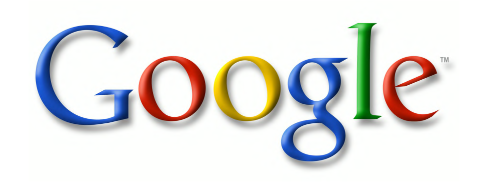
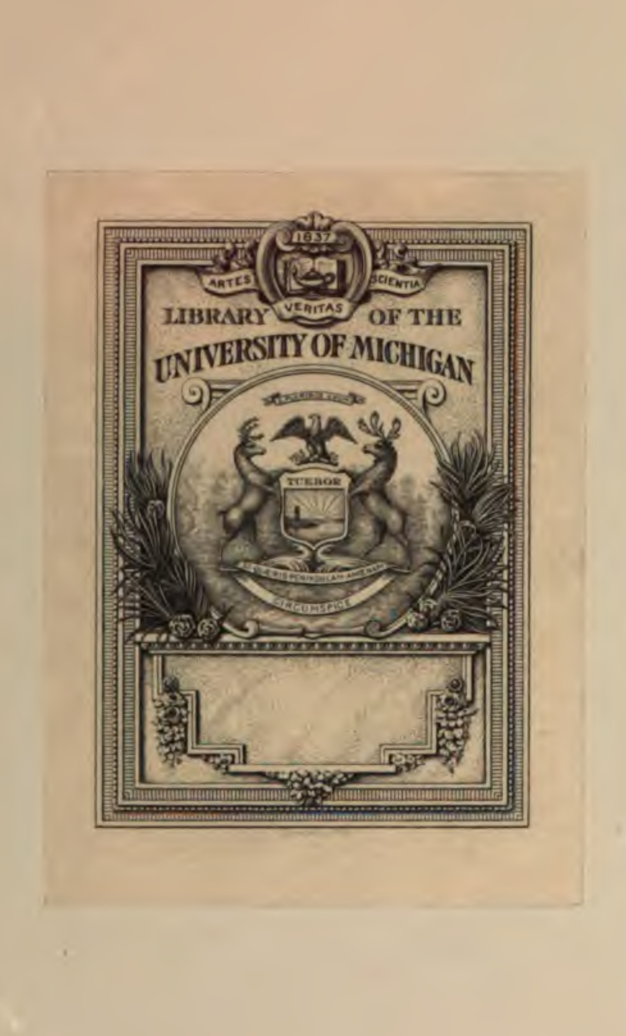




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^c^ par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17*, et *à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*

JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1817.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17,* et *à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1817.

OUTLINES OF MORAL PHILOSOPHY, for the use of students in the University of Edinburgh. — Esquisse de Philosophie morale, par M. Dugald Stewart ; *in-8.°*, 3.e édition ; Édimbourg.

LA morale de M. Dugald Stewart dépend de sa philosophie générale. Pour comprendre l'une, il est nécessaire de connoître l'autre ; et pour bien saisir la philosophie de M. Dugald Stewart, il faut avoir étudié la philosophie de l'école écossaise, à laquelle il appartient. On me permettra donc ici quelques considérations préliminaires sur l'école écos-

saise, sans lesquelles il seroit à craindre que l'esprit de l'ouvrage que je dois faire connoître, c'est-à-dire, ce qu'il y a de vraiment important dans cet ouvrage, n'échappât à quelques lecteurs.

Il y a deux sortes de philosophie. La première étudie les faits, les examine et les décrit, reconnoît les différences et les analogies qui les rapprochent ou les séparent, pose les faits primitifs comme faits primitifs, les faits dérivés comme faits dérivés, sans aucune vue systématique, établit des classifications exactes, et ne va pas plus loin. La seconde commence où s'arrête la première : elle sonde la nature des faits, et prétend pénétrer leur raison, leur origine et leur fin; elle ne se borne point au présent, elle remonte dans le passé, s'étend dans l'avenir, embrasse le possible comme le réel, et, au lieu de questions expérimentales que l'observation peut résoudre, elle élève des questions spéculatives qu'elle aborde avec le raisonnement. La première a trouvé l'origine d'un fait quand elle l'a rapporté à la loi générale qu'il suppose; la seconde recherche l'origine de ce fait dans la raison même de la loi : ainsi l'une reconnoît les actions vicieuses de l'homme, qu'elle rapporte au pouvoir de mal faire, à la liberté humaine; l'autre se demande pourquoi l'homme peut mal faire, quelle est la raison de la liberté, sa place dans l'ordre des choses morales, la place de la moralité dans l'ordre général des choses et dans la pensée de leur auteur. La première constate, la seconde explique : l'une peut être appelée philosophie préliminaire ou élémentaire; l'autre, philosophie transcendante ou transcendentale. Cette distinction s'applique également à la métaphysique et à la morale, qui se composent par conséquent de deux parties. La métaphysique comprend la psycologie ou la science des faits intellectuels, et la métaphysique proprement dite, qui agite les grands problèmes rationnels : la morale se divise de même en morale élémentaire et en morale transcendante.

Dans l'ordre logique, la philosophie transcendante vient après la philosophie élémentaire, qui lui sert de point de départ et d'appui. L'analyse doit précéder la théorie, car la théorie doit contenir l'analyse. La philosophie transcendante suppose donc nécessairement la philosophie élémentaire, et la connoissance préalable de celle-ci est la seule voie légitime pour parvenir à la première. Mais la marche réelle de l'esprit humain ne ressemble point à celle de la raison : on a voulu expliquer les faits avant de les bien connoître; et, dans l'ordre historique, la philosophie transcendante a devancé la philosophie élémentaire. Il ne faut point s'en étonner; les grands problèmes de la métaphysique et de la morale se présentent à l'homme, dans l'enfance même de son intelligence, avec

une grandeur et une obscurité qui le séduisent et qui l'attirent. L'homme, qui se sent fait pour connoître, court d'abord à la vérité avec plus d'ardeur que de sagesse; il cherche à deviner ce qu'il ne peut comprendre, et se perd dans des conjectures absurdes ou téméraires. Les théogonies et les cosmogonies sont antérieures à la saine physique, et l'esprit humain a passé à travers toutes les agitations et les délires de la métaphysique transcendentale, avant d'arriver à la psycologie. On a recherché les traits distinctifs de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne; on n'en peut trouver aucun qui les caractérise d'une manière plus frappante que l'adoption presque exclusive de la psycologie ou de la métaphysique. L'antiquité ne s'occupa guère que de questions transcendentales : l'analyse des faits nous appartient spécialement; et ce caractère, qui distingue éminemment l'antiquité des temps modernes, sépare aussi le XVII.ᵉ siècle du XVIII.ᵉ La philosophie de Descartes et de Leibnitz, qui remplit tout cet âge, est une philosophie transcendante. Ces beaux génies, dont on ne sauroit trop admirer la force et l'étendue, manquant de données exactes et complètes, tentèrent des solutions prématurées, et n'ont guère laissé que des hypothèses brillantes. Effrayé du peu de succès de ces tentatives ambitieuses, le sage et judicieux Locke se réfugia le premier dans la psycologie contre les erreurs alors inévitables du transcendentalisme; et, dès la fin du XVII.ᵉ siècle, l'Europe eut une analyse de l'entendement qui portoit déjà quelques caractères de la méthode indiquée par Bacon dans le siècle précédent. Je ne dis point que l'analyse psycologique n'ait jamais été soupçonnée avant Bacon, ni pratiquée avant Locke; je sais qu'il n'y a ni méthode ni théorie entièrement nouvelles dans l'histoire de l'esprit humain, et que chez les modernes et chez les anciens, dans Gassendi, dans Hobbes, dans Aristote, il y a d'assez beaux exemples et même des modèles partiels d'analyse psycologique. Mais quand on néglige les exceptions particulières pour considérer seulement la marche générale de l'esprit humain, il me semble que l'on peut dire avec exactitude que Bacon est le premier qui ait promulgué les lois de la méthode psycologique, et Locke le premier qui les ait suivies. Les nouveaux essais devoient être foibles, et ils l'ont été. Locke porte encore le joug des hypothèses. Sans doute il s'occupe des faits, mais il ne sait pas les décomposer; il en laisse échapper un grand nombre; et ceux qu'il atteint, il les aperçoit confusément et les décrit mal. Comme son but, assez manifeste, étoit d'établir un système qu'il pût opposer à celui de Descartes, il soumet les faits à ses vues particulières, les dénature, leur ôte leurs vrais caractères pour leur imposer ceux qui conviennent à sa théorie, et les plie

aux proportions arrêtées d'une classification arbitraire. Ne reconnoissant que deux sortes de faits, Locke égara d'abord la psycologie dans une analyse systématique; la philosophie de l'expérience devint entre ses mains ce que les Allemands ont depuis appelé l'empirisme. Cent cinquante ans après Bacon, et soixante ans après Locke, l'Écossais Reid démontra que la pratique de Locke étoit contraire aux principes mêmes de sa méthode; et, entrant le premier dans l'esprit de cette méthode, il l'appliqua à la science intellectuelle, il découvrit ou rétablit plusieurs faits de la plus haute importance, et fonda cette école nouvelle qui se prétend seule fille légitime de Bacon, et réclame le titre tant prodigué et si peu compris d'école expérimentale.

Parmi les successeurs de Reid, M. Dugald Stewart est un de ceux qui ont le plus honoré l'école écossaise, et de tous, sans contredit, celui qui a le mieux mérité de la psycologie, dans ses Essais philosophiques, où il a si bien combattu Locke et ses disciples, et dans son bel ouvrage sur la philosophie de l'esprit humain, où, après avoir tenté l'analyse de plusieurs facultés importantes trop négligées par Reid, il établit enfin la nouvelle logique que préparoient peu à peu les travaux de l'école d'Édimbourg. Mais c'est sur-tout dans la morale que M. Dugald Stewart a rempli heureusement les lacunes qu'y avoient encore laissées Reid, Smith et Ferguson. Guidé par les exemples de ses devanciers, riche de cette multitude d'expériences qu'avoit fait éclore de toutes parts, pendant un demi-siècle, la méthode de l'école écossaise parmi des hommes auxquels on ne refuse pas le talent de l'observation, M. Dugald Stewart en a composé un ouvrage qui, les renfermant toutes ingénieusement et méthodiquement distribuées dans des classifications étendues, peut être considéré comme l'ouvrage de morale le plus complet qui ait encore paru en Angleterre.

La 3.e édition de cet ouvrage a paru à Édimbourg en 1808. C'est une esquisse du cours public que M. Dugald Stewart y fit long-temps avec la plus grande distinction. Ce cours embrasse la métaphysique, la morale et le droit politique. L'auteur se contente de marquer les titres et les divisions de son droit politique; et comme, dans trois autres ouvrages, il a traité à fond toute la psycologie, il consacre seulement quelques pages de celui-ci à l'indication de ses classifications psycologiques, et s'arrête principalement sur la morale, dont il ne donne encore qu'une esquisse *[outlines]*, une analyse peu développée, mais complète, à l'usage des jeunes gens qui suivent son cours; remettant à une époque plus reculée de sa vie le développement et le perfectionnement de son ouvrage.

Le traité de M. Dugald Stewart se divise en deux parties : la première renferme la classification et l'analyse de nos facultés morales, qu'il appelle principes actifs et moraux ; la deuxième comprend les diverses branches de nos devoirs.

Dans la première partie, l'auteur commence par quelques réflexions sur les principes actifs en général. Le mot *action* se dit proprement de l'exercice de la volonté, soit que cet exercice se produise au-dehors par des effets sensibles, soit qu'il ne passe point les limites du monde intérieur. Par-tout où il y a application des forces de l'esprit, il y a activité. Le discours ordinaire confond souvent, il est vrai, l'action et le mouvement. Comme nous n'apercevons pas les opérations intellectuelles des autres hommes, nous ne pouvons juger de leur activité que par ses effets extérieurs. Le mot *activité* est employé par l'auteur dans son sens le plus étendu, pour désigner toute espèce d'exercice, la volonté. Ce qui nous fait vouloir est donc ce qui nous fait agir. Or, parmi les divers mobiles de la volonté, il en est qui tiennent au fond même de la nature humaine, et qu'on nomme pour cela *principes actifs :* tels sont la faim, la soif, la curiosité, l'ambition, la pitié, le ressentiment; et les principes d'action les plus importans peuvent être compris dans la classification suivante, les appétits, les desirs, les affections, l'amour-propre, le principe moral.

Telle est la division de la première partie de l'ouvrage de M. Dugald Stewart. Ce premier extrait n'embrassera pas la première partie toute entière; je me contenterai de parcourir successivement les appétits, les desirs, les affections et l'amour-propre.

Voici les caractères que présentent nos appétits, selon M. Stewart.

1.° Ils tirent leur origine du corps, et nous sont communs avec les animaux.

2.° Ils sont périodiques.

3.° Ils sont accompagnés d'une sensation pénible plus ou moins forte, selon l'activité de l'appétit.

Nous avons trois espèces d'appétits : la faim, la soif, et l'amour, c'est-à-dire, l'appétit du sexe. Les deux premiers ont pour objet la conservation de l'individu; le troisième, la propagation de l'espèce; soins importans que la raison seule auroit mal remplis, et que la sage nature a confiés à l'instinct.

Outre nos appétits naturels, M. Dugald Stewart en compte beaucoup d'autres factices, ceux des liqueurs fermentées, &c. &c. En général, dit-il, toute émotion nerveuse est suivie d'une sorte d'épanouissement et de langueur agréable qui fait naître le desir de renouveler l'acte qui

les produit. Nos penchans périodiques à l'action et au repos ont de l'analogie avec nos appétits.

M. Dugald Stewart fait, sur cette classe de principes actifs, une observation importante, que nous le verrons étendre par la suite aux desirs, aux affections et à la faculté morale. Quelques philosophes prétendent que les affections de l'ame humaine sont intéressées ; on accuse d'égoïsme les déterminations mêmes de la vertu. Cependant cela est si faux, selon M. Dugald Stewart, que l'intérêt, à proprement parler, n'entre pas même dans nos appétits. En effet, dit-il, chacun d'eux tend à son objet comme à sa dernière fin. Quand les appétits ont agi pour la première fois, il est évident qu'ils ont dû agir avant toute expérience du plaisir que procure leur satisfaction : souvent même nous sacrifions l'amour-propre à l'appétit, quand nous cédons à l'attrait d'un plaisir présent dont nous n'ignorons pas les conséquences funestes.

Selon M. Dugald Stewart, les desirs diffèrent des appétits en ce que, 1.° ils ne naissent point du corps, 2.° ils ne sont pas périodiques, 3.° ils ne cessent point quand ils ont obtenu un objet particulier.

Les principes actifs les plus remarquables qui appartiennent à cette classe, sont le desir de connoissance, le desir de société, le desir d'estime, le desir de puissance ou le principe d'ambition, le desir de supériorité ou le principe d'émulation.

En parlant du desir de curiosité, l'auteur montre fort bien que ce n'est point un principe intéressé. « Comme l'objet de la faim, dit-il, n'est pas » le bonheur, mais la nourriture, de même l'objet propre de la curiosité » n'est pas le bonheur, mais la connoissance. » Le desir de société est instinctif. Indépendamment de la bienveillance naturelle et des avantages que nous trouvons dans la société, un penchant invincible nous fait rechercher la compagnie de nos semblables, parce que l'expérience du plaisir de la vie sociale et des biens de toute espèce qui en sont inséparables, et l'influence de l'habitude, fortifient et accroissent en nous le desir de société. Quelques philosophes ont prétendu que c'est un sentiment factice. Mais que le desir de société soit primitif ou factice, toujours est-il vrai qu'il faut le ranger parmi les principes qui aujourd'hui gouvernent universellement la conduite des hommes. Ici se découvre le caractère de la philosophie de M. Stewart, plus occupé à constater la vérité des faits actuels qu'à rechercher leur origine. « Ce » qui prouve que le desir de l'estime est un desir originel, c'est l'empire » suprême qu'il exerce sur l'ame. On voit tous les jours l'amour même » de la vie céder au desir de l'estime, et d'une estime qui, ne regardant » que notre mémoire, ne peut être accusée d'intéresser notre amour-

» propre. » Si le desir de l'estime n'est point un principe primitif, il est difficile de concevoir qu'aucune association d'idées eût pu produire un nouveau principe plus fort que tous les autres. Comme nos appétits de la soif, de la faim, sans être des principes intéressés, servent immédiatement à la conservation de l'individu, de même le desir de l'estime, sans être un principe social ou bienveillant, sert immédiatement au bien de la société.

M. Dugald Stewart rapporte au desir du pouvoir et au plaisir d'orgueil qu'excite en nous la conscience de nos forces, l'audace de la jeunesse pour tous les exercices violens ; « l'ambition de l'âge mûr, les » jouissances de l'orateur, celles même du philosophe, l'amour de la » propreté, de l'argent, de la liberté même. »

« L'esclavage, dit M. Dugald Stewart, nous déplaît, en ce qu'il borne » notre pouvoir. » Ce n'est point que M. Dugald Stewart fonde uniquement l'amour de la liberté sur le desir du pouvoir ; il ne prétend qu'indiquer un certain rapport entre ces deux principes. De même il rattache en partie au desir du pouvoir l'amour de la tranquillité et le plaisir même de la vertu. « Une certaine élévation d'ame et un noble » orgueil, dit-il, sont les sentimens naturels de l'homme qui se sent la » force de maîtriser constamment ses passions et de n'obéir qu'aux con» seils du devoir et de l'honneur. »

M. Dugald Stewart place avec raison parmi les desirs l'émulation ou le desir de supériorité, que l'on a coutume de ranger parmi les affections, parce qu'elle est ordinairement accompagnée de malveillance pour nos rivaux : mais l'affection malveillante n'est qu'une circonstance particulière ; le desir de supériorité est le principe actif. Quand l'émulation est accompagnée d'une affection malveillante, ce qui n'arrive pas toujours, elle prend le nom d'*envie*. M. Dugald Stewart distingue soigneusement, d'après Butler, ces deux principes d'action. « L'émulation est propre» ment le desir d'être supérieur à ceux avec qui nous nous comparons : » chercher à obtenir cette supériorité en rabaissant les autres, voilà la » notion distincte d'envie. »

Comme M. Dugald Stewart distingue des appétits factices, il distingue aussi des desirs factices : ce qui nous fait obtenir l'objet de nos desirs naturels, est par cela même desiré à son tour, et acquiert souvent avec le temps, dans notre opinion, une valeur indépendante et absolue. De là le desir de l'argent, des meubles riches, &c. Ce sont les desirs secondaires du docteur Hutcheson : leur origine s'explique aisément par le principe d'association.

M. Dugald Stewart entend par affections tous les principes actifs dont



la fin et l'effet direct est de causer du plaisir ou de la peine à nos semblables : de là la distinction de nos affections en bienveillantes et malveillantes.

Les plus importantes de nos affections bienveillantes sont toutes les affections de famille, l'amour, l'amitié, le patriotisme, la bienveillance universelle, la pitié envers les malheureux, et les affections particulières qu'excitent les qualités morales, telles que le respect, l'admiration, &c.

M. Dugald Stewart reconnoît que les recherches sur l'origine de nos affections sont très-curieuses ; mais, toujours dirigé par l'esprit général de sa philosophie, il leur préfère de beaucoup celles qui ont pour objet la nature des affections, leurs lois et leur usage. Il admet bien que les diverses affections bienveillantes qu'il énumère, ne sont pas toutes des principes primitifs et des faits irréductibles ; il dit lui-même que plusieurs de ces affections peuvent se résoudre dans le même principe général, différemment modifié, selon la circonstance où il agit : mais il n'entre pas dans ces discussions intéressantes, et se contente de présenter de sages réflexions sur la nature et le caractère général des affections bienveillantes.

« L'exercice de toute affection bienveillante, dit-il, est accompagné » d'un sentiment ou d'une émotion agréable; nous leur devons une si » grande partie de notre bonheur, que les écrivains dont l'objet est » d'occuper l'ame agréablement, s'adressent sur-tout aux affections bien- » veillantes. De là le principal charme de la tragédie, et de toute espèce » de composition pathétique. »

Après avoir remarqué que les plaisirs des affections bienveillantes ne sont pas bornés aux affections vertueuses, et qu'ils se mêlent souvent à des foiblesses coupables, l'auteur ajoute que « lors même que les affec- » tions bienveillantes sont trompées et n'obtiennent pas leur objet, il » y a encore un secret plaisir mêlé avec la peine, et que le plaisir même » domine ; mais, malgré le plaisir attaché à l'exercice des affections bien- » veillantes, l'intérêt n'est point la source de ces affections. »

M. Dugald Stewart arrive aux affections malveillantes. Il doute qu'il y ait dans l'ame d'autre principe inné de ce genre que le ressentiment. Le ressentiment est instinctif ou délibéré. Le ressentiment instinctif agit dans l'homme comme dans l'animal ; il est destiné à nous garantir de la violence soudaine, dans les circonstances où la raison viendroit trop tard à notre secours ; il s'apaise aussitôt que nous apercevons que le mal qu'on nous a fait étoit involontaire. Le ressentiment délibéré n'est excité que par l'injure volontaire, et par conséquent il implique un sentiment de justice, de bien et de mal moral. Le ressentiment qu'excite en nous l'injure faite à un autre, s'appelle proprement *indignation*. Dans ces deux

cas, le principe d'action est au fond le même; il a pour objet, non de faire souffrir un être sensible, mais de punir l'injustice et la cruauté. Comme toutes les affections bienveillantes sont accompagnées d'émotions agréables, toutes les affections malveillantes sont accompagnées d'émotions pénibles. Cela est vrai même du ressentiment le plus légitime.

L'auteur termine la revue des principes actifs précédens par quelques réflexions sur les passions. « Le mot *passion,* dit-il, dans sa première » rigueur, ne s'applique à aucun de ces principes actifs en particulier, » mais à tous en général, quand ils passent les bornes de la modération.» C'est la théorie d'Aristote.

Le chapitre de l'amour-propre est le dernier de ceux que nous nous sommes proposé d'analyser dans cet article. « Si la constitution de l'homme, » dit M. Dugald Stewart, n'étoit composée que des principes précédens, » elle différeroit peu de celle des animaux; mais la raison met entre l'homme » et l'animal une différence essentielle. L'animal est incapable de prévoir » les conséquences de ses actions ; autant que nous en pouvons juger, il » cède toujours à l'impulsion du moment : mais l'homme est capable » d'embrasser d'une seule vue ses divers principes d'action, et de se faire » un plan de conduite. Or tout plan de conduite suppose le pouvoir de » résister à un principe d'action particulier. Cette force de résister est » l'amour-propre. Ce qui distingue encore, en général, l'homme de l'animal, c'est que l'homme est capable de mettre à profit l'expérience du » passé, de fuir les plaisirs dont il connoît les suites fâcheuses, et de se » résigner à quelques maux présens dans l'espérance de grands avantages » futurs; en un mot, l'homme est capable de se former la notion générale du bonheur et de délibérer sur les moyens les plus sûrs pour y » parvenir; l'idée même du bonheur implique que le bonheur est un objet » desirable par lui-même, et par conséquent l'amour-propre est un principe d'action très-différent de ceux que nous avons considérés jusqu'ici. » Ceux-ci pouvoient venir de dispositions naturelles arbitraires; voilà » pourquoi on les appelle principes ou penchans innés : mais le desir du » bonheur appartient nécessairement à toute nature raisonnable, et on » peut l'appeler principe raisonnable d'action. » Le germe de cette remarque ingénieuse et profonde se trouve dans Price.

Dans le prochain article, je rendrai compte du travail le plus important de M. Dugald Stewart, l'analyse de la faculté morale. C'est sur-tout là que paroîtront les services que l'auteur a rendus à la science. Déjà l'on a pu reconnoître le caractère général et la méthode de l'ouvrage. Il y a plus d'observations que de théories, plus de classifications

heureuses que de discussions profondes. Cependant ceux qui se sont long-temps occupés de ces matières, ne refuseront point à ces analyses peu ambitieuses une véritable originalité, le mérite de détails ingénieux et de généralisations aussi exactes qu'étendues. On consulteroit avec fruit, sur le même sujet, un ouvrage allemand qui appartient à la philosophie élémentaire, l'Essai sur les passions, publié à Halle, en 1805, par M. le professeur Maass.

V. COUSIN.

A PRACTICAL TREATISE *on gaz-light, exhibiting a summary description of the apparatus and machinery best calculated for illuminating streets, houses, and manufactories, with carburetted hydrogen, or coal-gaz; with remarks on the utility, safety, and general nature of this new branch of civil economy;* par Frédéric Accum, *chimiste opérateur;* un volume *in-8.°* de 186 pages, avec sept planches coloriées. Londres, 1815.

Traité pratique de l'éclairage par le gaz inflammable, contenant une description sommaire de l'appareil et du mécanisme employés pour l'illumination des rues, des maisons et des manufactures, à l'aide du gaz hydrogène carburé, tiré du charbon de terre; accompagné de remarques sur l'utilité, la sûreté et la nature générale de cette nouvelle branche d'économie civile; traduit de l'anglais sur la 3.ᵉ édition de M. Accum; *publié et augmenté par* T. A. Winsor, *auteur du système d'éclairage par le gaz en Angleterre, fondateur de la compagnie incorporée par charte royale, à Londres, et breveté par Sa Majesté pour l'emploi de ce système en France.* Un volume *in-8.°* de 173 pages, orné de huit planches. Paris, 1816. Prix, 7 francs.

CHACUN de ces titres, par son étendue, forme déjà comme une sorte d'extrait qui explique l'objet des deux ouvrages. Quoique l'un semble n'être que la traduction de l'autre, il n'est pas sans utilité de les annoncer individuellement, parce que leurs auteurs, s'accordant sur beaucoup de points, particulièrement sur les bénéfices que présente,

selon eux, la nouvelle méthode d'éclairage, ne laissent pas de développer par intervalles des nuances d'opposition qui peuvent faire supposer entre eux quelque rivalité, sinon d'intérêt, au moins d'amour-propre. Or si, en pareille matière, la contradiction et la rivalité ne sont pas précisément dans l'intérêt des spéculateurs, elles sont tout-à-fait dans celui du public, à qui il importe sur-tout d'être instruit, et instruit exactement, du degré précis de confiance qu'il doit accorder à telle ou telle invention.

Toutes les personnes qui ont examiné la marche et le progrès des arts utiles, ont dû remarquer que les inventions qui sont devenues par la suite les plus profitables, ont souvent commencé par ruiner leurs auteurs et les premières personnes qui ont essayé de les mettre à exécution. L'éclairage par le gaz, qui fait aujourd'hui un grand objet de spéculation et, dit-on, de bénéfice en Angleterre, n'a rien rapporté à l'ingénieur Lebon, qui l'a inventé il y a dix-sept ans en France; les compagnies qui les premières l'ont voulu réaliser en Angleterre, étoient, il n'y a pas encore long-temps, dans un état de perte prouvé par le discrédit de leurs actions; et, pour citer un autre exemple où le succès ne peut être douteux, cet autre Français qui inventa l'art, plus important encore, d'extraire la soude du sel marin, art qui a depuis alimenté une foule d'usines et fait la fortune de leurs propriétaires, Leblanc est mort dans une misère profonde. Cela vient de ce que les premiers essais pour rendre un procédé usuel et le mettre en fabrique sont toujours très-hasardeux et très-coûteux: tel procédé réussit à merveille en petit, qui, dans une grande application, devient incommode ou impraticable. Une difficulté qui ne paroissoit pas, ou qui s'éludoit par quelque manipulation adroite, grandit et devient un obstacle redoutable; des pertes que l'on négligeoit, grossissent; des appareils qui opéroient parfaitement sur de petites quantités, à l'aide de quelques précautions, deviennent inapplicables, parce que ces précautions en grand sont impossibles; des produits que l'on avoit estimés *approximativement*, se trouvent au-dessous de leur évaluation, ou se détériorent par des combinaisons imprévues dont il est indispensable de se garantir. Une grande fabrique, fût-elle fondée sur la plus ingénieuse et la plus lucrative des inventions, doit, pour ne pas ruiner son entrepreneur, marcher avec la simplicité, l'uniformité et l'économie d'une ferme. Tout l'art de celui qui la dirige, et cet art est grand sans doute, doit tendre à en faciliter, à en régulariser l'exploitation; il lui faut assez de science et d'invention pour imaginer tous les procédés de détail les plus abrégés, les plus économiques; il lui faut assez de rectitude dans le jugement pour deviner

les améliorations à long terme qui sont les plus profitables; il lui faut assez de capitaux pour pouvoir les exécuter quand il les connoît, assez d'habileté pour vaincre les obstacles qu'elles lui présentent, assez de constance pour y persister quand il les a obtenues : car ce n'est rien pour lui d'être inventif, ou même c'est un mal, s'il n'est à-la-fois constant et persévérant. Enfin, après tout cela, il faut encore, pour réussir, qu'il sache répandre ses produits, les négocier habilement et en obtenir des placemens assurés. Ainsi le grand fabricant doit réunir en lui les qualités du savant avec celles du négociant et de l'administrateur ; et si l'un de ces points lui manque, il se ruine, ou reste dans une position toujours embarrassée. Ne soyons donc pas surpris, après cela, si tant d'hommes inventifs n'ont pas tiré eux-mêmes d'avantage de procédés qui en ont enrichi d'autres; et reconnoissons cette vérité importante, que, dans l'état actuel des arts, pour que l'industrie d'une nation se soutienne et s'élève, il faut, indépendamment des circonstances politiques, trois choses indispensablement nécessaires, la science, la prudence et l'argent.

La propagation de la nouvelle méthode d'éclairage offre un exemple frappant à l'appui de ces considérations : les divers procédés qui la composent, et dont l'ensemble seul en rend l'usage en grand applicable, n'ont été découverts que successivement et après des intervalles de temps assez longs. Ce fut, à ce qu'il paroît, vers 1683 que Becher, habile chimiste de Spire, reconnut qu'en calcinant le charbon de terre dans des vaisseaux fermés, il en distilloit une sorte d'huile analogue au goudron et pouvant servir aux mêmes usages. Des essais faits en Alsace, en 1758, pour extraire cette huile, apprirent que le charbon calciné qui restoit dans la cornue, étoit d'une qualité admirable pour la fonte du fer et pour tous les usages domestiques; c'est ce que les Anglais appellent aujourd'hui le *coak*, ou charbon épuré. En 1768, M. de Limbourg, ayant employé les mêmes procédés dans les forges de Theux, principauté de Liége, substitua aux cornues de terre dont on avoit fait jusqu'alors usage, des cornues de fonte qui durent plus long-temps, et dans lesquelles on peut pratiquer une ouverture munie d'un couvercle, pour introduire ou retirer le charbon. Ces expériences furent aussi répétées avec succès en Angleterre et en France. En les suivant, on reconnut qu'outre les produits solides et liquides il se dégageoit un gaz inflammable, composé de charbon et d'hydrogène, et que, pour cette raison, l'on désigne par le nom d'hydrogène carburé; on s'est assuré depuis, en l'analysant, qu'il est variable dans ses proportions, c'est-à-dire, qu'il peut, selon les cas, contenir dans un poids donné plus de charbon ou plus d'hydrogène, circonstance essentielle à remarquer à cause de ses

conséquences, comme nous le verrons plus bas. L'étendue qu'ont prise les opérations, et l'intérêt qu'on a eu d'en bien connoître tous les produits, ont fait découvrir encore que le charbon, quand on le calcine, exhale un peu d'eau et de gaz azote, qui vraisemblablement se trouvent seulement engagés par absorption dans sa substance, et qu'il donne aussi un peu de vinaigre, d'oxide de carbone et d'ammoniaque, produits dont le dernier, qui s'emploie dans les teintures, est en assez grande quantité pour avoir quelque valeur. Dans tout cela, on ne songeoit pas à utiliser le gaz hydrogène carburé, encore moins à le faire servir pour l'éclairage en grand, quoiqu'on sût très-bien qu'il avoit la propriété de brûler avec une belle flamme, quand il étoit mêlé avec l'oxigène qui se trouve naturellement dans l'air atmosphérique. Ce fut en 1799 que l'ingénieur Lebon conçut le premier l'idée de cette application heureuse. Il la réalisa à Paris, cette année même, *dans une expérience publique*, où l'on vit tout l'intérieur de sa maison et son jardin illuminés par le gaz hydrogène carburé, qui, sortant d'un grand réservoir où il éprouvoit une compression très-foible, étoit conduit jusqu'aux becs des lampes par de petits tuyaux munis de robinets que l'on pouvoit à volonté ouvrir pour allumer le gaz, ou fermer pour l'éteindre. Lebon établit même un de ses appareils, qu'il appeloit *thermolampes*, dans le foyer du théâtre de Louvois, où chacun a pu le voir pendant plusieurs mois; et l'auteur de cet article se rappelle fort bien que la flamme en étoit parfaitement blanche, très-calme, et d'un éclat et d'un volume tels, qu'on avoit peine à en soutenir la vue. C'étoit précisément l'appareil que l'on établit aujourd'hui en Angleterre dans des proportions beaucoup plus grandes, non pas pour l'invention qui est la même, mais pour les capitaux qui sont incomparablement plus considérables. Toute la différence, c'est que Lebon, en France, extrayoit son gaz de la calcination du bois, au lieu que les Anglais le retirent du charbon de terre, seul combustible employé chez eux. Il est pourtant vrai de dire que cette modification rend probablement le gaz à meilleur prix, à moins que, dans la calcination du bois, on ne se trouve dédommagé par la plus grande formation de vinaigre, que l'on sait être un produit extrêmement employé dans les arts, et qui même est l'objet spécial de certaines fabriques qui le retirent encore aujourd'hui du bois par distillation, en chauffant leurs appareils par la combustion du gaz hydrogène qui se dégage, une fois que la distillation est commencée.

Il seroit également possible que le gaz retiré du charbon de terre donnât, toute épuration faite, une flamme plus belle et plus brillante que la flamme de celui que l'on extrairoit du bois, à cause de la proportion

différente de charbon et d'hydrogène qui, selon ce que nous avons dit plus haut, peut s'y trouver contenue, ou à cause du mode particulier de combinaison de ces élémens; et peut-être doit-on attribuer à des particularités de ce genre la remarque déjà faite en Angleterre, que le mode même de la calcination n'est pas indifférent, et qu'elle donne un gaz meilleur ou plus abondant, selon qu'elle est conduite avec plus ou moins de lenteur.

Quoi qu'il en soit, en réunissant l'éclairage par l'hydrogène carburé, imaginé par Lebon, à l'extraction déjà usitée des autres produits du charbon de terre, et au choix déjà indiqué des cornues de fonte, on aura le principe de tous les procédés que les Anglais ont d'abord appliqués sur une si grande échelle, et que MM. Winsor et Accum ont décrits dans leurs ouvrages. Toutefois, l'entreprise de M. Winsor n'en sera pas moins d'une importance mémorable par sa grandeur, par l'étendue des constructions qu'elle a exigées, par l'ordre extrême qu'il a fallu y établir, par la beauté et l'utilité des résultats, enfin par les précautions qu'il a fallu prendre et les épreuves qu'il a fallu faire pour éviter jusqu'à l'apparence du danger. L'exposition de tous ces détails pratiques constitue l'objet essentiel du livre de M. Accum. Mais déjà, depuis l'époque où ce livre a paru, on a considérablement perfectionné la méthode primitive. L'habile ingénieur de la grande compagnie de Londres, M. Clegg de Manchester, a construit des régulateurs qui modèrent le courant du gaz avec une parfaite constance. Il a aussi, d'après les principes de la plus saine physique, considérablement amélioré les procédés de distillation. Au lieu de faire rougir le charbon dans des cornues isolées, où son renouvellement occasionnoit beaucoup de perte de temps et de chaleur, il a imaginé de le distribuer dans des boîtes de tôle, qui se disposent, comme les rayons d'une roue, sur un cercle de fer mobile autour d'un axe vertical, et divisé en trois compartimens que l'on amène tour à tour au-dessus du foyer de chaleur; de sorte qu'il y a toujours un tiers de la masse du charbon qui s'échauffe et se sèche, un tiers qui donne du gaz, enfin un tiers qui se refroidit, et que l'on peut retirer. Cette invention et d'autres dispositions non moins heureuses ont réduit la dépense primitive dans une proportion considérable.

Cependant on retrouvera encore avec utilité, dans l'ouvrage de M. Accum, l'exposition du système général de l'opération, telle qu'elle a été d'abord pratiquée. On n'y verra pas sans plaisir les formes variées que peut prendre la flamme du gaz, s'alongeant en cylindre dans des lampes à courant d'air, s'élançant en jets nombreux par toutes les branches de magnifiques candélabres, ou s'épanouissant en

gerbe brillante au-dessus d'un vase de fleurs. On ne lira pas non plus sans un vif intérêt, dans la traduction française de M. Winsor, l'enquête grave, sage, instructive, établie par le gouvernement anglais, afin de reconnoître si les avantages de cet éclairage étoient tels que les entrepreneurs l'annonçoient, pour la clarté, les produits, la salubrité, et enfin la sûreté.

Relativement à cette dernière condition, des inquiétudes s'étoient élevées. Le gaz, après être sorti des cornues, après avoir été épuré par des lavages dans l'eau pure et l'eau mêlée de chaux vive, afin de lui enlever toutes les substances qui auroient pu lui donner une mauvaise odeur, est reçu dans de grands vases en métal suspendus au-dessus d'un bassin plein d'eau, et équilibrés par le moyen d'une chaîne graduée, de manière que le gaz y soit justement comprimé autant qu'il le faut pour se répandre dans les tuyaux de conduite et sortir en jet continu par les becs des lampes, dès qu'on ouvre les robinets de communication. Ces appareils pour graduer la pression des gaz sont appelés, par les physiciens, des gazomètres. On craignoit que, dans ceux qui servent à l'éclairage, une portion du gaz qu'ils renferment, venant à se répandre au-dehors par quelque fissure, ne s'enflammât tout-à-coup par accident, et que l'embrasement communiqué à tout le reste de la masse ne produisît une terrible explosion. Cette crainte étoit d'autant plus légitime, qu'en effet le gaz hydrogène carburé, mêlé en masse avec l'air atmosphérique, détonne lorsqu'on l'enflamme; et quelle détonation ne pourroient pas exciter des gazomètres tels que ceux qui existent aujourd'hui en Angleterre, et dont la capacité va, pour quelques-uns, jusqu'à 45000 pieds cubes! Ne pouvoit-on pas craindre que, lorsque les particuliers allumeroient chez eux le courant de gaz en tournant le robinet des tuyaux de conduite, l'inflammation pût remonter dans ces tuyaux jusqu'au gazomètre, et, se communiquant à toute la masse du gaz, causer la plus effroyable explosion! Des expériences furent faites pour éclaircir ce doute; car, dans notre siècle, les gouvernemens sont assez éclairés pour sentir le besoin de consulter, et les sciences sont assez avancées pour pouvoir, sur les objets d'application, donner des réponses précises. Deux des plus habiles chimistes de l'Angleterre, MM. Tennant et Wollaston, furent chargés de cette importante recherche. Ils trouvèrent que l'inflammation remontoit dans les tuyaux d'autant plus difficilement qu'ils étoient plus étroits; et dans ceux de la dimension usitée pour les conduits d'éclairage, elle ne pouvoit, dans aucun cas, remonter au-delà d'une distance très-petite : ce résultat suffisoit pour donner toute tranquillité. Des chimistes très-distingués

croient qu'il est analogue à une autre belle découverte faite récemment par M. Davy, et qui consiste en ce que la flamme du gaz hydrogène carburé, et en général toute flamme, éprouve une impossibilité absolue à traverser une toile métallique d'un réseau suffisamment serré : mais nous ne sommes pas portés à partager cette opinion; et si nous osons hasarder ici une conjecture, il nous sembleroit plutôt que la non-propagation de la flamme dans les tuyaux très-étroits tient à ce que leur finesse fait que l'oxigène de l'air n'y peut pas pénétrer pendant que les premières couches brûlent, et en est au contraire repoussé et chassé avec elles par la dilatation que cette circonstance leur fait éprouver. Quant à la détonation même du gaz dans le lieu où sont placés les gazomètres, il est facile de s'en préserver en surveillant avec soin ces appareils, et en ne portant pas de lumières dans l'air qui les environne, si l'on craint qu'ils aient laissé échapper du gaz; car c'est dans ce cas seulement que l'on peut craindre l'inflammation. L'éclairage par le gaz est aujourd'hui répandu à un tel point en Angleterre, pour les rues, les boutiques, les ateliers, les spectacles, les fabriques et les temples, que l'on a craint que cette invention, en diminuant l'usage de l'huile de baleine, ne nuisît aux pêcheries anglaises.

L'adopterons-nous en France, et quels pourront être pour nous les avantages ou les inconvéniens qui en résulteront! Telle est la question qu'examine en ce moment une commission nommée par M. le Préfet de la Seine, et à laquelle ce magistrat a fourni tous les moyens nécessaires pour faire en grand une épreuve décisive. Le lieu de l'expérience est l'hôpital Saint-Louis, dont l'éclairage coûte huit mille francs par année. Déjà les appareils d'essai, montés pour quarante lampes à courant d'air, ont parfaitement réussi; l'auteur de cet article a pu en observer les effets par lui-même, grâces à la complaisance d'un des membres de la commission (M. Darcet), qui a bien voulu lui en montrer tous les détails. Il n'y a aucun doute sur la beauté et l'intensité de la lumière, sur son égalité et l'absence absolue de toute odeur, quand les lavages sont faits convenablement. Il paroît également vraisemblable qu'il y aura un bénéfice réel à établir ce mode d'éclairage, non pas individuellement chez les particuliers, les frais de l'appareil le plus restreint devenant alors énormes comparativement aux résultats, mais dans tous les cas où l'on a besoin d'un grand nombre de lumières long-temps entretenues; car ici, comme pour tout autre genre de fabrique, lorsque l'établissement est une fois monté, les dépenses de la production croissent dans une progression incomparablement moins rapide que les produits. Déjà, dans l'état actuel des choses, on peut affirmer que, pour un établissement

de quatre cents lampes entretenues journellement pendant quatre heures, la dépense de chaque lampe par heure est d'environ trois quarts de centime, tandis qu'une lumière égale, produite par la combustion de l'huile, coûte à-peu-près trois fois autant. Cela suffit pour montrer combien le bénéfice pourra devenir considérable dans un éclairage d'une grande étendue, tel que seroit, par exemple, celui des galeries et des boutiques du Palais-Royal à Paris.

Mais, avant de se livrer à une pareille entreprise, il reste, même après les travaux des Anglais, beaucoup de recherches à faire encore sur le meilleur choix des appareils distillatoires, sur la manière la plus commode et la plus sûre d'épurer le gaz, de séparer les produits qui s'y trouvent mêlés, d'en déterminer l'emploi, d'assigner avec précision et fidélité leur valeur et celle de l'éclairage qui en résulte, de les comparer avec celui que l'on peut obtenir avec l'huile, et d'en conclure quel est des deux procédés le plus avantageux à employer dans notre pays. On trouvera sur ce sujet des renseignemens très-détaillés et très-précis, exposés avec une clarté parfaite, dans un mémoire présenté récemment à l'Académie des sciences par M. Pelletan fils, et que l'auteur se propose d'imprimer bientôt.

En attendant que ce jugement soit prononcé, je crois rendre service à nos lecteurs en leur présentant à ce sujet un document très-sûr que je dois à l'obligeance de M. B. Delessert. C'est le détail comparatif des frais et des produits d'un appareil d'éclairage établi par M. Petit, dans la belle filature de coton de Langlée, près de Montargis. Cet appareil alimente par jour quatre cents lampes, dans un bâtiment à trois étages, ayant 48 pieds de large sur 600 pieds de long; ce qui offre déjà une expérience assez en grand pour donner des notions sûres. Il est satisfaisant pour ceux que leur goût a voués à la propagation des sciences, de voir qu'elles se sont répandues aujourd'hui dans toutes les branches de notre industrie, qu'elles y ont introduit avec elles l'esprit de précision et d'expérience, et que le fabricant instruit ne rejette plus aveuglément les améliorations qu'on lui propose, parce qu'il est en état de les éprouver par lui-même et d'en apprécier la valeur.

BIOT.

ÉTAT des dépenses et produits d'un appareil pour l'éclairage par le gaz hydrogène carburé, dont l'établissement a coûté vingt-cinq mille francs.

Quatre cents lampes, chacune égale, pour l'intensité de la lumière, à trois

chandelles des six à la livre, consument chacune par heure 1 $\frac{1}{2}$ pied cube de gaz. Le terme moyen des heures de veillée étant de quatre heures par soirée, il en résulte par jour une consommation de .... 2400 p.ds cubes.

Le nombre des veillées dans le cours de l'année est de deux cent huit, ce qui forme un total de............... 499200 p.ds cubes.

On obtient ces produits au moyen de deux cornues de fonte, qui se relaient et qui peuvent contenir chacune 300 livres de charbon de terre. L'une marche et donne du gaz pendant qu'on recharge l'autre. Le gaz traverse d'abord deux appareils, l'un pour le laver, l'autre pour l'épurer; il se rend de là dans les gazomètres et est distribué aux lampes par des conduits de fonte joints les uns aux autres par un ciment ferrugineux, et portant à chaque ouverture un robinet que l'on tourne pour donner un libre cours au gaz de chaque lampe, lorsqu'on veut l'allumer. Un robinet général est aussi adapté au gros tuyau par lequel le gaz sort du gazomètre, afin que le chef, en le tournant, puisse arrêter tout-à-coup et par-tout la distribution du gaz. La quantité de charbon de terre employée par an, tant à la calcination qu'à l'échauffement des cornues, est de 150000 livres, au prix de 20 francs le mille, ce qui forme un total de....... 3000f

Intérêt du capital de 25000 francs à 6 p. 0/0..........	1500.
Entretien de l'appareil à 4 p. 0/0..................	1000.
208 journées d'ouvriers à 2 fr. 50 centimes...........	520.
DÉPENSE TOTALE par année.........	6020f

Produits.

6000 livres pesant de goudron, à 30 fr. le quintal.......	1800f
2000 litres de liqueur ammoniacale, à 2 sous le litre....	200.
50000 livres pesant de coak, à 26 fr. le mille........	1300.
PRODUIT TOTAL............	3300f
Donc 400 becs brûlant chacun durant quatre heures par soirée pendant 208 jours coûtent.................	2720.
	6020f

Ce qui fait, pour chaque lampe, un peu plus de $\frac{3}{4}$ de centime par heure, ou exactement, en fraction décimale, 0,8173 d'un centime. Or, par la moyenne d'un grand nombre d'expériences, on sait qu'une lampe d'une clarté égale à trois chandelles des six, entretenue avec de l'huile, coûte, pour le combustible seul, 1 sou ou 5 centimes pour deux heures, c'est-à-dire, trois fois autant que l'éclairage par le gaz; et les bénéfices augmenteroient encore dans une application plus en grand, parce que les frais d'établissement de gazomètres et de combustible n'augmentent pas à beaucoup près dans une proportion aussi rapide que les volumes de gaz produits.

Voici l'indication de quelques ouvrages français où l'on peut puiser des renseignemens sur l'origine et les progrès de l'éclairage par le gaz : *Annales des arts et manufactures*, tomes XIV, page 91; XXVIII, p. 225; XXXIII, p. 66; XLI, p. 53; XLVIII, p. 225. *Journal de la Société d'encouragement*, 1812, p. 273; 1815, p. 194 et 210. *Journal de physique.* En anglais, on peut lire le *Journal de l'Institution royale*, n.os 1 et 3.

De la Lithographie, ou Extrait d'un Rapport fait à l'Académie royale des beaux-arts, par une Commission spéciale, sur un recueil de dessins lithographiés par M. Engelmann.

On s'est toujours étonné que les anciens, ayant fait une multitude de travaux gravés en creux ou en relief, sur le bois, sur les métaux et les pierres dures, et ayant nécessairement tiré des empreintes de tous les objets ainsi gravés, n'aient trouvé ni l'imprimerie ni la gravure en taille-douce. Cela est peut-être moins étonnant qu'on ne pense, s'il est vrai que la nécessité soit la cause première de presque toutes les inventions. Les anciens avoient beaucoup moins à lire que les modernes, et, toute proportion gardée, ils écrivoient et lisoient beaucoup moins. Le genre de vie, les occupations politiques, les exercices publics, les jeux et les spectacles, tenoient les hommes presque toujours hors de leurs maisons. Il n'y avoit pas non plus entre toutes les parties du monde ancien les mêmes communications de commerce, de goût et de connoissances, qui existent aujourd'hui. Les moyens de multiplier les écrits par la copie manuscrite suffisoient à tous les besoins.

L'état de choses étoit déjà fort différent en Europe lors du renouvellement des arts et des sciences. A mesure que le zèle des savans reproduisoit les écrits des anciens, ce n'étoit plus seulement quelques hommes instruits, c'étoient toutes les nations civilisées qui vouloient prendre leur part de ces découvertes. Déjà les études civiles et religieuses avoient prodigieusement multiplié les livres et les lecteurs. Un moyen économique de copier devoit naître du besoin extraordinaire qu'on avoit de copistes; et la cherté de ceux-ci augmentant de plus en plus, la nécessité fit trouver, c'est-à-dire, fit observer ce qui jusqu'alors avoit échappé à l'observation.

Dès que les livres se furent multipliés par le moyen de l'imprimerie, ce fut aussi une nécessité de multiplier les images qui n'entroient autrefois dans les livres que par les procédés lents et dispendieux de la

peinture et du dessin manuel : alors Mazzo Finiguerra, graveur à *Niello*, transporta à cette multiplication devenue nécessaire le moyen qu'il employoit pour se procurer les empreintes de son travail; moyen que le besoin n'avoit pas encore fait appliquer à la délinéation pour les livres. De là naquit la gravure dite en taille-douce.

J'ai toujours pensé que les anciens avoient mis en œuvre quelque procédé semblable, à Rome sur-tout, quand le goût des amateurs eut fait naître le besoin de multiplier les images dans les bibliothèques, et les portraits de famille dans les recueils qu'on en formoit. Atticus avoit déjà fait une assez grande collection de portraits en volume, *edito de his volumine*, lorsque Varron porta le recueil iconographique de ses hommes illustres jusqu'au nombre de sept cents. Mais croirons-nous que ce qu'on appela l'invention de Varron, *inventùm Varronis*, invention que Pline exalte avec les termes les plus hyperboliques, se soit bornée à recueillir des portraits dessinés ou coloriés ! Cependant nous voyons qu'Atticus l'avoit fait avant lui. Or l'augmentation du nombre n'est point une invention. Dira-t-on qu'elle consista en cela que Varron, au lieu d'un recueil réduit à un seul exemplaire, reproduisit le sien en plusieurs, multipliant ses images, et les répétant par des copies ! Ce n'est pas encore là une invention ; car de tout temps, et en tout genre d'arts, on avoit multiplié les ouvrages en les copiant. Seroit-ce d'une méthode aussi vulgaire que Pline auroit dit, *Inventor muneris etiam diis invidiosi*, « invention dont les » dieux mêmes seroient jaloux, qui fait triompher les grands hommes » de la mort et du temps, et non-seulement leur donne l'immortalité, » mais, disséminant par-tout leurs images, fait jouir le monde entier de » leur présence, dans les recueils qui les renferment ! » *Quando immortalitatem non solùm dedit, verùm etiam in omnes terras misit, ut præsentes esse ubique et claudi possent.* (Plin. lib. XXXV, cap. 2.) Assurément l'idée d'envoyer des volumes en divers pays ne pouvoit pas non plus constituer une invention.

Il est donc très-probable que quelque moyen de multiplier les images dessinées ou coloriées avoit été le fond de la découverte de Varron; et ce procédé, qui pouvoit être fort différent de la gravure en taille-douce, ne nous sera pas parvenu. Qui sauroit dire, en effet, combien il peut y avoir d'équivalens de la gravure, et qui auroit deviné que la lithographie, qui n'est autre chose qu'un dessin estampé, remplaceroit le dessin gravé ! Les Égyptiens eurent des pratiques en ce genre dont on n'use plus. Le passage célèbre de Pétrone, soit qu'on lise *Egyptiorum*, soit qu'on substitue à ce mot celui d'*Ectyporum*, renferme l'idée d'un procédé abrégé de peinture. Combien y en a-t-il à découvrir ! Le besoin

seul, à mesure qu'il se fera sentir, dévoilera de nouveaux moyens de multiplier les ouvrages.

Il paroît qu'il n'entra ni dans le goût ni dans les mœurs des anciens de donner aux productions de leurs arts un débit aussi commercial, et qui en rendît l'usage aussi familier, aussi domestique, que nous le faisons aujourd'hui. Dans les mœurs actuelles, la multiplication économique des inventions de la peinture et du dessin offre au luxe et à la jouissance de chacun, des ressources de tout genre. Chaque maison, chaque chambre, si l'on peut dire, est aujourd'hui une collection plus ou moins grande de dessins gravés : la quantité d'ouvrages imprimés qui exigent des planches, est innombrable. De là résulte cet effet réciproque, que l'accroissement du débit provoque le besoin, et que le besoin sollicite de plus en plus les moyens de multiplication et d'économie. Ainsi doivent naître de nouveaux procédés.

Ainsi est née la lithographie, remplacement économique de la gravure, et dont on use depuis plusieurs années en Allemagne, où il fut inventé, et dans plus d'un pays de l'Europe, où il s'est déjà propagé.

La lithographie n'est point de la gravure, en tant que ce dernier mot indique des traits entaillés en creux. Ce procédé ne rivalise avec celui du graveur que par la propriété de multiplier indéfiniment le même dessin. S'il ne paroît pas destiné à pouvoir jamais lutter contre l'ouvrage en taille-douce pour le charme et l'harmonie des tailles, pour la dégradation et les nuances du clair-obscur, il a aussi sur elle l'avantage de n'être point la copie d'un dessin, mais d'être le dessin même, d'être l'ouvrage original du dessinateur répété autant de fois qu'on tire d'épreuves. Il est probable que l'économie de la matière et de la main-d'œuvre lui donnera, dans beaucoup d'entreprises commerciales, la supériorité sur la gravure en taille-douce.

Aloys Sennefelder, médiocre chanteur du théâtre de Munich, fut le premier qui observa la propriété qu'ont les pierres calcaires de retenir des traits tracés par une encre grasse, et de les transmettre dans toute leur pureté au papier appliqué par une forte pression sur leur superficie. Il reconnut, en outre, qu'on pouvoit répéter le même effet en humectant la pierre, et en chargeant les mêmes traits d'une nouvelle dose de noir d'impression. Il obtint en 1800 du Roi de Bavière un privilége exclusif pour l'exercice de son procédé pendant l'espace de treize années; et, de concert avec M. le baron d'Arétin, il forma à Munich un établissement lithographique où l'on grave encore de la musique et des recueils de modèles de différens genres.

Quelque temps après, Munich vit se former successivement plusieurs

ateliers lithographiques, où l'on multiplia les modèles qu'on donne aux élèves de l'école gratuite dirigée par M. Mitterer, auquel on est, dit-on, redevable de la gravure au crayon sur pierre. Mais bientôt MM. Manlich et d'Arétin formèrent un nouvel établissement consacré spécialement à accélérer les progrès de cet art; et de là sortit la belle collection des copies des dessins de grands maîtres, qui ornent le cabinet du Roi de Bavière.

M. le comte de Lasteyrie, ayant reconnu les avantages de ce procédé, fit plusieurs voyages à Munich, et essaya de former à Paris un établissement lithographique : il a même composé un traité dans lequel il donne tous les détails de cet art. Mais cet ouvrage et les essais de M. le comte de Lasteyrie n'ont point été rendus publics.

Il faut lire et suivre, dans le rapport de l'Académie des beaux-arts, les détails historiques de cette invention en Allemagne, invention qui a fait jusqu'ici très-peu de prosélytes en France. Les artistes n'auroient peut-être pas encore conçu l'idée qu'ils doivent s'en former, si M. Engelmann de Mulhausen, qui avoit déjà formé un atelier lithographique à une des extrémités de la France, n'avoit surmonté toutes les difficultés pour en faire jouir la capitale.

On ne sauroit donner une description pleine et entière de tous les détails du procédé lithographique, parce qu'on fait encore un mystère de quelques-uns des moyens d'exécution ; mais l'idée générale de l'invention est susceptible d'être définie en peu de mots, et entendue de tout le monde.

Voici sur quoi repose ce procédé, et en quoi il diffère des autres genres de gravure.

Les effets produits par une trace faite sur la pierre avec un corps gras ou résineux, sont les résultats fort simples d'affinités dont on n'avoit pas encore remarqué les applications.

1.° Il est de fait qu'un trait tracé avec un crayon ou une encre grasse sur la pierre y adhère si fortement, que, pour l'enlever, il faut employer des moyens mécaniques.

2.° Toutes les parties de la pierre non recouvertes d'une couche grasse reçoivent, conservent et absorbent l'eau.

3.° Si l'on passe sur cette pierre ainsi préparée une couche de matière grasse et colorée, elle ne s'attachera qu'aux traits formés par l'encre grasse, tandis qu'elle sera repoussée par les parties mouillées.

En un mot, le procédé lithographique dépend de ce que la pierre imbibée d'eau refuse l'encre, et de ce que cette même pierre graissée repousse l'eau et happe l'encre. Ainsi, en appliquant et pressant une

feuille de papier sur la pierre, les traits gras, résineux et colorés seront seuls transmis à ce papier, et y offriront la contre-épreuve de ce qu'ils représentoient sur la pierre.

On obtient aussi des estampes dans le sens même de l'original, en transposant sur la pierre un dessin tracé sur le papier avec l'encre préparée. Il faut conclure de là que certains procédés lithographiques diffèrent entièrement des manières de graver proprement dites; et comme ils dépendent d'un jeu d'affinités et de répulsions produit par des substances de différente nature, on pourra parvenir à produire, en les variant, toute sorte d'effets non encore éprouvés.

Toutes les pierres qui sont susceptibles de se laisser pénétrer par une substance grasse et de s'imbiber d'eau avec facilité, conviennent à la lithographie, pourvu qu'elles soient compactes, dans le cas de recevoir un beau poli, et d'une couleur claire et uniforme: tous ces avantages se trouvent réunis dans certaines pierres calcaires que donnent en abondance les carrières de *Solen-Hofen* près de *Pappenheim* en Bavière. C'est un carbonate de chaux presque pur; il s'en trouve encore en d'autres endroits.

Lorsque la pierre est dressée et polie, l'artiste peut, sans aucune autre préparation, esquisser son dessin de quelque manière que ce soit, et l'exécuter, soit au crayon, soit à la plume, soit au pinceau. Le grain de la pierre étant égal et plus fin que celui du papier vélin le plus beau et le mieux tendu, il peut obtenir un grainé plus égal et plus serré.

Il est plus d'une sorte de procédés lithographiques: quelques-uns rentrent même dans le domaine de la gravure sur cuivre par tailles et par pointillés; d'autres imitent en tout point ceux de la gravure en bois.

On imite aussi le dessin au lavis, par le moyen de plusieurs pierres qu'on charge de noir, dans les parties qu'on veut colorer. A l'impression, chaque planche produira une teinte différente de camaïeu ou de lavis, en imprimant avec des encres transparentes et plus ou moins foncées.

Le rapport dont on donne ici un court extrait, rend compte de chacune de ces pratiques.

La lithographie nous fournira aussi un véritable polytypage, d'autant plus précieux, qu'il peut s'étendre même aux productions du burin: car il suffit de tirer une épreuve d'une gravure exécutée en taille-douce, de l'appliquer immédiatement sur la pierre, et de l'y contre-épreuver par le moyen ordinaire, pour avoir une seconde planche semblable à la planche de cuivre, et dont on pourra tirer un bien plus grand nombre d'épreuves.



Dans les premiers essais de la lithographie, les épreuves manquoient de vigueur, étoient d'une inégalité de ton très-sensible; les travaux finis ne prenoient point l'encre d'impression, ou les hachures croisées en prenoient trop; le dessin perdoit son effet.

Les premiers soins de M. Engelmann, dont le rapport que nous analysons développe et discute les opérations, furent d'obvier à ces inconvéniens. Il construisit de nouveaux instrumens qui lui permirent d'évaluer avec une exactitude scrupuleuse la dose des divers ingrédiens. Dès-lors la plus grande régularité s'établit dans les résultats. Une grande objection contre la manière d'opérer des premiers inventeurs, étoit l'impossibilité de retoucher un dessin après le tirage. M. Engelmann y a pourvu, et désormais on pourra tirer des épreuves d'essai; puis continuer son dessin, renforcer les parties trop foibles, éclaircir celles qui paroissent trop noires, terminer enfin le dessin en le poussant à la plus grande vigueur et au degré de fini le plus précieux.

Resteroit à indiquer le procédé du tirage. Comme la construction et le mécanisme de la presse diffèrent de toutes les autres presses, nous renvoyons pour cette description et pour l'intelligence de tous les petits détails de l'opération au rapport, où toutes ces particularités sont décrites avec beaucoup de clarté, et où l'on trouvera l'énoncé de tous les avantages qu'on doit déjà et la prédiction de plusieurs autres qu'on devra au procédé lithographique.

Il y auroit lieu de s'étonner que cet art ait été pratiqué pendant plus de quinze années dans presque toute l'Europe, que depuis long-temps ses productions aient été dans nos mains et sous nos yeux, et que néanmoins un procédé aussi ingénieux ait été repoussé avec une sorte d'affectation. Mais on conçoit que quelques préventions et aussi quelques intérêts ont dû s'opposer à sa propagation; et d'ailleurs il étoit difficile à la lithographie de se naturaliser en France à une époque où une politique désastreuse auroit repoussé les découvertes comme les productions de l'étranger. Nous sommes déjà loin de cette époque. Le retour des Bourbons a rendu la France à ses anciens sentimens. Les arts sont cosmopolites, et ils vont retrouver dans notre patrie cette ancienne hospitalité dont ils ont autrefois reçu tant de bienfaits.

L'Académie royale des beaux-arts a pris un arrêté pour recommander à la faveur spéciale du Gouvernement l'établissement lithographique de M. Engelmann.

QUATREMÈRE DE QUINCY.



Dessiné à la plume et Lithographié par G. Engelmann — *dessiné au pinceau et Lithographié par G. Engelman*



THE ANTIQUITIES OF ATHENS, &c. — Les Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par Jacques Stuart *et* Nicolas Revett, *peintres et architectes;* quatrième volume. Londres, de l'imprimerie de T. Bensley, aux frais de J. Taylor, High-Holborn, 1816, gr. *in-fol.* (Se trouve, à Paris, chez les frères *de Bure.* Prix, 195 fr. en demi-reliure.)

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

LE quatrième chapitre de ce volume a pour sujet les sculptures du *Parthénon* d'Athènes, de ce monument du goût de Périclès pour les arts, et du génie de Phidias, de ce temple de Minerve, qui a fait l'admiration des siècles, et dont tant de superbes restes, transportés dernièrement à Londres, et soustraits à jamais aux injures de l'ignorance et de la barbarie, semblent devenir, pour les artistes modernes, un nouvel aiguillon et une nouvelle école. M. Woods, pensant avec raison que des dessins de ces sculptures précieuses, faits avec plus d'exactitude et de développemens que ceux que Stuart a donnés dans son deuxième volume, obtiendroient le suffrage des amateurs, a publié trente-quatre planches représentant des ouvrages de sculpture qui ornoient ce fameux édifice. On a profité de la noble complaisance des conservateurs de la Bibliothèque du Roi à Paris, pour obtenir des calques de quelques dessins faits d'après les sculptures qui étoient placées dans les deux frontons du temple. Ces dessins furent exécutés en 1683, par ordre du marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte Ottomane, non par un peintre flamand, comme plusieurs voyageurs et l'éditeur lui-même l'ont dit, mais par Jacques Carrey, de Troyes, élève de Charles Lebrun, artiste qui étoit allé dans le Levant, à la suite de l'ambassadeur. Ils représentent toutes ces figures dans l'état où elles se trouvoient alors, et où il auroit été à desirer que la dégradation se fût arrêtée. Ces calques occupent les quatre premières planches du chapitre, chaque fronton ayant été divisé en deux parties. Une cinquième planche présente un croquis tracé, d'après les mêmes dessins, dans une moindre dimension, mais avec plus de goût : on le doit aux soins de feu M. Legrand, architecte fort instruit. J'ai examiné à Londres les fragmens de quatorze statues qui étoient placées dans les tympans de ces deux frontons, et j'ai exposé mes idées, tant sur la disposition de l'ensemble qu'elles formoient, que sur le sujet de chaque figure, dans un mémoire, divisé en cinq parties, que je lus l'année dernière à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, ainsi qu'à celle des beaux-arts, et qui a été depuis imprimé

à Londres. Comme mes conjectures diffèrent assez souvent de celles des antiquaires qui m'ont précédé, et de celles que M. Woods semble avoir adoptées, je m'abstiendrai d'entrer ici dans aucune espèce de discussion à ce sujet. Je me bornerai à faire quelques remarques sur plusieurs particularités de ces dessins. 1.° Les croquis faits par ordre de M. de Nointel présentent un caractère de fidélité que les dessins plus soignés de plusieurs parties, faits postérieurement, n'ont point démenti. Mais, suivant la remarque de M. Legrand, que l'éditeur a insérée dans l'explication des planches, la plupart des dessinateurs français du XVII.ᵉ siècle ne s'étoient pas encore accoutumés à rendre dans leurs copies ce caractère antique qui s'éloignoit si fort du style de l'école. 2.° Quoique M. Woods comble d'éloges le dessinateur qui a pris ces calques, je ne puis m'empêcher d'observer que quelquefois, en voulant déterminer ce qui, dans les dessins, n'étoit pas assez arrêté, il les a altérés en plusieurs endroits. C'est ainsi qu'il a donné les formes et le sein d'une femme à la figure couchée qui étoit placée dans l'angle à gauche du fronton occidental *(pl. I, et pl. V G)*. Cette figure, que j'ai vue à Londres, est, sans nul doute, celle d'un homme d'un âge mûr, et la plus excellente peut-être qui ait jamais été produite par le ciseau d'un statuaire. Je retrouve une erreur pareille dans la figure d'un jeune dieu tout nu et assis sur les genoux d'une déesse *(pl. II)*, que l'auteur des calques, trompé par l'incertitude du dessin original, a transformé en femme, et que M. Woods prend pour Proserpine, sans avoir le moindre égard à la pose peu décente que Phidias auroit donnée à la vierge fille de Cérès, à une époque où l'on n'osoit encore représenter sans voile la déesse de la beauté. Je ne déciderai pas si le jeune dieu est Mercure ou Bacchus, assis sur les genoux ou de Maïa ou de Cérès, comme Apollon et Diane enfans sont assis sur les genoux de Latone; mais je suis convaincu qu'aucun homme de goût tant soit peu versé dans l'étude de l'antique n'y reconnoîtra ni Proserpine, ni même une femme.

Des notes que M. Fauvel, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et vice-consul de France à Athènes, avoit envoyées à M. Legrand, et que M. Woods a rapportées, nous apprennent que des crampons et des agrafes de fer, dont les vestiges restent encore dans les paremens de marbre qui garnissent le fond des tympans, contribuoient à fixer et à retenir en place les statues de ronde-bosse, parfaitement terminées de tous les côtés, qui formoient les grandes compositions dont les deux frontons étoient décorés. M. Woods s'efforce de soutenir contre Stuart que la façade principale du *Parthénon* étoit celle de l'ouest; et il croit opposer aux motifs si bien exposés par

cet architecte un argument irrésistible qu'il tire du sujet représenté par les figures dont il étoit orné : il lui paroît impossible de reconnoître dans les fragmens qui en restent, le sujet que Pausanias a indiqué comme faisant l'ornement de la façade de derrière. Rien, dit M. Woods, ne porte à penser que ces figures pouvoient représenter la dispute de Minerve avec Neptune. Cette objection, si c'en est une, a été complètement détruite par M. Quatremère de Quincy, qui a présenté, il y a quelques années, à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, un projet de restauration de ce fronton, accompagné d'un savant mémoire où la proposition contraire est démontrée. De nouvelles observations, tirées de l'ordonnance des sujets représentés sur la frise, et de quelques autres considérations que j'ai exposées dans le mémoire cité ci-dessus, me semblent avoir mis l'opinion de Stuart hors de toute atteinte.

M. Woods, en reconnoissant les restes de plusieurs statues des tympans dans les fragmens de la collection de Mylord Elgin, n'a pu se garder de quelques méprises. Le fragment de la Victoire *apteros* [sans-ailes] qui conduit le char de Minerve, a été pris par l'éditeur pour un fragment de la figure portée sur un dauphin, et qu'il nomme Vénus, malgré la différence remarquée par lui-même entre la draperie de la figure de marbre et celle de la figure que nous offrent les dessins de Nointel. Il a attribué à l'une des figures du côté gauche du fronton occidental, qu'il appelle Junon, le fragment d'une statue de femme, qui probablement étoit dans le fronton opposé, et que les trous où des ailes de bronze étoient scellées, m'ont fait reconnoître pour une Victoire. Il a pris aussi pour une aile la draperie flottante d'une figure du fronton de l'est, qu'on voit à Londres dans la collection d'Elgin, et que j'ai conjecturé pouvoir représenter Iris (*pl. V, L*). Enfin je crois pouvoir assurer que cet amas de têtes indiqué dans les dessins de Nointel, derrière le char de Minerve (*pl. V, D*), n'étoit qu'un monceau de fragmens, et que parmi ces fragmens on a trouvé une partie de la tête de la déesse, dont le torse se reconnoissoit déjà par l'égide.

L'éditeur a profité des dessins que M. Pars avoit faits à Athènes pendant le second voyage de N. Revett, en se plaçant, comme le docteur Chandler nous l'apprend, sur l'entablement de la colonnade du temple (1). M. Woods a fait graver tous ceux que Stuart n'avoit donnés qu'en petit dans une table générale, et ceux qu'il n'avoit point connus. Ces dessins remplissent vingt-neuf planches ; mais il n'y a que les neuf premières, gravées à l'eau forte par M. Stothard, qui rendent avec esprit et avec

(1) *Travels in Greece*, ch. X, à la fin.

goût les belles formes des originaux *(pl. VI à XIV)*. Elles représentent la marche des cavaliers, sculptée dans les côtés nord et sud de la frise extérieure de la *cella*. Des vingt autres, quatorze, gravées au simple trait, donnent en grand tout le développement de la frise de l'ouest ; les six dernières, plus terminées, représentent douze métopes de l'une des ailes : mais ces vingt planches, tracées avec timidité, manquent de sentiment, et ne peuvent être regardées que comme une copie froide et sans ame des dessins de Pars, fort loués par les connoisseurs qui les ont eus sous les yeux.

M. Woods a soigneusement noté tous les morceaux qui se trouvent à Londres dans la collection d'Elgin, et il auroit voulu enrichir son ouvrage des sculptures inédites du *Parthenon*, que cette collection lui offroit; mais il assure qu'il n'en a pu obtenir la permission. On ne lui auroit pas refusé à Paris celle de copier les bas-reliefs inédits de ce même monument d'après les dessins de Nointel, qui sont d'autant plus intéressans, que la plupart des marbres originaux n'existent plus ni à Athènes ni ailleurs.

On regrette qu'il n'en ait pas profité ; il auroit pu, par ce moyen et par l'addition du fragment qui existe à Paris dans le Musée royal, compléter toute la frise de l'est : il auroit trouvé parmi ces dessins ceux de trente-deux métopes, dont il n'a ajouté que douze aux six déjà publiés dans le second volume.

L'édition de la collection entière de ces dessins formera un jour le complément nécessaire de l'ouvrage de Stuart. Nous l'attendons du zèle de M. Landon, qui a fait imprimer et publier, à ses frais, une excellente traduction française des trois premiers volumes de cet ouvrage, enrichie de notes sur plusieurs endroits obscurs ou fautifs du texte, et accompagnée de planches copiées avec soin et avec goût, quoique dans un format un peu moins grand que celles de l'édition anglaise.

Le cul-de-lampe de la fin du chapitre *(p. 26)* est tiré des croquis de Stuart. Il contient une inscription sépulcrale disposée dans un demi-cercle, et dont les lettres semblent, à leur forme, avoir été composées avec des briques. Elles présentent, avec quelques légères corrections, les noms de deux époux, ΠΕΡΙΚΛΕΩΣ ΚΑΙΝ ΑΞΙΑΣ, *Périclès et Naxia*, dont le petit monument décoroit le tombeau. Le voyageur qui a visité Rome, se rappellera, à cette occasion, le nom de l'eau ANTONINIANA écrit en briques sur un aqueduc antique du mont Célius ; mais l'helléniste froncera le sourcil à la leçon et à la traduction que l'éditeur propose *(pag. 26)* ΕΠΙ ΚΛΕΩϹ ΚΑΙΝΑΖΙΑϹ, *in honour of the new worship* [en l'honneur du nouveau culte].

Dans le V.ᵉ chapitre, M. Woods a réuni tous les croquis que les papiers

des deux voyageurs lui fournissoient, et qui sont relatifs, soit aux antiquités d'Athènes, soit à quelques restes de monumens élevés par les Grecs dans d'autres villes de leur continent; et il a réservé le sixième pour le petit nombre d'objets qui ont été dessinés dans les îles de l'Archipel. Les trois premières planches du v.e chapitre ne contiennent que des détails d'architecture : ils n'inspireront peut-être qu'un foible intérêt aux lecteurs superficiels; mais le véritable amateur de l'architecture grecque y fixera son attention avec curiosité et avec profit. Ces détails appartiennent aux plus beaux modèles du siècle de Périclès, c'est-à-dire, au *Parthénon*, au temple de Pandrose et aux *Propylées :* ils corrigent de petits défauts dont ne sont pas exempts les développemens que Stuart a présentés de ces édifices célèbres. Ces corrections et ces croquis avoient échappé à l'exactitude et aux recherches de M. Newton, éditeur du second volume. Trois autres planches donnent des vues et des coupes du grand théâtre de Bacchus : deux étoient annoncées dans le III.e chapitre du texte même de Stuart *(tom. II, pag. 29);* mais le nombre des planches publiées ne répondoit pas à l'annonce. On remarque derrière la scène, et à une certaine hauteur, une petite pièce que M. Woods conjecture avoir pu servir de loge au souffleur *(pl. IV, V et VI, p. 28);* mais la distance ainsi que l'élévation du cabinet ne me semblent pas favorables à sa conjecture. On pourroit plutôt penser qu'il étoit réservé au chef des ouvriers qui faisoient jouer les machines proprement dites *pegma*, destinées, dans les tragédies, *ubi dignus vindice nodus*, à faire descendre les divinités sur la scène.

Des cinq planches qui restent, celle qui attire le plus d'attention offre la vue, le plan et la coupe d'un bassin dans lequel les voyageurs aiment à reconnoître la fontaine poétique de Castalie *(pl. IX, fig. 1, 2 et 3).* En effet, l'eau qui le remplit coule d'une source fort voisine de Delphes; ce qui est conforme à la description de cette fontaine sacrée. Mais il y en avoit une autre qui n'en étoit pas plus éloignée, et qui s'appeloit *Cassotis.* Il est difficile de se décider entre ces deux naïades, chères l'une et l'autre au fils de Latone : toutefois, la mention que fait Pausanias d'un mur au moyen duquel on pouvoit approcher de la source dans la fontaine *Cassotis* (1), se rapporteroit d'une manière heureuse à cette enceinte de pierre qui, dans le dessin de Stuart, entoure le bassin, et présente, sur son bord supérieur, un chemin facile pour s'introduire dans la grotte où la source est cachée. Ce qui est plus certain, c'est que le bassin semble construit pour pouvoir s'y baigner : les degrés qui des-

(1) L. x, c. 24.

cendent jusqu'au-dessous du niveau de l'eau, en sont la preuve. S'il servoit, comme Chandler l'a pensé (1), aux ablutions et aux purifications de la Pythie et des autres prophétesses (*μαντικαὶ γυναῖκες*) qui desservoient l'oracle, il ne seroit pas aussi difficile que l'éditeur le pense *(pag. 30, pl. IX, n.° 2)*, d'assigner un motif à ces rainures verticales régulièrement distribuées qui sillonnent le mur principal de l'enceinte : il me semble probable qu'on y adaptoit des poteaux pour soutenir une tenture propre à abriter les baigneuses et à les cacher aux regards profanes.

Deux vues pittoresques de la partie du Parnasse où Delphes étoit située, et que ces fontaines arrosent avant de se perdre dans la rivière du Pleistus, terminent agréablement ce chapitre.

Dans les sept planches du dernier chapitre, dont plusieurs contiennent des dessins de fragmens d'architecture fort précieux pour l'étude, et recueillis dans les îles de Délos, de Paros, de Scopelos et d'Andros, je ne remarquerai que deux objets ; savoir, les fragmens d'un monument singulier qui existoit à Délos, et le bas-relief qu'on voit dans l'île de Paros, au fond d'une carrière. Les deux fragmens d'architecture *(pl. I* et *II)* trouvés dans l'île révérée qui avoit vu naître Apollon et Diane, semblent très-bien s'assortir ensemble : l'un est la partie supérieure de deux colonnes doriques accouplées et engagées, desquelles sortent deux taureaux représentés à mi-corps, et disposés de manière à pouvoir servir de console ; l'autre est une partie d'entablement dorique, dont les triglyphes portent dans leur milieu des bucrânes. Ce n'est pas la première fois que la moitié antérieure d'un taureau a été employée comme ornement dans l'architecture. J'ai publié, dans le tome VIII du *Museo Pio-Clementino (pl. XXXIV)* un piédestal formé par un taureau à genoux, tout semblable à ceux du fragment dont il s'agit; et j'ai rappelé à ce sujet les douze demi-taureaux qui formoient la base carrée du grand bassin de bronze placé près de l'autel des sacrifices, dans le temple de Salomon. Ici la bizarrerie de l'invention, ainsi que l'accouplement des colonnes, me fait penser que le monument ne doit pas remonter au temps de l'architecture primitive, et qu'il n'est pas antérieur à celui d'Alexandre. Mais je vois avec peine, dans la restitution projetée par l'éditeur, que les triglyphes répondent, non pas aux colonnes, mais aux consoles tauriformes. La disposition inverse me paroît plus probable; et, dans ce cas, les triglyphes placés au-dessus des colonnes auroient fait à l'extérieur le complément de l'ordre, tandis que les taureaux, tournés vers l'intérieur du portique, en auroient supporté le plafond.

---

(1) *Travels in Greece*, ch. LXVII, à la fin.

On voit dans la quatrième planche un dessin exact du célèbre bas-relief de la carrière de Paros, dont Tournefort nous a laissé une description très-détaillée, accompagnée d'une explication peu satisfaisante pour les antiquaires (1). Peut-être ceux de son temps n'en auroient-ils pas donné une meilleure, puisque Stuart, un siècle après Tournefort, avoit cru ce sujet inexplicable (voy. la *page IX* de ce volume). Cependant, grâces aux progrès que la méthode comparative portée dans l'examen des monumens, et la critique de l'archéographie, rattachée à la lecture des anciens, ont fait faire à la science, M. Woods en a donné une explication qui laisse peu de chose à desirer. Elle seroit plus complète, s'il avoit fait plus d'attention à l'inscription qu'on lit au bas de cet ouvrage, et qui nous assure qu'Adamas, Odryse de nation, l'a consacré aux nymphes. En effet, les trois figures principales qui se distinguent au milieu des vingt-six autres, étoient faciles à reconnoître pour les nymphes, qui toujours, lorsqu'elles n'ont pas d'autres qualifications, sont au nombre de trois, ainsi que les Grâces, les Parques et les Heures, et se confondent même avec ces dernières. (*Voy.* Fabretti, *de Aquæduct.* dissert. seconde, n.° 185 *et seqq.*; Apollodore, liv. II, c. 5, n.° 11; Orphée, *Hymn. 42*, et le *Museo Pio-Clementino*, tom. VII, p. 17.) Les douze figures placées à la droite du spectateur, et qui sont plus petites que les autres, représentent la foule des dévots qui viennent adorer les nymphes dans leur antre : car plusieurs monumens attestent qu'on étoit dans l'usage de consacrer les antres à ces déesses (2); et sur les bas-reliefs grecs, les figures qui représentent les hommes, sont ordinairement plus petites que celles des divinités.

On voit, du côté gauche, la figure assise de Rhéa ou Cybèle, emblème de la terre, qui porte dans ses entrailles le marbre tant célébré des carrières pariennes : sa pose et ses lions la désignent. Athys, en bonnet phrygien, est devant la déesse. M. Woods les a reconnus. J'ajouterai seulement qu'Athys est représenté ici comme le dieu des mois, ou *Lunus*, conformément à l'épithète de *Menotyrannus* [roi des mois], que les inscriptions lui donnent (3). Ce qui le caractérise est la vache qu'on voit près de lui, et dont les cornes sont l'emblème du croissant et des mois. Les figures qui se tiennent près de Cybèle, sont des personnages dionysiaques, et font allusion aux mystères de Bacchus, confondus avec ceux de la Grande-Mère. Celles qui occupent la partie supérieure du

---

(1) *Voyages du Levant, tom. I, pag. 200 et suiv.*
(2) Chandler, *Inscript.* p. II, n.° 11.
(3) Gruter, *p. 28, n.° 6.*



bas-relief, sont aussi toutes bachiques. Pan ou Silène, accroupi, joue de ses chalumeaux; car cette figure peut représenter l'un ou l'autre. Cependant, si les cornes et les chalumeaux annoncent Pan, le gros ventre convient mieux à Silène. Tout près de lui un petit génie (*Acratus*, peut-être), dont on ne voit que les jambes, se couvre presque en entier du masque d'Hébon ou du taureau bachique à tête humaine. En terminant cette description, je ne dois pas laisser ignorer au lecteur la conjecture que Stuart a proposée sur une des figures du bas-relief, et qu'on trouve dans l'extrait de ses voyages placé à la tête du volume (*pag. IX*). Il avoit remarqué que quelques figures, qui sont seulement un peu plus qu'ébauchées, sembloient être presque dues au hasard; qu'entre autres celle de Pan ou Silène paroissoit être l'effet de l'éclat de la pierre sous le fer des ouvriers, et qu'on diroit que le ciseau de l'artiste n'y avoit eu aucune part. Or Pline parle d'un prodige semblable arrivé dans la carrière de Paros, et dit que la figure que le hasard avoit pour ainsi dire sculptée, étoit celle de Silène. (*L. XXXVI, §. 4, n.° 3.*)

Les six dernières pages sont réservées aux observations et aux corrections que N. Revett avoit faites sur les trois volumes des Antiquités d'Athènes. Ce savant architecte, qui a survécu très long-temps à la publication de l'ouvrage de Stuart, avoit eu occasion, dans son second voyage, de revoir plusieurs des objets qu'ils avoient autrefois examinés ensemble. Cette nouvelle étude l'a conduit à faire à plusieurs détails des corrections très-importantes, en général, pour l'architecture grecque. Revett a donné, dans ces remarques détachées, un essai de l'étendue de ses lumières, et prouvé qu'il savoit allier à la pratique des beaux-arts le goût de l'érudition et les recherches de la critique. Les interprétations et les corrections qu'il propose de trois passages, un de Vitruve, un de Pline, et un troisième de Pausanias, méritent d'être soumises au jugement des lecteurs éclairés.

La correction la plus importante est celle du passage de Vitruve. Il se lit au ch. 7 du IV.ᵉ livre ou au ch. 8 de l'édition de M. Schneider, dont je suivrai la leçon. L'architecte romain, parlant de la distribution des colonnes dans le *pronaos* ou vestibule des temples, remarque que cette disposition s'éloigne, dans quelques temples, de la méthode générale, et il cite deux exemples de ces diversités. Pour modèle de l'une il donne deux temples, celui de Castor dans le cirque de Flaminius, et un autre sur le Capitole: pour modèle d'une seconde variation plus travaillée, dit-il, plus recherchée, plus ingénieuse (*argutius*), il cite le temple de Diane, près du lac de *Nemi;* il ajoute immédiatement que les exemples primitifs de ces diversités existoient dans des temples

de la Grèce : il les trouve dans le *Parthénon* d'Athènes et dans le temple de Minerve à *Sunium* de l'Attique.

Il est naturel de penser que Vitruve, ayant observé deux diversités dans la disposition des colonnes du *pronaos*, l'une plus recherchée que l'autre, a voulu montrer dans quelques temples grecs les modèles de l'un et de l'autre genre. La disposition du *pronaos*, dans le *Parthénon*, qui s'éloigne, comme nous le voyons encore, de la disposition la plus usitée, sans pouvoir se rapporter à cette autre, plus ingénieuse, que Vitruve indique, semble confirmer cette idée. Mais le texte, tel que nous l'avons, ne sauroit aucunement se prêter à ce développement.

Après avoir dit, *Item generibus aliis constituuntur ædes ex iisdem symmetriis ordinatæ, et alio genere dispositiones habentes, uti est Castoris in circo Flaminio, et inter duos lucos Vejovis; item argutius nemori Dianæ, columnis adjectis dextrâ ac sinistrâ ad humeros pronai;* Vitruve ajoute : *Hoc autem genere primo facta est ædes, uti est Castoris in circo, Athenis in astu, et in Attica, Sunio, Palladis Minervæ.* Les interprètes ont pris d'abord le mot *primo* pour un adverbe; mais enfin ils se sont aperçus qu'il valoit mieux le considérer comme un adjectif qui qualifiât le substantif *genere*; car deux temples à-la-fois, celui d'Athènes et celui de *Sunium*, n'avoient pu être le modèle primitif de cette disposition. Le passage cependant semble rester incomplet. Cette première espèce (*genere primo*) paroît en demander une seconde, et le texte ne la fournit pas. N. Revett conjecture qu'il y a une lacune, et il propose de la remplir par ces mots, *Ultimo autem, uti est nemori Dianæ, facta est ædes in Attica, Sunio, Palladis*, qui, suivant lui, répondroient parfaitement à la première partie de la période : *Hoc genere primo facta est ædes, uti est Castoris in circo, Athenis in astu, Minervæ.* Pour éviter un supplément si long, si je regardois l'opinion de Revett comme certaine, je proposerois plutôt de substituer dans le texte, au lieu de la copulative *et* qui s'y trouve, le mot *altero*, qui a pu avoir été écrit en abréviation et facilement changé. Alors le texte entier seroit : *Hoc genere primo facta est ædes, uti est Castoris in circo, Athenis in astu; altero, in Attica, Sunio, Palladis Minervæ.*

Cependant Vitruve a pu ne citer des exemples que du premier genre, il n'en avoit peut-être pas du second; et il n'est pas impossible que le temple de Diane à *Nemi* fût le modèle unique de cette dernière disposition, qu'il appelle plus ingénieuse ou plus recherchée. Le seul moyen de décider la question est perdu sans ressource : les restes du temple de *Sunium* sont si peu considérables, que nous ignorerons toujours la disposition de son *pronaos*.

La seconde correction a pour objet un passage de Pline où cet auteur, en parlant du temple de Diane à Ephèse, porte le nombre des colonnes qui le supportoient à cent vingt-sept (*l. XXXVI, §. 21*). Revett, sur des suppositions ingénieuses et appuyées de quelques autorités, se trace un plan de ce temple, et il y trouve cent trente-deux colonnes. Il conjecture que les chiffres romains qui devoient marquer ce nombre dans le texte de Pline, ont pu rendre très-facile la substitution de l'v à l'x; ainsi, au lieu de CXXXII, on a pu écrire, par erreur, CXXVII. La remarque est juste; mais sa supposition, que le temple d'Éphèse étoit *dodécastyle*, c'est-à-dire, qu'il avoit douze colonnes sur la façade, n'est qu'une conjecture. L'impossibilité du nombre impair des colonnes dans le plan régulier d'un temple n'est pas démontrée non plus. Dans le temple de Phigalée, récemment découvert, les colonnes qui soutenoient le plafond de la *cella*, étoient en nombre impair, une étant placée dans le fond du temple, vis-à-vis la porte. Ne peut-on pas conjecturer qu'une disposition pareille avoit eu lieu dans le temple d'Éphèse!

Enfin Revett ne voudroit pas que le temple de la Victoire *sans ailes* fût dans l'endroit où Stuart l'a placé, d'après la description de Pausanias (*l. I, c. 22*). Ses raisons de douter sont tirées de la mythologie, et, par cela même, peu certaines; elles me semblent, d'ailleurs, détruites par le texte même de Pausanias. En vain l'architecte anglais prétend que la phrase *προπυλαίων ἐν δεξιᾷ, à la droite des propylées*, signifie *à la droite de ceux qui montent aux propylées*. Outre que ce sens ne seroit dans aucun écrivain le sens le plus naturel de la phrase, il est impossible de l'interpréter ainsi dans Pausanias, qui est par-tout très-exact à désigner si la droite dont il parle est celle du spectateur ou celle de l'objet. En effet, s'il avoit voulu dire ce que Revett voudroit entendre, il n'auroit pas fait usage de la phrase *προπυλαίων ἐν δεξιᾷ*, mais de cette autre, conforme à celles qu'il emploie très-souvent, *ἀνιόντι ἐς τὰ προπύλαια ἐστὶν ἐν δεξιᾷ*, comme au ch. 44 du même livre : Ἐκ δὲ τῆς ἀγορᾶς κατιόντι, Ἀπόλλωνος ἱερόν ἐστιν ἐν δεξιᾷ, « Celui qui descend de la place » publique trouve à sa droite le temple d'Apollon », ou (*l.° II, c. 7*) Διαβεβηκόσι τὸν Ἀσωπὸν, ἐστὶν ἐν δεξιᾷ τὸ Ὀλύμπιον, « Ceux qui ont traversé » l'Asope, ont *l'Olympium* à leur droite. » Ainsi de même dans un grand nombre d'autres passages.

Parmi les monumens dont les dessins forment les vignettes et les culs-de-lampe des derniers chapitres, ce qu'il y a de plus remarquable est le chapiteau d'un pilastre tiré des ruines d'Éleusis, et deux inscriptions consacrées, dans l'île de Paros, à la mémoire de deux frères morts

à la fleur de leur âge. M. Woods, s'égarant à la suite d'un guide peu sûr, avoit d'abord méconnu la véritable signification de la phrase grecque ΠΡΟΜΟΙΡΩC ΒΙΩCANTA, « qui a cessé de vivre avant le temps. » Il s'est aperçu de sa méprise, et l'a corrigée dans l'*errata*. Une inscription inédite, tirée de la collection de M. le comte de Choiseul-Gouffier, offre un autre exemple de cette formule, qui appartient à une époque où la Grèce étoit sujette aux Romains (1). Je la place comme un ornement à la fin de cet article :

ΑΥΡ ΘΕΟΠΡΟΠΟC ΧΑΡCΙΦΙΛΟΥ
ΠΡΟΜΟΙΡΩC ΒΙΩCΑC

Αὐρήλιος Θεόπροπος Χαρσιφίλου
προμοίρως βιώσας.

E. Q. VISCONTI.

HERODOTI MUSÆ, sive Historiarum libri IX : ad veterum codicum fidem denuò recensuit, lectionis varietate, continuâ interpretatione latinâ, adnotationibus Wesselingii et Valckenarii, aliorumque et suis illustravit J. Schweighæuser. Argentorati et Parisiis, apud Treuttel et Würtz, 1816, 6 tomes gr. *in-8.°* Prix, 82 fr., et en papier vélin, 160 francs.

SECOND ARTICLE.

On a pu juger, par mon premier article, que le travail de M. Schweighæuser sur Hérodote comprend quatre parties distinctes, outre la collation nouvelle des manuscrits de la Bibliothèque du Roi : ces diverses parties sont, 1.° la discussion des variantes des manuscrits, et celle de toutes les corrections proposées par ses prédécesseurs ; 2.° les conjectures et corrections qu'il a proposées lui-même ; 3.° les notes qu'il a jointes à celles de Wesseling et de Valckenaer ; 4.° la traduction latine entièrement refaite. Chacune de ces parties va maintenant être l'objet d'une analyse particulière.

La tâche que M. Schweighæuser s'est imposée est si pénible, elle embrasse un si grand nombre d'objets différens, qu'on ne sauroit être étonné que l'attention de ce savant éditeur se soit quelquefois lassée au

---

(1) Hagenbuch, dans ses *Epistolæ epigraphicæ*, p. 398 et 399, a parlé de cette formule, et corrigé une énorme faute de Fabretti.

milieu de cette multitude de détails : aussi le petit nombre d'observations que je vais être conduit à faire ne doivent en rien diminuer l'estime et la reconnoissance qu'il mérite. Je les soumets à son jugement, parce qu'elles pourront l'engager à revoir et à discuter de nouveau quelques points qui me semblent au moins douteux ; et il lui sera facile de consigner les résultats de ce nouvel examen dans les additions qu'il joindra sans doute au volume d'*index* qui doit compléter cette belle et importante édition critique du père de l'histoire.

Discussion du Texte.

La discussion des variantes et le choix que M. Schweighæuser a fait entre elles, ont exigé un travail considérable et sont dignes d'une haute estime. Il a examiné avec un soin particulier, non-seulement les variantes que la collation nouvelle lui a fait découvrir, mais encore toutes celles que l'ancienne collation avoit fournies. Il a pris la peine de les comparer les unes aux autres, en a pesé le mérite avec un rare discernement, et en a motivé le rejet ou l'adoption par des raisons presque toujours décisives.

Le nombre des bonnes leçons qu'il a rendues ou conservées au texte est considérable, et je ne puis ici en rapporter qu'un très-petit nombre. Par exemple, il a conservé ὡς Ἕλληνες, avec la plupart des manuscrits, au lieu de ὡς Φοίνικες adopté par Reiz, Borheck et M. Schæfer *(I, 2, 2)*; ἐπιχολωτάτη au lieu de ἐπιχυλωτάτη *(IV, 58, 4)*, leçon du manuscrit du docteur Askew, approuvée par Valckenaer et Reiske, adoptée par MM. Larcher, Borheck, &c. ; les raisons qu'il ajoute à celles de Wesseling en faveur de la leçon ordinaire, me semblent très-bonnes. Il a reçu εἶχε pour ἦρχε *(I, 120, 12)*; ἀπ' ὧν ἐκήρυξαν, d'après le manuscrit du baron de Schellersheim, au lieu de ἀπεκήρυξαν, donné par tous les autres manuscrits *(I, 194, 21)*; δοκεῦντ' ἀνὰ πάντα πίθεσθαι, au lieu de πυθέσθαι *(VIII, 77, 8)*, d'après ce même manuscrit ; πλεῖστα θωϋμάσια, pour πλέω θωϋμάσια *(II, 35, 2)*; οἰκέοντας, pour οὐκ ἐόντας *(II, 144, 4)*; κρίσι, pour ἀνακρίσι *(VIII, 69, 6)*; καταγνάφων, très-bonne leçon, au lieu de καταγράφων *(III, 108, 20)* qu'on trouve jusque dans Élien (1). L'éditeur ajoute, d'après les manuscrits, νενόμισται *(IV, 28, 16)* et ἐοῦσας ἱρὰς *(II, 67, 6)*. Je pourrois multiplier ces exemples ; mais ces citations suffisent pour qu'on puisse juger du discernement que l'éditeur a montré dans cette partie si importante et si difficile de son travail.

Il reste encore des doutes sur plusieurs variantes dont le choix n'est

---

(1) *Ælian. Hist. Var.* x, 3.

peut-être ni aussi heureux ni aussi bien autorisé; je me contenterai de citer ces deux exemples:

II, 40, 4. Τὴν δὴ ὦν μεγίστην τε δαίμονα ἥγηνται εἶναι, καὶ μεγίστην οἱ ὀρτὴν ανάγουσι, ταύτην ἔρχομαι ἐρέων, c'est-à-dire, *Quam igitur deam maximam esse censeant, et cui maximum festum celebrent, jam nunc dicam.* Au lieu de ταύτην, donné par tous les manuscrits, l'éditeur met dans le texte ταύτῃ, parce qu'il a trouvé dans le manuscrit du baron de Schellersheim ταύτη (sans *iota*), et il sous-entend τῆς κατέστηκε. La leçon vulgaire semble meilleure. La répétition du pronom est conforme à la manière d'Hérodote; et, dans ce cas, l'accusatif est de rigueur. Exemples: τὸ δὲ ἀπάντων θῶῦμα — ἔρχομαι φράσων (*I, 194, 1*); Αἰγυπτίους ἔρχομαι λέγων ἐρέων (*II, 99, 3*); τὰ δὲ δὴ μέγιστα ἔρχομαι ἐρέων (*III, 80, 26*); τὸ δὴ ἀπὸ Ἴστρου, ἔρχομαι σημανέων τὸ πρὸς θάλασσαν (*IV, 99, 5*).

VI, 103, 16. Τέθαπται δὲ Κίμων πρὸ τοῦ ἄστεος πέρην τῆς Διὰ κοίλης καλευμένης ὁδοῦ, c'est-à-dire, selon M. Schweighæuser, *Sepultus est Cimon ante urbem, ultra viam quæ Per cavum vocatur.* Κοίλη est le nom propre d'une bourgade de l'Attique, dont parlent plusieurs auteurs cités par Valckenaer; ainsi il falloit traduire *quæ per Cœlen* (ou *Cœlam*) *vocatur*, et écrire, comme Meursius et Valckenaer, διὰ Κοίλης : cette manière d'employer la préposition avec les noms propres est ordinaire en grec. Pausanias : τὸν πρὸς τῷ Κολονδῖρει καλούμενον λιμένα (1). Strabon : τὸ πρὸς τῷ Φρέατι καλούμενον (2); τὰς κατὰ τὰ Ἕλη καλουμένας λίμνας (3), &c. Elle est analogue à celle dont se servoient les Latins, lorsqu'ils désignoient certains lieux par les noms de *ad Mercurios*, *ad Abilem*, *ad Aquilam*, et autres qu'on trouve dans les itinéraires.

Quoique M. Schweighæuser ait rétabli dans le texte un assez grand nombre d'ionismes, il n'a pas cru devoir s'astreindre à ne recevoir que les formes ioniques, comme l'ont fait d'autres éditeurs. *Nec verò putandum est*, dit-il, *cunctis eis in locis, ubi etiam nunc formæ verborum communes, præeuntibus libris omnibus, supersunt, quum alibi in eisdem verbis formâ Ionibus propriâ usum esse videamus, per librariorum aut temeritatem aut socordiam esse illas invectas. Licitum fuit Ionicô scriptori communibus verborum formis promiscuè atque illis uti quæ Ionibus propriæ erant.* Quand on lit Hérodote avec quelque attention, on s'aperçoit en effet, comme le dit le savant éditeur, que cet historien néglige très-souvent les formes ioniques; et cette négligence ne me paroît avoir rien d'étonnant chez un écrivain qui, né dans une ville dorienne de l'Asie-Mineure, a voyagé dans

(1) Pausan. *II, 32, p. 559, ed. Clav.*
(2) Strab. *XVI, p. 1117, A.*
(3) Id. *XVII, p. 1150, B.*

toutes les parties de la Grèce, et terminé la rédaction de son ouvrage dans une colonie athénienne de l'Italie.

Corrections de Valckenaer et d'autres critiques, introduites dans le texte.

M. Schweighæuser me semble avoir parfaitement discuté les diverses corrections proposées par les critiques, et principalement celles de Valckenaer. Cet ingénieux et profond helléniste a fait dans ses excellentes notes un nombre considérable de conjectures, presque toutes extrêmement spécieuses et spirituelles : elles sont, à la vérité, peu nécessaires en général ; mais, en développant ces conjectures, il a fait tant de rapprochemens heureux, et expliqué tant de locutions difficiles, qu'on regretteroit beaucoup qu'il eût été plus réservé. Quoi qu'il en soit, comme l'autorité de cet habile homme et celle de quelques autres critiques avoient entraîné plusieurs fois les éditeurs, et le savant M. Larcher lui-même, M. Schweighæuser s'est cru obligé de soumettre toutes leurs conjectures à un examen attentif, et d'exposer les raisons qui les lui faisoient regarder comme nécessaires ou comme inutiles.

On aura quelque idée des services qu'il a rendus à cet égard au texte d'Hérodote, par le tableau suivant, où j'ai réuni quelques-unes des corrections des divers critiques que les éditeurs, depuis Wesseling, avoient introduites dans le texte contre l'autorité des manuscrits, et que M. Schweighæuser a rejetées.

Corrections de		reçues par les editeurs
Reiske :	ὅσον τὸ πλῆθος *(VIII, 2, 2)* ;	Borheck et Schæfer.
	ἐόντος *(VII, 143, 5)* ;	Schæfer.
Valckenaer :	μὲν ἐνίοις *(VIII, 73, 12)* ;	Borheck.
	Ἀχαρνεὺς *(I, 62, 17)* ;	Schæf. et Borheck (1).

(1) Il y a dans le texe Ἀμφίλυτος ὁ Ἀκαρνὰν χρησμολόγος ἀνήρ : comme cet Amphilytus étoit Athénien, d'aprés S. Clément d'Alexandrie *(Strom. I, p. 398, 21)*, le mot Ἀκαρνάν ne peut signifier que *du bourg d'Acharnes* dans l'Attique ; c'est pourquoi Valckenaer corrigeoit Ἀχαρνεὺς, ou ioniquement Ἀκαρνεὺς, qui est l'ethnique de Ἄχαρνα ou Ἀχαρναι, et MM Schæfer et Borheck avoient reçu dans le texte cette correction. M. Schweighæuser, en rétablissant la leçon du manuscrit, Ἀκαρνὰν, approuve cependant la correction dans les variantes. Je crois que Ἀκαρνὰν (ioniq. pour Ἀχαρνὰν) peut fort bien être dans Hérodote une forme particulière : quoique l'ethnique ordinaire de Ἄχαρνα soit Ἀχαρνεὺς *(Steph. Byz. v. Ἄχαρ.)*, il a pu s'écrire aussi Ἀχαρνὰν (gén. ᾶνος), de même que celui d'autres villes dont le nom est terminé en α ; ainsi Αἰνία, en Thessalie, avoit pour ethnique Αἰνιὰν *(Steph. Byz.* voce Αἰν.*)* ; Φοιτία, en Acarnanie, avoit pour ethnique,

	ἐνεστῶτα (III, 66, 12);	Reiz, Schæfer, Borheck.
	τοῦ βασιλῆος (IV, 6, 5);	Reiz, Schæf., Borh.
	μοῦνοι (IV, 48, 7);	Reiz, Borh.
	ἱερίῳ (IV, 85, 5);	Borh.
	ἐμπύροισι (VIII, 134, 7);	Borh.
	παρὰ ἕνα (VII, 103, 19);	Schæf.
Wesseling :	ἀπ' αὐτῆς (IV, 38, 2);	Reiz, Borh.
	χρᾶθειν, χραθείη (V, 45, 3);	Schæf., Borh.
	εὖ κειμένων (VIII, 102, 11);	Borh.
Kühn :	φρύξουσιν (VIII, 96, 15);	Schæf., Borh.
Paulmier :	ἐπτὰ (VIII, 131, 13);	Borh.
Koen :	ἄνθρωποί οἱ εἶεν (VII, 220, 11);	Borh.
Toup :	στραγγεύονται (IV, 21, 7);	Borh.
Reiz :	διπεραιοῦσι (IV, 79, 14);	ed. Reiz, Borh.
Schæfer :	περὶ ἑωυτοῦ (VII, 57, 6);	Schæf., Borh.
	τοῦ δὲ (VII, 112, 2);	Schæf.

Le choix que M. Schweighæuser a fait parmi les corrections tant de Valckenaer et de Wesseling que des autres critiques, est excellent ; du moins il m'a semblé qu'entre celles qu'il a reçues dans le texte, selon l'usage des plus habiles éditeurs, il en est extrêmement peu de douteuses : je ne pense pas qu'on lui fasse un reproche d'avoir choisi : parmi les corrections de Valckenaer, τὰ δεῖ ποιέειν au lieu de τὰ δὲ ποιέειν (III, 155, *fin*) ; ἄνω pour ἄνθρωποι, qui, dans les manuscrits, s'écrit ἄνοι (IV, 18, 1) ; οἴων pour ὑῶν, confirmé par les manuscrits (II, 45, 11) ; Ταμύνας pour τεμένος (VI, 102, 2) ; ἱρένας pour ἱρέας (IX, 85, 4) ; περὶ pour παρὰ (VIII, 128, 8) : parmi celles de Wesseling, ἐν ἴσῃ pour ἐνίσῃ (II, 79, 3) ; χειρὶ πλέῃ pour χειρὶ διπλέῃ (VI, 72, 7) ; εἰκόσι pour εἰκόνι (VII, 167, 2) ; Σινδοὺς, Σινδικῆς (IV, 28, 7 - 86, 10), pour Ἰνδοὺς, Ἰνδικῆς : parmi celles de Reiske, προσειλάζετο pour προσεπελάζετο (VIII, 90, 23) ; ἐπιὼν τὴν pour ἐπὶ τὴν (IX, 95, 4). L'éditeur a montré le même

selon Étienne de Byzance, Φοιτεὺς ou Φοίτιος (*Steph. Byz. l. v.*), et cependant on trouve aussi Φοιτὰν (g. ᾶνος) dans l'inscription rapportée d'Actium par M. Poucqueville, et savamment expliquée par M. Boissonade dans un mémoire lu récemment à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. L'ethnique *Acharnan* est d'ailleurs conservé par un poète érudit, Sénèque, dans l'Hippolyte (*I, 1, 22*), *frigora mollit Durus Acharnan* ou *Acarnan*, comme portent les manuscrits (*Delr. Comm. in Sen. Trag. p. 156*) : quelques annotateurs corrigent aussi *Acharneus*, mais inutilement. Les textes d'Hérodote et de Sénèque se prêtent un mutuel appui : il est probable qu'on ne doit rien changer ni dans l'un ni dans l'autre.



discernement, en recevant dans le texte d'autres corrections certaines, telles que celles de Bergler, ἑκατοστῇ pour ἕκαστος τῇ *(I, 47, 4)*; de Labarre, ἀνέσιος pour ἄνεως *(V, 28, 1)*; ὦν οὔτοι pour ὦν οὔτοι *(V, 44, ult.)*; d'Héringa, λιμαινούσης pour δειμαινούσης *(VI, 28, 7)*; d'Abresch, ὁμῶς pour ὅμως; de Bentley, ἀνέθηκε νεὼν au lieu de ἀνέθηκεν ἑὼν *(V, 59, 7)*: cette excellente correction, que l'éditeur attribue à M. de Villoison, est réellement de Bentley, selon la remarque de M. Larcher *(Trad. d'Hérod. t. IV, p. 264)*; de Reiz, Κάσπειροι pour Κάσπιοι *(VII, 86, 8)*; ἔπειτεν pour ἐπεί τε *(I, 146, 20)*; enfin de M. Schæfer, ὅκως pour κῶς *(VII, 50, 12)*; ἐὼν Γέλης pour ὁ ἐν Γέλῃ *(VII, 153, 4)*; ἀρχὴν, pour ἀρχῆς, et ἀπαιτεόντων pour ἀπαίτεων *(VIII, 142, 10, 12)*; ἔξεο pour ἐκ σέο *(V, 39, 11)*. La correction de Reiz, Κάσπειροι pour Κάσπιοι, est douteuse *(VII, 86, 8)*, de même que celle de Wesseling τὸν οἴστὸν περιέφερε *(IV, 36, 3)*, dans le passage relatif au Scythe Abaris; et il eût été plus prudent de conserver la leçon τὸν οἴστὸν que donnent tous les manuscrits, et même Eustathe (1), parce qu'il est très-possible qu'Hérodote ait suivi sur la fable d'Abaris une tradition différente et moins absurde, qu'on retrouve encore dans un passage de Lycurgue (2) cité par M. Larcher *(t. III, p. 447)*.

On en peut, je crois, dire autant de la correction de Geinoz introduite dans ce passage *(I, 33, 1)*, ταῦτα ΛΈΓΩΝ ΤΩ͂Ι ΚΡΟΊΣΩΙ, οὔκως οὔτε ἐχαρίζετο, οὔτε λόγου μιν ποιησάμενος οὐδενὸς ἀποπέμπεται, c'est-à-dire, *hæc Solon, neque assentando Crœso, neque ullius eum momenti faciendo, loquutus dimittitur &c.* (Tr. de Valla.) Geinoz corrige et M. Schweighæuser adopte ταῦτα λέγοντι Κροῖσος, quoique tous les manuscrits donnent Κροίσῳ : cette correction, d'où résulte d'ailleurs pour ἐχαρίζετο un sens moins naturel, ne me paroît point nécessaire : il y a ici un léger anacoluthe, qui consiste en ce que le sujet de ποιησάμενος n'est pas le même que celui de λέγων; car avant λέγων on sous-entend Σόλων, et avant tous les autres verbes il faut sous-entendre Κροῖσος. Cet anacoluthe n'a rien de choquant; on en trouve des exemples dans la plupart des auteurs, et entre autres dans Platon : tel est ce passage du Théætète, τί δαί; εἴ σε πρὸς δρόμον ἘΠΑΙΝΩΝ (*scil.* Θεόδωρος) μηδενὶ ἔφη οὕτω δρομικῷ τῶν νέων ἐντετυχηκέναι, εἶτα ΔΙΑΘΈΩΝ (*scil.* Θεαίτητος) τοῦ ἀκμάζοντος καὶ ταχίστου ἡττήθης κ. τ. λ. (3).

Il y a changement du sujet, mais d'un autre genre, dans ce passage d'Hérodote qu'on a voulu corriger, Ξέρξης δὲ, ἐπεὶ ἠρίθμησέ τε καὶ διετάχθη ὁ στρατὸς *(VII, 100, 1)*, c'est-à-dire littéralement, *après que Xerxès eut compté,*

---

(1) *Eustath. in Dionys. Perieg.* v. 31. (2) *Lycurg. fragm. inter Anecd. Græc.* t. I, p. 20. (3) *Platon. Theæt.* §. 15, p. 303; *et ibi Heindorf.* Cf. Plat. *Leg.* III, p. 686, D; VII, 81, C.

et que son armée eut été rangée &c., où le sujet des deux verbes est différent, tandis qu'il devroit être le même; car cela signifie, Ξ. δὲ ἐπεὶ ἠρίθμησέ τε καὶ διέταξε τὸν στρατὸν, c'est-à-dire, *après que Xerxès eut compté et rangé son armée &c.*; ou bien, Ξ. δ. ἐ. ἠριθμήθη τε καὶ διετάχθη ὁ στρατὸς, c'est-à-dire, *Xerxès, après que son armée eut été comptée et rangée &c.* Reiz, et ensuite M. Schæfer, ont cru devoir mettre dans le texte, contre l'autorité unanime des manuscrits, ἠριθμήθη, correction que M. Schweighæuser a rejetée avec raison comme inutile.

Ces deux passages me semblent donc n'avoir besoin d'aucune correction (1).

Corrections proposées par l'Éditeur.

M. Schweighæuser ne s'est point borné à choisir avec discernement, parmi les corrections de ses prédécesseurs, celles qui méritoient de passer dans le texte; il s'est montré à-la-fois helléniste habile et critique ingénieux, en proposant des conjectures sur plusieurs des passages qui lui ont paru altérés. Il les a laissées pour la plupart dans les notes; d'autres ont été introduites dans le texte : mais le nombre en est fort peu considérable.

Je commencerai par les premières. Il propose ἀναλαβέσθαι pour ἀνα-

(1) Le texte est correctement imprimé : il s'y est cependant glissé quelques fautes légères, outre celles qui ont été relevées dans l'*errata*. Je crois faire une chose utile à ceux qui ont acquis ou veulent acquérir cette belle édition, en leur indiquant les fautes que j'ai remarquées. Lisez, au livre

I,	56,	*pen.*	καὶ ἐκ.	III,	116,	8,	προσεκλήϊσαν.
	77,	18,	Πέρσῃσι.		151,	4,	πολιορκίης.
	90,	10,	νόμος ἐστί οἱ.	IV,	10,	7,	Ἀγάθυρσον.
	91,	9,	τῆς.		40,	5,	Ἀράξης.
	102,	2,	μηνῶν.		64,	4,	τάς.
	108,	2,	πρῶτος.		65,	2,	ἀποπρίσας.
	161,	*ult.*	νήσῳ.		125,	23,	ἐρῆμος.
II,	44,	6,	ἀπέφθου.		161,	3,	Κυρηναῖοι.
	106,	12,	Αἰθιοπίδα.		182,	6,	τόν.
	133,	1,	θυγατέρος.	V,	83,	9,	μέν ἐστι.
III,	14,	24,	παρελθόντων.	VI,	26,	*ult.*	Ἱστιαῖος.
	63,	12,	ἐπιθέμενον.		69,	25,	Αἰδρηΐη.
	73,	8,	Πέρσῃσι.		105,	11,	Ἀθηναῖοι.
	108,	3,	ἐχίδνας.	VII,	54,	11,	καλέουσι.
	113,	11,	πλάτος.	VIII,	115,	2,	ἐς τόν.
	116,	1,	πολλῷ τι.	IX,	23,	1,	Ἀθηναῖοι.

βάλλεσθαι (V, 49, 45); ἐν τῷ ἐνὶ pour ἐν τῷ ἦεν (II, 181, 5); ἀπαγγείλασθαι pour ἐπαγγείλασθαι (VI, 9, 16); πόρυ pour Πόλυ (VII, 36); τῇπερ pour τάπερ (VII, 209, 10); πρόδρομον pour πρόδρομος (VIII, 14, 2); σκηνὴν pour κατασκηνὴν (IX, 82, 5): il est avec raison choqué du mot ἰδὼν au livre I, c. 199, 4, et il le regarde comme inutile. Ces conjectures sont ingénieuses, et il en est quelques-unes de certaines. D'autres portent sur des passages qui, peut-être, n'ont besoin d'aucune correction.

IX, 92, 1. Ταῦτά τε ἅμα ἠγόρευε, καὶ τὸ ἔργον προσῆγε. M. Schweighæuser propose de lire προῆγε, *processit, successit negotium* : mais προσῆγε est préférable ; son nominatif est le même que ἠγόρευε, ce qui a toujours lieu dans ce cas *(I, 112, 1 ; IV, 150, 13 ; VIII, 5, 10)* ; et il signifie ici *joindre, ajouter* : ainsi προσαγωγὴ a le sens de προσάθροισις, *adjunctio* (1) ; la phrase signifie, *il joignit aussitôt l'effet aux paroles*, τὸ ἔργον προσῆγε τῷ λόγῳ, ce qu'Hérodote exprime aussi par καὶ ἅμα ἔπος τε καὶ ἔργον ἐποίεε *(III, 135, 1)*.

IX, 35, 1. Ὡς δὲ καὶ Σπαρτιῆται, ἐδέοντο γὰρ δεινῶς τοῦ Τισαμενοῦ, πάντως συνεχώρεόν οἱ. L'éditeur : πάντων *suspicatus sum oportuisse* ; il a sans doute eu en vue cet autre passage, où συγχωρέειν, contre l'usage ordinaire, est suivi du génitif : εἰ Συρακουσίοισι — συγχωρήσομεν τῆς ἡγεμονίης *(VII, 161, 19)*. La correction me semble inutile ; l'adverbe πάντως, synonyme de ἅπασι (adv.), fait un sens aussi bon que dans πάντως ἀγαθὸς (2), et autres phrases semblables.

Voici quelques corrections qui me paroissent provenir de ce que l'on ne s'est pas fait une idée assez juste du sens exprimé par la leçon vulgaire.

I, 122, 2. Hérodote, en parlant de Cyrus, dit que ce jeune prince faisoit continuellement des louanges de sa nourrice, τετράφθαι δὲ ἔλεγε ὑπὸ τῆς τοῦ βουκόλου γυναικός. ἨΪΕ ΤΕ ΤΑΥ͂ΤΗΝ ΑἸΝΈΩΝ ΔΙᾺ ΠΑΝΤΌΣ. ἦν τέ οἱ ἐν τῷ λόγῳ τὰ πάντα ἡ Κυνώ. Valckenaer n'approuve pas cette leçon (ἤϊε), et corrige ὡς εἴη τε : M. Schweighæuser la condamne en ces termes : *Utique placere hîc ἤϊε non potest. Ut autem nihil expeditius, sic nihil certius videtur quam ἦε esse corrigendum : quâ verbi formâ pro communi ἦν alibi etiam utitur noster.* Après ces autorités, c'est avec beaucoup de défiance que je me hasarde à dire que ἤϊε, qui est pris ici dans un sens aoriste ou imparfait, comme on le voit par les autres temps de la phrase, me paroît une leçon excellente ; j'y trouve un idiotisme au

---

(1) *Thucyd.* I, 82. (2) *Platon. Phileb.* p. 39, E ; *Euthydem.* p. 292, &c

moyen duquel le verbe *aller* joint au participe indique *fréquence* ou *suite* dans l'action, et le participe a force de gérondif, comme en d'autres cas (1); cela se traduit mot pour mot avec le même sens, en français, par *il alloit la louant toujours;* ainsi, dans Rousseau, *j'allois excitant à loisir la haine* (2); et, en italien, par *andava lodandola sempre.* Cet idiotisme a quelque chose d'analogue à celui dont Hérodote ainsi que Platon (3) et d'autres auteurs se servent si souvent, ἔρχομαι ἐρέων, φράσων, σημανέων, &c.; mais la nuance qui les sépare est très-marquée : il s'agit, dans l'un, d'une action qui va se faire à l'instant même; dans l'autre, d'une action continue, répétée, et, en quelque sorte, habituelle. Au reste, l'oubli de ce dernier idiotisme a fait corriger, peut-être inutilement, d'autres passages : tel est ce vers d'Antiphanes,

Φαινίνδα παίζων ᾔει ἐν Φανεστίου (4),

où Valckenaer corrige παίσων (5), et Casaubon ἐς Φ. : mais ἐν peut dépendre de παίζων, et παίζων au présent donne au vers le sens de *il alloit jouant* (pour « il avoit l'habitude d'aller jouer ») *à la phéninde* (espèce de paume) *dans le gymnase de Phanestius.* Le présent est autorisé suffisamment par le passage d'Hérodote, et par d'autres encore : tels sont ceux-ci de Platon, διὰ μέσων δὲ ἀσφαλέστερον ἰέναι ΤΈΜΝΟΝΤΑΣ (6); et ἡ γὰρ Ἦλις — ἀεὶ ἐπὶ πρῶτον ἐμὲ ἔρχεται — ΑἹΡΟΥΜΈΝΗ πρεσβευτήν (7). Platon a mis, au contraire, le futur, non sans raison, en cet autre endroit: ἐκμελετήσας ἰέναι ἈΝΑΜΑΧΟΥΜΕΝΟΣ τὸν λόγον (8).

IV, 37, 1. Πέρσαι οἰκέουσι, κατήκοντες ἐπὶ τὴν νοτίην θάλασσαν. Le mot Ἀσίην a été ajouté par l'éditeur, au commencement de la phrase, (Ἀσίην) Πέρσαι οἰκέουσι κ. τ. λ., contre l'autorité des manuscrits. Non-seulement cette addition me semble inutile, mais je ne sais si elle ne rend pas la phrase moins élégante. Hérodote, ainsi que beaucoup d'autres auteurs, aime à employer οἰκέειν sans régime *(IV, 18, 1-49 fin — 168, 1)*, et suivi ou précédé d'un participe avec son complément, comme dans l'endroit qui nous occupe, exemple · καὶ ΠΕΡΗΣΑΝΤΕΣ τὸν Τάναϊν ποταμὸν, ΟἸΚΕΟΜΕΝ *(IV, 115, ult.)*; ΟἼΚΕΟΝ οἱ Κερκωραῖοι, ἘΟΝΤΕΣ ποῦ τοι *(IV, 159, 4)*; ἐπιφρησάμενοι ὅν τινα τρόπον ΚΑΤΑΣΤΗΣΑΜΕΝΟΙ, κάλλιστα ἂν ΟἸΚΕΌΟΙΕΝ *(IV, 161, 5)*; ainsi dans Thucydide, αὐτοὶ δὲ τῶν ὑπὸ τοῦ βασιλέως πρότερον ὄντων ἡγεμόνες ΚΑΤΑΣΤΆΝΤΕΣ, ΟἸΚΟΥΜΕΝ (9); dans Lesbonax, οἱ μὲν ἄλλοι

(1) *Zeun. ad Xenoph. Sympos.* IV, 13. (2) *Rousseau, Confess.* t. XXXII, p. 131, Gen. 1789. (3) *Platon. Eutyphr.* §. 1, p. 10, §. 2, p. 12, ed. Fisch. — *Theætet.* §. 133, p. 472, ed. Heind. (4) *Ap. Athen.* 1, p. 15, A. (5) *Valcken. ad Eurip. Phœn.* v. 1082. (6) *Plat. Politicus*, p. 262, B. (7) *Ejusd. Hipp. Maj. init.* (8) *Id. ib.* p. 136, ed. Heind. (9) *Thucyd.* VI, 82.

πάντες Ἕλληνες ἐκ τῆς σφετέρης αὐτῶν ΜΕΤΑΣΤΑΝΤΕΣ ΟἸΚΟΥΣΙΝ ἕκαστος αὐτῶν, ἘΞΕΛΑΣΑΝΤΕΣ κ.τ.λ. (1). La phrase d'Hérodote, sans qu'il soit nécessaire de rien ajouter, signifie donc la même chose, et plus élégamment, que Πέρσαι οἰκέουσι ταύτης τῆς ἠπείρου τὸ τεταμένον ἐς τὴν νοτίην θάλασσαν.

Ce verbe *οἰκέειν* est au contraire employé avec un régime dans cet autre endroit que l'éditeur veut aussi corriger, Γηρυόνεα δὲ ΟἸΚΕΕΙΝ, ἔξω τοῦ Πόντου ΚΑΤΟΙΚΗΜΕΝΟΝ, τὴν οἱ Ἕλληνες λέγουσι Ἐρύθειαν νῆσον *(IV, 8, 5)*. Il propose κατοικημένην en rapportant ce participe à νῆσον : je crois la correction inutile, je ne sais même si dans ce cas la construction ne seroit pas un peu louche. Il me paroît certain que κατοικημένον est ici une tautologie au moyen de laquelle Hérodote reprend le sens du précédent οἰκέειν, et cette locution n'a rien de plus singulier que ΕΧΡΕΟΝΤΟ τοῖς πόμασι, ἐκ φρεάτων ΧΡΕΟΜΕΝΟΙ *(II, 108, 18)*, où Valckenaer corrige bien inutilement ἀρυόμενοι, et que οὐκ ἔστι τὴν ἀμείνω ΑἹΡΕΟΜΕΝΟΝ ἑλέσθαι *(VII, 10, 6)*; cette tournure est fréquente dans Hérodote et dans Hippocrate.

IV, 76, 1. Il y a une difficulté dans ce passage, Ξεινικοῖσι δὲ νομαίοισι καὶ οὗτοι αἰνῶς χρᾶσθαι φεύγουσι, μή τι γε ὦν ἀλλήλων, Ἑλληνικοῖσι δὲ καὶ ἥκιστα, que Valla a très-bien entendu, ainsi que M. Larcher, qui traduit: « Les » Scythes ont un prodigieux éloignement pour les coutumes étran- » gères; les habitans d'une province ne veulent pas même suivre » celles d'une province voisine. » La difficulté consiste dans l'incise μή τι γε ἀλλήλων : M. Schweighæuser propose, d'après M. Hermann, de corriger ἄλλων; mais la leçon des manuscrits est la meilleure; ἀλλήλων s'entend des différentes tribus de la nation scythe, les unes par rapport aux autres : μή τι γε ὦν est ici pour μή τι γε δὴ, selon l'usage d'Hérodote, qui emploie indifféremment δὴ et ὦν : ainsi ὅσον δὴ *(I, 160, 6; — IV, 151, 15)*, et ὅσον ὦν *(I, 199, 18)*; toute difficulté cesse, si l'ellipse est remplie comme elle doit l'être; c'est, je pense, μή τι γε ὦν τοῖσι ἀλλήλων νομαίοισι χρέωνται, précisément dans le sens adopté par les traducteurs. On trouve une ellipse encore plus forte du verbe χρᾶσθαι, dans un autre passage où Hérodote veut dire que les Grecs se servoient autrefois des mêmes lettres que les Phéniciens, πρῶτα μὲν, τοῖσι καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες *(V, 58, 6)*; ce qui signifie πρῶτα μὲν, γράμμασι τοῖσι αὐτοῖσι ἐχρέωντο, τοῖσι καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες : c'est avec beaucoup de raison que M. Schweighæuser a rejeté comme une glose de copiste l'addition qu'offre un manuscrit.

VII, 51, 6. Κῦρος Ἰωνίην πᾶσαν, πλὴν Ἀθηναίων, κατεστρέψατο. . . . *Cyrus,*

---

(1) *Lesbon. Protrept. inter Græc. Oratores*, t. VIII, p. 22, Reisk.

Ioniam omnem, exceptis Atheniensibus, subegit. L'éditeur propose πλὴν Ἀθηνέων, *exceptis Athenis*, et cette correction existe dans l'édition de Reiz. Je trouve que la leçon des manuscrits est encore ici la meilleure. Dion Cassius offre une phrase parallèle : καὶ οὕτω τήν τε Συρίαν — πλὴν τῶν ἈΡΑΔΙΩΝ, παρέλαβε, καὶ τῶν ΤΥΡΙΩΝ (1). C'est en grec une élégance de joindre un nom de peuple avec un nom de pays : Hérodote en offre une foule d'exemples ; je me contenterai de celui-ci, μέχρι μὲν νυν Φοινίκης ἀπὸ Περσέων pour ἀπὸ Περσικῆς *(IV, 39, 7)*; de même dans Homère (2) : Κύπρον, Φοινίκην τε, καὶ ΑἸΓΥΠΤΊΟΥΣ ἐπαληθεὶς κ. τ. λ.

Il y en a d'analogues dans d'autres auteurs : Appien, μέσος Ἀρμενίων οὓς καλοῦσιν Ἀρμενίαν βραχυτέραν (3) ; Strabon, ἣν (χώραν) οἱ μὲν πρότερον Λευκοσύρους ἔλεγον (4) ; Zosime, ὁρμώμενος ἐξ Ἀρμενίας, ἔθνους χείρους (5) ; Héliodore, ἔστι γὰρ μαχιμώτατον ἡ κώμη γένος, βίον ἀεὶ τὴν λῃστείαν πεποιημένοι (6), &c. Telle est encore cette phrase de la Vie d'Homère, κτιζομένοισι δὲ τὴν πόλιν Σμύρναν ἔθετο τὸ ὄνομα Θησεύς (§. 2), pour τῇ δὲ πόλει κτιζομένῃ Σ. ε.

Hérodote, qu'on regarde ordinairement comme un auteur très-facile, offre souvent des difficultés très grandes. Son style, plein d'abandon, présente un grand nombre d'*anacoluthes* [défauts de suite], d'*hypallages* et d'*énallages* [changemens de cas, de genres, de temps ou de personnes], de *tautologies* [répétitions], qui embarrassent sa phrase, et qu'on a trop souvent prises pour des fautes de copistes, mais qui, aux yeux des hellénistes familiarisés avec cet auteur, sont précisément ce qui donne à sa diction une grâce et une bonhomie particulières. Voici une phrase que personne n'a comprise, et qu'on a voulu corriger, parce qu'elle renferme une légère hypallage qui a empêché d'en voir la véritable construction.

I, 185, 14. L'auteur parle de la ville d'Ardericca sur l'Euphrate, où les bateaux abordoient trois fois de suite, en descendant le fleuve : καὶ νῦν οἳ ἂν κομίζωνται ἀπὸ τῆς δὲ τῆς θαλάσσης ἐς Βαβυλῶνα, καταπλέοντες ἐς τὸν Εὐφρήτην ποταμὸν, τρίς τε ἐς τὴν αὐτὴν κώμην παραγίνονται κ. τ. λ., c'est-à-dire littéralement, *et nunc, qui ab hoc nostro mari Babylonem proficiscuntur, secundo Euphrate navigantes, ter ad eundem vicum accedunt, &c.* La difficulté principale consiste en ce qu'Hérodote, d'après la ponctuation adoptée jusqu'ici, semble dire que l'on descendoit l'Euphrate depuis la Méditerranée jusqu'à Babylone, ce qui est absurde ; difficulté qu'on n'a

---

(1) *Dion. C.* XLVIII, §. 41. (2) *Homer. Odyss.* δ', v. 82. (3) *Appian. præf.* p. 2. Cf. *Abresch. Dilucid. Thucyd.* p. 58. (4) *Strab.* III, p. 253, B. Cf. 228, A; 262, C; IV, 288, C. (5) *Zosim.* I, 18, 5. Cf. V, 26, 1. (6) *Hel.* VI, 13, p. 246. Cor.

su comment expliquer d'une manière satisfaisante. Un autre embarras, ainsi que l'observe M. Schweighæuser, c'est qu'on dit bien καταπλεῖν ποταμὸν ou κατὰ ποταμὸν, mais non καταπλεῖν ἐς ποταμόν : c'est pourquoi il retranche la préposition ἐς, mais la première difficulté subsiste toujours. Je suis convaincu qu'il n'y a rien à changer dans cette phrase, et que tout s'explique en déplaçant deux virgules ; car la ponctuation seule est vicieuse : je lis, καὶ νῦν οἳ ἂν κομίζωνται ἀπὸ τῆς δὲ τῆς θαλάσσης, ἐς Βαβυλῶνα καταπλέοντες, ἐς τὸν Εὐφρήτην ποταμὸν, κ. τ. λ., c'est-à dire, *et nunc qui, ab hoc nostro mari Euphratem profecti, secundo flumine Babylonem versus devehuntur, ter ad eundem vicum &c.* De cette manière il n'y a plus l'ombre d'une difficulté ; car καταπλέοντες se rapporte à ἐς Βαβυλῶνα, et ἐς τὸν Ε. π. dépend de κομίζωνται ; c'est ainsi que l'historien dit ailleurs, ἐπεὰν ἀπίκωνται πλέοντες ἐς τὴν Βαβυλῶνα *(I, 194, 19)*, ou πορευόμενοι κατὰ τὸν ποταμὸν ἐς Βαβυλῶνα *(I, 194, 4)* : la phrase n'offre plus qu'une hypallage élégante qui consiste dans le changement réciproque du participe et du verbe, et elle équivaut à καὶ νῦν οἳ ἂν καταπλέωσιν ἐς Βαβυλῶνα, κομιζόμενοι (*sive* κομισθέντες) ἀπὸ τῆς δὲ τῆς θαλάσσης ἐς τὸν Εὐφρ. ποτ. Cette hypallage, très-commune chez les Attiques (1), se rencontre en d'autres endroits d'Hérodote. Ainsi παρεκελεύσθησαν διαλεχθέντες *(VIII, 70, 2)*, est pour διελέχθησαν παρακελευσθέντες (2).

Pour aller au-devant d'une objection qu'on pourroit me faire sur l'interprétation du passage d'Hérodote, j'observerai que, quoique cet auteur se serve principalement de κομίζεσθαι, en parlant d'une route par eau, comme le dit Valckenaer (3), il l'emploie aussi pour une route faite par terre : κατὰ Θεσσαλίαν πορευόμενοι, ἐκομίσθησαν ἐς Ἀθήνας *(VII, 182, 6)* ; ἐνθεῦτεν δὲ πεζῇ κομιζόμενοι, ἀπικέατο ἐς Παιονίην *(V, 98, ult.)*.

Entre les tautologies ou répétitions qu'on a regardées comme des fautes de copistes, et qui ont occasionné des corrections selon moi peu nécessaires, je choisirai trois exemples que me fournissent les conjectures de l'éditeur.

II, 13, 10. Hérodote parle de l'élévation du sol de l'Égypte, causée par le limon que dépose le Nil, d'où il doit résulter, selon lui, que dans la suite l'Égypte ne pourra plus être couverte des eaux du fleuve : ἢν οὕτω ἡ χώρη αὕτη κατὰ λόγον ἐπιδιδοῖ ἐς ὕψος, καὶ τὸ ὅμοιον ἀποδιδοῖ ἐς αὔξησιν : voilà deux membres de phrase qui expriment la même idée en des termes différens. M. Schæfer a ajouté dans le texte, de son autorité, μὴ — κατακλύζοντος αὐτήν. M. Schweighæuser propose, à-peu-près dans le

(1) *Greg. Corinth.* p. 87, *et ibi Koen.* (2) *Port. Lex. Ion.* voce Ὑπαλλαγή. (3) *Valcken. ad Herod.* II, 60.

même sens, d'ajouter deux autres mots, et en place de καὶ τὸ ὅμοιον, de lire καὶ μὴ ποταμὸς τὸ ὅμοιον ou ἢ μὴ ὁ θεὸς τὸ ὁ. κ. τ. λ. Ces conjectures ne me paroissent point heureuses, parce qu'on voit, d'après d'autres phrases qui suivent, que αὔξησις, dans la pensée d'Hérodote, ne s'entend que de l'élévation du terrain et non de celle du fleuve : χώρην — ἐς ὕψος αὐξάνεσθαι *(II, 14, 6)* χώρη αὐξανομένη *(l. 4)*. Il y a ici une tautologie au moyen de laquelle l'auteur, pour insister davantage, résout en deux membres de phrase ce qu'il auroit pu exprimer par un seul : c'est comme s'il avoit dit ἢν — ἐπιδιδοῖ τι καὶ αὐξάνοιτο ἐς ὕψος, ou bien ἢν ἐπιδιδοῖ ἔς τι ὕψος ἢ αὔξησιν : il dit de même ailleurs, ἐγὼ μὲν καὶ τράπομαι καὶ τὴν γνώμην μετατίθεμαι *(VII, 18, 7)*. Hérodote est rempli de tautologies semblables.

I, 106, 4. Il est question de la domination des Scythes en Asie, et de leur brigandage, ΧΩΡῚΣ ΜῈΝ ΓᾺΡ ΦΌΡΩΝ, ἔπρησσον παρ' ἑκάστων τὸ ἑκάστοισι ἐπέβαλλον. ΧΩΡῚΣ ΔῈ ΤΟΥ̃ ΦΌΡΟΥ, ἥρπαζον περιελαύνοντες τοῦτο ὅ τι ἔχοιεν ἕκαστοι. Voilà encore une répétition : M. Schweighæuser change, d'après Reiske, φόρων en φόρον, et τὸ en τόν ; mais ces deux corrections ne diminuent pas beaucoup l'embarras de la phrase. Je crois qu'il n'y a rien à corriger ; et l'on sera probablement de mon avis, si l'on fait attention à d'autres phrases, telles que celles-ci : Εἰ δὲ (1) καὶ ἐπιφοιτήσει, τοῦτο ἤδη μαθητέον ἐστί. ΕἸ ΓᾺΡ ΔῊ ἘΠΙΦΟΙΤΉΣΕΙΈ ΓΕ συνεχέως, φαίην ἂν καὶ αὐτὸν θεῖον εἶναι *(VII, 16, 39)*. Faudra-t-il aussi changer cette phrase et vingt autres du même genre qu'on trouvera dans Hérodote !

VII, 60, 5. ΣΥΝΑΓΑΓΌΝΤΕΣ ἐς ἕνα χῶρον μυριάδα ἀνθρώπων, καὶ ΣΥΝΝΆΞΑΝΤΕΣ ταύτην ὡς μάλιστα εἶχον περιέγραψαν ἔξωθεν κύκλον. Le second membre de phrase offre, à une nuance près, le même sens que le premier, et est exprimé presque dans les mêmes termes. M. Schweighæuser propose, d'après Reiske, συννάξαντες, mot inconnu. La correction est subtile et spirituelle ; mais je ne la crois point utile : il faudroit même voir si νάσσειν et ses composés peuvent s'appliquer correctement à des hommes que l'on rassemble. Le seul changement qu'il y auroit à faire, s'il en étoit besoin, seroit de lire, avec plusieurs manuscrits, συνήγαγόν τε — καὶ συνάξαντες, qui offriroit une locution moins insolite.

Telles sont les observations que j'ai cru devoir soumettre à M. Schweighæuser, relativement à quelques passages qui peut-être ont moins besoin de correction qu'on ne paroît l'avoir pensé : elles tendent au même but qu'un grand nombre des excellentes remarques qu'il a faites sur les

---

(1) Excellente correction de l'éditeur, au lieu de σὺ δὲ ou εἰ δὲ, qui ne fait point de sens.



corrections de ses prédécesseurs, c'est à montrer que la majeure partie des conjectures des critiques ne sont inutiles que parce qu'elles ont en général pour objet certaines finesses grammaticales auxquelles les auteurs eux-mêmes ont songé très-rarement. Il faut bien se persuader que les bons écrivains grecs n'étoient point et ne pouvoient pas être de rigoureux puristes qui s'astreignissent servilement à suivre des règles de grammaire (1), dont la plupart ne furent faites qu'après eux. Guidés uniquement par le sentiment sûr et délicat de leur belle langue, ils laissoient couler librement leur plume avec aisance et grâce, ne s'attachant qu'à rendre leur pensée toute entière, et s'embarrassoient peu de quelques négligences, toujours très-légères, qui pouvoient leur échapper. Hérodote et Platon (2), entre autres, sont pleins de ces négligences aimables autant qu'élégantes, dans lesquelles brille avec éclat le véritable génie d'une langue riche, abondante, mais non encore fixée, tandis qu'il s'affoiblit ou s'éteint dans les phrases bien grammaticalement compassées que la critique moderne veut leur substituer trop souvent.

Je terminerai cet article par l'examen d'un passage curieux, mais évidemment altéré, comme tous les critiques l'ont reconnu, à l'exception de M. Schweighæuser, qui en propose une explication que je crois peu fondée. Au livre II *(§. 134, 2)*, Hérodote parle des dimensions de la plus petite des trois pyramides de Djizeh, élevée par Mycerinus : Πυραμίδα δὲ καὶ οὗτος ἀπελίπετο, πολλὸν ἐλάσσω τοῦ πατρὸς κ̄ (3) ποδῶν καταδέουσαν, κῶλον ἕκαστον τριῶν πλέθρων, c'est-à-dire littéralement, « Il laissa une pyramide » beaucoup plus petite que celle de son père, ayant vingt pieds de » moins ; chacun de ses côtés a trois plèthres. » Si Hérodote eût pensé que cette pyramide n'avoit que vingt pieds de moins que l'autre, il n'auroit pas dit qu'elle étoit *beaucoup* plus petite. Les opérations des savans français ont d'ailleurs montré que le Chéphren a une base double de celle du Mycerinus, et qu'il le surpasse en hauteur de soixante-dix-neuf à quatre-vingts mètres. M. Schweighæuser croit expliquer la difficulté en disant que καταδέουσαν se rapporte à la mesure de la base, et qu'Hérodote a voulu dire que cette base a trois plèthres moins vingt pieds,

(1) *Gesner. ad Orphei Argonaut.* v. 1361.

(2) *Heusden. Spec. critic. in Platon.* p. 13, 64.

(3) Le texte porte εἴκοσι, en toutes lettres : j'ai mis le nombre en chiffres, pour faire sentir davantage la simplicité de la correction qui va suivre. L'expression des nombres, soit en lettres numériques, soit en toutes lettres, dépend presque uniquement du caprice des copistes ; et c'est d'après ce principe qu'on explique souvent avec une grande simplicité les plus graves erreurs de ce genre.

c'est-à-dire, deux cent quatre-vingts pieds : *multò minorem paternâ, quum illius latus quodque in basi non nisi tria plethra demtis viginti pedibus metiatur.* (tom. V. p. 362). Cette explication n'est point heureuse :

1.° Parce que Diodore, qui paroît ici copier Hérodote, donne juste trois plèthres, τῆς μὲν γὰρ βάσεως ἑκάστην πλευρὰν ὑπεστήσατο πλέθρων τριῶν (1) ;

2.° Parce que, dans ce sens, il paroît impossible de faire la construction de la phrase, de quelque manière qu'on l'envisage, le participe de καταδέων, d'après le sens proposé, ne pouvant se rapporter qu'à ποδῶν ou à κῶλον ou à πλέθρων ; et il faudroit nécessairement καταδεόντων ou καταδέον. Je ne verrois guère qu'un moyen de conserver καταδέουσαν en ce cas ; ce seroit de supposer que la phrase est construite elliptiquement pour κ̄ ποδῶν καταδέουσαν, ὡς μὴ εἶναι τριῶν πλέθρων καθ' ἕκαστον κῶλον : mais une pareille ellipse est-elle admissible !

Ainsi le témoignage de Diodore, d'une part, et la grammaire, de l'autre, prouvent que les vingt pieds ne sauroient se rapporter à la base : cette mesure, comme l'ont vu tous les critiques, et entre autres M. Larcher, ne peut s'entendre que de la différence en hauteur des deux monumens, différence qu'Hérodote exprime pour faire entendre comment et en quoi l'un est inférieur à l'autre. Dès-lors la difficulté reste la même; et il demeure toujours évident qu'Hérodote n'a pas pu dire que la pyramide, *beaucoup plus petite que l'autre, n'a que vingt pieds de moins.*

La correction que je vais proposer paroîtra extrêmement simple à ceux qui connoissent les manuscrits; je me borne à répéter la lettre Σ après πατρὸς, et je lis τοῦ ΠΑΤΡΟΣ ΣΚ ποδῶν καταδέουσαν. Les copistes ont retranché le second Σ, le jugeant superflu, selon leur usage : c'est ainsi qu'en deux endroits ils se sont tous accordés à écrire τοὺς Ἰνδοὺς *(IV, 28, 7)*, et τῆς Ἰνδικῆς *(IV, 86, 10)*, au lieu de τοὺς Σινδοὺς et τῆς Σινδικῆς. On ne sauroit dire combien de passages ont été corrompus par le seul retranchement du second Σ; on peut voir la note de Koen sur Grégoire de Corinthe (2). En redoublant le Σ, et en lisant σκ̄ ποδῶν καταδέουσαν, on a pour la différence en hauteur deux cent vingt pieds, au lieu de vingt pieds; et l'on conçoit alors comment Hérodote a pu dire que le Mycerinus est *beaucoup plus bas :* mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les soixante-dix-neuf à

(1) *Diod. Sic.* I, §. 64.

(2) *P. 499, 500, ed. Schæf.* D'autres fois les copistes ajoutent un Σ de plus qu'il ne faut; ainsi, dans Procope, Ἄλπις Σκυτλίας *(B. G. p. 457, B)* est pour Ἄλπις Κυτλίας (*f.* Κοτλίας) : de même, les copistes latins ; dans ce vers de l'Irlandais Dicuil, *Solurius summo* scandens sit *vertice cælum*, il faut lire *scandens it* *(p. 69 edit. nostræ).*

quatre-vingts mètres qui forment l'excédant de l'une des deux pyramides sur l'autre, valent de deux cent vingt à deux cent vingt-cinq pieds égyptiens, dérivés de la coudée du nilomètre d'Éléphantine.

Il me reste à parler des autres corrections de l'éditeur, c'est-à-dire, de celles qu'il a mises dans le texte, de ses notes et de son excellente traduction latine : ce sera l'objet d'un troisième et dernier article.

LETRONNE.

MÉMOIRES de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, tome IV, *avec l'Histoire de l'Académie pour 1811*; — tome V, *avec l'Histoire de l'Académie pour 1812*: 2 vol. *in-4.°* Pétersbourg, 1813 et 1815.

EXTRAIT DE LA PARTIE PHYSIQUE.

PENDANT une grande partie du dernier siècle, le moyen le plus sûr de faire connoître aux lecteurs du Journal des savans les accroissemens que recevoit le système des connoissances humaines, auroit été d'y insérer des extraits des mémoires des principales académies : ces dépôts annuels suffisoient alors aux hommes occupés de l'étude de la nature, et présentoient une histoire assez suivie et assez complète de leurs recherches. Mais, depuis que le goût des sciences est devenu presque général, et que, sur tous les points du globe, des hommes laborieux s'empressent à l'envi de donner au public quelques faits inconnus, quelques vues nouvelles, on a été obligé d'imaginer des moyens plus rapides de communication. Chaque mois, chaque quinzaine, des ouvrages périodiques écrits dans toutes les langues, imprimés dans toutes les parties du monde, proclament les moindres observations à l'instant où elles viennent d'éclore; d'autres encore donnent les résumés de ceux-là ; et qui voudroit se tenir constamment au courant de tous ces progrès de détail, auroit besoin de se faire chaque année une assez nombreuse bibliothèque. Cependant les collections académiques, au milieu de cette foule de recueils qui sembloient devoir les rendre presque superflues, se sont maintenues par leur masse, par la réputation des corps qui les publient, et sur-tout parce que les fonds que ces corps y consacrent, leur permettent d'y insérer des ouvrages que des journaux, soutenus seulement par des spéculations particulières, ne pourroient pas admettre, soit à cause des gravures qu'ils exigent, soit parce que leur

profondeur les met trop au-dessus de la portée du grand nombre des acheteurs de livres : mais les mêmes causes qui soutiennent les recueils des académies, les empêchent aussi d'être très-répandus ; et c'est un motif de plus pour nous d'en rendre compte à nos lecteurs.

Parmi les grandes académies de l'Europe, celle de Pétersbourg a un caractère particulier. En grande partie composée d'hommes étrangers à la Russie, qui n'y sont appelés que pour y faire fleurir les sciences, et dont toutes les espérances sont concentrées dans le cercle de leurs travaux, elle est singulièrement laborieuse. Les productions d'un empire immense qui s'étend à des climats très-divers, et dont la plupart des provinces sont encore peu connues, lui fournissent des objets abondans d'étude. Aussi a-t-elle enrichi, plus qu'aucune autre, la botanique, la zoologie, l'histoire du globe et celle des peuples; et depuis sa fondation, ses nombreux volumes, où brillent les noms des Messerschmid, des Gmelin, des Steller, des Kœhlreuter et des Pallas, ont été regardés comme classiques pour toutes les parties des sciences naturelles.

On sait qu'elle a varié de temps en temps la forme de sa rédaction et le titre de ses recueils, afin que les acquéreurs pussent avoir des suites complètes, sans être obligés d'acheter toute la collection. La suite actuelle, à laquelle appartiennent les deux volumes que nous avons sous les yeux, est intitulée *Mémoires :* le titre, la partie historique, et plusieurs mémoires, sont en français; mais on en admet aussi en latin, et la plupart de ceux de géométrie et d'histoire naturelle sont dans cette dernière langue.

Les matières y sont divisées en trois classes : les sciences mathématiques, qui embrassent la géométrie, la mécanique et l'astronomie ; les sciences physiques, qui comprennent la chimie, l'histoire naturelle et l'anatomie ; et les sciences politiques, parmi lesquelles on range tout ce qui regarde l'administration publique, genre de connoissances que la Russie ne croit apparemment pas posséder assez pour qu'il soit inutile que des hommes méditatifs s'en occupent. Dans les autres pays où elles sont plus vulgaires, les praticiens s'en sont emparés, et une académie seroit mal venue à en vouloir dire quelque chose dans ses mémoires.

Ces deux volumes sont très-variés et pleins de choses intéressantes.

M. *Tilesius*, naturaliste saxon, qui a fait le voyage autour du monde avec le capitaine Krusenstern, y fait connoître plusieurs des objets qu'il a recueillis.

Il parle d'abord de quelques poissons placés par Linnæus dans le genre *Cottus*, et que les plaques osseuses dont leur corps est revêtu, ont engagé Bloch à en séparer, sous le nom d'*Agonus :* ce sont les *phalangistes*

de Pallas, les *aspidophores* et les *aspidophoroïdes* de M. de la Cépède. On en connoissoit quatre espèces ; M. Tilesius en donne quatre nouvelles qu'il a recueillies dans les mers de Kamschatka : Steller et Pallas en avoient déjà décrit trois ; et M. Tilesius a soin de le dire, quoique les descriptions de ces auteurs n'aient pas été publiées. C'est un acte de justice dont on doit lui savoir gré, car tous les naturalistes n'en ont pas donné des exemples.

Il décrit et représente aussi deux cyprins, le *cultratus* et le *rostratus*, dont il croit le dernier nouveau, quoique très-semblable au *labeo* de Pallas. Quant au premier, il n'en parle que parce que les individus qu'il possède et qui viennent des rivières du Kamschatka lui ont paru différer en quelques points de ceux des rivières d'Europe.

Le *Trachinus trichodon*, que M. Tilesius décrit ensuite, ayant les ventrales sous les pectorales, doit former plutôt un nouveau genre.

Un travail du même auteur, qui piquera plus généralement la curiosité, c'est son mémoire sur le célèbre éléphant trouvé tout entier, en 1817, dans les glaces près de l'embouchure de la Lena, avec son poil, sa peau et sa chair ; des chiens en mangèrent ; des portions de sa peau et de son poil ont été distribuées dans les principaux cabinets de l'Europe. Le poil étoit de deux sortes ; de longs crins bruns, qui, le long de l'épine, avoient plus de deux pieds, et une laine grossière et roussâtre qui garnissoit la racine des crins. Cette particularité prouve que ces éléphans dont les os sont si communs dans toutes les terres du Nord, n'appartenoient pas, comme ceux d'aujourd'hui, à la zone torride ; mais que la nature les avoit suffisamment garantis pour qu'ils pussent vivre dans les pays froids. M. Tilesius rapporte un passage de M. Klaproth, d'où il résulte que ces cadavres encore garnis de chair préservée par les glaces ne sont pas une chose absolument rare. Les Chinois même en ont quelque idée, et il est question, dans leurs livres, d'une prétendue souris grande comme un buffle qui habite des cavernes dans les contrées septentrionales, et dont les os se laissent aisément travailler. Ce ne peut être que le mammont des Russes, ou l'éléphant fossile ; et la fable même généralement adoptée par les peuples de Sibérie, que le mammont vit sous terre, et qu'on ne le prend jamais en vie, mais qu'on en trouve quelquefois le corps encore frais et ensanglanté, ne peut tenir qu'à ces cadavres que l'on aura découverts ainsi conservés par le froid.

L'abondance de ces os en Sibérie est telle que, malgré l'immense quantité que l'on vend et que l'on emploie journellement dans les arts, ils ne semblent pas avoir diminué : l'on creuse rarement des puits ou des

fondations sans en découvrir; et des îles entières, dans les mers glaciales, semblent en être formées.

Le squelette de l'individu dont il est question a été préparé avec soin par M. Adams, et l'empereur Alexandre l'a acquis pour le cabinet de l'académie des sciences. M. Tilesius en donne la figure et la description, et le compare avec soin à deux squelettes d'éléphans ordinaires des Indes, placés dans le même cabinet.

Les os du fossile sont en général plus épais, plus robustes; les alvéoles plus longs, plus divergens; le crâne plus prolongé; les défenses beaucoup plus longues et plus courbées (l'une des deux a quinze pieds); les apophyses des vertèbres dorsales plus élevées; les vertèbres du cou plus courtes, à cause de l'énorme fardeau qu'elles ont à soutenir. Quoique jeune, ce squelette est plus grand que les indiens adultes, et les autres os recueillis depuis long-temps dans le même cabinet prouvent encore mieux cette supériorité de taille de l'espèce détruite.

Il est à regretter que l'on n'ait pas débarrassé la tête et au moins deux des pieds, des lambeaux de chair et de peau qui les couvrent encore; la comparaison auroit pu être plus complète : mais on n'a pas voulu, sans doute, toucher à ces monumens d'une conservation si extraordinaire.

Ce que l'on voit et ce que les planches jointes à ce volume représentent, suffit déjà pour confirmer complètement, s'il en étoit besoin, l'assertion de M. Cuvier, que l'éléphant fossile différoit entièrement des espèces aujourd'hui vivantes, et que son pays natal étoit le Nord.

L'espace ne nous permet pas de donner l'analyse d'un mémoire du même auteur sur divers crustacés et aracnides des mers de Kamschatka: il suffira de dire qu'il y ajoute plusieurs espèces intéressantes à la liste de celles que l'on connoissoit.

Ne se livrant pas à la botanique avec moins de zèle qu'à la zoologie, M. Tilesius a aussi donné un mémoire sur le *Cheirostemon platanoïdes* de Humboldt, arbre singulièrement remarquable par la disposition de ses étamines, qui représentent une sorte de main. On n'en a connu jusque vers 1800 qu'un seul individu, situé à seize lieues de Mexico, et pour lequel le peuple avoit une vénération superstitieuse; mais des botanistes ont eu soin, depuis ce temps, d'en planter des rejetons dans le jardin public de cette ville, et l'un d'eux a prospéré et fleurit tous les ans. On en a de plus découvert une forêt toute entière près de Guatimala. Il en existe déjà deux descriptions publiées à Paris avec de belles figures. La dernière sur-tout, insérée dans le magnifique

ouvrage de M. de Humboldt, sembloit rendre celle de M. Tilesius moins nécessaire.

Un autre célèbre voyageur, élève et successeur de Linnæus, M. Thunberg, a aussi enrichi ces deux volumes de plusieurs dissertations intéressantes. Les collections qu'il a faites au Cap lui en ont fourni la matière : dans l'une, il décrit les campanules de cette contrée ; dans une autre, les insectes de la famille des charançons ; dans une troisième, il continue ses observations sur les orthoptères, dont il a donné le commencement dans les Mémoires d'Upsal et de Stockholm. Aux genres établis par Linné et par Fabricius, M. Thunberg én ajoute dix, dont quelques-uns toutefois se rencontrent en partie avec ceux qu'ont récemment créés d'autres naturalistes, notamment M. Latreille et M. Iliger. Ainsi les Ampuses de ce dernier rentrent dans les Gongylus de M. Thunberg.

On doit compter parmi les recherches intéressantes de ces deux volumes, celles de M. Bojanus sur les enveloppes des fœtus du chien ; il restoit plusieurs questions douteuses touchant l'allantoïde et la vésicule ombilicale de cet animal, dont les conséquenses s'étendoient à la plupart des mammifères, et même à l'homme. M. Dutrochet en a résolu la plupart dans des mémoires présentés à l'Institut, mais qui ne sont pas imprimés. Ainsi M. Bojanus avoit encore à décider s'il existe une allantoïde dans le fœtus du chien, s'il s'y trouve une vésicule ombilicale; si ce que les uns nomment ainsi, n'est pas, comme les autres le veulent, la vraie allantoïde, &c.; car tout cela étoit controversé entre les anatomistes. Il a parfaitement reconnu que le chorion forme une enveloppe générale et sans plis ; que l'allantoïde, en se reployant autour de l'amnios et de la vésicule ombilicale, double presque tout le chorion, excepté le long de la ligne où ses deux replis se regardent, et qu'occupe la vésicule ombilicale ; que celle-ci est hors de l'allantoïde, mais dans le chorion, aux extrémités duquel elle fixe les siennes. Il a bien distingué l'ouraque ; il a bien vu aussi l'espèce de membrane arachnoïde qui revêt intérieurement le chorion, et extérieurement l'allantoïde : mais le fœtus qu'il a examiné, étoit trop avancé pour qu'il ait pu s'assurer si la vésicule ombilicale tient à l'intestin par un canal; et c'est uniquement sur la parole de M. Oken qu'il adopte cette proposition, encore contestée par quelques observateurs.

Nous nous sommes assurés depuis long-temps, par nos propres recherches, que nous publierons bientôt, de la justesse des observations de M. Bojanus, et de la généralité de leur application dans les

autres animaux. C'est avec plaisir que nous voyons cette matière obscure également éclaircie par des observateurs divers et qui n'étoient pas conduits par les mêmes vues.

Des plantes nouvelles de Sibérie ont été décrites par MM. Rudolph et Ledebour; et M. Smalowsky en a fait connoître d'étrangères, que l'on cultive dans le jardin de l'académie. On doit à M. Ledebour la description d'une ypomoea à grandes fleurs blanches, venue de semences apportées par le capitaine Krusenstern; et à M. Sevastianoff, celle d'un petit quadrupède du genre des martes, pris au Brésil par un naturaliste de la même expédition : il est fort semblable au roselet, à l'exception d'une tache blanche qu'il a entre les yeux. L'auteur suppose (à notre avis, sans motif, et même contre la vraisemblance) que c'est la même espèce que l'*anger angam* ou belette de Java, de Séba. La règle des climats s'opposeroit elle seule à cette identité.

A ces articles de zoologie et de botanique on doit ajouter, pour une énumération complète de la partie physique de ces deux volumes, un mémoire de M. Sewerguine sur les cristaux de sélénite de Poltawa.

Un autre de nos confrères donnera incessamment une idée de la partie mathématique.

G. CUVIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions et belles-lettres a élu, dans sa séance du 13 décembre, M. Tôchon d'Annecy pour remplir la place vacante par le décès de M. Ginguené.

M. Garran-Coulon, membre de la même académie, est mort à Paris le 19 décembre.

L'académie royale des sciences a élu, dans le cours de ce mois, quatre correspondans; MM. Wollaston et Dalton, à Londres; M. Berzelius, à Stockholm; et M. Fleuriau de Bellevue, à la Rochelle : les trois premiers pour la section de chimie, et le quatrième pour la section de minéralogie.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Fables de Lorenzo Pignotti, traduites de l'italien en français par M. Ed. J. Le Pan. Paris, veuve Perronneau et Rosa, 1816, *in-12*, 9 feuilles, 2 fr. 50 cent.



Théâtre complet de Jean Racine, orné de 57 gravures, d'après Girodet, Gérard, Chaudet, Prud'hon, Taunay et autres. Paris, P. Didot, 1816, 3 vol. *in-8.°*, 70 feuilles, 72 francs; et 144 fr. en grand papier, fig. avant la lettre.

Le Départ d'Éden, poëme, par Jacq. Delille, suivi d'une Épître à deux enfans voyageurs. Paris, P. Didot, 1816, *in-18*, 3 feuilles, 4 francs.

Pour et contre Delille, ou Recueil des divers jugemens portés sur ses ouvrages, avec des fragmens de ces mêmes ouvrages, entre autres le Testament d'un poëte, qui manque à toutes les éditions publiées par MM. Michaud. Paris, imprimerie de Doublet, librairie de Lévêque et de Demazure, 1816, *in-8.°*, 6 feuilles 75 centimes.

Sion, ou les Merveilles de la Montagne sainte, poëme en trois chants; par J. L. Bouchardat. Paris, P. Didot l'aîné, 1816; se vend chez Eymery, Delaunay, Pélicier, 1816, *in-8.°*, 56 pages.

Le Frère et la Sœur jumeaux, comédie en trois actes et en vers, par M. Le Mercier, membre de l'Institut; représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 7 novembre 1816. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Barba et de Garnier, 1816, *in-8.°*, 3 feuilles, 1 fr. 50 centimes.

Bibliothèque géographique, recueil de voyages dans les quatre parties du monde, par Campe; traduit de l'allemand et de l'anglais; troisième série, tomes IX-XII. Paris, imprimerie de Belin, librairie de Gabr. Dufour, 4 vol. *in-18*, 25 feuilles, avec trois planches et une carte. Ces 4 volumes de la troisième série, qui sont les tomes XXXIII-XXXVI de tout le recueil, contiennent les voyages de Riesbeck en Allemagne et en Hollande; de G. Forster, J. Banks, &c. en Angleterre, Écosse et Irlande; de J. Acerbi en Suède, Finlande et Laponie; de W. Coxe en Pologne et en Russie.

Des changemens opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire romain, sous les règnes de Dioclétien, de Constantin, et de leurs successeurs; par J. Naudet, professeur de rhétorique au collége royal de Henri IV; ouvrage couronné par l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1815. Paris, imprimerie d'Adr. Égron, 1817, *in-8.°*, viij et 254 pages. Ce volume ne contient que la première partie de l'ouvrage de M. Naudet: c'est un exposé de l'état de l'Empire romain avant Dioclétien: statistique, état des personnes, administration des provinces, tribunaux suprêmes, palais impérial, état militaire, nature du gouvernement. Ces matières sont traitées successivement en sept chapitres, dont chacun est sous-divisé en plusieurs articles. Des notes historiques commencent à la page 175 et terminent le volume.

Discours (sur l'esprit et l'influence des croisades) *prononcé à l'ouverture du cours d'histoire moderne*, par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, &c. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Le Normant, 1816, *in 8.°*, 53 pag.

Les Marates, ou Mœurs, Usages et Costumes de ce peuple, par Thomas Duer Brougthon; traduit de l'anglais par M. Breton. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de Nepveu, 1816, 2 vol. *in-18*, 13 feuilles et des planches, 8 fr.; et par la poste 9 fr. — avec les figures coloriées, 12 fr., et 13 par la poste.

Réflexions sur les mesures que viennent de prendre les villes libres de l'Allemagne contre ceux de leurs habitans qui professent la religion juive; par Mathias Mayer Dalmbert, ancien élève de l'école polytechnique. A Paris, chez Treuttel et Würtz, 1816, *in-8.°*, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port.

Réfutation de la doctrine de Montesquieu sur la balance des pouvoirs, et Aperçus divers sur plusieurs questions de droit public; faisant suite à la proposition de M. le comte de Saint-Roman à la chambre des Pairs. Paris, veuve Perronneau, 1816, *in-8.°*, 300 pages.

Essai philosophique sur le grand art de gouverner un État, de lever des impôts, de rendre un peuple heureux, d'assurer la prospérité d'un État et la stabilité d'un Empire, comprenant un plan d'administration et un système fondamental et perpétuel de finances; par Alexandre Crevel, ancien négociant. Paris, imprimerie de la veuve Perronneau, librairie de Plancher et de Delaunay, 1816, *in-8.°*, 27 feuilles, 5 francs.

Élémens d'électricité et de galvanisme, par George Singer; traduits de l'anglais et augmentés de notes par M. Thillaye, docteur en médecine. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Bachelier, 1816, *in-8.°*, 41 feuilles et demie.

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, à la médecine, &c.; par une société de naturalistes et d'agriculteurs: nouvelle édition augmentée; tomes IV, V, VI (BOE-CHE). Paris, imprimerie de Lanoë, librairie de Déterville, 1816, 3 volumes *in-8.°*, 112 feuilles et 24 planches, 21 fr., et 45 fr. avec les figures coloriées.

Le Règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux; par M. le chevalier Cuvier, conseiller d'état ordinaire, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de l'institut royal de France. Paris, imprimerie de Belin, librairie de Déterville, 1817, 4 vol. *in-8.°*, 130 feuilles et 15 planches, 26 francs.

Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques; par M. le chevalier Cuvier, conseiller d'état, &c. Paris, imprimerie de Leblanc, librairie de Déterville, 1817, *in-4.°*, 59 feuilles et 35 planches. — Ce volume contient vingt-deux mémoires, où l'organisation d'autant de familles ou de genres de mollusques est décrite avec beaucoup de détails, et représentée sur des planches dessinées et gravées avec le plus grand soin. Quelques-uns de ces mémoires, spécialement ceux qui traitent des Céphalopodes, des Haliotides et genres voisins, n'ont pas encore paru; les autres ont été imprimés dans les Annales du muséum d'histoire naturelle: mais on en donne ici une édition corrigée. — L'Histoire naturelle ne possédoit encore aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée juste de la complication de structure de cette classe importante d'animaux qui, d'après les résultats des recherches de l'auteur, se place immédiatement au-dessous des vertébrés.

Histoire des polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes; par M. Lamouroux. Caen, 1816, *in-8.°*, 644 pages, un tableau et 19 planches. Se trouve à Paris, chez Treuttel et Würtz, 15 fr.

Traité de la législation criminelle en France, dédié à M.gr Dambray, chancelier de France; par J. M. Legraverend, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice; tome second et dernier, avec l'introduction et la table des matières du premier volume. Paris, imprimerie royale, librairie de Déterville, 1816, *in-4.°* Prix des deux volumes, 36 fr., et 45, franc de port.

Lettres de F. V. Reinhard, premier prédicateur de la cour de Saxe, sur ses études et sur la carrière de prédicateur; traduites de l'allemand par M. Monod,

pasteur de l'église réformée de Paris, avec une notice raisonnée sur les écrits de Reinhard par M. Stupfer, ministre du saint évangile. Paris, Paschoud, 1816, *in-12*, 300 pages.

Encyclopédie méthodique, XCIV.^{e} livraison, 3 volumes *in-4.°*; savoir: 1.° Géographie physique, tom. IV, 2.e partie, IND — NOY, 46 feuilles; 2.° Botanique, supplément, tom. IV, 2.e partie, PER — RYN, 45 feuilles et demie; 3.° Planches d'histoire naturelle, 23.e partie, Mollusques, 2 feuilles et 98 planches. A Paris, chez Mme Agasse, 1816.

Almanach des Muses, 1817, 53.e année. Paris, imprimerie d'Eberhart, librairie de le Fuel et de Delaunay, *in-12*, 12 feuilles et demie, 2 fr. 50 cent. et par la poste, 3 fr. 25. c.

M. Biagioli, auteur d'une grammaire italienne estimée, vient de publier le prospectus d'une nouvelle édition du Dante, avec un nouveau commentaire. « J'ai profité, dit M. Biagioli, des travaux de tous les commentateurs » qui m'ont devancé, en discutant avec soin leurs opinions ...; j'ai fait re- » marquer les passages imités par Pétrarque, Bocace, l'Arioste et le Tasse ...; » j'ai compulsé et comparé entre elles toutes les éditions du Dante publiées » jusqu'à ce jour; j'ai changé la ponctuation vicieuse de mille endroits.... » S. E. M. le chevalier Stuart, ambassadeur extraordinaire de S. M. Britan- » nique près la cour de France, ayant bien voulu mettre à ma disposition un » manuscrit du Dante, du XIVe siècle, j'en ai tiré un grand nombre de va- » riantes très-précieuses et tout-à-fait inconnues. » — Les 3 volumes (l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis) paroîtront en même temps, et ne seront tirés qu'à mille exemplaires, format *in-4.°*, avec des gravures d'après les dessins de MM. Gérard, Girodet, Gros, &c. Prix, 100 fr. payables moitié en souscrivant, et moitié au moment où l'on recevra les 3 volumes. Il y aura cent exemplaires en papier vélin, à 200 fr., payables de même. On souscrit à Paris, chez M. Biagioli, rue Sainte-Anne, n.° 46, et, dans les départemens, chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires.

MM. Reville, La Vallée et Joubert, annoncent un volume gr. *in-fol.*, intitulé *Vues pittoresques et perspectives des salles du Musée des monumens français, et des principaux ouvrages de sculpture, d'architecture et de peinture sur verre qu'elles renferment*; gravées au burin en 20 estampes, avec un texte explicatif par M. de Roquefort. L'ouvrage sera divisé en cinq livraisons qui paroîtront de trois mois en trois mois; chaque livraison sera composée de 4 planches et de 2 ou 3 feuilles de texte. Prix de chaque livraison, 36 fr. en papier fin; 48 fr. en papier vélin, et 60 fr. épreuve avant la lettre: mais ces prix seront réduits respectivement à 30, 40 et 50 fr. pour les personnes qui souscriront avant le 15 février prochain, à Paris, chez les éditeurs, quai des Ormes, n.° 8, ou rue Neuve-Saint-Étienne, n.° 25; ou rue Pavée, près le Pont-Neuf, n.° 3; à Vienne, chez Artaria; et chez les principaux libraires et marchands d'estampes; dans les départemens et dans les pays étrangers.

La vente des livres de M. le comte Mac-Carthy-Reagh doit commencer à Paris le 27 janvier 1817. MM. de Bure, qui ont publié il y a plusieurs mois le catalogue de cette riche bibliothèque en 2 volumes *in-8.°*, viennent de faire imprimer une feuille *in-8.°* qui contient l'ordre des vacations de la vente, avec des corrections et des additions au catalogue.

ITALIE.

Poeticæ Aristotelis nova versio, cum textu græco haud paucis in locis emendato, &c. Nouvelle version latine de la Poétique d'Aristote, avec le texte grec corrigé, et des dissertations sur le beau, sur la grammaire, sur le but de la tragédie et sur l'origine de la poésie dramatique chez les Grecs (par M. le marquis de Haus, chambellan de S. M. le Roi des Deux-Siciles, ci-devant précepteur du prince royal). Palerme, imprimerie royale, 1815, *in-8.°* viij, 138 et 170 pages.

Saggio sul tempio e la statua di Giove in Olimpia, e sul tempio dello stesso dio recentemente dissotterrato in Agrigento; Essai sur le temple et la statue de Jupiter à Olympie, et sur le temple de ce dieu, récemment découvert à Agrigente (par M. le marquis de Haus). Palerme, imprimerie royale, 86 pages *in-8.°*, avec une figure.

Alcune Riflessioni su la creduta Galatea di Rafaele d'Urbino; Réflexions sur la prétendue Galatée de Raphaël (par M. le marquis de Haus). Palerme, imprimerie royale, 1816, *in-8.°*

Inni di Callimaco, &c.; Hymnes de Callimaque, traduits en vers italiens, par le chevalier Dionigi Strochi. Bologna, 1816, *in-8.°*

La Bucolica di Virgilio, &c.; Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers italiens, par G. Nicolini. Brescia, Bettoni, 1816, *in-8.°*

Rime di messer Angelo Poliziano; Poésies italiennes d'Ange Politien, avec des éclaircissemens et des notes; par MM. Vincenzo Nannucci et Luigi Ciampolini. Florence, Carli, 1816, 2 vol. *in-12.*

Opere teatrali, &c.; Œuvres dramatiques de Pietro Rossi. Milan, Stella, 1816, *in-8.°*, tome I.er, qui sera suivi de onze autres.

Sistema filosofico, &c.; Système philosophique des beaux-arts; par M. Salvatore Brovelli. Milan, Pirotta, 1816, *in-8.°*

Essenza delle malatie, &c.; l'Essence des maladies déduite de leurs causes prochaines, ou Élémens d'un nouveau système de médecine théorique et pratique, fondé sur les lois de la physique animale, par M. Luigi Buccelati. Parme, 1816, *in-8.°*, tome I.er

Medicinæ praxeos compendium, &c.; Abrégé de médecine pratique; par M. A. Spedalieri. Turin, 1816, 2 vol. *in-8.°*

Rimedj preservativi della peste, &c.; Remèdes préservatifs contre la peste; par le docteur Panvini. Naples, 1816, *in-8.°*

ANGLETERRE.

Anecdotes of the english Language; Anecdotes sur la Langue anglaise, et particulièrement sur le langage des habitans de Londres; par Sam. Pegge: 2.e édition, augmentée d'un supplément au Glossaire provincial de Francis Grose. Londres, Nichols, 1816, *in-8.°*, 12 sh.

Travels in Bresil, &c.; Voyage dans le Brésil, de Fernambuco à Serara, suivi d'un Voyage à Maranam; par Henri Koster. Londres, Longman, 1816, grand *in-4.°*, fig.

The History of Richard III, &c.; Histoire de Richard III, roi d'Angleterre, en cinq livres, par sir George Buck; réimprimée, d'après le manuscrit original,

par Ch. Yarnold, avec des notes et documens. Londres, Longman, 1816, *in-4.°*

A System of botany, &c.; Système de botanique; par P. Keith. Londres, Baldwin, 1816, 2 vol. gr. *in-8.°*

The Botanist's Companion, &c.; Le Guide du Botaniste, ou Description de toutes les plantes qui viennent ou sont cultivées dans la Grande Bretagne, &c.; par Will. Salisbury. Londres, Longman, 1816, 2 vol. *in-8.°*

Pomona britannica, &c.; Pomone britannique, ou Collection des fruits cultivés en Angleterre, &c., par G. Brooksaw; nouvelle édition. Londres, Longman, 1816, gr. *in-8.°*, fig.

A Treatise on the luminary, &c.; Traité du grand luminaire, ou réservoir de la lumière, appelé Soleil, et des procédés chimiques qui peuvent conduire à le connoître, &c.; par George Clarke. Londres, Longman, 1816, gr. *in-8.°*

Essays, &c.; Essais sur les maladies nerveuses et hypocondriaques, &c.; par le docteur J. Reid. Londres, Longman, 1816, gr. *in-8.°*

An Essay, &c.; Essai sur l'histoire chimique et le traitement médical des calculs urinaires; par le docteur Alex. Marcet. Londres, Longman, 1816, *in-8.°*, fig.

ALLEMAGNE.

Verzeichniss &c.; Catalogus bibliothecæ selectissimæ Hispanicæ, Gallicæ, Anglicæ, necnon Italicæ, Hamburgi, Perthez et Kesser; Parisiis et Argentorati, Treuttel et Würtz, 1816, 60 pages *in-8.°* La partie espagnole de ce catalogue est riche et volumineuse: elle comprend sept cent soixante-dix articles qui sont en général bien choisis. On y remarque des ouvrages et des recueils qui se rencontrent rarement. La vente publique de cette bibliothèque doit commencer le 10 février 1817, à Hambourg.

R. P. Knight Prolegomena ad Homerum, sive de carminum Homericorum origine, auctore et ætate; itemque de priscæ linguæ progressu et præcoci maturitate; ed. D. Fr. E. Ruhkopf. Lipsiæ, 1816, *in-8.°*, 3 fr. 75 cent.

C. Suetonii Tranquilli Opera. Textum recognovit, continuo commentario illustravit, et clavem Suetonianam adjecit D. C. G. Baumgarten-Crusius. Lipsiæ, 1816, 2 volumes *in-8.°*, 20 fr.

Herodiani de imperio post Marcum historiarum libri VIII, græcè, cum animadversionibus ad usum scholarum; curâ D. G. E. Weberi. Lipsiæ, 1816, gr. *in-8.°*, 7 fr.

Athalie, &c.; Athalie, tragédie de Racine, traduite en allemand par Nicolay. Leipsick, Kummer, 1816, *in-8.°*

Leben und Thaten &c.; Vie et Aventures de Don Quichotte; traduit de l'espagnol de Cervantes, en allemand, par L. Tiek. Berlin, 1816, 3 vol. *in-8.°*

Handbuch der alten Geschichte, &c.; Manuel de l'Histoire ancienne et de la Géographie et de la Chronologie, par G. G. Bredow; 3.° édition, augmentée. Altona, Hemmerich, 1816, *in-8.°*, 700 pag. et 3 tableaux *in-folio*, 2 rxd.

Abriss &c.; Précis des antiquités grecques et romaines, pour servir à l'histoire des états anciens, par L. Haake. Stendal, Franz, 1816, 12 grav.

Zusammenhang &c.; Mémoire sur l'analogie qui existe entre le spinosisme

et la philosophie cartésienne; par C. G. Sigwart. T... *in-8.°*

Geognostiche Versuche, &c.; Essais géognostiques, ... et C. de Romer, avec une carte et 2 planches lithogr... gr. *in-8.°*, 2 rxd. 8 grav.

Einleitung &c.; Introduction à la minéralogie; par C. I... et C. L. Gærtner. Francfort, Hermann, 1816, gr. *in-folio*, ...

J. Hedwig, Species muscorum frondosorum descriptæ et tabulis ... illustratæ, à Fried. Schwægrichen. Supplementum primum. L... 1816, *in-4.°*, 373 pag., 51 pl.

Flora &c.; Flore de l'empire d'Autriche, par Léopold Trattinik... IV-XII. Vienne, Schaumbourg, 1815 et 1816, gr. *in-4.°*, pl. noires et co...

Hortus Berolinensis, sive *Icones, Descriptiones plantarum minùs cogni... horti regii academiæ Berolinensis*, fasciculus decimus; auctore C. L. Willdenow, Berlin, Schuppel, 1816, gr. *in-fol.* pl. coloriées.

Beitræge &c.; Mémoires concernant l'influence des corps célestes sur notre atmosphère; par A. Ellinger. Munich, Lindauer, 1816, 3 cahiers gr. *in-8.°*

Curtii Sprengel Institutiones medicæ; tom. V, Pharmacologia. Altenburgi, Brockans, 1816, gr. *in-8.°*, 580 pag., 2 rxd., 16 grav.

Schriften, &c.; Œuvres mêlées d'anatomie et de physiologie; par F. R. et L. C. Treviranus. Gottingue, Roewer, 1816, tom. I, gr. *in-4.°*, 16 pl., 3 rxd.

Herzentzündung &c.; Traité de l'inflammation du cœur, par J. F. Davis et W. Wells; traduit de l'anglais en allemand par L. Chouland, avec des additions du docteur Kreyssid sur les maladies du cœur. Halle, Renger, 1816, gr. *in-8.°*

De Codice IV Evangeliorum, bibliothecæ Rhedigerianæ, in quo vetus latina ante-Hieronymiana versio continetur; cum speciminibus; edit. Dav. Schulz. Breslaw, Korst, 1816, gr. *in-4.°*

Meletemata sacra, sive *Commentarius critico-exegeticus in Evangelium Johannis;* auctore C. Ch. Tittmann. Lipsiæ, Weidmann, 1816, gr. *in-8.°*

Commentarius perpetuus in X Apostoli Pauli epistolas minores; auctore J. F. Weingart. Gotha, Stendel, 1816, gr. *in-8.°*

PAYS-BAS.

Dissertatio philologica de variis lectionibus Holmesianis locorum quorumdam Pentateuchi Mosaici, auctore Jac. Amersfoordt, SS. theol. doct. Lugduni-Batavorum, apud S. et J. Luchtmans, acad. typographos. 1815, *in-4.°*

Antaræ poëma arabicum Moallakah, cum integris Zouzenii scholiis; e cod. manusc. edidit, in lat. sermonem transtulit, et lectionis varietatem addidit Vinc. El. Menil; observationes ad totum poëma subjunxit Jo. Willmet. Lugd. Batav. apud S. et J. Luchtmans, acad. typogr. 1816, *in-4.°* (Il en sera rendu compte dans l'un des prochains numéros de ce journal.)

La société hollandaise des sciences, à Harlem, a décerné, dans sa dernière séance publique, un prix à un ouvrage qui tend à prouver que l'art d'imprimer avec des caractères séparés et mobiles a été inventé, à Harlem, avant l'année 1440, par Laurens Jansz Coster. L'auteur couronné est M. Jacques Koning, greffier du

tribunal de première instance à Amsterdam. La société a été si satisfaite de ce mémoire, qu'elle a augmenté de cinquante ducats la valeur du prix, et qu'elle a d'ailleurs résolu que l'ouvrage couronné seroit imprimé non-seulement en hollandais, mais aussi en français; « afin, dit-elle, que les savans étrangers » puissent voir qu'on a eu tort de disputer à la ville de Harlem l'honneur de » cette invention. » L'opinion que reproduisent M. Kōning et la société hollandaise des sciences, a été soutenue successivement par P. Scriverius, par Boxhorn, et sur-tout par M. Gér. Meerman, qui a publié, en 1765, 2 volumes *in-4.°* sur cette matière. Si M. Kōning a découvert de nouveaux monumens ou documens plus décisifs que ceux qui ont été produits jusqu'à ce jour, son ouvrage intéressera les personnes qui s'occupent des origines typographiques.

SUISSE.

Schweirzer Scenem, &c.; Scènes historiques de la Suisse, d'après les dessins de Lips, Usteri, Vogel et Volman. Zurich, Fuesly, 1816. 3.e cahier. 4 pl. coloriées.

Kurze Geschichte &c.; Précis de l'Histoire de la Suisse, quatrième édition. Zurich, Orell, 1816, *in-8.°*, 146 pag. 36 kr.

Kunster Lexicon &c.; Recueil de notices sur la vie et les ouvrages des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, &c.; par J. N. Fuessly, tome II. Zurich, Orell, 1816, *in-8.°* 4 rxd. 16 grav.

RUSSIE.

Coup-d'œil sur le magnétisme animal, par G. F. Parrot, professeur de physique à Dorpat. Saint-Pétersbourg, 1816, 65 pages *in-8.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17, et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans; ils feront venir ceux qui ne se trouveroient pas encore dans leurs magasins. Il faut affranchir les lettres, et y joindre le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

FÉVRIER 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, 30, Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1817.

मेघदूत: *The Mégha doûta, or Cloud messenger : a poem, in the sanscrit language ; by Câlidâsa : translated into english verse, with notes and illustrations ; by* H. H. Wilson, *secretary to the Asiatic Society : published under the sanction of the College of Fort-William.* Calcutta, 1813. — *Le Nuage messager, poëme sanscrit de Kâlidâsa, le texte et la traduction en vers anglais, avec notes et éclaircissemens; par* H. H. Wilson *&c. &c.* Calcutta, 1813 ; grand *in-4.°* de 119 pages (1).

L'Inde, pendant des siècles, ne nous a été connue que sous le rap-

(1) Il a été fait une réimpression de cet ouvrage sans le texte, à Londres, en 1814, in-8.° de 175 pag. Prix, 7 shellings.

port de ses inépuisables richesses. Les mines précieuses enfouies dans son sol, les rares végétaux qui en embellissent la surface, voilà les seules productions qu'alloient y chercher des hommes dominés par la soif de l'or: s'enrichir étoit le but unique qu'ils se proposoient d'atteindre dans leurs voyages lointains. Mais, depuis qu'une société choisie d'hommes éclairés, animée par un plus noble motif, a mis tous ses soins à explorer le pays sous un point de vue littéraire, l'Inde s'est placée au rang des contrées les plus intéressantes à connoître et les plus dignes d'exciter la curiosité du monde savant. En effet, plus on acquiert de connoissances dans la littérature de ce peuple, plus on se familiarise avec la tournure de son esprit; plus on se convainc que, dans ces belles contrées, la nature ne s'est pas moins plue à favoriser l'homme lui-même que le sol heureux qu'il habite; et bientôt l'on s'aperçoit que les diamans sans nombre que celui-ci recèle, étincellent de moins de feux que la brillante imagination des chantres inspirés du Gange (1).

Parmi ceux-ci, l'auteur du *Mégha-doûta*, Kâlidâsa, mérite sans contredit d'occuper une des premières places, tant par la grâce de ses compositions que par l'élégance de son style et la douceur de sa poésie. Et ce jugement, ses propres contemporains l'avoient porté de lui, en le plaçant au nombre des *neuf perles* qui faisoient l'ornement de la cour de Vicramâditya. C'est ainsi que vers le même temps, sous le ciel de l'Égypte, Callimaque formoit une des plus belles étoiles de la célèbre *pléiade* des Ptolémées (2).

Notre poète, déjà connu de tous les gens de goût par son charmant

---

(1) Si, en parlant ici du génie des Indiens, nous ne le laissons entrevoir que sous le point de vue de l'imagination, c'est que l'ouvrage qui nous occupe est entièrement du ressort de cette faculté: mais il ne faut pas croire que ce soit la seule dans laquelle ils excellent; et leurs nombreux traités de métaphysique, de philosophie, de morale, &c., prouvent qu'ils n'ont pas cultivé avec moins d'ardeur les diverses branches des connoissances humaines qui sont plus particulièrement du domaine de la raison.

(2) Nous n'ignorons pas que, suivant l'opinion de quelques gens de lettres, et particulièrement celle de M. Bentley, qui, sans aucune preuve raisonnable, semble avoir pris à tâche de vouloir *moderniser* tout ce qui a rapport à l'histoire ancienne de l'Inde, l'âge de Kâlidâsa seroit beaucoup plus rapproché de nous. Mais, jusqu'à ce qu'il nous soit clairement démontré que le Vicramâditya dont ce grand poète étoit le contemporain, n'est effectivement que le Râdjâ Vicrama qui vivoit dans le XII.ᵉ siècle de notre ère, qu'il nous soit permis de partager l'opinion de l'illustre Jones, qui le place à la cour de Vicramâditya, souverain qui florissoit environ un siècle avant l'ère chrétienne, et dont le règne

drame de *Sakountalâ*, si délicatement traduit par W. Jones, se montre aussi bon peintre de la nature dans ce petit poème, qui rentre tout-à-fait dans le genre de l'élégie. Nous ne dissimulerons pas cependant que, si l'on y trouve quelquefois tout l'abandon, toute la sensibilité de Tibulle, on est plus souvent fâché d'y rencontrer, comme dans Properce, une sorte d'affectation à y faire briller son savoir; affectation qui laisse l'auteur trop à découvert et refroidit l'intérêt. Si le poète latin pèche par trop de détails mythologiques, le chantre de l'Inde arrête trop long-temps son lecteur sur un nombre infini de descriptions géographiques qui, malgré l'art avec lequel il a cherché à en sauver la sécheresse, causent une espèce d'impatience qui en décèle le défaut.

Remarquons cependant que ce défaut, qui dépare un peu l'ouvrage jugé poétiquement, sera racheté, aux yeux du savant, par l'utilité dont lui seront ces petites digressions, où il trouvera la position relative d'un assez grand nombre de lieux célèbres souvent cités dans les auteurs; et ajoutons que M. Wilson, dans les notes pleines de goût et de savoir qui accompagnent sa traduction, a levé, en grande partie, les difficultés inséparables d'un pareil sujet, soit en donnant la position précise de la plupart des lieux mêmes dont le poète fait mention, soit en montrant l'identité de leur ancienne dénomination avec celle qu'ils ont actuellement.

Mais, ces détails ne pouvant intéresser qu'un très-petit nombre de

---

glorieux a servi aux Indiens pour fixer l'origine de l'une des ères dont ils se servent aujourd'hui.

Kâlidâsa, l'un des poètes les plus estimés des Indiens, a composé, outre le *Mégha-doûta*, un grand nombre d'autres ouvrages dont nous possédons la majeure partie parmi les manuscrits sanskrits de la Bibliothèque du Roi. Les plus célèbres sont le drame de *Sakountalâ*; un autre drame intitulé *Ourvasî*, nom de l'une des nymphes du *Swerga* (le paradis d'Indra); une comédie très-courte sous le titre de *Hasyârnava* [Océan des railleries] (c'est une satire qui renferme quelques traits assez plaisans, mais noyés dans un grand nombre d'autres d'assez mauvais goût); le *Raghou-vansa* [la race de Raghou], l'un des plus anciens rois de l'Inde, sorte de poème épique; le *Koumâra-sambhâva*, c'est-à-dire, la naissance de Koumâra, le dieu de la guerre, poème rempli d'allusions à la mythologie, et par cela même très-difficile à entendre; et un petit poème sur les saisons, intitulé *Ritou-samhâra*, dont W. Jones a publié le texte sans traduction en caractères bengalis, à Calcutta, en 1792. M. Wilson, dans sa préface, cite encore trois autres ouvrages du même auteur, qui nous sont inconnus; savoir: le *Sringâra Tilaca* et le *Prasnottara mâla*, deux poèmes érotiques de peu d'étendue, et un petit traité en vers sur la prosodie, intitulé *Srouta Bodha*.

lecteurs, et ceux-ci ayant la facilité de les puiser dans l'ouvrage même, notre intention n'est pas de nous y arrêter, et nous nous contenterons de donner une idée générale de l'ouvrage, sous le point de vue de son mérite purement poétique.

La fable en est d'une simplicité charmante, et puisée dans ce monde enchanté, dans ces régions sublimes, où, entourée de songes rians, et mollement bercée sur ses ailes dorées, l'imagination aime à s'égarer dans le vague du subtil éther; monde idéal et fantastique que l'Indien, ami des fables, a peut-être créé, et qu'il s'est plu à peupler des êtres les plus gracieux et les plus séduisans.

Un Yakcha (1), esprit céleste du nombre de ceux qui forment la cour de Kouvera (2), et à la garde duquel étoit confié le soin des superbes jardins de cette divinité puissante, y laisse entrer par mégarde l'éléphant d'Indra (3), qui y cause un dommage affreux. Le dieu, dans sa colère, bannit de sa présence le gardien négligent, et le condamne à un exil de douze mois sur une horrible montagne, loin d'une épouse chérie, et privé des plaisirs de toute espèce dont il jouissoit au sein de la voluptueuse *Alakâ* (4), ville charmante où Kouvera avoit établi son séjour.

Huit mortels mois se sont déjà écoulés avec une lenteur désespérante, lorsqu'un jour, à l'époque de la saison des pluies, un nuage orageux s'élève de derrière la montagne où languissoit le malheureux exilé, et, poussé par les vents, prend sa direction vers Alakâ. A cette vue, sa douleur se réveille avec plus de violence, et, ne pouvant plus la contenir dans son sein, il apostrophe le nuage lui-même et lui adresse la parole comme il l'eût fait à un ami compatissant; et cela par un mouvement bien naturel, remarque le poëte : car quel est le malheureux

---

(1) Les *Yakchas* forment une classe de demi-dieux; ils ont peu d'attributs particuliers, et ils sont regardés seulement comme les compagnons ou serviteurs de Kouvera, le dieu des richesses. Ils ont pour compagnes les *Apsaras*, ou nymphes célestes, attachées à la cour d'Indra. L'épouse de notre exilé n'étoit probablement qu'une de ces nymphes.

(2) Kouvera, le Plutus indien; il possède neuf trésors inestimables. Sa capitale est située sur le mont *Kailasa*, et habitée par les *Yakchas*, les *Kinnaras* et autres divinités inférieures.

(3) Indra, dont le pouvoir s'étend particulièrement sur le monde sublunaire, offre plus d'un rapport avec Jupiter tonnant : il est censé avoir pour monture un éléphant énorme connu sous le nom de *Eiravata*.

(4) Capitale de Kouvera, située, selon la mythologie, sur le Kailasa, montagne fabuleuse, entièrement formée de cristaux et de pierres précieuses, et qui est censée faire partie de la chaîne d'*Himâlaya*.

qui, privé de la société d'un être sensible, ne s'adresse au premier objet qu'il rencontre, et ne cherche, en lui confiant ses peines, à soulager sa douleur!

Il lui fait une offrande de fleurs, cherche à s'attirer sa bienveillance par les plus magnifiques éloges, où la pompe des épithètes n'est pas ménagée, et lui indique la direction qu'il doit tenir pour se rendre à Alakâ; ensuite il lui fait une légère description des principaux lieux par où il doit passer, des montagnes couvertes de bois touffus et odorans où il pourra s'arrêter, des fleuves propres à renouveler les pertes qu'il auroit essuyées par le souffle des vents, des plaines où il devra au contraire verser une partie des trésors de son sein, pour procurer à leurs aimables habitans, fatigués de la chaleur, une douce fraîcheur depuis long-temps attendue : mais c'est particulièrement Oudjaïn qu'il recommande à ses attentions délicates; cependant il craint en même temps que, séduit par les attraits irrésistibles, par les regards pleins de feu des jeunes beautés qui habitent cette ville enchanteresse, il n'oublie sa promesse, et il le conjure de ne pas s'y arrêter trop long-temps (1).

Il lui indique encore différentes haltes qui fournissent au poète le sujet de plusieurs petits tableaux charmans des mœurs et des coutumes des Indiens, et un grand nombre d'allusions à la mythologie, et il termine enfin cet itinéraire poétique par la description d'Alakâ.

Comme cette ville est l'objet principal vers lequel doit se diriger l'attention du lecteur, c'est aussi dans la peinture qu'il en fait, que le poète a déployé toutes les ressources de son art. Son récit est plus animé, ses couleurs plus vives; et il sembleroit qu'Arioste n'a fait qu'hériter de ses pinceaux dans sa magnifique description du séjour voluptueux d'Alcine.

Ce ne sont que palais merveilleux, dont les hautes murailles, tout étincelantes de lumière, se perdent dans les nues; une musique céleste s'y fait continuellement entendre; l'air y est tout parfum; chaque goutte de rosée est un diamant. Des chœurs de jeunes nymphes, dont tout le travail est de se parer, l'unique occupation de chercher à plaire, dispersées çà et là dans des bocages odorans, tendent mille piéges aux jeunes imprudens qui arrêtent sur elles leurs regards. Ici l'or, les pierres précieuses, entremêlés avec art aux plus rares coquillages, embellissent des

(1) Il est aisé de reconnoître dans ces éloges l'intention du poète, quand on sait qu'il résidoit lui même à *Oudjayinî* [aujourd'hui *Oudjaïn*], l'une des sept villes sacrées dans l'esprit des Indiens, et l'antique capitale des états de Vicramâditya, son illustre patron. Cette ville fait maintenant partie des possessions de la famille du célèbre chef des Mahrattes, Sindia.

grottes magiques dont les reflets se jouent en mille manières sur un lac d'azur, doucement agité sous les plumes du cygne ; là, de mystérieux ombrages recèlent en vain, vers le soir, les scènes les plus voluptueuses. Au lever de l'aurore, des guirlandes flétries et tombées sur l'herbe, les tiges des fleurs brisées et foulées, les perles nouvellement détachées des ceintures élégantes et disséminées sur la verdure, révèlent au jour les secrets de la nuit : tout enfin, dans ce tableau achevé dont nous ne traçons ici qu'une esquisse légère, respire la féerie et la volupté ; et nous ne croyons pas que l'on trouvât beaucoup de poètes qui l'emportassent dans ce genre sur Kâlidâsa. Ce genre n'est cependant pas celui vers lequel la nature de son talent incline davantage ; et où il paroît sur-tout exceller, c'est dans l'expression des sentimens qui demandent de la sensibilité et du naturel : aussi la partie la plus attachante de ce petit poème est celle où l'infortuné Yakcha fait au nuage le portrait de son épouse délaissée, et lui dépeint la situation de son ame : on croiroit lire une des plus belles héroïdes d'Ovide.

Non content de lui avoir donné le moyen de reconnoître Alakâ, il entre dans quelques détails particuliers pour lui désigner d'une manière précise l'emplacement de l'habitation de sa bien-aimée. C'est un petit bois formé des arbustes les plus rares (1) ; près de son palais est une fontaine dont les degrés sont revêtus d'émeraudes; en face, s'élève une colonne d'or sur une base de cristal..... &c. Tels sont, ajoute-t-il, les principaux signes où tu reconnoîtras ma demeure. Mais, de grâce, quand tu en approcheras, garde-toi de conserver cette taille gigantesque, semblable à celle d'un éléphant furieux, de peur d'effrayer ma bien-aimée : apparois-lui, au contraire, sous une forme légère et déliée, et ne conserve de tes éclairs que des lueurs douces et gracieuses, semblables à ces étincelles fugitives dont, pendant les nuits d'automne, une nuée de mouches brillantes sillonnent les ténèbres dans leur vol incertain (2).

---

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer ici un trait charmant de délicatesse de la part du poète. Parmi les arbres que le jeune Yakcha nomme au nuage, il y en a deux, le *kêsara* et l'*asoka*, qui fleurissent, dit-on, à l'approche et au toucher d'une femme ; et l'exilé, par un sentiment de jalousie, les lui dépeint comme des rivaux dont il envie le bonheur.

(2) On peut aisément se figurer l'effet enchanteur que doit produire, par une nuit d'automne, cette foule de mouches luisantes, en se croisant de mille et mille manières dans leur vol au milieu des ténèbres. Nos vers luisans, presque immobiles, et rampant seulement dans l'herbe, ne nous en donnent qu'une bien foible idée. La poésie, qui ne laisse rien échapper de tout ce que la nature lui présente, soit de terrible, soit de gracieux, pour en enrichir son vaste domaine,

Là, sur sa couche solitaire, languit la plus belle des femmes, l'ouvrage le plus accompli du créateur ; tu la reconnoîtras aisément à l'élégance de ses formes, à la délicatesse de ses traits. La perle la plus pure a moins d'éclat que l'émail de ses dents ; l'incarnat de ses lèvres efface celui du *Bimba* (1) nouvellement coloré par les feux du soleil ; et son regard timide est plus doux que celui de la jeune gazelle.

Mais, que dis-je ! accablée de mon absence (ah ! je connois tout son amour pour moi), cette moitié de mon ame, cette autre partie de moi-même, passe ses jours dans la douleur ; d'abondantes larmes gonflent ses paupières fatiguées ; ses lèvres si fraîches sont desséchées par le feu de ses soupirs : je la vois, la tête douloureusement appuyée sur sa main languissante ; j'aperçois ce front, autrefois si serein, voilé par la *tresse du veuvage* (2) ; je crois l'entendre s'entretenir avec sa fidèle *Sarikâ* (3) de la fin prochaine de mon exil. Hélas ! c'est en vain que, dans l'espoir de tromper sa douleur, ses doigts gracieux se promènent sur son luth pour accompagner un chant destiné à célébrer la gloire de notre race ; les cordes, humectées par ses pleurs, refusent de produire aucun son.

Cependant, si, touchée de ses peines, quelque divinité bienfaisante avoit fait couler dans ses membres le baume du sommeil, ah ! garde-toi de l'interrompre ; retiens la voix de ton tonnerre, qui, peut-être, l'arracheroit à un songe flatteur. Mais, au moment de son réveil, murmure-lui doucement ces mots consolateurs :

« Reconnois en moi, ô femme adorée, l'ami et le messager de celui » qui ne vit que pour toi. Ce n'est pas en vain, tu le sais, que l'épouse » délaissée voit mon approche (4) ; et, au bruit de mon tonnerre, elle

---

n'a pas manqué de s'emparer de cette image, et les poëtes indiens font de fréquentes allusions à ce phénomène. Une des plus heureuses que j'en aie jamais rencontrées, se trouve dans le VI.ᵉ livre du *Râmâyana* [le livre des Combats], où Vâlmîki, décrivant une horrible mêlée, compare à ces mouches luisantes les flèches lancées de part et d'autre, et dont les ailes d'or étincellent, par intervalles, à travers une nuée de poussière excitée par le mouvement rapide des chars et le trépignement des chevaux.

(1) Le *Bimba* [*Bryonia grandis*] porte un fruit rouge auquel les lèvres sont ordinairement comparées.

(2) Les femmes indiennes, à la mort de leurs époux, rassemblent, en signe de douleur, leurs longs cheveux en une seule tresse, qui se nomme *véni*.

(3) Nom d'un oiseau parleur (*gracula religiosa*) dont les femmes indiennes s'amusent beaucoup, et qui joue un grand rôle dans les contes indiens.

(4) Le commencement de la saison des pluies se fait sentir, aux Indes, d'une manière délicieuse, à cause de l'agréable fraîcheur que l'on y goûte à cette

» conçoit l'espoir que la tresse de l'absence ne tardera pas à se dénouer.

» Ton ami, quoique séparé de toi par l'imprécation de Kouvera, est » toujours présent par la pensée dans les lieux que tu habites. Ton image » chérie, combien de fois ne l'a-t-il pas tracée sur les arides rochers qui » l'entourent! mais autant de fois elle a été effacée par ses larmes amères. » Dans chaque objet gracieux que lui offre la nature, il cherche à t'aper- » cevoir. Le liane flexible lui représente la souplesse de ta taille; la » lumière argentée de la lune, la blancheur de ton teint; le lotus azuré, la » douceur de ton regard. Mais chacun de ces objets ne possède qu'une » partie de tes charmes; toi seule réunis dans ta personne tous les genres » de beautés : ses soupirs répondent à tes soupirs, ses pleurs à tes pleurs. » Rien n'égale ses regrets, rien n'égale son amour..... &c. &c. »

Le reste de ce morceau, éminemment élégiaque, continue sur le même ton; et, en le terminant, le jeune Yakcha dit au nuage :

« Puisse le destin, en récompense du service que j'attends de ton » amitié, car tu me le rendras sans doute, toi qui ne refuses pas au » passereau (1) qui t'implore les gouttes vivifiantes de la rosée; puisse le » destin, moins cruel envers toi, ne jamais te dérober aux enlacemens » de ta brillante compagne (2) ! »

Cependant le dieu des richesses, profondément ému de cette plainte touchante qui, à l'insu du jeune Yakcha, a retenti à son oreille, abrége le temps marqué pour son exil; et les deux amans, de nouveau réunis, ne regardent bientôt que comme un songe les longs tourmens qu'ils ont soufferts (3).

Tel est le plan et la marche de ce petit poème, qui, sauf les légers

---

époque, après des chaleurs étouffantes. C'est alors que le voyageur éloigné aime à se remettre en route pour revenir au sein de ses foyers et de sa famille: aussi cette saison fournit-elle aux poëtes de fréquentes allusions au retour d'amis long-temps séparés.

(1) Le passereau (en sanskrit *tchâtaka*) ne se désaltère, dit-on, qu'avec l'eau qui tombe des nuages au moment même de la pluie. M. Wilson croit que cet oiseau est une espèce de coucou (*cuculus radiatus*). J'ai vu quelque part le mot *tchâtaka* exprimé en persan par le mot *gounjdjouchk*, qui est notre moineau.

(2) C'est-à-dire, l'éclair *Vidyout* dans le texte.

(3) Il est digne de remarque que cette conclusion, à partir du mot *cependant*, et qui forme la dernière stance du poëme dans le texte imprimé, ne se trouve dans aucun des deux manuscrits du *Mégha-doûta* que possède la Bibliothèque du Roi; l'un en caractères *dévanâgaris*, n.° 114; l'autre en caractères *bengalis*, n.° 115. Au reste, ces deux manuscrits sont horriblement écrits, et défigurés par un nombre infini de fautes.

défauts que nous avons indiqués plus haut, nous semble parfait dans son genre. Le goût du poète se décèle jusque dans le rhythme dont il a fait choix ; il tient le milieu entre le grave et le léger, et la coupe du vers est plus agréable que celle du vers héroïque, je veux dire celui que les poètes indiens emploient d'ordinaire dans leurs grandes compositions, et dont les Pourânas, le Mahâbhârata et le Râmâyana nous offrent le modèle. On n'y trouve point non plus de ces monosyllabes oiseux qui ne servent véritablement qu'à soutenir la versification, et dont les poésies de Vyâsa et de Vâlmiki ne sont pas plus exemptes que celles d'Homère.

Le vers de Kâlidâsa se compose d'un molosse, d'un dactyle, d'un tribraque, de deux antibacquiques et d'un spondée ou d'un trochée, la dernière syllabe pouvant être longue ou brève à volonté, et appartient à l'espèce de mètre nommé *mandâcrantâ*, c'est-à-dire *à la marche lente ;* dénomination exacte, puisqu'il présente dix longues sur sept brèves. Ce mètre est réglé tout-à-la-fois et par le nombre et par la quantité ; il est de plus *monoschématique*, et demande, par conséquent, que la stance soit composée de vers égaux et semblables. Mais, pour rendre ceci plus sensible par un exemple, qu'il nous soit permis de donner ici deux vers seulement de ce poème. Nous les tirerons de la stance 29.ᵉ (page 34 de l'édition de Calcutta). Ils sont relatifs à la description que l'infortuné Yakcha fait au nuage des attraits des jeunes femmes d'Oudjaïn. Les voici en caractères *dévanâgaris*, suivis de leur transcription en caractères latins avec la *quantité* :

विद्युद्दामस्फुरणचकितैस्तत्रपौराङ्गनानां ।

लोलापाङ्गैर्यदिनरमसेलोचनैर्वञ्चितोसि ॥

– – – | – ∪ ∪ ∪ ∪ ∪ | – – ∪ | – – ∪ | – –
Vidyoud-dâma-sphourana-tchakitéis tatra paurângganânâm

– – – | – ∪ ∪ | ∪ ∪ ∪ | – – ∪ | – – ∪ | – ∪
Lolâpânggéir yadi na ramasé lotchanéir vantchitosi

C'est-à-dire, aussi littéralement que possible :

« Si tu ne jouis des regards pleins de vivacité et d'expression des » jeunes femmes (d'Oudjaïn), de ces regards où tremble et se joue la » lueur de l'éclair, c'est en vain que tu existes (mot à mot, *tu es » frustré*). »

Le Mégha-doûta forme, dans l'original, cent seize stances, composées chacune de quatre vers de la même nature que ceux que nous venons de citer, et renferme, par conséquent, quatre cent soixante-quatre vers. M. Wilson en a fait entrer sept cent soixante-dix dans sa traduction, c'est-à-dire à peu près le double: mais il observe, dans son intéressante préface, que le nombre des syllabes du vers sanskrit est aussi à peu près le double de celles du vers anglais; et il allègue, de plus, l'impossibilité de rendre dans une langue embarrassée par l'attirail incommode des prépositions et des auxiliaires, toute la concision du sanskrit, la langue du monde, sans contredit, qui possède cette qualité au degré le plus éminent. Cela est vrai: cependant nous sommes forcés d'avouer qu'en sa qualité de poète, et de poète très-élégant, il s'est permis tant de libertés dans sa traduction, qu'on ne peut y puiser que très-peu de secours pour l'intelligence du texte. Les notes savantes et pleines de goût dont il a accompagné sa traduction, donnent, il est vrai, comme nous l'avons déjà remarqué, des éclaircissemens précieux sur plusieurs points relatifs à la géographie et à la mythologie; mais, à l'exception d'un très-petit nombre, elles se taisent sur les difficultés grammaticales dont ce poème est rempli. Nous ne pouvons assez regretter que ce travail, qui ne peut être exécuté qu'avec le secours des commentaires, et dont il étoit si facile à M. Wilson de s'acquitter, puisque, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il en possède six sur ce poème, n'ait point été entrepris par ce littérateur distingué; et que, tout en contribuant aux jouissances de l'homme de goût, il n'ait pas aussi cherché à faciliter le travail du savant studieux. C'est alors qu'on eût pu lui appliquer ce vers si connu d'Horace:

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

CHÉZY.

MÉMOIRE SUR LE SUCRE DE BETTERAVE, par M. le Comte Chaptal, *membre de l'Institut royal, chevalier de l'ordre du Roi, grand officier de la Légion d'honneur, &c.; lu à la première classe de l'Institut royal de France (Académie royale des sciences), le 23 octobre 1815.* A Paris, de l'imprimerie de M.me Huzard (née Vallat-la-Chapelle), rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n.° 7: *in-8.°* de 62 pages, publié en 1816.

Si l'extraction du sucre de betterave n'étoit qu'un phénomène chi-

mique, qu'un objet de science, capable de satisfaire la curiosité, qu'un simple tour de force, nous ne devrions plus en faire mention dans un temps où les îles d'Amérique peuvent verser sur notre continent et nous vendre à un prix raisonnable tout le sucre de canne dont nous avons besoin. Mais deux raisons nous engagent à ne pas perdre de vue cette découverte : la première, c'est qu'en temps de guerre nous pourrions nous trouver encore privés de cette production étrangère ou la payer très-cher, et il est toujours sage de préparer d'avance les moyens de remédier à un inconvénient ; la seconde, c'est que, malgré la facilité acquise par l'industrie française de bien fabriquer le sucre de betterave, l'opération est encore susceptible de perfectionnement (1).

M. Margraff nous a appris que la betterave contenoit une certaine quantité de sucre. M. Achard, dont M. Deyeux, de l'académie des sciences, a fait connoître les travaux, a publié, d'après ce savant étranger, une manière de l'extraire ; mais ce n'étoit encore que des recherches bien imparfaites, et il falloit arriver au point de tirer toute la quantité que cette racine pouvoit fournir, et de mettre ce sucre en état de passer dans le commerce et de se confondre avec celui de canne. Pour y parvenir, et par des motifs de spéculation, il s'est établi des cultures en grand de betteraves et des fabriques (2) et raffineries qui ont eu des succès plus ou moins prompts, plus ou moins avantageux. Il en subsiste encore quelques-unes ; ce qui sembleroit indiquer qu'elles peuvent, quoiqu'en temps de paix, y trouver du profit. En temps de guerre, ce profit est considérable. Les autres sont suspendues ou ont croulé, soit parce que les propriétaires ont mal choisi leurs locaux ou n'ont pas su l'emploi de tous les débris de la betterave, soit parce qu'ils ont monté leurs ateliers avec trop de dépense, soit parce qu'ils n'ont pas opéré avec assez de lumières et d'intelligence, soit enfin parce que les circonstances diminuent les gains qu'on se promettoit. M. Chaptal, à Chanteloup, est un de ceux qui ont fait du sucre de betterave avec économie. Son mémoire, que nous allons faire connoître, est le résultat de ses observations et de ce qu'il a pratiqué.

Il l'a divisé en quatre chapitres : le premier a pour objet la culture de la betterave ; le second, l'extraction de son sucre ; le troisième, la

(1) Les procédés que trois ans d'expérience ont fait connoître sur la culture et les opérations, pour la préparation, pour la cuite et le raffinage, annoncent ce qu'on sera en état de faire après quelques années de succès.

(2) On prétend qu'il y en a eu jusqu'à trois cents à une époque où le sucre brut valoit 40 à 50 sous la livre : aujourd'hui il ne coûte que 18 à 20 sous ; il en reste encore dix.

dépense pour cette extraction, et le produit d'une exploitation déterminée ; le quatrième contient des considérations générales. Pour plus de clarté, il a subdivisé les chapitres en différens articles.

La betterave, dans le climat de Paris, se sème à la fin de mars et en avril ; il faut n'avoir plus à craindre les gelées. Lorsque nous fûmes chargés de donner une instruction sur la culture en grand de la betterave, nous proposâmes, comme essai, d'examiner quelles seroient les variétés qui fourniroient le plus de sucre, quels seroient le terrain et l'exposition les plus favorables, et à quelle époque il vaudroit mieux arracher les racines ; car on n'avoit pas encore de données sur ces points, et on en a maintenant sur les deux derniers particulièrement. Quant au premier, M. Chaptal croit avoir remarqué que les rouges, blanches ou jaunes, ne se reproduisoient pas constamment ; que par conséquent il étoit indifférent de semer telle ou telle variété ; et il a reconnu que les variétés ne présentoient pas des résultats différens lorsque les betteraves avoient crû dans le même sol et avoient été cultivées de la même manière. Cependant un observateur nous a assuré que les graines de betteraves jaunes lui avoient toujours donné des betteraves jaunes, c'est-à-dire, la même variété. On savoit que le terrain le plus favorable étoit celui qui n'étoit ni léger ni argileux, mais gras, meuble et profond, parce que c'est le terrain qui convient aux plantes à racines pivotantes ; mais on ne savoit pas qu'un bon terrain pouvoit fournir jusqu'à vingt mille de racines de betteraves par arpent, et en produit moyen dix mille livres pesant.

Par la raison qu'il faut un sol profond, meuble et gras, on doit, s'il est compacte, lui donner plusieurs façons, labourer profondément et fumer ; car l'engrais n'est pas, comme on le croyoit, contraire à la production du sucre. Au moment de la récolte, on peut laisser les feuilles sur le champ, ensuite semer du blé et le recouvrir à la charrue : la terre ayant été ameublie par les sarclages et nettoyée d'herbes étrangères, le blé y réussit très-bien ; cette culture, loin de nuire à la production du blé, la rend plus abondante.

M. Chaptal expose les quatre manières de semer la betterave ; savoir, à la main, au semoir, en couche ou pépinière, à la volée, comme on sème le seigle ou l'avoine : il donne la préférence à cette dernière méthode, parce qu'elle est la plus simple. À la vérité, elle consomme plus de semence ; il en faut environ trois kilogrammes (six livres), c'est-à-dire, moitié plus que dans les trois autres méthodes : mais on la regagne par la certitude que tout le champ en est couvert, et on ne conserve, lors du premier sarclage, que les pieds vigoureux.

Après cet exposé, l'auteur passe au soin qu'on doit avoir des plants pendant leur végétation, soin qui consiste en deux sarclages. Le produit d'un arpent bien sarclé est double de celui qui ne l'a pas été : on ne sauroit croire combien cette opération en agriculture est profitable et nécessaire. L'objet le plus important est l'arrachement, parce que l'existence du sucre cristallisable dans la betterave n'a qu'un temps. Aux environs de Paris, et à quarante ou cinquante lieues de cette ville, c'est du 1.er au 15 octobre; dans les pays plus au sud, il faut arracher les betteraves plutôt : si l'on n'a pas cette attention lorsqu'elles ont terminé leur végétation saccharine, il se forme du nitrate de potasse aux dépens des parties constituantes du sucre.

Pour conserver la racine de betterave, on lui évite la gelée et la chaleur, qui nuiroient à la quantité de sucre. On doit placer les betteraves dans un lieu sec, et à une température qui ne soit que de quelques degrés au-dessus de zéro. M. le comte Chaptal indique une très-bonne manière de les conserver, sans inconvéniens, en plein air, quand on n'a pas un local couvert assez spacieux. Cette manière ressemble aux meules de grain ou de fourrage à courans d'air. On a dû faire la récolte par un temps sec, ou laisser les betteraves quelques jours dans les champs, si elles sont mouillées, pour qu'elles sèchent, car il ne faut jamais les emmagasiner dans cet état. Il y a des cultivateurs, surtout dans le nord, qui, pour conserver leurs betteraves, les entassent dans les champs, les recouvrent de terre et enveloppent le tout de bruyères ou de genêts, pour que l'eau n'y pénètre pas.

Lorsqu'on est menacé de gelée, il faut recouvrir les betteraves, et les découvrir quand la température s'adoucit, jusqu'à quelques degrés au-dessus de glace, pourvu qu'il ne pleuve pas. Les betteraves gelées donnent du sucre, mais peu; elles n'en fournissent pas lorsqu'elles sont dégelées.

Le chapitre II est consacré aux détails de l'extraction du sucre. On doit d'abord éplucher les betteraves, c'est-à-dire, en couper le collet, qui ne contient pas de sucre, et les radicules; puis en ratisser la surface pour en ôter la terre. Le suc s'en exprime ou par des meules ou par des râpes mues par le moyen de manége; les meilleures sont à cylindre, armées, à leur surface, de lames dentées. La pulpe, pour être bonne, doit présenter une pâte molle, sans mélange de parties de betteraves broyées; par cette pratique on obtient soixante-cinq à soixante-quinze pour cent de jus, tandis qu'en se servant de meules on n'en extrait que trente à quarante. On doit exprimer la pulpe graduellement, d'abord sous de petites presses à levier, et ensuite sous de plus fortes à vis de

fer, jusqu'à ce que le marc soit assez desséché pour ne pas mouiller la main. A mesure que la pulpe se forme, il faut la presser : sans cela elle se noircit et commence à fermenter; ce qui rend plus difficile l'extraction du sucre.

Le sucre de betterave marque de cinq à onze degrés, et communément de sept à huit au pèse-liqueur de *Baumé*.

Quatre hommes suffisent pour le travail des presses, en opérant sur dix milliers de betteraves par jour.

Suivent les détails de la dépuration du suc dans une chaudière, par le moyen du feu, qu'on porte d'abord à soixante-cinq et soixante-six degrés, puis à quatre-vingts, &c. On procède ensuite à la formation des sirops, en faisant bouillir le suc; au moment où ils entrent en ébullition, on y verse de l'acide sulfurique, délayé dans vingt parties d'eau, dont la proportion est le dixième de la chaux employée : il peut y avoir un excès de chaux, mais il ne faut pas qu'il y ait excès d'acide. On mêle à la liqueur trois pour cent de charbon animal, bien broyé, en poudre impalpable, et, un moment après, on y ajoute une moitié du charbon qui a servi la veille ; on évapore jusqu'à consistance de dix-huit à vingt degrés, bouillant; on fait couler dans une chaudière et on laisse reposer jusqu'au lendemain, pour cuire ensuite les sirops; opération la plus délicate, mais devenue extrêmement facile par les perfectionnemens qu'on a portés dans les opérations préparatoires, sur-tout depuis l'introduction du charbon animal. M. Chaptal indique ce qu'on doit faire pour s'assurer que la cuite est bien faite et terminée. On réunit les cuites dans le rafraîchissoire, pour en remplir les formes qu'on appelle *bâtardes*. La cristallisation du sucre ne tarde pas à s'y opérer; le lendemain elle est complète ; on peut porter les formes sur les pots pour faire couler la mélasse. La cristallisation est bonne, si la surface est sèche, si la pâte est bien grenée et point sirupeuse ; si la base du pain se crevasse, pour ne rien perdre on soumet à la presse les écumes, les résidus des filtres, les dépôts des chaudières. On doit observer qu'aussitôt que le suc de la betterave est exprimé, il faut le travailler ; si on le laissoit reposer plusieurs heures, n'étant pas concentré, il éprouveroit de l'altération qui dénatureroit le sucre, rendroit son extraction plus difficile, et en diminueroit la quantité.

Les procédés du raffinage du sucre de betterave sont les mêmes que ceux du sucre de canne: on y ajoute pour perfectionnement une manière de le faire à l'alcohol concentré à trente-six degrés ; manière plus expéditive et plus économique, parce qu'elle dispense de beaucoup d'ustensiles. Lorsqu'on veut raffiner ainsi, il faut procéder aussitôt qu'on a

fait couler la mélasse ; on ratisse le pain, on bouche le trou de la forme, on verse sur le pain un litre d'alcohol, on le replace dans la forme, dont on couvre le dessus, pour éviter de l'évaporation, et on débouche le trou pour que l'alcohol coule dans le pot. On peut répéter cette opération en n'employant que moitié de l'alcohol ; alors le sucre équivaut à la blancheur de celui qu'on appelle *terre*, ou de la belle *cassonade ;* on le fond ensuite et on le travaille avec le sang de bœuf ; enfin on finit par un terrage.

Dans le troisième chapitre, M. Chaptal rend compte, par dépenses et produits, d'une fabrication de sucre de betterave. Par les détails dans lesquels il entre, on voit qu'il n'a rien omis. Dans la dépense, il comprend, 1.° le loyer de la terre, la culture, la semence, la récolte, l'engrais et l'impôt, sans défalquer du prix auquel revient la betterave, les labours qu'elle épargne, pour l'ensemencement en blé qui la suit ; 2.° les frais de l'extraction du sucre, l'alcohol, le combustible et autres ingrédiens ; l'intérêt des fonds pour établir l'usine, son entretien, le salaire des ouvriers et autres menus objets. Le produit se compose de la valeur du sucre, des résidus, de la mélasse : la betterave fournit trois à quatre pour cent de sucre brut ; il y a même des fabriques qui en ont retiré quatre à cinq. M. Chaptal n'en suppose que trois ; M. Delessert, qui s'est livré avec beaucoup de zèle et de lumière à ces opérations, n'a pu retirer de la betterave non épluchée que deux livres et demie de sucre brut par quintal : cette différence peut tenir à quelque circonstance. Le marc est un objet important ; dix mille de betteraves en donnent trente quintaux, qui forment un aliment propre à nourrir et à engraisser les bêtes à cornes, les bêtes à laine, &c. La mélasse, troisième produit, n'est point à négliger ; on la peut vendre 10 à 15 francs le quintal, ou la faire fermenter et la distiller dans des alambics perfectionnés par *Adam* et *Berard ;* on en obtient un alcohol plus piquant que les autres. Il est encore possible de retirer, par le même procédé, de l'alcohol des résidus, avant de les livrer aux bestiaux : ils en donnent quatre pour cent.

Le quatrième et dernier chapitre contient des considérations générales et l'examen des questions suivantes : 1.° Le sucre de betterave est-il de la même nature que celui de la canne ? 2.° Quels avantages l'agriculture retireroit-elle des sucreries de betteraves ? 3.° Est-il de l'intérêt de la France de fabriquer du sucre de betterave ? 4.° Pourquoi la plupart des établissemens qui s'étoient formés, ont-ils été abandonnés ?

En réponse à la première question, l'auteur distingue trois sortes de sucre : l'un liquide, qu'on trouve dans la plupart des végétaux et fruits : un autre solide et sec, qui ne peut cristalliser ; tel est celui du raisin et

du miel : enfin, un troisième, susceptible de cristalliser; c'est celui de la canne à sucre, de l'érable à sucre, de la châtaigne, de la châtaigne d'eau, &c. Les sucres de la troisième espèce sont identiquement les mêmes. Quand celui de la betterave a été bien préparé, il ne diffère du sucre de canne raffiné à Orléans, ni dans la saveur, ni dans la couleur, ni dans la forme des cristaux, ni dans la pesanteur, à volume égal : on a pu s'y méprendre dans le commencement, parce qu'alors on ne faisoit que tâtonner; l'art étoit dans son enfance.

L'agriculture ne peut que gagner à l'établissement des sucreries de betteraves ; elles lui fournissent un moyen d'assolement de plus, qui double ses produits, sans perdre un grain de blé. Les sarclages qu'exige cette plante, rendent la terre plus meuble et la nettoient ; les résidus, ou le marc, sont d'une grande ressource pour les bestiaux; les fabriques ont encore l'avantage d'occuper beaucoup de monde : nul doute que la France n'ait intérêt à la multiplication des fabriques de betteraves ; tout ce qui augmente la masse du travail et celle des productions, tout ce qui enrichit l'agriculteur, mérite une grande protection du Gouvernement. M. Chaptal est bien de cet avis ; il ne se permet pas de résoudre la grande question relative aux colonies : nous ne nous le permettrons pas davantage.

L'objection tirée de la chute de la plupart des établissemens qui s'étoient formés, est facile à détruire, d'après ce qui a été dit au commencement de cet extrait. Nous ajouterons que, lorsqu'on a commencé à obtenir du sucre de la betterave, il y a eu de l'enthousiasme qui a porté le zèle trop loin : on n'étoit nullement éclairé ; on s'est hâté de former des ateliers, sans connoître les procédés de la fabrication, ni le moment favorable, ni la meilleure méthode; on a fait des pertes, et cela devoit arriver; la mauvaise qualité des premiers sucres jetés dans le commerce a dégoûté les consommateurs. Au lieu d'en rechercher les causes et d'imiter ceux qui avoient eu des succès, beaucoup d'entrepreneurs ont tout abandonné. L'expérience a appris que les sucreries de betteraves ne réussiroient qu'entre les mains de propriétaires qui récolteroient eux-mêmes leurs betteraves et tireroient parti de tous les résidus. Il est rare que, dans un grand domaine, on ne trouve pas un local pour y placer un atelier ; ce qui épargne des frais. M. Chaptal connoît deux sucreries qui ont très-peu coûté.

L'ouvrage que nous venons d'extraire, ne sera point sans intérêt pour les hommes qui aiment les progrès des sciences et leur application à l'utilité publique : c'est par cette manière de les envisager et d'en faire usage, que M. Chaptal s'est acquis une juste célébrité dans la chimie; il a la

gloire d'avoir, plus particulièrement que beaucoup d'autres, dirigé cette belle science vers les arts et les fabriques : on lui devra en grande partie la démonstration de la possibilité d'extraire, en France, de la betterave, tout le sucre nécessaire à la consommation ; avantage bien précieux pour notre patrie.

Suivant une note qui nous a été donnée par M. Delessert, un arpent de terre en betteraves est dans le cas de produire, terme moyen, cinq à six cents livres de sucre brut; une lieue carrée en peut donner deux millions pesant : ainsi vingt à trente lieues carrées, consacrées à cette culture, suffiront pour fournir toute la France, et cela sans nuire, et au contraire en augmentant la production du blé et celle du bétail.

TESSIER.

中國言法 *(Tchoung Koue yan fa)* : CLAVIS SINICA, *or Elements of chinese grammar, with a preliminary dissertation on the characters and the colloquial medium of the Chinese, and an appendix containing the* Ta-hyoh *of* Confucius, *with a translation;* by J. Marshman, *D. D. Serampore, at the mission-press*, 1814. Un vol. gr. *in-4.°* de plus de 600 pages.

LORSQU'UN ministre, animé d'un véritable zèle pour la gloire littéraire de la France, proposa à Sa Majesté, en 1814, d'étendre à deux idiomes célèbres de l'Asie l'enseignement que le Collége royal offroit déjà pour les autres langues savantes, un de ses motifs fut le desir d'ouvrir à nos compatriotes une route nouvelle dans un genre de littérature qui, jusque-là, avoit semblé réservé à nos voisins, et de ranimer en même temps le goût d'une autre littérature qui, depuis deux cents ans, faisoit, en quelque sorte, partie de notre domaine. Les Français presque seuls avoient cultivé la langue chinoise ; mais peu de Français avoient fait de véritables progrès dans le sanskrit. On vouloit faire une pacifique conquête, et conserver, si j'ose ainsi parler, nos anciennes possessions ; possessions légitimement acquises par d'honorables travaux, mais que les savans étrangers pouvoient nous enlever, si nous ne redoublions de zèle pour les défendre.

La colonie anglaise que des vues religieuses et commerciales ont conduite sur les bords du Gange et aux extrémités de l'Asie, semble

s'être proposé de justifier la prévoyance du monarque et celle du ministre. Chaque jour de nouveaux ouvrages, recommandables par leur importance et leur étendue, viennent réveiller notre émulation, en attestant sa laborieuse activité. Les grammaires, les dictionnaires, les traductions des livres orientaux en anglais, et de nos livres saints dans les langues de l'Inde et de la Chine, sortent en foule de ces presses dont la multiplicité, ou même la seule existence dans le pays des Brahmanes, est un des phénomènes de notre temps. Les difficultés typographiques semblent ne pas exister pour les Anglais de l'Inde : vingt *corps* de caractères avoient été gravés à grands frais ; à peine étoient-ils terminés, qu'ils ont été jugés imparfaits, et gravés de nouveau. Il n'y a pas d'année qu'on ne voie publier à Sirampour deux ou trois de ces ouvrages, dont chacun, en Europe, demanderoit dix années : et non-seulement ceux qui ont fait des différens idiomes de l'Inde l'objet de leurs études, soutiennent dignement la réputation des Jones, des Colebrooke et des Wilkins ; mais ceux qui, s'ouvrant une carrière jusque-là peu fréquentée de leurs compatriotes, ont choisi la littérature des Chinois pour sujet de leurs veilles, peuvent dès à présent rivaliser avec les Varo, les Diaz et les Glemona.

Entre ceux-ci, l'on doit distinguer le missionnaire Baptiste, établi depuis vingt-sept ans à Sirampour ; M. J. Marshman, auquel on doit une traduction en chinois des Evangiles selon S. Marc et S. Jean, et une édition de la première partie du *Lun-iu*, l'un des livres moraux de l'école de Confucius, avec une version anglaise. A la tête de ce dernier ouvrage, dans les exemplaires que l'auteur a publiés en 1809, se trouvoit une dissertation grammaticale sur la langue chinoise. Cette dissertation, déjà fort étendue, a depuis été reprise par M. Marshman, qui, en y faisant beaucoup de corrections et d'additions, l'a changée en une véritable grammaire, et l'a fait paroître, il y a deux ans, sous le titre de *Clavis sinica*. Cet ouvrage, encore très-peu répandu en Europe, m'a paru d'une assez grande importance pour mériter une analyse un peu détaillée : je la diviserai en deux parties, ne pouvant en restreindre l'étendue, sans risquer de la rendre incomplète ou inintelligible.

Dans sa préface, M. Marshman rend compte des secours qu'il a trouvés pour ses études. Au commencement, il n'avoit à sa disposition ni grammaire ni dictionnaire ; il ne connoissoit pas même les ouvrages de Fourmont : mais il fut puissamment secondé par M. Lassar, qui, suivant ce que j'apprends d'ailleurs, est un Arménien établi en Chine, où il a, pendant dix-sept ans, étudié le chinois sous les meilleurs

maîtres. M. Marshman saisit toutes les occasions pour témoigner sa reconnoissance à M. Lassar, ainsi qu'à M. Manning, écuyer anglais, qui avoit résidé pendant plusieurs années à Canton pour y apprendre la langue, et au maître chinois de ce dernier, qui avoit fait ses études à Peking, et auquel M. Marshman s'avoue redevable de beaucoup de renseignemens utiles. Ce dernier a, comme on voit, étudié la langue chinoise suivant la méthode des Chinois : c'est sans doute la plus naturelle et la plus sûre ; mais ce n'est ni la plus courte ni la plus analytique.

C'est un fait actuellement bien connu, que les Chinois ont deux langues très-différentes, non-seulement sous le rapport de la construction et du style, mais encore sous celui de la grammaire. Chacune de ces deux langues a ses expressions particulières pour rendre les mêmes idées ; les mêmes rapports ne sont pas marqués, dans l'une et dans l'autre, par les mêmes particules. L'une, qui ne parle qu'aux yeux, est à peu près inintelligible pour l'oreille ; l'autre, qui est faite pour être parlée, ne peut être qu'imparfaitement rendue par l'écriture. On ne sauroit employer celle-ci en écrivant, si ce n'est pour les romans, les comédies et les autres compositions légères. Si l'on vouloit faire usage de l'autre dans la conversation, on se rendroit encore plus ridicule qu'on ne le seroit parmi nous en parlant en vers, ou en transportant dans l'usage ordinaire de la vie les périodes de Bossuet ou de Fénelon. A ces deux langues on doit en ajouter une troisième qui tient, jusqu'à un certain point, le milieu entre elles, mais dont l'emploi est borné aux compositions oratoires. Le système de cette dernière est mixte, et l'on en prend une idée suffisante en étudiant les deux premières : quant à celles-ci, il est indispensable de les séparer dans l'enseignement. *L'Arte de la lingua Mandarina* et la *Grammatica sinica* ne font connoître que la langue parlée. Le P. Prémare, dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, traite séparément du style des livres et de celui de la conversation, et son ouvrage est réellement composé de deux grammaires. Les Chinois n'ont besoin d'apprendre que l'idiome antique, qui est pour eux une sorte de langue savante ; l'autre est au contraire leur langue maternelle : ils ne l'étudient point ; ils l'apprennent en entendant parler. Les règles, d'ailleurs, en sont très-simples, et la seule difficulté qu'elle présente consiste dans la multiplicité des idiotismes.

Maintenant, comment se fait-il qu'on ne trouve, dans l'ouvrage de M. Marshman, aucune trace de cette distinction essentielle, fondamentale ! Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas soin d'avertir ses lecteurs que sa grammaire, presque uniquement rédigée d'après les plus anciens



monumens de la langue, ne peut offrir que les règles d'un idiome savant, d'une véritable langue morte, qui ne s'écrit plus, qui ne se parle point, qui ne s'est peut-être jamais parlée ! C'est sans doute une chose très-importante que de bien entendre les livres classiques, et tous ceux qui ont été composés avant l'incendie des livres. Mais cet avantage n'est pas le seul qu'on se propose en étudiant le chinois : on veut aussi lire les livres modernes, dont le style diffère beaucoup de celui de l'antiquité ; on veut entendre la langue familière qui n'a point d'analogie avec ce dernier. Il est nécessaire, au moins, qu'un Européen soit prévenu qu'il lui restera quelque chose à faire, quand il entendra les *King*, pour avoir l'intelligence des ouvrages modernes, et plus encore, s'il veut savoir la langue vulgaire. L'auteur anglais blâme Fourmont de n'avoir jamais cité les livres où il puisoit ses exemples : cela lui eût été fort difficile ; car, le plus souvent, ce ne sont pas des livres qui les lui ont fournis ; il les a pris dans la langue parlée, pour laquelle il s'étoit procuré de nombreux matériaux. Quant à M. Marshman, je dois convenir qu'il rapporte de temps en temps quelques phrases qui appartiennent à des auteurs de notre siècle, ou au style familier : mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient en assez grand nombre pour faire connoître ce dernier, même pour en donner une idée tant soit peu exacte.

On a tant parlé des clefs chinoises en Europe, que ce sujet rebattu y est maintenant connu des personnes mêmes qui n'ont pas, du reste, une notion précise de la nature de l'écriture chinoise. On ne croit plus, comme l'avoit enseigné Fourmont, qu'un certain nombre de signes, imaginés par les inventeurs de l'écriture, aient été réunis, d'après des règles constantes et raisonnées, pour former tous les caractères. On a senti qu'une marche si régulière n'étoit pas celle que suivoient les inventions humaines ; et les nouvelles données qu'on a tirées des livres chinois eux-mêmes, ne nous font plus voir dans les clefs que le résultat d'une analyse faite dans des temps bien postérieurs à l'invention des caractères, et d'une manière variable, suivant les différens auteurs qui l'ont exécutée. Le petit nombre de secours littéraires dont M. Marshman a pu s'aider, est sans doute ce qui l'a déterminé à présenter les deux cent quatorze clefs comme étant les élémens des caractères, et le système qui en résulte, comme la base unique de toute l'écriture chinoise.

On doit vraisemblablement attribuer à la même cause les doutes que M. Marshman témoigne sur la véritable nature des premiers élémens de l'écriture : il a peine à y voir une imitation des formes des objets matériels, et il cite quatre signes, ceux qui désignent la *tête* ;

la *main*, le *cœur* et la *bouche*, dans lesquels, suivant lui, on ne voit pas même une représentation éloignée des parties dont ils rappellent l'idée. Mais on sait qu'en effet, dans l'écriture moderne, la ressemblance que les images pouvoient avoir avec les objets figurés, a complètement disparu. C'est dans l'écriture antique nommée *Tchouan*, qu'il faut chercher cette ressemblance ; et trois des mots cités par M. Marshman, si l'on examine leur forme primitive, se trouveront être des dessins grossiers, mais pourtant reconnoissables, d'une *bouche*, d'un *cœur*, d'une *main*.

Ces caractères figuratifs, que les Chinois nomment *images*, forment la première des six classes auxquelles peuvent se rapporter tous les caractères. En parlant de ces six classes, l'auteur anglais, qui n'a pu consulter la judicieuse exposition qu'en ont donnée nos missionnaires dans différens ouvrages, a laissé échapper quelques inexactitudes provenant, à ce qu'il paroît, de la difficulté qu'il trouvoit à s'entendre avec ses maîtres. Ainsi, par exemple, il rend par les mots *feint* ou *fabriqué* le nom de *kia-tsie* que les Chinois donnent aux caractères pris dans un sens métaphorique : *kia-tsie* signifie *emprunté*. Il ne définit pas d'une manière satisfaisante les caractères *indicatifs*, qui, suivant les grammairiens, sont destinés *à représenter ce qui n'a pas de forme*. En rapportant des exemples de cette espèce de signes, il analyse d'une manière un peu hasardée les mots *chang* et *hia* [*supérieur* et *inférieur*], mots qui ne se composent pas, comme il l'imagine, de la figure d'un *homme* placée tantôt au-dessus et tantôt au-dessous d'une ligne horizontale, mais d'un simple point dont le changement de position indique ou la supériorité ou l'infériorité, de cette manière, $\overset{\cdot}{\text{—}}$ $\underset{\cdot}{\text{—}}$. Enfin il présente la nombreuse classe des caractères où le son est écrit à côté de l'image, sous un jour absolument faux. Il pense que le mot *kiang*, qui signifie *grand fleuve*, où l'on voit l'image d'*eau*, jointe au signe de la syllabe *koung*, n'est formé de cette manière que pour exprimer par le son *kiang* le bruit que fait l'eau en roulant avec violence; que le mot *ho* [rivière], où l'on trouve la même image d'*eau*, jointe à un groupe qui se lit *kho*., rend par cette composition *le son d'une rivière dans son cours*. En un mot, il fait, de cette espèce de caractère, des onomatopées, et c'est évidemment s'en former une idée erronée. On a voulu représenter dans l'écriture les mots préexistans de la langue parlée, *kiang*, *ho* ; et pour cela, on a pris des élémens dont la prononciation étoit déjà fixée, *koung*, *kho*, et on y a joint une image qui détermine le sens : mais on n'a jamais songé à rendre par-là un son ou un bruit quelconque. Ce que l'auteur ajoute, que la classe en question, jointe à une

autre classe de composés, contient un peu plus de trois mille caractères, fait voir qu'il n'en a pas une notion bien exacte. La seule classe des caractères *où le son est indiqué*, comprend plus de la moitié de la langue ; car elle renferme les noms de presque tous les êtres naturels, et une foule d'autres, qu'il étoit difficile de figurer d'une autre manière.

Cependant il est une observation que je ne puis me dispenser d'ajouter à ces critiques : c'est que si M. Marshman paroît quelquefois avoir mal saisi le sens des explications qu'il a recueillies de la bouche de ses maîtres, presque toujours, dans les considérations qui lui sont propres, il est ramené par le raisonnement à des idées plus saines. Souvent il ajoute aux notions qu'il doit à autrui, sous la forme de simples conjectures, des corrections qui ne font pas moins d'honneur à son jugement qu'à sa modestie. On doit placer au nombre des idées qui lui appartiennent, et qui peuvent justifier le titre de *Clavis sinica* que porte son ouvrage, celle de ramener par l'analyse les caractères composés à un certain nombre de groupes générateurs, différens des clefs, mais qui, combinés avec elles, portent en composition la prononciation qui leur a été affectée, ou une prononciation approchante. Ce mode d'analyse, dont l'auteur anglais n'a pu trouver d'exemples dans aucun livre imprimé, doit se présenter naturellement à l'aspect d'un dictionnaire *tonique*. Fourmont l'avoit entrevu, et c'est ce qu'il appeloit *analogie* dans les caractères. D'autres auteurs ont projeté de faire graver séparément la liste de ces *groupes*, dont la connoissance, jointe à celle des clefs, met tout-à-coup un étudiant au fait du mécanisme de l'écriture chinoise. Mais M. Marshman ne doit à personne sa manière ingénieuse et nouvelle de considérer les groupes composés, puisque de simples mentions sont tout ce qu'on trouve sur cette matière dans des livres qui, peut-être même, ne sont pas venus à sa connoissancee. On a seulement sujet de regretter qu'au lieu de publier une liste complète de ces élémens qu'il a découverts, il se soit borné à quelques exemples trop peu nombreux. On pourroit aussi critiquer la classification compliquée, et peut-être superflue, qu'il a établie pour les groupes. Une métaphysique un peu abstruse, et plutôt nuisible qu'utile dans des matières déjà obscures par elles-mêmes, met quelquefois les considérations de M. Marshman hors de la portée d'un lecteur peu attentif, ou peu familiarisé avec le sujet. L'énoncé le plus simple des faits est ce qu'il faut aux commençans, qui ne risquent pas au moins d'accueillir des idées fausses, ou de s'en former eux-mêmes d'erronées. Le reproche d'obscurité qu'on a souvent fait à Fourmont, peut parfois s'adresser au nouveau grammairien, qui

semble se plaire un peu trop dans les conceptions abstraites et dans des subtilités plus ingénieuses que solides.

J. ABEL RÉMUSAT.

HERODOTI MUSÆ, sive Historiarum libri IX : ad veterum codicum fidem denuò recensuit, lectionis varietate, continuâ interpretatione latinâ, adnotationibus Wesselingii et Valckenarii aliorumque et suis illustravit J. Schweighæuser. Argentorati et Parisiis, apud Treuttel et Würtz, 1816, 6 tomes gr. *in-8.°* Prix, 82 fr.; et en papier vélin, 160 francs.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

J'AI terminé l'article précédent par l'examen des corrections que l'éditeur s'est contenté de proposer dans les notes. On a pu juger que, si elles annoncent beaucoup de sagacité, elles ne sont peut-être point toutes absolument nécessaires : mais ces sortes de conjectures sont toujours fort utiles, alors même qu'elles n'offrent point une entière certitude. Comme elles ne portent en général que sur des passages qui présentent quelque difficulté, elles appellent l'attention, et donnent lieu d'imaginer des conjectures plus heureuses ou des explications plus satisfaisantes.

Il me reste à parler des autres corrections de l'éditeur, de celles qu'il a cru devoir introduire dans le texte; et quoiqu'il puisse s'autoriser à cet égard de l'exemple de plusieurs habiles critiques, je n'en regretterai pas moins qu'il n'ait pas préféré de s'abstenir entièrement d'introduire dans le texte d'un historien tel qu'Hérodote, des conjectures de la certitude desquelles il ne devoit peut-être pas se constituer juge, puisqu'elles lui appartiennent. Ce n'est pas que plusieurs de ces conjectures ne soient très-ingénieuses et très-dignes d'un aussi habile helléniste. Telles sont ἣν δὲ ΤΗΝ τῶν ἀποσπευδόντων τὴν συμβολὴν ἕλῃ, au lieu de ἣν δὲ τῶν *(VI, 109, 31)*; εἰ δὲ καὶ ἐπιφοιτήσει, au lieu de σὲ δὲ *(VII, 16, 39)*; περιετειμάζετο — τὰ ἐς τὸν Ἄθων, pour περιετειμάζετο — ἐς τὸν Ἄθ. *(VII, 22, 3)*; Ἀθηναίοισι δὲ οὐκ ἐδόκεε ἀρχὴν, Ἰωνίην γενέσθαι ἀνάστατον, οὐδὲ ΠΕΛΟΠΟΝΝΗΣΙΟΥΣ περὶ τῶν σφετερέων ἀποικιέων βουλεύειν, au lieu de Πελοποννησίοις *(IX, 106, 18)*; κοιλίην μὲν κεινὴν πᾶσαν ἐξ ὧν εἷλον, au lieu de κείνην *(II, 40, 6)*; τρίτον ἡμιτάλαντον, pour τρία ἡμιτάλαντα *(I, 50, 13)*. Au livre II, c. 79, 8, l'éditeur retranche, de même que Reiz, τοὔνομα qui gêne le sens, ainsi que



πρὸς, dans cette phrase ἠπιστέατο γάρ σφι ΠΡῸΣ Λακεδαιμονίους τε καὶ Κλεομένεα ἐκπεπολεμῶσθαι *(V, 73, 5)*; il nous paroît, comme à lui, que le πρὸς a été ajouté par les copistes, qui n'ont point compris le sens de ἐκπεπολεμῶσθαι. Mais, quelqu'heureuses et nécessaires que puissent être la plupart de ces conjectures, M. Schweighæuser auroit pu, ce me semble, en se contentant de les proposer en note, laisser aux savans le soin de juger si elles méritent de passer irrévocablement dans le texte. Je n'oserai pas décider si les corrections qu'il a portées dans le texte présentent toujours le degré de certitude desirable; voici du moins quelques observations que je soumets à son jugement.

IV, 119, 18. Dans la réponse que les Taures et les Mélanchlènes font aux Scythes, en leur refusant les secours qu'ils leur demandoient contre Darius, on lit cette phrase: Ἢν μέν τοι ἐπίῃ καὶ ἐπὶ τὴν ἡμετέρην, ἄρξῃ τε ἀδικέων, καὶ ἡμεῖς οὐ πεισόμεθα, que je traduis ainsi: *Si l'ennemi s'avance contre notre territoire, s'il commence les hostilités, et nous aussi, nous lui résisterons.* Tous les manuscrits donnent οὐ πεισόμεθα, à l'exception d'un seul qui porte οὐκ οἰσόμεθα: encore cette leçon n'est-elle qu'une glose de copiste qui a passé dans le texte. Wesseling désapprouve ces mots *(istud* ΟΥ̓ ΠΕΙΣΌΜΕΘΑ *molestum est)*; Valckenaer corrige σφε ὠσόμεθα; M. Larcher adopte et suit dans sa traduction cette conjecture spirituelle, mais qui n'est que spécieuse: M. Schweighæuser ne l'approuve pas; il corrige et *porte dans le texte* οὐ παυσόμεθα, dont le sens est, dit-il, *otiosi non sedebimus.* Cette correction ne me paroît pas plus satisfaisante que celle de Valckenaer; et je ne sais même si l'emploi du verbe παύειν, pris ainsi dans un sens absolu, lorsqu'il n'y a point commencement d'action, est très-conforme à l'usage de la langue grecque. Dans le sens de la correction οὐ παυσόμεθα, il y en auroit une autre à proposer, plus simple et plus voisine des leçons οὐ πεισόμεθα et οὐκ οἰσόμεθα; ce seroit οὐ κεισόμεθα, c'est-à-dire, *nous ne resterons pas dans l'inaction;* formant une de ces locutions homériques qu'on rencontre souvent dans Hérodote. Nous savons en effet que κεῖσθαι signifie poétiquement ἀπρακτεῖν (1). Mais toutes ces corrections me paroissent aussi inutiles les unes que les autres : la vraie leçon est celle des manuscrits, comme le prouve ce passage parallèle du serment des Héliastes dans Démosthènes: οὐδ᾽ ἐάν τις καταλύῃ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων, ἢ λέγῃ, ἢ ἐπιψηφίζῃ παρὰ ταῦτα, οὐ πείσομαι (2). Les mots οὐ πείσομαι signifient littéralement, comme dans la phrase d'Hérodote, *je n'obéirai pas, je ne céderai pas, je ne me soumettrai pas;* tournure négative qui équivaut, en

(1) *Eustath. in Odyss.* φ', p. 1902, 45. Rom.
(2) *Demosth. contra Timocrat.* p. 745, 23, Reiske.

grec, à une affirmation énergique, dont le sens est, *je m'y opposerai*, ἀνταπωθήσομαι. Dans Hérodote, καὶ ἡμεῖς οὐ πεισόμεθα, signifie la même chose que ἀνταπωθησόμεθα, ou μαχεσόμεθα. Cet emploi du verbe πείθειν ou πείθεσθαι se rencontre ailleurs que dans les deux passages d'Hérodote et de Démosthènes ; ainsi Xénophon : ὡς τῶν ΜΗ͂ ΠΕΙΘΟΜΕ΄ΝΩΝ ἐρείψων τὰ τείχη, c'est-à-dire, τῶν ἐναντιουμένων (1) : ὁ δὲ τῶν Φρυγῶν βασιλεὺς παρεσκευάζετο μὲν, ὡς καθέξων τὰ ἐρυμνὰ, καὶ ΟΥ̓ ΠΕΙΣΟ΄ΜΕΝΟΣ, c'est-à-dire, καὶ ἀνταπωθησόμενος, ἀντεξετασόμενος, μαχεσόμενος (2) : enfin, ἡμεῖς τε, ὦ Πέρσαι, ἐπεὶ καὶ προσδεχόμεθα πολεμίους ἤτοι μαχουμένους γε ἢ πεισομένους παρέσεσθαι (3) : exemple remarquable, en ce que le mot πεισομένους est opposé à μαχουμένους, de manière que, dans la pensée de Xénophon, μαχουμένους est synonyme de οὐ πεισομένους ; c'est précisément le sens de οὐ πεισόμεθα du passage d'Hérodote, selon le sens que je lui ai donné. *(Cf. Herod. IX, 27, ult.)*

I, 27, 18. Νησιώτας δέ τι δοκέεις εὔχεσθαι ἄλλο, ἢ ἐπεί τε τάχιστα ἐπύθοντό σε μέλλοντα ἐπὶ σφίσι ναυπηγέεσθαι νέας, λαβεῖν ἀρώμενοι (*codd. duo* ἀρᾶσθαι) Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ κ. τ. λ. Le participe ἀρώμενοι a choqué tous les critiques. Corneille de Pauw le retranche ; Reiske en fait ἀεράμενοι ; Toup le change en αἰωρεομένους, ce qui donne un sens très-forcé ; M. Werfer corrige αἰωρεύμενοι, et reconnoît que le nominatif est ici pour l'accusatif (4) : d'après un anacoluthe fréquent dont on peut d'ailleurs voir des exemples dans les notes de M. Heindorf sur le Phædrus de Platon (5), M. Schweighæuser corrige et *porte dans le texte* ἀειράμενοι, c'est-à-dire, *postquam vela dederint ventis.* Cette correction ingénieuse me paroît la meilleure de toutes : mais encore pour cette fois la leçon des manuscrits peut rester ; ἀρώμενοι (*sc.* ἀρωμένους *nempe* νησιώτας), que quelques copistes ont changé en ἀρᾶσθαι, parce qu'ils n'ont pas compris l'anacoluthe, sert ici à rappeler le sens du mot εὔχεσθαι qu'on lit un peu plus haut, et dont ἀρᾶσθαι est synonyme. C'est un usage fréquent chez Hérodote d'employer le participe du verbe déjà mis à un temps quelconque, ou le participe d'un verbe synonyme, quand la distance est un peu grande. — ἬΕΙΡΟΝ τοὺς ἐπιλοίπους λίθους μηχανῇσι ξύλων βραχέων πεποιημένῃσι· χαμάθεν μὲν ἐπὶ τὸν πρῶτον στοῖχον τῶν ἀναβαθμῶν ἈΕΙ΄ΡΟΝΤΕΣ *(II, 125, 4, 6).* Ainsi ἀρώμενοι est synonyme de εὐχόμενοι (*sc.* εὐχομένους) ; et Hérodote s'est servi de ce verbe, pour éviter la répétition, comme il l'a fait dans un autre passage, ἑωυτῷ μὲν δὴ τῷ θύοντι ἰδίῃ μούνῳ οὔ οἱ ἐγγίνεται ἈΡΑ͂ΣΘΑΙ ἀγαθά· ὁ δὲ πᾶσι τοῖσι Πέρσῃσι ΚΑΤΕΥ΄ΧΕΤΑΙ εὖ γίνεσθαι καὶ τῷ βασιλέϊ *(I, 132, 6).* On trouvera peut-être la même intention dans ce qu'il dit

(1) *Id. Cyrop. VII, 4, 1.* (2) *Id. VII, 4, 3.* (3) *Id. IV, 5, 10.*
(4) *Acta Monacensia, I, 74.* (5) *Heind. ad Phædr.* §. 41, p. 234.

ailleurs : διώρυχας — ουτοι ΑΝΑΓΚΑΖΟΜΕΝΟΙ ὤρυσσον· ἐποίευν τε ΟΥΚ ΕΚΟΝΤΕΣ Αἴγυπτον — ἐνδεᾶ ποιεῦντες (II, 108, 8) ; ce qui rappelle μοῦνοι δὲ Φωκέες οὐ συνεσέβαλον· ἐμήδιζον γὰρ δὴ (οὐ !) σφόδρα, ἀλλ' οὕτοι οὐκ ἑκόντες, ἀλλ' ὑπ' ἀναγκαίης (IX, 17, 5). Ce dernier passage paroît inintelligible, si l'on n'insère pas la négation (οὐ) ; la ressemblance de οὐ et de σ aura causé l'omission : οὐ σφόδρα est, à la lettre, notre *pas beaucoup* qui signifie *très-peu.*

IV, 1, init. Μετὰ δὲ τὴν Βαβυλῶνος αἵρεσιν ἐγένετο ἐπὶ Σκύθας αὐτοῦ Δαρείου ἔλασις. Le pronom αὐτοῦ a choqué l'éditeur, et il corrige en deux mots αὖ τοῦ. Cette correction paroît d'autant plus naturelle, que αὖ τοῦ et αὐτοῦ ; αὖ τῶν et αὐτῶν, αὖ τὸν et αὐτὸν (1), se confondent dans les manuscrits ; mais il devoit peut-être s'abstenir de la porter dans le texte, parce qu'il est fort possible que le pronom αὐτοῦ soit d'Hérodote. On auroit à s'exercer sur plusieurs centaines de passages, s'il falloit corriger le texte de cet historien toutes les fois qu'il emploie αὐτὸς de la même manière, par une sorte de surabondance, soit pour rappeler l'attention sur un personnage dont il vient de parler, soit pour ajouter une nuance de plus, comme dans la phrase qui nous occupe. C'est ainsi qu'il dit, ὁ πεζὸς ἅπας συλλελεγμένος, ἅμα Ξέρξῃ ἐπορεύετο (VII, 26, 2) ; et trois lignes après, il répète la même chose, τὸν μέλλοντα ἅμα αὐτοῦ Ξέρξῃ πορεύεσθαι στρατόν. Ailleurs, ἡ ΑΥΤΗ αὕτη ἀκτὴ (IV, 38, 6 ; V, 65, 7), et, plus bas, ἡ ἀκτὴ αὕτη (IV, 41, 3) ; l'on ne sera pas tenté de changer αὐτῷ ni αὐτὴ, non plus que αὐτὸν en cet endroit de Platon, καὶ πολλοῖς συνδοκεῖ, ὅτι τὸν σοφὸν ΑΥΤΟΝ αὑτῷ μάλιστα δεῖ σοφὸν εἶναι (2), et dans vingt autres de ce genre (3).

II, 28, ultim. Οὗτος μὲν ὁ γραμματιστής, εἰ ἄρα ταῦτα γινόμενα ἔλεγε, ἀπέφαινε· ὡς ἐμὲ κατανοέειν δίνας (Schw. διὰ δίνας) τινὰς ταύτῃ ἐούσας ἰσχυρὰς καὶ παλιρροίην· οἷα δὲ ἐμβάλλοντος τοῦ ὕδατος τοῖς οὔρεσι, μὴ δύνασθαι καταπειρητηρίην κατιεμένην ἐς βυσσὸν ἰέναι. Voilà comme cette phrase difficile est imprimée dans les éditions de Wesseling, de Reiz et de Schæfer ; et l'addition que M. Schweighæuser fait, *dans le texte,* de la préposition διὰ entre κατανοέειν et δίνας, contre l'autorité des manuscrits, est inutile, ou plutôt pervertit le sens. Il ne manque absolument rien dans cette phrase : le point après ἀπέφαινε est nécessaire, parce que le mot est mis d'une manière absolue avec οὗτος, et se rapporte au récit que vient de faire le grammatiste. Hérodote, reprenant la narration pour donner sa propre opinion, ajoute ὡς ἐμὲ κατανοέειν et la suite. Aristide, qui a rendu ce

(1) *Fischer ad Plat. Eutyphr.* p. 25 ; *Phædon*, p. 309 et 462 ; *Sturz, Lexic. Xenoph.* t. I, p. 466. (2) *Platon. Hipp. maj.* §. 6, p. 128, Heind. (3) Cf. *Sturz, Lex. Xenoph.* t. I, p. 476 *sq.*

passage en d'autres termes, l'entendoit de la même manière, εἰ ἄρα ταῦτ' ἀληθῆ, δοκεῖν αὐτοῦ εἶναι ἐνταῦθα καὶ παλιῤῥοίας τοῦ ποταμοῦ (1) ; en sorte qu'il faut se garder de mettre ὡς ἐμὲ κατανοέειν entre parenthèses, avec H. Estienne, et même avec M. Schweighæuser (*voy.* sa note, t. V, p. 240). Εἶναι dépend de κατανοέειν, et εἶναι ἐούσας est pour εἶναι τῆς; ainsi que l'a entendu Aristide. Au reste, l'éditeur a senti lui-même l'inutilité de l'addition de δὴ, puisque, dans sa note, il semble rétracter cette correction.

Il fait d'autres rétractations du même genre, relativement au verbe ἔχουσι qu'il introduit, d'après Reiz, en un endroit *(IV, 106, 4)*, et à l'insertion de deux mots dans cette phrase, βουλόμενον γὰρ τὸν σφέτερον βασιλέα, τῷ οὔνομα εἶναι Ἀριαντὰν τοῦτον (*cod. unus* τούτων) ΒΟΥΛΟΜΕΝΟΝ *(ex Reizii conjectura)* εἰδέναι τὸ πλῆθος τῶν Σκυθέων, κελεύειν μὲν *(ex Reiskii conj. codd. omn.* μιν.*)* πάντας Σκύθας ἄρδιν ἕκαστον μίαν — κομίσαι *(IV, 81, 17 sq.)*: au lieu d'insérer ces deux mots, il suffisoit de lire τούτων avec un manuscrit, pour rendre à la phrase toute sa pureté ; et c'est ce que l'éditeur semble reconnoître en rétractant toutes ces corrections, non-seulement dans les notes, dans les variantes, mais même au bas de la page du texte, où il dit, *vera forsan fuerit scriptura hæc* τούτων εἰδέναι τὸ... κελεύειν μιν &c. : on peut affirmer que c'est la vraie leçon.

Au reste, ces corrections sont extrêmement peu nombreuses ; car je crois les avoir toutes indiquées jusqu'ici, tant celles qui m'ont paru à-la-fois ingénieuses et nécessaires (2), que celles qui m'ont laissé des doutes : j'ai cru devoir examiner ces dernières en particulier, et j'en ai dit franchement mon avis, parce que, dans le cas où mes doutes seroient fondés, ils concourroient avec une foule d'excellentes observations faites par M. Schweighæuser lui-même dans le cours de son beau travail, à montrer qu'un éditeur devroit peut-être s'imposer la loi de ne jamais introduire dans le texte ses *propres* conjectures ; car telle correction lui paroît d'abord certaine, qui bientôt est reconnue comme fausse, ou tout au moins comme très-douteuse. En se hâtant trop de la porter dans le texte, un éditeur s'expose à la nécessité de faire des rétractations, toutes les fois

---

(1) *Aristid. in Ægypt.* t. II, p. 345, Jebb.

(2) La sagacité de l'éditeur s'est exercée avec succès sur des passages de différens auteurs : il a proposé plusieurs corrections excellentes ; entre autres, celles-ci : *Diogen. Laërt. II, 5.* — Οἱ δὲ Αἰάκεος παῖδες ἌΛΛΟΙΣ ΤΑ` κακὰ ἔρδουσι. Valckenaer corrigeoit ἄλγιστα. M. Schweighæuser lit ἀνοιστὰ qui paroît certain *(ad Herod. III, 139, 7). Solon. XXVIII, 25*.... δρᾶσαι, διὰ Πολλῶν ἂν ἀνδρῶν ἥδ' ἐχηρώθη (Valck. ἐχηρώθη) πόλις. Au lieu de διά, Valckenaer propose κακὰ, correction reçue par Brunck et par M. Gaisford : M. Schweighæuser trouve le changement trop considérable ; il lit δι' ἃ *(ad Herod. VI, 83, 1)*.

qu'il lui arrive par la suite de trouver des passages qui autorisent la leçon ordinaire, et dont il ne s'étoit pas souvenu, ou qu'il n'avoit jamais rencontrés dans ses lectures : et ceci n'a rien d'étonnant; car il n'est aucun critique qui doive craindre de se dire avec P. Victorius : *Neque tamen is sum qui aut omnia legerim, aut quæcumque legerim, memoriâ firmiter teneam* (1).

Les notes que M. Schweighæuser a jointes à celles de Wesseling et de Valckenaer, sont en grande partie grammaticales; il en est fort peu d'historiques ou de géographiques, et l'éditeur n'a cru devoir profiter que rarement des éclaircissemens étendus donnés par M. Larcher : il a craint sans doute d'alonger considérablement son travail; et la marche qu'il a suivie à cet égard ne trouvera, nous le pensons, que des approbateurs. Parmi ces notes, les unes ont pour but de défendre le texte contre les corrections qu'il n'approuve pas; elles sont excellentes et rédigées avec autant de précision que de clarté : l'auteur y montre une connoissance très-profonde de la langue, un jugement solide, et une érudition sans faste, mais sûre et étendue. Dans les autres, il rend compte des motifs qui l'ont déterminé à s'éloigner du sens que ses prédécesseurs donnoient à divers passages; on en trouve un grand nombre de curieuses pour l'intelligence de la langue : j'en indiquerai quelques-unes avec le plus de brièveté qu'il me sera possible.

Sur ces paroles de la femme de Candaule à Gygès, — ἢ αὐτόν σε αὐτίκα ΟΥ̓ΤΩ ἀποθνήσκειν δεῖ *(I, 11, 11)*, M. Schweighæuser fait cette remarque : *videtur digito monstrasse satellites, ad obtruncandum si conditionem recusaret, paratos.* Il explique αὐλοῦ γυναικηΐου par *tibia quæ molliorem quemdam atque acutiorem sonum edit (I, 17, 6).* Il soutient, contre le sentiment d'habiles critiques, la leçon ῥώμην *(I, 31, 19)*, qu'un habile helléniste, M. Gail, a défendue également dans ses extraits d'Hérodote (2); καίπερ ἐν κακῷ ἐόντι τοσούτῳ, *cum maximè tantâ in calamitate versanti (I, 86, 16)*; τὴν ἐπὶ θανάτῳ, où le mot ὁδὸν ne paroît pas sous-entendu *(I, 109, 2)*; τὰ ἐχόμενα, *similia (I, 120, 17)*; τέσσερας τέσσερας παρασαγγέων *(I, 142, 9)*, locution difficile, fort bien expliquée; Καδμείη νίκη *(I, 166, 9)* (3); ὁδοὺς ἰθείας *(I, 180, 11)*; διὰ καθαροῦ ῥέει, *nullo obstante impedimento influit (I, 202, 24)*; παθήματα, μαθήματα *(I, 207, 6)*, qui semble être une locution proverbiale; ἱδρύνται, c'est-à-dire, ἱδρυσάμενοι κέκτηνται *(II, 42, 2)*; τῶν ἱρῶν ἡ μαντικὴ, *divinandi ratio ex victimis (II, 57, fin.)*; ἀγῶνα διὰ πάσης ἀγωνίης ἔχοντα *(II, 91, 16)*; καινοῦν

(1) *P. Victor. ad Ciceron. Epist. fam.* VIII, 12, 5.
(2) *Extr. d'Hérod.* p. 71.
(3) Cf *Boekh, in Platon. Minoem, &c.*, p. 111.

τῷ λόγῳ, *novum quiddam se moliri (II, 100, 11)*; πυγμαίης σπιθαμῆς, *quatuor cubitorum cum una spithama (II, 106, 9)*, ce que personne n'avoit entendu; καὶ ταῦτα ὡς ἀπηνειχθέντα, pour κ. τ. ὡς ἀπηνείχθη *(III, 14, 45)*; ἀπειπεῖν μὴ *(III, 15, 5)*. Il conserve et explique δεόμενον *(IV, 11, 11)*, que l'on vouloit retrancher et corriger; οὐ λήγουσα εἰ μὴ νόμῳ, *non quidem verè desinens, sed solummodo ex usu loquendi (IV, 39, 5)*; καὶ οὐ εἰσμάντα αὐτῇ *(IV, 45, 7)*: αὐτῇ s'entend de toute la terre; ἀγάμενοι τῇ πυρίῃ *delectati hâc desudatione (IV, 75, 7)*; γοῦνος *(IV, 99, 19)*; ἀκατάψευστα, *quæ non sunt fabulosa (IV, 191, fin.)*; ἐν ἀνεσηκυίῃ τῇ χώρῃ, *in superiore regione (V, 29, 6)*; ἔδεε γὰρ δὴ συμμαχίης τινός οἱ μεγάλης ἐξευρεθῆναι, phrase difficile, qu'il interprète par *opus enim fuit magnâ quâpiam armorum societate, quæ illi erat exquirenda, invenienda (V, 38, fin.)*; καί σφισι βουλευομένοισι δεινόν τι ἐσέδυνε, sc. *deliberantes illos incessit metus (VI, 138, 15)*; κνίζειν, *pungere, mordere, irritare (VII, 10, 52)*; κατεργάζεσθαι, *conficere, peragere (VII, 50, 22)*, &c. L'éditeur explique μελεδωνῷ ἀθανάτῳ ἀνδρὶ ἐπιτρέψας (Ξέρξης), autrement que les autres critiques *(VII, 31, 9)*: ceux-ci pensent que, par ἀθάνατος ἀνὴρ, il faut entendre un homme de la troupe des *immortels* (ἀθανάτων), dont Hérodote lui-même fait ailleurs mention *(VII, 83 et 211)*: selon le nouvel éditeur, ἀθάνατον ἄνδρα *hîc dicere videtur, cui etiam nunc viro successor est designatus qui in mortui aut ab officio discedentis locum illico succedat; ita ut dici hactenus possit, nunquam intermori qui officio, de quo agitur, fungatur.* Cette explication est ingénieuse; mais je crois l'autre plus naturelle.

Nouvelle Traduction latine de M. Schweighæuser.

J'ai déjà parlé de la difficulté que présente, dans une multitude de passages, le style d'Hérodote, qu'on regarde ordinairement comme si facile à entendre; l'imperfection de toutes les traductions de cet historien en fournit la preuve. La traduction latine de Laurent Valla est très-élégante; mais elle fourmille de fautes qu'on doit peut-être attribuer moins à la négligence ou au défaut de savoir du traducteur, qu'au mauvais état du manuscrit rempli de lacunes d'après lequel il traduisoit (1). Quelques-unes de ces fautes furent corrigées par H. Estienne et ensuite par Gronovius; mais ce dernier pervertit le sens d'un grand nombre de passages que Valla avoit entendus mieux que lui. Wesseling, Valckenaer, dans leurs savantes notes, expliquèrent un grand nombre de phrases difficiles; mais, comme il n'entroit pas dans le plan de Wesseling de réformer toute la traduction de Valla, il y laissa la majeure partie des

(1) *Fischer, in Nov. Act. Lipsens. ann. 1763*, p. 291.

contre-sens qui la défiguroint. *Ita fit*, dit avec raison M. Schweighæuser, *ut vix ullus exstet Græcus auctor cujus latina versio tam malè miserèque comparata sit, quàm ea quæ ad hunc usque diem suavissimis Herodoti musis comes junctà erat.*

M. Schweighæuser, desirant, comme il le dit lui-même, que son édition pût servir, non-seulement aux personnes très-versées dans la langue grecque, mais encore à celles qui n'en ont qu'une connoissance superficielle, a cru nécessaire de joindre au texte, selon l'usage, une version latine. Il avoit d'abord imaginé de reproduire celle de Valla, en corrigeant tout ce qu'elle pouvoit présenter d'inexact: mais bientôt il abandonna cette idée, et entreprit courageusement de faire une traduction toute nouvelle sur le plan qu'il va lui-même expliquer: *Mox intellexi, et ad æquabilitatem orationis aptius fore, et alioqui commodius, si totam de integro refingerem. Atque ita peregi, ut, absolutâ pro mei captu ingenii singulorum capitum versione, latina nostra cum* Laurentianis *et cum his quæ in illis vel ab* H. Stephano *in ora suæ editionis mutanda proposita, vel quæ à* Gronovio *aut* Wesselingio *mutata sunt, plerumque conferrem; et, si quid in his rectius commodiusve positum videretur, id ipsum, deletis nostris, adoptarem.* Larcheri *præstantissimam* Gallicam versionem *in locis difficilioribus consului: è qua ut multùm passim me profecisse gratus profiteor, sic ab eadem haud rarò in diversum mihi discedendum putavi; cujus dissensionis caussas, sicubi opus esse videbatur, in adnotationibus exposui. Alias vernaculas Herodoti versiones, non quòd eas spernam, sed otio parciturus, consulere supersedi.*

D'après cet exposé, il seroit, je pense, inutile d'insister pour prouver que cette nouvelle version, entreprise par un homme aussi profondément instruit que M. Schweighæuser, l'emporte, pour la fidélité et l'exactitude, sur toutes les autres traductions.

Je me contenterai donc de rappeler l'attention du savant traducteur sur le très-petit nombre d'endroits qui m'ont paru laisser quelque chose à desirer.

I, 84, 17. Ἔστι δὲ πρὸς τοῦ Τμώλου τετραμμένον τῆς πόλιος. Traduction de M. Schweighæuser, *est autem ea quæ* Tmolo oppido *opposita est.* Je suis surpris qu'il ne se soit pas rendu aux raisons qu'a données M. Larcher pour prouver qu'il ne peut être question ici de la ville de Tmolus. Il y a ellipse de τεῖχος, et le sens est ἔστι δὲ τὸ τῆς πόλιος (τῶν Σάρδεων) τεῖχος πρὸς τοῦ Τμώλου οὔρεος τετραμμένον : il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher cette autre phrase, où M. Schweighæuser a très-bien défendu la leçon ordinaire contre la correction de Reiske *(t. VI, p. 151)*, ἡ δὲ καλὴ αὕτη Ἀκτὴ — πρὸς δὲ Τυρσηνίην τετραμμένη τῆς Σικελίης *(VI, 22, 11)*, c'est-à-dire, μέρος ἐοῦσα τῆς Σικελίης; ainsi, dans Thucydide, καὶ

ἐφορμισάμενοι τὸ πρὸς νότον τῆς πόλεως (1), c'est-à-dire, ὁρμισάμενοι κατὰ τὸ τῆς πόλεως μέρος τὸ πρὸς νότον τετραμμένον.

I, 172, 12. Μέχρι οὔρων τῶν Καλυνδικῶν. Traduction : *ad Calyndicos montes ;* lisez, *ad fines usque Calyndensium.*

I, 185, 30. Pour la phrase très-difficile ἔκ τε τῶν πλόων ἐκδέκηται κ. τ. λ. j'engage l'éditeur à peser encore le sens qu'en a proposé Toup, dans une lettre écrite à M. Larcher. Il me paroît indubitable.

I, 187, fin. Αὕτη μέν νυν ἡ βασίλεια κ. τ. λ. *Hæc sunt quæ* de regione *hac memorantur ;* lisez, *de regina :* ceci n'est qu'une faute d'impression ; de même que *lana coctili (IV, 23, 20) ;* lisez *coactili ; Aristagoras (V, 72, 5),* lisez *Isagoras ;* et *(II, 111, 5),* ἐπ' ὀκτωκαίδεκα πήχεας, *ad octodecim* pedum *altitudinem ;* lisez *cubitorum.* J'en fais la remarque, parce que des fautes typographiques peuvent arrêter les personnes qui liroient la traduction sans la comparer au texte.

I, 211, 3. —Κύρου τε καὶ Περσέων τοῦ καθαροῦ στρατοῦ ἀπελάσαντος —, λειφθέντος δὲ τοῦ ἀχρηΐου, ἐπελθοῦσαι τῶν Μασσαγετέων τριτημορὶς τοῦ στρατοῦ κ. τ. λ. Traduction : *Postquam ipse, inutili copiarum parte in castris relictâ, cum reliquo exercitu,* quotquot natione Persæ erant, &c. C'est le mot Περσέων qui a engagé M. Schweighæuser à traduire ainsi καθαροῦ στρατοῦ ; mais il me semble que ce mot est ici par opposition, à cause de Μασσαγετέων qui vient après, et qu'il ne change rien à la signification de καθαροῦ στρατοῦ, laquelle ne peut être que le contraire de ἀχρηΐου, savoir, *cum integra parte exercitûs,* de même qu'au livre IV, c. 135, 9... αὐτὸς μὲν σὺν τῷ καθαρῷ τοῦ στρατοῦ, ce que M. Schweighæuser traduit très-exactement par *cum flore exercitûs.*

III, 17, 4. — Ἐπὶ τοὺς — Αἰθίοπας οἰκημένους δὲ Λιβύης ἐπὶ τῇ νοτίῃ θαλάσσῃ. Traduction : *ad australe Libyæ mare habitantes.* Je préfère la traduction de Valla : *qui Africam (*lege *Libyam) ad australe mare incolunt,* sens qu'a suivi M. Larcher. La première version suppose peut-être une syntaxe inexacte ; Λιβύης dépend, non de ἐπὶ τῇ νοτίῃ θαλάσσῃ, car alors il y auroit τῆς Λιβύης, mais de οἰκημένους ; et il n'est pas plus question de *la mer méridionale de Libye* dans ce passage, que de *la mer septentrionale de Libye* dans cet autre τῆς γὰρ Λιβύης τὰ μὲν κατὰ τὴν βορηΐην θάλασσαν *(II, 32, 16) :* il est ordinaire que οἰκεῖν gouverne le génitif avec ou sans l'ellipse de ἐπὶ, ainsi que l'ont remarqué Verheyk (2), les annotateurs de Lambert Bos et M. Bast (3). Il y a un exemple du passif dans Procope, sans l'ellipse : Γότθοι οἱ ἐπὶ Θρᾴκης, ὄντος βασιλέως, κατῴκηντο (4).

III, 35, 20. Ἑτέρωθι δὲ Περσέων, ΟΜΟΙΑ ΤΟΙΣ ΠΡΩΤΟΙΣΙ, δυώδεκα —

(1) *Thucyd.* III, 6. (2) *Verheyk, ad Anton. Liberal.* §. 4. (3) *Bast, Lettre critique,* p. 74. (4) *Procop. de Bell. Goth.* p. 308, C.

ζῶντας — κατώρυξε. *Alibi verò deinde*, non dissimili ratione, *duodecim Persas — viros terrâ jussit defodi.* Cette traduction *non dissimili ratione* est fautive, ainsi que la note qu'on lit dans les variantes, *refertur autem* ὁμοῖα *ad superius* ταῦτα *(t. V, p. 27)*. La version de Valla, *primoribus pares*, est bonne, ainsi que celle de M. Larcher : *douze Perses de la plus grande distinction :* ὁμοῖα, de même que l'adverbe ὁμοίως, se prend dans le sens de l'adjectif; c'est une locution qu'a depuis long-temps expliquée Hemsterhuis (1). *Cf.* Herod. *III, 8 et 57 ; VII, 116 et 141.* Thucyd. *VII, 29.*

III, 52, 18. Καὶ ἐγὼ αὐτῆς τὸ πλεῦν μέτοχός εἰμι, ὅσῳ αὐτός σφι ἐξεργασάμην. Traduction : *et in me cadit maxima ejus pars, quum à me hæc facta sint :* il y a dans le grec une nuance délicate qu'il importoit de faire sentir : M. Schweighæuser auroit pu faire mention de l'excellente explication que M. Coray a donnée de cette phrase *(ap.* Larcher, *t. III, p. 223)* : σφὶ est ici pour αὐτὴν, et ἐξεργασάμην présente le sens de *tuer, faire périr*, qu'il a dans d'autres passages d'Hérodote.

III, 122, 4. Ὁ δὴ ὦν Ὀροίτης — ἔπεμπε Μύρσον τὸν Γύγεω — μαθὼν τοῦ Πολυκράτεος τὸν νόον. Traduction : *Oroetes — Myrsum Gygae filium Samum misit — quo Polycratis* animum *exploraret :* je traduis, *misit in Samum ad Polycratem, cujus cogitata noverat.* M. Larcher traduit, *dont il connoissoit le caractère.* Ce n'est point le sens : νόος ici est synonyme de διάνοια, c'est-à-dire, *les vues, les desseins, les projets ;* c'est ce qui est évident par cette phrase du même chapitre *(l. 12)* où Hérodote répète la même idée en des termes différens, μαθὼν ὦν ταῦτά μιν (Πολυκράτεα) ΔΙΑΝΟΕΥΜΕΝΟΝ ὁ Ὀροίτης : ce que M. Schweighæuser a très-bien rendu par *hoc cum animo agitare intelligens Oroetes.*

IV, 52, 10. Τὸν Ὕπανιν, ἐόντα ποταμὸν ἘΝ ὀλίγοισι μέγαν. Traduction : *Hypanim fluvium* inter minores *magnum ;* comme M. Larcher, *grand entre les moindres ;* ce qui veut dire, *d'une grandeur ordinaire* ou *peu considérable ;* tandis que le sens est *inter paucos magnum*, c'est-à-dire, *d'une grandeur peu commune*, ce qui est bien différent. On sait que l'Hypanis d'Hérodote est le Bog des modernes (2).

IV, 99, 24. M. Schweighæuser traduit Ἰήπυγες par *Apuli :* l'expression manque de justesse : les Japyges d'Hérodote ne sont point les *Apuli.*

IV, 109, 9. Ἐν δὲ τῇ ἴδῃ τῇ πλείστῃ ἐστὶ λίμνη μεγάλη τε καὶ πολλή. Traduct. *in densissima sylva lacus est ingens et altus.* Cette version renferme une idée qui n'est point dans l'original; celle de Valla, *ingens et multus*, est préférable, parce qu'elle a conservé la redondance de la phrase grecque. On sait que, dans Hérodote et dans d'autres auteurs, πολὺς se dit de la

(1) *Hemsterh. ad Lucian. Somn.* §. 2. Cf. *Lennep ad Pseudo-Phalar.* p. 314, &c.
(2) *Rennell's Geogr. Syst. of Herod.* p. 55.

grandeur *(IV, 135, 13)*, de même que πλῆθος *(I, 203, 6-204, 4; IV, 123, 10)*; il se joint ici par une sorte de pléonasme à l'adjectif πλεῖστος pour en renforcer la signification : ainsi χῶρος πλατὺς καὶ πολλός ἐστι *(IV, 39, 8)*, c'est-à-dire, comme l'a fort bien traduit M. Schweighæuser, *lata et ampla regio: ὡς καὶ μέγας καὶ πολλὸς (Ξέρξης) ἐγένετο (VII, 74, 7)*, &c.

V, 8, 7. Ἀγῶνα τιθεῖσι παντοῖον, ἐν ᾧ τὰ μέγιστα ἄεθλα τίθεται ΚΑΤᾺ ΛΟΓΟΝ μουνομαχίης. Traduction : *Certaminum VARIA proponunt GENERA* (ou plutôt, *certamina omnis generis proponunt), in quibus maxima pretia proposita sunt his qui singulari certamine vincunt.* M. Schweighæuser a passé κατὰ λόγον. M. Larcher l'explique dans ses notes par *à cause de l'estime qu'ils en font*, donnant à λόγος le sens d'*estime*, de *considération (trad. d'Hérod. t. IV, p. 192)*. Je ne crois pas que les mots κατὰ λόγον soient susceptibles d'un pareil sens; ils ne peuvent signifier que *ex ratione, meritò, ut par est* (1), c'est-à-dire, *avec raison, comme de raison, ainsi que cela doit être:* ils sont synonymes de ὡς οἰκός (Ion.) ἐστι, ou εἰκότως, mot avec lequel ils se trouvent quelquefois joints pléonastiquement, comme dans ce passage des Lois de Platon : ὥς τ' εἰκότως καὶ κατὰ λόγον ἡ τοιαύτη κατάστασις κ. τ. λ. (2).

V, 27, 1. Νομίζουσι δὴ ταῦτα, καὶ διαβεβλημένοισι ἐς Πέρσας — ὁ Μιλήσιος ὁ Ἀρισταγόρας — ἀπίκετο ἐς Ἀθήνας. Sc. *Per idem tempus, quo id decreverant Athenienses, et odium incurrerant Persarum.* J'engage le savant traducteur à voir si, dans ce passage, que l'on a toujours entendu à-peu-près en ce sens, l'enchaînement des idées ne demanderoit pas que l'on rapportât aux Athéniens le sentiment de haine exprimé par διαβεβλημένοισι ἐς Πέρσας, et conséquemment que l'on traduisît, *et Persis erant infensi*, en donnant au mot διαβάλλεσθαι le sens de ἀπεχθαίνεσθαι, *odio habere*, c'est-à-dire, διαβεβλημένως πρός τινα ἔχειν, qu'il a évidemment dans divers passages de Thucydide, de Platon, d'Aristote, de Philostrate et de Strabon (3).

Je terminerai ici ces observations : elles portent, comme on l'a vu, ou sur de très-légères inexactitudes qu'il étoit presque impossible d'éviter dans le cours d'un travail aussi long, ou sur des passages douteux, dont j'ai proposé une interprétation différente, qui peut fort bien n'être pas la véritable. Je ne pense donc pas qu'elles puissent diminuer en rien la haute opinion que doivent avoir conçue de cette traduction tous ceux qui, comme moi, l'ont lue en grande partie et comparée au texte.

---

(1) Cf. *H. Steph. Thesaur. L. G.* t. II, p. 624. G.

(2) *Platon. Leg.* VIII, p. 832, D.

(3) Cf. *Casaub. ad Strab.* XVII, p. 1142, A. — *Duker ad Thucyd.* VIII, 83. — *Wessel. ad Diodor.* I, 93. — *Boisson. ad. Phil. Heroïc.* p. 571. — *Fischer, Wyttenbach, Heindorff ad Plat. Phæd.* p. 67, E.

Si je voulois citer tous les endroits que j'ai notés, dans lesquels le traducteur s'est éloigné de l'interprétation reçue, et en a proposé une autre à-la-fois nouvelle et incontestable, je ne finirois pas cet article de sitôt; je dois me contenter de renvoyer à ce que j'ai dit des notes de l'éditeur, parmi lesquelles j'ai dû choisir celles dont l'objet pouvoit être indiqué en très-peu de mots. Le mérite particulier que M. Schweighæuser a voulu donner à sa traduction, est celui d'être absolument littérale. On s'aperçoit souvent, et les lecteurs doivent lui en savoir gré, qu'il a préféré à une locution plus élégante qui s'est sans doute rencontrée sous sa plume, une tournure plus précise, plus voisine du texte. Quand l'expression dont il est obligé de se servir pour ne pas encourir le reproche de paraphraser, ne lui paroît pas assez claire, ou, ce qui arrive quelquefois, quand le passage lui paroît susceptible de deux sens, il ajoute, entre crochets, une courte explication qui satisfait l'esprit, en levant tous les doutes.

Il n'a manqué, je crois, à cette attention, et encore doit-on probablement en rejeter la faute sur le typographe, que pour le passage célèbre (dont il a déjà été question dans ce journal (1), où Hérodote, en parlant des dieux des Grecs *(I, 131, in.)*, emploie le mot ἀνθρωποφυέας, dont le sens ambigu forme une si grande difficulté : la traduction de M. Schweighæuser présente les deux sens à-la-fois : *ex hominibus ortos, aut naturam humanæ similem habentes.* Si j'en fais de nouveau la remarque, c'est que cette version peut d'autant plus égarer les personnes médiocrement versées dans la connoissance de la langue grecque, qu'aucune note n'avertit de l'opinion du traducteur. Je regrette qu'un homme aussi érudit n'ait point essayé d'avancer par quelque observation nouvelle la critique de cet important passage. Sans avoir la prétention de suppléer à son silence, je crois utile d'observer que l'interprétation *naturam humanæ similem habens,* proposée avant Stanley par Portus, adoptée par Gronovius, par MM. Larcher et Ouvaroff, convient incontestablement mieux à l'ensemble de la phrase: elle est d'ailleurs tout-à-fait conforme à l'étymologie ; ἀνθρωποφυὴς, équivalant à φύη ἄνθρωπος, est très-susceptible de l'idée d'anthropomorphisme, puisque, dans les anciens auteurs, φυὴ est synonyme de εἶδος (2). Ce mot conserve même en composition le sens de *forme;* ainsi, dans les Trachiniennes de Sophocle (3), dans Diodore de Sicile (4) et Libanius (5), les centaures

(1) *Journal des Savans*, Oct. 1816, p. 111. (2) *Eustath. in Il. β'*, p. 172, fin. Rom. (3) *Soph. Trach.* v. 1095, Brunck. (4) *Diod. Sic.* IV, §. 70, *in.* (5) *Lib. in Basil.* t. II, p. 108, C.

portent l'épithète de διφυεῖς, qui est précisément le *biformis* des Latins : διφυὴς signifie également *biformis* en cet autre endroit d'Hérodote, ἐνθαῦτα δὲ αὐτὸν εὑρεῖν ἐν ἄντρῳ μιξοπάρθενόν τινα Ἔχιδναν ΔΙΦΥΕΑ (*IV, 9, 5*) : enfin Diodore de Sicile qualifie dans un endroit les centaures de ἀνθρωποφυεῖς, mot qui, d'après la place qu'il y occupe, signifieroit difficilement autre chose que *similes hominibus*, comme l'a traduit Rhodoman (1). Ce dernier exemple est singulièrement favorable à l'opinion de ceux qui pensent que, dans le passage d'Hérodote, ἀνθρωποφυὴς est synonyme de ἀνθρωποειδὴς (*II, 86, 29 - 142, 12*), ou de ἀνθρωπόμορφος, sens pour lequel je me décide également; car je crois qu'Hérodote a voulu exprimer l'idée que Strabon rend en ces termes: ἐκ τοῦ δ᾽ οὐδὲ (φρονοῦσιν) οἱ Ἕλληνες, ΑΝΘΡΩΠΟΜΟΡΦΟΥΣ (θεοὺς) ποιοῦντες (2).

Je ne terminerai pas cet article sans consigner ici, sur les *Glossæ Herodoteæ*, une utile observation que m'a communiquée un savant critique, M. Boissonade, et qui sert à lever un doute que Wesseling a exprimé en ces termes : *Memorantur in indice legati Antonii Eparchi, t. I, 528, Var. Sacr. Steph. Monachi* (Étienne le Moyne), λέξεις Ἡροδότου ἱστορικαί, *quas à nostris dicere non audeo.* Ces gloses prétendues *historiques* sont les mêmes que celles que nous connoissons. Le manuscrit d'Antoine Éparchus est aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi, sous le n.° 1630. La table porte, il est vrai, Ἡροδότου λέξεις ἱστορικαί; mais le traité même n'offre point ce dernier mot. Le titre, p. 247 *verso* du manuscrit, est Ἡροδότου λέξεις: puis vient le titre du I.er livre, ἱστορίας πρώτης; et c'est du mot ἱστορίας que l'auteur de la table a fait ἱστορικαί. Ce manuscrit est, du reste, conforme au manuscrit de Saint-Germain, cité par Wesseling, sauf quelques variantes assez insignifiantes. On n'y trouve point de gloses sur le IX.e livre.

En finissant cette revue d'une édition si recommandable à tant de titres, j'éprouve le besoin de manifester une dernière fois la haute opinion que m'en a donnée la lecture attentive que j'en ai faite. Malgré l'intention de faire sentir au lecteur le mérite éminent qu'a su y déployer l'helléniste auquel nous la devons, je n'ai pu qu'indiquer sommairement quelques-uns des points où brillent sur-tout son érudition et sa sagacité : de plus longs détails n'eussent été d'aucune utilité pour personne, et j'ai dû réserver les développemens pour les endroits susceptibles d'éclaircissemens nouveaux, ou sur lesquels il m'a semblé utile d'appeler l'attention du savant éditeur. Je répète encore qu'un petit nombre d'observations partielles ne peuvent diminuer en rien l'estime que ce

---

(1) *Diod. Sic.* IV, §. 69, fin. (2) *Strab.* XVI, p. 1104, A.

beau travail doit inspirer aux lecteurs instruits, qui se feront une juste idée de l'étendue de la tâche que l'éditeur s'est imposée, et qu'il a remplie avec tant de succès. S'ils ont examiné avec soin les grandes éditions critiques données par les plus célèbres érudits, ils savent qu'on pourroit également y remarquer quelques inexactitudes plus ou moins légères, dont il est presque impossible de se garantir entièrement dans le cours d'un travail aussi long, aussi pénible, qui exige à-la-fois un jugement si exercé, une attention si constamment soutenue, et des connoissances si profondes.

LETRONNE.

BABPIOΥ ΜΥΘΩΝ ΧΩΛΙΑΜΒΙΚΩΝ ΒΙΒΛΙΑ ΤΡΙΑ: id est, *Babrii Fabularum choliambicarum libri tres; accedit liber quartus fabularum et narrationum poeticarum ex Anthologia græca aliisque auctoribus excerptus.* Ed. Berger, Monachii, MDCCCXVI, *in-8.°*

Le nom du fabuliste Babrias ou Babrius est peu connu en France. M. de la Harpe ne le cite une seule fois dans son *Cours de littérature* (1) que pour défigurer ce nom, qu'il écrit *Gabrias:* et l'on ne peut guère supposer que ce soit une faute typographique; car la même phrase offre, sur le compte du même écrivain, une autre erreur beaucoup plus grave. M. de la Harpe dit que *ce Grec, nommé Gabrias, se fit une loi de renfermer toutes ses fables dans quatre vers, afin d'être au moins le plus laconique de tous les fabulistes;* petit trait d'érudition, qui, pour le remarquer en passant, paroît avoir été emprunté à la Fontaine. *Voyez* ces vers de la fable première du VI.ᵉ livre:

Mais sur-tout certain Grec renchérit, et se pique
D'une élégance laconique:
Il renferme toujours son conte en quatre vers;
Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts.

Le Grec si laconique désigné par la Fontaine est le diacre *Ignatius*, qui composa, dans le IX.ᵉ siècle de notre ère, soixante-quatorze apologues, tous remarquables, en effet, par cette singulière brièveté, et publiés à différentes époques et par divers éditeurs. Il est vrai que, dans la première édition des quatrains d'Ignatius, ils portoient le nom corrompu de *Gabrias*, erreur produite sans doute par l'altération

(1) Livre I.ᵉʳ, chap. VIII, sect. 2, p. 524, édit. *in-8.°*

du manuscrit original, dans lequel le B, première lettre du nom de *Babrias*, avoit été métamorphosé en Γ (1); et c'est, comme on le voit, le changement d'une seule lettre qui nous a donné un fabuleux Gabrias, au lieu du fabuliste Babrias. Il est vrai encore que ces quatrains d'Ignatius étoient en grande partie tirés des fables de Babrias, que ce moine ignorant avoit resserrées, ou plutôt étranglées, autant qu'il l'avoit pu, pour les ajuster à son cadre, véritable lit de Procruste; et ceci n'est point une simple conjecture, mais un fait démontré par la seule inspection des manuscrits d'Ignatius, qui portent tantôt le titre de Ἰγνατίου διακόνου τετράστιχα δίαμβα εἰς τοὺς μύθους τοὺς Αἰσωπικοὺς μεταφραστικά, tantôt celui de Βαβρίου ἐν ἐπιτομῇ μεταγραφὲν ὑπὸ Ἰγνατίου Μαγίστορος (2). Mais les sources de cette corruption du nom de Babrias en celui de Gabrias, et de la méprise qui avoit fait attribuer au véritable Babrias les quatrains du moine Ignatius, étoient si généralement connues et si faciles à vérifier, surtout depuis l'excellente dissertation composée sur ce sujet par le célèbre Tyrwhitt (3), que la double erreur de M. de la Harpe dut paroître fort étrange : aussi lui attira-t-elle, de la part d'un autre critique beaucoup mieux instruit dans ces matières, M. Boissonade, une réfutation très-solide et très-vigoureuse (4).

A défaut de recherches, M. de la Harpe avoit un moyen bien simple et bien naturel de s'assurer que les fables si ridiculement renfermées en quatre vers n'étoient point l'ouvrage de Babrias, mais bien celui d'Ignatius. Ce moyen étoit de comparer les quatrains imprimés de ce dernier, avec les fragmens également imprimés de Babrias, et disséminés dans le Lexique assez connu de Suidas. Quoique M. de la Harpe ne paroisse pas avoir été très-familier avec la langue et la poésie grecques, il étoit impossible, s'il eût essayé de faire ce rapprochement, qu'il ne fût pas frappé de la différence énorme de la diction des deux écrivains. En supposant même que ce critique fût incapable de discerner le style barbare et plat d'Ignatius, d'avec l'élocution élégante et pure de Babrias, il pouvoit du moins, en jetant les yeux sur les quatrains du premier et sur les fragmens du second, se convaincre que les uns et les autres n'avoient pu sortir de la même plume, puisque plusieurs de ces frag-

(1) *Voyez* l'Introduction de l'excellente édition qu'a donnée M. Coray des Fabulistes grecs, *p. 27*. (2) *Cf.* Biblioth. grecque de Fabricius, *tom. I, p. 635 de la nouvelle édit.*, et la Dissertation de Tyrwhitt *sur Babrias* p. 6 et 43.

(3) *Dissertatio de Babrio, &c. Londini, 1776.* Elle a été imprimée deux fois depuis : la première par Harles, Erlang, 1785; la seconde, dans une nouvelle édition des Fables grecques de Furia, Lips., 1810.

(4) Journal de l'Empire, *4 octobre, 1812.*

mens excèdent la mesure du quatrain, et que tous indiquent, par la contexture et le mouvement de la phrase, qu'ils appartenoient également à un cadre plus étendu. Voilà donc un moyen matériel de vérification, si je puis m'exprimer ainsi, qui eût dû prévenir l'erreur de M. de la Harpe, et qui n'eût exigé de sa part qu'un peu d'attention et de calcul. Mais ne poussons pas plus loin une discussion qui seroit déjà trop longue, si la méprise qui en a fourni le sujet, n'avoit servi en même temps à éclaircir quelques faits relatifs à Babrias et à ses fables, dont je dois exclusivement m'occuper.

La première question à laquelle je dois satisfaire, est celle qui concerne l'auteur même de ces fables. Quel est ce Babrias, dont on nous annonce trois livres d'apologues écrits en *vers chôliambes* (1), et dont le nom ne s'est sauvé de l'oubli qu'avec tant de peine et à travers plusieurs altérations successives ! Le court article que Suidas a consacré à ce fabuliste (2) ne peut servir à contenter notre curiosité, puisqu'il ne nous apprend rien autre chose, sinon que Babrius ou Babrias avoit composé dix livres de fables, lesquelles n'étoient que les fables mêmes d'Ésope, originairement écrites en prose. Les autres auteurs ou lexicographes qui ont mentionné le nom de Babrius, tels que l'empereur Julien (3), Festus Avienus (4), Jean Tzetzès (5) et le Grand Étymologiste (6), ne donnent aucun autre renseignement, et se bornent à citer des fragmens plus ou moins étendus de ses fables, fort répandues et fort estimées de leur temps. Ces fragmens, au reste, qui ne sont nulle part plus nombreux et plus considérables que dans le Lexique de Suidas, suffisent pour faire connoître le style et la manière de l'auteur. Plusieurs fables entières, qui ont échappé au naufrage (7), confirment ces notions, et justifient les jugemens avantageux portés par les anciens eux-mêmes sur les productions de Babrias. On y trouve de plus des raisons plausibles pour assigner l'âge de cet écrivain aux temps où la langue grecque étoit encore dans toute sa pureté ; et cette induction, tirée de l'élégante simplicité de la diction de Babrias, a été changée en certitude par un passage du Lexique d'Apollonius, où se trouvent cités des vers de Babrius, à la vérité, sans le nom de l'auteur, mais dont le sens, le style et la mesure attestent

(1) C'est par une erreur assez souvent reproduite, et dont la source est dans le texte même de Suidas, qu'on les a appelés *choriambes* ; mais Tyrwhitt avait corrigé cette faute. (2) Suidas, *voce* Βαβρίας. (3) Julian. *Epistol. 59 ad Dionys.*, ed. Petav. (4) *In Præfat. ad Theodos. Imper.* (5) *Chiliad.* XIII, v. 258, 264, 495. (6) *Voc.* Ὄμφαξ, et *voc.* Πεπρωμένον. (7) Ce sont les cinq premières du Recueil de M. Berger.

indubitablement la main de Babrius (1). Il résulte de ce rapprochement fait par Tyrwhitt, que Babrius étoit au moins contemporain d'Apollonius, c'est-à-dire, qu'il vécut dans le siècle d'Auguste. Un savant critique de nos jours, M. Coray, charmé de la beauté du style de cet auteur, le croit encore plus ancien, et le rapporte, mais sans aucune autorité, au temps où florissoient Bion et Moschus, deux célèbres poètes bucoliques (2), que le temps n'a guère moins maltraités que Babrius. Le nouvel éditeur, M. Berger, a cru pouvoir ajouter de nouvelles raisons à celles qu'on a jusqu'à présent employées pour déterminer l'âge de ce fabuliste. Il remarque (3) que Festus Avienus, dans sa préface, cite Babrius avant Phèdre; mais il cite aussi Horace avant Babrius : d'où l'on voit qu'on ne peut rien conclure de certain sur l'époque précise de celui-ci. Les deux autres argumens de M. Berger sont encore moins péremptoires. Il prétend que, dans deux des fables qui nous restent de Babrius (la dixième du livre I, et la première du livre III, dans le recueil du nouvel éditeur), cet écrivain, parlant de la corruption des mœurs de son siècle et des révolutions de toute espèce dont il avoit été témoin, n'a pu faire allusion qu'aux temps des proscriptions de Sylla; d'où il suit, selon M. Berger, que Babrius fut nécessairement le contemporain du dictateur. Mais qui ne sent que ces moralités, ces déclamations contre le vice, dont chaque siècle a fourni d'abondans matériaux et de nombreux exemples, ne peuvent en désigner aucun en particulier! Si l'on vouloit déterminer l'âge d'Ésope d'après les mêmes principes, ne pourroit-on pas le placer au siècle de Philippe avec autant de probabilité que dans celui de Pisistrate!

On est donc réduit à des conjectures sur l'âge de Babrius, et à une ignorance complète sur tout le reste. La destinée de ses écrits n'a guère été plus heureuse que celle de son nom et de sa personne; et c'est le cas de rappeler ce vers si connu de Terentianus Maurus :

Habent sua fata libelli (4).

Des dix livres de fables que Babrius avoit composés, il ne reste que quelques fragmens, plus capables d'exciter nos regrets pour la perte de l'ouvrage entier, que propres à nous donner une connoissance exacte de l'étendue de son mérite. Il paroît cependant que cet ouvrage n'a disparu complètement qu'à une époque assez récente, puisque Tzetzès, qui écrivoit au XII.ᵉ siècle, avoit eu sous les yeux le recueil de Babrius,

---

(1) *Lexic. Homer.*, voc. Ἄειδε; vid. *apud* Tyrwhitt, *Dissert. laud.* p. 2, edit. Harles. (2) *Voyez* la Préface de l'édition d'Ésope par M. Coray, *p. 20.* (3) *Notit. litter. de Babrio*, p. xiij. (4) *Terentian. Maur. de Syllabis*, v. 1006.

et que les trois principales collections des fables grecques qui nous sont parvenues, et dans lesquelles se trouvent disséminés, de la manière que je dirai plus bas, un grand nombre de morceaux de Babrius, ont été formées dans le même siècle, ou du moins dans des temps peu éloignés de celui-là. A la vérité, Festus Avienus ne parle que de deux volumes, *duo volumina*, de fables de Babrius; et quelques critiques ont inféré de là que, dès le temps de cet auteur, c'est-à-dire, dans le siècle de Théodose, le recueil de Babrius se trouvoit réduit à *deux livres*. Mais il s'en faut bien que l'expression latine d'Avienus soit susceptible d'une interprétation aussi rigoureuse que le terme grec de Suidas, et l'on peut être surpris que ces critiques, du nombre desquels est le nouvel éditeur de Babrius, aient trouvé entre ces deux expressions si différentes une contradiction qui n'est sans doute qu'apparente: car, il est assez simple de concevoir que les *dix livres* dont parle Suidas aient été distribués dans les *deux volumes* que connoissoit Avienus. Après ces éclaircissemens, que j'ai crus indispensables pour donner à nos lecteurs quelque idée de Babrius et de ses fables, parlons de la nouvelle édition qui me fournit le sujet de cet article.

Le livre de M. Berger se compose de deux parties. Dans la première, qui se divise elle-même en quatre livres, il donne le texte des fables et narrations grecques, dont la traduction métrique en langue allemande forme la seconde partie. Je ne m'occuperai pas de cette dernière, non plus que du quatrième livre de la première, lequel étant exclusivement consacré à des narrations puisées à différentes sources, n'offre rien de commun avec les apologues proprement dits de Babrius. Je ne ferai qu'une seule observation sur cette seconde partie; c'est que l'auteur auroit pu la rendre bien plus considérable, s'il eût voulu y réunir tout ce que les poètes et même les prosateurs grecs offrent d'apologues disséminés dans leurs écrits. Le genre de la fable est un de ceux que les poètes de la Grèce cultivèrent le plus anciennement et avec le plus de succès. Hésiode en avoit parsemé son poème *des Œuvres et des Jours*, et M. Berger n'a pas manqué de recueillir ces précieux morceaux. Archiloque s'étoit aussi fréquemment exercé dans ce genre de poésie, et l'on peut en juger par la dissertation qu'un savant allemand, M. Huschkius, a composée récemment sous ce titre: *de Fabulis Archilochi*. Le vaste recueil de l'*Anthologie grecque* offre une foule de fables écrites en vers par un grand nombre d'auteurs, tels que Callimaque, Léonidas de Tarente, Antiphile de Byzance, Lucien, Agathias, et qui prouvent qu'en aucun temps l'apologue ne cessa d'être cultivé par les meilleurs écrivains. Ceci me fournit encore l'occasion de remarquer la négligence

de M. de la Harpe, qui, dans l'article de son Cours de littérature ancienne consacré à la fable, trouve à peine quelques mots à dire d'Ésope, et se tait sur cette foule de noms illustres qui, avant et après ce fabuliste, s'étoient distingués dans le même genre de composition, quoiqu'avec des talens différens.

Les trois livres des fables de Babrius, les seuls dont je veux m'occuper, sont écrits en *vers choliambes*, sorte d'iambes appelés ainsi, c'est-à-dire, *boiteux*, parce que le sixième pied étoit un spondée ou un trochée. Ce mètre, qui portoit aussi le nom d'Hipponax, à cause du fréquent usage qu'en fit ce poète (1), paroît avoir été plus particulièrement affecté à l'apologue, sur-tout après les succès qu'il obtint sous la plume de Babrius; et cependant ce fabuliste lui-même ne s'en étoit pas exclusivement servi, puisque Suidas (2) cite sous son nom trois vers hexamètres qui commençoient la fable *du Rat de ville et du Rat des champs.* Mais peut-être devons-nous penser, avec Tyrwhitt, que Suidas s'est trompé en attribuant à Babrius des vers qui paroissent, par la mesure, aussi étrangers à sa manière habituelle, et non pas, comme le prétend le nouvel éditeur, que Babrius avoit indifféremment employé dans le recueil de ses fables des vers de plusieurs mètres différens, sorte de mélange réprouvé par le goût des Grecs, et qui avoit déjà attiré au poète Chérémon la juste censure d'Aristote (3). Quoi qu'il en soit, il se présente, à la seule inspection de ces trois livres de fables, une question bien naturelle. Comment et de quelles mains l'éditeur a-t-il pu recueillir un débris aussi considérable du naufrage de Babrius ! Jusqu'à ce jour, on n'en connoissoit que *cinq fables entières*, que Tyrwhitt avoit le premier réunies et en grande partie exhumées des manuscrits où elles reposoient ensevelies. Dans quels manuscrits inconnus, d'après quelles nouvelles lumières, M. Berger a-t-il pu découvrir ou recomposer les *soixante-dix-huit fables nouvelles* dont il nous fait présent ! Je vais répondre à cette question d'autant plus volontiers, que j'y trouverai l'occasion d'exprimer en même temps mon opinion sur le genre et le mérite du travail de l'éditeur.

Les nombreux fragmens que Suidas a conservés sous le nom de Babrius, et quelques autres qu'il cite sans nom d'auteur, mais qui, par le style et par la mesure, décèlent évidemment la même main, ont dû

---

(1) *Fragment. Anonym. de Metris*, ms. Harl. 5635, *apud* Tyrwhitt, *Dissertat. laud.* p. 17, ed. Harles.

(2) Suidas, v. Ἑταιρεία; vid. *apud* Tyrwhitt, p. 14.

(3) Aristot. *lib. de Poetica*, c. 1.

naturellement servir à la restitution de quelques fables. Mais cette source si foible, et par conséquent si facile à tarir, avoit été épuisée par Tyrwhitt. Il a donc fallu recourir à d'autres moyens. En examinant avec soin les différens recueils des fables en prose qui ont été composées à diverses époques du moyen âge, on y a reconnu des traces si nombreuses d'une diction poétique noyée dans une paraphrase barbare, qu'on s'est généralement accordé à croire que des vers avoient fourni le texte et les principales expressions de cette paraphrase. Ces vers y paroissoient quelquefois dans toute leur intégrité ; le plus souvent, une légère transposition de mots en rétablissoit la mesure, et l'on ne pouvoit guère penser que ces *disjecti membra poetæ* se fussent naturellement trouvés sous la plume d'un prosateur ignorant. Leur nombre seul, quelque considérable qu'il fût, n'eût pas suffi, il est vrai, pour autoriser cette opinion, puisque Barthius a remarqué soixante-dix vers dans la première page de l'oraison de Cicéron contre Vatinius (1), et que d'autres exemples prouvent combien ce mélange étoit fréquent dans la meilleure prose latine ou grecque. Mais la différence sensible entre la diction élégante de ces fragmens poétiques et celle de la prose barbare à laquelle ils étoient si maladroitement cousus, comme ces *lambeaux de pourpre* dont parle Horace, montroit de la manière la moins équivoque que ces vers et cette prose n'avoient pu sortir de la même plume. Or, comme quelques-uns de ces fragmens se retrouvoient dans le Lexique de Suidas sous le nom de leur véritable auteur et dans leur forme primitive, on a tiré de là une seconde conséquence, aussi sûre que la première ; c'est que le recueil de Babrius, si considérable tout-à-la-fois et par le nombre et par le mérite des fables qu'il renfermoit, avoit été la source principale où les auteurs des différentes collections qui nous sont parvenues sous le titre de *Fables d'Ésope*, avoient puisé pour la composition de leurs grossières paraphrases. Quelques-unes de ces paraphrases, s'écartant moins du texte et du sens de l'auteur original, nous ont conservé plus fidèlement les expressions de cet excellent modèle. Telles sont la plupart des fables d'un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, publiées par Tyrwhitt, et dont, au moyen des passages cités par Suidas, et de quelques corrections ou transpositions légères, cet habile critique est parvenu à rétablir le texte et la mesure.

Depuis l'époque où Tyrwhitt enrichit le monde littéraire de ce fruit

(1) J'emprunte ce fait d'un ouvrage de Charpentier, *de l'Excellence de la Langue française*, Paris, 1683 ; et d'autres exemples du même genre sont rapportés par Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, sept. 1684, p. 671.

de ses veilles savantes et ingénieuses, de nouvelles recherches ont produit de nouvelles découvertes. La collection des fables grecques publiée par Furia (1), d'après des manuscrits jusqu'alors inédits d'une abbaye de Florence et de la bibliothèque du Vatican, a offert un plus grand nombre de ces apologues, dans lesquels de précieux restes d'une élocution poétique, confusément jetés au travers d'une prose plate et incorrecte, attestoient la main de Babrius et déceloient en même temps la maladresse de ses copistes. Les preuves de la métamorphose qu'avoit subie l'ouvrage de ce poète sous la plume de ces ignorans plagiaires, étoient si nombreuses et si manifestes, que M. Coray, qui eut connoissance de l'édition de Furia, au moment où il achevoit l'impression de la sienne, n'eut pas de peine à restituer en vers quelques-uns de ces apologues les moins défigurés. C'est avec ces nouveaux secours et avec ceux qu'il a trouvés dans des recherches qui lui sont propres, que M. Berger a pu se flatter de donner au public plus de soixante-dix fables nouvelles de Babrius, et concevoir en même temps l'espérance de voir s'augmenter encore sous des mains plus heureuses ou plus habiles un trésor qu'on croyoit perdu sans retour.

Mais sont-ce bien là des fables de Babrius, comme il les intitule, et comme bien des lecteurs inattentifs seroient exposés à le croire, s'il n'eût soigneusement indiqué les sources dans lesquelles il a puisé ! C'est là l'examen qu'il me reste à faire, et j'avoue que c'est aussi la partie la plus pénible de la tâche que je me suis imposée. Pour adoucir ce qu'elle peut avoir de rigoureux, je commence par convenir qu'il étoit souvent impossible de faire un meilleur usage des textes altérés que l'auteur avoit sous les yeux ; je m'empresse de déclarer que la plupart des restitutions qu'il a opérées, attestent une profonde connoissance de la langue et de la versification grecques. Avec de semblables aveux, qui ne me sont point dictés par la seule politesse, je crois qu'on pourroit faire passer des critiques même plus sévères que les miennes.

La plupart des apologues traités par Babrius se recommandoient moins encore par le mérite de l'invention, puisqu'ils étoient tirés du recueil attribué par la tradition à Ésope, que par les qualités du style. C'est même la nature de ce petit poème, qu'on y attache plus de prix aux grâces de la diction et à l'agrément des détails qu'à la régularité de la composition et de l'ordonnance. C'est sur-tout par le premier de ces mérites que notre la Fontaine est regardé généralement comme le pre-

(1) A Florence, en 1809, et réimprimée l'année suivante, à Leipsig, avec des notes de M. Schæffer.

mier de tous les fabulistes, quoiqu'il ait tiré très-peu de sujets de son propre fonds. Cela posé, quel cas devons-nous faire d'un recueil de fables dont la diction originale, plus ou moins déguisée sous une foule d'interpolations diverses et d'altérations successives, ne semble rétablie dans un meilleur état qu'après avoir subi une transformation nouvelle! Qui ne sait que l'élégance de l'élocution poétique consiste dans le choix d'un mot et de la place même qu'il occupe; qu'une expression équivalente et la transposition la plus légère détruisent souvent toute la grâce et toute l'harmonie d'un vers! Devons-nous donc reconnoître l'ouvrage d'un poète qui avoit porté à un haut degré l'art de ces délicatesses exquises du langage, dans ces productions bâtardes, remaniées à diverses reprises par plusieurs mains différentes, et, qui pis est, inhabiles; métamorphosées alternativement de vers en prose et de prose en vers; chargées enfin, par suite de toutes ces altérations, de ces gloses, de ces paraphrases, d'une foule de locutions vicieuses ou étrangères qui changent ou dénaturent totalement la diction originale, et en rendent le sens même presque entièrement méconnoissable! Pour justifier cette critique, je ne serois embarrassé que du choix des citations, et je ne veux pas en alonger inutilement cet article; mais j'invite les lecteurs à comparer entre elles la fable 26 du premier livre du recueil de M. Berger, et la fable 23 de l'édition de M. Coray : l'une et l'autre, intitulées *le Maître et les Chiens*, offrent le même sens et la même moralité dans les vers du premier et dans la prose du second. Cependant la différence entre les deux versions est telle, qu'à peine y retrouve-t-on quelques expressions semblables. Le même sujet reparoît encore à la page 292 du recueil de M. Coray, sous le titre du *Laboureur et ses Chiens*, avec des variantes nouvelles, qui en font un sujet tout différent. On peut même remarquer, en conférant ces divers morceaux, les divers degrés de la corruption de la langue et du texte de l'auteur original. Cette observation s'applique, sans restriction, aux fables 27, 28, 29, 30 du recueil de M. Berger, lesquelles correspondent aux fables 401, 229, 286 et 247 de celui de M. Coray. Je n'étendrai pas plus loin ce parallèle, qui comprendroit les trois quarts du livre de l'éditeur allemand.

Veut-on encore un exemple plus frappant des altérations qu'a subies le texte de Babrius en passant par tant de mains différentes! Qu'on lise, dans le recueil de M. Berger, la fable 16 du deuxième livre; c'est celle *du Lion, du Rat et du Renard.* On ne peut douter qu'elle ne soit de Babrius, puisque Suidas, en deux endroits différens, en cite *six vers* sur huit dont elle paroît avoir été originairement composée. Tzetzès l'a versifiée, d'après Ésope et Babrius, ainsi qu'il l'atteste lui-

même (1). Cependant le texte de cette fable si courte est très-différent dans les fragmens rapportés par Suidas et dans la version de Tzetzès; le sens même et la moralité n'offrent presque aucune analogie chez ces deux auteurs, dont le premier a certainement conservé le véritable texte de l'original; d'où nous pouvons juger de la fidélité avec laquelle les différens interprètes ont suivi l'esprit et la lettre de leur auteur.

Il n'en faut sans doute pas davantage pour prouver que le travail de M. Berger, quoique estimable à beaucoup d'égards, n'a pu remplir l'objet que s'étoit proposé cet éditeur, et ne sauroit inspirer une confiance entière. Quoique la langue soit plus respectée dans les fables qu'il a restituées, que dans les paraphrases qui lui en ont fourni le texte, toujours est-il certain que la diction propre et originale de Babrius ne se retrouve plus nulle part dans des versions si différentes; et peut-être même existe-t-il encore plus de ces *débris* du poète dans les paraphrases en prose. Que l'on compare la fable si connue *du Loup et de l'Agneau* dans les deux versions de M. Coray et de M. Berger; à peine verra-t-on à chaque ligne quelque expression semblable de part et d'autre: cependant M. Coray trouve aussi des vers disséminés dans sa prose, et cela, sans y faire aucun des changemens opérés par M. Berger. Les restitutions à faire sur les textes anciens exigent une main tout-à-la-fois si sûre et si délicate, qu'on ne sauroit y procéder avec trop de circonspection et d'adresse. L'exemple de Tyrwhitt, qui s'applique directement à ce cas-ci, en offre une preuve sensible. Lorsqu'il entreprit de rétablir, d'après son manuscrit en prose, l'apologue de *l'Espérance restée au fond du tonneau* (2), il y fit des changemens en apparence bien légers, d'après lesquels le mètre et le texte sembloient restitués à leur intégrité primitive. Cependant un heureux hasard lui fit bientôt découvrir la fable même de Babrius, telle qu'elle étoit sortie de la plume de cet ancien; et ce fut alors qu'il reconnut combien ses conjectures, tout ingénieuses et solides qu'elles devoient lui paroître, l'avoient éloigné des véritables leçons de son auteur. Il est probable que si l'ouvrage entier de Babrius pouvoit sortir de ses ruines, de la même manière que l'on est parvenu à en sauver quelques fragmens, la même différence se feroit remarquer, et plus sensiblement encore, entre l'original et les copies plus développées qu'en a tirées M. Berger. Il eût donc été plus sage, à ce qu'il nous semble, de se borner à reconnoître les sources où l'on pouvoit puiser de nouveaux fragmens de Babrius, à

---

(1) *Voy.* cette version de Tzetzès dans le Recueil de M. Coray, p. 141-142.
(2) *Dissertat. laudat.* p. 17, not. 18, edit. Harles; *cf. cum* p. 69.

les épurer autant qu'il étoit possible, à les rétablir en vers toutes les fois que cette opération n'auroit exigé que des corrections légères, à suivre enfin le plan de Tyrwhitt, et l'exemple de M. Coray, quoique ce dernier ne paroisse pas lui-même à l'abri de tout reproche par la hardiesse de quelques-unes de ses restitutions.

Je terminerai cet article par quelques observations de détail que je soumets à M. Berger, et que j'extrais d'un nombre plus considérable de remarques faites par moi dans le cours d'une lecture attentive de son ouvrage, et d'une comparaison suivie avec chacune des fables qui y correspondent dans les autres collections.

J'indique d'abord quelques-unes des bonnes corrections dues au nouvel éditeur. Dans la fable 16.e, vers 5, il lit, μη' κφρενωθειην, au lieu de μη φρενωθειην que porte le manuscrit du Vatican. Cette correction me semble aussi ingénieuse que simple et naturelle. Mais, dans sa note, où il l'explique et la justifie, on lit με' κφρενωθειην, ce qui ne forme aucun sens; et l'errata, quoique fort étendu, ne corrige pas cette faute. — Fable 22.e, vers 13. Ce vers est cité par Suidas, mais d'une manière défectueuse, ... κλαγγὸν, εἶπε, βοήσας. La correction de Toup (*Emendat.* III, 46), sur le mérite de laquelle Tyrwhitt n'ose prononcer, avoit le défaut de s'éloigner trop du texte, et de s'accorder mal avec le mètre ordinaire de l'auteur. Celle de M. Berger, κλαγγην, ειπε, φωνησας, me paroît exempte de ce double inconvénient. Dans la même fable, au vers 15, il rétablit, par le changement d'une seule lettre, la vraie leçon de Suidas, ou plutôt de Babrius; on lisoit dans ce vers, τὸν ὀρνόμον θύσας με, leçon évidemment fautive, que ni Toup (*ibidem*), ni Tyrwihtt (*Dissert. laud.* p. 46, Harl.) n'avoient corrigée. M Berger lit ὠρνόμον: mais la correction étoit inutile; car elle existe dans l'édition de Kuster, que M. Berger avoue n'avoir pas consultée. M. Coray, qui donne la même fable, p. 269 de son recueil, s'est éloigné bien davantage, et j'ose dire, sans nécessité, du texte qu'il avoit sous les yeux; il corrige τὸν ὠρμαθῆ γ' ἀπολέσας. Je remarque encore que M. Coray n'est guère plus heureux dans les autres changemens qu'il propose sur la même fable, ou qu'il y introduit de sa propre autorité. On n'a qu'à comparer le texte qu'il en donne, soit dans son recueil, soit dans ses notes, avec celui qu'a adopté le nouvel éditeur.

Ce dernier me semble encore conserver l'avantage dans la fable 24, dont M. Coray construit ainsi le second vers, καί τις γεωργὸς ἐν κλήρῳ πυροὺς σπείρας, lequel se lit dans la version de M. Berger, καί τις γεωργὸς πυρὸν εἰς νεὸν σπείρας; et il n'est pas douteux que ce ne soit là la véritable leçon, puisque ce vers est textuellement cité par Suidas, au mot Νεός. Les deux leçons ἰθύνει et δηλῶσαι φίλως, suivies par M. Coray, sont également moins

bonnes, à mon avis, que celles de ηπιοι et φρενας φιλωσι, adoptées par M. Berger, d'après le manuscrit du Vatican et une ingénieuse conjecture de M. Schneider. J'observe de plus que le même vers de Babrius que je viens de citer, est rapporté par M. Coray à une autre fable, celle *du Laboureur et de la Cigogne,* qu'il donne pag. 105 et 106; c'est un double emploi dont ce savant ne s'est point aperçu. Je ne sais si deux autres vers, également cités par Suidas, *v.* Πυελίνῳ, comme étant de Babrius, et que M. Berger a négligés, ne doivent pas appartenir à la même fable, où ils remplaceroient très-convenablement le 15.[e] vers composé par l'éditeur; les voici : Γέρανοι γεωργοῦ κατενέμοντο τὴν χώραν — Εσπαρμένην νεωστὶ πυελίνῳ ὀ τῳ. C'est sans probabilité, à mon avis, que M Coray les rapporte à la fable *du Laboureur et de la Cigogne.* Puisque j'ai parlé d'une omission de M. Berger, j'en indiquerai encore deux autres, qu'il pourra réparer dans une nouvelle édition de son livre. Dans la fable 25, *le Taon et la Grue,* il a oublié d'insérer deux vers que cite Suidas, *v.* Γέρανος, sous le nom de Babrius, et qui ne peuvent appartenir à aucune autre. La fable 24 du livre second revendique également ce vers rapporté par Suidas, *v.* Ὅτλος : Τάλας, ἐφώνει, μόχθον οἷον ὀτλεύεις.

La fable 21 du second livre est une des plus agréables de ce recueil; c'est celle *du Loup et de la Grue :* elle est bien de Babrius, puisque Suidas en cite les trois derniers vers. L'épithète de δολιχόδειρος donnée à la grue y rappelle le *colli longitudinem* de Phèdre, dont la version latine est exactement calquée sur celle du fabuliste grec. Mais, dans cette fable, M. Coray lit μειδιάσας,, qui rend le vers faux, au lieu de μειδήσας, corrigé par Tyrwhitt d'après un manuscrit de Suidas, et adopté par M. Berger. J'observe à mon tour que μειδήσας est la leçon de l'édition *princeps* de Suidas, sur laquelle j'ai vérifié tous les passages de Babrius. Cette édition offre quelques autres bonnes leçons qu'a négligées M. Berger. Ainsi, dans la même fable, il met la particule τι, au lieu du pronom τι, qu'on y trouve. Dans la fable 20, *l'Homme entre deux âges,* l'éditeur allemand lit ἡ μην ακμαιη, qui fait un vers défectueux, ou du moins lui donne une forme moins usitée (mais c'est peut-être une faute typographique), au lieu de ἡ μὲν ἀκμαία, que porte le texte de Suidas. La leçon ἔτιλλεν, suivie par M Coray et par M. Berger, diffère encore de celle de cette édition, qui est ἔτιλεν, et je crois cette dernière préférable. Dans la fable 29, le second et le troisième vers sont rapportés par Suidas, *v.* Σπῆλυγξ, mais avec une grave altération. On y lit, κοιώ σω σπήλυγγος, mots qui ne forment aucun sens. La correction de M. Coray, Κ' εἴσω λίαν σπήλυγγος, ne vaut pas celle qu'a suivie M. Berger, κοίλης εἴσω σπήλυγγος: mais ce n'est pas à celui-ci qu'en appartient le mérite, c'est à Toup (*Emendat.* III, 153),

P



approuvé par Tyrwhitt (p. 47, Harl.); et je suis surpris que M. Coray ait négligé ou méconnu cette correction tout-à-la-fois si simple et si heureuse.

Je n'étendrai pas davantage des observations critiques que j'aurois pu multiplier et que je suis disposé à communiquer à M. Berger, pour peu qu'il les juge utiles à son travail. Dans tous les cas, je crois qu'il peut m'être permis de l'inviter, s'il donne une seconde édition de son livre, à en surveiller, mieux qu'il n'a fait pour celle-ci, l'exécution typographique. Elle est extrêmement défectueuse, à n'en juger que par l'*errata*, qui comprend deux grandes pages bien remplies; et ce seroit déjà trop, sans doute, pour un petit volume de dix feuilles d'impression. Cependant il s'en faut bien que toutes les fautes soient corrigées dans cet *errata* si ample; j'en ai indiqué quelques-unes, et j'en ai remarqué d'autres qui n'ont pu trouver place dans cet article. La ponctuation sur-tout est très-vicieuse, et spécialement dans les fables 3, 7, 14, 18 du premier livre; et le parti qu'a pris l'éditeur de supprimer les accens des mots grecs, diminue encore le mérite de l'exécution typographique: mais je veux montrer plus particulièrement à M. Berger l'intérêt que je porte à ses travaux; et, pour cela, voici quelques conjectures que je soumets à son examen.

Liv. I, fable 13, vers 6, au lieu de ἔπαιξεν, je préférerois ἔπηξεν, leçon que j'ai reconnu depuis que portoit l'édition de Furia, d'où est tirée la version de M. Berger.

Fable 17, vers 5, M. Berger lit τι τον δ': c'est τι τὴν δ' qu'il faut lire, sans que j'aie besoin d'en indiquer la raison.

Fable 19, vers 11, au lieu de πολευοιμην, je proposerois πορευοίμην, comme le mot περιτρέχουσα plus bas sembleroit l'exiger. Cependant, comme le mot πολεύεσθαι est interprété par Eustathe ἀναστρέφεσθαι, et que l'emploi de ce mot paroît avoir été familier à Babrius, puisqu'il se retrouve encore dans la fable 20, peut-être n'y a-t-il rien là à changer.

Fable 25, vers 6, au lieu de φωνῶ, c'est sans doute φαίνω qu'il faut lire, et cette leçon semble confirmée par les mots οὐδ' ανω φαινῃ, qui terminent la fable.

Fable 30, ἢν ἀνθρώπυς λάβῃ: je propose, ἵν' ἀνθρώπυς βλάβῃ.

Liv. II, fable 3, vers 6, la particule δὲ est rejetée à la fin du vers, après le sixième mot. On trouveroit, je crois, bien peu d'exemples pour justifier un pareil emploi dans les vers de cette espèce.

Fable 6, vers 5, la leçon adoptée par l'éditeur, ωριν μ' εκ ποιων θηνοκειν, ne fait point un sens raisonnable. La version en prose fournit un autre sens, et, à-peu-près, les expressions véritables, qui sont, je crois, μὴ μετὰ πόνυ θνῄσκω. Même fable, vers 9, au lieu de ὅπλοις ἐντείνας, j'aime-

rois mieux ὀδόντας ἐκθλάσας, qui se rapproche davantage de la leçon originale; d'ailleurs, l'emploi du verbe θλάω et de ses dérivés se trouve assez fréquemment dans les fragmens authentiques de Babrius.

Fable 9, vers 1, j'observe qu'au lieu de ἄρκτος il eût mieux valu lire ἄρκος, leçon moins usitée, mais que donne Suidas, qui cite à l'appui un vers choliambe, dont le sens est à-peu-près le même que celui-ci, et qui est certainement de la même main. C'est encore ἄρκος qu'il faut lire, fable 25, vers 13, comme porte l'original suivi par M. Coray, *p. 231.*

RAOUL-ROCHETTE.

TAGEBUCH EINER REISE DURCH EINEN THEIL DEUTSCHLANDS und durch Italien, &c.; c'est-à-dire, *Journal d'un Voyage dans une partie de l'Allemagne et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806, par M.me* de Recke, *née Comtesse* de Medem, *publié par M. le Conseiller* Boettiger. Trois vol. *in-8.°;* Berlin, librairie de Nicolaï.

VERS le milieu de l'année 1804, des raisons de santé déterminèrent M.me de Recke à faire un voyage en Italie. Elle vouloit y prendre les bains de vapeurs de l'île d'Ischia et les bains de mer des environs de Naples. Quoique connue en Allemagne par plusieurs écrits, M.me de Recke n'est point auteur de profession. Son rang et sa fortune ne laissent pas soupçonner la moindre idée de spéculation dans la publication de son voyage; mais, accoutumée dès un âge fort tendre à tenir régulièrement un journal de sa vie, il est tout simple qu'elle n'ait pas interrompu cette habitude à une époque qui devoit lui fournir des résultats si intéressans. Elle écrivit donc le journal de son voyage pour se rendre compte à elle-même des impressions qu'elle recevoit, pour se conserver plus sûrement des souvenirs précieux, et pouvoir, en quelque sorte, dans la suite, recommencer en abrégé, par la lecture, cette partie importante de sa vie. A ce but principal s'en joignoit un autre: M.me de Recke vouloit, à son retour, faire participer en quelque manière ses amis et sur-tout ses amies aux fruits et aux jouissances de son voyage; mais elle n'avoit aucunement le public en vue, trop modeste pour croire qu'elle pût l'instruire ou l'amuser. D'autres raisons ont aussi contribué à retarder pendant neuf ans la publication de ce voyage. La vérité s'y trouve toute entière sur des événemens que l'homme qui opprimoit alors l'Europe n'auroit pas permis de dévoiler. Cet obstacle ayant

cessé, les amis de M.me de Recke l'ont engagée à faire imprimer son ouvrage. Peu d'auteurs résistent, dans un cas semblable, aux sollicitations de leurs amis; M.me de Recke a donc cédé, toujours en protestant qu'elle s'adressoit principalement aux personnes de son sexe, et qu'elle ne prétendoit rien ajouter aux connoissances des savans. Toutefois, comme on ne peut voyager en Italie sans rencontrer à chaque pas des monumens et des débris de l'antiquité, comme on ne peut en parler sans développer une certaine érudition, M.me de Recke a choisi M. Boettiger pour éditeur, afin qu'il pût éclairer la sienne, ou plutôt joindre aux données que lui avoient fournies le chevalier Puccini à Florence et le savant Danois Zoega à Rome, les éclaircissemens que de nouvelles découvertes avoient pu y ajouter.

L'attention de M.me de Recke, dans son voyage, s'est portée sur tout ce qui peut intéresser les hommes instruits. Elle décrit avec exactitude les pays qu'elle traverse; elle peint la nature animée et inanimée; elle mêle à ses tableaux des mœurs modernes les souvenirs de celles de l'antiquité; elle passe en revue les monumens et les chefs-d'œuvre des arts; elle rend compte avec beaucoup de soin des impressions qu'elle reçoit et des réflexions qui en sont la suite.

Voici en abrégé l'itinéraire de notre auteur, et la division de son ouvrage. Dans le premier volume, elle se rend de Bareith à Rome, par Munich, Saltzbourg, Inspruck, Venise et Florence; son séjour à Rome occupe le second volume tout entier; le troisième renferme son itinéraire de Rome à Naples, son séjour à Naples et à Ischia: le quatrième contiendra son retour de Naples à Genève par Rome et la haute Italie, mais il n'a point encore paru. La santé de l'auteur n'est pas encore assez bien rétablie pour qu'elle ait pu en revoir et mettre en ordre les matériaux.

Annoncer aujourd'hui un nouveau Voyage en Italie, n'est pas offrir une amorce bien séduisante à la curiosité. L'éditeur de M.me de Recke, M. Boettiger, en convient lui-même; il ne peut s'empêcher d'observer, un peu trivialement peut-être, qu'écrire sur un pays si souvent décrit, c'est *porter de l'eau à la rivière*. Le savant éditeur a sûrement raison; mais il n'a pas moins raison lorsqu'il ajoute qu'après tous ses prédécesseurs, M.me de Recke a encore trouvé des vues neuves à nous communiquer, des choses intéressantes à nous dire. Toutefois, ce que ce Voyage offre de nouveau n'a pas assez d'importance, au moins dans notre pays, pour nous engager à l'analyser dans plusieurs articles. Nous avons indiqué plus haut les principaux objets qui ont fixé l'attention de M.me de Recke; nous nous bornerons à faire connoître brièvement comment elle a traité uns et les autres.

J'ai parlé de l'exactitude de notre auteur à décrire les contrées où elle voyage; il en est peu de plus favorables à la description. Le pays de Saltzbourg, le Tirol, l'Italie, sont comptés parmi les plus pittoresques; M.me de Recke les voit avec un enthousiasme qui ne l'abandonne même pas à l'aspect de ces beautés terribles des Alpes, de ces phénomènes plus terribles encore offerts par les éruptions du Vésuve, qui peuvent quelquefois distraire l'admiration des plus intrépides voyageurs. Elle parvient ainsi à reproduire dans l'ame de ses lecteurs une partie des sentimens qui l'ont animée. Cependant, peut-être, ces descriptions trop suivies, trop accumulées, produisent-elles dans le récit une sorte d'uniformité qui nous lasse quelquefois; peut-être, si l'auteur en eût été plus sobre, trouveroit-on moins à son Voyage la physionomie d'un itinéraire géographique plus minutieux qu'intéressant. Il est si rare qu'une description puisse mettre sous les yeux du lecteur les objets qu'elle embrasse, elle exige de lui une attention si complète pour produire tout son effet, qu'un voyageur prudent n'exercera jamais son talent de décrire que dans les grandes occasions. Alors, en effet, le lecteur lui-même aide l'écrivain à produire l'illusion que celui-ci desire, et il faut toujours un peu de connivence dans les illusions que produisent les arts. Je n'en voudrois d'autre preuve que les descriptions mêmes de M.me de Recke; c'est à nous peindre les glaciers du Tirol, les marais Pontins, le tremblement de terre d'Ischia, les deux éruptions du Vésuve, qu'elle a le mieux réussi.

Je serai circonspect à parler de la manière dont notre auteur observe les hommes. Son propre caractère s'y reproduit tout entier; on y remarque les sentimens les plus nobles, la sensibilité la plus profonde, un ardent amour de l'humanité: de là aussi l'horreur des mœurs corrompues, l'aversion pour toute fraude pieuse, la haine de toute espèce d'oppresseurs. Il en résulte que la noble voyageuse est indulgente pour les individus qu'elle voit en détail, sévère pour les peuples qu'elle n'aperçoit qu'en masse, et plus sévère encore pour les gouvernemens. En effet, pour être philanthrope, il faut croire l'espèce humaine bonne à un certain degré; et lorsqu'on la trouve dégradée, on s'en prend à ceux qui gouvernent, sans songer qu'ils sont aussi des hommes, sans examiner ce que les vices des gouvernés peuvent offrir d'obstacles aux bonnes vues des gouvernans. La philanthropie, la haine des tyrans, vont si loin chez M.me de Recke, qu'elle gémit sur la défaite et sur la mort de Spartacus, qui vengeoit l'univers de la tyrannie romaine; et elle ne s'inquiète pas de ce qui eût été mis à la place par les compagnons de ce gladiateur.

Je ne saurois passer sous silence une autre observation: M.me de Recke

est allemande et protestante. Qu'elle marque par-tout sa prédilection pour la nation allemande, son éditeur l'en félicite et je l'en louerai volontiers : mais je ne saurois louer de même, avec M. Boettiger, certains jugemens, certaines observations que lui dictent les préjugés du protestantisme. Elle critique amèrement les indulgences *(tom. I, pag. 90)*, et ne sait point ce qu'elles sont, au moins aujourd'hui. Elle déprécie, par des interprétations et des suppositions malignes *(tom. II, pag. 422)*, la sublime et touchante cérémonie du lavement des pieds. Elle ne manque pas de triompher toutes les fois qu'elle trouve quelque temple païen converti en église, quelque statue de dieu changée en statue de saint, quelque cérémonie catholique ayant du rapport avec une ancienne cérémonie païenne. Il n'y a rien de nouveau dans ces rapprochemens, et ils ne sont point restés sans réponse : Mme de Recke auroit mieux fait de s'en abstenir. Pourquoi ranimer de vieilles haines entre des communions qui commencent à vivre en paix ! M.me de Recke aime beaucoup les arts : elle avoue *(tom. II, pag. 175)* que les sujets tirés de la mythologie ne réveillent dans son ame aucun sentiment élevé. Que seroient donc devenus pour elle tous les arts modernes, si l'Europe entière eût embrassé le culte protestant !

Pour se faire une idée de la perte que M.me de Recke auroit éprouvée, si le système iconoclaste avoit prévalu, il faut voir quel sentiment vif elle porte dans la jouissance des productions de l'art, et avec quel goût sûr et délicat elle les juge. Qu'on la suive dans la galerie de Florence, où elle blâme la disposition du groupe de Niobé ; au Panthéon et à Saint-Pierre de Rome, où elle peint les différentes impressions qui vous saisissent à l'entrée de ces deux monumens : que l'on pèse ses réflexions sur la Transfiguration de Raphaël, et sa critique générale des tableaux de batailles *(tom. II, pag. 335)* ; on sera convaincu, comme nous, que peu de voyageurs et même peu d'artistes ont su entrer aussi bien que M.me de Recke dans l'esprit de l'art antique, et apprécier les chefs-d'œuvre de l'art moderne avec autant de sagacité.

Si l'ami des arts trouve une abondante moisson d'observations judicieuses dans ce Voyage, l'antiquaire même ne le lira pas sans fruit. On a vu que, sous ce rapport, M.me de Recke avoit pris des guides. Le savant Zoéga, auteur d'une topographie de l'ancienne Rome, encore inédite (1), lui en a communiqué, sur les lieux mêmes, plusieurs re-

(1) Cette topographie devoit être publiée, en 1798, à Zurich, chez H. Gessner; les malheurs du temps s'y opposèrent, M. Zoéga lui-même ayant fini par y succomber, on n'a pas encore pu découvrir si le manuscrit de cet ouvrage fait partie de ceux qu'un de ses compatriotes a su recueillir après sa mort.

marques qu'on sera bien aise de consulter. J'en dirai autant des opinions développées, tant dans le texte que dans les notes, sur la statue antique dite *le Rémouleur*, et sur un buste laissé imparfait par Michel-Ange, dans lequel les uns reconnoissent Lorenzino de Médicis, et les autres M. Brutus *(tom. I, pag. 252)* : on verra sur-tout avec plaisir, dans la préface *(pag. xxxij)*, comment le goût délicat de notre voyageuse amena le chevalier Puccini à lui raconter l'histoire de ce buste, et à en donner l'explication.

Cependant, quel que soit le mérite de la partie de ce Voyage qui concerne l'antiquité, un Français y seroit frappé d'un singulier contraste entre l'ignorance et les connoissances que l'auteur semble supposer tout-à-la-fois à ses lecteurs. Elle leur parle, sans préparation, de plusieurs usages antiques qui ne sont pas généralement connus ; elle emploie tous les termes techniques de l'architecture ; elle nomme les corniches, l'architrave (1), les frises, &c. ; elle cite la *meta* et la *spina* des cirques antiques, et même la *meta sudans*, voisine de celui de Vespasien ; et, d'un autre côté, elle raconte à ces mêmes lecteurs la fable de Cacus, l'histoire de Clélie, le combat des Horaces, comme des choses qu'ils peuvent ignorer. Les notes de M. Boettiger ajoutent encore à ce contraste. Je n'en citerai qu'un exemple : il voudroit trouver *(tom. I, pag. 194, 195)* un écrivain politique à qui *un taureau n'eût point monté sur la langue* (Βῦς ἐπὶ γλώττης), et il ajoute : « On connoît le proverbe grec »... Avouons que c'est exiger beaucoup, de lecteurs à qui l'on offre, comme leur étant inconnus, les récits du combat des Horaces et de l'action courageuse de Clélie.

Tout resserré que je suis dans les bornes qui me sont prescrites, et qui ne me permettent guère que des aperçus généraux, je ne puis me dispenser d'indiquer au moins quelques détails curieux, quelques anecdotes intéressantes que renferme ce Voyage, et les personnages remarquables que l'auteur y fait passer sous nos yeux. On trouvera, par exemple, dans le premier volume *(pag. 73 et suiv.)*, des observations sur les cretins de Salzbourg, remarquables par leur exactitude et leur étendue ; *(pag. 62)* une description curieuse des salines de Hallein, et *(pag. 67)* des détails sur certaines confréries de pénitens établies à Florence, en faveur desquelles le protestantisme de l'auteur semble

(1) Je ne sais pourquoi, dans tout cet ouvrage, le mot *architrave* désigne ce que nous appelons l'entablement. Je ne puis croire que ce soit une erreur commune à M.me de Recke et à son editeur; et je ne crois pas cependant non plus que cette transposition de sens soit consacrée dans la langue allemande.

s'être adouci. Le tome II présente un récit curieux des exécutions criminelles qui précèdent toujours, à Rome, les fêtes du carnaval.

Dans le troisième volume, je citerai, de préférence, une note de M. Boettiger *(pag. 152)* sur une danse de squelettes peinte dans un hypogée antique près de Cumes. Cette découverte, quoique faite en 1809, et déjà publiée à Naples, en 1810, par le chanoine Jorio, et en Allemagne, en 1812, par M. Sickler, est encore peu connue en France.

En fait d'anecdotes, je n'aurois que l'embarras du choix. L'invention de la lithographie, à Munich, par un jeune comédien réduit au désespoir *(tome I.er pag. 19)*, est une des plus curieuses. Parmi celles que M.me de Recke a recueillies sur l'ancienne histoire du Tirol, je remarquerai la fondation, par un simple berger nommé Henri, d'un asile pour les voyageurs égarés dans les Alpes tiroliennes. A Rome, l'aspect de la prison de Cagliostro *(tome II, pap. 115)* rappelle à l'auteur ses anciennes liaisons avec cet imposteur qui l'avoit trompée, et qu'elle eut ensuite le courage de démasquer publiquement ; à Rome encore, l'ancienne cellule de Ganganelli lui fournit l'occasion de réfuter, par le témoignage d'un proche parent de ce pape, les bruits trop généralement reçus de son empoisonnement. A Naples, M.me de Recke eut deux fois l'honneur d'être présentée à l'infortunée reine Caroline. L'apologie qu'elle fait de cette princesse sera reçue avec plaisir de toutes les ames honnêtes, qui pourront cependant desirer que, dans la préface du troisième volume, cette apologie eût été plus discrètement complétée par l'éditeur.

Le manque de discrétion n'a été que trop souvent reproché aux voyageurs allemands. M.me de Recke en est tout-à-fait exempte. Son existence dans le monde la mettoit au-dessus de cette petite vanité qui porte à parler sévèrement des grands et des hommes célèbres, pour montrer qu'on les a vus de près et qu'on a su les juger. M.me de Recke ne cite qu'avec éloge les personnages puissans ou recommandables qu'elle a rencontrés; elle ne parle qu'avec reconnoissance des politesses qu'elle en a reçues ou des lumières qu'elle leur doit. Tels furent, outre ceux que j'ai déjà nommés, à Florence, le savant Fabbroni; à Rome, le cardinal Dugnani, le feu P. Paulin, ancien missionnaire; à Naples, l'archevêque de Tarente, dom Joseph-Capece Latro, déjà loué par tous les voyageurs qui ont visité sa patrie; le comte de Saa, ambassadeur de Portugal, et sa jeune épouse; le comte de Vargas, Espagnol d'origine, mais né en Danemarck, très-instruit dans les antiquités de la Sardaigne; le duc della Torre, savant minéralogiste; le prince de Hesse-Philippstall,

célèbre par la défense de Gaëte; le comte Patrizi, Sicilien, et sa famille. Enfin, quoique M.me de Recke fût peu favorablement disposée envers les Français pendant ce voyage, elle n'en rend pas moins justice aux vertus et aux connoissances de M. d'Agincourt; et elle raconte de la manière la plus touchante l'histoire d'un artiste français, nommé Gagnereaux, qui, vers cette époque, mourut de chagrin des excès commis par ses compatriotes dans la patrie des beaux-arts.

A la fin du troisième volume de ce Voyage est un appendix composé de diverses pièces plus ou moins intéressantes. On y trouve d'abord quatre lettres de M. Tiedge, dont les trois premières roulent sur les deux éruptions du Vésuve des mois d'août et d'octobre 1805, et la dernière contient le récit du retour de nos voyageurs de Naples à Rome. M. Tiedge, très-célèbre en Allemagne par son poème d'*Uranie*, étoit, en effet, l'un des compagnons de voyage de notre auteur. Ses lettres sont adressées à la duchesse de Courlande, sœur de M.me de Recke. Il fut malade à Naples en revenant de l'île d'Ischia; et notre illustre voyageuse sacrifia au devoir de le soigner, plusieurs excursions intéressantes qu'elle avoit en vue.

Après ces lettres de M. Tiedge, qui sont remarquables par la clarté des descriptions, vient une dissertation de M. de Haus sur la Galatée de Raphaël. M. de Haus y soutient qu'on s'est trompé jusqu'ici sur le véritable sujet de ce tableau, et que ce n'est point le triomphe de Galatée, mais celui de Vénus, qu'il représente. On trouve ensuite un écrit de l'archevêque de Tarente sur la *pinne marine* : il a pour objet de défendre les opinions des anciens sur la position qu'affecte ce coquillage au fond de la mer, et sur le petit crabe (*Cancer custos*) qui lui sert de garde. Ces opinions, attaquées par le chevalier de Jaucourt dans l'ancienne Encyclopédie, et rejetées depuis par les naturalistes, sont pourtant fondées (dit ce savant prélat) sur les expériences des pêcheurs et sur ses propres observations.

Nous ne nous arrêterons point à quelques pièces de vers de M.me de Recke, qui terminent l'ouvrage; c'est aux Allemands à les juger. Nous n'insisterons point sur les fautes d'impression qui paroissent assez nombreuses, et nous n'en citerons que deux dans le deuxième volume : l'une, page 185, qui donne une date trop ancienne de vingt ans (1445) aux premiers volumes imprimés à Rome par Sweynheym et Pannartz; l'autre, page 107, qui fait un saint du pape Libère, le premier pape que l'église n'ait pas mis au rang des saints. Nous nous résumerons en disant que le Voyage de M.me de Recke peut offrir une lecture agréable et même instructive aux gens du monde qui sauront se tenir en garde contre les préjugés



de l'auteur, et que les notes de M. Boettiger seront utiles aux savans qui voudront écrire sur l'Italie, en ce qu'elles contiennent l'indication de la plupart des ouvrages qui ont été publiés sur ce beau pays depuis 1804 jusqu'en 1815.

VANDERBOURG.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. Martin-Henri KLAPROTH, l'un des huit associés étrangers de l'académie des sciences, est mort à Berlin le 1.er janvier 1817; il étoit né le 1.er décembre 1743. « Les travaux de ce célèbre chimiste n'ont point eu pour objet les théories générales qui ont produit, dans la science, des révolutions complètes; ils ont été principalement dirigés vers le perfectionnement des procédés qui servent à déterminer la nature et les proportions des élémens des substances minérales. Pour réussir dans ce genre de recherches, il faut joindre au talent d'observer, une connoissance parfaite des propriétés de tous les corps simples ou composés, et sur-tout une très-grande sagacité : or personne n'a réuni toutes ces conditions à un degré plus éminent que M. Klaproth. La minéralogie lui est redevable d'un très-grand nombre d'analyses qui ont servi de base aux classifications et à la distinction des espèces. Indépendamment des phénomènes multipliés qu'il a constatés dans les combinaisons des corps déjà connus, il a encore enrichi le domaine de la chimie de quatre nouvelles substances simples; *le tellure, le titane, l'urane* et *le zirconium*. Le tellure et le titane, il est vrai, avoient déjà été soupçonnés dans les minéraux dont il les a extraits; mais on avoit sur ces substances des notions tellement vagues et inexactes, qu'il restoit de très-grandes difficultés à vaincre pour changer le doute en certitude. Une seule de ces découvertes suffiroit pour illustrer le nom d'un chimiste. » (*Note communiquée par M. Dulong.*)

MM. Garnier et le Sueur ont été élus membres de l'académie des beaux-arts: le premier, dans la section de peinture; le second, dans celle de sculpture, en remplacement de M. Dejoux, décédé.

L'académie des beaux-arts a perdu, dans le cours de janvier 1817, M. le comte de Vaudreuil, académicien libre, et M. Monsigny, membre de la section de musique. Le 16 janvier, M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de cette académie, a prononcé, aux funérailles de M. Monsigny, le discours suivant.

« Messieurs, en rendant ce triste devoir à l'illustre compositeur que la mort » vient de nous enlever, il est difficile de ne pas rappeler l'hommage sans doute » le plus flatteur que son talent ait pu recevoir; je veux parler de la manière dont » M. Monsigny fut élu pour remplir dans l'académie la place que le célèbre » Grétry venoit de laisser vacante. Au milieu de ce deuil auquel tout Paris prit » part, un sentiment subit, universel, inspira cette sorte d'acclamation qui fit » entendre de toutes parts le nom de Monsigny comme successeur de Grétry à

» l'Institut. Vous rappeler à cette époque, Messieurs, c'est vous faire souvenir » encore du touchant hommage que s'empressèrent de lui rendre les plus célèbres » de ceux qui pouvoient être ses concurrens. Vous savez qu'ils mirent autant » d'empressement à lui céder leurs prétentions qu'ils auroient pu avoir de » droit à les faire valoir. M. Monsigny fut nommé par un concert una- » nime. Hélas! il vous étoit facile de prévoir que cette couronne posée sur ses » cheveux blancs ne tarderoit pas à orner son tombeau. La froide vieillesse, » qui déjà glaçoit son corps, lui a permis de venir à peine dans une seule séance » coopérer à vos travaux ; et moi, qui voudrois parler dignement de ce » respectable confrère, je n'ai pu jouir une seule fois de sa vue, et je serai » obligé, pour lui rendre un jour au sein de l'académie les honneurs dus à un » si beau talent, d'emprunter à ses amis les traits dont je devrai composer son » image. Vous me pardonnerez donc, Messieurs, si, sur-tout dans ce moment » imprévu, où je n'ai pu recueillir sur M. Monsigny rien qui soit digne de » lui et de vous, je m'abstiens de ces louanges banales, vain tribut que repous- » seroient également et le sentiment qui vous domine, et la haute réputation » du célèbre compositeur. C'est à ses confrères, c'est aux témoins de ses longs » travaux, à ses nobles émules de talent et de gloire, qu'il appartient de faire » entendre leur voix et d'égaler à la perte l'expression de nos regrets. Si » pourtant j'avois osé, sur cette terre des tombeaux, former un vœu que vous » ne désavoueriez pas, Messieurs, j'aurois desiré que la tombe de Monsigny » fût rapprochée de celle de Grétry; j'aurois voulu qu'une même guirlande » groupât leurs deux lyres ensemble, et qu'une épitaphe commune rendît à » jamais inséparables deux hommes dont la postérité se plaira sans doute à » confondre les talens, les succès et les louanges. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Tableau historique de l'état et des progrès de la Littérature française depuis 1789; par M. J. de Chénier; deuxième édition. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Maradan, 1817, *in-8.°*, xxiv et 422 pages. Cette édition contient, de plus que la première, une table alphabétique qui termine le volume.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle Littérature française, ou Résumé général des livres nouveaux, cartes géographiques et œuvres de musique qui ont été publiés en France dans le cours de l'année 1816. Paris, chez Treuttel et Würtz, *in-8.°*

Sur les inconvéniens des taxes imposées sur les livres étrangers à leur entrée en France; Mémoire présenté aux deux Chambres. Paris, chez Treuttel et Würtz, *in-8.°*

Tableau des 214 clefs chinoises avec leurs variantes; par M. Abel Rémusat, membre de l'Institut, &c. Paris, imprimerie lithographique de M. le comte de Lasteyrie, rue du Four, faubourg Saint-Germain, n.° 54.

Œuvres complètes de Voltaire, en 12 volumes *in-8.°*, dont le 1.er paroîtra en février; chaque volume sera d'environ 1000 pages, chaque page de 50 lignes, chaque ligne de 55 lettres. Les 12 volumes comprendront tout le contenu de l'édition de Kehl, et les supplémens publiés depuis. On souscrit, sans rien payer

d'avance, à raison de 12 fr. par volume, et de 24 en papier vélin satiné, chez Th. Desoer, rue Christine, n.° 2, à Paris; et chez J. F. Desoer, à Liége. La souscription sera fermée le 31 mars.

Œuvres complètes de Voltaire, en 35 volumes *in-12*, caractères neufs, petit-texte et petit-romain de la fonderie de H. Didot. Les deux premiers tomes paroîtront le 28 février, et les suivans, deux à deux, de mois en mois. On souscrit, jusqu'au 1.er mai, chez Plancher, à raison de 3 fr. 50 c. par volume, et de 7 francs en papier vélin.

Œuvres complètes de J. J. Rousseau, en 7 volumes *in-8.°*, chacun de 7 à 800 pages. Le 1.er volume paroîtra vers la fin de mars, et les suivans de mois en mois jusqu'en septembre. Le prix des 7 volumes sera de 49 fr., et de 98 en papier vélin, pour les personnes qui souscriront, avant le 1.er mars, chez Belin, à Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 14.

Correspondance politique et littéraire de Benjamin Franklin, depuis 1753 jusqu'en 1790; offrant les mémoires de sa vie privée, et l'histoire secrète de ses négociations politiques. Paris, imprimerie d'Égron, librairie de Janet père, 1817, 2 vol. *in-8.°*, avec un portrait de Franklin, et un *fac simile* de son écriture; prix, 12 f.

Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la société en Europe depuis la destruction de l'Empire romain jusqu'au commencement du XVI.e siècle; traduite de l'anglais de Robertson, par M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française : nouvelle édition. Paris, imprimerie de Didot l'aîné, librairie de Janet et Cotelle, 1817, 4 vol. *in-8.°*, 118 feuilles, 24 fr.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français, tome IV, divisé en deux parties, contenant les livres X, XI (traduits par feu M. du Theil), XII, XIII, XIV (traduits par M. Coray), avec des notes géographiques par M. Gossellin. Paris, imprimerie royale, 1817, *in-4.°*

Les Pensées de Marc-Aurèle, précédées de Prolégomènes en grec moderne, par M. Coray; et de l'Éloge de Marc-Aurèle, par Thomas (en français). Paris, imprimerie d'Éberhart, librairie de Théophile Barrois père, 1817, *in-8.°*, 18 feuilles, avec le portrait de Marc-Aurèle; prix, 6 francs, et 7 fr. par la poste.

Traité d'économie politique, ou Simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, par M. J. B. Say; troisième édition, à laquelle se trouve joint un Épitome des principes fondamentaux de l'économie politique. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Déterville, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 64 feuilles, 12 francs.

Dictionnaire des Sciences naturelles, suivi d'une Biographie des plus célèbres naturalistes, par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris; deuxième livraison, tomes III et IV (ARGI-BLU); 2 vol. *in-8.°*, avec un cahier de 20 planches. A Strasbourg, chez Levrault, et à Paris, chez Le Normant. Chaque vol. 6 francs, et 15 fr. pap. vél. Chaque cahier de planches en noir, *in-8.°*, 5 fr.; *in-4.°*, 7 fr. 50 c.: coloriées, *in-8.°*, 15 fr.; *in-4.°*, 21 fr.: doubles (coloriées et noires, premières épreuves), *in-8.°*, 30 fr.; *in-4.°*, 40 francs.

Mémoires sur les animaux sans vertèbres, par M. Jules-César Savigny; membre de l'institut d'Égypte; seconde partie, qui doit contenir la description et

classification des animaux invertébrés, non articulés, connus sous les noms de mollusques, de radiaires, de polypes, &c. Premier fascicule, qui contient trois mémoires ; savoir, des recherches anatomiques sur les ascidies composées et sur les ascidies simples, et le système de la classe des ascidies. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Panckoucke, 1816, *in-8.°*, 16 feuilles et 24 planches, 9 francs.

Notice sur les mots Hippiatre, Vétérinaire *et* Maréchal; par J. B. Huzard: troisième édition. Paris, chez M.me Huzard, 1816, *in-8.°*

Nouveaux Élémens de physiologie ; par M. Richerand : septième édition, augmentée. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Caille et Ravier, 1816, 2 volumes *in-8.°*, 72 feuilles, 12 francs.

De l'usage des lunettes, extrait du Conservateur de la vue; par M. Chevalier, ingénieur-opticien : deuxième édition. Paris, imprimerie de M.me Huzard, et chez l'auteur, Tour de l'horloge, 1816, *in-8.°*, 9 feuilles, 1 fr. 50 centimes.

Recherches et Observations sur le Phosphore, ouvrage dans lequel on fait connoître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement des diverses maladies internes; par J. F. de Lobstein. Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1816, *in-8.°*

Table des diviseurs pour tous les nombres, depuis 1 jusqu'à 1,020,000, avec les nombres premiers qui s'y trouvent; par M. J. Ch. Burckhardt, membre de l'Institut, académie des sciences. Paris, chez M.me Courcier, 1817, grand *in-4.°*; 15 feuilles un quart, 15 francs.

Essai sur le Paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, &c.; par C. J. F. Le Carpentier. Paris, Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°*

Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1816, avec l'indication succincte des principaux produits de l'industrie nationale française; des notices des prix proposés ou décernés par différentes sociétés littéraires pour l'encouragement des sciences et des arts, et la liste des brevets d'invention accordés par le Gouvernement pendant la même année. Un vol. *in-8.°* Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n.° 17; même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, 30, Soho-Square. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. C'est le neuvième volume d'un répertoire annuel, qui présente un aperçu général des progrès successifs des sciences, des beaux-arts, des arts industriels et mécaniques, et de leur application au perfectionnement des fabriques et des manufactures. — Cette dernière partie, sur-tout, offre aux fabricans et aux manufacturiers un manuel utile à consulter, propre à fournir de nouvelles idées sur la nature des substances employées, et sur les moyens d'en tirer le parti le plus avantageux. On distingue, dans ce nouveau volume, les découvertes de MM. Biot et Browster, *sur la Polarisation de la lumière ;* plusieurs articles *sur l'Éclairage par les gaz; sur les Bateaux à vapeur ; la nouvelle Presse d'imprimerie mécanique de Londres*, qui tire 900 feuilles par heure ; de *nouvelles Lampes*, de *nouvelles Pendules*, et une grande variété d'autres articles relatifs aux manufactures et aux arts et métiers. L'ouvrage paroît régulièrement vers la fin de janvier de chaque année, et l'on peut encore se procurer les huit premiers volumes aux prix ci-dessus indiqués.

ITALIE.

Philonis Judæi de virtute ejusque partibus liber; græcè : invenit et interpretatus est Aug. Maius. Præponitur dissertatio, cum descriptione librorum adhuc incognitorum Philonis. Accedunt partes nonnullæ Chronici inediti Eusebii Pamphili, &c. Mediolani, typis regiis, 1816, *in-8.°*

Porphyrius ad Marcellam; græcè : invenit et interpretatus est Aug. Maius. Accedit ejusdem Porphyrii poëticum fragmentum. Mediolani, typis regiis, 1816, *in-8.°*

Collezione delle migliori opere scritte in dialetto Milanese, &c. Collection des meilleurs ouvrages écrits en dialecte milanais. Milano, Pirotta, 1816. Tome I.er *in-18* de 324 pag. Prix, 1 fr. 50c. — Ce recueil consistera en 12 vol. Celui qui vient de paroître, et les trois suivans, contiendront les œuvres de Domenico Balestrieri.

Malta antica illustrata; Éclaircissemens historiques sur Malte, ses antiquités, ses monumens, &c.; par le prélat commandeur Onorato Bress. Rome, de Romanis, 1816, *in-4.°*, avec une planche.

Memoria sulla schiavitù, &c.; Mémoire sur l'esclavage des nègres; par M. Zambelli. Milan, Baret, 1816, *in-8.°*

Storia fisica della terra, &c.; Histoire physique de la terre, rédigée d'après la géographie physique de Kant et d'après les découvertes les plus récentes; par l'abbé Lorenzo Nesi. Milan, Baret, 1816, *in-8.°*, tom. I.er

La Prattica del distillatore, &c.; Pratique de l'art du distillateur; par Landriani. Milan, Silvestri, 1816, *in-8.°*

ANGLETERRE.

English Synonyms, &c.; Les Synonymes anglais, par ordre alphabétique, accompagnés d'exemples tirés des meilleurs auteurs, par G. Crabb. Londres, Baldwin, 1816, *in-8.°* 1 liv. st. 1 sh.

The Works of Th. Gray, &c.; Œuvres de Thomas Gray. Londres, Mawman, 1816, 2 vol. gr. *in-4.°*, avec deux portraits, 4 liv. st. 4 sh.

Danville's Geography, &c.; Géographie ancienne des Grecs et des Romains, par Danville, publiée pour la première fois en anglais. Londres, Sherwood, 1816, gr. *in-fol.* avec 12 cartes coloriées, 5 liv. st.

Annals &c.; Annales du règne de George III, roi d'Angleterre, depuis son avènement au trône jusqu'à la paix de 1815; par John Askin. Londres, Longman, 1816, 2 vol *in-8.°* 1 liv. st. 5 sh.

An Account of Ireland, &c.; Histoire politique et statistique de l'Irlande; par Edmond Wakefield. Londres, Longman, 1816, 2 vol. gr. *in-4.°* avec une carte; prix, 6 guinées.

A Description &c.; Description des beautés pittoresques, des antiquités et des phénomènes géologiques de l'île de Wight, par sir Henri C. Englefield. Londres, Payne, 1816, gr. *in-4.°* avec cartes et planches. 7 liv. st. 7 sh.; et en gr. pap. 10 liv. st. 10 sh.

An Account &c.; Tableau des mœurs et usages du peuple de l'île de Tonga, dans la mer Pacifique; par Will. Moriner. Londres, Murray, 1816, 2 vol. *in-8.°*

A general Zoology, &c.; Zoologie générale, ou Histoire naturelle systématique des

animaux, commencée par le docteur George Shaw; tom. IX, divisé en deux parties, gr. *in-8.°* Londres, Wilkie, 1816. George Shaw, qui a commencé cet ouvrage en 1800, est mort en 1812, après avoir publié le tom. VIII: ses continuateurs sont M. J. F. Stevens, pour les oiseaux; M. Blainville, pour les mollusques; M. W. E. Leach, pour les crustacés.

The natural History, &c.; Histoire naturelle des oiseaux de la Grande Bretagne, par E. Donovan; tomes VI et VII, gr. *in-8.°* Londres, Rivington, 1816, avec 48 planches en chaque tome. 3 liv. st. 12 sh.

Commentaries &c.; Commentaires et annotations sur la Sainte-Écriture, par John Hewlet, chapelain ordinaire du prince régent. Londres, Longman, 1816, 5 vol. gr. *in-8.°* 3 liv. st. 15 sh.

ALLEMAGNE.

Vermischte nachrichten, &c.; Notices et Observations mêlées, historiques et littéraires, publiées par J. G. Meusel. Erlang, Palm, 1816, in-8.°, 180 pages; prix, 1 fl. 30 gr. Ces Notices sont extraites des papiers de feu M. Bretschneider, bibliothécaire à Lemberg. On y trouve des anecdotes qui concernent l'impératrice Marie-Thérèse, les empereurs Joseph II et Léopold II, le ministre Kaunitz, d'Alembert, &c.

Analecta historico-critica de Archigene medico et de Apolloniis medicis, eorumque scriptis et fragmentis; auctore C. F. Harles. Bamberg, Kunz, 1816, *in-4.°*

Anthymi Gazy Lexicon hellenicon; tomus tertius, P — Ω. Viennæ, Camesina, 1816, grand *in-4.°*

Allgemeine umrisse, &c.; Aperçu général des langues germaniques; savoir, du haut et du bas allemand, et du suédois; par J. G. Pfaff. Nuremberg, Campe, 1816, *in-8.°*

Russische Chrestomathie, &c.; Chrestomathie Russe, extraite des meilleurs auteurs; par C. F. Malsch. Lubeck, Niemann, 1816, grand *in-8.°*

Commentatio de extrema Odysseæ parte (Homero abjudicandâ); auctore Fr. Aug. G. Spohn. Lipsiæ, Weidmann, 1816, grand *in-8.°*, 283 pages. M. Spohn soutient que le XXIVe livre de l'Odyssée et les soixante-seize derniers vers du XXIIIe ne sont point d'Homère, et n'ont été composés qu'en un siècle postérieur à celui de ce grand poëte. D'anciens grammairiens ont énoncé cette opinion; et il y a des manuscrits où l'Odyssée se termine par le vers 296 du livre 23 (Ψ):

Ἀσπάσιοι λέκτροιο παλαιοῦ θεσμὸν ἵκοντο.

Meletemata è disciplina antiquitatis. Pars prima, continens anecdota græca è codicibus maximè Palatinis deprompta, cum notitia istorum librorum et animadversionibus; edidit Fr. Creutzer. Lipsiæ, Hahn, 1816, gr. *in-8.°*

Opuscula mythologica, philosophica, historica et grammatica; è codicibus græcis maximè Palatinis nunc primùm edidit, eorumque librorum notitiam et animadversiones adjecit Fr. Creutzer. Lipsiæ, Hahn, 1816, gr. *in-8.°*

Analecta critica, scenicæ romanæ poesis reliquias illustrantia; edidit D. F. Osann: insunt Plauti fragmenta à Maio in cod. Ambrosiano nuper reperta. Berolini, Dümmler, 1816, gr. *in-8.°*

Lettre sur le Caucase et la Géorgie, suivie d'une Relation d'un voyage en Perse. Hambourg, *in-8.°*, 353 pag. avec quatre gravures et deux cartes; se trouve à Paris, chez Treuttel et Würtz: prix, 12 fr., et sur papier fin, 14 fr.

Begebenheiten, &c.; Les Aventures du capitaine Golownin, prisonnier au Japon, en 1811, 1812, 1813; traduites du russe, par C. J. Schulz. Leipsic, G. Fleischer, 1816, 2 vol. grand *in-8.°* avec une carte.

Reize &c.; Voyage de MM. Chwostow et Dawydow à Ochotsk et à l'île de Kodjak, au nord-ouest de l'Amérique, dans les années 1802, 1803, 1804; traduit du russe, par C. J. Schulz. Berlin, Dümmler, 1816, grand *in-8.°*

Guide pour faire le voyage du Rhin, depuis Schaffhouse jusqu'en Hollande; traduit de l'allemand de M. A. Schreiber. Heidelberg, 1816, *in-8.°;* et à Paris, chez Treuttel et Würtz: 10 fr. 50 cent.

Das deutsche Volk und Reich, &c.; Histoire de la nation allemande, &c.; par L. Poeliz. Leipsic, Weidmann, 1816, grand *in-8.°*

Geschichte der Deutschen, &c.; Histoire des Allemands; par C. A. Menzel. Breslau, Holaeufer. Tome I.er, (I.er et II.e livres), grand *in-4.°* fig. Ces deux premiers livres renferment l'histoire ancienne de la Germanie, avant la chute de l'Empire romain.

Enumeratio stirpium in magno Transylvaniæ principatu; auctore J. C. Baumgarten. Viennæ, Camesina, 1816, tomus III.us, grand *in-8.°*, 5 fl. 30 kr.

Muskellehre &c.; La Doctrine des muscles présentée d'après Albinus en planches lithographiques, et accompagnée d'une Instruction sur la préparation des muscles, &c.; par le docteur Munz, grand *in-fol.* fig.

Ueber die Krankeiten, &c.; Traité complet des maladies de l'uterus; par Ch. Wenzel. Mayence, Kupferberg, 1816, 204 pag. *in-fol.*, avec vingt-quatre planches, 35 fl.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres, et y joindre le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier de Janvier. *Lisez*, p. 39, l. 14, καλυμμένης; l. 16, Κοίλη. — p. 42, l. 21, ἀποπίμπται; l. 32, Θεόδωρος. — p. 46, l. 4, πίν. — p. 47, l. 29, et p. 48, l. 7 et 17, πέδε; l. 16, κομισθέντης; l. 20, παραχριθέντης.

JOURNAL
DES SAVANS.

MARS 1817.



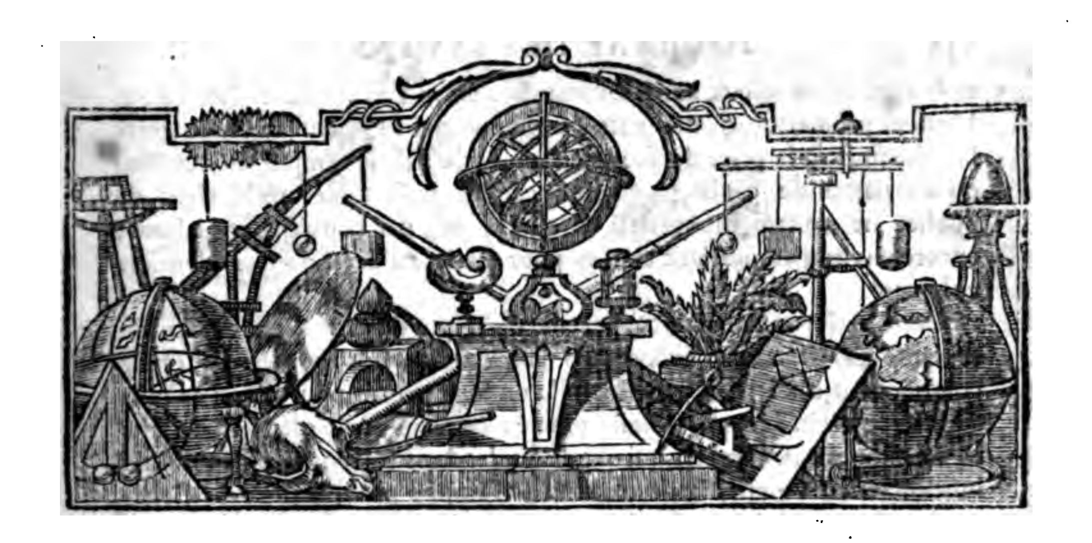
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.



Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^{c} par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1817.

Histoire des Républiques italiennes du moyen âge; par J. C. L. Simonde de Sismondi, *correspondant de l'Institut, &c.* A Paris et à Strasbourg, chez Treuttel et Würtz; tomes IX, X et XI, 471, 442 et 404 pages *in-8.°*

Les huit premiers volumes de cet ouvrage ont paru avant 1810; ils sont trop connus du public, pour qu'il nous soit permis d'en reproduire ici l'examen. Chacun sait qu'après avoir rapidement tracé, dans le tome 1.er, un tableau des révolutions de l'Italie depuis la fin du v.e siècle jusqu'au commencement du XII.e, M. de Sismondi a donné, dans les sept tomes suivans, une histoire proprement dite des républiques italiennes durant les

trois cent trente-deux années comprises entre l'an 1100 et l'an 1433. L'auteur promettoit quatre autres volumes qui devoient conduire cette histoire jusqu'à la prise de Florence en 1530 : il ne remplit aujourd'hui qu'une partie de cet engagement; car les trois tomes qu'il vient de publier ne vont point au-delà de 1492, et, par conséquent, laissent encore environ trente-huit années pour matière à deux ou trois derniers volumes.

Ceux qui vont nous occuper ne correspondent qu'à un espace de soixante ans : mais des événemens d'un vaste intérêt s'y pressent et s'y compliquent à tel point, qu'il a fallu un long travail pour n'en pas plus étendre le récit. Hors de l'Italie même, ce demi-siècle est plein de faits et d'hommes mémorables qui ont eu sur les âges suivans la plus sensible influence. En Orient, la destruction de l'empire grec, la prise de Constantinople par Mahomet II, les progrès des Turcs arrêtés ou ralentis par Scanderbeg et par Ussun-Cassan; les Russes secouant le joug des Tartares; la Pologne prospérant sous les Jagellons; Christiern commençant en Danemarck une dynastie nouvelle; celle des Tudor s'élevant en Angleterre du sein des orages; la maison d'Autriche donnant à l'Allemagne les empereurs Albert II et Frédéric III; l'Aragon et la Castille réunis sous le sceptre de Ferdinand le Catholique; la France rendue à Charles VII, et agitée, sous ce roi, sous son successeur, par des guerres intestines qui aboutissent à l'agrandissement du pouvoir monarchique et à l'affaiblissement du régime féodal; par-tout des efforts pour maintenir, améliorer ou altérer les institutions anciennes, pour affermir ou déplacer l'autorité, pour étendre ou retrouver les connaissances, pour rouvrir aux lettres et aux arts une carrière plus sûre et plus brillante : voilà quelques-uns des faits à distinguer dans cette époque, au milieu de laquelle se place encore l'invention de l'imprimerie, et qui se termine par la découverte d'un nouveau monde. Mais l'Italie, dans le cours des âges précédens, avoit acquis sur les autres peuples européens une prééminence qui continue de se manifester durant ces soixante années. La cour de Rome, quoique affoiblie par des schismes, et menacée même par des conciles, reprend du crédit sous Eugène IV, de l'éclat sous Nicolas V et Pie II, de l'ascendant sous Paul II, Sixte IV et Innocent VIII : cependant un Frédéric de Montefeltro, un Hercule d'Este, foibles princes qu'elle-même vient de rehausser, en érigeant en duchés les territoires d'Urbin et de Ferrare, se déclarent déjà contre elle et s'allient à ses ennemis. La maison Bentivoglio se maintient, à Bologne, en possession du pouvoir : mais les Visconti cessent de régner sur le Milanez; Francesco Sforza, un simple condottiéré, les renverse, leur

succède et transmet le titre de duc à quelques-uns de ses descendans. A Naples, la mort de Jeanne II amène de longs troubles : les maisons d'Aragon et d'Anjou se disputent le trône ; et la première n'est pas encore affermie trente ans après que la seconde a succombé. A Florence, la famille des Albizzi est éclipsée par celle des Médicis, dont l'opulence, entre les mains de Cosme l'ancien, de son fils Pierre et de son petit-fils Laurent, se transforme peu à peu en puissance et en une sorte de dignité patrimoniale. Les Vénitiens, quoique souvent vaincus par les ducs de Milan, conservent leur indépendance et continuent de s'enrichir. Chez les Génois, quelques familles, principalement celles des Adornes et des Fregoses, se distinguent dans la carrière politique, mais sans pouvoir fixer le sort et le régime intérieur de leur pays. La Ligurie tombe successivement sous la domination des Visconti, des Sforce, des rois de France, et n'est gouvernée qu'en de courts intervalles, par ses propres magistrats, tantôt par un doge, tantôt par huit capitaines. Le duc de Savoie, Amédée VIII, devient l'anti-pape Félix V, dépose la tiare et ne lègue aux ducs qui lui succèdent, que des guerres avec la France et des démêlés avec la cour romaine. Tels sont les événemens et les personnages qui occupent le plus d'espace et inspirent le plus d'intérêt dans ces trois volumes de l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge.

Ce terme de *moyen âge* est peu déterminé. C'est, dans les annales des peuples, une longue période dont on n'a jamais fixé avec précision, ni le commencement, ni la fin, et que le titre de l'ouvrage de M. de Sismondi étendroit presque jusqu'au milieu du XVIe siècle. Nous ne savons trop s'il ne conviendroit pas de la resserrer davantage, et de n'y pas comprendre des temps où les langues, les arts, les opinions, les mœurs et les institutions publiques avoient déjà pris, dans la plus grande partie de l'Europe, les caractères tout-à-fait modernes qui se sont maintenus et développés jusqu'à nos jours. S'il nous falloit désigner l'époque où s'est opérée cette rénovation générale, les soixante années même dont M. de Sismondi nous occupe aujourd'hui, nous sembleroient en avoir produit ou mûri tous les germes et fourni presque toutes les causes immédiates. C'est au XIe siècle que commence, en quelque sorte, une ère nouvelle pour les lettres, pour les sciences, et, à beaucoup d'égards, pour le système politique des États européens. Nous hasardons d'autant plus volontiers cette observation, qu'elle ne tendroit qu'à mieux faire sentir l'importance des trois volumes dont nous devons rendre compte.

L'auteur n'a pas cru nécessaire de fouiller curieusement les dépôts de pièces manuscrites ; il ne s'est même prescrit aucune recherche de ce genre ; et l'on ne rencontrera dans son ouvrage que les résultats des

monumens ou documens déjà publiés. Sans doute il peut rester, dans l'histoire du XV.e siècle, plusieurs détails à rectifier ou même à découvrir : mais ce n'est guère d'un écrivain qui entreprend un histoire générale qu'on a droit d'attendre de pareils services ; il les faut demander à ceux dont le travail est circonscrit dans de plus étroites limites de temps et de lieux. C'est alors que des recherches plus spéciales, plus déterminées, peuvent conduire à des découvertes précieuses, qui, d'abord consignées en des ouvrages particuliers, passent ensuite dans les grands corps d'histoire. M. de Sismondi s'est donc borné à faire une étude profonde et un mûr examen de tous les historiens d'Italie, dont la plupart se trouvent rassemblés, dans la collection de Grævius et de Burman, et dans celle de Muratori. Ces historiens doivent être divisés en deux ordres : les uns, ayant écrit ou vécu au XV.e siècle, sont des témoins plus ou moins immédiats des faits qu'ils racontent ; les autres, nés après 1492, n'ont fait que recueillir et rapprocher, ainsi que M. de Sismondi, les relations originales et les traditions. Il interroge donc toujours les premiers (1) et pèse leurs témoignages ; il ne cite les seconds (2) que subsidiairement, et n'adopte leurs opinions qu'avec réserve, quand il n'en retrouve pas les preuves dans les véritables sources historiques. Nous pensons qu'en général, il a rassemblé avec un soin extrême, et choisi avec beaucoup de discernement, les élémens de son ouvrage. Nous sommes étonnés seulement qu'il ait si souvent cité Raynaldi (Odorico Rinaldi), le continuateur de Baronius. M. de Sismondi s'est aperçu lui-même (3) que Rinaldi tronquoit ou altéroit les bulles ; et ce reproche n'est sûrement pas le seul que la critique ait à faire à ce compilateur, presque toujours enclin à transporter dans les siècles dont il

(1) Léonard Bruni d'Arezzo, Barth. Fazio, le Pogge, Antoine de Palerme, Janotto Manetti, Æneas Sylvius ou Pie II, J. Ant. Campanus, Fr. Philelphe, Platina, J. Simoneta, Ange Politien, Bern. Corio ...... Allegretti, Marin, Barletius, Bonincontrio, Jac. Bracelli, Hier. de Bursellis, Cambi, Neri et Gino Capponi, Trist. Caraccioli, Collenuccio, Cornazzani, Guernieri Bernio, Stef. Infessura, Jean de Ferrare, Corcelli, Antoine et Albert de Ripalta, Senarega, Cristoforo da Soldo, J. Stella, Vespasiani, Jac. Volaterran ...... Jovianus Pontanus, M. Ant. Sabellic, Marino Sanuto, Valori, Naugerio, N. Machiavelli, Agost. Giustiniani, Bembo, Paul-Jove, &c.

(2) Fr. Adamus, P. Bizarrus, Jac. Nardi, Filippo de Nerli, J. B. Pigna, On. Panvini, Uberto-Foglieta, Sansovino, Scip. Ammirato, J. Mic. Bruti.... Scip. Chiaramonti, Roc. Pirro, Odorico Rinaldi, Jos. Ripamonti ...... Giannone, Muratori ...... W. Roscoe, &c.

(3) Tom. X, pag. 90.

rédige les annales, les idées et les habitudes de ses propres contemporains.

Ce qui manque le plus au sujet que traite M. de Sismondi est ce qui manque à l'Italie elle-même, l'unité. L'histoire générale de cette contrée ne semble souvent que le recueil des histoires particulières de tous les États distincts qui la composent. Les mouvemens politiques n'y retentissent point à un centre commun et permanent; les alliances, comme les rivalités, varient sans cesse, et, loin de servir à la classification des faits, ne font qu'en compliquer l'ensemble. Si l'historien ne suit que l'ordre des lieux, il composera successivement dix ouvrages qui resteront détachés l'un de l'autre; il sera pourtant forcé de reproduire plus d'une fois de mêmes événemens, de mêmes personnages, et nulle part il ne rendra sensibles les rapports d'intérêts, d'opinions et de mœurs, qui font de tant de principautés et de républiques une seule nation italienne. S'il ne veut suivre que l'ordre des temps, à chaque moment la scène se déplace, et le lecteur est brusquement transporté d'une cour dans un sénat, d'un concile dans une assemblée populaire, et d'un conclave dans un camp. M. de Sismondi a si vivement senti ces difficultés, qu'à notre avis il en a triomphé : nous croyons qu'il étoit impossible de faire une plus habile et plus heureuse distribution de ces matières. C'est l'ordre chronologique qui domine et qui détermine le plan de l'ouvrage; mais l'auteur ne s'asservit point à la succession rigoureuse des dates, il n'écrit pas des annales comme Muratori : au risque d'avancer ou de rétrogader de quelques années, il rassemble, il enchaîne les faits qui tendent à se rapprocher par leur nature et par leurs circonstances, et il en forme, sous le titre de *chapitres*, des tableaux pleins de lumière, d'harmonie et d'intérêt. Le nombre de ces chapitres est jusqu'ici de quatre-vingt-dix, y compris les vingt-cinq qui remplissent les trois derniers volumes. L'histoire n'y est point morcelée, comme en quelques autres compositions modernes; car l'étendue moyenne de chaque chapitre est d'environ cinquante pages, et, par conséquent, presque égale à celle des divisions qui portent le nom de *livres* dans quelques historiens de l'antiquité.

Le chapitre 66, qui est le premier du tome IX, décrit l'état de l'Italie à l'époque du couronnement de l'empereur Sigismond à Rome, les troubles qui agitoient l'État romain et la Toscane, le despotisme militaire qui comprimoit la Lombardie, et les révolutions qui affoiblissoient la monarchie napolitaine. Les regards se fixent particulièrement sur Eugène IV et sur Cosme de Médicis : Eugène qui lutte à-la-fois contre la famille Colonna, le concile de Bâle et les Hussites; qui cède la Marche d'Ancône à François Sforza, et se réfugie à Florence : Médicis qu'en ce moment

même les Albizzi bannissent de cette ville, mais qui, rappelé peu de mois après, fait à son tour exiler ses adversaires. L'histoire de Florence se continue dans les deux chapitres suivans, et s'allie à celle de Milan, de Venise et de Naples. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, déclare la guerre aux Florentins, favorise la faction des Albizzi, s'arme contre les Vénitiens, et soutient tour à tour Alphonse d'Aragon et René d'Anjou, qui se disputent, à Naples, l'héritage de Jeanne II. On voit la versatilité de Visconti ouvrir une trop libre carrière à l'ambition de deux condottiéri, Nicolas Piccinino, et François Sforza.

Si nous entreprenions d'analyser le reste du volume, nous aurions à représenter Florence s'alliant aux Vénitiens contre le duc de Milan; Piccinino vaincu à Tenna par François Sforza, à Anghiari par les Florentins; reprenant à Chiari, à Martinengo, quelques avantages; mais recevant de Visconti l'ordre d'interrompre les hostilités; Sforza épousant la fille de ce duc, et dictant, comme arbitre, en 1441, un traité de paix entre son beau-père et les républiques; Eugène IV transférant un concile de Ferrare à Florence, et travaillant à réunir l'église grecque à l'église latine, en même temps que le duc de Savoie, Amédée VIII, est déclaré pape au sein du concile de Bâle; Alphonse conquérant le royaume de Naples, dépouillant Sforza des domaines qu'il y possède, et détrônant René d'Anjou; Eugène, Alphonse et Visconti, se liguant contre Sforza, dont les Florentins et les Vénitiens prennent la défense; en 1447, la mort d'Eugène et de Visconti (1) renouvelant la face des affaires et des factions; les

---

(1) Voici un portrait de ce duc de Milan, par M. de Sismondi « Philippe » Marie, le dernier des Visconti ducs de Milan, étoit d'une très-grande taille: » il avoit été fort maigre dans sa jeunesse; il prit au contraire un extrême » embonpoint dans un âge avancé. Son visage étoit d'une laideur presque » effrayante, ses yeux fort grands, mais son regard toujours incertain. Il négligeoit sur sa personne tout ce qui pouvoit servir à plaire; l'élégance et même » la propreté lui sembloient odieuses, et il ne permettoit jamais l'accès auprès » de lui à ceux qui étoient habillés avec luxe; ses seuls divertissemens étoient » la chasse et les chevaux: d'ailleurs il étoit sombre, timide, il craignoit les » éclairs, les tonnerres, les propos même qui pouvoient le faire penser à la » mort; son caractère et sa conduite semblent s'expliquer par sa défiance continuelle de lui-même et des autres. Il redoutoit le jugement que porteroient » sur lui tous ceux qui l'approcheroient. Plutôt que de vaincre cette timidité » pour voir l'empereur Sigismond à son passage, il s'exposa à se faire de ce » monarque un ennemi irréconciliable. Il ne surmonta cette défiance que » lorsque le sort des princes introduits devant lui, se trouvoit remis entre ses » mains. C'est ainsi qu'il vit Charles Malatesti et ensuite Alfonse d'Aragon, » tous les deux ses prisonniers, et qu'il les combla de bienfaits, comme pour » les réconcilier avec son effrayante figure. Il se déroboit également aux regards

Milanais s'établissant en république, et confiant le commandement de leurs troupes à Sforza ; celui-ci se proclamant souverain de Pavie, assiégeant, prenant et pillant Plaisance, gagnant sur les Vénitiens la bataille de Caravaggio, passant ensuite, avec son armée, au service de ces mêmes Vénitiens, pour s'armer bientôt après et contre eux et contre les Milanais à-la-fois; s'emparant enfin de Milan, et s'en faisant déclarer duc; Cosme de Médicis favorisant cette usurpation et employant les troupes florentines à la soutenir contre celles du roi de Naples et de la république vénitienne; lorsque tout-à-coup la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, en frappant l'Italie d'un effroi universel, décide les princes et les républiques à reconnoître le nouveau duc de Milan, et à signer le traité de Lodi. C'est par ce traité que le tome IX se termine.

Le chapitre 75, qui ouvre le tome X, remonte à l'année 1447, et embrasse tout le pontificat de Nicolas V, avec la plus grande partie de celui de Callixte III. L'auteur rend hommage aux vertus de Nicolas V, à ses talens, à son goût éclairé pour les lettres et les arts : mais ce pontife, après la conspiration de Porcari, devient soupçonneux; son caractère

---

» des étrangers et à ceux de ses sujets de tout ordre ; ce n'étoit qu'avec une » extrême difficulté qu'on parvenoit jusqu'à lui; mais s'il consentoit enfin à recevoir quelqu'un, dans l'audience il se montroit toujours doux et affable, et tous » ceux qui avoient une fois pénétré *dans son intérieur*, acquéroient aisément » une grande influence sur lui. Soupçonneux à l'excès envers ceux avec lesquels » il ne vivoit pas familièrement, il cherchoit sans cesse, au milieu même de » la paix, à les affoiblir, à les ruiner secrètement par la plus odieuse politique; » mais il étoit susceptible d'une confiance durable *pour* ceux qu'il avoit admis » à son intimité: aussi le vit-on faux dans ses promesses, perfide dans ses » alliances, et fidèle cependant en amitié. Il craignoit, il méprisoit et il haïssait les hommes *en masse;* mais il savoit assez bien choisir ceux qu'il tenoit » immédiatement sous ses ordres; il n'employa presque que d'habiles gens » comme généraux, comme conseillers d'état et comme ambassadeurs. Dans » les missions qu'il leur donnoit, il ne limitoit point leurs attributions avec » une défiance jalouse; et dans un siècle où l'honneur et la bonne-foi n'avoient plus de pouvoir, où lui-même donnoit sans cesse l'exemple de la » perfidie, il ne fut jamais trahi par ses ministres ou ses généraux. Souverain » sans respect pour l'humanité, sans amour pour ses peuples, fléau de ses » propres États et de ceux de ses voisins, il ne fut pas si mauvais homme » qu'il étoit mauvais prince, et l'on trouvoit en lui quelque mélange de talens, » de vertus et de générosité. » *Histoire des républiques Italiennes*, tom. IX, pag. 261-263.

On peut comparer à ce portrait celui que Muratori a tracé du même personnage, et qui, traduit dans l'Art de vérifier les dates, tom. III, pag. 65, se trouve aussi inséré dans la dissertation de M. Tôchon, sur une médaille de Philippe-Marie Visconti.

s'aigrit; le trouble et l'amertume se répandent sur ses dernières années. Le projet d'une croisade contre les Turcs fut de nouveau formé et abandonné sous Callixte III : les Vénitiens y renoncèrent les premiers, et traitèrent avec Mahomet; ils avoient alors pour doge François Foscari, qui, après un long et glorieux règne, se vit contraint d'abdiquer, et mourut victime de l'ingratitude publique. Ce sont les Génois qui figurent le plus dans les chapitres qui suivent: l'auteur y donne d'abord une idée générale du gouvernement et des troubles intérieurs de Gênes; puis il raconte l'expulsion du doge Isnard de Guarco; la révolte de Baptiste Frégose contre son frère Thomas; les malheurs de ce dernier, vaincu et chassé par Jean de Fiesque; les efforts des Génois pour secourir les Grecs du levant, et pour placer René sur le trône de Naples; les destinées de plusieurs doges des deux familles Adorno et Fregoso; l'arrivée de Jean d'Anjou, qui vient prendre le commandement de Gênes au moment où la mort d'Alphonse, en 1458, redonne l'espoir d'enlever la couronne de Naples à la maison d'Aragon; les nouveaux revers de René, et le triomphe de Ferdinand, fils d'Alphonse; les dissentions qui éclatent à Gênes durant le séjour des Français; les entreprises de l'archevêque Paul Fregoso, qui se fait élire doge; enfin, les vicissitudes qui finissent par soumettre les Génois à François Sforza, à qui le roi de France a cédé ses droits ou ses prétentions sur eux. Mais à ces récits s'entremêlent ceux qui concernent l'élection du pape Pie II, et la mort de Cosme de Médicis, celui des hommes publics de cette époque, qui avoit acquis en Italie le plus de considération et d'influence.

Mahomet II, Pie II et Scanderbeg sont, dans le chapitre 79, les trois principaux personnages. Pour retracer tous les exploits guerriers du troisième dans l'Épire comme en Italie, l'auteur est obligé de remonter au règne d'Amurath, prédécesseur de Mahomet II; mais depuis 1458, la valeur de Scanderbeg s'associe à la politique de Pie II jusqu'à la mort de ce pontife, en 1464. Scanderbeg ne lui survécut pas longtemps; et l'Albanie tomba, dès les premiers mois de 1466, sous le joug des Ottomans. Les huit années suivantes fournissent la matière des trois derniers chapitres du tome X. La paix se maintient entre les États d'Italie, et les discordes intestines, qui ne sont pas éteintes au sein de chaque république, ne sont plus du moins si turbulentes. François Sforza meurt; et son fils Galéas, héritier de sa couronne, de son ambition, de tous ses vices, ne l'est pas de son habileté. Cosme de Médicis n'est pas mieux remplacé par son fils Pierre, qui, en retirant brusquement du commerce tous ses capitaux, déconcerte et ruine tous les cliens de sa maison. Contre lui s'élève un parti dont Nicolas Soderini est le chef, et que Lucas Pitti

désarme par un traité, que Pierre ne tarde point à violer. Le siége pontifical étoit alors occupé par Paul II, dont M. de Sismondi ne peut louer non plus ni la loyauté ni le zèle à seconder le progrès des lettres. Le pape mourut en 1471, peu après avoir accordé à Borzo d'Este le titre de duc de Ferrare. Paul avoit dirigé contre les Bohémiens, déclarés hérétiques, les armes de Mathias Corvinus, qui défendoit la Hongrie, attaquée par les Turcs. Ceux-ci devenoient de plus en plus formidables, lorsque les Vénitiens s'unirent, pour les combattre, au conquérant de la Perse, Ussun-Cassan, et, conduits par Pierre Mocenico, ravagèrent l'Asie mineure et s'emparèrent de l'île de Chypre.

Au commencement du tome XI la scène se replace à Florence. Mais cette république ne dirigeoit plus les affaires de l'Italie. Les fils de Pierre de Médicis, Laurent et Julien, trop jeunes encore, ne conservoient de crédit que par le souvenir de la puissance de leur aïeul et par les soins de leurs tuteurs. Ils eurent bientôt, dans le pape Sixte IV, un trop puissant ennemi. Une alliance se forma entre ce pontife, Frédéric de Monte-Feltro, qu'il venoit de créer duc d'Urbin, et le roi de Naples. De leur côté les Florentins s'allièrent aux Vénitiens et au duc de Milan: sans la terreur qu'inspiroient les Turcs, la guerre intérieure alloit se rallumer d'un bout à l'autre de l'Italie. Au lieu de guerres, il y eut des conspirations; celles de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gènes, d'Olgiati et Lampugnani à Milan, des Pazzi à Florence. Les conjurés de Milan massacrèrent le duc Galéas Sforza, et ceux de Florence Julien de Médicis: Laurent, échappé aux poignards, vengea la mort de son frère; mais Sixte IV, qui avoit été au moins le protecteur des Pazzi, déclara la guerre aux Florentins, et réduisit Laurent à signer une paix qui compromettoit l'indépendance de la Toscane. Épuisés par la guerre de Turquie, les Vénitiens ne pouvoient secourir Florence: ils transigèrent avec les Ottomans, qui pénétroient dans le Frioul, et qui peu de mois après envahirent Otrante. Leur débarquement sur ce dernier point sauva la république de Sienne, qui alloit tomber sous le joug du roi de Naples.

Entre les faits racontés dans le chapitre 88, les principaux sont la mort de Mahomet II, en 1481, et celle de Sixte IV, en 1484. Le neveu de ce pape, Jérôme Riario, investi de la principauté de Forli, aspiroit à partager, avec les Vénitiens, les États du duc de Ferrare: nouveau sujet de discorde dans l'Italie presque entière. Les deux derniers chapitres du tome IX comprennent tout le pontificat d'Innocent VIII, qui se déclara l'ennemi du roi de Naples Ferdinand, négocia avec René II et avec les Médicis, fit épouser à son fils une fille de Laurent, et revêtit de la pourpre

romaine Jean de Médicis, qui fut depuis Léon X. Cependant, une guerre civile éclatoit à Gênes, entre le parti des Adornes et celui des Fregoses. De pareils troubles agitoient les Siennois; Malvezzi conspiroit à Bologne contre la maison Bentivoglio; plus d'une faction attiroit, en Italie, les Français et d'autres étrangers; tout annonçoit que cette contrée ne conserveroit pas long-temps son indépendance; et la mort prématurée de Laurent de Médicis, en 1492, concourut à préparer les révolutions nouvelles dont M. de Sismondi doit retracer l'histoire dans les derniers tomes que le public attend de lui.

Nous ne savons si ce sommaire des trois volumes qu'il vient de mettre au jour pourra montrer assez combien, par l'excellente distribution des faits, la lumière et l'intérêt se communiquent d'un récit à ceux qui le suivent, sans que l'auteur ait jamais besoin de répéter ni même de rappeler ce qu'il a dit. On pourroit néanmoins remarquer, comme une répétition qu'il étoit facile d'éviter, ce qui se lit aux pages 256 et 257 du tome XI, sur les engagemens que prirent les cardinaux dans le conclave avant d'élire Innocent VIII; car presque tout ce détail occupe déjà les pages 226 et 227 du tome X, à l'occasion de l'élection de Paul II. Nous n'avons observé non plus qu'une seule lacune, mais elle est importante. Elle consiste en ce que l'historien a négligé de tracer le tableau des lettres et des arts, en Italie, depuis 1432 jusqu'en 1492. Nous savons qu'on lui a reproché d'avoir fait entrer trop de considérations littéraires dans ses huit premiers volumes, et nous trouvons qu'il a été par trop docile à cette critique. Les progrès de l'esprit humain sont au nombre des faits les plus mémorables de l'histoire du quinzième siècle, et tiennent, par trop de rapports, aux événemens politiques, pour qu'il convienne de les en détacher si pleinement. Sans doute ils ne devoient pas occuper ici, à beaucoup près, autant d'espace que dans une histoire spéciale de la littérature; mais il nous semble qu'à tous égards ils étoient dignes d'être aperçus et fort remarqués dans les annales italiennes d'une telle époque. Peut-être l'auteur se propose-t-il de les rassembler dans l'un des premiers chapitres du tome XII. En attendant, les trois tomes qu'il vient de publier auront besoin d'avoir pour supplément le troisième volume de l'ouvrage de M. Ginguené, où les progrès que firent alors en Italie l'érudition, la poésie, la philosophie, l'art de penser, de parler et d'écrire, sont rattachés à l'histoire des cours et des républiques de cette contrée.

Ce n'est pas que M. de Sismondi n'ait jeté quelques regards sur la littérature ou plutôt sur des littérateurs du XVe siècle. C'est même l'unique sujet des six premières pages de son X.^e volume : mais cette notice nous paroît, s'il faut le dire, encore moins exacte que complète;

elle tend à déprécier des travaux utiles qui en ont préparé de plus heureux : l'auteur y juge d'habiles et laborieux écrivains sur quelques harangues d'apparat qu'ils ont eu le malheur de prononcer, et qui, ne pouvant, il est vrai, honorer leur caractère, ni trop même leur talent, ne doivent être considérées que comme des tributs payés à des circonstances impérieuses. Assurément ils ont laissé des productions d'une toute autre importance; et, pour ne parler ici que des ouvrages historiques, M. de Sismondi, qui a fait une étude particulière de ceux de Léonard Arétin, du Pogge, d'Æneas Silvius (ou Pie II), de Platina, d'Ange Politien, de tant d'autres, sait mieux que personne qu'on y peut louer fort souvent, non-seulement l'élégance du style, mais aussi la justesse des pensées, la sagacité des observations, et même une assez profonde connoissance des causes et des effets de la plupart des événemens qu'ils racontent.

Nous aurions aussi des doutes à soumettre à M. de Sismondi sur l'opinion qu'il s'est formée des Médicis du XV.ᵉ siècle, c'est-à-dire, de Cosme et de Laurent le Magnifique. Nous craignons qu'il ne les ait jugés beaucoup trop sévèrement, et, sans souscrire à tous les hommages que leur rend M. Roscoë, sans entreprendre de les justifier de tout reproche d'ambition et de despotisme, nous oserions demander si la république florentine n'a pas dû à Cosme l'Ancien le maintien de son indépendance en des conjonctures difficiles; à ce même Cosme et à son petit-fils Laurent, un éclat littéraire qui, en de pareilles extrémités, devient une dernière et durable garantie, et qui, en tout temps, ajoute plus qu'on ne pense à la force politique d'un peuple. Nous doutons que le régime des Albizzi eût aussi bien préservé cette république des périls auxquels l'exposoient, sans cesse, les orages qui éclatoient autour d'elle, les commotions de la Lombardie, les agitations du royaume de Naples, quelquefois les entreprises de la cour de Rome. Du reste, s'il nous étoit possible d'entamer ici une telle discussion, nous n'y ferions entrer que les faits exposés par M. de Sismondi lui-même; car il faut dire que ses opinions n'altèrent jamais la fidélité de ses récits, et qu'il ne dissimule rien de ce qui peut induire à penser autrement qu'il ne juge. Les bornes prescrites à notre extrait sont le seul motif que nous ayons de ne pas multiplier ces critiques, persuadés que nous sommes que l'ouvrage a tout le mérite nécessaire pour en supporter de très-rigoureuses, et pour conserver un rang distingué dans le genre historique, alors même que toutes les idées de l'auteur ne parviendroient point à s'accréditer.

Nous avons encore à considérer M. de Sismondi comme écrivain ;

et si nous pouvions n'envisager, dans un si grand ouvrage, que la simple diction, nous aurions bientôt démontré, par des citations, qu'elle réunit l'élégance à la fermeté, la simplicité à la noblesse. Plus correcte et plus pure que dans les huit premiers volumes, elle offre néanmoins encore un petit nombre d'expressions et de formes que nous ne conseillerions pas d'imiter. Par exemple : « le pays tomboit dans cet état de dissolution » sociale qui fait disparoître.... les grandes espérances *et toute occupation* » *de l'avenir* (1). — Le duc de Milan, *en invitant l'empereur en Italie* (2), » avoit promis d'y faire reconnoître son autorité. — Philippe, peu » généreux *dans l'habitude de sa vie,* l'étoit envers ses prisonniers. » — Pie II, dès son *assomption* au pontificat, &c. » Mais de pareilles incorrections, quand elles sont si rares dans trois volumes, n'y équivalent guère qu'à de simples fautes typographiques, et ce n'est point du tout par des critiques de cette espèce qu'il conviendroit d'apprécier le style d'un historien tel que M. de Sismondi.

L'histoire est une étude d'une si haute importance, qu'à notre avis, ceux qui l'écrivent ne sauroient prendre trop de soins pour attirer et attacher les lecteurs. Nous ne connoissons de bornes à ces soins que celles que prescrit la vérité, et parmi les ornemens dont un récit est susceptible, nous n'écarterions constamment que ceux qui seroient des fictions. Sauf cette réserve, toujours indispensable, il nous semble que les images, les descriptions, les tableaux, les portraits, les parallèles, les harangues même, l'expression énergique des pensées et des sentimens, colorent l'histoire, l'animent, et contribuent à la rendre plus instructive. L'art, en prodiguant de vaines parures, peut altérer le genre historique ; mais on ne le dénature pas moins en le dépouillant de ses charmes naturels. Nous n'avons à faire ni l'un ni l'autre de ces reproches à M. de Sismondi. Il n'a pas craint les détails ; il ne réduit point de grands événemens à de froids et secs résultats ; le plus souvent il développe le fil des circonstances, et suit le cours des mouvemens de l'histoire ; la plupart de ses récits ont trois fois plus d'étendue que ceux de M. Denina sur les mêmes sujets ; et son style, tempéré sans langueur, est précis sans aridité. Mais est-il toujours assez pittoresque ? est-il, à cet égard, comparable à celui des historiens de l'antiquité, et même de quelques historiens modernes ? c'est ce que nous n'oserions prétendre ; et quoique cet ouvrage enrichisse notre littérature dans un

---

(1) Toute disposition à s'occuper de l'avenir.

(2) En invitant l'empereur à venir en Italie ; la suppression des mots *à venir* n'est peut-être qu'une faute typographique.

genre qui n'est pas celui où elle a le plus excellé, nous ignorons s'il atteint le terme auquel ce genre et le talent de l'auteur peuvent s'élever dans notre langue.

Il y a, dans ces trois volumes, bien plus de pensées que d'images; et l'auteur, quoiqu'il observe beaucoup et qu'il sente vivement, s'exerce rarement à peindre. Ses réflexions nous paroissent, en général, justes et profondes; mais nous donnerions plus volontiers cet éloge à celles qu'il a semées sobrement dans ses récits, qu'à celles qu'il a rassemblées au commencement ou à la fin de plusieurs chapitres. Elles y composent, en quelque sorte, des dissertations qui peuvent sembler à-la-fois trop longues dans une histoire, et trop courtes pour éclaircir pleinement les matières qu'on y traite. L'observation que nous risquons ici s'appliqueroit particulièrement aux chapitres 76, 84, 86, où l'auteur entame des discussions relatives aux lois fondamentales des États et aux différentes espèces de conspirations. En consacrant plusieurs pages à l'examen de ces théories, il n'a le temps néanmoins ni d'exposer tous les motifs des opinions qu'il embrasse, ni sur-tout de réfuter, de prévoir même les objections dont elles sont susceptibles. Quand de telles questions se présentent, amenées par le cours des récits, nous croyons qu'il y a pour l'historien toujours plus d'avantage à les poser qu'à les résoudre, et qu'il satisfait plus ses lecteurs en provoquant leur sagacité, qu'en prenant à tâche de les instruire.

Chacun de ces trois volumes est terminé, comme chacun des huit premiers, par des tables chronologiques, rédigées avec soin, qui résument tous les faits importans, rappellent même les principaux détails, et retracent tout le plan de l'ouvrage.

DAUNOU.

MÉMOIRES DE LA CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES et physiques de l'Institut de France, année 1814; seconde partie, imprimée en 1816; à Paris, chez Firmin Didot, imprimeur de l'Institut de France, et libraire pour les mathématiques, rue Jacob, n.° 24; 425 pages *in-4.°* avec une planche.

QUOIQUE ce volume porte la date de 1812, une grande partie des Mémoires qu'il renferme sont d'une époque beaucoup plus récente, soit que leur importance ait déterminé à en accélérer la publication, soit que les récoltes des sciences aient aussi leurs années favorables ou contraires.

Au reste, dans ces grandes collections académiques, où se déposent les progrès lents, mais continuels, de l'esprit humain, et qui sont destinées à durer autant qu'il y aura de la civilisation sur la terre, une date plus ou moins moderne est de bien peu d'intérêt : l'importance absolue des découvertes en fait seule le prix ; et comme le temps ne peut leur ôter rien, elles n'ont rien non plus à gagner au frivole attrait de la nouveauté. C'est pour cela que les collections académiques n'ont point à redouter la concurrence des journaux scientifiques, qui publient ordinairement les premiers les découvertes ; la plupart de ces écrits, ne pouvant en donner qu'un aperçu rapide et fugitif, ne dispensent jamais les esprits solides de puiser aux sources mêmes où ils peuvent seulement se satisfaire par une connoissance approfondie des résultats, et des méthodes qui ont servi à les découvrir. Sous ce double rapport, le volume dont nous allons rendre compte occupera long-temps l'attention des savans, et méritera d'être fréquemment consulté par eux.

En parcourant les objets divers dont il se compose, nous nous arrêterons d'abord aux mathémathiques, ce puissant levier de l'intelligence humaine. Dans ce genre, on y trouve un Mémoire de M. Poisson sur les vibrations sonores des surfaces élastiques ; mémoire remarquable, tant par les résultats qu'il renferme que par l'extrême difficulté du sujet. Les mathématiciens du dernier siècle ont été bien heureux ; le ciel, que Newton leur avoit ouvert, offroit à leur sagacité un vaste sujet de travaux et de découvertes. Ils y ont laissé peu de chose à chercher à leurs successeurs, rien du moins qui semble intéresser essentiellement les progrès de l'astronomie, et ses applications à la géographie et à la navigation. Il nous faut chercher aujourd'hui une autre carrière dans les phénomènes de la physique et de la chimie. Mais quelle différence pour la complication et les conséquences ! Les mouvemens célestes, quelque composés qu'ils paroissent, ne dépendent que de l'action réciproque d'un petit nombre de corps, placés à de grandes distances les uns des autres, et se mouvant dans le vide avec une régularité admirable. S'il a fallu tant d'efforts pour en développer toutes les lois, quelle difficulté plus grande encore ne doit-on pas éprouver pour calculer les actions réciproques d'une infinité de particules, assez rapprochées les unes des autres pour que leur forme même ait une influence sensible sur leurs effets ! Tels sont cependant tous les problèmes que la physique et la chimie présentent, puisqu'elles opèrent toujours à de petites distances sur des corps d'une étendue sensible. Telles sont les questions relatives à l'électricité, à la chaleur, à la lumière. Celle de l'élasticité des surfaces, que M. Poisson a résolue, est aussi de ce genre ; et cette réflexion doit faire sentir quel

intérêt sa solution doit avoir, non-seulement pour les résultats immédiats qui en dérivent, mais comme perfectionnement de la méthode analytique qui y est employée. C'est ce que l'extrait du travail de M. Poisson va faire aisément comprendre.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux sciences physiques, connoissent les curieuses expériences de M. Chladni sur les propriétés sonores des surfaces élastiques. Une plaque de verre, de métal ou de toute autre substance rigide, étant fixée par un de ses points et frottée sur ses bords avec un archet, rend un son distinct et appréciable, dont la valeur musicale dépend de la nature de la plaque, de sa forme, de la position du point fixé, et même de l'ébranlement plus ou moins énergique que l'archet a communiqué à ses parties ; car, par la seule variation de cette dernière circonstance, on tire de chaque plaque des séries de sons assujetties à des lois régulières, que M. Chladni a reconnues et déterminées dans un grand nombre de cas. Pour faire entendre chacun de ces sons, la plaque ne vibre jamais tout d'une pièce ; elle se divise elle-même en un certain nombre de zones qui vibrent, en temps égal, mais séparément et alternativement, en sens opposés, de sorte que les points de la plaque situés aux limites de deux zônes contiguës restent immobiles. Cette division spontanée peut être rendue sensible en répandant sur la plaque du sable fin et sec, dont les petits grains agités par les mouvemens des parties vibrantes, vont naturellement se ranger et s'accumuler sur leurs contours immobiles qui se trouvent ainsi dessinés mécaniquement. La découverte de ce procédé ingénieux n'est pas nouvelle, non plus que l'observation du partage du corps sonore en plusieurs zônes ; car Galilée fait mention de l'une et de l'autre dans le premier de ses Dialogues sur le mouvement, dédié au comte de Noailles (1). Mais M. Chladni a fait un usage si varié et si adroit de cette invention, qu'il est parvenu à analyser, avec une netteté parfaite, tous les mouvemens divers qu'une plaque, ou même, en général, un corps rigide, peut exécuter. Ces résultats offroient aux géomètres un beau sujet de recherche ; car ce sont toujours eux qui doivent mettre la dernière main aux découvertes de la physique pour en lier toutes les particularités par des nœuds indissolubles, et faire sortir, de leur cause intime et générale, les conséquences éloignées et compliquées que l'observation seule ne donneroit jamais, quoiqu'elles en soient la vérification la plus solide. C'est ainsi que les résultats observés sur les cordes vibrantes, ont été complè-

(1) *Opere di Galileo Galilei. Padova, 1764, nella stamperia del seminario.* Tome III, page 59.

-tement développés et fixés par les travaux de Daniel Bernoulli, de d'Alembert et d'Euler. On devoit naturellement desirer et provoquer un perfectionnement semblable pour les vibrations des surfaces ; aussi la première classe de l'Institut en fit-elle, deux fois de suite, le sujet d'un prix. Le premier concours n'offrit qu'un seul Mémoire où les véritables équations du mouvement de la surface n'étoient pas posées ; mais la partie expérimentale offroit des recherches ingénieuses. Le concours fut remis. M. Lagrange, qui étoit un des juges, inscrivit, sur la pièce présentée, l'équation véritable, sans aucune démonstration. J'avois, depuis long-temps, trouvé aussi cette même équation, et je l'avois donnée dans mes cours publics. Mais les considérations par lesquelles j'y étois parvenu, ne me sembloient pas assez rigoureuses, et il est présumable que M. Lagrange lui-même n'étoit pas non plus satisfait de sa méthode, car il l'auroit sans doute indiquée. Quoi qu'il en soit, au second concours, la pièce qui avoit été déjà présentée, reparut avec de nouveaux développemens d'expériences, et aussi avec cette même équation qui, toutefois, n'y étoit pas encore démontrée rigoureusement. Cependant on dut donner le prix aux applications adroites que l'auteur en avoit faites, et aux expériences ingénieuses dont il les avoit appuyées. L'ouverture du billet cacheté, fit connoître le nom d'une femme, M.lle Germain, probablement la personne de son sexe qui ait pénétré le plus profondément dans les mathématiques, sans en excepter M.me Du Châtelet; car ici il n'y avoit point de Clairault. Malgré ce succès mérité, on voit que la base fondamentale de la théorie restoit encore à établir. La difficulté consistoit sur-tout à exprimer analytiquement, comment s'exerce la réaction élastique d'une surface rigide. On en conçoit bien le principe dans une simple courbe; il résulte de la résistance que les élémens successifs opposent à être fléchis les uns sur les autres, et à changer leur angle de contingence actuel ; mais comment exprimer cette condition pour une surface où la flexion peut avoir lieu en tous sens ! Il sembloit qu'on ne pût y parvenir que par quelque supposition plus ou moins vraisemblable, qui permît d'exprimer la réaction de la surface, par les réactions partielles des courbes dont elle étoit composée. C'est ce que j'avois fait, et probablement aussi ce qu'avoient fait M. Lagrange et l'auteur de la pièce couronnée ; M. Poisson a pris une autre marche, bien plus hardie et plus générale, mais aussi plus certaine. Il a considéré la surface élastique telle qu'elle existe physiquement dans les corps naturels, c'est-à-dire, comme composée d'élémens matériels qui, retenus par leurs attractions réciproques, à de certaines distances, se repoussent mutuellement vers cet état d'équilibre lorsqu'on les en a écartés. Cette

force de répulsion ne nous est pas connue; mais, comme les autres forces chimiques, elle doit n'être sensible qu'à de très-petites distances. Or, toutes les fois que des forces jouissent de cette propriété, il arrive, en général, que la loi inconnue qui les exprime, disparoît dans le calcul des phénomènes, et n'y laisse que ses effets définitifs qui peuvent se mesurer d'après les données que fournit l'observation. C'est ainsi, par exemple, que, dans la théorie des réfractions, l'on calcule l'effet total de l'affinité des corps pour la lumière, sans qu'il soit besoin de connoître la loi suivant laquelle cette affinité varie à des distances diverses, et c'est encore ainsi que M. Laplace a déduit les phénomènes capillaires de l'attraction à petites distances, sans connoître la loi suivant laquelle varie cette attraction. Ici de même, M. Poisson parvient à exprimer l'effet total des forces élastiques par des quantités qui dépendent uniquement de la figure de la surface, comme ses rayons de courbure et leurs différences partielles. Il est ainsi conduit directement, sans aucune hypothèse, à l'équation de Lagrange; il en développe les propriétés principales, et il en prépare les applications. Mais cette déduction d'un principe si élevé et si général exigeoit la plus forte et la plus subtile analyse. Telle est celle dont M. Poisson a fait usage, et sa beauté peut seule adoucir la douleur que nous devons ressentir, en songeant que Lagrange n'écrira plus dans nos mémoires.

A la suite de ce travail, on trouve un rapport sur la vaccine, par MM. Berthollet, Percy, et Hallé, rapporteur. Dès la première apparition de cette grande découverte, la classe des sciences de l'Institut y prit un intérêt proportionné à son importance; mais ce fut et ce devoit être un intérêt philosophique, mêlé d'observation et de doute. La classe nomma des commissaires pour suivre les progrès et les effets de la vaccination. Elle entendit, en 1803, un premier rapport sur les expériences qui commençoient à se faire en France, et elle le fit imprimer dans le tome V de ses Mémoires; elle fit de même imprimer dans le tome VIII un mémoire sur les vaccinations faites en 1806 à Lucques, au milieu d'une épidémie variolique. Tel est le beau et honorable rôle des sociétés savantes dans une grande nation. Attentives à tout ce que le temps, la science ou le hasard découvrent de nouveau dans les secrets de la nature, elles le recueillent, l'élaborent et en font présent à leur patrie. Assez éclairées aujourd'hui pour se soustraire également aux préjugés d'une fausse science et à ceux de l'ignorance populaire, elles marchent toutes dans la route lumineuse d'une philosophie observatrice; et de la même voix dont elles repoussent les prestiges du mesmérisme et du somnambulisme, elles proclament et répandent avec rapidité les brillantes découvertes de Jenner

et de Volta. Le nouveau rapport de M. Hallé est un nouvel hommage rendu à Jenner : d'un côté, il présente une multitude d'expériences presque innombrables, suivies du succès le plus constant ; de l'autre, cinq ou six observations isolées, imparfaites, douteuses, dans lesquelles on a annoncé des conséquences défavorables, et qui, en les supposant rapportées de bonne foi, peuvent être dues à la complication d'autres causes que la vaccination. A cet égard, on peut le dire, le temps a prononcé. Des individus vaccinés ont été mis en cohabitation avec des individus actuellement atteints de la petite vérole la plus maligne sans en ressentir le moindre symptôme ; d'autres sont restés intacts au milieu des contagions varioliques les plus désastreuses : ailleurs, de pareilles contagions ont été circonscrites, restreintes, et enfin anéanties par la vaccination. Des résultats pareils ont été obtenus dans toutes les contrées de l'Europe. Déjà les retours des petites véroles épidémiques ont cessé de s'opérer à leurs époques ordinaires ; une foule de villages et de grandes cités ont été préservés de ce fléau ; il ne s'est plus montré que dans les lieux où les préjugés du peuple en repoussent encore le remède salutaire. Tels sont les faits nombreux et les consolantes certitudes que l'auteur du rapport présente, et qu'il développe avec la justesse d'esprit et la force de raisonnement qui distinguent habituellement ses écrits.

Dans ce mouvement général de fermentation et de découvertes où se trouve aujourd'hui la chimie, elle devoit, plus que toute autre science, contribuer à enrichir ce recueil : aussi renferme-t-il un grand et beau travail de M. Gay-Lussac sur l'iode. Cette substance découverte, il y a plusieurs années, dans la soude de varech par M. Courtois, fabricant français, a, pour un de ses caractères, la propriété remarquable de produire, par la volatilisation, un vapeur violette, ce qui lui a fait donner son nom. Elle joue en ce moment un très-grand rôle dans la chimie par ses affinités énergiques, par sa nature jusqu'à présent indécomposable, sur-tout par la propriété qu'elle partage avec le chlore de former des acides en se combinant avec d'autres corps, propriété que, dans l'origine de la chimie pneumatique, on avoit regardée comme essentiellement particulière à l'air vital, auquel même on avoit donné le nom d'*oxigène* d'après cette supposition (1). Ces idées exactes sur la nature de l'iode, ne pouvoient s'obtenir que par une longue suite d'expériences très-délicates. M. Courtois, qui l'avoit découverte, avoit seulement reconnu la couleur de sa vapeur, et

(1) Il faut toutefois rappeler que M. Berthollet avoit depuis long-temps signalé le vice de cette généralisation hypothétique, en faisant remarquer que certains corps, par exemple l'hydrogène sulfuré et l'acide prussique, possèdent la faculté acidifiante sans contenir d'oxygène.

d'autres particularités assez singulières pour mériter une étude approfondie; mais détourné de ses recherches par les travaux d'une fabrication très-active, il en confia les résultats à M. Clément, en l'engageant à les poursuivre. M. Clément, fabricant lui-même, ne put donner à ce travail que très-peu de temps; mais, tandis qu'il en étoit encore occupé, M. Davy étant venu à Paris, il crut ne pouvoir mieux accueillir un savant aussi distingué, qu'en lui montrant la nouvelle substance qu'il n'avoit encore fait connoître qu'à deux personnes en France: peu de jours après le 29 décembre 1813, il l'annonça publiquement à la classe des sciences de l'Institut dans un mémoire composé de ses propres recherches et de celles de M. Courtois, et il confia une assez grande quantité de la nouvelle substance à M. Gay-Lussac, afin qu'il l'étudiât avec son talent et son activité connus: en effet, à la séance suivante, le 6 décembre, cet habile chimiste lut un mémoire dans lequel il établissoit les caractères de la nouvelle substance, les rapports qu'elle avoit avec le chlore; et, profitant du même droit que les navigateurs prennent sur les terres inconnues qu'ils découvrent, il proposa de lui donner le nom d'*iode*. Les résultats obtenus par M. Gay-Lussac furent pleinement confirmés quelques jours après par M. Davy, dans une lettre datée du 11 décembre, et qui fut lue le 13 du même mois. Nous entrons dans ces détails, non pour réclamer en faveur de M. Gay-Lussac l'honneur d'avoir fixé le premier la vraie nature de l'iode, ce que l'antériorité bien évidente de ses recherches lui assure, mais pour détruire l'erreur qu'auroit pu répandre, dans l'étranger, cette singulière assertion d'un journal scientifique très-répandu, celui de MM. Nicholson et Tilloch, où il est dit: « Il paroît que ce gaz (l'iode) a été découvert » depuis deux ans en France; mais tel est dans ce pays le déplorable état » des hommes qui cultivent les sciences, qu'on n'en avoit publié aucune no» tice jusqu'à l'arrivée de notre habile chimiste anglais dans le pays. » M. Davy est lui-même trop justement célèbre par ses propres découvertes pour ne pas sentir plus que personne tout ce que cette imputation a d'injuste.

Le Mémoire de M. Gay-Lussac sur l'iode, est la suite des premières recherches qu'il avoit alors publiées. Il examine les combinaisons de cette substance avec toutes les autres, ainsi que leur nature, et leur stabilité plus ou moins grande; il fixe en un mot toutes ses propriétés, aussi bien et mieux peut-être qu'on n'a établi celles des corps le plus anciennement observés; mais l'énergie de l'iode, sa simplicité, et sur-tout sa faculté acidifiante donnoient une grande importance à ce travail. La découverte de l'iode, en montrant la possibilité de former des acides sans oxygène, a confirmé les soupçons précédemment élevés sur la composition de l'acide que l'analogie de la nomenclature avoit fait appeler *acide*

muriatique oxygéné, parce qu'on le supposoit formé d'acide muriatique et d'oxygène ; il devient aujourd'hui très-vraisemblable que cet acide est une substance simple, et les chimistes lui donnent le nom particulier de *chlore*. Cette idée, que l'on trouvera hardie si l'on considère les préjugés scientifiques qu'elle avoit à vaincre, fut d'abord émise par MM. Gay-Lussac et Thénard, dans les mémoires d'Arcueil, en 1809; M. Davy l'adopta ensuite, l'appuya de considérations nouvelles, la présenta d'une manière absolue, et la répandit par l'influence de son grand talent: mais il est vrai de dire que, jusqu'alors, l'ancienne supposition représentoit les phénomènes tout aussi exactement que la nouvelle; et la découverte de l'iode, en offrant une analogie de plus en faveur de la simplicité du chlore, a seulement fourni des motifs décisifs pour l'adopter.

Si la chimie éprouve tant de difficultés et quelquefois d'incertitudes dans ses recherches, où elle peut faire varier à son gré les masses des corps et la nature des forces auxquelles elle les soumet, combien ne doit-il pas être plus mal-aisé encore de démêler des résultats précis, constans et certains dans les phénomènes continuellement variables de la météorologie! Là, tout se passe dans une masse aériforme, mobile, agitée, susceptible d'être dilatée par la chaleur, condensée par le froid, et dans laquelle la première agitation produite en un seul point par une quelconque de ces causes, peut exciter les plus violentes perturbations: la seule ressource qui reste alors, c'est d'accumuler de longues séries d'observations exactes, faites sur-tout dans les circonstances que l'aperçu des phénomènes indique comme les plus influentes. En combinant les observations, en prenant des moyennes entre elles, par jour, par mois, par année, on dégage graduellement leurs résultats des variations accidentelles et passagères qui les compliquent; et, s'il s'y trouve quelques causes constantes, dont l'effet se fasse sentir toujours dans un même sens, on parvient enfin à les découvrir. Tel est l'objet d'un Mémoire de M. Ramond, qui offre les résultats moyens d'une suite non interrompue d'observations du baromètre, du thermomètre et de l'état de l'air, faites à Clermont-Ferrand pendant sept années. Toutes les circonstances qui peuvent intéresser l'observateur y sont consignées, toutes les remarques qui peuvent le guider y sont faites, et tous les résultats qu'il peut desirer se trouvent conclus. Ce sont ces observations qui ont, pour la première fois, rendu sensible en Europe la variation diurne du baromètre et assigné ses limites, phénomène remarquable, dont on ignore la cause, et qui, sous les tropiques, où aucune variation accidentelle de l'atmosphère ne le masque, est d'une régularité telle que, suivant l'observation de M. de Humbold, il pourroit servir à connoître les heures du jour et de la nuit.

Quoiqu'il ne m'appartienne point de parler d'histoire naturelle, je dois au moins indiquer un Mémoire fort court, de M. Palissot de Beauvois, qui renferme des observations curieuses sur les plantes de la famille des cypéracées, auxquelles l'auteur donne le nom de *cyperées*, comme plus analogique. Jusqu'ici, en formant les caractères de cette famille, les botanistes n'avoient point eu égard au nombre des stigmates, sans doute parce qu'ils regardoient ce caractère comme peu constant et comme de peu d'importance relativement à l'ensemble des individus. M. de Beauvois cite des faits qui semblent mériter qu'on y donne plus d'attention; il fait remarquer qu'il existe dans toutes les cypéracées une concordance entre le nombre des stigmates et le nombre des angles que présentent les fruits; de façon que, si le style a deux, ou trois, ou quatre stigmates, le fruit a aussi deux, trois ou quatre angles. La constance des caractères étant le premier principe de toute classification naturelle, on peut penser que cette concordance remarquable trouvera son application.

Enfin, j'ai moi-même donné, dans ce volume, trois Mémoires sur la lumière: le premier contient des applications de la théorie des oscillations des molécules lumineuses; elles font voir que les forces polarisantes suivent les mêmes lois de développement dans les cristaux où la double réfraction est la plus énergique, et dans ceux où elle est la plus foible; ce qui généralise l'emploi des méthodes que j'avois données pour les rendre sensibles. Le second Mémoire contient la découverte d'une propriété nouvelle dont jouissent les forces polarisantes de certains cristaux. Cette propriété consiste en ce que les forces dont il s'agit sont opposées entre elles, comme le sont les deux électricités ou les deux magnétismes, le boréal et l'austral. J'ai trouvé, depuis, que ce phénomène tient à ce qu'il existe deux sortes de double réfraction; l'une attractive, qui rapproche les molécules lumineuses de l'axe des cristaux; l'autre répulsive, qui les en éloigne. Les forces polarisantes étant liées à celles d'où la double réfraction résulte, participent naturellement à leur opposition.

Mon troisième Mémoire est destiné à montrer, par l'expérience, que les molécules lumineuses, en traversant les cristaux doués de la double réfraction, acquièrent des propriétés physiques permanentes, qu'elles emportent ensuite avec elles dans l'espace, et d'après lesquelles on peut reconnoître, non-seulement la nature attractive ou répulsive, mais jusqu'à l'épaisseur même des plaques cristallisées qu'elles ont traversées.

Ce volume est terminé par l'histoire de la classe pour l'année 1812. On sait que la partie physique est rédigée par M. Cuvier, et la partie mathématique par M. Delambre. On y trouve aussi les notices historiques de M. Delambre sur Malus et sur Lagrange. BIOT.

Rapport fait au Conseil général des Hospices, par un de ses membres, sur l'État des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile, à Paris, depuis le 1.er janvier 1804, jusqu'au 1.er janvier 1814; *in-4.°* de 398 pag. Prix 10 fr., papier ordinaire, et 12 fr., papier fin. Se vend, au profit des pauvres, chez M.me Huzard, imprimeur des hospices civils, rue de l'Éperon, n.° 7.

Les respectables citoyens, dont le zèle éclairé et gratuit surveille assidûment et améliore les établissemens nombreux que la religion et la patrie ont consacrés au soulagement du malade et de l'indigent, ces ministres vertueux de la charité publique, ont des droits assurés à l'estime et à la reconnoissance de la société entière, dont ils acquittent si honorablement la dette. Aussi obtiennent-ils, et par-tout et toujours, une considération qui deviendroit la juste récompense de leur généreux dévouement, s'ils ne trouvoient dans l'exercice même de la bienfaisance, une récompense plus douce, plus certaine, plus durable. Et lorsque, révélant les leçons de l'expérience, et proclamant les résultats de leurs utiles travaux, ils enseignent à leurs contemporains, et à leurs successeurs, l'art, quelquefois si difficile, de faire le bien, ce second bienfait ajoute un nouveau prix au premier.

Dès l'an XI (1803), un rapport fait au conseil général des hospices avoit présenté le tableau de tout ce qui avoit été entrepris et exécuté jusqu'alors. Le rapport dont je vais parler, offre le même tableau depuis 1804 jusqu'en 1814. On y distingue trois parties principales : l'administration des hôpitaux; celle des hospices; et celle des secours à domicile.

Dans les *hôpitaux*, qui sont au nombre de dix à Paris, on reçoit les indigens qui sont malades. Deux hôpitaux sont affectés à des maladies spéciales, et huit aux autres maladies : dans l'un de ceux-là on traite les maladies contagieuses, et dans l'autre les maladies siphilitiques. Deux autres établissemens sont ouverts aux malades qui, n'ayant pas de ressources suffisantes, trouvent, moyennant un prix modéré, un traitement et des soins convenables.

Les *hospices* sont au nombre de neuf : on y soigne l'enfance, la vieillesse qui manquent de secours, et les personnes pauvres qui sont atteintes d'infirmités incurables.

Enfin vingt-deux maisons sont affectées aux bureaux de bienfaisance.

Je n'entrerai pas dans les détails que le rapport contient relativement à l'administration de ces divers établissemens. Voici seulement quelques détails sur l'Hôtel-Dieu; ils donneront une idée des autres hôpitaux, et je n'aurai plus qu'à rassembler des aperçus et des résultats généraux.

L'Hôtel-Dieu, qui est le plus ancien hôpital de Paris, et peut-être de l'Europe, existoit dès le VIIe siècle. Cet hôpital fut long-temps le seul où l'on recevoit les malades de tout sexe et de tout âge, les enfans-trouvés, les orphelins, les femmes enceintes, et même les insensés: dans les derniers temps, ils étoient entassés dans des salles mal distribuées, et réunis en un même lit, au nombre de deux ou de quatre, et même de six; le malade avoit à peine deux toises d'air à respirer, tandis que son besoin en exigeoit au moins douze. Toutes ces circonstances sont prouvées par les mémoires de MM. Tenon et Bailli. Les inconvéniens ont cessé au commencement de ce siècle, par les soins du conseil général des hospices : on a construit de nouvelles salles, qui ont été mieux divisées et mieux aérées; plus de douze cents lits ont été placés dans des intervalles suffisans pour le service et la propreté, et chaque malade a eu le sien. Les améliorations faites à l'un des hôpitaux ont en général été étendues aux autres, puisque c'est le même esprit qui surveille et dirige ces différens établissemens.

Le rapport fait connoître les mesures de salubrité prises par le conseil général. Il étoit bien difficile que des malades recouvrassent la santé au milieu des principes de mort qui les environnoient. Dans la belle saison, lorsqu'il y a moins de malades, les salles sont évacuées successivement, afin qu'on puisse les nettoyer et les assainir : l'auteur du rapport propose de laisser des salles de rechange dans les hôpitaux que l'on construira à l'avenir : par ce moyen, il seroit facile d'assainir les autres salles dans tous les temps.

Il démontre, par des calculs évidens, que, depuis l'époque où des soins plus constans, plus actifs et plus éclairés, ont été accordés aux malades, la mortalité a considérablement diminué. Divers tableaux, qui présentent les détails relatifs à l'âge, au sexe et à l'état des malades, et la comparaison de la mortalité des deux sexes, méritent une attention particulière. On voit en résultat que la mortalité générale a été, dans les hôpitaux, de 1 sur 7 1/2, et de 1 sur 6 1/2 dans les hospices. Elle a été plus considérable parmi les femmes que parmi les hommes.

V



La durée moyenne du séjour des malades, en ne faisant distinction ni du sexe ni de l'âge, a été d'un mois et dix jours. Remarque importante : là où des salles égales étoient l'une au-dessus de l'autre, la mortalité a été toujours plus grande dans celles du haut.

Le conseil général a rappelé, auprès des malades et des indigens, les respectables *Sœurs de la Charité* et des autres congrégations. Leur présence et leurs soins servent beaucoup à maintenir le bon ordre et les principes religieux. Il seroit difficile de trouver le même zèle, la même sensibilité, le même dévouement, dans d'autres personnes qui ne se seroient pas consacrées au soulagement des malades par les mêmes motifs de religion et de charité.

Parmi les établissemens dignes d'attention qu'indique le rapport, on remarquera :

Tout ce qui a été fait pour *l'Hospice de l'accouchement :* en 1814, il y a eu 2700 femmes accouchées ; 2400 ont déclaré n'être pas mariées ;

L'Hospice de l'allaitement ou *des Enfans-trouvés :* dans les dix années de 1804 à 1814, il a reçu 23,458 garçons et 22,463 filles, total 45,921 enfans ; sur ce nombre, 4130 ont été présumés légitimes ;

L'École de l'accouchement : les départemens envoient, chaque année, des élèves à cette école, moyennant une pension de 600 francs ; déjà plus de douze cents élèves, depuis l'ouverture de l'école, ont reçu l'instruction nécessaire dans un art aussi intéressant, et l'on peut se flatter qu'il ne sera plus abandonné à une routine dangereuse ;

Le Bureau de la direction des nourrices : il procure aux habitans de Paris et de ses environs des nourrices auxquelles ils peuvent avoir confiance, soit à raison de la santé, soit à raison des mœurs ; et il assure à ces nourrices le paiement exact de leurs mois. Ce bureau a fourni environ 58,000 nourrices, durant les dix années. La mortalité des enfans, pendant la première année de leur naissance, a été au-dessous des deux septièmes.

Les administrateurs ont cherché à reconnoître les différentes causes de l'aliénation mentale. Leurs observations méritent l'attention des hommes d'état, des médecins et des pères de famille. Parmi les insensés, le nombre des femmes est ordinairement plus considérable que celui des hommes. Chez les plus jeunes femmes, en général, c'est l'amour qui a causé la démence ; et chez les autres, c'est la jalousie, les divisions domestiques. Quant aux hommes, c'est, pour les jeunes gens,

le trop prompt développement des passions, et, pour les autres, le dérangement des affaires. Les malheurs de la révolution devinrent une autre cause de folie pour les deux sexes. Il est à remarquer que les hommes étoient fous d'aristocratie, et les femmes l'étoient de démocratie. Un profond chagrin avoit causé la démence des hommes, et l'esprit des femmes avoit été égaré par les idées de l'indépendance et de l'égalité. Deux tableaux présentent, dans le plus grand détail, les différentes causes physiques et morales de folie, dans les deux sexes.

La dépense moyenne des *hôpitaux*, pendant la période de dix années, a été d'environ 2 millions 300 mille francs par an. La dépense moyenne des *hospices*, durant le même espace de temps, a été d'environ 3 millions par an. Plusieurs états spécifient les articles de dépense.

Pendant ces dix années, on a traité, dans les hôpitaux, 355 mille malades, ce qui offre un terme moyen de 35 mille 5 cents malades par an; et dans les hospices, il a été reçu 59 mille pauvres, ce qui offre un terme moyen de 5 mille 9 cents par an. On ne sera pas surpris de la différence du nombre de 59 mille personnes reçues dans les hospices, avec celui de 355 mille traitées dans les hôpitaux, si l'on considère que les malades ne sont que passagèrement dans les hôpitaux, et que les indigens entrent dans les hospices pour y demeurer le reste de leurs jours.

Dans les hôpitaux, la dépense moyenne pour chaque malade, par jour, a été de 1 franc 65 centimes; celle du traitement de chaque malade, de 66 francs 30 centimes, et la dépense moyenne de chaque lit, par an, de 603 francs 56 centimes. Dans les hospices, le prix moyen de la nourriture de chaque indigent, par jour, a été de 50 centimes, et le prix moyen de chaque lit, par an, de 328 francs 71 centimes.

Quant aux *secours à domicile*, divers états présentent le nombre des indigens secourus, de 1804 à 1814, dans les douze arrondissemens, et font connoître leurs diverses professions, les lieux de leur naissance, les causes nombreuses et les différens degrés de leur indigence, ainsi que la nature, la quantité et la durée des secours. En 1804, il y a eu près de 87 mille indigens qui en ont obtenu; 12 mille étoient du département de la Seine; en 1813, le nombre total a été de 103 mille, dont 21 mille du même département. Le nombre de 1813 a été à peu près le terme moyen des dix années.

Je suis loin de croire que, par ces simples aperçus, j'aie suffisam-

ment indiqué combien cet ouvrage est digne de fixer l'attention : il seroit impossible, peut-être, d'offrir une analyse exacte d'un rapport qui n'est lui-même que l'analyse et le rapprochement d'une infinité d'observations, d'expériences et de résultats.

Pour sentir toute l'utilité et tout le mérite de ce travail, il faut lire le rapport en entier, examiner les divers tableaux de tout genre, dont les uns y sont insérés, et les autres y sont attachés ; il faut sans cesse comparer l'état actuel avec l'état ancien, les inconvéniens passés avec les améliorations présentes; calculer avec l'auteur, les besoins, les moyens et les succès ; enfin, juger tout ce qui a été projeté, tenté et exécuté durant la période de temps que le rapport embrasse. C'est le seul moyen de se faire une juste idée des vues et des opérations du conseil général des hospices, de reconnoître tout ce que le génie du bien lui inspire, et ce qu'on peut attendre encore d'un zèle constant et éclairé. Et si l'on considère que ce conseil général est composé d'hommes honorablement distingués par leurs fonctions, par leur état, leur caractère et leurs lumières, et qu'ils n'ont jamais dédaigné d'entrer dans les détails les plus minutieux pour assurer l'effet de leurs travaux et de leurs soins, pour agrandir sans cesse et perfectionner l'art de la bienfaisance, peut-on ne pas joindre son hommage à celui de tant d'infortunés dont ils ont adouci les peines et les malheurs ! Ce rapport sera, pour le rédacteur, qui avoit déjà tant d'autres titres à l'estime et à la considération publiques, et pour tous les membres du conseil général des hospices, un monument durable, qui, en attestant leur dévouement, excitera l'émulation de ceux qui leur succéderont. La société devra aux membres actuels une partie du bien qui résultera de l'impulsion qu'ils auront donnée, ainsi que des exemples et des souvenirs qu'ils auront laissés.

RAYNOUARD.

TRAITÉ DES MALADIES NERVEUSES OU VAPEURS, et particulièrement de l'Hystérie et de l'Hypocondrie ; par M. Louyer Villermet, *docteur en médecine de la Faculté de Paris ; médecin de la 3.e légion de la Garde nationale, médecin du deuxième dispensaire de la Société philantropique, attaché*

aux tribunaux du département de la Seine, membre de la Société de l'École de médecine et de plusieurs sociétés nationales et étrangères.

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certain temps, et la grande habileté consiste à connoître quand il est dangereux d'en user.

Réflexion morale de LA ROCHEFOUCAULT, *296.*

Deux volumes *in-8.°* de 787 pages, avec une préface de 16 pages. A Paris, chez Méquignon l'aîné, père, libraire de la faculté de l'École de médecine, 1816.

Une thèse soutenue, il y a quinze ans, à l'École de médecine de Paris, sur l'hypocondrie, par M. Louyer Villermet, et accueillie par les personnes qui ont dû l'examiner, lui a inspiré le desir de développer davantage les lumières qu'il avoit acquises sur ce sujet, d'en rechercher de nouvelles, et d'y appliquer des observations tirées, soit de sa pratique, soit de celle des autres.

La manière dont M. Villermet s'exprime dans sa préface, indique un auteur qui sent combien il est difficile d'arriver au point le plus élevé de perfection, en traitant une matière qui, par sa nature, a été souvent un objet d'incertitudes et de discussions.

« Quelques soins, dit-il, que nous ayons donnés à ce travail, nous » ne pouvons nous dissimuler qu'il est encore très-imparfait et bien loin » de répondre à nos vœux; d'offrir sur-tout cette précision qu'exigeront » les médecins, et cette profondeur de vues, cette force de raisonnement » que permet d'espérer l'heureuse impulsion communiquée à la science » médicale. Nous desirons seulement qu'on veuille bien le comparer aux » traités qui ont paru jusqu'à ce jour, sur le même objet; et l'on con- » viendra, nous osons nous en flatter, que si nous sommes loin d'avoir » fait le mieux possible, on ne sauroit du moins nous reprocher d'être » restés en arrière. »

M. Louyer Villermet ne présente pas un traité complet de tous les désordres compris sous la dénomination de *maladies nerveuses*, mais il se borne à exposer l'histoire des affections qu'on désigne plus particulièrement sous le nom de *vapeurs* ou de *maux de nerfs ;* il forme de l'hystérie et de l'hypocondrie deux parties de son ouvrage, donnant bien plus d'étendue à la seconde, parce qu'elle est plus commune et plus répandue que l'autre. Chacune est divisée en chapitres, qui sont des cadres dans lesquels il a renfermé de nombreuses observations.

Une conformité de quelques symptômes de l'épilepsie, du tétanos et d'autres maladies convulsives, avec ceux de l'hystérie, sembloit confondre ces maladies et les faire regarder comme des modifications les unes des autres. Des auteurs recommandables en avoient même jugé ainsi: M. Villermet n'est pas de cet avis; il se fonde sur ce que la nature de cette maladie, ses causes, sa marche, son étiologie, ses terminaisons et les moyens curatifs qu'elle réclame, la rattachent aux maladies dites *vaporeuses*. Pour appuyer son opinion, il cite des autorités parmi les médecins célèbres; il pense, avec la plupart des auteurs, que l'hystérie est particulière au sexe féminin, quoique quelques personnes, trompées par une analogie de symptômes, aient écrit que le sexe masculin n'en étoit pas exempt.

Elle est produite par des causes physiques et morales : parmi les premières, M. Villermet place l'influence d'une température excessive en chaud et en froid, d'un soleil brûlant, d'une forte pluie, d'un vent violent, qui ont plus ou moins d'action, suivant la sensibilité des individus, qu'il faut toujours supposer. L'abus du mouvement, l'extrême fatigue, la danse portée jusqu'à la lassitude, des substances irritantes, telles que les sinapismes, les cantharides, les ligatures trop serrées, des commotions inattendues, le son de certains instrumens, des odeurs antipathiques, sont encore des causes que l'auteur range dans la même classe : les causes morales, qu'on peut regarder comme les principales, sont, sur-tout, de violens chagrins et des contrariétés.

M. Villermet décrit ensuite la maladie et les accès, dans tous leurs détails; la marche régulière, les anomalies, les différens degrés, les crises, les complications. Feu M. Jeanroy, un des habiles médecins de la capitale, a vu des accès qui ont duré plus de sept jours : l'auteur distingue deux variétés d'hystérie, l'une qu'il appelle simplement *hystéricisme*, et l'autre *hystérie épileptiforme*. Il rapporte des exemples de l'une et de l'autre; il établit aussi en quoi diffèrent de ces affections les convulsions et même l'apoplexie; c'est le plus souvent la frayeur qui donne lieu à l'épilepsie; sur dix personnes qui en sont atteintes, il y en a six ou sept qui l'ont contractée par une peur subite; les convulsions sont dues ou à la dentition, ou à la présence des vers, ou à des piqûres de nerfs, ou au travail de l'accouchement, ou aux efforts de la nature dans les maladies éruptives. On sait que dans l'apoplexie la perte des sens et du mouvement est complet; ces maladies diffèrent donc entre elles.

Heureusement l'hystérie présente peu de dangers pour la vie, à moins que les accès ne se répètent trop souvent et ne soient de longue durée. M. Villermet trace les moyens de guérison qu'il croit les meilleurs; il

s'attache particulièrement à ceux qui peuvent agir sur l'imagination; c'est-là où la médecine de l'esprit doit être employée; la pharmacie n'offre que de foibles secours dans cette circonstance, hors les cas de complication.

Le plan suivi par M. Villermet, relativement à l'hystérie, est le même qu'il adopte en traitant de l'hypocondrie, sur laquelle il insiste beaucoup, comme étant le principal objet de son travail. Cette maladie se manifeste dans tous les pays et dans tous les temps, quelle que soit la température; les deux sexes y sont sujets; elle est plus fréquente là où l'entendement humain est développé, et où la civilisation a fait des progrès. Dans les siècles passés, on l'a peu observée: les hommes livrés à des travaux sédentaires, ceux qui cultivent les lettres et les sciences, les artistes, les personnes douées d'une imagination ardente, y sont le plus exposés. C'est sur-tout dans l'âge viril qu'elle se manifeste; alors les grandes passions sont en jeu; les mobiles les plus puissans se froissent, se heurtent; l'intérêt, l'ambition, qui traînent à leur suite l'inquiétude, la crainte et une perplexité sans cesse renaissante, affectent et tourmentent les organes digestifs que la nature a placés sous les fausses côtes, c'est-à-dire, dans les hypocondres, véritable siége de la maladie. Si l'on en croit M. Villermet, on peut devenir hypocondriaque par imitation, par l'habitude de vivre avec des malades qui se plaignent sans cesse et interrogent continuellement leurs organes, par la lecture des livres de médecine capables d'effrayer; ceux qui ne les comprennent pas se croient frappés de toutes les maladies dont ils lisent la description; aussi, conseille-t-il avec raison aux gens du monde de s'abstenir de ces sortes de lectures.

Dans le huitième chapitre de cette deuxième partie, se trouvent les différences entre l'hypocondrie et l'hystérie, l'hypocondrie et la mélancolie, l'hypocondrie et quelques autres affections qui paroissent s'en rapprocher : l'ouvrage étant particulièrement destiné aux personnes qui étudient la médecine, il étoit important de bien caractériser chacune de ces maladies.

De l'aveu de l'auteur, les méthodes propres à guérir l'hypocondrie, étoient pressenties depuis long-temps, indiquées et développées; mais, selon lui, aucun ouvrage spécial n'avoit présenté l'ensemble ou la réunion des bases principales sur lesquelles doivent reposer les meilleurs moyens curatifs; c'est à quoi il s'est attaché en mettant à profit les idées saines et les vues conformes à l'observation, pour en faire les règles de la conduite du praticien; il a signalé les hypothèses et opinions fautives, pour les faire éviter, tâche qu'il n'étoit pas facile de bien remplir.

Les citations dont l'ouvrage est parsemé prouvent que M. Villermet est au courant de la science, et qu'il s'est nourri de la lecture des bons écrivains ; il en cite beaucoup tant parmi les anciens, que parmi les modernes, parmi les nationaux et les étrangers ; il n'a pas oublié de renvoyer à l'article intéressant de M. Hallé sur les affections de l'ame, *Encyclopédie méthodique*, et à une dissertation de M. Esquirol, qui, en éclairant l'histoire des passions, a démontré les avantages qu'on pouvoit en retirer dans la cure des aliénations mentales.

S'il fut un temps malheureusement trop favorable à l'étude approfondie des maladies nerveuses, c'est celui qui s'est écoulé depuis plus de vingt-cinq ans. Les événemens plus ou moins funestes qui se sont succédés ont influé sur les santés d'un grand nombre de personnes, et donné lieu, sur-tout, à la dernière des maladies dont il est question dans l'ouvrage que nous venons de faire connoître. Dans ces circonstances, les médecins ont été à portée de s'éclairer davantage pour l'utilité des autres : il paroît que M. Villermet n'a pas été un des derniers à en saisir les occasions.

TESSIER.

中國言法 (*Tchoung Koue yan fa*) : Clavis sinica, *or Elements of chinese grammar, with a preliminary dissertation on the characters and the colloquial medium of the Chinese, and an Appendix containing the* Ta-hyoh *of* Confucius, *with a translation ;* by J. Marshman, *D. D. Serampore, at the mission-press*, 1814. Un vol. gr. *in-4.°* de plus de 600 pages.

SECOND EXTRAIT.

Une dissertation sur le *colloquial medium*, ou la langue parlée des Chinois, se joint à celle que M. Marshman a consacrée à l'exposé des principes de l'écriture; et ce n'est pas la partie de son ouvrage où l'on observe le plus de clarté. La raison en est qu'il a suivi, presque pas à pas, l'introduction qu'on lit à la tête du dictionnaire *Khang-hi*. Si l'on trouve peu d'avantage à suivre les Chinois dans la méthode qu'ils ont adoptée pour l'enseignement de leur propre langue, on gagne moins encore à les prendre pour guides dans une matière où la nature de leur idiome jette nécessairement beaucoup d'obscurité. Comment, en effet, parler

de prononciations, de voyelles, de consonnes, de diphthongues, quand on n'a pas même l'usage des lettres! Comment appliquer des images ou des symboles à l'analyse des sons! A la vérité, l'écriture chinoise n'est pas aussi complètement éloignée de la nature des autres écritures qu'on a coutume de le supposer; mais pourtant la peinture directe des idées en fait la base, et il seroit infiniment plus facile d'exprimer, avec les caractères chinois, toutes les opérations de l'entendement humain, que de représenter d'une manière tant soit peu exacte le son de ce seul mot, *entendement.* Aussi le traité de la prononciation, en chinois, qu'on trouve dans le premier volume du *Tseu-tian*, est-il à peu près inintelligible. M. Marshman, qui l'a traduit et commenté, eût fait mieux, à mon avis, en traitant à notre manière de la prononciation des sons chinois; il falloit les recueillir immédiatement par l'oreille, et les transmettre le moins mal possible sur le papier : l'auteur avoit, pour cette opération, tout ce qui lui étoit nécessaire; un maître du pays, et les lettres de notre alphabet.

Quant aux variations de la langue parlée, sur lesquelles il a réuni un petit nombre de renseignemens, il paroît n'avoir pas eu à sa disposition un livre où le précis en est tracé avec beaucoup de clarté; c'est *l'Histoire de l'écriture (Tseu hio tian)*, en 80 volumes, ouvrage qui fait partie d'une grande collection imprimée sous le règne nommé *Kian-Loung.* On y voit consignées, avec un détail suffisant, les différentes révolutions que la prononciation des caractères a subies depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours; les altérations successives d'un même mot sous toutes les dynasties, et ses altérations simultanées dans toutes les parties de l'Empire; les mots locaux ou provinciaux rassemblés en forme de vocabulaires; en un mot, une foule de documens très-précieux pour les Chinois, et intéressans même pour les philologues européens. Cette source estimable eût pu fournir à M. Marshman, s'il l'eût connue, un grand nombre de faits particuliers, et les moyens de rectifier quelques-unes de ses considérations générales.

Les grammairiens chinois ont consacré trente-six caractères à servir d'exemple de tous les sons initiaux usités dans leur langue; et ces sons que, pour abréger, nous nommons *consonnes*, et que M. Marshman appelle *Initial powers*, sont arrangés dans un ordre constant et systématique. En examinant cet arrangement, l'auteur anglais y remarque avec surprise la plus grande conformité avec celui qui est adopté pour l'alphabet samskrit. D'où vient cette similitude! Ces deux systèmes ont ils une origine commune! Des deux nations, quelle est celle qui peut avoir emprunté à l'autre! L'examen de ces questions occupe long-temps



M. Marshman. Après avoir prouvé d'une manière bien convaincante, mais, à mon avis, non moins superflue, que le système chinois ne peut venir, ni de l'alphabet hébraïque, ni du phénicien, ni du grec, ni de celui des Aghiwans, qui ont bien adopté des lettres correspondantes à celles du samskrit, mais qui n'ont jamais eu de rapport avec les Chinois; ni des Jésuites, qui ont été à la Chine, mais qui ne savoient pas le samskrit; après avoir accumulé une foule d'argumens, dont quelques-uns semblent fort extraordinaires, rapporté et comparé tous les alphabets du monde, discuté ce qu'ils peuvent avoir de commun avec le système chinois, et ce qu'ils ont de particulier, M. Marshman conclut en déclarant bien constatée l'identité de l'alphabet samskrit, et de celui que se sont fabriqué les grammairiens de la Chine; mais, quant à la question de priorité, il déclare que l'une et l'autre hypothèses lui paroissent offrir les plus grandes difficultés, et qu'il croit devoir laisser la décision à des critiques plus exercés dans ces matières. Il insinue pourtant que des deux suppositions, la plus invraisemblable lui paroîtroit celle qui feroit dériver du système alphabétique indien celui que les Chinois ont adopté.

Je croirois avoir à me reprocher une sévérité déplacée, si j'essayois de jeter de la défaveur sur une décision présentée avec tant de réserve. M. Marshman s'exprime dans tous ses ouvrages d'une manière si pleine de candeur et de modestie, que ses erreurs même inspirent du respect, en manifestant toujours son amour pour la vérité. Ici pourtant, je ne puis m'empêcher de remarquer que la discussion même qu'il entame repose toute entière sur une erreur de fait, et qu'il agite une question qui n'en est pas une. On peut s'en rapporter aux Chinois, quand ils avouent les emprunts qu'ils ont faits aux étrangers. Or voici comment eux-mêmes répondent aux doutes de M. Marshman.

« Jusqu'à la dynastie des *Han*, nos lettrés n'ont point connu le sys-» tème des sons radicaux, ni l'art d'en distinguer trente-six, qui sont » comme les *mères* des autres : cette invention nous est venue de l'Oc-» cident (Préface du Dictionnaire de *Khang-hi*). Ce sont les bonzes » indiens qui l'ont fait connoître à notre empire; ils vouloient nous » enseigner leurs doctrines et leurs traditions, et c'est ce qui les en-» gagea à établir ces caractères. Leurs traductions ne leur parois-» soient pas suffisantes, parce qu'il s'y trouvoit souvent des mots dont » ils ne pouvoient rendre le sens, et dont, pour cette raison, ils vou-» loient conserver le son. Nos bonzes chinois ont retenu cet usage » qu'ils avoient pris des Indiens. Ils ont adopté trente-six caractères qu'ils » ont déterminés comme radicaux [*mères*], en les distinguant en quatre » classes. Par-là, on a pu rendre les sons de tous les objets de l'univers :

» le cri de la grue, le sifflement du vent, le chant du coq, l'aboiement » du chien, le fracas du tonnerre, le bourdonnement du grillon ; il n'y » a pas jusqu'à la voix de l'homme dont on ne puisse, avec ce secours, » saisir l'articulation et les trois intonations. Les bonzes étrangers avoient » avant nous cet art admirable, et il étoit resté inconnu de nos lettrés. » Ce n'est pas que nous n'eussions quelque chose de semblable dans » nos caractères figuratifs du son, dont l'invention remonte à l'auguste » *Thsang-Hieï* (Vie du Grand Lama *Pa-sse-pa*, dans le 41.[e] livre de » l'Histoire des Mongols). » Voilà, je crois, une réponse satisfaisante, et quelque chose de plus positif que tout ce que l'on trouve dans les quarante pages que l'auteur anglais a consacrées à cette discussion. Ceux qui voudront en savoir davantage sur l'époque et les circonstances de cette adoption, pourront avoir recours au *Traité des sept voyelles* de *Tching-Tsiao*, et sur-tout à l'*Histoire de l'écriture*, déjà citée précédemment.

Par cette comparaison du système de prononciation des Chinois avec celui des Hindous, M. Marshman est conduit à examiner ceux qui sont en usage chez des nations qui nous sont bien peu connues, mais sur lesquelles on commence à rassembler aux Indes des renseignemens très-curieux. Je veux parler des nations Hindo-chinoises, race mixte, chez laquelle il seroit intéressant d'étudier ce qui appartient aux deux grands peuples auxquels elle sert d'intermédiaire dans tout ce qui tient aux religions, aux sciences, aux institutions politiques, pour se former une idée précise de ce singulier état de demi-civilisation, où l'on trouve à-la-fois, au milieu d'hommes presque sauvages, des lettrés et des brahmanes, des mandarins et des gymnosophistes. M. Marshman n'envisageant en ce moment que ce qui concerne le sujet de son ouvrage, étudie l'influence que le chinois et le samskrit ont eue sur la formation des écritures usitées pour le tibetain, la langue d'Aracan ou Rukhing, celle du pays de Lao, le burman, le cochinchinois et le tonquinois. La conclusion qu'il tire des faits réunis dans cette partie de son ouvrage, est que, dans toutes ces contrées, différens systèmes d'écriture dérivés du dévanagari, sont appliqués à des idiômes qui ont plus ou moins d'affinité avec le chinois. La première partie de ce rapprochement ne peut être contestée : pour la seconde, elle demande un examen plus approfondi, au moins quant au matériel des mots. M. Marshman explique l'existence d'une langue analogue au chinois, chez les nations de l'Inde ultérieure, en supposant qu'elles ont autrefois été réunies sous une même domination, qui s'étendoit depuis les frontières de la Chine jusqu'à celles du Bengale. Il attribue l'extension de l'alphabet samskrit à l'introduction du bouddhisme, qui en est

sans doute la véritable cause; il se jette à cette occasion dans une digression assez longue; et, s'aidant des lumières que ses compatriotes ont pu tirer des livres samskrits, il cherche à déterminer l'époque de la naissance de Bouddha. Cette nouvelle dissertation, peut-être un peu trop étrangère au sujet principal, prouve, dans mon opinion, une chose: ce n'est pas, à ce qu'il paroît, dans ceux des livres indiens qui ont été lus jusqu'à présent, qu'il faut chercher des documens exacts sur les deux doctrines des Bouddhistes, ni sur l'histoire de leur secte. Si ces documens existent encore quelque part en samskrit, ce doit être dans les contrées où les brahmanes n'ont pas exercé leur influence, dans les monastères des lamas du Tibet, des bonzes de la Chine, ou des talapos de Siam. Voilà les originaux qu'il faut rechercher, si l'on ne veut s'en tenir aux traductions qui en ont été faites en chinois, en mongol et en tibetain.

Nous nous sommes laissés entraîner par M. Marshman dans ses intéressantes excursions, et nous reviendrons avec lui à la grammaire chinoise, qu'il nous fait peut-être trop souvent et trop long-temps perdre de vue; mais, nous éprouvons ici un assez grand embarras: il est plus difficile de rendre compte d'une grammaire, que d'une dissertation historique. Le résultat de celle-ci peut toujours être réduit à un petit nombre de lignes, sur le contenu desquelles il est aisé de se former une opinion: on ne doit au contraire juger l'autre que dans son ensemble. Un grand nombre de règles exactes pourroient, à la rigueur, constituer une mauvaise grammaire, tandis que quelques critiques qui porteroient uniquement sur des objets de détail, ne prouveroient rien contre la bonté d'un ouvrage de ce genre. La nature singulière de la langue chinoise, qui rend la nécessité même d'une grammaire problématique, permet du moins de l'envisager sous tant de points de vue différens, que l'expérience seule peut faire décider de la préférence à accorder à une méthode sur une autre. Varo et Fourmont ont suivi celle qui est en usage pour les langues d'Europe; Prémare a mis toute sa grammaire en exemples. M. Marshman s'est rapproché de ce dernier, en extrayant des meilleurs livres un assez grand nombre de phrases, qu'il analyse ensuite en joignant à chaque caractère sa prononciation transcrite suivant l'orthographe anglaise, et le mot anglais qui lui correspond, pour faire voir comment le sens particulier de tous ces mots, concourt au sens général. Ces traductions, tant libres que littérales, portent en général le caractère d'exactitude qui convient à des explications données par les naturels. La discussion de quelques passages, où l'interprétation m'a paru moins fidèle, exigeroit l'emploi des caractères originaux pour être de quelque utilité, et de grands éclaircissemens pour être intelligible;

elle n'offriroit pas aux lecteurs des avantages proportionnés aux longueurs qu'elle entraîneroit, motif suffisant pour n'en pas surcharger encore cette notice déjà trop étendue. Contentons-nous de remarquer que l'auteur a fait disparoître, dans cette édition, plusieurs fautes graves qui déparoient la première, quand il la publia à la tête du premier volume de ses *Works of Confucius*. M. Marshman a fait un assez bon choix d'exemples; il les a disposés d'une manière assez méthodique, et commentés avec assez d'exactitude, pour que leur réunion constitue un ouvrage très-utile aux personnes qui veulent étudier la langue de Confucius. J'emploie ici cette expression, parce qu'on ne doit pas perdre de vue que le style antique est le seul qui soit enseigné dans cette grammaire, et que les deux autres n'y sont pas même indiqués.

En parlant des noms de nombre, M. Marshman fait connoître avec quelque détail les différens systèmes de numération employés par les Chinois, et entre autres, les chiffres dont l'usage, borné aux seuls marchands, semble leur être venu par leur commerce avec les Indiens ou les Européens. Ces chiffres, vraiment dignes de ce nom, puisque leur valeur est, au moins en partie, déterminée par leur position, s'arrangent de gauche à droite; et quoiqu'ils retiennent encore beaucoup d'imperfection des caractères numériques chinois dont on les a tirés, ils en diffèrent essentiellement par l'emploi du zéro. La machine arithmétique, qui n'a pas un rapport bien direct avec la grammaire, est occasionnellement décrite par l'auteur, qui en donne une figure accompagnée d'un exemple de la manière de s'en servir.

La poésie chinoise, soumise, dans la théorie, aux règles de la mesure et de la rime, ne reconnoît dans le fait que celles de l'allittération. M. Marshman cherche à la faire juger par ses lecteurs, en leur présentant un petit traité de prosodie : sujet neuf, que nos missionnaires n'ont jamais abordé. On conçoit, quand on a étudié les caractères, le genre de beautés qu'un morceau poétique chinois peut offrir aux yeux; mais je crois qu'il faut renoncer à en chercher aucune dans la répétition toujours monotone des syllabes prononcées, dont le son nasal et abondant en hiatus, ne peut flatter que des oreilles chinoises. Ce que l'auteur ajoute sur les dialectes, et en particulier sur celui qui est en usage à Canton, offre une plus grande utilité, et, autant qu'on en peut juger sans avoir entendu les naturels, une exactitude encore plus rigoureuse.

Enfin, pour fournir aux étudians les moyens de vérifier et d'appliquer les règles qu'il leur enseigne, M. Marshman termine son volume en y insérant le texte entier du *Taï-hio*, le premier des *quatre livres moraux*, celui de tous les ouvrages classiques dont le style est le plus

simple, et offre à un plus haut degré le caractère propre du *Kou-wen*. Une traduction anglaise presque littérale, suivie d'une analyse minutieuse de tous les groupes qui composent le *Taï-hio*, sont les secours que l'auteur a réunis, pour en rendre l'intelligence plus facile.

Tous les caractères chinois employés dans cet ouvrage (et ils y sont au nombre de plusieurs milliers) ont été, non pas polytypés, mais gravés séparément en métal, sur des dessins d'une parfaite élégance; il y en a de quatre grandeurs différentes, ce qui prouve qu'on possède à Sirampour quatre *corps*, plus ou moins complets, de caractères chinois. Les plus gros se rapprochent beaucoup de ceux dont on s'est servi pour la publication de l'*Évangile de Saint-Jean*, traduit en chinois par notre auteur, et publié en 1813, sous la forme d'un volume chinois. Ce sont ceux-là, sans doute, dont M. Marshman fera usage pour sa traduction du Dictionnaire de *Khang-hi*, si, comme on a lieu de le craindre, l'excellent Dictionnaire dont M. Morrison vient de faire paroître à Canton la première livraison, ne détourne pas le premier de son utile, mais laborieuse entreprise.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

I. *DISSERTATION sur l'inscription grecque* ΙΑΣΟΝΟΣ ΛΥΚΙΟΝ, *et sur les pierres antiques qui servoient de cachet aux médecins oculistes; par M.* Tôchon d'Anneci, *&c.* A Paris, chez L. G. Michaud, rue des Bons-Enfans, n.° 34; octobre 1816, *in-4.°* de 73 pages, avec 3 planches gravées et une vignette au frontispice.

II. *DISSERTATION sur la mort d'Antiochus VII Évergètes, Roi de Syrie, sur deux médailles de ce prince, et sur un passage du II.e livre des Machabées; par le même. Ibid.*, 1815, *in-4.°* de 72 pages, avec l'appendice, une planche de médailles gravées, l'une sur la vignette du frontispice, l'autre à la tête de l'appendice.

III. *NOTICE sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; par le même. Ibid.*, 1816, *in-4.°* de 24 pages, avec une planche gravée.

JE réunis dans cet article l'extrait de trois opuscules du même académicien; ils intéressent la paléographie, l'histoire ancienne, l'histoire

des arts, et nous donnent une idée des connoissances variées et de la critique de l'estimable auteur. Je commence par la dissertation n.° 1, qui a paru la dernière, et dont le sujet est plus étendu.

Un petit vase de terre cuite, trouvé à Tarente, et sur lequel est empreinte l'inscription grecque ΙΑϹΟΝΟϹ ΛΥΚΙΟΝ, *Lycium de Jason*, a donné occasion à cet écrit. Un membre de l'académie des belles-lettres, avoit publié la *description* d'un vase pareil, trouvé dans la même ville de la grande Grèce, et avoit conjecturé que ce vase pouvoit avoir appartenu à un *lycée* dont le Jason de l'inscription étoit le chef. M. Tôchon, dont la riche collection renferme le premier de ces vases, peu satisfait de la conjecture du savant académicien, la réfute dans ce mémoire, en interprétant autrement l'inscription, et en rendant à ces vases leur véritable destination. Il a fait voir que le *Lycium* [ΛΥΚΙΟΝ], qu'il ne faut pas altérer en *Lyceum* [ΛΥΚΕΙΟΝ], étoit un médicament célèbre chez les anciens; que Jason étoit, non un maître de pension, mais un apothicaire de Tarente, et que le petit vase contenoit ce médicament précieux et recherché. L'auteur porte l'exactitude jusqu'à nous faire observer la supercherie pratiquée dans la fabrication de ce vase, qui, par sa forme extérieure, donne une fausse idée de sa capacité; la cavité intérieure ayant la figure d'un cône renversé, et se retrécissant à mesure qu'elle s'éloigne de l'orifice.

M. Tôchon, pour augmenter l'intérêt de sa dissertation, à l'occasion de l'empreinte tirée du cachet du pharmacien Jason, a porté ses recherches et sur les fragmens d'un vase du même genre (1), et sur les cachets, à-peu-près de la même espèce (quoiqu'ils présentent des inscriptions latines), qui nous restent encore, et dont quelques-uns se trouvent actuellement dans sa collection.

Ces cachets sont gravés sur les bords de petites pierres carrées, verdâtres, du genre des stéatites, auxquelles Saxius a donné, très-improprement, le nom de *gemmes*. La figure de ces pierres, qui ressemblent à de petites briques [*laterculi*], avoit fait penser à quelques antiquaires qu'elles servoient de couvercles à des boîtes à médicamens. Mais les inscriptions, qui toutes sont gravées de droite à gauche pour en obtenir la contre-épreuve, ont fait bientôt apercevoir qu'elles étoient destinées à s'imprimer sur une matière molle, et qu'ainsi chaque pierre pouvoit contenir quatre cachets. Ces inscriptions ne sont que les indi-

---

(1) Telle est l'inscription n.° 16, empreinte sur les fragmens d'un vase de terre cuite (*Caylus, tom. VII, pl. 24, n.° 4*).

cations des remèdes employés par les médecins oculistes de l'antiquité, souvent avec le nom du médecin, ou de l'apothicaire qui les débitoit. Ces monumens, qui intéressent à-la-fois l'histoire de la médecine et la paléographie, ont attiré l'attention des savans depuis que Smétius, en 1678, en publia quelques-uns dans son ouvrage sur les *antiquités de Nimègue.* Cuper, Spon, Muratori, le marquis Maffei, Falconnet, le comte de Caylus, Wesselling, Walchius, en firent connoître beaucoup d'autres, et s'occupèrent de la lecture et de l'explication de ces caractères, soit par rapport aux noms des médicamens et des maladies, soit par rapport aux abréviations des mots qui les désignoient. Enfin, Christophe Saxius, profitant de toutes ces recherches, fit paroître en 1774, à Utrecht, une lettre sur cette matière, dans laquelle il passe en revue les explications données avant lui, et y ajoute ses propres observations. Celles qu'il a empruntées au savant Triller doivent être rangées parmi les plus heureuses.

L'opuscule de Saxius étoit jusqu'à présent ce qu'il y avoit de plus complet sur ce sujet; mais le nombre des monumens qu'il avoit recueillis n'alloit pas au-delà de dix-neuf. M. Tôchon les reproduit tous dans sa dissertation, en y joignant ceux qu'il possède, et plusieurs autres, qui sont parvenus à sa connoissance, et dont quelques-uns sont inédits, et il en a ainsi porté le nombre jusqu'à trente. Les dessins de quatre de ces cachets sont gravés en couleur dans sa dissertation.

L'auteur, soit en proposant les explications des cachets que Saxius n'avoit pas connus, soit en rectifiant celles qui se trouvent dans l'opuscule de ce savant, donne des preuves d'une excellente critique. Par exemple, au n.° 6, pag. 62, Saxius avoit mal expliqué cette inscription, STACTVMAEL. M. Tôchon a lu *stactum Ælii*, prenant les trois dernières lettres pour l'indication du nom du médecin qui préparoit ce médicament. Il a remarqué que ce nom n'est pas inconnu dans les traités des anciens médecins, qui font mention du *psoricum Ælii.* Cette conjecture de l'auteur me semble ne laisser aucun doute, d'autant plus qu'on lit sur la même pierre le COENON *Publii Aelii Thophiletis.* D'autres interprétations que l'auteur propose, sont également ingénieuses et probables : il y en a toutefois quelques-unes que je ne saurois adopter. Par exemple, un des cachets, publié pour la première fois dans les Mémoires de l'académie celtique, tome VI, présente les deux inscriptions suivantes *(pag. 50 et 70)*:

1. IVNITAVRICROCODPA
CIANADCICATETREVM

2. IVNITAVRICROCODDA

MISVSACDIATHESISETRE

M. Tôchon lit, *Junii Tauri Crocodes Paccianum ad cicatrices et recentia ulcera medenda.*

Junii Tauri Crocodes Diamisus ad diathesis et recentes epiphoras.

Je lis, *Junii Tauri Crocodes Paccianum ad cicatrices et rheumata.*

Junii Tauri Crocodes Diamisus (pour *dia misyos*) *ad diathesis et rheumata.*

Ῥεύματα ὀφθαλμῶν *[rheumata oculorum]* sont connus par les anciens médecins. Voyez le *Dictionarium medicum* de Henri Étienne, qui cite à ce mot l'autorité d'un ouvrage attribué à Galien. Dioscoride fait aussi mention des *rheumata* parmi les maladies des yeux *(liv. V, c. 150).* Le mot *rheuma*, comme ceux de *diathesis* et d'*epiphora* désignent différentes espèces d'ophthalmies ou de fluxions des yeux. L'explication de l'*M* par *medenda* ou *medicamentum* n'est autorisée par aucune inscription semblable. Si l'on vouloit s'appuyer de l'exemple du cachet n.° 29, où on lit DIAMISVS AD DIATHETOL *(voyez pag. 55 et 56)*, qu'on explique *diamisus ad diathesis tollendas*, je ferois remarquer que le T appartient à la conjonction ET, et que les deux caractères OL qui restent, doivent être interprétés *omnem lippitudinem*, formule qui se trouve, tantôt en toutes lettres, tantôt avec quelques abréviations, sur plusieurs autres cachets. *(Voyez les n.ºs 15, 19 et 28.)*

Quant à l'omission de l'H dans le mot REVM*ata* pour RHEVMATA, aucune personne habituée à l'examen de ces cachets n'en fera une objection sérieuse contre l'interprétation proposée. Cette omission a de nombreux exemples : l'aspiration est négligée dans les mots DIARODON et TALASSEROS du n.° 1 ; dans le TIPINVM du n.° 2; dans le SARCOFAGUM du n.° 25, et dans le FLOGIVM du n.° 26. Au contraire, l'aspiration a été ajoutée, par erreur, sur d'autres cachets, où elle ne devroit pas être : ainsi, le n.° 9 présente DIACHER pour DIACER*atos*, et le n.° 11, DIASPHOR pour DIAPSOR*icum.* Une objection également frivole, seroit celle qu'on tireroit du défaut d'exemples du mot *rheuma*, latin, pris dans le même sens que le même mot en grec. Nous trouvons sur ces cachets les mots grecs *diathesis*, *epiphora*, écrits en latin : et qui ne s'aperçoit pas que ce langage médical fourmille de mots grecs ! Outre que la langue étoit celle de la science, ces pharmaciens ou ces empiriques étoient souvent des grecs : les noms romains de quelques-uns ne sont que ceux de leurs protecteurs ou de leurs patrons. Les Héraclès, les Chariton, le Théophilès, les Hypnus, les Dionysodore, les Ménandre, les Ctétus *(n.° 16)*, les Alexandre,



les Philinus, cachent en vain leur origine dans leurs deux premiers noms romains. Le *Decmus* du cachet n.° 12, étoit aussi un grec. Il s'inscrit DECMI, et cette abréviation n'étoit usitée que parmi les Grecs. On n'ignore pas que le grec intrigant *(Græculus)* de Juvenal, comptoit parmi ses professions celles de médecin et de pharmacien : Sat. III, v. 76.

Grammaticus, rhetor, geometres, pictor, ALIPTES,
Augur, schœnobates, MEDICUS, *magus, &c.*

Ces empiriques suivoient les armées; et la conjecture de Saxius, que M. Tôchon a adoptée, et qui assigne ce fait pour raison de ce que ces pierres ont été trouvées presque toutes en France, en Hollande, en Allemagne, près des endroits où étoient des camps romains, me semble fort vraisemblable.

Dans les exemples que je viens de citer de la suppression de l'H, il y en a quelques-uns où les éditeurs des inscriptions ne l'ont pas aperçue : les observations suivantes me semblent en fournir la preuve. Le mot TIPINVM, comme inexplicable, a été changé, par les interprètes, en LIRINVM et en PITYNVM (Saxius, *Epistola,* p. 31). Je crois qu'il faut lire TIPHYNVM, mot indiquant à peu près la même chose que LIRINVM. Le *tiphyon* est, dans Théophraste et dans Pline, une fleur du genre des liliacées *(liv. XXI, §. 39).* FLOGIVM, pour PHLOGIVM, vient aussi d'une fleur qu'on range parmi les violettes *[phlox],* et qui se trouve dans Pline *(liv. XXI, §. 33).*

Les infractions des règles les plus connues de l'orthographe et de la grammaire prouvent également que les vendeurs de ces remèdes étoient des étrangers forcés de parler latin pour se faire comprendre dans les provinces et dans les armées de l'Occident. Ces erreurs, qui méritent d'être considérées dans leur généralité pour l'intérêt de la paléographie, se réduisent presque aux suivantes :

La première est la suppression de l'M finale dans plusieurs noms; effet, sans doute, de la prononciation de cette liquide, légère au point qu'on en permettoit l'élision. Nous trouvons cette omission dans la phrase *ad aspritudine,* dans les mots *melicu, aromaticu.* Mais il ne faut pas classer dans la même catégorie le *dialibanu* du cachet n.° 21. Les médicamens de ces genres sont tantôt énoncés par des mots composés, comme *diacrocon, dialibanon,* tantôt par une phrase qui se forme d'un génitif et de la préposition *dia.* Ainsi *dialibanu* peut se traduire, avec de l'*encens,* comme *diasmyrnes,* avec de la myrrhe; *diamisyos,* avec du *misy; diarhodon,* avec des roses. Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque sur un éclaircissement du mot *dialibanum,* que l'auteur a donné : il distingue, avec Marcellus l'empirique, deux

compositions différentes, le *dialibanos* à terminaison masculine, et le *dialibanon* à terminaison neutre *(page 23)*. La bizarrerie de cette distinction m'a frappé. J'ai consulté le texte de Marcellus, et je me suis convaincu qu'une faute de copiste s'est glissée dans ce texte (1). Le *dialibanos* est une erreur, il falloit lire *diarhodon*. La méprise du copiste a été causée par la syllabe *dia* qui est au commencement de différens noms de médicamens, et il a écrit le premier où il falloit écrire le second. La composition de ce remède, où il n'entre pas de l'encens *[libanon]*, mais de la rose *[rhodo]*, et la comparaison de cette composition même avec celle du *diarhodon* de Diagoras, qui est décrite par Oribase, ne laissent aucun doute sur cette erreur.

Un autre idiotisme est l'usage de l'accusatif pour le nominatif. Cet échange, soit qu'on l'assigne à une négligence, soit qu'on le rapporte à quelque ellipse, n'est pas borné aux seules inscriptions des oculistes. Les médailles des empereurs Romains nous en offrent quelques exemples. Tel est l'*urbem restitutam* sur une médaille de Vitellius; *felicitatem Italicam* sur une de *Caracalla*, &c. Chez les Grecs, cette substitution est même élégante; et on y sous-entend ordinairement le verbe τίμωσι *honorant*, ou σέβονται, *colunt*. Ainsi, l'on trouve sur plusieurs médailles ΘΕΑΝ ΡΩΜΗΝ, ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ, &c. Mais j'attribue à l'ignorance des oculistes les exemples pareils de nos cachets, où on lit CROCODEM, LENEM, &c. pour *crocodes*, *lene*, dans lesquels exemples il faut encore remarquer le changement erroné du genre. Ces adjectifs, qui ont une terminaison masculine ou féminine, se rapportent à des noms neutres, tels que *collyrium*, *pharmacum*, *medicamentum* : il est difficile de sous-entendre d'autres substantifs. Pourtant cette simple observation nous dispensera de suivre les explications forcées de Saxius, qui fait de l'M de *lenem*, l'initiale d'un mot dont on supprime le reste (2). Nous remarquerons encore que cet adjectif, qui reparoît sur plusieurs cachets, se lit aussi sur celui du n.° 9, où il n'a conservé que les deux premières lettres LE; et qu'ainsi ce mot DIACHERALE, qu'on a si long-temps regardé comme inexplicable, et dans lequel Saxius, en le dépouillant de l'aspiration, a découvert le *diaceratos*, médicament composé de la corne ou du bois de cerf, doit être lu DIACERA*tos* LENE, à l'exemple du *spongiarium lene*, du cachet n.° 14.

D'autres changemens erronés de lettres se trouvent sur ces cachets, comme dans un grand nombre d'inscriptions antiques, et ils ne méritent

(1) Voy. *Medicæ artis principes*, éd. d'Étienne, *tom. II*, *p. 280*, de Marcellus.
(2) *Saxius Epist.*, p. 54, 55.

pas d'être remarqués, à l'exception de deux. Le premier est dans le mot ANTHEMERVM de l'inscription n.° 28, qu'on doit lire AVTHEMERVM, *authemerum*, synonyme de *monohemerum*, qui se trouve dans les anciens médecins, et qui désigne un médicament qu'il faut préparer jour par jour. Le second n'est point fautif, quoiqu'on l'ait regardé comme tel. On lit sur le cachet n.° 15 : PHRONIMI EVODES AD ASPRIT ET CIK. Il faut lire tout simplement ET CIK*atrices*. Les anciens faisoient usage du K à la place du C, particulièrement lorsque la voyelle qui suit dans la syllabe est un A. Les exemples en sont très-fréquens dans les inscriptions. La seule table de Gruter en offre plusieurs, comme ARKA, VOLKANO, et d'autres. Il n'étoit donc nécessaire ni de séparer le K des deux premières lettres CI, ni de le changer, avec Saxius, en R, pour expliquer l'abréviation par *cicatrices recentes.*

En général, je regrette que, dans la copie de toutes les inscriptions de ce genre, l'auteur ne les ait pas représentées, à l'inversion près, telles qu'elles sont gravées sur les pierres. On aimeroit mieux n'y pas voir ces séparations de mots, et, qui plus est, ces points insérés arbitrairement entre les caractères, dans le sens des explications qu'on propose. Ces explications pouvoient être écrites en caractères italiques, à la suite de la copie fidèle des inscriptions, et le lecteur auroit aperçu d'un coup-d'œil comment il falloit diviser ou corriger les caractères originaux. Je me flatte que si M. Tôchon fait réimprimer quelque jour son intéressant Mémoire, il ne balancera pas à adopter la méthode que je propose, et que je crois plus digne d'un critique qui ne cherche que la vérité.

Je termine cet extrait en mettant sous les yeux des lecteurs un passage de la Lettre LXIV de Sénèque, où il me semble que le philosophe fait allusion, sinon précisément à ces cachets des médecins oculistes, du moins aux noms et aux désignations des mêmes médicamens. HOC ASPERITAS *oculorum conlevatur; hoc palpebrarum crassitudo tenuatur; hoc* VIS SVBITA *et humor avertitur, hoc acuitur visus.* Qui ne voit pas que ASPERITAS est l'*aspritudo* des inscriptions; VIS SVBITA, l'*impetus;* que la phrase *humor avertitur* se rapporte aux fluxions, *rheumata*, et que l'autre, *acuitur visus*, a le même sens que l'AD CLARITATEM !

Pour compléter ce recueil, il auroit été à desirer que M. Tôchon n'eût pas omis d'examiner une espèce de médaille qui devoit, aussi bien que les cachets dont nous venons de parler, désigner ou marquer quelque médicament. Cette médaille, qui a été placée par Eckhel dans la catégorie des *pseudomonetæ*, est grecque et de bronze (1). On la

(1) *D. N.* t. VIII, p. 217.

trouve dans plusieurs cabinets. Chishull l'a fait connoître le premier (1). Les deux types de la médaille sont les mêmes que ceux de plusieurs monnoies d'Éphèse. D'un côté, on y a empreint un cerf, et de l'autre une abeille. Les deux lettres ЄΦ *[Eph.]*, initiales du nom de la ville, sont gravées dans le champ, du côté qui a le cerf pour type ; et on lit dans l'exergue le nom CKωΠI, *à Scops*, ou CKωΠIου, *de Scopias*, nom probablement d'un vendeur de médicamens. Le côté où est l'abeille offre une légende qui fourmille de fautes. La voici telle que Chishull l'a publiée :

ΚΗΡΙΛΛΙCωΔЄΠΡΟCΠΑΛΥΡΙΝ.

On découvre quelques variétés sur d'autres médailles semblables. La légende de celles qui sont au cabinet de la Bibl. du Roi est la suivante.

ΚΗΡΙΛΙCωΔЄΠΡΟCΠΑΛΥΡΙΝ.

Je lis ΚΗΡΙα ΔΙΣΩΔΕα (ou ΔΙΣΩΔΗ) ΠΡΟΣ ΠΑΛΥΝειν ΡΙΝας. — Κήρια διώδη πρὸς παλύνειν ῥῖνας. — *Favi dupliciter odori ad aspersionem narium.* — Gâteaux de miel à double odeur pour le pansement des narines. — Le miel, soit dans les rayons qui le contiennent, soit à part, étoit regardé par les anciens médecins comme un remède admirable contre toute espèce de suppurations et d'ulcères : *Oculis, ulceribus dona cœlestia*, dit Pline, *liv. XI, §. XIV* ; et le plus estimé étoit le plus odoriférant (εὐωδέστερον). Voyez Dioscoride, *liv. XI, c. 101* ; Pline, *loco citato*, *§. 15*. Les maladies du nez, *clavi narium*, étoient traitées, dans plusieurs occasions, par les mêmes médicamens que celles des yeux (Pline, *liv. XXIV, §. 77*). La phrase πρὸς παλύνειν ῥῖνας auroit été plus exacte sans la suppression de l'article, πρὸς τὸ παλύνειν ῥῖνας ; mais il ne faut pas exiger tant d'exactitude grammaticale dans l'inscription d'un empirique, et au milieu de tant de fautes d'orthographe ; d'ailleurs cette suppression ne manque pas d'exemples. Le verbe παλύνειν, expliqué par Hésychius, ὑγραίνειν, ἐπιδεύειν, ἐπιπάσσειν, *humectare, inspergere* [humecter, saupoudrer], est un terme usité dans la médecine ancienne. Voyez Galien dans les *Glossæ Hippocratis*, V. παλύνειν et ἐπαλύνειν pour ἐπιπαλύνειν. Enfin il est naturel de suppléer, dans le dernier mot ΡΙΝας, la terminaison qui manque.

L'opuscule n.° II a pour objet l'époque de la mort d'Antiochus VII, roi de Syrie, et l'examen de quelques médailles de ce prince Séleucide. L'auteur a donné dans cet écrit un excellent essai de sa critique par rapport à l'histoire et à la science des médailles. Le principal objet de l'examen est de décider si le récit de la mort d'un Antiochus, qu'on

(1) A la fin des *Antiquitates Asiaticæ.*

lit dans la seconde des deux lettres insérées au commencement du II.e livre des Macchabées, doit se rapporter à Antiochus VII; et si l'an 188, qui appartient probablement à l'époque des Séleucides, et qui est la date de cette lettre, n'est point une date erronée.

M. Tôchon réunit les témoignages de tous les auteurs qui ont parlé de la mort d'Antiochus VII, et il en conclut que cet événement eut lieu à la suite de la déroute qu'il éprouva dans ses quartiers d'hiver de la Mésopotamie, l'an 183 de l'ère des Séleucides; et il donne encore plus de force à cette conclusion par l'examen des circonstances et des faits qui précédèrent ou qui suivirent immédiatement cette défaite.

De l'autre côté, l'Antiochus, roi de Syrie, dont la mort ne s'éloigne pas de beaucoup de l'époque assignée dans la lettre qu'on vient de citer, n'est qu'Antiochus VII. Ainsi l'autorité des livres sacrés semble être en opposition avec celle de tous les autres historiens, et le poids de leurs témoignages paroît en même temps s'affoiblir par la découverte que le P. Frœlich a faite, et que le savant Eckhel a reconnue, de plusieurs médailles d'Antiochus VII, qui présentent les époques des années 184, 185 et 186 de la même ère. Dans cette collision d'autorités, voici la route que notre critique a suivie : il a prouvé que les circonstances exprimées dans la lettre des Juifs se rapportent toutes convenablement à la mort d'Antiochus IV Épiphane, et ne s'accordent ni avec le caractère, ni avec l'histoire d'Antiochus VII. Il est vrai qu'Antiochus IV mourut l'an 148, et non l'an 188 de la même ère. Mais on peut supposer une erreur dans cette date, d'autant plus que les chiffres grecs qui marquent le nombre 40 (M), et le nombre 80 (Π) peuvent se prendre facilement l'un pour l'autre, particulièrement lorsque la ligne transversale et brisée qu'on trace au milieu de l'M, n'est que légèrement courbée plutôt que brisée, et qu'elle approche d'une ligne droite. Cette forme de l'M n'est point inconnue dans la paléographie grecque.

Quant aux médailles d'Antiochus VII, qui paroissent appartenir à une époque postérieure à l'an 183, il examine celles qu'on suppose frappées l'an 184, et il prouve que les chiffres grecs, attentivement examinés, ne présentent que l'an 182. L'auteur n'a pu soumettre au même examen les médailles du cabinet impérial de Vienne, qui portent, dit-on, les époques 185 et 186; mais il propose des doutes qui feroient croire que l'an 185, ΕΠΡ, n'est que le 182, ΒΠΡ, et que l'an ΣΠΡ, 186, n'est que le 183, ΓΠΡ. Je puis attester que deux médailles du même Antiochus, l'une appartenant au musée britannique, l'autre au cabinet de la bibliothèque du roi, m'ont fait, au premier aspect, la même illusion; mais, qu'en les examinant avec plus d'attention, je

me suis convaincu que, sur la première, il n'y a d'autre époque que l'an 180, le caractère qui ressemble à un ϵ *[5]*, appartenant à une autre partie de la légende; et que la seconde, qui semble avoir été frappée l'an 186, ne présente réellement que l'an 183. Dès informations postérieurement parvenues à l'auteur, ont confirmé ses soupçons sur les médailles de Vienne : ces médailles ne sont pas intactes.

M. Tôchon a reproduit, dans les dernières feuilles, une médaille de Caligula, frappée à Sidon, sur laquelle l'an 148 de *l'autonomie* de cette ville est tracé de manière à pouvoir s'y méprendre et se lire pour 188; méprise qui a pu avoir lieu beaucoup plus facilement dans les caractères d'un manuscrit. Cette même médaille lui sert à rectifier une erreur de Pellerin, suivi par Eckel avec trop de confiance.

L'opuscule n.° III a pour objet un médaillon d'argent de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan : ce médaillon étoit inédit. On voit, d'un côté, le buste du duc, coiffé d'une toque et revêtu d'une robe brodée. On distingue dans ses broderies la colombe, qui étoit la devise de Jean Galéas, son père. La légende est la suivante :

PHILIPPUS. MARIA. ANGLUS. DUX. MEDIOLANI. ET CETERA PAPIE. ANGLERIE QUE. COMES. AC. GENUE. DOMINUS.

M. Tôchon explique les noms et les titres de ce prince; et il conclut du dernier que le médaillon a été exécuté entre 1421 et 1435, espace de temps où Gènes fut sous la domination de Philippe-Marie Visconti.

Le type du revers représente le duc à cheval, armé de toutes pièces : sa visière est surmontée du serpent des Visconti, qui forme le cimier. Un autre cavalier également armé, et un page ou un écuyer l'accompagnent, tous les deux à cheval. Le fond représente un paysage montagneux; et on découvre à travers les rochers les tours et les monumens d'une ville. La légende présente le nom de l'artiste qui a exécuté le médaillon : OPUS PISANI PICTORIS. Cet artiste est *Victor Pisano* ou *Pisanello,* né à *San Vigilio,* dans le territoire de Véronne, et connu dans l'histoire de l'art par ses ouvrages de peinture fort estimés de ses contemporains, ainsi que par plusieurs médaillons exécutés pour des princes et des hommes illustres de son temps. Il fut le premier, après la renaissance des arts, à introduire l'usage des médailles qui ne devoient pas servir de monnoie. Mais ses médaillons ne sont pas frappés au coin; ils sont moulés et réparés au burin avec le plus grand soin. Victor a imité sans doute ce procédé des médaillons appelés *contorniates* du IV.e et du V.e siècle, qui sont exécutés de la même manière. Quant aux siens, il auroit été très-difficile de les frapper au coin, car ils sont d'une dimension qui

surpasse les plus grands monumens de la numismatique ancienne et moderne; le médaillon que M. Tôchon publie a plus de trois pouces et demi de diamètre. Le travail de Victor Pisano a quelque chose de hardi dans la composition du revers, et on y remarque ces raccourcis de chevaux qu'il se plaisoit à introduire dans ses ouvrages. *Voy.* Vasari, *Vite de' Pittori, II.e Partie* (dans le second volume de l'édition de Florence, où est la vie de Victor Pisano); Maffei, *Verona illustrata, Parte III*, p. 194. On voit par les médaillons de Pisano, que c'est lui qui a donné le premier exemple du mauvais goût de représenter des paysages sur les médailles : mais, attendu l'état d'imperfection où étoient les arts du dessin à son époque, on peut l'excuser plus facilement que ces écrivains qui ont osé le préférer à *Masaccio*. Je regrette que M. Tôchon, qui a si bien éclairci tout ce qui a rapport au personnage gravé sur ce médaillon, n'ait pas profité des nouvelles lumières qu'ont répandues, sur la vie de l'artiste, M. l'abbé Morelli et feu l'abbé Lanzi : il se seroit convaincu que Victor Pisano, qui a exécuté un tableau en 1406 et l'a signé de son nom, n'a pu être, comme M. Tôchon l'a cru, sur l'autorité de Vasari, l'élève d'André *del Castagno*, qui est mort en 1480. *Voy.* Lanzi, *Storia pittorica della Italia*, 2.e éd. t. III, p. 24.

E. Q. VISCONTI.

ANTARÆ POEMA ARABICUM MOALLAKAH, cum integris Zouzenii scholiis. E codice manuscripto edidit, in latinum sermonem transtulit, et lectionis varietatem addidit Vinc. Elias Menil. *Observationes ad totum poema subjunxit* Jo. Willmet. Lugduni Batav., apud S. et J. Luchtmans, Acad. typogr., 1816, in-4.°, 244 pages.

Il est à peu près avoué aujourd'hui par tous ceux qui cultivent la littérature orientale, que les Arabes ne possèdent aucune poésie authenthique antérieure au v.e siècle de notre ère, et que les poèmes nommés *Moallakat* appartiennent tous à ce siècle ou au commencement du suivant. Mais en même temps on ne sauroit disconvenir qu'à l'époque où ils furent composés, la langue et la poésie arabes n'eussent déjà acquis un haut degré de culture parmi les tribus de la Mésopotamie et du nord-est de l'Arabie, puisque, dans ces poèmes, la langue paroît avec toute sa régularité grammaticale, et la poésie assujettie à toutes les règles du système prosodique artificiel, tel qu'il est encore en usage aujourd'hui.

Les poèmes connus sous le nom de *Moallaka* sont, comme on le sait, au nombre de sept : ils ont pour auteurs Amrialkaïs, Tarafa, Zoheïr, Lébid, Antara, Amrou et Hareth. Ces sept poèmes ont été traduits en anglais par le célèbre William Jones ; et, en publiant cette traduction, il y a joint le texte, mais seulement en caractères latins, ce qui en rend l'usage extrêmement désagréable. C'est pourtant d'après cette transcription d'un texte arabe en caractères latins, que M. Alexis Boldyrew a remis en lettres arabes, sans le secours d'aucun manuscrit, et a fait imprimer le texte des poèmes d'Antara et de Hareth. Ce travail pouvoit difficilement être exempt de fautes : d'ailleurs William Jones ne paroît pas avoir apporté assez de critique dans le choix des diverses leçons, et sa version n'est ni parfaitement conforme aux leçons qu'il a adoptées, ni aussi fidèle qu'on pourroit le souhaiter. D'autres savans ont aussi donné au public les Moallakas d'Amrialkaïs, de Tarafa et de Zoheïr, en original, avec des traductions latines ; et de ces trois poèmes, le premier est celui dont l'édition laisse le plus à desirer. La Moallaka de Lébid avoit été publiée en partie, mais d'une manière peu satisfaisante, par M. S. Günther Wahl : je l'ai jointe à mon édition du texte arabe des fables de Bidpai, et elle y est accompagnée des gloses de Zouzéni, et d'une traduction française. Le volume dont je vais rendre compte, ajoute le poème d'Antara aux quatre dont le public étoit déjà en possession. Celui d'Amrou paroîtra dans peu avec les scholies du même Zouzéni, par les soins d'un jeune professeur de l'université de Greifswald, M. Kosegarten, qu'un séjour de deux ans à Paris a familiarisé avec tous les trésors de la littérature arabe, persane et turque. Deux autres poèmes qui vont de pair avec ceux dont nous parlons, et occupent même quelquefois une place dans le recueil des Moallakas, ceux de Nabéga et d'Ascha, ont aussi été imprimés en arabe et en français ; l'un dans ma Chrestomathie arabe, l'autre dans le premier cahier du tome V des Mines de l'Orient. Il ne reste donc de tous ces poèmes si célèbres, que la seule Moallaka de Hareth, qui n'ait paru jusqu'ici que dans l'ouvrage de W. Jones, et dont le texte puisse être encore regardé comme inédit, vu l'insuffisance de l'édition qu'en a donnée M. Boldyrew. Peut-être trouvera-t-elle bientôt un éditeur en Allemagne. Au surplus, nous pouvons dès à présent annoncer aux amateurs de la littérature arabe une édition complète du texte des sept Moallakas, accompagné des scholies entières de Zouzéni, d'une traduction française et de notes philologiques. Les talens du savant qui a entrepris ce travail, nous en garantissent d'avance le succès.

Nous n'avons point fait mention de quelques autres travaux dont les Moallakas ont été l'objet, pour ne pas alonger inutilement cette notice,



et nous nous empressons de passer à la description du volume que nous devons faire connoître.

Il se divise naturellement en six parties, dont les cinq premières sont l'ouvrage d'un jeune orientaliste, M. Ménil, élève de M. Willmet, et la sixième est due au vif intérêt que M. Willmet lui-même a pris au travail de M. Ménil. On trouve d'abord dans ce volume des prolégomènes qui avoient déjà paru séparément il y a environ deux ans ; vient ensuite le texte du poème, puis la version latine, le recueil des variantes fournies par plusieurs manuscrits, et enfin le texte arabe des gloses de Zouzéni: le tout occupe 114 pages ; le reste du volume, qui forme 128 pages, est tout entier rempli par les observations philologiques de M. Willmet.

Après une courte exposition des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce travail, M. Ménil divise ses prolégomènes en trois paragraphes : le premier contient toutes les notions historiques que l'auteur a pu recueillir sur le poète Antara ; dans le deuxième, il fait connoître à quelle occasion et à quelle époque ce poème a été composé ; il en indique le mètre, et présente une courte analyse des diverses parties dont il se compose : une notice des manuscrits, des commentaires et des éditions des Moallakas, fait le sujet du troisième paragraphe.

M. Ménil a fait, dans cette partie de son travail, à peu près tout ce qu'on étoit en droit de lui demander. Nous regrettons qu'il n'ait pas été à même de consulter le *Kitab alagani*, qui lui auroit fourni quelques matériaux pour le premier et le deuxième paragraphe de ses prolégomènes. Au reste, il n'est presque aucun de ces anciens poètes arabes dont l'histoire ne présente une multitude de problèmes difficiles ou même impossibles à résoudre, à cause de la variété des traditions qui nous ont été transmises à leur sujet. Il est certain qu'Antara, qui, du côté de son père, étoit d'une naissance illustre, avoit pour mère une esclave noire, ce qui lui attira souvent des sarcasmes. Nous ne faisons mention de cette circonstance, que pour avoir occasion de rapporter un vers, vraiment sublime, par lequel Antara répondit à cette injuste censure, et pour rectifier quelques fautes assez graves, échappées à l'auteur dans la traduction de divers textes arabes, relatifs à cette même circonstance.

« La moitié de moi-même, disoit Antara, reconnoît pour origine ce » qu'il y a de plus illustre parmi les familles d'Abs ; l'autre moitié, je la » mets sous la sauve-garde de mon épée. »

انّي آمرؤٌ مِنْ خَيْرِ عَبْسٍ مَنْصَبًا   شَطْرِي وَأَحْمِي سائِرِي بِالْمُنْصُلِ

M. Ménil rapporte à cette occasion un texte du commentaire de Tebrizi sur le *Hammasa*. Ce texte lui a été fourni par Reiske, dans ses prolégomènes sur la Moallaka de Tarafa. M. Ménil n'a pas adopté la

traduction de Reiske ; et il a eu raison, puisque Reiske, qui n'a point compris Tebrizi, lui a fait dire une chose absurde. Malheureusement la traduction de M. Ménil n'est guère plus exacte. Voici ce que rapporte Tebrizi : « Antara avoit pour mère une esclave. A cause de cela, son » père Scheddad ne vouloit pas le reconnoître pour son fils, et le nom- » moit *Abd* عبد, c'est-à-dire, *esclave*. Cependant, dans une certaine » guerre, il le reconnut pour son fils ; et voici comment la chose arriva : » la tribu à laquelle appartenoit Scheddad ayant attaqué une autre tribu, » il fut mis en fuite. (L'auteur ne dit pas clairement si ce fut Scheddad ou Antara qui prit la fuite. Je crois pourtant que le verbe, انهزم *fugatus est*, se rapporte à Antara. M. Ménil a traduit, je ne sais pourquoi : *Scilicet in tribum quamdam hostes aliquot excurrerant. Scheddad autem, cum fugatus esset, dixit &c.* Il n'y a rien dans l'arabe qui réponde à *hostes aliquot*, et dans انهم كانوا قد اغاروا le sujet sous-entendu est certainement Scheddad et sa tribu ; à moins que, comme on pourroit le soupçonner, il n'y ait quelques mots omis dans le texte.) » Scheddad dit alors à An- » tara : *Abd* (c'est-à-dire, esclave), retourne à la charge. Celui-ci » répondit : l'esclave n'est pas propre à retourner comme il faut à la » charge : il n'est bon qu'à traire des bestiaux, ou à leur lier le bout de la » mamelle, pour que les petits ne puissent téter leur mère. Eh bien, » reprit Scheddad, retourne à la charge, et tu seras libre. Antara retourna » donc à la charge, reprit les bestiaux qui avoient été enlevés par l'en- » nemi, et fut déclaré libre. » La réponse d'Antara est très-courte dans le texte, et, selon ce qui est d'usage dans ces sortes de récits, elle est exprimée dans un style cadencé et rimé : العبد لا يحسن الكرّ الا الحلب والصرّ. Il en est de même de la replique de Scheddad ; فقال له كرّ فانت حرّ. M. Ménil a tout-à-fait manqué le sens, en traduisant : *Dixit Antaræ : Impetum fac, o Abd (serve). Tum Abd (servus) ille ei respondit : profectò nullo modo ad irruendum incitas, nisi (per opera servilia) quod debeam nunc mulgere camelos, nunc earum papillas, ne lactent, nodo colligare.*

Mahomet admiroit les vers d'Antara, et desiroit vivement le connoître. M. Ménil rapporte quatre vers de notre poète à l'occasion desquels le prophète témoigna, dit-on, ce desir. Ces vers sont effectivement de la plus haute poésie ; mais, soit que le manuscrit duquel M. Ménil les a tirés, soit fautif, ou qu'il ne les ait pas bien lus, il est nécessaire d'y faire plusieurs corrections, exigées par le sens et par la mesure. Je crois qu'on peut les rétablir de cette manière :

بَكَرَتْ تُخَوِّفُنِي ٱلْحُتُوفَ كَأَنَّنِي   أَصْبَحْتُ عَنْ غَرَضِ ٱلْحُتُوفِ بِمَعْزِلِ
فَأَجَبْتُهَا إِنَّ ٱلْمَنِيَّةَ مَنْهَلٌ   لَا بُدَّ أَنْ أُسْقَى بِكَأْسِ ٱلْمَنْهَلِ

فَٱقْنِي حَيَاءَكِ لَا أَبَا لَكِ وَٱعْلَمِي   إِنِّي ٱمْرِءٌ سَأَمُوتُ إِنْ لَمْ أُقْتَلِ
وَلَقَدْ أَبِيتُ عَلَى ٱلطَّوَى وَأَظَلُّهُ   حَتَّى أَنَالَ بِهِ كَرِيمَ ٱلْمَأْكَلِ

« Elle a devancé l'aurore pour m'intimider par la crainte du trépas, » comme si je m'imaginois ne devoir jamais être le but des traits de la » mort. La mort, lui ai-je répondu, est une coupe de laquelle je ne » saurois éviter de boire. Veille donc à la garde de ton honneur, » femme généreuse, et sache que je suis un mortel prêt à passer les » nuits dans des conversations amoureuses, tant que la mort m'épar- » gnera. Je sais endurer les tourmens de la faim, pendant que se suc- » cèdent les heures de la nuit et du jour, pour m'assurer la jouissance » des mets les plus excellens. »

Pour justifier les corrections que j'ai faites à ces vers, je dois ajouter qu'ils appartiennent au genre nommé كامل, et qui se compose du pied متفاعلن, répété trois fois dans chaque hémistiche.

C'est aussi à ce genre qu'appartient la Moallaka d'Antara.

J'aurois encore un assez grand nombre d'observations à faire sur la lecture ou la traduction de divers textes arabes, cités dans les prolégomènes de M. Ménil. Comme il seroit trop long de déduire les raisons de chacune de ces critiques en particulier, et que cependant plusieurs sont importantes, je me bornerai à les indiquer ici.

Pag. 4, l. 12, *lisez :* وهى التى يُنحَرُ للالهة اول ما تُنتَج *Est autem illa cujus fœtus primogenitus Diis immolatur.*

Pag. 5, l. 11, traduisez : *Fertur propheta hæc edixisse : Non est* fara فرعة, *nec* atira عتيرة (i. e. *hæc omnia quæ olim apud Arabas vigebant, nunc vetita sunt et abrogata*). *Est autem* fara فرعة *hostia quam mense redjeb idolis solebant immolare.*

Pag. 5, l. 3 et 13. الذكر doit être prononcé الذَّكَر, et signifie *membrum virile,* et non pas *quod modo dictum.*

Pag. 10, l. 24. Je conjecture qu'il faut lire الحلم والجود والدها, *prudentiam, liberalitatem, et ingenii acumen.*

Pag. 18, l. 3. يومه ذلك signifie *hoc ipso die,* et non pas *aliquando.*

Ibid. l. 9. Il faut lire اعقّ.

Les dernières lignes de ce passage doivent être traduites ainsi : *Hactenus enim Antara unum versum solummodo, vel duos versus cantare solebat, durante bello* (ou *de bello*) ; *tunc verò orsus est dicere : est autem primum poema (ab ipso conditum), estque illud quod deauratum vulgò appellatur.* Je pense qu'on doit lire : وهى اول قصيدة انشدها. Peut-être ce texte a-t-il besoin d'autres corrections.

Je me suis arrêté assez long-temps sur les prolégomènes de M. Ménil, parce que la variété des objets qui y sont traités ne me permettoit pas d'être aussi court que je l'aurois desiré. J'aurai peu de chose à dire du texte arabe du poème et de celui des scholies de Zouzéni : l'un et l'autre sont en général imprimés avec beaucoup de soin. Le manuscrit des Moallakas, qui a servi de base à cette édition, et qui appartient à M. Willmet, a près de 700 ans d'antiquité. Le texte non-seulement des poèmes, mais aussi des scholies, y est accompagné par-tout des voyelles, et M. Ménil les a pareillement mises dans son édition. On pourroit dire que c'est, relativement aux scholies, une sorte de luxe; mais il faut convenir aussi que c'est un secours utile pour les étudians. La critique la plus minutieuse ne pourroit relever que très-peu de fautes dans ces textes. J'observerai seulement que la scholie du vers 21 en offre une, qui vraisemblablement appartient au manuscrit. Il faut effacer la huitième ligne, à commencer du mot يلازم, la neuvième toute entière, et la dixième aussi en entier, à l'exception du dernier mot يقول.

Le recueil des variantes que divers manuscrits ont fournies à l'éditeur, est sur-tout remarquable par un assez grand nombre de vers qui ne se trouvent point dans le texte commenté par Zouzéni. On sait assez que les poèmes arabes, conservés le plus souvent uniquement par la tradition, ont été exposés à un grand nombre d'omissions et d'interpolations. Les auteurs eux-mêmes, après que leurs poèmes avoient déjà acquis de la célébrité, ont pu fréquemment y faire des changemens, des suppressions ou des additions : souvent aussi l'ordre des vers n'est pas le même dans les différens manuscrits. Quoique les Moallakas eussent été mises par écrit de bonne heure, pour être suspendues ou affichées aux portes du sanctuaire de la Mecque, elles ne sont point exemptes de ces variations, dont l'effet est de rendre très-pénible le travail d'un éditeur qui se fait un devoir de les recueillir scrupuleusement. Ces diverses leçons sont presque toujours fondées sur l'autorité de quelque ancien grammairien, ou de quelque littérateur célèbre, auquel on a entendu réciter le poème de telle ou telle manière, et c'est ce qu'on appelle [illegible]. On peut dire qu'en général la saine critique commande de rejeter les vers qui ne sont pas universellement admis. Dans un très-petit nombre d'endroits du poème d'Antara, nous aurions voulu voir préférer une autre leçon à celle qu'a suivie Zouzéni. Mais nous ne pouvons pas entrer ici dans l'examen de ces variantes.

La traduction latine est presque par-tout conforme au sens adopté, ou à l'un des sens proposés par Zouzéni : je dis à l'un des sens proposés, parce qu'il n'est pas rare qu'une même expression puisse être entendue

de plusieurs manières; et si l'on doit juger de ces anciens poëmes par des ouvrages de prose rimée et de poésie des temps moins éloignés, on peut croire que l'auteur, loin d'éviter ces amphibologies, les a saisies quand elles se sont présentées, comme un ornement et un nouveau genre de mérite. J'avoue cependant que les écrivains anciens me paroissent exempts de ce mauvais goût; que si leurs expressions sont parfois obscures, c'est parce qu'ils se sont servis de termes recherchés ou qui ont vieilli, qu'ils ont fait allusion à des usages ou à des faits dont la mémoire ne nous a pas été conservée; qu'au lieu d'employer le nom propre à la chose, ils l'ont désignée par une épithète qui peut s'appliquer à plusieurs; qu'ils ont multiplié les ellipses et les constructions insolites; enfin par diverses autres causes de cette nature. Ajoutez que souvent les scholiastes, pour faire parade d'érudition, cherchent des explications peu naturelles et forcées, lorsque l'original présente un sens simple et facile à saisir.

La traduction latine de M. Ménil est destinée à développer le sens de chaque mot de l'original, en se conformant au commentaire de Zouzéni, et c'est uniquement sous ce point de vue qu'il faut la juger, si l'on veut être équitable. On ne doit donc s'attendre à y trouver ni élégance ni concision; c'est plutôt une sorte de paraphrase qu'une simple traduction. Une telle version, loin de prêter à l'original des beautés étrangères, le dépouille nécessairement de tout ce qui ne tient point essentiellement à la grandeur des pensées ou à la sublimité des images; et je ne suis pas éloigné de penser qu'une traduction latine, fidèle et élégante en même temps, d'un poëme arabe, présente encore plus de difficulté qu'on n'en rencontreroit en le traduisant en français. Il faut convenir cependant que la traduction de M. Ménil auroit pu, sans s'éloigner du texte, être écrite d'un style plus soigné. Ce qui rend sur-tout la traduction des poëmes arabes très-difficile, c'est qu'ils consistent presque entièrement en descriptions, et que ces descriptions se composent d'une multitude de détails qui n'ont point, pour les peuples parvenus à un plus haut degré de civilisation, l'intérêt et la vérité qu'ils offrent à un peuple nomade, habitant des déserts. Celui-ci, dont l'imagination n'est frappée que d'un petit nombre d'objets naturels, en observe toutes les formes et jusque aux moindres circonstances. Pour lui, deux nuages ne se ressemblent pas; l'orage du printemps diffère sensiblement de celui de l'été ou de l'automne. Les animaux attachés à son service étant toujours sous ses yeux, il observe toutes les variations de leurs habitudes, toutes les nuances de leurs inclinations : chaque allure de son chameau, chaque époque de la vie et de la fécondité de cet animal si utile, a un nom particulier ; le soin qu'on

prend de l'abreuver s'exprime différemment, suivant le nombre de jours pendant lesquels il peut supporter la soif. Pour l'Arabe, chaque mouvement, chaque hennissement de son cheval se distingue d'un autre par une expression propre. Il a autant de termes divers pour peindre un rocher, une butte, un torrent, une vallée, une citerne, que ces objets de la nature peuvent se présenter avec des accidens différens. L'homme aussi ne s'offre jamais à ses regards, sans qu'il lise les affections de son ame dans l'air de son visage, les mouvemens de ses yeux, l'altération de ses traits, le tremblement de ses membres, le gonflement ou l'affaissement de ses veines, le frémissement, la contraction ou le relâchement de ses muscles, l'élévation, l'abaissement ou le froncement de ses sourcils, l'obscurcissement de son teint ou l'épanouissement de son front, le resserrement ou la dilatation de ses narines, la pâleur ou l'éclat de ses lèvres : tous ces signes extérieurs que nous nous dissimulons et que nous nous déguisons réciproquement, étant plus prononcés chez ces hommes de la nature, et frappant plus vivement leurs yeux, leur langue aussi est riche en mots qui les expriment, et fournit à leur poésie des images vraies et énergiques, qui nous paroissent une sorte de caricature. Ajoutons encore que si le cours d'une description amène une comparaison, le poète, oubliant en quelque sorte l'objet qu'il décrivoit, s'arrête durant plusieurs vers sur l'idée incidente qui ne devoit servir que de comparaison. C'est ainsi, pour en donner un exemple, qu'Antara voulant relever la douceur de l'haleine fraîche et suave de sa maîtresse, la compare d'abord à l'odeur qu'exhale le musc, puis ensuite à celle qui s'élève d'une prairie couverte d'une herbe abondante, qu'aucun pied n'a encore foulée, et que le ciel arrose tous les jours de ses eaux vivifiantes. Trois vers entiers ont déjà été employés à la description de cette prairie, et on a perdu de vue la charmante Abla. Mais ce n'est pas tout : à propos de cette prairie, les mouches qui bourdonnent dans cette herbe touffue, se représentent à l'imagination du poète, et donnent lieu à un nouvel écart qui occupe encore deux vers.

M. Ménil a traduit ainsi le dernier vers de ce passage :

Muscæ, quæ alterum si suum brachium alteri affricent, non alium edant stridorem, — atque ille, qui, manu truncatus, ad ignem ex igniariis exterebrandum incumbat strenuus.

Ce vers offre une peinture naïve des mouches, et que le traducteur n'a pas comprise. Le texte porte :

هَزِجًا يَحُكُّ ذِرَاعَهُ بِذِرَاعِهِ ، قَدْحَ ٱلْمُكِبِّ عَلَى ٱلزِّنَادِ ٱلْأَجْذَمِ

ce qui signifie, suivant Zouzeni, *muscæ susurrantis, dum fricat brachium*

brachio, et imitatur virum manu mutilum, qui ut ignem extundat, incumbit igniario.

Les Arabes, pour faire du feu, frottent deux morceaux de bois dur l'un sur l'autre. Un homme qui a l'usage de ses deux mains, tient l'un des deux morceaux, celui qui doit demeurer fixe, de la main gauche, et agite l'autre de la main droite dans le creux du premier; mais un homme manchot, pour suppléer à la main qui lui manque, est obligé d'appuyer le bras ou le coude sur le morceau de bois inférieur, et alors la position de sa main droite à l'égard de son bras gauche, ressemble à celle d'une mouche qui frotte une de ses pattes avec l'autre. Ce n'est donc pas le bourdonnement de la mouche, c'est son mouvement qui est l'objet de cette comparaison. D'ailleurs les mouches ne bourdonnent que lorsqu'elles volent, elles ne sauroient bourdonner quand elles sont posées, et dans l'attitude décrite ici. Une pareille méprise ne sauroit être imputée à un poëte arabe.

M. Ménil s'est quelquefois éloigné dans sa traduction du sens indiqué par la glose de Zouzéni, et le plus souvent les observations philologiques de M. Willmet nous font connoître les motifs qui ont déterminé le traducteur à abandonner son guide ordinaire. Il est aussi quelques endroits où le traducteur nous paroît n'avoir parfaitement compris ni le texte, ni les scholies.

Par exemple, le huitième vers, que M. Ménil traduit ainsi : *Tu enim (ne dubites) certè divertisti in cor meum, velut hospitium viri quem amant et venerantur*, et dont le sens a paru obscur à M. Willmet, n'a cependant aucune difficulté réelle ; il veut dire : « (Chère Abla), tu occupes dans » mon cœur la place due à l'objet le plus chéri et le plus précieux : » garde-toi d'en juger autrement. » Le texte pourroit bien être rendu ainsi en prose : نزلت مني المنزلة من قلبي التي ينزلها من هو لي محبوب عزيز. C'est l'usage de la préposition من, employée ici dans le sens nommé للتبعيض, qui a échappé au traducteur.

Au onzième vers, le poëte exprime le motif qui lui a fait pressentir le prochain éloignement de sa maîtresse. Il s'est aperçu que les chameaux de la tribu à laquelle elle appartient, avoient consommé tous les pâturages d'alentour, et qu'ils étoient réduits à manger, dans le campement même de la tribu, les baies du *Khimkhim*, et, comme le dit le scholiaste, il en a conclu que sous peu cette tribu décamperoit, pour aller chercher au loin d'autres pâturages. On cherche en vain ce sens, bien développé par Zouzéni, dans cette traduction : *Nil autem me terret, nisi quod jumenta tribus ejus oneraria, — baccas chimchim medias inter habitationes sint absumtura.*

Le vers 24 avoit été bien entendu par W. Jones, qui cependant l'avoit traduit d'une manière un peu libre. M. Ménil n'a pas compris le sens de l'original, parce qu'il a pris pour une préposition le mot بين, qui ne signifie point ici *inter;* et M. Willmet, qui a critiqué la traduction de Jones, me paroît être tombé dans la même erreur. Le poète, faisant l'éloge de la femelle de chameau qui lui sert de monture, et qui doit le conduire à la résidence éloignée de la belle Abla, dit qu'après avoir marché sans s'arrêter, la nuit et le jour, elle foule encore aux pieds les collines, à la chute du jour, d'un pas ferme et assuré, et les parcourt avec une marche aussi rapide que *l'oiseau dont les deux jambes sont peu écartées l'une de l'autre, &c.* C'est l'autruche qu'il décrit ainsi. M. Ménil lui fait dire que sa monture semble frapper les collines *entre les pieds d'une autruche (ac si quatiat clivos proxime struthionis inter pedes).* Ce qui a donné lieu à cette méprise, c'est 1.° comme je l'ai déjà dit, que le traducteur n'a pas bien entendu les mots : قريب بين المنسمين qui signifient الذى بين منسميه قريب, *ille cujus pedum interstitium parvum est ;* 2.° qu'il n'a pas fait attention à cette manière de parler des Arabes, qui, au lieu de dire : *on la prendroit à sa marche précipitée pour une autruche*, disent : *on croiroit qu'elle frappe la terre avec les pieds d'une autruche.*

Le poète prolonge beaucoup la description de l'autruche, et, au v. 27, il dit que cet oiseau court retrouver ses œufs qu'il a laissés à Dhou'loscheïra. Le traducteur, au lieu de rendre بيضه par *ova sua*, l'a traduit par *candore suo præstante similis est servo, &c.;* ce qui est d'autant plus faux, que les esclaves des Arabes sont noirs. M. Willmet a paru trouver quelques difficultés à la première traduction. Je ne crains pas d'affirmer qu'on ne sauroit en adopter une autre, et que W. Jones a bien rendu cet endroit.

Une erreur assez grave, qui a échappé également au traducteur et à M. Willmet, c'est qu'ils n'ont pas vu que عمرا, au vers 61, étoit un nom propre. C'est *Amrou* عمرو à l'accusatif (*Voyez* ma Gramm. arabe, *tom. I, p. 88, n.° 191*). Le poète dit : « On m'a rapporté que l'ingrat Amrou ne » conserve pas le souvenir de mes bienfaits. » J'ignore pourquoi Jones a traduit d'une manière vague, *a man* [un homme]. Peut-être a-t-il cru que ce nom propre étoit employé ici pour *un homme quelconque*, comme les grammairiens emploient les noms propres *Zeïd* et *Amrou*. J'ai peine à admettre cette supposition.

Je ne ferai plus qu'une remarque sur la traduction. Le 67.ᵉ vers a été rendu ainsi : *Non intermisi hostes prosternere, in equi extremo insidens collo, admotus pectori, usquedum sanguine tanquam indusio esset vestitus.* W. Jones avoit bien traduit : *I ceased not to charge the foe with the neck and breast of my horse, until he was mantled in blood.* Je ne conçois pas

Aa



comment M. Willmet, qui a très-bien vu ce que signifient بثغرة نحرة ولبانه, n'a pas reconnu qu'il s'agissoit ici du poitrail du cheval, que le poète dit avoir poussé violemment contre les rangs de ses adversaires, et non de la partie du dos de l'animal sur laquelle le cavalier étoit assis.

Je dirai peu de choses des observations de M. Willmet. C'est un trésor d'érudition, que les hommes les plus instruits liront avec autant de plaisir que de profit, et qui suffiroit pour assurer à leur auteur un rang distingué parmi les successeurs des Schultens, des Reiske, des Scheidius, &c. Si donc je propose à M. Willmet deux ou trois observations, ce sont des doûtes que je lui soumets plutôt que ce ne sont des critiques; et j'espère qu'il voudra bien n'y voir qu'une marque de l'intérêt que m'a inspiré son excellent travail.

La connoissance des particules et de leurs divers usages est, en arabe, comme dans presque toutes les langues, la partie la plus difficile du langage, celle dont la théorie présente le plus de matière à la réflexion. Le dixième vers du poëme d'Antara commence par ان : ce monosyllabe peut être ou la conjonction *si*, ou une sorte de particule affirmative qui n'a point d'équivalent rigoureux en français ou en latin, et qui ajoute de l'énergie à l'expression. Le scholiaste explique ce vers dans les deux suppositions. Dans la première, il signifie : « Si votre dessein étoit de » vous éloigner de nous, nous l'avons deviné en voyant vos chameaux » bridés au milieu de la nuit la plus obscure. » Dans la seconde supposition, il faut traduire : « Assurément vous aviez le projet de vous éloi» gner de nous; et en effet, déjà vos chameaux étoient bridés au milieu » de la nuit la plus obscure. » C'est là, je pense, ce que veut dire le scholiaste par ces mots : فان على القول الاول حرف شرط وعلى القول الثاني حرف تاكيد : « Dans le premier système, ان est une particule condi» tionnelle; dans le second, c'est une particule d'énergie. »

Sur le vers 50, M. Willmet cite une glose marginale, de laquelle il conclut que le verbe ترك est employé dans ce vers, *eo sensu quem grammatici* مفعول *dicunt.* Il y a ici un mal-entendu. Dans les expressions du poète, فتركته جزر السباع *et reliqui illum escam ferarum*, la qualification مفعول ne sauroit s'appliquer au verbe. Le verbe تركت, *reliqui*, pour parler le langage des grammairiens arabes, *devient ici doublement transitif*, يتعدى الى مفعولين : le premier complément, المفعول الاول, est le pronom affixe ة, *illum*, et le second complément, المفعول الثاني, est جزر السباع, *escam ferarum.*

Le vers 54 offre une expression qu'il est assez difficile d'analyser, et que le traducteur n'a pas bien entendue. On y lit : عهدي به مد النهار, ce que M. Ménil a traduit ainsi : *Cum eo ita sum conflictatus die provecto, &c.*

M. Willmet a fort bien observé que le Dictionnaire de Golius offroit une formule analogue à celle-ci ; mais il paroît qu'il lui est resté quelque difficulté sur le vrai sens de ces mots. Il n'y a aucun doute que les mots عهدى به ne signifient effectivement رايته ou لقيته, *je l'ai vu ;* mais je crois qu'on les rendroit encore mieux en disant : *je me souviens de l'avoir vu.* C'est ainsi que Makrizi, racontant l'aventure d'un homme que la victoire avoit rendu maître d'une femme dont la beauté lui avoit inspiré autrefois de l'amour, et pour laquelle il n'éprouva plus que de l'indifférence lorsqu'il l'eut en sa possession, dit : وقد عجزت وحالت عما عهد منها : « Elle avoit vieilli, et n'étoit plus ce qu'il se souvenoit de l'avoir vue » autrefois. » C'est à peu près en ce sens que l'on se sert du mot عهد comme terme de grammaire, quand on dit que l'article déterminatif est employé pour désigner un objet qui est présent à l'esprit de ceux qui écoutent, تعريف العهد. *Voyez* ma Gramm. ar., *tom. I, p. 327 et 328, n.os 770 et 771.*

Je terminerai cette notice en indiquant deux fautes typographiques fort importantes, omises dans l'errata.

Pag. 99, l. 10, عَاقِبَتُهُ *lisez* عَاقَبْتُهُ.
Pag. 174, l. 14, للحرب *lisez* للجرب.

SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions et belles-lettres vient de perdre l'un de ses associés étrangers, S. A. E. Charles baron Dalberg : il avoit été élu le 14 décembre 1804 ; il est mort le 10 février dernier.

M. Félix Le Comte, membre de l'académie royale des beaux-arts, section de sculpture, est décédé le 11 du même mois. « Né avec un goût vif et délicat » pour les beaux-arts, il les cultiva dès l'enfance, y obtint des succès précoces, » et parcourut avec facilité tous les degrés qui devoient le conduire avec honneur » à se placer, dans l'académie, au nombre des maîtres dont il avoit été l'élève. » Son goût pour l'étude, ne fit que croître avec ses succès, et d'estimables » ouvrages déposent de sa constante ardeur dans la recherche de la perfection. » Il eut le bonheur de réunir à un talent distingué dans la sculpture, les avan» tages d'une autre sorte de culture ; celle des arts de l'esprit, dont il sut faire » concourir l'étude à multiplier les ressources du génie de l'imitation. Doué » d'un caractère aimable, estimé pour les qualités du cœur encore plus que pour » celles de l'esprit, sa société étoit recherchée de tous ceux qui aimoient les » grâces de la conversation, dans un temps où la conversation étoit un art en » France. M. Le Comte étoit resté célibataire, non pour fuir les charges du

» mariage (car sa bienfaisance envers sa famille lui fit remplir tous les devoirs » de la paternité), mais, parce qu'approvisionné de tout ce qui peut rendre la » vie occupée, et par conséquent heureuse, il ne craignit jamais ni le désœu- » vrement forcé, ni la triste solitude de l'âge avancé. Retiré depuis long-temps, » et jouissant avec une noble indépendance d'une fortune honnête, il couloit » en paix des jours sans nuages. Les Muses étoient devenues sa dernière société; » il les cultivoit pour elles et pour lui seul; car sa modestie a peut-être privé jus- » qu'ici le public du fruit de ses heureux loisirs, ouvrages dont tout autre eût » tiré vanité, et dont l'intime amitié obtenoit à peine de lui la confidence. » Un esprit sain, une santé ferme, une constitution vigoureuse, l'ont préservé » de la vieillesse, dont il n'a connu que le nom. Il avoit touché sa quatre- » vingtième année, lorsque sonna pour lui la dernière heure. Il l'entendit sans » effroi, et il présida jusqu'au dernier moment, avec une résignation toute » philosophique, aux préparatifs de son départ. » *(Extrait du discours prononcé aux funérailles de M. Le Comte par M. Quatremère de Quincy.)*

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins, continué par des Membres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres (MM. Pastoret, Brial, Ginguené, Daunou); tome XIV, contenant la suite du douzième siècle, depuis l'an 1176 jusqu'à l'an 1190. A Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, imprimeur de l'Institut; se trouve chez Firmin Didot et chez Treuttel et Würtz : 1817, *in-4.°*, xxiv et 652 pages. On lit, au commencement de ce volume, une notice sur feu M. Ginguené, par M. Amaury Duval.

Méthode pour étudier la langue grecque, par M. Burnouf, professeur au collége royal de France, &c.; quatrième édition, revue, corrigée, augmentée d'une table, &c. Paris, imprimerie et librairie d'Auguste Delalain. 1817, *in-8.°* 21 feuilles 1/8. Prix, 2 fr. 75 c.

Leçons élémentaires de langue anglaise, par Ant.-Alexis Michel. Marseille, imprimerie de Corentin Carnaud. 1817, *in-8.°* de 6 feuilles 3/4. Se trouve à Paris, chez Ledoux et Tenré, et chez Th. Barrois fils.

Œuvres complètes de Cicéron, traduites en français, avec le texte latin en regard; tomes VI, VII et VIII. Paris, imprimerie de Panckoucke, librairie de P.-J. Fournier. 1817, 3 vol. *in-8.°* 100 feuilles 1/2. Ces trois tomes contiennent la suite des Oraisons de Cicéron, avec des traductions françaises par Ath. Auger (revues par M. J.-B. Levée) et par R. Binet. Prix de chaque volume pour les souscripteurs, 6 fr. 50 c.; pour les non-souscripteurs, 7 fr. 50 c.

Œuvres de Bossuet. Tomes XX, XXI, XXII et XXIII. Versailles, imprimerie de Lebel; à Paris, chez Le Normant, Pillet, etc. 4 vol. *in-8.°*, 161 feuilles 3/4. Prix de souscription, 4 fr. 35 cent. par 35 feuilles. Ces quatre tomes contiennent la dernière partie et les appendices de l'histoire des variations, avec d'autres écrits polémiques.

Publii Virgilii Maronis opera, cum interpretatione et notis Car. Ruæi, ad

usum Delphini. Editio novissima. Lugduni, Kindelem ; Cormon et Blanc, 1817, 3 vol. *in-12*, 54 feuilles un sixième.

Der Pfingstmontag &c. ; le Jour de la Pentecôte, drame en idiome Strasbourgeois. Strasbourg, 1816, *in-8.°*, 2 fr. 55 cent.

Le Faux Bonhomme, comédie en trois actes (et en vers); par M. Népom. L. Le Mercier, membre de l'Institut de France; tombée dès le commencement du 3.e acte, au théâtre Français, le 25 janvier 1817. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Barba, *in-8.°*, 72 pages.

Nouveau Dictionnaire géographique, de Vosgien ; édition refondue par M. Beaumont. Paris, imprimerie de Le Bègue; chez Le Dentu, Raymond, Menard, Desenne; 1817, *in-8.°*, 44 feuilles et 7 cartes. Prix, 9 francs.

Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes célèbres; par une société de gens de lettres, Tom. XVII et XVIII (GE-GUA). Paris, Michaud, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 76 feuilles trois huitièmes. Prix des 2 volumes en papier ordinaire, 14 fr.; en papier grand-raisin, 24 fr.; en papier vélin, 48 fr. On peut y joindre un cahier de portraits, dont le prix est de 3 fr. en papier ordinaire, de 4 fr. en grand-raisin, et de 6 fr. en papier vélin.

Abrégé de l'Histoire universelle ancienne et moderne; par M. le comte de Ségur, membre de l'Institut royal de France, académie française, 42 vol. *in-18*, avec 150 cartes ou gravures. L'ouvrage sera publié en 17 livraisons; 1.° Histoire ancienne, 12 volumes (qui paroîtront le 31 mars 1817); 2.° Bas-empire, 1 vol.; 3.° Histoire de France, 4 vol.; 5.° Angleterre, 3 vol.; 6.° Espagne, 2 vol.; 7.° Allemagne, 4 vol.; 8.° Prusse, 1 vol.; 9.° Pologne, 1 vol.; 10.° Russie, 2 vol.; 11.° Turquie, 2 vol.; 12.° Suède, 1 vol.; 13.° Danemarck, 1 volume; 14.° Hollande et Pays-Bas, 2 vol.; 15.° Suisse, 1 vol.; 16.° Italie, 2 vol.; 17.° Chinois, Indiens et Arabes, 2 vol. Prix de tout l'ouvrage, 75 francs, et seulement 65 francs pour les personnes qui souscriront avant le 31 mars prochain chez M. Emery, rue Mazarine, n.° 30.

Campagnes mémorables des Français en Égypte, en Italie, en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Espagne, en Russie, en Saxe, &c., ou Histoire complète de toutes les opérations militaires de la France depuis 1798 jusqu'au 20 novembre 1815; par F. Roullion-Petit. Paris, imprimerie de Didot jeune; chez Bancé, rue Saint-Denis, n.° 214: 1817, 2 vol. *in-fol.*, 604 pag. et 45 planches, y compris 100 portraits de généraux Français. Prix 400 fr., et avant la lettre 800 fr.

Voyage d'un étranger en France pendant le mois de novembre 1816. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Lhuillier, de Delaunay, 1817, *in-8.°*, 10 feuilles et demie, 3 fr.

Quelques observations sur la deuxième édition de l'ouvrage de M. Bail, intitulé: des Juifs au XIX.e siècle; par M. de Cologna, grand rabbin, président du consistoire central des Israélites de France. Paris, imprimerie de Setier, 1817, une feuille *in-8.°*, 50 cent.

Beautés de l'histoire d'Allemagne, jusqu'au règne de Joseph II inclusivement, avec un aperçu des mœurs et des usages des peuples de la Germanie; par M. P. J. B. Nougaret, 2.e édition. Paris, imprimerie de Belin, librairie de Leprieur, 1817, 18 feuilles cinq sixièmes. Prix, 3 francs.

Beautés de l'Histoire de Danemarck et de Norwège; Beautés de l'Histoire de Suède, avec une Notice sur les villes hanséatiques; par M. P. J. B. Nougaret.

A Paris, imprimerie de Belin, librairie de Leprieur, 1817, deux vol. *in-12*; le premier de 17 feuilles; le second de neuf feuilles un tiers. Prix, 6 francs.

Discorso a' Greci dell' Ionio, del cav. A. Dandolo Corcirense. Parigi, da' torchi di G. M. Eberhart, gennajo 1817, 23 pag. *in-8.°*

Des Colonies, et de la révolution actuelle de l'Amérique; par M. de Pradt. Paris, chez Egron, 1817, deux vol. *in-8.°*, 50 feuilles trois quarts. Prix, 12 fr.

Musée des antiques, dessiné et gravé par P. Bouillon, peintre; avec des notices explicatives par M....... XXIII.ᵉ livraison. Paris, imprimerie de P. Didot aîné, 1817, *in-fol.*, 6 feuilles et 4 planches. — Se trouve à la direction du Musée des antiques, rue des Poitevins, n.° 14; et chez Nicolle: prix, 15 francs.

La Médecine politique, ou système physique et moral des corps politiques, démontrant les causes des révolutions, de la décadence et de la chute des empires, &c.; par Alex. Crevel. Paris, imprimerie de la veuve Jeunehomme, librairies de Plancher et de Delaunay, 1817, *in-8.°*, 172 pages, 3 fr.

Essai sur la loi, sur la souveraineté, et sur la liberté de penser ou sur la liberté de la presse; par M. Bergasse : ouvrage dédié à S. M. l'empereur de Russie. Paris, imprimerie de Patris, librairies de Delaunay, de Pélicier, &c., 1817, *in-8.°*, 152 pages, 3 fr.

Réflexions sur la nécessité, les avantages et l'entretien d'un cadastre, propre à former un monument authentique des propriétés territoriales; par Étienne Bouis. Marseille, imprimerie de Ricard, 1816, *in-4.°*, 10 feuilles 3/4 et un tableau.

Cours élémentaire et pratique de la tenue des livres en parties doubles, avec une méthode simple et sûre pour trouver un bilan juste, &c.; par J. Gerard. A Marseille, imprimerie de Bertrand; 1817, 2 vol. *in-4.°*, 63 feuilles 1/2 et un tableau; prix : 15 fr.

Herbier général de l'amateur, par MM. Mordant de Launay et Loiseleur de Longschamps; XIV.ᵉ livraison, seconde partie du tome II. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Audot; une feuille 1/2 *in-8.°* et six planches; 9 fr. en pap. fin; 12 fr. en pap. vélin satiné.

Instruction sommaire sur la maladie des bêtes à laine appelée pourriture; par MM. Huzard et Tessier, membres de l'Institut royal de France. Paris, imprimerie de M.ᵐᵉ Huzard, 1817, 14 pages *in-8.°*

Dictionnaire des Sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens : MM. Adelon, Alard, Alibert, Barbier, Bayle, Berard, Brett, Bouvenot, Boyer, Breschet, Cadet-Gassicourt, Cayol, Chaumeton, Chaussier, Coste, Cullerier, Cuvier, Delpech, Desgenettes, Dubois, Esquirol, Flamant, Fournier, Friedlander, Gall, Gardien, Geoffroy, Guersent, Guilbert, Hallé, Heurteloup, Husson, Itard, Larrey, Legallois, Lerminier, Lullier, Marc, Marjolin, Merat, Montègre, Mouton, Murat, Nacquart, Nysten, Pariset, Pelletan, Percy, Petit, Petroz, Pinel, Renauldin, Richerand, Roux, Royer-Collard, Savary, Sédillot, Spurzheim, Tollard, Tourdes, Valdy, Villeneuve, Virey. Tom. XVII (GEN-GOM). Paris, Panckoucke, 1817, *in-8.°*, 37 feuilles 7/8. Prix, 9 francs.

Dictionnaire de Médecine dogmatique, ou Recueil des principales maximes d'Hippocrate, rangées selon l'ordre alphabétique des matières, avec l'indication des causes, symptômes, présages et traitemens des maladies; suivi d'une explication étymologique de quelques termes de l'art; par P. Ch. Marchant, docteur en médecine, médecin de l'hospice de mendicité du Doubs. Paris,

Brunot-Labbe, 1816, *in-8.°*, xvi et 499 pages, y compris le supplément ou les additions et corrections. — La Société de médecine de Paris a accepté la dédicace de ce dictionnaire.

Dictionnaire botanique et pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les préparations de pharmacie internes et externes, usitées en médecine et en chirurgie; par une société de médecins, de pharmaciens et de naturalistes. Deuxième édition, corrigée et augmentée. Paris, imprimerie de T. N. Rougeron; chez Ancelle, 1817, deux vol. *in-8.°*, 59 feuilles et 17 pl. Prix, 15 francs.

Pronostics et prorrhétiques d'Hippocrate, en latin et en français; traduction de M. Pariset. Paris, de l'imprimerie de Cellot, librairie de Méquignon-Marvis, 1817, 2 vol. *in-32*, 7 feuilles et demie, 4 francs.

Séméiologie générale, ou Traité des signes et de leurs valeurs dans les maladies; par F. J. Double: tome second, contenant les signes fournis par la considération des fonctions et des facultés. Paris, imprimerie de Le Bègue, librairie de Croullebois, 1817, *in-8.°*, 38 feuilles, 7 francs.

Recherches médico-philosophiques sur la mélancolie; par Maurice-Roubaud Luce. Paris, chez Le Normant et Gabon; et à Montpellier, chez Sévalle, 1817, *in-12*, 192 pages, 2 fr., par la poste, 2 fr. 50 centimes.

Almanach royal pour l'an M.DCCC. XVII. Paris, Testu, 1817, *in-8.°*, 59 feuilles et demie, 10 francs.

LA vente des livres de M. Mac-Carthy a commencé le 27 janvier, à l'hôtel Bullion. Parmi les articles qui ont été portés à de très-hauts prix, on peut distinguer les suivans:

Psalmorum codex. Moguntiæ, 1457, *in-fol.*, vendu 12000 francs.

Psalmorum codex. Moguntiæ, 1459, *in-fol.*, 3350 fr.

Guillelmi Durandi Rationale divinor. officiorum. Moguntiæ, 1459, *in-fol.*, 2000 fr.

Speculum humanæ salvationis, petit *in-fol.*, 1320 fr. (Exemplaire vendu 1600 fr. en 1769.)

Historia Beatæ Mariæ Virginis per figuras, *in-fol.*, 1560 fr. (Exemplaire vendu 352 fr. en 1769.)

Ciceronis Officiorum libri III. Moguntiæ, 1465, petit *in-fol.*, 801 fr.

Ciceronis Officiorum libri III. Moguntiæ, 1466, petit *in-fol.*, 1190 fr.

Guill. Ficheti Rhetorica, *in-4.°* (l'un des premiers livres imprimés à Paris vers 1470), 501 fr.

Biblia in lingua vulgare, 1471, 2 volumes *in-fol.*, 1199 fr. 95 cent. (Exemplaire vendu 720 fr. chez le duc de la Vallière, en 1784.)

M. F. Quintiliani Instit. orator. Venetiis, 1471, *in-fol.*, 1515 fr.

P. Virgilii opera, 1472, *in-fol.*, 2440 fr.

Anthologia græca. Florentiæ, 1494, *in-4.°*, 1000 fr.

Apollonii Rhodii Argonauticon libri IV. Florentiæ, 1496, *in-4.°*, 1755 fr.

La Bible historiée, traduite du latin de Pierre Comestor, par Guyard Desmoulins. Paris, Antoine Vérard, *in-fol.*, avec 410 miniatures, 1202 fr.

Missale Mozarab. Toleti, 1500, *in-fol.*; et Breviarium Mozarab., *ibid.* 1502, *in-fol.*, 1020 fr.

Euripidis opera, studio Josuæ Barnès. Cantabrigiæ, 1694, *in-fol.*, 1800 fr.

Xenophontis opera. Oxonii, 1703, 5 tom., 6 vol. *in-8.°*, gr. pap. 1960 fr.

Xenophontis Cyropædia. Oxonii, 1727, *in-fol.* — et Xenophontis de Cyri expeditione libri VII. Oxonii, 1735, *in-fol.*, tr. gr. pap. 2550 fr.

J. Aug. Thuani Historiæ sui temporis. Londini, 1733, 7 tom. *in-fol.*, reliés en 14 vol., gr. pap. 1225 fr.

AVIS. On offrira très-incessamment au public une traduction française de la *Correspondance choisie de Benjamin Franklin.* M. W. Temple Franklin, son petit-fils, propriétaire et éditeur des œuvres posthumes de son aïeul, a voulu aussi faire jouir la France de tous les ouvrages de cet homme célèbre; mais il a cru devoir retrancher de cette traduction quelques lettres qui lui ont paru n'avoir pas, pour le continent Européen, un assez haut degré d'intérêt. Au moyen de ces retranchemens, faits avec une grande réserve, cette correspondance ne formera qu'un seul volume de son édition, qu'il ne faudra pas confondre avec une traduction littérale déjà annoncée dans les journaux, et qui est faite sans la participation de M. W. T. Franklin. Ce volume de correspondance sera immédiatement suivi des *Mémoires de Benjamin Franklin*, et l'on a pris des mesures pour que l'édition française de ces mémoires paroisse en même temps que l'édition anglaise. On peut se faire inscrire, pour la *Correspondance choisie* de Franklin, ainsi que pour les Mémoires de sa vie, chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, même maison de commerce, et chez les principaux libraires de France et des pays étrangers.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

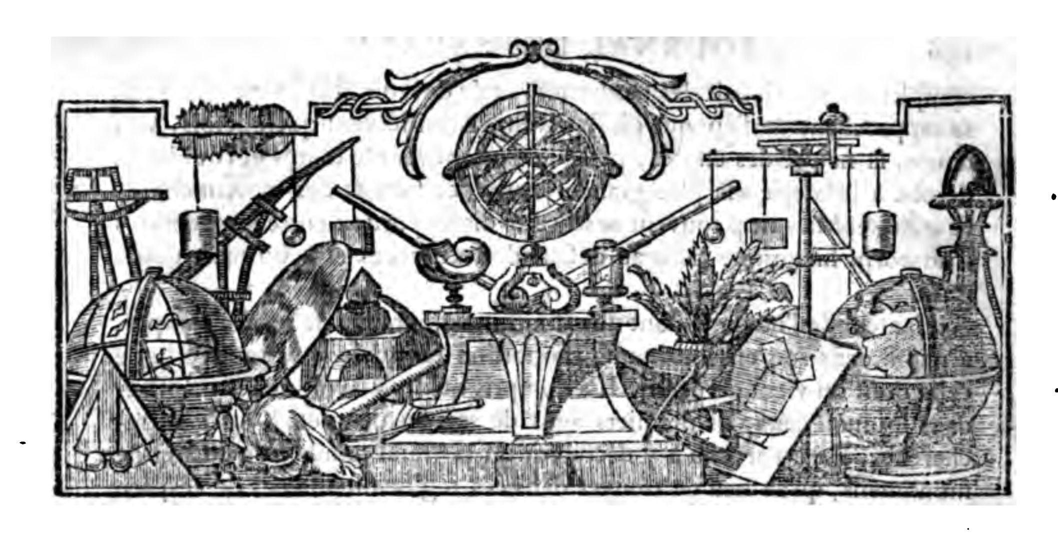
AVRIL 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
1817.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^{c} par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1817.

STORIA DELLA SCULTURA dal suo risorgimento in Italia sino al secolo decimo nono. — Histoire de la sculpture depuis sa renaissance en Italie jusqu'au XIXe siècle inclusivement; par M. le chevalier *Cicognara*, président de l'Académie des beaux-arts de Venise; à Venise. Deux vol. *in-fol.*, de 500 pages, ornés de planches. Le troisième tome pâroîtra incessamment.

QUATRIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

L'USAGE assez ordinaire de ceux qui remontent, dans des histoires générales, à la connoissance des premiers temps, est de comprendre en peu de pages un grand nombre de siècles anciens, de s'étendre avec

complaisance sur les siècles modernes, et de devenir diffus à mesure qu'ils se rapprochent de l'époque où ils vivent. Ainsi le veut quelquefois, sans doute, la nature des choses, puisque trop souvent le temps et l'oubli ont dérobé à l'historien la plus grande partie des faits et des monumens de l'antiquité. Mais trop souvent aussi cette disproportion entre les membres d'un corps historique tient au défaut de recherches et à un manque de goût.

L'auteur de l'ouvrage dont nous finirons aujourd'hui de rendre compte, a établi dans son ensemble une proportion en quelque sorte inverse de celle dont on vient de parler. Il a compris qu'il n'y avoit rien à mépriser dans les matériaux des premiers âges de son histoire; et, à force de recherches, il est parvenu à y découvrir un si grand nombre de faits et de monumens, qu'au lieu de trouver dans ces régions lointaines de l'espace qu'on parcourt, des landes et des déserts, comme le lecteur pouvoit s'y attendre, on s'étonne de l'abondance et de la richesse d'objets qu'on rencontre sur les routes qui conduisent à l'époque du XVI.[e] siècle.

Arrivé à cette époque, qui est comme le point central de son ouvrage, l'auteur a eu le bon esprit de restreindre sa matière. Autant il a mis de soin à rechercher et à vérifier tout ce qui pouvoit jeter quelque lumière ou quelque intérêt sur les premiers essais de la sculpture moderne, autant il a cru devoir être économe de détails descriptifs, biographiques ou critiques sur les grands ouvrages et les grands hommes d'un siècle qui pourroit fournir d'innombrables matériaux à l'histoire de l'art. Écrivant cette histoire, comme il le dit lui-même, et non celle des artistes, il s'est borné à faire connoître brièvement les causes principales qui ont produit les merveilles de ce siècle, à faire saisir, par l'analyse des plus célèbres ouvrages, et le développement de leurs qualités, la prééminence du caractère et du goût qui distingueront toujours l'époque des Médicis : l'on voit enfin que c'est à réduire son travail qu'il s'est étudié. Nous l'imiterons en cela. Ayant à parler d'un sujet connu déjà par tant d'écrits, nous abrégerons le plus qu'il sera possible l'exposé des six chapitres du cinquième livre, qu'il nous reste à parcourir.

Le premier chapitre contient avec étendue, et toutefois avec beaucoup de précision, un tableau abrégé de l'état de l'Italie à cette époque. Il a, sans doute, fallu de l'habileté pour resserrer dans une cinquantaine de pages les causes et les effets des événemens politiques du commencement de ce siècle, la peinture du caractère et des qualités diverses des deux grands pontifes Jules II et Léon X, qui semblèrent appelés à se disputer le prix sur ce grand théâtre, soit comme souverains et politiques, soit comme amis et protecteurs des arts ; enfin cet ensemble et ce

concours de circonstances particulières qui, en étendant toutes les connoissances humaines, agrandirent toutes les entreprises, et produisirent tout ensemble Arioste et le Tasse, Léonard de Vinci, Bramante, Raphael et Michel-Ange.

Michel-Ange, le plus grand homme de la sculpture moderne, méritoit, et par l'importance de ses ouvrages, et par l'éclat de l'école dont il fut le fondateur, d'occuper un chapitre entier dans ce livre: le chapitre II lui est entièrement consacré, et quoiqu'il contienne près de cinquante pages *in-folio*, qui feroient un volume dans un autre format, la matière est loin d'y être épuisée. L'homme extraordinaire qui, pendant les trois quarts d'un siècle, tint le sceptre de l'enseignement et du goût, qui, par la profondeur de la science et la puissance du dessin, se plaça au premier rang de chacun des trois arts, devoit être l'objet d'un examen tout particulier.

Mais notre auteur n'avoit à considérer ici Michel-Ange que comme sculpteur, et c'est uniquement comme tel qu'il le soumet à la critique; d'abord par la description et l'énumération de ses principales statues, et ensuite par la comparaison de son goût avec celui de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

On ne sauroit disconvenir qu'une partie du merveilleux attaché au nom de Michel-Ange, ne disparoisse lorsqu'on isole ainsi chacun de ses mérites, et qu'on divise les rayons de sa gloire ; car c'est par l'ensemble de ses talens qu'il fut vraiment extraordinaire ; et si l'on peut lui contester le premier rang dans quelque partie, on ne trouve plus personne à mettre au-dessus de celui qui faisoit tout-à-la-fois le Jugement dernier, le Moïse et la Coupole de Saint-Pierre.

La renommée de Michel-Ange, comme sculpteur, a éprouvé des contradictions qui sont devenues plus fortes à mesure que les censeurs ont été plus voisins du temps où nous vivons ; quelques-uns même ont passé toutes les bornes de la justice et du goût. M. Cicognara discute, avec beaucoup d'impartialité, les raisons de l'espèce de culte dont Michel-Ange fut l'objet, et de l'espèce d'abandon de ses adorateurs ; il incline aussi, avec le plus grand nombre, à trouver que le mérite de Michel-Ange, en peinture, l'emporte sur celui de Michel-Ange sculpteur.

Mais il nous semble qu'il n'a pas assez développé la principale raison de la variation des jugemens qu'on a portés sur la sculpture de ce grand artiste : ces variations tiennent à la différence des points de comparaison, qui ont prodigieusement changé depuis lui, et ont influé sur la manière de voir de l'époque où il vécut, et de celle où nous vivons.

Quand Michel-Ange parut, il y avoit bien quelques beaux morceaux

d'antiquité classique, mais ils étoient en petit nombre: c'étoit des objets d'étude pour les artistes; il n'y en avoit pas assez pour donner au public une grande mesure de comparaison. La sculpture de Michel-Ange ne fut jugée qu'en parallèle avec celle des maîtres du XV.ᵉ siècle, et quelque habiles que nous aient paru plusieurs d'entre eux, toujours quelque chose de roide, de sec, de froid, régnoit dans leurs ouvrages ; la science, surtout, s'y faisoit peu remarquer : c'étoit, comme autrefois en Grèce, l'école de Dipœne et Scyllis, en regard avec celle de Phidias. Michel-Ange, par la science de l'anatomie et la hardiesse du ciseau, parvint à donner à ses figures une vie, un mouvement et une chaleur qu'on n'avoit encore admirées dans aucun des ouvrages précédens, et que n'ont point égalées ses successeurs. Ce même mérite brilla au même degré dans sa peinture, et il n'est pas probable que, chez lui, le peintre se soit autant élevé que quelques-uns le disent, au-dessus du sculpteur.

Mais le point de comparaison de la sculpture moderne a prodigieusement changé, depuis que d'innombrables morceaux de l'art de sculpter des anciens sont venus opposer un tout autre style, une toute autre manière de voir la nature, et un système tout-à-fait différent au style et à la manière de Michel-Ange. L'influence du goût antique a toujours été et va toujours en augmentant, par le nombre toujours croissant des découvertes de l'antiquité. C'est-là, ce nous semble, la vraie raison qui a fait baisser l'admiration qu'on portoit jadis à la sculpture de Michel-Ange.

Du reste, pour être juste envers lui, il faut encore le considérer dans son école, et lui rapporter une partie de l'éclat dont elle a brillé.

Le III.ᵉ chapitre du V.ᵉ livre est rempli par une revue abrégée des sculpteurs du XVI.ᵉ siècle, contemporains, élèves ou imitateurs de Michel-Ange. Nous citerons avec notre historien les principaux d'entre eux, savoir, Baccio di Monte-Lupo, auteur du crucifix en marbre de Saint-Laurent à Florence; Andrea Contucci, qui sculpta à Loretto et y fonda un école; Francesco Rustici, qui, dans les statues en bronze du Baptistère de Florence, passe avec raison pour avoir surpassé Ghiberti. Ces trois artistes ne furent pas élèves de Michel-Ange, et le dernier eut pour maître Leonard de Vinci : il faut citer aussi Baccio Bandinelli, ennemi plutôt que rival de Michel-Ange, et qui dut à sa présomption une sorte de renommée que le temps n'a point consacrée. Mais l'école proprement dite de Michel-Ange se compose des noms de Raphaël de Montelupo, qui a fait deux statues au tombeau du pape Jules II; de Nicolo dit Tribolo, auteur des portes de San-Petronio à Bologne; de Giovanni dell'Opera, qui a fait la statue de l'architecture au tombeau

de son maître; de Benvenuto Cellini, si connu par ses travaux d'orfévrerie et par son Persée en bronze ; de Vincenzo Danti, à qui est dû le groupe en marbre, au palais vieux, de la Victoire enchaînant le Mensonge; de Bartolomeo Ammanati, sculpteur hardi, mais plus habile architecte; de Jean de Boulogne, le plus célèbre de tous par son mérite, par ses innombrables ouvrages, et par l'honneur qu'il eut de fermer avec le XVI.ᵉ siècle la série des grands hommes qui l'ont immortalisé. Nous renvoyons à la fin de cet article la mention abrégée de ses ouvrages, et les réflexions sur l'état de l'art à cette époque; réflexions qui auroient terminé convenablement le II.ᵉ tome de cette histoire, si l'auteur n'eût été obligé d'en faire marcher ensemble toutes les parties, et de rétrograder pour en suivre le développement en d'autres pays.

Nous sommes conduits ainsi, dans le chapitre IV, de Florence à Venise, où nous voyons Jacques Sansovino réfugié dans cette ville, après le sac de Rome, fonder une école célèbre. Venise, pendant les troubles du XVI.ᵉ siècle en Italie, avoit joui d'une grande tranquillité. A cette époque, furent construits par des mains différentes, mais avec une égale magnificence, les vastes bâtimens de la place Saint-Marc, et tous les accessoires de ce grand monument, qui occupa une multitude de sculpteurs. Sansovino, architecte lui-même, faisoit servir l'architecture à l'accroissement de la sculpture, soit en ornemens, soit en statues. Ses deux plus célèbres élèves furent Danese Cattaneo et Alessandro Vittoria. Le premier sut réunir la culture des lettres à celle des arts, et acquit autant de célébrité par ses poésies que par ses statues. Mais le plus habile de tous les sculpteurs de Venise, pendant le XVI.ᵉ siècle, fut Alessandro Vittoria, qui brilla dans les premières parties, et ne négligea aucun des emplois subalternes de l'art. Stuccateur habile, il orna les escaliers de la bibliothèque et du palais ducal. L'étude de la plastique lui inspira dans le maniement du marbre plus de moëlleux qu'on ne l'avoit fait avant lui. Ses statues sont pleines de grâces, ses draperies sont d'un beau choix, et son style a plus de grandeur que celui de tous ses prédécesseurs. Il seroit difficile de nombrer tous ses ouvrages. M. Cicognara n'en a indiqué que quelques-uns, et il avertit qu'il est obligé d'omettre aussi la mention d'une foule d'artistes du second et du troisième rang, qui se multiplièrent à cette époque.

Pareille remarque de notre auteur à l'égard des artistes lombards et napolitains, dont la notice occupe le chapitre V. L'Italie, divisée en un grand nombre d'États, avoit l'avantage d'offrir alors aux arts, non pas un seul point de centre, comme il arrive aux grands empires où tout se réunit dans une capitale, mais cinq ou six capitales riches et puissantes qui

présentoient autant de foyers à l'émulation; et loin que le concours fût borné entre des artistes réunis sur un seul point, c'étoit entre elles-mêmes que toutes les contrées et toutes les villes de ce riche pays concouroient, pour se disputer la primauté des entreprises et la palme du génie.

Milan et Naples rivalisoient alors sur-tout dans ces productions que le goût de ces deux villes savoit multiplier avec une profusion incroyable à l'occasion des fêtes, des entrées de souverains et des pompes passagères que les circonstances du temps rendoient très-fréquentes. De là peut-être ce goût facile et libre, cette manière expéditive et spirituelle de faire, qui, dans ce pays, s'approprient aux besoins de l'imagination, mais qui malheureusement excluent trop souvent l'étude et la science, sur lesquelles doivent reposer les succès et la gloire de l'art : aussi beaucoup de talens vantés à cette époque, ont-ils éprouvé le sort de leurs ouvrages. Cependant parmi les sculpteurs Lombards, notre historien a soin de faire ressortir le nom de Guillaume de la Porte, auteur du célèbre mausolée de Paul III dans Saint-Pierre, et dont les deux statues allégoriques de la Justice et de la Prudence sont mises au nombre des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne.

Le chapitre VI traite de la sculpture hors de l'Italie; mais, comme on l'a déjà fait observer dans le premier extrait de cet ouvrage, l'auteur n'a pas eu besoin de faire de nombreuses excursions en Europe. Henri VIII en Angleterre, Charles-Quint en Espagne, appelèrent dans leurs États plus de peintres que de sculpteurs italiens, et les morceaux de sculpture du XVIe siècle qu'on y rencontre, y furent portés et n'y furent pas travaillés. François Ier eut l'honneur non-seulement de faire naître en France le goût de la belle sculpture, mais d'y produire des artistes français qui luttèrent avec gloire contre les maîtres de l'Italie, tant dans la décoration du Louvre que dans les tombeaux de Saint-Denis. Quelques incertitudes règnent encore sur la part qui doit revenir aux sculpteurs de l'un ou de l'autre pays dans ces grandes entreprises. Mais les ouvrages de Jean Cousin, de Germain Pilon, de Jean Goujon, attestent assez à quel point l'art avoit déjà jeté ses racines en France. Le jugement que porte notre auteur sur les talens respectifs de ces trois maîtres, ne sera peut-être pas entièrement confirmé parmi nous. Selon lui, Jean Cousin, auteur de la statue du maréchal de Chabot, est celui qui s'est le plus approché de la belle manière de l'école d'Italie. Il n'y a sûrement personne en France qui ne soit porté à mettre Jean Goujon fort au-dessus du rival qu'on lui oppose. Si quelque chose d'affecté dans les poses, de maniéré dans le détail des draperies, se fait remarquer aux ouvrages de ce célèbre sculpteur, on y admirera toujours une élégance de style, une fécondité

d'invention, une grâce et une finesse d'exécution, sur-tout dans sa sculpture de bâtiment, et beaucoup d'autres qualités qui ont fait jusqu'ici le désespoir de ses successeurs. A l'égard de Germain Pilon, tout le monde sera d'accord que ce qu'il y a de mérite en lui, se trouve souvent gâté par une grande affectation, et par ce goût trop recherché et peu naturel, qui commençoit à être dominant vers la fin du XVI.e siècle.

Telle est aussi l'opinion de notre auteur sur le sculpteur Francavilla, qui travailla avec Jean de Boulogne, son maître, à la statue équestre de Henri IV, et dont on a conservé les quatre figures en bronze qui ornoient le piédestal de ce monument. *L'affectation chez lui*, dit M. Cicognara, *tenoit trop souvent lieu de grâce; ses figures sont presque toutes maniérées; ses draperies sont outrées et redondantes: il imita Michel-Ange dans ses défauts, sans avoir deviné le secret de ses grandes qualités.*

Ceci est plus ou moins applicable aux sculpteurs de cette époque, et aux élèves de Jean de Boulogne, qui déjà lui-même avoit commencé à donner l'exemple d'une manière dans laquelle, une pratique hardie et perfectionnée par une grande habitude, fut substituée à une étude réfléchie de la nature et de l'antique.

Jean de Boulogne, comme on l'a déjà dit, ferme le XVI.e siècle; son beau groupe d'Hercule et du Centaure fut découvert sur la place de Florence, où on le voit encore, précisément en l'an 1600. Aucun sculpteur, avant lui, n'avoit entrepris d'aussi grands et d'aussi nombreux travaux. Quand on aura cité les colosses en bronze de la fontaine de Bologne et des jardins Boboli, son groupe de l'enlèvement de la Sabine, et celui du Centaure, son Mercure volant, en bronze, les statues équestres des Médicis, celle de Henri IV, à Paris, et de Philippe II, à Madrid, on n'aura pas encore donné une idée suffisante de tout ce qu'embrassa ce génie aussi hardi à concevoir que prompt à exécuter. La quantité innombrable d'ouvrages dus à ce grand sculpteur ne nuisit pas au soin et à la recherche du fini. La partie technique de l'art s'étoit fort perfectionnée depuis Michel-Ange; et il étoit arrivé, comme il arrive en tout genre, que le mécanisme devenu plus facile, les artistes exécutoient plus et mieux, et que le public, souvent trompé par les qualités extérieures de la pratique, dont le sens extérieur est aussi plus facilement juge, avoit perdu de vue ce mérite intrinsèque de la vérité et de la beauté, que le sentiment seul produit, et que seul il peut apprécier. Les œuvres de Michel-Ange, dit en terminant M. Cicognara, passoient alors pour être le type unique de l'imitation, et peu à peu ses imitateurs dévièrent de la ligne du simple, du grand et du vrai: toute originalité fut bannie des productions

de l'art, et un style de manière et de convention devint héréditaire dans les écoles.

C'est sous l'influence de ce goût que commença l'école du XVII.ᵉ siècle, dont l'histoire ouvrira le tome III qui reste à publier.

Nous ne devons pas omettre de dire qu'un dernier chapitre de celui que nous venons de finir, est consacré à la description de tous les travaux et ouvrages de glyptographie, de numismatique, d'ébénisterie, d'orfèvrerie et de gravure sur métaux, qui forment comme un appendice à l'histoire de la sculpture, mais dont la seule énumération, vu la quantité prodigieuse de tous ces détails, et de ceux qui se sont adonnés à leur exécution, allongeroit outre mesure cet article, sans ajouter ni à l'instruction du lecteur ni à l'intérêt que doit inspirer l'ouvrage.

Le tome dont on vient de terminer l'extrait, contient 459 pages *in-folio* et 90 planches.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

EXPERIMENTAL OUTLINES FOR A NEW THEORY OF COLOURS, LIGHT AND VISION, with critical remarks on Sir Isaac Newton's opinions, and some new experiments on radiant caloric; by Joseph Reade, *M. D., annual president of the royal physical and member of the royal medical societies of Edinburg;* vol. I. London, 1816, 9 sh. — *Esquisse expérimentale d'une nouvelle théorie des couleurs, de la lumière et de la vision, avec des remarques critiques sur les opinions de Sir Isaac Newton, et quelques expériences nouvelles sur le calorique rayonnant; par* Joseph Reade, *docteur médecin, président annuel de la société royale de médecine, et membre de la société médicale d'Édinbourg;* tome I.ᵉʳ, 1 vol. *in-8.ᵒ*, de 313 pages avec une planche coloriée; prix 9 sh. A Londres, 1816.

Les objets que ce titre embrasse sont ceux vers lesquels l'attention des physiciens est aujourd'hui principalement dirigée. La grande découverte de Malus sur la polarisation de la lumière, ayant donné des moyens nouveaux pour agir sur les rayons lumineux, et les modifier d'une manière très-intime, on s'en est servi avec succès pour les étudier, et pour leur faire manifester des propriétés, non-seulement inconnues jusqu'alors, mais qui même ne pouvoient pas être soupçonnées : et

comme, dans une mine abandonnée depuis long-temps, si un nouveau filon vient à s'ouvrir, on reprend les travaux avec une ardeur pleine d'espérances, de même les résultats inattendus que la polarisation a fait découvrir, ont ramené les esprits vers l'optique physique qui, depuis Newton, avoit été abandonnée, ou du moins dans laquelle on ne faisoit presque plus aucun pas. Vers la même époque, les lois du rayonnement de la chaleur mieux établies, leurs conséquences rendues sensibles et applicables par l'ingénieuse théorie des échanges, préparoient aussi la route pour arriver à l'examen des propriétés physiques du calorique. En effet, on ne tarda pas à les atteindre. M. Herschell ayant placé des thermomètres fort sensibles et comparés, dans les diverses parties d'un faisceau lumineux réfracté par un prisme, trouva que le spectre coloré qui en résultoit, avoit une faculté colorifique inégale dans ses diverses parties. Il reconnut que cette faculté, d'abord insensible dans l'extrémité violette du spectre, alloit en croissant jusqu'à l'extrémité rouge, et même s'étendoit encore au-delà des limites où l'on pouvoit apercevoir les derniers rayons du rouge extrême; d'où il résultoit que le calorique obscur se réfracte dans le verre, comme la lumière, avec la seule différence que sa déviation n'est pas tout-à-fait comprise dans les mêmes limites. En répétant et confirmant ces expériences, MM. Wollaston, Ritter et Beckman trouvèrent que l'autre extrémité du spectre, où s'observe le violet extrême, possédoit aussi des propriétés qui lui étoient particulières et que l'on pourroit appeler chimiques, parce que leur influence détermine entre les corps qu'on y expose des combinaisons que l'extrémité rouge du spectre ne produit point; et de même que, dans celle-ci, le minimum de chaleur s'observe un peu au-delà du rouge visible, de même, dans l'autre, le maximum de l'action chimique se manifeste un peu au-delà du dernier violet que l'on peut apercevoir. En examinant ces résultats philosophiquement, en les rapprochant de ce que l'on savoit sur la réflexibilité du calorique, analogue à celle de la lumière, et de cette curieuse remarque que M. Arago a faite sur l'égalité de vîtesse des rayons lumineux par lesquels nous apercevons les étoiles situées dans la direction du mouvement de la terre, ou dans la direction opposée, on étoit naturellement conduit à considérer la lumière et la chaleur rayonnante, comme un même principe dont les parties diversement modifiées, par exemple, avec des vîtesses, des masses, des affinités inégales, éprouvent dans les corps des réfractions diverses, et produisent en eux, ainsi que sur nos organes, d'inégales impressions; lesquelles, selon la nature de ces corps et de nos organes, se manifestent par des combinaisons chimiques ou par des sensations de lumière, de couleurs différentes, et enfin de chaleur. Un

jeune physicien, M. Berard, en reprenant avec un nouveau soin ces belles expériences, y découvrit une propriété nouvelle; c'est que toutes les parties du spectre coloré, et la portion même de calorique obscur située au-delà du rouge extrême, se polarisent également par réflexion sur les surfaces diaphanes polies, et s'y polarisent toutes sous le même angle; ce qui doit être, en effet, si toutes ces parties ne sont que le même principe visible ou invisible. Un autre physicien français, que la mort a malheureusement enlevé aux sciences, comme Malus, lorsqu'il commençoit à les avancer par les travaux les plus remarquables, Delaroche ajouta de nouvelles probabilités à ces analogies, en prouvant, par des expériences positives, que les rayons de calorique obscur qui ont traversé des plaques de verre, conservent des empreintes reconnoissables de cette transmission; qu'ils sont par conséquent modifiables, comme nous savons que l'est la lumière; que même, en émanant des corps qui les lancent, ils ont des caractères physiques résultans des circonstances de l'émanation, changeans avec elle, et qui les rapprochent graduellement de l'état de lumière visible, à mesure que le corps dont ils émanent a, quoique obscur, une température plus élevée. L'ensemble de tous ces beaux résultats, en généralisant la notion de la lumière, ramena nécessairement l'attention sur les idées que Newton s'en étoit formées; et sur les caractères physiques qu'il y avoit découverts par l'expérience; car ce grand homme, qui savoit si bien contenir son génie dans les bornes marquées par l'observation, savoit aussi lui faire parcourir avec une extrême audace, toutes les parties de la carrière que ces limites embrassoient, et jamais il n'a hésité à tirer une conséquence, quelque hardie qu'elle fût, lorsqu'elle résultoit philosophiquement des phénomènes. On recommença donc à étudier les propriétés physiques qu'il avoit découvertes dans les molécules lumineuses et qu'il avoit appelées *accès de facile transmission* et *de facile réflexion*. On reconnut que ces dénominations ne désignoient pas, comme on l'avoit cru trop long-temps, des caractères hypothétiques, mais des propriétés prouvées par les faits, et sur la nature desquelles Newton avoit eu la sagesse de ne rien prononcer, sinon qu'elles s'exerçoient de telle et de telle manière, que l'observation indique. Alors on a cherché à les exprimer par les formes de l'analyse moderne, plus simple que la synthèse dont se servoit Newton; elles devinrent ainsi plus usuelles, plus faciles à suivre dans leurs conséquences; on put vérifier aisément les applications que Newton en avoit faites, et en reconnoître l'admirable exactitude; on put démêler dans les formules de nouvelles épreuves plus délicates encore, elles réussirent également; enfin, on s'est aperçu que ces mêmes lois subsistent encore dans le progrès des

actions que les rayons lumineux éprouvent de la part des corps cristallisés qui les polarisent en leur imprimant la double réfraction; elles y subsistent avec une fidélité telle, que ce nouveau genre d'intermittence, produit absolument les mêmes couleurs observées par Newton dans les intermittences de la réflexion; qu'il les produit exactement par les mêmes périodes, et donne ainsi les plus sûrs moyens d'en vérifier toutes les particularités, en les développant sur une échelle beaucoup plus étendue. Des instrumens ont été construits pour mettre ces rapports en évidence; leurs indications se sont trouvées minutieusement d'accord avec les résultats de Newton, et on a pu les prédire par les tableaux numériques qu'il avoit donnés. Ces mêmes intermittences, avec leurs lois, se sont encore retrouvées depuis dans le phénomène de la diffraction recemment étudiée par M. Fresnel, par M. Arago et par divers autres physiciens. Les caractères que Newton avoit assignés aux accès, sont encore devenus la clef de ce nouveau genre d'observation; en sorte que l'on peut dire aujourd'hui que les accès expriment la propriété physique la plus générale que nous connoissions sur la nature de la lumière, et aussi celle qu'il importe le plus d'approfondir et de suivre dans ses conséquences, puisqu'elle se retrouve toujours, et se représente sans cesse, dans toutes les parties des phénomènes que l'on peut attaquer par l'observation.

Dans cet état d'agitation et de progrès où se trouve en ce moment l'optique physique, lorsqu'elle vient de faire de si grands pas qui se poursuivent chaque jour avec tant d'ardeur, et que la fécondité de la mine nouvelle qui nous est ouverte, peut faire espérer à chaque instant les plus curieuses découvertes, il est impossible de ne pas rechercher avec empressement les ouvrages que leur titre annonce comme traitant les grandes questions qui occupent aujourd'hui les physiciens. Cet oubli seroit sur-tout inexcusable, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage dont l'auteur s'annonce avec des titres littéraires, et qui sort d'un pays où des savans distingués partagent aujourd'hui avec nous ce vaste champ de recherches que Malus a découvert. Ces motifs nous ont fait demander l'ouvrage du docteur Reade aussitôt que les annonces de la librairie nous l'ont fait connoître, et nous nous réjouissions de pouvoir en communiquer les résultats à nos lecteurs, probablement avant qu'on en eût fait mention dans les journaux anglais eux-mêmes. Quel a été notre étonnement de n'y trouver qu'une suite d'erreurs évidentes, de paralogismes inconcevables fondés sur des observations inexactes ou mal interprétées, et desquels l'auteur part comme de conclusions victorieuses pour traiter les travaux de Newton avec un mépris plus inconcevable encore! Notre premier mouvement avoit été de ne point

parler de cet ouvrage; mais, en y réfléchissant, nous avons pensé qu'il seroit plus utile de montrer le principe des erreurs qu'il renferme, et de profiter de cet exemple pour établir une fois dans ce journal les vrais principes de philosophie d'après lesquels ces matières nous semblent devoir être traitées. Nous croirons avoir établi une vérité utile en montrant que les savans qui s'en occupent aujourd'hui par toute l'Europe, dans des vues et avec des opinions en apparence dissemblables, n'ont pas au fond des sentimens aussi opposés qu'ils le pensent peut-être, et que leurs travaux vont au même but, quoique par des sentiers divers.

Je serai court sur l'ouvrage de M. Reade. Le principe fondamental dont il part et duquel toutes ses opinions dérivent, c'est que la lumière en elle-même est noire et incapable de produire dans nos organes, ou sur les corps qu'on y expose, aucune sensation ou impression quelconque de vision ou de coloration. Ce principe est, comme on voit, tout l'opposé de ce que les physiciens admettent unanimement, puisqu'ils conçoivent, avec Newton, le noir comme résultant de la privation absolue de toute lumière : on doit donc s'attendre que les conséquences en seront aussi universellement opposées aux leurs; c'est en effet ce qui a lieu. Il ne reste plus qu'à examiner les faits allégués par M. Reade, car je préviens que c'est sur des faits qu'il se fonde; il faut voir s'ils sont exacts et s'il les a bien ou mal interprétés : c'est ce que je vais faire brièvement.

Parmi ces faits, il y en a deux dont l'un se dénoue de lui-même au premier coup-d'œil; l'autre demande à être un peu plus approfondi. Je commencerai par le plus simple. Si l'on regarde d'assez loin, à travers un prisme, un rectangle de drap noir collé sur un carreau d'une fenêtre par laquelle on aperçoive le ciel, l'espace occupé par le drap paroît lavé de bleu, et la partie voisine du carreau, située du côté du tranchant du prisme, paroît rouge et jaune. M. Reade infère de là que le noir du drap s'est décomposé en lumière bleue, rouge et jaune qui étoient ses parties constituantes, d'où il conclut qu'il existe une lumière noire résoluble dans ces trois principes. Mais la conclusion n'est pas juste, parce que l'on peut prouver que les couleurs observées dans cette circonstance ne viennent pas du drap noir, mais des parties lumineuses qui l'environnent, et sont seulement sensibles par son opacité qui, interceptant une partie des spectres contigus que les parties voisines de l'espace blanc auroient produits, empêche leur recomposition complète, et rend par là isolément sensibles les couleurs non interceptées. Quant à l'apparition du bleu sur le rectangle noir, et même du violet qui s'y répand aussi, quoique l'auteur n'en parle

pas, elle résulte de la réfraction que subissent les rayons de cette couleur, venus des parties blanches environnantes; et c'est pour cela qu'ils semblent se répandre de plus en plus sur le noir, à mesure que l'observateur et le prisme s'éloignent davantage du rectangle noir. Ces résultats nécessaires de la vision à travers les prismes sont complètement expliqués et calculés dans l'optique de Newton.

L'autre fait sur lequel s'appuie M. Reade consiste en ce que, si l'on mêle ensemble des poudres colorées en proportion convenable, par exemple du minium, de l'orpiment, du vert-de-gris et de la cendre bleue, on obtient une couleur brune tirant sur le noir; comme aussi on peut faire diverses espèces de bruns plus ou moins noirs, avec des mélanges de couleurs liquides, telles, par exemple, que du carmin, du bleu de Prusse ou de la gomme gutte, comme chacun peut le vérifier. Voilà donc, dit M. Reade, des couleurs distinctes et bien sensibles qui, mêlées ensemble, font du noir : donc, le noir est le résultat de la réunion de toutes les couleurs; et aussi les redonne-t-il par sa décomposition. A cela on doit répondre, 1.° que tous ces noirs ne sont pas absolument noirs, mais gris plus ou moins sombres, c'est-à-dire mêlés de noir, et de blanc résultant de l'ensemble de toutes les couleurs simples; et la preuve, c'est qu'en choisissant les proportions de mélanges les plus convenables pour diminuer leurs couleurs propres, il suffit, comme Newton l'a fait voir, d'éclairer la poudre composée, avec une lumière blanche très-vive, pour qu'elle paroisse d'un blanc très-vif, aussi vif, par exemple, ou même plus vif que celui du plus beau papier, et susceptible de même d'être décomposé dans ses couleurs constituantes primitives. Il ne reste donc qu'à expliquer pourquoi la lumière totale réfléchie par le mélange des poudres, est beaucoup plus foible que la somme des lumières colorées que chacune d'elles réfléchissoit. Or, ceci se concevra quand nous dirons que la lumière disséminée dans tous les sens par la réflexion des corps, et qui compose leurs couleurs propres, n'est pas renvoyée avant d'avoir atteint leur surface, comme celle qui se réfléchit régulièrement en faisant l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence, et qui, n'étant pas soumise aux affinités des corps, n'est point décomposée par la réflexion. Cette autre partie qui fait la couleur propre, pénètre la matière même du corps à une petite profondeur, et rejaillit de l'intérieur de sa substance, comme le prouvent les propriétés qu'on y découvre ensuite par les épreuves de la polarisation; ainsi, dans son trajet à travers la couche de matière qu'elle pénètre, et dont elle ressort ensuite, elle doit éprouver des effets analogues à ce que lui feroit éprouver sa transmission à travers un système de corps diaphanes, dont les uns transmettroient seulement le vert,

d'autres le rouge ou le vert, ou telle autre portion du spectre coloré; car alors la lumière qui a traversé la première couche, ou la première et la seconde, n'étant pas de nature à traverser les suivantes, est absorbée, et le système, vu par transmission, est opaque. De même, et absolument de même, dans la réflexion qui produit les couleurs propres, pour que la lumière rejaillisse de l'intérieur d'un milieu, il faut que les particules de ce milieu soient de nature à la laisser entrer et ressortir, et c'est précisément ce qui n'a pas lieu quand on choisit les poudres qu'on mélange comme nous l'avons supposé.

La couleur propre d'un tel mélange ne pourra donc être produite absolument que par la réflexion opérée sur l'infiniment petit nombre de particules qui composent la surface extérieure de sa masse. Elle sera donc blanche, si la somme de ces couleurs fait du blanc, et colorée si la couleur d'une des poudres y domine; mais elle sera toujours excessivement faible, à cause du petit nombre de particules qui contribuent à la produire, et ce ne sera qu'en portant au plus haut degré la vivacité de la lumière incidente, qu'on pourra parvenir à la reconnoître distinctement.

Tels sont les deux faits si simples et si aisés à résoudre, desquels M. Reade est parti pour accuser Newton de préjugé, d'erreur, et d'un entêtement systématique dans ses propres idées. En introduisant sa bizarre invention de la lumière noire dans toutes les parties de l'optique que ce grand homme a si bien expliquées, il le rencontre par-tout, et par-tout il le combat, sans déguiser nulle part son étonnement et ses regrets des erreurs où il voit qu'il se précipite. Tantôt, avec la foule des auteurs superficiels qui ont écrit sur ces matières, il lui prête des opinions qu'il n'a jamais eues, comme, par exemple, la résolution de la lumière blanche en sept couleurs simples et primitives, quoique jamais, dans son optique, Newton n'ait dit qu'il y a sept rayons simples dans la lumière blanche, mais bien qu'il y a une infinité de nuances et de réfrangibilités diverses, parmi lesquelles, pour simplifier les considérations, il désigne sept nuances distinctes, entre lesquelles toutes les autres peuvent être comprises avec une exactitude suffisante pour nos sens. M. Reade aussi, comme tous ceux qui attaquent Newton sans le comprendre, et je dirai presque sans le lire, ne peut absolument tolérer la théorie des accès, ni admettre l'incroyable exactitude des expériences sur lesquelles elle est fondée, ne sachant pas sans doute qu'elles ont reçu dans ces derniers temps les vérifications les plus décisives. Par-tout il en parle avec un mépris incroyable, « la regardant comme plus ridicule qu'aucune de celles » qui sont sorties de l'école d'Aristote, et s'étonnant de ce qu'un aussi » grand génie ait pu quelque temps croire et faire croire à d'autres de » pareilles erreurs *(pag. 119 et 134)*. »

Ces injures ne peuvent certainement pas nuire à la gloire de Newton. Je ne les aurois pas relevées par une critique, si je n'y avois vu l'expression très-exagérée sans doute, mais au fond fidèle, d'une opinion trop répandue dans la patrie de Newton même, et qui me semble essentiellement contraire aux progrès de la physique, en attaquant la véritable philosophie, qui seule peut assurer ses pas. Cette opinion consiste à considérer la théorie des accès comme une pure hypothèse d'une singularité bizarre, et à laquelle il est presque incroyable que Newton se soit arrêté. C'est ainsi, par exemple, que Priestley en parle dans son Histoire de l'optique, en disant qu'à la vérité le livre où Newton l'expose est le plus travaillé de cet admirable ouvrage, et celui où il développe le plus les forces de son génie; mais qu'il est bien dommage de voir tant de génie si mal employé.

Enfin, jusques dans les Transactions philosophiques même, que le nom de Newton et ses travaux ont illustrées, on en est venu à parler de cette théorie des accès comme d'une espèce d'illusion aujourd'hui décidément abandonnée (1) : or, s'il est vrai, au contraire, que chaque jour la confirme et en développe de plus en plus les conséquences, comment laisser de pareilles assertions sans réponse, ou comment ne pas chercher à combattre l'influence fatale qu'elles exerceroient sur les progrès futurs de la science! Je ne crains pas de le dire, ce qui a fait sur-tout méconnoître le mérite de cette théorie et son importance, c'est le peu d'habitude que la plupart des physiciens ont eu trop long-temps des considérations et des formules mathématiques. S'ils eussent exprimé la théorie des accès dans cette langue sévère, s'ils en eussent sondé les fondemens et vérifié les conséquences, ils auroient vu que, loin d'être une hypothèse, elle n'est que le pur et simple énoncé des faits, tiré de la nature même, et limité sur ses indications avec la plus admirable fidélité. Ils y auroient reconnu une abstraction, une généralisation, mais tellement établie et définie que, quels que soient les progrès futurs que l'on fasse dans la connoissance de la lumière, qu'on y reconnoisse la propagation rapide d'un principe émis par les corps lumineux ou l'effet de pulsations propagées dans un fluide éminemment élastique, comme les ondulations sonores se propagent dans l'air, il n'en faudra pas moins admettre et employer tous les résultats que Newton a établis sur la composition de la

(1) *Voyez* le commencement du Mémoire de M. Knox sur une nouvelle espèce d'anneaux colorés, formés entre des plaques épaisses; Mémoire d'ailleurs rempli de belles observations.

lumière, sur les propriétés des rayons simples, sur les accès de transmission et de réflexion des molécules lumineuses; car ceux qui aujourd'hui semblent le plus portés à préférer l'idée des ondulations, éprouvent, à mesure qu'ils veulent se rapprocher des phénomènes, la nécessité d'introduire dans les considérations dont ils font usage des intermittences exactement pareilles à celles des accès, et de douer les ondulations de toutes les propriétés qui les caractérisent. Ainsi, quoi qu'il arrive, les lois des accès établies par Newton, les formules qui les expriment, les résultats qui s'en déduisent, loin d'être démentis par les propriétés que l'on pourra découvrir un jour dans la lumière, seront au contraire des élémens nécessaires de ces découvertes. Il en sera de même des lois de l'équilibre et du mouvement de l'électricité que Coulomb a établies par l'expérience, et que M. Poisson a enchaînées par le calcul. Cet enchaînement subsistera, soit que les deux principes électriques consistent réellement dans deux fluides élastiques, ainsi que l'admet la théorie, soit que leur mode de composition diffère entièrement de tout ce que nous pouvons imaginer. Il en sera ainsi encore dans toutes les parties de la physique qui ont pu être enchaînées de la même manière : car, dans l'ignorance profonde où nous sommes sur les causes premières, nos théories ne peuvent être jamais que des expressions des lois observables de la nature ; et ainsi, lorsque ces expressions sont fidèles, ce que nous pouvons ensuite découvrir de plus en remontant vers l'origine des choses, ne peut jamais les détruire. Efforçons-nous donc d'en enrichir la science; servons-nous, s'il le faut, pour découvrir l'enchaînement des phénomènes, de considérations analogiques et même d'hypothèses adroitement imaginées, qui, établissant entre les faits une dépendance, permettent à notre esprit d'en apercevoir les rapports, comme nous jugeons de la forme générale des corps par la direction et les mouvemens des plans qui touchent leurs surfaces; mais n'attachons à ces moyens auxiliaires qu'une idée d'utilité provisoire et conditionnelle, ne les considérons jamais comme des réalités, et ne conservons de leurs développemens que les résultats devenus des lois de la nature, de même que l'architecte qui vient d'achever un édifice, enlève les constructions passagères qui lui ont servi à l'élever.

BIOT.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE; ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur,

et continué par des membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Tome XIII ; xx et 623 pag., *in-4.°*, et tome XIV, xxiv et 652 pages, *in-4.°* A Paris, chez Firmin Didot, imprimeur-libraire, rue Jacob, n.° 24 ; et chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17, et, dans la même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers, n.° 30 ; à Londres, n.° 30, Soho-Square. Prix de chaque vol. 21 fr.

L'HISTOIRE littéraire de la France tenoit un rang honorable parmi les grands travaux d'érudition entrepris, durant le dernier siècle, par les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Dom Rivet, premier et principal auteur de cet ouvrage, avoit publié le premier volume en 1733, et il terminoit le neuvième, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, en 1749, à l'âge de soixante-cinq ans. L'ouvrage fut successivement continué par divers membres de cette congrégation ; le douzième volume, daté de 1763, fut publié en 1766 ; il comprenoit une partie du XIIe siècle.

Une Commission de l'Institut, choisie dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a été chargée d'achever cette entreprise importante; mais la Commission a été astreinte à suivre jusqu'au XIIIe siècle le plan déjà adopté par les Bénédictins. Comme je me propose de présenter quelques vues sur les changemens qui peuvent améliorer ce plan, il me paroît convenable de le faire connoître, et d'en juger l'exécution telle qu'elle a eu lieu dans les quatorze volumes.

Voici le plan de Dom Rivet : offrir, dans chaque article, la vie des auteurs, l'indication et l'analyse des ouvrages ; y ajouter la notice des différentes éditions, assigner les rangs, non par ordre de matières, ni par celui de la publication des écrits, mais en s'asservissant à la date de la mort des auteurs; et, si cette date étoit ignorée, d'après l'époque de leurs dernières actions connues, ou d'après le temps où ils avoient fleuri ; en tête de chaque volume qui commenceroit un siècle, ou qui en renfermeroit plusieurs, placer un discours historique sur l'état des lettres pendant le période, et à la fin de chaque volume, des tables chronologiques destinées à réunir, dans un heureux rapprochement, les principaux traits de l'histoire littéraire. Ces différentes conditions ont été exactement observées par les religieux Bénédictins.

Les discours préliminaires qui ornent plusieurs des volumes de la

collection, sont des morceaux de littérature très-recommandables et très-intéressans ; on y trouve beaucoup de faits ignorés, plusieurs aperçus neufs et des détails curieux qui composent le tableau de l'état et de l'histoire des lettres à diverses époques; on y distingue tout ce qui concerne les études en France, l'établissement des écoles épiscopales et monastiques; les érections des colléges et des universités, les régimes des différentes académies, les inventions utiles, les découvertes importantes, &c., &c. Les rédacteurs ont eu soin de protéger contre l'oubli la mémoire des princes et des grands qui, pendant leur vie, avoient eux-mêmes protégé les lettres.

Ces estimables discours ne sont pas assez connus aujourd'hui, et ils méritent de l'être : épars dans plusieurs volumes de la collection, on ne les y cherche guère ; mais je ne doute point qu'ils ne fussent lus avec intérêt et avec utilité, si on les imprimoit à part, ainsi qu'on a imprimé les discours de l'Histoire ecclésiastique de Feury. Toutefois, en recueillant les discours contenus dans l'Histoire littéraire, il faudroit retrancher avec goût et discernement plusieurs redites, et sur-tout quelques détails polémiques, qui n'auroient aujourd'hui rien de piquant ni d'instructif.

Autant j'ai approuvé le plan et l'exécution de cette partie, qui offre le tableau progressif des lettres, où sont quelquefois mêlés des détails sur les sciences et les arts, autant je désapprouve la méthode adoptée de ranger les auteurs d'après la date de leur mort. Il en est résulté que des écrivains qui ont été favorisés d'une plus grande longévité, ne se trouvent point placés dans le volume même, ni quelquefois dans le siècle où ils auroient dû l'être, à cause de l'influence qu'ils avoient exercée sur leurs contemporains, sur leurs émules, sur leurs rivaux. Des disciples, morts jeunes, sont connus avant le maître qui les avoit formés. C'est comme si, en écrivant l'histoire littéraire du XVII.e siècle, on omettoit l'article de Boileau, de Fénélon, &c., morts dans le XVIII.e, tandis qu'on y inséreroit les articles de Racine, de Molière, &c.

Un autre inconvénient, peut-être plus grave, c'est de ne point rapprocher les matières, et d'offrir pêle-mêle tous les divers genres dans lesquels les nombreux auteurs se sont exercés. Je n'ai pas besoin d'insister sur les avantages de classer les ouvrages et les écrivains, par ordre de matières, comme l'ont fait avec succès différens auteurs d'histoires littéraires. Ce rapprochement est à-la-fois utile aux rédacteurs, aux lecteurs et à la science même. Le voisinage d'un article en éclaire quelquefois un autre, et épargne souvent des répétitions.

En rendant compte des deux volumes publiés par les académiciens

continuateurs de l'ouvrage, j'essaierai une division qui pourroit, avec les modifications jugées convenables, être adoptée pour le plan des volumes qui commenceront le XIII.ᵉ siècle.

Je ferai d'abord deux divisions :

La première comprendra les ouvrages qui appartiennent à la littérature rabbinique, et à la littérature latine;

La seconde comprendra les ouvrages écrits en langue vulgaire.

I.ʳᵉ PARTIE. §. I.ᵉʳ *Littérature rabbinique.* C'est la première fois que l'Histoire littéraire de la France a consacré des articles spéciaux à des rabbins français.

Le discours préliminaire qui, dans le tome IX, traite de l'état des lettres pendant le XII.ᵉ siècle, consacra quelques pages à la littérature rabbinique, et nomma plusieurs rabbins et docteurs juifs, qui habitoient le midi de la France. Il m'a paru que l'auteur avoit profité sur-tout des indications que fournissoient à ce sujet les recherches de ses confrères, auteurs de l'Histoire générale du Languedoc, répandues dans le II.ᵉ tome de cet ouvrage aussi important qu'estimé; mais ce n'est point des Juifs indiqués par le discours préliminaire du tome IX, qu'il est question dans le tome XIII de l'Histoire littéraire de la France; on doit savoir gré aux académiciens continuateurs d'avoir marqué le commencement de leurs travaux par des articles qui paroissent avoir échappé à l'érudition des savans religieux.

Je ne puis indiquer que très-sommairement les rabbins sur la vie et les ouvrages desquels je trouve ici des détails curieux. Gerson Hazaken, c'est-à-dire, *le Vieux,* fut appelé *la Lumière ou la Splendeur de la captivité de France;* il est auteur d'un livre intitulé *SEPHER HATTEKANNOTH, livre des Constitutions.* Jacob Bar Jekar, ainsi que Judas Cohen, auteur d'un ouvrage sur les *lois cérémonielles* des Juifs, et un autre Judas, qui se livra à l'étude de la jurisprudence, furent disciples de Gerson Hazaken. L'article qui concerne ces rabbins contient une discussion approfondie sur l'époque précise de la vie de Gerson Hazaken et de ses disciples, pour réfuter l'assertion du savant Bartolocci.

Zérachias Levite, auteur de divers ouvrages, et notamment de *deux Luminaires*, et Moyse Haddarschan, furent aussi disciples de la même école. Ce dernier est auteur d'un commentaire sur le pentateuque, dont Pierre Galatin s'est servi dans son traité *De arcanis catholicæ veritatis*, pour prouver, contre les Juifs, la vérité de la religion chrétienne.

§. II. *Auteurs qui ont écrit en latin.* Je les sous-diviserai en différentes classes, telles que, 1.° théologiens, commentateurs de l'écriture sainte, rédacteurs d'actes de conciles, de décrets et d'ordonnances ecclésiastiques,

sermonaires, agiographes, &c.; 2.° grammairiens, traducteurs, auteurs ou commentateurs d'ouvrages de littérature, &c.; 3.° légistes, jurisconsultes, commentateurs de droit, rédacteurs d'ordonnances, &c.; 4.° historiens, chroniqueurs, biographes, &c.; 5.° poètes; 6.° épistolaires, auteurs de lettres missives, d'opuscules, &c.; 7.° à ces sous-divisions, que j'établis pour classer les matières dont il sera question dans cet extrait, les rédacteurs de l'Histoire littéraire pourroient en ajouter encore une, les polygraphes, quand les écrivains n'auroient pas fait quelque ouvrage principal qui permît de les classer particulièrement dans l'une des précédentes sous-divisions.

Première Sous-division. La partie théologique est celle qui présente peut-être le moins d'intérêt. Les points de doctrine sont fixés; et si nous portons encore quelquefois des regards sur les questions qui ont été jadis débattues, c'est en reconnoissant combien il est utile que de telles controverses ne se renouvellent pas. On peut voir à l'article de Pierre de Celle, évêque de Chartres, quelques détails relatifs à la question de l'immaculée conception de la Vierge. Pierre de Celle, se déclarant pour le système de Saint-Bernard, alla même plus loin que ce docteur, et avança une opinion que je rapporterai dans les propres expressions de l'auteur original : *Concedo et credo quòd sæva libidinis incentiva, Deo præoperante, nunquam senserit vel ad modicum; cætera verò impedimenta humanæ fragilitatis, quæ naturali origine, sive scaturigine, de naturâ procedunt, ante conceptionem sentire potuit, sed nullatenus consensit... Tolle pugnam, tolles et victoriam.* Nicolas, religieux de Saint-Alban, qui, dans cette controverse, étoit l'adversaire de Pierre de Celle, fut choqué de ces expressions; elles lui parurent une injure envers la mère de Dieu. « Puisque notre ami Pierre, » dit-il, sonne aujourd'hui de la trompette pour persuader que la Vierge » a senti le péché, et, en le sentant, l'a combattu, il ne m'est plus permis » de dissimuler; la patience m'échappe : il faut que j'élève ma voix pour » combattre une telle assertion. » Le religieux de Saint-Alban révère la mémoire de Saint-Bernard, mais ne se croit nullement obligé de penser comme lui; et, pour terrasser son adversaire, il rapporte une vision d'un frère convers de Clairvaux, à qui Saint-Bernard apparut, dit-il, après sa mort, revêtu d'un habit blanc comme neige, mais où se trouvoit une tache rousse sur la poitrine : le frère ayant été surpris de voir cette tache, le saint lui répondit : « C'est la marque de ce que j'ai souffert » en purgatoire pour avoir mal écrit sur la conception de Marie. »

L'article sur Pierre de Celle offre des détails curieux : voici un trait remarquable. Pendant les démêlés de l'archevêque de Cantorbery avec le roi d'Angleterre, Pierre de Celle écrivoit au prélat : « Il faut considérer

» attentivement les divers temps de l'Église et les différens états par où » elle a passé; car, lorsqu'elle étoit encore foible et naissante, elle ne » pouvoit opposer que la patience à l'injustice, et qu'abandonner son » manteau à celui qui demandoit la tunique; mais à présent qu'elle est » dans sa force et sa vigueur, ce qui étoit permis à ses ennemis ne l'est » plus à ses enfans: il convient à la mère de corriger son fils, comme » elle devoit tout endurer de la part de son ennemi, lorsqu'elle n'étoit » que pupille. » Quand on pense à la fin si injustement tragique de l'archevêque de Cantorbery, on peut regretter que des amis imprudens lui aient inspiré de semblables maximes.

Pierre de Celle figure parmi les sermonaires. L'époque a fourni des orateurs dont l'éloquence ne peut être révoquée en doute, puisque leurs discours ont atteint le grand but auquel elle vise, et qui est de convaincre, de toucher, d'entraîner les auditeurs. Le style peut n'être pas pur, la diction peut n'être pas élégante; mais l'éloquence, qui s'adresse au cœur et à l'imagination, est presque indépendante de ces avantages littéraires, qui le plus souvent ne frappent que l'esprit. L'éloquence est au fond toujours la même : ce sont ses formes qui varient selon les temps et les personnes; ses succès tiennent au moins autant à la disposition de ceux qui écoutent, qu'au talent et à l'art de ceux qui parlent. L'abbé Velli a dit que, parmi les prodiges de la mission de Saint-Bernard, on peut compter qu'il prêchoit par-tout en français aux Allemands, et qu'il sut également persuader comme en France (1).

A l'article de Pierre le Vénérable, en parlant de son discours sur le saint sépulcre, les rédacteurs ont indiqué, comme le morceau le plus oratoire, celui où Pierre exhorte ses auditeurs à faire le voyage de Jérusalem, pour y contempler de leurs propres yeux le miracle qui s'y accomplit chaque année au samedi saint : un feu surnaturel descend des cieux, et, à la vue de tous les assistans, allume une à une toutes les lampes rangées autour du saint sépulcre. Ce morceau n'ayant été qu'indiqué dans l'Histoire littéraire, je le rapporterai en le traduisant sur l'original (2). « On vous a raconté les miracles des prophètes et ceux des apôtres;

---

(1) Histoire de France, *tome II, pag. 48*, in-4.°

(2) *Audistis miracula prophetarum, audistis miracula apostolorum, audistis ipsius salvatoris adhuc inter homines viventis miracula; audistis innumerabilium ejus discipulorum infinita et miranda opera.... sed jam non dicam audite, sed dicam, attendite, videte, accedite et considerate, qui signum hoc admirabile ad gloriam sepulchri sui in tempore isto non auribus vestris obtulit, sed oculis vestris ingessit, immo ingerit oculis vestris ignem cœlestem, eoque sepulchrum suum non semel sed annuatim honorat. Innuit, immo apertè clamat quanto illud homines*

» on vous a raconté ceux que faisoit le Sauveur lorsqu'il habitoit parmi les » hommes; on vous a instruits des infinis, des étonnans prodiges » qu'opéroient ses innombrables disciples ; mais moi, je ne vous dirai pas, » écoutez : je vous dirai, regardez, voyez, approchez et considérez; le » voilà ce signe merveilleux qui atteste la gloire du saint-sépulcre! Il ne » s'adresse point à vos oreilles, il est présent à vos yeux, il les pénètre : » le voilà ce feu céleste qui honore le sépulcre divin, non pas une seule » fois, mais chaque année ! Il déclare expressément aux hommes quels » honneurs ils doivent au saint tombeau, puisque les cieux même lui » rendent de tels hommages. » Les rédacteurs de l'Histoire littéraire renvoient à la note faite par dom Martenne sur ce sermon de Pierre le Vénérable, et cette note indique divers auteurs qui rapportent et confirment ce fait merveilleux : le plus ancien de ces auteurs est un moine, qui, vers l'an 870, avoit fait le voyage de Jérusalem, et qui attestoit avoir été présent au miracle. Aux autorités rapportées par dom Martenne, j'ajouterai que cette opinion étoit très-répandue vers la fin du XII.[e] siècle : un troubadour célèbre par son rang, par sa vaillance et par ses talens, Bertrand de Born, y fait allusion en termes exprès :

El sepulcres a de secors fraitura,
Don tuit crezem, ab leia fe segura,
Que lo sains fuec y deissen, c'om o ve;
Per que no i fai nuilh effortz qui so cre.

BERTRAND DE BORN : Nostre Senher.

« Le sépulcre a besoin de secours; le sépulcre dont nous croyons » tous, avec une foi ferme, que le saint feu y descend, puisqu'on le » voit ; aussi n'y a-t-il nul effort à le croire. »

J'ai déjà nommé Saint-Bernard : l'article relatif à la vie et aux écrits de l'illustre docteur, offroit de grandes difficultés à cause du nombre et de la variété de ses ouvrages, à cause de la multitude de ses biographes et de leurs jugemens. La manière heureuse avec laquelle tout a été dit et abrégé avec une concision lumineuse, me paroît offrir le modèle du genre. La classification des épîtres est un travail qui a exigé autant de patience que de goût. Mabillon, éditeur des œuvres de Saint-Bernard, avoit laissé cette tâche après lui, et il applaudiroit à la clarté et à l'ordre avec lesquels elle a été remplie. En lisant cet article, il ne faut pas oublier que l'on n'a traité et dû traiter que l'histoire littéraire de ce père de

---

honore colere debeant, cùm tam præclara et cælos præbere obsequia videant. (Thesaurus novus anecdotorum, *tom. V, pag. 1432.*)

l'église. La seule observation que j'aie à faire sur cet article, se borne à indiquer une traduction complète faite en français de tous les ouvrages de Saint-Bernard, par dom Hugues Lanthenas, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, décédé en 1701. Comme cette traduction est restée manuscrite, les rédacteurs de l'Histoire littéraire ont sans doute jugé convenable de ne pas en parler; mais je crois utile de la faire connoître ici. Elle formoit 16 volumes *in-folio*, contenant 6,034 pages. Le manuscrit en étoit conservé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans la bibliothèque du régime (1). J'ai vérifié qu'elle n'a point passé à la bibliothèque du Roi avec les autres manuscrits de la bibliothèque de cette abbaye. Les possesseurs actuels de ce grand travail devroient le faire connoître, et la traduction ou les notes de dom Lanthenas deviendroient sans doute utiles aux littérateurs qui auroient à travailler désormais sur les œuvres de l'illustre abbé de Clairvaux.

Deuxième Sous-division. L'époque offre seulement deux grammairiens; l'un appelé Teurède, paroit avoir eu un esprit observateur qui, dans un siècle plus éclairé, l'auroit sans doute conduit à d'heureux résultats. Il avoit su discerner les sons élémentaires; il s'étonnoit que l'on n'eût que cinq voyelles pour les exprimer, et il desiroit qu'on en créât encore deux : l'autre nommé Macaire, fut abbé de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire; on lui attribue le Glossaire grec-latin qu'Henri Étienne publia en 1573, dans le volume intitulé *Glossaria duo è sinu vetustatis eruta &c.*

Les traducteurs sont également rares. Il y a dans le XIV.e volume un article sur Guillaume de Gap, abbé de Saint-Denis, qui alors traduisit du grec en latin deux ouvrages : l'Éloge de Saint-Denis l'aréopagite, par Michel Syncelle, et la Vie du philosophe Secundus qui existoit au second siècle de l'ère vulgaire. L'article de l'Histoire littéraire ne dit point quel étoit ce Secundus; il est vraisemblable que c'étoit Secundus, sophiste athénien dont on possède quelques fragmens.

Troisième Sous-division. Les articles qui concernent la législation, les coutumes, les ordonnances offrent presque toujours des traits intéressans. On lit avec plaisir ce qui concerne les coutumes de la ville de Laon, qui devinrent le type de celles que les autres villes demandèrent : on aime à voir tout ce qu'avoient fait ailleurs divers évêques et abbés pour établir des lois; le formulaire pour le sacre de Philippe Auguste; sur-tout on distingue les détails curieux et savans contenus dans les articles consacrés à Louis le Jeune, et à Henri II, roi d'Angleterre. Cet article sur Henri II mérite d'être cité, à cause de la variété des

(1) Histoire littéraire de la congrégation de S. Maur, *pag. 187.*

recherches, de l'utilité des résultats, et des aperçus toujours remarquables et quelquefois nouveaux qui seront consultés avec fruit par les écrivains qui voudront traiter spécialement de l'Histoire d'Angleterre.

Les articles contenus dans cette sous-division, ne sont guère susceptibles d'analyse; mais ils seront essentiellement utiles aux historiens futurs, parce que les historiens précédens ont trop négligé les objets que ces articles font connoître. Je regrette que les recherches des continuateurs n'aient pas réussi à découvrir l'original de la loi de Vervins, qui, écrite d'abord en idiome français, devint, pour divers pays, le supplément de la loi ordinaire.

Quatrième Sous-division. On trouve dans ces deux volumes assez de chroniqueurs et de biographes; mais les historiens y sont rares. Le seul des écrivains qui mérite ce nom, c'est Guillaume de Tyr. Dans son article on a rassemblé et fait valoir les raisons qui portent à croire que Guillaume étoit français, contre l'opinion de ceux qui l'ont dit allemand, et de ceux qui ont conjecturé qu'il naquit outre-mer. L'ouvrage de Guillaume de Tyr a toujours joui d'une estime que cet historien a méritée, soit par le choix des faits qu'il raconte, soit par le talent qu'il a mis dans la rédaction. Les éloges donnés précédemment à l'auteur ont été justement confirmés dans l'Histoire littéraire.

Je n'ai rien à dire sur les nombreux auteurs de généalogies ou d'histoires particulières de monastères, d'évêques, d'abbés, &c. : il en est plusieurs qu'on ne lira pas sans profit; ils ont exigé des soins dont on doit savoir gré aux continuateurs, et qui peuvent en épargner beaucoup aux littérateurs qui travailleront après eux.

Cinquième Sous-division. L'époque a fourni quelques poètes latins: l'auteur de l'élégie sur le mauvais succès de la croisade de Louis le Jeune, ne fait que dépeindre les malheurs de l'armée française, et excite la nation entière à les venger : pour y parvenir, il présente la comparaison de la gloire passée de la France avec son humiliation actuelle ; ses vers sont quelquefois énergiques : « O France! ô fléau des Musulmans, ô » France jadis victorieuse! où est ton antique renommée, ta gloire et » ta puissance! nation invincible, tu es devenue la proie des chiens, » la pâture des vautours..... Il te reste du moins que la foi te ranime » et que l'espérance te relève. Accepter le secours de la foi, c'est piété ; » refuser celui de l'espérance, c'est crime (1). »

---

(1) Francia, crux Arabum, victrix alienigenarum,
En ubi fama prior, nomen et imperium!
Gens insuperabilis hosti,

On trouve encore dans le tome XIII.ᵉ Pierre le Peintre et Léonius. En parlant de ce dernier, on a prouvé que ce n'est point à lui qu'il faut rapporter l'invention des rimes appelées *Léonines.*

Le tome XIV contient les articles concernant Luc, abbé de Mont-cornillon, Reinier, moine de Liége, et Jean de Hautville. Ce dernier est auteur d'un poème latin assez remarquable, intitulé: ARCHITHRÉNIUS, *Archipleureur.* Le héros qui porte ce nom, parvenu à l'âge viril, passe en revue toutes les actions de sa vie, et se plaint de n'avoir rien fait pour la vertu; il cherche la Nature, et, parcourant le monde, il rencontre Vénus ou la Volupté, avec les autres passions qui entraînent et pervertissent l'homme: il trouve enfin la Nature, l'implore, et elle lui conseille de prendre pour épouse une femme appelée *la Modération.* Dans le cours de ses voyages, Archithrénius gémit et pleure sans cesse sur les vices du genre humain; c'est cet état de deuil et de tristesse qui a fourni le nom du héros devenu le titre du poème. Cet ouvrage a été jadis l'objet des plus grands éloges. Quoique la marche en soit aussi bizarre que le sujet, je ne partage pas entièrement l'opinion sévère des rédacteurs de l'Histoire littéraire, quand ils disent que, parmi les critiques qui l'ont loué, plusieurs se sont dispensés de le lire. On y trouve des détails bien rendus, quelques images vives, et assez souvent des pensées remarquables. Il faut nécessairement nous reporter aux époques où les auteurs ont écrit, si nous voulons apprécier et les louanges qui leur ont été prodiguées, et l'estime à laquelle ils peuvent encore avoir droit.

Sixième Sous-division. Les épistolaires ne sont pas la partie la moins curieuse ni la moins abondante de la collection. La plupart des écrivains et des grands personnages du temps ont laissé des lettres où l'on rencontre toujours quelques détails intéressans; et, comme en général elles sont datées, on sent combien les passages qui ont trait à des faits historiques ou à des hommes publics, peuvent être utiles à ceux qui rédigent nos annales.

Les auteurs de simples lettres missives, ainsi que les auteurs d'opuscules, et les agiographes, forment trois articles à part. Un article a été consacré à chaque genre. Cette méthode, dont les rédacteurs ont reconnu la nécessité et l'avantage, peut être appliquée à la collection entière, ainsi que j'en ai fait l'observation.

Il s'est trouvé des personnes qui ont blâmé, comme minutieux, le soin avec lequel les rédacteurs de l'Histoire littéraire ont toujours recueilli les

---

Ecce jaces volucri præda, rapina cani...
Restat ipsâ fide respires speque resurgas:
Respirare pium; surgere nolle nefas.

moindres détails concernant des écrivains peu connus, dont il ne nous reste que de simples opuscules, ou un petit nombre de lettres missives. Je suis loin d'approuver cette opinion : ces recherches ne grossissent pas considérablement le recueil, et elles ne laissent pas que d'offrir quelque utilité. Les personnes qui voudroient les exclure, ne font pas attention que le moindre opuscule, qu'une seule lettre, que même la seule indication d'un écrivain de l'époque, sert quelquefois à fixer utilement et promptement une date importante, à éclaircir un doute, à corroborer une vérité. S'il existe quelque inconvénient dans la manière adoptée, il est sans doute moins considérable que ne le seroit celui de rejeter un nombre d'écrivains, sous le prétexte que leurs ouvrages ne sont pas assez importans ou pas assez étendus. D'ailleurs quel embarras pour les rédacteurs, s'ils avoient à décider quelle doit être l'importance ou l'étendue des opuscules ou des lettres, pour mériter à leurs auteurs l'admission dans ce recueil ! Une observation de fait justifiera peut-être ma remarque : dans le tome XIIIe, on trouve dix-neuf auteurs de lettres missives et dix-huit auteurs d'opuscules : ces trente-sept articles n'occupent que vingt-cinq pages dans un volume qui est de plus de 600. Dans le tome XIV, il y a neuf auteurs d'opuscules et vingt de lettres missives, en tout vingt-neuf auteurs, qui occupent seulement 20 pages; je ne crains pas d'avancer que ces articles si courts ont quelquefois coûté autant de soins et de recherches que les articles plus étendus auxquels le commun des lecteurs accorde beaucoup plus d'estime.

J'avois formé le dessein d'offrir un choix de traits et d'anecdotes qui eussent peint les mœurs, les opinions et les usages du XIIe siècle; mais ce travail m'entraîneroit trop loin : je me borne à un seul trait, qui suffira peut-être pour faire juger de l'utilité même de l'ouvrage.

Nos historiens les plus accrédités, tels que Daniel, Velly, en traçant le règne de Louis le Jeune, n'ont rien dit des opinions de Saint-Bernard sur ce prince, sur son gouvernement, sur sa cour : on trouve dans l'Histoire littéraire des détails précieux qui prouvent avec quelle utilité les écrivains de l'histoire pourront recourir aux indications fournies par les rédacteurs. L'abbé de Clairvaux écrit au Roi qu'il ne remplit pas les espérances qu'on avoit conçues de lui. Il ajoute que le Roi accumule péché sur péché, qu'il provoque le courroux céleste; il lui applique ce verset d'un pseaume : *Si videbas furem, currebas cum eo, et cum adulteris portionem tuam ponebas*. Il cite ailleurs, contre le Roi, le passage où l'auteur sacré déplore la destinée d'un peuple soumis à un roi enfant : *Væ terræ cujus rex puer exit!* Louis VII étoit cependant âgé de 25 ans en 1143, et dirigé par Suger, lorsque l'abbé de Clairvaux

disoit de ce prince : « C'est un enfant dont la conduite toujours puérile » est souvent cruelle, qui bouleverse son royaume, dévaste l'église, pro- » fane les choses sacrées, protège les impies, persécute les gens de bien, » et sacrifie les innocens. » Des assertions aussi étonnantes méritent de trouver place dans nos annales, et d'y être discutées et jugées par les écrivains impartiaux qui veulent présenter le véritable tableau du siècle dont ils tracent les événemens, et dont ils peignent les opinions et les mœurs.

Il seroit difficile de faire apprécier, et même de désigner par une indication sommaire, les morceaux remarquables, nombreux et variés, que présentent les deux volumes, dans lesquels on trouve plus de deux cent cinquante articles principaux, sans compter les articles moins importans dont j'ai donné précédemment l'énumération, ni ceux qui sont consacrés aux agiographes. Mais je ne crains pas d'assurer que les personnes qui liront ces deux volumes reconnoîtront que les continuateurs ont fait à l'ouvrage de nombreuses améliorations. Le style est plus clair, plus pur et mieux approprié aux différens sujets que ne l'étoit celui des Bénédictins, et sur-tout celui des derniers continuateurs. La méthode de la composition, les formes de l'analyse, le choix des citations et les autres parties de la rédaction, ont également beaucoup gagné; et, sous le rapport de l'érudition et de l'exactitude des recherches, ce sera sans doute louer la Commission, que d'assurer que ses travaux ne cèdent pas à ceux des précédens rédacteurs. En sorte que l'on peut dire que la Commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chargée de continuer l'Histoire littéraire de la France, a dignement répondu à la confiance du Gouvernement.

Dans l'un des prochains numéros, je rendrai compte des articles relatifs aux langues et aux littératures des troubadours et des trouvères, et aux écrits en ancien idiome français.

RAYNOUARD.

ÉLÉMENS DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE ET DE BOTANIQUE; par C. F. Brisseau Mirbel, *de l'Institut;* deux vol. *in-8.°*, ensemble de 924 pages, sans l'explication des planches et la table des mots techniques. A Paris, chez Magimel, libraire, rue de Thionville, n.° 9, imprimerie de Firmin Didot; année 1815.

LES végétaux, objets sur lesquels s'exerce la botanique, sont si nombreux, que, pour en faciliter l'étude, on a cru devoir établir des méthodes

ou systèmes, par lesquels on les classe de manière qu'on puisse ne pas les confondre. A l'aide de ce moyen, un observateur, lorsqu'il a examiné des individus, est en état de les reporter à leurs places dans la chaîne des êtres vivans, et il n'a plus besoin que de sa mémoire pour se les rappeler, et retenir les noms qui leur ont été assignés. Quand la botanique ne seroit pas allée plus loin, elle auroit toujours été une science distinguée parmi les autres, parce qu'elle exigeoit et supposoit une grande application et des comparaisons multipliées; mais on l'a rendue plus attrayante en lui associant la physiologie des plantes, que Grew, Malpighi, Leuwenhoek et Duhamel du Monceau, ont developpées avec tant de sagacité. C'est ainsi qu'une autre branche d'histoire naturelle, la minéralogie, eût moins intéressé, sans l'analyse des substances, dont elle déterminoit les formes et les surfaces.

Les deux volumes que nous nous proposons de faire connoître, réunissent la physiologie végétale et la botanique proprement dite : ce sont des élémens destinés à l'instruction de ceux qui ont du goût pour l'étude des végétaux, et particulièrement des élèves, qui suivent le cours de M. Mirbel, professeur de botanique à la faculté des sciences à Paris.

Après avoir tracé le plan de son livre, M. Mirbel cherche à fixer les idées sur la distinction fondamentale entre les êtres qui sont du ressort de l'histoire naturelle : anciennement on les divisoit en trois règnes; savoir, l'animal, le végétal et le minéral. Au lieu de cette division, les modernes admettent deux grandes classes, celle des êtres organisés, et celle des êtres inorganisés. Cette dernière embrasse toute la nature brute, les fluides, les gaz, les minéraux. Linné les distingue de cette manière : *Lapides* (seu mineralia) *crescunt; vegetabilia crescunt et vivunt; animalia crescunt, vivunt et sentiunt* (Philos. Bot.). Les minéraux diffèrent des deux autres, parce qu'ils ne sont pas susceptibles de se contracter; c'est donc l'irritabilité qui fait le caractère distinctif entre les êtres organisés et ceux qui ne le sont pas. Il est plus difficile, ou plutôt il est impossible de déterminer le point qui sépare les animaux des végétaux : il y a si peu de différence entre les zoophytes et la sensitive! M. Mirbel conçoit toute la difficulté, la fait concevoir à ses élèves, et s'en tient là.

Il donne ensuite un aperçu des caractères extérieurs du végétal; il fait voir qu'il existe dans les végétaux, comme dans les animaux, deux ordres d'organes, les uns nécessaires à la conservation de l'individu; tels sont la racine, la tige, les feuilles; les autres nécessaires à la propagation de l'espèce, tels sont la fleur et le fruit. De-là il passe à l'examen du tissu organique, vu à l'œil nu, et vu au microscope; il le divise en tissu cellulaire, et en tissu vasculaire, dont l'épiderme est l'enveloppe

générale. On a beaucoup erré sur la structure du tissu végétal; l'opinion la plus ingénieuse est celle d'Hervig, qui admet quatre ordres de vaisseaux; les *adducteurs*, qui aspirent la sève; les *pneumatophores*, qui contiennent l'air nécessaire à la respiration de la plante; les *réducteurs*, qui, recevant la sève élaborée, la transmettent aux différens organes qu'elle doit nourrir et développer; et les *lymphatiques*, qui portent au dehors la matière de la transpiration. M. Mirbel réfute cette opinion, la plus spécieuse de toutes, en y opposant des observations.

Chaque partie du végétal est ensuite et successivement examinée; la graine d'abord, et les autres organes à leur tour; savoir, les racines, les tiges ou le tronc; les branches ou rameaux, griffes, étrilles, boutons, feuilles, stipules, glandes, poils, piquans; M. Mirbel paroît n'avoir rien omis de ce qui les concernoit. Après une description anatomique de la graine, il expose la manière dont il croit que s'opère la germination, à la faveur de l'eau, de la chaleur et des gaz. De là il passe à la nutrition, fonction non moins importante que difficile à expliquer; il distingue, par des caractères très-marqués, la sève, des sucs propres et du cambium qui transsude à travers les membranes. La sève est un fluide transparent et incolore, que le végétal puise dans la terre et dans l'air; ou plutôt, c'est de l'eau tenant en dissolution un peu de gaz acide carbonique, de gaz oxigène, de gaz azote, de terre, de sels minéraux et de matières animales et végétales. Les sucs propres sont les fluides gommeux, résineux, oléagineux; et, le cambium est un mucilage sans couleur ni odeur, et d'une saveur de gomme. M. Vauquelin, dans ses analyses, a trouvé des différences dans la sève de l'orme, du hêtre, du charme, du bouleau, du marronnier; il en eût trouvé dans beaucoup d'autres.

Les racines, les feuilles et autres parties des plantes, pompent les fluides et les gaz dont elles sont environnées; cette vérité est démontrée, et on peut dire presque calculée d'après les expériences; elles perdent également par des excrétions, évaporations ou transpirations, autre vérité aussi prouvée. Les expériences de Hales sur ce sujet, sont celles qui méritent le plus de confiance. M. Mirbel indique les causes de la succion, de la transpiration et de la marche des fluides dans les végétaux.

Il arrive aux organes régénérateurs, et à leurs fonctions. C'est ici que tout ce qui compose la fleur, est exposé de manière à bien faire comprendre les phénomènes de la fécondation et de la fructification. M. Mirbel profite de l'occasion pour citer les époques de floraison de cent quarante-trois plantes sous le climat de Paris, du mois de janvier

au mois de novembre, par M. de Lamarck; et l'Horloge de Flore, ou Tableau des heures de l'épanouissement de certaines fleurs à Upsal, par soixante degrés de latitude boréale; tableau plus curieux qu'exact, puisque les heures doivent varier suivant les latitudes et la température.

La dissémination des graines par les moyens qu'emploie la nature, est le complément de la reproduction, et ferme le cercle de la végétation : elle est produite par les vents, les eaux, les oiseaux, les quadrupèdes et les hommes. Cet article est ainsi terminé par M. Mirbel: « Les arbrisseaux et les arbres, dit-il, ont perdu leur feuillage; les herbes » desséchées se décomposent et rendent à la terre les élémens qu'elles » ont puisés dans son sein. Cette terre, dans sa triste nudité, semble » privée pour toujours de sa brillante parure, et cependant d'innombrables » germes n'attendent qu'un ciel favorable pour la décorer encore de ver- » dure et de fleurs. Telle est la prodigieuse fécondité de la nature, qu'une » surface mille fois plus étendue que celle de notre globe, ne suffiroit » pas aux végétaux que produiroient les graines d'une seule année, si » toutes venoient à se développer; mais la destruction des graines est » immense, et ce n'est que le moindre nombre qui se conserve. Ces » graines privilégiées, recouvertes de terre ou de dépouilles végé- » tales, ou cachées dans les fissures des rochers; enfin, protégées par » un abri quelconque, demeurent engourdies tant que règne la froide » saison, et germent sitôt que les premières chaleurs du printemps se font » sentir. »

Les végétaux éprouvent des altérations qu'on pourroit appeler des *maladies*. Et pourquoi ne les nommeroit-on pas ainsi, puisque ces êtres vivent, puiqu'ils sont pourvus d'organes susceptibles d'irritabilité, puisqu'ils exercent quelques fonctions analogues à celles des animaux! M. Mirbel désigne la plupart de ces altérations et leurs causes, ainsi que les petits animaux qui nuisent aux végétaux. Il attribue la mort de vieillesse, dans les végétaux, « à l'extinction des forces, qui con- » trebalancent dans les corps organisés l'action des lois générales de » la chimie et de la physique. » La vie de beaucoup de moisissures et de champignons ne dure que quelques jours, ou même quelques heures; les herbes dites annuelles meurent long-temps avant une année révolue. Quoique dans nos climats leur mort ait lieu aux approches de l'hiver, ce n'est pas le froid qui en est cause : celles qui croissent sous la ligne, comme celles qui croissent vers les poles, ne vivent pas plus long-temps. Toutes périssent quand la propagation de l'espèce est assurée par la production de la graine. Dans les bisannuelles, qui n'ont, la première année, qu'une végétation incomplète, les feuilles radicales

seulement disparoissent la deuxième année; il en pousse d'autres, et il se forme des fleurs et des fruits, et peu après ces plantes meurent. Les vivaces, chaque année, perdent leurs feuilles après la fructification; mais, les années suivantes, les racines qui se sont conservées en terre, donnent naissance à de nouvelles feuilles et à de nouveaux organes de la fructification. La mort chez les plantes ligneuses n'arrive en général qu'après que la floraison s'est renouvelée pendant un certain nombre d'années, plus ou moins considérable, &c. Ces idées générales donnent lieu à des développemens que nous ne suivrons pas.

Dans un grand nombre de plantes, le phénomène de la fécondation ou est enveloppé de beaucoup d'obscurité, ou n'a pas lieu; ce qui les a toujours fait mettre à part par les botanistes, et a occasionné beaucoup de recherches souvent infructueuses, pour trouver la manière dont se fait leur fructification : on a nommé les unes *cryptogames*, et les autres *agames*, pour les distinguer de celles où cette fonction s'exerce à découvert, appelées *phénogames*. M. Mirbel traite de ces plantes dans une section particulière; et, comme les formes en sont très-variées, et les fonctions et par conséquent les analogies plutôt soupçonnées que connues, il se borne à présenter chaque groupe séparément, à distinguer les faits qui sont dans la nature, des systèmes imaginés par des hommes, et à adopter la doctrine la plus probable, sachant bien ce qu'elle peut contenir encore de foible ou de hasardé.

La dixième et dernière section du I.er volume contient des considérations générales sur la végétation, indépendamment des particulières qui précèdent et suivent quelquefois les sections. M. Mirbel examine les lois qui président à la répartition des diverses races de végétaux, l'influence qu'exercent sur eux le climat, la nature du terrain, la température, l'exposition et la manière dont ils modifient la couche superficielle du sol; toutes questions bien importantes, qu'on ne pouvoit traiter avec plus de sagacité qu'il ne l'a fait.

Comme supplément à la cinquième section, M. Mirbel a placé à la fin de ce volume un article sur la composition chimique des végétaux, par M. Chevreuil. Le mérite de l'auteur, très-connu, doit donner une idée avantageuse de l'article, qui est bien digne de faire partie d'un excellent ouvrage.

La première section de la deuxième partie, offre une théorie fondamentale, dans laquelle M. Mirbel trace des règles propres à diriger dans l'étude des plantes et de leur classification, et met les élèves en état de juger par eux-mêmes les différens auteurs et l'influence qu'ils ont eue sur les progrès de la botanique. Il donne une idée de ce qu'on doit

appeler caractères, genres, espèces, familles, synonymies; enfin, méthodes.

Suit l'histoire de la botanique. Quoique l'auteur regarde cette partie de l'ouvrage comme incomplète, cependant elle est assez étendue pour laisser peu à desirer. Les noms des savans qui ont contribué à ses progrès, sont mentionnés à quelque siècle et à quelque nation qu'ils aient appartenu. Après avoir rendu à chacun la justice qui lui est due, M. Mirbel place les différens progrès à côté des noms des hommes célèbres auxquels on en a l'obligation, et suivant la marche de ces progrès. Par exemple, à côté de Théophraste, *la naissance de la botanique;* à côté de Dioscoride et de Pline, *l'étude des livres, substituée à celle de la nature;* à côté de Brunfels, Fuchs, &c. *l'observation et la comparaison directe des faits;* à côté de Gessner, *les fondemens de toute bonne classification;* à côté de Clusius, *l'art de bien décrire les plantes;* à côté de Cæsalpin, *l'introduction de la première méthode;* à côté des deux frères Bauhin, *les modèles d'une bonne synonymie;* à côté de Camerarius, *la connoissance des deux sexes;* à côté de Tournefort, *l'établissement d'une méthode régulière;* à côté de Lewenoek, Malpighi, Grew, Hales, *la naissance de l'anatomie et de la physiologie végétales;* à côté de Linné, *l'invention d'une langue philosophique;* à côté de Bernard de Jussieu, *l'établissement des familles naturelles.*

Chaque science a son langage et ses mots techniques, qu'il faut savoir avant d'y pénétrer, et pour entendre les auteurs qui en ont traité. M. Mirbel a consacré à ce sujet une section tout entière; c'est la plus considérable de toutes : chaque mot, pour exprimer une idée ou une qualité, est expliqué. M. Mirbel a cru devoir en franciser un grand nombre: peut-être a-t-il eu raison; mais, si on les séparoit de la science, il y en a beaucoup auxquels on auroit de la peine à s'accoutumer. En botanique, les phrases ont besoin d'être abrégées; autrement un *genera,* ou un *species plantarum,* deviendroit un livre trop volumineux : il a donc fallu, pour éviter cet inconvénient, chercher et composer des adjectifs.

Les méthodes les plus célèbres dans lesquelles on a classé les plantes, sont celles de Tournefort, de Linné et d'Antoine-Laurent de Jussieu, neveu de Bernard de Jussieu. Celle de Tournefort, quand elle parut, produisit un grand effet, parce qu'elle étoit simple, facile et ingénieuse; mais, comme elle ne se prêtoit pas à l'avancement de la science, qui faisoit beaucoup de progrès, elle a été abandonnée. Celle de Linné, connue sous le nom de *système sexuel,* offre cet avantage que toutes les plantes peuvent et pourront s'y placer. Celle de M. de Jussieu, au lieu d'être fondée seulement sur l'absence, la présence et la forme de la

corolle, ou sur les organes de la reproduction, considérés sous les rapports de leur union, division, nombre, attaches, apparences ou organes cachés, l'est sur la structure de l'embryon, l'insertion des étamines, la présence, l'absence et la forme de la corolle, l'union et la séparation des sexes, l'union et la séparation des anthères. « M. de Jussieu, dit » M. Mirbel, a négligé les exceptions que présentent les espèces et les » genres, pour ne s'arrêter qu'aux traits généraux des ordres et familles. » Dans sa méthode, les groupes naturels n'ont point été démembrés, » comme ils le sont dans les méthodes de Tournefort et de Linné. »

Un mémoire sur les lois générales de la coloration, appliquées à la formation d'une échelle chromatique à l'usage des naturalistes, par M. Mérimée, est ajouté à l'ouvrage de M. Mirbel; il y a joint un cahier de soixante-onze planches, dont les plus délicates ont été dessinées par lui. M. Schubert, son ami, botaniste Polonais, très-habile, en a dessiné d'autres, et le surplus a été confié au pinceau de MM. Poiteau et Turpin: M. Forssel a surveillé la gravure et y a mis la dernière main.

L'ouvrage de M. Mirbel, par la marche qu'il a suivie, est très-propre à guider des élèves dans l'étude de la physiologie végétale et de la botanique; il est le fruit de méditations profondes sur une science dont il a fait son occupation principale depuis un certain nombre d'années. Nous croyons que l'auteur atteindra son but, celui de rendre plus facile l'étude de cette branche d'histoire naturelle.

TESSIER.

ΦΙΛΩΝΟΣ ΤΟΥ ΙΟΥΔΑΙΟΥ ΠΕΡΙ ΑΡΕΤΗΣ *&c.; Philonis Judæi de virtute ejusque partibus; invenit et interpretatus est* Ang. Maius, Mediolan. typ. reg. 1816, in-8.°

ΠΟΡΦΥΡΙΟΥ ΦΙΛΟΣΟΦΟΥ ΠΡΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΑΝ; *Porphyrii philosophi ad Marcellam; invenit, interpretatione notisque declaravit* Ang. Maius; *accedit ejusdem Porphyrii poeticum Fragmentum.* Mediolan. typ. reg. 1816, in-8.°

JE joins ici, dans un même article, deux opuscules réunis par le même éditeur dans un même volume. Le nom de M. Mai n'est pas nouveau pour nos lecteurs. Déjà on les a entretenus, dans ce journal, de la découverte intéressante faite par ce savant milanais de quelques fragmens de Fronton : on sait encore que ses recherches assidues dans la vaste bibliothèque ambrosienne, ont obtenu récemment d'autres

succès du même genre ; et le nom de M. Mai s'est heureusement associé, depuis quelques années, à ceux de plusieurs écrivains célèbres de l'antiquité, dont l'héritage, trop diminué par la barbarie des temps anciens et par la négligence des temps modernes, a été accru, par ses soins, de quelques portions nouvelles et précieuses.

Les opuscules de Philon et de Porphyre, qu'il vient de publier, ajouteront un nouveau titre à la réputation de M. Mai, et lui feront acquérir un nouveau droit à la reconnoissance des vrais amis des lettres. Ces deux philosophes, si recommandables l'un et l'autre par l'étendue, la variété et la profondeur de leurs connoissances, par le nombre, l'importance et le mérite de leurs ouvrages, ne nous sont aujourd'hui connus que par la moindre partie des travaux qui rendirent leurs noms si célèbres ; et en comparant le catalogue immense des écrits que l'antiquité leur attribue, avec la courte liste de ceux que le temps a épargnés, on ne peut s'empêcher d'éprouver un profond sentiment de regret, à l'idée de tant de trésors enfouis ou de richesses perdues. La découverte de M. Mai adoucit du moins ce regret, en restituant une foible partie au recueil de Philon et à celui de Porphyre. Elle permet, d'ailleurs, de concevoir l'espérance d'une restitution plus complète, et l'on ne sauroit trop encourager le zèle qui se porte à de pareilles recherches, car si l'on a vu quelquefois un heureux hasard favoriser l'ignorance distraite et paresseuse, il n'y a qu'une application éclairée et soutenue, comme celle de M. Mai, qui puisse procurer, à plusieurs reprises, de semblables découvertes.

Les savans qui, les premiers, ont publié les ouvrages des anciens, n'ont eu, le plus souvent, que la peine et l'honneur de les donner au monde tels qu'ils les avoient trouvés. L'avantage de les rendre plus parfaits, en épurant leur texte, en éclaircissant leur doctrine, étoit réservé à d'autres hommes dignes de s'associer ainsi au mérite de la première découverte ; et ce n'est que par des travaux successifs, par des efforts réitérés, que ces ouvrages, couverts de la rouille des siècles, se sont vus, peu à peu, rétablis dans leur pureté primitive, et ont recouvré leur état natif. La première édition d'un auteur ancien ne pouvant donc être considérée que comme une espèce de reproduction du manuscrit original, que comme une copie destinée à rendre plus facile, plus prompte et plus générale la connoissance du modèle, souvent unique, d'après lequel elle a été tirée ; le principal mérite d'une édition pareille est une exactitude religieuse dans la transcription du texte ; et c'est sur-tout pour un travail de ce genre, qu'on doit être avare des corrections même qui paroissent le plus impérieusement exigées et le

mieux autorisées par la saine critique. En jugeant, d'après cette règle, l'ouvrage de M. Mai, nous devrons lui savoir gré de la fidélité scrupuleuse avec laquelle il a reproduit les textes qu'il avoit sous les yeux, du soin même qu'il a pris d'y laisser subsister, en quelques endroits, des fautes qu'il a dû reconnoître, et qu'il eût pu corriger. Cette observation ne s'applique pas au traité de Philon, qui présente infiniment peu de ces taches, fruit ordinaire de l'ignorance des copistes. Elle regarde spécialement le traité de Porphyre, qui, à une assez grande obscurité dans la diction, défaut propre à l'auteur, réunit un nombre plus grand encore de fautes qu'on doit nécessairement imputer à une main étrangère. Souvent ces fautes étoient si grossières, que l'éditeur a dû et pu prendre la peine de les faire disparoître, et presque toujours ses corrections sont ingénieuses, et m'ont paru justes. Quelquefois aussi elles ne m'ont paru ni également nécessaires, ni également heureuses. Je justifierai à-la-fois mes éloges et mes critiques, lorsque j'entrerai dans le détail de cette partie du travail de M. Mai; mais je dois déclarer ici que, dans aucun des changemens opérés par cet éditeur, il n'a détruit la leçon originale qu'il s'est cru forcé d'abandonner; et, lors même que ses corrections ont été par lui introduites dans le texte, les mots supprimés du manuscrit, rejetés dans ses notes, ont offert tout-à-la-fois le motif et la preuve de son jugement.

Les deux traités publiés par M. Mai, sont précédés d'une savante dissertation, qui se divise en trois parties. Dans la première, il rend compte des circonstances relatives à la découverte d'un manuscrit de Philon, et, en particulier, du morceau de cet auteur qui étoit resté inédit jusqu'à nos jours. Il annonce, à la fin de cette première partie, l'existence d'une version arménienne des ouvrages de Philon, laquelle version, faite sans doute à une époque où le recueil de ce philosophe étoit encore entier, renferme une foule de morceaux depuis long-temps perdus dans la langue originale. La notice de quelques autres traductions arméniennes, propres également à suppléer la perte d'auteurs anciens dont nous ne possédons plus que des restes défigurés ou des fragmens incomplets, remplit les deux dernières parties de cette préface, et n'offre, comme on le voit, qu'un rapport bien foible et bien éloigné avec le traité de Philon. C'est par cette raison que je ne m'arrêterai pas davantage à cette préface, digne, au reste, de toute l'attention des savans par les découvertes curieuses dont elle leur donne la première nouvelle et en quelque sorte, une jouissance anticipée. Mais, parmi ces découvertes, il en est une qui seroit si importante et qui paroît si positive, que je ne puis m'empêcher d'en dire ici quelques mots.

Il s'agit d'une traduction arménienne de la *Chronique d'Eusèbe*, copiée sur un manuscrit du XI.ᵉ siècle, et conservée dans la bibliothèque du collége arménien de Venise. L'énoncé d'un pareil fait suffit pour exciter l'intérêt de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les lettres. On sait que la Chronique d'Eusèbe, le recueil le plus complet et le plus méthodique des connoissances chronologiques des anciens, n'est parvenue jusqu'à nous qu'avec une foule d'altérations, de changemens, de lacunes, d'interpolations, qui en font un ouvrage presque étranger à son auteur, ou du moins très-différent de l'ouvrage original. Les vices de la traduction latine de S. Jérôme, l'unique monument d'après lequel nous puissions juger et mettre à profit le travail de l'évêque de Césarée, ont été reconnus et signalés par les critiques. Mais cette traduction elle-même, toute fautive, tout infidèle qu'elle est en beaucoup d'endroits, et de l'aveu même de son auteur, est loin d'être entière; et le premier livre sur-tout, celui dans lequel Eusèbe avoit développé le plan, jeté les bases, et indiqué les matériaux de son Canon chronologique, est tellement rempli de lacunes et d'altérations, qu'on y entrevoit à peine l'œuvre de l'auteur. De quelle haute utilité, de quelle extrême importance ne seroit donc pas, pour l'étude de la chronologie, et, par conséquent, de l'histoire ancienne, l'existence d'une version autre que celle de S. Jérôme, plus complète dans sa totalité et plus fidèle dans chacune de ses parties! Telle est l'assurance que donne au monde savant M. Mai; et la notice abrégée qu'il fait, dans sa préface, de cette version arménienne, confirme la vérité et justifie le ton solennel de son assertion.

M. Mai produit en entier la préface du premier livre d'Eusèbe, laquelle manquoit, jusqu'à présent, dans tous les manuscrits connus de la version latine. Il donne ensuite une table des *trente-huit chapitres* qui composoient ce premier livre, le titre de chacun d'eux, l'indication des auteurs qui en avoient fourni la matière, et enfin les premiers mots par lesquels commençoit la rédaction d'Eusèbe. Ce seul extrait fait sentir toute l'importance de la traduction entière. On y voit déjà la différence énorme qui règne entre ce premier livre d'Eusèbe et celui que nous lisons dans la version de Saint-Jérôme: il remplit 152 pages *in-4.*ᵒ du manuscrit arménien; et l'on peut juger, d'après cette étendue, d'après l'indication des auteurs, et la disposition des matières qui forment ici un ensemble bien ordonné et bien complet, que toutes les lacunes de la traduction latine y sont absolument remplies. Que de fausses opinions, que de systèmes accrédités, ne détruira pas la publication d'un pareil ouvrage! Mais sur-tout, que de vides immenses, et qui

jusqu'à ce jour paroissoient impossibles à combler, ne pourront pas être enfin remplis, par ce moyen, dans l'histoire de ces premières dynasties orientales, de ces grands empires asiatiques, si fameux autrefois et si peu connus aujourd'hui! C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le seul que me fournit M. Mai, qu'Eusèbe, au XXXVIe chapitre de son premier livre, dans lequel il traitoit *de l'origine de Rome*, avoit donné un extrait du VIIe livre de Diodore de Sicile, actuellement perdu. Une partie de cette citation longue et importante se retrouve dans la *Chronographie* du Syncelle (1); mais elle ne va point au-delà de l'établissement d'Énée; au lieu que, dans la version arménienne, reproduite par M. Mai, cette citation se prolonge jusqu'à l'époque de Romulus, et comprend ainsi toute la suite des rois d'Albe, depuis Ascagne jusqu'à Amulius. Il résulte déjà de la notice, tout imparfaite et succincte qu'elle est, donnée par M. Mai, que plusieurs opinions avancées et soutenues par d'habiles critiques, doivent être entièrement rejetées : telle est celle-ci de Scaliger (2), que M. Mai a omise ou négligée, savoir que, dans la première partie de sa Chronique, Eusèbe n'avoit fait qu'extraire textuellement l'ouvrage de Jule Africain : *nam et omnia quæ Africanus quæque collegerat quinque libris, IN ILLAM PRIOREM PARTEM transfudit tantâ securitate, ut ore Africani loquatur, verba Africani ipsa observet, NIHIL denique ibi reposuerit quod lege Atiniâ Africanus ei condicere non possit.* Cette imputation d'un genre si grave, exprimée d'une manière si tranchante, se trouve dénuée de fondement. On voit, en effet, par les citations même d'Eusèbe, fidèlement conservées par l'interprète arménien, que cette première partie étoit le fruit d'une immense lecture et des recherches personnelles d'Eusèbe. Ce n'est que pour le chapitre XVIe que cet écrivain cite le nom et l'ouvrage de Jule Africain, concurremment avec les livres de Moïse, et d'autres écrits en langue hébraïque, et aussi avec les *Antiquités* de Josèphe. Mais, dans tout le reste du livre, où il allègue un grand nombre d'autorités différentes, il ne prononce plus le nom d'Africain, et n'emprunte plus aucun témoignage de ses chroniques. J'aurois quelques observations à faire sur la version de M. Mai, comme sur cet endroit *(p. 38)* où il fait Hérodote postérieur à Ctésias, et celui-ci contemporain d'Hellanicus de Lesbos. De semblables anachronismes ne sauroient être imputés ni à Eusèbe, ni à son traducteur arménien. Mais je ne saurois non plus, sans un excès de rigueur, en faire

(1) Syncell. *Chronograph.*, p. 194, *edit. Goar.*, et parmi les fragmens de Diodore, recueillis par Wesseling, *tom. II, p. 636.*

(2) *Prolegom. Thesaur. tempor.*, p. xxiij.

un sujet de reproche à M. Mai, puisqu'il avoue lui-même *(p. 26)*, que ce n'est point une traduction exacte et littérale qu'il a prétendu nous donner: *Quanquam non ità scriptum armeniacum converto, ut verbum verbo reddam; tantùm ea quæ interpretantis ab ore excipio festinanter scripturæ commendo.* Ses notes paroissent moins à l'abri de la censure; et, quoique en général, elles ne méritent que des éloges, je prendrai la liberté de relever ici la méprise dans laquelle est tombé ce savant, à l'égard de l'historien *Céphalon.* Cet auteur, distingué par l'épithète de Γεργίθιος, du nom de sa patrie, est honorablement cité par Strabon (1), Étienne de Byzance (2), Denys d'Halicarnasse (3), qui allègue plusieurs fois son témoignage pour des temps et des événemens voisins du siége de Troie, et qui lui donne le titre de *très-ancien historien:* συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ. On ne peut donc le confondre avec un *Céphalæon*, rhéteur qui florissoit sous Adrien, et qui avoit composé une *Histoire abrégée d'Assyrie*, citée avec éloge par Photius (4) et par Moyse de Chorène (5). Eusèbe, dans l'extrait de son premier livre traduit par M. Mai, les cite alternativement l'un et l'autre *(p. 38 et 44)*, de manière à prouver qu'il étoit lui-même fort éloigné de les confondre. Cette erreur a été commise par Suidas (6), et on la retrouve dans l'*Ionie* de l'impératrice Eudocie (7). Mais, depuis long-temps, Vossius l'avoit relevée (8), et, plus récemment encore, M. de Sainte-Croix (9).

J'arrive maintenant aux deux traités publiés et traduits par M. Mai. Le premier, ouvrage de Philon, roule sur la vertu en général, et sur les principales qualités qui composent son essence. Ce traité porte un autre titre dans le manuscrit; il est intitulé, ΟΤΙ πᾶς ἄφρων δοῦλος ἐστιν, *omnem stultum esse servum.* Les causes de l'erreur des copistes, qui ont confondu ce traité avec un autre du même auteur, qui rouloit effectivement sur cette dernière idée, ont été fort bien déduites par M. Mai; et les motifs qui lui ont fait substituer le titre qu'il a adopté, à celui

(1) Strabo, *Geograph.*, lib. XIII, p. 589. — (2) Stephan. Byz. *de Urbib.*, *voc.* Ἀρίσβη et Γεργινός. — (3) Dionys. Halicarn. *Antiq. Rom.*, lib. I, p. 39 et 58. L'ethnique de Gergithe, patrie de Céphalon, est Γεργίθιος ou Γεργιθεύς, selon Étienne de Byzance, *voce* Γέργις. L'épithète de Γεργιθαῖος, donnée par le Syncelle, *Chronograph.*, p. 168, est donc fautive. M. Mai commet encore une erreur, à ce qu'il me paroît, lorsqu'il applique le nom et le pays des Γεργεσηνῶν, cités dans S. Mathieu, *VIII, 28,* aux compatriotes de Céphalon le Gergithien. Il me semble qu'il n'y a là aucun rapport ni grammatical, ni géographique. — (4) Phot. *Bibliothec.*, cod. LXVIII, p. 102, et alibi, p. 342. — (5) Moses Choren. *lib. I, c. 4, p. 17.* — (6) Suidas, *Lexic. voce* Κεφάλων. — (7) *Ionia*, *eâdem voce.* — (8) Vossius, *Historic. Græc.*, lib. II, c. 12. — (9) *Examen critique des Historiens d'Alexandre*, sect. 1, p. 59 de la 2.e édition.

que porte le manuscrit, obtiendront l'assentiment de tous les hommes éclairés. Mais, lorsque, pour prouver que cet ouvrage *sur la vertu*, ou plutôt *sur les vertus*, est véritablement de Philon, il se fonde uniquement sur la conformité du style avec celui des autres écrits du même auteur, et sur la place qu'occupe ce traité dans un recueil de Philon, M. Mai oublie un témoignage important et décisif, que je me fais un plaisir de lui communiquer. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. II, ch. 6, cite *le second traité de Philon sur les vertus* : ἐν ΔΕΥΤΈΡΩ συγγράμματι ὧν συνέγραψε ΠΕΡῚ ἈΡΕΤΩ͂Ν. Le *premier*, auquel Eusèbe fait allusion, est ce traité depuis long-temps connu et publié (*voy. tom. I, pag. 375 et seq.* de l'édition de Mangey), et dont parle plusieurs fois le même Eusèbe. Le *second* ne peut être que celui qu'a récemment découvert M. Mai. Il est vrai que le savant Valois (1) appliquoit les paroles d'Eusèbe, que j'ai citées plus haut, au traité composé *contre Flaccus*, εἰς Φλάκκον (*apud* Mangey, *tom. II, p. 517*); mais sa conjecture n'étoit nullement fondée, puisque, indépendamment du défaut absolu d'analogie dans le sujet des deux écrits, le traité contre Flaccus porte pour second titre : ἤτοι περὶ προνοίας, *ou de la providence*; titre sous lequel Eusèbe en fait mention en deux endroits de sa *Préparation évangélique*, VII, 21, VIII, 1, et qui paroît également dans tous les manuscrits de Philon consultés par Mangey. Aussi, le dernier éditeur de Fabricius, le docte Harlès, n'a-t-il pas cru devoir se prononcer pour la conjecture de Valois, tom. IV, pag. 740, quoiqu'il manquât du document fourni par M. Mai, et qui décide la question.

J'ai déjà dit que le texte du traité de Philon offroit infiniment peu de ces fautes, produites par l'ignorance des copistes, dont les manuscrits et les premières éditions des auteurs anciens ont offert une si abondante moisson aux critiques des deux derniers siècles. M. Mai n'a changé la leçon de son manuscrit qu'en un seul endroit, §. XIV, pag. 14; et la correction qu'il fait de αὐτὴ, en αὐτοὶ, me paroît, comme à lui, rigoureusement exigée par le sens; mais je ne sais si, dans quelques autres endroits, il n'a pas laissé subsister des fautes étrangères à son auteur : il en jugera lui-même par les observations que je vais lui soumettre.

§. XI, pag. 11 : Καὶ ἅμα εὐσταλεῖς τε καὶ κοῦφοι. . . , je crois que, au lieu de ἅμα, il faut lire ἡμᾶς, quoique le sens pût rigoureusement s'en passer; et il me semble que telle doit être la leçon du manuscrit même, puisque le traducteur interprète ainsi cette phrase : *et NOS liberos et expeditos* . . . .

Ibidem. La phrase qui suit immédiatement, me paroît offrir une cons-

(1) Vales. ad Euseb. *Histor. ecclesiast.* lib. II, c. 6.

truction obscure et insolite : Αὕτη μὲν οὖν οἷόνπερ ἀρχὴ ταῖς ἄλλαις, ἐπὶ καὶ τ' ἄλλα τὰ τῆς σωφροσύνης μόρια, ἔτι τε καὶ τὰ τῆς ἀνδρίας καὶ δικαιοσύνης καὶ φρονήσεως σύμπαντα, ῥᾷον ἄν τις σὺν ταύτῃ μετίοι. Le nominatif ἀρχὴ ne se rapporte à rien ; et, au moyen d'un changement très-léger, la phrase acquiert un sens clair et facile : ΑὙΤΗ, μὲν οὖν οἷόνπερ ΑΡΧΗ, ταῖς ἄλλαις ἝΠΕΤΑΙ τ' ἄλλα, κ. τ. λ.

§. XIV, pag. 14 : Οὐδὲ ἡμῖν αὐτοῖς λογίζεσθαι. Je crois qu'ici le sens exige ὀργίζεσθαι.

§. XV, pag. 15 : Je me contente d'indiquer ici, comme un doute, que peut-être les premiers mots de ce paragraphe ἔπειτα ὡς..., ont été séparés mal-à-propos de la phrase précédente, avec laquelle ils paroissent avoir un rapport naturel et nécessaire ; mais mon observation porte principalement sur ces mots : εἰ μὴ καὶ ἐπιταράττοι τ' ἂν τοῦτο ἡμῶν : le verbe ἐπιταράττοι n'a point de sujet, et la particule τε, qui suit, est au moins oiseuse ; il n'y a, pour faire disparoître cette incorrection, qu'à écrire : εἰ μὴ καὶ ἐπιταράττοιτ' ἂν τοῦτο ἡμῶν.

§. XIX, pag. 20 : La phrase qui commence par ces paroles, οὕτω τὸ εὖ πράττειν καὶ αὐτὸς..., présente plusieurs difficultés, dont quelques-unes ne me paroissent pas devoir être imputées à l'auteur. Pour ménager l'espace qui m'est accordé, je me borne à indiquer les corrections qui me semblent les plus nécessaires. L'éditeur ou les personnes qui se donneront la peine de consulter le texte, en devineront aisément la raison. Je lis αὐτοῦ, pour αὐτὸς, ἀποδιδοὺς, au lieu de ἀποδιδοῦν, et τοῦ ὅλου σώματος, au lieu de τοῦ ἄλλου σώματος.

Pour dédommager ceux de mes lecteurs qui jugeroient peut-être mes remarques plus minutieuses qu'utiles, je dois leur dire qu'ils trouveront, dans la lecture même du traité de Philon, beaucoup d'agrément et d'instruction : c'est une distinction à-la-fois subtile et juste des principales vertus et des qualités subsidiaires dont se compose l'essence de chacune d'elles. Il règne, d'un bout à l'autre de ce petit ouvrage, une morale très-pure et un esprit éminemment religieux. La langue en est du meilleur temps et du meilleur goût ; l'élocution, claire et concise, ne manque pas d'élégance. L'auteur, après avoir établi certains chefs généraux, auxquels il rapporte toutes les vertus les plus nécessaires à la conduite de la vie et au bonheur de l'homme, trace, dans un ordre méthodique, la route qu'il faut suivre pour arriver à l'acquisition et à la pratique de ces vertus. Il termine cette exposition par un passage remarquable que je vais traduire, parce qu'il offrira à nos lecteurs le résumé de sa doctrine, en même-temps qu'une idée de sa manière, §. XXXV :

« Considérez enfin que le bonheur et la félicité de l'homme de bien

» sont toujours en proportion des progrès qu'il a faits dans la vertu, et » que le méchant n'est plus ou moins malheureux, qu'à raison du plus » ou moins d'empire qu'il laisse prendre à ses penchans vicieux. Une » origine illustre ou méprisable, le pouvoir suprême ou la condition » privée, la gloire ou l'obscurité, la richesse ou l'indigence, les plaisirs » ou les travaux, une vie ou longue ou promptement terminée, toutes » ces choses ne sont véritablement en elles-mêmes, ni des biens, ni des » maux; elles n'ont de rapport à nous, que par l'usage que nous en » faisons; utiles et heureuses, ou bien nuisibles et funestes, selon que » nous savons les allier avec la pratique ou le mépris de nos devoirs, avec » la vertu ou le vice. »

Le texte du traité de Porphyre présente beaucoup plus de difficultés, et sur-tout de ces difficultés qui tiennent à la manière propre et au style de l'auteur; c'est une longue épître adressée par le philosophe Porphyre à Marcella sa femme, dans laquelle épître il lui trace les devoirs que lui impose son état, et l'exhorte à supporter l'absence d'un époux tendrement aimé, à l'aide des secours et des consolations que lui fournissent la religion et la philosophie. Deux auteurs anciens, dont les témoignages ont été cités par Harlès (1), et par M. Mai (2), parlent avec éloge de cette lettre morale, dans laquelle se fait remarquer toute la sévérité de cette secte éclectique de Platoniciens, dont Porphyre fut un des chefs les plus éclairés, et l'un des apôtres les plus infatigables. Malheureusement une diction pénible et embarrassée diminue un peu le mérite et l'intérêt de cette production arrachée à l'oubli par M. Mai. Ce n'est pas qu'il n'ait rempli tout le devoir d'un bon éditeur, en éclaircissant, par de courtes notes, et, sur-tout, par une traduction claire et fidèle, les principales obscurités du texte de son auteur. Il a également essayé, et souvent avec beaucoup de succès, de purger ce texte des fautes les plus grossières qui le déparent, et qu'on ne peut guère imputer qu'à la négligence des copistes; mais il reste encore bien des endroits où le sens est interrompu par des lacunes, et défiguré par des fautes non moins graves que celles que l'éditeur a déjà corrigées. Pour remplir à mon tour, autant qu'il m'est possible, l'obligation que m'imposent à-la-fois et le devoir de la critique et l'intérêt dû aux travaux de M. Mai, je vais présenter d'abord une liste des bonnes corrections opérées par cet éditeur; après quoi, je prendrai la liberté de lui soumettre mes propres observations.

§. 1, pag. 3 : *cod.* ἀνυποστάτων, M. ἀνυποστάντων.

(1) *Biblioth. Græc.*, tom. V, p. 745. — (2) Mai, *in not. ad Porphyr.*, p. 2 et 6.

§. v, p. 11 : *cod.* ἐκπρῶτα, M. ἐκπρῶτα.

§. vii, p. 15 : *cod.* λύσεως, M. ἀλύσεως.

§. viii, p. 17 : *cod.* ἐπιλέδης, M. ἐπιλέδης.

§. xii, p. 24 : *cod.* εὐκταῖον, M. εὐκταῖον.

Ibid. p. 25 : *cod.* συνθέσει, M. συνθήσει.

§. xxvi, p. 45 : *cod.* πεπυμένον, M. πεπυπωμένον.

J'ajoute que, dans deux endroits, §. xiv, p. 27, et §. xxvii, p. 48, M. Mai me semble avoir très-heureusement rempli les lacunes qu'offroit son manuscrit. Voici maintemant quelques remarques que je crois devoir joindre à celles de M. Mai.

§. xi, p. 23 : le texte porte, πάντη μὲν καὶ ΠΑΝΤΑΣ παρεῖναι τὸ θεῖον, et M. Mai lit : πάντη μὲν καὶ ΠΑΣΙ. Je crois qu'il s'éloigne trop de la lettre de son manuscrit, et qu'il faut lire πάντως, par une redondance assez familière aux rhéteurs, ou bien πανταχῇ, *ubique.*

Ibidem. La même phrase offre une lacune, à la suite du mot ἀγαλλοντα qui est lui-même visiblement altéré. Je propose, pour remplacer ce mot et remplir la lacune, d'écrire : ἀεὶ εἶναι τὸν θεόν.

§. xiii, p. 26-27 : εὖ ἐκεῖνο γινώσκουσα κ. τ. λ. Il me semble que M. Mai n'a pas bien entendu cette phrase, qu'il traduit ainsi : *Illud tibi persuade quò magis quis corpus et corpori agnata adpetit, eum vehementiùs deum ignorare atque illius notionem ipsum sibi præcludere, ETIAMSI À CUNCTIS HOMINIBUS CEU NUMEN OBSERVARETUR.* La pensée exprimée par ces derniers mots, qui correspondent à ceux-ci dans le texte grec, καὶ ἂν παρὰ πᾶσι τοῖς ἀνθρώποις ὡς θεὸς δοξάζηται, ne sauroit être celle de Porphyre. Pour la rétablir, il suffit de changer ἂν en ὃν, ce qui voudra dire : *il obscurcit en lui la notion de Dieu, et de tout ce que les hommes regardent généralement comme Dieu.* C'est ainsi que Porphyre dit dans la phrase précédente : *ne desire et ne demande à Dieu que ce qu'il veut, ET CE QU'IL EST LUI-MÊME :* ταῦτ' οὖν θέλε καὶ αἰτοῦ τὸν θεὸν ἃ θέλει τε καὶ ΕΣΤΙΝ αὐτός.

§. xiii, p. 27 : τὸ σχῆμα, c'est sans doute τὸ σῶμα, qu'il faut lire.

§. xv, p. 30 : M. Mai substitue πάντη à πάντα que porte son manuscrit, et qui fait cependant un sens beaucoup meilleur.

§. xviii, p. 33 : au lieu de εὐσεβῆ καὶ δυσάρεστον, je pense qu'on doit lire, ἀσεβῆ καὶ δυσάρεστον, ainsi que le sens paroît l'exiger. D'ailleurs l'opposition indiquée ici par Porphyre devient ainsi juste et complète. C'est encore une faute du même genre que je crois remarquer dans cette phrase qui termine le même paragraphe, p. 34 : *Quant à toi, n'imagine jamais rien QUI SOIT DIGNE DE DIEU, ni de sa nature essentiellement heureuse et incorruptible :* σὺ δὲ μηδὲν ἄξιον ποτὲ ὑπολάβῃς περὶ Θεοῦ κ. τ. λ. C'est évidemment ἀνάξιον, et non pas ἄξιον, qu'il faut lire.

§. XIX, p. 36 : le texte de M. Mai offre, à la ligne 4.ᵉ, deux mots de suite qui ne sont pas grecs, ἠδρασμένον συνάπτται. Le dernier est certainement une faute typographique pour συνάπτεται, et je ne la relève ici que parce qu'elle n'est point comprise dans l'*errata*. Le mot corrompu ἠδρασμένον est celui du manuscrit, et M. Mai n'a point essayé de le changer. Cette correction me paroît cependant assez facile, et le mot ἠνδρισμένον, *viriliter se gerentem*, qui approche beaucoup de la leçon originale, et qui fait ici un sens clair et juste, doit sans doute être rétabli dans le texte.

Ibidem. La phrase suivante présente encore une altération semblable : καὶ τὰ περὶ τούτων ἀναθήματα ἱεροσύλοις χρηγία ΤΩ͂Ν ΕἸΚΊΛΑΣΙΝ. Ce dernier mot est un barbarisme que M. Mai a laissé subsister dans son texte, sans en proposer la correction dans ses notes. Peut-être doit-on lire, εἶναι ἐοίκασιν, ce qui signifieroit, *et leurs offrandes ne semblent être destinées qu'à devenir la proie des sacriléges.*

§. XXIII, p. 41 : ὅτι γὰρ ἄλογος πίστις δίχα τοῦ ὀρθῶς ἐπιτυχεῖς θεοῦ ; je propose de lire, ὅτι γὰρ ΕΥ̓ΛΟΓΟΣ π. δ. τ. ὀ. ἘΠΙΤΎΧΕΙΝ θ.

§. XXV, p. 44 : δι' ἀληθείας δὲ τῶν ἐν αὐταῖς πεφραμμένος . . . Au lieu de ce dernier mot, qui est visiblement corrompu, l'éditeur met πεφραγμένων. Mais il s'en faut bien que toute obscurité soit dissipée par là, et dans la phrase grecque et dans la version latine. Le mot γεγραμμένος, substitué à la leçon du manuscrit, feroit un sens plus clair, et telle étoit sans doute la pensée de l'auteur.

§. XXVII, p. 47 : La phrase qui commence par ces mots, πρὸς γὰρ τὸ τῇ φύσει ἀρκοῦν . . . présente beaucoup d'embarras, et même quelques lacunes. M. Mai a essayé d'y suppléer ; mais j'avoue que ses restitutions ne m'ont point satisfait. J'avois pensé à en proposer moi-même de nouvelles, dont je n'ai pas été plus content : je me borne donc à appeler de nouveau l'attention et la sagacité de l'éditeur sur ce passage difficile.

§. XXVIII, p. 49 : Au lieu de τοῦτον παρασκευαζούσας, paroles qui, dans cette phrase, ne peuvent se rapporter qu'à Dieu, ce qui feroit un sens absurde, c'est évidemment πλοῦτον qu'il faut lire, et je l'affirme d'autant plus hardiment, que l'éditeur, dans sa version latine, interprète ces mots par ceux-ci : *quibus parantur OPES.*

§. XXIX, p. 50 : Αὐτὸν γὰρ ἀορίστους φόβους καὶ ἐπιθυμίας περιβάλλεις, *tu te jettes toi-même dans des craintes et des desirs infinis.* L'éditeur corrige αὐτὸν en αὐτήν, et cette correction est ou inutile ou insuffisante ; avec le verbe περιβάλλεις, le régime de la personne se met toujours au datif, ainsi qu'on en trouve de nombreux exemples dans les meilleurs écrivains grecs (*vid.* Demosth., *de Stephan.*, p. 322 ; Antiphont., *tom. VII, p. 662,*

689, Reiske; Lys. *Fragment.*, *22*, *12*, Taylor, *et alia exempla apud* Æschin. *Ind. græcit.*, tom. IV, p. 1166, Reiske); ou bien il faut répéter la préposition πρὸς devant le nom de la personne. C'est donc αὐτῇ que l'éditeur devoit mettre ici.

§. XXXI, p. 53 : Τὰ πρὸς τούτοις ὅμοια; il me semble que dans ce cas-ci il seroit plus exact de dire, τὰ πρὸς τούτους ὅμοια.

§. XXXII, p. 53 : Ὥσπερ ἂν τὸ χρεῖον συγγινόμενον . . . Je conjecture qu'il manque quelque chose après ce dernier mot, comme τοῦ ἐμβρύου; à moins qu'on ne lise, par une correction très-légère, ὥσπερ ἂν τὸ χρεῖον [τοῦ] συγγινομένου, en sous-entendant le même mot ἐμβρύου.

§. XXXIII, p. 55 : Ταῖς δ' αὐτῶν χρήσεσι. Pourquoi cet ablatif éolien ! Je ne crois pas d'ailleurs que ce mot soit grec : l'éditeur le traduit par *usibus;* c'est donc χρήσεσι qu'il a lu et qu'on doit rétablir dans son texte grec, à moins qu'on ne préfère χρείαις, *besoins*, ce qui feroit peut-être un sens plus juste.

§. XXXV, p. 57 : Ἐπὶ συμφέροντι; j'aimerois mieux lire, ἐπισυμφέροντι, en un seul mot. Dans ce même paragraphe, l'éditeur a fait sur le mot αὐτουργία, que donne le manuscrit, un changement qui ne me paroît pas nécessaire; d'un autre côté, il laisse subsister, quelques lignes plus bas, un membre de phrase qui me semble très-vicieux, et que sa version latine n'éclaircit nullement : καὶ δεῖ ἑκάστῳ τῶν μερῶν πρὸς ὃ ἡ φύσις κατεσκεύασε [peut-être κατεσκεύασεν] χρῆσθαι τοῖς ἀνθρώποις, τῆς φύσεως ἄλλου μὴ δεόμενον. M. Mai traduit ainsi ces derniers mots : *neque aliquid à naturâ alienum exigendum est.* Je pense qu'il faut lire, τῆς φύσεως ἄλλου μὴ δεομένης, *naturâ nihil aliud exigente.*

Je borne ici mes observations, que peut-être on a déjà trouvées trop multipliées; et cependant j'ose croire que la nature même de l'ouvrage que j'avois à examiner justifie suffisamment l'étendue que j'ai donnée à cette partie de mon article. Je n'ai que des éloges à faire de la traduction latine de M. Mai : elle est généralement claire et fidèle. L'exécution typographique n'est peut-être pas aussi soignée qu'on pourroit le desirer; outre les fautes que l'éditeur a corrigées lui-même dans son *errata*, j'en ai remarqué plusieurs qui lui ont échappé, et je crois devoir lui en indiquer ici d'autres qui m'ont frappé dans le cours d'une lecture attentive :

Philon, p. 15 : διατέτακαι, lisez διατέταχθαι.
p. 23 : μᾶλλων, lisez μᾶλλον.
Porphyre, p. 26 : διέψευσθαι, lisez διέψευσται.
p. 51 : πηγῆν, lisez πηγήν.

RAOUL-ROCHETTE.

ITINÉRAIRE d'une partie peu connue de l'Asie mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie; celle des côtes méridionales de l'Asie mineure et des régions adjacentes encore peu connues; l'examen des causes de l'abaissement du niveau à l'extrémité du bassin oriental de la Méditerranée, &c. Un volume *in-8.°* de 440 pages, avec une carte. Paris, chez J. M. Éberhard, rue du Foin-Saint-Jacques, n.° 11, chez A. A. Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55: 1816.

LA grande péninsule nommée Asie mineure, sur laquelle les anciens nous ont laissé tant de renseignemens précieux, est peut-être, de tous les pays célèbres dans l'histoire, celui que les modernes connoissent le moins : la position d'un très-petit nombre de points maritimes a été fixée par des observations astronomiques; quelques parties de la côte ont été relevées avec assez de précision ; mais il en reste environ la moitié qui n'a été l'objet d'aucune reconnoissance nautique digne de quelque confiance; et quant à l'intérieur du pays, si l'on excepte trois ou quatre routes parcourues à la hâte et vaguement décrites, il attend encore les savantes explorations des voyageurs assez intrépides pour ne pas craindre les périls, assez heureux pour surmonter les obstacles dont ils se trouveront environnés de toutes parts.

D'après la nature et le nombre de ces obstacles, il y a tout lieu de craindre que, long-temps encore, nous ne soyons privés d'une description exacte et détaillée de cette contrée intéressante, et réduits aux itinéraires partiels, dont le nombre seul pourra compenser, jusqu'à un certain point, l'imperfection.

Ainsi, un nouvel itinéraire qui ne contiendroit que la description des pays de l'Asie mineure déjà décrits, mériteroit encore de fixer l'attention du public éclairé, parce qu'on ne pourroit manquer de concevoir l'espérance de trouver, sur ces mêmes pays, quelques notions nouvelles: mais s'il étoit annoncé comme devant traiter d'une *partie peu connue*, il inspireroit un vif intérêt; on seroit curieux de savoir de quels faits nouveaux ou positifs il enrichit les sciences physiques; de quelle ville ancienne il fixe l'emplacement ou décrit les ruines; quels sont les points d'histoire et de géographie qu'il contribue à éclaircir ou décider.

Tel est le genre de curiosité qu'excite le titre du voyage que nous annonçons; une analyse détaillée mettra le lecteur à portée de décider

jusqu'à quel point cet ouvrage remplit les espérances que son titre fait naître.

Il convient, d'abord, de remarquer que le titre ne donne pas de l'ouvrage une idée juste ; car, quoiqu'il soit intitulé *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure*, cette partie *peu connue*, qui est la plus intéressante, n'occupe que le *cinquième* du volume (quatre-vingt-huit pages sur quatre cent quarante); les quatre autres cinquièmes traitent des deux routes de la Syrie les plus fréquentées des voyageurs, et conséquemment les mieux connues, celle d'Alep à Latakieh, et d'Alexandrette à Alep. Si l'on y joint quelques points de la côte méridionale et de l'intérieur de l'île de Chypre, on aura l'indication des parties que l'auteur décrit comme témoin oculaire ; le reste de l'ouvrage, c'est-à dire environ la moitié, est rempli par des digressions, dont nous exposerons plus bas l'objet et le degré d'importance ou de nouveauté.

Cet ouvrage est divisé en quatre livres, qui se subdivisent en plusieurs chapitres.

Le premier livre traite des régions septentrionales de la Syrie ; le second renferme une notice sur les peuples qui habitent le Liban et le nord de la Syrie; le troisième contient l'itinéraire de Latakieh à Alaïa, dans l'Asie mineure ; le quatrième, la route d'Alaïa à Constantinople par Daouas, Gazel-Hissar et Ak-Hissar.

L'auteur commence son itinéraire à son départ d'Alep, en février 1809. Les détails qu'il donne sur cette ville, sur son commerce, et sur les productions de son territoire, n'offrent presque rien qu'on ne trouve dans Russel, Pococke (1), Olivier (2), &c., et sur-tout dans la description du pachalik d'Alep, par M. Rousseau (3).

Avant de quitter Alep, il trace un précis des événemens qui s'y sont passés entre les années 1800 et 1809. Ce précis, de même que le récit placé ailleurs de la résistance de Cuchuk-Aly, dans les gorges du Taurus *(p. 97-102)*, n'offre pas un grand intérêt historique, mais il donne une idée juste du gouvernement.

La route d'Alep à Latakieh, dont Niebürh a donné une petite carte (4), est fort bien décrite par les voyageurs, tels que Maundrell, Pococke et Olivier ; et le nouvel itinéraire ne nous a paru contenir rien d'intéressant qui ne se trouve ailleurs, excepté toutefois l'opinion de l'auteur sur la Gesser-Shogr, qu'il croit être une ville moderne,

(1) *Descript. of the East.* t. II, p. 150 et 153. — (2) *Olivier*, II, p. 301-324. — (3) Mines de l'Orient, *IV, p. 1-25 ; 93-99.* — (4) Voyage en Arabie, *II, 336.*

bâtie depuis le temps des croisades, et non l'ancienne *Seleuco-Belus* (1), comme le pensoit d'Anville.

Après le passage de l'Oronte, on franchit la chaîne, assez élevée, qui sépare la Méditerranée du bassin de ce fleuve, et qu'habitent les *Nozaïris*. Le revers des montagnes vers Latakieh, est conforme à la description que Strabon en a donnée. D'après une circonstance rapportée par Maundrell (2), et dont notre auteur ne parle point, il paroît qu'elles ont conservé, au moins en partie, les fertiles vignobles d'où l'on tiroit jadis le vin que l'on envoyoit à Alexandrie, pour servir, soit à la consommation de la ville (3), soit au commerce d'échange avec les nations éthiopiennes des bords de la mer Rouge (4).

Latakieh, autrefois Laodicée, est, après Alep et Alexandrette, la ville que les voyageurs modernes font le mieux connoître : aussi l'auteur n'ajoute rien à ce que nous en apprennent, entre autres, Pococke, et sur-tout Olivier.

Il dit quelques mots de divers lieux situés sur la côte au sud de Latakieh; tels que *Merkab*, *Banias*, *Tortose* et *Ruad* (ancienne *Aradus*); mais ne les ayant vus, à ce qu'il paroît, que des hauteurs de cette ville, il n'ajoute rien à la narration de Van Egmont, Maundrell et Pococke. A propos d'Aradus, qui a dû, comme on sait, une partie de sa prospérité au droit d'asyle dont elle a joui pendant les querelles entre Seleucus Callinicus et Antiochus Hierax (5), il remarque, comme une chose singulière, que ce droit d'asyle s'est encore conservé parmi les Druses des montagnes voisines. Quelle que soit, chez les Druses, l'origine du droit d'asyle, qu'on retrouve, d'ailleurs, chez tant de nations diverses, nous avons peine à croire qu'il faille la chercher dans une convention conclue 243 ans avant J. C. (6), et dont la durée, d'après le texte de Strabon, a dû finir avec la querelle des deux princes.

La route d'Alexandrette à Alep, qui occupe les derniers chapitres du livre I.er, offre quelques détails nouveaux, particulièrement dans ce qui concerne la géographie ancienne. Ainsi les ruines que notre voyageur a trouvées à une petite demi-lieue au sud d'Alexandrette *(p. 91)*, concourent, avec les mesures anciennes, à fixer la position de *Myriandrus*, contre l'opinion de Pococke, très-près de l'endroit où M. Barbié du Bocage l'a établie dans sa carte des marches d'Alexandre. Les réflexions de l'auteur sur la direction et les différens défilés du Taurus

---

(1) *Cf. Wessel. ad Hierocl.*, p. 712. — (2) Maundrell, *p. 20*. — (3) Strab., *XVI, p. 1091, B.* — (4) Arrian. *peripl. Mar. Erythr.*, p. 2. Geogr. minor. *T. II.* — (5) Strab., *XVI, p. 1094, B.* — (6) Frœlich. *annal. Reg. Syr.*, p. 28.

et de l'Amanus *(p. 103 — 115)*, servent à déterminer avec plus de précision les défilés ou pyles Syriennes, Amaniques et Ciliciennes, dont les écrivains anciens parlent si souvent. En revanche, sa description d'Antioche n'offrira rien de neuf à ceux qui réuniront ce qu'en ont dit Van Egmont (1), et sur-tout Pococke qui en donne un plan (2); les détails historiques qu'il ajoute sur la prise de cette ville par les croisés, se trouvent dans les histoires des croisades.

Avant de quitter Antioche, notre voyageur examine les deux routes que la table de *Peutinger* (3) trace à la sortie de cette ville, et particulièrement celle qui alloit aboutir à *Berœa*, aujourd'hui *Alep*: il cherche à établir que Pococke *(p. 139 — 590)*, d'Anville et tous ceux qui ont suivi l'opinion du voyageur anglais, se sont trompés en plaçant l'ancienne *Chalcis* à *Kinisrim*, au sud-ouest d'Alep; et qu'il convient d'en reporter la position au nord-ouest de cette ville, à *Ertésy*, nommé par les historiens des croisades *Artesia*, et répondant selon eux à l'ancienne *Chalcis*. Les raisons dont notre auteur appuie son opinion, quoique présentées avec une sorte de vraisemblance, ne sont pas aussi concluantes qu'il paroît le croire *(p. 142)*. La question est bien plus compliquée qu'il ne pense; la table de Peutinger, et le témoignage des historiens des croisades qui ont commis tant d'erreurs dans l'application des noms anciens aux lieux modernes, sont loin de suffire pour la décider; il faut y faire entrer d'autres élémens, tels que les tables de Ptolémée, l'itinéraire d'Antonin et un passage de Procope (4). C'est en discutant ces diverses autorités qu'on peut espérer de résoudre cette difficulté géographique, et de déterminer jusqu'à quel point la table mérite ici notre confiance. L'auteur, en n'envisageant la question que sous une seule face, ne paroît point en avoir aperçu les difficultés véritables; son opinion lui auroit sans doute paru moins certaine, s'il avoit remarqué, 1.° que les tables de Ptolémée concourent avec un texte positif cité par Wesseling (5), à fixer la posi-

---

(1) *Van Egmont's. trav.*, II, p. 323. — (2) Pococke, *II, p. 188 et sq.* (3) L'auteur écrit toujours *Petinger*; et il paroît avoir cru que la table Théodosienne étoit l'ouvrage de ce *Petinger*, c'est du moins ce qu'on doit induire de ces phrases: *Distances dont Petinger fait mention.* = *Que Petinger a remarquées* (p. 140). = *Données, remarquées par Petinger* (p. 141). Au reste la plupart des noms sont défigurés; celui de l'antiquaire Vaillant est toujours écrit *Vailhen*: Alexandre Bala devient *Al. Batras* (p. 115); Jacques de Vitry, *Jacob de Vitriaco, &c.* — (4) Procop. *Bell. Pers.*, II, 12, *init.* — (5) Wessel. *ad Itin. vet.*, p. 193.

tion de *Chalcis* au sud-ouest et non pas au nord-ouest d'Alep, ce qui convient à *Kinisrim;* 2.° que Pococke a vu en ce lieu des ruines, des citernes antiques, des inscriptions grecques (1) qui attestent l'existence d'une ville considérable, comme pouvoit l'être la capitale de la Chalcidène; 3.° que Pococke, en proposant de lire dans la table XIX M. P., au lieu de XXIX M. P., a pour lui l'autorité de l'itinéraire d'Antonin (2), qui donne XVIII M. P. entre les mêmes points: savoir, entre *Chalcis* et *Beræa*, et non pas XXVIII M. P., comme le dit notre auteur, qui se fait de cette leçon imaginaire une preuve en faveur de son opinion; 4.° enfin que la qualification de *ad Belum* donnée par Pline (3) à Chalcis, montre que la position de cette ville doit être cherchée du même côté que *Seleucia ad Belum*, c'est-à-dire, au midi et non au nord d'Antioche et d'Alep, selon l'opinion de l'auteur lui-même, puisqu'il place cette ancienne ville à *Darcouch* sur l'Oronte, où il a vu des restes d'antiquité *(p. 144)*.

La suite de l'itinéraire de l'auteur jusqu'à Alep, qui termine le premier livre, contient des détails sur cette petite ville de *Darcouch*, traversée par l'Oronte, et qui ne paroît pas mériter le silence que les voyageurs gardent sur son compte.

Le II.ᵉ livre est occupé tout entier par une digression de soixante-dix pages, divisée en sept chapitres, sur les montagnes et les peuples du Liban; elle est rédigée d'après les notes que l'auteur a recueillies en Orient et d'après les voyageurs qu'il a consultés. Ce qu'il dit des chaînes du Liban est fort court *(p. 149—153)*, et ne nous a paru renfermer que des notions vagues et sans importance. Les chapitres consacrés aux Druses *(p. 170—185)*, aux Maronites *(p. 185—190)*, aux Métavélis, aux Nozaïris *(p. 190—201)*, aux Samaritains *(p. 218—223)*, offrent un résumé qu'on ne lira point sans intérêt; mais tous ceux qui connoissent les voyages d'Arvieux, de Niebürh, de Pococke, de M. de Volney, le mémoire de feu M. Venture sur les Druses (4), celui de M. Rousseau sur les Ismaélis et les Nozaïris (5), et celui de M. Sylvestre de Sacy sur les Samaritains (6), trouveront que tous ces détails manquent plus ou moins de nouveauté, et qu'ils n'ajoutent rien à ce que nous savons des intéressantes nations du Liban *(p. 182)*.

Le troisième livre commence au départ de l'auteur pour l'île de Chypre. Des réflexions curieuses sur la direction des vents dominans

(1) Pococke, *II, p. 149.* — (2) *Itiner. vet.*, p. 194. — (3) Plin., *V, 23.* — (4) Dans les Annales des voyages, *t. IV, p. 325-364.* — (5) *Ibid.* t. XIV, p. 271-290, et XVIII, p. 222-244. — (6) *Ibid.* t. XIX, p. 1-70.

vers la côte de Syrie, méritent l'attention de ceux qu'intéresse la géographie physique *(p. 226)*. De Latakieh, il se rend à Famagouste dans l'île de Chypre; de Famagouste, il va par terre à Larnaca sur la côte méridionale, chef-lieu du commerce des Européens dans l'île; il traverse l'île, en passant par Nicosie, et arrive à Cerino sur la côte orientale, où il s'embarque pour l'Asie mineure. On voit que cette route passe par les cantons et les lieux les mieux connus. Aussi l'auteur, dans sa narration, n'ajoute à ce que nous savons de cette partie de l'île, par Drummond, Mariti, Pococke, Clarke (1), Olivier (2), qu'un petit nombre de circonstances assez indifférentes.

Des observations intéressantes sur la direction des courans et sur la hauteur des marées à l'extrémité du bassin oriental de la Méditerranée, terminent ce chapitre *(pag. 248)*.

Ces observations paroissent avoir conduit l'auteur à s'occuper de l'examen des causes d'un phénomène qui intéresse la physique générale du globe; je veux parler de la différence qui existe entre le niveau de la Méditerranée et celui de la mer Rouge : l'explication qu'il propose et qui occupe quarante pages du III.ᵉ livre *(pag. 251 à 290)*, est tout-à-fait neuve; elle lui paroît propre, non-seulement à rendre raison de cette différence, mais encore à en déterminer *à priori* la quantité : les connoissances dont l'auteur a fait preuve en mathématiques recommandent son hypothèse à l'attention; et nous pensons être agréables à nos lecteurs en nous arrêtant un peu sur ce sujet aussi neuf qu'intéressant.

La différence de niveau entre les deux mers étoit connue des anciens : la tradition en reportoit la découverte au temps de Sésostris (3) : et il paroît que les Égyptiens ont dû s'en apercevoir, dès la première tentative qu'ils ont faite pour unir les deux mers par un canal. Cette différence, souvent révoquée en doute par les modernes, a été prouvée définitivement par les opérations de nivellement auquel les Français ont soumis l'isthme de Suez dans toute sa largeur.

Notre voyageur pense qu'elle est due entièrement à l'abaissement des eaux dans le bassin oriental de la Méditerranée; et que, sans une circonstance tout-à-fait particulière à ce bassin, il seroit exactement de niveau avec le reste de la Méditerranée, l'Océan atlantique, l'Océan indien, enfin avec la mer Rouge. La différence consiste donc, selon lui, non dans une élévation quelconque (celle des marées exceptée) des

---

(1) Clarke's *travels*, part. II, ch. II. — (2) Olivier, *III*, 474-481. — (3) Aristot. *meteorol.*, I, 14, fin. Strab., *I, p. 66, A; XVII, p. 1156, D.* Plin., *VI, 29.*

eaux de cette mer, mais dans une dépression qui affecte le bassin oriental de la Méditerranée, sans influer sensiblement sur le niveau du bassin occidental placé à très-peu près en équilibre avec l'Océan atlantique.

Voici le précis très-succinct de sa théorie que nous isolerons entièrement des inductions qu'il croit pouvoir tirer de l'antique irruption des eaux du Pont-Euxin; car, en admettant la réalité de cette irruption, qui n'est appuyée historiquement que sur des traditions vagues et incertaines, et physiquement sur aucun fait positif; en admettant même qu'elle se soit effectuée à une époque dont les hommes aient gardé le souvenir, on ne sauroit encore lui trouver rien de commun, avec l'existence et la cause du phénomène que l'auteur se propose d'expliquer. Nous devons en faire la remarque, parce qu'il insiste sur ce point *(pag. 259—274)*, au développement duquel il consacre quinze pages.

L'étendue de la Méditerranée peut se diviser en deux bassins principaux : l'occidental, borné par l'Afrique, l'Espagne, la France, l'Italie, et le gisement des terres jusqu'à Candie; l'oriental, renfermé entre les côtes de l'Asie mineure, de la Syrie, de l'Égypte et du reste de l'Afrique, jusqu'à Barca, dans une longueur moyenne de neuf degrés en longitude, et de cinq degrés en latitude.

Les seules eaux que reçoive ce bassin, sont celles du Nil, de l'Oronte, et de quelques petites rivières qui descendent du Taurus et du Liban. Le Nil se déborde dans la saison chaude, où l'évaporation est plus considérable; il rentre dans son lit en hiver, lorsqu'elle l'est moins : ainsi, l'excès des eaux est compensé par celui de l'évaporation. On voit donc, en faisant d'ailleurs attention à la foible quantité des eaux du Nil par rapport à la surface du bassin oriental, que ce bassin doit perdre par l'évaporation beaucoup plus qu'il ne reçoit; il en résulte une tendance continuelle à l'abaissement du niveau : et cet abaissement auroit lieu progressivement, sans la communication du bassin oriental avec l'occidental, et sans le tribut des eaux du Pont-Euxin, apporté par le Bosphore et l'Hellespont.

Dans l'hypothèse que l'eau seroit parfaitement fluide, il est évident que par cette communication l'équilibre se rétabliroit toujours après des oscillations plus ou moins prolongées; mais il n'en est pas de même lorsqu'il existe une adhérence entre les molécules du fluide aqueux; le résultat de cette adhérence peut être négligé dans les mouvemens très-rapides; mais dans les mouvemens très-lents, elle peut non-seulement les modifier, mais encore les détruire.

Il s'ensuit que la figure de l'équilibre pourra différer un peu de celle qui a lieu dans le cas d'une fluidité parfaite, et c'est ce qui doit

arriver toutes les fois que les vîtesses imprimées par les forces qui sollicitent le fluide, seront plus petites que celles qui pourront être détruites par la cohésion des molécules.

Par exemple, dans le vide, un point pesant, suspendu par un fil inextensible à un point fixe, ne s'arrêtera que quand il sera sur une même ligne avec le centre de suspension et celui de pesanteur; mais dans un milieu résistant, tel que l'air, le pendule éprouve une résistance composée de deux termes, dont l'un, proportionnel au carré de la vîtesse est insensible dans les mouvemens très-lents, et l'autre tient à la tenacité des molécules de l'air; ce dernier empêche le pendule d'arriver à la verticale lorsqu'il s'en écarte très-peu : or l'intensité de la résistance constante, produite par la cohérence des molécules de l'air étant, d'après les expériences de Newton, mesurée par la 400000.e partie de la gravité (1), l'auteur conclut que *le pendule restera en repos*, non-seulement quand il sera dans la verticale, *mais quand il fera avec celle-ci un angle égal ou inférieur à 6''*. Nos lecteurs seront très-probablement aussi surpris que nous l'avons été nous-même, de voir tirer du principe de Newton la conséquence si singulière, pour ne pas dire plus, que le pendule doit rester indéfiniment suspendu à 6'' de la verticale : s'il en est ainsi, nos astronomes ne doivent plus compter sur l'exactitude de leurs observations, puisqu'elles sont susceptibles d'une erreur qui, dans certains cas, peut aller jusqu'à 12''.

Quoi qu'il en soit, l'auteur, admettant, par *pure hypothèse*, que la cohésion des molécules de l'eau est égale à celle de l'air, et assimilant une surface liquide qui oscille autour du plan du niveau, au pendule qui oscille autour de la verticale, tire du principe de Newton cette autre conséquence, que les oscillations du fluide doivent s'arrêter non-seulement lorsque la surface est dans le plan du niveau, mais lorsqu'elle forme au-dessous de ce plan un angle de 6'' égal à la 400,000^e^ partie de la gravité; c'est-à-dire, à la résistance qui résulte, selon lui, de l'adhérence des molécules de l'eau. Or, comme la distance du détroit de Gibraltar au fond de la mer de Syrie est de 41° de longitude, qui valent, à la latitude moyenne de 36°, 1,892,970 toises; on voit que la tangente de l'angle de 6'' sur un rayon de cette longueur, est de 5,5404 toises, ou de 33 $\frac{24}{100}$ pieds : et c'est la quantité qui représente la différence du niveau des deux mers.

Voilà ce que l'auteur appelle conclure *à priori* cette différence.

---

(1) *Philos. nat. princip.*, II, 6, 31.

L'explication est subtile, et le résultat singulier; mais quand on songe quelle est la route qui y conduit, on n'y voit plus qu'un accord fortuit, qui ne prouve rien : il est facile de s'apercevoir en effet, que cette explication repose en premier lieu sur une donnée qu'on est presque en droit de regarder comme fausse ; et ensuite, sur une analogie tirée *par hypothèse* de cette même donnée; car aucune observation ne l'autorise. On peut d'ailleurs faire à cette théorie une objection que l'auteur ne paroît pas avoir prévue; c'est que, si l'on prenoit toutes les bases qu'il pose lui-même, et si l'on en suivoit à la rigueur les conséquences, on devroit en conclure précisément le contraire de ce qui a lieu, c'est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir de différence entre le niveau des deux mers.

En effet, dès l'instant qu'on admet, avec lui, que toute la différence consiste dans la dépression du bassin oriental de la Méditerranée; que cette dépression, qui tient à l'excès de l'évaporation sur la masse des eaux reçues, est due à l'attraction moléculaire qui empêche les eaux de remonter au niveau absolu, une fois qu'elles sont descendues au-dessous; en admettant, dis-je, toutes ces données, on ne sauroit s'empêcher d'observer que le bassin de la mer Rouge offre précisément les mêmes conditions, puisque, dans une longueur de plus de 500 lieues, il est borné par les côtes les plus arides, et placé sous un climat brûlant; il ne reçoit d'ailleurs que quelques torrens, souvent à sec, et n'a de communication avec une grande mer, que par un détroit fort resserré. Il est donc de toute évidence que la tendance à un abaissement continuel devroit se manifester dans cette mer, bien plus sensiblement encore que dans le bassin oriental de la Méditerranée, puisque le détroit de Babel-Mandel est le seul canal qui puisse lui rendre les eaux nécessaires pour la maintenir toujours au même niveau. C'est donc ici que devroit s'appliquer la théorie de l'auteur; car les eaux, une fois descendues au-dessous du niveau absolu, ne pourroient plus désormais y revenir, parce qu'elles resteroient au-dessous constamment d'une quantité égale à la 400,000ᵉ partie de la gravité, égale conséquemment à l'abaissement qu'éprouve par la même cause le niveau de la Méditerranée; il s'ensuit que la différence entre le niveau des deux mers devroit être nulle, sauf les petites oscillations provenant des marées de la mer Rouge; car puisque les conditions sont les mêmes, et que la cause est invariable, l'effet ne sauroit être différent.

Parti de Cerino (sur la côte septentrionale de Chypre), notre voyageur aborde près du cap Anamour *(Anemurium pr.)*, à Antiochetta *(Antiochia ad Cragum)*, sur la frontière de la Cilicie *(p. 291)* :

avant d'entrer dans les détails de sa route, il juge à propos de s'arrêter encore pour faire une digression de quarante-deux pages *(310 - 352)* sur les campagnes des premiers croisés dans l'Asie mineure, la Syrie et la Mésopotamie. Comme ce précis ne contient que des faits qu'on retrouve dans les histoires des croisades, et comme il n'offre d'ailleurs aucun résultat particulier, nous devons nous contenter de l'indiquer, et nous allons suivre l'auteur dans sa route à travers l'Asie mineure.

D'Antiochetta, il cotoie le golfe jusqu'à Alaia. A partir de ce point jusqu'à Satalyeh, l'itinéraire offre d'autant plus d'intérêt, que cette partie de la route étoit inconnue des voyageurs. La description qu'il donne de la forteresse d'*Alaia*, placée sur un cap avancé, confirme l'opinion de d'Anville, qui la croyoit située sur l'emplacement de *Coracesium* (1).

D'Alaia, il s'embarque pour suivre, par mer, les rives du golfe jusqu'à Satalyeh : les ruines considérables qui existent près de Sataliadan, passent pour être celles de l'ancienne *Attalea*, et c'est à cette opinion que le village doit le nom qu'il porte; mais notre voyageur observe, avec beaucoup de raison, que la ville d'Attalea étoit, d'après Strabon, située beaucoup plus loin dans l'ouest, ainsi que d'Anville l'a placée sur sa carte : il les attribue donc à *Side*, dont l'importance, prouvée par les médailles (2), répond à la grandeur de ces ruines, qui occupent un espace de trois quarts de lieue ; dans cet espace, on trouve un amas immense de débris, des fûts, des chapiteaux de colonnes, des entablemens d'un travail exquis, des monceaux de pierres, des blocs de marbre, de granit, de porphyre, des sarcophages, avec des inscriptions grecques, que malheureusement l'auteur n'a pas copiées, des vestiges d'un amphithéâtre et d'un temple. Son opinion sur le nom de la ville à laquelle ont appartenu ces ruines, me paroît certaine, et je ne dois pas négliger de remarquer que notre illustre d'Anville avoit été, en cette occasion, aussi bien servi qu'à l'ordinaire par son étonnante sagacité; car la position qu'il donne à Side, dans sa carte de l'*Asie mineure*, répond précisément à l'emplacement des ruines de Sataliadan.

Entre Sataliadan et le cap qui forme l'entrée du golfe de Satalyeh, l'auteur a reconnu des vestiges de ruines qui doivent appartenir à *Attalea* ou à *Magydis ;* à Satalyeh se termine la description de la côte de

(1) D'Anville, *Geogr. abrég., II, 88.* — (2) Spanh. *de usu et præst. num.*, t. I, p. 591.

Pamphylie. Cette description est, sans contredit, la partie la plus neuve et la plus intéressante de l'ouvrage.

Après un séjour de courte durée à Satalyeh, notre auteur se met en marche pour se rendre à Constantinople par Guzel-Hissar : la partie de la route jusqu'à cette ville, n'a été décrite par aucun voyageur; car quoique Corneille le Bruyn (1) et Paul Lucas l'aient parcourue, ils n'ont donné aucun détail sur les lieux intéressans qui s'y trouvent.

A quatre lieues au N. O. de Satalyeh, sur la partie élevée du plateau qui forme cette partie de la Pamphylie, existent des ruines dont aucun voyageur n'a parlé. Ces ruines, amoncelées en désordre, semblent annoncer les ravages d'un tremblement de terre : elles couvrent un terrain de plus d'une lieue carrée de surface, et ne peuvent appartenir qu'à une ville considérable. L'auteur observe, avec raison, qu'elles sont beaucoup trop voisines de la mer pour être celles de *Termessus*. Il les attribue, avec probabilité, à la ville d'*Isionda*, dont parlent Polybe (2) et Tite-Live (3).

Après avoir franchi les défilés qui formoient peut-être, de ce côté, les frontières de la Lycie et de la Pamphylie, et qui étoient fermés d'une porte dont il reste des vestiges, notre voyageur parcourt un canton montagneux, dont les hauteurs sont habitées par des pasteurs de chèvres : il donne, à cette occasion des renseignemens intéressans sur les différentes races de chèvres qui se trouvent dans l'Asie mineure *(397 - 406)*. Comme ces renseignemens, demandés en 1803, par la Société d'agriculture de Lyon, ont déjà été imprimés plusieurs fois, nous ne nous y arrêterons pas.

Au-delà d'Estenaz, que d'Anville croyoit être l'ancienne *Termessus*, on descend dans la vallée de *Téféné*, au milieu de laquelle est située la ville de ce nom. Notre auteur pense, et nous partageons son opinion, que tout ce canton appartient à la tétrapole de *Cibyra*, *Ænoanda*, *Balbura* et *Bubon*, décrite par Strabon. Deux amas de ruines qu'il a rencontrés, lui paroissent être celles de deux villes de cette tétrapole.

Ici se termine la partie vraiment neuve de l'itinéraire, et qui embrasse la Pamphylie et la Lycie. Au-delà de *Téféné*, notre voyageur se trouve sur le terrain déjà parcouru et décrit par Pococke, Chandler &c.; et le reste de sa route par Dâouas, Guzel-Hissar jusqu'à Constantinople, très-brièvement rédigé, n'offre plus rien qui doive nous arrêter plus long-temps.

---

(1) Corn. Le Bruyn, *ch. LXXV, p. 393-396.* — (2) Polyb., *XXII, 18, 1 et 5.* — (3) Tit. Liv., *XXXV, 15.*

D'après cette analyse, on peut juger que si cet itinéraire ne contient, sur plusieurs parties, que des faits déjà connus, et si, dans la description des parties peu connues des voyageurs, on pourroit desirer des notions plus positives et plus précises; enfin, si l'on y trouve des digressions un peu longues, qu'on pourroit retrancher sans diminuer beaucoup l'utilité de l'ouvrage; cependant il renferme encore assez de choses intéressantes et neuves, pour mériter de tenir sa place dans les bibliothèques, à côté des voyages qui ont ajouté quelques faits à la masse de nos connaissances géographiques.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. Catel a succédé à M. Monsigny dans la section de musique de l'académie des beaux-arts.

L'académie des sciences a tenu sa séance publique le lundi 17 mars. M. Delambre y a lu un discours sur l'histoire de l'astronomie; M. Cuvier, un éloge de M. Tenon; et M. La Treille, des considérations sur les insectes qui vivent en société.

On a distribué l'analyse des travaux de l'académie pendant l'année 1816. PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. Delambre (Paris, Firmin Didot, 80 pages *in-4.°*); PARTIE PHYSIQUE, par M. Cuvier (32 pages *in-4.°*). Les travaux dont la première partie contient l'annonce ou l'analyse sont: un mémoire de M. *Poisson* sur la variation des constantes arbitraires; les formules de M. *Cauchy*, relatives à la détermination des intégrales définies, et la conversion des différences finies des puissances en intégrales de cette espèce; deux mémoires et plusieurs notes sur la diffraction, par MM. *Pouillet* et *Biot*; le traité de physique de M. *Biot*; sa description d'un colorigraphe, ses nouvelles expériences sur la polarisation de la lumiere; ses mémoires sur le son des anches dans les instrumens de musique, sur l'intonation des tuyaux d'orgue remplis de différens gaz, sur la pile et l'électricité; des notes de M. le comte *La Place*, sur la vitesse du son dans diverses substances; sur l'action réciproque des pendules, et sur une attention négligée jusqu'ici dans les expériences qui servent à la détermination de la longueur du pendule simple; le traité des probabilités de M. *La Croix* et sa théorie des nombres; la table des diviseurs pour tous les nombres du premier million, par M. *Burckhardt*; les observations de M. *Burckhardt* et de M. *Bessel* sur la planète Uranus, sur les comètes de 1783 et de 1793, et sur celle que M. Olbers a découverte le 6 mars 1815; un mémoire de M. *Girard* sur les mesures agraires des anciens Égyptiens, et la théorie du mouvement dans les tubes capillaires à différentes températures, par le même

académicien; un mémoire de M. *de Prony* sur le rapport de la mesure appelée pouce de fontainier avec l'once d'eau romaine et le quinaire antique, et sur la détermination d'une nouvelle unité de mesure pour la distribution des eaux, adapté au système métrique français; un mémoire de M. *Alex. de Humboldt* sur l'élévation des montagnes de l'Inde; plusieurs mémoires de M. *Poinsot* sur la théorie de l'ordre, des arrangemens et permutations; enfin, les rapports faits par des commissaires, membres de l'académie, sur des mémoires, ouvrages, instrumens qui lui ont été présentés; par exemple, sur une théorie du tracé des routes, par M. *Dupin;* sur les recherches de feu M. *Brémontier,* concernant le mouvement des ondes; sur la pompe centrifuge de M. *Jorge;* sur un traité du mouvement des fardeaux, par M. *de Borgnies;* sur la mécanique théâtrale de M. le colonel *de Grobert;* sur un mémoire de M. *Fresnel,* concernant la diffraction de la lumière; sur les expériences de M. *Pouillet,* relatives aux anneaux colorés qui se forment par la réflexion des rayons à la seconde surface des plaques épaisses; sur les nouvelles lunettes de spectacle de M. *Cauchoix* et de M. *le Rebours;* sur les miroirs parallèles de MM. *Richer,* fils; sur une carte physique, statistique &c. de la Martinique, par M. *Moreau de Jonnès;* sur un précis de trigonométrie sphérique, par M. *Henry;* sur la traduction de l'Almageste de Ptolémée, par M. *Halma;* sur l'Euclide grec, latin et français de M. *Peyrard.*

La seconde partie fait connoître les recherches et expériences chimiques de MM. *Gay-Lussac, Dulong, Chevreul, Robiquet* et *Colin;* les mémoires de M. *Brochant* sur les terrains primitifs et les terrains de transition; la description géologique de l'Ertzgeburge, par M. *de Bonnard* (1); l'ouvrage de M. *Héron de Villefosse,* intitulé *De la richesse minérale;* les observations de M. *Beudant* sur les coquilles d'eau douce mêlées à des coquilles marines; la suite des recherches de M. *Marcel de Serres* sur les terrains d'eau douce; celles de M. *de Humboldt* sur la géologie des hautes montagnes; le traité du même auteur sur la distribution géographique des plantes, selon la température de l'air et l'élévation du sol; les dernières livraisons de la Flore d'Oware et de Benin, par M. *de Beauvois;* les travaux de M. *Henri de Cassini* sur les familles des dipsacées, des synanthérées et des boopidées; un mémoire de M. *Virey* sur l'ergot, et l'analyse comparative du seigle sain, de l'ergot du seigle, et d'un sclerotium, par M. *Vauquelin;* l'ouvrage de M. *la Treille* sur les insectes; les observations anatomiques de M. *Cuvier* sur une femme venue du cap de Bonne-Espérance (dite la Vénus Hottentote), morte et disséquée à Paris; un mémoire de M. *Moreau de Jonnès* sur la vipère jaune ou fer de lance de la Martinique; un mémoire de M. *Cuvier* sur le poulpe, la sciche et le calmar, mémoire qui fait partie du volume qu'il a publié sur l'histoire et l'anatomie des mollusques; les trois premiers tomes du Traité des animaux sans vertèbres, par M. *de la Marck;* les ouvrages de M. *Lamouroux* sur les coraux, de M. *Risso* sur les crustacées de Nice, de M. *Savigny* sur la bouche des insectes et sur les mollusques composés; le Règne animal distribué d'après son organisation (en 4 volumes), par M. *Cuvier;* les changemens à cette classification, proposés par M. *de Barbançois;* les expériences de M. *de Magendie* et de M. *Chevreul* sur l'azote considéré comme un élément essentiel du corps animal; le traité de médecine légale de

---

(1) *Voyez* Journal des Savans, octobre 1816, pag. 93-97.

M. *Chaussier;* les règles d'hygiène, proposées par M. *Moreau de Jonnès*, pour préserver les troupes des funestes effets du climat des Antilles; un mémoire de M. *Boyer* sur les fissures à l'anus; des observations de M. *Larrey* sur les effets des corps étrangers introduits dans la poitrine, et sur les opérations qui ont pour but de les extraire; les chapeaux de poil de loutre marine, et de loutre indigène, fabriqués par M. *Guichardière;* l'instruction de M. *Huzard* sur les mesures à prendre pour désinfecter les étables; les articles d'économie rurale, insérés par M. *Yvart* dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, et spécialement l'article sur l'accouplement des animaux domestiques; enfin l'histoire de l'agriculture, par M. *Rougier de la Bergerie.*

Ne pouvant extraire ici de ces deux rapports que cette simple nomenclature, nous desirons qu'elle puisse donner au moins quelque idée de l'étendue et de l'importance des travaux de l'académie des sciences durant l'année qui vient de s'écouler. Cette compagnie, en reprenant son ancien nom, a conservé, dit M. Cuvier, « l'organisation qu'elle avoit reçue dans ces derniers temps et dont » une expérience déjà suffisamment constatée a si bien montré les avantages. »

La médaille fondée par M. Lalande pour l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile à l'astronomie qui aura paru dans l'année, a été décernée par l'académie à M. *Bessel,* directeur de l'observatoire royal de Kœnigsberg.

L'académie avoit proposé, dans la séance publique du 9 janvier 1815, pour le sujet du prix de physique qu'elle devoit adjuger cette année, le programme suivant :

« Lorsqu'un corps se refroidit dans l'air, la perte de chaleur qu'il éprouve à » chaque instant est d'autant plus grande qu'il y a plus de différence entre sa » température et celle de l'air. Cette perte de chaleur n'est pas le résultat d'une » seule cause : elle est due au calorique rayonnant que le corps lance de toutes » parts, et au calorique qui lui est enlevé par l'air environnant: il seroit donc » important de déterminer l'influence de ces deux causes de refroidissement, » non-seulement par rapport à l'air, mais même par rapport à d'autres fluides » élastiques, à des températures et sous des pressions différentes. On pourroit » pour ces recherches, se servir du thermomètre à mercure ordinaire; mais, » comme on ne connoît pas assez exactement les quantités de chaleur indiquées » par chaque degré de ce thermomètre, il seroit nécessaire d'en constater la loi » par des expériences. » En conséquence, l'académie avoit proposé pour sujet du prix de physique de *déterminer,* 1.° *la marche du thermomètre à mercure, comparativement à la marche du thermomètre à air, depuis 20° au-dessous de zéro jusqu'à 200° centigrades ;* 2.° *la loi du refroidissement dans le vide;* 3.° *les lois du refroidissement dans l'air; le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés de température, et pour différens états de raréfaction.*

Aucun des mémoires envoyés au concours ne lui ayant paru digne du prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818. Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 3000 francs. Le terme du concours est fixé au 1.er janvier 1818.

L'académie avoit proposé en 1815, pour sujet d'un autre prix qu'elle devoit aussi adjuger en 1817, *de déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme : on devoit examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en*

reçoit. On pouvoit borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on pût en tirer des conséquences assez générales.

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1819. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs: le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires, est le 1.er janvier 1819.

L'académie propose pour sujet d'un autre prix de physique, qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de mars 1819, le programme suivant:

« Les phénomènes de la diffraction, découverts par Grimaldi, étudiés ensuite » par Hook et Newton, ont été, dans ces derniers temps, l'objet des recherches » de plusieurs physiciens, notamment de MM. Young, Fresnel, Arago, Pouillet » et Biot, &c. On a observé les bandes diffractées qui se forment et se pro- » pagent hors de l'ombre de scorps, celles qui paroissent dans cette ombre même, » lorsque les rayons passent simultanément des deux côtés d'un corps très-étroit; » et celles qui se forment par réflexion sur les surfaces d'une étendue limitée, » lorsque la lumière incidente et réfléchie passe très-près de leurs bords. Mais » on n'a pas encore suffisamment déterminé les mouvemens des rayons près des » corps mêmes où leur inflexion s'opère. La nature de ces mouvemens offre » donc aujourd'hui le point de la diffraction qu'il importe le plus d'appro- » fondir, parce qu'il renferme le secret du mode physique par lequel les rayons » sont infléchis et séparés en diverses bandes de directions et d'intensités inégales: » 1.° *Déterminer par des expériences précises tous les effets de la diffraction des » rayons lumineux directs et réfléchis, lorsqu'ils passent séparément ou simulta- » nément près des extrémités d'un ou de plusieurs corps, d'une étendue, soit limitée, » soit indéfinie, en ayant égard aux intervalles de ces corps, ainsi qu'à la distance » du foyer lumineux d'où les rayons émanent; 2.° conclure de ces expériences, par » des inductions mathématiques, les mouvemens des rayons dans leur passage près » des corps.* »

Le prix sera décerné dans la séance publique de 1819; mais le concours sera fermé le 1.er août 1818; et ainsi les mémoires devront être remis avant cette époque, pour que les expériences qu'ils contiendront puissent être vérifiées. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Prix de chimie. Feu M. Ravrio ayant eu souvent occasion d'observer combien l'art de dorer par le mercure, tel qu'on le pratique aujourd'hui presque partout, est nuisible à la santé, a fait un legs de 3000 francs en faveur de celui qui parviendra à trouver un procédé au moyen duquel on pourra employer le mercure sans aucun danger dans la dorure. Sa volonté est que le prix reste au concours pendant cinq ans, et que si, au bout de ce temps la question n'est point résolue, les 3000 francs soient remis aux indigens de son arrondissement. Le Gouvernement ayant approuvé ce legs, l'académie avoit proposé la question suivante: *Trouver un moyen simple et peu dispendieux de se mettre à l'abri, dans l'art de dorer sur cuivre par le mercure, de tous les dangers dont cet art est accompagné, et particulièrement de la vapeur mercurielle.* » On exige que les con- » currens pratiquent à Paris, dans un atelier disposé à cet effet, les procédés » qu'ils proposeront; que leurs appareils soient plus parfaits qu'aucun de ceux » qui sont connus jusqu'à ce jour; et l'on desire en même temps qu'ils soient tels, » qu'on y puisse recueillir le mercure vaporisé. »

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du

programme, l'académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818. Le terme du concours est fixé au 1.er janvier 1818.

Pour tous ces concours, les mémoires devront être adressés, *francs de port*, au secrétariat de l'institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoire de la Législation; par M. le comte Pastoret, pair de France, membre de l'Institut. Paris, imprimerie royale, 1817, 4 vol. *in-8.°*, 146 feuilles et demie.

Lycée, ou Cours de Littérature; par J. F. La Harpe, nouvelle édition; complète. Paris, imprim. de Lanoë, librairie de Verdière, 3 vol. *in-8.°*, dont le 1.er paroîtra à la fin d'avril. 8 fr. le vol. pour les souscripteurs.

Œuvres complètes de Massillon; nouv. édit. complète et augmentée. Paris, imprimerie de Demonville, chez Beaucé et Andin, 2 vol. *in-8.°* de 1000 à 1200 pages chacun. Le prix de chaque volume est de 10 fr. (de 20 fr. en pap. vélin) pour ceux qui souscriront avant le 1.er mai 1817.

Poétique secondaire, ou Essai didactique (en vers et en 4 chants) *sur les genres dont il n'est point parlé dans l'*Art poétique *de Boileau*; par M. P. J. B. Chaussard. Paris, imprim. d'Égron, et chez Delalain, 1817, *in-12*, 4 feuilles 2/3.

Théâtre des Grecs; par le P. Brumoy, nouv. édit. (dirigée par M. Raoul Rochette.) Paris, imprim. de Cussac, 4 vol. *in-12*, caractère philosophie, fig. 5 fr. le vol. (4 fr. pour les souscripteurs).

ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ ἙΛΛΑΔΟΣ ΠΕΡΙΗΓΗΣΙΣ. *Description de la Grèce*, de Pausanias; traduction nouvelle, par M. Clavier, membre de l'Institut (avec le texte grec en regard), second volume. Paris, Eberhart, 1816, *in-8.°*, 497 pages, 12 fr. — Le 1.er volume a paru en 1814.

Mémoires de Dangeau; publiés par M.me de Genlis, qui y a joint une Notice sur Dangeau, un Discours sur la manière d'écrire les mémoires, des notes, &c. Paris, chez Treuttel et Würtz, 4 vol. *in-8.°*, qui paroîtront en avril.

Précis des Événemens militaires, ou Essai historique sur les campagnes de 1799 à 1814; par M. le comte Mathieu Dumas, tom. I et II. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 66 feuilles 1/4, et un atlas *in-fol.* oblong, contenant 4 cartes et 3 plans. (Les tomes III et IV ont paru en 1816 avec un autre atlas.) Prix des 4 vol. et des 2 atlas, 51 fr., et 102 fr. en pap. vélin. Prix des tom. I et II et de leur atlas, 21 fr., et 42 fr. en papier vélin.

Les Monumens de la France classés chronologiquement; par M. Alex. de la Borde, membre de l'Institut. Paris, imprim. de Didot l'aîné; chez Jombert et chez Nicolle, 1817, IV.e livraison, une feuille et 6 pl.

*Lettre à M. *** conseiller d'état de S. M. le roi de Saxe*, sur l'ouvrage intitulé *Des Juifs au XIX.e siècle*; par M. le baron S. de S. Paris, impr. de Belin, chez Debure frères, et chez Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°*, 16 pages.

Réplique et Commentaire de M. Bail aux Observations de M. de Cologna, sur l'ouvrage intitulé *Des Juifs au XIX.e siècle*. Paris, imprimerie de Herhan; librairie de Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°* 12 pag.

Principes logiques, ou Recueil de faits relatifs à l'intelligence humaine; par M. Destutt, comte de Tracy, pair de France, membre de l'Institut et de la Société philosophique de Philadelphie. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, VIII et 101 pages.

L'Industrie littéraire et scientifique, liguée avec l'Industrie commerciale et manufacturière, ou Opinions sur les finances, la politique, la morale, &c. par M. Saint-Aubin. Paris, imprim. de Cellot, librairie de Delaunay, 1817, *in-8.°*

Précis élémentaire de physique expérimentale, par M. Biot, membre de l'Institut, &c. Paris, chez Deterville, 1817, 2 vol. *in-8.°*, avec 12 planches.

ANGLETERRE.

The Speeches of the right honourable Charles James Fox, &c.; Discours de Ch. J. Fox à la Chambre des Communes (avec une introduction par lord Erskine). Londres, Longman, 1816, 6 vol. *in-8.°*

Speeches of the late right hon. Edmund Burke; Discours d'Edm. Burke. Londres, Longman, &c., 1816, 4 vol. *in-8.°*

Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega Carpio; by. Henri Richard lord Holland; Tableau de la vie et des écrits de Lopez de Véga; par H. R. lord Holland; nouvelle édition avec des additions. Londres, Longman, 1816, 2 vol. petit *in-8.°*

The tragedies of Vittorio Alfieri; Tragédies d'Alfieri, traduites de l'italien en anglais par Ch. Lloyd. Londres, Longman, 1816, 3 vol. *in-12.*

The Narrative of Robert Adam, a sailor, who was wrecked in the year 1810, on the western coast of Africa, was detained three years in slavery by the Arabs of the great desert, and resided several months of that period in the city of Tombuctoo; with a map, notes and an appendix, *in-4.°* London, Murray, 1816.

Extrait du Courrier *de Bombay, 24 août 1816.*

On se propose de publier, par souscription, l'ouvrage intitulé *Desâtir,* avec une ancienne traduction persane, un commentaire, un glossaire des anciens mots persans, et une traduction anglaise par Molla Firouz, fils de Molla Kaous. Le Desâtir est un des livres les plus singuliers qui aient paru dans le Levant. Il est donné comme la collection des écrits des divers prophètes Persans, qui se sont succédés au nombre de quinze, depuis le temps de Mahâbâd jusqu'à celui de Sasan, cinquième du nom. Zerdouscht, que nous nommons, à l'imitation des Grecs, Zoroastre, est le treizième de ces prophètes: Sasan V, en est le dernier. Celui-ci vivoit sous le règne de Khosrou, Parviz contemporain de l'empereur Héraclius, et ne termina ses jours que neuf ans avant la destruction de l'ancienne monarchie persane. Les écrits de ces quinze prophètes sont dans une langue dont il ne reste, à ce qu'il paroît, aucun autre monument, et qui eût été inintelligible, si l'on n'avoit eu le secours de l'ancienne traduction persane. C'est un idiome tout-à-fait différent des dialectes les plus célèbres de l'ancien persan, le zend, le pehlvi et le déri. L'ancienne version persane est présentée comme l'ouvrage de Sasan V, qui y a joint un commentaire où sont expliquées quelques-unes des difficultés du texte original.

On savoit bien que ce livre existoit encore à la fin du règne de l'empereur mogol Schah-djehan; néanmoins il avoit échappé, dans ces derniers temps, à toutes les recherches des hommes les plus curieux des antiquités et de

l'histoire de l'Orient. L'exemplaire d'après lequel on se propose de l'imprimer, fut trouvé à Ispahan, il y a environ 40 ans, par l'éditeur, pendant un voyage en Perse qu'il avoit entrepris pour faire quelques recherches relatives à l'histoire des anciens Persans, et dont le but principal étoit de recouvrer des matériaux propres à appaiser les contestations qui s'étoient élevées entre les parsis de l'Inde, au sujet des anciens mois de l'année persane, contestations qui avoient produit un schisme à Surate. L'éditeur n'a pas connoissance qu'il existe aucun autre exemplaire de cet ouvrage; il a cependant été cité par plusieurs écrivains, et notamment par l'auteur de l'excellent dictionnaire persan intitulé *Borhan-Kati*, qui vivoit du temps de Schah-djehan, et par l'auteur du Dabistan, ouvrage qui contient l'histoire des diverses religions de l'Asie. Cet écrivain a pris pour guide le Desâtir, dans l'exposé qu'il fait de l'ancienne religion de la Perse. L'éditeur, qui s'est familiarisé avec le style de ce livre et avec les doctrines philosophiques qui y sont renfermées, a pu corriger plusieurs des fautes qui se sont glissées dans le texte, et éclaircir quelques-unes des opinions particulières à l'auteur de cet ouvrage. Le glossaire qu'il y joint est le fruit d'un travail de plusieurs années et de beaucoup de lecture, et ne peut manquer d'être agréable à tous ceux qui font de la langue persane l'objet de leurs études. L'ouvrage sera accompagné d'une traduction anglaise et d'une préface : il formera 2 vol. *in-8.°*, dont le prix n'excédera pas 35 roupies. Le gouvernement de Bombay a souscrit pour 100 exemplaires.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA, Cahier de Mars. Page 133, ligne 33, XI.ᵉ, *lisez* XV.ᵉ
Page 141, ligne 25, quele *lisez* que le.

JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

MAI 1817.

Calila et Dimna, ou Fables de Bidpai, en arabe, précédées d'un Mémoire sur l'origine de ce livre, et sur les diverses traductions qui en ont été faites dans l'Orient, et suivies de la Moallaka de Lébid, en arabe et en français; par M. Silvestre de Sacy. Un vol. *in-4.°* de 469 pages, dont 323 de texte. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1816.

On croit généralement que c'est à la crainte qu'inspire le despotisme que nous fûmes redevables de l'invention de l'apologue, et que les moralistes, n'osant donner ouvertement des avis aux tyrans, se sont servis de l'intermédiaire des animaux pour faire parvenir à leurs

oreilles la vérité d'une manière détournée. Mais cette opinion nous paroît peu fondée, et une seule réflexion, ce nous semble, suffit pour la détruire ; c'est qu'à moins que d'être imbécille, le despote auquel se seroit adressé un apologue satyrique, n'eût pas manqué de s'en faire à l'instant même l'application, et de punir dans l'auteur l'indiscrétion des acteurs qu'il eût mis en scène, tout aussi bien que s'il se fût adressé directement à sa personne. Aussi, serions-nous bien plutôt tentés de croire, au contraire, que si les hommes n'avoient jamais été gouvernés que par des tyrans, l'apologue lui-même seroit encore à naître.

D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que les poètes orientaux se soient toujours couverts du voile de la fable pour donner aux rois leurs leçons de morale ; et la poésie asiatique abonde en traits de la plus grande force contre l'ambition et la tyrannie.

Si donc quelque heureux génie a inventé l'apologue parmi eux, c'étoit plutôt pour se conformer au goût de ces peuples passionnés pour tout ce qui tient à l'imagination, ou, tout simplement, pour revêtir la morale de formes plus aimables, et la faire entrer plus sûrement par ce moyen dans les esprits, ainsi que nous l'apprend Vichnou-Sarmâ lui-même, dans son introduction à l'*Hitopadésa*, par ce distique :

– | ᴗ – – | ᴗ – – | – || – | – – – | ᴗ – ᴗ | –
Yannavé bhâdjạné lagnạh sanskâro nânyathâ bhavét

ᴗ | – ᴗ – | ᴗ – – | – || – | – ᴗ ᴗ | ᴗ – ᴗ | –
Kathâ-tch'haléna bâlânâm nîtis tad iha kathyaté

« Comme un vase nouveau est seul susceptible de recevoir une belle » forme, ainsi les enfans seront instruits ici dans la morale au moyen » des attraits de la fable. » Distique qui rappellera sur-le-champ au lecteur un passage analogue de Lucrèce, si heureusement imité par le Tasse.

L'*Hitopadésa*, ou, pour parler plus juste, le *Pantcha-tantra*, dont, selon toute apparence, l'*Hitopadésa* n'est lui-même qu'une imitation, ainsi que le *Calila et Dimna*, l'*Anvari Sohaïli*, l'*Homayoun-namèh*, &c. &c., est, à n'en pouvoir douter, l'un des plus anciens recueils d'apologues connus. Aucun livre, si l'on en excepte la Bible, n'a été traduit dans plus de langues différentes, et il en est peu qui aient joui d'une plus grande célébrité.

M. de Sacy, ayant entrepris de donner le texte de la traduction arabe de ce livre, connue sous le nom de *Calila et Dimna*, a cru

devoir y joindre un mémoire historique touchant l'origine et les diverses métamorphoses de ce livre, et, comme on avoit droit de s'y attendre, les savantes recherches de l'auteur ont répandu, sur un sujet aussi intéressant, toutes les lumières que l'on pouvoit desirer.

Ce mémoire est divisé en plusieurs sections. Dans la première, intitulée *Origine indienne du livre de* Calila et Dimna, l'auteur s'attache à prouver l'authenticité de la tradition qui attribue aux Indiens la première composition de ce recueil de fables. « Quelques personnes, dit-il, » l'attribuoient à Abd-allah ben-Almokaffa; mais cette opinion isolée est » contredite par le témoignage unanime d'une multitude d'écrivains » arabes et persans, qui reconnoissent tous que cet Abd-allah ben-» Almokaffa n'a fait que traduire ce livre du pehlvi ou de l'ancienne langue » des Perses en arabe, et qu'il avoit été apporté de l'Inde et traduit en » pehlvi sous le règne du grand Chosroés ou Khosrou Nouschiréwan, » par un médecin Persan nommé Barzoui ou Barzouyèh. »

Outre ce témoignage, déjà d'un très-grand poids par lui-même, et auquel Masoudi, historien arabe du IVe siècle de l'hégire, et le célèbre Ferdousi, auteur du *Schah-namèh*, n'ont pas hésité à adhérer, M. de Sacy tire de nouvelles preuves de la conformité que présentent entre eux, en plusieurs points, l'original même de l'*Hitopadésa*, imprimé aux Indes il y a quelques années, et dont il existe deux traductions anglaises, l'une de Wilkins, l'autre de W. Jones, et le livre de Calila et Dimna en arabe. Il n'en infère pas cependant que l'Hitopadésa, tel qu'il existe aujourd'hui, puisse être considéré comme l'original du livre de Calila; mais il pense, avec bien de la raison, que si la différence qui existe entre ces deux ouvrages est trop grande pour que le dernier puisse être considéré comme une traduction ou une copie du premier, ils offrent aussi trop de traits de ressemblance pour qu'il soit permis de douter que, du moins, ils ont une source commune.

Quant à leur différence même, M. de Sacy croit pouvoir l'attribuer à diverses causes, qui toutes paroissent très-plausibles : d'abord il est prouvé par deux passages même du texte arabe de Calila, pages 39 et 77 de cette édition, que, outre le livre de Calila et Dimna, Barzouyèh rapporta de l'Inde divers ouvrages du même genre; on peut donc croire que le médecin persan fit parmi eux un choix d'apologues, et qu'il en composa un recueil auquel il donna le nom de *Calila et Dimna*, parce que le récit des aventures de ces deux chacals formoit la première et la principale partie de ce recueil; et cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, qu'à l'exception des deux premiers chapitres, qui sont inséparables l'un de l'autre et forment un seul tout, les autres n'ont, ni entre eux, ni avec

ces deux premiers, qui contiennent le récit des aventures de Calila et Dimna, aucune liaison nécessaire.

En second lieu, il est de fait, et c'est Abou'lmaali Nasr-allah, auteur de l'ancienne version persane du livre de Calila, qui le certifie, que ce recueil d'apologues, tel qu'il existe dans le texte arabe, contient plusieurs chapitres qui ne faisoient point partie du recueil primitif, et qui ont été ajoutés dans la traduction pehlvie; et il paroîtroit que dix seulement parmi les quatorze qui forment, à proprement parler, le livre arabe de Calila et Dimna, dussent être considérés comme traduits d'un original indien. Ce sont les 5.e, 6.e, 7.e, 8.e, 9.e, 10.e, 11.e, 12.e, 13.e et 15.e de cette édition.

En troisième lieu, l'auteur de l'Hitopadésa annonce aussi avoir puisé les matériaux de son ouvrage dans un écrit plus ancien, intitulé *Pantchatantra;* et, selon M. Colebrooke, cette antique composition offre des rapports frappans avec le livre de Calila.

Telles sont les considérations dont la réunion paroît plus que suffisante aux yeux de M. de Sacy, pour répondre aux objections qu'on pourroit faire contre l'origine indienne du livre de Calila. Mais, ajoute ce savant, il est encore une raison décisive en faveur de cette origine; c'est qu'à travers même le voile des traductions, et malgré l'espèce de transformation que ce livre a dû subir en passant de l'indien en pehlvi, du pehlvi en arabe, de l'arabe en persan, on y retrouve encore des caractères frappans de cette origine; et ces caractères, M. de Sacy les trouve dans le silence absolu de l'auteur sur tout ce qui tient au magisme, au culte du feu et des élémens, à la rivalité d'Ormuzd et d'Ahriman...... Cayoumarath, Djemshid, Dhohhak, Féridoun, et autres héros de la Perse, n'y figurent aucunement, tandis qu'au contraire les traces de l'indianisme y sont en grand nombre; telles que la fréquente mention des moines et des fakirs, l'abstinence du Chacal religieux qui refuse de manger de tout ce qui a eu vie; la métamorphose d'une souris en femme par les prières d'un saint, et sa restitution à l'état de souris par le même moyen, &c. &c.

Si l'on objecte qu'il n'est point question de Vischnou, de Crischna, des *avatara* ou incarnations, et autres choses de ce genre relatives à la mythologie indienne dans le Calila arabe, cela, selon l'opinion de M. de Sacy, ne prouve rien contre l'origine indienne de ce livre, puisqu'une traduction de l'*Hitopadésa* en persan, faite dans l'Inde par un musulman, il y a à peine cent soixante ans, et dont nous dirons un mot vers la fin de cet article, est pareillement dépouillée de tout ce qui appartient à la religion de l'Inde.

M. de Sacy, après avoir ainsi démontré, dans cette première section de son Mémoire, que l'honneur d'avoir donné la naissance à ce recueil d'apologues appartient indubitablement à l'Inde, établit, dans la seconde, intitulée *Traduction pehlvie du Livre de Calila,* comme un fait certain, appuyé de témoignages historiques, que Barzouyèh a réellement apporté ce livre de l'Inde sous le règne de Nouschiréwan, sinon en original, du moins dans la traduction pehlvie qu'il en fit à cette même époque, et il réfute l'opinion de ceux qui l'attribuent à Buzurdjmihr; cet illustre ministre, d'après le *Schah-namèh* et les prolégomènes mêmes du livre de Calila, n'ayant eu d'autre part à ce recueil que d'ajouter à la tête de l'ouvrage un chapitre, où Barzouyèh est censé parler lui-même et rendre compte de sa naissance, de son éducation et de sa vie jusqu'à l'époque de son voyage dans l'Inde. Suivant les traditions conservées dans le *Schah-namèh*, Barzouyèh, au lieu d'accepter les présens et les faveurs dont vouloit le combler Nouschiréwan, demanda pour toute récompense que Buzurdjmihr fût chargé par le monarque de rédiger ce chapitre, et qu'on le plaçât à la tête du livre de Calila. Il voulut s'assurer l'immortalité en attachant ainsi son nom à celui du prince et de son illustre ministre, et sur-tout à un livre qui lui paroissoit devoir se transmettre à la postérité la plus reculée.

Quant à tous les détails contenus dans le récit du voyage et des travaux de Barzouyèh, le savant éditeur ne les regarde pas tous comme certains; mais il lui paroît impossible de ne pas admettre le fond de cette histoire, particulièrement en ce qui a rapport à la traduction pehlvie du livre de Calila par ce médecin célèbre: « traduction, dit-il, » qui sans doute aura eu le sort de tout ce qui constituoit la littérature » persane au temps de la dynastie des Sassanides. Elle fut détruite, en » grande partie, lors de la conquête de la Perse par les Arabes, et » sacrifiée au zèle aveugle des premiers musulmans; et le peu qui » échappa alors à la destruction, tomba dans l'oubli et disparut, lorsque » la langue pehlvie fut remplacée par l'arabe et le parsi, et que des tra- » ductions arabes ou persanes eurent mis quelques-uns des monumens » de cette ancienne littérature à la portée des successeurs plus éclairés » de ces farouches et fanatiques propagateurs de l'islamisme. »

Nous ne devons pas oublier de dire qu'à la fin de cette section M. de Sacy relève, en passant, une erreur de d'Herbelot, qui est trop importante pour ne pas la signaler de nouveau ici. Ce célèbre orientaliste ayant dit que le *Djawidan-kired,* جاودان خرد, étoit la même chose que le *Homayoun-namèh,* همايون نامه, et ce dernier titre étant celui que porte, dans la traduction turque, le livre de Calila, cela a donné occasion à tous

ceux qui, depuis lui, ont parlé du livre de Calila, de supposer que ce même livre, dans la version pehlvie, étoit intitulé *Djawidan-kired*, quoique cet ouvrage, attribué à Houschenc, soit entièrement différent du Calila.

La section suivante renferme des documens très-précieux, tant sur Abd-allah, fils d'Almokaffa, que sur la manière dont il a exécuté sa traduction. Nous y voyons que ce célèbre écrivain étoit né dans la province de Perse, et dans la religion des mages dont il fit long-temps profession; qu'il étoit attaché au service d'Isa ben-Ali, oncle paternel des deux premiers khalifes de la maison d'Abbas, Saffah et Mansour; et que ce fut entre les mains d'Isa qu'il abjura sa religion paternelle et embrassa l'islamisme; mais de manière toutefois à laisser bien des doutes sur son orthodoxie.

Abd-allah étoit naturellement enclin à la raillerie, et ce penchant, auquel il s'abandonnoit imprudemment, ne contribua pas peu à sa fin tragique. En effet, s'étant attiré l'animadversion de Mansour par la manière hardie dont il rédigea un certain acte, le khalife irrité envoya un ordre secret à Sofyan, fils de Moawia, gouverneur de la ville de Basra, de faire mourir le fils d'Almokaffa; et Sofyan, charmé de rencontrer une occasion de se venger d'Abd-allah, qui l'avoit souvent traité avec l'ironie la plus amère, mit dans l'exécution de cet ordre tous les raffinemens de la plus horrible barbarie. Il fit prendre Abd-allah; puis, ayant fait chauffer un four, il fit couper l'un après l'autre et jeter dans le four les membres de ce malheureux; enfin il y fit jeter tout son corps et fit fermer le four sur lui en disant: Je n'ai encouru aucun blâme en faisant de toi un exemple, parce que tu es un impie qui as corrompu les hommes. Il faisoit allusion aux soupçons d'athéisme, ou du moins de magisme, dont Abd-allah étoit assez généralement l'objet.

M. de Sacy, d'après plusieurs dates comparées que lui fournissent les événemens politiques qui ont occasionné l'arrêt de mort de cet infortuné, croit pouvoir rapporter ce funeste événement à l'an 139 de l'hégire ou environ, et en conclure, d'une manière certaine, que l'auteur du *Schah-namèh* est tombé dans un anachronisme, en rapportant au khalifat de Mamoun la traduction arabe du livre de Calila, puisque Mamoun n'a commencé à régner qu'en 198.

« Pour ce qui regarde cette traduction, dit M. de Sacy, il nous est impos-
» sible de dire jusqu'à quel point Abd-allah a pu s'écarter du texte pehlvi.
» On ne peut se faire une idée de l'extrême variété qui règne dans les
» manuscrits de la version arabe. Cette variété est telle, qu'on est quel-
» quefois tenté de croire qu'il existe plusieurs versions arabes de ce livre,

» tout-à-fait différentes l'une de l'autre. J'aime mieux penser cependant
» qu'il n'y a eu qu'une seule traduction du pehlvi en arabe, celle d'Abd-
» allah, fils d'Almokaffa; mais que cette traduction a été dans la suite
» interpolée par les copistes ou par des hommes de lettres qui ont cru
» l'embellir en alongeant le récit, multipliant les incidens, y insérant
» de nouvelles fables, des proverbes, des allusions, soit à l'Alcoran,
» soit aux traditions, retranchant aussi par fois ce qui leur paroissoit
» manquer de justesse et d'élégance, accommodant enfin l'ouvrage à leur
» goût ou à celui de leur siècle. »

Dans un pareil dédale, quel fil donc se présentera à l'éditeur pour le diriger et lui indiquer la véritable route qu'a suivie son auteur! Dans la crainte qu'en morcelant ce passage de son mémoire, nous ne donnions une trop foible idée de son travail et des peines qu'il a prises pour le conduire à sa perfection, laissons-le lui-même nous en instruire.

« Les seuls moyens critiques, continue-t-il, qui s'offrent à nous pour
» connoître ces interpolations, ce sont la version grecque de Siméon
» Seth, qui doit avoir été faite vers l'an 1080 de J.-C., et la version
» persane d'Abou'lmaali Nasr-allah ben-Abd-alhamid : elles sont faites
» l'une et l'autre d'après l'arabe, et sont certainement les plus anciennes
» de toutes celles que nous connoissons. La version grecque de Siméon
» Seth, quoiqu'elle ne soit pas exempte d'interpolations, me paroît s'appro-
» cher beaucoup de la simplicité primitive de la traduction arabe d'Abd-
» allah. Quant à la traduction persane, qui est au plutôt de l'an 510, l'au-
» teur a lui-même pris beaucoup de libertés en la faisant, et d'ailleurs il est
» vraisemblable que, dans le cours de trois siècles et demi, la version arabe
» d'Abd-allah avoit déjà subi bien des altérations et des transformations.

» Obligé d'opter entre les diverses rédactions que me présentoient
» six ou sept manucrits que j'avois sous les yeux, j'ai cru que celle
» qui étoit la plus concise, qui offroit le moins d'allusions à la religion,
» aux opinions, à la littérature des Arabes, dont le récit enfin étoit plus
» simple, devoit être préférée, non précisément comme la meilleure,
» mais du moins comme celle qui devoit représenter le plus fidèlement
» l'ouvrage d'Abd-allah. Le manuscrit qui m'offroit cette rédaction, étoit
» aussi le plus ancien, et il méritoit encore la préférence sous divers autres
» rapports. Malheureusement il avoit plusieurs lacunes assez mal resti-
» tuées, et dans quelques endroits le récit paroissoit tronqué, soit par
» la négligence du copiste, soit par la faute d'un manuscrit plus an-
» cien, sur lequel a été copié celui-ci. Dans ces différens cas, j'ai eu
» principalement recours à deux manuscrits qui ont beaucoup de rap-
» ports entre eux, et dont la rédaction me semble tenir le second rang

» dans l'ordre des temps. Les autres manuscrits, ainsi que la version » persane de Nasr-allah, et la version hébraïque ou la traduction latine » qu'en a faite Jean de Capoue, m'ont servi assez souvent pour fixer mon » choix entre les diverses leçons. »

A la tête de la version arabe du livre de Calila se trouve, et dans cette édition, et dans presque tous les manuscrits, une introduction attribuée à un personnage appelé *Behnoud, fils de Sahwan.* M. de Sacy ne la croit pas fort ancienne, parce qu'elle ne se trouve, ni dans la version persane de Nasr-Allah, ni dans la version grecque de Siméon Seth, ni dans la traduction hébraïque attribuée au rabbin Joël. Cependant il n'a pas cru devoir l'omettre dans son édition, et il en donne dans ce mémoire une idée succincte. En voici la substance en peu de mots :

Alexandre ayant soumis les rois de l'Occident, tourna ses armes vers l'Orient. Dans sa marche pour entrer dans l'empire de la Chine, il fit sommer le prince qui régnoit alors sur l'Inde, et qui se nommoit *Four,* de reconnoître son autorité, et de lui faire hommage. Four, au lieu d'obéir, se disposa à la guerre. Un grand combat eut lieu, dont l'issue, grâce à une ruse d'Alexandre, fut au désavantage de l'armée indienne; et Four lui-même fut tué par le vainqueur dans un combat singulier. Celui-ci mit ordre aux affaires du pays, et après en avoir donné le gouvernement à un de ses officiers, qu'il établit roi à la place de Four, il quitta l'Inde pour suivre l'exécution de ses projets. Mais à peine se fut-il éloigné, que les Indiens secouèrent le joug qu'il leur avoit imposé, et se choisirent pour souverain un homme de la race royale, nommé *Dabschélim.*

Cependant ce nouveau roi une fois affermi sur le trône, ne tarda pas à se livrer à toutes ses passions, et exerça sur ses sujets une tyrannie sans bornes. Dans cette conjoncture, un Brahmane, nommé Bidpaï, chercha, par ses conseils, à le ramener à la vertu; mais Dabschélim, indigné de sa témérité, le fit jeter dans un cachot. Long-temps après, ce prince, cherchant à se rendre compte d'un problème relatif au mouvement des astres, sans pouvoir y réussir, se ressouvint du philosophe qu'il avoit maltraité avec tant d'injustice, et le fit amener devant lui, persuadé que lui seul étoit capable de lui en donner la solution. Bidpaï y réussit en effet; et trouvant alors le roi dans des dispositions favorables, il se hasarda à renouveler ses leçons de morale, qui opérèrent cette fois sur l'esprit du roi bien au-delà de l'effet qu'il en attendoit; car ce prince, tout-à-fait revenu de ses erreurs, alla jusqu'à lui confier l'administration de son empire. Dabschélim desirant ensuite, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, attacher son nom à quelque célèbre ouvrage de morale, en ordonna la composition à Bidpaï, qui, pour satisfaire aux intentions du roi, donna

naissance, après une année de méditations, au *Livre de Calila et Dimna.*

A la suite de cette introduction, qui est tout-à-fait étrangère à la rédaction primitive du livre de Calila, vient un chapitre intitulé : *De la Mission de Barzouyèh dans l'Inde*, qui se trouvoit, selon toute apparence, dans la traduction pehlvie, mais qui peut-être ne faisoit pas partie du travail de Buzurdjmihr; car il semble que ce ministre ne fut chargé de mettre par écrit que la portion de la vie de Barzouyèh, antérieure à sa mission dans l'Inde. Quant au motif de cette mission, les diverses traductions du livre de Calila, présentent, dans ce chapitre, une différence assez notable : mais, soit que le but de Barzouyèh, en entreprenant ce voyage, ainsi que le pensent les uns, ne fût que d'aller chercher des simples précieux qui croissoient dans une certaine montagne de l'Inde, et dont la vertu étoit telle, qu'elle étoit capable de rendre la vie aux morts; soit qu'il reçût directement de Nouschiréwan l'ordre de rapporter de ce pays le livre de Calila, et c'est le sentiment des autres, tous s'accordent à dire qu'il en revint effectivement avec ce précieux ouvrage.

Le troisième chapitre n'est que l'introduction même du traducteur arabe Abd-allah ben-Almokaffa, dans laquelle cet habile écrivain donne aux lecteurs quelques avis utiles sur la manière de lire ce livre. Ce morceau, rempli de la morale la plus pure, et parsemé d'apologues ingénieux, dispose parfaitement l'esprit du lecteur à recevoir les préceptes qu'il va puiser dans l'ouvrage même, et donne l'idée la plus avantageuse du talent de l'auteur.

Le chapitre suivant est celui qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fut composé par Buzurdjmihr, à la prière de Barzouyèh. Il renferme une notice fort intéressante sur ce célèbre médecin, depuis ses premières années jusqu'à son départ pour l'Inde. A en juger par la peinture qui nous est tracée de son caractère, Nouschiréwan n'auroit jamais pu confier la traduction du Calila à un meilleur interprète, à un homme qui sût mieux se pénétrer des sentimens de son auteur. En effet, on voit qu'il réunissoit en sa personne cette gravité de mœurs, cette austérité de principes, cette bienveillance universelle, qualités dont l'ensemble constitue à nos yeux la perfection en philosophie. Doué d'une sensibilité exquise et d'une grande élévation d'ame, Barzouyèh ne devoit pas voir avec indifférence les vices de ses contemporains; aussi les retrace-t-il avec les couleurs les plus sombres et les plus fortes. Frappé de voir les hommes, ces êtres doués de raison, se laisser dominer par leurs sens, oublier la dignité de leur nature, et sacrifier leurs véritables intérêts aux occupations les plus frivoles, il se sert entre autres d'une comparaison si

ingénieuse et en même temps si originale, pour peindre cette étrange folie, que nous croirons faire plaisir au lecteur en lui mettant sous les yeux la traduction de ce morceau telle que M. de Sacy l'a donnée lui-même dans ce mémoire.

« On ne peut mieux assimiler le genre humain, selon notre philo- » sophe, qu'à un homme qui, fuyant un éléphant furieux, est descendu » dans un puits ; il s'est accroché à deux rameaux qui en couvrent l'ori- » fice, et ses pieds se sont posés sur quelque chose qui forme une saillie » dans l'intérieur du même puits : ce sont quatre serpens qui sortent leurs » têtes hors de leurs repaires ; il aperçoit au fonds du puits un dragon qui, » la gueule ouverte, n'attend que l'instant de sa chute pour le dévorer. » Ses regards se portent vers les deux rameaux auxquels il est suspendu, » et il voit à leur naissance deux rats, l'un noir, l'autre blanc, qui ne » cessent de les ronger. Un autre objet cependant se présente à sa vue, » c'est une ruche remplie de mouches à miel ; il se met à manger de leur » miel, et le plaisir qu'il y trouve lui fait oublier les serpens sur les- » quels reposent ses pieds, les rats qui rongent les rameaux auxquels » il est suspendu, et le danger dont il est menacé, à chaque instant, de » devenir la proie du dragon qui guette le moment de sa chute pour le » dévorer : son étourderie et son illusion ne cessent qu'avec son exis- » tence. Ce puits, c'est le monde, rempli de dangers et de misères ; » les quatre serpens, ce sont les quatre humeurs dont le mélange forme » notre corps, mais qui, lorsque leur équilibre est rompu, deviennent » autant de poisons mortels ; ces deux rats, l'un noir, l'autre blanc, ce » sont le jour et la nuit, dont la succession consume la durée de notre » vie ; le dragon, c'est le terme inévitable qui nous attend tous ; le miel » enfin, ce sont les plaisirs des sens, dont la fausse douceur nous séduit » et nous détourne du chemin où nous devons marcher. »

A la suite de cette section, la plus étendue, comme aussi la plus intéressante, de ce mémoire, M. de Sacy dit un mot touchant l'existence de quelques autres versions arabes du même ouvrage, mais sur lesquelles on n'a encore que des renseignemens fort imparfaits. Une seule, écrite en vers, est parvenue à sa connoissance, et il l'a fait copier pour son usage ; elle fait partie des manuscrits orientaux de la bibliothèque impériale de Vienne.

La version grecque de Siméon Seth, qui date de la fin du XI.ᵉ siècle, l'occupe ensuite quelques instans ; et cet article, quoique très-court, ne laisse pas que de donner sur cet ouvrage des renseignemens bibliographiques très-intéressans. De là il passe à la version hébraïque, attribuée au rabbin Joël, sur laquelle il ne s'arrête pas, attendu qu'il en a traité

fort au long dans le tome IX des Notices et Extraits des manuscrits, où il a fait imprimer un chapitre entier de cette version, d'après un manuscrit qu'il en a découvert dans la bibliothèque du Roi, et, qui, quoiqu'incomplet, n'en est cependant pas moins précieux, puisqu'il est le seul dont on ait connoissance en Europe. Le lecteur trouvera aussi dans le même volume de très-amples détails sur la traduction latine de cette même version, traduction faite par un Juif converti, nommé *Jean de Capoue*, et qui a été elle-même la source de diverses traductions ou imitations en italien, espagnol et allemand.

Il n'est pas jusqu'à une prétendue version syriaque du livre de Calila, par un nommé *Boud Periodeuta*, dont M. de Sacy ne fasse mention d'après le patriarche Ebed-Jésu, qui l'a indiquée dans son catalogue des livres écrits en syriaque; mais il croit pouvoir révoquer en doute l'existence de cette version; et, d'après son raisonnement, il est difficile de ne pas reconnoître avec lui qu'Ebed-Jésu n'ait confondu par méprise Barzouyèh avec un moine chrétien, et n'ait attribué au second une traduction qui appartient au premier.

Maintenant nous allons suivre l'auteur de ce mémoire dans l'énumération qu'il fait des versions persanes du livre de Calila. Quelques légers renseignemens, tirés particulièrement du *Schah-namèh* et de Daulet-schah, nous font connoître l'existence de deux ou trois traductions persanes de cet ouvrage, antérieures à celle de Abou'lmaali-Nasr-allah; entre autres celle que Roudéghi fit en vers, à la recommandation de l'émir Nasr, prince Samanide, à la cour duquel il vivoit, et qui mourut l'an 331 de l'hégire; mais aucune de ces traductions n'est parvenue jusqu'à nous. La version d'Aboul'maali est postérieure de deux siècles environ à celle de Roudéghi, car elle date de l'an 515 de l'hégire. Ce savant, qui vivoit à la cour de Bahram-Schah, prince en qui finirent la puissance et la gloire de la dynastie des Gaznevides, entreprit de donner une nouvelle traduction persane de cet ouvrage, d'après la version arabe d'Ebn-Almokaffa, pour remédier, comme il le dit lui-même, à l'indifférence que l'on avoit de son temps pour la lecture des livres arabes, et empêcher que les leçons de morale renfermées dans le livre de Calila ne tombassent dans l'oubli (1).

Nasr-allah paroît avoir réussi dans son dessein; car sa traduction,

(1) Il semble que l'on peut conclure de là qu'à cette époque la traduction persane de Roudéghi étoit déjà perdue, ou que du moins on n'en faisoit aucun cas.

dont le style est en effet orné de toutes les fleurs de l'éloquence et de toutes les couleurs de la rhétorique, a été la seule en honneur chez les Persans pendant quatre siècles.

Cependant au bout de ce temps, c'est-à-dire vers le commencement du X.e siècle de l'hégire, Hosaïn Vaëz, trouvant la traduction de Nasr-allah remplie de métaphores trop outrées, de longueurs insupportables, et encore trop chargée de passages arabes, entreprit d'en faire une nouvelle, ou plutôt il se contenta d'en faire une simple rédaction plus accommodée au goût du siècle où il vivoit, « d'un » siècle, dit-il, où les hommes se distinguent par une pénétration » d'esprit telle, qu'ils veulent jouir du plaisir de saisir les pensées, avant, » pour ainsi dire, qu'elles se montrent à visage découvert sur le théâtre » des mots. »

Il est digne de remarque, observe M. de Sacy, que Hosaïn Vaëz fut le premier qui changea le titre de ce recueil d'apologues, qui, tant avant qu'après l'islamisme, n'avoit été connu des Arabes et des Persans que sous le nom de *Livre de Calila et Dimna*, كتاب كليله ودمنه ; exemple qui fut ensuite imité par ses successeurs, à chaque nouvelle traduction qu'ils firent de cet ouvrage.

Hosaïn intitula sa nouvelle rédaction *Anvari Sohaïli*, انوار سهيلى, c'est-à-dire *les Lumières Canopiques*, en l'honneur de l'émir Scheikh Nizam-eddaulet-oueddin Ahmed Sohaïli, vizir du sultan Aboul'gazi Hosaïn Béhadur-khan, descendant de Tamerlan, et qui se distingua autant par ses talens et son goût pour les lettres que par la protection qu'il ne cessoit d'accorder à ceux qui les cultivoient.

Quant à cet ouvrage, on peut avancer hardiment que la littérature persane en offriroit difficilement un second qui pût lui être comparé pour l'élégance du style et la grâce de la composition. « Hosaïn, dit » M. de Sacy, ne s'est pas contenté de supprimer ou de changer tout » ce qui pouvoit arrêter un grand nombre de lecteurs, il a encore ajouté » au mérite primitif de l'ouvrage, en y insérant un grand nombre de » vers empruntés de divers poètes, et en employant constamment ce » style mesuré et cadencé, ce parallélisme des idées et des expressions, » qui, joint à la rime, constitue la prose poétique des Orientaux, et » qui, ajoutant un charme inexprimable aux pensées justes et solides, » diminue beaucoup ce que les idées, plus ingénieuses que vraies, les » métaphores outrées, les hyperboles extravagantes, trop fréquentes » dans les écrits des Persans, ont de rebutant et de ridicule pour le » goût sévère et délicat des Européens. Quoique le style de Hosaïn

» ne soit pas exempt de ces défauts, on lit et on relit avec un plaisir » toujours nouveau son ouvrage, comme le *Gulistan* de Saadi. »

N'oublions pas de dire que, dans sa nouvelle rédaction, Hosaïn Vaëz a supprimé les divers prolégomènes ou introductions qu'on lit dans la traduction arabe d'Ebn-Almokaffa et dans la version persane de Nasr-allah, et qu'il leur a substitué une autre introduction tout-à-fait nouvelle et entièrement de sa composition, qui a été copiée par les traducteurs postérieurs, et dont on peut prendre connoissance dans l'ouvrage intitulé *Contes et Fables indiens*, où elle occupe 178 pages du premier volume.

On pouvoit croire qu'après une aussi belle traduction on n'auroit plus pensé à en produire de nouvelle, au moins en persan ; et le contraire cependant est arrivé : car un siècle environ après, l'an 999 de l'hégire, le célèbre Abou'lfazel, vizir du grand mogol Acbar, entreprit encore une nouvelle rédaction du même ouvrage sous le titre de *Eyâri Dânisch*, عيار دانش, c'est-à-dire le parangon ou la pierre de touche de la science.

Son but a été de simplifier le style de Hosaïn, dont il a en effet abrégé beaucoup les récits; il a cependant conservé la belle introduction imaginée par cet auteur, et fait reparoître de nouveau, par un acte de justice, deux des pièces qui font partie des prolégomènes du Calila, tant dans la traduction arabe que dans la version persane de Nasr-allah, et que Hosaïn avoit rejetées. Ces pièces sont la préface d'Abd-allah ben-Almokaffa et la vie de Barzouyèh avant sa mission dans l'Inde, attribuée à Buzurdjmihr. Cependant, nous doutons que cette version fasse jamais oublier celle de Hosaïn, qui lui est supérieure à bien des égards; et il paroît que c'est aussi le sentiment des savans Orientalistes de Calcutta, puisque c'est l'élégante traduction de ce dernier dont ils ont fait choix pour la faire connoître et la répandre au moyen de l'impression. Cette impression de l'Anvari Sohaïli a été faite avec le plus grand soin, à Calcutta, en 1805, et c'est un des plus grands services qui aient été rendus à la littérature persane.

Les Turcs ont aussi dans leur langue une traduction du Calila et Dimna, ou plutôt une pure imitation de l'Anvari Sohaïli, faite peu d'années après l'apparition de cet admirable ouvrage, par Ali Tchélébi, professeur à Andrinople. Ce savant Turc ayant dédié sa traduction à Soliman I, l'intitula, par allusion à cette dédicace, *Homayoun-naméh*, همايون نامه, c'est-à-dire Livre impérial; et c'est d'après cet ouvrage que MM. Galland et Cardonne ont fait leur traduction française, connue sous le nom de *Contes et Fables indiens*.

Quant à une prétendue traduction arménienne du livre de Calila, M. de Sacy croit pouvoir douter de son existence, ainsi que de celle d'une traduction en langue malabare, qui, dit-on, se trouve à Munich. Mais il est certain qu'il en a été fait une traduction malaise, comme on peut le voir dans un Mémoire sur la langue et la littérature des nations Indo-Chinoises, écrit par M. J. Leyden, et inséré dans le x.e tome des *Asiatick Researches ;* de plus, la version d'Aboul'fazel ou *Eyâri Dânish*, a été traduite récemment en hindoustani sous le titre de *Khired Afrouz*, خرد آفروز, et a été imprimée à Calcutta.

L'Hitopadésa a été traduit de l'original sanskrit en persan, sous le titre de *Mofarrih Alkoloub*, مفرّح القلوب, ou l'Electuaire des cœurs, et ensuite, du persan en hindoustani, sous celui de *Akhlâki Hindi*, اخلاق هندى, ou Ethique indienne, et imprimé en cette langue, à Calcutta, en 1803. Enfin, une nouvelle traduction a été faite du même livre du sanskrit en langue mahratte, et elle a été imprimée à Calcutta en 1815.

Le *Mofarrih Alkoloub* existe à la Bibliothèque du Roi, et M. de Sacy a fait connoître cette traduction dans le tome x des Notices et Extraits des manuscrits. Il a également publié dans le même tome, divers morceaux de la traduction persane de Nasr-Allah et de celle d'Aboul'Fazel ; en sorte que ces morceaux, joints aux renseignemens qu'il a donnés précédemment dans le tome IX de la même collection, touchant les traductions hébraïque et latine du Calila, comme nous l'avons remarqué plus haut, forment un corps complet de doctrine sur ce sujet. Nous y renvoyons donc le lecteur, et nous terminerons ici ce précis du Mémoire historique que le savant éditeur a mis en tête du Calila, et que l'on peut regarder comme un modèle de logique, de précision et de clarté. Quant au texte, si nous osons affirmer que dès cette première édition il offre toute la pureté qu'un ouvrage de cette nature n'atteint ordinairement qu'après plusieurs éditions successives, et après avoir été ainsi tour à tour l'objet de la méditation de plusieurs savans ; une étude approfondie des notes critiques qui l'accompagnent, prouvera ce que nous avançons. On ne sait, en effet, ce que l'on doit le plus y admirer, ou de la sagacité ou de la grande étendue de connoissances qu'elles supposent dans leur auteur. Les jeunes Orientalistes sur-tout ne les liront pas sans être pénétrés de reconnoissance envers l'illustre professeur qui s'est attaché à leur aplanir tant de difficultés presque insurmontables ; et, par la comparaison qu'ils feront de la portion de cet ouvrage, telle qu'elle a été donnée

par Schultens, avec cette même portion dans cette nouvelle édition, ils seront à même de juger de l'excellence de celle-ci.

Mais, non content d'avoir consacré quelques-unes de ses veilles à l'épuration d'un texte particulièrement destiné aux jeunes gens qui se livrent à l'étude de l'Arabe, et que, par cette raison, il n'a pas jugé à propos d'accompagner d'une traduction, M. de Sacy, pour complaire aussi aux Orientalistes plus avancés dans leurs études, et aux gens de lettres en général, a mis à la suite du Calila le texte avec un excellent commentaire, et la traduction française de la *Moallaka* de Lébid, précédée de la vie de ce poète célèbre, tirée en grande partie de l'*Aghani*. La savante notice que M. de Sacy a donnée anciennement des Moallakas, dans le IV.ᵉ volume des Notices et Extraits des manuscrits, et tout récemment l'article qu'il a inséré dans l'avant-dernier numéro de ce Journal, en rendant compte de la Moallaka d'Antara nouvellement publiée par MM. Menil et Willmet, et où il a développé avec tant d'art la nature de ces sortes de compositions et le génie de la poésie arabe, nous dispensent d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Seulement nous dirons que Lébid, quoique son poème ne soit pas exempt de quelques longueurs et d'un peu de monotonie dans les descriptions, nous paroît cependant supérieur pour l'élévation des idées et l'expression des sentimens, non-seulement à Antara, mais même à ses autres rivaux, excepté toutefois Amrialkaïs qui, d'après notre jugement, les laisse tous fort loin derrière lui; et que, dans sa version aussi élégante que fidèle, le traducteur a su faire passer toutes les beautés de l'original.

Je ne terminerai pas cet article sans parler de la préface arabe, ou plutôt de la pièce d'éloquence que le savant éditeur a mise en tête de cet ouvrage, et dont je ne croirai pas faire un éloge outré en disant que, sous le rapport de la pensée, tout Français ami de son roi et de sa patrie voudroit l'avoir conçue, et que, sous le rapport du style, il n'y a pas de Scheïkh, quelque versé qu'il fût dans les délicatesses de sa langue, qui ne se glorifiât de l'avoir composée. Mais quelle part restera-t-il donc pour la critique ! J'en demande pardon au lecteur, mais quelque soin que j'aie mis à découvrir la plus petite tache dans cet ouvrage (et je l'ai examiné d'autant plus sévèrement, qu'étant attaché à son auteur par les liens les plus sacrés de l'amitié et de la reconnoissance, on pourroit me soupçonner de quelque partialité), quelque soin, dis-je, que j'aie mis à cet examen, il m'a été impossible d'en découvrir aucune. Seulement j'ai acquis par cela même la conviction que le monde savant étoit redevable à M. de Sacy d'un bon livre de plus, et que le Calila étoit digne d'occuper dans la bibliothèque de l'Orientaliste, une des places les plus distin-

guées, à côté de l'Abd-allatif, de la Chrestomathie, de l'excellente Grammaire arabe (1) et autres précieux ouvrages du même auteur.

CHÉZY.

TRAITÉ DU CITRONNIER, rédigé par M. Étienne Michel, *éditeur du nouveau Duhamel, associé libre et correspondant de la société des amis des sciences, belles-lettres, agriculture et arts d'Aix, département des Bouches-du-Rhône; de la société d'émulation de Rouen et autres.* A Paris, chez l'auteur-éditeur, rue Saint-Louis, n.° 42, au Marais; Arthus Bertrand, libraire-éditeur, rue Haute-feuille, n.° 23, et Deleville libraire, rue Haute-feuille, n.° 8, *in-fol.* avec fig. 1816.

M. Michel publie à part un traité du citronnier, qui fait partie d'un ouvrage considérable, dont il est l'éditeur, sous le titre de *Nouveau Duhamel, ou Traité des Arbres qui viennent en pleine terre.*

Il reconnoit qu'il est redevable de tout ce qui compose son livre, particulièrement à deux savans naturalistes de Nice, MM. Risso et Loquez, dont le premier lui a fourni la classification. Il témoigne aussi de la reconnoissance au docteur Urnaud et à M. Boccardi, ancien sous-préfet de San-Remo; et il déclare qu'il n'a que le mérite d'avoir disposé les matériaux recueillis dans leurs mémoires.

En 1811, il a paru un traité du même genre d'arbres, en un volume *in-8.°* (2), de 360 pages, par M. George Gallesio, alors auditeur au conseil d'état, et sous-préfet à Savone. M. Gallesio étoit un propriétaire riche, zélé, habitant un pays méridional. Il possédoit une collection nombreuse de citronniers, d'orangers, &c., et il avoit voyagé pour les étudier dans diverses contrées de l'Italie et de l'Espagne. Son livre

---

(1) Je crois devoir rappeler particulièrement à l'attention des Orientalistes ce bel ouvrage, dont le mérite ne me paroît pas avoir été senti par l'auteur d'un article sur la littérature orientale, inséré dans le Moniteur du 26 novembre dernier; et je suis convaincu que M. Lockett lui-même, malgré ses importans travaux sur la grammaire arabe, n'hésiteroit pas à le placer au premier rang en ce genre.

(2) A Paris, chez Frontin, libraire, rue des Mathurins, n.° 53.

avoit été accueilli, parce qu'il étoit celui d'un botaniste éclairé, parce qu'il avoit pour objet d'établir une synonymie qui manquoit dans un genre intéressant; enfin parce qu'il contenoit une discussion savante sur des points de physiologie végétale, et notamment sur les hybrides.

Deux ans après, le même M. Risso, qui depuis a communiqué des renseignemens à M. Michel, a fait imprimer *in-4.°* (1) un Essai sur l'histoire naturelle des orangers, limettiers, cédratiers, limoniers ou citronniers, dans le département des Alpes maritimes. Je dois dire également que son livre eut du succès, à cause de l'ordre et de la clarté qui y règnent, et de la précision avec laquelle chaque article y est présenté.

Le traité publié par M. Michel a deux parties : l'une expose les caractères du genre, des espèces et des variétés du citronnier; l'autre indique la culture et les propriétés des fruits. M. Risso avoit suivi cette marche. Sous le nom de citronnier, on comprend ici le citronnier proprement dit, le limonier, l'oranger, le poncire, le bigarradier, &c.

M. Michel établit seize espèces de citronniers, ayant chacune plus ou moins de variétés. M. Gallesio en admet quatre, et M. Risso cinq. A proprement parler, il n'y en a que trois très-distinctes, l'oranger, le citronnier et le petit oranger de Chine; tout le reste doit être regardé comme des variétés qui se rapportent à l'une ou à l'autre espèce.

L'auteur ne s'est pas borné à décrire les citronniers d'Europe; pour donner plus d'étendue à son traité, il y a joint ceux de Rumphius, qui a fait l'herbier d'Amboine.

Quelques notes, tirées la plupart des mémoires envoyés à M. Michel, accompagnent les descriptions.

Dans l'une d'elles, à l'occasion du cédratier *(Citrus medica conifera)*, dit *Cédrat des Juifs*, il cite l'empressement des Juifs de presque toute l'Europe pour se procurer du fruit de cet arbre au jour où ils célèbrent la fête des Tabernacles, parce qu'il leur est prescrit dans le Lévitique, chap. 23, vers. 40, de choisir pour ce jour-là le fruit du plus bel arbre. C'est à San-Remo et à la Bordighiera que s'en fait le commerce.

Le citronnier et le limonier présentent, dans leurs variétés, des monstruosités très-multipliées : les unes affectent la forme des doigts de la main; d'autres ressemblent à des cornes, ou à une couronne, ou à des ergots, &c. M. Loquez voit la cause de ces monstruosités dans le ravage que font les insectes, en piquant le pistil, peu après l'épanouissement. Mais rien ne prouve que ces monstruosités, très-connues dans ce genre

(1) A Paris, chez Dufour et compagnie, libraires, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 7.

d'arbres, et qu'on retrouve dans beaucoup d'autres, soient l'ouvrage d'insectes.

M. Michel a emprunté de M. Gallesio la description du bigarradier, appelé *Bizarre*, parce qu'il porte à-la-fois des bigarrades, des limons, des cédrats de Florence et des fruits mélangés. L'arbre lui même suit les caprices du fruit. On a essayé de le multiplier par la greffe; les bourgeons n'ont développé que des cédrats ou des orangers : ce qui paroît étonnant, c'est qu'on voit un cédrat venir d'un bourgeon qui sort de l'aisselle d'une feuille d'oranger, *et vice versâ.* Ce n'est que de marcottes qu'on a pu obtenir cet arbre et ses bizarreries.

M. Risso a commencé son Essai par l'historique des citronniers, suivi de quelques considérations physiologiques; la description du genre, des espèces et des variétés ne vient qu'après; la culture et la récolte terminent l'ouvrage. M. Michel a cru devoir prendre une autre marche : ayant d'abord donné des détails botaniques, il passe ensuite aux recherches historiques et aux usages.

Le citronnier, comme la plupart de nos bons fruits, est originaire d'Asie, d'où il a été importé en Europe, où il s'est multiplié dans les climats chauds de cette partie du monde. On le trouve abandonné à lui-même, et devenu sauvage en Amérique, où sans doute il a été transporté d'Europe. La beauté de cet arbre et la bonté de son fruit le font élever dans des caisses et conserver dans des serres là où la température froide lui seroit contraire. Cet arbre est très-vivace. M. Michel cite l'exemple d'un bigarradier sauvage de Versailles, dit *le Grand Bourbon.* Sa hauteur en caisse est de 22 pieds; la circonférence de sa tête est de 45 pieds; son tronc de 4 pieds et demi de circonférence. Suivant une note de M. Lemoine, jardinier en chef de l'orangerie de Versailles, il est originaire de Pampelune; cet arbre est venu de graine dans les jardins d'une reine de Navarre, en 1421; il a appartenu ensuite au connétable de Bourbon, d'où lui vient son nom. Après la mort du connétable, sous le règne de François I.er, cet oranger fut transporté, en 1532, de Moulins au château de Fontainebleau : Louis XIV le fit venir à Versailles, en 1684. D'après cet historique, l'arbre a 396 ans. Il n'a cessé de produire des fleurs et des fruits.

M. Michel rapporte une manière particulière de multiplier l'oranger. Elle consiste à mettre une feuille par sa base dans de la terre : cette feuille prend racine, et il en résulte un arbre. M.me de Grimaldi de Gènes, et une dame de Paris, que M. Michel ne nomme pas, ont réussi en employant cette méthode, que M. Thouin, de l'Académie royale des sciences de France, a pratiquée depuis long-temps avec succès.

Il seroit trop long de suivre l'auteur dans l'exposé des soins qu'on doit donner aux orangers. Ces soins sont très-connus; il en est de même des usages économiques des fleurs et des fruits.

Vingt-deux planches sur les dessins de M. Bessa, gravées la plupart par MM. Gabriel et Jarry, servent à présenter aux yeux une partie des variétés et des monstruosités dont il est question dans l'ouvrage, Ces dessins paroissent bien exécutés. L'auteur auroit pu en diminuer le nombre.

TESSIER.

Reise der Russisch-Kaiserlichen Flott-Officiere Chwostow und Dawydow, &c.; Voyage de MM. Chwostow et Dawydow, officiers de la marine impériale russe de Saint-Pétersbourg, en Amérique par la Sibérie, et leur retour, pendant les années 1802, 1803 et 1804; traduit du russe de Dawydow par le D.r C. J. Schultz. Berlin, 1816; 1 vol. petit *in-8.°* (préface LVI pages, corps de l'ouvrage 253).

Le commerce des pelleteries à la côte N. O. de l'Amérique, devenu si important pour les puissances maritimes par les avantages qu'elles en tirent dans leurs échanges avec les Chinois, a depuis long-temps attiré l'attention de la Russie. Voisine de l'Amérique par ses possessions, à l'extrémité orientale et septentrionale de l'Asie, elle a depuis long-temps formé des établissemens aux îles Aleutiennes, et principalement à celle de Codjack, la plus voisine de la presqu'île d'Alaska, qui fait partie du nouveau monde. Mais la commodité de cette situation a été jusqu'ici plus que balancée par la rigueur du climat, la difficulté des subsistances, le manque de population qui en est la suite, et l'état presque sauvage de cette foible population, désavantages qui se retrouvent presque au même degré et sur la côte russe de l'Asie et sur les rivages américains qui lui sont opposés. La compagnie russe qui est en possession de ce commerce, avoit encore à lutter contre un autre obstacle, l'impéritie des gens de mer qu'elle employoit, lorsqu'un oukase de l'empereur Paul vint à son secours, en permettant aux officiers de la marine impériale d'entrer au service de la compagnie, sans quitter le sien et même en conservant la moitié de leur solde. Ce fut en conséquence de cet oukase que M. Resanow, un des principaux actionnaires de la société, et qui déjà méditoit des projets d'une haute importance, jeta les yeux sur

M. Chwostow, l'un de nos deux voyageurs. Chwostow, âgé de 26 ans, étoit lieutenant dans la marine impériale, et déjà connu par une rare valeur, par une grande fermeté de caractère et par une ambition qui régnoit dans son ame de concert avec l'amour filial, ou qui plutôt en étoit née, car toutes ses vues d'avancement et de fortune ne tendoient qu'à enrichir ses parens qu'un procès avoit ruinés. Ses qualités déterminèrent le choix de Resanow ; son dévouement à sa famille lui fit accepter les propositions de cet agent de la compagnie. Chwostow ne demanda qu'un délai de cinq jours pour quitter Pétersbourg, d'où il devoit se rendre à Ochotzk en traversant toute la Sibérie. A Ochotzk il devoit prendre le commandement d'un vaisseau marchand, faire voile pour Codjack, rapporter à Ochotzk, une cargaison et revenir à Pétersbourg par la même route.

Il lui falloit un second. Son choix tomba sur Dawydow, élève de la marine impériale, âgé seulement de dix-huit ans, mais doué de la même intrépidité, plein de l'audace et du zèle de la jeunesse, plus avide encore de s'instruire, et à qui nous devons la relation que j'ai sous les yeux. Dawydow n'hésita pas plus que son ami ; il se réserva seulement la permission de se détourner de la route directe pour aller à Moscou prendre congé de ses parens. Casan fut choisi pour le point du rendez-vous, et le 19 avril 1802, nos deux marins s'arrachèrent aux plaisirs de la capitale, pour aller braver les fatigues et les dangers d'un voyage qui pouvoit durer plusieurs années, à travers des déserts inhospitaliers et sur des mers presque inconnues.

Ces détails et beaucoup d'autres, consignés dans une préface écrite par M. le vice-amiral Schischkow, m'ont inspiré, je l'avoue, beaucoup d'intérêt pour ces deux jeunes officiers qu'une mort tragique enleva en même temps à leur patrie au mois d'octobre 1809. Mais j'avouerai aussi que le voyage qui nous occupe n'est pas aussi intéressant. C'est un simple journal écrit en route par Dawydow alors bien jeune, et que la mort ne lui a pas permis de publier lui-même. Cependant M. le vice-amiral Schischkow, qui en est l'éditeur, l'ayant soumis, avant l'impression, à l'examen d'une société savante qui le jugea digne d'être publié, il me paroît convenable de faire connoître ce que ce journal peut renfermer de plus nouveau ou de plus utile, mais sans m'astreindre à suivre pas à pas la marche de nos voyageurs.

S'il s'agissoit d'analyser exactement ce journal, on pourroit le considérer sous trois principaux points de vue : d'abord, dans ce qui a rapport aux intérêts de la compagnie russe d'Amérique qui étoient le véritable but du voyage ; ensuite, dans ce qu'il a pu apporter de renseignemens

utiles à la géographie et à la navigation ; et enfin, dans ce qu'il peut renfermer de faits nouveaux sur les mœurs des sauvages habitans de l'Amérique et de l'Asie. Nous ne mettrons un peu d importance qu'au premier de ces points.

Nos voyageurs furent à peine arrivés à Ochotzk, qu'ils durent sentir l'importance du service que M. Resanow rendoit à sa compagnie en les y attachant. Le navire l'*Élisabeth,* destiné à les porter en Amérique, étoit en armement, mais il fallut tout recommencer. Le grément ne valoit rien, les poulies mêmes rendoient la manœuvre plus pénible, au lieu de la faciliter. Il eût été à desirer que l'on pût changer le vaisseau lui-même, construit avec du bois coupé en hiver. Ce fut bien pis lorsqu'on mit sous voile. L'équipage ne comptoit, outre les deux officiers, que cinq hommes de mer; le reste étoit composé de chasseurs sibériens appelés *promyschlennicks* et de trois sauvages. Avec un tel équipage, sur un vaisseau mal construit, il étoit impossible de louvoyer avec succès, ou d'exécuter une manœuvre difficile. L'incurie égaloit l'ignorance à bord de l'*Élisabeth*. Dans sa traversée d'Ochotzk en Amérique, le feu prit à bord deux fois en vingt jours ; et la seconde fois ce fut par suite de la malice du maçon qui avoit construit le poële à Ochotzk. L'agent de la compagnie lui avoit retenu sur son salaire un rouble et soixante-dix copecks ; le maçon avoit juré de s'en venger dans la construction du poële, et il avoit tenu parole ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les *promyschlennicks* ou chasseurs embarqués sur l'*Élisabeth,* le savoient et s'étoient bien gardés de le dire.

La traversée d'Ochotzk à Codjack est d'environ six cents lieues, et l'on y perd rarement la terre de vue. L'*Élisabeth* employa deux mois à la faire, et son arrivée le 1.er novembre (1802) fut regardée comme une sorte de miracle par M. Baranow, chef de l'établissement. Une galiote partie d'Ochotzk l'année précédente, n'étoit entrée à Codjack que depuis un mois, et n'avoit annoncé nos voyageurs que pour l'année suivante, attendu que les navires de la compagnie n'osoient pas tenir la mer jusqu'en novembre, et avoient coutume de se réfugier pour l'hiver dans quelque port. On ne sera pas moins étonné d'apprendre que, faute d'avoir une carte de la baie où se trouve celui de Codjack, nos marins avoient pris la résolution de la côtoyer toute entière, lorsqu'ils furent joints par deux barques que leur envoyoit M. Baranow. Mais tout cela n'est rien auprès des détails que nous donne M. Dawydow sur la navigation ordinaire des galiotes de la compagnie construites à Ochotzk, sous la direction d'un mousse ou d'un chasseur de marte, commandées le plus souvent par un de ces chasseurs, dont tout le mérite est d'avoir

déjà fait le voyage, de connoître l'usage de la boussole et de savoir les diverses aires de vent qu'il doit suivre d'une terre à l'autre : il n'est pas rare qu'elles mettent plusieurs années à se rendre d'Ochotzk à Codjack. Notre voyageur raconte des aventures presque fabuleuses arrivées à quelques-unes de ces galiotes ; mais l'impression de son journal par ordre de l'amirauté, non-seulement les rend plus probables, mais doit nous porter à croire que les guerres où la Russie a été engagée depuis cette époque n'ont permis, ni au gouvernement, ni à la compagnie d'Amérique, de suivre leurs projets d'amélioration pour la navigation russe dans ces mers.

Nous avons vu que l'arrivée de l'*Élisabeth*, en deux mois, d'Ochotzk à Codjack, parut miraculeuse à M. Baranow ; ce miracle lui étoit presque nécessaire. Notre auteur nous peint ce commandant comme un de ces hommes rares dont l'énergie, la persévérance, le désintéressement et le génie, semblent destinés par la Providence à faire le bien des gouvernemens et des compagnies qui les emploient, en surmontant tous les obstacles que la négligence, la mollesse et l'égoïsme leur opposent presque toujours. Depuis douze aus il luttoit sur cette côte inhospitalière contre le climat, la famine, la dépravation de ses subordonnés Russes et la férocité des sauvages ses voisins. Abandonné à ses propres moyens, il étoit cependant parvenu à imposer du respect pour son nom à toute la côte jusqu'au détroit de Fuca ; mais le respect ne suffit pas pour contenir des sauvages. Dès l'arrivée des Russes sur leurs rivages, ils avoient pensé que cette nation nouvelle n'étoit pas plus nombreuse que les leurs. De là leurs premières résistances. En vain avoit-on transporté à Irkutzk, pour y apprendre des métiers, plusieurs enfans qui, à leur retour, avoient assuré qu'il existoit réellement beaucoup de Russes, on n'avoit pas voulu les croire. Un voyage fait l'année précédente à Codjack, par des chasseurs de marte qui s'y étoient déjà montrés, avoit persuadé aux habitans qu'ils avoient vu maintenant tous les Russes du monde, et que, pour secouer leur joug, il ne s'agissoit que d'exterminer les derniers venus. En conséquence, pendant l'été qui venoit de finir, plusieurs peuplades réunies avoient détruit les établissemens Russes de Sitka, après avoir massacré la garnison, et les habitans de Codjack se disposoient à les imiter, lorsque la galiote dont j'ai parlé plus haut, et ensuite l'*Élisabeth*, arrivèrent.

Sous un autre rapport, ce dernier événement étoit encore d'une grande importance pour M. Baranow. Depuis cinq ans il n'avoit point paru à Codjack de vaisseau à qui l'on pût confier une cargaison précieuse, et il s'étoit accumulé dans les magasins de la compagnie jusqu'à seize mille

peaux de loutres marines, estimées 2 millions de roubles, qu'on n'avoit pas osé expédier pour Ochotzk. Il fut bientôt convenu entre MM. Baranow et Chwostow, que l'*Élisabeth* en seroit chargée, et qu'elle partiroit au mois de mai de l'année suivante, mais non plutôt, afin de ne pas arriver avant le 20 juin. Ce n'est en effet qu'à cette époque que la côte d'Ochotzk est entièrement libre de glaces, tandis que, par une singularité que M. Dawydow n'explique pas, le cabotage est libre dans les parages de Codjack pendant tout l'hiver.

Nos voyageurs passèrent donc en Amérique toute cette saison rigoureuse; ils partirent de Codjack le 25 juin 1803 et arrivèrent à Ochotzk le 22 août. Cette traversée, bien qu'aussi longue que la première, fut encore une preuve de l'utilité de leurs services; la discipline fut meilleure à bord, et il n'arriva pas le moindre accident. L'*Elisabeth* devant décharger et passer l'hiver à Ochotzk, Chwostow et Dawydow se décidèrent à retourner à Pétersbourg, et se mirent en route le 23 septembre. Ils y arrivèrent le 5 février suivant, et terminèrent ainsi leur voyage.

Je parlerai plus bas de ceux que nos jeunes officiers entreprirent depuis pour la compagnie, toujours d'après les vues de M.r Resanow. La navigation et la géographie n'auront que peu de lumières à recueillir de celui-ci. Je ne vois de digne d'être indiqué aux navigateurs que la découverte d'un rocher inconnu, un peu au nord de l'île d'Umnak, l'une des Aleutiennes *(p. 162)*, l'indication du détroit le plus avantageux pour passer entre les îles Curiles *(p. 230)*, et la description de deux phénomènes que présentent ces mers. L'un qui porte le nom de *Suloy*, est causé par le flux et le reflux entre les îles Aleutiennes; il rappelle les raz de marée que l'on observe sous le vent des petites Antilles. L'autre est moins commun et plus singulier; les sauvages de Codjack l'appellent *le jeu du potaïnick*. Ce sont des lames très-hautes et très-escarpées, qui, par un calme plat, s'élèvent tout-à-coup au-dessus de certains rochers cachés sous les eaux, et submergent souvent les baidares ou pirogues des sauvages. Russes et Américains assurèrent à nos voyageurs que sur quelques rochers le potaïnick jouoit une fois par jour, sur d'autres deux fois, ailleurs une fois par mois, ailleurs encore une fois l'année seulement, et toujours à des époques régulières et connues. Mais je crois qu'il faudroit être plus certain de cette régularité, que nos voyageurs n'ont pu vérifier eux-mêmes, avant d'en chercher l'explication.

Tant de voyageurs ont déjà publié leurs itinéraires de Pétersbourg à Ochotzk et au Kamschatka, que celui de nos jeunes marins ne peut guère offrir de remarques nouvelles. D'Écatherinenbourg à Kkutzk, ils prirent la route qui passe à Ischim, au lieu de celle de Tobolsk, qui

est la plus fréquentée ; mais les deux routes se réunissent à Kainsk. Dans l'intervalle on ne trouve qu'une seule ville, celle de Schadrinsk; et tout ce qu'en dit M. Dawydow, c'est qu'elle est située sur l'Iset, qui y forme plusieurs branches. La partie la plus importante de l'itinéraire est celle où l'auteur décrit la nouvelle route qui conduit du fleuve Aldann à Ochotzk, par un désert qui traverse les montagnes de Stanowoy. Comme elle étoit encore inconnue, Dawydow en indique avec soin toutes les stations et leurs distances, ainsi que le nom des fleuves et rivières qu'il faut à chaque instant passer et repasser. Il décrit autant que la rapidité de son voyage le lui permet, la nature du sol, la forme des montagnes, et même quelques productions de ce rigoureux climat. Il est peu de voyages aussi pénibles; la chasse seule y fournit des vivres: on est presque toujours réduit à camper; les insectes y sont très-incommodes, et l'on est exposé à rencontrer des bannis en armes, qui dépouillent et assassinent les voyageurs. Nos marins firent deux rencontres de ce genre, et ne se sauvèrent que par l'audace et la fermeté de Chwostow. Leur retour fut plus paisible ; il eut lieu par la route ordinaire connue sous le nom de *Chemin d'été;* ils eurent seulement beaucoup à souffrir du froid, ayant vu le thermomètre de Réaumur descendre, dès le 7 octobre, à 28 degrés au-dessous de zéro.

Dans un journal moins sérieux que celui-ci, je chercherois à dédommager mes lecteurs de la sécheresse de cet article, en rapportant ici quelques observations de notre auteur, moins neuves il est vrai qu'intéressantes, sur les hordes sauvages qu'il a visitées. Je ferois connoître, d'après lui, l'humeur soupçonneuse et la férocité des Koliouches qui habitent l'extrémité septentrionale de la côte N. O. de l'Amérique ; je décrirois les spectacles informes, mais singuliers de ce peuple chez qui l'art dramatique est né comme ailleurs, de la superstition. Les Jakoutes, peuple remarquable par sa bonhommie, sa crédulité, sa gourmandise, et en général par toutes ses habitudes, me fourniroient aussi des observations piquantes ; mais du moins je ne me refuserai pas à traduire un passage sur leur manière de se conduire avec les ours, qui réunit presque tous les traits de leur caractère. « Lorque des Jakoutes rencontrent un » ours sur leur chemin, dit M. Dawydow, ils ôtent leur bonnets et le » saluent : ils l'appellent capitaine, grand-père, et lui donnent d'autres » noms flatteurs ; ils le prient humblement de les laisser passer, et l'as- » surent qu'ils ne veulent ni l'attaquer ni dire du mal de lui. Si l'ours » ne se rend pas à leurs prières et qu'il attaque leurs chevaux, ils tirent » sur lui comme par hasard, et le mangent ensuite avec une grande » joie. . . . Tout en le dévorant, ils lui disent : ce n'est pas nous qui

» te mangeons, ce sont les Russes (ou les Tongouzes); ce sont eux qui » ont fait la poudre et nous ont vendu les fusils : tu sais bien que nous » ne sommes pas en état de rien faire de semblable. Tout le repas, ils » ne parlent que Russe ou Tongouze ; ils ne brisent point les os de » l'ours, ils les rassemblent au contraire lorsque les chairs sont dévorées; » les enveloppent d'écorce de bouleau avec la figure de leur dieu Boenai, » suspendent le tout à un arbre, et prennent congé du défunt en ces » mots : grand-papa, ce sont les Russes (ou les Tongouzes), qui t'ont » dévoré ; nous, au contraire, nous t'avons trouvé et nous avons recueilli » tes restes. »

Il est temps de terminer cet article en indiquant, comme je l'ai promis, d'après la préface de M. l'amiral Schischkow, les expéditions entreprises par nos deux marins, depuis ce premier voyage. Le second eut lieu dès 1804, l'année même de leur retour ; il n'avoit pas d'autre but apparent que le premier; cependant, outre les nouvelles offres encore plus avantageuses de la compagnie, ce qui décida Chwostow à l'entreprendre, fut un entretien où le ministre du commerce lui fit entendre qu'il y trouveroit d'autres occasions de se distinguer. En effet, obligés de passer à Ochotzk l'hiver de 1804 à 1805, ils y virent arriver les deux frégates de M. de Krusenstern, qui y débarquèrent M. Resanow, après le mauvais succès de son ambassade au Japon. Chwostow et Dawydow furent mis immédiatement sous ses ordres. En 1805 ils visitèrent avec lui les îles de Saint-Paul, d'Unalaska, de Codjack, et le port de New-Archangel, dans l'île de Sitka. Dans le cours de ce voyage, Resanow médita un projet qui devoit à-la-fois le venger des mépris qu'il avoit essuyés au Japon, et procurer de grands avantages à son pays et à sa compagnie. La presqu'île de Sachalin, voisine du Japon est très-fertile; ses habitans ne sont point Japonais : les Russes y avoient envoyé autrefois une colonie qui fut détruite ; depuis, les Japonais s'en étoient emparés et en opprimoient les habitans. Le projet de Resanow étoit de s'en rendre maître, d'y piller les établissemens Japonais, de s'attirer la confiance des naturels du pays, et d'en conduire quelques-uns en Russie pour leur faire goûter la douceur d'un gouvernement Européen. Deux vaisseaux, quoique mal armés, et une soixantaine de soldats, lui paroissoient suffisans pour cette entreprise, et il avoit jeté les yeux sur Chwostow et Dawydow, pour la commander ; ils s'y dévouèrent avec zèle : mais la lenteur des préparatifs d'une expédition dans ces contrées stériles et presque désertes, l'hésitation même que devoit mettre dans l'esprit de Resanow la nature d'un projet aussi délicat, ignoré de son gouvernement, en retardèrent l'exécution. Chwostow seul put se rendre en 1806 à Sachalin, où il

ne remplit ses instructions qu'en partie; et ce ne fut qu'en 1807, qu'aidé de Dawydow il put les remplir entièrement : ils revinrent triomphans à Ochotzk; mais Resanow étoit mort à Krasnojarsk, pendant leur absence, et au lieu de récompenses, ils trouvèrent des fers en arrivant. Il seroit trop long de raconter comment ils s'évadèrent, furent arrêtés de nouveau, et ensuite remis en liberté; comment arrivés à Pétersbourg ils rentrèrent dans la marine impériale, se distinguèrent en 1808, dans la guerre de Finlande, et périrent ensemble par un accident, dans les eaux de la Newa. Observons seulement que la perte de ces deux officiers, très-sensible à la marine Russe, en est une aussi pour les lecteurs instruits et curieux. Prévenu par cette mort prématurée, Dawydow n'a laissé que des notes sur ces voyages intéressans; M. le vice-amiral Schischkow, qui s'est chargé de les mettre en ordre, ne dissimule pas qu'elles sont incomplètes, et que la rédaction demandera beaucoup de temps. En attendant, le traducteur de M. Dawydow, nous renvoie, au moins pour l'expédition contre les Japonais, à l'ouvrage du capitaine Golownin, qui vient de paroître, et dont nous nous proposons de rendre compte aussitôt que nous aurons pu nous le procurer : mais, outre qu'il ne peut contenir les voyages de nos deux marins à la côte N. O. de l'Amérique, et jusques dans la Californie, on ne peut croire qu'il puisse suppléer tout-à-fait au récit de Dawydow, l'ami intime et le confident secret du chef de l'expédition.

VANDERBOURG.

العهد الجديد المنسوب الى ربّنا ومخلّصنا عيسى المسيح

Le Nouveau Testament de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, imprimé par les soins de la société établie en Angleterre pour la propagation des saintes écritures. Calcutta, 1816 : 604 pages *in-8.°*

A l'époque où l'étude critique des livres saints occupoit, presque uniquement, les savans qui se livroient à la culture des langues de l'Orient, on sentit qu'un des moyens que l'on pouvoit employer avec le plus de succès pour rétablir l'intégrité des textes, lorsqu'elle avoit été altérée par les copistes, et fixer son choix entre les diverses leçons que présentoient les manuscrits, c'étoit la comparaison des versions

anciennes, et particulièrement de celles qui avoient été en usage dans les églises de l'Orient. On s'empressa donc à l'envi de tirer de l'oubli et de mettre entre les mains des savans les anciennes versions chaldaïques, syriaques, arabes et autres, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. Une saine critique ne dirigea pas toujours les éditeurs de ces versions et des Polyglottes, où l'on en réunit un grand nombre, et le fruit que l'on tira de ces publications ne répondit que très-imparfaitement aux espérances qu'on en avoit conçues. Ce n'est pas ici le lieu de justifier cette assertion, qui d'ailleurs ne sauroit guère être contestée aujourd'hui, et de développer les causes qui ont privé ces grandes entreprises d'une partie de l'utilité dont elles auroient pu être, si elles eussent été mieux conduites et sur-tout projetées avec plus de maturité. Deux autres motifs concoururent à multiplier les éditions de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les langues de l'Orient. Les uns considérèrent ces versions comme l'instrument le plus propre à étendre en Europe la connoissance de ces langues; les autres y virent un moyen de ramener les chrétiens orientaux à l'église catholique, ou de propager le christianisme parmi les nations musulmanes et païennes de l'Asie. Aujourd'hui c'est à ce dernier motif que l'Europe est redevable des nouveaux efforts qui tourneront au profit de l'étude des langues parmi nous, quoique leur but principal, et bien digne d'éloges et de reconnoissance aux yeux de tous les amis de la religion et de l'humanité, soit d'étendre chez tous les peuples de la terre les fruits de cette précieuse semence, et les conséquences inappréciables de cette doctrine à laquelle l'Europe moderne est redevable en grande partie des progrès de sa civilisation.

Nous ne parlerons point ici de l'établissement et des succès de la Société formée en Angleterre pour l'exécution de ce généreux dessein. Nous renverrons les lecteurs à ce que nous en avons dit dans un des premiers cahiers de ce journal, à l'occasion de l'édition donnée à Pétersbourg, de la version persane du Nouveau Testament, faite par le docteur Martyn, et nous réserverons ce que nous pourrions avoir à dire encore sur ce sujet, pour le compte que nous nous proposons de rendre de l'Histoire de la Société biblique, qu'a publiée récemment à Londres M. J. Owen, l'un des secrétaires de cette société. Nous passerons donc tout de suite à ce qui concerne l'édition arabe du Nouveau Testament, qui est l'objet de cet article.

Dès l'année 1807, en même temps que la Société s'occupoit des moyens de faire exécuter dans l'Inde des traductions des livres saints en diverses langues de l'Asie, on résolut aussi de concourir au même but en

Angleterre, par les moyens que l'on avoit à sa disposition. La langue arabe étoit un instrument propre à faciliter la communication des saintes écritures, à une grande partie de l'Asie et de l'Afrique. On résolut donc d'entreprendre immédiatement une édition d'une partie du moins de la Bible, en arabe; et l'exécution de ce projet fut recommandée avec beaucoup de chaleur, par les évêques de Londres et de Durham.

Déjà le docteur Carlisle, professeur d'arabe en l'université de Cambridge, avoit publié, dès l'année 1803, un prospectus pour faire imprimer par souscription, sous les auspices de l'évêque de Durham, une bible arabe, destinée principalement aux peuples noirs de l'Afrique qui parlent l'arabe, et chez lesquels, suivant les témoignages de Mungo-Parck, de Brown et d'autres voyageurs, on avoit trouvé quelques portions de la Bible, manuscrites, en cette langue.

Le plan proposé par Carlisle avoit été bien accueilli; mais sa mort survenue pendant qu'il s'occupoit à en préparer l'exécution, le fit perdre de vue durant quelques années. La Société biblique, en donnant son assentiment à la nouvelle proposition des évêques de Londres et de Durham, ne négligea rien pour s'entourer de toutes les lumières qui pouvoient la diriger dans cette entreprise. Les avis qu'elle reçut de différentes personnes, consultées à ce sujet, n'ayant pas levé les doutes qu'elle avoit conçus relativement au plan du docteur Carlisle, qui vouloit se borner à réimprimer la version arabe comprise dans la Polyglotte de Londres, et plusieurs hommes savans, bons juges en cette matière, persistant à penser que cette version auroit peu de succès parmi les peuples qui parlent arabe aujourd'hui, la Société ne crut pas devoir, pour le moment, entreprendre une telle édition pour son compte; elle se borna à en encourager la publication, en souscrivant pour trois cents exemplaires. C'est à ce secours que l'on doit l'édition arabe de la Bible, publiée en 1811, à Newcastle, capitale du Northumberland, en un volume *in-4.°*

Les motifs qui avoient suspendu la résolution définitive de la Société, étoient bien fondés. Cette version, qui date de plusieurs siècles, et qui n'en est que plus respectable et d'une plus haute importance sous le point de vue de la critique, étoit peu appropriée aux besoins des peuples musulmans qui parlent arabe, mais dont le langage diffère assez notablement de celui de cette traduction. Toutefois, on eut sujet de reconnoître, à cette occasion, quel accueil devoit recevoir en Afrique une version arabe imprimée des livres saints. Un missionnaire, porteur d'une douzaine d'exemplaires de la Bible arabe dont il s'agit, s'étant embarqué à bord d'un bâtiment qui fit naufrage sur la côte d'Afrique,

ces livres, avec ce qu'on put sauver du chargement, furent vendus aux naturels du pays. Le missionnaire ayant ensuite voulu les racheter, ne put les obtenir, quelque prix qu'il en offrît, et jamais on ne réussit à déterminer les mahométans qui s'en trouvoient en possession, à en faire le sacrifice.

Cependant la Société ou son comité ne perdoit point de vue le projet de procurer aux musulmans une traduction arabe de la Bible, plus propre à atteindre le but que l'on se proposoit; mais c'étoit de l'Inde que devoit venir l'exécution de ce projet. En 1808, le docteur Martyn se voyoit déjà assuré d'offrir dans quelques années de bonnes versions persanes et arabes. Pour la dernière, il comptoit sur l'assistance d'un natif de l'Arabie, nouvellement converti au christianisme, et nommé *Sabat*. Ce travail, confié à cet Arabe, et exécuté sous la direction d'un Anglais nommé *Thomason*, étoit déjà fort avancé en 1812.

Sabat, qui prit au baptême le nom de *Nathanaël*, avoit abandonné fort jeune sa patrie pour voyager dans l'Asie. Il avoit séjourné quelque temps à Caboul; de là il avoit transporté sa résidence à Bokhara. Le remords d'avoir contribué dans cette ville à la mort violente d'un de ses compatriotes et de ses amis, nommé Abd-allah, qui avoit péri pour avoir embrassé la religion chrétienne, et en avoir fait une profession publique, le détermina encore à quitter ce pays; il parcourut une grande partie de l'Inde, et vint enfin à Madras, où il fut employé par le gouvernement. Il n'y resta pas cependant, et ce fut à 300 milles de cette résidence, à Visagapatam, qu'un Nouveau Testament arabe, de l'édition donnée à Londres, en 1727, aux frais de la Société établie pour propager le christianisme (*The Society for promoting christian knowlegde*), étant tombé entre ses mains, il se détermina à renoncer à la religion musulmane, et à embrasser le christianisme. Pour l'exécution de ce dessein, il revint immédiatement à Madras.

Sabat, homme très-instruit, né de parens riches et considérés, avoit ajouté à ses études primitives de nouvelles connoissances, par ses longs voyages et son séjour dans les premières villes de l'Asie. Versé dans la connoissance de l'Alcoran et de toute la jurisprudence musulmane, il avoit fait les fonctions de mufti à Madras. Possédant également les langues persane et arabe, il traduisit d'abord les évangiles en persan; le docteur Buchanan, qui a consigné ces détails dans ses *Christian Researches in India*, assure que sa version persane des évangiles selon S.t Mathieu et S.t Luc, a été imprimée et mise en vente à Calcutta. Il tourna ensuite toute son attention vers la traduction arabe du Nouveau Testament. Les renseignemens les plus récens m'apprennent que Sabat

n'est pas resté fidèle à la religion qu'il a si utilement servie pendant plusieurs années ; mais cela ne diminue rien des titres que ses talens lui avoient acquis, comme homme de lettres, à la confiance de MM. Martyn, Brown, Thomason, Marshman et autres zélés promoteurs de la religion et de la civilisation parmi les diverses nations de l'Asie. Un examen sérieux de la traduction arabe du Nouveau Testament par Sabat, m'a fait partager sans hésiter l'opinion de ces savans. J'ai déjà dit que ce n'est nullement sous le regard de la critique que ces sortes de traductions doivent être jugées. Si elles réunissent la fidélité à la pureté ou même à une certaine élégance de langage ; si elles sont exemptes de cette contrainte qui ne se fait que trop souvent remarquer dans les traductions ; si, sans être obscures par une excessive concision, elles ne dégénèrent point en une paraphrase par des additions arbitraires ; si, en un mot, elles ne laissent de difficultés aux lecteurs que celles qui naissent du fonds du sujet, et en sont inséparables, elles ont atteint le degré de perfection que l'on pouvoit desirer. La version de Nathanaël Sabat me paroît en général remplir ces conditions, sur-tout si l'on en juge par les livres historiques. Dans les épîtres, elle ne m'a pas toujours également satisfait : je citerai pour exemple les trois premiers chapitres de l'épître aux Ephésiens, dans lesquels je crois qu'il eût été possible de jeter un peu plus de clarté. Toutefois il faut convenir que le texte par lui-même offre beaucoup d'obscurité, à cause des idées incidentes qui suspendent la suite des raisonnemens, et les font perdre de vue assez long-temps : ajoutez à cela l'élévation des pensées et l'abondance des sentimens qui semblent oppresser en quelque sorte l'écrivain sacré, et se présenter en foule sous sa plume. L'examen de ces chapitres m'a fait reconnoître que c'est, comme je devois d'ailleurs le soupçonner, la traduction anglaise, adoptée par l'église anglicane, qui a servi de base à la version de Sabat. C'est sans doute pour cela, par exemple, que le mot *πατρεία (Éphes. ch. 3, v. 15)*, que la vulgate a traduit par *paternitas*, se trouve rendu dans l'arabe par قبيلة, comme il l'est dans la version anglaise par *family*. Quoique l'usage de la langue grecque paroisse peut-être plus favorable à cette dernière traduction, j'ose dire que, si l'on considère la suite des idées exprimées par ces mots : *τούτου χάριν κάμπτω τὰ γόνατά μου πρὸς τὸν πατέρα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐξ οὗ πᾶσα πατρεία ἐν οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται*, on ne peut se refuser à préférer l'idée de *paternité*. C'étoit donc le mot أبوّة qu'il auroit fallu employer en arabe, conformément au sens adopté par les traducteurs syrien, copte et latin.

La version arabe de Sabat, lue avec attention, pourroit servir à enrichir nos lexiques arabes de quelques mots qui ne s'y trouvent point,

mais que l'analogie doit faire admettre sans difficulté. Tel est le mot اضطناك que Sabat emploie pour rendre le mot anglais *tribulation*. Ce mot est formé régulièrement de la racine ضنك ; mais il mérite d'être remarqué, parce que cette racine n'est pas originairement arabe, et n'est qu'une corruption du persan تنك, *étroit*, *serré*.

Ce seroit sortir des bornes prescrites à ce journal, que de multiplier des observations de ce genre. Ce que j'ai dit de la nouvelle version arabe, suffit pour en faire apprécier le mérite. Je n'ajouterai qu'une seule observation ; c'est que Sabat paroît avoir fait très-peu d'usage de la version arabe imprimée à Londres en 1727, qui cependant lui étoit connue, et qui avoit été, comme je l'ai dit, la première cause de sa conversion au christianisme.

SILVESTRE DE SACY.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, tomes XIII et XIV, suite du douzième siècle ; par des membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (MM. Pastoret, Brial, Ginguené et Daunou). A Paris, chez Firmin Didot et chez Treuttel et Würtz, 1815 et 1817, 2 vol. *in-4.°*

DEUXIÈME EXTRAIT.

SECONDE division. Cette seconde partie concerne les ouvrages en langue vulgaire. Je ferai deux subdivisions. La première comprendra les écrits en langue romane, idiôme des troubadours ; et la seconde, les écrits en vieux langage français, soit en prose, soit en vers, idiôme des trouvères. Quelque desir que j'aie de m'autoriser de monumens qui servissent à prouver l'existence plus ancienne de l'un et de l'autre idiôme, je croirois manquer à l'impartialité, si je ne m'expliquois franchement sur des pièces qui ont été produites comme très-anciennes, et qui ne me paroissent point dignes de la confiance qui leur a été accordée par les premiers rédacteurs de l'Histoire littéraire. Pour la langue des troubadours, je n'hésite pas de rejeter l'épitaphe du comte Bernard.

Aissi jai lo comte Bernad,	Ici gît le comte Bernard,
Fisel credeire al sang sacrat,	Fidèle croyant au sang sacré,
Que sempre prud hom es estat ;	Qui toujours prud homme a été :
Preguen la divina bountat	Prions la divine bonté

Qu'aquela fi que lo tuat	Que celle fin qui le tua
Posqua soy arma aber salvat.	Puisse son ame avoir sauvé.

On faisoit remonter la date de cette épithaphe à l'an 844, époque où le comte Bernard fut mis à mort par l'ordre de Louis-le-Débonnaire. Borel (1) l'avoit publiée en faisant imprimer le fragment d'une chronique attribuée à Odon Aribert; l'académie de Barcelonne (2) avoit reproduit ces vers comme un monument de 844, et Dom Rivet (3) les avoit cités à son tour; mais l'antiquité de cette épitaphe a été justement suspectée par les savans auteurs de l'Histoire générale du Languedoc, par Lafaille, dans ses Annales de Toulouse, par Baluze lui-même, qui avoit d'abord voulu se servir du fragment de la chronique, et enfin par l'abbé Andrès (4), et par l'abbé Simon Assemani (5). Aux raisons données par ces divers critiques j'ajouterai 1.° que ce fragment de chronique n'est connu que par la publication faite par Borel; 2.° que Borel n'a pas tenu l'engagement qu'il avoit pris de publier le manuscrit entier; 3.° qu'on ignore aujourd'hui si le manuscrit existe encore; 4.° enfin que le prétendu auteur de la chronique, Odon Aribert, n'a été cité ni connu par aucun écrivain. Il ne faut donc plus regarder l'épitaphe du comte Bernard comme un monument appartenant au IXe siècle.

Je rejette pareillement l'épitaphe de Flodoard, mort en 966, écrite en ancien idiôme français.

So ti veu de Rein savoir ly eveque,	Si tu veux de Reims savoir les Évêques,
Lye le temporaire de Flodoon le saige;	Lis l'histoire de Flodoard le sage;
Yl es mor du tam d'Odalry eveque	Il est mort du temps d'Odalry évêque,
E fut d'Epernay né par parentaige,	Et fut d'Épernay né par parentage,
Vequit caste clerc, bon moine, meilleu abbé,	Véquit chaste clerc, bon moine, meilleur abbé,
Et d'Agapit ly Romain fut aubé.	Et par Agapet le Romain fut consacré.
Par son histoire maintes novelles sauras	Par son histoire maintes nouvelles sauras
Et en ille toute antiquité auras.	Et en elle toute antiquité auras.

Ces vers sont imprimés dans du Boulai, *Hist. universit.* t. I et ailleurs, et sur-tout dans l'Histoire littéraire de la France, t. VI, pag. 317. Je ne

(1) Antiquités de Castres, *pag. 12 et suiv.* — Dictionnaire des termes du vieux français.
(2) *Real academia de Barcelona*, tom. Ier, 2.e partie, pag. 575.
(3) Hist. littéraire de la France, *tom. VII, avertiss. p. lxviij.*
(4) *Dell' origine, de' progressi e dello stato attuale d'ogni letteratura*, t. I, p. 267.
(5) *Se gli Arabi ebbero alcuna influenza sull' origine della poesia moderna in Europa.*

releverai pas les preuves matérielles que le style fournit à quiconque est en état de le juger, ni la fausse assertion de l'auteur, quand il avance que Flodoard fut *aubé*, c'est-à-dire, ordonné prêtre, revêtu de l'aube par Agapet, qui fut élevé plus tard au pontificat; il me suffira de dire que la prétendue épitaphe n'est qu'une sorte d'inscription faite, non pour orner un tombeau, mais pour être placée à la tête du manuscrit de l'histoire composée par Flodoard. Aussi ces vers n'ont-ils été trouvés que dans le manuscrit, ils invitent à lire son ouvrage : *lye le temporaire de Flodoon &c.* Il ne faut donc plus admettre la date qu'on supposoit à ce monument, qui seroit le morceau de poésie française le plus ancien avec une date connue, si celle de 966 étoit authentique.

Première sous-division. TROUBADOURS. Les tomes XIII et XIV contiennent les notices sur la vie et les ouvrages de plusieurs troubadours, tels que Guillaume IX, comte de Poitiers, Giraud le Roux, Augier, Arnaud de Montcuc, Azalais de Porcairaigues, Rambaud d'Orange, Élias de Barjols, Guillaume de Cabestaing, Geoffroi Rudel, Garin d'Apchier, Guillaume Adhémar. Forcé de me borner, je ne parlerai que de deux de ces anciens poètes, bien moins pour faire juger de leurs écrits, auxquels on a consacré des articles trop succincts peut-être, dans un ouvrage spécialement destiné à faire connoître les richesses de notre ancienne littérature, que pour présenter quelques observations qui pourront être jugées par les rédacteurs qui auront à traiter de semblables matières dans les volumes suivans.

COMTE DE POITIERS. Je dis de *Poitiers* et non de *Poitou*, quoique cette dernière dénomination lui ait été donnée et par l'abbé Millot et par les continuateurs de l'Histoire littéraire. Je n'entrerai point ici dans des discussions historiques, pour prouver que Guillaume IX ne doit pas être appelé comte de Poitou, mais qu'il doit être appelé comte de Poitiers; je dirai seulement que le savant ouvrage de l'*Art de vérifier les dates* ne présente que des comtes de Poitiers, et que l'article déjà consacré à Guillaume IX dans le tome XI, le nommoit comte de Poitiers. Ce prince est le plus ancien des troubadours dont les écrits nous soient parvenus. En lisant ses vers, les personnes assez instruites pour juger les formes du langage, pour apprécier le nombre poétique, le rhythme, l'harmonie, ne sauroient se refuser à l'idée que la langue et la poésie avoient déjà, au temps de ce troubadour, une sorte de perfection. Guillaume IX a composé ses ouvrages avant et après l'an 1100 : son départ pour la Terre-Sainte eut lieu en 1101; il nous reste une pièce qu'il composa à cette occasion. La langue romane paroît fixée dans le poème sur Boëce; la poésie paroît l'être dans

les ouvrages du comte de Poitiers. La langue poétique dont ce troubadour s'est servi en 1100, les formes variées, la coupe harmonieuse des vers, n'ont éprouvé aucun changement remarquable, aucune modification essentielle dans les écrits des troubadours postérieurs. L'Histoire littéraire de la France présente deux articles relatifs au comte de Poitiers : mort en 1127, il appartenoit, par l'époque de sa mort, au tome XI, et les Bénédictins qui succédèrent à Dom Rivet, accordèrent un article à ce prince.

Sans porter de ce premier article un jugement trop sévère, j'ose dire qu'on y trouve la preuve que les religieux Bénédictins, qui possédoient les trésors de l'érudition monastique, ne s'étoient pas donné le soin d'acquérir les connoissances indispensables pour apprécier et faire apprécier les langues et les littératures des troubadours et des trouvères. Quoique cet article ait vraisemblablement été rédigé à Paris, il rapporte seulement ce qu'avoient dit des poésies du comte de Poitiers, les auteurs de l'Histoire générale du Languedoc, et Hauteserre, *Rerum Aquitanicarum*, lib. X, cap. XIV : il ne cite qu'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, le n.° 7225, dans lequel on ne trouve qu'une seule pièce du comte de Poitiers, tandis que les manuscrits 7226 et 7698, qu'on ne cite pas, contiennent presque tous ses ouvrages.

Les académiciens continuateurs ont cru devoir consacrer un nouvel article au comte de Poitiers dans le XIII.e volume ; cet article est plus étendu, et sur-tout plus littéraire. On y trouve, sur la vie du comte de Poitiers, quelques détails qui accusent ses mœurs, et qui justifient les censures que l'église avoit lancées contre lui. Guillaume avoit fait bâtir, à Niort, une maison de débauche, en forme de couvent, divisée en cellules, gouvernée par une abbesse, et où toutes les sortes de prostitution étoient soumises à des pratiques régulières. Ayant répudié sa femme, et épousé celle du vicomte de Châtellerault, encore vivant, l'évêque de Poitiers voulut punir cet adultère : il arrive, et commence la formule d'excommunication contre Guillaume ; celui-ci tire son épée, en le menaçant : le prélat demande un instant comme pour se rétracter, l'obtient, et en profite pour achever la formule : *Frappez maintenant*, s'écrie-t-il, *je suis prêt. Non,* répond le prince, *je ne t'aime point assez pour t'envoyer en paradis.* L'évêque ne fut qu'exilé.

Ce qui méritoit d'être remarqué dans les ouvrages du comte de Poitiers, c'est le mécanisme des vers, leur coupe, la variété des formes, le mélange des rimes, la diversité des mesures, et sur-tout l'emploi des rimes à désinences pleines ou à désinences muettes, que nous avons si improprement nommées *masculines* et *féminines*. La langue des trou-

badours possédoit un avantage inappréciable ; non-seulement elle avoit l'E final muet, comme il est resté dans la langue française, mais elle avoit encore l'A, l'I, et même l'O, ce qui favorisoit beaucoup l'harmonie de leurs vers (1). Pour donner une idée de ces formes et de cette harmonie, je ferai deux citations, prises dans les poésies du comte de Poitiers :

Obedienza deu portar	Obéissance doit porter
A maintas gens qui vol amar;	A maintes gens qui veut aimer;
E conven li que sapcha far	Et convient lui que sache faire
Faigz avinens,	Faits avenans,
E que s guart en cort de parlar	Et que se garde en cour de parler
Vilanamens.	Grossièrement.

COMTE DE POITIERS : *Pus vezem.*

Voici l'exemple du mélange des rimes masculines et féminines :

Farai chansoneta nuev*a*	Ferai chansonette neuve
Ans que vent ni gel ni pluev*a*,	Avant que vente et gèle et pleuve,
Ma dona m'essaya e m pluev*a*	Ma dame m'essaie et me garantisse
Quossi de qual guisa l'am,	Comme de quelle guise l'aime,
E ja per plag que m'en muev*a*,	Et jamais pour débat que m'en meuve,
No m solvera de son liam.	Ne me délivrera de son lien.

COMTE DE POITIERS : *Farai chansoneta.*

J'ai avancé que la langue et la poésie des troubadours, qui ont succédé, pendant plusieurs siècles, au comte de Poitiers, n'ont point changé depuis ce prince, dont le nom ouvre la liste de ces poètes. Dans la grammaire de la langue des troubadours que je viens de publier, j'ai rapporté souvent des exemples choisis dans les poésies du comte de Poitiers, et je n'ai jamais été obligé d'indiquer aucune exception qui lui fût particulière. Si donc il est constaté que la langue des troubadours étoit fixée en 1100 ; si, dans les pièces du comte de Poitiers, on trouve le même mécanisme, le même genre de combinaison et de variété dont les troubadours postérieurs ont usé, il seroit difficile de ne pas convenir que la langue et la poésie, dont il nous reste des

(1) Pour rendre cette assertion sensible par des exemples, je dirai que A, E, I, O sont muets dans *chansonetA, nuevA, trobairE, pairE, servicI, justicI, tenOn, venOn*, et que lorsque des vers sont terminés par de pareils mots, ces voyelles finales ne comptent pas pour la mesure, ainsi que les E muets ne comptent pas dans les vers français. J'ajouterai que ces A, E, I et O muets de la langue des troubadours se traduisent toujours par des E muets dans les mots français : chansonett*e*, neuv*e*, trouvèr*e*, pèr*e*, servic*e*, justic*e*, tienn*ent*, vienn*ent*.

monumens si nombreux et si divers dans les manuscrits que nous possédons encore, remontent à une époque bien reculée, puisque la perfection que l'on remarque, sous le double rapport de la poésie et du style dans les écrits du comte de Poitiers, n'a pu être le résultat que des essais nombreux et progressifs des écrivains antérieurs. Aussi l'abbé Millot, qui n'a pas toujours rendu entière justice à tous les troubadours, a-t-il dit de ce prince : « On remarque dans les vers de cet » illustre troubadour une facilité, une élégance et une harmonie dont » les premiers essais de l'art ne sont point susceptibles. »

ELIAS DE BARJOLS. Je choisis ce troubadour, parce qu'il fournit l'occasion de rechercher les règles que l'on doit adopter, quand il s'agit de fixer l'époque à laquelle chaque troubadour a vécu. Jean Nostradamus, frère puîné du fameux Michel Nostradamus, a écrit la vie des principaux troubadours; mais il faut être en garde contre ses assertions. Il avoit rassemblé de nombreux matériaux: lors des troubles de 1562, son cabinet ayant été pillé et ses manuscrits perdus, il n'a pu mettre dans son ouvrage toute l'exactitude qu'il exigeoit. L'un des moyens les plus surs de déterminer l'époque où chaque troubadour a fleuri, c'est de démêler dans ses ouvrages les traits qui ont rapport aux personnages contemporains. En examinant sous ce point de vue les vers d'Elias de Barjols, on n'auroit pas accueilli l'assertion de J. Nostradamus, qui place sa mort en 1180. Loin d'appartenir au XIIe siècle, il est évident que ce troubadour a vécu assez avant dans le XIIIe Il parle souvent de Guillaume Ier de Blacas, célèbre guerrier et troubadour, père de Guillaume II de Blacas, également troubadour et guerrier. Quoique Nostradamus dise que Guillaume Ier de Blacas est mort en 1281, trois pièces faites à l'occasion de cette mort, sur-tout le Sirvente de Sordel, en fixent la date vers l'an 1235. Elias de Barjols nomme aussi plusieurs autres troubadours qui ont vécu dans le XIIIe siècle; il adresse des pièces à Béatrix, comtesse de Savoie, qui à peine étoit née à la fin du XIIe Il auroit donc fallu préférer l'opinion de l'auteur de la notice insérée dans le manuscrit n.° 7225, et où nous lisons qu'Elias de Barjols fut épris de Garsende, épouse d'Alphonse II, comte de Provence, laquelle, après la mort de son mari, se retira dans un cloître. C'est en 1222 que cette princesse se fit religieuse au monastère de la Celle, près Brignoles : alors le troubadour se retira lui-même à l'hôpital de St Benezet, à Avignon. Elias de Barjols avoit un vrai mérite et de style et de composition. L'une de ses pièces offre un cadre très-ingénieux : il se plaint de n'avoir pas encore réussi à plaire à sa dame. Pour former un ami digne d'elle, il desire emprunter, des divers chevaliers et troubadours, les qualités nobles ou

aimables qui distinguent chacun d'eux, et les réunir toutes en un seul. « Qu'Aimar me donne sa politesse ; Trincaléon, ses agrémens; Randon, » sa générosité ; le Dauphin, ses réponses obligeantes ; Pierre de Mauléon, » sa plaisanterie délicate ; Brian, sa bravoure, et Bertrand, son bon esprit. » Beau Castellan, je desire votre courtoisie; je voudrois emprunter » d'Ebles sa magnificence dans les repas; de Miraval, ses chansons; de » Pons de Capdueil, sa gaité ; de Bertrand de la Tour, sa droiture. O chère » dame ! un tel amant seroit parfait; il faudroit bien qu'il vous aimât et » que vous l'aimassiez, à cause de la ressemblance. » Ce cadre heureux a été souvent imité, et il est très-vraisemblable qu'Elias de Barjols ne l'avoit pas imaginé lui-même.

Deuxième sous-division. ÉCRITS EN ANCIEN IDIÔME FRANÇAIS. A mesure que la langue romane éprouva l'effet de la séparation politique des peuples qui la parloient, un dialecte de cette langue constitua l'ancien idiôme français, la langue des trouvères ; non-seulement cet idiôme conserva les règles principales, les formes essentielles de la langue romane, mais même il offre encore une identité frappante à quiconque sait reconnoître les modifications inévitables que la différence de prononciation et d'orthographe, et tant d'autres accidens, ont dû introduire entre les habitans du nord et ceux du midi de la France. Dans un premier paragraphe, je parlerai des ouvrages en prose, et, dans un second paragraphe, je parlerai des ouvrages en vers. Avant d'en venir aux écrits en prose de l'ancien idiôme français, qui sont les sujets des articles contenus dans les tomes XIII et XIV, j'exprimerai mes regrets sur ce que les premiers rédacteurs de l'Histoire littéraire n'ont pas consacré un article au plus ancien monument en prose française, dont nous connoissions la date, aux lois que Guillaume le Conquérant donna à l'Angleterre, vers 1170. L'omission est d'autant plus frappante, que dans l'avertissement du tome VII, dom Rivet indique ce monument précieux de notre ancien idiôme, et s'en prévaut même pour refuter l'opinion d'un critique.

Paragraphe I.er La traduction anonyme de divers écrits du pape S.t Grégoire, est le premier ouvrage en ancienne prose française qu'on trouve dans les deux volumes. D'après une note qu'on lit sur le premier feuillet du manuscrit, il paroît que Barbazan regardoit cette traduction comme le plus ancien ouvrage de prose française, parmi tous ceux qu'on connoissoit de son temps. J'aurai un jour occasion d'examiner cette assertion : pour l'apprécier avec justesse, il faudroit préalablement avoir marqué, avec une certaine évidence, les signes auxquels on peut reconnoître la plus grande ancienneté du style de cet idiôme : si l'on est forcé

de convenir que cet ancien idiôme français fût primitivement une modification de la langue romane, plus le style se rapprochera des formes de celle-ci, plus il aura un caractère évident d'ancienneté. A la fin de l'article, j'indiquerai quelques moyens de reconnoître ce caractère.

La traduction anonyme des livres des Rois et des Machabées, est un autre monument très-curieux de notre ancien idiôme. Le manuscrit original a été égaré : on assure qu'il est hors de la France. Deux copies qui en avoient été faites durant le XVIII.ᵉ siècle, à différens temps et par différentes personnes, offrent des variantes ordinairement légères, mais toujours nombreuses. Je relève cette circonstance pour expliquer comment nous trouvons tant de variantes, et même tant d'erreurs dans les diverses copies des manuscrits anciens.

L'exposition d'Haimon sur les épîtres et évangiles de la dernière quinzaine de carême, a fourni le troisième article en prose française. Le fragment qui est cité d'après une dissertation de l'abbé Lebeuf, insérée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, fait vivement regretter qu'on ne puisse consulter le manuscrit entier : il a autrefois appartenu à la bibliothèque de Soubise.

Paragraphe II. Ouvrages d'ancienne poésie française. Le premier article est relatif à des vers sur la Passion. A mon avis, il s'en faut de beaucoup que le style permette de considérer ces vers comme les plus anciens de ceux qu'on lit dans les deux volumes. On trouve ensuite les articles qui concernent les poètes Anglo-Normands. Les précieuses dissertations de M. de la Rue, insérées dans le tome XII de l'*Archæologia*, ont guidé les rédacteurs. Je saisis volontiers cette occasion pour exprimer à M. de la Rue la reconnoissance que lui doit, à cet égard, la littérature française. L'article consacré à Benoît de Sainte-More, aussi poète Anglo-Normand, a été rédigé avec soin et d'après M. de la Rue, et d'après divers manuscrits de la bibliothèque du Roi, et il offre un mérite remarquable. Un autre article, qui est également très-bien fait, c'est celui d'un poète français, jusqu'à présent inconnu, Éverard, auteur d'une traduction en vers des distiques de Caton. Les académiciens rédacteurs ont avancé que ce poète français est le premier qui ait croisé les rimes, et employé les strophes avec une certaine régularité. Un seul article comprend trois poètes français, Thibaut de Vernon, Alfrius et Lambert de Liége. La dissertation de M. Lévêque de la Ravalière, insérée dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXIII, a égaré les continuateurs de l'histoire littéraire. Je ne pense pas qu'on puisse attribuer, ni en tout, ni en partie, à aucun de ces trois auteurs nommés; les traductions des cinquante-neuf vies des saints, contenues dans le

manuscrit qui avoit appartenu à la Sorbonne. Thibaut de Vernon, mort en 1061, avoit traduit *satis facundè*, dit un de ses contemporains, les vies de plusieurs saints, et notamment celle de S.t Vandrille; il avoit aussi composé, d'après ces vies, des cantiques que l'on chantoit par les villes : *Urbanas ex illis cantilenas edidit.* M. Lévêque de la Ravalière a présumé que ce recueil de la bibliothèque de la Sorbonne renfermoit les vies traduites par Thibaut de Vernon; mais il auroit fallu, avant tout, constater que ce recueil contenoit celle de S.t Vandrille; et c'est ce qu'il n'a pas osé avancer : d'ailleurs, pourquoi attribuer à Thibaut de Vernon des traductions en vers, lorsqu'il est très-vraisemblable qu'il avoit fait des traductions en prose, et que seulement il y avoit pris des sujets de cantiques ? Enfin, le style des vers que l'on cite démontreroit matériellement et grammaticalement qu'ils ne peuvent être d'un auteur mort en 1061. Aussi, Dom Rivet, qui avoit accordé à Thibaut de Vernon un article très-succinct dans le tome VII, *pag. 513*, ne parle-t il pas de ses vers français.

Quant à Alfrius et à Lambert de Liége, rien ne prouve qu'ils aient fait des vers français ; et la traduction de la vie de S.t Antoine, attribuée à Alfrius, et celle de S.te Batilde, attribuée à Lambert de Liége, ne sont qu'en prose dans le recueil cité. Si je trouve à relever ces inadvertances dans le court article consacré à ces trois auteurs, qu'on a mal à propos mis au rang des poètes français, c'est que les académiciens continuateurs s'en sont rapportés trop facilement aux assertions de M. Lévêque de la Ravalière : aussi je remarque, à l'avantage des nouveaux rédacteurs, une différence très-notable dans les articles faits d'après leurs propres recherches; et je puis citer en preuve ceux qui concernent Pierre de Vernon, l'anonyme désigné sous le nom de Réclus de Moliens, et Robert Wace. Le dernier article est consacré à Raoul, châtelain de Couci; c'est le premier chansonnier qui figure dans l'histoire littéraire. J'écarte les détails de l'aventure tragique et romanesque attribuée à ce poète; et je me borne à dire que les vers et les chansons qui portent son nom, offrent du naturel, de la grâce et de l'élégance. Ses idées, ses images et ses expressions ont une telle ressemblance avec celles des troubadours, qu'il seroit facile d'établir, à cet égard, un parallèle suivi. Les académiciens rédacteurs ont adopté, en parlant de Raoul de Couci, les opinions que M. de la Borde avoit consignées dans son Essai sur la musique.

Je regrette que les bornes de cet extrait ne me permettent pas de donner quelques détails au sujet des *Épîtres farcies*, ainsi appelées parce qu'elles offroient, touchant les actions et les vertus du saint dont on

célébroit la fête, un mélange de prose latine et de vers en idiôme vulgaire.

D'après l'aperçu que j'ai tâché de présenter des ouvrages écrits en idiômes vulgaires, on se fera sans doute l'idée qu'à cet égard on trouve dans les tomes XIII et XIV un intérêt et des détails qu'on n'auroit guère pu attendre des précédens rédacteurs. Je ne doute pas que cette partie ne devienne dans la suite plus intéressante encore, parce que les académiciens continuateurs y appliqueront spécialement leur zèle et leurs talens; en effet, cette partie est, à proprement parler, la véritable histoire littéraire de la France, qui, sous ce rapport, n'existe que depuis le treizième volume. Aussi les personnes qui ne desireroient connoître, de ce grand ouvrage, que ce qui concerne les troubadours, les trouvères et l'ancien idiôme français, pourroient commencer leur collection aux deux volumes publiés par les académiciens continuateurs.

J'ai annoncé que je terminerois ce second extrait, en donnant quelques indications des signes et des caractères qui permettent de reconnoître la plus grande ancienneté du style des ouvrages en ancien idiôme français. Je m'astreindrai à choisir mes exemples dans les seules citations d'anciens auteurs français, contenues dans les deux volumes. Je dois avertir que c'est du plus grand concours de ces signes que l'on peut induire l'ancienneté du style; et que, d'ailleurs, on doit avoir égard à des circonstances particulières de localité qu'il seroit trop long de détailler ici.

ARTICLES ROMANS.	*FRANÇAIS MODERNE.*
LO,	*le.*
DEL,	*du.*
AL, EL,	*au.*

Exemples des articles romans dans l'ancien idiôme français:

Lo bien, LO deable, LO froment *(Trad. de S. Grégoire).*

Tuit cil li font LO pechiet sunt serf DEL pichiet *(Expos. d'Haimon).*

Lo pape DEL bors *(Trad. de S. Grégoire).*

DEL mal... DEL lignage... DEL ciel *(Trad. des livres des Rois).*

AL œuvre... EL convive defailit l'aigue AL service *(Trad. de S. Grégoire).*

Mest AL munde... entra EL temple *(Trad. des livres des Rois).*

Chafieuet AL feu *(Exposition d'Haimon).*

Un caractère de la langue romane, c'est de conserver le *t* final aux substantifs et aux adjectifs verbaux, dérivés du latin par la suppression de la désinence qui caractérise les cas latins.

VERTUT (*Trad. de S. Grégoire*). PICHIET (*Expos. d'Haimon*).
VERTUT (*Trad. des livres des Rois*). ESTED (*Trad. des livres des Rois*).

Pronoms personnels romans, IEU, *je*: LO, *le*; ELS, *eux*.

Quant IEU de France repairai (*Robert Wace*). JEO (*Everard*).
LO commencièrent ses peres e sa mere à eschernir (*Trad. de S. Grégoire*).
LO battoient (*Expos. d'Haimon*). E sur ELS del ciel tunerad (*Trad. des livres des Rois*).

Pronoms démonstratifs SO, AISSO, romans; *ce*, *cela*, *ceci*.

ÇO, (*Poët. anglo-normands; Trad. des livres des Rois*). CEO (*Everard*).

L'absence de l'*s* final, en diverses personnes de divers temps des verbes, est un caractère de la langue romane.

Roman, SUI, SOI. Français moderne, SUIS.
Je SUI freres (*Trad. de S. Grégoire*). Sobre SUI (*Trad. des livres des Rois*).
De cui hom SUI (*La Passion*). Je di e dirai que je SUI (*Robert Wace*).
PUSSUM, pouvons (*P. de Vernon*).
E de Rou vos DIRON... Que nos dire DEVON (*Robert Wace*).
Trois rois VI e COGNU (*Robert Wace*).

L'absence du *t* final, sur-tout aux troisièmes personnes du singulier du parfait simple, est encore un caractère de la langue romane qu'on retrouve dans l'ancien français.

Roman, FO, *fut*: FU feru (*la Passion*). FU occis (*Benoît de Sainte-More*).
FUILLI e FLURI; la terre REBUNDI... MURI (*Trad. des livres des Rois*).
Puisque diex en la verge DESCENDI par sa grace (*Robert Wace*).

E, conjonction, au lieu d'ET.

Ses peres E sa mere (*Trad. de S. Grégoire*). *E* sur els (*Trad. des livres des Rois*).
Vil E petit (*P. de Vernon*). E toute Troie et lur gen (*Benoît de Sainte-More*).

J'ai pensé qu'on ne verroit pas sans intérêt quelques-uns des nombreux rapprochemens qui constatent l'identité des langues des troubadours et des trouvères. Je ferai même remarquer qu'il y a aussi identité dans les deux mots *troubadour* et *trouvère*. Dans la langue des troubadours, TROBAIRE est employé comme sujet, et TROBADOR comme régime. L'ancien idiôme français conserva le mot TROBAIRE qui fut prononcé TROVERE, et l'employa à-la-fois comme sujet et comme régime.

RAYNOUARD.

APPENDIX AD TOTIUS LATINITATIS LEXICON ÆGIDII FORCELLINI. Patavii, typis Seminarii, 1816, *in-fol.* 26 feuilles (avec un portrait de Forcellini).

LE grand dictionnaire latin, composé par Forcellini, sous la direction de Facciolati, est généralement estimé; mais il se glisse inévitablement des imperfections et même des erreurs dans tous les travaux de ce genre. Forcellini et Facciolati, morts l'un et l'autre avant 1771, époque de la première édition de ce dictionnaire, n'ont pu y donner ces derniers soins que la publication commande, et pour lesquels un auteur ne doit guère espérer d'être avantageusement remplacé, quoique cela puisse arriver quelquefois. Gaetano Cognolati, éditeur de ce lexique, y avoit remarqué des inexactitudes, qu'il se proposoit de faire disparoître dans une seconde édition; mais celle-ci, commencée en 1805, étoit fort peu avancée, lorsque Cognolati mourut lui-même. Les notes qu'il avoit rassemblées, n'ont point été employées, à l'exception de quelques-unes de celles qui se rapportoient aux premières lettres de l'alphabet. M. Furlanetto a recueilli toutes ces notes: il y a joint les siennes propres, et celles que lui ont communiquées MM. Jacques Morelli, Benoît del Bene et Antoine Cesari. Il a d'ailleurs fait usage du traité de Morcelli sur le style des inscriptions latines, et de deux ouvrages de feu M. Gaetano Marini (1). Le *Litholexicon*, publié à Naples en 1782 par Emmanuel Campolongo, méritoit assurément bien moins de confiance; et M. Furlanetto a fini par apprécier à sa juste valeur ce recueil d'inscriptions barbares: il a cessé d'y recourir; il eût encore mieux fait de supprimer tous les articles qu'il s'est avisé d'en extraire. Mais on doit lui savoir gré d'avoir relu, avec plus de soin que ne l'avoit fait Forcellini, quelques médecins, jurisconsultes et théologiens latins des six premiers siècles de l'ère vulgaire. Enfin il a profité des fragmens de Plaute, de Cicéron, de Fronton, de Symmaque, récemment publiés par M. Mai; il y a recueilli des expressions latines qui n'étoient pas connues encore. Il n'y a pas jusqu'aux nouvelles fables de Phèdre, imprimées à Naples en 1808 et 1809, qu'il n'ait voulu mettre à contribution, quoiqu'il n'eût tenu qu'à lui de ne pas les croire authentiques.

Telles sont les principales sources dans lesquelles M. Furlanetto a puisé les matériaux d'environ trois mille articles qui composent cet

(1) *Iscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani.* Roma, *1785*, *in-4.°* — *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali.* Roma, *1795*, 2 vol. *in-4.°*

appendix. Plusieurs sont tout-à-fait nouveaux; ils n'existoient pas dans le dictionnaire de Forcellini, ou ne s'y trouvoient que rejetés dans la liste de mots barbares qui termine le quatrième volume. Les autres présentent seulement des additions, ou bien des corrections, parmi lesquelles il en est de purement typographiques, dont nous n'aurons rien à dire, sinon que M. Furlanetto, en revoyant son propre *appendix*, y reconnoîtra des fautes d'impression proportionnellement bien plus nombreuses.

La plupart des articles nouveaux concernent des termes techniques, mythologiques, historiques, géographiques, ou des noms propres et même les adjectifs qui en dérivent. Par exemple, Tite-Live ayant dit *codices acilianos*, *libros acilianos*, livres d'Acilius, il en résulte un article *Acilianus* où ces textes sont cités. Nous n'oserions blâmer les lexicographes qui ont omis les mots de cette espèce, et qui ont cru qu'il suffisoit de savoir qu'en général la langue latine admet ces adjectifs et qu'elle les termine en *icus*, *eus*, *ianus* &c. selon la terminaison des noms propres dont ils dérivent. Il nous semble aussi qu'on pouvoit laisser, dans les dictionnaires spéciaux, le mot *abracadabra*, sur-tout lorsqu'on n'avoit rien de nouveau à joindre à la figure qui l'accompagne toujours, et aux vers de Serenus Sammonicus où elle est expliquée. Mais nous croyons que M. Furlanetto a pris un soin plus utile, en recueillant dans Celsus, dans Pline l'ancien, dans Pline Valérien, dans Cælius Aurelianus, dans Palladius, plusieurs termes de botanique, de pharmacie, de chirurgie, de médecine, qui avoient échappé à Forcellini; car ces articles de l'*appendix* faciliteront à-la-fois l'intelligence de quelques textes, et le rapprochement des notions acquises par les anciens et par les modernes sur certaines substances et sur certains procédés. Il faut convenir aussi que Forcellini, ayant compris plusieurs écrivains ecclésiastiques, tels que Tertullien, S. Augustin, S. Jérome, &c. dans la liste des auteurs dont son lexique latin universel (*totius latinitatis*), devoit contenir les vocabulaires particuliers, on pouvoit s'attendre à y trouver tous les mots que ces pères de l'église ont employés. Cependant il en a ignoré ou écarté un grand nombre que M. Furlanetto a recueillis. Tels sont le verbe *compinguesco*, et le substantif *genimen* pour *germen* ou *progenies*, dans Tertullien; *concupiscibilis*, *multinuba*, *religiosulus*, *propitiator*, dans S. Jérôme; *propitiatrix*, dans S. Ambroise; *animaliter*, *mendositas*, *revolutio*, dans S. Augustin; *cautelitas*, dans Ennodius; *emanator*, dans Cassiodore (1); *repentaliter*, *feraliter* (2), *volucritas*, *erudibilis*, dans Fulgence; le substantif

(1) Il appelle S. Ambroise, *lactei sermonis* EMANATOR.
(2) A la manière des bêtes féroces.

comesus (1), action de manger, dans Isidore de Séville, &c. Toutefois quatre de ces mots (2) étoient déjà compris au catalogue dont nous avons parlé, sorte d'*appendix* qui suffisoit peut-être pour de pareils mots. Il est plus surprenant que Forcellini ait tout-à-fait omis des mots qui se lisent dans les écrits de Frontin (*confligatus*); de Quinte-Curce (*diververatus*); de Cælius Aurelianus (*aliquilibet, sexualis*); de Martianus Capella (*cuncticinus, flucticolor, linealiter*), *&c.* Mais on n'a connu que par la publication récente des fragmens de Fronton les mots *esor*, mangeur, *laboratio, solitatim*... et l'adjectif *græcius*, si toutefois, dans le texte *à terrâ græciâ, græciâ* n'est pas une faute de copie pour *græcâ.* M. Furlanetto ne tire que du *Litholexicon* de Campolongo l'adverbe *adonialiter*, à la manière d'Adonis; le diminutif *campiculus;* le composé *campicultor.* Une inscription, publiée par feu M. Gaetano Marini, donne *latitia*, signifiant largeur. Enfin, les nouveaux fragmens de Plaute fournissent, entre autres mots, les adjectifs *ornatulus, verberabundus* et *supersus* qui néanmoins pourroit bien n'être que *superstes* mal transcrit. M. Furlanetto tire d'un texte de Plaute (3), depuis long-temps connu, le verbe *ampectere:* mais, dans presque toutes les éditions, dans les plus anciennes, et dans les meilleures, on lit *AMPLECTITOTE crura fustibus*, et non *ampectitote*, leçon qui n'est d'ailleurs celle d'aucun manuscrit; c'est Acidalius (4) qui a proposé de lire ainsi, sous prétexte que Plaute a dit ailleurs *pectere fuste, pectere pugnis*, peigner à coups de bâton, à coups de poings; mais cette conjecture d'un commentateur suffit-elle pour introduire dans les dictionnaires le composé *ampectere*, dont il n'existe aucun autre exemple!

Nous venons de donner une idée des nouveaux articles que M. Furlanetto ajoute au dictionnaire de Forcellini; mais le nombre des anciens articles qu'il modifie par des additions, par des retranchemens, par des corrections, est beaucoup plus considérable, et l'on doit souvent des éloges à l'exactitude de ce travail, aux connoissances et aux recherches qu'il suppose. Les additions ne consistent quelquefois qu'en citations nouvelles qui, au premier coup-d'œil, pourroient sembler surabondantes,

---

(1) Genit. *Comesûs.*

(2) *Genimen, revolutio, volucritas, erudibilis.*

(3) M. Furlanetto cite *Rud. 3, 36;* il falloit *3, 5, 36*, c'est-à-dire, vers 36 de la cinquième scène de l'acte III du *Rudens.*

(4) *Acidalius ità* (ampectitote) *legendum conjecerat* (dit M. Furlanetto) *pro vulgari* amplectitote, *et quidem rectè; nam nemo certè dixerit* amplectere *crura fustibus, sed potius* amplectere (*sic*). — C'est par erreur qu'on a imprimé ce second *amplectere;* on vouloit écrire *ampectere.*

mais qui sont réellement instructives, et qui présentent presque toujours des textes plus classiques, plus décisifs que les textes cités par Forcellini. Souvent d'ailleurs M. Furlanetto fait connoître ou des acceptions ou des constructions qui n'avoient point été assez indiquées; peut-être même étend-il un peu trop loin ce genre d'additions. Par exemple, il attribue au mot *æqualitas* le sens d'assemblée, de réunion d'hommes égaux, à-peu-près comme *sodalitas* signifie une confrérie ou compagnie; et le seul texte (1) qui autoriseroit cette acception d'*æqualitas*, seroit tiré des prétendues nouvelles fables de Phèdre.

Nous compterions de même au nombre des additions au moins superflues, celle qui consiste à dire, sur le mot *accuratus*, qu'il est aussi un terme de cuisine, attendu qu'on lit dans Apicius *accuratas rapas*. Si ce mot prend ici une acception nouvelle qui sorte de l'usage commun, il faudroit la pouvoir indiquer. D'autres articles présentent moins des additions que des corrections: des textes difficiles y sont expliqués autrement qu'ils ne l'avoient été par Forcellini. Par exemple, Cicéron (2), après avoir cité un ancien vers, *frugifera et ferta arva Asiæ tenet*, y trouve à reprendre une *lettre fort désagréable : inquinatus insuavissimâ litterâ finitus*, passage très-obscur, qu'on a tâché de rendre plus clair en lisant, *inquinatus insuavisssimæ litteræ sonitu*. Mais enfin quelle est cette lettre si mal sonnante? C'est le *t*, selon Gessner; l'*s*, selon Proust; l'*a*, suivant Forcellini; l'*r*, au dire de M. Furlanetto, dont l'opinion nous paroît ici la plus plausible, bien que susceptible encore de plus d'une difficulté.

Forcellini a consacré des articles de son dictionnaire aux noms des auteurs latins, et y a fait entrer des notices sur les principales circonstances de leur vie, notices qui, à vrai dire, ne sont, ni très-riches, ni très-exactes. M. Furlanetto a refait l'article d'Accius, ou plutôt des Accius, d'après ce qu'en ont dit les éditeurs de la collection des poètes latins, publiée à Pesaro: il auroit pu compléter ou rectifier bien d'autres notices du même genre; mais elles semblent assez étrangères à un lexique purement grammatical. Nous serions fort tentés d'en dire autant de certains articles historiques ou archéologiques qui, comme l'histoire littéraire, ne tiennent à la science des langues que par des liens pareils à ceux qui rapprocheroient aussi de cette science toutes les autres connoissances humaines; et nous appliquerions particulièrement cette observation à l'article *Arvalis*, le plus étendu de ceux qui composent cet *appendix*, et dans lequel M. Furlanetto donne une sorte d'analyse du livre de

(1) *Æqualitatis inter plausus.*
(2) *Orator, 49.*

M. Gaetano Marini, *degli atti e monumenti de' fratelli Arvali*. Trois colonnes *in-folio* sur ce point d'antiquité n'excèdent-elles pas la mesure des notices historiques que peut admetre un dictionnaire de la langue latine!

Ce que nous conclurons d'abord de l'examen de l'*appendix* au lexique de Forcellini, c'est que ce lexique même est digne d'une très-grande estime, puisque, au milieu de tant de détails, il y a si peu d'additions nécessaires et de rectifications essentielles à y faire. Mais l'on ne pourra manquer de conclure aussi que le travail de M. Furlanetto en est un utile complément, que pourront joindre au *Lexicon totius latinitatis*, ceux qui font usage de ce grand et précieux dictionnaire.

Les 26 feuilles de l'*appendix* ont été imprimées de telle manière qu'on les peut diviser en quatre parties, pour les appliquer à chacun des quatre volumes auxquels elles correspondent.

DAUNOU.

Résumé des procédés découverts par M. Davy pour prévenir les explosions dans les mines de houille, et pour éclairer les mineurs; extrait des Transactions philosophiques et des Journaux scientifiques d'Angleterre.

Aussi long-temps que l'esprit humain n'a pas connu le secours de la philosophie expérimentale, c'est-à-dire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au siècle de Galilée, on a dû croire que le hasard seul pouvoit faire naître les découvertes utiles; et, par une conséquence nécessaire, on a dû regarder l'observation infructueuse des phénomènes naturels comme une étude purement spéculative et de simple curiosité. Cela étoit vrai, en effet, alors; mais, depuis que les considérations systématiques ont cédé la place à l'étude exacte et définie des propriétés naturelles de la matière; depuis qu'on a connu l'art de faire naître à dessein des phénomènes nouveaux, pour manifester et mettre en évidence les propriétés cachées que l'on veut connoître, art tout moderne dont Galilée et Newton ont donné les premiers de si mémorables exemples, les sciences ont réellement acquis de véritables richesses, des richesses que l'on pourroit appeler physiques et rationnelles, parce qu'elles se composent de faits, et de méthodes à l'aide desquelles les faits peuvent être combinés. Dès lors on a pu employer ces résultats comme des élémens de découvertes pour résoudre les questions de pratique que la nécessité des applications suggéroit. La science

habilement interrogée a pu répondre avec précision et justesse ; et ses réponses ont été des bienfaits ; le vulgaire même a compris sa puissance ; et il a appris a estimer les savans dont les spéculations inaperçues avoient secrètement préparé tant de conséquences utiles.

Les procédés par lesquels M. Davy est parvenu a protéger la vie des mineurs contre les atteintes de leur ennemi le plus terrible, offrent un nouvel et mémorable exemple des avantages de cette marche directe par laquelle on tire des principes les plus abstraits de la science, des applications usuelles de la plus haute importance, qui, par la complication des élémens dont elles dépendent, n'auroient probablement jamais été données par le hasard.

Depuis que l'on a commencé à exploiter des mines de charbon de terre, on a observé qu'il s'y développe fréquemment des vapeurs susceptibles de s'enflammer avec explosion : l'analyse chimique de ces vapeurs a fait connoître qu'elles sont du nombre de ces combinaisons variées de charbon et de gaz hydrogène, auxquelles on a donné le nom générique d'*hydrogène carburé.* Dans les mines, elles s'exhalent en petite quantité de la masse du charbon même ; elles se trouvent aussi rassemblées entre les fissures de la mine, sur-tout dans les parties où l'eau a séjourné ; et, lorsqu'en poussant les travaux on vient à rencontrer dans les parois quelque crevasse profonde qui n'a pas encore été ouverte, il arrive d'ordinaire que le gaz s'en dégage comme un courant impétueux, qui dure souvent plusieurs jours et quelquefois des années. Quand ce courant s'est suffisamment mêlé avec l'air atmosphérique que contient la mine, s'il rencontre les travailleurs avec leurs lampes allumées, il s'enflamme tout-à-coup avec une détonation terrible. Ceux qui s'y trouvent d'abord ainsi exposés, sont enveloppés de feu, misérablement déchirés et brûlés sur toutes les surfaces de leur corps ; les travailleurs plus éloignés sont renversés et brisés par le mouvement de l'air, comme dans l'explosion d'un magasin à poudre : il n'y a point de machine ni de construction si forte qu'elle y résiste, et quelquefois la voûte même de la mine en est renversée. On conçoit qu'on a dû faire beaucoup d'efforts pour prévenir de pareils malheurs. D'abord, quand le gaz ne paroît qu'accidentellement et en petite quantité, on s'est contenté de faire, pour ainsi dire, épurer la mine par un premier ouvrier qui, portant une lampe allumée au bout d'une perche, s'introduit dans la mine en rampant sur les genoux, et enflamme le gaz que sa légèreté spécifique détermine à se porter d'abord au haut de la voûte ; d'autrefois, lorsque le gaz sort d'une crevasse en si grande quantité que son inflammation seroit dangereuse, on le conduit par des tuyaux jusques hors de la mine, où on le laisse se perdre

dans l'atmosphère (1); d'autrefois enfin, on se borne à l'expulser par des courans d'air; et, pour éviter qu'il ne soit enflammé par les lampes des mineurs, on les éclaire avec les étincelles que l'on tire d'une roue d'acier pareille à celle des remouleurs, et qui tourne avec rapidité en frottant sur un silex. Tels étoient les moyens imparfaits, et souvent dangereux, dont on faisoit usage dans l'exploitation des mines de houille, pour remédier aux funestes effets du gaz hydrogène carburé, lorsque M. Davy entreprit de chercher dans la chimie des procédés plus sûrs pour le neutraliser; il le fit sur l'invitation d'un comité qui avoit été spécialement formé pour s'occuper d'améliorer l'exploitation des mines sous ce rapport même; et nous remarquons cette circonstance, autant parce qu'elle a déterminé la découverte, que parce qu'elle fournit un exemple qu'on ne suit pas toujours ailleurs. La marche de M. Davy fut toute expérimentale: il commença par visiter les principales mines, observant l'état et les besoins des travaux, recueillant le gaz qu'il vouloit détruire, l'analysant et déterminant les proportions variables qui le constituent; quand il le connut bien, il s'occupa de lui faire produire ses explosions dans des vaisseaux fermés ou ouverts, avec des quantités d'air atmosphérique diverses et successivement croissantes. Il découvrit ainsi que les proportions de mélange qui conservoient la propriété de détonner avec explosion, étoient renfermées dans des limites fort étroites: telles par exemple, qu'une partie d'air inflammable sur sept ou huit d'air atmosphérique, de sorte qu'avec des rapports plus grands ou moindres, l'explosion étoit nulle ou trop foible pour être dangereuse; il chercha ensuite quelle température l'inflammation exigeoit pour s'opérer, et il la trouva extrêmement élevée, beaucoup plus élevée, par exemple, que ne l'est celle du fer rouge et du charbon brûlant sans flamme; car ces corps plongés dans des mélanges détonnans quelconques n'y produisirent aucune explosion. Enfin, il examina la facilité plus ou moins grande avec laquelle l'explosion, lorsqu'elle avoit lieu, pouvoit se transmettre à travers de petits tuyaux; en effet, on avoit déjà observé dans l'éclairage par le gaz, que la propagation de la flamme, dans cette circonstance, étoit limitée. M. Davy trouva que le retrécissement du diamètre des tuyaux pouvoit suppléer à leur longueur, et il fut ainsi conduit à voir que de simples toiles métalliques arrêtent la transmission de l'explosion du gaz, et même celle de toute flamme quelconque, quand elles sont d'un tissu suffisamment serré.

(1) On pourroit utilement s'en servir pour l'éclairage; j'ai oui nommer à M. Davy une ville d'Angleterre qui est toute entière éclairée par le gaz sorti d'une mine.

Ce résultat si simple lui offrit donc alors le moyen de construire une lampe toujours ouverte pour le passage de la lumière, et fermée pour la flamme des explosions. Il suffit, en effet, d'entourer le corps d'une lampe ordinaire avec un grillage en toile métallique, pour que toutes les conditions soient remplies. Si un courant de gaz inflammable vient à s'introduire dans l'espace que la cage métallique embrasse, il s'y enflammera et se répandra, en brûlant, autour de la flamme de la lampe, qu'il pourra même finir par étouffer, s'il absorbe une portion suffisante de l'oxigène qui l'alimente, mais il s'arrêtera au contour de la toile métallique, et ne pourra pas la traverser.

C'est, en effet, ce que l'expérience confirme. La nouvelle lampe de M. Davy, construite sur ces principes, et qu'il a nommée *lampe de sûreté* à bien juste titre, possède toutes les propriétés que nous venons d'énoncer. Et non-seulement les mélanges ordinaires d'air atmosphérique et d'air inflammable, mais les mélanges combinés exprès pour obtenir l'explosion la plus énergique, n'y détonnent point; la poudre à canon même, posée avec de la poussière de charbon sur la toile métallique, ne s'y enflamme pas. Enfin, pour dernière épreuve, on a pu porter impunément cette lampe jusque dans les plus violens courans de gaz sortis des crevasses des mines, même en essayant d'accroître leur énergie explosive par la projection des substances les plus inflammables, ou en les faisant croiser par des courans d'air atmosphérique qui y portent en abondance l'oxigène nécessaire à la combustion.

Lorsque ces épreuves se prolongent, et que la combustion du gaz est entretenue par l'intervention d'un courant d'air atmosphérique assez abondant, la chaleur, au-dedans de la lampe, est telle, que les fils qui composent la toile métallique, deviennent rouges. Cependant cette toile ne laisse pas d'offrir encore un rempart invincible à la propagation de la flamme. Cela vient de ce que les fils, même à l'état rouge, ont encore une température fort inférieure à celle que le mélange de l'air atmosphérique et du gaz exige pour s'enflammer : ainsi, quoique rouges, ils refroidissent le gaz qui tend à sortir, et le ramènent à une température inférieure à celle où il peut détonner. Leur influence réfrigérante est d'autant plus vive, que, par leur nature métallique, ils conduisent très-bien la chaleur, et en dépouillent aussi rapidement le gaz qui traverse leurs interstices. Il faudroit qu'ils fussent échauffés, non-seulement jusqu'à rougir, mais jusqu'à brûler eux-mêmes, pour permettre ou pour déterminer l'inflammation au-delà de l'espace qu'ils limitent.

Cependant, depuis la première invention de sa lampe, M. Davy a trouvé que les fils de platine et de palladium, dans l'état de chaleur

rouge, peuvent déterminer entre les élémens du gaz et ceux de l'air atmosphérique une combinaison lente, non explosive et sans flamme: réciproquement une combinaison pareille, lorsqu'elle s'opère, peut porter ces fils à la température rouge. De là il a déduit une application importante, et qui achève de compléter sa découverte. Au sommet de la lampe de sûreté, et à travers les interstices de la toile métallique qui l'enveloppe, introduisez quelques fils de platine qui pénètrent, à une certaine distance, dans la capacité que la toile métallique embrasse. Lorsqu'un courant de gaz s'introduira dans la lampe en une proportion assez grande pour amener l'atmosphère qui environne la mèche au-dessous de l'état explosif, ce courant éteindra la lumière; mais il fera, auparavant, rougir les fils de platine; alors la température de ces fils sera assez haute pour maintenir dans le gaz le mode de combinaison lent et non explosif dont nous venons de parler. La combinaison s'opérera seulement autour d'eux et à leur surface, mais ne se propagera, ni au dehors de la lampe, ni même à une distance sensible dans l'intérieur de sa capacité; toutefois, par une réciprocité bien importante, il en résultera encore assez de chaleur pour maintenir les fils à l'état rouge et pour donner au mineur la lumière nécessaire à son travail (1). Ce phénomène ne cesse que lorsque la proportion du gaz forme les deux cinquièmes de l'atmosphère où la lampe est plongée. Alors les fils s'éteignent; mais aussi le mineur ne pourroit pas vivre dans une atmosphère plus viciée. Il est donc averti par le gaz même du danger qui le menace. Son redoutable ennemi n'est pas seulement dompté par la science; il est forcé de la servir, et devient par elle un guide sûr, un esclave soumis.

La lampe de M. Davy, pour l'éclairage des mines, est plus merveilleuse que la lampe enchantée d'Aladdin. Déjà, en Angleterre, elle a conservé la vie à un grand nombre de pauvres mineurs. Nous faisons

(1) On peut vérifier ce résultat par une expérience fort simple que M. Davy a indiquée. Versez un peu d'éther sulfurique au fond d'un petit verre à pied, et ayant fait rougir un instant un fil fin de platine à la flamme d'une bougie, portez ce fil dans le verre, à l'instant où il cesse d'être rouge, en ayant soin de le tenir au-dessus de l'éther liquide: il se trouvera alors plongé dans un mélange de vapeur d'éther et d'air atmosphérique, susceptible de s'enflammer en détonnant. Mais la chaleur qui reste au fil ne suffira pas pour déterminer cette détonation; il produira seulement la combinaison lente et silencieuse des élémens du mélange, et cette combinaison l'entourant d'une petite flamme phosphorescente, pourra même élever sa température jusqu'à le faire rougir de nouveau. En élevant un peu le fil pour le sortir du verre, il se refroidira et cessera d'être rouge; mais il le redeviendra si on le replonge de nouveau, et l'on pourra réitérer à volonté ces alternatives.

des vœux pour qu'une invention si utile soit bientôt adoptée en France, dans les nombreuses usines où le charbon de terre est exploité.

BIOT.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des sciences a perdu, dans le cours du mois d'avril, deux de ses membres, M. Alexis-Marie Rochon, et M. Charles-Joseph Messier. Les funérailles du premier ont eu lieu le 7 avril, et M. Girard, membre de l'académie, y a prononcé un discours. « M. Rochon, a-t-il dit, naquit à Brest le » 21 février 1741. Ce port, et les vaisseaux dont il étoit rempli, furent les pre- » miers objets qui le frappèrent. Entouré, dès sa jeunesse, de marins et de » voyageurs, leur fréquentation décida ses goûts, et les progrès de la science » nautique devinrent le but spécial des travaux de toute sa vie. Il fut nommé » correspondant de l'académie des sciences en 1765. Il ajouta bientôt à ce titre » celui d'astronome de la marine, et fit, en cette qualité, un voyage à Maroc » en 1767. A peine en étoit-il de retour, qu'il partit pour les Indes orientales » sur un vaisseau que commandoit M. de Tromelin, son parent et son ami. Il » détermina en 1769 la position des îles et des écueils qui se trouvent entre » les côtes de l'Inde et l'Île-de-France; il revint de cette colonie en 1772 avec » M. Poivre, cet administrateur dont la sagesse et les talens ont laissé dans ces » parages une si haute renommée. M. Rochon rapporta de cette expédition les » plus beaux cristaux de quartz de Madagascar que l'on eût vus jusqu'alors. Il » en fit tailler quelques fragmens, reconnut la propriété de la double réfraction » dont cette substance est douée, et conçut l'heureuse idée de l'appliquer à la » mesure des angles. Telle est l'origine de l'ingénieux micromètre dont l'inven- » tion lui est due. Personne ne connoissoit mieux que notre confrère les besoins » de la province qui l'avoit vu naître, et ce qu'il falloit faire pour en accroître » la prospérité; mais le port de Brest fixoit sa constante prédilection. Le Gou- » vernement accueillit le projet qu'il proposa, d'ouvrir, à travers la Bretagne, » entre ce port et celui de Nantes, un canal navigable, qui auroit pu, en temps » de guerre, servir à approvisionner sans aucuns risques le premier de nos » arsenaux maritimes. Les mémoires de M. Rochon sur cet important projet » ont le mérite rare d'indiquer à-la-fois, à côté des avantages, les difficultés à » vaincre et les moyens de les surmonter. M. Rochon a pleinement joui pen- » dant sa vie de la réputation que ses travaux lui avoient acquise. Il savoit égale- » ment faire valoir la science dans la société des gens du monde où il étoit » répandu, et en rendre l'application facile dans les ateliers de la plupart des » arts dont les procédés lui étoient familiers. C'étoit à l'utilité des découvertes » qu'il en mesuroit l'importance; et quand, il y a peu de jours, nous l'avons en- » tendu pour la dernière fois dans une de nos séances, ce fut encore pour offrir » à l'académie le tribut d'une recherche utile. Il entroit alors dans sa soixante- » dix-septième année. Sa constitution forte, quoique considérablement affoiblie » depuis quelques mois, nous laissoit l'espérance de le conserver au moment

» même où nous avons appris qu'il étoit attaqué de la maladie à laquelle il a » succombé. »

Le 14 avril, M. Delambre, l'un des secrétaires perpétuels de l'académie des sciences, a prononcé, aux funérailles de M. Messier, un discours qui contient les détails qui suivent. « Charles-Joseph Messier, élève et confident de » toutes les pensées et de toutes les recherches de l'astronome Delisle, avoit » été formé par lui à l'art des observations et au calcul des premières réductions » qu'elles doivent subir, avant d'être employées dans les recherches théoriques. » On attendoit le retour de la fameuse comète de Halley; tous les astronomes » de Paris se reposoient du soin de la première découverte sur Delisle, qui » leur avoit lu un mémoire sur les moyens les plus propres à faciliter cette » importante observation. Delisle avoit délégué ce soin à son élève, qui n'avoit » pas tardé à vérifier l'exactitude de la prédiction. Ce bonheur, fruit d'un long » et pénible travail, pouvoit annoncer avantageusement un jeune homme à qui » un pareil succès devoit, avec le temps, ouvrir les portes de l'académie. Mais, » par une foiblesse peu digne d'un vrai savant, le maître de Messier vouloit se » réserver à lui seul l'honneur d'avoir constaté le retour et perfectionné la » théorie de la comète. Il exigea impérieusement le secret et ne consentit à » montrer les observations de son élève qu'au temps où les astronomes, avertis » d'ailleurs, avoient commencé à observer de leur côté, et pouvoient se passer » d'un secours que, deux mois auparavant, ils auroient accepté avec joie et » reconnoissance. Le blâme encouru par le maître rejaillit un peu sur le disciple » trop dévoué, dont on refusa long-temps les observations qui, faute d'objet de » comparaison, ne pouvoient avoir la même certitude, ni inspirer la même » confiance. M. Messier ne se découragea point: il n'en devint que plus assidu » à parcourir le ciel toutes les nuits, avec une constance infatigable. Presque » toutes les comètes, découvertes pendant les années suivantes, le furent par lui » seul. Chacune de ces découvertes lui ouvroit une académie étrangère. Affilié à » toutes les sociétés savantes de l'Europe, une circonstance favorable donna une » nouvelle force à ses droits déjà si bien acquis. Deux places d'astronomes étoient » vacantes dans l'académie de Paris; MM. Messier et Cassini furent reçus le » même jour, en 1770, comme Lalande et Legentil l'avoient été en 1753. » Accoutumé à passer les nuits entières à observer les éclipses de tout genre, » à chercher les comètes et à décrire les nébuleuses; employant toutes ses » journées à suivre les taches du soleil ou à tracer les cartes de ses observations » diverses, M. Messier ne voulut jamais sortir de ce cercle un peu étroit, pré» tendant que le champ de la science étoit assez vaste pour que les astro» nomes s'en partageassent les différentes parties, qui n'en seroient peut-être que » mieux cultivées..... M. Messier trouva à l'Institut et au bureau des longitudes » une aisance et une indépendance qu'il avoit peu connues, et dont il a joui » sans trouble jusqu'à ses derniers momens. Après soixante ans de travaux, il » devint aveugle, comme Ératosthène, Galilée, et D. Cassini. Sa cécité n'étoit » pas entière, mais des cataractes le mettoient hors d'état de faire la moindre » observation; à-peine pouvoit-il signer son nom. Nous fûmes privés du plaisir » de le voir à nos séances, où il prenoit rarement la parole, mais où il votoit » toujours librement, suivant ses lumières et sa conscience, avec une force de » caractère qui s'allie très-bien à la douceur et à la modération. Une apoplexie » le frappa : après avoir perdu les yeux, il vit aussi diminuer toutes ses facultés. » Une chute terrible qui avoit suspendu ses travaux pendant une année, à

» l'époque où l'on venoit de découvrir la planète *Uranus*, lui avoit laissé une » foiblesse qui augmenta dans les derniers temps; il s'éteignit par degrés; et nous » avons reçu la nouvelle de sa mort sans avoir appris que son état fût devenu » plus inquiétant. Il n'a composé aucun livre, aucun traité, ni général, ni parti- » culier; mais ses observations ont enrichi long-temps la collection de l'aca- » démie. » M. Messier étoit né en 1730.

Le 15 avril, l'académie royale des beaux-arts a élu M. Stouf, pour remplacer, dans la section de sculpture, feu M. Le Comte.

Conformément à l'article VIII de l'ordonnance du 21 mars 1816, l'Institut royal de France a tenu, le 24 avril 1817, une séance publique, commune aux quatre académies. Elle a été ouverte par un discours de M. le comte *Pastoret*, qui la présidoit en qualité de président de l'académie des inscriptions et belles-lettres (1). M. *Raoul-Rochette*, membre de cette même académie, a lu un fragment sur l'érudition considérée comme base de toute bonne littérature; M. *de Rossel*, membre de l'académie des sciences, un mémoire sur les progrès et l'état actuel de la navigation; M. *Girodet-Trioson*, membre de l'académie des beaux-arts, des considérations sur l'originalité dans les arts du dessin; et M. le comte *de Fontanes*, membre de l'académie française, une ode sur les tombeaux de Saint-Denis.

S. Exc. le Ministre de l'intérieur a publié le programme suivant:

Concours pour la chaire de maréchallerie et de jurisprudence vétérinaire, à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort. — *1.re Séance.* Exercice théorique et pratique de la forge et de la ferrure, sur des pieds bien conformés et sur des pieds défectueux de chevaux, d'ânes, de mulets et de bœufs. — *2.e Séance.* Exercice théorique et pratique sur l'anatomie des pieds et des parties correspondantes dans les divers animaux domestiques, susceptibles d'être ferrés. — *3.e Séance.* Exercice théorique sur les maladies des pieds des animaux, auxquelles on peut remédier par la ferrure, ou qu'elle peut occasionner. — *4.e Séance.* Sur les matières premières employées par le maréchal: le fer, l'acier, le charbon, le bois, l'eau, &c.; les instrumens à forger, à ferrer; la construction des forges, l'atelier, &c. — *5.e Séance.* Examen des règles de la médecine légale appliquées aux transactions commerciales; des maladies et des vices appelés rédhibitoires; de la rédaction des procès-verbaux et des rapports judiciaires. — *6.e Séance.* Examen des règles de la médecine légale appliquées à l'hygiène publique et particulière des animaux; des enzooties, des épizooties, des maladies contagieuses; de la rédaction des rapports à faire aux autorités administratives, militaires et civiles. — *7.e Séance.* Exercice théorique sur l'anatomie et la connoissance extérieure des animaux. — *8.e Séance.* Exercice théorique sur la botanique, la matière médicale et la pharmacie. — *9.e Séance.* Exercice théorique et pratique sur les maladies et les opérations chirurgicales. — *10.e Séance.* Exercice théorique sur les diverses parties qui composent le second cours d'études de l'art vétérinaire, savoir: l'économie rurale, la zoologie, la physique et la chimie. — *Séance de clôture.* Argumentations. — Le concours sera ouvert le 1.er novembre 1817. Il aura lieu à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, en présence

(1) La séance publique du 24 avril 1816, a été présidée par M. le Duc de Richelieu, alors président de l'académie française.

d'un jury spécial, conformément à l'article 12 du décret du 15 janvier 1813. MM. les candidats seront tenus de se faire inscrire d'avance, soit au bureau d'agriculture du ministère de l'intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n.° 101, soit à la direction de l'école d'Alfort. Ils devront être Français, ou naturalisés en France. Ils seront tenus de produire le diplôme de médecin vétérinaire, de maréchal vétérinaire, ou autres pièces de cette nature, qu'ils auront obtenues dans l'une des écoles vétérinaires d'Alfort ou de Lyon.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Traité du choix des livres, contenant, 1.° des observations sur les ouvrages les plus propres à former une collection peu considérable, mais précieuse; 2.° des recherches sur la prédilection que des hommes célèbres ont eue pour certains ouvrages; 3.° un mémorial bibliographique des éditions les plus correctes et les plus belles en toutes langues; 4.° une notice sur l'établissement d'une bibliothèque, sa construction, sa division, son entretien, &c.; par Gabr. Peignot. Dijon, imprimerie de Frantin. A Dijon, chez V. Lagier, et à Paris, chez Renouard, 1817, *in-8.°*, 20 feuilles, 4 fr.

Grammaire latine, à l'usage des écoles et des institutions; par Charles-Constant le Tellier, 12.° édition. Paris, imprimerie d'Imbert, librairie de le Prieur et de Belin le Prieur, 1817, *in-12*, 12 feuilles, 1 fr. 50.

Choix des poésies originales des troubadours; par M. Raynouard, membre de l'Institut, tome I.er, contenant les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane; des recherches sur l'origine et la formation de cette langue; les élémens de la grammaire avant 1200; la grammaire de la langue des troubadours. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1817, gr. *in-8.°*, 9 fr., et pap. vél. 18 fr.

Abrégé de la grammaire allemande pratique de J. V. Meidinger, avec un vocabulaire et des dialogues français-allemands. Strasbourg, imprimerie de L. Eck, 1817, *in-8.°*, 13 feuilles.

Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne; par J. F. la Harpe; nouvelle édition, complète et augmentée. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de le Doux et Tenré, 1817, 16 vol. *in-18*, 189 feuilles et demie, 36 fr.

Novelas exemplares de Miguel de Cervantes Saavedra; nueva impresion corregida y adornata con laminas. Perpignan, emprenta de Alzine, 1817, 2 vol. *in-12*, 37 feuilles et demie, fig.

Rutilius, tragédie en 5 actes et en vers, par M. Théodore Licquet fils, de l'académie de Rouen; représentée à Rouen en 1815. Rouen, imprimerie de J. Duval, 1816, *in-8.°*, 71 pages.

Germanicus, tragédie en 5 actes et en vers, par A. V. Arnault; représentée par les comédiens Français, le 22 mars 1817. Paris, imprimerie d'Imbert, librairie de Chaumerot, 1817, *in-8.°*, 5 feuilles et demie, 3 fr.

Œuvres complètes de Rollin, en 16 vol. *in-8.°*, caract. cicéro petit œil. Cette édition contiendra le Traité des études, 2 vol.; les Opuscules, 1 vol.; l'Histoire ancienne, 6 vol., et l'Histoire romaine, 7 vol. On joindra à ces 16 volumes l'Histoire des empereurs, par Crevier, 5 vol. Le prix de chaque volume sera de 6 fr. 50 cent. et de 8 fr. 50 cent. pour ceux qui n'auront pas souscrit avant le 1.er juin prochain. Un atlas, composé de cartes de Danville, accompagnera cette édition,

et coûtera 10 fr. aux souscripteurs, 12 fr. aux autres personnes. Le *prospectus* (quart de feuille *in-8.°*) est de l'imprimerie d'Aug. Delalain. Paris, 1817.

Œuvres complètes de Voltaire. Il en paroît concurremment quatre éditions; 1.° Paris et Liége, chez Desroer, 12 vol. *in-8.°*, dont les deux premiers sont publiés; — 2.° imprimerie de Crapelet, souscription ouverte chez Lefèvre, Déterville et Renouard; 36 vol. *in-8.°*, à 5 fr. chaque, pour les souscripteurs. On pourra joindre à cette édition les 150 estampes exécutées d'après les nouveaux dessins de M. Moreau, en vente chez M. Renouard, pour le prix total de 120 fr. — 3.° Paris, imprimerie de Mme veuve Jeunehomme, librairie de Plancher, 35 vol. *in-12*, conformes à l'édition de Beaumarchais, sans suppression ni changement, avec addition d'un demi-volume de pièces inédites, ou non recueillies. Les deux premiers tomes ont paru; ils contiennent tous les ouvrages en vers, autres que les poëmes dramatiques. Prix de chaque vol. 3 fr. 50 cent. pour les souscripteurs; 4 fr. 50 cent. pour ceux qui n'ont pas souscrit avant le 1.er mai. — 4.° Paris, imprimerie de M.me veuve Perronneau; souscription ouverte jusqu'au 1.er juin, chez Cérioux, chez Delaunay, et chez Mongie aîné. Éditeurs, MM. Beuchot, Le Maire, &c. 50 vol. *in-12*. le tome I.er, qui a paru le 15 avril, contient la vie de Voltaire, par Condorcet; un *fac simile* du dernier billet écrit par Voltaire, &c., 25 feuilles 1/3; prix 3 fr. pour les souscripteurs. = De plus, M. Renouard annonce des Œuvres *choisies* de Voltaire, en 21 vol. *in-8.°*, ou 21 vol. *in-12*. Prix de chaque vol. *in-8.°*, papier vélin, 7 fr. 50 cent., pap. fin, 5 fr. 50 cent.; *in-12*, 3 fr. Les 150 estampes indiquées ci-dessus peuvent se joindre à ces œuvres *choisies*.

Dans le genre de la première de ces éditions de Voltaire (12 vol. *in-8.°*), on annonce, chez M. Pillet, les Chefs-d'œuvre de P. et Th. Corneille, 1 vol.; les Œuvres complètes de Molière, 1 vol.; de La Fontaine, 1 vol.; de Racine, 1 vol.; de Boileau, 1 vol.; de Regnard, 1 vol.: chez MM. Andin et Beaucé, les Œuvres complètes de Massillon 2 vol.: chez M. Verdières, le Lycée de La Harpe, 3 vol.: chez M. Coste, l'Histoire de France d'Anquetil, 4 vol.: chez M. Le Bel, les Lettres de quelques juifs à Voltaire, par Guénée, 1 vol.

M. A. Belin annonce, dans ce même genre, une collection de prosateurs français, *in-8.°*, qui comprendra les Œuvres *complètes* d'Amyot, Barthélemy, Beaumarchais, Caylus, Cazotte, Chamfort, Duclos, Florian, Fontenelle, Hamilton, Helvétius, La Bruyère, La Harpe, La Place, La Rochefoucauld, Le Sage, Marivaux, Montaigne, Montesquieu, Pellisson, Prévost, Rabelais, Raynal, Rollin, Rulhière, Saintfoix, M.me de Sévigné, M.mes La Fayette et Tencin, Thomas, Tressan, Vauvenargues, Vertot; et les Œuvres *choisies* de Bossuet, Bourdaloue, Fénélon, Fléchier, La Mothe, Marmontel, Mascaron, Massillon, Pascal, Saint-Évremont, Saint-Réal et Scarron.

Fragmens politiques et littéraires; par P. L. Lacretelle aîné, membre du ci-devant *(sic)* Institut de France, et aujourd'hui l'un des 40 de l'académie française. Paris, imprimerie de Fain, chez Coulon, Eymery et Delaunay, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 49 feuilles, 10 francs.

ΣΤΡΑΒΩΝΟΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΩΝ &c.; *Géographie de Strabon*, tome II. Paris, imprimerie d'Éberhart, librairie de Théoph. Barrois, 1817, *in-8.°*, édition toute grecque, donnée par M. Coray. Le tome I.er, publié en 1815, contient des prolégomènes où l'éditeur retrace l'histoire des connoissances géographiques chez les Anciens; et les 6 premiers livres de l'ouvrage de Strabon. Le tome II renferme les 7 livres suivans. Les quatre derniers et les remarques de M. Coray

rempliront le 3.e volume qui est sous presse. Cette édition est l'une de celles que M. Coray destine à ranimer le goût des études chez les Grecs, ses compatriotes.

Géographie de Nicolle de La Croix, édition corrigée d'après les derniers traités. Paris, imprimerie et librairie de Delalain, 1817, 2 vol. *in-12*, 56 feuilles, avec 17 cartes, 10 fr. 50 centimes.

Atlas des promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore; par M. Pertusier; 1.re livraison. Paris, 1817, 2 feuilles, imprimées chez Didot aîné, et 5 planches gravées par M. Piringer, d'après les dessins de M. Préault. Il y aura 5 livraisons. Prix de chacune, 30 fr. (36 pour les non-souscripteurs), chez Nicolle.

Voyage du jeune Anacharsis; par Barthélemy. Paris, imprimerie de Didot jeune. Cette édition aura 7 vol. *in-8.°*, qui seront accompagnés d'un atlas *in-fol.*, composé de 41 planches. Prix des 7 vol. 45 fr. et de l'atlas, 50 fr.; chez Desray.

Monumens français inédits, pour servir à l'histoire des arts, des costumes, meubles, décorations intérieures et extérieures; par N. X. Willemin. Il y aura 2 vol. petit *in-fol.* de planches, et un 3.e de texte qui sera délivré gratuitement aux souscripteurs. Chaque livraison, composée de 6 planches coûtera 12 fr. Le nombre total des planches sera d'environ 200.

Notice sur la ville de Dijon, ses environs, et quelques autres villes de l'ancienne Bourgogne. Dijon, imprimerie de Carion, librairie de Gaulard-Marin, et à Paris, chez Belin le Prieur; 1817, *in-8.°*, 7 feuilles et demie, qui doivent être accompagnées de 32 planches.

Histoire de Jeanne d'Arc (la Pucelle d'Orléans) *tirée de ses déclarations*, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres; par M. le Brun de Charmette, 3 vol. *in-8.°*, avec fig. Paris, chez Arthus Bertrand, libraire-éditeur. *Sous presse.*

Jeanne d'Arc, ou Coup-d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et de Charles VII; par M. Berriat de Saint-Prix, *in-8.°*, avec cartes, portraits et *fac simile*. A Paris, chez Pillet. *Sous presse.*

Vie de Forbin, chef d'escadre. Avignon, J. A. Joly, 1817, *in-24*, 4 feuilles, 1 fr. *Vie du Maréchal de Tourville.* Avignon, J. A. Joly, 1817, 2 vol. *in 24*, 6 feuilles, 2 fr. *Vie de Barberousse, général des armées navales de Soliman II.* Avignon, J. A. Joly, 1817, *in-24*, 3 feuilles et demie, 1 franc.

Beautés de l'histoire de Pologne, depuis le VI.e siècle jusqu'au règne de Stanislas-Auguste, inclusivement, par P. J. B. Nougaret. Paris, imprimerie de Belin, librairie de le Prieur, 1817, *in-12*, 20 feuilles 5/6.

Réflexions adressées à M. le baron S. de S., par M. Cologna, sur l'ouvrage intitulé: *Des Juifs au XIX.e siècle.* Paris, imprimerie de Setier, 1817, *in-8.°*, 25 pages.

Lettre de M. M. D., à M. le baron S. de S., en réponse à celle qu'il a publiée sur l'ouvrage intitulé : *Des Juifs au XIX.e siècle.* Paris, imprimerie de Valade, librairie de Delaunay, 1817, *in-8.°*, 21 pages.

Éloge de M. Abraham Furtado, l'un des adjoints de la mairie de Bordeaux.., ex-président de l'assemblée générale des Israélites de France, décédé le 29 janvier 1817; par Michel Berr, professeur de littérature allemande à l'athénée de Paris..., secrétaire du grand sanhédrin, en 1807. Paris, imprimerie de Setier, 1817, *in-8.°*, 35 pages.

Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des Empires, par C. F. Volney

pair de France, membre de l'institut, &c., cinquième édition. Paris, imprimerie et librairie de M.e veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 23 feuilles et demie, et 3 planches; 6 francs.

Sur l'ancienne copie de la Cène de Léonard de Vinci, qu'on voit maintenant au musée royal, comparée à la plus célèbre de toutes, celle des chartreux de Pavie, et à la copie récente, &c., par Aimé Guillon, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, auteur de l'Essai historique et psychologique sur le Cénacle de Léonard de Vinci. Paris, imprimerie et librairie de Le Normant, 1817, *in-8.°*, 52 pages.

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, par M. de Lamarck, membre de l'institut, tom. IV.e Paris, imprimerie de Lanoë, librairie de Déterville, et chez Verdières, 1817, *in-8.°*, 38 feuilles; 7 francs.

Dictionnaire raisonné de botanique, par Séb. Gerardin de Mirecourt, publié, revu et augmenté de plus de trois mille articles, par M. N. A. Desvaux. Paris, imprimerie de Dondey-Dupré, 1817, *in-8.°*, 47 feuilles; 10 francs.

Nouveau Voyage dans l'empire de Flore, ou *Principes élémentaires de botanique*, par M. J. L. A. Loiseleur de Longchamps. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Méquignon l'aîné, père, 1817, *in-8.°*, 2 parties, 40 feuilles et 4 tableaux; 7 fr. 50 c.

Traité sur les vergers, les fruits à haute tige, les haies, les abris, par Maxime Mathorez. Boulogne-sur-mer, imprimerie de M.e veuve Olivier Dolet, 1816, *in-8.°*, 6 feuilles et demie.

Leçons expérimentales d'optique, sur la lumière et les couleurs, par Ch. Bourgeois. Paris, imprimerie de Testu; chez l'imprimeur, chez Pélicier, libraire, et chez l'auteur, quai de l'École, n.° 18; la quatrième livraison publiée en 1817, commence à la page 81 de l'ouvrage, et finit à la page 108, *in-8.°*, fig.

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens (MM. Adelon, Alard, Alibert...., Villeneuve, Virey), tom. XIX.e (GOM-GYP). Paris, chez Panckoucke, 1817, *in-8.°*, 37 feuilles et 2 planches, 9 fr.

Nosologie naturelle, ou *les Maladies du corps humain, distribuées par familles*, par M. Alibert. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Caille et Ravier, 1817, 2 vol. *in-4.°*, dont le 1.er paroîtra au commencement d'avril, avec fig.; prix de chaque vol. 110 francs, et 135 pour les personnes qui n'auront pas souscrit avant le 1.er juillet.

Élémens de Pathologie générale, par A. F. Chomel. Paris, imprimerie de Migneret, chez Crochard et chez Gabon, 1817, *in-8.°*, 36 feuilles; 7 fr.

Histoire et Mémoire de la société de médecine pratique de Montpellier, contenant les mémoires et observations de médecine pratique et de chirurgie, ainsi que les rapports sur la littérature médicale, envoyés à cette société, ou lus dans ses assemblées publiques et particulières; rédigés par J. B. Th. Baumes, secrétaire perpétuel, année 1816. Montpellier, J. G. Tournes, *in-8.°*, 13 feuilles et 2 tableaux.

Histoire abrégée des traités de paix, depuis la paix de Westphalie, par feu M. Koch; ouvrage refondu, augmenté et continué jusqu'au traité de Paris de 1815, par F. Schoell, conseiller d'ambassade du roi de Prusse. Paris, imprimerie de Smith, librairie de Gide, 1817, *in-8.°*, tom. I et II (qui seront suivis de 6 autres). Prix de chaque volume, 6 francs pour les personnes inscrites avant le 1.er juin 1817; autrement 7 fr.

Juris Romani elementa, secundùm ordinem institutionum Justiniani; auctore

C. S. Delvincourt; nova edit. aucta et emendata. Parisiis, typis P. Gueffier, apud Alph. Garnery, 1817, *in-8.°* 22 fig., 4 fr.

Manuel électoral, contenant la charte constitutionnelle, la loi sur les élections, &c. Paris, imprimerie de Fain, chez A. Eymery, Delaunay et Pillet, 1817, *in-18*, 4 feuilles, 1 fr.

Réflexions sur les lois concernant les propriétés littéraires, par A. J. Q. Beuchot. Paris, chez Pillet, 1817, 7 pages *in-8.°*

Annales générales d'administration publique; ouvrage périodique qui paraît les 15 et 30 de chaque mois, par cahier de 5 feuilles, *in-8.°;* on souscrit chez L. Colas, imprimeur-libraire, chez les directeurs des postes, et les principaux libraires du royaume. Prix 35 fr. par an, 18 fr. pour 6 mois.

Annales de chimie et de physique, par MM. Gay-Lussac et Arago, membres de l'institut. Paris, imprimerie de Feugueray, librairie de Crochard, un cahier de 7 feuilles par mois. Prix de l'abonnement annuel, 20 fr. pour Paris, 23 pour les départemens de France, 26 pour les pays étrangers (commencées en 1816).

Annales encyclopédiques, par M. Millin, membre de l'institut, &c. Paris, imprimerie de Le Normant, janvier, février et mars 1817, *in-8.°:* les cahiers de janvier et de février, composent le tom. I.er qui a 384 pag.; les 192 premières pages du tom. II, forment le cahier de mars. Il paroît ainsi, le 30 de chaque mois, un numéro de ces Annales; chaque numéro est de douze feuilles imprimées partie en caractère cicéro, partie en petit romain et en petit texte, avec des gravures dont le nombre est au moins de douze par an. On souscrit au au bureau des Annales encyclopédiques, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 12: l'abonnement est de 36 fr. pour Paris; de 42 fr., y compris le port, pour les départemens. — Ces Annales serviront de suite au Magasin encyclopédique, que M. Millin a commencé en 1795, et qu'il a continué jusqu'au mois d'avril 1816. L'impôt du timbre appliqué aux journaux scientifiques, ayant forcé M. Sajou d'interrompre cette entreprise, on a promis, en remplacement des cahiers qui ont manqué en 1816, une table générale de la collection entière, durant les vingt-une années précédentes. Le Magazin encyclopédique est universellement connu comme l'une des plus riches collections littéraires de ces derniers temps. Les Annales seront rédigées sur le même plan: chaque numéro se divisera en trois parties; 1.° Mémoires spéciaux, originaux ou traduits des langues étrangères, pièces inédites, notices sur les savans et les littérateurs de tous les pays. 2.° Nouvelles littéraires, textes ou extraits des rapports publiés par toutes les académies, prix qu'elles proposent ou qu'elles adjugent; anecdotes qui intéressent la littérature, les sciences et les arts. 3.° Analyses, notices ou annonces des livres nouveaux. M. Millin expose ce plan, dans une lettre placée, comme introduction, à la tête du numéro de janvier, et adressée à M. Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc, correspondant (aujourd'hui associé étranger) de l'académie des inscriptions et belles-lettres. On remarque dans ce même cahier (1.re partie), des lettres inédites du chartreux Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville); une notice des ouvrages de peinture de M. Demarne... (II.e partie), une notice des marbres du lord Elgin; un tableau des travaux littéraires et scientifiques de M. Gotthelf Fischer, appelé en Russie par l'empereur Alexandre; un exposé des idées de M. Cockerell et de M. A. W. Schlegel, sur le groupe de Niobé (avec une figure lithographique)... (III.e partie), un article sur les lettres écrites d'Italie en 1812 et 1813, par M. Lullin de Châteauvieux, &c. — Dans le cahier de février, une description des antiquités de

Saintes; l'éloge historique de M. Chalgrin, par M. Quatremère de Quincy; une lettre de M. Gribko sur le jeu des montagnes de glaces (avec une figure lithogr.), &c. — Dans le cahier de mars, une notice sur les manuscrits d'Herculanum; l'analyse de la partie physique des travaux de l'académie des sciences, par M. Cuvier; l'éloge historique de Pietro Napoli Signorelli; un article sur la description des tombeaux de Canosa, publiée par M. Millin (Paris, Didot, 1816, gr. *in-fol.*). On voit, par ces détails, que le plan des Annales encyclopédiques, diffère de celui des autres journaux scientifiques et littéraires; il admet une grande variété, et présente aux hommes de lettres, aux savans, aux artistes de tous les pays, des moyens d'instruction et de correspondance.

ANGLETERRE.

Researches into the History &c.; Recherches sur l'Histoire des Cartes à jouer, avec des éclaircissemens sur l'origine de l'imprimerie et de la gravure en bois; par S. W. Singer. Londres, Longman, 1816, *in-4.°*, avec plusieurs planches, 4 liv. st. 4 sh.

Statuary and Sculpture &c.; Mémoires sur l'art du Statuaire et l'état de la Sculpture chez les anciens, avec des Observations sur quelques monumens conservés en Angleterre; par James Dallaway. Londres, Murray, 1816, *in-8.°*, avec 30 planches et plusieurs gravures en bois, 2 liv. st. 8 sh.

The History of the late war in Spain and Portugal &c.; Histoire de la dernière guerre en Espagne et en Portugal; par Rob. Southey. Londres, Longman, 1817, 2 vol. *in-4.°*

Polyglott Bible &c.; Prospectus d'une Bible polyglotte, en langue hébraïque, syriaque, grecque, latine et anglaise, avec le Pentateuque samaritain. A Londres, chez Bagster, 1816, petit *in-8.°* L'ouvrage sera imprimé *in-4.°*, 2 vol., et *in-8.°* 4 vol. Le prospectus offre des échantillons des différens textes.

The Edinburg Encyclopedia &c.; Partie 1.re du tom. XI de l'Encyclopédie d'Édimbourg, ou Dictionnaire des arts, sciences et littérature; par M. David Brewster. Édimbourg, W. Blackwood, &c.; Londres, Baldwin &c. 1817, *in-4.°*, avec 40 planches (dont l'une est une carte de la Chine). Prix, une guinée.

M. Thomas Thomson a publié récemment un volume *in-4.° (The History of the royal Society)* qui contient l'histoire de la Société royale de Londres, depuis son établissement jusqu'à la fin du XVIII.e siècle. Dans un des derniers numéros de son journal intitulé: *Annals of Philosophy* (Lond. Baldwin, *in-8.°*), M. Thomas Thomson donne une notice de quelques-uns des derniers travaux de cette même Société, spécialement des mémoires de M. Davy sur la flamme, lus le 9, le 16 et le 23 janvier 1817. La liste des membres de la Société royale de Londres contient aujourd'hui 649 noms, y compris quarante-quatre étrangers. Elle a perdu vingt membres dans le cours de l'année 1817, et en a admis trente-deux nouveaux.

ITALIE.

Della Biblioteca di santa Giustina di Padova, dissertazione storica, con note bibliografiche di Fortunato Federici. Padova, 83 pages *in-8.°*

Giornate Pittoriche &c.; Journées Pittoresques, ou *Édifices anciens de la ville de Rome et de ses environs;* par l'abbé Angelo Uggeri. Milan, Sonzogno, 1815-1817, *in-4.°*. Cet ouvrage doit avoir 24 vol., dont les deux derniers

contiendront un Dictionnaire des termes techniques. Les quatorze premiers tomes ont paru.

Floræ italicæ fragmenta, seu Plantæ rariores vel nondum cognitæ in variis Italiæ partibus detectæ, descriptionibus et figuris illustratæ à D. Viviani; fasciculus primus, gr. *in-4.°*, 28 pages et 26 pl. A Gènes, chez Giossi.

Il Costume antico e moderno, &c.; les Costumes anciens et modernes de tous les peuples du monde. Milan, Sonzogno, *in-fol.*, XIX.e livraison, qui contient le second cahier des Costumes asiatiques. Le prix de chaque livraison est de 16 liv. de Milan.

Lettre sur une inscription phénicienne, trouvée à Rome; par M. Akerblad. Rome, 1817, *in-4.°*, 23 pages, avec une planche.

M. Arditi s'est chargé de publier la description d'un marbre que l'on a trouvé en continuant les fouilles de Pompéi, et qui pourra, dit-on, donner quelques lumières sur les mesures des anciens.

SUISSE.

Reise das Berner oberland &c.; Voyage dans le canton de Berne &c.; par M. le professeur Wyss, 1.re partie. Berne, 1816, *in-8.°*, 404 pages, avec un atlas comprenant 84 pag. de texte et 10 planches.

Essai statistique sur le canton de Genève, par M. le professeur Picot. Zurich, 1817, *in-16*, avec 6 planches.

ALLEMAGNE.

Szaffiedini Hellensis, ad sulthanum Elmelik Eszszaleh Schemseddin Abulmekarem Ortokidam; carmen arabicum. E codice manuscripto bibliothecæ regiæ Parisiensis edidit, interpretatione latinâ et germanicâ, annotationibusque illustravit D. Georg. Henr. Bernstein, orientis litterarum in universitate litteraria regia Berolini professor. Lipsiæ, Barth, 1816, *in-fol.*, 24 pages, et 8 pages de texte arabe, 2 rxd. 16 gr. (Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre journal de juin).

Choix de Poésies polonaises, précédé d'un Discours sur l'origine de la Pologne, sur la langue et la poésie de cette nation, &c. Goettingue, van den Hoek, 1816, gr. *in-8.°*

Cunegunde &c.; Sainte-Cunégonde, impératrice-romaine-allemande, drame romantique en 5 actes; par L. Z. Werner. Altenbourg, Brokaus, *in-8.°*, 220 pag. 1 rixd. 4 gr.

Klopstocks Werke &c.; tome XI.e des œuvres de Klopstock, contenant les œuvres posthumes de M.me Margaretha Klopstock. Leipsick, 1816, *in-8.°*, 4 fr. 50 centimes.

Œuvres complètes de Fr. Schiller; édition entreprise par Ant. Strauss, à Vienne. Tomes I-VIII, théâtre de Schiller; IX et X, ses poésies; XI et XII, histoire de la révolution des Pays-Bas; XIII et XIV, histoire de la guerre de 30 ans; XV-XVIII, opuscules en prose; XIX-XXII, histoire de la guerre de 30 ans, continuée par Woltmann; XXIII-XXVI, suite de la révolution des Pays Bas. 26 vol. Prix de chaque vol. 3 flor.

Œuvres de Goethe. Vienne, Ant. Strauss, 20 vol. *in-12.* Les deux premiers volumes, ont paru et contiennent les poésies de Goethe; les deux suivans contiendront le roman de Guill. Meister; tomes V-X, théâtre; XI, Rei-

neke, Herman et Dorothée, &c.; XII, Werther, et Lettres sur la Suisse; XIII-XVI, œuvres diverses; XVII-XIX, mémoires de la vie de l'auteur; XX, mélanges. Prix de chaque volume: pap. ordin., 4 flor. 20 kr.; pap. fin, 6 flor.

Goethe, aus meinem Leben &c.; Tableaux historiques et poétiques de la vie de Goethe, écrits par lui-même. I.er volume de la 2.e partie; ou tom. IV de l'ouvrage. Stuttgard, 1816, *in-8.°*, 13 fr.

Wilhems zweytes Lesebuch &c; Second livre de lecture du jeune Guillaume; par Jacob Glatz. Francfort, 1816, *in-8.°*

Anleitung zur kenntniss der Europæischen staaten geschichte &c.; Guide pour l'histoire des États européens; par J. G. Meusel. Leipsick, 1816, gr. *in-8.°*, 11 fr.

Fr. Brun reise &c.; Voyage de Genève en France et en Italie; par Madame Fred. Brun. Manheim, 1816, *in-8.°*, 6 fr. 50 cent.

Tagebuch einer reise &c.; Journal d'un voyage technologique fait en 1814, par Paris à Londres (et à Birmingham, à Manchester &c.); par J. C. Fischer. Arau, Sauerlaender, 1816, *in-8.°*

Reisen &c.; Voyages par les provinces méridionales, occidentales et septentrionales de la France, de 1807 à 1815, avec des Mémoires sur la littérature française, sur la guerre d'Espagne et sur la langue Basque. Francfort, Varrentrapp, 1816, *in-8.°*, 7 fl. 12 kr.

Die Herbstreise &c.; Voyage d'automne à Venise; par N. F. R. Raumer, Berlin, 1816, 2 vol. *in-8.°*, 3 rixd. 8 gr.

Darstellungen &c.; Tableaux de l'Allemagne septentrionale; par le docteur Meyer. Hambourg, Hofmann, 1816, gr. *in-8.°*

Geschichte der Ungern &c.; Histoire des Hongrois; par J. A. Fessler. Leipsick, Gleditsch, 1816, tom. III et IV, *in-8.°* Les deux premiers volumes, précédemment publiés, conduisent l'histoire des Hongrois jusqu'à l'an 1300; le tom. III se termine à l'année 1386, et le tom. IV à 1457. Il y aura quatre autres volumes. Le prix des huit (avec cartes et vignettes) est de 25 rixd., papier ordin.; de 40 rixd. pap. fin.

Emendationes Livianæ; à C. F. Walch. Berolini, Nauk, 1816, gr. *in-8.°* 1 rixd. 16 gr.

Jamblichi Chalcidensis de vitâ Pythagorica liber, græcè et lat.: textum post Lud. Kusterum, ad fidem cod. Mss. recognovit, Ulrici Obrecht interpretationem latinam passim mutavit, Kusteri aliorumque notas et suas adjecit M. Theod. Kiessling. Accedunt Porphyrius de vita Pythagoræ, cum notis Lucæ Holstenii et C. Rittershusii, anonymus (apud Photium) de vita Pythagoræ, variæ lectiones in Jamblichi libros II et IV, *in-8.°*. Lipsiæ, Vogel, 1816, 2 part. *in-8.°*

Recueil des principaux Traités conclus par les Puissances de l'Europe; par M. de Martens, nouvelle édition. Gottingue, 1817, 11 vol. *in-8.°*

Die Constitutionen &c.; Recueil des Constitutions des états de l'Europe depuis les vingt-cinq dernières années. Altenburg, Brokhaus, 1817, *in-8.°* Tom. I.er

Das System &c.; du Système représentatif, ou de l'origine et de l'esprit des Constitutions représentatives, particulièrement appliqué à l'Allemagne et à la Saxe; par T. Krug. Leipsick, Koehler, 1816, *in-8.°*, 12 gr.

La collection d'auteurs classiques grecs et latins qui se publie à Leipsick, chez Tauchniz, format *in-18*, comprend aujourd'hui les articles suivans: *Prosateurs grecs:* Hérodote, 3 vol.; Thucydide, 2 vol.; Xénophon, t. I; Eschine;

Démosthènes, t. I-IV; Platon, t. I et II; Polybe, t. I-IV; Plutarque, t. I-IX. *Poètes grecs:* Homère, 4 vol.; Hésiode; Pindare; Anacréon; Poètes gnomiques; Eschyle; Sophocle, 2 vol.; Euripide, 4 vol.; Théocrite, Moschus et Bion; Apollonius Rhodius. *Prosateurs latins:* Cicéron, t. I-IV. *Poètes latins:* Térence; Catulle, Tibulle et Properce; Horace; Ovide, t. I. — Le prix de chaque volume, en papier ordinaire, est modique; il y a des exemplaires en papier fin.

Une souscription est ouverte à Heidelberg, chez M. Auguste Oswald, libraire de l'université, pour la réimpression des auteurs classiques, *cum notis variorum, in-8.°* On doit commencer par le Jules-César d'Oudendorp, et par la Pharsale de Lucain, avec les notes d'Oudendorp et de Bentley. On réimprimera ensuite les meilleures éditions hollandaises de Cicéron, de Salluste, de Tite-Live, &c.

La Bibliothèque portative d'auteurs allemands (Etui-Bibliothek, &c.), imprimée à Jena en 1814, 1815 et 1816, comprend 32 vol. *in-16,* où se trouvent les idylles de Gessner; Emilie Galotti, tragédie de Lessing; les fables de Gellert, les satires de Rabener, les poésies de Kleist, de Gleim, de Goetz, de Heydenreich, de Burger, de Sonnenberg, de Blumauer, de Herder, de Hoelty, de Schubart; les odes de Klopstock; Obéron, poème de Wieland; les poésies de Schiller et sept de ses tragédies; Régulus, tragédie de Collin; le Phédon de Mendelsohn; le Philosophe du monde, par Engel; de la Solitude, par Zimmermann; les œuvres de Lichtenberg. On y a joint les portraits des auteurs et des notices biographiques. Le prix de chaque volume, broché, est de 9 gr., et de 12, relié.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

JUIN 1817.

A Voyage round the world, from 1806 to 1812, in which Japan, Kamschatka, the Aleutian islands and the Sandwich were visited; including a narrative of the author's shipwreck on the island of Sannack, and his subsequent wreck in the schip's long-boat; with an account of the present state of the Sandwich islands and a vocabulary of their language; by Archibald Campbell : *illustrated by a chart.* Edimburgh, 1816. — *Voyage autour du monde, de 1806 à 1812, en visitant le Japon, les îles Aleutiennes et les îles Sandwich; avec le récit du naufrage de l'auteur dans l'île de Sannack, et de son second naufrage dans la chaloupe du bâtiment; suivi d'une description de l'état*

présent des îles Sandwich et d'un vocabulaire de leur langue; par Archibald Campbell : un vol. *in-8.°* de 288 pages, orné d'une carte. Édimbourg 1816; prix 9 fr. 50 cent.

Les objets et les lieux mentionnés dans ce titre promettent assurément un ouvrage du plus vif intérêt. Parmi les contrées que le voyageur a visitées, les unes offrent, comme le Japon, une difficulté de communication qui en rend les moindres observations importantes ; d'autres, comme les îles Aleutiennes, font espérer des données nouvelles sur le progrès des établissemens et de la puissance des Russes; enfin, les îles Sandwich appellent l'attention du philosophe par le curieux spectacle du développement rapide de leur civilisation. Toutes ces espérances sont un peu deçues quand on voit, dans la préface, que l'ouvrage entier n'est que le récit des aventures d'un pauvre matelot écossais, qui, après avoir fait plusieurs voyages aux Indes, et y avoir perdu les deux pieds dans une maladie, est revenu en Écosse jouer du violon sur la Clyde, pour l'amusement des passagers des bateaux à vapeur. C'est là que l'éditeur l'a rencontré; et lui ayant entendu raconter ses malheurs, et comment il avoit passé quelque temps aux îles Sandwich parmi les naturels, il a imaginé d'écrire cette relation, et de la faire imprimer au profit du pauvre musicien. D'après cela on peut penser qu'il ne faut y chercher ni des observations précises, ni des considérations bien profondes. Tout ce qu'Archibald Campbell dit d'un pays se réduit à peu près à vous apprendre que le bâtiment où il se trouvoit y est arrivé en telle année et en tel mois, qu'il y a fait du bois ou de l'eau; qu'il est resté à bord ou qu'il s'est engagé sur un autre navire; qu'en route on a eu du beau ou du mauvais temps, et d'autres particularités aussi peu importantes. Mais, dans la suite de ses courses, il se trouve qu'il a passé aux îles Sandwich, qu'il y a séjourné quelque temps, engagé au service du roi du pays; qu'en conséquence il a eu des occasions fréquentes et faciles d'étudier les naturels et d'observer les changemens rapides de leurs mœurs. Les circonstances de ce séjour, sa date récente et la naïveté du narrateur, donnent à cette partie de sa relation un véritable intérêt; aussi est-elle la seule sur laquelle nous insisterons. Mais avant d'en entretenir nos lecteurs, il faut rappeler en peu de mots l'histoire singulière de ces îles, depuis l'époque de leur découverte.

Les îles Sandwich forment un groupe situé, dans le grand Océan, vers 20° 17' de latitude nord et 158° 19' de longitude à l'occident de Paris. Elles furent découvertes en 1778 par le capitaine Cook;

mais il n'en connut bien toute l'étendue et l'importance que l'année suivante, dans une seconde relâche, où il perdit la vie au milieu d'une rixe survenue entre les Anglais et les naturels. Jusqu'à cette malheureuse époque, ils s'étoient montrés fort doux et empressés à procurer aux vaisseaux des vivres et des rafraîchissemens ; ils avoient rendu au capitaine Cook des honneurs presque divins, et leur conduite, avant comme après ce funeste événement, ne donna lieu de soupçonner en aucune manière qu'il eût été perfidement prémédité. C'est une justice que le compagnon même de Cook et son continuateur, le capitaine King, s'est plu à leur accorder. Ce qui rend la découverte de ces îles si importante, c'est d'abord leur fertilité et leur population, qui, en 1778, s'estimoit à plus de quatre cent mille individus ; c'est ensuite leur situation qui en fait un point de relâche excellent et presque nécessaire pour les bâtimens américains qui vont faire le commerce de fourrures dans le nord, ou qui se rendent à la Chine. Les Anglais, dans leurs premiers voyages en 1778 et 1779, trouvèrent les naturels dans un état absolument sauvage; mais ils y reconnurent plus d'adresse, d'intelligence et de disposition à s'instruire que chez aucune autre peuplade du même Océan, quoique les analogies des mœurs, du langage et des coutumes religieuses décelassent dans toutes une même origine. Le capitaine Vancouver, qui visita de nouveau les îles Sandwich en 1792 et 1794, trouva leur état considérablement changé. Plusieurs bâtimens de commerce, américains et russes, y avoient séjourné; ils avoient donné à quelques chefs des armes à feu et de la poudre à canon en échange de leurs vivres; ils leur avoient donné aussi un goût désordonné pour les liqueurs spiritueuses, et plusieurs autres vices de la classe inférieure des Européens. L'immense supériorité que les armes à feu assuroient à ceux qui avoient le bonheur d'en posséder, les leur faisoit rechercher avec une extrême ardeur. Un des chefs les plus braves, nommé Tianna, avoit fait exprès un voyage à Canton, sur un navire anglais, pour en obtenir et s'instruire dans leur maniement. Les richesses de ce genre qu'il avoit rapportées, et son extrême adresse à en faire usage, lui avoient donné une grande importance, et avoient redoublé les efforts de ses compatriotes pour s'en procurer par le commerce, la ruse ou même la force. Ce besoin avoit porté un des chefs à s'emparer ainsi d'une petite goëlette américaine, montée par quelques hommes qui furent impitoyablement massacrés. La tentation étoit d'autant plus terrible, que, depuis plusieurs années, ces îles étoient agitées par des guerres furieuses qui, à l'arrivée du capitaine Vancouver, avoient considérablement affoibli la population. Mais du sein de ces orages il est sorti un homme supérieur, une sorte de

Pierre-le-Grand, qui a rapidement changé la face de son pays. Son nom est Tamaahmaah; il est fils de Téréoboo, qui régnoit sur l'île d'Owyhée lors des voyages de Cook, ce qui indique que le pouvoir chez ces peuples est héréditaire. Déjà, à l'époque du passage de Vancouver, en 1792 et 1794, Tamaahmaah avoit fort étendu le domaine de son père. Avec le secours de Tianna et de quelques matelots anglais qu'il s'étoit attachés, il avoit réduit sous son obéissance la plupart des îles qui environnoient la sienne; et par sa politique, autant que par sa bravoure, il avoit fait de tous les chefs secondaires, des vassaux ou des alliés. Concevant que l'emploi de la force avec les Européens ne pouvoit que lui être funeste, et empêcher des communications dont il pouvoit tirer le plus ferme soutien de sa puissance, il s'est attaché à leur donner toute sûreté; il a empêché ou puni les moindres torts qu'on auroit pu leur faire; il s'est rendu lui-même leur négociateur. Si, par cette conduite, il n'en obtint pas toujours ce qu'il souhaitoit avec le plus d'ardeur, c'est-à-dire de la poudre et des armes, il ne cessa pas pour cela de les servir, et il en tira souvent d'autres avantages plus importans. Ainsi le capitaine Vancouver, en lui refusant constamment des moyens de destruction, consentit à faire commencer pour lui, par ses charpentiers, la construction d'un petit navire, et posa ainsi les premiers fondemens de la marine du roi des îles Sandwich, lequel fut si charmé des bontés du capitaine, qu'il se reconnut solennellement sujet du roi d'Angleterre, dont il arbora dès-lors le pavillon. Ce même homme qui, en 1794, demandait ainsi à Vancouver une paire de pistolets comme un présent inestimable, qui reçut comme la faveur la plus éclatante et la plus honorable, un manteau de drap rouge dont Vancouver couvrit ses épaules nues, ce même homme se trouvoit avoir, en 1810, une batterie montée de seize canons sur sa plage, un magasin à poudre, et faisoit célébrer la naissance de ses fils par des salves d'artillerie. Il avoit dans ses ports plus de soixante bâtimens, dont la plupart sloops et goëlettes, du port de quarante tonneaux, outre un grand bâtiment de deux cents tonneaux, auquel les seize canons appartiennent, et qu'il a acheté des Américains. Tous ces bâtimens sont complétement fournis de leurs agrès, et entretenus dans le meilleur état par les charpentiers de Tamaahmaah, dont une partie sont des naturels, et d'autres sont des matelots anglais, russes, qu'il a fixés près de sa personne. Il a des habits à l'européenne, dont il ne se revêt, à la vérité, pas tous les jours, mais dans les grandes circonstances; par exemple, lorsqu'il va à bord de quelque bâtiment qui vient relâcher ou commercer dans ses ports. Il a plusieurs chevaux de main qu'il monte avec beaucoup d'adresse, et il est passionné pour cet

exercice; il a une maison en briques, et un trésor en dollars, qui s'accroît tous les jours par la vente des vivres qu'il fournit aux bâtimens de commerce, ou par les présens que lui envoient les gouverneurs des établissemens russes; tel a été pour lui le profit de ces communications, qu'il est parvenu à assembler assez d'armes et de poudre pour en envoyer sur ses propres bâtimens à la côte nord-ouest de l'Amérique, et les employer comme articles d'échange dans le commerce des fourrures. Enfin si j'en crois des renseignemens plus récens et assez certains, il paroît qu'il a maintenant dans ses îles des écoles d'enseignement mutuel établies pour l'instruction de ses sujets; et tout ce changement de mœurs, de costume, de puissance, toutes ces notions nouvelles de peuples étrangers, de navigation lointaine, d'armes à feu, de monnoie et de relations commerciales, tout cela s'est fait chez cet homme extraordinaire dans l'espace de seize années.

Lorsque le petit bâtiment que montoit Archibald Campbell relâcha aux îles Sandwich, le roi Tamaahmaah vint à bord selon sa coutume: il était vêtu alors à l'européenne avec un habit bleu et un pantalon vert. Monté sur le pont, il secoua cordialement la main du capitaine, et se mit aussitôt à faire diverses questions; d'où venoit ce bâtiment, s'il étoit Anglais, Américain ou Russe! On lui offrit en présent un beau manteau d'écarlate doublé d'hermine, de la part du gouverneur des îles Aleutiennes; il l'examina et le donna aux gens de sa suite pour l'emporter à terre. La reine, qui l'accompagnoit, ayant vu le pauvre Campbell privé de ses deux pieds, s'intéressa à lui; et, ayant appris du capitaine qu'il desiroit rester dans l'île, elle lui proposa de s'attacher à son service, et elle vit avec plaisir qu'il y consentoit: car c'est un luxe très-recherché par tous les chefs de la plus haute classe, que d'avoir des blancs auprès d'eux; et il y en avoit ainsi, en 1810, plus de soixante, dont deux surtout, par leur bravoure et leur caractère, étoient parvenus au rang de chefs, et jouissoient d'un très-grand pouvoir. Le pauvre Campbell, avec ses infirmités physiques, ne pouvoit espérer rien de semblable. Le roi l'employa à raccommoder les voiles de ses navires; il eut même le bon esprit de chercher à naturaliser cette industrie, en engageant Campbell à construire des métiers, et à fabriquer de la toile avec des matières prises dans le pays même. Ces relations donnèrent à celui-ci beaucoup de facilité pour observer les indigènes; et ses souvenirs ajoutent quelque chose aux nombreux détails que Cook et Vancouver avoient déjà publiés sur ce sujet. On y voit que la forme du gouvernement est une sorte de féodalité: les terres appartiennent aux chefs, qui les font cultiver, pour leur compte, par les individus des classes inférieures dont ils prennent soin

dans leur vieillesse; à peu près comme les seigneurs Russes nourrissent leurs paysans, mais avec cette différence toutefois que les naturels des îles Sandwich sont tous libres et peuvent passer, selon leur volonté, d'un chef à un autre. Le Roi est à-la-fois, comme l'avoit dit Cook, le chef du gouvernement et de la religion. L'usage que Campbell a fait de la langue du pays, lui a permis d'en donner un vocabulaire un peu plus étendu que celui de Cook : on y reconnoît toujours les rapports que ce grand navigateur avoit remarqués entre la langue des îles Sandwich et celles des autres îles du même océan. Campbell resta ainsi plus d'une année près du roi Tamaahmaah, et n'eut qu'à se louer de ses bontés, de sa générosité même; mais s'étant rendu un jour à bord d'un bâtiment anglais, qui avoit abordé dans l'île d'Owyhée, la vue des Européens lui inspira un si violent desir de revoir encore sa patrie, qu'il ne put y résister; il demanda au roi la permission de partir. Celui-ci lui témoigna les regrets que lui donnoit cette résolution; et, après s'être assuré qu'elle ne venoit d'aucun mécontentement qu'il auroit éprouvé, il lui dit que, s'il avoit envie de partir, il étoit libre (1). Il chargea Campbell de présenter ses complimens au roi George, quand il seroit de retour en Angleterre; et le pauvre matelot s'en étant excusé sur ce qu'il n'avoit jamais vu ce prince, Tamaahmaah parut fort étonné, et sa surprise fut au comble lorsque Campbell eut ajouté qu'un grand nombre de ses compatriotes n'avoient jamais eu cet honneur. Alors il demanda comment, en ce cas, le roi pouvoit accommoder les différens de ses sujets, qu'il ne connoissoit point; et, sur ce qu'il lui fut répondu que le roi s'en faisoit instruire par des conseillers, il secoua la tête en disant que personne ne pouvoit remplir ce devoir aussi bien que le roi lui-même. C'est le cas de dire ici avec Montaigne : Voilà de belles réflexions; mais quoi! ces gens-là ne portent pas de haut-de-chausse!

BIOT.

(1) L'expression employée par Tamaahmaah signifie proprement que si *son ventre* (his belly) lui conseilloit de partir, il étoit libre. Ceci me paroît se rapporter à une idée singulière de ces insulaires qui, voyant les navigateurs toujours et uniquement empressés d'acheter d'eux des vivres de toute espèce, ont conclu qu'ils venoient de pays affamés où ils ne trouvoient à se nourrir qu'avec une peine extrême. On peut voir, dans les voyages de Cook, le principe et les preuves de cette opinion.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE DOGMATIQUE, ou Recueil des principales maximes d'Hippocrate, rangées selon l'ordre alphabétique des matières auxquelles elles sont applicables, et présentant l'indication des causes, des symptômes, des présages et du traitement des maladies; suivi d'une explication étymologique de quelques termes de l'art employés dans cet ouvrage; par Pierre-Charles Marchant, *docteur en médecine, médecin de l'hospice de mendicité du département du Doubs, membre de plusieurs sociétés savantes.*

« Omnia Hippocratis dogmata
» verissima sunt. » *Galen.*

Un vol. *in-8.°* de 463 pages. A Paris, chez Brunot-Labbe, quai des Augustins, n.° 33, et chez les libraires de plusieurs autres villes; 1816.

CE livre est dédié à une société de médecine, établie à Paris, différente de la société royale de médecine.

L'auteur, dans l'intention d'être utile aux personnes qui se consacrent à l'art de guérir, a réuni dans un recueil les principales maximes d'un des plus célèbres médecins dogmatiques de l'antiquité. On sait qu'Hippocrate, joignant à ses propres observations celles de ses contemporains et même de ses prédécesseurs, a composé des ouvrages qu'on ne peut négliger d'étudier, lorsqu'on desire puiser dans les meilleures sources les moyens de secourir l'humanité souffrante ; mais on a quelquefois besoin de revoir ce qu'on a lu, et il est commode de le retrouver pour ainsi dire sous sa main : les maximes d'Hippocrate sont éparses dans ses différens écrits. M. Marchant a voulu en faciliter la recherche en donnant au recueil qu'il en a fait la forme d'un dictionnaire, c'est-à-dire, en rangeant les objets suivant les lettres de l'alphabet.

M. Marchant n'est pas le premier qui ait eu cette idée. Avant lui, Zwinger et Bicaise l'avoient conçue et exécutée dans deux ouvrages, l'un sous le titre de *Speculum Hippocraticum*, l'autre sous celui de *Manuale medicorum, seu Synopsis aphorismorum Hippocratis, &c.*; ce dernier même avoit été reproduit depuis, avec quelques notes, par un médecin de la Faculté de Paris. M. Marchant reconnoît que Zwinger lui a servi de modèle, et qu'il a profité du *Manuale medicorum* de Bicaise, et de dif-

férens commentateurs d'Hippocrate, pour l'éclaircissement de passages qui lui paroissoient obscurs, et pour fixer son choix dans la recherche des préceptes qu'il se proposoit de rassembler; mais il assure que son dictionnaire contient beaucoup d'articles qui ne sont pas dans Zwinger, et que ce qu'il publie, après avoir étudié long-temps les œuvres d'Hippocrate, a été traduit, sur le texte grec, par lui, avec le secours de deux académiciens qui ne lui ont pas permis de les nommer, quoiqu'il eût desiré leur en témoigner publiquement sa reconnoissance.

Un livre en forme de dictionnaire n'est pas susceptible d'analyse. Je dirai seulement que les mots qui composent celui de M. Marchant peuvent en général se rapporter aux maladies internes ou externes, aux organes du corps humain, à l'exercice des diverses fonctions, à l'hygiène, aux alimens, aux médicamens, tous objets qui, ayant été traités par Hippocrate, ont fourni des maximes qu'il a fallu extraire de ses ouvrages et mettre dans un ordre qui les fît rencontrer plus aisément.

Les articles qui concernent les maladies étant les plus étendus, sont divisés en trois sections; la première, pour les causes et les symptômes précurseurs; la seconde, pour les pronostics annonçant des signes bons ou mauvais, ou mortels; et la troisième, pour les remèdes à employer.

L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, sur le rapport que lui en a fait une commission qu'elle avoit nommée, a donné des éloges à l'ouvrage de M. Marchant, qu'elle regarde comme le recueil le plus complet des maximes d'Hippocrate.

TESSIER.

PRINCIPES RAISONNÉS D'AGRICULTURE, traduits de l'allemand d'A. Thaër, par E. V. B. Crud; 4 vol. *in-4.°* A Paris, chez Paschoud, libraire, rue Mazarine, n.° 22, et à Genève, chez le même.

PARMI les ouvrages d'agriculture qui ont paru depuis quelques années, celui de M. Thaër n'est pas un des moins marquans. La traduction du premier volume a été imprimée en 1811, et celle du dernier en 1816. Le traducteur y a joint des notes qui, par l'instruction qu'elles répandent, augmentent le mérite du texte.

Avant d'entrer en matière, je crois devoir rapporter un passage de la préface, bien propre à donner une juste idée de l'agriculture.

« A mesure, dit le traducteur (car la préface est de lui), que notre partie

» du globe fut plus habitée et que les besoins s'accrurent, l'attention dut » se porter sur les moyens de multiplier les produits et d'augmenter ceux » de subsistance. Dans ces derniers temps sur-tout, cette cause, jointe » au besoin d'une occupation douce, qui donnât de la paix à l'ame » et la détournât des passions politiques, peut-être même l'instinct, le » vœu de la nature, ont porté à l'agriculture cette classe d'hommes » d'une éducation plus soignée, dont les idées ont plus d'étendue, et » les conceptions plus de profondeur. C'est à ces hommes que l'agri- » culture a dû les progrès rapides qu'elle a faits depuis un siècle; » c'est à eux qu'elle doit d'être sortie du vague dans lequel elle étoit » plongée. Les développemens qui ont été donnés à l'art agricole par » un grand nombre d'auteurs anglais, français, italiens, allemands; les » découvertes dues aux hommes instruits, qui lui ont consacré leurs » veilles; les excellens traités qui en ont été la suite; les rapports nom- » breux que l'agriculture a avec la chimie dans son état actuel, avec la » physique et l'histoire naturelle; toutes ces choses ont fait de l'art de » tirer du sol les produits les plus avantageux, une science du premier » ordre, qui n'est plus la propriété du vulgaire, de l'homme sans édu- » cation. »

L'ouvrage de M. Thaër est divisé en sections que nous ne suivrons point les unes après les autres, voulant en donner seulement une idée et nous borner à un extrait qui n'excède point l'étendue que comporte ce journal.

L'auteur pose d'abord les principes fondamentaux de l'agriculture, qu'il distingue en métier, art et science; il indique les conditions nécessaires pour l'entreprise d'une exploitation, et les précautions à prendre pour réussir: choix du domaine, fonds à employer; manière d'appliquer les forces et de diriger les travaux, tels sont les objets qui sont traités dans le premier volume. Il croit avec raison qu'il vaut mieux élever chez soi ses chevaux et ses bœufs, parce qu'on peut plutôt entretenir les belles races.

Dans l'évaluation des travaux, il comprend les instrumens aratoires. Il a rédigé plusieurs tableaux qui présentent les prix dans divers assolemens.

Il examine la proportion des engrais avec le fourrage et le bétail, et celle qui existe entre le bétail et la culture des grains. Après avoir calculé les degrés de fertilité et d'appauvrissement d'une terre, il établit différentes sortes d'assolemens ou de cours de récolte; de la faculté nutritive des végétaux, il tire des inductions sur la quantité de fumier qu'ils rendent.

L'humus ou le terreau, qui est à un degré convenable de décomposition, fournit aux plantes les parties les plus essentielles à leur nourriture; M. Thaër ne doute pas qu'elles ne s'alimentent aussi de l'eau et des gaz contenus dans l'atmosphère, comme il a été démontré. M. de Saussure a fait voir que la terre non décomposable n'entroit pour rien de sensible dans la végétation, et qu'elle n'y contribuoit qu'en recevant et protégeant les racines des plantes.

La question de la jachère pure ne pouvoit manquer d'être traitée par l'auteur; il donne les motifs qui l'avoient fait établir. Elle a des avantages quand on n'a pas assez d'engrais; mais ces avantages ne sont pas comparables à ceux d'une culture suivie et non interrompue, qui donne une augmentation de produit, sur-tout en bétail.

Le libre parcours étoit, en Allemagne, un obstacle aux progrès de l'agriculture; plusieurs souverains de ce pays l'ont aboli. Quelque jour peut-être notre législation adoptera ce principe, en rendant complètes des propriétés, que limite le droit de parcours.

Il rapporte un genre de culture usitée dans le Holstein et le Méklembourg, qui consiste en assolemens alternes avec pâture, et quelquefois avec fourrage. Cette méthode n'est pas méconnue en France; on l'emploie dans les mauvais pays.

Un des grands embarras qu'éprouvent les personnes qui veulent changer un ancien assolement pour un nouveau, c'est de savoir ce qu'elles ont à faire et par où elles commenceront. M. Thaër leur trace des règles à suivre, et établit, dans cinq tableaux, l'ordre des cultures qu'il conseille. Il leur montre qu'elles doivent consentir à une mise dehors plus forte, ou à des diminutions de profits les premières années. Il les rassure en leur faisant entrevoir que les sacrifices nécessaires ne sont pas perdus, qu'au contraire ils fructifient et placent des fonds à un plus haut intérêt.

Dans une de ses sections, M. Thaër parle des parties constituantes et physiques du sol, et de la manière de connoître et d'apprécier les terres. Pour épigraphe de cette section, il copie la pensée de Fourcroy, chimiste français, que les sciences ont perdu trop tôt. « Que sera-ce, disoit-il, » lorsque les citoyens éclairés, las des tumultes et des plaisirs factices » des villes, porteront dans les campagnes les lumières dont ils seront » munis, et appliqueront à l'agriculture les ressources si riches des » sciences physiques! » Cet article très-savant offre des détails chimiques, propres à éclairer sur la nature des différens sols. Quand verra-t-on la synthèse confirmer ce qu'apprend l'analyse!

L'examen des différens engrais devoit tenir sa place dans l'ouvrage

de M. Thaër; ils influent tant sur l'agriculture, qu'il ne pouvoit manquer d'insister sur cet objet. On est dans l'usage de les distinguer en animaux, végétaux et minéraux; cependant, ces derniers sont plutôt reconnus comme des agens mécaniques très-utiles, et souvent indispensables. L'auteur adopte cette ancienne division, et il traite successivement de chacune des trois classes. Il parle de plusieurs substances minérales dont on se sert pour amender les terres; c'est-à-dire, pour les mettre dans l'état où l'on a besoin qu'elles soient. Par exemple, un champ a-t-il trop de *compacité*, on lui donne de quoi la diviser; un autre est-il trop léger, on y répand ce qui peut en rallier les parties.

De là il passe à la culture, dont les effets sont, 1.° *d'ameublir et de réduire en poussière le sol; 2.° de mêler complètement les parties dont il est composé; 3.° de ramener à la surface une couche de terre prise à une plus grande profondeur; 4.° d'absorber, d'introduire dans le sol et de conserver l'humidité qui est tombée de l'atmosphère; 5.° de détruire les mauvaises herbes; 6.° d'enterrer le fumier; 7.° d'enterrer la semence.* Suit la description des instrumens aratoires, rangés sous quatre classes; savoir : la *charrue*, les *binoirs*, les *houës* et les *cultivateurs.* La charrue tient une grande place dans l'article. On ne se doute pas combien il faut de soins pour bien employer cet instrument et le faire agir de la manière qui convient à son espèce, au sol qu'on cultive, à la saison et au climat, et sur-tout si c'est une charrue compliquée. L'auteur expose les conditions nécessaires pour que le labour soit parfait; il cite souvent l'*Agriculture belge*, par M. Swerts, très-recommandable par ses connoissances.

Après les labours viennent les défrichemens et desséchemens, qu'on ne doit point entreprendre avant d'en avoir calculé les frais, et de les avoir comparés avec les produits probables.

M. Thaër balance le tort et les avantages des haies et des clôtures, en spécifiant les lieux et les terrains où elles peuvent être utiles. Il indique les arbres et arbrisseaux les plus propres à les former; ce qui rappelle un excellent mémoire de M. Thouin, de l'Académie royale des sciences, inséré dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle.*

Un des objets importans de l'agriculture, est d'assainir et d'égoutter les terres. L'eau est sans doute un des principes de la végétation, mais il faut qu'elle ne soit pas surabondante dans le sol que l'on cultive. Si elle l'est, on doit en étudier les causes. M. Thaër, après les avoir développées, donne des conseils sur les moyens d'y remédier. Il auroit pu faire mention des travaux bien entendus qu'a faits M. de Fellemberg, agronome très-distingué de la Suisse, pour débarrasser son exploitation d'Hoffwil des eaux qui l'incommodoient. Par occasion,

il cite la *tarrière à terre*, qui a fait tant de bruit en Angleterre. Avec cet instrument on ouvre un passage à l'eau. On attribue cette méthode au docteur *Anderson*, quoiqu'elle soit inventée par M. *Elkington*. Cet article est terminé par les arrosages dans les pays secs, et sur-tout dans les prairies ; par le charriage, à l'aide des eaux, de terres qu'on enlève sur des hauteurs pour couvrir des bas-fonds ; et par la composition et les soins des bonnes prairies.

Ce qui concerne l'établissement d'une exploitation, la connoissance du terrain, la manière de l'amender, les assolemens qu'on peut choisir, et les labours à donner, étant expliqué, M. Thaër s'occupe des ensemencemens et des plantes économiques dont la culture et la multiplication sont importantes ; savoir : les fromens d'automne et de printemps, le seigle, l'orge et ses variétés ; l'avoine et ses variétés ; le millet ; les graines légumineuses, telles que pois, haricots, féves, vesce ; le blé noir, le méteil ; les plantes huileuses, le lin, le chanvre, le chardon à bonnetier, la garance, le pastel, le houblon, le tabac, la chicorée, le carvi, le cumin, l'anis, le fenouil, les pommes de terre, la betterave, la rave, les choux, la carotte, le panais, le maïs ; les plantes à fourrages, telles que le trèfle, la luzerne, le sainfoin (esparcet), diverses autres papilionacées et certaines graminées.

La dernière section, *de l'économie des bêtes à cornes*, consiste dans leurs propagation et nourriture, la laiterie, la fabrication des fromages, l'engraissement de ces animaux, et l'économie des cochons, des bêtes à laine et des chevaux.

L'ouvrage de M. Thaër est si plein de choses, que, quelque étendu que fût un extrait, il n'en donneroit qu'une idée imparfaite ; cependant, ce que j'en ai dit m'a paru suffisant pour faire voir qu'il peut être très-utile et propre à perfectionner l'agriculture.

TESSIER.

Second article sur la Philosophie morale de M. Dugald Stewart.

Dans un premier extrait, j'ai fait connoître les quatre premières classes de phénomènes moraux analysés par M. D. Stewart ; les appétits, les desirs, les affections et l'amour propre. J'arrive à cette classe de phénomènes qui constituent spécialement la moralité de l'homme, et que, pour cette raison, l'auteur rapporte à un principe particulier qu'il appelle le principe moral par excellence. Voici les considérations, c'est-

à-dire, les faits qui séparent le principe moral de tous les autres principes, aux yeux de M. D. Stewart:

1.° Il y a dans toute langue humaine deux termes qui correspondent à ceux de devoir et d'intérêt, lesquels ont une signification tout-à-fait distincte.

2.° Le spectacle du bonheur et celui de la vertu excitent en nous des impressions qu'il est impossible de confondre.

3.° Quoique le devoir et l'intérêt bien entendu s'accordent généralement, et qu'après tout, même ici bas, la vertu soit la vraie sagesse, ce n'est pas là une vérité qui se présente immédiatement à tous les hommes. Elle est le fruit d'une longue expérience de la vie, et ne se découvre que très-tard à la réflexion. On ne peut donc ramener à cette connoissance tardive et assez rare de l'utilité de la vertu, le sentiment du devoir qui est commun à tous les hommes, et qui se produit dès le premier période de l'existence, dans l'enfance même de la raison, avant que l'homme soit capable de s'élever à la notion générale du bonheur.

On a prétendu que les lois de la morale sont l'ouvrage des philosophes et des politiques qui les ont répandues de bonne heure dans l'espèce humaine, et que ces lois ne paroissent naturelles qu'à la faveur de l'éducation qui les enracine d'abord dans tous les cœurs; on invoque en témoignage de cette doctrine la diversité des opinions morales qui partagent les peuples et celle des jugemens moraux dans des cas semblables. Mais d'abord le pouvoir si vanté de l'éducation a ses limites; l'éducation n'agit et ne peut agir qu'à l'aide de principes naturels dont elle présuppose l'existence. Ensuite comment l'éducation met-elle tant de variété parmi les caractères humains! C'est par l'association des idées. Or, l'association des idées présuppose elle-même l'existence de sentimens primitifs avec lesquels les circonstances extérieures doivent nécessairement se combiner pour agir sur l'homme, et lui imprimer des formes accidentelles. L'éducation diversifie les applications d'un principe, mais elle ne peut créer le principe. Les faits historiques que l'on allègue pour prouver que nos sentimens moraux sont des sentimens factices, se trouvent faux à l'examen, ou conduisent même à des conclusions entièrement opposées à celles qu'on en prétend tirer; et quant à la diversité de nos jugemens moraux, on peut l'expliquer sans détruire les distinctions morales. M. D. Stewart la rapporte à trois causes générales: 1.° la diversité de civilisation; 2.° la diversité d'opinions sur d'autres sujets; 3.° la différence de l'importance morale que présente la même action envisagée sous des points de vue différens.

Enfin la doctrine qui réduit le devoir à l'intérêt, mène immédiatement

et inévitablement à cette conséquence, que le motif des actions humaines est au fond le même que ce qu'on appelle vice et vertu, bien et mal, mérite et démérite : tout cela part du même principe. Or, c'est un fait que la nature humaine envisagée dans un pareil système, excite en nous une profonde mélancolie; et comment expliquer le fait incontestable de cette impression pénible, autrement que par un sentiment naturel du bien moral qui se révolte en nous ! S'il est vrai qu'il n'y ait aucune distinction réelle entre la vertu et le vice, pourquoi y a-t-il des caractères que nous estimons, et d'autres que nous méprisons ! Pourquoi l'orgueil et l'intérêt nous paroissent-ils des motifs de conduite moins honorables que le patriotisme, l'amitié, et un attachement désintéressé à ce que nous croyons notre devoir ! Pourquoi l'espèce humaine nous plaît-elle plus dans un système que dans un autre ! C'est l'artifice ordinaire de certains moralistes de confondre le fait et le droit, et de substituer sans cesse une satire du vice et de la folie à une analyse philosophique de nos principes naturels. Mais quand on admettroit la vérité de leurs peintures, la tristesse et le mécontentement qu'elle laisse dans l'ame, démontrent assez que nous sommes faits pour aimer et admirer le beau moral, et que cet amour et cette admiration sont des lois originelles de la nature humaine.

L'extrême simplicité de ces considérations n'en diminue point la solidité et la force. Pour les développemens dont elles auroient besoin, et qui leur manquent ici nécessairement, nous renvoyons le lecteur aux grands ouvrages de morale qui ont paru en Europe dans ces derniers temps, et qui tous, composés dans des vues si diverses, par des hommes d'un esprit très-indépendant, étrangers l'un à l'autre, ou adversaires déclarés, se rencontrent pourtant sur ce point que la vertu n'est point l'égoïsme. Qu'il nous soit permis d'en indiquer deux : l'un qui appartient à la France, et que pour cette raison nous nous faisons un devoir de tirer de l'injuste oubli où il est tombé ; c'est une lettre de M. Turgot à M. de Condorcet sur le livre d'Helvétius; l'autre est la critique de la raison pratique de Kant, ouvrage que nous ne craignons pas de signaler comme le monument le plus imposant et le plus solide que le génie philosophique ait jamais élevé à la vraie vertu, à la vertu désintéressée.

S'il est facile de reconnoître que le principe moral est indépendant de l'amour propre, il l'est beaucoup moins de déterminer la nature de ce principe, et de bien voir si ce que nous avons appelé indifféremment jusqu'ici sentiment ou notion du devoir, est un sentiment ou une notion ; si la loi morale est fondée sur la raison ou sur cette partie secrète de notre nature qu'on appelle sensibilité morale ; si enfin

la connoissance du bien et du mal est un instinct du cœur ou un jugement intellectuel.

Pour résoudre cette question, il faut analyser exactement l'état de notre ame, lorsque nous sommes spectateurs d'une bonne ou d'une mauvaise action faite par un autre, ou lorsque nous réfléchissons sur une action faite par nous-mêmes. Nous avons alors, selon M. Stewart, la conscience de trois choses distinctes ; 1.° la perception absolue d'une action comme juste ou injuste en soi ; 2.° un sentiment de plaisir ou de peine qui varie dans ses degrés, selon la délicatesse de notre sensibilité morale ; 3.° une perception du mérite ou du démérite de l'agent.

Avant d'exposer son opinion particulière sur la perception du juste et de l'injuste, M. Stewart commence par une revue ingénieuse et profonde des principales opinions philosophiques qui ont tour-à-tour régné en Angleterre sur la nature de la justice. Hobbes la fondoit sur les lois positives et les coutumes de chaque pays. Cudworth, qui le réfuta très-solidement, et rétablit la justice dans son indépendance absolue de toute circonstance externe, en rapporta l'origine à la raison qui la découvre, selon lui, dans la nature même des choses. La théorie générale de Locke conduisoit à placer l'origine des distinctions morales dans les idées sensibles; ce qui ramène à l'opinion de Hobbes et soumet le juste et l'injuste aux caprices de l'éducation et de la mode. En effet, si nos idées du juste et de l'injuste ne sont point des idées simples et irréductibles, mais des idées complexes et déduites, comme le prétend Locke, il faut bien qu'elles soient le développement plus ou moins éloigné d'un principe étranger qu'il s'agit de déterminer. L'Essai sur l'entendement humain, ayant introduit dans la philosophie une précision de langage jusqu'alors inconnue, on étoit porté à rejeter l'opinion de Cudworth, parce qu'elle étoit enveloppée dans des termes vagues et obscurs. D'un autre côté, on repoussoit les conséquences de la théorie de Locke, qui détruisoit la réalité et l'immutabilité des distinctions morales. Afin donc de concilier Cudworth et Locke, quelques philosophes, Wollaston et d'autres, placèrent la vertu dans une conduite conforme à la vérité, ou à la convenance des choses. Cette théorie de la conformité rappelle celle de Locke sur le jugement, qui n'est, selon lui, qu'une comparaison, une perception d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre deux idées. Or, l'idée qui résulte de la comparaison de deux idées, ne peut-être une idée simple; ainsi l'idée du bien et du mal moral n'est plus une idée simple, originelle, primitive, ce qui satisfait la théorie de Locke, et cependant comme cette idée est l'expression d'un rapport, aperçu par la raison selon les dernières théories, et consé-

quemment comme cette idée est vraie, de toute vérité, la vérité n'étant et ne pouvant être qu'une perception de rapports, il s'ensuit que la vérité des idées morales est sauvée, et que l'esprit de la morale de Cudworth se trouve réconcilié avec l'esprit de la psychologie de Locke. Hutcheson a très-bien montré que l'idée qui résulte de la perception d'un rapport entre deux idées, peut se résoudre dans l'une ou l'autre de ces idées; que le procédé qui la découvre, c'est-à-dire, qui perçoit le rapport, est un procédé ultérieur, qui distingue et classe les idées premières, lesquelles sont fournies par les sens externes ou internes; c'est donc là et dans les sens internes, selon Hutcheson, qu'il faut chercher les notions premières du bien et du mal, comme celles du beau. De-là la théorie du sens moral. Or, comme les sens externes ou internes ne donnent et ne peuvent donner rien d'absolu, les notions du bien et du mal dans la théorie de Hutcheson, ne sont, par rapport à leur sens, que ce qu'une saveur est par rapport au sien; dès-lors les distinctions morales relatives à notre sensibilité interne, et soumises par-là à toutes ses variétés et ses inconstances, deviennent arbitraires, différentes chez les différens hommes et dans le même homme; et si l'on soutient avec Burke, dans sa Dissertation sur le goût, que la sensibilité est la même chez tous les hommes en état de santé et de raison, on ne peut nier toutefois que ces perceptions ne soient purement humaines, et subjectives, comme parle Kant, et conséquemment qu'elles ne peuvent fonder des vérités immuables et éternelles.

C'est pour éviter ces conséquences, qui découlent de la théorie de Hutcheson, que Price a fait revivre la doctrine de Cudworth, et qu'il a érigé la raison en une faculté spéciale, de laquelle dérivent des idées simples. Cette théorie est très-différente de celle de Locke, qui place les idées morales sous l'empire de la comparaison, et de cette raison quelquefois appelée discursive ou raisonnement, laquelle, comme l'a montré le D. Hutcheson, tire des conséquences, mais ne fournit point de principes. La raison de Price ne travaille pas sur des principes étrangers; elle-même suggère des idées simples qui deviennent les principes du raisonnement. Elle n'agit pas consécutivement, mais primitivement, et ses produits sont des rapports immuables et éternels. M. Stewart ne s'éloigne point de cette opinion; il ne voit aucun inconvénient à appeler raison en général notre nature intellectuelle, et à lui rapporter immédiatement ces notions simples et primordiales, qui ne dérivent, ni de l'opération des sens, ni de déductions rationelles, mais qui se développent d'elles-mêmes dans l'exercice de nos facultés intellectuelles. C'est à la raison ainsi considérée qu'on peut

rapporter le principe de causalité et plusieurs autres qui ne sont le fruit ni du raisonnement ni de l'exercice des sens. Peu importe, dit M. Stewart, de quelle expression particulière on désigne cette faculté qui perçoit le juste et l'injuste, pourvu qu'on admette ce fait psychologique incontestable que nous percevons les notions du juste et de l'injuste immédiatement et intuitivement, sans les déduire d'aucune autre notion ou principe, et que ces notions simples nous apparoissent revêtues du caractère de la nécessité et de l'immutabilité, comme les notions fondamentales des mathématiques. L'immutabilité des distinctions morales n'a pas été seulement mise en question par les moralistes sceptiques, mais par quelques philosophes qui, pour glorifier la divinité, ont prétendu que le devoir n'étoit devoir que parce qu'il étoit ordonné par elle. Ils n'ont pas vu que ce qu'ils ajoutent à la puissance de la divinité, ils le retranchent à sa justice, qui n'a plus de base si les distinctions morales ne sont point immuables et éternelles.

M. D. Stewart décrit avec la même précision les deux autres parties du fait moral, confondues jusque-là dans le phénomène complexe qui les enveloppe. Le philosophe Écossais les dégage, les distingue et les classe. Il analyse d'abord les sentimens attachés à la perception absolue du juste et de l'injuste.

Il est impossible, dit-il, de voir ou de faire une bonne action sans avoir la conscience d'une affection bienveillante envers l'agent; et comme toutes nos affections bienveillantes sont agréables, toute bonne action est une source de plaisir pour l'auteur et le spectateur. En outre, les sentimens agréables d'ordre, de paix, d'utilité universelle, s'associent par la suite à l'idée générale d'une conduite vertueuse; et c'est ce cortége de sentimens agréables qui constitue ce que les moralistes ont appelé les beautés de la vertu. Le sentiment qui dérive de la contemplation de la beauté morale étant infiniment plus délicat et plus exquis que celui de la beauté physique, quelques philosophes ont avancé que la beauté physique n'est autre chose qu'une application et, en quelque sorte, un reflet de la beauté morale, et que les formes des objets matériels ne nous plaisent que par l'entremise des idées morales qu'elles éveillent en nous. C'étoit la doctrine favorite de l'école de Socrate. Quelque opinion que l'on adopte sur cette question spéculative, on ne peut nier que la justice et la vertu ne soient le spectacle le plus touchant pour le cœur de l'homme, et que leur beauté n'efface toutes les beautés de l'univers matériel.

Non-seulement des actions vertueuses sont accompagnées d'un

sentiment agréable, elles sont encore inséparables du sentiment du mérite de l'agent, c'est-à-dire, qu'il nous est impossible de ne pas croire que l'agent vertueux mérite l'amour et l'estime, et qu'il est digne de récompense : nous sentons que c'est un devoir pour nous de le faire connoître, d'appeler sur lui la faveur et le respect, et si nous négligeons de le faire, nous sentons que nous commettons une injustice. Au contraire, lorsque nous sommes témoins d'un trait d'égoïsme, et, en général, d'une action criminelle, qu'elle tombe sur d'autres ou sur nous, nous avons de la peine à retenir l'emportement naturel qui nous saisit, et à ne pas punir le coupable. Nous-mêmes, quand nous avons bien fait, nous sentons que nous avons des titres légitimes à l'estime de nos semblables; et quand cette estime nous manque, nous croyons que nous sommes approuvés par le témoin invisible de toutes nos actions; nous anticipons les récompenses dont nous nous jugeons dignes, et nos regards se portent vers l'avenir avec confiance et espérance. Il ne faut pas confondre les remords qui accompagnent le crime, avec les sentimens désagréables qui en sont inséparables. Le remords implique pour le coupable le sentiment de démérite et la terreur d'un châtiment futur. Le sentiment du mérite et du démérite est une preuve de la liaison que Dieu a établie entre la vertu et le bonheur ; mais l'homme sage et vertueux ne doit pas attendre en sa faveur des interventions miraculeuses : il sait qu'une récompense lui est due; et quand elle lui échappe ici-bas, il reconnoît l'effet des lois générales de l'univers, il se soumet sans murmure à l'ordre des choses, songe à l'avenir et se console. C'est une erreur du vulgaire de croire que la bonne ou mauvaise fortune est attachée sur la terre au crime et à la vertu; mais cette erreur naturelle et universelle est une preuve frappante de la liaison qui existe dans l'esprit humain entre les notions de bien et de mal et celles de mérite et de démérite.

Tels sont les trois phénomènes distincts dont se compose le phénomène moral selon M. D. Stewart ; j'ajoute que c'est pour ne l'avoir point embrassé dans toutes ses parties, et pour avoir considéré une de ces parties exclusivement à toutes les autres, que les philosophes ont été si long-temps divisés sur le principe constitutif de la morale. Comme il y a trois parties dans le fait moral, de même il y a trois systèmes qui correspondent à ces trois phénomènes. Le stoïcisme et le Kantisme, ne considérant que la perception absolue du juste et de l'injuste, la loi immuable et éternelle du bien et du mal, négligent les deux circonstances qui accompagnent les notions du devoir, et se renferment dans cette inflexibilité morale qui n'est ni exagérée ni fausse, comme on l'a répété trop souvent,

mais qui ne rend point compte du cœur humain tout entier. Le seul défaut de la morale de Zénon et de Kant est d'être exclusive ; mais elle est très-vraie dans ce qu'elle admet ; et si elle ne reproduit pas toutes les parties du fait moral, elle établit admirablement la partie fondamentale de ce fait, celle sans laquelle les deux autres ne peuvent avoir lieu. D'un autre côté, les disciples de Socrate, Platon, Schaftesbury, Rousseau, Mendelshon, frappés de ce phénomène singulier de bonheur attaché à l'exercice de la justice, se sont plus occupés du beau que du sublime en morale. Mais cette école, qui se recommande par un enthousiasme si noble et si pur, ne l'établit pas toujours assez rigoureusement, et tombe quelquefois dans la déclamation. On a fait contre la morale de cette école, qu'on peut appeler la morale du sentiment, une objection assez spécieuse, qui tend à la ramener, par un détour, à la morale de l'intérêt. Chercher les plaisirs de la vertu, a-t-on dit, c'est encore chercher le plaisir; c'est l'amour propre sous une autre forme, un égoïsme un peu plus délicat, le raffinement et la perfection de l'épicuréisme. C'est toujours l'intérêt, mais l'intérêt bien entendu. Voici ma réponse : sans doute le bonheur le plus pur, la volupté la plus exquise sont attachés à l'exercice de la vertu, mais de la vertu désintéressée ; c'est là ce qu'il faut bien saisir; et la vertu n'est plus désintéressée quand on ne la pratique point pour elle-même, mais pour ses résultats qui nous échappent alors ; de sorte que le moyen infaillible de manquer les plaisirs de la vertu, c'est de les rechercher immédiatement. La troisième partie du phénomène moral, considérée exclusivement, a donné naissance à cette école de philosophes qui, convaincus du mérite absolu des actions vertueuses, et les trouvant mal appréciées par les hommes, se réfugient dans l'espoir d'une autre vie, et s'appliquent à mériter d'avance les récompenses futures de la justice divine. La troisième partie du fait moral est la partie religieuse de ce fait. On voit de suite que la morale religieuse présuppose la morale de la justice qu'elle accompagne, mais qu'elle ne constitue point. La religion est le complément, et non la base de la justice. La justice même est plus indépendante de la religion, que la religion de la justice, la partie intégrante du fait moral étant la loi absolue du devoir : celle-ci existe, ou du moins peut exister sans les circonstances qui l'accompagnent, mais les circonstances ne sont rien sans elle. Comme il y a des philosophes qui ont placé trop exclusivement la morale dans la religion, il y en a aussi qui ont trop séparé la religion de la morale, et qui, sans ôter à la vertu sa base, l'ont dépouillée de ses hautes perspectives, et l'ont involontairement affoiblie en la mutilant. La justice, ses jouissances et ses mérites, voilà la morale toute

entière. Les trois parties du fait moral existent très-réellement, puisqu'on les retrouve isolément dans le cœur de tous les hommes et dans les livres des philosophes. Les ames religieuses démontrent que le sentiment religieux est un fait incontestable. L'enthousiasme de la beauté morale démontre que la beauté morale n'est point une chimère; et l'âpre attachement de certains caractères à la loi absolue du devoir, sans regard aux jouissances externes ou internes qu'elles procurent, ni même à l'approbation et aux récompenses divines, cet attachement désintéressé prouve l'existence de la loi du devoir. La psychologie morale qui n'a aucune vue systématique, qui constate ce qui est et tout ce qui est, recueille ces trois phénomènes, les décrit avec les caractères qui leur sont propres, marque leurs rapports et leur harmonie, parce que cette harmonie est encore un fait; et le phénomène moral, ainsi analysé, rapproche tous les hommes vertueux en expliquant les différences de sentiment et de principes qui les séparent et concilient toutes les doctrines morales dans un centre commun, où chacune d'elles rencontre son complément et sa perfection.

Après avoir décrit le principe moral, l'obligation qu'il implique et les trois faits qu'il comprend, M. Stewart passe à quelques autres principes particuliers qui concourent avec le principe moral, et facilitent son action. Les principes les plus importans de cette espèce sont, 1.° le regard à l'opinion ou la décence; 2.° la sympathie; 3.° le sentiment du ridicule; 4.° le goût; 5.° l'amour propre. L'auteur revient sur ce dernier principe, qui, dans l'économie morale, sert aussi à la vertu. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les développemens intéressans auxquels il se livre sur chacun de ces principes; son objet spécial est de montrer que ces principes accessoires secondent le principe moral, mais ne peuvent le constituer; et cette impossibilité a été suffisamment démontrée d'avance par l'analyse fidèle et complète de la perfection morale.

M. Stewart termine la première partie de son ouvrage par quelques mots sur la liberté, qui se trouvent dans tous les livres de métaphysique. Je ne les répéterai point ici: l'auteur avoue lui-même qu'il indique son opinion sans la prouver, et je ne crois pas qu'elle ait besoin de preuve; car si la liberté n'est pas sentie irrésistiblement, c'est une chimère qu'aucun argument ne pourra réaliser.

Dans un prochain extrait, je suivrai M. D. Stewart dans l'analyse de nos devoirs particuliers, c'est-à-dire, dans les détails qui composent la seconde partie de son ouvrage.

V. COUSIN.

Sur deux Lettres relatives aux Chevaux de Venise; l'une de M. Mustoxidi *à M. l'abbé* Morelli, imprimée à Padoue en 1816; *l'autre de M.* de Schlegel *aux éditeurs de la Bibliothèque italienne,* imprimée à Florence en 1816 (1).

LORSQUE les croisés, ayant les Vénitiens à leur tête, prirent Constantinople, en 1204, déjà cette ville, dont l'embellissement fut la cause d'une multitude de destructions et de spoliations par toute la Grèce, avoit vu périr le plus grand nombre des ouvrages d'art que Constantin s'étoit plu à réunir dans son enceinte. Il paroît qu'à cette époque les incendies y étoient à-peu-près aussi fréquens qu'ils le sont aujourd'hui. Le feu y avoit déjà détruit presque tout ce qu'elle comptoit de chefs-d'œuvre. Quelques-uns cependant, qui avoient échappé, existoient encore lors du siége et de la prise de la ville, ainsi que du pillage qui en fut la suite. L'histoire nous a conservé le détail des statues de bronze, des quadriges de métal qui furent alors brisés et vendus au poids.

Les quatre chevaux de bronze doré qui font le sujet de cet article, durent à leur position au-dessus des *carcères* de l'hippodrome, d'être préservés de l'incendie : une suite de circonstances heureuses contribua encore à les garantir de la fureur du soldat, jusqu'au moment où le butin fut partagé entre les diverses nations qui avoient concouru à la prise de Constantinople. Les Vénitiens, qui avoient eu la plus grande part à l'expédition, furent aussi ceux qui attachèrent le plus de prix aux chevaux de bronze de l'hippodrome. Par ordre du doge Dandolo, ces ouvrages firent partie du butin réservé à la république de Venise. L'année suivante, après la mort de Dandolo, Marino Zeno, élu podestat à Constantinople, fit transporter à Venise ce précieux trophée, dont toutefois peu de personnes alors connoissoient le prix.

M. Mustoxidi a recherché avec soin tous les renseignemens qui se rapportent à cette époque de l'histoire de ces chevaux. Sanuto nous apprend que la seigneurie de Venise fit présent à Dominique Morosini, qui les avoit transportés sur sa galère, d'un de leurs pieds qui s'étoit brisé et détaché de la jambe dans le transport, et qu'on le remplaça, lors de la restauration qu'on en fit, par un autre d'un mérite très-inférieur. Ce fait prouve-t-il pour ou contre l'estime où l'on tenoit cet

(1) *Su i quattro cavalli della Basilica di S. Marco in Venezia, lettera di Andrea Mustoxidi Corcirese.* Padova 1816. *In-8.°* 54 pag. — *Lettre aux éditeurs de la Bibliothèque italienne sur les chevaux de bronze de Venise.* Par A. W. de Schlegel, &c. Florence 1816. *In-8.°* 28 pag.

ouvrage ? Si l'on en croit Erizzo, les chevaux demeurèrent assez long-temps déposés dans l'arsenal de Venise, et furent traités avec assez peu d'égard, jusqu'à ce que certains ambassadeurs de Florence, amateurs des arts, firent sentir le mérite de cette antique sculpture. Alors on les plaça au portail de l'église de Saint-Marc, moins pour en faire un hommage au dieu des victoires, que pour les mettre en lieu de sûreté. On ignore l'époque de cette disposition, et nulle mention de ces chevaux ne se rencontre dans les écrivains et les chroniques de Venise, si ce n'est vers la fin du XV.ᵉ siècle. Pétrarque a été le premier auteur italien qui en ait parlé dans une lettre datée de 1364. Les éloges qu'il en fit ont été répétés dans les siècles suivans. Ces chevaux, reste unique de l'antiquité en ce genre, ont acquis de plus en plus de la réputation, à mesure que la connoissance et le goût de l'antique ont fait des progrès. En 1798, les Français les enlevèrent de Venise et les transportèrent à Paris, où ils furent d'abord posés chacun sur un piédestal isolé, et ensuite atelés à un char de bronze au-dessus de l'arc du Carrousel. En 1815, ils furent rendus à Venise, et ils occupent aujourd'hui leur ancienne place au portail de Saint-Marc. Voilà tout ce qu'on en sait depuis 1204 jusqu'à ce jour, et M. Mustoxidi est d'accord, avec tous ceux qui en ont parlé, sur cette première partie de leur histoire, c'est à-dire, celle qui se rapproche le plus de nous.

Mais l'historique de ce monument comprend deux autres parties ; savoir, celle qui regarde le lieu d'où il fut transporté à Constantinople, et celle de son origine ; or ces deux points offrent d'autant plus d'obscurité (comme cela est naturel), qu'ils s'éloignent davantage de notre temps. En continuant à traiter cette histoire d'une manière rétrograde, le point qui a occasionné le plus de diversités d'opinions, et a donné lieu au plus grand nombre de controverses, est la question, depuis long-temps débattue, déjà décidée par M. Seitz, et dont la décision se trouve aujourd'hui corroborée par M. Mustoxidi : *De quel endroit ces chevaux ont-ils été enlevés pour être transportés à Constantinople!*

Une opinion fort ancienne, accréditée par beaucoup d'écrivains, et qui vient encore d'être reproduite par M. Cicognara, veut que les chevaux de Venise aient jadis appartenu à un arc de triomphe de Néron à Rome, d'où Constantin les auroit enlevés pour en orner sa nouvelle ville. Cette opinion, formée d'abord sans aucune critique, se fonda sur une médaille de Néron, au revers de laquelle se voit l'arc érigé à cet empereur, et surmonté de quatre chevaux avec deux Victoires M. Mustoxidi et M. de Schlegel, dont nous ferons concourir ici les opinions, parce que leurs écrits tendent au même but sur ce point, paroissent avoir réfuté victorieusement toutes les considérations qui tendent à faire de cet ouvrage un ouvrage Romain.

Les Grecs, a-t-on dit, n'érigeoient point d'arcs de triomphe; donc ils n'avoient pas l'occasion de faire des quadriges de bronze; tandis que les Romains, comme l'attestent leurs médailles, multiplièrent chez eux les arcs triomphaux, et couronnoient ces monumens par des chars attelés de chevaux.

A cela, M. de Schlegel répond qu'il s'en faut de beaucoup que l'emploi des quadriges ait été aussi fréquent à Rome sur les arcs de triomphe, qu'il le fut en Grèce, soit sur les temples, soit sur les tombeaux, comme à celui de Mausole, soit appliqué à d'autres usages. Il y avoit des quadriges qui n'appartenoient à aucun édifice, et qui reposoient sur de simples piédestaux. Tels étoient ceux qu'on élevoit en l'honneur des vainqueurs aux jeux olympiques et pythiques. Pausanias en compte sept à Olympie, et il n'a pas fait mention de tous. Ainsi les quadriges en bronze furent fort communs en Grèce : il y avoit même des artistes qui ne s'exerçoient qu'en ce genre. *Fecit bigas et quadrigas*, dit Pline de plusieurs statuaires.

On a voulu tirer de la dorure des chevaux de Venise un argument contre leur antiquité, et y trouver une preuve du mauvais goût qu'un passage de Pline a fait attribuer à Néron, et de cette recherche de parure et d'ornement dans la matière des statues, recherche qu'on croit avoir été inconnue aux beaux siècles de la Grèce.

Ici MM. Mustoxidi et de Schlegel se réunissent pour montrer d'abord que cette dorure auroit pu être appliquée à ces chevaux après leur transport à Rome; ensuite que le goût de la dorure dans les statues est aussi ancien que la sculpture. Comme nous croyons avoir accumulé dans notre ouvrage du Jupiter Olympien d'innombrables autorités qui indiquent, en dépit de la prévention accréditée chez les modernes, que le goût du luxe dans les matières, les couleurs et les accessoires des statues, loin d'avoir été celui des temps postérieurs de l'art, fut celui des premiers et des plus beaux siècles, et semble au contraire avoir diminué dans le déclin de l'art, nous nous abstiendrons de citer ici des autorités et des faits sur lesquels nous nous applaudissons de nous être rencontrés avec ces écrivains. De là toutefois il résulte qu'on ne peut tirer de la dorure des chevaux de Venise aucune induction en faveur de l'opinion qu'ils auroient été un ouvrage du siècle de Néron.

Ceux qui la soutiennent ont argumenté de quelques pièces de rapport qu'on remarque dans le métal des chevaux de Venise, et qui indiqueroient que la fonte avoit pu éprouver quelques petites avaries de détail, pour en conclure que ces défectuosités concourent avec le passage de Pline (*Interiisse fundendi æris scientiam*), au sujet du colosse de Néron,

à démontrer que cet ouvrage annonce une époque où l'art de fondre s'étoit perdu.

Sur ce point, M. de Schlegel prétend, et avec raison, que la fonte de ces chevaux ne manifeste d'autres défauts, que ceux qui se rencontrent dans toutes les autres statues de bronze de l'antiquité, et généralement dans tous les ouvrages de fonte; que celui-ci doit passer au contraire pour excellent et d'une belle réussite. A l'égard du passage de Pline, qui semble impliquer une contradiction si manifeste entre le fait des grands ouvrages de fonte entrepris par Zenodore, sous Néron, et l'oubli de l'art de fondre à la même époque, M. Mustoxidi fait voir, comme beaucoup d'autres critiques l'avoient montré avant lui, qu'il y a plus d'une manière d'entendre ce que Pline appelle *la science de fondre le bronze,* et que, quelle que soit celle qu'on adopte, il ne sauroit résulter du passage de Pline, que les chevaux de Venise aient été fondus sous le règne de Néron.

Reste la forme même ou le type caractéristique de ces chevaux qui, selon M. Cicognara, ne ressemble point au caractère des chevaux grecs. On sent combien une semblable opinion a peu de force dans cette question. De tels jugemens sont sujets à beaucoup d'arbitraire. M. Cicognara trouve les chevaux de Venise charnus et arrondis dans leurs formes, tandis que, selon lui, les chevaux grecs étoient secs, sveltes, et avoient la croupe assez anguleuse, comme on le voit dans les bas-reliefs du Parthenon. A cela M. de Schlegel oppose les formes sèches, maigres et alongées qu'on trouve aux chevaux grecs, sur d'anciennes médailles, tandis que sur les médailles du même pays, mais d'un âge postérieur, les mêmes chevaux se font voir avec des formes nourries et des croupes arrondies.

Mais enfin à quoi bon toute cette critique pour prouver (ce qui ne peut pas être prouvé) que les chevaux de Venise sont un ouvrage fait en Italie du temps de Néron, et que de Rome ils furent transportés à Constantinople; lorsque M. de Seitz, dans un essai sur l'art de la fonte des anciens, inséré au Magasin encyclopédique, décembre 1806, a déjà rapporté les passages des auteurs Byzantins, qui démontrent que ce fut Théodose le Jeune qui apporta de l'île de Chio à Constantinople les quatre chevaux de bronze qu'il plaça sur les carcères de l'hippodrome! *Οἱ δὲ τέσσαρες κεχρυσωμένοι ἵπποι, οἱ ὕπερθεν τῶν καγκέλλων ἱστάμενοι, ἐκ τῆς Χίου ἤχθησαν ἐπὶ Θεοδοσίου τοῦ μικροῦ* (1). Or c'est sur les *carcères* de l'hippodrome qu'étoient les chevaux que les Vénitiens transportèrent de Constantinople à Venise. Un autre anonyme rapporte le même fait et à-peu-près dans les mêmes

(1) *Anonym. Antiquit. Constant.*, pag. 41, *in Band. Imp. Orient.*, tome I.

termes. M. Mustoxidi ajoute à ces deux autorités celle de Papias, qui vécut encore avant l'anonyme, et qui parloit, comme lui, en présence des monumens, dans un temps où chacun avoit sous les yeux les inscriptions qui instruisoient de l'origine de chaque ouvrage.

Pour confirmer l'autorité de ces écrivains sur le lieu d'où les chevaux dont il s'agit furent conduits à Constantinople, M. Mustoxidi s'attache à prouver qu'un passage de Nicétas Acominatus, dans lequel il désigne très-clairement ces mêmes chevaux par leur position dans l'hippodrome, mais dans lequel il les représente la tête un peu courbée, se tournant l'un vers l'autre, et exprimant l'ardeur de courir, passage qui s'accorde parfaitement avec tous les autres, a été interprété d'une manière exagérée par M. Heyne, dans ces paroles, *Nisi quod Nicetas capite reclini ferocientes et in cursum ruentes facit.* Il croit que le savant Allemand, en ajoutant à une description libre et poétique de ces chevaux, des traits qui en dénaturent l'idée, s'est créé à lui-même une raison de douter de leur identité avec ceux dont parlent les autres écrivains Byzantins. Il pense que Nicétas les confirme, et qu'ainsi l'on peut affirmer que les chevaux de Venise, ayant été enlevés de l'hippodrome de Constantinople, sont précisément ceux qui y furent placés par Théodose le Jeune, au commencement du v.ᵉ siècle, et que cet empereur avoit fait venir de l'île de Chio.

Nous croyons aussi que ce point est prouvé autant que de pareilles choses peuvent l'être, et qu'il ne sauroit exister de doute raisonnable sur cette seconde partie de l'histoire des chevaux de Venise.

La troisième partie étant, comme nous l'avons déjà fait pressentir, la plus incertaine, sera aussi la plus courte. Il s'agiroit en effet maintenant de deviner dans quel siècle, par quel statuaire ou du moins dans quelle école furent exécutés les chevaux du quadrige que Théodose enleva à l'île de Chio. Nous ne suivrons donc pas M. Mustoxidi dans sa notice des sculpteurs de cette île, dont les noms figurent entre tous ceux que l'histoire nous a conservés. Cette énumération est propre, si l'on veut, à faire voir que l'ouvrage peut avoir été exécuté dans le pays même d'où on l'a enlevé; mais elle ne sauroit donner lieu qu'à de vaines conjectures sur son auteur.

Ce qui pourroit exercer la critique d'une manière moins équivoque, ce seroit la question de l'âge ou de l'école que le goût et le caractère de cette sculpture feroient présumer. A cet égard, nous pensons, comme M. de Schlegel, que lorsqu'un ouvrage ne porte pas le caractère d'un de ces styles qui distinguent ou des nations, ou de fort anciennes époques, le goût reste nécessairement indécis sur la fixation de la date, et qu'en fait

de chevaux sur-tout, la critique a besoin de recueillir encore plus d'une sorte d'autorité, dans les parallèles qu'on prétend établir entre ceux qui nous sont parvenus de l'antiquité. Toutefois, M. de Schlegel croit que le quadrige vénitien peut être attribué à quelque artiste contemporain d'Alexandre le Grand, ou de ses premiers successeurs.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

THE PRIVATE CORRESPONDENCE OF BENJAMIN FRANKLIN, comprising a series of letters on miscellaneous, literary and political subjects, illustrating the memoirs of his public and private life, and developing the secret history of his political transactions and negociations; now first published from the originals, by his grand-son Will. Temple Franklin. London, printed by A. J. Valpy, for H. Colburn, 1817, *in-4.°*, viij et 449 pag., pap. vél.

Correspondance inédite et secrète du docteur B. Franklin, offrant, en trois parties complètes *et bien distinctes, 1.° les mémoires de sa vie privée; 2.° les causes premières de la révolution d'Amérique; 3.° l'histoire des diverses négociations entre l'Angleterre, la France et les États-Unis; publiée pour la première fois en France avec des notes, additions, &c.* Paris, imprimerie d'Égron; chez Janet père, libraire-éditeur, 1817, 2 vol. *in-8.°* : tome I, vj et 542 pages, avec le portrait de Franklin; tome II, viij et 480 pag. 15 fr.

Correspondance choisie de Benjamin Franklin, traduite de l'anglais; édition publiée par W. T. Franklin, *son petit-fils, propriétaire et éditeur de ses œuvres posthumes.* Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz; et à Londres, chez H. Colburn, 1817, *in-8.°*, xxxj et 410 pages, 6 fr.

On savoit qu'une partie des œuvres de Benjamin Franklin étoit restée manuscrite entre les mains de son petit-fils, M. William Temple Franklin, et qu'elle comprenoit des lettres, des mémoires et des mélanges. Les lettres viennent d'être publiées en anglais et en français. Les mémoires, dont la publication prochaine est annoncée, différeront sans

doute de ceux qui ont paru en 1791, 1794 et 1800 (1); et les essais littéraires et philosophiques, que promet aussi l'éditeur, seront apparemment distincts des mélanges déjà imprimés, soit avec la science du bonhomme Richard (2), soit à la suite des œuvres de physique, traduites en français en 1773 (3). Nous n'avons, d'ailleurs, de renseignemens bien précis, ni sur ces nouveaux mélanges, ni sur ces nouveaux mémoires, et nous devons, par conséquent, nous borner à faire connoître la correspondance qui vient d'être mise au jour.

Elle est divisée en trois parties : 1.° lettres particulières, depuis 1753 jusqu'en 1790; 2.° lettres qui concernent l'indépendance des États-Unis d'Amérique, depuis 1767 jusqu'en 1788; 3.° négociations avec l'Angleterre, depuis 1775 jusqu'en 1789. Cette distribution n'est pas d'une exactitude rigoureuse; car il est question de la révolution américaine dans la plupart des lettres particulières, et la seconde section présente un grand nombre de détails philosophiques, moraux, littéraires, tout-à-fait étrangers aux affaires politiques. La troisième section est la plus distincte, et comprend néanmoins encore des lettres qui appartiendroient aussi bien aux précédentes. Nous pensons qu'il eût bien mieux valu confondre les deux premières séries en une seule, et y reporter même quelques articles de la dernière. Du reste, tout ce recueil est véritablement neuf, bien qu'il renferme une dixaine de lettres ou de pièces déjà connues, mais qu'il étoit indispensable de reproduire ici, pour ne point laisser de lacunes.

Les lettres particulières qui composent la première série, sont au nombre de cent seize. Ce qui les caractérise, c'est une extrême simplicité; nous oserons même avouer qu'il y en a plusieurs qui, sans la signature qui les termine, pourroient sembler fort indifférentes. En général, il ne faut pas s'attendre à y trouver un très-grand nombre de ces traits piquans ou profonds que l'on recherche dans la correspondance des hommes célèbres. Celle-ci est celle d'un homme de bien qui, ne s'adressant qu'à ses amis, n'aspire jamais à leur paroître ingénieux ou habile, et qui ne se montre bon et sage que parce qu'il ne se déguise pas. S'il parle de nouvelles découvertes dans les sciences, il ne laisse voir que le vif intérêt qu'il y prend, et non le droit qu'il auroit de les apprécier : les travaux d'autrui ne le ramènent point au souvenir des

---

(1) Paris, Buisson, 1791, *in-8.°* — Paris, an 2, *in-12* — Paris, Buisson, 1800, 2 vol. *in-12.*

(2) Dijon, Causse, 1795, *in-8.°*

(3) Paris, Quillau, &c. 1773, 2 tom. *in-4.°*

siens propres ; il craint d'être plus savant que ceux auxquels il écrit, et se borne à des annonces si succinctes, que nous ne saurions aujourd'hui y recueillir aucun détail, aucune particularité qui puissse enrichir l'histoire des sciences physiques. En envoyant des livres nouveaux à miss Stevenson, depuis épouse de M. Hewson, il dit seulement qu'ils sont écrits avec cette facilité et cette clarté qui caractérisent les écrivains Français. Nous citons cette lettre comme un exemple de celles qui avoient été déjà publiées; car elle est la première de huit lettres à miss Stevenson, qui se lisent à la fin du *Recueil d'œuvres physiques*, imprimé à Paris en 1773. Cependant Franklin expose quelquefois, dans ces lettres, des idées qui lui sont propres, et qui consistent ordinairement en application des sciences aux usages et aux besoins de la vie. C'est ainsi qu'il décrit des lunettes, dont chaque verre est partagé horizontalement en deux demi-cercles; le supérieur, moins convexe, pour regarder les objets éloignés; l'inférieur, plus convexe, pour voir de près, et sur-tout pour lire. Au moyen, dit-il, de ces lunettes, que je porte toujours, je n'ai qu'à lever ou baisser les yeux, selon que je veux voir de loin ou de près. En trois ou quatre autres lettres il aborde des questions de grammaire, de littérature, et même d'histoire; celle, par exemple, de savoir si, avant Christophe Colomb, des Norwégiens ou des Danois n'étoient pas descendus au nord de l'Amérique. Il en doutoit en 1773; mais, en 1780, il écrit à Court de Gebelin que, même dès les temps antiques, les Phéniciens ont fort bien pu, après avoir côtoyé le Danemarck et la Norwége, arriver au Groënland, et, par le banc de Terre-Neuve, aboutir à la Nouvelle-Ecosse, même à la Nouvelle-Angleterre; c'est, ajoute-t-il, la route que les Danois ont suivie *indubitablement* quelques siècles avant Colomb. Cette opinion, que Franklin tenoit de P. Kalm, a été soutenue depuis par M. Barton, en Angleterre, et sur-tout par M. Eggers, à Copenhague; mais les récits destinés à l'appuyer donneroient lieu à plusieurs difficultés, auxquelles nous ne devons pas nous arrêter ici. Une lettre adressée en 1789 à M. Webster, auteur de dissertations sur la langue anglaise, contient des remarques grammaticales, à notre avis, fort judicieuses, et qui prouvent que Franklin avoit mûrement étudié la théorie générale du langage. Il fait voir comment on altère la pureté d'une langue, soit en donnant aux mots des acceptions nouvelles, étrangères à leur signification primitive (1), soit

(1) Il cite en exemple le mot *improved* qui ne signifioit qu'*amélioré*, et auquel on a donné le sens d'*employé*. Franklin avoit cru d'abord qu'*improved* pour *imployed* étoit une faute purement typographique; mais cet usage du mot *improved* s'est établi.

en forgeant des adjectifs ou des verbes (1), aussi barbares qu'inutiles, par des terminaisons ajoutées à des substantifs déjà dérivés ou composés eux-mêmes. Il sent vivement la prééminence de la langue française entre tous les idiomes modernes, et il ne manque pas d'indiquer les avantages littéraires, politiques et commerciaux qui peuvent en résulter pour la France.

L'infant Don Gabriel lui avoit envoyé un exemplaire de la traduction espagnole de Salluste : en échange, Franklin offre à l'infant les actes du congrès américain, dans lesquels, dit-il, un nouveau Salluste pourra trouver un jour des matériaux. Tout le reste de la lettre roule sur les événemens qui se passoient en Amérique, événemens qui occupent, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de pages dans toute cette correspondance particulière : c'est, depuis 1773, la pensée la plus habituelle de Franklin. Mais ses vœux pour l'indépendance et le bonheur de son pays, s'unissent toujours à un ardent desir de la paix. Il répète le plus qu'il peut qu'il n'y a jamais de mauvaise paix ni de bonne guerre, et il recommence souvent le calcul de tout le bien qu'on feroit au genre humain avec les trésors que l'on prodigue pour le détruire. Ses opinions politiques, quoique invariables et très-prononcées, ne se tranforment jamais en affections haineuses: j'ai, dit-il, des ennemis comme américain; je n'en ai pas comme homme. En effet, incapable de haïr, il paroît avoir eu aussi un bonheur qu'il ne suffit pas toujours de mériter, celui de n'être haï de personne. Il conservoit des amis en Angleterre, même parmi les personnages les plus opposés à l'indépendance américaine. Tel fut, entre autres, l'imprimeur Strahan: Franklin, qui avoit exercé le même art, en emprunte les termes dans ses discussions politiques avec Strahan, devenu membre de la chambre des communes. « Votre gouvernement, lui dit-il, établit et maintient de grandes places. » Les places, mon cher confrère, peuvent être bonnes pour *la chapelle*, » mais elles sont mauvaises pour le maître. Il y a deux mois que votre » Gouvernement s'occupe à mettre *la forme sous presse*, mais elle n'est » pas encore *bonne à tirer*, parce que toutes les pages *chevauchent* et » sont près de tomber en *pâte*. Il faut que la fonte ne soit pas assez » ample, ou qu'il y ait *des sortes manquantes*, puisque vos *compositeurs* » ne peuvent trouver dans *le haut et le bas de casse* assez de lettres pour » composer le mot *administration*, et qu'ils sont continuellement » obligés de *bloquer*. Au surplus, vous travaillez sur du papier *couronne*

(1) Par exemple: *notice, noticed; advocate, advocated; progress, progressed. He advocates or has advocated that motion; the committee having progressed &c.*

siens propres ; il craint d'être plus sava· *patriâ* avec
se borne à des annonces si succinctes, goût plus
y recueillir aucun détail, aucune part: eté et
toire des sciences physiques. En en·
Stevenson, depuis épouse de M. H
écrits avec cette facilité et cette
Français. Nous citons cette lettr
avoient été déjà publiées; car el
Stevenson, qui se lisent à la fin
à Paris en 1773. Cependant
lettres, des idées qui lui sont
en application des sciences :
ainsi qu'il décrit des lunett
lement en deux demi-cercl
der les objets éloignés ;
sur-tout pour lire. Au r
jours, je n'ai qu'à leve ce, le
loin ou de près. En t ochefou-
de grammaire, de li , M. de la
de savoir si, avant rdre de Cincin-
n'étoient pas desc re 1785, l'arrivée
mais, en 1780, ral Washington dont
antiques, les Ph qu'ait la France. Depuis
marck et la No t datées de Paris ou plutôt
Neuve, about s sont écrites de Philadelphie,
c'est, ajoute- enchaînement plus étroit et un
quelques si es. On s'aperçoit que Franklin est
de P. Kalı il a le temps de pénétrer plus avant
sur-tout p oiqu'il soit octogénaire, et qu'il ait la
puyer do irs et ses pensées n'ont rien perdu de leur
pas nou l avoit remplies depuis 1775, l'avoient forcé à
de diss facultés intellectuelles. Si, dit-il, j'avois quitté le
matic ans, j'aurois perdu les années les plus actives de
avoit
 artie de cette correspondance ne contient que soixante-
 ont 55 sont écrites de Londres depuis l'année 1767 jus-
 1774. Il y est question des affaires intérieures de l'Angle-
 moins autant que de celles des Américains. On y peut re-
 particulièrement le tableau des brigues et des désordres qu'en-
 nt, au sein du peuple Anglais, les élections des membres de la

chambre des communes. Le gouvernement, les partis et les candidats y dépensent quelquefois jusqu'à 20 ou 30 mille livres sterling en un seul ·mté; et l'on évaluoit, en 1768, presque au double de cette somme, ·mmages occasionnés par la seule élection de Wilkes, y compris ·inations qui se firent à Londres pour la célébrer. Il y auroit à ·ue avec précaution, dans cette correspondance, d'intéressans ·stoire du ministère anglais durant l'époque dont il s'agit. d'intrigues, Franklin, malgré la franchise de son ·t d'observation jusqu'à la défiance, et se tenoit · les complimens qu'on lui adressoit. S'ils me · flatterai; c'est la loi du talion.

·ndres, en 1772, que l'académie des sciences de Paris ·i de ses associés étrangers, il s'empresse d'annoncer ·son fils; et sa modestie est trop naïve pour qu'il ne laisse ·te la joie qu'il en ressent. « Cette académie, dit-il, ne ·ns toute l'Europe que huit associés étrangers; la place que ·neur de remplir étoit demeurée vacante par la mort du célèbre ·wiéten. Ce témoignage de considération de la part de la pre-re académie du monde, et malgré les efforts d'un de ses membres, ·bbé Nollet, pour la prévenir contre mes systèmes, me semble une » espèce de victoire que j'ai remportée sans coup férir, puisque j'ai tou-» jours dédaigné de répondre à M. Nollet. . . . Savez-vous comment il » appelle les gens qui se connoissent en électricité! Des Franklinistes. »

Franklin saisit encore, dans cette seconde partie, toutes les occasions de manifester sa prédilection pour la nation française. Il attribue quelques vices à chacun des autres peuples, et prétend que les français n'en ont point, qu'il ne manque à leur caractère rien de ce qui constitue l'homme aimable et vertueux; qu'on ne trouve enfin à reprendre dans leurs mœurs que des inconséquences dont ils feroient pourtant bien de se corriger.

La troisième série, intitulée *Négociations*, est, à notre avis, la plus importante : ce sera pourtant celle à laquelle nous nous arrêterons le moins; les détails qu'elle contient étant d'une telle nature que nous croyons devoir n'en citer ici aucun. Elle se compose de 107 articles, ou plutôt de 145; car la quarante-quatrième lettre est suivie d'un journal tenu par Franklin, en 1782, et dans lequel il a entremêlé trente-huit billets, lettres ou pièces, aux sommaires ou résultats de ses conversations diplomatiques, au tableau des communications et des visites qu'il a faites ou reçues, comme négociateur, dans le cours de cette année. Les historiens auront à recueillir des renseignemens précieux dans ces

145 morceaux. Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que le Gouvernement français s'y présente avec des caractères de philanthropie et de loyauté qui doivent l'honorer à jamais ; et qu'on y peut admirer aussi dans Franklin une droiture invariable, mais toujours clairvoyante, et plus difficile à tromper que l'astuce elle-même.

Nous croyons donc qu'en publiant ces trois séries de lettres, M. Temple Franklin a tout-à-la-fois bien servi la mémoire de son illustre aïeul, et contribué à répandre de fort utiles connoissances. Ce volume porte le nom de *tome II*, parce qu'il doit être précédé d'un volume de mémoires, dont certaines circonstances ont retardé l'impression, mais qui, ajoute l'éditeur, paroîtra dans quelques semaines. Il nous reste à rendre compte des deux traductions françaises de la correspondance.

Celle dont M. Janet est l'éditeur est complète ; elle contient même quelques pièces qui ne sont point dans l'édition anglaise ; par exemple, dans la première série, une lettre écrite en français à M.me Helvétius, et depuis long-temps connue ; et, dans la troisième série, le billet à Strahan, dont nous avons parlé plus haut. MM. Cohen et Breton ont coopéré à la traduction du second volume, qu'on trouvera beaucoup plus correcte et plus élégante que celle du premier, quoiqu'elle offrît quelquefois de plus grandes difficultés. Nous aurions à reprendre, dans le tome I.er, un grand nombre d'incorrections, d'omissions, d'inexactitudes et de négligences. « *Tel* froid que j'aie aux pieds. — J'ai reçu un livre . . . » c'est à vous que je suis redevable de *son* envoi. — Ces pièces (de » monnoie) continuent d'avoir cours, quand même *l'empreinte de leur* » *pureté* seroit effacée. — Je crois ce luxe *trop exagéré* (la pensée de Fran- » klin est qu'il y a de l'exagération dans ce qu'on a dit de ce luxe). — » Votre ouvrage (celui de Priestley) sur la *fixation de l'air* (c'est-à-dire, » sur l'air fixe, *upon fixed air*). Peut-être enfin pourrons-nous prolonger » à volonté notre existence jusque par de-là même *la fin du monde.* » (Nous croyons qu'il falloit dire, prolonger la vie humaine au-delà du terme qu'elle atteignoit avant le déluge; *even beyond the anti-diluvian standard*, même au-delà de la mesure anti-diluvienne.) Comme exemple d'omission, nous citerons cette ligne de la lettre où il est parlé de l'abbé Nollet : *I am told he has but one of his sect now remaining in the academy ;* (on me dit qu'il ne lui reste plus maintenant dans l'académie qu'un seul physicien de sa secte.) Le traducteur du premier volume n'a rien mis de cette phrase : en général, il a travaillé avec trop de précipitation pour bien suivre et bien saisir par-tout le sens du texte. Mais ce que nous avons lu avec le plus de peine dans ces deux volumes, c'est l'avis de l'éditeur, qui occupe les premiers feuillets du second, et dans

lequel on impute à M. Temple Franklin des *considérations d'amour-propre*, et des PASSIONS LOCALES. Ce ton d'amertume, déplacé par-tout, l'est principalement à la tête d'une correspondance où Franklin recommande deux ou trois fois, à tous ceux qui écrivent, la modération la plus circonspecte, et leur en donne constamment l'exemple. Après ces réflexions, nous serions injustes, si nous n'ajoutions pas que le reste de ce second volume est digne, à tous égards, de l'attention du public, et que l'ensemble des lettres importantes et soigneusement traduites qu'il contient, n'a point encore été publié ailleurs en langue française.

L'autre traduction, intitulée *Correspondance choisie*, ne contient, en totalité, que les lettres de la première série; la seconde y est réduite de soixante-neuf pièces à vingt-une ; et la troisième à cinquante pages qui ne renferment que dix-huit articles au lieu de cent quarante-cinq. Peut-être se propose-t-on de faire entrer ce qui manque ici dans les volumes de mémoires qui doivent suivre. Celui-ci commence par une préface où l'on répond à l'avis qui accompagne le tome II de M. Janet. A quelques expressions près, le ton de la réponse est plus modéré; mais ce genre polémique entraîne presque toujours au-delà des bornes qu'on voudroit se prescrire. Le second traducteur censure avec un peu de sévérité, mais souvent avec justesse, la première traduction; et nous avons emprunté de lui quelques-unes des critiques que nous en avons faites. Mais nous croyons qu'il y a, dans le texte anglais, certains passages qui n'ayant pas toute la précision desirable, peuvent recevoir deux interprétations diverses ; et quoique celles du premier traducteur ne soient pas ordinairement les plus plausibles, il en est qu'à notre avis, il pourroit défendre avec avantage. En voici un exemple : Franklin, après avoir parlé de certains abonnés aux feuilles périodiques, qui forcent les rédacteurs à insérer de mauvais articles, ajoute : *it is unjust* TO *subscribers in distant places to stuff their paper with matters so unprofitable and so disagreable.* Farcir les journaux de matières qui ne sont ni utiles ni agréables, est une injustice que Franklin attribue aux souscripteurs, selon la première version, et aux rédacteurs, selon la seconde. La question est de savoir si les premiers mots du texte, *it is injust* TO *subscribers*, *il est injuste* AUX *souscripteurs*, signifient *injuste de leur part* ou *injuste à leur égard;* et les phrases qui précèdent indiqueroient ici le premier sens plutôt que l'autre.

Ce qui nous semble incontestable, c'est qu'en ce qui concerne les cent-seize lettres de la première série, la seconde traduction est, à tous égards, préférable à la précédente ; elle est généralement plus exacte, plus précise, moins défectueuse, mieux écrite. Ce volume de correspondance choisie, nous semble digne d'être accueilli comme le seul qui

puisse aujourd'hui donner à des lecteurs français une idée juste de cette précieuse partie des œuvres posthumes de Franklin. Nous desirons que les éditeurs, en continuant leur entreprise, prennent la résolution de n'y rien laisser d'incomplet. Les écrits de Franklin, tant publiés qu'inédits, ne sont point assez volumineux pour qu'il y ait lieu d'en rien retrancher; le public les voudra connoître tous; et nous ne concevons pas sur-tout, comment ceux qu'on trouve bons à publier en anglais, ne le seroient point à être traduits en notre langue. Par son caractère personnel et par celui de ses ouvrages, Franklin seroit du petit nombre des écrivains qui appartiennent à tout le globe : mais il sera du moins réclamé tout entier par les trois pays où il a fait les plus longs séjours, l'Amérique, l'Angleterre et la France.

DAUNOU.

SZAFIEDDINI HELLENSIS, ad sulthanum Elmelik eszszaleh Schemseddin Abulmekarem Ortokidam, Carmen arabicum; è codice manu scripto bibliothecæ regiæ Parisiensis, edidit, interpretatione et latina et germanica annotationibusque illustravit, D. Georgius Henricus Bernstein, *orientis litterarum in universitate litteraria regia Berolinensi professor.* Lipsiæ, 1816, 24 pages, et 6 pages de texte arabe, *in-folio.*

M. Bernstein, professeur de langue arabe en l'université de Berlin, amené à Paris par les événemens de l'année 1814, profita de son séjour dans cette ville pour copier, dans la bibliothèque du Roi, le petit poëme arabe dont nous annonçons aujourd'hui l'édition. Dans sa préface, l'éditeur fait connoître, d'une manière abrégée, le poète Safiy-eddin, les divers ouvrages de cet écrivain que possèdent les bibliothèques de Paris, Leyde, l'Escurial et Berlin; le sultan à qui ce poëme est adressé; enfin, le genre de poésie auquel il appartient. Ne devant donner que très-peu d'étendue à cette notice, il nous suffira de dire que le sultan Almelic-alsaleh, de la famille d'Ortok, auquel le poète s'adresse, étoit souverain de Mardin, et y monta sur le trône en l'année 712 de l'hégire [1312 de J. C.].

L'ouvrage manuscrit de la bibliothèque de Berlin, indiqué par M. Bernstein comme contenant un recueil de préceptes de rhétorique et de poétique, tirés des écrits de Safiy-eddin de Hella et d'Ezz-eddin de Mossul, ne nous paroît point du tout être de cette nature. Il est intitulé :

كتاب ثبوت الحجة على الموصلى والحلى لابن حجة رحمهم الله تعالى وعفا عنهم فى الادب والامثال والاشعار, ce qui doit signifier : *Réfutation de (Ezz-eddin) de Mossul et de (Safiy-eddin) de Hella, par Ebn-Hoddja; concernant les belles-lettres, les proverbes et les poésies.*

Si l'on s'en rapporte au titre qu'on lit dans le manuscrit duquel M. Bernstein a tiré le texte qu'il publie, titre qui d'ailleurs est peu justifié par l'ensemble du poëme, il a pour objet d'exciter le sultan à se tenir en garde contre les Mogols, soit que la fortune leur soit favorable, soit que leurs affaires éprouvent quelques fâcheuses vicissitudes. En même temps, le poète fait des vœux pour le sultan, et lui adresse des félicitations à l'occasion de la solennité de la fête des victimes, que les Turcs appellent *le grand Baïram.*

Le caractère arabe employé pour l'impression du texte, a été gravé tout récemment; il est en général assez beau : cependant, soit par la faute du compositeur, soit par celle du graveur, la lettre ص *sad* y est toujours incomplète, lorsqu'elle est jointe à une lettre qui la suit ; elle est constamment formée ainsi ـ, au lieu qu'elle devroit l'être en cette manière صـ. On trouve toujours صا , صل , صى, au lieu de صا , صل , صى ; ce qui est incorrect et désagréable à l'œil.

Le texte n'est pas exempt de fautes, soit contre l'orthographe, soit contre la mesure, soit enfin contre le sens. Ainsi, on lit au vers 4, مولـع pour مولـعٍ ; au vers 11, الفرنـدَ pour الفرندُ ; au vers 13, يحسّن pour يُحسّن ; au vers 16, بابه, *sa porte,* pour نابه, *sa dent, sa défense ;* au vers 32, بفضل, *par le bienfait,* pour بفصل, *par le chapitre ;* au vers 34, اتانيك, que M. Bernstein corrige en y substituant اتاتيك, tandis qu'il faut lire تأنيك, comme le porte effectivement le manuscrit.

La traduction aussi a besoin d'un assez grand nombre de corrections ; nous allons en indiquer une partie, en même temps que nous donnerons une idée du poëme.

Safiy-eddin débute par cette vérité, que ni la gloire ni le bonheur ne peuvent s'obtenir sans travail et sans dangers.

« Quiconque, dit-il, n'aura pas monté le cheval des dangers, ne » sera jamais porté sur le coursier de la gloire; et l'on n'arrive point au » faîte de l'élévation, quand on fait précéder ses pas par une prudente » réserve. L'homme qui voudra jouir de la grandeur, sans qu'il lui en » coûte aucune fatigue pour l'obtenir, arrivera à sa dernière heure avant » d'avoir atteint le but qu'il se propose. » La même pensée est encore répétée plusieurs fois sous d'autres formes ; après quoi, par une sorte de contradiction à laquelle rien ne prépare, le poète fait l'éloge de la

prudence qui dompte et soumet la fortune, et déclare qu'il n'y a de sage que celui qui, avant d'entreprendre une affaire, en considère l'issue. A cela succède, tout aussi brusquement, la peinture des avantages que procurent la force et le courage, à l'homme qui affronte tous les dangers, et ne craint pas de se jeter au fort de la mêlée et de se baigner dans le sang. Toutes ces maximes sans doute sont vraies, et pouvoient être réunies par le poète; mais il falloit qu'il les liât par une idée générale. Ce qui suit mérite peut-être un autre genre de critique : « La » douceur, dit le poète, n'est bonne que quand on l'emploie à propos, » et la bonne-foi ne convient qu'envers les hommes reconnoissans. » Celui-là seul parviendra au faîte de la grandeur, qui est orné de nobles » inclinations, et à qui la fortune obéit aveuglément. Tel est le monarque » Alsalèh, dont la redoutable valeur inspire l'effroi : s'il menaçoit le » cœur de la fortune, certes ce cœur se fendroit. » Je traduis ceci littéralement, pour faire observer que M. Bernstein, par une méprise assez singulière, a fait dire au poète tout le contraire de sa pensée : *ac si irruit in eum conversio fortunæ, non frangitur.* Pour obtenir ce sens faux, il change mal-à-propos لأنفطر en لا انفطر. Ceci amène l'éloge du monarque, qui dédaigne de se servir de l'arc, et ne veut devoir son salut qu'au glaive acéré, « lorsqu'il voit le malheur montrer ses dents canines, » et que la trahison, s'apprêtant à la guerre, retire ses lèvres et découvre » ses défenses meurtrières. » C'est ici que, pour avoir lu بابه, *sa porte*, au lieu de نابه, *ses défenses*, le traducteur a méconnu une figure répétée par tous les poètes arabes et les prosateurs élégans. Les mots نواجذ et كشرا indiquoient cependant bien clairement le mot ناب, et le manuscrit, où le point du *noun* ن est omis, laissoit toute liberté à cet égard. Le poète, en continuant la même idée, ajoute que « l'arc paroît à son » prince, quand il s'agit d'une guerre sérieuse, n'être qu'une femme » dont il dédaigne de prendre conseil, et qu'il aime mieux prendre pour » son conseiller le glaive tranchant qui est mâle. »

رأى القسيّ اناثا في حقيقتها فعافها واستشار الصارم الذكرا

Cette pensée n'a quelque brillant qu'en raison des allusions qu'elle renferme. Il faut savoir, pour les bien saisir, que le mot قوس, *arc*, est souvent du genre féminin, tandis que سيف, *épée*, est du masculin ; que ذكر, *mâle*, se dit aussi de *l'acier le plus fin ;* enfin que le mot حقيقتها, dont le pronom affixe ها se rapporte à *la guerre*, حرب, nom du genre féminin, n'est employé ici que relativement au verbe استشار, comme si le poète disoit que le sultan, voulant consulter pour savoir au juste ce que c'est que la guerre, ne s'adresse pas à l'arc, mais prend conseil de

l'épée. Le traducteur n'a rien aperçu de ces finesses, qui sont peut-être de fort mauvais goût, mais qu'il faut sentir, si l'on veut entendre l'original. Après quelques vers qui ne présentent que des idées mal conçues et mal exprimées, Safiy-eddin dit de son héros : « Il est comme l'Océan et » comme le temps (ou la fortune), aux deux jours de la libéralité et de » la destruction ; comme le lion et la pluie, aux deux jours de la guerre » et de l'hospitalité, » c'est-à-dire, qu'il le compare, pour l'abondance de ses dons, à l'Océan ; pour les effets de sa bravoure, au temps destructeur ; pour son courage dans l'assaut, à un lion ; pour la noblesse avec laquelle il exerce l'hospitalité, à une pluie vivifiante. La traduction de M. Bernstein ne présente réellement aucun sens ; il a lu يَومِى, *dies meus*, au lieu de يَوْمَىْ, *dies duo*, et رعى, *pascit*, pour وَغًى, *bellum*, et il a pris pour des verbes ce qui est des noms. Je transcrirai ici le texte rétabli comme il doit l'être :

كالبَحْرِ والدَهْرِ فى يَومَىْ نَدًى ورَدًى   كاللَيْثِ والغَيْثِ فى يَومَىْ وَغًى وقِرىً

Les louanges du prince amènent celles de la famille des Ortokides, et c'est ce qu'il y a de mieux dans le poëme, sans qu'on y trouve cependant autre chose que des figures communes à tous les poètes. En faisant l'éloge de cette famille, le poète s'écrie : « Ah ! qu'il est beau » le ciel d'Alep ! » (الشهباء est une épithète consacrée à cette ville, qui fut long-temps au pouvoir des Ortokides.) « Jamais une étoile ne dis- » paroît de cette voûte céleste, qu'une lune s'élevant sur l'horizon, ne » dédommage de son absence. » C'est une allusion au nom du père d'Almélic-alsalèh ; il se nommoit *Nedjm-eddin* نجم الدين, *l'étoile de la religion.* L'allusion eût été plus juste, si son fils Alsalèh, au lieu d'être surnommé *Schems-eddin* شمس الدين, *le soleil de la religion,* eût porté le surnom de *Kamar-eddin* قمر الدين, *la lune de la religion.* M. Bernstein n'est pas entré dans la pensée du poète.

Safiy-eddin revient ensuite à Almélic-alsalèh, lui rappelle les avantages qu'il a déjà eus sur ses ennemis, et l'engage à les traiter sans ménagement, et à ne point concevoir d'inquiétude de leurs mauvais desseins. Sa patience leur a paru de la foiblesse ; ils n'ont pas vu que le ciel lui assuroit un triomphe complet. Ingrats pour les bienfaits reçus, ils ont oublié que l'ingratitude est une sorte d'incrédulité et d'irréligion. Cette dernière pensée présente encore un jeu de mots, fondé sur le double sens du verbe كفر, *être ingrat, être incrédule.* Le texte est fautif; il y a deux syllabes de trop dans le dernier hémistiche. Je pense qu'il faut lire بقول من كفر النعى فقد كفرا.

Au milieu de cette partie du poëme, il se trouve, dans un vers, un

mot que M. Bernstein regarde comme persan : c'est le mot دست, qui, effectivement, en persan, veut dire *main*. Le traducteur pense qu'on ne doit pas être surpris de trouver, à l'époque des Mogols, un mot persan dans un écrivain arabe. Un assez grand nombre de mots persans se sont en effet successivement introduits dans la langue arabe ; toutefois, j'ai peine à admettre ici le mot دست, dans le sens où le prend M. Bernstein. Voici le texte :

كانت عداك لها دستٌ فقد صَدَعَتْ   حصاةُ وجْدِك هذا الدست فانكسرا

Ce qui voudroit dire à la lettre : « Tes ennemis avoient une main ; » le caillou de ta colère a fendu cette main, et elle s'est brisée. » Les mots صدع, *fendre*, حصاة, *caillou*, انكسر, *se briser*, ont peu d'analogie avec une main. Je dois ajouter que si le poëte eût pris le mot دست en ce sens, il lui eût sans doute donné le genre féminin, parce que le mot arabe يد qui signifie *main*, est du féminin. Je conjecture que le poëte a écrit ici دست pour طست, *bassin, cuvette*. A peine ces deux mots se distinguent-ils dans la prononciation. Le sens seroit alors : « Tes ennemis » possédoient un bassin (de grand prix) ; le caillou de ta colère, (en » tombant) sur ce bassin, l'a fendu, et il s'est brisé en morceaux. » Peut-être aussi a-t-il joué sur les mots طست, *bassin*, et دست, *place d'honneur*. De pareils jeux de mots, tout ridicules qu'ils sont, se rencontrent souvent dans les écrivains arabes, même du premier mérite.

Le poëte finit ainsi, en souhaitant au prince que ce jour de la fête des victimes soit heureux pour lui : « Puisse cette fête des victimes être pour » toi un jour fortuné ! En ce jour, acquitte-toi du sacrifice solennel ; répands » des dons, et offre des prières au maître du trône céleste, en te con- » formant à ses ordres. Immole tes ennemis, puisque les bienfaits ne les » ont pas ramenés à de meilleurs sentimens ; tandis que les autres n'é- » gorgent que des bestiaux. » Voilà encore un mauvais jeu de mots entre إنعام *anâm*, bienfaits, et أنعام *anâm*, bestiaux.

Tel est ce poëme, ou si l'on veut cette ode, dont le mérite est bien foible dans l'original, et que la traduction de M. Bernstein ne fait connoître que très-imparfaitement. Les notes qui l'accompagnent ne sont assurément pas sans mérite du côté de l'érudition ; mais elles s'éloignent souvent du vrai sens ou de la vraie leçon de l'original. Ainsi, note 7, c'est à tort que M. Bernstein veut qu'on prononce غِيَر comme pluriel de غيرة. La mesure exige qu'on prononce غَيْر, et c'est aussi ce que le sens demande. La note 10 prouve que le traducteur n'a pas compris le poëte, qui dit, avec une figure hardie : « Quiconque dirige par la prudence le cours

» de sa vie, n'y éprouve que du bonheur sans mélange, et la fortune » vient d'elle-même lui demander humblement excuse. » Les notes 25 et 26 sont une preuve manifeste d'une semblable erreur. M. Bernstein a prononcé مَلَكَ au lieu de مَلْكٌ ; il a fait dépendre عن البيض de ملك, tandis que c'est nécessairement le complément du verbe يستغنى. Je conviens qu'il est difficile de bien déterminer le sens de ce vers, vu l'absence des voyelles. Voici comment je le lis :

وجَرَّدَ العَزْمَ مِن قَبْلِ الصِفاحِ لها   مَلْكٌ عَنِ البَيْضِ يَسْتَغْنِي بما شهرا

« Avant d'en venir aux mains, il s'est offert nu et sans défense aux » arcs de l'ennemi, ce roi qui, content du glaive qu'il dégaine, refuse » de se couvrir d'un casque.

J'aimerois mieux cependant lire العَزْمُ, et ensuite مَلْكًا.

Je regrette que M. Bernstein n'ait pas eu à sa disposition un morceau d'un plus grand intérêt, et plus propre à exercer son talent. Les défauts de l'original, où il n'y a, ni un juste enchaînement dans les idées, ni un choix heureux de figures et d'expressions, ni même un sujet bien déterminé, l'absence totale des voyelles, le défaut absolu de notes ou scholies, rendoient la publication de ce petit poème plus difficile que la plupart de nos lecteurs ne le penseront. Mais peut-être le choix de l'éditeur a-t-il été déterminé par les applications qu'on peut faire aux événemens de 1813 et de 1814, de plus d'un endroit de ce poème. Tout me porte à croire que ces applications ont été vivement senties, et qu'elles sont cause de la faveur qu'a obtenue la publication de ce petit volume. Il est en général bien exécuté; et il reçoit un nouvel agrément des vignettes et des encadremens qui ornent la partie arabe.

SILVESTRE DE SACY.

I. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΣ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ἈΡΧΑΙΟΛΟΓΙΑΣ κ.τ.λ. *Dionysii Halicarnassæi Romanarum antiquitatum pars hactenus desiderata, ope codicum Ambrosianorum, ab* Angelo Maio, *quantum licuit, restituta.* Mediolani, typis regiis, 1816, gr. *in-4.°*, édition *græco-latina* de 188 pages, outre la dédicace et une dissertation préliminaire de 32 pages. Le texte de l'historien grec est imprimé en caractères majuscules.

II. *Estratto delle osservazioni sopra la Epitome di Dionisio, &c. — Extrait des observations sur l'Epitome de Denys d'Halicarnasse, lues à Florence par le professeur* Sébast. Ciampi,

dans la séance de l'Athénée italien du 21 septembre 1816. Pisa, 1816, gr. *in-4.°*, imprimerie de l'Université, 12 pages.

M. l'abbé Angelo Mai qui, depuis l'an 1814, n'a cessé d'enrichir la littérature classique par ses belles découvertes, en publiant les fragmens de Cicéron, de Fronton, de Symmachus et d'autres (*Voyez* ce journal 1816, septembre, *pag. 27;* 1817, avril, *pag. 227*), a fait imprimer, l'année dernière, une partie inédite du grand ouvrage historique, que Denys d'Halicarnasse avoit mis au jour sous le titre d'*Antiquités romaines*. Cette partie consiste dans un certain nombre d'*excerpta* ou de morceaux extraits des derniers livres de cet ouvrage, que le temps nous avoit dérobés. Pour estimer à sa juste valeur le don précieux que fait M. l'abbé Mai aux amateurs de l'Histoire ancienne et des grands écrivains de l'antiquité, il suffira de dire que les fragmens et les *excerpta* de ces livres perdus, publiés autrefois par Fulvius Ursinus et par Henri Valois, d'après les compilations de Constantin Porphyrogénète, et reproduits avec les nouveaux fragmens par M. l'abbé Mai, ne forment pas le tiers de la nouvelle édition. Plus des deux tiers de l'ouvrage, inconnus jusqu'à présent, ont été tirés de deux manuscrits de la Bibliothèque ambrosienne, que personne avant l'éditeur n'avoit eu la curiosité d'examiner.

Ceux de nos lecteurs qui sont prévenus de l'opinion énoncée par M. l'abbé Mai dans sa préface, seront étonnés que nous assurions si positivement que ces parties inédites des neuf derniers livres de Denys d'Halicarnasse ne sont effectivement que des fragmens et des extraits. L'opinion de l'éditeur, qui regarde ces restes comme appartenant à l'abrégé que l'historien avoit fait lui-même de son ouvrage, épitome dont Photius a fait mention (*n.os LXXXIII, LXXXIV*), ne peut se soutenir un seul instant. Les *excerpta* que M. l'abbé Mai vient de publier, sont précisément du même genre que ceux qui ont été publiés par Fulvius Ursinus et Henri Valois. On y trouve des harangues entières, des descriptions faites avec soin, de longues observations morales, des faits isolés, des phrases recherchées ou remarquables, puisées dans le texte grec, copiées très-souvent sans liaison (*v. l. XV, §. 3*), ou réunies quelquefois par d'autres phrases qui rappellent en peu de mots les faits principaux de l'histoire.

Il est certain que quelques morceaux des *excerpta*, déjà publiés, sont répétés parmi les fragmens découverts dernièrement, et quelquefois même y sont plus complets (*Voyez*, par exemple, le *liv. XVIII, §. 19*, et le *liv. XIX, §. 13*). Enfin, la particule ΟΤΙ (*liv. XVII, §. I.er*) et

la phrase Ο ΑΥΤΟΣ *(liv. XIII, §. 3)* (1) qui sont, dans les *excerpta*, des formules usitées pour le commencement des articles, se retrouvent ici, et forment une espèce de liaison entre les différens morceaux.

L'Epitome, qu'au dire de Photius, Denys avoit fait de sa propre histoire, portoit un tout autre caractère. L'auteur avoit cherché à y mettre la plus grande concision possible, s'étoit interdit toute digression et toute espèce d'ornement. Il n'y avoit rien qui ne fût nécessaire, μηδὲν χωρὶς τῶν ἀναγκαίων. Il semble que les mêmes locutions y étoient souvent répétées, et c'est probablement ce que le critique Grec appelle une espèce d'écho, ἠχώ τινα τίκτων. Le style, observoit le même critique, peut convenir à un abrégé, mais il ne conviendroit pas à une narration étendue. Ici, au contraire, on a eu l'intention d'extraire les morceaux les plus brillans, soit dans le genre descriptif, soit dans le délibératif. On y a ajouté de temps en temps des notices détachées sur l'origine de plusieurs villes, ou sur celles des nations ; particularités qui, dans le texte d'un historien si instruit, avoient dû fournir matière à de savantes digressions *(Voyez* le *liv. XVII, §. 1 à 6).*

L'examen en détail de quelques morceaux nous confirmera de plus en plus dans cette idée, et fera mieux connoître ces fragmens.

Je commencerai par observer que le manuscrit original, d'après lequel on a copié les deux qui existent à la Bibliothèque ambrosienne, a dû être tracé en caractères majuscules. Quelques erreurs de copiste mettent ce fait en évidence. Comment, en effet, auroit-on pu transcrire, Φάκιος au lieu de Φάβιος *(liv. XX, §. 4* et ailleurs), Κρεττίαν au lieu de Βρεττίαν *(ibid., §. 6)*, ὠνυισμένον au lieu d'ὠπυισμένον *(liv. XVII, §. 3)*, si l'original n'avoit pas donné lieu à l'équivoque par une certaine ressemblance du Κ avec le Β, de l'Ε avec le Τ, et du Π avec le Ν, dans les majuscules ! La dernière correction d'ΩΝΥΙΣΜΕΝΟΝ en ΩΠΥΙΣΜΕΝΟΝ avoit échappé à l'éditeur ; mais elle est incontestable. L'historien nous fait connoître un oracle qui ordonnoit aux Chalcidiens, fondateurs de Rhegium, d'établir leur demeure dans l'endroit où ils verroient une femelle faire les fonctions du mâle. Cette dernière idée est exprimée par le participe ΩΠΥΙΣΜΕΝΟΝ, changé mal adroitement par l'ancien copiste en ΩΝΥΙΣΜΕΝΟΝ : cette femelle étoit une vigne qui s'entortilloit à un figuier sauvage.

Dans le même livre on trouve une description assez curieuse de la forêt célèbre des Bruttiens, appelée *Sila (liv. XX, §. 5);* et ce passage sert à déterminer le genre de ce nom propre qu'on trouve dans l'Énéide

(1) Voyez, pour cette phrase, les *Excerpta* de Diodore de Sicile, édit. de Wesseling, tome II, p. 555, 563 et 585.

(liv. XII, v. 715): il devoit, si nous en croyons Servius, se trouver aussi dans les Géorgiques. M. Heyne, qui vouloit l'y replacer, substituoit le mot *Sila* à celui de *silva*, dans ce vers (Georg. *liv. III*, *v. 219*) :

Pascitur in magna silva formosa juvenca ;

mais au lieu de laisser l'épithète *magna*, au féminin, il en faisoit le masculin *magno (in magno Sila)*. Brunck, dans son édition de Virgile, en adoptant *Sila*, d'après l'autorité de Servius, avoit conservé *magna*. Le vers de l'Énéide, où l'on trouve *ingenti Sila*, ne résolvoit pas la question ; mais le fragment de Denys, en faisant ce nom féminin, l'a décidée dans le sens du critique français : Η ΚΑΛΕΙΤΑΙ ΣΙΛΑ, dit l'historien.

A ces détails, qui rappellent des traits d'histoire et de géographie peu convenables à un abrégé si concis, tel que celui dont Photius parle, j'ajouterai une observation qui me paroît propre à confirmer davantage l'opinion que j'avance. Elle porte sur un morceau qui semble avoir été extrait, parce qu'il offre un mot peu usité et qui est pris en plusieurs sens *(liv. XVI, §. 6)*. Je pense, et la chronologie autorise cette conjecture, que l'historien parloit en cet endroit des peintures dont Fabius, surnommé le peintre, *Pictor*, avoit orné le temple consacré par Postumius Bubulcus à la déesse de la Santé, l'an de Rome 452 (Tite-Live, *liv. X*, *§. 1* ; Vossius, *de Historic. latin.*, *c. 3*). Ce morceau est digne d'attention. *Αἱ ἐντοίχιοι γραφαὶ*, dit l'auteur, *ταῖς τε γραμμαῖς πάνυ ἀκριβεῖς ἦσαν, καὶ τοῖς μίγμασιν ἡδεῖαι, παντὸς (l. πάντως) ἀπηλλαγμένον* (1) *ἔχουσαι τοῦ κεχυμένου ῥώπου τὸ ἀνθηρόν.*

« Les peintures des murs, remarquables par la finesse des contours » et par l'agrément des teintes, avoient une certaine fleur de coloris » tout-à-fait singulière. » C'est le mot *ῥῶπος*, pris dans une signification peu usitée, qui paroît avoir déterminé l'auteur des *excerpta* à transcrire ce passage *(V.* Hesychius, *v.* Ῥῶπος *)*. Je ne dois pas dissimuler ici que l'éditeur donne un tout autre sens à ce fragment ; il l'applique à la découverte des prédictions qu'on appeloit *sortes Prænestinæ*, qui étoient gravées sur du bois de chêne *(robore)* et qu'on avoit déterrées en fouillant dans une carrière (Cicéron, *de divinat. lib. II*, *§. 41*). Ces inscriptions, suivant la traduction de M. l'abbé Mai, renfermées dans des murailles, étoient tracées en caractères bien formés, d'une couleur fraîche et exhalant une odeur suave : *Muro conclusa scriptura et literis optime conformatis constabat, et odora mixtura suavis erat, et sine ullo cinno colorum florens.* La signification ambigüe des mots *γραφὴ* et *γραμμὴ*,

---

(1) Je prends ici ce participe comme une épithète équivalente d'*ἐξηλλαγμένος*, *παρηλλαγμένος*, *singulier*, *bizarre*.

qui peuvent signifier également une ligne, une écriture et une peinture, est la cause de la différence des deux interprétations.

Pour ne plus revenir sur des détails de critique grammaticale, je réunis ici différens mots qui me semblent avoir besoin de correction ou de supplément dans le texte, ou d'une explication différente dans la traduction. Pour épargner au lecteur la peine de les chercher, je les dispose ici suivant l'ordre naturel du texte.

Texte de M. l'abbé Mai.	*Corrections.*
L. XII,	
§. 3. ΕΠΙΛΗΨΙΣ.	ΕΠΙΛΕΙΨΙΣ.
	dans le sens de *manque*, de *privation*.

La même correction doit avoir lieu au liv. XIII, §. 4.

§. 8. ΚΑΤΕΝΕΙΦΘΗ.	ΚΑΤΕΝΙΦΘΗ.
§. 9. ΚΑΘΟΥΟΝΤΕΣ.	ΚΑΤΑΘΟΥΟΝΤΕΣ.
§. 11. ΚΑΤΑΛΑΒΕΙΝ.	ΚΑΤΑΒΑΛΕΙΝ.
L. XIII,	
§. 3. ΠΕΔΙΑΣ.	ΠΑΙΔΙΑΣ.
§. 7. ΚΕΔΙΚΙΟΝ.	ΚΑΙΔΙΚΙΟΝ.

L'un des manuscrits présentoit ΚΑΙΔΙΚΙΟΝ de la première main. L'éditeur a eu tort de suivre la correction erronée d'une seconde main. Un grand nombre d'inscriptions latines prouvent la nécessité de la diphtongue dans le nom *Cædicius.*

§. 11. ΥΠΟ ΠΟΔΑΣ.	ΥΠΟ ΠΟΔΑ.
§. 14. ΚΑΤΑΛΗΦΘΕΙΣΑΝ.	ΚΑΤΑΛΕΙΦΘΕΙΣΑΝ.
Ibid. ΛΩΒΩΜΕΝΟΙ ΤΩΙΣ ΧΡΩΣΙ.	ΛΩΒΩΜΕΝΟΙ ΤΟΥΣ ΧΡΩΤΑΣ.
§. 19. ΚΑΤΑΤΕΤΡΙΜΜΕΝΩΝ.	ΚΑΤΗΘΛΗΜΕΝΩΝ.

La véritable leçon κατηθλημένων se trouve dans l'un des manuscrits; l'autre donne κατηθλιμένων, erreur facile à corriger. Κατατετριμμένων, que l'éditeur a substitué, n'auroit pas dû remplacer la leçon κατηθλημένων, qui est excellente et désigne *des soldats aguerris.* Le thème est καταθλέω.

L. XIV,	
§. 15. ΠΑΡΕΧΕΙΝ.	ΠΑΡΕΧΕΙ.

Le sujet est ici le neutre pluriel ΟΣΑ ΑΛΛΑ. La syntaxe exige un verbe à l'indicatif.

§. 18. ΟΔΑΚΤΙΖΟΝΤΑΣ.	peut-être, ΟΔΑΚΤΑΖΟΝΤΑΣ,

d'après les autorités d'Apollonius de Rhodes, liv. IV, v. 1608, et de Callimaque, *in Delum*, v. 322.

L. XV,	
§. 2. ΒΑΨΑΣ.	ΒΑΨΩΝ.

§. 4.	ΣΥΜΒΟΛΑ ΠΟΙΗΣΑΜΕΝΟΥΣ ΚΑΙ ΤΟ ΛΟΙΠΟΝ ΕΙΡΗΝΗΝ ΑΓΕΙΝ.	ΣΥΜΒΟΛΑ ΠΟΙΗΣΑΜΕΝΟΥΣ, ΤΟ ΛΟΙΠΟΝ κ. τ. λ. ou ΣΥΜΒΟΛΑ ΠΟΙΕΙΣΘΑΙ ΚΑΙ κ. τ. λ.

Σύμβολα ποιεῖσθαι est dans le texte, au §. 5 de ce même livre.

L. XVII,

§. 12.	ΠΡΟΣΑΥΔΟΥΣΑ.	ΠΡΟΣΑΔΟΥΣΑ.
§. 14.	ΔΙΑΣΗΜΕΙΝΑΣ.	ΔΙΑΣΗΜΗΝΑΣ.
§. 17.	ΤΟ ΔΙΑΦΟΡΟΝ ΟΥΚ ΕΠΙΣΤΑΜΕΝΟΥ.	
	M. l'abbé Mai traduit, *ejus hominis proprium qui adversarium non novit.*	Je crois qu'on devroit traduire, *ejus hominis proprium qui differentiam non novit.*

Il s'agit de la différence qui existe entre des peuples vaincus, et des peuples dont on n'a pas encore éprouvé la résistance.

L. XVIII,

§. 3.	ΔΙΑΛΑΒΩΝ ΑΜΦΟΤΕΡΑΣ ΤΑΣ ΧΕΙΡΑΣ ΤΩ ΔΟΡΥ.	ΔΙΑΛΑΒΩΝ ΑΜΦΟΤΕΡΑΣ ΤΗΣ ΧΕΙΡΟΣ κ. τ. λ.
§. 4.	ΟΠΛΙΣΜΟΝ ΛΥΣΙΤΕΛΕΣΤΕΡΟΝ.	ΟΠΛΙΣΜΟΝ ΠΟΛΥΤΕΛΕΣΤΕΡΟΝ.

Il ne s'agit pas ici de l'armure la plus sûre, mais de la plus riche.

§. 15.	ΕΠΑΓΟΜΕΝΟΣ.	ΕΠΑΓΟΜΕΝΟΣ (ἔρχομαι). Sans ce dernier verbe le sens est incomplet.
§. 21.	ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΝ ΑΞΙΩΜΑ.	ΠΡΕΣΒΕΥΤΙΚΟΝ ΑΞΙΩΜΑ,
§. 24.	ΕΠΙ ΤΑ ΧΕΙΡΑ.	ΕΠΙ ΤΑ ΧΕΙΡΩ ou ΤΑ ΧΕΙΡΟΝΑ.

L. XIX,

§. 1.	ΜΗΣΣΗΝΗΝ.	ΜΕΣΣΗΝΗΝ.

L. XX,

§. 6.	ΠΙΤΟΥΡΓΕΙΤΑΙ.	ΠΙΤΤΟΥΡΓΕΙΤΑΙ, pour πανουργεῖται. Πανουργοί et πανουργία se trouvent dans Pollux, liv. VII, n. 101.
§. 9.	ΤΟ ΑΠΟΡΟΝ ΠΛΗΘΟΣ ΚΑΛΩΝ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΩΝ ΦΡΟΝΤΙΣ ΗΝ ΟΥΔΕΜΙΑ.	ΤΟ ΑΠΟΡΟΝ ΠΛΗΘΟΣ (ἐν ᾧ) ΚΑΛΩΝ κ. τ. λ.

Le sens est imparfait sans l'addition proposée ou quelque autre équivalente.

Je n'ai pas tenu compte de plusieurs autres erreurs qu'on peut regarder comme de simples fautes de typographie.

En discontinuant ces recherches, pour nous occuper du fond même de ces morceaux d'histoire, je remarquerai qu'on y retrouve un certain nombre de faits qui devoient être racontés dans les livres perdus des *Antiquités romaines.*

La distribution que l'éditeur en a faite en neuf livres, ainsi que l'insertion de chaque fragment plutôt dans un livre que dans un autre, n'est point autorisée par les manuscrits, et est simplement conjecturale : malgré cela, on ne peut contester à l'éditeur d'avoir disposé la plupart de ces fragmens dans un ordre chronologique très-souvent certain et toujours soutenable. Ce que j'ai de la peine à comprendre, c'est le motif qui a pu le déterminer à faire imprimer en majuscules ces fragmens qu'on a tirés de deux manuscrits des XIV et XVe siècles, et qui sont tracés en caractères courans. L'écriture en caractères majuscules, en dispensant l'éditeur de soigner la correction du texte grec, relativement aux esprits et aux accens, peut embarrasser les lecteurs qui ne seroient pas très-exercés dans la lecture des textes. Ce choix a imposé à M. l'abbé Mai la nécessité d'ajouter çà et là quelques remarques, pour éviter des équivoques qui peuvent avoir lieu dans cette sorte d'écriture. *(Voyez p. 31, note 2 ; p. 153, notes 1 et 5.)*

Les plus anciens faits compris dans ces morceaux d'histoire appartiennent à l'an de Rome 315 ; le dernier à l'an 486. Les conquêtes de Veii et des Falisques, faites par les Romains ; la prise de Rome par les Gaulois, les exploits de Camille, le dévouement de Curtius, les guerres de la république dans la grande Grèce et dans la Campanie, celles des Samnites ; enfin, les démêlés et les combats des Romains avec Pyrrhus, sont les sujets qu'on y voit traités. Cette découverte n'a pas enrichi l'histoire romaine de nouveaux faits ; mais on y trouve quelques détails inconnus et un certain nombre de notions accessoires, de descriptions géographiques, de réflexions morales, de discours éloquens, parmi lesquels on doit distinguer la réponse de Fabricius à Pyrrhus, dont les fragmens, publiés par Fulvius Ursinus, ne nous avoient conservé que la première partie. *(Liv. XVIII, §. 19 & seq.)*

Les savans qui se livrent aux études de la philologie et de l'archéologie ne manqueront pas de tirer quelque profit de ce fond intact. Ceux qui aiment les descriptions des mœurs, liront avec plaisir une comparaison de la liberté de la vie privée chez les Romains et chez les Grecs, qui se trouve au *liv. XX, §. 2 et 3*, et qu'on diroit tracée par les pinceaux de Plutarque. Je la mets sous les yeux du lecteur, avant d'examiner l'opinion de M. Ciampi sur ces fragmens.

« Les Grecs, dit l'historien, regardoient la porte de chaque maison » comme une limite inviolable, en dedans de laquelle la vie privée des » particuliers étoit complètement libre. Les Romains, au contraire, li- » vroient à l'inspection des censeurs l'intérieur de leurs habitations, » jusqu'aux endroits les plus secrets. Les rapports du maître avec ses » esclaves, du père avec ses enfans, du mari avec sa femme, des » frères avec leurs frères, des jeunes gens avec les vieillards, étoient » soumis à cette surveillance. Elle se portoit sur l'intempérance de la » table, la corruption des mœurs et la négligence des cérémonies » consacrées dans chaque famille à l'honneur des dieux ou à la mé- » moire des morts; rien, en un mot, ne lui échappoit de ce qui pou- » voit, en quelque manière que ce fût, intéresser le bien de l'état. »

Le professeur Ciampi, de Pise, dans un Mémoire dont l'extrait est sous nos yeux, ne nie pas que cette partie inédite des histoires de Denys d'Halicarnasse ne puisse être composée de morceaux détachés, extraits de l'ouvrage entier; mais il a conçu une autre idée, qu'il s'efforce plus particulièrement de rendre probable. Il pense 1.° que l'épitome en question, si c'en est un, n'est pas l'ouvrage de Denys d'Halicarnasse; 2.° qu'il n'est pas probable que cet écrivain ait jamais composé un abrégé de ses propres histoires; et 3.° que les témoignages de Photius et d'Étienne de Byzance, qu'on cite pour prouver le contraire, laissent lieu à beaucoup de doutes. M. Ciampi croit démontrer la première de ces propositions par des remarques critiques sur quelques mots et quelques phrases du texte. Il juge qu'elles ne sont pas grecques, et que, par conséquent, Denys d'Halicarnasse n'a pu les employer. Si le savant professeur considère que le petit nombre des prétendus solécismes ou barbarismes qu'il remarque se réduisent à quelques négligences des copistes, qui peuvent avoir écrit ΕΟΡΤΑΔΩΝ au lieu d'ΕΟΡΤΑΙΩΝ, ΤΑΣ ΘΥΡΑΣ pour ΤΑΙΣ ΘΥΡΑΙΣ, &c.; qui peuvent avoir omis quelques particules, et, en faisant des extraits, avoir négligé ou changé quelques mots, il reconnoîtra lui-même la foiblesse de cet argument. Tout texte grec qu'on découvre, souvent même lorsqu'il est gravé sur le marbre ou sur le bronze, a besoin, quand on le publie pour la première fois, de la main d'un critique qui fasse disparoître de pareilles taches. Les notes de Sylburge sur les ouvrages de Denys d'Halicarnasse, ainsi que celles que les éditeurs des *excerpta* ont faites sur ces fragmens, prouvent assez que ces petits défauts ne suffisent pas pour rendre douteuse l'authenticité d'un texte.

M. Ciampi observe, à l'appui de sa seconde proposition, que Denys d'Halicarnasse n'aimoit pas les abrégés, et qu'ainsi il n'a pu être l'auteur

d'un écrit de ce genre. Cette remarque, qu'il a empruntée à Henri Estienne, n'est que foiblement appuyée par un passage de l'historien, où il cite les abrégés grecs de l'histoire romaine faits avant lui, comme une des causes de la connoissance imparfaite que ses compatriotes avoient de cette histoire. Cette observation de Denis d'Halicarnasse ne paroît pas avoir pu l'empêcher de publier un abrégé de ce genre, d'après un ouvrage plus exact et plus étendu, dans lequel on remontoit avec critique aux origines des peuples, et où les événemens étoient distribués dans l'ordre le plus conforme aux canons et aux recherches des chronologistes. Mais l'historien semble contredire lui-même l'opinion de M. Ciampi, lorsque, dans son premier livre *(page 60)*, il parle d'une *Chronique de l'Histoire de Rome* qu'il avoit rédigée. Si nous considérons attentivement le caractère que Photius a donné à l'abrégé de cette histoire, qu'il appelle *synopsis*, nous verrons que l'opinion de M. Boivin aîné, qui pense que la *synopsis* et la *chronique* sont le même ouvrage, a une très-grande probabilité (1). Le style que Photius dit être concis jusqu'à la recherche, dépouillé de tout agrément, réduit au simple nécessaire, qui ressemble à celui des décisions d'un prince et se fait remarquer par une certaine répétition de formules, nous présente l'idée d'une chronique à peu près semblable à celle des marbres de Paros ou à quelques fragmens de fastes. M. l'abbé Mai a cru que l'opinion de M. Boivin étoit assez réfutée par le texte même de ces fragmens, qui ne sont pas, dit-il, un simple abrégé chronologique. Mais un pareil argument ne suppose-t-il pas démontré ce qui est encore en question !

Enfin M. le professeur, après avoir affoibli l'autorité d'Étienne de Byzance, s'attache à prouver que Photius lui-même regardoit comme incertain l'auteur de cet abrégé. Le bibliographe de Constantinople conclut son article par cette remarque, qu'il est clair que l'auteur de la *synopsis* est antérieur à Appien et à Dion. Il faut avouer que cet argument n'est pas dépourvu d'une certaine apparence de raison. Cependant le même Photius venoit de dire, au commencement de son article, que l'auteur étoit, dans cet écrit, plus recherché qu'il n'avoit coutume de l'être, et ces phrases se rapportent évidemment à l'auteur des *Antiquités romaines :* Photius semble donc se contredire. Mais ne seroit-il pas plus raisonnable de prendre ses dernières expressions pour une suite de ses remarques sur le style de l'abrégé, et de croire qu'il a voulu dire qu'un style si sévère dans sa concision, annonce par lui-même

(1) Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, *t. II, p. 373.*

une époque bien antérieure à celle des deux historiens qu'il nomme, et qui avoient traité les mêmes sujets!

Quoiqu'il en soit, et quelle qu'ait été l'opinion de Photius sur l'auteur et le temps de l'abrégé en question, heureusement les fragmens publiés par M. l'abbé Mai sont si étrangers au style de tout abrégé, sont si évidemment conformes, comme nous l'avons remarqué, aux fragmens des livres perdus de Denis d'Halicarnasse que d'autres critiques avoient retrouvés, et en général au style de cet estimable écrivain, que l'authenticité et le mérite de ces morceaux ne pourront être mis en question par aucun critique qui les lira et les examinera avec attention.

L'infatigable éditeur a réuni, à la fin de ces fragmens, des variantes et des lambeaux inédits de quelques autres écrits du même auteur, ainsi que le supplément d'une petite lacune dans l'*Histoire persique* de Procope (*liv. 1, c. 6*), et six variantes d'un fragment de Polybe, que M. Schweighaeuser a publié le premier.

E. Q. VISCONTI.

A DICTIONARY OF THE CHINESE LANGUAGE, *in three parts, by the Rev.* Robert Morrison; *avec cette épigraphe tirée de* Wang-wou-teou: *The scholar who is well read, and a lover of antiquity, having authentic materials supplied him to refer to, and to investigate, even this is a very important assistance to the skilful student* (1). Vol. I, part. 1, première livraison; Macao, 1815, grand *in-4.°* de xviij et 188 pages.

DANS un moment où la publication du dictionnaire du P. Basile de Glemona n'étoit encore qu'annoncée, une personne, dont le zèle seul pouvoit recommander l'opinion à l'attention des savans, crut qu'il pourroit être utile de rappeler les principes d'après lesquels un dictionnaire chinois lui sembloit devoir être rédigé, l'étendue qu'il devoit avoir, les objets qu'il devoit contenir. Il est aisé, dans de semblables projets, de se laisser entraîner involontairement par une idée exagérée

(1) Cette traduction me paroît rendre d'une manière inexacte et embarrassée le sens du chinois. Je dirois: « C'est un grand secours pour celui qui aime » à étudier, que d'avoir près de lui un habile lettré, homme versé dans l'anti» quité et possédant les secours nécessaires à ses recherches. »

de perfection, de se dissimuler les difficultés que l'exécution pourroit offrir, de tracer, en un mot, un modèle dont on auroit, soi-même, beaucoup de peine à approcher, si l'on vouloit passer de la théorie à la pratique. Cependant, si l'opuscule dont nous parlons n'étoit pas complètement oublié à présent, nous pourrions, en y renvoyant les lecteurs, nous dispenser d'analyser le travail dont M. Morrison a fait paroître la première livraison. A 6000 lieues de distance, les mêmes considérations ont guidé les deux auteurs dans le plan proposé par l'un à Paris, et mis en exécution par l'autre à Macao. Ils se sont accordés sans s'être entendus. Le lexicographe anglais pourroit adopter la brochure française pour le prospectus de son travail, et, en réalisant les vues qui y sont présentées, dire, comme l'architecte athénien : *ce qu'il a proposé, je le ferai.*

Le révérend M. Morrison, missionnaire protestant établi à Canton depuis plusieurs années, et déjà connu par quelques ouvrages, peu volumineux à la vérité, mais attestant une véritable et solide connoissance de la langue chinoise, annonce un dictionnaire chinois qui, quand il sera complet, se composera de trois parties : dans la première, les caractères qui sont expliqués dans le dictionnaire de *Khang-hi*, au nombre d'environ 40,000, seront arrangés selon l'ordre des clefs ; la seconde contiendra les mêmes caractères, disposés d'après leurs prononciations et alphabétiquement ; et la troisième formera un dictionnaire anglais-chinois. Tout l'ouvrage, dédié à la compagnie des Indes, qui fait seule les frais de la publication, formera quatre ou cinq volumes grand *in-4.°*, et sera donné par livraisons. La première de toutes, imprimée à Macao en 1815, est, jusqu'à présent, la seule qu'on ait reçue en Europe. Elle contient le commencement du dictionnaire par clefs, c'est-à-dire, de la partie la plus utile et la plus savante. C'est donc sur cette partie du travail de M. Morrison que nous allons nous arrêter, et le plan qu'il y a suivi étant, comme nous venons de l'annoncer, tel que nous ne saurions rien y reprendre, nos remarques tomberont seulement sur quelques objets de détail, où l'auteur semble avoir fait exception aux règles qu'il s'étoit posées lui-même, ou bien être resté, probablement par défaut de matériaux, au-dessous de ses propres idées. Son ouvrage n'est pas du nombre de ceux pour lesquels on doit user d'indulgence, ou s'efforcer de dissimuler les critiques. Un examen sévère est le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un excellent livre. On ne sera donc pas étonné si nous insistons principalement sur les imperfections de celui-ci. Nous serons d'autant moins réservés dans nos observations, qu'en cherchant à être

utiles au lecteur, nous ne risquons point de porter préjudice à la gloire de l'auteur.

Les principes de l'écriture chinoise ont été souvent exposés, et rien n'est plus capable de fixer l'attention des philosophes que ces sortes de faits, propres à jeter du jour sur le phénomène littéraire, maintenant unique dans le monde entier, d'une écriture qui ne peint que des choses, et qui n'a point de prononciation ; d'un langage qui n'a point de signes représentatifs, et où pourtant tout peut s'écrire, parce que les idées servent d'intermédiaire aux sons et aux caractères, comme, dans les langues ordinaires, les sons font le lien entre l'écriture et la pensée. Dans sa préface, M. Morrison vient, après bien d'autres, exposer ces singularités; mais, comme il a travaillé sur les auteurs originaux, dont il cite presque toujours textuellement les passages, on peut lire son introduction avec intérêt, même après les dissertations de Cibot, d'Amiot et de Mailla. Les réflexions qu'il a empruntées à certains auteurs chinois sur l'influence exercée par l'art d'écrire, ont quelque chose de singulier : « Quand les lettres furent » inventées, les cieux, la terre et les esprits furent en mouvement. Les » habitans des ténèbres pleurèrent pendant la nuit, et le ciel, en signe » de réjouissance, fit tomber une pluie de grains en maturité. Le cœur » humain commença ses opérations. Chaque jour les récits faux et con» trouvés furent répandus, les procès et les emprisonnemens se multi» plièrent. On vit naître ce langage subtil et artificieux qui cause tant » de confusion dans l'univers. Voilà pourquoi les ombres pleuroient » pendant la nuit. Mais, d'un autre côté, par l'invention des lettres, » l'art de la politesse et la musique prirent naissance; la justice et la » raison commencèrent à briller; les rapports qui existent entre les » hommes furent mis dans tout leur jour; les lois devinrent invariables; » les magistrats eurent une règle à suivre; les lettrés, des autorités à » respecter : et c'est pour cela que le ciel fit tomber une pluie de » grains en maturité. Sans les lettres, que pourroient faire le savant, » l'historien, le mathématicien, l'astronome ! Si les lettres ne nous four» nissoient plus les preuves des événemens passés, alors les ombres » pourroient pleurer pendant le jour, et le ciel faire pleuvoir du sang » sur la terre. »

L'auteur trace d'une manière très-succincte l'histoire des différentes écritures qui ont été en usage à la Chine, et de la manière dont les caractères se sont formés. Il ne donne, à ce sujet, que peu de détails qui ne se trouvent déjà dans les écrits de nos missionnaires. Cependant, il a rassemblé des notions curieuses et nouvelles sur le système de la

prononciation et sur les divisions que les grammairiens ont établies, sur les quatre tons, les trente six consonnes, auxquelles il reconnoît une origine indienne, et les *sept sons* qu'il veut aussi tirer du sanskrit. Je ne doute pas qu'il n'y ait, relativement à ces dernières, quelque confusion, non pas chez M. Morrison, mais chez les Chinois eux-mêmes, qui n'ont pas toujours bien senti la valeur d'un emprunt fait par eux aux étrangers, et qui, dans des temps récens, ont confondu des objets différens, parce qu'ils n'en avoient qu'une idée obscure et inexacte. Je ne sais ce que pourroient être les *sept sons* ou intonations de la langue sanskrite : Colebrooke ne parle que de trois accens, et les autres auteurs qui ont écrit sur la grammaire indienne ne nous font connoître aucune autre distinction de ce genre. Je crois donc que par *in* [son], il faut entendre ici *voyelle*, et que les sept *in* ne sont autre chose que les sept voyelles grecques, introduites par les Syriens dans l'alphabet ouigour, reprises ensuite dans la Tartarie, et dénaturées par les Chinois. La Tartarie a été, dans cet endroit, confondue avec l'Inde, comme cela arrive souvent dans les historiens chinois, et comme cela est arrivé notamment aux rédacteurs du dictionnaire de *Khang-hi*, dans un autre passage que M. Morrison cite sans en faire une application exacte; ils disent : *si-iu pho-lo-men chou neng i chi-sse tseu i-thsi in ; dans l'occident, les livres des Brachmanes sont écrits avec quatorze lettres propres à rendre tous les sons.* Ce nombre de quatorze ne peut s'appliquer qu'à l'alphabet ouigour, qu'on sait avoir été composé de quatorze consonnes, et il ne conviendroit nullement aux différens alphabets indiens, où les Chinois eux-mêmes comptent vingt-cinq, trente, trente-deux, trente-six ou même jusqu'à quarante-deux lettres.

Au reste, s'il est bon de connoître historiquement et de pouvoir apprécier le degré d'influence que les écritures alphabétiques, usitées dans les pays voisins de la Chine, ont pu avoir sur la formation du système chinois, il faut convenir aussi que ce sont là des élémens étrangers, qui ne tiennent point à l'essence des caractères, qui y sont même opposés, qu'on peut, par conséquent, se dispenser d'étudier, d'autant plus que les Chinois en traitent fort obscurément. Je ne blâmerai donc pas M. Morrison de n'en avoir parlé que légèrement, et, malgré la décision de *Khang-hi*, qui prétend qu'il faut être d'une grande stupidité pour ne pas entendre un système aussi aisé qu'admirable, je ne balance pas à préférer l'opinion de *Meï-tan* et de quelques autres, qui ne voient dans l'analyse des sons, telle que les Indiens l'ont enseignée aux Chinois, dans leur distinction des consonnes, des voyelles et des accens, appliquée à la langue de ces derniers, que

des subtilités obscures, embarrassantes, et, de plus, tout-à-fait incompatibles avec le génie de l'écriture à laquelle on a voulu les appliquer.

Il n'en est pas de même des différentes séries de caractères élémentaires, que les Chinois ont imaginées pour classer les innombrables signes de leur écriture. Il est indispensable d'étudier les meilleures, pour pouvoir consulter leurs dictionnaires, et il est bon d'avoir une notion des autres, ne fût-ce que pour éviter de suivre Fourmont dans les vaines hypothèses où il s'est égaré. L'auteur anglais donne à ces caractères élémentaires un nom plus propre à faire connoître leur nature que celui de *clefs*, que l'usage a comme consacré en Europe : il les nomme *radicaux*, et ce nom paroît tout-à-fait convenable, puisque ce sont en effet autant de racines sous lesquelles les dérivés viennent s'arranger, et dont l'ensemble offre à peu près les mêmes irrégularités, les mêmes imperfections que le système des racines dans d'autres idiomes. Parmi ces racines, on en trouve de fictives ; certaines, dont les dérivés pourroient plus naturellement se classer sous d'autres radicaux ; quelquefois il n'est pas aisé de décomposer un mot et d'y reconnoître la partie qui en constitue le radical : tout cela s'observe pour les caractères chinois, comme pour les mots grecs et pour ceux des langues orientales, de sorte qu'un dictionnaire par clefs ne présente ni plus ni moins d'inconvéniens ou d'avantages que le Dictionnaire de Scapula, ou le *Lexicon heptaglotton* de Castel.

M. Morrison, continuant d'esquisser rapidement l'histoire de la langue, fait en peu de mots celle des ouvrages où elle est exposée, c'est-à-dire, qu'il nomme les principaux auteurs des dictionnaires : pour des grammairiens, on sait que les Chinois n'en ont aucun. Il fait connoître aussi, par une simple mention, l'époque des principales inventions qui ont pu influer sur l'art d'écrire ; mais il n'entre à ce sujet dans aucune discussion, quoique plusieurs de ses assertions pussent en réclamer beaucoup. Suivant lui, le papier fut inventé vers la fin du Ier siècle de notre ère, par une personne nommée *Thsaï-lun :* dans les temps anciens, on se servoit pour écrire, de planchettes de bois ou de bambou; on avoit ensuite employé des morceaux de soie ou d'autres tissus : au lieu de pinceaux, on prenoit d'abord un morceau de bois qu'on trempoit dans l'encre : les pinceaux de poil furent imaginés trois cents ans avant Jésus-Christ, et les bâtons d'encre, vers l'an 600 de notre ère. L'imprimerie fut introduite dans les affaires du gouvernement par un ministre d'état nommé *Foung-tao*, qui vivoit au Xe siècle, et elle étoit généralement en usage dès le commencement de la dynastie des *Soung*. On pré-

tend que le premier essai fut fait avec des tables de pierre où l'on gravoit les caractères, de sorte que les épreuves offroient une écriture en blanc sur un fond noir. La plus grande partie de ces faits sont déjà connus par nos missionnaires, et l'on peut voir à ce sujet les *Lettres édifiantes*, la Compilation de *Duhalde*, les *Mémoires chinois*, &c.; mais c'est aux sources mêmes et non dans nos livres, que M. Morrison les a puisés : car ce respectable missionnaire, comme plusieurs de ses compatriotes, particulièrement de ceux qui habitent aux Indes ou à la Chine, ne s'attache guères à rechercher les travaux de ses prédécesseurs, sur-tout des auteurs qui ont écrit sur le continent ; genre de recherche étranger à son objet principal, et qui, il faut l'avouer, doit offrir de grandes difficultés dans ces contrées éloignées. Les faits que ces savans publient, appris avec autant de peine, ont pour eux le même attrait que des découvertes nouvelles. C'est là sans doute un effet de cette trop longue division, qui a tenu l'Angleterre séparée, plus complétement que jamais, du reste de l'Europe, et dont l'influence se fait remarquer jusque sur la littérature.

Je me suis laissé entraîner à ces réflexions, parce qu'elles naissent d'elles-mêmes à la lecture de l'introduction de M. Morrison. On croit y voir un auteur persuadé qu'il aborde un sujet neuf, où jusqu'à lui personne n'a porté la lumière; on diroit qu'il entre un des premiers dans un champ inculte, où lui et ses compatriotes sont appelés à moissonner : « A l'avenir, dit-il, quand la langue chinoise sera mieux et plus généralement connue, son mérite et ses défauts seront plus justement » appréciés. Jusqu'à présent les admirateurs et les détracteurs qu'elle a » trouvés parmi les Européens, ont été, pour la plupart, également » hors d'état de s'en former une juste idée, *have commonly both of them,* » *been very ignorant of it, and consequently not qualified to form a correct* » *estimate.* Toutefois, quelques-uns des missionnaires de l'église de » Rome ont écrit d'une manière respectable sur ce sujet : leurs diction- » naires manuscrits, leurs grammaires et leurs lettres ont fourni les » matériaux de *tout ce qui a été imprimé en Europe.* Mais ces matériaux » sont souvent tombés entre les mains d'Européens, qui, faute d'entendre » le sujet, les ont plus ou moins défigurés, &c. » Il nous paroît peu convenable de traiter avec une si grande sévérité les personnes qui ont émis, sur la littérature chinoise, une opinion peu approfondie, sans rendre en même temps de justes hommages à ceux qui, par des travaux estimables et une connoissance solide de la langue, ont mérité une place à côté des Bouvet, des Prémare et des Gaubil ; Fourmont, Bayer, Deguignes, Deshauterayes, ont sans doute dû beaucoup aux travaux des

missionnaires qui les avoient précédés, mais ils n'ont point trouvé le fonds des ouvrages historiques qu'ils ont exécutés, et qui leur mériteront dans tous les temps la reconnoissance des savans. On songera qu'ils avoient bien plus de difficultés à surmonter que les missionnaires, parce qu'ils n'avoient pas, comme ceux-ci, le secours des maîtres du pays, secours dont M. Morrison sent lui-même tout le prix, puisqu'il en a fait le sujet de son épigraphe. Mais, comme il ne cite presque jamais les auteurs qui ont écrit avant lui sur ces matières, particulièrement en France, cette circonstance nous disposeroit à penser qu'il n'a pas eu connoissance de leurs importans travaux, plutôt que d'imputer son silence à des sentimens de partialité qu'un homme aussi éclairé que lui ne peut être soupçonné de partager.

M. Morrison en vient à parler du dictionnaire imprimé à Paris, d'après les manuscrits des missionnaires catholiques, et il traite cet ouvrage avec beaucoup de sévérité : « Tant que l'éditeur est demeuré attaché à ses » manuscrits, dit-il, on le trouvera généralement correct ; quant à son » savoir personnel, il n'en donne pas un échantillon favorable par sa » critique sur la manière dont les Anglais épèlent les mots *Tchien-* » *loung ta Hoang-ti*, &c. » Je ne prétends pas justifier l'éditeur français sur cet article, mais j'adresserai à mon tour, une observation au lexicographe anglais, c'est que la phrase sur laquelle il discute n'est pas chinoise, elle a été forgée par les rédacteurs du voyage de Macartney, qui ont pris les mots *Khian loung* [protection céleste], pour le nom d'un prince, tandis qu'ils ne sont que le nom d'un règne. On ne peut pas plus dire en chinois *le grand empereur Khian-loung*, qu'on ne pourroit dire en français *le grand roi Restauration*, ou *le prince salut de la France*, phrases qui pour être universellement entendues, n'en seroient pas grammaticalement plus régulières.

M. Morrison n'a pas voulu quitter l'introduction que M. Deguignes a mise à la tête du dictionnaire du P. Basile, sans relever les erreurs historiques qu'il a cru apercevoir ; et quoique, ainsi qu'il le dit lui-même, un déluge d'eaux n'ait pas un grand rapport avec un dictionnaire de mots *(a deluge of waters has little or no connexion with a dictionary of words)*, il s'est arrêté à réfuter ce que M. Deguignes a avancé relativement au déluge de *Yao*. J'avoue que cette critique me paroît un peu superflue, d'autant qu'il ne s'agit au fond que d'établir ce principe incontestable, qu'un étranger ne doit pas, sans une extrême réserve et sans une nécessité évidente, déroger au sens d'un livre classique, et substituer sa propre manière de voir, à l'opinion universellement reçue chez le peuple qui regarde ce livre comme authentique. Au reste, tout ce qu'on peut dire

sur le déluge de *Yao*, a été épuisé par les PP. Amiot, Cibot, Gaubil, et par Deguignes le père, et ceux qui voudront peser les raisons diverses qu'on peut faire valoir pour ou contre l'authenticité des traditions chinoises à cet égard, les trouveront toutes rassemblées et discutées dans les deux premiers volumes de la collection des Mémoires de nos missionnaires.

Si nous nous sommes permis de reprocher à M. Morrison le tort qu'il semble faire aux Européens qui l'ont précédé dans la carrière qu'il parcourt, par des critiques hasardées et plus encore par son silence, c'est que nous pensons que l'excellence même de son travail exigeoit de lui plus d'impartialité. Une vaine rivalité nationale devroit être bannie du domaine des lettres. Un bon ouvrage appartient à l'univers entier. Ainsi, quoique les écrivains de notre nation se fussent acquis, par des travaux estimables, une sorte de suprématie en fait de littérature chinoise, ceux qui essaient de marcher sur leurs traces, prévoient sans jalousie le moment d'y renoncer; et le sentiment d'une louable émulation, est tout ce qu'ils éprouvent en lisant les savantes productions dont MM. G. Staunton, Morrison, Marshman et quelques autres Anglais ont commencé à enrichir cette branche de nos connoissances. *(La suite dans l'un des prochains cahiers.)*

J. Abel RÉMUSAT.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des sciences a élu, le 12 mai, M. Fourier, en remplacement de feu M. Rochon, dans la section de physique générale; et le 26 mai, M. Mathieu en remplacement de feu M. Messier, dans la section d'astronomie.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année 1816; par M. Beuchot. Paris, imprimerie de Pillet, 1817, *in-8.°*, 148 pages. Ce volume renferme, 1.° une table alphabétique des ouvrages; 2.° une table alphabétique des auteurs; 3.° une table systématique. Dans chacune de ces tables, chaque article est suivi du numéro sous lequel il a été annoncé dans la Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie. Ce journal, qui a commencé en 1812, et les tables qui l'accompagnent, donnent une notion précise et sûre de tous les ouvrages et opuscules, sans exception,

qui se publient chaque semaine en France. Des journaux de même genre qui se publieroient dans les pays étrangers, faciliteroient extrêmement le commerce de la librairie, et offriroient aux hommes de lettres, dans l'Europe entière, des moyens prompts et commodes de connoître les titres, les objets, l'étendue, les formats et les prix de tous les livres nouveaux. Depuis quelque temps, M. Beuchot insère, à la fin de ses feuilles, des articles nécrologiques, c'est-à-dire, des notices exactes et succinctes de la vie et des ouvrages des auteurs récemment décédés.

Lettres de Mme de Sévigné. On souscrit chez Blaise, à Paris, jusqu'au 1.er novembre 1817. L'édition sera augmentée de lettres inédites et de fragmens de lettres; il y aura 10 vol. *in-8.°*, dont le prix total sera de 27 francs pour les souscripteurs.

(Deux) *Lettres inédites de Fénélon*, publiées d'après les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble; par M. Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut. Paris, imprimerie de Moronval, librairie de Goujon, 1817, *in-8.°*, 44 pages. La première lettre est relative au livre des maximes des Saints. Fénélon s'y déclare disposé à *condamner très-simplement* ce livre, s'il est condamné par le pape; mais il se plaint du tour que l'on donne à ses lettres et à ses paroles. « Je suis, écrit-il à l'évêque de Blois, accoutumé à l'injustice. Quoi que je dise » et quoi que je fasse, il faut que j'aie tort. » La seconde est une réponse au père Lachaise, et concerne les cérémonies chinoises. « Si vous me demandiez, dit » Fénélon, ce que je pense du fond de la question, je vous répondrois que j'at» tends d'apprendre, par la décision du pape, ce qu'il en faut penser. Il apprendra » lui-même, par son légat, quelle est la véritable intention des Chinois, pour » rendre ce culte religieux ou purement civil, et c'est ce que j'ignore. » Ces deux lettres ne remplissent ensemble que onze pages; le surplus consiste en préliminaires, en pièces accessoires, et en réflexions ou notes de l'éditeur.

Poèmes élégiaques, précédés de discours sur l'élégie héroïque, par M. Treneuil, bibliothécaire de Monsieur, à l'Arsenal. Paris, Firmin Didot, 1817, *in-8.°*, 319 pages avec une figure, 5 fr., et pap. vél., 10 fr.

M. de Cornichon ou le Prétendu dupé, comédie-vaudeville en 3 actes; par L. Fayeulle, menuisier à Boulogne-sur-mer. Boulogne-sur-mer, imprimerie de Mme Olivier-Dolet, 1817, *in-8.°*, 2 feuilles 3/4. M. Fayeulle publiera sous peu de temps un vol. *in-8.°* de 200 pages, intitulé *Mes Chevilles*.

Table alphabétique de l'histoire du Bas-Empire, de MM. Le Beau et Ameilhon; rédigée par Ravier, libraire. Paris, imprimerie de Hacquart, 1817, 2 vol. *in-12*, 31 feuilles 1/3. Prix, 8 fr., et par la poste, 10 fr. Les libraires Caille et Ravier fournissent les 27 volumes de l'ouvrage et ces 2 vol. de table, brochés et étiquetés, pour 78 fr., et complètent les exemplaires imparfaits.

Principes de la Philosophie de l'homme moral, ou Lois de l'action de l'ame sur les idées, des idées sur l'ame, et des idées entre elles. Clermont-Ferrand, impr. de P. Landriot; à Paris, chez Plancher et chez Béchet, 1815, *in-8.°*, xvj et 116 pag.

Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit. Clermont-Ferrand, imprimerie de P. Landriot; à Paris, chez Béchet, 1817, *in-8.°*, xij et 136 pages. Prix, 2 fr., et par la poste 2 fr. 50 cent.; même prix pour l'article précédent.

Essai analytique et critique sur le Newtonianisme. Clermont-Ferrand, imprimerie de P. Landriot; à Paris, chez Plancher et chez Béchet, 1815, *in-8.°*, iv et 224 pages, avec une planche. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 70 cent. L'auteur

avertit que « son dessein est de réfuter, non pas le principe général de l'attraction universelle et mutuelle des corps, mais la distinction de deux sortes d'attractions soumises à des lois différentes : parmi les différentes applications que Newton et les physiciens qui l'ont suivi ont faites de l'attraction à l'explication des phénomènes de la nature, il n'entreprend de détruire que celles qui concernent les phénomènes physiques et chimiques. » L'auteur réfute donc les théories que les newtoniens ont données, 1.° de la résistance que deux glaces polies, appliquées l'une sur l'autre, opposent aux forces qui tendent directement à les séparer; 2.° du phénomène qu'offrent les gouttes d'eau, en ce qu'elles affectent, autant que leur poids le leur permet, la figure sphérique; 3.° des phénomènes des tubes capillaires; 4.° des phénomènes que présente la surface d'un liquide en ses points de contact avec les parois du vase qui le contient, &c. Il réfute aussi la théorie de Lavoisier sur les effets de la chaleur des corps. En finissant, l'auteur annonce que « si le public savant juge qu'il a bien rempli la tâche qu'il s'étoit imposée, il pourra quelque jour en entreprendre une autre qui en sera le complément, en donnant lui-même de nouvelles théories des phénomènes qu'il vient de prouver avoir été mal expliqués. » Aucun chapitre de cet essai ne concerne particulièrement la théorie newtonienne de la lumière et des couleurs; mais on a vu dans ce journal (avril, p. 202-210) comment cette théorie a été réfutée en Angleterre par M. Jos. Reade.

Précis élémentaire de physique expérimentale; par J. B. Biot, de l'Institut royal de France; ouvrage destiné à l'enseignement public, par arrêté de la commission de l'instruction. Paris, imprimerie de Belin, chez Déterville, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 75 feuilles 1/4 et 14 planches.

Nova genera et species plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt Amat. Bonpland et Alex. de Humboldt; fasciculus quintus. Paris, imprimerie de Dhautel, librairie grecque, latine, allemande, 1817, *in-fol.*, 22 feuilles et 25 planches. (Cet article fait partie du voyage de MM. de Humboldt et Bonpland.)

Supplément au mémoire de M. Parmentier sur le maïs; par M. le comte François de Neufchâteau, de l'Institut royal de France; imprimé par ordre du Gouvernement. Paris, M.me Huzard, 1817, *in-8.°*, 26 feuilles.

Salon de 1817; Recueil de morceaux choisis parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés; par C. P. Landon, 1.re livraison, une feuille et demie et 10 planches. Paris, au bureau des annales du Musée, rue de Verneuil, n.° 30. Il y aura en tout 4 livraisons, dont le prix total sera de 18 francs.

Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique; par J. N. L. Durand, architecte, tome II. Paris, imprimerie de Firmin Didot, chez Treuttel et Würtz, 1817, *in-4.°*, 13 feuilles et 32 planches. Prix de chaque volume, 20 francs.

Précis élémentaire de physiologie; par F. Magendie, tome II, qui contient l'histoire des fonctions nutritives et de la génération. Paris, imprimerie de Cellot, chez Méquignon-Marvis, 1817, *in-8.°*, 30 feuilles. Le tome I, qui a paru en 1816, contient des notions préliminaires, et l'histoire de la vue, de l'ouie, de l'odorat, du goût, du toucher, de l'intelligence, de l'instinct, des passions, de la voix et des mouvemens. Le prix de chaque volume est de 4 fr. 50 cent.

Traité du délire APPLIQUÉ *à la médecine, à la morale et à la législation*; par F. E. Foderé, profess. de médecine légale et de police médicale à Strasbourg. Paris, impr. de Crapelet, chez Croullebois, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 73 feuilles, 13 fr.

Essai sur l'anatomie et la physiologie des dents, ou *Nouvelle théorie de la dentition;* par A. Serres, médecin-inspecteur à la Pitié, &c. Paris, imprimerie de Cellot, chez Méquignon-Marvis, 1817, *in-8.°*, 12 feuilles 1/4.

Traité sur l'usage et les effets des vins dans les maladies dangereuses et mortelles, et sur la falsification de cette boisson; par M. Ed. Loebenstein-Lœbel, professeur en médecine à Iéna; traduit de l'allemand, par J.-F. Daniel Lobstein, docteur en médecine de la faculté de Paris. Strasbourg, imprimerie de Levrault; à Paris, chez Treuttel et Würtz, Mequignon-Marvis, Gabon, Foucault, 1817, *in-8.°*, 12 feuilles 3/4.

Œuvres de Pothier. Nouvelle édition en 9 vol. *in-8.°* Le prospectus, imprimé chez Demonville, annonce qu'on souscrit chez Beaucé et Andin, à raison de 6 fr. 25 cent. par volume. Après le 15 juin, chaque volume sera payé 8 fr. par les non-souscripteurs.

Code général des lois et actes du Gouvernement, depuis le 4 mai 1789, jusqu'au 8 juillet 1815, y compris les arrêts et décisions de la cour de cassation; avec des Tables chronologique et alphabétique; par J. Desenne, ancien chef du bureau de l'envoi des lois. Paris, imprimerie de Chaigneau jeune. Ce recueil aura 15 vol. *in-8.°* On souscrit chez Ménard fils, jusqu'au 1.er juin, à raison de 6 fr. par volume; mais cette entreprise paroît suspendue depuis l'annonce de l'article suivant.

Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes, &c., depuis 1789 jusqu'en 1814, mise en ordre par L. Rondonneau. Paris, imprimerie royale, *in-8.°* Le tome 1.er paroîtra le 1.er août; le prix de chaque volume est de 9 fr. pour les personnes qui auront souscrit avant le 1.er juillet; et sera de 12 fr. pour les autres acheteurs.

Recueil des discours prononcés dans la séance publique annuelle de l'Institut royal de France, le jeudi 24 avril 1817, par MM. Pastoret, Raoul-Rochette, de Rossel et Girodet-Trioson; avec l'ode recitée par M. Fontanes. Paris, Firmin Didot, imprimeur de l'Institut, 1817, *in-4.°*, 52 pages.

Mémoires publiés par l'académie de Marseille, tome VIII, correspondant aux années 1809 et 1810, *in-8.°*, 24 feuilles et 2 tableaux. Ce volume, dont le frontispice porte la date 1812, vient de paroître en 1817.

Recueil de l'académie des jeux floraux. Toulouse, Daller, 1817, *in-8.°*, 7 feuilles.

Archives philosophiques, politiques et littéraires. Ce nouveau journal embrassera, 1.° les sciences politiques; 2.° la politique spéciale, c'est-à-dire, selon le *prospectus*, ce qui concerne la situation actuelle de la France; 3.° les sciences morales et philosophiques; 4.° les sciences physiques, naturelles et mathématiques; 5.° la littérature française; 6.° la littérature étrangère; 7.° l'archéologie, la philologie et les beaux-arts. On y joindra des nouvelles littéraires, l'annonce des productions récentes. Il paroîtra chaque mois, à commencer en juillet 1817, un cahier de 8 ou 9 feuilles *in-8.°* Prix de la souscription, 30 fr. pour l'année, 16 fr. pour 6 mois. On s'abonne, à Paris, chez Fournier, libraire, rue Poupée, n.° 7.

Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, ou *Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts offrent de plus intéressant;* par une société de savans et de propriétaires: rédacteur, M. A. Thiébaut de Berneaud. On s'abonne chez Arthus Bertrand, libraire, rue Haute-feuille, n.° 23. Prix,

12 fr. pour les 12 cahiers de l'année, franc de port : chaque cahier est de 3 feuilles *in-12.* Celui de mai contient, sous le titre d'*Économie rurale*, une notice sur un blé venu d'Égypte, par M. Bottin; un article sur le poirier de sauge ou sauger, par M. le comte d'Ourches, &c.; sous le titre de *Nouvelles agronomiques*, des notes relatives aux socs de charrue en fonte à plusieurs pointes, à l'introduction de la culture du manioc dans les États de Naples, aux semis de grains d'oliviers tentés à Marseille, &c.; sous le titre de *Sociétés d'agriculture*, l'annonce des prix décernés ou proposés par celles de Paris, de Brunn en Moravie, de Liége, &c.; plusieurs autres articles compris sous les titres d'*Économie animale*, *Bulletin des sciences*, *Bulletin des arts industriels*, *Variétés* (une lettre de M. Yvart, membre de l'Institut, sur l'épine-vinette), *Bibliographie*.

Mémorial politique, commercial et littéraire de la Grande-Bretagne. Il en paroîtra dans l'année, mais non à des époques fixes, douze cahiers qui formeront un volume de 5 à 6 cents pages. Le premier cahier a été publié en avril dernier, à Paris, chez Dentu, 3 feuilles *in-8.°* Prix, 1 fr. 50 cent.

— La vente des livres de M. Mac-Carthy s'est terminée le 7 mai. Nous avons indiqué, dans notre cahier de mars (pag. 191, 192) les prix des principaux articles vendus en janvier et en février. Dans le cours des deux mois suivans, et des premiers jours de mai, on a vendu,

Biblia (sans date, 1450-55, 1.re édit.), 2 vol. *in-fol.* sur vélin...	6250f
Biblia. Moguntiæ, 1462, 2 vol. *in-fol.*..........................	4750.
Lactantius. In monasterio Sublacensi, 1465, *in-fol.*............	2000.
Rudimenta grammatices, 1468, *in-fol.*........................	1015.
Justiniani Institutiones. Moguntiæ, 1468, *in-fol.*..............	1450.
Ciceronis Epistolæ famil. Venet., 1469, *in-fol.*, vélin..........	1300.
Ciceronis Epistolæ ad Atticum. Venet. Jenson, 1470. *in-fol.*, vél..	1350.
Priscianus, 1470, *in-fol.*..................................	2200.
Sonetti e trionfi di Petrarca. Parma, 1473, *in-4.°*..............	3000.
Biblia. Venetiis, Jenson, 1476, *in-fol.*........................	2350.
Antonini summa theolog. Norimbergæ, 1478, 4 tom., 5 vol. *in-fol.*	1200.
Le Mystère de la Passion, 1490, *in-fol.*........................	1301.
La Destruction de Troyes, 1498, *in-fol.*.......................	1605.
Froissard. Paris, Vérard, 4 vol. *in-fol.*, vélin.................	4250.
Biblia polyglotta. Compluti, 1514, 6 vol. *in-fol.*, vél...........	16100.
Budæus, de Asse. Venet. Ald., 1522, *in-4.°*, vél..............	1500.
Hommes illustres de Plutarque, trad. d'Amyot. Paris, Vascosan, 1559, 2 vol. *in-fol.*..................................	999. 95c
Thesaurus linguæ græcæ, H. Stephani, 5 vol. *in-fol.*..........	1275.
La collection des Histor. Byzantins. Paris, Impr. roy. 44 vol. *in-fol.*	1400.
Cæsaris Comment. Lond., 1712, *in-fol.*......................	1450.
Œuvres de Boileau, 1718, 2 vol. *in-fol.*, gr. pap..............	2155.
Dictionnaire et Œuvres de Bayle, 1720, &c. 8 vol. *in-fol.*, gr. pap.	1172.
Taciti opera. Ed. Brotier, 1771, 4 vol. *in-4.°*................	1042.
Orlando furioso di Lod. Ariosto. Parigi, Molini, 1788, 5 vol. *in-12.* Exemplaire sur vélin..	2100.
The Birds of great Britain, &c., 1789, 7 vol. *in-4.°*............	2000.

ANGLETERRE.

Illustrations on the litterary history of the XVIII.th century; Éclaircissemens,

Essai sur l'an[illegible] *tition;* par A. S[illegible] Cellot, chez Mé[illegible]

Traité sur l'[illegible] *telle*[illegible] *et sur* [illegible] profe[illegible] doc[illegible] I[illegible]

[illegible] *littéraire du XVIII.e siècle;* par J. Nichols. [illegible] J. Nichols a publié, en 1812 et 1817, 7 volumes [illegible] du même siècle, où sont compris les mémoires de [illegible] la littérature anglaise de cette époque.

[illegible] *Guillen de Castro; Vies de Lopez de Vega et de Guillen* [illegible] Holland. Londres, 1817, 2 vol. *in-8.°*

[illegible] *and Writings of the rev.d Claudius Buchanan, D. D. late* [illegible] *ege of fort William in Bengal; Mémoires sur la vie et les* [illegible] *anan, vice-prévôt du collége du fort Guillaume au Bengale;* [illegible]son. Oxford, 1817, 2 vol. *in-8.°*

[illegible] *by Joshua Reynolds; Vie de Raphaël Sanzio d'Urbin;* par [illegible]olds. Londres, 1816, *in-8.°*, 230 pages.

[illegible] *nto the origin and early history of engraving; Recherches sur l'ori-* [illegible] *emiers essais de la gravure;* par M. Will. Youg Ottley. Londres, [illegible] vol. *in-4.°*, fig.

[illegible]*ionary Hindustan and English; Dictionnaire Hindoustan-Anglais;* par [illegible]kespear. Londres, 1817, *in-4.°*

[illegible] *seng uhr, or an Heir in his old age* (Drame chinois traduit en anglais). [illegible]ndres, J. Murray, 1817, *in-12*, 115 pages.

Illustrations (chiefly geographical) *of the history of the expedition of Cyrus, &c.; Éclaircissemens* (principalement géographiques) par le major James Rennell, sur l'ouvrage de Xénophon qui traite de l'expédition de Cyrus le jeune, ou de la retraite des Dix mille. Londres, Bulmer, 1816, *in-4.°*, 347 pages, avec une carte.

An account of the Island of Jersey; Tableau de l'île de Gersey; par M. W. Plees, à Southampton, 1817, *in-8.°*, avec des cartes.

A Tour through Belgium, Holland, &c.; Voyage en Belgique et en Hollande; par M. James Mitchell. Londres, 1816, *in-8.°*, 390 pages, avec une carte.

Narrative of a journey in Egypt, and the country beyond the cataracts; Récit d'un voyage en Égypte, au-delà des cataractes du Nil; par M. Th. Legh. London, 1816, *in-4.°*

Narrative of a ten years residence at Tripoli in Africa, from the original correspondence in the possession of the family of the late Richard Tully, esq. British consul; Récit d'un séjour de dix ans à Tripoli, &c. 2.e édition. Londres, 1817, *in-4.°*, avec une carte et des figures coloriées.

An Account of the natives of the Tonga islands in the south pacific Ocean; from the extensive communications of Will. Mariner; Relation sur les naturels des îles Tonga, dans l'Océan pacifique méridional; par M. John Martin. Londres, 1817, 2 vol. *in-8.°*

The History of Muhammedanism; Histoire du Mahométisme; par M. Ch. Mills. Londres, 1817, *in-8.°*

Researches concerning the laws, theology, &c. of ancient and modern India; Recherches sur les lois, la théologie, les mœurs, les arts et l'histoire de l'Inde ancienne et moderne; par M. Q. Craufurd. Londres, Cadell, 1817, 2 vol. *in-8.°*

The unedited Antiquities of Attica by the society of Dilettanti; Antiquités inédites de l'Attique, publiées par la Société d'amateurs. Londres, Bulmer, 1817, *in-fol.*, fig.

Atheniensia, or Remarks on the topography and buildings of Athens; Remarques sur la topographie et les édifices d'Athènes; par Will. Wilkins. Londres, Murray, 1816, *in-8.°*, avec une carte.

Flora Tonbrigensis, by T. F. Forster. London, 1816, *in-8.°*, fig.

A physiological system of nosology; Système physiologique de nosologie; par M. J. Mason Good. London, Bensley, 1817, *in-8.°*

Practical observations in surgery and morbid anatomy; Observations pratiques de chirurgie et d'anatomie, &c.; par M. John Howship, 1816, *in-8.°*, 496 pag. fig.

Canine pathology, or a full description of the diseases of dogs; Description des maladies des chiens; par M. Delabére-Blaine. Londres, 1817, *in-8.°*, 180 pages.

ALLEMAGNE.

Urgeschichte des erlauchten Hauses der Welfen, &c.; Histoire des origines de l'illustre maison des Guelfes; par M. Eichhorn. Hanovre, 1816, *in-4.°*

Friderici Guill. Car. Umbreit commentatio exhibens historiam Emirorum, ex Abulfeda, in certamine litterario civium academiæ Georgiæ augustæ, die IV junii 1816, præmio regis munificentiâ constituto, ex sententia illustris philosophorum ordinis ornata. Gottingæ, 1816, *in-4.°*

Grundriss der Archæologie &c.; Élémens d'archéologie ou de la connaissance de l'antiquité classique; par C. D. Beck. Leipsick, Henrichs, 1816, *in-8.°*, 250 pag. 1 rixd.

Münz Kabinet &c.; Suite de l'Histoire du cabinet royal des Médailles, à Munich; par F. J. Stoeber. Munich, Lindauer, 1816, *in-4.°*, 56 pag. et 3 pl. de médailles inédites.

Die Tauben post &c.; Mémoire sur la poste aux pigeons, traduit de l'arabe de Michel Sabbagh; par Th. F. Arnold, avec des observations du traducteur. Erfurt, Müller, 1816, *in-8.°*, 8 gr.

Lerhbuch der chemie &c. Élémens de chimie scientifique et technique; par F. Hildebrand. Erlang, Palm, 1816, gr. *in-8.°* de près de 900 pages, avec une planche, 4 rxd.

Grundriss &c.; Principes de chimie; par J. D. Doebereiner. Jena, Kroeker, 1816, gr. *in-8.°*, 2 rxd. 4 gr.

Darstellung &c.; Exposition des rapports numériques des élémens servant à former des combinaisons chimiques; par J. G. Doebereiner. Jena, Kroeker, 1816, gr. *in-fol.*, 16 gr.

Versuche &c.; Expériences pour rectifier et étendre les connoissances chimiques; par N. G. Fischer. Breslau, Holaeufer, 1816, gr. *in-8.°*, 1 rxd.

Beitraege &c.; Mémoires de statique chimique, ou Commentaire des théories chimiques de M. Berthollet, &c.; par C. P. Otto; tome I, partie théorique. Wisbaden, Schellenberg, 1816, gr. *in-8.°*, 4 fl. 30 kr.

Die Areometrie &c.; L'Aréometrie considérée dans son application à la chimie technique; par P. T. Meisner. Vienne et Nuremberg, 1816, 2 vol. gr. *in-8.°*, avec 33 tableaux et 5 grandes planches, 9 fl.

Anweissung &c.; Méthode sûre et facile de construire des cheminées à l'épreuve du feu, &c. (et de perfectionner les poëles à la manière russe); par M. F. L. Cancrin. Marbourg, 1816, *in-8.°*, avec 5 planches, 14 gr.

De Wiebeking, von dem einfluss &c.; Influence de l'Architecture sur la civilisation; par M. de Wiebeking. Nuremberg, 1816, *in-4.°*, 84 pages, fig. L'auteur traite particulièrement de l'architecture hydraulique et civile des Égyptiens.

Wiebeking, Wassenbau-kunst &c.; Architecture hydraulique, tome IV. Munich et Paris, Treuttel et Würtz, 1817, *in-4.°*, avec figures.

Aristoteles, &c.; Histoire naturelle des animaux, par Aristote, traduite du

grec en allemand, avec des observations, &c.; par F. Strak. Francfort, Hermann, 1816, *in-8.°*, 3 fl.

Geschichte &c.; Histoire de la Botanique jusqu'aux temps actuels; par C. Sprengel. Altenbourg, Brokhaus, 1816, 2 vol. gr. *in-8.°*, avec 8 planches.

Handbuch der Pathologie, &c.; Manuel de Pathologie et de Thérapeutique; par J. N. Raimann. Vienne, 1816, *in-8.°*, 4 fl. Le tome I.er traite des fièvres et des maladies inflammatoires; un second volume traitera des autres maladies.

Pathologie &c. Élemens de Pathologie et de Thérapeutique; par J. G. Cunradi. Marbourg, Krieger, 1816, 2 vol. gr. *in-8.°*

Die Krankleiten &c.; Traité systématique des maladies du cœur; par F. L. Kreysig. Berlin, Maurer, 1816, 2 vol. *in-8.°* Un troisième volume complétera l'ouvrage.

De ortu et progressu herniarium inguinalium et cruralium; auctore F. C. Hesselbach. Wicerburgi, 1816, *in-4.°*, cum 17 tabulis, 22 fr.

Arnobii Afri disputationum adversùs gentes libri VII. Recognovit et notis priorum interpretum selectis suisque illustravit J. C. Orellius. Lipsiæ, Vogel, 1816, 2 vol. gr. *in-8.°*, 6 rixd. 12 gr.

SUÈDE.

Disquisitio de nominibus in lingua Suio-gothica, lucis et visûs, cultûsque solaris in eadem lingua vestigiis; additæ hinc indè sunt generaliores de linguarum origine observationes. Auct. Jonâ Hallenberg, regni Sueciæ historiographo. Stockholmiæ, 1816, 2 tom. *in-8.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*

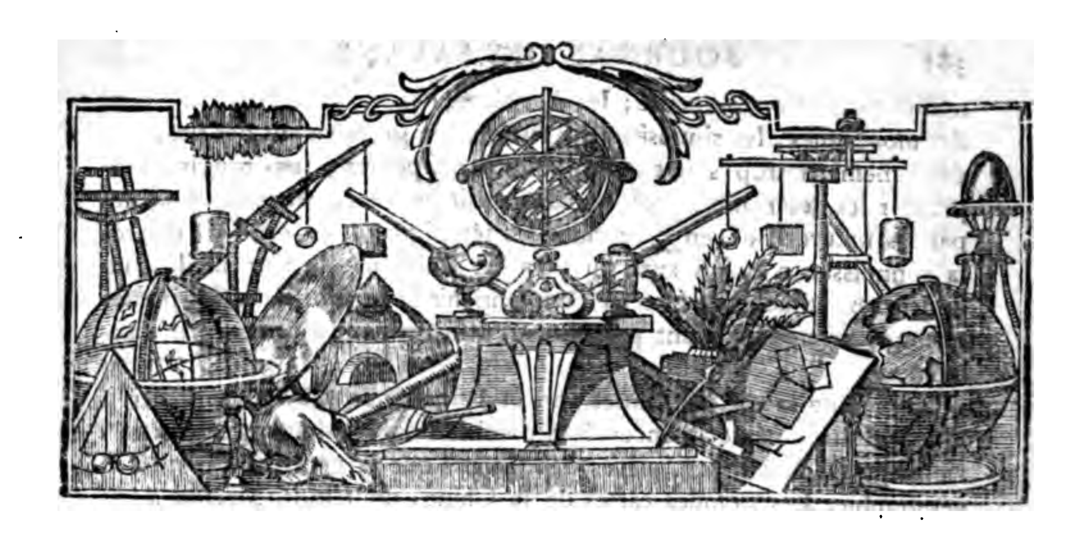


S.



ué entre le
·lations des

urs ont fait
·fection des
civilisés de
'érence par-
dans toutes
r étendue,
vateurs ins-
yeux qu'une



JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1817.

Description d'un groupe d'îles peu connu et situé entre le Japon et les îles Mariannes, rédigée d'après les relations des Japonais.

Les progrès immenses que les découvertes des navigateurs ont fait faire à la géographie positive, en rendant sensible l'imperfection des cartes dressées par les habitans des pays même les plus civilisés de l'Asie, ont peut-être inspiré, pour ces dernières, une indifférence parfois peu méritée. Tant que la mer n'aura pas été sillonnée dans toutes les directions, les côtes suivies et relevées dans toute leur étendue, l'intérieur des terres parcouru en tout sens par des observateurs instruits, les espaces laissés vides sur nos cartes n'offriront aux yeux qu'une

nudité peut-être trompeuse; les dentelures des rivages, l'enchaînement des montagnes, les sinuosités des rivières, le groupement des îles, que des ornemens trop souvent arbitraires : on pourra, sans rougir, emprunter les descriptions, soit verbales, soit figurées, qui seront fournies par les naturels; et, en appréciant les témoignages de ceux-ci, d'après la connoissance qu'on aura pu acquérir d'ailleurs de leur habileté ou de leur exactitude, s'en servir pour enrichir la science dans les parties que nos voyageurs n'ont pas encore suffisamment éclairées par eux-mêmes.

Si l'on ne savoit que l'attention et la patience peuvent suppléer à tout, on auroit peine à concevoir la précision des résultats auxquels parviennent les Asiatiques, privés des secours que la géométrie prête à la géographie. Les grandes cartes de la Chine, dont le P. Martini a fait la traduction, sont antérieures de deux siècles au travail des jésuites mathématiciens; et cependant, chose remarquable, l'opération de ces derniers n'a occasionné aucune réforme capitale dans la position respective des villes de ce grand empire. Il seroit assurément fort utile de posséder le relevé particulier des côtes, qui est conservé dans les archives de chaque province du littoral de la Chine. De long-temps les Européens n'auront la permission d'entreprendre les travaux qui pourroient le remplacer; et quand on sauroit en exécuter quelques parties à la dérobée, on ne pourroit encore se passer des connoissances locales que les naturels sont seuls en état de recueillir.

Un peuple qui, quoique disciple fidèle des Chinois, montre moins de préventions contre les notions qui ne sont point nées dans son sein, les Japonais, en adoptant la méthode de graduation et de projection, dont les cartes Européennes leur fournissoient le modèle, semblent s'être acquis des droits particuliers à notre attention, quand ils ont appliqué ces instrumens précieux à la représentation de leur propre pays ou des contrées voisines. La grande carte du Japon, composée de cette manière, et réimprimée avec des corrections, en 1744 (49 pouces 1/2 sur 31), est un magnifique monument géographique. M. Titsingh, ancien ambassadeur à la Chine, avoit rapporté de Nangasaki plusieurs exemplaires de cette carte; et c'est vraisemblablement d'après cet excellent modèle, que M. Arrowsmith a tracé les côtes du Japon, dans sa carte d'Asie. Il est à regretter que, faute de pouvoir lire les noms écrits en japonais ou en chinois sur l'original, cet estimable géographe ait été forcé de se borner à reproduire les divisions et le peu de détails marqués par Kæmpfer. Je possède moi-même un exemplaire sur lequel M. Titsingh a écrit à la main des chiffres servant

de renvois à une table des noms japonais qu'il avoit sans doute rédigée, et qui a dû se trouver jointe à quelque autre exemplaire de la même carte. Il seroit fâcheux que ce travail important, ainsi que les autres ouvrages historiques et géographiques que la mort a forcé M. Titsingh de laisser imparfaits, demeurassent dans l'oubli, sans utilité pour le public, et sans profit pour la gloire de l'auteur.

Un autre ouvrage également rapporté en Europe par M. Titsingh, et qui, depuis sa mort, est tombé en ma possession, est une description des pays voisins du Japon, publiée à *Yedo* en 1785. Cette description est en japonais, et accompagnée de cinq cartes, moins belles, à la vérité, que la grande carte dont je viens de parler, mais dessinées encore avec beaucoup de soin, et soumises à la graduation. Voici la notice des objets qu'elles contiennent :

1.° La carte générale des pays voisins du Japon, représentant le Kamtchatka, la terre de Yeso, l'île Tchoka, la côte de Tartarie, la presqu'île de Corée, la côte de la Chine jusqu'à Formose, les îles du Japon et les Lieou-khieou, avec un autre groupe d'îles sur lesquelles je reviendrai dans un instant ;

2.° La carte particulière de Yeso, avec la partie voisine du continent, et la pointe septentrionale du Japon. Cette carte offre des détails curieux pour toute la partie méridionale de Yeso, souvent visitée et dépendante dès-lors des Japonais. Le nord est moins chargé de noms, et l'on y voit la trace des efforts que les géographes japonais ont faits pour concilier leurs propres connoissances avec les notions qu'ils ont empruntées aux Européens sur l'île Tchoka, l'embouchure de Sakhaliyan-Oula, &c. ;

3.° La carte de la Corée. On sait que celle que d'Anville a fait entrer dans son Atlas, rédigée par le P. Régis, n'a pour base que les descriptions qui furent données à ce missionnaire par des Chinois et des Mandchous. On peut donc s'attendre à trouver entre les deux cartes de très-grandes différences. Celle des Japonais est très-détaillée et paroît fort exacte : la distinction des villes capitales et secondaires, des bourgs, forteresses, campemens, &c., est soigneusement marquée par des signes particuliers ; la distance des principales villes aux capitales de chaque province, est exprimée en journées de chemin. Malheureusement les noms y sont écrits en chinois seulement, à l'exception des capitales, où l'on a ajouté le nom japonais : par-là on n'a pas encore les noms du pays, que la prononciation coréenne doit rendre assez différens des autres ;

4.° La carte des îles Lieou-khieou, Madjikosima et Thaï-wan,

avec celles de la pointe sud-ouest du Japon. Le nombre des îles qui composent ces différens groupes, est bien plus considérable que dans nos cartes les plus récentes, même dans celle qui a été dressée en 1809, d'après le journal du *Frédéric* de Calcutta. Les distances entre les principales, et les routiers, depuis le Japon jusqu'au continent chinois, sont marqués en *ri*, ou milles japonais;

5.° Enfin, la carte d'un petit archipel qui n'a pas de nom sur nos cartes, ou plutôt qui n'y a pas encore trouvé place. Les Japonais, qui paroissent fort bien connoître ces îles, les nomment *Bo-nin Sima*, îles inhabitées, non qu'elles soient de nos jours effectivement privées d'habitans, mais parce qu'elles l'ont été long-temps à leur connoissance, et que ceux qu'elles contiennent aujourd'hui, sont des colons venus, à une époque connue, de la pointe S. E. de Ni-fon. Comme la plupart des géographes ne placent point d'îles en cet endroit, et que ceux qui en mettent, le font d'après des données vagues et insuffisantes, j'ai cru qu'il seroit utile de recueillir celles que les Japonais nous transmettent; elles portent un caractère d'exactitude qui doit leur mériter quelque attention. Il peut s'y être glissé quelques erreurs de détail, mais il est impossible que le fond n'en soit pas généralement vrai. C'est aux voyageurs qui visiteront ces mers, à nous apprendre jusqu'à quel point on peut compter sur les relations des Japonais, et à vérifier, si j'ose ainsi parler, cette découverte, faite à Paris, d'un nouveau groupe d'îles dans la mer orientale.

Ce n'est pas que depuis long-temps les voyageurs et les géographes n'aient été avertis de l'existence de ces îles, et qu'on n'ait eu à leur sujet quelques notions confuses, dès le temps des premières navigations dans ces parages. Si les îles des Volcans, découvertes par le vaisseau *le San-Juan*, en 1544, sont, comme on a tout lieu de le penser, l'île de Soufre du troisième voyage de Cook; l'île inhabitée que le même vaisseau trouva trente lieues plus loin vers le N. E., et que la relation de Galvaom nomme *Forfana*, doit avoir fait partie de notre groupe. La carte espagnole, que l'amiral Anson prit en 1743 sur le galion d'Acapulco, plaçoit en cet endroit les îles de Saint-Alexandre, Farallon, *Todos los Santos*, et un groupe sans nom que, tout récemment, M. Brué a reproduit sur ses cartes, avec cette note dictée par une sage réserve: *Iles dont l'existence est douteuse.* Celle dont M. de la Pérouse eut communication à Monterey, joignoit à l'île Saint-Alexandre celles de Fortuna, du Volcan, de Saint-Augustin, et un groupe tout-à-fait correspondant au nôtre, sous le nom d'*Islas del Arzobispo.* Ces îles de l'Archevêque,

considérées par M. Tuckey (1) comme formant la pointe septentrionale des Mariannes, et par Zimmermann (2) comme pouvant se rapporter au *Grampus* de Meares, ont eu un sort varié sur les cartes modernes. Quelques géographes français les ont conservées avec leur nom. M. Arrowsmith les avoit supprimées sur sa carte d'Asie; il les a figurées dans sa mappemonde, sous la forme d'un petit groupe ponctué sans nom; et dans sa grande mappemonde en huit feuilles, il y a joint, d'après le voyage du *Nautile*, en 1801, les îles *Disappointment* et Moore, qui correspondent aux extrémités S. O. et N. E. des îles *Bo-nin*. Enfin, depuis G. Delisle, presque tous les géographes ont conservé des îles Saint-Roch, Saint-Thomas, Saint-Mathieu, qui peuvent avoir fait partie des îles Bo-nin, et qui doivent avoir été vues par Fondrac dans le voyage qu'il fit en 1709, de Macao à la Californie, sur le vaisseau français *le Saint-Antoine de Pade* (3).

Ces différentes données n'ont pas semblé assez exactes pour admettre, comme étant démontrée, l'existence d'un groupe d'îles en cet endroit. Je crois qu'on en jugera différemment en les voyant complétement confirmées par les Japonais. Pour achever de faire voir que la description donnée par ceux-ci n'est en rien contraire à ce que nous apprennent nos navigateurs les plus modernes, rappelons en peu de mots la route qu'ont tenue les plus célèbres dans les mers du Japon. *Le Castricom*, après avoir fait le tour de l'île Fatsisio, ne descendit point vers le midi au-delà de l'île Bleue. *La Résolution*, revenant du Kamtchatka en 1779, prit la position de l'île de Soufre et d'une autre île très-élevée qui en étoit éloignée d'environ huit lieues vers le nord, et qui peut-être répond à l'une des plus méridionales de notre groupe. Le capitaine Meares dut en passer très-près en 1788; mais, depuis le 25.ᵉ parallèle, ce navigateur eut une brume continuelle, et si épaisse en certains momens, qu'il étoit impossible d'apercevoir les objets d'un bout à l'autre du vaisseau. Néanmoins, vers le point qui répond aux îles *Bo-nin*, il rencontra les oiseaux de terre, les herbes et les autres signes que les marins ont coutume de regarder comme l'indice du voisinage de la terre. Colnett, en 1789, passa au nord de Fatsisio; Broughton suivit la même route en 1796, et revint l'année suivante en serrant de plus près la côte de Ni-fon. L'amiral Krusenstern, en 1804, prit son chemin au midi, mais à une petite distance de Fatsisio; sa route en 1805 fut, dans la longitude de nos îles, aussi méridionale que celle de

(1) Maritime Geography, *t. IV, p. 15.* — (2) Australien in hinsicht der Erd-Menschen und Rodaktkunde, u. s. w. — (3) *Miguel Venegas, Noticia de la California*, p. IV, app. V.

la Résolution. On voit que tous ces navigateurs ont passé, les uns trop au nord, les autres trop au midi, pour avoir pu rencontrer les îles Bo-nin. Dans l'espace que leurs routes laissent entre elles, se trouvent en cet endroit sept degrés de latitude qui n'ont pas été reconnus, et qui suffisent, et au-delà, pour contenir tout l'archipel décrit par les Japonais.

Kæmpfer est jusqu'ici le seul auteur qui ait recueilli quelque chose de leur relation ; mais ce qu'il en dit est si inexact, qu'il n'a été possible d'en tirer aucun parti : « Environ l'an 1675, dit-il, le hasard fit découvrir *une île très-grande.* La tempête y jeta une barque de l'île Fatsisio, dont on compte que cette nouvelle île est éloignée de 300 milles » *vers l'est.* On trouva qu'elle n'étoit pas habitée, mais que du reste » le pays étoit beau et fertile, bien pourvu d'eau, et produisant en abondance des plantes et des arbres, particulièrement l'arbre de l'arack, » ce qui pourroit néanmoins donner lieu de croire qu'elle est plutôt » située au sud qu'à l'est du Japon, ces arbres ne croissant que dans les » pays chauds. Ils l'appelèrent Bunesima, ou *l'île de Bune,* et, parce » qu'ils n'y trouvèrent point d'habitans, *ils la marquèrent du caractère* » *qui désigne une île déserte.* Ils virent sur les côtes une quantité prodigieuse de poissons et d'*écrevisses,* dont quelques-unes avoient quatre » ou cinq pieds de long (1). » Il y a, comme on le verra bientôt, beaucoup de choses inexactes dans ce récit ; et d'ailleurs la position de l'île découverte y est si vaguement indiquée, que, sans de nouveaux renseignemens, il eût fallu renoncer à en faire usage. C'est ce qu'a pensé M. Burney, dans son grand et magnifique ouvrage sur l'histoire de l'Océan pacifique, où, après avoir rapporté le passage de Kæmpfer, il ajoute : « Il serait inutile de faire aucune conjecture sur la situation » de cette île, si ce n'est que les milles étoient probablement la mesure » hollandaise, de 15 au degré. Les écrevisses de quatre à cinq pieds » de long étoient des tortues (2). » Ce qu'un auteur aussi habile et aussi profondément versé dans ces matières a jugé impossible, le seroit sans doute pour tout autre ; et je n'aurois jamais songé à examiner ce point de géographie, si le hasard n'eût fait tomber entre mes mains la carte originale dont j'ai parlé, ainsi que la description qui s'y rattache. Je vais faire usage de l'une et de l'autre pour étendre et rectifier le récit de Kæmpfer.

En premier lieu, ce savant voyageur ne parle que d'*une seule grande*

---

(1) Liv. 1, ch. 4. — (2) A chronological History of the voyages and discoveries in the South sea and Pacific Ocean.

île, et le géographe japonais en compte 89, dont la plus grande ne surpasse pas en étendue l'île de Fatsisio. La relation du voyageur allemand place l'île découverte par les Japonais à 300 milles à l'est de Fatsisio, et sembleroit se rattacher aux anciennes fables débitées sur les îles d'Or et d'Argent, que l'opinion commune plaçoit dans cette direction. La description originale met les îles *Bo-nin* précisément au midi de Fatsisio, à la distance d'environ 80 lieues, ce qui au reste confirme et justifie l'une des conjectures de Kæmpfer. Enfin le nom de Bunesima est corrompu : il falloit écrire *Bo-nin sima*, et c'est ce mot qui signifie *îles inhabitées*, ou littéralement *îles sans hommes*. Pour rendre plus intelligible la description que je vais extraire en la traduisant du japonais, j'y joindrai le calque d'une partie de la carte générale, qui comprend, outre le nouvel archipel, la côte méridionale du Japon et les îles Lieou-khieou, de manière à faire voir la situation respective des îles. Je n'ai pas cru devoir rien corriger ni rien ajouter à l'original, même en faisant usage de nos connoissances ; j'ai mieux aimé qu'on pût juger de celles des Japonais ; et le seul changement que je me sois permis, c'est d'étendre sur la surface de la carte la graduation qui, dans l'original, n'est marquée que sur le cadre. On voit par-là que l'espace occupé par toutes les îles réunies, s'étend du 25.e au 29.e parallèle, ce qui est d'abord peu vraisemblable, en opposition avec le calcul général des distances, et avec la carte particulière où les latitudes sont marquées sur les deux îles principales. Cette dernière carte offre aussi des différences quant à la configuration et à la position des îles : j'ai dû les conserver aussi, et j'ai placé comme développement, à côté de la carte générale, un extrait de la carte particulière, qui paroît mériter plus de confiance. Il est probable que la première distance, celle qui est prise de Fatsisio, doit être, à peu de chose près, exacte, et que les erreurs de la carte générale viennent de ce que le géographe n'a pas su réduire et renfermer son dessin dans les limites qui lui étoient prescrites. Cette circonstance explique aussi pourquoi le capitaine Gore et l'amiral Krusenstern n'ont pas, depuis l'île de Soufre, aperçu et reconnu tout le groupe des *Bo-nin*. C'est que ces dernières ne s'étendent pas au midi jusqu'au 25.e parallèle, comme j'ai été forcé de le représenter, pour me conformer à mon original (1).

(1) Voici un calcul approximatif qui concilie pleinement les données fournies par le géographe japonais : Fatsisio, d'après Broughton et les Japonais, 33° lat. ; — distance jusqu'à la première île Bo-nin, 180 *ri* ou 80 lieues ; — distance non marquée, jusqu'à l'île du Nord, et largeur des îles intermédiaires, 25 lieues environ ; —

La plus méridionale des îles japonaises, du côté de l'Orient, est, suivant Kæmpfer, l'île de Fatsisio, où sont relégués les criminels d'état. Sur la carte que je possède, la couleur verte, affectée aux possessions japonaises, est étendue à quelques îlots situés au S. E. de Fatsisio, et dont le principal est *Ardo-sima* ou *l'Ile-bleue*. De Fatsisio au premier îlot marqué de la couleur rouge, c'est-à-dire, appartenant au groupe des îles inhabitées, la distance est évaluée à 180 *ri*, ce qui fait environ 80 lieues, vers le sud. De là, il y a 8 *ri* jusqu'au second îlot, puis 7 jusqu'au troisième, puis 3 jusqu'à une île qui n'a point de nom particulier, quoiqu'elle ait 5 *ri* de tour : cette dernière est montagneuse et très-boisée. Au midi est une autre île pareillement boisée, de 7 *ri* de tour, et sur la côte occidentale de laquelle se trouve un ruisseau d'eau douce. On peut, de là, passer dans l'île principale, nommée *île du Nord*, et dont le contour fort irrégulier est évalué à 15 *ri*, ou 7 lieues et demie. A la partie orientale est un temple dédié aux Esprits. Du côté du nord, la côte s'avance en suivant une chaîne de montagnes, au couchant de laquelle est situé le *Grand-village* : cette habitation n'a pas d'autre nom. Vers le milieu de l'île, sur la côte septentrionale, est un autre village nommé *O-moula*. Le reste du pays est couvert d'arbres et de plantes précieuses, à l'exception d'un terrain carré et plane, de quatre *ting* d'étendue, à la pointe occidentale. *O-moula* est situé à la latitude de 27 degrés et demi.

De l'île du nord à celle du sud, on compte 20 *ri*. Celle-ci a 10 *ri* de tour, et se trouve précisément sous le 27.e parallèle. Elle est presque par-tout montagneuse et couverte de très-grands arbres, excepté vers le sud, où se trouve une plaine découverte. Au midi et au sud-est sont deux autres îles, dont l'une a deux *ri*, et l'autre trois de tour ; toutes deux sont couvertes d'arbres. Outre ces îles, il y en a quantité d'autres dont on ne marque ni l'étendue ni la distance relative. La plupart sont couvertes de bois, et plusieurs n'offrent que le sommet d'une montagne très-élevée. Le nombre des îles dites *inhabitées* est de quatre-vingt-neuf, tant grandes que petites. La description japonaise en compte deux grandes, quatre de grandeur moyenne, quatre petites. Le reste n'a point de désignation

---

Île du Nord, latitude suivant la route japonaise, 27° 30'. ; — distance jusqu'à l'île du midi, 20 *ri*, près de 10 lieues ; île du midi, latitude suivant la même carte, 27°. — Quelques îlots situés plus au sud sont à une trop petite distance de cette dernière, pour que le groupe entier puisse être supposé s'étendre au-delà de 26° 30'. Sur la carte, on a marqué en chiffres arabes la distance des principales îles entre elles, et en chiffres romains la circonférence de chacune d'elles, exprimée en *ri* d'environ 50 au degré. Ces évaluations sont prises sur la carte particulière japonaise.

particulière, et ne consiste qu'en écueils ou en rochers très-élevés, tels que ceux que nos navigateurs ont remarqués dans toutes ces mers.

Suivant la même description : « Dans les dix îles dont on vient de » parler, et qui ont quelque étendue, il y a une grande abondance d'arbres » et de plantes, et par-tout où le terrain est uni, il y a des maisons et » des habitans. Dans les soixante-dix autres (il faudroit dire soixante- » dix-neuf), la terre est trop inégale et trop raboteuse, les montagnes » sont trop escarpées et les vallées trop étroites pour qu'on puisse y de- » meurer; mais il y a de petits bras de mer très-poissonneux, et les habi- » tans des îles voisines s'y rendent pour en recueillir les productions, » c'est-à-dire, pour y faire la pêche.

« Ces îles, situées au 27.ᵉ degré, jouissent d'une température douce ; » c'est pourquoi les montagnes et les vallées produisent toute sorte de » légumes et de grains, du froment, du seigle, du menu riz, &c. On » y trouve cet arbre que les Chinois nomment *bois noir à mortiers*, et les » Japonais, *Nasiki faze*. On y récolte encore de la cire, et, de plus, la » pêche et la chasse y sont très-abondantes, et d'un grand rapport. »

L'auteur de la description entre dans le détail des différentes espèces d'arbres et d'animaux qu'on trouve dans ces îles. Parmi les premiers, il nomme le *Kian-mou* ou *arbre dur* ; c'est, dit-il, le plus précieux; un autre arbre très-élevé, dont le nom japonais m'est inconnu; l'*areca*, le roucouyer, le *louan* blanc, le *katsiyasi*, le santal, le camphrier, un grand arbre à feuilles luisantes et comme vernissées, et une infinité d'autres. Il passe ensuite en revue les principales plantes, les oiseaux et les poissons qui y sont en abondance, et dont je crois superflu de rechercher en ce moment la synonymie.

Les Japonais prétendent avoir depuis long-temps connu ces îles; mais il semble qu'ils les ont quelquefois confondues avec les Mariannes, particulièrement quand ils disent qu'il y a deux cents ans, un Italien, *Megaranlyous* [Magellan], les découvrit en même temps que le Nouveau-Monde ; ils ajoutent que, sur les cartes des Hollandais, elles sont nommées *Ou-sou-to ye-rard*, ce qui signifie la *Grande terre*. Pour eux, ils les avoient nommées *Sioo tatson sima*, ou les *petites îles du Parasol ;* mais c'est à la troisième année *Yan-phao*, c'est-à-dire, à l'an 1675, comme le dit Kæmpfer, qu'ils font remonter, sinon la découverte des îles, au moins la fondation des établissemens qui les ont peuplées. C'est aussi à cette époque qu'on peut croire qu'ils ont commencé à les bien connoître et à les distinguer des autres terres situées au midi du Japon. Ce fut alors qu'on leur donna le nom qu'elles portent encore, quoiqu'il ait depuis long-temps cessé de leur convenir, celui d'*Iles inhabitées*. L'au-

teur que j'ai suivi raconte qu'un marchand de la province de Fitsen, faisant voile de la pointe d'*Idsou* sur un vaisseau chinois, toucha par hasard à ces îles, et que les jugeant propres à dédommager par leur rapport des frais qu'il faudroit faire pour s'y établir, il y revint ensuite avec trente hommes, et muni d'une patente, ou, pour mieux dire, d'un sceau qui lui en garantissoit la propriété. La seule difficulté qu'on trouve, en s'y rendant d'Idsou, consiste dans un courant très-rapide, qui va de l'est à l'ouest, et change de direction dans certaines saisons. Ce courant, situé au nord de Fatsisio, entre cette île et celle de Mikoura, est nommé *Kourosigawa*, ou le *Courant Noir.*

Les colons qui se sont établis dans les îles Bo-nin, s'y livrent à la pêche, à la culture des terres et à la récolte des substances médicinales et des bois précieux qui y croissent. Le Gouvernement japonais n'en a pas pris formellement possession, et les limites de l'empire sont encore à Fatsisio. Néanmoins, il est assez probable qu'il ne verroit pas sans ombrage des Européens y former un établissement. Des personnes mieux instruites pourront juger si la situation de ces îles, dans le voisinage d'un royaume fermé au commerce, peut leur donner quelque importance. Dans tous les cas, j'ai pensé que la notice précédente pouvoit offrir quelque intérêt aux géographes. La population de ces îles, à une époque si rapprochée de nous, est d'ailleurs un fait peu important par lui-même, à la vérité, mais de la nature de ceux qui doivent éclairer la grande question de la population de l'Océanique et du Nouveau-Monde.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Traité d'économie politique, ou simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; troisième édition, à laquelle se trouve joint *un Épitome des principes fondamentaux de l'économie politique; par* Jean-Baptiste Say, *chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, de celle de Zurich, &c.; professeur d'économie politique à l'Athénée de Paris;* 2 vol. *in-8.°*, formant ensemble 938 pages. A Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n.° 8, 1817. Prix, 12 francs.

En annonçant au public la réimpression d'un ouvrage qui a eu,

comme celui-ci, trois éditions dans un petit nombre d'années, on pourroit presque se borner à ce mode d'annonce laconique proposé par la Bruyère : Il est imprimé sur beau papier, chez un tel, et il se vend tant. Mais si nous avons en effet peu de choses à ajouter à ce qui a été dit sur le mérite propre de ce livre, la matière même a besoin d'être recommandée à nos lecteurs.

Le mot de *politique* est si intimement lié, depuis vingt-cinq ans, à des théories de gouvernement ; il rappelle si vivement des idées de changement et de désordre, que le nom seul d'économie politique doit paroître, pour beaucoup de personnes, l'expression d'une science tout au moins vague et conjecturale. Le gouvernement despotique qui a long-temps opprimé notre patrie, n'a pas peu contribué à inspirer cet éloignement qu'il étoit de son intérêt d'étendre à toutes les sciences morales dont la lumière auroit pu éclairer de trop près ce que ses actes avoient d'arbitraire. Il est malheureux que cette épithète de politique ait entretenu des préventions si défavorables. L'économie politique, puisque enfin on la nomme ainsi, n'a, sous le point de vue où M. Say l'envisage, rien de commun avec les théories de droit public. Elle ne se propose ni de remonter à l'origine de la société, ni de discuter les droits plus ou moins étendus des membres qui la composent, ou de déterminer la forme d'association qui leur convient le mieux ; toutes choses que leur extrême complication rend impossibles à fixer avec exactitude, et qu'il est souvent périlleux de trop approfondir. Mais prenant les nations civilisées dans leur état actuel de connoissances, d'industrie et de lumières, avec les notions de propriété qu'elles possèdent, avec leurs arts, leurs lois et leurs mœurs, tels qu'ils existent réellement, l'économie politique examine comment chacune de ces sociétés vit, se nourrit, s'alimente, comment elle obtient de la nature, de son industrie, ou du concours de ces deux élémens de richesse, tout ce qui est nécessaire à ses besoins physiques et à ses jouissances morales. Elle observe et détermine la part que chaque classe de la société prend à la formation générale des richesses qui se consomment, soit qu'elle y contribue par la seule participation des propriétés naturelles qu'elle possède, ou en donnant à ces premiers produits une forme et une valeur nouvelle par son industrie et son travail Observant ensuite et mesurant les canaux infiniment ramifiés par lesquels les richesses ainsi produites s'écoulent et se distribuent entre toutes les parties du corps social, elle découvre la part que chaque membre de l'association retire de ses efforts, et dans quel rapport il participe à la consommation. Mais quand une fois elle est ainsi parvenue à reconnoître avec précision, comment la

richesse qui alimente une nation se développe, se distribue et se consomme, cet examen lui montre naturellement quelles sont, dans ce système général de phénomènes, les forces qui conspirent et celles qui se contrarient; elle peut donc et elle peut seule indiquer ce qu'il faut faire pour favoriser le jeu des premières, ou détruire l'opposition des autres, qui est une véritable perte pour le corps social. C'est alors que ces vues justes et lumineuses s'élèvent vers les meilleurs moyens de vivifier l'industrie par les institutions civiles, et de satisfaire aux charges publiques que la condition de l'association impose à tous les membres de la société, en récompense de la sécurité et de la protection qu'ils en reçoivent. Elle fournit ainsi les élémens nécessaires pour asseoir sagement les impôts, pour les répartir et les percevoir de manière à nuire le moins possible à l'industrie. Comme elle a déterminé avec précision l'utilité des métaux précieux monnoyés pour faciliter et accélérer les échanges, elle sait ce qu'il convient d'en introduire sous cette forme dans la circulation; elle combat les préjugés destructeurs du commerce qui appeloient les prohibitions sur cette espèce de marchandise, qui n'a pas plus d'importance que toute autre valeur dans le marché général des nations; elle s'élève ainsi à ces hautes considérations d'engagemens et de signes qui rendent le mouvement social encore plus rapide, à mesure que la civilisation se perfectionne, et qui font, par exemple, qu'à Londres il se fait dix fois plus d'affaires qu'à Paris avec dix fois moins de valeurs réellement transmises, tant la théorie et la pratique des échanges par balances y sont perfectionnées. Enfin, de ce point de vue élevé, l'économie politique fixe les principes généraux que l'administration doit suivre, pour que son action sur tout le corps social soit vivifiante et salutaire. Mais ce n'est pas seulement à l'administration qu'elle est utile: le commerce y trouvera l'indication des causes secrètes qui, dans telle ou telle circonstance donnée, doivent favoriser ou contrarier ses spéculations; il verra clairement vers quel point son industrie et ses capitaux sont appelés avec la chance de succès la plus favorable; et si cette prévision ne le garantit pas toujours des accidens que le cours naturel des chances amène, du moins elle donnera à l'ensemble de ses opérations une probabilité infiniment plus grande que celle qu'elles auroient eue sans ce secours, ou plutôt elle ne fera que développer, dans l'esprit du négociant habile, ce que l'expérience lui auroit appris à la longue, et réduire en précepte le sentiment confus d'avantage ou de désavantage, que l'habitude des grandes opérations commerciales lui auroit donné. Enfin, pour les particuliers eux-mêmes, dont la position est fixée, et dont la fortune n'exige que d'être entretenue par une con-

duite prudente, l'économie politique ne sera pas sans utilité. Les mêmes principes qui dirigent sagement les dépenses d'une nation, régleront de même celles de leur famille, et leur administration intérieure sera bonne ou mauvaise aux mêmes conditions que celles du total. Sachant se rendre un meilleur compte de l'emploi de leurs revenus, ils sauront les diriger vers les buts les plus profitables à eux-mêmes, et conséquemment les plus honorables; car, à tout prendre, l'improbité finit en général par être une mauvaise spéculation. Connoissant tout le bien que leurs dépenses sagement dirigées peuvent faire, ils prendront plaisir à en développer toute l'influence, et ils porteront plus d'utilité avec plus de lumières dans toutes les fonctions civiles qui leur donneront l'occasion d'influer sur le bien-être de leurs concitoyens.

Telle est l'économie politique dans l'ouvrage de M. Say. Ce sont là les principes et les conséquences qu'il a voulu établir, et qu'il expose avec détail.

On voit, par ce seul énoncé, que l'économie politique ainsi envisagée devient une science toute de faits, que l'observation découvre et que le raisonnement enchaîne. C'est pour cela que M. Say a intitulé son livre, *simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*; mais ici, comme dans les autres sciences physico-morales, l'observation même des faits offre souvent une difficulté très-grande, qui naît de la composition des causes dont ils dépendent; de sorte qu'il faut beaucoup d'adresse pour démêler, dans chaque phénomène, la part qui est due à chacune des causes qui ont concouru à le réaliser. Cependant ici, comme dans la chimie, la physique et toutes les autres sciences d'expérience, cette décomposition est indispensable pour pouvoir découvrir les principes simples des faits, c'est-à-dire, les forces abstraites qui les déterminent par leur action. On trouve dans le discours préliminaire de M. Say, un exposé très-net et très-bien fait de tous les essais qui ont été successivement tentés par les divers auteurs d'économie politique, pour arriver à ce but définitif. Les esprits accoutumés aux considérations philosophiques, verront, sans étonnement, que cette science, comme toutes les autres, a commencé par des systèmes fondés sur la généralisation hypothétique de quelques faits particuliers, et qu'elle n'a pris une consistance assurée que lorsqu'on a commencé à lui appliquer la même méthode d'observation et d'induction expérimentale, qui seule a fait avancer les autres sciences, et leur a valu, en moins de deux siècles, mille fois plus de découvertes que n'en avoit fait toute l'antiquité. Nous ne craignons pas d'être démentis en disant que de tous les écrivains qui se sont occupés d'économie politique, M. Say est celui

qui a le plus efficacement contribué à lui donner cette forme réellement scientifique, et à établir, par une déduction nette et rigoureuse, tous les principes généraux que le génie même de Smith avoit pressentis plutôt que démontrés, et qu'il avoit indiqués plutôt que dégagés de la composition des phénomènes.

Le succès même du livre de M. Say rendroit superflu tout autre éloge. Cette nouvelle édition ne diffère de la seconde que par des éclaircissemens utiles, par des corrections de détail, par un nouveau soin apporté à donner de la netteté au style, de la clarté aux discussions et de la force aux exemples. Néanmoins, il nous a semblé que quelques-uns de ces derniers étoient parfois trop absolus, ou que les conséquences que l'auteur leur suppose étoient énoncées d'une manière trop tranchante, dans laquelle on pourroit trouver plus de sévérité que de justice, le sujet n'y étant pas toujours envisagé sous tous ses points de vue, mais seulement du côté que l'auteur veut rendre accessible à sa critique. Ces cas sont très-rares; mais si nous ne nous sommes pas trompés en relisant l'ouvrage, ils nous ont paru l'être moins que dans la seconde édition. Il est tout simple qu'un esprit droit et sage qui s'est appliqué à découvrir toutes les sources de la prospérité publique, qui en a suivi l'influence vivifiante dans les dernières ramifications de la société, soit blessé au vif de mille petits abus par lesquels une partie du bien qui pourroit se faire est détruite et perdue pour tout le monde. Mais cette passion même du bien public, peut, comme toutes les autres, être quelquefois un peu prompte à s'exagérer les objets de son attachement ou de son aversion; et alors, quand elle parle, il ne faut l'écouter qu'avec précaution. Au reste, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de livres où l'exagération des sentimens d'ordre et de justice distributive fût la seule dont il fallût se garantir en les lisant! Nous faisons des vœux pour que celui-ci soit lu et médité par tous les administrateurs : on ne peut contempler la société et sonder les détails de son mécanisme, sans voir qu'il s'y trouve bien des forces perdues, qu'une direction plus éclairée rendroit efficaces ; et le livre de M. Say montre mieux que tout autre comment on peut les rendre utiles.

BIOT.

Grammaire romane, ou Grammaire de la langue des Troubadours, par M. Raynouard, *membre de l'Institut royal de France (académie française, et académie des inscriptions et*

belles-lettres) &c. Paris, chez Firmin Didot, *in-8.°*, 351 pages. — *Recherches sur l'ancienneté de la langue romane; par M.* Raynouard. Paris, chez Firmin Didot, *in-8.°*, 31 pag.

QUELLES que soient l'étendue et l'importance de ce nouvel ouvrage de M. Raynouard, le compte que nous en devons rendre occupera ici peu d'espace, tant parce que nous avons déjà fait connoître (1) les Élémens de la grammaire romane, publiés en 1816 par cet académicien, que parce qu'il a eu plusieurs occasions d'exposer lui-même dans ce journal (2) quelques-uns des principes et des caractères de la langue des Troubadours.

Dans ses nouvelles recherches sur l'ancienneté de cet idiome, il le fait remonter aux commencemens de la monarchie française. Dès-lors, dit-il, on distingue la langue romane et la langue francique ou théotisque. Il est vrai qu'on ne retrouve point dans les œuvres de Luitprand le passage que citoit Ducange pour établir la distinction de ces deux langages entre les Francs qui s'étoient fixés dans les Gaules et ceux qui étoient restés en Germanie; mais au VI.ᵉ siècle, un roi barbare, prisonnier de Justinien, refusant de restituer des provinces, l'empereur, pour lui dire, *tu les donneras*, se sert du mot roman *daras*. C'est le plus ancien des faits cités par M. Raynouard; encore cette circonstance grammaticale ne nous est-elle connue que par le témoignage d'Aimoin, qui écrivoit environ six cents ans plus tard. Deux historiens byzantins plus anciens, Théophylacte Simocatta et Théophane, transcrivent, en caractères grecs, les mots *torna, retorna, fratre*, prononcés, vers la fin du VI.ᵉ siècle, par des soldats barbares, qui étoient, selon toute apparence, des Goths ou des Francs. Un troisième fait concerne un évêque de Tournay, qui mourut en 665, et qui savoit la langue romane aussi bien que la théotisque; c'est du moins ce que nous lisons dans les Annales de Jac. Meyer, sauf à rechercher et à examiner les témoignages originaux qui appuieroient l'assertion de cet écrivain du XVI.ᵉ siècle.

Un point sur lequel les textes rapprochés par M. Raynouard ne peuvent laisser aucun doute, c'est l'existence et l'usage de l'idiome roman ou rustique dès le commencement et dans tout le cours du VIII.ᵉ siècle, en France, en Italie, en Espagne, dans toute l'Europe latine. Luitprand, sous l'année 728, distingue en Espagne dix langues diverses, au nombre desquelles il compte la valencienne et la catalane

(1) Journal des Savans, novembre, pag. 148-152.
(2) Octobre, pag. 67-88; mai, 1817, pag. 289-299.

qui n'étoient que des dialectes romans. Les mots *acolhensa* [accueil], *esparte* [répand], *pecten* [payent], *cent, après*, &c., se lisent disséminés dans une ordonnance écrite en latin et portant le nom d'Alboacem, qui régnoit à Coimbre en 734. Sous le règne de Charlemagne, et durant les quarante-une premières années du IXe siècle, des preuves, de plus en plus décisives, de la distinction des trois langues latine, romane et francique, se multiplient à tel point, que nous n'entreprenons pas de les indiquer. Les sermens de 842, monumens célèbres des deux derniers de ces idiomes, ne présentent point d'exemples de l'usage des articles; mais M. Raynouard nous en fait remarquer dans des textes datés de 793 et de 810. (*In loco la Ferraria. — Ego Hugo della Rocca. — Lo mas de Castan. — El desme de Mauron.*) Il conclut avec Fauchet, Caseneuve et Lebeuf, 1.° qu'avant le partage entre les enfans de Louis le Débonnaire, deux langues vulgaires, la romane et la teudisque, furent concurremment usitées dans les états de nos rois; 2.° qu'après ce partage, la teudisque, thioise, ou francique, fut plus particulièrement usitée dans les pays allemands possédés par Louis le Germanique; et la rustique, romane, ou romande, dans les pays français échus à Charles le Chauve; 3.° que sous Hugues Capet, la romane se divisa en deux dialectes, l'un en deçà et l'autre au-delà de la Loire, le premier s'altérant et prenant le nom de langue d'oui ou d'oil, le second plus pur et distingué par le nom de langue d'oc ou de langue provençale, langue des Troubadours.

La grammaire de cette langue n'avoit été esquissée qu'en deux opuscules informes et tronqués, restés manuscrits: l'un rédigé par Raimond Vidal, l'autre intitulé *Donatus provincialis*, tous deux composés en roman. Une traduction latine du second existe à la Bibliothèque du Roi. M. Raynouard offre au public une grammaire romane méthodique et complète, où chaque maxime, chaque règle, chaque exception ou variété, est justifiée par des exemples puisés dans les monumens originaux. L'auteur, qui publie en même temps un choix des poésies des Troubadours, s'est rendu leur langue assez familière pour en tracer une histoire plus complète et plus exacte qu'on n'a pu le faire encore. L'analyse grammaticale qu'il présente aujourd'hui, est distribuée en huit chapitres, dont le premier concerne les articles; le second, les substantifs; le troisième, les adjectifs; le quatrième, les pronoms; le cinquième, les noms de nombre; le sixième, les verbes; le septième, les adverbes, prépositions et conjonctions; et le huitième, les locutions particulières. Il règne dans tout l'ouvrage une clarté parfaite, une précision sévère, une exactitude rigoureuse. Les règles y sont réduites à leurs véritables termes et ne s'étendent jamais au-delà des résultats nécessaires que fournissent immé-

diatement les exemples. La langue romane s'y montre capable d'exprimer un très-grand nombre d'idées et de rapports, de pensées et de sentimens: mais comme M. Raynouard l'expose telle qu'elle est et sans exagérer jamais les moyens dont elle dispose, on s'aperçoit bien qu'elle ne dévoit plus suffire aux peuples de l'Europe latine, lorsqu'après le moyen âge, les progrès des connoissances, des arts, du goût et de la civilisation, auroient développé, agrandi et presque renouvelé l'esprit humain.

Nous ne pourrions offrir ici un sommaire des cinq premiers chapitres, sans revenir sur des notions déjà exposées dans ce journal. Mais l'un des faits qu'on peut recueillir des détails intéressans qu'ils renferment, est de reconnoître dans la langue romane la mère commune des trois langues italienne, espagnole et française: car on y observe à chaque pas des traits qui sont restés propres à l'une ou à l'autre. Les trois derniers chapitres continuent d'être une sorte de grammaire générale de ces trois idiomes. On remarque, par exemple, pour le verbe substantif ÊTRE, les deux formes *esser* et *estar*, qui se sont conservées toutes deux, sauf quelques modifications, chez les Espagnols; et pour l'auxiliaire AVOIR, des inflexions qui ont servi de type à celles du même verbe, chez les Italiens et chez les Français. Tous les infinitifs romans se terminent en *ar*, *er*, *ir* ou *re*; d'où il nous semble qu'on pourroit conclure que la terminaison *oir*, et même les diverses inflexions où la diphthongue *oi* s'est maintenue, soit dans la prononciation, soit dans l'orthographe de tous les verbes de notre langue, ne remontent qu'à la langue d'*oil*, et ne sont, par conséquent, que des altérations dont on a bien fait, depuis deux siècles, de purger en partie notre langage. C'est par l'influence de cette langue d'*oil*, que des trois langues de l'Europe latine, la nôtre est celle où les conjugaisons se sont le plus éloignées des conjugaisons romanes.

Dans le chapitre qui traite à-la-fois des adverbes, des prépositions, des conjonctions (et des exclamations ou interjections), la partie étymologique nous a paru instructive, exacte et complète. L'auteur n'auroit pu destiner à ces quatre élémens divers du discours, autant de chapitres particuliers, sans s'exposer à beaucoup de répétitions et de longueurs; car souvent, dans la langue romane, les mêmes mots ou les mêmes sons remplissent à-la-fois plusieurs de ces fonctions si distinctes par leur nature. La nécessité où M. Raynouard s'est trouvé de réunir ou de rapprocher ces quatre genres de mots, semblera peut-être une preuve de l'imperfection de l'idiome qu'il analysoit; imperfection qui rejailliroit encore sur notre propre langue, si les talens, les soins, les efforts de

nos grands écrivains n'étoient parvenus à y remédier, et à faire consister même, dans l'habile emploi des prépositions et des conjonctions, l'un des grands secrets de l'art d'écrire, et l'un des titres de la prééminence du langage français entre tous les langages modernes.

Le dernier chapitre, le plus court de tous, fait connoître quelques idiotismes romans qui ont passé dans les langues de l'Europe latine : *esser a dire*, être à dire, manquer (1); *dire d'oc, dire de no*, dire d'oui, dire de non; *no poder mais*, ne pouvoir mais; *saber grat*, savoir gré; *non aver que faire*, n'avoir que faire; *prendre garda*, prendre garde, &c.

Il n'y a point de chapitres particuliers sur la syntaxe, parce que tout ce qui pouvoit concerner les concordances et les régimes, se trouve compris dans les chapitres qui traitent des élémens du discours, et que d'ailleurs il s'agit d'une langue trop peu perfectionnée, pour avoir une syntaxe proprement dite, et qui même n'étoit guère que la langue latine dépouillée de sa syntaxe classique. Si un seul point avoit pu fixer ici l'attention de M. Raynouard, c'eût été l'examen de la construction romane. Peut-être seroit-il curieux de rechercher comment, né lui-même de la plus *transpositive* des langues, le roman a donné naissance à trois langues modernes qui ont mérité, encore plus que lui, la qualification d'*analogues*. On sait que ce dernier nom s'applique aux langues où les mots suivent un ordre que nous avons appelé analytique, direct ou naturel, parce que nous le croyons le seul conforme à l'ordre logique de nos idées. La langue romane, en rejetant le système des déclinaisons latines, avoit du moins conservé, tant au singulier qu'au pluriel, deux désinences distinctes, l'une pour présenter un nom comme sujet, l'autre pour le faire envisager comme l'objet d'une action ou le terme d'un rapport; et cette distinction suffisoit pour que les relations des mots entre eux ne dépendissent pas uniquement des places qu'ils occupoient dans une phrase. Néanmoins, le roman, quoiqu'il admît plusieurs des constructions qu'aujourd'hui nous appelons inverses, commençoit, dès son origine, à tendre vers l'ordre que nous avons nommé analogue ou direct; et depuis, en se débarrassant de ces doubles désinences, les langues de l'Europe latine (la nôtre sur-tout) se sont de plus en plus astreintes à la construction dite analytique, c'est-à-dire, à celle qui en général ne détermine les rapports des mots entre eux que par leurs positions res-

(1) *De lieis no cre res de ben sia a dire*, d'elle ne crois (que) rien de bien soit à dire; c'est-à-dire que *rien de bien ne lui manque*, et non pas *qu'il n'y a rien de bien à dire d'elle*. On voit qu'ici l'idiotisme donne aux mots un sens diamétralement opposé à leur sens naturel.

pectives. Il reste sur cette question, comme sur bien d'autres, non de nouvelles discussions métaphysiques à entreprendre, car il en existe assez, mais des faits à reconnoître, à classer, à déduire, pour en tirer les conséquences quelconques qui en résulteroient d'elles-mêmes, et sur-tout sans avoir été prévues. Dans l'usage que nous faisons d'une langue pour penser, sa marche analogue ou transpositive ne sauroit être indifférente; ces constructions diverses doivent influer sur la liaison de nos idées, sur notre logique, sur notre manière de concevoir, d'imaginer, de sentir. Ce seroit donc, à notre avis, une recherche fort utile que celle qui consisteroit à comparer, sous ce rapport, la langue romane, d'une part, à la langue latine; de l'autre, aux trois langues italienne, espagnole et française.

La grammaire de M. Raynouard est suivie d'un appendice qui indique les divers ouvrages manuscrits dont l'auteur a fait usage, et qui contient d'ailleurs des explications relatives aux élisions, apocopes et contractions; aux variantes et changemens de lettres ou de désinences. L'ouvrage jette un très-grand jour sur toutes les parties de la littérature du moyen âge, et sur les origines des littératures modernes.

DAUNOU.

De Distributione geographica plantarum secundùm cœli temperiem et altitudinem montium, prolegomena, auctore Alexandro de Humboldt, *acad. Ber., Institut. Gall., Soc. Lond., Edinb., Philadelph., Matrit., Ital., Holm., Hafn., Gotting., Monac., Arcad., Venet., Nat. Scrut., Bor. et Erl. Wetter. Archæol. Scot. et Rom., Gorenk., Belg., Rel., sodali. Accedit tabula ænea.* Lutetiæ Parisiorum, in librariâ Græco-latino-germanicâ, viâ dictâ *rue des Fossés-Montmartre*, n.° 14; 1817. Un vol. *in-8.°* de 249 pages.

M. le baron de Humboldt, un des hommes les plus distingués de nos jours, desirant étudier la nature sous différens rapports, dans des climats très-distans les uns des autres, a entrepris des voyages pénibles, qui l'ont mis à portée de faire des observations du plus grand intérêt pour les sciences. En 1799, il partit pour aller visiter le centre de l'Amérique, avec M. Bonpland, animé du même zèle, très-instruit en botanique, et, comme lui, disposé à supporter des fatigues inévitables sous un ciel

brûlant, et devant pénétrer quelquefois dans des lieux presque inaccessibles. Ils passèrent six ans dans ces climats.

La plupart des hommes qui reviennent de voyages lointains, pour en rendre compte, placent, en quelque sorte, dans un ordre chronologique, ce qu'ils ont découvert, les faits dont ils ont été témoins, et les réflexions auxquelles ont donné lieu les circonstances où ils se sont trouvés. M. de Humboldt ne s'est pas conduit de cette manière. Il a pensé que, vu la multiplicité des objets qu'il avoit à traiter, il ne pourroit éviter la confusion, s'il réunissoit tout dans un ensemble; il a mieux aimé séparer les matières et les diviser en plusieurs ouvrages (1). Celui que je vais faire connoître est le dixième. Leur publication eût éprouvé moins de retard sans la difficulté d'exécuter un travail aussi considérable, dans un temps où, les peuples étant dans l'agitation, les empires ébranlés, le feu de la guerre dans toute l'Europe, le génie des hommes qui sembloient prévoir une tempête, étoit détourné des sciences : *Gentium commotionibus, concussis imperiis, totâ flagranti bello Europâ, hominum ingenia, veluti prospicientium tempestatem futuram, à liberalibus studiis avocabantur.*

L'auteur s'est proposé d'indiquer ce qu'il y avoit de plantes d'Amérique connues des botanistes à l'époque où il a écrit, la nature des animaux et des cultures communs aux deux mondes, la raison et les lois suivant lesquelles, sous la zone torride, les plantes phanérogames (2) sont distribuées sur le penchant des montagnes.

---

(1) Recueil d'observations astronomiques, d'opérations trigonométriques et de mesures barométriques, calculées par M. Oltmanns; deux volumes.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, accompagné d'un atlas géographique et physique; deux volumes.

Observations de zoologie et d'anatomie comparée; deux volumes.

Vues des Cordillières, et monumens des peuples indigènes de l'Amérique; 2 vol.

Essai sur la géographie des plantes, suivi d'un tableau physique des régions équinoxiales.

Plantæ æquinoxiales, per regnum Mexici, in provincia Caracarum et Novæ Andalusiæ, in Peruvianorum, Quitenium, Novæ Granatæ andibus, ad Orinoci, fluvii Nigri et fluminis Amazonum ripas nascentes; deux volumes.

Monographia melastomacearum; deux volumes.

Nova genera et species plantarum in peregrinatione ad plagam æquinoctialem collectarum; deux volumes.

Relation historique d'un voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, fait dans les années 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, suivie d'un atlas géographique et physique de l'Amérique méridionale.

(2) Plantes qui ont des organes sexuels visibles et distincts (le lis, la rose, le pin, &c.).

L'espace que MM. de Humboldt et Bonpland ont parcouru, s'étend du 23.e degré nord au 12.e sud, faisant onze mille milles, dont trois forment une lieue marine de 2850 toises ; ils ont recueilli de 5800 à 6000 espèces, tant dans l'Amérique méridionale que dans les Antilles et la Nouvelle-Espagne. De ce nombre 3000 n'étoient dans aucun catalogue ni dans aucun herbier. M. de Humboldt explique pourquoi leur collection a été plus considérable que celle des naturalistes qui les ont précédés; c'est que, jusqu'à eux, on n'avoit fait des recherches que dans la partie australe, sur des rivages souvent nus, brûlés par le soleil, et dans une atmosphère salée, au lieu qu'ils se sont avancés au milieu du continent, examinant ce que produisoient les forêts, les campagnes, les sommets les plus élevés, où, sous un même parallèle, les végétaux de diverses zones, à cause de la chaleur de l'air décroissante avec la hauteur, sont comme par couches les uns sur les autres. Les deux voyageurs auroient acquis, dans ce genre, une plus grande richesse, ainsi que le regrette M. de Humboldt, si, moins distraits, et au lieu d'employer un temps considérable dans les andes du Pérou, de la province du Quito et de la Nouvelle-Grenade, ils eussent passé une année entière dans certaines régions.

M. de Humboldt estime que, d'après ce que M. Bonpland, lui et d'autres botanistes ont trouvé, il a été apporté de l'Amérique équinoxiale en Europe, plus de 13000 plantes phanérogames. Quoique les terres continentales des zones tempérées et glaciales présentent trois fois plus d'étendue que celles qui sont entre les tropiques, cependant il ne faut pas croire qu'il y croisse une plus grande quantité d'espèces, car il y en a davantage dans la zone équinoxiale, sous un plus petit espace. On ne peut avoir que des idées conjecturales sur le nombre de plantes particulières aux diverses régions, sur la quantité qu'en produisent les deux mondes, et sur les rapports respectifs entre les contrées: car, pour avoir des données positives à cet égard, il faudroit qu'on eût examiné entièrement chaque pays; M. de Humboldt le pense : une seule région l'a été ; elle appartient à la zone tempérée de l'Europe.

La quantité des plantes actuellement connues, s'élève à 44000, dont 6000 agames (1), ou décrites dans les livres, ou renfermées dans les herbiers, tandis que celles dont font mention les Grecs, les Romains et les Arabes, montoient à peine à 1400.

De ces 44000 plantes, non compris les agames, on en attribue à l'Europe.. 7,000,

(1) Plantes qui n'ont point d'organes sexuels (champignons, lichens, &c.).

à l'Asie tempérée	1,500,
à l'Asie équinoxiale et îles adjacentes	4,500,
à l'Afrique	3,000,
à l'Amérique tempérée, dans les deux hémisphères	4,000,
à l'Amérique équinoxiale	13,000,
à la Nouvelle-Hollande et aux îles de l'Océan pacifique	5,000,
	38,000.

Les plantes, par une loi éternelle, ont été distribuées sous chaque zone. MM. de Humboldt et Bonpland, en comparant les divers catalogues de botanique, ont reconnu que, dans la région équinoxiale, les monocotylédones (1) formoient à peine la sixième partie des phanérogames, tandis qu'elles en formoient le quart sous la zone tempérée, entre le 36.e et le 32.e degré, et le tiers vers le cercle polaire. Dans le Nouveau-Monde, entre les tropiques, de 3880 plantes que MM. de Humboldt et Bonpland ont recueillies avec fleurs et fruits, il y avoit 654 monocotylédones et 3226 dicotylédones (2). A peine trouve-t-on des palmiers au-delà des tropiques ; les graminées sont moins sensibles au froid. Vers le nord, les familles des dicotylédones diminuent en nombre d'espèces, tellement que, sous la zone froide, les monocotylédones, en général, semblent augmenter comparativement aux dicotylédones. En Allemagne, les monocotylédones sont, quant au nombre total des espèces phanérogames, comme un à quatre et demi; en France, comme un à quatre et deux cinquièmes ; la même chose s'observe dans l'Amérique boréale, entre les parallèles de 30 à 46 degrés. En Islande et en Laponie, vers le cercle polaire, le nombre des dicotylédones diminue au point que les espèces des monocotylédones sont à toutes les phanérogames, comme un à trois ou à trois un dixième.

Les agames se distinguent en celluleuses (3) et vasculaires (4). Le nombre des premières en Laponie, Groënland, Islande et Écosse, égale ou surpasse celui des phanérogames; suivant M. de Candolle, que M. de Humboldt cite quelquefois, elles sont, à l'égard de celles-ci, comme un est à deux, et, suivant R. Brown, dans la région équinoxiale, comme un est à cinq. Ce qui se trouve d'agames vasculaires dans la

(1) Qui n'ont qu'un cotylédon (les graminées, les palmiers, les liliacées, &c.)

(2) Qui ont deux cotylédons (les crucifères, les légumineuses, &c.)

(3) Sous ce nom sont comprises toutes les cryptogames de Linné, les mousses, les lichens, &c.

(4) Sous celui-ci sont comprises les fougères, les lycopodes, les prêles, &c., qui ont un tissu vasculaire.

région tempérée et entre les tropiques, répond aux nombres un, deux et cinq; mais lorsque la quantité des espèces diminue vers le pôle, celui des phanérogames augmente: en France, cette quantité est dans la proportion d'un soixante-douzième; en Allemagne, d'un quarante-huitième; et en Laponie, d'un vingt-sixième.

Il paroît que les monocotylédones et les dicotylédones annuelles sont propres sur-tout à la zone tempérée, dans laquelle elles forment la sixième partie de toutes les phanérogames; tandis que, dans la région équinoxiale, elles en sont à peine la vingtième, et en Laponie la trentième. M. de Humboldt en donne pour raison, que, dans les climats froids, souvent les hivers précoces font périr les semences des plantes; tandis que, dans la zone torride, toutes réussissent à cause de la fécondité de la terre.

L'auteur observe que certaines tribus, les malvacées, les composées, les rubiacées, par exemple, diminuent vers les pôles comme les degrés de la chaleur moyenne annuelle; et que d'autres, telles que les cypéroïdes, les graminées, &c., augmentent en nombre d'espèces, non absolu, mais comparé, avec la masse totale des phanérogames.

Une vérité qui n'étoit pas connue et que M. de Humboldt a découverte, c'est que les formes ou familles naturelles sont distribuées dans des proportions numériques très-fixes dans chaque climat.

Le nombre des plantes phanérogames de la zone tempérée d'Amérique, est-il plus grand que celui des mêmes sortes de notre continent? M. de Humboldt en doute; mais il lui paroît certain que l'Amérique possède plus de variétés et de plus beaux individus. On y trouve, surtout entre le 43.e et le 45.e degré, des arbres dont les fleurs ont de trois à huit pouces, et les feuilles jusqu'à deux pieds: tels sont les magnolia, &c. M. de Humboldt soupçonne que cette différence vient de ce que la Méditerranée traversant notre continent, et une chaîne de montagnes y courant de l'orient à l'occident, elles s'opposent à ce que les plantes équinoxiales, belles et abondantes sous la zone torride, ne s'étendent davantage vers le septentrion. Au contraire, le continent d'Amérique se prolonge, sans interruption, tellement du midi vers le pôle, que le liquidambar, qui couvre la pente des montagnes, sous un parallèle de 18 à 19 degrés, se répand jusqu'à Boston, dans des plaines, à la latitude de 43 degrés.

Comme les animaux, les plantes vivent ou séparées ou en société. La nature du terrain, la chaleur de l'air, tantôt modérée, tantôt forte, contribuent beaucoup à détruire cette manière d'exister. M. de Humboldt en indique un certain nombre qui, à quelques individus près, ordinaire-

ment croissent dans les mêmes cantons; par exemple, les bruyères, les pins sylvestres, &c., et d'autres qui le plus souvent sont éparses, telles que la tourrette glabre, le daphné mezereum, &c. Les premières sont rares dans la région équinoxiale.

Une question difficile à résoudre, mais extrêmement curieuse, étoit de savoir si le nouveau monde nourrissoit les mêmes espèces que l'ancien, et quel pouvoit en être le nombre. M. de Humboldt discute cette question: M. Kunth, sur 2890 phanérogames, avoit reconnu 385 espèces européennes, ce qui fait environ le septième; il faut y ajouter 23 agames vasculeuses; M. de Humboldt pense qu'une partie y a certainement été importée par les colons. Il n'en est pas moins persuadé qu'avant la découverte de l'Amérique, il y avoit, sous les zones froides et tempérées, des plantes qui ont toujours été communes aux deux continens; il en désigne plusieurs pour exemples. D'après l'autorité de Robert Brown, il ne doute pas que, sous la zone tempérée australe, il ne se trouve quelques plantes phanérogames d'Europe. Il paroît certain, 1.° que des agames cellulenses, et même quelques vasculeuses, se rencontrent non-seulement sous la zone torride des deux mondes, mais dans les régions tempérées, soit de l'hémisphère boréal, soit de l'hémisphère austral; 2.° que parmi les phanérogames qui y croissent, ce sont les seules monocotylédones, et particulièrement les cypéracées et les graminées.

M. de Humboldt examine ensuite en quoi influe la température de l'air sur la distribution des plantes, et quelles sont, vers les pôles et sur les montagnes, les limites où le froid s'oppose à toute végétation. En ne considérant que les plaines des zones froides et tempérées, on est étonné de la différence de la température annuelle, sous le même parallèle, dans les deux continens. On seroit dans l'erreur, dit M. de Humboldt, si l'on assuroit, en général, que, sous quelque parallèle que ce soit, la chaleur moyenne annuelle des deux continens différât d'un même nombre et d'un nombre certain de degrés; et que, pour trouver la même température que dans le Nouveau-Monde, il fallût s'avancer en Europe vers le nord, par un nombre certain de degrés de latitude.

Lorsque, dans la région tempérée, deux endroits de l'Europe et de l'Amérique boréale, ont la même température moyenne, quoique différant de 7 degrés de latitude, la distribution de la chaleur entre les saisons de l'année n'est pas pour cela la même; des étés plus chauds succèdent à des hivers plus froids: *Hyemes frigidiores excipiunt æstates calidiores.* Par exemple, l'été de Philadelphie est comme celui de Rome et

de Montpellier, et l'hiver comme celui de Vienne; l'été de Québec est plus chaud que celui de Paris, et l'hiver plus froid que celui de Pétersbourg. Dans la Chine septentrionale seulement, les saisons diffèrent plus encore par le très-grand froid et la très-grande chaleur, que dans l'Amérique boréale. En général, dans la partie tempérée de l'Amérique, jusqu'au 48.e degré de latitude, les étés, sous le même parallèle *isotherme* (1), sont de quatre degrés plus chauds qu'en Europe. D'après des observations rapportées par M. de Humboldt, l'hémisphère austral diffère du boréal, beaucoup moins par la température annuelle et moyenne, que par la chaleur distribuée inégalement à l'été et à l'hiver; car, au-delà du 48.e degré de latitude, vers le pôle antarctique, les étés ressemblent aux hivers de Toulon, Cadix et Rome. Au contraire, à cause de la gelée d'hiver, moins intense, quelques plantes équinoxiales, à feuilles toujours vertes, se prolongent plus loin dans la zone tempérée australe.

M. de Humboldt fait les observations suivantes, qui ne sont pas les moins importantes de son ouvrage. Certaines formes ou familles deviennent plus communes depuis l'équateur vers le pôle, comme les fougères, les glumacées, les amentacées, les éricinées et les rhododendrons. D'autres formes, au contraire, augmentent, des pôles vers l'équateur, et peuvent être considérées dans notre hémisphère comme des formes méridionales; telles sont les rubiacées, les malvacées, les euphorbiacées, les légumineuses et les composées. D'autres enfin atteignent leur *maximum* dans la zone tempérée même, et diminuent également vers l'équateur et les pôles: telles sont les labiées, les crucifères et les ombellifères. Les graminées font, en Angleterre, un douzième; en France, un treizième; dans l'Amérique du nord, un dixième de toutes les plantes phanérogames. Les glumacées font, en Allemagne, un septième; en France, un huitième; dans l'Amérique du nord, un huitième; dans la Nouvelle-Hollande, d'après les recherches de M. Brown, un huitième des phanérogames connues. D'un autre côté, les légumineuses font, en Allemagne, un dix-huitième; en France, un seizième; dans l'Amérique septentrionale, un dix-neuvième de toute la masse des plantes phanérogames. Les composées augmentent un peu dans la partie septentrionale du nouveau continent; car, d'après la Flore nouvelle de Pursh, il y en a, entre les parallèles de la Géorgie et de Boston, un sixième, tandis qu'en Allemagne, nous en trouvons un huitième; en France, un septième du nombre total des végétaux à fructification visible. Dans toute la zone

(1) M. de Humboldt appelle ligne *isotherme* ou d'égale chaleur celle qui passe par des points du globe dont la température moyenne est la même.

tempérée, les glumacées et les composées font ensemble à-peu-près un quart des phanérogames; les glumacées, les composées, les crucifères et les légumineuses ensemble, près d'un tiers. Il résulte de ces recherches, que les formes des êtres organisés se trouvent dans une dépendance mutuelle, et que l'unité de la nature est telle, que les formes se sont limitées, les unes par les autres, d'après des lois constantes et faciles à déterminer. Lorsqu'on connoît, sur un point quelconque du globe, le nombre d'espèces qu'offre une des grandes familles des glumacées, des composées, des crucifères ou des légumineuses, on peut évaluer avec beaucoup de probabilité, et le nombre total des plantes phanérogames et le nombre des espèces composant les autres familles végétales.

M. de Humboldt trace les limites des neiges perpétuelles sur les montagnes les plus hautes des différentes zones, telles que le Caucase, les Pyrénées, les Alpes suisses et les montagnes de Laponie. En citant les plantes qui vivent à telle ou telle hauteur, il a remarqué que, sur la cime des hautes montagnes, abondent, sous la zone torride, les graminées, les composées, les caryophyllées; sous la zone tempérée, les composées, les caryophyllées et les crucifères; sous la zone glaciale, les caryophyllées, les éricinées, les renonculacées.

M. de Humboldt n'a pas oublié de constater la température moyenne de l'année entière, du mois le plus chaud et du mois le plus froid qu'exige la culture des plantes les plus utiles, telles que le cacao, l'indigo, le musa, la canne à sucre, le café, le coton, le dattier, le citronier, l'olivier, le châtaignier, la vigne, les céréales, en assignant les latitudes où elles peuvent croître. Je n'en citerai qu'un seul exemple, c'est celui de l'olivier. « On cultive, dit-il, cet arbre avec avantage sur » notre continent, à la latitude de 36 à 44 degrés, par-tout où la cha- » leur moyenne annuelle est de 19 à 14 degrés et demi; la température » moyenne du mois le plus froid, pas au-dessous de 5 degrés et demi; » celle de l'été, pas au-dessous de 22 à 23 degrés. Dans le Nouveau- » Monde, la chaleur, dans toutes les saisons de l'année, est tellement » distribuée, que dans les régions qui jouissent d'une chaleur moyenne » annuelle de 14 degrés et demi, celle du mois le plus froid est d'un » demi-degré; celle de l'hiver entier, de 3 degrés, froid que l'olivier » ne peut supporter. En Europe, dans les plaines, jusqu'à la latitude de » 44 degrés et demi, les hivers sont assez chauds pour la conservation de » l'olivier; à l'Amérique, à peine le sont-ils suffisamment à 34. Dans la » France méridionale, on cultive l'olivier, suivant M. de Candolle, jus- » qu'à la hauteur de 200 toises. »

Afin de donner une idée de la concision et de la manière d'écrire en

latin de l'auteur, je rapporterai textuellement la description qu'il fait d'une région située en Amérique, à la hauteur de 1900 à 2460 toises. *Saxosa, vix habitabilis regio, ob nimiam cœli intemperiem; ferè arboribus vacua, gramine raro et lichenibus vestita, quamque cadentes assiduè nives sæpe inviam efficiunt. Horridi montes Andium, quorum excelsa cacumina, propter perpetuæ hyemis sævitiem, nemo peregrinantium calcavit; cœlo ad maturanda frumentorum semina iniquo; terra sæpè frigore fissa.*

L'ouvrage que je viens de faire connoître n'est pas seulement le fruit d'un voyage entrepris par un homme rempli de connoissances, mais encore un ensemble de recherches, de comparaisons et de réflexions judicieuses. Il atteste que l'auteur, comme on en a déjà tant de preuves, a des lumières profondes, une sagacité rare et une manière de traiter les objets avec ce que j'appellerois la philosophie de la science.

TESSIER.

Troisième article sur la Philosophie morale de M. Dugald Stewart.

Le principe moral obligatoire établi, M. Stewart recherche quels sont les différens objets auxquels il s'applique. Il entre dans l'examen de nos devoirs particuliers; et d'abord il écarte les systèmes qui tirent tous les devoirs d'un devoir unique, soit l'amour propre, soit la bienveillance; il attribue ces différens systèmes à la manie de l'unité, et montre qu'en voulant ramener tous les devoirs à un seul, on est contraint d'en défigurer un grand nombre pour les soumettre au principe unique, et de détruire ceux qui résistent à ces transformations systématiques; mais il n'atteint pas le vrai principe du mal qui est et plus profond et plus funeste. La plupart des philosophes ayant rejeté ou négligé la notion absolue du devoir, et n'ayant pu voir par conséquent que tous les devoirs particuliers sont également obligatoires par leur rapport immédiat au devoir absolu, ont cherché à transporter l'obligation des uns aux autres, en en faisant une chaîne rattachée à un devoir spécial, qui engendre et qui soutient tous les autres. Mais les devoirs sont égaux, quoiqu'ils soient différens; ils ont la même autorité, puisqu'ils obligent immédiatement et par eux mêmes; et c'est l'abus de cette vérité qui avoit produit le principe stoïque que les fautes sont égales, parce que les devoirs sont égaux. En effet, toutes les fautes sont également des fautes, c'est-à-dire, des infractions à la loi absolue du devoir, contenue toute entière dans chaque devoir particulier: mais

toutes les fautes ne déméritent pas également, comme toutes les vertus ne sont pas également méritoires. La loi du devoir n'admet ni plus ni moins en présence de telle ou telle action; elle éclaire et elle oblige; elle ne s'occupe, ni des difficultés, ni des moyens, ni des suites; elle ne calcule point avec nous, elle nous commande; parce qu'elle n'a pas, à proprement parler, de rapport avec nous, mais avec l'action, dont elle nous manifeste le caractère obligatoire. Quand la loi est accomplie, le principe du mérite et du démérite intervient, qui apprécie les efforts et les sacrifices de l'agent moral, et lui distribue à proportion le blâme ou l'éloge; de sorte que tous les devoirs, quoique également obligatoires en eux-mêmes, n'ayant pas toujours imposé à la passion ou à l'amour propre les mêmes sacrifices, ont plus ou moins mérité ou démérité. La loi, qui oblige un homme riche à rendre à son ami malheureux les soins qu'il en reçut jadis, est la même que celle qui oblige le citoyen à se déchirer les entrailles quand la patrie a parlé, qui envoie Régulus mourir à Carthage, et qui expose le sein de d'Assas aux baïonnettes de l'ennemi. Ces devoirs sont égaux, puisqu'ils sont devoirs; mais leur accomplissement n'est pas également méritoire.

Pour avoir méconnu le principe du mérite ou du démérite, le stoïcisme s'est ruiné lui-même, et cette haute morale n'a été qu'un système philosophique; quand elle eût pu devenir une des formes de l'humanité. Kant auroit dû méditer plus long-temps l'exemple de Zénon et les résultats de sa doctrine. Moins forte, mais plus prudente que le portique et le criticisme, l'école écossaise, en reconnoissant la loi du devoir, ne rejette point celle du mérite ou du démérite; peut-être trop peu absolue pour l'esprit humain, cette sage école se contente de prévenir les écarts systématiques et de repousser les fausses théories, sans atteindre toujours à leur véritable racine. Ici, comme ailleurs, M. Stewart, sans assigner l'origine philosophique des systèmes qui font dériver les devoirs d'un devoir unique, condamne ces tentatives ambitieuses et frivoles, et adopte la division ordinaire, qui classe les devoirs par rapport à leurs objets les plus importans; savoir : Dieu, les autres et nous-mêmes.

Avant d'examiner les devoirs de l'homme envers Dieu, M. Stewart établit d'abord l'existence de Dieu. C'est ici la théologie naturelle de l'école écossaise : elle fera le sujet de cet article.

Du milieu des preuves diverses employées pour établir l'existence de Dieu, M. Stewart, après Reid, dégage les deux argumens ou principes sur lesquels elle repose; savoir, le principe de causalité et celui des causes finales. Une fois que ces principes sont établis et leur auto-

rité absolue démontrée, la religion naturelle est hors de péril. Il s'agit donc d'établir solidement le principe de causalité et celui des causes finales.

Hume est le premier qui, en réduisant la notion de cause à l'idée de succession, ait détruit l'autorité du principe de causalité, et, par-là, ébranlé toutes les existences qui reposent sur ce principe. Hume emploie constamment une méthode fautive en elle-même, et dangereuse par ses conséquences. Au lieu de constater d'abord, en observateur sévère, quels sont les principes qui existent aujourd'hui dans l'intelligence humaine développée, de les distinguer et de les classer selon leurs caractères actuels, et de remonter ensuite à leur origine, seule marche qui soit rigoureuse et vraiment philosophique, le disciple de Locke commence par chercher l'origine de nos connoissances, avant de les avoir bien reconnues, s'exposant au risque de rencontrer une fausse origine, qui corrompe à leur source toutes les connoissances, et de perdre la réalité actuelle pour avoir voulu obtenir trop tôt ses caractères primitifs; car on peut ne pas trouver d'origine à un principe, et, par-là, être conduit à le rejeter; ou on obtient une fausse origine, qui ne rend pas la réalité actuelle, qui lui ajoute ou qui lui ôte; ou, enfin, lors même qu'on a obtenu le primitif véritable, on peut encore ne pas saisir ou mal saisir le procédé qui le développe et nous conduit aux connoissances actuelles. On peut se tromper, et sur le point de départ, et sur la route; et, dans ces deux cas, on ne peut arriver philosophiquement où nous nous trouvons aujourd'hui. Il est donc plus sage de reconnoître d'abord où nous en sommes, et de rechercher ensuite le point d'où l'esprit humain est parti, et la route qu'il a suivie. Si on se trompe dans ces diverses recherches, on manque la vérité primitive, mais du moins on conserve la vérité présente; et quand celle-là nous reste, on peut toujours regagner l'autre, tandis que la perte de la première nous enlève le point fixe et le centre de toute recherche. Locke, qui s'occupa d'abord de l'origine des connoissances humaines, leur ayant trouvé une fausse origine, une origine incomplète, ce qui étoit inévitable, puisqu'il n'avoit pas commencé par reconnoître toutes nos connoissances actuelles, refusa d'admettre celles qui ne dérivoient pas de son hypothèse, et rejeta tous les principes qui ne pouvoient être expliqués par l'origine générale qu'il avoit assignée à tous les principes; de là ses omissions étranges, ses assertions sceptiques, tristes fruits de l'esprit de système, et ses contradictions fréquentes que son bon sens arrache à sa logique. Le système de Locke conduit logiquement au scepticisme; mais Locke étoit trop sage pour être conséquent. Deux hommes

d'une raison plus forte, c'est-à-dire, plus sévère, ont poussé le système de Locke à ses conséquences légitimes. Personne n'ignore aujourd'hui que c'est en partant des principes de Locke que Berkeley détruisit l'existence des corps, et ne conserva que des apparences extérieures. Hume acheva ce qu'avoit commencé Berkeley, et, toujours conséquent aux principes de Locke, ne reculant devant aucun résultat avoué par la logique, il aboutit au scepticisme universel. De toutes ses dissertations sceptiques, la plus conséquente et la plus forte est celle dans laquelle il attaque le principe de la causalité. Il ne s'occupe point de savoir si ce principe est ou n'est pas dans l'intelligence humaine, et quels y sont ses caractères actuels ; il recherche d'abord son origine.

Comme toutes nos idées dérivent de la réflexion ou de la sensation, selon la théorie de Locke, adoptée par Hume, l'idée de cause doit dériver de l'une ou de l'autre de ces deux sources, ou c'est une chimère. Or, on ne peut montrer mieux que Hume ne l'a fait, que l'idée de cause ne peut venir de la sensation, qui nous manifeste des conjonctions accidentelles, et non pas des connexions réelles : reste donc la réflexion. Mais sur quoi s'exerce la réflexion ! Sur des sensations. Or les sensations ne contiennent pas l'idée de cause ; la réflexion ne peut donc l'y découvrir. L'idée de cause se réduit donc à celle de succession ; et les mots de pouvoir, d'efficacité, de causalité, de connexion, sont des mots vides de sens. M. Stewart n'a besoin que du plus simple bon sens pour rétablir l'autorité de ces notions, en dépit de la théorie de Locke, à laquelle il vaut encore mieux renoncer que de révoquer en doute ou de traiter d'extravagance les conceptions de l'esprit humain. La question, dit M. Stewart, est de savoir s'il est certain que nous attachons au mot *pouvoir* une idée différente de celle de simple succession : or, si l'idée de cause est celle de succession, il seroit aussi absurde de supposer désunis deux événemens jusqu'alors conjoints, que de supposer qu'un changement arrive sans cause; cependant la première supposition se fait tous les jours, et le bon sens prononce que la seconde est impossible.

L'école d'Édimbourg a rendu à la philosophie des services inappréciables, en donnant à ses méthodes l'exactitude et la rigueur de la méthode des sciences naturelles ; mais elle s'est renfermée trop scrupuleusement dans les limites de ses prudentes observations : de peur de s'égarer, elle s'est arrêtée devant la question de l'origine de nos connoissances. Cependant l'esprit humain ne peut se reposer dans la tranquille contemplation de ses connoissances actuelles ; il veut savoir ce qu'elles furent à leur origine : tant que ce besoin n'est pas satisfait, il lui reste une inquiétude vague, qui trouble la sécurité de sa convic-

tion sur tout le reste. C'est pour avoir négligé le problème de l'origine des connoissances et pour s'être trop aisément satisfaite sur un autre problème plus difficile encore, celui de leur légitimité, que l'école écossaise n'a pas joué dans la philosophie européenne un rôle plus considérable. Pourquoi M. Stewart, après avoir solidement établi l'existence actuelle du principe, que rien ne commence à exister sans cause, ne cherche-t-il pas plus profondément l'origine de ce principe ! « Ce » qu'on peut dire de plus probable, selon lui, semble être que l'idée » de cause ou de pouvoir accompagne nécessairement la perception » d'un changement, comme toute sensation implique un être qui sent, » et toute pensée un être qui pense. Le pouvoir de commencer le mou- » vement, par exemple, est un attribut de l'ame, aussi bien que la » sensation et la pensée ; et toutes les fois que le mouvement com- » mence, nous avons l'évidence que c'est l'ame qui le produit. »

Ce passage, que je traduis littéralement, est très-remarquable par l'incertitude même de l'opinion qu'il contient, le soupçon qu'il indique et les idées qu'il peut faire naître. M. Stewart a très-bien vu que l'idée de cause est d'abord puisée à l'interne ; c'est déjà un grand pas : mais on voudroit savoir si c'est la conscience qui l'y saisit par une aperception immédiate, ou si c'est une loi spéciale de notre nature, qui nous y fait croire, comme paroît l'insinuer M. Stewart, en rapprochant l'idée de cause de celle de substance, laquelle, selon lui, est de croyance et non d'aperception. Il auroit aussi fallu reconnoître et décrire avec une psychologie plus profonde que celle de M. Stewart, les circonstances internes qui accompagnent cette aperception ou cette croyance ; il auroit fallu examiner si le mouvement qui en est l'objet, est un mouvement intellectuel ou un mouvement physique, et, supposé qu'il soit physique, si c'est un mouvement externe, visible aux yeux du corps, ou un mouvement interne, seulement aperceptible et appréciable par la conscience ; question psychologique très-épineuse, et dont la solution même ne leveroit pas encore toutes les difficultés relatives au principe de causalité ; car, supposé que l'idée de cause soit une aperception primitive, comment de l'aperception de la cause sommes-nous parvenus à la conception du principe nécessaire de causalité ! Il ne suffit point, en effet, d'avoir atteint le primitif, il faut saisir aussi le procédé par lequel nous parvenons du primitif à l'actuel, si je puis m'exprimer ainsi. Le principe actuel de causalité à établir, tel est le premier problème ; la première idée de cause à acquérir, voilà le second problème ; et le procédé intermédiaire, qui lie l'actuel au primitif, à reconnoître et à décrire, constitue un troisième problème plus difficile que les précédens. Sur le

premier, l'école écossaise est admirable; elle est foible sur le second ; elle n'a pas aperçu le troisième, qui peut-être aussi ne devoit pas exister pour elle. Passons au principe des causes finales.

Le chapitre de M. Stewart n'offre sur les causes finales rien de remarquable. Les argumens sceptiques de Hume y sont réfutés avec le bon sens ordinaire de l'auteur; cependant le principe reste obscur, parce que M. Stewart a négligé de l'énoncer sous une forme plus simple et plus rigoureuse, de décrire avec plus de précision ses caractères actuels, et de remonter à ses caractères primitifs.

Le principe de causalité et celui des causes finales appliqué à la nature, nous manifestent un Dieu, et un Dieu intelligent. Appliquez-les à la nature morale de l'homme, ils vous révéleront un Dieu juste ; induction rigoureuse et sublime, qui rattache la justice humaine à la justice suprême. L'auteur rencontre sur son chemin la question du bien et du mal, qui a fatigué tant d'esprits supérieurs; et la résout simplement pour le bien et le mal moral par la liberté, pour le bien et le mal physique par les lois générales du monde et les conseils particuliers de Dieu sur l'homme ; dernière raison, qui vaut bien mieux que la première ; car des lois générales, souvent funestes aux individus, seront difficilement conciliées avec la bonté et la puissance suprêmes : mais quand les lois de nature, qui nous imposent la souffrance, sont rattachées à la loi morale, qui nous impose la résignation, le courage, l'humanité, et au dessein d'un Dieu moral, qui a fait l'homme dans un but moral, alors beaucoup de difficultés sont écartées : le voile se lève, ou du moins s'entr'ouvre, et les ténèbres de la vie s'éclaircissent.

Dans un dernier article, je ferai connoître l'opinion de M. Stewart sur l'immortalité de l'ame, nos devoirs envers Dieu, envers les autres et envers nous-mêmes.

V. COUSIN.

Voyage pittoresque dans le Bocage de la Vendée, ou Vues de Clisson et de ses environs, dessinées d'après nature et publiées par C. Thienon, *peintre; gravées à l'*acqua tinta *par* Piringer. — *On y a joint une Notice historique sur la ville et le château de Clisson; 1817.* De l'imprimerie de Didot l'aîné, et se trouve, à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Lazare, n.° 126, en face de la rue de l'Arcade; — Petit, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n.° 257; — P. Didot aîné,

rue du Pont-de-Lodi, n.° 6; — et à Nantes, chez Busseuil jeune, imprimeur-libraire, place royale.

L'INTÉRESSANT ouvrage dont on vient de lire le titre, est dû à une réunion de circonstances que nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur, parce qu'elles contribueront, mieux que nous ne pourrions le faire, à donner une idée du double travail dont il se compose. Le titre de *Voyage pittoresque* annonce d'abord une collection de vues et de sites, faite pour exciter la curiosité de ceux que leur goût entraîne vers cette agréable partie de la peinture et de la gravure, qui sait nous reproduire les beautés de la nature champêtre dont nos yeux ont été frappés, ou nous faire jouir de l'image de celles que nous n'avons point vues.

L'Italie est, à juste titre, réputée l'école vivante du paysage, et plus d'une cause lui donne sans doute, à cet égard, des avantages sur les autres pays. Cependant on a peut-être un peu trop l'habitude de croire que, hors de l'Italie, il n'y a point de paysages historiques; on a même été jusqu'à induire les habitans de ce pays à penser qu'il n'y avoit de paysages qu'en Italie. Le peuple des campagnes, qui voit sans cesse des étrangers y dessiner les moindres productions de la nature, pousse encore plus loin la crédulité sur cet objet. Plus d'un villageois, en voyant des gens venir de si loin pour copier les arbres de son hameau, est persuadé qu'ils n'ont point d'arbres chez eux.

Le Voyage pittoresque de Clisson, ou du Bocage de la Vendée, est bien fait pour apprendre à nos paysagistes qu'ils peuvent trouver en France des sites, des points de vue, des compositions ou des scènes historiques capables de soutenir le parallèle avec les beaux aspects de l'Italie.

Ainsi en jugèrent, il y a une vingtaine d'années, deux hommes qui, après un très-long séjour en Italie, furent conduits par hasard dans le Bocage de la Vendée. Les deux frères Pierre et François Cacault, dont l'un avoit étudié pendant vingt ans en Italie, où l'autre, pendant le cours de la révolution, avoit rempli, auprès de quelques puissances de ce pays, des fonctions diplomatiques, sont les premiers qui aient contribué à donner de la célébrité à ce beau canton.

Les feux de la guerre civile, qui réduisirent en cendres une grande partie de la Vendée, étoient alors mal éteints; les ruines fumoient encore de toute part, lorsque, vers 1798, Pierre Cacault, obligé de quitter l'Italie, que l'incendie révolutionnaire gagnoit alors, revint à Nantes, sa patrie. Les habitans de cette ville n'osoient encore sortir de leurs murs, pour visiter leurs propriétés rurales sur la rive gauche de la Loire. Notre artiste,

qui avoit entendu parler des beaux sites de la Sèvre, se hasarda seul à pénétrer dans le Bocage. (C'est ainsi qu'on appelle ce canton de la Vendée qui comprend une partie du Poitou, de l'Anjou et du comté Nantais, et appartient aujourd'hui à quatre départemens.) Il faut en lire la description, que l'auteur de la notice a empruntée aux mémoires de M.me la marquise de la Roche-Jaquelin sur la guerre de la Vendée, pour se former l'idée de ce que la nature y a réuni de beautés, de ce que les mœurs y offrent de simple et de touchant, et pour connoître la puissance des causes physiques et morales qui, en isolant ce pays, l'avoient rendu inaccessible aux opinions et invincible aux armées de la révolution.

Pierre Cacault, arrivé à Clisson, au lieu de trouver une ville florissante et peuplée, ne vit qu'un amas de décombres entouré d'un désert; il ne rencontra pas un seul habitant pour le guider, pas un toit pour asyle; de tous côtés des ruines, des traces d'incendie et de destruction.

Les yeux d'un artiste voient souvent des beautés où le commun des hommes ne verroit que des horreurs. Le contraste même des images de ruine et de désolation avec les magnificences de la nature, contribue quelquefois à faire trouver un charme particulier dans les lieux qui portent cette double empreinte du génie du mal et de celui du bien. Quoi qu'il en soit, notre artiste, qui avoit encore les paysages de l'Italie présens à son souvenir, fut si frappé de la beauté des sites de Clisson, de ses rochers, de ses cascades et même des ruines qu'il avoit sous les yeux, qu'il prit sur-le-champ la résolution d'habiter ce séjour plein de charme et d'horreur. Aucun danger ne put le détourner de son dessein. Il choisit pour sa retraite une maison ruinée dont les points de vue lui paroissoient enchanteurs. Il acheta cette propriété, la fit réparer et s'y établit.

Vers le même temps, François Cacault, son frère, qui avoit consacré plusieurs années de sa vie et presque toute sa fortune à rassembler en Italie une immense quantité de tableaux, de gravures, de statues et de figures moulées en plâtre, se déterminoit à faire transporter sa riche et nombreuse collection à Nantes; mais il changea bientôt de résolution. Les deux frères formèrent le dessein de fonder leur *museum* sur les ruines de Clisson, c'est-à-dire, dans un lieu qui, pour la première fois sans doute, offriroit une réunion des plus nobles productions de l'art, encadrée, si l'on peut dire, par les plus grandes beautés de la nature. Une pensée patriotique entroit aussi dans leur projet: c'étoit de rappeler la population et l'industrie dans ce canton, en y créant un établissement qui ne pourroit manquer d'y attirer les curieux et les artistes. Ils se flattoient de l'idée que le charme des beaux-arts opéreroit sur les ruines de Clisson le miracle d'Amphion sur les murs de Thèbes.

Effectivement, le miracle commençoit à s'opérer. Avant même que le *museum* fût terminé, le concours des amateurs et des curieux avoit déjà fait construire plusieurs auberges, les maisons se rebâtissoient ; et si la mort des deux fondateurs, survenue peu de temps après, n'eût été cause de la translation de leur collection à Nantes, on ne sauroit dire quel accroissement de richesse et de population ce pays auroit obtenu.

Attirés par la renommée que ce singulier établissement commençoit à donner au Bocage de la Vendée, plusieurs amateurs et artistes (de ce nombre fut l'auteur et éditeur du Voyage pittoresque dont on rend compte) firent des acquisitions dans ce canton; bientôt les plus habiles paysagistes s'y succédèrent, pour enrichir leurs porte-feuilles de l'imitation de ses sites et de ses magnifiques aspects.

C'est à ce zèle que l'on doit le charmant recueil de vues et de paysages dessinés par C. Thienon, et gravés à l'*acqua tinta* par Piringer, et qui forment la seconde partie de l'ouvrage que nous recommandons aux amateurs.

Les trente vues dont ce recueil est composé, sont prises des environs de Clisson, se rapportent au célèbre château de cette ville, ou à ses ruines, et rappellent d'anciennes traditions qui se sont conservées dans les grottes ou sur les rochers de ce canton. Les dessins en sont exécutés de main de maître, et les sites en sont rendus avec une rare fidélité. Mais ce qui augmente l'agrément des planches, c'est l'extrême perfection de la gravure à l'*acqua tinta*, qui reproduit les dessins de manière à faire douter que ce soit de la gravure. Cette sorte de mérite n'a peut-être pas encore été portée aussi loin que dans cet ouvrage. Si le but véritable et primitif de la gravure fut de contrefaire et de remplacer les dessins, jamais ce but n'a été atteint avec autant de charme et de précision.

Quelques personnes distinguent le procédé de gravure à l'*acqua tinta*, de celui de la gravure au lavis, quoiqu'au fond les deux procédés diffèrent plus par les noms qu'on leur donne que par leur mécanisme. Depuis l'invention de la gravure, on s'est efforcé de trouver les moyens de reproduire, non-seulement la composition et les formes des sujets peints ou dessinés, mais encore leurs effets, leurs couleurs, leurs teintes, et jusqu'à l'apparence du mécanisme et de l'instrument employé par l'artiste. C'est, par exemple, ce qu'on est parvenu à imiter quant aux dessins lavés ou pointillés au pinceau, dans le procédé de l'*acqua tinta*. Selon ce procédé, on opère, non pas avec des outils d'acier pour entamer le cuivre, mais avec une eau corrosive qui le creuse, en passant au travers d'un vernis poreux, et qui forme à la superficie de la

planche, en y séjournant plus ou moins long-temps, un grené extrêmement fin et serré, qui imite le lavis, ses touches, son pointillé, &c. M. Piringer semble avoir porté ce procédé au plus haut point de finesse.

La notice historique qui fait la première partie de l'ouvrage, et qui précède le recueil de vues et de paysages dont on vient de parler, a aussi pour objet principal la ville et le château de Clisson. On trouve dans le préambule des détails précieux sur un pays qu'une multitude de circonstances ont contribué à rendre intéressant, et dont les souvenirs historiques se rattacheront dorénavant à ceux de la restauration de la monarchie. L'auteur ayant eu l'intention d'élever, avec les secours de l'art, un petit monument à la gloire de la Vendée, a cru devoir jeter dans l'ombre, et même voiler toute la partie de l'horrible tableau révolutionnaire que lui auroient présenté les lieux qu'il décrit, et qui auroit par trop contrasté avec les riantes images qu'il vouloit faire ressortir.

L'histoire de Clisson et de son antique château, réduit à être désormais une école pour les peintres de ruines et de paysages, ne pouvoit manquer toutefois d'intéresser les amis de la monarchie, et tous ceux qui aiment à remonter aux sources de cet esprit national qui s'est perpétué sous toutes les formes que les changemens politiques ont introduites dans le gouvernement de la France. L'origine de Clisson, *Clissonium* ou *Clichia*, n'a point de date certaine. Ce qu'on sait, c'est que, sous ces différens noms, la ville existoit au temps de la domination romaine dans les Gaules. On croit que ses fortifications avoient été détruites par les Normands vers le IXe siècle; mais la ville, sous son nom moderne, ne figure guère dans l'histoire que depuis la fondation de son château bâti par le sire de Clisson, Olivier Ier, qui s'étoit croisé en 1218 avec plusieurs chevaliers et seigneurs bretons. Il est probable que ce fut à son retour qu'il fit construire cette forteresse, dans le genre de celles qu'il avoit vues en Syrie. Car on remarque que la plus grande partie des châteaux bâtis en Bretagne au temps des croisades, tiennent beaucoup moins au style gothique alors répandu en France, qu'au goût de l'architecture mauresque et sarrasine. L'auteur a même observé dans les restes du château de Clisson, beaucoup de ressemblance avec le château de Césarée dans la Palestine, vulgairement appelé la *Tour des Pèlerins.*

Notre auteur suit en quelques pages tout ce qui a rapport à l'histoire de ce château. Confisqué en 1420 par Jean V, duc de Bretagne, sur la famille de Clisson, possédé jusqu'en 1480 par la maison régnante de Bretagne, donné ensuite par le duc François II à François d'Avaugour, son

fils naturel, il devint, à l'extinction de cette famille, et par droit de succession, en 1746, la propriété du prince de Rohan-Soubise, qui, au lieu de l'habiter, en fit vendre les meubles, et transporter ailleurs les archives. Après la mort de ce prince, en 1787, divers héritiers se partagèrent sa succession. En 1791, le château, sans dépendances, étant tombé dans les domaines du gouvernement, il fut cédé, dix ans après, à la caisse d'amortissement, qui mit cette ruine en vente en 1807.

L'auteur de la notice historique n'a pas borné ses recherches à l'histoire matérielle du château et de la ville de Clisson. L'un et l'autre s'étant trouvés liés à tous les événemens politiques et militaires de la Bretagne, il s'est plu à rassembler, dans une notice chronologique, la suite de tous ces événemens, et il a composé un morceau d'histoire très-exact et très-bien fait, dans lequel Clisson, son château, les célèbres personnages qui ont figuré sur ce théâtre, se trouvent naturellement ramenés; en sorte que le lecteur, après avoir parcouru les sites de ce beau canton, dans les charmans dessins dont on a parlé, ne les quitte que pour s'instruire des faits héroïques et chevaleresques qui ont eu lieu sur cette terre romantique, pendant l'espace de plusieurs siècles.

Il seroit difficile de donner ici, sans alonger beaucoup trop cet article, l'extrait de tous les événemens que l'auteur a eu l'art de réunir dans un cadre fort resserré, événemens d'ailleurs dont le récit, déjà très-abrégé, n'offriroit, si on l'abrégeoit encore, que l'aridité d'une table de matières.

Nous nous contenterons donc de témoigner ici en faveur de l'exactitude que l'auteur a mise dans ses recherches, de sa fidélité dans l'exposition des faits, de la correction et de la pureté de son style, et de l'intérêt qu'il a su répandre sur son sujet.

Cet auteur ne s'est pas nommé. Peut-être a-t-il cru que son nom connu dans un genre fort différent de celui de cet ouvrage, n'ajouteroit rien à l'opinion qu'on peut prendre de l'érudition et du talent d'un écrivain. Peut-être la modestie lui a-t-elle conseillé cette réserve. Nous aurions aussi gardé le secret sur son nom, si déjà la curiosité publique ne l'eût révélé. Puisqu'il nous est permis d'honorer publiquement l'auteur, sans crainte d'être taxés d'indiscrétion, nous nommerons M. Lemot, statuaire distingué, chargé en ce moment de la restitution de la statue en bronze de Henri IV, et nous nous plairons à faire remarquer un exemple de plus de cette heureuse alliance qui se rencontre quelquefois entre la pratique des arts et la culture des lettres.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

Il Camillo, o Vejo conquistata ; Camille ou Véies conquise ; par Charles Botta, *in-12* de 555 pages. Paris, chez Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n.° 55.

L'auteur de ce poëme, voulant traiter un sujet que l'Italie pût considérer comme national, a choisi le siége et la destruction de la ville de Véiès par les Romains. Cet événement célèbre étoit digne de servir de fondement à une conception épique. Véies, capitale de l'Étrurie, cité riche, vaste et belle, inspira un instant à ses propres vainqueurs le desir de l'habiter en abandonnant Rome. L'un des plus grands Romains, peut-être le plus grand de tous, Camille, s'illustra par la guerre contre Véies et par les succès qu'il obtint. La catastrophe qui détruisit et la ville et les habitans, eut la plus grande influence sur les destinées des autres peuples de la péninsule, puisqu'elle renversa sans retour l'antique puissance des Étrusques, qui les avoient civilisés, et qui, dans l'Italie, étoient seuls capables d'arrêter les progrès de l'ambition romaine.

Les historiens racontent que la guerre contre Véies fut mêlée de prodiges. Une circonstance transmise par Tite-Live, offre un moyen de merveilleux appartenant spécialement à cette épopée. La déesse Junon étoit à Véies l'objet d'un culte particulier. Son temple étoit au milieu de la citadelle, bâtie sur le sommet du rocher. « Les Romains, » dit Tite-Live, entrent dans le temple même, à la faveur d'une mine pratiquée par l'ordre de Camille, et s'emparent de la statue de la déesse ; » l'un des Romains présens, soit qu'il fût inspiré, soit qu'il voulût en » faire un jeu, demande : *Junon, veux-tu venir à Rome !* les autres » s'écrient qu'elle a répondu *oui.* » L'auteur s'est emparé de cette tradition et l'a heureusement adaptée à son poëme.

Il a envisagé son sujet sous un point de vue qui devoit lui fournir des détails intéressans et des couleurs locales. Les Romains, descendans de ces Troyens qui envahirent l'Italie, sont représentés comme les héritiers de leur système agresseur; au contraire, l'ancien Turnus est regardé comme un héros mort pour la défense de la liberté publique. On lui rend à Véies des honneurs divins. L'un des plus brillans personnages qui figurent dans le poëme, est de la race de Turnus. La reine de Véies, épouse du roi Tolumnius et mère de Tyrrhenus, l'Hector des Toscans, est issue du même sang. Tous les autres peuples d'Italie, alarmés pour leur liberté, se liguent contre les Romains. Les Carthaginois eux-mêmes, dans l'espoir de venger l'affront de Didon, amènent des secours et se réunissent à l'armée étrusque.

Voici de quelle manière le mouvement est imprimé à l'action. Junon, à la fin de l'Énéide, avoit pardonné aux Troyens, ancêtres des Romains; et devenant favorable à Énée, elle avoit abandonné Turnus aux arrêts du destin. L'auteur a cherché un nouveau motif qui pût dignement rallumer le courroux de Junon; il l'a trouvé dans le fait historique et connu de l'enlèvement des Sabines. La déesse, protectrice des mariages légitimes, s'irrite justement de cet attentat public, abandonne brusquement le Capitole, s'établit à Véies et jure la perte des Romains. Malgré son impatient desir d'exercer sa vengeance, elle se résout à la suspendre, sachant qu'il naîtra du sang royal de Véies, allié à celui de Turnus, un guerrier dont la vaillance sera fatale aux Romains. Ce guerrier, c'est Tyrrhenus. Il naît; il acquiert bientôt de la gloire dans les combats; c'est alors que Junon songe à remplir sa vengeance contre Rome.

Je ne présenterai point l'analyse détaillée des nombreux et divers événemens que renferme le poème : il faudroit donner le sommaire aride des douze chants dont il est composé. Quand il s'agit d'une épopée, la simple et exacte analyse ne sauroit donner une juste idée de la marche de l'action, de ses développemens, et encore moins des ressources de la composition qui attachent les personnes qui lisent l'ouvrage entier. Je me bornerai donc à l'envisager sous le rapport général de l'action principale, et sous le rapport du merveilleux et de son emploi. J'indiquerai ensuite les principaux épisodes qui se rattachent à cette action et y jettent une agréable variété.

Pour exciter la guerre entre Rome et Véies, Junon a fait entendre aux Toscans qu'ils obtiendront l'empire de l'Italie, s'ils amènent à Véies la statue d'Hercule, que les Romains honorent sur l'Aventin. Tolumnius, roi de Véies, la dérobe par surprise, en tuant les prêtres auxquels elle étoit confiée. La guerre s'allume; Camille commande les Romains; les deux armées combattent avec des succès balancés : mais la mort de l'un des généraux ayant fait passer un commandement à Appius Claudius, détesté des soldats, ceux-ci ne veulent plus combattre. Cet accident tourne au profit des Toscans. Les Carthaginois doivent venir à leur secours, et non-seulement le roi de Véies refuse la paix que proposoient les ambassadeurs romains, mais il viole tous les droits en faisant périr ces ambassadeurs mêmes. Les Carthaginois arrivent; une bataille générale s'engage. Après que les deux armées ont fait l'une et l'autre des prodiges de valeur, Camille parvient à fixer la victoire en faveur de Rome. Les Africains sont prêts à se rembarquer; les Véiens délibèrent de se rendre. Tout-à-coup survient la nouvelle qu'à Rome la faction populaire a prévalu contre Camille, que le commandement de l'armée lui est ôté.

Les patriciens qui sont auprès de lui, s'indignent; ils veulent abandonner l'armée; Camille les conjure de rester à leur poste, les y décide, et part.

Je crois pouvoir donner une vraie idée du mérite du poème, en citant et traduisant le discours de Camille aux patriciens, et le récit qui peint son départ. Ces deux morceaux m'ont paru porter l'empreinte d'un talent distingué, soit quant aux pensées, soit quant au style.

« Il leur parle en ces termes : Illustres chefs, ornement de Rome, » gloire de Quirinus, cédez au devoir de la piété, et non aux fureurs du » ressentiment, de la piété filiale envers notre chère et sainte patrie, qui » se confie en vous, et dont vous êtes la seule espérance. Qu'est-ce que » la vertu, qu'est-ce que la générosité, si, au premier choc de la for- » tune contraire, elles s'abandonnent à d'indignes moyens! La patrie » exige notre amour suprême; vie, renommée, pères, enfans, il faut lui » sacrifier tout, et même nos affronts : nous devons à-la-fois la servir » injuste, et l'adorer ingrate. C'est être impie que de s'armer contre elle » des traits de la colère; et celui même qui se permet de s'emporter un » instant, est déjà rebelle. Chef, je vous ordonne; ami, je vous conjure de » prendre plus d'intérêt à Rome qu'à moi-même. Et s'il est vrai, ô braves » guerriers, que vos cœurs chérissent Camille, soyez assez généreux » envers lui pour pardonner à Rome l'affront qu'elle lui a fait. »

« Après ces mots, il se tait; et, comme il s'étoit déjà disposé au départ, » il se dépouille tranquillement de son grand manteau de pourpre, et » l'envoie au tribun Genucius; puis, se tournant vers l'armée qui gardoit » un profond silence, il lui adresse un dernier adieu, et prend le chemin » de Rome (1). »

---

(1) Così lor disse : « Poderosi duci,
» Gran fior di Roma, e di Quirino onore,
» Deh vi muova pietà più che disdegno,
» Pietà del vostro amato nido, e santo,
» Che in voi si fida, e non ha speme altronde.
» Che val virtude, e che val cortesia,
» Se al primo incontro di fortuna avversa
» A villane opre corre! È sommo amore
» La patria; e fama, vita, e padri, e figli,
» Dobbiam sacrarle, non che l'onte, e' nsieme
» Servirla ingiusta, ed adorarla ingrata.
» Empietade è ver lei di sdegno armarsi,
» Ed è ribelle chi con lei s'adira.
» Or qui qual duce vi commando, e quale
» Amico esorto, che per me vi piaccia

Avec Camille partent la fortune et la gloire de cette cité. Les revers des Romains commencent; la peste désole leur camp; les ennemis ont repris courage et obtenu des succès. Cependant les Romains soutiennent et leurs malheurs et le choc des armées ennemies; ils font prisonnier le roi de Véies; et enfin, au moment où tous les divers peuples d'Italie s'approchent pour tenter la délivrance de la ville assiégée, Camille est rendu à l'armée romaine : il arrive après avoir triomphé à Rome de la faction qui lui avoit été contraire. Une bataille générale décide du sort de Véies; le destin se déclare; les Romains sont vainqueurs et se rendent maîtres de la ville.

J'examine à présent le merveilleux que le poète a choisi. Dans le premier chant, c'est Junon qui envoie un songe à Tolumnius pour l'exciter à enlever aux Romains la statue d'Hercule; le second montre Jupiter convoquant tous les dieux : la plupart étaient déjà dans le camp des Toscans, pour leur prêter assistance; Junon les avait décidés. Vénus, au contraire, protége toujours ses chers Romains, et implore pour eux la justice de Jupiter. Dans le troisième chant, Junon descend aux enfers, choisit les monstres les plus actifs, et les envoie dans toute l'Italie pour susciter des ennemis et des obstacles aux Romains. Si, dans le quatrième, Jupiter, par le moyen d'un songe, effraie la reine de Véies sur le sort des combats; et si cette reine, avertie par ce songe, conjure Tolumnius son époux de faire la paix, Junon a soin d'allumer dans le cœur du roi une nouvelle fureur dont l'horrible effet rend la paix impossible. Le dixième chant présente Junon suppliant le maître des dieux en faveur des Toscans; enfin, dans le douzième, la bataille étant inévitable, et devant être décisive, presque tous les dieux sont réunis pour protéger et défendre les Toscans. Dans cette dernière épreuve, Jupiter seul reste calme au haut de l'Olympe : on est dans l'attente de connoître à laquelle des deux nations

---

» Aver di Roma più che di me cura;
» E se ne' vostri petti, o prodi, è fermo
» Che Camillo v'amiate, al buon Camillo
» Siate cortesi tanto, che di lui
» L'affronto a Roma vi doniate. » Tacque
Dopo ciò detto, e con tranquilla fronte,
Poscia che in sul partir già s'era addotto,
Del gran purpureo suo paludamento
Si spoglia, ed al tribun Genucio il manda.
Poi volto a l' oste ammutolita il vale
Ultimo dice, e a la città s'invia.

Canto settimo.

resteront la victoire et l'empire. Déjà les Romains triomphent : les dieux qui leur sont contraires, excitent une affreuse tempête, qui, du haut de l'Apennin, vomit la flamme, la grêle et la pluie sur les vainqueurs : ceux-ci sont forcés de s'arrêter, et les Toscans reprennent courage. Mais Jupiter fait entendre trois fois son tonnerre, et déclare qu'il veut que les destinées s'accomplissent : à ce signe, la nature tremble et se calme ; les dieux fuient épouvantés, et la victoire reste à ceux qui l'avoient obtenue. Junon se présente devant Jupiter et demande encore grâce pour ses chers Toscans : Jupiter la console en lui dévoilant les brillantes destinées promises à la Toscane ; il lui fait voir qu'il étoit nécessaire que l'empire d'Italie passât des Étrusques, peuple déjà affoibli par la mollesse, aux Romains, peuple encore neuf, qui étoit dans toute la force de son caractère guerrier; que les Romains seuls pouvoient défendre l'Italie contre le vaillant Gaulois, qui déjà s'élançoit du sommet des Alpes, et contre le féroce Africain. Junon, consolée, redevient favorable aux Romains, et consent à retourner au Capitole.

Telle est la marche du poème, sous le rapport du merveilleux et de l'action épique : il me reste à indiquer quelques-unes des actions secondaires ou épisodes qui s'y rattachent. Le premier chant est terminé par une revue de l'armée toscane : tout ce que l'auteur a pu rassembler sur les événemens dont la Toscane fut le théâtre, sur sa mythologie particulière et son ancienne géographie, se trouve réuni et rapproché. Le poète a vaincu beaucoup de difficultés dans les divers détails qu'exigeoit la description de cette revue. Il a cherché à l'animer par des récits intéressans, par des fables ingénieuses et par des mouvemens de style. Le chant onzième offre aussi un dénombrement des divers corps de l'armée italienne, qui vient au secours de Véies. Chaque peuple de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la péninsule, est caractérisé par ses mœurs, ses lois, ses traditions, ses titres de gloire, ses enseignes, ses habillemens, ses armes, &c. : tous ces détails variés ont un intérêt particulier, une couleur locale, que saura apprécier la nation à qui ce poème est spécialement consacré.

Dans le troisième chant, Junon descend aux enfers pour implorer les secours de Pluton contre les Romains : elle traverse les champs élysiens. Le poète trace plusieurs descriptions : on remarquera entre autres l'image de la civilisation, qui est représentée sous l'emblème d'un très-grand arbre, dont les rameaux s'étendent au loin et touchent jusqu'aux cieux. La description de cet arbre est très-remarquable par les images et par les expressions.

« Au milieu des champs émaillés de fleurs, s'élève, arrondi, un grand
» et superbe oranger. Paré de ses feuilles vertes et de ses pommes d'or,
» il étend jusqu'aux cieux ses bras que l'âge a rendus plus vigou-
» reux : un doux zéphyr d'un instant à l'autre le caresse de son souffle
» suave. Un léger murmure du feuillage se fait à peine sentir. De ses
» belles fleurs s'exhale une douceur embaumée, et l'air qu'on respire
» est chargé des odeurs les plus agréables. Autour de cet arbre mer-
» veilleux, circule une lumière plus brillante, qui ajoute encore à sa
» beauté (1). »

La garde de cet arbre est confiée aux Toscans. L'auteur a saisi l'occasion de caractériser plusieurs grands hommes et de consacrer la gloire de la Toscane.

C'est au sixième chant qu'arrivent les secours des Carthaginois. Pendant la navigation, le jeune Barra, fils de la reine, et général des Africains, raconte à l'envoyé du roi de Véies tout ce qui s'est passé à Carthage depuis la mort de Didon. Dans le huitième chant, et pendant que la peste désole l'armée romaine, il se fait une trève à la faveur de laquelle on rend les devoirs funèbres aux morts et l'on célèbre des jeux en leur honneur. Je n'entre pas dans les détails relatifs aux autres épisodes. Le plus important est celui de Vénilie, qui est dans l'armée romaine, et sert déguisée sous l'habit guerrier. Camille, pour venger la discipline outragée par la partie de l'armée qui avoit refusé d'obéir à Appius Claudius, fait décimer les soldats : plusieurs avoient déjà subi leur peine, lorsque l'une des malheureuses victimes désignées par le sort, est reconnue pour être une femme; c'est Vénilie. Il faut voir dans le poème la suite de ses aventures et la mort fatale qu'elle trouve dans Véies.

Ces indications font suffisamment connoître le but que le poète s'est proposé. Il a consacré son talent à célébrer l'ancienne et la nouvelle

---

(1) Sorge per mezzo a la region fiorita
Rotondo, e grande, un rigoglioso arancio,
Che con le verdi foglie, e i pomi d' oro,
L'annose braccia in fino al cielo estolle.
L'aura soave ad or ad or lo fere
Con molli soffj. Un susurrar di frondi
Lieve si sente intorno; dai bei fiori
Dolce fragranza spira; olezza l' aura
Di lieti odori; un più splendente lume
Il virgulto gentil circonda e fregia.

Canto terzo.

Toscane, et à immortaliser la gloire qu'elle a obtenue en donnant, à deux époques si différentes et si éloignées, la civilisation à l'Italie. Si le sujet qui présente ce beau point de vue, n'a fourni et n'a pu fournir que l'emploi d'un merveilleux d'imitation, il faut savoir gré au poète d'avoir suppléé, autant que le sujet le permettoit, par la vraisemblance des motifs, par le langage des passions et par la vérité des détails, au peu d'intérêt qu'offre aujourd'hui le merveilleux de la fable, que nous sommes accoutumés à estimer dans Homère, parce que, indépendamment de la manière parfaite dont il l'a employé, nous aimons à croire qu'il l'a créé; et dans Virgile, parce que le talent de la première imitation dans une autre langue, est en quelque sorte une seconde création.

Un poème épique est un ouvrage si important, et dont la perfection exige la réunion de tant de talens différens, qu'il ne faut pas s'étonner si, en accordant de justes et de nombreux éloges à un ouvrage de ce genre, on trouve à proposer à l'auteur des corrections et des améliorations. Je crois que les unes et les autres pourroient consister, pour le *Camillo*, à faire tous les retranchemens qui ne nuiroient pas essentiellement à la marche et à la clarté de l'action. Si elle étoit plus resserrée, elle acquerroit une rapidité qui ne laisseroit jamais languir l'intérêt. Il est peu de chants qui ne gagnassent à être plus ou moins réduits, puisque le terme moyen de chaque chant est d'environ douze cents vers. Peut-être conviendroit-il de retoucher l'épisode de Vénilie, et sur-tout d'en changer la catastrophe. Enfin, je ne craindrai point d'indiquer une autre circonstance qui affoiblit quelquefois l'intérêt de ce poème; c'est qu'on y trouve plusieurs personnages qui ne sont pas historiques, et auxquels le lecteur ne peut s'intéresser vivement, qu'après s'être familiarisé avec eux. Quand il s'agit de noms déjà célèbres, ils attachent d'eux-mêmes de l'intérêt aux faits les plus indifférens, au lieu que, quand les noms ne sont pas encore connus, il faut que ce soient les faits et les détails de l'action qui inspirent de l'intérêt pour les personnages.

L'ordonnance du poème, le développement des caractères, méritent sur-tout des éloges. Le caractère de Camille est éminemment héroïque; il est heureusement tracé et aussi heureusement développé. Ce héros occupe dignement le premier plan, et son absence est aussi remarquable dans le poème que sa présence. La comparaison qu'on pourroit établir entre l'absence d'Achille et celle de Camille, présenteroit, en faveur du nouveau poème, l'avantage d'un effet plus moral. Achille se retire du combat, parce que les Grecs sont injustes envers lui, et il sacrifie à son ressentiment ce qu'il doit à sa patrie. Dans le *Camillo*, ce sont les factions populaires qui font perdre au héros l'honneur de commander les

Romains et de leur procurer la victoire ; et il reprend les armes pour sa patrie, il triomphe pour elle, dès qu'elle le lui permet, ou plutôt le lui ordonne.

Je pourrois faire divers rapprochemens de plusieurs endroits du nouveau poème avec les endroits semblables des épopées d'Homère et de Virgile, tels que le dénombrement des troupes, la descente aux enfers, les jeux funèbres, &c. ; mais je craindrois que les lecteurs français n'accordassent pas à ce travail d'imitation autant d'estime que paroissent en accorder la plupart des littérateurs étrangers qui aiment à applaudir, en poésie, une heureuse imitation des auteurs classiques, comme on aime à reconnoître et à louer, en peinture et en sculpture, une imitation heureuse de l'antique.

Le style du poème est noble et élégant ; on peut le juger par les deux passages que j'ai eu occasion de citer. Je ne puis résister au plaisir d'en citer d'autres. Je me borne à deux qui sont courts et se détachent facilement.

L'un est le portrait d'Homère :

« Au milieu d'eux paroissoit, au-dessus de tous, en long habit sacré, » le divin chantre. . . . Quand ses yeux, jadis privés de la lumière, et » maintenant animés et brillant d'un feu divin, se lèvent vers le ciel, » quand sa lyre harmonieuse répond, tantôt à l'archet, tantôt à la main » qui l'interroge, les champs élysiens se taisent, et Orphée lui-même » garde un profond silence, pour admirer la sublime mélodie (1). »

L'autre est la description de l'avalanche qui sert de comparaison :

« Ainsi des sommets neigeux des Alpes les plus hautes, s'échappant » vers la plaine où le Tésin frémit et bouillonne, un grain de neige, » d'abord silencieux, se détache, et bientôt roule, grossit, bondit, » saute et s'élance ; enfant de la montagne, devenu égal à la montagne » même, il se précipite, le fracas devant lui, la ruine derrière ; et » entraînant par-tout troupeaux et forêts au fond de l'abyme qui ter- » mine la vallée, il s'y perd en refoulant les eaux, tellement que

(1) In mezzo a lor giva sovrano a tutti,
In lungo abito e sacro, il buon cantore. . . . .
Quand' ei le luci, già di luce prive,
Ed ora di divin fuoco splendenti,
Al cielo innalza, e la sonora cetra
Or col plettro ricerca, or con le dita,
Taccion gli Elisi campi, e tace Orfeo,
A l'alto suon meravigliando anch' esso.

Canto terzo.

» désormais l'Éridan, roi des fleuves, demande en vain le tribut accoutumé (1). »

M. Botta, dans un ouvrage précédent, écrit en prose, avoit adopté ou plutôt essayé de rétablir les formes du style des anciens classiques italiens. Cette sorte d'audace littéraire partagea l'opinion des Italiens les plus capables de prononcer sur la tentative; les uns l'approuvèrent, les autres la blâmèrent avec une égale vivacité. Il n'appartient pas à tous les auteurs de donner ainsi le signal des guerres civiles littéraires : quel qu'en soit le résultat, il est rare qu'elles aient lieu à l'occasion d'ouvrages qui n'ont pas un mérite réel. Aussi *la Storia della guerra dell' independenza degli Stati uniti d'America* est déjà regardée, par plusieurs littérateurs italiens, comme un ouvrage classique.

En écrivant en vers, M. Botta aura moins effarouché les puristes par l'emploi des formes et des expressions qui appartiennent plus spécialement aux premiers siècles de la littérature italienne.

Dans un journal italien (2), où le *Camillo* a été loué avec moins de restrictions que je n'ose le faire moi-même ici, on a remarqué que ce poème épique est le premier où l'on ait réussi à employer les vers non rimés, en se passant des octaves. La traduction de Virgile par Annibal Caro; celle de Lucrèce par Marchetti, eussent autorisé sans doute les poètes italiens à écrire en vers blancs, s'ils n'avoient pas eu d'ailleurs l'exemple de quelques poèmes originaux, tels que l'*Italia liberata* et autres, dont les auteurs n'avoient pas fait usage de la rime et de l'octave. Je regrette que les bornes de cet article ne me permettent pas d'offrir la comparaison du genre de difficultés qu'offre la facture des vers rimés avec octaves, et celle des vers blancs. On pourroit peut-être rester convaincu qu'il

(1) In guisa tale
De l' Alpi somme dai nevosi gioghi
In ver lo fondo, ù Tesin freme e spuma,
Tacito prima si dispicca un brano
Di neve; ingrossa poscia, si travolve,
Sdrucciola, salta, vola, e si precipita,
E qual di monte figlio, or monte fatto,
Con gran turbine avanti, e scroscio dietro,
Mena selve, pastori, armenti, e greggi;
Fra borro infine e valle si dilaga,
L'onde intoppando sì, ch' indi il gran padre
Eridan chiede il suo tributo invano.

Canto quarto.

(2) *Biblioteca italiana;* septembre 1816.

est aussi difficile d'écrire d'une manière parfaite en vers blancs italiens, qu'en octaves rimées.

Le *Camillo* fait honneur au talent de l'auteur comme poëte, et à son cœur comme Italien. C'est à ses compatriotes sur-tout qu'il appartient plus particulièrement d'apprécier ce poëme et de lui accorder les éloges qu'il mérite sous l'un et l'autre rapport.

RAYNOUARD.

Lettre sur une Inscription phénicienne trouvée à Athènes; par M. Akerblad, *ancien chargé d'affaires de S. M. Suédoise en France, &c.* Rome, 1817, 23 pages *in-4.°*, avec une planche gravée (1).

Dans la lettre dont nous allons rendre compte, et qui est adressée à M. le chevalier d'Italinski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de Russie près la cour de Rome, M. Akerblad se montre de nouveau avec ces connoissances variées, cette ingénieuse sagacité, cette heureuse application de l'érudition à l'explication des monumens antiques, dont il a déjà fait preuve plus d'une fois, et qui fait toujours regretter qu'il ne donne pas plus de suite à ses travaux, ou qu'il se refuse à en faire jouir les vrais amateurs de l'érudition et de l'antiquité.

Le monument qui fait l'objet de cette lettre, est un cippe ou pierre sépulcrale; il a été trouvé à Athènes, et appartient aujourd'hui à M. Fauvel, consul de France en cette ville. La pierre, qui est un marbre blanc, est brisée par le bas; elle paroît avoir eu quatre pieds environ de hauteur, avant qu'elle fût endommagée. Le dessin en a été communiqué à M. Akerblad par M. Gell, voyageur anglais: M. Akerblad, qui l'a fait graver et qui l'a publié à la suite de sa lettre, observe que le fleuron placé au-dessus de la corniche, est d'un travail élégant qui annonce l'époque où les arts étoient à leur perfection dans la Grèce; les feuillages, les enroulemens, les rosaces dont il est orné, lui paroissent aussi d'un goût et d'une délicatesse admirables; mais ce qui fait l'objet de ses recherches, ce sont deux inscriptions, l'une phénicienne, l'autre grecque, qu'on lit sur cette pierre. L'inscription phénicienne,

---

(1) Cette lettre a été réimprimée dans les Annales encyclopédiques de M. Millin, tom. II, p. 193 et suivantes.

placée entre la corniche et les rosaces, occupe deux lignes, et se compose de trente-cinq lettres; l'inscription grecque, gravée au-dessous des rosaces, offre seulement les mots ΝΟΥΜΗΝΙΟΣ ΚΙΤΙΕΥΣ : la dernière lettre est un peu endommagée par la fracture de la pierre.

Après avoir montré que le nom de *Numenius* se rencontre assez souvent dans l'histoire et sur les monumens, et avoir fait observer que le nom de *Citium*, ville de l'île de Chypre, remarquable par les monumens de la langue phénicienne qui s'y voient encore, doit être écrit par un seul *t*, *Citium*, et non pas *Cittium*, comme on le lit dans plusieurs écrivains, M. Akerblad, évitant de se livrer à d'inutiles digressions, s'occupe tout de suite de l'inscription phénicienne, qu'il lit ainsi :

לבנחדש בן עבדמנדבחת בן עבדשמש בן תגנצא מכתי

et dont le sens est, suivant lui :

A Ben-chodesch, fils d'Abd-mindebeth, fils d'Abd-schemesch, fils de Thagnizza, de Citium.

On seroit tenté de penser, au premier abord, qu'une inscription qui ne présente que des noms propres, n'est d'aucune importance : mais les personnes qui se sont occupées des monumens phéniciens, et qui savent qu'il y a encore dans ce genre d'écriture quelques lettres dont les formes variées ne sont pas parfaitement déterminées, n'en jugeront pas ainsi : elles suivront au contraire avec intérêt l'auteur de la lettre, dans tous les détails où il a dû entrer pour justifier la manière dont il lit cette inscription.

Nous ne pouvons pas répéter ici tous ces détails, qu'il seroit d'ailleurs difficile d'abréger, parce que l'auteur lui-même a affecté la plus rigoureuse concision, comme s'il avoit voulu précisément offrir le contraste de quelques-uns des écrivains qui, avant lui, ont couru la même carrière. Nous nous bornerons donc à faire observer que, pour ce qui concerne la manière de lire l'inscription, le mot *Thagnizza* est le seul qui donne lieu à quelque doute.

En ce qui concerne l'interprétation, les mots בן *fils*, עבדשמש, *Abd-schemesch*, nom propre qui veut dire *serviteur du soleil*; עבד *serviteur*, qui entre dans le nom propre *Abd-mindebeth*; enfin, le mot מכתי de *Citium*, ne nous arrêteront point. Quant à ce dernier cependant, j'avoue que je serois plus enclin à lire הכתי, si, comme M. Akerblad le laisse entrevoir, un peu de discordance dans les diverses copies du monument permettoit de conjecturer que celle qu'a suivie de préférence ce savant, étoit fautive à cet égard. Cette forme exprimeroit mieux le grec, ΚΙΤΙΕΥΣ, et seroit plus d'accord avec l'usage des Orientaux.

Ce que nous devons faire connoître, ce sont les observations de

M. Akerblad, qui ont pour objet le nom *Ben-chodesch ;* le mot *Mindebeth*, qui entre dans le nom propre *Abd-mindebeth ;* et enfin, le nom *Taghnizza.*

Dans le mot לבנחדש, M. Akerblad regarde la première lettre ל, comme la préposition qui répond au datif des Grecs et des Latins. Quant au nom *Ben-chodesch*, il est composé, selon lui, du mot בן *fils*, et de חדש *nouvelle lune, néomenie.* Ce mot répond parfaitement, dit l'auteur de la lettre, au nom *Numenius*, qui dérive de *νουμηνία*, *nouvelle lune.* Notre auteur justifie cette forme de noms propres dans la composition desquels entrent les mots בן *fils* ou בת *fille*, par quelques exemples pris des livres saints, tels que *Benjamin*, *Benadad*, *Bethsabée :* il appuie encore cette preuve d'un assez grand nombre de faits analogues, puisés dans l'histoire, la langue et les usages des nations qui ont une origine commune avec les Phéniciens. Je suis assez porté à me ranger de son avis : toutefois il est une circonstance qui me laisse quelque doute, et me suggère une conjecture sur laquelle je crois devoir appeler l'attention de l'auteur lui-même.

Suivant l'explication de M. Akerblad, l'inscription phénicienne signifieroit *Numenio citiensi*, tandis que l'inscription grecque veut dire *Numenius citiensis.* Ne pourroit-on pas faire concorder ensemble les deux inscriptions, en supposant que le mot לבנחדש est composé des deux mots לבן *blanc*, et חדש *nouveau !* La lune, dans le style poétique des Hébreux, est quelquefois appelée לבנה, c'est-à-dire *blanche.* Cette signification, quoique d'un usage rare, ne pourroit être révoquée en doute, quand il n'existeroit que ce seul passage d'Isaïe : והיה אור הלבנה כאור החמה *Et erit lux lunæ sicut lux solis.* Il est vrai que le mot לבנה est du genre féminin, et qu'il a la terminaison propre à ce genre, tandis que dans la supposition que je fais, לבן seroit au genre masculin. Je ne sais cependant si cette objection paroîtra d'une grande force, si l'on fait attention que ירח, nom ordinaire de la lune, est du masculin en hébreu, comme en arabe قمر, et si l'on se rappelle ce que dit Spartien du dieu *Lunus*, et des idées superstitieuses attachées au culte de cette divinité, révérée sous le caractère du sexe masculin. Qui sait si le nom même de *Laban* n'étoit pas pris de celui du dieu *Lunus ?* Dans cette supposition, ce seroit le mot *Laban-chodesch* tout entier, et non *Ben-chodesch*, qui répondroit au grec Νουμήνιος.

Mais ceci, je le répète, n'est qu'une simple conjecture que je hasarde, sans y mettre beaucoup de confiance.

Je dois même faire observer que le motif le plus puissant qu'on pourroit, ce me semble, faire valoir en faveur de cette idée, je veux dire

l'opposition qu'il y a, sans cela, entre la formule de l'inscription grecque, où *Numenius* est au nominatif, et celle de l'inscription phénicienne, qui équivaut au datif *Numenio*, se rencontre aussi dans une autre inscription phénicienne et grecque, que M. Akerblad a publiée dans les Mémoires de la Société royale de Gottingue. On y lit dans le grec ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ, et dans le phénicien לעבדתנת.

La composition du nom propre *Abd-mindebeth* עבדמנדבת ne présente aucune difficulté. Les noms propres ainsi composés, sont fréquens chez les Hébreux, les Syriens, les Arabes, les Phéniciens et les Éthiopiens; la seconde partie du nom est toujours, chez ces peuples, un des noms de dieu, comme dans *Abdiel*, *Abdias*, *Abd-allah*, *Abd-alrahim*, ou celui d'une fausse divinité, comme dans *Abd-schems*, *Abd-ménat*, ou enfin, celui de J. C. ou de la sainte Vierge, chez les chrétiens. Dans le nom même d'*Abd-almelic*, qui veut dire *serviteur du roi*, le mot *roi* est là comme l'un des noms de Dieu. Quoique nous ne connoissions point de divinité nommée מנדבת *Mindebeth*, ce n'est pas une raison suffisante pour assurer qu'il n'en a existé aucune de ce nom. « Il se pourroit, dit » M. Akerblad, que ce mot fût le nom d'une divinité phénicienne. Ce » qui me le fait soupçonner, c'est que nous avons le nom *Miphlezeth* » מפלצת, exactement de la même forme, qu'on croit désigner le *phal-* » *lus. Mindebeth* étoit peut-être la *Libera* des Romains. » Cette dernière conjecture n'est fondée que sur le sens des mots נדבה et נדבותא, *libéralité*, *munificence*, qui sont dérivés de la racine hébraïque à laquelle appartient le mot *Mindebeth*; et elle seroit tout-à-fait sans fondement, si, comme il y a lieu de le penser, *Libera*, comme nom de divinité, n'étoit que la traduction du nom grec κόρη, *jeune fille*. Toutefois il est plus aisé de la rejeter que de lui en substituer une meilleure.

Quant au mot עבד, les Phéniciens semblent lui avoir donné un sens un peu différent de celui qu'il a en hébreu et en arabe, où il veut dire *serviteur*. Car, dans l'inscription en deux langues dont j'ai parlé un peu plus haut, עבדשמש, qui voudroit dire en hébreu *serviteur du soleil*, est rendu en grec par ΗΛΙΟΔΩΡΟΣ, *don du soleil*. En syriaque, le verbe עבד signifie *faire*. M. Akerblad pense qu'en adoptant un nom grec correspondant à leur nom phénicien, ces hommes, quoique d'origine étrangère, ont dû éviter de traduire rigoureusement le mot עבד, *serviteur* ou *esclave*, parce qu'une telle idée répugnoit trop à celles des Grecs.

Il nous reste à parler du nom propre que M. Akerblad lit *Thagnizza*.

« Nulle part, dit-il, les trois copies de M. Gell ne diffèrent plus que » dans le groupe des lettres qui composent ce nom. Toutefois, en ad- » mettant seulement celles qui sont parfaitement déterminées dans

» chaque copie, et en supposant un *ghimel*, la seconde lettre qui est » ainsi figurée dans quelques médailles, il en résulte le nom *Thagnizza.* » Ce nom, M. Akerblad le croit composé de תגא, mot chaldéen, syriaque et arabe, qui veut dire *couronne*, et de נצא, autre mot chaldéen qui signifie *fleur.*

Cette explication donne lieu à M. Akerblad de proposer une analyse étymologique à-peu-près pareille du nom תגרמה qu'on trouve dans le texte hébreu de la Bible, et qu'on prononce communément *Thogarma.* En le prononçant *Thagrama*, on le ferait venir, suivant lui, de תגא, *couronne*, et רמה, *élevée.*

Il y a dans tout ceci bien des suppositions; et d'abord, la manière dont on a lu les légendes de certaines médailles, où se trouve la lettre à laquelle on a assigné la valeur du *ghimel*, me paroît une bien foible autorité, ou pour mieux dire, elle auroit besoin d'être confirmée elle-même par d'autres monumens. En second lieu, il est bien hasardeux de prononcer sur le sens d'un mot dont la lecture même est incertaine, à raison de la discordance des diverses copies d'un même monument. M. Akerblad, dans la lettre même qui nous occupe, revient sur une explication qu'il avoit donnée ailleurs, et qui avoit un grand caractère de vraisemblance; il se voit obligé de l'abandonner, parce que le monument, mieux examiné, n'admet pas la leçon qu'il avoit adoptée. Enfin, la forme composée, que suppose M. Akerblad, dans le mot *Thagnizza*, me semble bien peu autorisée par l'usage des anciens peuples de l'Orient, quoique les exemples en soient communs dans les temps modernes. Je crois donc que, dans le cas présent, il est plus sage de suspendre son opinion, jusqu'à ce qu'il ne reste aucun doute sur la véritable forme des lettres dont se compose le mot en question.

En général, lorsque je réfléchis sur le foible degré de certitude que présentent les explications données jusqu'ici d'un assez grand nombre de légendes, de monnoies et d'inscriptions phéniciennes, ainsi que de la fameuse scène du *Pœnulus*, je ne puis me défendre de soupçonner que le langage des Phéniciens et celui de leurs colonies s'éloignoient, plus qu'on ne le croit communément, de la langue hébraïque. Ce n'est presque jamais qu'avec des efforts pénibles et en faisant plus ou moins de violence aux mots, à ceux même dont la lecture semble assurée, qu'on parvient à donner un sens plausible à ces monumens de la langue phénicienne. Eckhel a, sans doute, poussé trop loin la censure, quand il a comparé les savans qui ont recours à la langue hébraïque pour expliquer les inscriptions phéniciennes, à un homme qui, ne sachant que le grec, prétendroit, avec le secours de cette seule langue, interpréter le monument d'Ancyre. Néanmoins, cette opinion, en en ôtant

l'exagération, ne s'écarte peut-être pas de la vérité autant qu'on seroit tenté de le croire.

Je reviens au monument de Numénius, et je ne crois pas pouvoir mieux faire que de transcrire ce que M. Akerblad dit, vers la fin de sa lettre, sur l'époque à laquelle on peut le rapporter.

« Avec le petit nombre d'inscriptions phéniciennes que nous possé-
» dons, et qui toutes manquent de dates, il ne nous est pas permis
» de juger avec certitude de l'âge d'un monument par la forme des
» lettres, et de créer ainsi une paléographie phénicienne. L'écriture de
» notre inscription étant à-peu-près la même que celle de l'autre monu-
» ment trouvé à Athènes, je juge qu'elle est environ du même temps.
» L'une et l'autre sont vraisemblablement plus anciennes que l'inscription
» de Citium, transportée à Oxford, dont les lettres sont plus maniérées.
» L'inscription de Malte est peut-être antérieure à ces trois monumens,
» mais l'écriture en est moins soignée. Les deux paroles grecques qui ac-
» compagnent notre inscription, ont été copiées avec beaucoup de soin
» par M. Gell, de la grandeur de l'original; et, à en juger par la forme
» des lettres, notre monument pourroit être antérieur au siècle d'Alexandre.
» Si cependant les ornemens un peu prodigués du fleuron qui surmonte
» ce monument, paroissent indiquer une époque un peu plus récente, au
» moins faut-il avouer qu'il ne peut pas être très-postérieur au beau
» siècle du conquérant de l'Asie. Ce fut vers ce temps que le père de
» Zénon, et sans doute avec lui plusieurs autres citoyens de Citium,
» visitèrent Athènes pour des affaires de commerce; et j'aime mieux
» croire que Numénius fut quelque riche négociant de leur nombre,
» que de le supposer un des compagnons ou disciples de Zénon lui-
» même, qui, comme on sait, passa sa vie à Athènes, où il mourut vers
» la CXXX.^e olympiade, &c. »

On peut demander ce qui a déterminé M. Akerblad à établir quelque rapport entre le Numénius de notre inscription et les voyages que Mnasée, père de Zénon, faisoit à Athènes pour son commerce, comme nous l'apprenons de Diogène de Laërte. Il y a tout lieu de croire que cette circonstance n'est nullement particulière au père de Zénon, et que les habitans de l'île de Chypre ont eu de tout temps de fréquens rapports avec Athènes pour le commerce. A raison de cette profession, les Cypriotes, et particulièrement ceux de Citium, étoient vraisemblablement peu considérés à Athènes, du moins parmi les hommes voués à la philosophie et aux lettres, puisque Diogène de Laërte remarque, d'après Antigone de Carystium, comme la marque d'un esprit élevé au-dessus des préjugés du vulgaire, que Zénon ne rougissoit point d'être

connu pour natif de Citium ; et qu'ayant contribué à la restauration d'un bain public, et les noms de tous ceux qui avoient donné des fonds pour cette construction devant être inscrits sur une colonne, il fit ajouter le mot Κιτιεὺς, *natif de Citium*, à ceux-ci, *Zénon le Philosophe*, qu'on avoit gravés sur la colonne.

M. Akerblad avoit publié, il y a quelques années, dans les Mémoires de la Société royale de Gottingue, une double inscription grecque et phénicienne, dans laquelle au nom grec d'*Artémidore* ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ, paroissoit correspondre en phénicien le nom עבדתלת *Abedtelet*. Il nous apprend aujourd'hui, dans une note jointe à la lettre que nous venons d'analyser, qu'au lieu d'*Abedtelet*, le monument porte *Abedtanat* עבדתנת, et à cette occasion il dit : « Ce nom *Tanat* est sans doute celui d'une » divinité asiatique, qui répond à la Diane ou Artémis des Grecs. En effet, » Clément d'Alexandrie (*Protrept. p. 57*) parle d'une divinité qu'il appelle » Ἀφροδίτη Ταναΐς, dont la statue fut placée par Artaxercès dans les temples » des principales villes de la Perse. Bochart a mal-à-propos changé » ce nom en Ἀναΐτις, puisque nous voyons par Eustathe (*in Dionys.* » *ad v. 845*), qu'une déesse Ταναΐτις étoit connue jusqu'en Arménie. » Xénophon, Polybe, Strabon et d'autres auteurs, parlent de cette déesse, » dont le nom est toujours plus ou moins défiguré dans leurs textes, et » ils la comparent, tantôt à Vénus, tantôt à Minerve, mais le plus sou- » vent à Diane. Dans le second livre des Machabées, le nom de cette » déesse est écrit Ναναία. *Tanat* de l'inscription d'Athènes paroît être » son véritable nom, estropié de tant de manières par les écrivains » grecs. On peut comparer la Νηθ des Égyptiens, qui, avec l'article, » pourroit s'écrire Τνανт, *la miséricordieuse*. »

Je crains bien que, pour retrouver la divinité inconnue de l'inscription phénicienne, chez d'autres nations tout-à-fait étrangères à la Phénicie et à ses colonies, le savant auteur de la lettre à M. d'Italinski ne se soit écarté des règles ordinaires de la critique. Nous savons, à n'en pouvoir douter, que les Persans nomment la planète de Vénus, ou le bon génie auquel elle est confiée, *Anahid* اناهيد ou *Nahid* ناهيد : d'après cela, nous ne pouvons douter que dans les écrivains Grecs, où on lit, selon quelques manuscrits, Ταναΐτις, selon d'autres, Ἀναΐτις, cette dernière leçon ne doive être préférée. Bochart a donc eu raison de corriger, d'après les nombreuses autorités des écrivains Grecs, le texte de Saint Clément d'Alexandrie ; et ce n'est pas dans le nom de cette divinité des Perses qu'il faut chercher celui de la divinité phénicienne. J'aimerois mieux recourir à la langue égyptienne, qui pouvoit avoir de grands rapports avec celle que parloient les Phéniciens. Cependant j'admettrois

difficilement la confusion des mots ΝЄΙΘ et ΝΑΗΤ; et d'ailleurs la divinité égyptienne nommée ΝЄΙΘ paroît avoir plus d'analogie avec Minerve Ἀθήνη, qu'avec Diane ou Ἄρτεμις.

Tous les doutes que nous avons présentés à l'occasion de la lettre de M. Akerblad, ne prouvent qu'une seule chose ; c'est l'insuffisance des moyens que nous possédons pour expliquer les monumens des Phéniciens. On doit donc savoir beaucoup de gré aux personnes qui ne négligent aucune occasion de faire connoître de nouveaux monumens de ce genre, ou qui font effort pour les expliquer, lors même que leurs conjectures ne paroîtroient pas suffisamment justifiées. Ce n'est que par de nombreux essais, et, pour ainsi dire, à force de tâtonnemens, qu'on peut espérer d'obtenir quelques succès; et d'ailleurs, comme le dit avec beaucoup de vérité M. Akerblad, « toute découverte nouvelle, quelque » petite qu'elle soit, a son prix, et mérite d'être déposée dans les im» menses archives des connoissances humaines. »

Espérons que M. Akerblad, s'appliquant à lui-même les conséquences de ce principe, déposera bientôt dans ces *archives* le travail important qu'il a fait, il y a plusieurs années, sur l'inscription égyptienne de Rosette; c'est une dette dont nous réclamons le paiement, au nom de tous ceux qui mettent un véritable intérêt aux progès *des connoissances humaines.*

SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres avoit proposé pour sujet d'un prix, *l'histoire de l'école d'Alexandrie, depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du troisième siècle de l'ère vulgaire* (1). Ce prix vient d'être adjugé, dans la séance du 20 juin, à un mémoire dont l'auteur est M. Matter de Strasbourg.

Un autre prix a été adjugé, dans la même séance, à un mémoire qui répond à la question proposée en ces termes: *Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes, et en particulier parmi les ouvrages d'Aristote, ceux dont la connoissance a été répandue en Occident par les Arabes, &c.* (2). L'académie ne connoît point encore le nom de l'auteur de ce mémoire qui porte le n.° 1, et qui a pour devise ces mots de Roger Bacon : *Quatuor sunt maxima comprehendendæ veritatis offendicula, &c.* (*Opus majus*, p. 1, c. 1.)

---

(1) *Voyez* Journal des Savans; septembre, page 59.
(2) *Ibid.*

Ces deux prix seront décernés dans la séance publique que l'académie des inscriptions et belles-lettres doit tenir au mois de juillet.

DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE.

La troisième livraison de la Description de l'Égypte est partagée en deux sections, dont la première va paroître.

S. Exc. le ministre de l'intérieur a ordonné cette division pour faire jouir dès-à-présent le public d'une nouvelle partie de ce grand ouvrage.

Deux cents planches, savoir, soixante-quatorze d'antiquités, quarante-cinq d'état moderne, et quatre-vingt-une d'histoire naturelle; quatre parties de texte, savoir, deux d'antiquités, une d'état moderne et une d'histoire naturelle, composent la première section de la troisième livraison.

Si l'on est en état de publier aujourd'hui ces articles, c'est un bienfait dû à la protection éclairée que le Roi accorde aux lettres, et dont il a daigné honorer particulièrement les travaux de la commission d'Égypte.

On a la certitude que la fin de cette Description ne se fera pas long-temps attendre. Sa Majesté, après avoir pris une connoissance précise de la nature et de l'état de l'ouvrage, en a garanti l'exécution complète, en destinant à cette entreprise les fonds nécessaires pour la conduire à son terme sans interruption et sans retard.

On publiera en 1818, comme seconde moitié de la troisième et dernière livraison, 253 planches; c'est-à-dire, d'une part, 200 planches qui compléteront les trois parties intitulées *Antiquités, État moderne, Histoire naturelle*, et, de l'autre part, 53 planches composant l'*Atlas* géographique de l'Égypte, y compris la carte générale de cette contrée. Cet atlas, gravé au dépôt général de la guerre, a été réuni, en vertu d'une ordonnance royale, à la Description de l'Égypte, dont il est le complément indispensable.

Le prix de la section actuellement mise en vente est de 800 fr. sur papier fin, et de 1200 fr. sur papier vélin.

Les mêmes prix s'appliqueront, en 1818, aux 200 premières planches de la deuxième section, mais en y joignant, pour l'atlas en papier fin, 400 fr., et en papier vélin 600 francs.

On souscrit, à Paris, au bureau de la Commission, chargée de la vente de la Description de l'Égypte, au palais de l'Institut royal de France; — chez les frères de Bure, libraires du Roi et de la Bibliothèque du Roi, rue Serpente, n.° 7, — et chez les frères Tilliard, libraires du roi de Prusse, rue Haute-feuille, n.° 22.

Traduction en vers des (deux premiers livres des) *odes d'Horace*, par M. de Wailly, proviseur du collège royal de Henri IV, avec le texte latin, des sommaires et des notes; dédiée au Roi. Paris, imprimerie de P. Didot aîné, 1817, *in-18*, 9 feuilles. Prix 3 francs.

Annibal, tragédie en cinq actes, par M. Firmin Didot. A Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi, de l'Institut et de la Marine, 1817, *in-8.°*, vij, 110 et 15 pages. Les 15 dernières pages contiennent une lettre de l'auteur à son fils aîné, Ambroise-Firmin Didot, voyageant dans la Troade et dans la Grèce. Cette lettre est imprimée en caractères d'écriture cursive. Prix 2 francs.

Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire,

avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres; et mémoires sur la fertilité de la Judée; par M. l'abbé Guénée; huitième édition, revue, corrigée avec soin, augmentée de notes qui mettent les *Lettres de quelques Juifs* en rapport avec les éditions de Voltaire faites à Kehl, ou leurs réimpressions, et d'une table alphabétique et raisonnée des matières, un vol. *in-8.º* de xvj et 668 pages; plus les titre et faux titre. Prix 7 fr. 50 centimes. A Versailles, chez Lebel; à Paris, chez Pillet, le Normant, Brunot-Labbe, &c. &c., 1817. L'éditeur est M. Beuchot, qui donne en même temps, avec M. le Maire, l'édition de Voltaire en 50 vol. *in-12*, dont les 4 premiers tomes ont paru. M. Beuchot a joint aux Lettres de quelques Juifs et aux notes diverses qui les accompagnent dans les éditions précédentes, de nouvelles notes qui consistent principalement en faits bibliographiques. L'histoire de cet ouvrage est exposée avec beaucoup d'exactitude et de précision, dans l'avertissement de l'éditeur. La notice sur l'abbé Guénée est de M. Dacier: elle est extraite des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tome L, page 246. Ces lettres sont depuis long-temps connues: parmi les écrits publiés contre Voltaire, elles se font distinguer par la politesse du style, par une érudition solide, et souvent par l'importance et la vérité des observations critiques.

Su la Storia de' Greci, discorso di Francesco Salfi, professore di filosofia, &c. Parigi, Chanson, Delaunay, Fayolle, Treuttel et Würtz, *in-8.º*, 6 francs.

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, par Barthélemy. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Desray, 1817, 7 vol. *in-8.º* et un atlas *in-4.º* de 41 feuilles. Prix 95 francs (et sur papier vél. 170). Les 7 volumes, sans l'atlas, se vendent 45 francs; l'atlas se vend séparément 50 francs.

Lettre de M. le comte François de Neufchâteau, de l'Institut royal de France, à M. Suard, sur la nouvelle édition de la traduction de l'Histoire de Charles-Quint, et sur quelques oublis de Robertson. Paris, imprimerie de le Normant, 1817, *in-8.º*, 2 feuilles 1/4. Tirée à 100 exemplaires.

Histoire de Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*. Montpellier, imprimerie de Martel jeune, chez Seguin, 1817, *in-8.º*, 2 feuilles et demie. (Ouvrage distinct de deux autres histoires de Jeanne d'Arc, annoncées dans notre cahier de mai, page 314.)

Histoire du cardinal de Bérulle, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, &c., composée d'après des pièces originales et inédites. Paris, sous presse chez Égron, où l'on souscrit jusqu'au 1.er août, pour 10 francs à payer en recevant l'ouvrage, qui aura 2 volumes *in-8.º*

Mémoires du cardinal de Retz, de Joly et de la duchesse de Nemours. Paris, imprimerie de Cellot et d'Égron, chez Ledoux et Tenré, 1817, 6 vol. *in-8.º*, 175 feuilles, 30 fr. — *in-12*, 117 feuilles, 18 fr. — Les exemplaires en pap. vélin, *in-8.º*, coûtent 60 fr.

Extrait des Mémoires du marquis de Dangeau, contenant beaucoup d'anecdotes sur Louis XIV et sa cour, avec des notes historiques, par M.me de Sartory. Paris, imprimerie de Fain, chez Rosa, 1817, 2 vol. *in-12*, 21 feuilles et demie, 6 francs.

Relation circonstanciée de la campagne de 1813 en Saxe, par M. le baron de Odeleben; traduite de l'allemand par M. Aubert de Vitry. Paris, imprimerie de la veuve Jeunehomme, chez Plancher et chez Delaunay, 1817, 2 vol. *in-8.º*, 39 feuilles 3/4, 10 fr.

Tableaux de la campagne d'automne de 1816, par un Officier russe (M. Jo-

mini). Paris, imprimerie de Poulet, chez Arthus-Bertrand, et chez Magimel, Anselin et Pochard, 1817, *in-8.°*, 13 feuilles et demie, avec une carte topographique des environs de Leipzig. Prix 5 fr., et par la poste, 6 fr. — Sur le *verso* du faux titre de ce volume, M. Arthus Bertrand annonce qu'il a mis sous presse les Voyageurs en Suisse, par M. de Lantier, auteur du Voyage d'Antenor; 3 vol. *in-8.°*

Observations de lady Morgan, ci-devant miss Owenson, pendant son voyage en France en 1815 et 1816. Une traduction de cet ouvrage, faite sous les yeux de l'auteur, vient d'être mise sous presse par MM. Treuttel et Würtz, 2 vol. *in-8.°*

Panorama d'Angleterre, ou Éphémérides anglaises, politiques, littéraires et philosophiques, par M. Charles Malo, ouvrage dont le tom. I.er (*in-8.°*) doit paroître au commencement de juillet. Prix 6 fr. à Paris et 7 fr. pour les départemens; 1 fr. de moins pour les personnes qui souscriront, rue de Vaugirard, n.° 61, avant la publication du volume.

Description géographique, historique et statistique de la Navarre, par M. de Rancy. Montauban, imprimerie de Crosilhes, et à Toulouse, chez Gallon-Fattou, 1817, *in-8.°* de 8 feuilles et demie.

Notice sur les Antiquités de Saintes, découvertes en 1815 et 1816, par M. le baron Chaudruc de Trazanne. Paris, imprimerie de le Normant, 1817, *in-8.°*, 50 pag. fig. L'auteur fait successivement connoître des édifices, des sculptures, des médailles, des vases, meubles, ornemens, &c., et des inscriptions. Cette notice a été insérée dans les Annales encyclopédiques de M. Millin, cahier de février. — Un autre article, extrait des mêmes Annales, est intitulé *Lettre à M. le chevalier Millin sur une médaille gauloise inédite, et quelques monumens trouvés à Saintes en 1816 et 1817*, par M. le baron Chaudruc de Trazanne. Paris, le Normant, 1817, *in-8.°*, 16 pages.

Cabinet des Antiques du Musée de Lyon, par M. Artaud. Lyon, imprimerie de Pelzin, 1817, *in-8.°*, 8 feuilles et demie.

Description des Antiques du Musée royal, par M. Visconti, de l'Institut royal de France. Paris, imprimerie de M.me Hérissant-le-Doux, 1817, *in-8.°*, 9 feuilles. Prix 2 francs.

Musée des Antiques, dessiné et gravé par P. Bouillon, avec des explications par M. ***, 24.e livraison, 7 feuilles et 6 planches. Paris, imprimerie de P. Didot, chez Nicolle, 1817, *in-fol.*, 15 francs.

Choix de pierres gravées antiques, égyptiennes et persanes, recueillies dans le Levant en 1815, précédé d'observations sur l'étude de ces antiquités, par L. J. J. Dubois, dessinateur; 1.re livraison, 5 feuilles et demie *in-4.°* et 5 planches. Paris, imprimerie d'Éberhart, chez l'auteur, rue du Cherche-Midi, n.° 2. Prix 6 francs.

Recueil de Monumens antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule, par M. Grivaut de la Vincelle, pour faire suite aux Recueils du comte de Caylus et de la Sauvagère. Paris, imprimerie de Gillé, chez Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. *in-4.°*, 78 feuilles trois quarts, avec 3 cartes et un atlas de 40 planches.

L'Orestéide ou *Descriptions de deux Bas-reliefs du palais Quirini à Venise, et de quelques Monumens qui ont rapport à l'histoire d'Oreste*, par M. Millin. Paris, imprimerie de Didot, *in-4.°*, 3 feuilles et 4 planches.

Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité, par M. le comte Germain-Garnier, associé libre de l'académie royale des inscrip-

tions et belles-lettres; lu à l'académie dans les séances des 21, 28 février et 7 mars 1817. Paris, veuve Agasse, 1817, *in-4.°*, 92 pages.

Élémens d'idéologie, seconde partie, grammaire, par M. Destutt, comte de Tracy, pair de France, membre de l'Institut, &c., 2.e édition. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 28 feuilles. Prix 5 francs. — La 1.re partie, *Idéologie* proprement dite, a eu aussi 2 éditions; la 3.e partie est intitulée *Logique*, et la 4.e, publiée en 1816, contient un *Traité d'économie publique, &c.* Nous avons annoncé (avril, page 255) les Principes logiques du même auteur, qui présentent un résumé des trois premiers volumes de ses *Élémens d'idéologie*.

Œuvres complètes de Montesquieu, 2 vol. *in-8.°*, pour lesquels on souscrit jusqu'au 1.er août, chez Ancelle, rue de la Harpe, n.° 44. Prix 15 francs, et après le 1.er août, 18 francs.

L'Art d'obtenir des places, ou *la Clef des ministères*, ouvrage dédié aux gens sans emploi et aux solliciteurs de toutes les classes; 3.e édition, revue et augmentée. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Pelicier, 1817, *in-8.°*, 10 feuilles, 2 fr. 50 cent.

Des Banques, de leur influence pour faciliter la circulation des capitaux, faire baisser le trop haut prix de l'intérêt, et des mesures à adopter pour que l'agriculture, l'industrie, le commerce de la France et des divers états, jouissent de l'avantage de tels établissemens; par M. Sabathier, ancien administrateur du département de la Seine et ancien préfet de la Nièvre. Paris, imprimerie de Valade, 1817, *in.-8.°*, 10 feuilles.

Livre de Raison, ou *Nouvelle méthode théorique et pratique de la tenue des livres à parties double et simple*, entièrement différente de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, &c. dédiée à M. Lafitte, gouverneur de la Banque de France; par J. S. Quiney. Paris, imprimerie d'Éberhart, chez l'auteur, rue de Bourbon, n.° 43, 1817, *in-8.°*, 17 feuilles, 7 fr. 50 cent., et par la poste, 8 fr. 50 cent.

Mémoires de physique et de chimie de la Société d'Arcueil, tom. III. Paris, M.me Peronneau, 1817, *in-8.°*, 39 feuilles un quart. Prix 12 francs, et par la poste, 14 fr. 26 cent. On trouve dans ce volume le mémoire de M. de Humboldt sur les lignes isothermes et la distribution de la chaleur dans les diverses parties du globe.

Dictionnaire des sciences naturelles, par des professeurs du jardin du Roi et des principales écoles de Paris, tom. VI et VII (CA-CER). Strasbourg, imprimerie de Levrault, et à Paris, chez le Normant, 1817, 2 volumes *in-8.°*, 73 feuilles trois quarts et 20 planches.

Œuvres complètes de Buffon, en 10 vol. *in-8.°*; édition mise en ordre par M. le comte de Lacépède, avec des notes.... et des figures. Prix de chaque volume pour les souscripteurs, 12 fr. sur papier superfin d'Auvergne; 30 francs sur papier vélin, avec fig. coloriées. Le 1.er volume paroîtra dans les premiers jours de juillet.

Herbier général de l'amateur, contenant la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables, par M. Mordant de Launay, continué par M. Loiseleur de Longchamps, avec figures par M. P. Bessa; 17.e livraison, une feuille *in-8.°* et 6 planches. A Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Audot, 1817. Prix 9 francs, et en papier vélin satiné, 12 francs. On a tiré 25 exemplaires *in-4.°*, à 21 francs.

Les Roses, par P. J. Redouté; 1.re et 2.e livraisons. Paris, impr. de Firm. Didot, et chez Treuttel et Würtz, 1817. Il y aura 20 livraisons; le prix de chacune est de

20 fr., petit *in-folio*, et de 40 fr. en grand papier. Quand cet ouvrage sera plus avancé, nous le ferons plus particulièrement connoître : il se recommande assez d'avance par le nom de l'auteur. On sait avec quel succès M. Redouté a peint et décrit les liliacées, qui ont fourni 80 livraisons : il paroît s'être surpassé lui-même dans les deux premiers fascicules du nouvel ouvrage qu'il entreprend aujourd'hui. L'introduction offre des recherches sur les progrès de l'iconographie appliquée à la botanique en général et aux *Roses* en particulier, depuis le siècle de Mithridate jusqu'à nos jours. Chaque livraison renferme 6 planches qui sont expliquées dans 3 feuilles de texte.

Principes d'hydraulique et de pyrodynamique, vérifiés par un grand nombre d'expériences faites par ordre du Gouvernement; par M. Dubuat, correspondant de l'Institut, nouvelle édition augmentée. Paris, Firmin Didot, 1817, tom. I et II, 53 feuilles et 4 planches (le tome III a paru en 1816), *in-8.°* Prix des 3 volumes, 20 francs.

Nouvelles expériences sur la nature et les variations de l'aimant, relatives à la navigation, où l'on propose un nouveau magnétomètre universel; par J. P. Sarrazin de Montferrier. Paris, Dentu, 1817, *in-8.°*, 5 feuilles, 2 fr. 50 cent.

Essai sur le salon de 1817, n.° 1.er, *in-8.°*, 2 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Delaunay et Pélicier.

Réflexions sur les paysages exposés au salon de 1817, par M. A. D.; une feuille *in-8.°* Imprimerie de Rougeron, chez Delaunay.

Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure, exposés le 24 avril 1817. Paris, imprimerie de M.me Hérissant-le-Doux, *in-12*, 5 feuilles. Prix, 1 franc.

Notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée royal. Paris, imprimerie de M.me Hérissant-le-Doux, 1817, *in-12*, 10 feuilles, 2 francs.

Notice des dessins, peintures, émaux et terres cuites émaillées, exposés au Musée royal, dans la galerie d'Apollon. Paris, imprimerie de M.me Hérissant-le-Doux, 1817, 6 feuilles et 1/2, 1 fr. 50 cent.

Nouvelle Traduction des Aphorismes d'Hippocrate, conférée sur l'édition grecque publiée en 1811, où l'on trouve les variantes des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avec des commentaires spécialement applicables à l'étude de la médecine pratique, dite *clinique*; par M. le Chev. de Mercy, docteur en médecine de la faculté de Paris, pensionnaire du Roi, professeur de médecine grecque, éditeur et traducteur des Œuvres d'Hippocrate. Paris, imprimerie d'Égron, 1817, xj et 529 pages, *in-12*. Prix 4 francs.

Sous presse, pour paroître à la fin de 1817: *Traité des airs, des eaux et des lieux*; précédé de la *Vie et du Portrait d'Hippocrate*, avec des considérations historiques sur ses ouvrages; par M. de Mercy.

Texte grec et traduction littérale, par M. J. N. Chailly, du *Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux*; avec des variantes, des notes critiques et médicales, et une table synoptique. Paris, Auguste Delalain, 1817, *in-18*, 7 feuilles.

Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un essai français et latin sur l'art de formuler, et d'un précis sur les eaux minérales les plus usitées; par J. L. Alibert, 4.e édition augmentée. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Caille et Ravier, 1817, 2 volumes, *in-8.°*, 99 feuilles. Prix 18 francs.

De ratione et argumento apologetici Arnobiani dissertatio inauguralis, auctore Petro Krog Meyer. Hauniæ, 1815, *in-8.°*, 339 pages.

L'académie de Munich a proposé, pour sujet d'un prix, *l'histoire de la botanique, depuis la mort de Linnée jusqu'à l'an 1816*. Les mémoires doivent être envoyés avant le 12 octobre 1818; et le prix, qui est de cent ducats, sera décerné dans la séance du 19 mars 1819.

La classe des sciences physiques de l'académie de Berlin propose pour sujet d'*un* prix les questions suivantes: « Quels sont les résultats des expériences faites » dans les champs et les jardins sur l'alternement des récoltes ou la succession » des fruits! Quels sont les fruits premiers dont la culture est plus avantageuse » ou plus nuisible à ceux qui leur succèdent! Les différences qui résultent de ces » expériences peuvent-elles être expliquées par la différence du sol, du climat, » de la culture, &c.! Quelle est la théorie qui explique le mieux les phénomènes » les plus constans, et quelles sont les règles qui en résultent pour la culture » pratique! » Les mémoires peuvent être envoyés jusqu'au 31 mars 1821; et dans la séance du 3 juillet suivant, l'académie décernera le prix, qui sera de deux cents ducats.

POLOGNE.

Opis Starozytney Polski, &c.; Histoire et description de l'ancienne Pologne; par Thomas Swiecky. Varsovie, Zawadsky, 1816, *in-8.°*, tom. I.[er], 431 pages.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

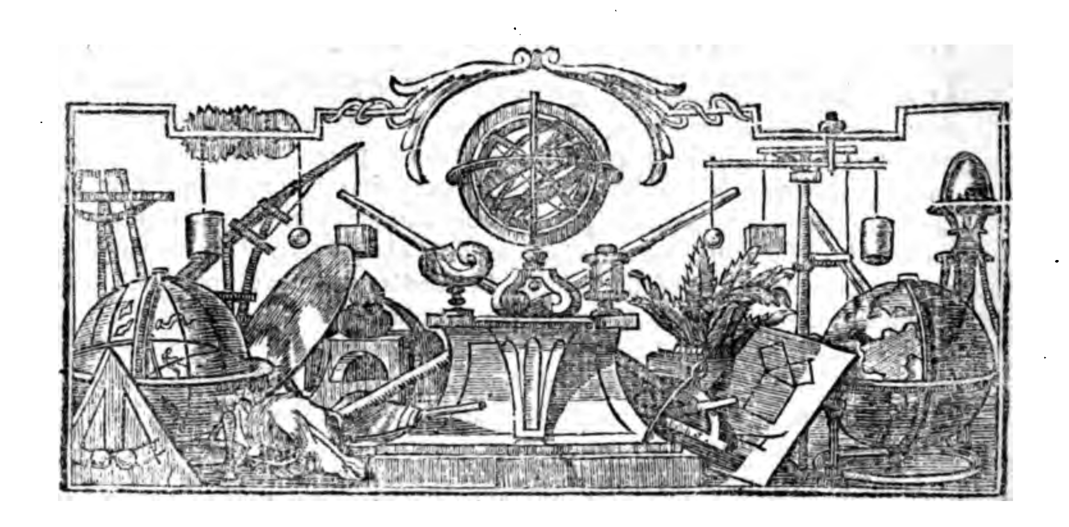
AOÛT 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1817.

POÈMES ÉLÉGIAQUES, précédés d'un Discours sur l'élégie héroïque; par M. Treneuil, *bibliothécaire de* MONSIEUR, *&c.* A Paris, chez Firmin Didot, 1817; *in-8.°*, 319 pag. 5 fr.

CICÉRON remarquoit comme un signe de la décadence des arts, qu'au temps où il écrivoit, les Romains négligeoient la multiplicité des connoissances, et que, satisfaits de s'exercer dans un seul genre, ils ne se mettoient point en peine d'en réunir plusieurs. Grâces au ciel, ce reproche n'appartient point à notre siècle, où nous pourrions citer tant d'exemples qui attestent l'alliance de l'érudition et de la poésie; et M. Treneuil vient nous fournir encore une nouvelle preuve à l'appui de cette observation.

Le recueil de ses poèmes élégiaques est précédé d'une longue et savante dissertation sur l'élégie héroïque; et dans ce discours, où l'auteur s'élève par intervalles au ton de la poésie, il ne renonce point à celui qui convient à la critique. Nous allons d'abord, pour suivre l'ordre indiqué par la nature des choses, nous occuper de ce discours préliminaire, qui forme à lui seul, et indépendamment des notes dont chaque poème est accompagné, près de la moitié du volume. Persuadés que ce n'est point ici, comme en tant d'autres livres, un de ces morceaux parasites uniquement destinés à donner au volume qui les reçoit une épaisseur raisonnable, nous devons y mettre autant d'intérêt que l'auteur paroît lui-même y attacher d'importance, et la nature de ce journal autoriseroit encore, s'il en étoit besoin, un examen de cette espèce.

L'auteur s'est proposé, dans ce discours, de rechercher l'origine et de suivre les traces de l'élégie parmi les divers peuples de l'antiquité et des temps modernes. C'est chez les Hébreux qu'il en retrouve tout-à-la-fois et le berceau et les plus parfaits modèles; et je ne nierai pas que les livres saints n'offrent effectivement plusieurs morceaux qui, par le caractère, le sujet et le mouvement, appartiennent au genre élégiaque, et étincellent des plus sublimes beautés dont ce genre est susceptible. Mais lorsque, d'après l'exemple et l'autorité des prophètes, M. Treneuil ne reconnoît le caractère de l'élégie que dans ces hautes productions de l'esprit divin, lorsqu'il prétend que ce poème se dénatura entièrement dans la Grèce et dans l'Italie, pour s'être quelquefois renfermé dans le cercle étroit des affections privées et des douleurs domestiques, n'y a-t-il pas un peu d'esprit systématique dans cette manière rigoureuse de définir et d'envisager l'élégie! ou plutôt l'influence du talent même de M. Treneuil, qui n'a jamais consacré ses chants qu'à de nobles calamités, et dont la lyre n'a soupiré que des infortunes royales, ne se fait-elle pas ici sentir dans l'opinion qu'il énonce et dans le jugement qu'il porte sur le poème élégiaque? Que Job, Ézéchias, David, Isaïe, soient des élégiaques du premier ordre, et même d'un ordre tout-à-fait à part, qui songe à le contester! Mais s'il falloit n'accorder ce titre qu'à des hommes inspirés, on devroit, ce qui me sembleroit bien dur, le refuser à ces poètes aimables qui, retraçant les misères ou les foiblesses communes de l'humanité, ont modulé sur un ton plus humble des plaintes si touchantes; et je craindrois que M. Treneuil, à le juger d'après ses propres principes, ne fût pas admis lui-même dans un ordre d'élégiaques où les talens sont si élevés et les places si rares. M. Treneuil a montré cependant qu'il étoit digne de tirer des sons de la harpe sacrée, et que ses inspirations pourroient même, au besoin, suppléer à celles des prophètes, dont le temps

nous a ravi les fruits les plus précieux. La manière heureuse et originale dont il a restitué *le chant* de Jérémie *sur la mort du roi Josias*, au moyen de passages épars dans les divers livres de l'Écriture, atteste combien M. Treneuil, en le recomposant, étoit pénétré de l'esprit qui en avoit inspiré l'auteur; et ce morceau, plein de verve et d'éclat, quoique dans un genre de travail qui semble exclure ces deux qualités, prouveroit seul l'étendue et la souplesse du talent de son auteur.

Abandonnons la Palestine, pour passer, avec M. Treneuil, sous le beau ciel de la Grèce. « Eh quoi! s'écrie-t-il, c'est donc dès nos premiers » pas dans cette patrie des arts et des lettres, chez ce peuple dont presque » tous les sentimens étoient des passions ardentes, qu'il faudroit renoncer » à l'espoir de retrouver et d'offrir à l'admiration des lecteurs quelques mo- » numens de l'antique et véritable élégie! » Non, sans doute, à moins que nous ne soyons décidés à n'appeler de ce nom que les poèmes consacrés à peindre de grands désastres publics, à retracer les crimes ou les malheurs de la patrie: mais, peut-être, seroit-ce restreindre beaucoup trop, au lieu de l'étendre, le domaine de l'élégie; et quoique le temps nous ait privés de la plupart des poèmes grecs dont les auteurs avoient déploré des infortunes, soit réelles, soit imaginaires, qui leur étoient personnelles, il est aisé de juger, d'après le grand nombre des citations de l'antiquité, que le genre élégiaque étoit un de ceux dans lesquels cette nation sensible autant que spirituelle s'étoit le plus fréquemment exercée. M. Treneuil, qui embrasse dans sa dissertation tous les peuples connus, anciens et nouveaux, n'a pas prétendu nous donner sur chacun d'eux, et sur les Grecs en particulier, un traité complet de l'élégie; et nous ne devons point le chicaner sur quelques omissions, sans doute volontaires, qui se trouvent dans cette partie de son discours. Il y mentionne d'ailleurs les productions les plus célèbres en ce genre que la muse grecque ait inspirées, les élégies de Sapho, de Simonide, d'Archiloque, d'Hermésianax, dont il reste des fragmens assez considérables pour nous faire juger de leur caractère et de leur mérite; il y rappelle les noms non moins illustres de Mimnerme, de Philétas, de Callimaque, de Callinus; et nous ajouterons, à l'égard de ces deux derniers, qu'il nous est resté du recueil de leurs élégies deux morceaux, dont l'un est tout-à fait du genre héroïque, et qui honorent autant l'ame que le génie de leurs auteurs. Nos lecteurs nous permettront sans doute de consigner ici quelques autres faits de la même nature, et que M. Treneuil n'a négligés que parce qu'ils n'entroient pas nécessairement dans le plan de sa dissertation. Platon et Aristote avoient composé des élégies, au témoignage d'Aulu-

Gelle (1) et de Diogène de Laërte (2). La passion la plus vive respiroit dans les vers de Platon, à n'en juger que par ceux-ci, qu'a imités Fontenelle dans ses Dialogues, d'après une périphrase latine donnée par ce même Aulu-Gelle :

> Lorsque Agathis, par un baiser de flamme,
> Consent à me payer des maux que j'ai sentis,
> Sur mes lèvres soudain je sens venir mon ame
> Qui veut passer sur celles d'Agathis.

Quant aux élégies d'Aristote, Diogène de Laërte ne nous en a conservé que les premiers mots et le dénombrement général des vers, lequel s'élève à la somme prodigieuse de plus de *quarante-cinq mille deux cent soixante-dix*, s'il n'y a pas ici quelque erreur de calcul. Les anciens ont cité encore avec éloge l'Argien Sacadas, qui remporta trois fois, aux jeux pythiques, le prix de ce genre de poésie, et aux élégies duquel Épaminondas accorda, par un rare et touchant hommage, l'honneur de les faire chanter dans les cérémonies qui accompagnèrent la fondation de la nouvelle ville de Messène (3); Xénophane, de Colophon, dont Cicéron et Lucien ont loué le talent, et des élégies duquel un fragment considérable s'est sauvé dans Athénée (4); et plusieurs autres poetes qui font le sujet de deux dissertations insérées dans le recueil de l'académie des belles-lettres (5). D'après tous ces faits et ceux qu'a recueillis M. Treneuil, les personnes qui ne sont pas familières avec la littérature grecque, s'étonneront sans doute de ce que le chapitre de l'élégie, dans l'ouvrage de La Harpe, est si court, si superficiel et si sec; mais on sait que ce Cours, un peu fastueusement intitulé *de littérature ancienne et moderne*, ne remplit véritablement son titre, et ne mérite la haute estime dont il jouit, que dans les parties qui traitent de la littérature moderne, ou plutôt de la française, car elle est encore presque la seule dont les productions y soient analysées et jugées. Mais revenons à M. Treneuil, aux observations duquel nous croyons devoir ajouter encore que les Grecs n'ont pas toujours uniquement déploré dans leurs chants élégiaques des infortunes privées et des malheurs domestiques. *La Salamine* de Solon, les poèmes de Tyrtée, l'hymne funèbre composé en l'honneur des guerriers morts à Marathon, dont Eschyle et Simonide se disputèrent le prix (6); les élégies où Antimaque, pour se consoler dans ses chagrins, rappeloit les revers des plus puissans monarques; tant d'autres pièces du même genre dont nous mettons les restes au nombre des plus précieux débris

(1) Aul.-Gell. *Noct. Att. lib. XIX, c. 11.* — (2) Diogen. Laërt. *lib. VI, c. 1, 11, 12.* — (3) Pausan. *in Messen. c. 27.* — (4) Athen. *Deipnosoph. lib. V.* — (5) Tom. VII, p. 335-384, Mém. — (6) Auct. anonym. *Vit. Æschyl.*

de l'antiquité, attestent suffisamment le noble emploi que les élégiaques grecs firent souvent de leur talent, en l'appliquant à des sujets patriotiques. M. Treneuil nous semble fondé à conclure, comme il le fait, que plusieurs morceaux qu'il indique dans les tragiques grecs, appartiennent au genre élégiaque, sinon par la forme, du moins par le fond et la couleur des idées, par le mouvement et les qualités du style. Je dois seulement rassurer ici l'auteur, qui craint *que les érudits ne l'accusent de bouleverser, par cette distinction, toutes les idées reçues, et de confondre tous les genres.* Non; les érudits eux-mêmes ont déjà fait la remarque que M. Treneuil semble ne hasarder qu'avec défiance, et les plaintes si touchantes de l'*Andromaque* d'Euripide (1), et plusieurs autres morceaux du même poète et de Sophocle, ont été rangés par les critiques au nombre des plus belles élégies de l'antiquité.

M. Treneuil ne jette qu'un coup-d'œil rapide et porte un jugement encore plus sévère sur les élégiaques latins. En convenant, avec lui, que l'élégie étoit devenue pour eux une muse toute profane, dont tous les accens étoient efféminés et toutes les plaintes érotiques, je ne saurois, je l'avoue, adopter dans toute sa rigueur l'opinion de cet inflexible censeur; et si j'avois, comme lui, l'honneur d'être poète, il me semble que j'aurois craint de voir les mânes irrités de Catulle, de Tibulle, d'Ovide, de Properce, se soulever à ces paroles que prononce M. Treneuil: « C'est » une courtisane sans retenue, qui ne rougit pas de célébrer sa propre » honte et de chanter ses impudiques triomphes; c'est une bacchante » effrénée qui, tout-à-la-fois ivre d'amour et de vin, cherche à faire pé- » nétrer dans les cœurs le goût de ce double poison; décadence inévitable » sous l'empire d'une religion qui peuploit son Olympe de tous les vices » réunis, et qui, le prétexte ou l'excuse du désordre moral pour les uns, » n'étoit pour les autres qu'un objet de scandale et de dérision. » J'ai rapporté textuellement l'arrêt sans m'en rendre le garant, mais aussi sans vouloir en infirmer l'autorité. Seulement, j'oserois prier M. Treneuil d'adoucir un peu sa sentence en faveur de quelques héroïdes et de plusieurs élégies d'Ovide, où ce poète, tantôt versant des larmes sur le bûcher de Tibulle, tantôt soupirant ses propres infortunes, retrace des pertes et des malheurs qui méritoient assurément bien d'être pleurés; en se rappelant la noble élégie où Properce déplore la mort du jeune Marcellus (2); les regrets si pathétiques qu'Horace fait entendre sur la tombe de son ami Quintilius (3); les plaintes si touchantes et les adieux

---

(1) Andromach. *v. 103 et seqq.* — (2) Propert. *Eleg. lib. III, 16.* — (3) Horat. *lib. I, od. 24.*

si tendres que Catulle, le libertin Catulle lui-même, adresse à l'ombre de son frère (1); enfin, ces belles élégies de Tibulle, pleines de si doux sentimens, et même quelquefois d'affections si pieuses.

Je ne suivrai pas M. Treneuil dans l'analyse rapide, mais fort intéressante, qu'il offre des principales élégies dues au génie poétique des nations modernes. J'observerai seulement que, de tous les peuples qui ont une littérature, les Français paroissent être celui qui s'est le moins livré aux inspirations de la muse élégiaque : il semble que sa sensibilité ait besoin du cothurne pour se produire, et qu'il l'ait toute entière réservée pour le théâtre. On ne cite guère en ce genre que le poème inspiré à la Fontaine par la disgrace de Fouquet, et quelques pièces de Malherbe et de J. B. Rousseau, qui même ne portent point ce titre, ou qu'on doit considérer comme de simples imitations des cantiques hébreux. La Motte, qui voulut cueillir toutes les palmes du Parnasse, ne fit point d'élégies; et, depuis la Motte, l'homme qui aspira à une universalité de talens plus étendue encore et sur-tout plus réelle, Voltaire, n'a point fait non plus d'élégies; à moins que, comme M. Treneuil applique ce nom à l'ode de Malherbe sur la mort de la fille de Duperrier, nous ne devions le donner à l'ode de Voltaire sur la mort de la margrave de Bareith, ode dont la fin n'a assurément rien d'élégiaque : en tout cas, il seroit injuste de refuser l'espèce de sensibilité qu'exige ce poème aux auteurs d'Inès et de Mérope. Seroit-ce dans le caractère de la nation, plus spirituelle encore que sensible, et dont l'imagination brillante s'est rarement empreinte de ces couleurs mélancoliques qui conviennent à l'élégie, qu'il faudroit chercher la cause de notre stérilité en ce genre ! La discussion d'une question pareille me meneroit trop loin, et j'aime mieux m'occuper uniquement des poèmes de M. Treneuil, dont ce ne sera pas du moins la faute si nous manquons désormais d'élégies. Ces poèmes, au nombre de cinq, ne sont point nouveaux, et le rang en est depuis long-temps fixé dans l'estime des connoisseurs. Dès avant la restauration, l'auteur en avoit publié deux, *les Tombeaux de Saint-Denis*, et *l'Oratoire de la Barrière du Trône;* et l'impression des trois autres, supprimée par une politique qui craignoit avec raison de voir de pareils souvenirs devenir contagieux, n'avoit pas empêché que l'existence n'en fût dès-lors connue et révélée dans plusieurs écrits contemporains. Ces trois dernières élégies, *l'Orpheline du Temple, la Captivité de Pie VI* et *le Martyre de Louis XVI,* n'ont paru que depuis peu d'années, et ont déjà obtenu plusieurs éditions, genre de succès le plus incontestable et le

(1) Catull. *carmen LXIII* et *carmen XCIII.*

plus flatteur. Cependant M. Treneuil n'a point négligé les conseils qu'il avoit reçus de la critique à chaque apparition nouvelle de ses poèmes; et quoique les soins d'une police *éclairée* lui eussent facilité l'accomplissement de ce précepte salutaire d'Horace, *nonum prematur in annum*, il a su profiter encore des avis, souvent utiles et quelquefois sévères, que des amis instruits et des censeurs chagrins se sont empressés de lui donner. C'est donc un travail neuf à plusieurs égards que M. Treneuil soumet en ce moment au public; et l'on peut désormais, sur ce recueil exempt des premières taches et orné de beautés nouvelles, juger du talent de ce poète et en apprécier les qualités diverses.

Il nous semble que l'impression générale qui résulte de la lecture de ces poésies est celle d'une certaine uniformité, attachée, s'il faut le dire, moins encore à la nature du sujet qu'à la manière même de l'auteur. L'élégie est nécessairement un peu monotone par la répétition obligée des mêmes images; et ce défaut, inhérent au genre du poème, devient encore plus sensible dans nos alexandrins, faits pour lasser bien plutôt que pour reposer l'oreille par le retour prévu des mêmes sons, par la régularité constante du même rhythme. Mais M. Treneuil eût pu se tirer de ce double écueil, au moyen de ces coupes variées, de ces chutes inattendues dont l'élégie est susceptible autant que l'ode. Ce désordre de la douleur, que le législateur de notre Parnasse vouloit y voir régner d'un bout à l'autre,

> La plaintive élégie, en longs habits de deuil,
> Sait, *les cheveux épars*, gémir sur un cercueil,
> ....
> Il faut que *le cœur seul* parle dans l'élégie,

s'accommode mal d'une marche si régulière et si mesurée. Je voudrois que le poète, inégal comme la passion qu'il veut peindre, sans cesser d'être égal à lui-même, me transportât, par des mouvemens vifs et rapides, dans toutes les affections qu'il éprouve; qu'il évitât ces transitions froides, ces artifices vulgaires d'une diction commune, par lesquels on conduit paisiblement son lecteur d'une idée à une autre, et d'un sentiment agréable ou pénible à un sentiment contraire. Reconnoît-on, par exemple, l'enthousiasme dont le chantre des grandes douleurs doit être affecté, dans cette transition si raisonnable, et qui nous semble conséquemment si fausse:

> Que de cette ineffable et chère vision
> Mon cœur auroit long-temps nourri l'impression!
> *Mais les impiétés dans le temple exercées*

Rappelant *vers ce lieu* mes pas et mes pensées,
Suspendirent le cours de mon enchantement.

Reconnoît-on encore le langage de la passion dans ces réflexions philosophiques que l'auteur mêle souvent à ses plaintes, et qui ne devroient s'y produire que sous la forme de sentimens, et non sous celle de sentences ! Est-ce bien la douleur qui a dicté au poète une longue invective dont je me garde bien de contester la justesse, encore moins les applications qu'on en pourroit faire, mais qui me semble un peu déplacée dans l'un des endroits les plus touchans de sa première élégie :

Verra-t-on dans ces lieux ramper les courtisans !
Viendront-ils de leur muse y vendre les présens,
Ces poètes flatteurs, race avide et frivole,
Pour qui toute la gloire est dans l'or du Pactole;
Ces lâches, ces ingrats, qui, d'un trait clandestin,
Ont, le soir, outragé l'idole du matin,
Et qu'ensuite on a vus, dans leurs sanglantes rimes,
Honorer les bourreaux, insulter aux victimes;
Fiers et bas tour-à-tour, *politiques serpens,*
Par instinct à-la-fois et par calcul rampans,
Qui de leur *misérable* et servile génie
Ont dans tous les partis traîné l'ignominie!

C'est avec peine encore qu'on rencontre dans des élégies, dont le ton doit être toujours étranger aux locutions ambitieuses, qu'on prend de nos jours pour de l'élégance, quelques-unes de ces expressions recherchées, de ces alliances de mots pénibles et bizarres qui décèlent l'effort du poète et n'appartiennent point à la langue du sentiment :

Et vous *exterminez* leur auguste *poussière*
Qu'avoit su *conserver la mort hospitalière.*
. . . .
Des écrits factieux repoussez *le torrent :*
Entendez-vous mugir son *courroux dévorant !*

Qu'est-ce, je le demande, que *le courroux dévorant d'un torrent d'écrits, qui mugit!* De pareilles associations de mots et d'idées sont-elles justes, sont-elles poétiques ! Ailleurs :

O France, terre impie, *aux cruelles entrailles !*
Quel sang rougit ton sein *gonflé de funérailles !*

On dit *manquer d'entrailles,* pour exprimer la cruauté; mais je doute qu'on puisse prêter de la cruauté aux entrailles mêmes, comme dans le premier de ces vers : quant au sein *gonflé de funérailles*, j'avoue que je ne puis goûter cette image.

J'irais, *avec transport*, voir ces martyrs nouveaux
Renaître dans les fleurs, *filles de leurs tombeaux*.

Cette dernière idée plaît beaucoup à l'auteur, qui l'a souvent reproduite dans ses diverses élégies, comme, entre autres, dans ces vers de *l'Oratoire de la Barrière du Trône:*

Elle *élève des fleurs* de son frère chéries,
Écloses de son sang et de larmes nourries.

Et quoiqu'il soit vrai, en général, que la douleur aime à se répéter, cependant je ne crois pas que le privilége soit le même pour le poète que pour l'homme affligé, et sur-tout que ce privilége puisse s'appliquer à des images rendues avec si peu de naturel. M. Treneuil ne rencontre pas toujours le mot propre, et quelquefois même il emploie des termes opposés à sa pensée. Ainsi, dans ces vers où il veut caractériser le siècle de Louis XIV,

Siècle encor sans rival, rempli de ton histoire,
Héritier de ton nom *et chargé de ta gloire*,

le dernier hémistiche n'exprime certainement point ce que l'auteur a voulu dire. Il me semble que la même faute se retrouve dans ces vers:

Aussi les souverains, trompés par leurs ministres,
Traitoient de *visions* mes oracles sinistres.

Le mot de *visions*, employé pour signifier *chimères*, n'est point du style noble; dans la haute poésie, à laquelle appartiennent toutes les productions de M. Treneuil, ce mot ne peut se prendre que comme synonyme d'*apparition*, ainsi qu'il en a usé lui-même dans ce vers que j'ai déjà cité, *que de cette ineffable et chère vision*... Souvent encore les épithètes de M. Treneuil ne me paroissent pas heureusement choisies, ou, ce qui revient au même, convenablement placées:

A quels hommes Paris prostituoit la gloire!
Quel *adultère encens* fumoit en leur mémoire!

Cet *encens adultère* ne se rapporte à rien dans cette phrase; voyez comme la même épithète est belle dans ces vers de Racine, où l'art du poète l'avoit si bien préparée, qu'elle semble nécessaire pour compléter sa pensée:

La nation chérie a violé sa foi;
Elle a répudié son époux et son père
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère.

L'élégie sur *le Martyre de Louis XVI* est, de l'aveu de l'auteur, une de celles qu'il a le plus travaillées; et, comme elle est la plus récente, au moins dans l'ordre de la publication de ses poèmes, il nous paroît que

c'est sur cette pièce qu'il est permis de juger plus sûrement de son talent : c'est aussi, à notre avis, celle qui en donne la plus haute idée. Les derniers momens du Roi martyr y sont exposés avec une force et une vérité d'expression qui montrent combien le poète étoit pénétré de son sujet, et qui produisent sur l'ame de ses lecteurs les mêmes impressions de douleur, d'indignation et de pitié. Là, rien d'étranger au ton de l'élégie, rien qui ne sorte naturellement de cette mine profonde de sentimens mélancoliques qu'il avoit à exploiter. Toute la pièce est pleine de mouvement et de chaleur, et nous y avons sur-tout remarqué, comme morceaux éminemment dramatiques par la conception et par la forme, le songe de Louis dans la nuit qui précéda son supplice, et le récit même de cet effroyable attentat. Mais plus cette pièce en général nous a semblé digne d'éloges, et, ce qui vaut seul tous les éloges, digne de son sujet, plus nous croyons devoir à l'auteur d'une composition aussi remarquable, de lui soumettre, avec plus de confiance en ses lumières que dans les nôtres, quelques doutes que nous l'invitons à résoudre.

Nous croyons que les termes de *Sénat-bourreau*, rapprochés ainsi l'un de l'autre, ne sont ni convenables, ni harmonieux. Des expressions telles que celles-ci, *l'échafaud du crime, la main du crime, le fer du crime*, reviennent trop souvent et à trop peu de distance dans une pièce d'aussi courte étendue. C'est à regret qu'on y remarque à côté de vers, peut-être un peu foibles ou prosaïques, comme ceux-ci :

> *On se laisse emporter* par un esprit d'ivresse,
> ....
> *On dévoue* à l'opprobre, aux éternels supplices,
> Du plus grand des forfaits les auteurs, les complices ;
> Et, dans l'emportement du plus cruel adieu,
> *On ose* interroger la justice de Dieu.
> ....
> *A ces mots* il s'attriste, *il s'impute à forfait.*
> ....
> O quels délicieux, ô quels *divins tourmens*,
> Sont mêlés, dit Louis, *à ces trop courts momens !*

des vers d'une tournure et d'une expression qui nous ont paru plus recherchées qu'heureuses, tels que les suivans :

> Mais enfin le sommeil descend sur ses paupières,
> *Ami de sa prison, comme de son palais.*
> ....
> La mort d'un roi martyr présente *au roi des cieux*
> Des spectacles humains le plus grand *à ses yeux.*

. . . .
. . . . il s'apprête
A s'élancer au port *à* travers la tempête.
. . . .
Il porte d'une main, au sceptre accoutumée,
De puissance et *de gloire* aujourd'hui *désarmée.*
. . . .
. . . . et l'auguste victime
Au feu du repentir s'épure et se ranime.
. . . .
De quel riche avenir, ô malheureuse France,
Ma *mort* va dans ce jour *moissonner l'espérance!*
. . . .
La vie est le *passage* et le *rêve* d'une ombre.

Le sens de ce dernier vers ne nous paroît ni clair, ni exact; et, ailleurs, l'ange qui

Pénètre le cachot où repose Louis,

est une expression que nous n'oserions approuver, quoiqu'elle se trouve dans la prose hardie de Bossuet. En général, il nous semble que la diction de M. Treneuil, trop tendue, trop ambitieuse, trop riche en expressions et en figures lyriques ou même dithyrambiques, manque souvent de cette facilité pleine de grâces, de cette élégance naturelle qui, dans des plaintes émanées du cœur du poète, peuvent seules attendrir le cœur de son lecteur. L'art se montre trop à découvert dans des élégies, où son principal objet et son premier mérite devroient être de se cacher; où ce travail d'expression qu'on recherche ou bien qu'on tolère dans des compositions étudiées, étonne plus qu'il ne touche dans des vers qu'on suppose produits sous l'inspiration de la douleur.

Que M. Treneuil nous pardonne ces observations dictées par le profond sentiment d'estime et d'intérêt que nous inspirent son talent et le noble emploi qu'il en sait faire. Convaincu, comme il doit l'être, qu'étrangers à cet esprit de malignité qu'on honore aujourd'hui du nom de critique, nous n'avons pas relevé quelques défauts dans son livre pour nous dispenser d'y reconnoître des beautés d'un ordre supérieur, il recevra sans doute avec une confiance égale la sévérité de nos censures et l'hommage non moins sincère que nous rendons à son talent. C'est ici que notre tâche devient plus douce et en même temps plus embarrassante. Comment, parmi cette foule de morceaux brillans de style et de pensées, choisir ceux où ce double mérite se distingue dans tout son éclat! Nos lecteurs auroient cependant droit de se plaindre autant que

l'auteur lui-même d'une omission qui n'auroit d'excuse que notre propre insuffisance ; et ne pouvant être suspects de mauvaise volonté, nous ne voulons pas non plus être accusés de manquer de lumières. Nous ne citerons pas le morceau *sur la giroflée*, qui est dans la mémoire de tous les amateurs. Nous choisissons de préférence le passage suivant, qui est, d'un bout à l'autre, plein de noblesse, d'élévation et de chaleur ; c'est la prophétie de Pie VI :

Pie emporté soudain par un pieux élan,
S'écrie, *avec* Jacob, au désert de Pharan :
Oui, c'est là du Seigneur et le camp et l'armée!
O Sion, que l'enfer tient encore opprimée,
Ouvre les yeux, et vois de quels pompeux rayons
Les anges du désert dorent tes pavillons!
Grand Dieu, si dans ces bois, ces grottes solitaires,
Où la religion va cacher ses mystères,
L'auguste sacrifice offert à ton amour
Ne compte pour témoins que les saints de ta cour;
Si ton culte indigent ne trouve en cet asyle
Que des vases formés ou de bois ou d'argile,
Fais, ô Dieu de bonté, que tes prêtres soient d'or!
Mais, belle d'un éclat qu'elle n'eut point encor,
Sion reprend enfin ses vêtemens de reine,
Élève jusqu'au ciel sa tête souveraine,
Ferme d'un mur d'airain les portes de l'enfer,
Et voit devant sa croix fléchir tout l'univers.
Jours de gloire, ô beaux jours chantés par les prophètes!
Je n'assisterai point à vos tardives fêtes:
Le temps qui, dans son cours, sème les changemens,
Enfante avec lenteur les grands événemens;
Mais Dieu permet du moins que vos saintes images
Rayonnent à mes yeux dans le lointain des âges.

Je ne puis me refuser au plaisir de citer encore, d'une autre élégie, un passage éminemment remarquable par cette grâce et cette mollesse de style qui doivent caractériser la diction de ce genre de poème, et dont nous avons regretté que la manière de M. Treneuil soit quelquefois privée. C'est l'orpheline du temple elle-même qui parle, dans un moment où elle se suppose touchant enfin au terme de sa longue et douloureuse captivité :

J'irai dans Saint-Denis saluer la famille
De ces rois dont je suis la déplorable fille.
Jusqu'à la fin des tems ils dormiront en paix;
La mort les a rendus possesseurs d'un palais,
Où, quoique dénués d'amis et de défense,
Ils n'auront jamais lieu de redouter l'offense;
Ils se réveilleront dans le même tombeau,
Sous le même soleil levé *sur* leur berceau;
Tandis que je ne sais quelle lointaine rive
Recevra dans son sein mon ame fugitive.
Mais quand je parcourrai ces rangs silencieux,
Remplis depuis mille ans par mes nobles aïeux,
Je n'y trouverai point la cendre de mon père,
Ni celle de sa sœur, ni celle de ma mère!
Vous, dont j'ai tant pleuré le règne d'un instant,
Vous n'y *siégerez* point : le même sort m'attend;
Et je dois, à mon tour, du royal mausolée,
Me voir, comme du trône, avec vous exilée!

Le poète qui s'exprime avec cette sensibilité si vraie et si douce, étoit digne de servir d'interprète à de si amères douleurs, à de si lamentables infortunes. La lyre de M. Treneuil, consacrée en quelque sorte par les nobles accens qu'il en a tirés, ne peut plus désormais soupirer pour de vulgaires malheurs. Qu'il poursuive donc avec confiance et avec zèle la glorieuse carrière qu'il s'est ouverte; qu'il travaille de plus en plus à naturaliser sur notre Parnasse cette plante nouvelle qui vit éclore ses premières fleurs parmi les cendres dispersées de nos rois, qui doit porter ses plus beaux fruits à l'ombre de leur trône miraculeusement relevé; et qu'il nous fasse enfin recueillir les seules consolations que puisse désormais offrir l'histoire de nos troubles déplorables, de grandes leçons exprimées en beaux vers.

RAOUL-ROCHETTE.

A DICTIONARY OF THE CHINESE LANGUAGE, in three parts, by the Rev. Robert Morrison; *avec cette épigraphe tirée de* Wang-wou-teou: *The scholar who is well read, and a lover of antiquity, having authentic materials supplyed him to refer to and to investigate, even this is a very important assistance to the skilful student.* Vol. I, part. 1, première livraison; Macao, 1815, grand *in-4.°* de xviij et 188 pages.

SECOND ARTICLE.

C'ÉTOIT encore, il y a peu d'années, une opinion assez généralement accréditée, que la langue chinoise étoit formée de mots tous monosyllabiques, et qu'on n'y trouvoit point de composés. L'erreur provenoit de ce que chaque caractère répond, dans l'écriture, à une syllabe de la langue parlée, et de ce qu'on pensoit que chaque signe écrit avoit sa signification particulière, indépendamment de ceux avec lesquels on pouvoit le joindre. Mais comme beaucoup de caractères sont par eux-mêmes insignifians, et n'acquièrent un sens que par leur groupement avec d'autres ; comme il n'en est presque point dont la signification ne soit modifiée par l'addition d'autres signes; comme on rencontre en chinois des expressions de deux ou trois syllabes, et des mots composés en aussi grand nombre que dans toute autre langue, il en résulte qu'un ouvrage où l'on ne trouveroit que l'interprétation des caractères isolés, quand même on y en feroit entrer 80,000 ou davantage, ne

seroit jamais qu'un vocabulaire imparfait, où les mots les plus usités de la langue ne seroient pas compris, et qui, par conséquent, seroit insuffisant pour traduire le plus petit ouvrage chinois. Les missionnaires ont bien expliqué un certain nombre de ces mots polysyllabiques dans leurs dictionnaires manuscrits; mais ils se sont presque tous bornés à les écrire en lettres latines, ce qui en diminue beaucoup l'utilité. M. Deguignes les a imités en cela dans l'édition qu'il a donnée du dictionnaire du P. Basile; et cette imperfection, à laquelle, faute de types chinois, il lui eût été impossible de remédier, est encore une des principales défectuosités de l'estimable volume qu'il a publié.

M. Morrison a une trop grande expérience de ce qui est nécessaire à l'intelligence entière des auteurs chinois, pour n'avoir pas mis toute son attention à réunir ces sortes de mots. Le dictionnaire de *Khang-hi*, qui fait la base de son ouvrage pour la partie du vocabulaire, n'offrant pas à cet égard toute la richesse desirable, il a réuni toutes les phrases ou expressions complexes qu'il a trouvées dans les manuscrits des missionnaires catholiques, ou qu'il a recueillies, soit de la bouche des savans du pays, soit dans certains ouvrages qu'il a parcourus exprès. De cette manière, il a pu placer sous chaque mot un bon nombre d'exemples, propres à jeter du jour sur son acception, ou de mots composés dont l'analyse ne feroit pas suffisamment connaître la signification. Et comme la compagnie sous les auspices de laquelle son dictionnaire est publié, n'est point arrêtée par la dépense, on a fait calquer dans le corps du dictionnaire de *Khang-hi* et graver séparément tous les caractères nécessaires. Cette condition essentielle remplie, nous croyons qu'il n'eût pas été impossible à M. Morrison de tirer de la place dont il pouvoit disposer, un parti encore meilleur qu'il n'a fait, soit en choisissant des exemples plus utiles, soit en resserrant le style de ses explications et en remplaçant des définitions superflues, des détails étrangers à son sujet, ou même des moralités tout-à-fait déplacées dans un dictionnaire, par un plus grand nombre de phrases ou d'expressions composées. J'ai rassemblé quelques-unes de celles qu'il a omises, et j'en ai rempli une page à la fin de cet article. On remarquera que, si ces additions, qui répondent aux cinq premières pages de M. Morrison, étoient imprimées, comme son dictionnaire, avec les caractères chinois, et d'une manière aussi peu serrée, elles ne seroient guère moins considérables que le texte même qu'elles complètent. Pour cinq articles principaux, il y a soixante-cinq mots polysyllabiques oubliés. Les dictionnaires dont je fais habituellement usage, n'en contiennent, sous la première clef, pas moins de 125 (sans compter les noms propres d'hommes ou de lieux) qu'on cherche-

roit vainement chez M. Morrison ; d'où l'on peut conclure, par un calcul approximatif assez sûr, que si l'auteur continue son travail comme il l'a commencé, avec des matériaux insuffisans, il pourra bien négliger 20 ou 30,000 phrases, expressions complexes ou mots composés tout aussi nécessaires à expliquer que ceux qu'il a réunis. Et cela n'est pas surprenant, puisque ces sortes de mots, consacrés par l'usage, ne sont pas expliqués dans les dictionnaires classiques des Chinois. Ce n'est donc pas ceux-ci qu'il faut prendre pour guides dans cette circonstance, et il vaut mieux s'attacher aux extraits que les plus habiles missionnaires ont faits des livres historiques ou autres, en les lisant la plume à la main. Nous possédons un grand nombre de ces sortes d'ouvrages en Europe, où leurs auteurs s'empressoient de les faire passer, et où l'on a su les conserver mieux que cela n'étoit possible à la Chine. De sorte que je n'hésiterai pas à avancer une chose qui paroîtra paradoxale à quelques lecteurs ; c'est qu'on seroit mieux placé à Paris, à Londres ou à Rome, qu'à Canton ou à Péking, pour y rédiger un dictionnaire chinois complet, à moins qu'on ne se fût mis en état, par une lecture immense, de se passer de tous les travaux préparatoires, exécutés, pendant trois cents ans, par une foule de missionnaires également instruits et laborieux.

On sait que la prononciation de certains caractères est sujette à varier, et avec elle la signification qui y est attachée. Cette variation suit les caractères jusque dans les expressions composées, où il n'est pas indifférent de marquer tel mot de tel ou tel accent. Il est important, même pour nous, de conserver ces distinctions, non comme nuances de prononciation, mais comme moyen de classer les différentes acceptions, et de tracer au besoin l'histoire de chaque mot. C'est donc un tort grave qu'a M. Morrison de n'avoir aucun égard à cette distinction de tons, et d'entasser pêle-mêle les acceptions variées des caractères, avec les phrases qui dépendent de ces diverses acceptions, sans suivre, à cet égard, d'autre ordre que celui du hasard qui les lui présentoit successivement dans les ouvrages qu'il avoit sous les yeux. Les Chinois suivent, pour cet objet, un ordre très-philosophique ; et l'on sent combien d'intérêt offre, sous ce rapport, un bon dictionnaire qui se trouve être en même temps une histoire des hiéroglyphes et des symboles, et où se voit marqué à chaque page le passage du matériel à l'abstrait, du physique au métaphysique, du sens propre au sens figuré. Ainsi le mot 上 *chang*, signifie *supérieur*, quand on le prononce *cháng* au ton aigu, et *monter*, si on le lit *chàng* avec l'accent grave. De même 下 *hià*, signifie

dessous, et le même caractère prononcé *hiá*, veut dire *descendre*. De là différentes expressions composées où l'on doit soigneusement distinguer les mots *chàng* et *cháng*, *hià* et *hiá*. M. Morrison se contente d'indiquer, au commencement de ces deux articles, le changement de ton dont ils sont susceptibles ; et dans toutes les phrases suivantes, il écrit *chang* et *hia* sans accent, par conséquent sans déterminer l'idée primitive de laquelle ces phrases sont dérivées. Il est aussi assez rare de le voir distinguer à quel style appartiennent les mots qu'il explique ; et c'est là une omission d'autant plus grave, que certains mots prennent, dans la langue vulgaire, des sens fort différens de ceux qu'ils ont dans le style littéraire ; de sorte que le sens qu'on doit choisir est déterminé par la nature du livre qu'on a sous les yeux.

L'écriture chinoise a beaucoup varié depuis trois mille ans, et il seroit très-utile de connoître les formes successives par lesquelles un même caractère a passé pour devenir ce que nous le voyons aujourd'hui. C'est le seul moyen d'en avoir une notion exacte et complète ; cela est encore nécessaire pour entendre les allusions perpétuelles aux coutumes et aux idées des anciens, que les lettrés chinois accumulent dans leurs écrits. L'usage s'est conservé d'employer ces anciens caractères pour les sceaux et pour les inscriptions, aussi bien que dans la plupart des préfaces ; et la connoissance de l'écriture ordinaire n'est là d'aucun secours, et l'on a une nouvelle étude à faire, si l'on veut lire ces sortes de morceaux. M. Morrison a donc rendu un véritable service, en recherchant les anciens caractères, pour les ajouter presque par-tout à côté des nouveaux. Malheureusement il a rarement mis à chaque article plus d'un de ces caractères antiques qu'il nomme *seal characters* [caractères de sceaux], et qu'on nomme en chinois *tchouan*, ou de ceux qu'il désigne par les lettres A. V. (*anciens vases*), parce qu'on les trouve dans les inscriptions gravées sur des vases de bronze ou de marbre : les dictionnaires où les Chinois les ont rassemblés, en contiennent quelquefois 20 ou 30. Mais toute imparfaite qu'elle est, cette addition me paroît ajouter beaucoup de prix à son travail. Je ne porterai pas le même jugement sur les caractères *Thsao*, dont il joint presque toujours un échantillon sous le nom de *Running hand*. Cette espèce de tachygraphie est trop sujette au caprice, et les formes qu'elle fait prendre à chaque caractère sont trop variées, pour qu'un seul exemple pris au hasard puisse être d'une grande utilité.

J'ai consacré à quelques exemples des additions dont le dictionnaire de M. Morrison est susceptible, l'espace qui auroit pu m'être accordé pour proposer des corrections. Les fautes les plus graves dans un dictionnaire, sont les omissions. Je ne ferai pas une liste des erreurs et

des fautes typographiques qui m'ont frappé dans cette livraison. Elles y sont en moins grande quantité qu'on n'auroit lieu de l'attendre, pour un livre imprimé dans des contrées où la typographie est encore un art étranger, et par les soins d'un seul ouvrier, remplissant tout-à-la-fois les fonctions de compositeur, de *pressier* et de correcteur, et assisté seulement par des Chinois qui n'entendoient pas l'anglais. L'ouvrage est même remarquable par une sorte d'élégance typographique que les Anglais recherchent en tout. Les caractères chinois, tant les gros, qui ont servi à imprimer le vocabulaire, que les petits, qui composent les phrases et les exemples, sont très-bien gravés et d'une élégance parfaite. On peut seulement regretter qu'on ait composé chaque article entier sans distinction et sans coupures. Placées les unes sous les autres en autant d'alinéas, les phrases eussent occupé plus de place, mais l'œil les eût parcourues plus rapidement, et c'est ici un avantage capital. Le papier, qui est de fabrique chinoise, est fort beau, et peut être mis à côté du meilleur vélin.

J'ai terminé l'analyse de l'utile travail de M. Morrison. Je n'ai pas cru devoir donner moins d'étendue à l'examen de l'ouvrage le plus important qui ait encore été publié sur la langue chinoise, et j'ai plutôt regret de ce qu'un extrait aussi court n'en puisse donner qu'une idée trop superficielle. L'auteur ne se dissimule pas qu'il a entrepris une tâche immense, au-dessus peut-être des forces d'un seul homme. Mais on peut espérer qu'il sera soutenu par la certitude d'exécuter un travail qui, il y a peu d'années encore, eût été regardé comme impossible. Les amis de la philologie souhaiteront ardemment que son dictionnaire soit continué, et que l'auteur ait toute la liberté nécessaire pour l'achever. Les nouvelles publiques ont appris que M. Morrison avoit été choisi pour accompagner lord Amherst à Péking. Cette interruption à ses travaux restera sans profit pour les lettres, comme pour la politique. Les personnes qui ont étudié l'histoire de l'empire chinois, avoient bien prévu le mauvais succès de cette nouvelle tentative, et les amis des sciences n'en avoient pas conçu de grandes espérances. Les ambassades de Titsingh et de lord Macartney nous ont appris ce qu'on pouvoit attendre de voyageurs captifs, à qui la soupçonneuse défiance des naturels ne permet pas de rien voir, de rien examiner par eux-mêmes. Les différentes relations auxquelles ces ambassades ont donné lieu, n'ont offert, outre la description de leur route, qu'une vaine répétition de ce que les missionnaires nous avoient fait connoître; et l'on peut, sans sortir d'Europe, faire un voyage plus utile aux progrès des connoissances, en parcourant les

ouvrages chinois qui sont dans nos bibliothèques, et dont on a lieu d'espérer que, chaque jour, l'intelligence deviendra plus répandue.

一 *I. Tching-i*, rectum, verum, quod solùm rectum est. — *Thian-i*, nomen stellæ, in dracone. — *Thaï-i*, nomen stellæ minoris, inter α et η in dracone. — *Tchhi-i*, tabula mandatum imperiale referens. — *pe-i*, quædam poëtica collectio. — *I-pang-yang*, simili modo. — *I-miao-thang-thang*, facies ingenua. — *I-hia*, paululum, unus ictus. (vid. *hia*, infra.) — *I-thoung*, imperium pacificum, sub eadem dynastia. — *I-liao*, semper. — *Ta-i*, cœlum. — *I-ta*, totum. — *Tou-i*, unicus. — *I-hiang*, toto tempore elapso. — *I-laï*, primò. — *I-ting*, certè. — *I-sie*, tantillum. — *I-hao*, ID. *I-tian*, ID. — *Wan-i*, formula affirmationis simul ac dubitationis. *I-fa*, multò magis, magis adhuc. — *I-mian*... *i-mian*, vel *i-pian*... *i-pian*, vel *i-theou*... *i-theou*, tum, cum, vel simul ac, item. — Interposita verbo cuidam bis repetito, de actione verbi intelligitur, ut *fang-i-fang*, quærere quæstionem. *Kan-i-kan*, respice, &c. — *I*..., *i*, nunc, nunc. *I-laï*, *i-kiou*, eundo et veniendo. — *I-cha-chi*, in temporis momento.

丁 *Ting*. Annus signo *ting* notatus dicitur *khiang-iu*; luna verò, *iu*. — Substituere loco alterius. *Tchang-ting*, nomen spiritûs qui principium *Yang* regit. — *Ting-tsi*, magna cæremonia in honorem Confucii, 2.ª et 8.ª luna. — *Ting-kian*, vel *ting-yeou*, tempus trienne quo filii mortuis parentibus parentant. — *Ting-choui*, nomen fluvii etiam dicti *sse-choui*. — Cervix piscium dicitur *ting*, quia os continet in formam veteris caracteris *ting* effictum. — *Ting-hiang*, caryophylli aromatici. — *Ting-tseu*, insecta parvula, caudata, lignum corrodentia. — *Phao-ting*, bovem in tributum offerre. — Nomen familiæ in regione *Khiang* [Tibet]. *Ting-koung*, filius regis *Taï-koung*. * Legitur etiam *tching*: *tching-tching*, sonus ligni percussi. * Legitur etiam *tang*, apud poëtas, ob consonantiam.

七 *Thsi*: *thsi-phao-thoung*, Alchimia.

丈 *Tchang*, homo legum peritus. — *Pe-tchang*, trahere naves. — *Ta-tchang*, certare, pugnare, sese invicem percutere.

三 *San*: *San-fa-sse*, Mandarinus civitati præpositus. — *San-siao-koueï*, lemures in montibus. *San-tchhouan-khioueï*, mœnium propugnaculum, inter duas turres projectum. — *San-tchhouan-men*, aditus tribus portis clausus. — *San-pao-oung*, vas pretiosum, idolo *San-pao* dicatum. — *San-seng*, tres victimæ quæ idolis sacrificantur, scilicet, caput porci, gallina, jecur anseris. — *San-tchen*, tribus vicibus. — *San-ho-than*, portam vel foramen terrâ obstruere. — *San-na-kou*, instrumentum quod percutitur, *tambour de basque*. — *San-fan-ou-fou*, multum de aliquâ re cogitare. — *San-tchhou-thang*, res ter calore eodem recocta. — *Choue san choue sse*, aliud huic, aliud illi dicere. — *San kiaï*, tres potestates, quæ nunquam pinguntur, sed nomine tantùm designantur,

videlicet: *Chang kiaï*, cœlum, *tchoung kiaï*, aera, et *hia kiaï*, terram regentes. — *San* (3.° tono) *san-sse*, diù cogitare, perfectè intelligere. — *Tsaï-san*, multoties. — *San-san*, res intricatissima, sine ordine. — *San-lo-laï*, capilli passi.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Saggio sul tempio e la statua di Giove in Olimpia, e su'l tempio dello stesso Dio Olimpio, recentemente disoterrato in Agrigento. Palermo, 1814. Du même auteur, *su la creduta Galatea di Raffael d'Urbino.* — *Essai sur le temple et la statue de Jupiter à Olympie, et sur le temple du même Jupiter Olympien, récemment fouillé à Agrigente.* Du même, *sur la prétendue Galatée de Raphaël d'Urbin.*

L'auteur de ces deux opuscules, dont l'un a 86 pages *in-8.°*, et le second 12 pages, est M. le marquis de Haus, chambellan de S. M. le roi des Deux-Siciles, et ci-devant précepteur du prince royal. Il a longtemps résidé à Palerme : là, comme il nous l'apprend lui-même, tout entier aux devoirs de son importante fonction, il n'a guère pu se livrer que par momens à l'étude des beaux-arts, qui avoient fait la passion de sa première jeunesse, et auxquels il craint, dit-il, de ne pouvoir rendre aujourd'hui que de tardifs hommages. Telles sont à-peu-près les expressions par lesquelles M. de Haus termine la première et la plus importante de ses deux dissertations, et en avouant qu'il y reconnoît lui-même plus d'une imperfection. *Benche ancor io stesso vi osservi non poche imperfezioni.*

Cet aveu, qui n'est peut-être qu'un effet de la modestie de l'auteur, et les considérations par lesquelles il semble réclamer l'indulgence de la critique, doivent sans doute porter à ne pas mesurer son travail avec la sévérité qu'appelleroit l'ouvrage d'un artiste ou d'un savant de profession. Toutefois les connoissances étendues qu'annoncent ces recherches, la sagacité et le goût éclairé qui y règnent, ne permettent pas de traiter M. de Haus comme un simple amateur dont l'opinion auroit peu de poids, et dont il faudroit se contenter de louer le zèle et d'encourager les efforts.

Le premier des deux opuscules de M. de Haus contient deux sujets de recherches sur lesquels nous avions hésité d'abord de proposer nos observations, parce que le hasard ayant voulu que nous nous soyons nous-mêmes exercés sur ces deux sujets, nous craignions de passer pour sus-

pects d'un peu de partialité. L'un de ces deux sujets est la restitution du temple Olympien d'Agrigente (1); l'autre est la restitution du temple et de la statue de Jupiter à Olympie (2). Cependant, comme cela même est ce qui peut nous mettre dans le cas de saisir plus facilement les points de critique que ces objets comportent, nous n'avons pas cru devoir nous récuser dans un jugement où, à la vérité, nous sommes partie, mais où nous nous reconnoissons aussi très-volontiers justiciables de celui que nous jugerons.

L'auteur étoit à Agrigente l'an 1801. En parcourant les nombreuses ruines des édifices qui ornèrent jadis cette grande cité, il conçut et manifesta le projet d'engager le gouvernement à faire exécuter des fouilles sur ce riche terrain. Le roi des Deux-Siciles accueillit ce projet, et un fonds fut mis à la disposition de l'intendant des antiquités siciliennes du Val de Mazzara, pour faire fouiller le terrain du grand temple de Jupiter Olympien, sous la direction de D. Joseph Lopresti, noble Agrigentin. Les fouilles furent commencées en 1802 : M. de Haus nous apprend qu'une grave incommodité ne lui permit pas de retourner à Girgenti, lorsqu'elles furent terminées, et que les mesures des parties enterrées et retrouvées de ce vaste édifice, lui ont été communiquées par D. Joseph Lopresti.

Un plan, il faut le dire, assez imparfait, accompagne cette dissertation; mais il suffit pour faire connoître ce que les fouilles ont produit de renseignemens ignorés des précédens voyageurs, sur la disposition intérieure de ce temple.

Avant ces découvertes, n'ayant pu opérer que d'après la vue d'un petit nombre de fragmens épargnés par le temps, et d'après la description et les mesures de Diodore de Sicile, nous avions essayé de restituer l'ensemble de l'ordonnance extérieure du monument; nous n'avions eu en vue que de constater la proportion de la colonne et de l'ordre dorique, dans un temple dont l'érection a une date incontestable, afin de démontrer, par cette proportion, que les systèmes bâtis sur une progression de hauteur dans cet ordre, et sur la haute antiquité de certains temples doriques, reposent sur un fondement imaginaire. Il nous

(1) Voyez le tome II des Mémoires de la classe d'histoire et littérature ancienne de l'Institut, page 270.

(2) *Le Jupiter Olympien*, ou l'Art de la sculpture antique considérée sous un nouveau point de vue; comprenant la restitution des principaux ouvrages de la statuaire en or et en ivoire, et des procédés mécaniques de cet art. *Un vol. gr. in-fol. de 500 pages; orné de planches coloriées.* Se vend, à Paris, chez Debure frères, rue Serpente, n.° 7.

importoit assez peu pour cela de savoir combien le temple Olympien d'Agrigente avoit eu de colonnes dans ses fronts. Connoissant la largeur et la longueur totale de l'édifice, et connoissant, soit par Diodore, soit par le fragment de colonne que nous avions vu, et le diamètre et l'entre-colonnement; le nombre de colonnes, tant en front qu'en flanc, nous parut devoir être le résultat infaillible d'un calcul fort simple : nous donnâmes à ce temple huit colonnes de front, et quatorze sur les flancs.

M. de Haus, dans le plan qu'il publie, porte aussi à quatorze le nombre des colonnes de flanc; mais des deux fronts de l'édifice, l'un, dans ce plan, a sept colonnes; l'autre n'en a que six. Or, nous nous permettrons de penser que le petit nombre de témoignages qui, dans le nouveau plan, déposent de cette disposition, ne forment pas encore une autorité suffisante pour justifier cette nouveauté. Une colonne dans le milieu d'un frontispice, est déjà une particularité assez remarquable, et l'entre-colonnement double que forme la suppression de cette colonne, dans l'autre frontispice, réduit à six colonnes, entrecolonnement qui, avec une si grande dimension sur-tout, auroit eu une largeur vraiment extraordinaire; tout cela exigeroit des preuves et des explications qu'on est un peu surpris de ne pas trouver dans le texte.

Mais le plan de M. de Haus nous révèle une disposition que personne n'avoit pu soupçonner avant les fouilles qui viennent de la mettre en évidence, et qui nous montrent combien il a pu exister de variété dans les plans intérieurs des temples Grecs. En creusant l'aire du temple, on a trouvé que son intérieur se composoit de trois nefs à-peu-près égales en largeur. Deux rangées de piliers carrés, répondant aux pilastres du mur d'enceinte, divisoient la *cella*. Ces piliers carrés étoient réunis dans le bas par un petit mur d'appui, qui empêchoit la circulation entre la nef du milieu et les deux nefs collatérales. Les fouilles n'ont pu donner connoissance que du plan de ces nefs, mais non de leur élévation. Il paroît dès-lors indubitable, d'après d'autres exemples antiques, que sur ces piliers devoit s'élever un second ordre, qui auroit été une sorte d'attique, orné sur deux de ses faces par des espèces d'atlantes dans le goût du monument de Salonique (*voyez* Stuart, *tom. III, chap. 9, pl. 1 et 9*); et je suis porté à soupçonner que la tête coiffée d'un bonnet phrygien et le fragment d'aigle trouvés dans les débris de l'intérieur, appartenoient à un Ganymède sculpté en manière de caryatide sur un de ces pied-droits. Il en existe un enlevé par l'aigle, ainsi placé sur un des pied-droits du second ordre du monument de Salonique.

Quoi qu'il en soit, nous préférerions beaucoup cette conjecture à celle de notre auteur. Il infère de ces fragmens de sculpture trouvés dans l'in-

térieur du temple d'Agrigente, qu'ils doivent avoir été ceux des sujets qui, selon Diodore, représentoient, du côté de l'Orient, le combat des géans, et, de l'autre, la prise de Troie. Jusqu'à présent, tous ceux qui ont interprété la description de Diodore, ont expliqué le mot στοῶν par les frontispices ou portiques antérieurs et postérieurs du temple, et ont appliqué les sujets de sculpture déjà cités, aux frontons qui couronnoient ces façades. C'est au contraire dans l'intérieur de la *cella*, et au-dessus de ses portes d'entrée, que M. de Haus les suppose placés: or ceci nous paroît dénué de toute autorité dans le texte; et de tout exemple dans les monumens. Quant au motif allégué, que si ces sculptures avoient orné les tympans des frontons, la hauteur où elles auroient été placées, et la saillie des corniches, auroient empêché d'en jouir, il nous est impossible d'y trouver de la vraisemblance.

Il y a aussi dans cette dissertation, soit sur les portes d'entrée du temple, soit sur l'élévation en avant d'un *prostylon* moins haut que le reste de l'ordonnance, des hypothèses trop contraires aux modèles connus et aux opinions reçues, pour qu'on puisse les admettre. Le plan d'ailleurs, qui est sous nos yeux, a trop peu de détails, et ne peut pas servir de base à une discussion plus étendue. On assure que M. Cokerel doit avant peu publier sur les détails et les découvertes des fouilles faites à Agrigente, un ouvrage beaucoup plus exact.

L'auteur de la dissertation que nous examinons, a pris occasion du temple Olympien d'Agrigente, pour disserter sur le temple Olympien d'Athènes, et sur celui de Jupiter à Olympie, ainsi que sur la statue célèbre qui en faisoit le principal ornement. Comme il a traité ce dernier sujet sans soumettre ses conjectures à l'épreuve d'un dessin, nous nous contenterons, faute de pouvoir connoître l'image réelle qu'il s'en est faite, de lui présenter les principales objections auxquelles nous paroît donner lieu sa manière d'entendre plusieurs des passages du texte.

Avant de s'occuper du temple d'Olympie, M. de Haus a cru devoir traiter une question non encore résolue sur l'existence même de la ville d'Olympie; et aux doutes déjà établis à cet égard, il ajoute de nouvelles raisons de douter, entre autres que parmi tant de vainqueurs cités par Pausanias, avec les noms de leurs différentes villes, aucun ne l'est comme étant d'Olympie, tandis qu'on en compte un grand nombre d'Élis.

De cette considération l'auteur passe à des observations très-judicieuses sur l'ordre dorique des temples de la Grèce, sur le caractère de cet ordre, ses formes et sa disposition. Ayant eu le loisir d'examiner en Sicile, tant à Selinunte qu'à Segeste, quelques temples qui n'avoient

point été achevés, il a tiré de ces monumens de précieux renseignemens sur la méthode de bâtir des anciens. Il établit, par exemple, que les constructeurs d'alors n'élevoient pas ensemble et par assise générale, toutes les parties du temple; mais qu'ils commençoient par bâtir la colonnade d'enceinte, laquelle leur servoit de pont et d'échafaudage, pour la construction des murs intérieurs. Il fait, d'après les tambours des colonnes restés sans ragrément, des remarques curieuses sur les procédés de l'art de bâtir des Grecs, procédés qui n'avoient pas tout-à-fait échappé aux précédens voyageurs, mais dont l'esprit et les raisons n'avoient pas encore reçu des développemens aussi pratiquement utiles. Vitruve, dont notre auteur paroît avoir fait une étude sérieuse, se trouve sur plusieurs de ces objets, ou expliqué savamment, ou réfuté avec beaucoup de goût.

De là il est conduit à l'interprétation du passage dans lequel Pausanias a décrit le temple d'Olympie: cette description du voyageur grec est si détaillée, si clairement énoncée dans toutes les parties, et les points de parallèle qui, dans plusieurs temples encore existans, lui servent de commentaire, sont si nombreux, que nous n'avons éprouvé en la lisant dans le nouveau commentateur, d'autre impression que celle du plaisir de nous être rencontrés avec lui sur les points principaux, c'est-à-dire, ceux des mesures et des dispositions générales.

Nous en dirons autant de quelques autres points relatifs aux mesures du colosse d'Olympie. Notre auteur prétend, ainsi que nous l'avons fait, que la figure devoit avoir trente pieds étant assise, et quarante pieds en la supposant debout: *Quaranta incirca piedi se fosse stato ritto in piede;* quoique dans quelques autres endroits, par oubli sans doute, il ne lui donne que trois ou quatre fois la grandeur naturelle de l'homme. Il nous est assez difficile de le suivre et de l'entendre dans la disposition vaguement énoncée qu'il présente des objets de décoration du trône. La difficulté de faire comprendre par des mots ce qui doit s'expliquer par des formes, est cause de l'obscurité de toutes les descriptions d'ouvrages d'art. Lors donc qu'on n'emploie que des mots, et encore des mots d'une autre langue, pour commenter une telle description, on court risque de tomber de l'*obscurum* dans l'*obscurius*. Nous croyons que c'est ce qui est arrivé à notre commentateur dans sa manière de disposer les nombreuses victoires de la description de ce trône. Sans nous engager dans une controverse à cet égard, nous nous bornerons à faire remarquer une grave erreur dans l'interprétation des mots δύο δὲ εἰσιν ἄλλαι πρὸς ἑκάστου πέζῃ ποδός. Ces victoires étoient *au bas de chaque pied* ou *au pied de chaque montant* du trône. M. de Haus les fait *pedestri*, c'est-à-dire, *en repos*, lorsque, dit-il, les autres dansoient à l'entour du trône; c'est-

à-dire, qu'il a confondu l'adverbe πεζῇ, qui veut dire *à pied,* avec le datif du mot πέζα, πέζης, qui signifie *cheville* ou *plante du pied,* et qui, étant gouverné par la préposition πρὸς, exclut toute ambiguité.

Ne s'étant fait, ni par l'analyse du texte, ni par le dessin, une image sensible de ce qu'il a prétendu expliquer, il tombe dans la plupart des erreurs accréditées par les traducteurs. Ainsi il explique comme M. Heyne le passage ὑπελθεῖν δὲ οὐχ οἷόν τε ἐστιν ὑπὸ τὸν θρόνον, *on ne sauroit passer par derrière le trône,* et il ne conçoit pas comment cela pourroit signifier *aller sous le trône.* Nous avons montré que, de toute nécessité, Pausanias alla sous le trône d'Amyclée, et comment, ainsi qu'il l'observe, on ne pouvoit pas aller sous celui d'Olympie. Il y avoit ἐρύματα τρόπον τοίχων πεποιημένα, *des défenses en forme de mur,* c'est-à-dire, *un petit mur d'appui et de défense* à l'entour du trône, qui empêchoit d'approcher. De ce mur d'appui, les côtés qui regardoient les portes étoient peints en bleu; les deux autres côtés, plus longs, étoient ornés de peintures de Panœnus. J'ai beaucoup de peine à comprendre comment notre commentateur applique tout cela aux murailles mêmes du temple.

Au reste, ici M. de Haus, en nous décrivant la statue comme placée dans une haute et large chapelle, environnée de trois murailles, nous fait voir qu'il a puisé ces notions dans un commentaire de M. Heyne sur le trône d'Amyclée, dont nous croyons avoir réfuté, dans l'ouvrage ci-dessus cité, et tous les élémens, et tous les résultats.

C'est encore de M. Heyne qu'il a tiré son explication du mécanisme et du travail de la statuaire en ivoire; ce qu'il en dit n'est que le résumé fait en peu de phrases de toute la théorie empruntée à M. Spingler par le savant professeur de Gottingen. Cet art, qu'il avoue être entièrement perdu de nos jours, repose toutefois sur des procédés fort simples, dont nous croyons avoir donné une démonstration tellement sensible, qu'il ne manque que la volonté ou l'occasion de le reproduire; mais nous dirons en même temps que la théorie de M. Heyne, résumée de nouveau par M. de Haus, offre des données entièrement fausses, et que la pratique en est physiquement impossible. Nous bornerons là cette discussion, et nous répéterons avec plaisir que nous la soumettons avec beaucoup de confiance à l'auteur même que nous avons critiqué, persuadés que les opinions ou les faits sur lesquels nous sommes divisés, ne peuvent trouver de juge plus impartial ni d'arbitre plus éclairé.

Nous dirons peu de choses du second opuscule de M. le marquis de Haus, qui a pour titre, *Quelques réflexions d'un ultramontain sur la prétendue Galatée de Raphaël d'Urbin.* Tous ceux qui ont visité le palais de la Farnésine à Rome, connoissent la petite peinture à fresque qui représente

le triomphe d'une divinité marine. Cette peinture a acquis encore plus de célébrité qu'elle n'en auroit eu par elle-même, grâce à quelques anecdotes qu'on en raconte, et aussi à la lettre de Raphaël au comte Balthazar Castiglione, dans laquelle ce grand peintre répond avec beaucoup de grâce et de modestie aux éloges du comte sur sa Galatée. C'est donc de cette peinture que Raphaël est censé parler, puisque, d'une part, on ne connoît pas d'autre ouvrage de lui auquel le titre de Galatée puisse convenir, et que, d'autre part, Vasari, écrivain presque contemporain, désigne avec beaucoup de précision la peinture dont il s'agit, comme étant celle du triomphe de Galatée, et la place dans le palais où on l'admire encore.

M. le marquis de Haus, qui, si l'on en croit M. Carlo Fea, semble ne connoître les peintures de la Farnésine que par les gravures de Dorigny, a imaginé qu'il devoit y avoir une connexion de sujets et de système entre les compositions des voûtes de la célèbre *loggia* de ce petit palais, et la composition dont nous parlons, qui, dans la pièce voisine, occupe un des compartimens du mur, les autres n'ayant jamais été peints. M. de Haus, examinant et trouvant dans la fable d'Apulée les motifs des principaux sujets qui ornent les voûtes de la Farnésine, veut que Raphaël ait eu le projet d'exprimer dans ces voûtes tous les sujets qui peuvent être supposés en l'air; et, selon lui, un autre ordre de sujets tirés de la même fable, mais qui se seroient passés sur terre, *l'altro ordine di fatti succeduti in terra*, devoit former une nouvelle suite qui auroit orné, non pas les voûtes, mais les murs de la pièce voisine.

Or M. de Haus trouve dans le récit d'Apulée, et à peu de distance des descriptions qui ont inspiré les sujets de la voûte de la Farnésine, une description de l'apparition de Vénus, accompagnée sur les eaux de tout le cortége des divinités marines: Vénus vient, selon cet auteur, pour rappeler à son culte les mortels qu'avoit aveuglés la beauté de Psyché. Ce devoit donc être là, prétend notre critique, la première scène d'un nouvel ordre de sujets conçus par Raphaël pour l'ornement de cette galerie. Cela étant, ce triomphe d'une divinité marine n'est pas celui de Galatée, déité d'un rang inférieur, et que Mélicerte, Palémon, Amphitrite, auroient dédaigné d'accompagner, mais bien le triomphe de Vénus.

Cette supposition n'a rien en soi que de plausible; mais les rapprochemens dont on la fait sortir ont peut-être trop d'esprit et viennent de trop loin. Le défaut des gens de lettres qui jugent les ouvrages des grands artistes, est quelquefois de leur prêter gratuitement des combinaisons et des associations d'idées tout-à-fait imaginaires. Il est vrai que c'est le privilége des hommes de génie d'inspirer ainsi les hommes d'esprit; et sous ce point de vue, on peut dire que personne n'a eu plus que

Raphaël le droit de suggérer ces ingénieuses et honorables suppositions. Sans donc vouloir presser d'une critique trop minutieuse l'hypothèse dont il s'agit, nous croirons devoir nous en rapporter au jugement de M. Carlo Fea dans son *Prodromo di nuove osservazioni e scoperte, &c. Roma, 1816.* Ce savant critique, outre les raisons fondées sur les notions historiques de cette peinture, trouve, entre la tête de la divinité montée sur le char marin et la tête de Vénus tant de fois répétée dans les voûtes de la salle précédente, des différences qui seules l'empêchent d'admettre l'opinion dont on vient de rendre compte.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

ANNIBAL, tragédie en 5 actes, par M. Firmin Didot *(avec des notes).* Paris, imprimerie de l'auteur, imprimeur du Roi, de l'Institut et de la Marine, 1817, *in-8.°*, vij et 110 pages;—*avec une lettre de M.* Firmin Didot *à son fils aîné, voyageant dans la Troade et dans la Grèce;* 15 pages *in-8.°* (en caractères d'écriture cursive). Prix, 2 francs.

SI les lecteurs de la tragédie de M. Firmin Didot en portent des jugemens divers, ils rendront du moins des hommages unanimes aux sentimens qu'exprime la lettre dont elle est suivie; ils y reconnoîtront le langage le plus honorable que puisse parler un père, un homme de lettres, un grand artiste. L'auteur y laisse éclater, avec autant de franchise que de modestie, son amour pour son art et pour tous les arts; son désintéressement, son ardent desir de se rendre de plus en plus utile à tous ceux qui cultivent et cultiveront les belles-lettres et les sciences, à ceux même qui commencent à en étudier les premiers élémens. Il ne dissimule ni le prix qu'il attache à la gloire typographique de sa famille, ni son admiration profonde, passionnée même, pour les plus dignes rivaux de cette gloire. En exhortant son fils à ne point négliger la profession d'imprimeur pour se livrer sans réserve à des compositions littéraires, il avoue qu'il s'est laissé séduire lui-même *au doux chant des syrènes*, et qu'il a été moins flatté du prix solennel décerné à ses travaux typographiques, « que de la mention honorable accordée par l'Institut » à ses traductions en vers des pastorales de Virgile et de Théocrite. »

Quelque reproche que semble se faire ici M. Firmin Didot, ce n'est pourtant pas une littérature légère et futile qui a jamais pu le séduire :

ses traductions en vers, et les notes qu'il vient de joindre à sa tragédie d'Annibal, montrent assez que c'est à l'étude des langues anciennes, de l'histoire, et des grands modeles de l'art d'écrire, qu'il a consacré les instans que les devoirs de sa profession ne réclamoient pas. Disons plutôt que sa profession réclamoit en effet ces études, sans lesquelles, après tout, ni les Aldes, ni les Estiennes, ni les Morels, ni les autres prédécesseurs de MM. Didot, n'auroient acquis tant de célébrité, même dans la carrière typographique. Peut-être seroit-il vrai de dire que tout grand artiste a besoin d'être un homme de lettres; mais l'art qui ne s'exerce que sur les produits de la littérature, ne peut sans doute devenir ou rester digne d'elle, qu'en la cultivant elle-même.

Le genre dans lequel M. Firmin Didot vient de s'exercer, est l'un des plus élevés, et par conséquent des plus difficiles; la gloire éclatante qu'il promet, s'obtient si rarement, que personne ne doit s'affliger d'y avoir aspiré en vain. Ici d'ailleurs, pour établir, pour constater les succès, il faut des représentations publiques. C'est sur des spectateurs qu'un poème tragique produit tous ses effets; c'est à eux qu'il révèle sensiblement et ses beautés et ses défauts. La tragédie de M. Firmin Didot n'ayant point subi cette épreuve, nous avons une raison de plus de n'en parler qu'avec timidité, de nous défier extrêmement des critiques et même des éloges que nous risquerons d'en faire.

Annibal est le héros de plusieurs tragédies françaises, de six au moins (1). Celles de Thomas Corneille et de Marivaux ne sont pas tout-à-fait aussi oubliées que les autres; mais Thomas Corneille n'a su traiter ce sujet qu'en donnant trois amans à la fille d'Annibal; et Marivaux a fait de ce général lui-même un amant sexagénaire de la fille du roi Prusias. Depuis, on a mieux senti, du moins en France, le ridicule de ces fictions romanesques; et, quelque théâtrale que soit la passion qu'elles amènent, on n'a pas craint de l'exclure, comme Racine l'avoit osé dans son dernier chef-d'œuvre, des sujets où elle ne pouvoit dominer. M. Firmin Didot a porté la sévérité jusqu'à n'introduire aucune femme dans sa tragédie; il n'a pas cru qu'un personnage de ce sexe, animé de passions purement politiques, livré, par exemple, aux fureurs de l'ambition ou de la haine, ou bien à l'enthousiasme le plus exalté, pût contribuer à jeter plus d'intérêt sur la destinée du héros carthaginois. Quelque opinion qu'on veuille adopter sur ce point, toujours saura-t-on

---

(1) Par Scudéry, en 1631; — par de Prades, en 1649; — par Th. Corneille, en 1669; — par Riupéroux, en 1688; — par Marivaux, en 1720. Une sixième tragédie d'Annibal a été représentée au théâtre français en 1814.

gré à M. Firmin Didot de s'être imposé des lois si rigoureuses, à une époque où semble s'accréditer et prévaloir, en certains lieux, un système qui, en accumulant les personnages, les situations, les incidens et les prétendus sentimens, tend à ramener l'art du théâtre à toutes les puérilités et à tous les écarts de son premier âge.

M. Firmin Didot n'a presque rien ajouté, rien sur-tout de fort dramatique, aux récits des historiens : nous n'oserions le féliciter d'avoir eu tant de confiance dans les seules données historiques. Il n'arrive guère que l'histoire fournisse immédiatement toute une tragédie : quand l'histoire nous émeut par le tableau d'un événement tragique, si nous voulons jouir pleinement de cette émotion, la rendre aussi vive, aussi profonde qu'elle peut le devenir, nous sommes infailliblement entraînés à modifier le récit, en ajoutant ou en écartant certaines circonstances; et ces efforts que nous faisons pour être plus ravis ou plus attendris, sont en quelque sorte le commencement du travail d'un poète tragique. Quoi qu'on en dise, le poète a besoin d'étendre l'action, quelquefois d'achever les caractères, d'imaginer ou d'arranger les situations, de préparer enfin les circonstances d'un grand fait, pour y adapter le dialogue et le style poétique.

Annibal, réfugié chez le roi de Bithynie, sera-t-il forcé de se donner la mort, pour ne pas se voir livré aux Romains ! C'est le résultat auquel tendent les craintes du roi Prusias, les intrigues d'Arbate, son capitaine des gardes, l'ambassade de Flaminius, l'armement d'Eumène, roi de Pergame, et la fausse nouvelle d'une victoire remportée par ce prince sur Annibal. Ces causes sont contre-balancées par le génie et la valeur du général carthaginois, par l'intérêt qu'il inspire au jeune Nicomède, fils de Prusias, et par le triomphe réel d'Annibal sur Eumène. On peut demander quel motif détermine Arbate, personnage subalterne et néanmoins le plus agissant de la pièce, à poursuivre ainsi le héros auquel Prusias a donné l'hospitalité ; et comment sur-tout les menées de cet Arbate ne sont soupçonnées, jusqu'à la fin du quatrième acte, ni par le roi, ni par Annibal, ni par Nicomède, tandis que le lecteur le moins exercé les démêle aisément dès la première scène de l'acte premier, bien avant qu'Arbate vienne, au troisième acte, les exposer au grand jour, dans un entretien avec Flaminius. Tout au contraire, on voudroit mieux savoir si Arcas, autre officier bithynien, conspire avec eux, quand il vient faire le faux récit d'une victoire d'Eumène. Peut-être enfin, ne comprend-on pas assez bien comment Annibal, vainqueur en effet du roi de Pergame, ne peut, au moment même d'un si éclatant succès, et avec le concours de Nicomède, triompher, dans Prusa, de quelques

Romains et de quelques traîtres, reprendre de l'ascendant sur Prusias, déconcerter les intrigues d'un Arbate, se maintenir au moins en possession du souterrain qui lui offroit le moyen d'échapper aux derniers périls. Mais nous n'énonçons ici que de simples doutes sur lesquels on ne seroit parfaitement éclairé que par les représentations; et nous en disons autant des autres reproches que des lecteurs pourroient faire à la contexture des incidens dont l'action se compose. A la fin du quatrième acte, Arcas vient avertir Annibal que Prusias veut lui parler. En supposant qu'il n'y ait aucune inconvenance dans ce message, il est à remarquer qu'Annibal ne quitte le théâtre que pour y reparoître presque aussitôt, au commencement du cinquième acte, avec Prusias lui-même, qui vient lui déclarer ses dernières résolutions.

Les caractères que M. Firmin Didot avoit à peindre, étoient ceux de Prusias, de Nicomède, de Flaminius et d'Annibal. Le grand Corneille, dans sa tragédie de Nicomède, n'a fait de Prusias qu'un roi pusillanime, digne, à tous égards, qu'on dise de lui qu'*il n'est roi qu'en peinture* (1). M. Firmin Didot, dont l'ouvrage annonce un goût très-pur, a senti la nécessité d'ennoblir ce personnage, et s'est appliqué à montrer les dangers que Prusias avait à craindre, non-seulement pour lui-même, mais pour son peuple, s'il s'attiroit le couroux de Rome. Sans contredit, cette considération ne suffit pas, au théâtre, pour faire approuver la conduite du roi de Bithynie; il indispose contre lui les spectateurs, par cela même qu'il craint d'indisposer les Romains, et qu'il ne protége pas, à tout risque et péril, le héros qu'il a reçu dans son palais. Par la nature même du sujet, la position de Prusias doit être défavorable; et tout ce que le poète peut faire pour lui, est d'imprimer à ses discours la dignité que ses actions ne sauroient avoir, et d'inspirer en partie pour la sagacité de son esprit, pour l'habileté de ses démarches, pour la profondeur de sa politique, l'estime qu'on a résolu de ne point accorder à ses sentimens. C'est en quoi M. Firmin Didot nous paroît avoir réussi : le rôle de Prusias est le mieux conduit et le mieux écrit de la pièce. Nous croyons seulement qu'on pouvoit éviter de le mettre si souvent en scène durant les quatre premiers actes, et de lui faire donner deux fois l'ordre inefficace d'arrêter son fils Nicomède. Prusias disparoît à la fin de la première scène de l'acte cinq; et son absence, durant toutes les scènes suivantes, est d'autant plus fâcheuse, qu'on ne sait ce qu'il fait, ni ce qu'il devient, tandis que Nicomède est armé pour la défense d'Annibal. Mais ces critiques sont

(1) Nicomède, act. V, sc. VII, v. 81.

encore très-hasardées, et les éloges que nous donnerions volontiers à tout le reste de ce rôle, nous sembleroient moins téméraires.

Quant au caractère de Nicomède, Pierre Corneille l'a peint de main de maître, et à si grands traits, que Marivaux s'est bien gardé de le reproduire dans sa tragédie d'Annibal. M. Firmin Didot a été moins timide, et nous ne craindrons pas d'applaudir à sa hardiesse, ou, si l'on veut, à sa témérité. C'est le personnage le plus généreux et le plus passionné de la nouvelle tragédie; et nous n'aurions d'autres reproches à faire à ce rôle, que d'être beaucoup trop supérieur à celui d'Annibal. Du reste, ce n'est assurément point le Nicomède de Pierre Corneille : il est plus jeune, plus fougueux, moins formé par l'expérience; il ne possède encore que les germes du noble et grand caractère que le génie d'un poète immortel lui a imprimé (1).

Il est à-peu-près certain que Flaminius, ambassadeur auprès de Prusias, n'étoit pas le fils du Flaminius vaincu à Trasymène par Annibal; mais M. Firmin Didot le suppose ainsi, afin de lui prêter des mouvemens personnels de haine et de vengeance; et nous sommes loin de contester à l'auteur un droit dont a usé Pierre Corneille. Il nous a semblé seulement que, dans la pièce nouvelle, le caractère de Flaminius ne produisoit plus qu'un effet indécis. S'il n'étoit que le ministre de la puissance que les Romains veulent exercer sur les rois, sa fierté, quoique tyrannique, conserveroit de la grandeur, et obtiendroit de nous cette espèce d'admiration forcée que les injustices romaines sont en possession de nous commander. Mais lorsque, dans un monologue, il nous dévoile le fond de son ame; quand nous n'y voyons plus que la soif de venger son injure personnelle; quand il se complaît, hors de tout propos, dans l'orgueilleux souvenir de l'avantage qu'il a remporté sur les Macédoniens; quand il se flatte, avec bien moins de raison,

> Que Rome le verra, triomphant, couronné,
> Traîner après son char Annibal enchaîné;

lorsque ensuite il descend jusqu'à se concerter avec Arbate, sans jamais rien exprimer du mépris qu'il doit ressentir pour un tel complice, l'ambassadeur romain perd à nos yeux sa dignité, et nous regrettons fort ce respect que son langage altier et ses menaces nous ont imposé.

Les critiques, plus graves, auxquelles donneroit lieu le rôle d'Annibal, porteroient aussi sur l'indécision de ses idées et de ses sentimens. Avant qu'il paroisse, Nicomède a dit de lui que *c'est Carthage qui seule*

---

(1) C'est un *héros de ma façon*, dit Corneille dans l'avertissement qui précède la tragédie de Nicomède, et dans l'examen qui la suit.

a vaincu ce grand homme. Mais Annibal, dès qu'il entre en scène, débute par s'adresser à lui-même le reproche, au moins hasardé (1), qu'on lui a tant fait, de n'avoir point marché sur Rome après la bataille de Cannes. Il semble n'avoir plus d'autre desir que d'obtenir un asyle sûr, et d'échapper à-la-fois aux mains de ses vainqueurs et à l'injustice de ses concitoyens. C'est ainsi du moins qu'on le croiroit disposé, lorsqu'il dit :

Je ne t'enverrai plus de superbes courriers,
Carthage; elle a péri notre fortune antique (2).
Mon frère n'ira plus, sur la place publique,
Près d'un sénat jaloux, trois fois à pleins boisseaux,
Des chevaliers romains répandre les anneaux.
Persécuté, proscrit, errant de ville en ville,
Heureux dans mon malheur de trouver un asyle...
Déjà la main du temps s'appesantit sur moi.

On croit le retrouver ici tel qu'il étoit, lorsqu'après la bataille de Zama, il forçoit les Carthaginois d'accepter les conditions imposées par les Romains. Bientôt, cependant, il se juge capable encore d'assiéger Rome, de prendre cette ville, de la brûler, et de vendre ses sénateurs qui déjà commençoient à se vendre assez eux-mêmes. Il ne prévoit pas que des patriciens ambitieux et puissans, tels que Flaminius, ne tarderont point à détruire la liberté romaine, et vengeront assez Carthage. Il ranime dans son cœur une haine impuissante; il veut vivre pour accomplir le serment que jadis lui a fait prêter son père Amilcar. Il s'entretient des plus vains projets, qu'il n'a nul moyen d'exécuter; il songe même à retourner dans son ingrate patrie. Ailleurs, pourtant, il répond avec tant de soin aux reproches de Flaminius, qu'on diroit presque qu'il veut fléchir cet ambassadeur : il lui propose pour modèle le généreux Scipion, qui, dit-il,

Jamais ne demanda mon exil ni ma mort;

mais presque aussitôt il recommence à menacer Flaminius :

....De tes complots assure le succès;
Tu pourrois de ta vie expier tes projets;

et même, lorsque ensuite Nicomède, malgré la présomption naturelle à

---

(1) *Voyez* Montesquieu, *Grandeur des Romains*, chap. IV.

(2) *Carthagini jam non ego nuntios*
Mittam superbos : occidit, occidit
Spes omnis et fortuna nostri
Nominis &c. (Horat. *lib. IV, od. IV.*)

Voilà un exemple des traits que M. Firmin a imités des anciens poètes. Il s'étoit d'abord proposé de faire lui-même les citations de ce genre, auxquelles sa tragédie donne lieu.

son âge, conçoit de vives alarmes et prévoit les succès des ennemis d'Annibal, celui-ci répond :

> Ah! ne craignez rien d'eux ; ils doivent tous trembler.

Conservera-t-il long-temps de si hautes espérances! Non, dès la scène suivante, elles l'abandonnent à tel point, qu'il dit à ce même Nicomède :

> Dans tes nobles travaux, ô mon *dernier* appui,
> Sois semblable à ton maître et *plus heureux que lui*.

Ces variations, ces alternatives, pourroient convenir à un jeune personnage dont l'ame ardente et mobile feroit la première épreuve du malheur. Nous ne savons si elles honorent assez les derniers instans d'Annibal : nous l'aimerions mieux, ou invariable dans sa haine, dans son espoir et dans ses projets de vengeance, ou s'élevant au-dessus de ses ennemis et de sa propre destinée par cette résignation calme et inaltérable, fruit et remède unique des grandes infortunes.

Il faut noter que, pour rendre Prusias moins odieux, M. Firmin Didot ne lui fait prendre, ou du moins exprimer, ni la résolution de livrer Annibal aux Romains, ni même celle de le contraindre à sortir de ses états ; Prusias veut seulement conserver la paix avec Rome, et n'être entraîné, ni lui, ni son fils Nicomède, dans aucune entreprise contre cette république: mais la sagesse de ces dispositions du roi de Bithynie contribue à montrer Annibal sous un aspect peu favorable, toutes les fois qu'il demande ou desire autre chose qu'un asyle, et qu'il prétend associer Nicomède et Prusias même à ses projets de vengeance. Il semble alors presque mériter son sort, et assurer, par l'excès de ses ressentimens et de ses vœux, le succès des complots que trament contre lui Flaminius et Arbate.

Il y a, dans cette tragédie, fort peu de ces situations frappantes ou inattendues, qui ébranlent fortement le spectateur et le froid lecteur lui-même. Nous n'en remarquons que dans le cinquième acte ; et la représentation seule décideroit de l'effet qu'elles sont propres à produire. Annibal charge Hiarbas, son confident, de préparer le poison qu'un anneau recèle : Hiarbas sort, rentre, apporte le poison ; et le héros, après quelques discours, s'assied pour le prendre. Nous ignorons absolument quelle impression résulteroit de ces préparatifs. Un très-beau dessin de M. Girodet représente les Romains s'avançant, la pique en arrêt, sur Annibal, au moment où il vient de s'empoisonner. M. Firmin Didot a transporté ce tableau sur la scène : les Romains entrent, se saisissent d'Hiarbas et s'approchent d'Annibal, qui leur dit : *Avancez.* Ils s'écartent, présentent leurs piques sans oser faire un pas vers Annibal, qui

retombe assis, en disant : *Dieux! ce glaive échappe de ma main.* Il existe de telles limites entre les arts, qu'il n'est pas toujours sûr qu'un excellent tableau soit un très-grand coup de théâtre. Nous douterions moins de l'effet dramatique de la dernière scène : Nicomède, qui vient de vaincre les ennemis du héros, arrive poursuivant Flaminius, et s'apprête à l'immoler dès qu'il voit qu'Annibal expire : Annibal s'y oppose, *et ne veut pas d'une telle victime.* Flaminius reçoit seulement l'ordre de sortir pour être témoin du supplice d'Arbate, et Annibal termine la pièce par ces vers :

> Approchez, Nicomède, et prenez cette épée
> Qui du sang des Romains fut tant de fois trempée :
> Puisse encor ce présent à Rome être fatal!
> Je la tiens d'Amilcar, tenez-la d'Annibal.

Nous serions fort enclins à penser que l'art du dialogue est porté à un assez haut degré dans cet ouvrage; et, à l'appui de cette opinion, nous citerions particulièrement la scène première du premier acte, la seconde du deuxième, la septième et la huitième du quatrième, et la première du dernier. A notre avis, elles offrent des dialogues animés, naturels et rapides, où s'expriment avec vérité, et correspondent ou contrastent avec justesse, les pensées et les sentimens des personnages : c'est un mérite devenu assez rare. Nous ne voulons pourtant pas dire que ces scènes soient à l'abri de toute critique : nous avons déjà, en parlant des caractères, proposé quelques doutes qui s'appliqueroient aussi au dialogue; et, parmi les remarques du même genre, que nous pourrions ajouter ici, nous nous bornerons à une seule; elle porteroit sur la scène deuxième du second acte, entre Annibal et Nicomède. L'un et l'autre, tout en s'indignant de la tyrannie des Romains, de leurs infidélités, de leurs ravages, de leur puissance établie *sur les ruines du monde*, admirent cependant *leur sagesse profonde*, et la révèrent comme le plus sublime *effort du génie et de l'art.* Nous ne sommes que trop accoutumés à trouver *du génie, de la sagesse même*, dans une ambition vaste et active, lorsque aussi opiniâtre qu'effrénée, elle s'obstine et réussit à dévaster la terre. Mais qu'Annibal et Nicomède ne soient pas préservés de cette illusion par la haine qu'ils ont vouée aux Romains, c'est ce que nous avons peine à comprendre; et les hommages si gratuits qu'ils rendent ici eux-mêmes aux iniquités et à l'astuce de leurs oppresseurs, nous étonnent d'autant plus, qu'il règne en général une morale pure et sévère dans l'ouvrage de M. Firmin Didot.

Les vers que nous avons cités ont pu donner une idée de la correction, de l'élégance et de la noblesse de son style. Sa versification est douce, harmonieuse; elle devient même pittoresque dans quelques traits du récit que fait Nicomède de la victoire d'Annibal sur Eumène. A-t-elle

par-tout assez de couleur, de mouvement et d'énergie! c'est ce que nous n'osons assurer. Toutefois le ton poétique s'y maintient constamment, à l'exception peut-être d'un très-petit nombre de vers, où nous croyons remarquer des expressions prosaïques ou des constructions par trop directes.

> *Quant aux Étoliens,* plus perfides que braves,
> *Quant* au traître Philippe, assassin d'Aratus,
> *Il n'en faut rien attendre.*
> *Courroucer de nouveau* l'ambassadeur Romain.
> *Si mes raisons* du roi n'ébranlent pas le cœur, &c.

Prusias dit :

> Oui, j'ai dû m'indigner
> Qu'ici, d'un œil coupable, on vînt examiner
> Mes places, mes vaisseaux, mes ports. Je sais qu'Eumène...

La coupe de ce dernier vers et de ceux-ci (dans le même rôle),

> Je l'excuse, Annibal l'a séduit, et j'espère...
> Qu'il parle, mes trésors sont ouverts. Des soldats...

cette manière de finir une phrase et d'en commencer une autre au milieu du second hémistiche, semble plaire à M. Firmin Didot, qui la pourroit justifier par les exemples qu'en ont donnés, depuis un demi-siècle, quelques poètes d'un ordre très-distingué. Elle peut, sans doute, rompre la monotonie de la versification; mais nous ne savons trop si elle n'en rompt pas aussi le charme, et si elle s'accorde assez avec le précepte de Boileau :

> Que toujours, dans vos vers, le sens coupant les mots,
> Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Elle auroit au moins, au théâtre, l'inconvénient de favoriser l'habitude que prennent quelques acteurs de démonter les vers, et d'en faire disparoître tout-à-fait le rhythme. Mais nous aurions à faire bien plus de citations, et à transcrire sur-tout plusieurs morceaux de ce rôle de Prusias, si nous entreprenions de mettre sous les yeux de nos lecteurs tous ceux des vers de M. Firmin Didot qui nous ont paru dignes d'éloge. S'il y a peu de chaleur, peu d'intérêt dans cet ouvrage, s'il ne nous est pas permis de le placer au nombre des bonnes tragédies, ce qu'encore une fois les représentations peuvent seules décider, nous croyons au moins qu'il doit ajouter beaucoup à l'idée avantageuse que l'auteur a déjà donnée de son goût, de ses connoissances et de ses talens littéraires.

DAUNOU.

Quatrième et dernier article sur la Philosophie morale de M. Dugald Stewart.

Pour compléter la théorie de la religion naturelle, il reste au philosophe écossais, après avoir établi l'existence de Dieu et ses attributs moraux, à établir l'existence d'une vie future ou l'immortalité de l'ame.

On se fonde trop, selon M. Stewart, sur l'immatérialité de l'ame, pour démontrer son immortalité. De ce que l'ame est immatérielle, il ne s'ensuit pas qu'elle soit nécessairement immortelle, mais seulement qu'il est possible qu'elle existe indépendamment du corps, et par conséquent qu'elle lui survive, ce qui est un degré pour arriver à concevoir qu'elle lui survit en effet.

Pour reconnoître que l'ame est immatérielle, il suffit de considérer attentivement les qualités par lesquelles nous connoissons l'ame et la matière; car toutes nos idées des êtres sont purement relatives, et nous ne les distinguons que par la diversité des caractères qu'ils nous présentent. Or, à moins de confondre les opérations internes que la conscience nous manifeste, avec les qualités extérieures que les sens nous font apercevoir, on est forcé de reconnoître la distinction des deux mondes. Si nous les confondons quelquefois aujourd'hui, c'est que, dès nos plus tendres années, les opérations de notre esprit, sans cesse dirigées vers les objets extérieurs, et appliquées à l'observation de qualités sensibles, se sont, pour ainsi dire, teintes de leurs couleurs et confondues avec elles par des liens qui, resserrés de jour en jour et prolongés à travers les années de l'âge mûr par l'inattention et l'habitude, enchaînent et subjuguent la raison elle-même. La tendance qu'ont tous les hommes à rapporter la sensation de couleur aux objets qui l'excitent, est un exemple célèbre de cette illusion naturelle, qui confond les caractères des phénomènes internes avec ceux des phénomènes extérieurs. Mais quand on sort des habitudes de l'enfance, quand on résiste enfin à cette pente de l'imagination qui entraîne l'intelligence foible encore, et mal assurée, quand on rentre en soi-même et qu'on se replie sur ses facultés, sur leurs opérations et sur leurs lois, la réflexion détruit bientôt ce tissu de vaines analogies qui éblouissent des regards superficiels; les phénomènes internes se dégagent, et le matérialisme paroît dans toute son absurdité. Il paroît alors si absurde que la raison a peine à le concevoir; et ce n'est plus le matérialisme qu'il faut craindre pour elle; c'est bien plutôt l'excès contraire, qui ne reconnoît dans l'univers d'autre existence que celle de l'esprit, système qui ne contredit que les perceptions des sens, tandis

que l'autre contredit celles de la conscience elle-même, et qui a du moins pour lui quelques argumens tirés du phénomène du rêve; au lieu qu'aucun exemple ne nous montre le sentiment et la pensée sortant de la combinaison de particules matérielles.

L'ame peut donc être immortelle, puisqu'elle est immatérielle; mais quelles sont les raisons directes qui établissent l'immortalité de l'ame! Voici celles que je trouve dans M. Stewart:

1.° Le desir naturel de l'immortalité, et les idées d'avenir qui sont contenues implicitement dans l'espérance. 2.° Les appréhensions naturelles de l'ame dans le phénomène du remords. 3.° Ce contraste de la convenance parfaite de la condition des animaux avec leurs instincts et leurs facultés sensitives, et de la disconvenance de l'état actuel de l'homme avec ses facultés et les notions de félicité et de perfection dont il est capable. 4.° Les préjugés légitimes que nous fournissent les principes de notre nature, en faveur d'un perfectionnement progressif et illimité. 5.° L'explication naturelle que l'hypothèse d'un état futur présente à la raison de ce pouvoir qu'elle a d'atteindre dans ses conceptions les parties les plus éloignées de l'univers, de se frayer des routes à travers l'immensité de l'espace et du temps, et de s'élever à l'idée de l'existence et des attributs d'une providence suprême; pouvoir extraordinaire qui, sans l'hypothèse d'une autre vie, ne semble nous avoir été accordé que pour nous faire prendre cette vie en mépris et en dégoût. 6.° Le contraste de nos sentimens et jugemens moraux, avec le cours des affaires humaines. 7.° L'inconséquence qu'il y a de supposer que les lois morales, qui président aux affaires humaines, n'ont aucune portée au-delà des limites de leur scène actuelle, lorsque toutes les lois qui président à cette partie du monde physique que nous apercevons, paroissent tenir à un système universel.

M. Stewart termine ces différentes considérations en disant qu'il n'y en a pas une peut-être qui soit capable par elle-même d'établir la vérité qu'elle concourt à démontrer; mais que l'harmonie de toutes ces considérations réunies devient un argument irrésistible; car non-seulement elles donnent toutes la même conclusion, mais elles s'éclairent et se soutiennent l'une l'autre, et elles ont entre elles un accord qu'on ne peut supposer à une série de fausses propositions.

Des principes de la religion naturelle, l'auteur passe aux devoirs qu'ils imposent.

Comme c'est l'étude de la puissance, de la sagesse et de la bonté divine manifestée dans ce monde, qui est le fondement de nos sentimens et de nos devoirs religieux, cette étude est elle-même un devoir

pour tout être raisonnable et moral, qui reconnoît l'existence d'un être suprême.

Suivent divers préceptes que M. Stewart donne pour des propositions évidentes par elles-mêmes. 1.° La divinité étant le type de l'excellence morale, nous devons ressentir pour elle l'amour, la confiance et la reconnoissance qu'obtiennent de nous les qualités morales de nos semblables; car c'est en concevant tout ce qu'il y a dans l'homme de plus honorable et de plus aimable, porté à la plus haute perfection, que nous pouvons nous faire une idée de la sainteté divine. Un respect habituel et une sorte d'amour pour la divinité, peuvent donc être considérés comme un complément nécessaire à la vertu de l'homme, et un devoir spécial. 2.° Bien que la religion ne soit pas l'unique fondement de la morale, cependant lorsqu'on est convaincu que Dieu est infiniment bon, qu'il est l'ami et le protecteur de la vertu, cette croyance est d'un grand secours dans la pratique de nos devoirs; alors nous considérons la voix de la conscience comme celle de Dieu lui-même; et les devoirs qu'elle impose, comme les ordres de l'Être infiniment bon, qui n'a d'autre objet que le plus grand bonheur et la plus grande perfection de toute chose. 3.° L'espérance du bonheur dans une autre vie, et la crainte des châtimens futurs, font de la religion une sanction à la vertu, extrêmement utile, peut-être même nécessaire.

Enfin, le sentiment religieux, quand il est profond et sincère, doit nous faire soumettre entièrement notre volonté à celle de Dieu, et nous faire considérer les événemens même les plus affligeans, comme destinés à notre perfection et à notre bonheur.

Je suis loin de contester ce qu'on vient de lire sur nos devoirs religieux ; cependant je demanderai si, dans une classification générale de nos devoirs, ceux envers la divinité ne devroient pas venir à la suite de tous les autres, puisqu'ils en sont et le couronnement et la fin. Nos devoirs directs et immédiats sont envers les autres et envers nous-mêmes : comme toute vertu a, pour raison, pour substance et pour idéal, la divinité elle-même, accomplir nos devoirs envers les autres et envers nous-mêmes, c'est accomplir la loi divine et nos devoirs envers la sainteté suprême. Nos devoirs qui, sans la connoissance de Dieu, seroient encore obligatoires comme devoirs de conscience, deviennent des devoirs religieux quand nous nous élevons à l'idée de Dieu. On auroit pu commencer par développer nos devoirs humains, directs et immédiats, et leur donner ensuite pour complément la volonté divine ; et c'est alors, quand Dieu auroit été conçu comme l'auteur même de la loi morale et le dispensateur de la vie future, qu'avec les devoirs humains, qui se rapportent à lui, puisqu'ils

sont la voix de la divinité elle-même, on auroit établi des devoirs spéciaux et immédiats envers Dieu, dérivés du nouveau rapport sous lequel il auroit été conçu : ce seroit suivre plus rigoureusement l'ordre d'acquisition de nos différens devoirs. Le philosophe écossais a préféré suivre l'ordre de leur importance, et il y a sans doute de la grandeur à placer ainsi la divinité à la tête de la morale; mais il y a aussi cet inconvénient, qu'on fait rejeter la morale à ceux qui rejetteroient la religion, et la religion, à ceux qui ne l'admettent qu'avec la morale ou après la morale. Encore une fois, nous n'allons pas de la conception de Dieu à la conception de l'obligation morale, car ce seroit aller de la conséquence au principe. Otez le devoir du cœur de l'homme, et je défie qu'on obtienne jamais Dieu. Passons à nos devoirs envers les autres et envers nous-mêmes. Les principaux devoirs qui nous sont imposés envers les autres, sont, d'après M. Stewart, la bienveillance, la justice et la véracité.

Ces devoirs sont distincts les uns des autres, et l'objet spécial de M. D. Stewart est de marquer leur différence. Le système philosophique qui tire la vertu de l'égoïsme, effraya tellement quelques moralistes, que, pour l'éviter, ils se jetèrent dans le système contraire, qui tire toutes les vertus de la bienveillance, et l'obligation que nous imposent les devoirs moraux, de leur utilité générale pour la société. Mais, si ces derniers devoirs, la reconnoissance, la véracité, la justice, ne sont point immédiatement obligatoires, s'ils ne tirent leur obligation que de l'utilité générale qu'ils procurent, il faut admettre cette maxime, que la bonté de la fin justifie les moyens, c'est-à-dire, en d'autres termes, que, selon les diverses circonstances, on peut être fidèle ou infidèle à la reconnoissance, à la vérité, à la justice. Mais, dira-t-on, jamais un but d'utilité ne peut détourner de ces devoirs : car on gagne toujours plus à les suivre qu'à les enfreindre; et c'est cette idée d'utilité qui constitue d'abord leur obligation à nos yeux; ensuite, par une association d'idées assez ordinaire, on considère le principe sans songer à ses conséquences : mais les partisans de cette théorie ne s'aperçoivent-ils point qu'ils la soutiennent par les mêmes argumens qu'ils combattent avec force dans les partisans de l'égoïsme; et qu'on peut tourner contre eux les objections qu'ils faisoient à leurs adversaires! Que la véracité et la justice, et tous les devoirs, soient utiles au genre humain, c'est ce que personne ne conteste; et, si l'on pouvoit prévoir toutes les conséquences de ses actions, il est à croire qu'on verroit toujours l'intérêt dans le devoir; il est même possible que, dans la divinité, le seul principe d'action soit la bienveillance, et que le bonheur de l'espèce humaine soit la raison dernière pour laquelle Dieu lui ait imposé le devoir de la véracité et de la justice; mais il n'en est

pas moins certain que la véracité et la justice sont pour nous en elles-mêmes des devoirs rigoureux ; car nous avons une perception immédiate de leur obligation ; et, en vérité, s'il n'en étoit pas ainsi, si nous n'étions conduits au bien que par les conséquences d'utilité que nos foibles yeux y découvrent, on peut douter que tous les calculs les plus profonds rendissent assez de vertu pour soutenir la plus petite société. Cette remarque s'applique à tous les systèmes de morale qui, sous des formes diverses, déduisent les maximes de la vertu de la considération de leur utilité. Tous ces systèmes ne sont que des modifications de la vieille doctrine, qui résout toute vertu dans la bienveillance.

Ce n'est point que l'auteur décrie la bienveillance ; il l'admire et il la loue ; mais il distingue la bienveillance comme vertu, du sentiment de bienveillance. La bienveillance, dit-il, qui est l'objet de l'approbation morale, est la détermination ferme de procurer le plus grand bonheur de nos semblables, et non pas l'affection qui s'y joint et qui rentre dans la classe générale des affections bienveillantes, qui accompagnent tous les principes moraux. Ces affections sont aimables et non respectables ; elles sont innées et instinctives ; elles ne sont donc pas méritoires : elles prouvent une bonne nature, et non pas un caractère vertueux. C'est-là ce que n'ont point vu les écrivains qui, en parlant de la bienveillance, emploient sans cesse les expressions d'affection vicieuse ou vertueuse, tandis que ces expressions ne s'appliquent pas légitimement aux affections, mais aux actions, ou plutôt aux dispositions de l'agent moral, et à la fin qu'il se propose. L'amabilité, la douceur, l'humanité, le patriotisme, la bienveillance universelle, sont différentes modifications de la même disposition intérieure.

La justice, dans sa signification la plus étendue, exprime cette disposition qui nous détermine à agir indépendamment de toute considération personnelle. Pour bien voir ce que c'est que la justice, il faut la considérer dans les autres plutôt que dans nous-mêmes, où la passion l'altère trop souvent ; mais il ne faut pas prendre ce moyen pour un principe, et ériger en maxime philosophique, comme l'a fait Smith, que les notions du juste et de l'injuste, relativement à notre propre conduite, ne sont qu'une application des sentimens qu'excite en nous le spectacle de la conduite d'autrui.

Le détail des maximes de justice est infini ; on peut les ramener aux deux suivantes : 1.° réprimer les influences de la passion et du caractère ; 2.° réprimer l'influence de l'amour-propre dans les différens où nos intérêts sont opposés à ceux de nos semblables. Le philosophe écossais appelle la première disposition, *candour ;* et la seconde, *integrity or honesty.*

Le premier terme n'a guère d'équivalent exact en français ; c'est-à-la-fois la candeur, la modestie, la modération, &c. : il regarde principalement les jugemens que nous portons sur les talens des autres ou sur leurs intentions ; enfin les dispositions que nous apportons dans les discussions. L'autre forme de la justice est la probité, devoir spécial et si important, qu'il comprend à lui seul la partie de la morale appelée *jurisprudence* ou *droit naturel*.

Les observations de Hume et Smith sur la différence qui sépare la justice de toutes les autres vertus, s'appliquent à cette modification de la justice, appelée *probité*. Voici les deux caractères qui la distinguent : 1.° on peut tracer ses règles avec une précision dont tous les préceptes moraux ne sont pas susceptibles ; 2.° elle admet le secours de la force, c'est-à-dire que, lorsqu'elle est violée à l'égard d'une personne, elle l'autorise à employer la force pour maintenir ses droits. La première remarque appartient à Smith : à ces traits distinctifs Hume en ajoute un autre, que la probité est une vertu factice, et non pas une vertu naturelle ; et il se fonde, dit-il, sur ce que nous ne sommes pas portés instinctivement à l'exercice de la justice par une affection naturelle semblable à ces affections qui conspirent avec la bienveillance. M. Stewart reproduit ici la distinction importante qu'il a déjà établie entre une affection et ce qu'il appelle une disposition, une détermination ; il écarte de la bienveillance le sentiment qui l'accompagne, et montre que la vraie bienveillance est précisément de la même nature que la probité ; que nous l'approuvons et pratiquons comme nous approuvons et pratiquons la probité, non parce qu'elle excite en nous un sentiment agréable, mais parce qu'elle nous apparoît comme un devoir. D'ailleurs, il n'est pas vrai que la probité ne soit point accompagnée d'une affection instinctive ; elle est aussi accompagnée d'une affection naturelle, qui paroît sur-tout lorsqu'elle est blessée, savoir, le ressentiment, qui est une partie aussi réelle de la nature humaine que la pitié et la tendresse paternelle. D'où vient donc cette opinion assez générale qu'il y a quelque chose de factice dans la probité, et qu'elle dérive des institutions sociales ? Elle vient, selon M. Stewart, des formes arbitraires, des expressions scolastiques, et des méthodes entièrement artificielles, employées par les philosophes qui ont traité de la probité, par les jurisconsultes qui l'ont considérée uniquement dans son rapport avec la loi, sur-tout par les jurisconsultes romains et ceux qui les ont servilement copiés. Je ne fais que traduire l'auteur écossais. De là, toujours selon l'auteur, sortirent de graves inconvéniens : le droit naturel, une fois embarrassé dans les formes scolastiques de la jurisprudence, enveloppa de ces formes toutes les autres parties de la morale,

quoique la justice fût la seule partie de la morale qui admet des droits et des devoirs réciproques; on transporta dans tous les devoirs la réciprocité de droit et de devoir par la fiction de droits imparfaits ou externes.

Les avantages de la véracité sont évidens; sans elle, le langage tourneroit contre sa fin, et l'expérience individuelle seroit le seul moyen de s'instruire : cependant cette vertu, quelque utile qu'elle soit, n'a pas son fondement dans l'utilité; indépendamment des résultats, il y a dans la sincérité et la candeur quelque chose d'aimable et de respectable, et l'équivoque et la tromperie font horreur. Hutcheson lui-même, ardent défenseur de la théorie de la bienveillance, admet un sentiment de la véracité distinct du sentiment des qualités utiles. Reid et Smith ont très-bien vu que, sans une disposition naturelle à la véracité et une autre à la crédulité, l'éducation des enfans seroit impossible, et qu'une certaine analogie rapproche ces deux principes de ce principe naturel qui nous fait croire à la stabilité des lois de la nature. La véracité n'est point le résultat de l'expérience; elle est d'abord illimitée : l'expression spontanée est l'expression vraie; la fausseté implique une certaine violence faite à notre nature, et cette violence est le fruit plus ou moins tardif de l'expérience et de la société. Aussitôt que l'homme ment, il couvre quelque intention perverse qu'il n'ose avouer; et c'est là ce qui fait la beauté particulière de la franchise et de la candeur, qui réfléchissent en elles les grâces de toutes les autres qualités morales dont elles attestent l'existence.

On rapporte ordinairement à la véracité la fidélité à ses promesses. M. Stewart pense qu'elle appartiendroit mieux à la justice. Une personne, dit-il, qui promet avec l'intention de tenir, et qui cependant manque à sa parole, manque à la justice, à parler rigoureusement. Une personne qui promet sans avoir intention de tenir, est coupable à-la-fois d'injustice et de tromperie. La véracité, selon M. Stewart, est le fond de l'honneur moderne.

L'auteur arrive aux devoirs envers nous-mêmes. Nos devoirs envers nous-mêmes nous imposent l'obligation de ne point négliger les moyens légitimes qui peuvent procurer notre bonheur. Il s'agit d'établir cette obligation, qui paroît étrange. Voici comme le fait M. Stewart. Le principe de l'amour-propre, ou le desir du bonheur, ne peut être l'objet ni de l'approbation ni du blâme; il est inséparable de la nature de l'homme, considéré comme être raisonnable et comme être sensible. Ce principe peut s'égarer, et nous écarter ou du bonheur ou de la vertu : or, même dans ce dernier cas, nous jugeons nous-mêmes, ou les autres jugent pour nous, que nous avons mérité d'être punis pour notre imprudence; alors

le remords n'est pas seulement le regret d'avoir manqué le bonheur que nous espérions, il ne se rapporte pas seulement à notre condition présente, mais à notre conduite passée. Voyez, sur la nature du remords, la dissertation de Buckler sur *la nature de la vertu.* Il suit de là, dit M. Stewart, que toute personne qui croit à des récompenses ou à des punitions futures, doit croire aussi que le crime d'une mauvaise action est aggravé par l'imprudence avec laquelle on s'y est précipité.

En parlant du bonheur, il se défend de faire un système pour l'atteindre, et indique à cet égard les opinions contradictoires des Épicuriens, des Stoïciens, des Péripatéticiens ; il renvoie, pour la doctrine stoïque, à Ferguson, à Smith et à Harris, qui sont encore loin d'avoir pénétré la profondeur de cette doctrine, la plus mal appréciée, la plus inconnue de toutes les doctrines antiques. Il considère le bonheur par rapport au tempérament, à l'imagination, aux opinions, aux habitudes. Il répand dans toutes ses recherches une foule d'observations intéressantes, trop nombreuses pour trouver ici leur place, trop délicates pour être ramenées à des principes généraux.

Il entre dans une analyse rapide des différens plaisirs, qu'il distingue en plaisirs de l'activité, plaisirs des sens, plaisirs de l'imagination, plaisirs de l'entendement, plaisirs du cœur, et il montre toujours l'harmonie constante du bonheur et de la vertu. Il termine par quelques sages réflexions sur la nature générale de la vertu, sur l'ambiguité des mots *vertu* et *vice*, et l'usage de la raison en morale. La définition la plus complète de la vertu, selon M. Stewart, est la définition Pythagoricienne : *ἕξις τοῦ δέοντος*. En effet, la vertu n'est pas la prédominance de telle ou telle vertu particulière, mais la disposition constante d'obéir au devoir ; disposition qui devient moins pénible par l'habitude : ce qui d'abord étoit sacrifice, finit par être satisfaction. Voilà ce qui justifie (ou plutôt ce qui explique) la maxime, en apparence si paradoxale, d'Aristote, que là où il y a renoncement à soi-même, il n'y a pas de vertu. On applique, dit M. Stewart, les épithètes de juste et d'injuste, de vertu et de vice, tantôt aux actions, tantôt aux intentions : de là une confusion dans le langage et les idées, qu'il cherche à dissiper en distinguant le bien absolu du bien relatif. Le bien relatif consiste dans la bonté de l'intention de l'agent, sans que l'action soit convenable ; le bien absolu est l'accord de la bonne intention et de l'action convenable. C'est la bonté relative d'une action, qui détermine le mérite moral d'un agent ; c'est sa bonté absolue qui constitue son utilité pour la société du genre humain. M. Stewart remarque très-bien qu'un sentiment sincère du devoir doit nous faire tendre à la bonté morale

absolue; que la négligence à s'instruire, c'est-à-dire, à éclairer ses intentions, est une négligence criminelle; que, dans une circonstance particulière, nous devons faire ce qui nous paroît alors notre devoir; mais que si nous nous trompons et manquons la bonté absolue, pour n'être pas coupables de nous être trompés, nous pouvons l'être de ne pas avoir employé antérieurement tous les moyens de rectifier, d'étendre et d'éclairer nos jugemens. A l'appui de cette distinction importante, l'auteur cite le rapport et la différence qui se trouvent entre les expressions grecques καθῆκον et κατόρθωμα, et entre les phrases latines *Officium medium* et *Officium perfectum*, et les expressions scolastiques de la vertu matérielle et de la vertu formelle. Il termine par indiquer les différentes circonstances dans lesquelles le sentiment du devoir a besoin d'être dirigé par la raison. Je termine moi-même cet article, en soumettant aux lumières et à la bienveillante indulgence de l'auteur les remarques que je me suis permises dans l'analyse de son excellent traité : je ne finirai pas non plus sans recommander encore à ceux qui cultivent une science aussi importante que négligée, l'étude et la méditation d'un ouvrage qui, sous des formes très-simples, cache souvent des vérités profondes, n'omet aucune vérité utile, contient une foule d'observations solides et ingénieuses, offre le modèle de la vraie méthode philosophique, et rend par-tout hommage à la raison et à la vertu.

V. COUSIN.

BEGEBENHEITEN DES CAPITAINS VON DER RUSSISCH-KAISERLICHEN MARINE GOLOWNIN in der Gefangenschaft bei den Japanern, &c. — Aventures du capitaine Golownin, de la marine russe, pendant sa captivité chez les Japonais, en 1811, 1812 et 1813, avec ses observations sur le peuple et l'empire du Japon, et un supplément du capitaine Ricord; ouvrage traduit du russe en allemand par le D.r C. J. Schultz. Tome I, *in-8.°* de 480 pages, orné d'une carte et d'un portrait. Leipzig, G. Fleischer le jeune.

LES Russes, quoique voisins de l'empire du Japon par leurs possessions du Kamstchatka, et sur-tout par les îles Curiles, dont la souveraineté est partagée entre les deux empires, avoient été longtemps sans ouvrir des communications officielles avec le gouvernement

japonais : il paroît qu'ils y songèrent pour la première fois en 1792. Un vaisseau japonais avoit fait naufrage, dix ans auparavant, aux îles Aleutiennes; et l'impératrice Catherine se décida alors à renvoyer l'équipage dans sa patrie, afin d'essayer en même temps s'il ne seroit pas possible d'établir des relations de commerce avec le Japon. Cette mission ne fut censée être ordonnée que par le gouverneur de la Sibérie, afin de ménager l'honneur du trône, en cas d'un affront. Le capitaine Laxmann, qui fut chargé de l'expédition, se rendit en effet à Schakodade, port de l'île d'Yesso, et de là, par terre, à Matsmaï, qui en est la capitale. L'accueil qu'il y reçut fut assez froid. Il apprit que les lois du pays condamnoient à une prison perpétuelle tous les étrangers qui oseroient aborder ailleurs qu'à Nangasaki; qu'on lui feroit grâce, cependant, à cause de son ignorance; mais que cette excuse ne seroit plus admise désormais. On le remercia d'avoir ramené les Japonais naufragés, mais en ajoutant qu'il étoit le maître de les débarquer au Japon, ou de les ramener en Russie, les lois japonaises reconnoissant que les hommes appartenoient au pays où le destin les transportoit, et où leur vie avoit été sauvée. Quant aux propositions relatives au commerce, le gouvernement ne pouvoit les écouter qu'à Nangasaki, et l'on délivra à Laxmann un passe-port avec lequel un vaisseau russe pourroit, par la suite, venir s'y présenter : on eut d'ailleurs tous les égards possibles pour Laxmann et son équipage. Il se loua beaucoup de la politesse des Japonais, à son retour en Russie; et M. Golownin suppose que les troubles que la révolution française excita alors dans toute l'Europe, empêchèrent seuls Catherine II de profiter du passe-port de Laxmann pour l'envoyer traiter à Nangasaki.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'en 1803 que les Russes pensèrent de nouveau au Japon. M. Resanow y parut comme ambassadeur, avec l'expédition de M. de Krusenstern. On sait que toutes ses tentatives furent infructueuses; les Hollandais ne s'épargnèrent pas pour les faire échouer. On a vu dans mon dernier article sur le voyage de MM. Chwostow et Dawydow, comment M. Resanow conçut le projet de se venger, et comment ces deux officiers y parvinrent en quelque manière : mais ce n'étoit que par l'ouvrage que j'ai maintenant sous les yeux, que je pouvois connoître quelques détails de leurs expéditions. Elles furent dignes en tout des premiers conquérans de l'Amérique : sur toutes les côtes japonaises où les vaisseaux de la compagnie russe purent aborder, ils pillèrent les villages et même les temples, mirent le feu aux maisons, enlevèrent tous les vivres, et, pour s'emparer de quelques individus, causèrent la mort d'un bien plus grand

nombre, sans parler de ceux que la famine fit périr les hivers suivans.

Il n'y avoit point encore eu d'explications sur ces violences, que les Japonais devoient croire exercées au nom du gouvernement russe, lorsque le capitaine Golownin, qui se trouvoit au Kamtschatka, commandant la corvette *la Diane*, reçut, en avril 1811, l'ordre de reconnoître les îles Curiles méridionales, c'est-à-dire, celles qui dépendent du Japon. Il n'avoit pas de temps à perdre : sa corvette, expédiée en 1807 de Cronstadt pour le Kamtschatka, y étoit arrivée en 1809. L'année suivante, elle avoit visité les côtes occidentales de l'Amérique; elle n'avoit point eu l'occasion de caréner pendant cette longue et intéressante campagne, dont M. Golownin promet de publier à part la relation. Ne pouvant guère tenir à la mer un hiver de plus, il falloit profiter de l'été pour la reconnoissance dont on le chargeoit, et qui, bien qu'assez courte, demandoit la saison toute entière. En effet, les courans sont si violens dans ces parages, les brumes y sont si fréquentes en toute saison, les dangers y sont tellement augmentés par la profondeur de la mer, où l'on ne trouve point de fond par deux cents brasses à une lieue de terre, que les plus habiles navigateurs anglais et français n'ont pu les reconnoître qu'imparfaitement. M. Golownin se décida donc à faire voile de la baie d'Awatscha, le 4 mai 1811.

Sa navigation fut très-heureuse ; il explora les côtes des Curiles russes, et se trouva, le 17 juin, près de l'île d'Itouroup, sans savoir qu'elle étoit occupée par les Japonais. M. Golownin étoit bien décidé à n'avoir aucune relation avec ces peuples, tout persuadé qu'il étoit d'ailleurs que les incursions de Chwostow sur leurs terres n'avoient point été autorisées par son gouvernement. L'imprudence d'un de ses officiers, M. Moor, le fit manquer à sa résolution. Le chef japonais d'Itouroup, malgré sa méfiance, reçut assez bien M. Golownin, lui indiqua, sur sa demande, le port d'Ourbisch, dans la même île, comme propre à y faire de l'eau et des vivres frais, et lui donna une lettre de recommandation pour le commandant. M. Golownin fit voile pour Ourbisch avec cette lettre, et prit avec lui Alexis Maximoff, Curile russe, pour lui servir d'interprète. Ce Curile se trouvoit à Itouroup avec une douzaine de ses compatriotes, tant hommes que femmes et enfans ; il varia si souvent sur les causes qui l'y avoient amené, qu'il est inutile d'en rien dire.

Dès cette première relâche, M. Golownin put s'apercevoir de la fâcheuse impression que l'expédition des vaisseaux de la compagnie avoit produite sur les Japonais ; il eut lieu de se défier de la bonne foi même des Curiles : cependant on l'avoit reçu avec de telles appa-

rences d'amitié, on avoit paru croire si facilement que l'expédition de Chwostow étoit étrangère au gouvernement russe, qu'il se décida à traiter avec les Japonais, et même à relâcher, non plus à Ourbisch, mais dans un port de l'île de Kounaschir, que son Curile lui indiqua, et qui étoit fortifié. Il avoit en vue d'y faire plus commodément des vivres, et de visiter le canal encore inconnu qui sépare Kounaschir de l'île de Matsmaï, nommée aussi terre d'Yesso. Les vents ne lui permirent de mouiller dans ce canal que le 4 juillet, et il entra le lendemain dans le port indiqué par Alexis.

Un mauvais génie guidoit sans doute M. Golownin. Les premières démonstrations des Japonais de Kounaschir furent très-hostiles : le fort tira sur sa corvette quand elle eut mouillé, sur son canot quand il voulut se rendre à terre : on refusa tous ses présens, on repoussa toutes ses ouvertures, on empêcha toute communication. M. Golownin prit alors un fort bon parti; il trouva moyen de faire de l'eau et de prendre des rafraîchissemens dans quelques baies voisines, où il n'y avoit que des villages. Cinq jours après son arrivée (le 10 juillet), il étoit en état de tenir la mer pendant deux mois, et de retourner ensuite à Ochotzk; mais alors la conduite des Japonais changea tout-à-coup; ils firent à leur tour des avances; ils engagèrent M. Golownin à venir au fort. Il annonça d'abord qu'il n'y consentiroit qu'en prenant des otages : mais on n'y voulut point entendre; et le lendemain, le desir d'être utile à sa patrie, en rétablissant la bonne intelligence entre elle et les Japonais, le détermina à se livrer à eux sans armes et sans défense.

Ce fut donc le 11 juillet 1811 qu'il se rendit à terre avec son pilote, M. Chlebnikow, un élève de la marine, M. Moor, quatre matelots et le Curile Alexis, servant d'interprète. Tout se passa d'abord en complimens et en politesses; seulement M. Golownin fut étonné du grand nombre de soldats que renfermoit un si misérable fort, et il dut l'être aussi et de la conversation du gouverneur, qui ressembloit fort à un interrogatoire, et du soin que l'on prenoit d'écrire ses réponses fort exactement. Mais il n'y avoit plus moyen de reculer : il fallut accepter de bonne grâce tous les rafraîchissemens qu'on lui offrit, et avoir l'air de ne rien soupçonner. La dissimulation des Japonais dura long-temps; sans doute toutes leurs précautions n'étoient pas encore prises. Mais enfin M. Golownin, impatient, ayant voulu se retirer avec sa suite, le gouverneur leva le masque : par son ordre, les soldats jetèrent tout ce qui leur tomba sous la main aux jambes des Russes pour les faire tomber; ils tirèrent même sur eux, quoique sans effet, et parvinrent à arrêter

dans le fort même M. Moor, le Curile et un matelot. M. Golownin et ses quatre autres compagnons sortirent cependant du fort, malgré trois à quatre cents hommes; ils espéroient même gagner leur chaloupe, lorsqu'ils reconnurent qu'on avoit eu soin de la mettre à sec. Alors aussi les quatre cents Japonais osèrent attaquer les cinq Russes à l'arme blanche : il n'y avoit plus qu'à se rendre, et M. Golownin s'y résigna.

Ce fut ainsi que cet officier et ses compagnons d'infortune tombèrent au pouvoir des Japonais. Quelques lecteurs pourront l'accuser d'imprudence, et c'est un reproche que lui-même ne s'est point épargné, malgré la noblesse de ses motifs. Nous pensons qu'il vaut mieux retracer ici la générosité des deux officiers pris avec lui, qui, loin de l'accuser de leur malheur commun, le défendirent dans le moment le plus cruel et contre ses propres reproches et contre les murmures des matelots : nous aimons mieux remarquer que les matelots eux-mêmes se turent bientôt, et qu'ils ne s'écartèrent point dans leurs murmures du respect qu'ils croyoient devoir à leur chef, qui cependant ne l'étoit plus. Toutes ces circonstances font également honneur à l'esprit de subordination des Russes, à la bonté de leur caractère, et à la délicatesse ainsi qu'à la candeur de leur chef.

La captivité de M. Golownin et de ses compagnons d'infortune dura deux ans et quelques mois. Pris le 11 juillet 1811, ils ne furent rendus à la liberté que le 7 octobre 1813. C'est de cette captivité que le volume qui nous occupe présente la relation : on la lit avec un vif intérêt. Quoique M. Golownin ait réservé pour un second volume, qui n'a point encore paru, ses observations méthodiques sur le Japon et les Japonais, il n'a pu s'empêcher de faire entrer dans son récit un grand nombre de remarques sur les lois, les mœurs, la nature même du pays, et beaucoup de traits caractéristiques de ces peuples. L'attention est constamment soutenue par les détails de tout ce qu'il eut d'abord à souffrir, moins de la cruauté que de la méfiance de ses gardes, par les alternatives de crainte et d'espérance où le jetoient tour-à-tour les conjectures qu'il tiroit du moindre changement dans la conduite de ces hommes dont il ignoroit les lois et la langue, par chaque incident qui intervenoit dans les interrogatoires fréquens qu'on lui fit subir, et par les nouvelles qu'il reçut successivement de sa corvette. Son évasion de la prison de Matsmaï, évasion qui fut inutile, produit une variété intéressante dans son récit; et c'est un épisode très-dramatique que la conduite de M. Moor, jeune officier de beaucoup d'espérance, à qui l'excès du malheur troubla la raison, qui voulut

cesser d'être Russe pour devenir Japonais, et qui ne put s'acquérir ni la confiance des Japonais ni la haine des Russes, en trahissant ceux-ci pour flatter ceux-là. Autrefois les voyageurs se mettoient trop souvent en scène; aujourd'hui quelques-uns se tiennent trop souvent derrière le rideau. M. Golownin auroit eu grand tort de les imiter. Non-seulement on lit ses aventures avec plaisir, mais le caractère des individus et celui des peuples ressort bien mieux d'un récit où on les voit en action, que de ces portraits que l'on veut quelquefois en tracer par des observations générales.

Il me semble, en effet, qu'on connoît fort bien les Japonais après avoir lu cette relation des aventures personnelles de notre capitaine russe. A peine arrêtés, lui et ses compagnons sont garottés de la façon la plus cruelle; on les force de marcher très-vite; quelques-uns sont près d'étouffer sans qu'on veuille leur donner le moindre soulagement, tant que l'on entend une canonnade de leur corvette. On les transporte ensuite de l'île de Kounaschir dans celle d'Yesso; la canonnade cesse, et aussitôt la rigueur des gardiens s'adoucit un peu; ils rendent les plus humbles services à leurs prisonniers; ceux-ci sont toujours garottés, mais on pourvoit à tous leurs besoins, on fait pour leur santé tout ce que permet la crainte qu'ils ne s'évadent, on prend même soin d'écarter les mouches et les cousins qui les incommodent. Dans quelques villages qu'ils traversent, ils reçoivent des habitans des témoignages de pitié. Bientôt on leur offre des litières; arrivés à une ville commée Atkis, on les délie pour panser leurs plaies; mais, malgré les douleurs qu'ils ressentent, on les garotte de nouveau après le premier pansement, et huit Russes, étroitement liés, continuent à voyager sous une escorte de deux cents hommes.

Après avoir lu ainsi les cent premières pages de l'ouvrage, on voit déjà très-bien que les cruautés des Japonais ne viennent que de leur poltronnerie, et qu'ils sont très-humains quand ils n'ont pas peur. Plus on avance, et plus cette remarque se confirme; les traits d'humanité, de générosité, se multiplient à mesure que la sécurité s'accroît: la politesse même se montre, sans que la méfiance diminue; il s'établit une sorte de familiarité entre les habitans et les prisonniers voyageurs. Mais ici un nouveau trait du caractère japonais se développe, leur insatiable curiosité.

Par-tout où nos Russes faisaient halte, on les entouroit, on les interrogeoit par l'intermédiaire de leur Curile. Dans leurs tentatives de communication avec le gouverneur de Kounaschir, ils avoient employé un dessin allégorique tracé par M. Moor, pour suppléer à l'écriture. C'en fut assez pour que, dans leur route, on leur demandât sans cesse des des-

sins ; et ceux des prisonniers qui ne savoient pas dessiner, étoient priés de tracer au moins des caractères russes sur du papier ou des éventails qu'on leur présentoit. On leur montroit aussi de petits couteaux ou d'autres ustensiles que l'on gardoit soigneusement comme des curiosités, depuis l'expédition du capitaine Laxmann. Les Japonais paroissent avoir le même goût que les Allemands pour les *souvenirs*, et cette manie des raretés si commune en Hollande, où on la nomme *liefhebberey*. C'étoit une grande fatigue pour nos voyageurs que de satisfaire à toutes ces demandes ; mais on les prioit avec tant de politesse, on les remercioit avec des révérences si profondes, tout prisonniers qu'ils étoient, que le refus étoit presque impossible. Remarquons que l'étonnement des Japonais fut extrême, lorsque les simples matelots refusèrent d'écrire, attendu qu'ils ne le savoient pas. Au Japon, tout le monde sait écrire, non pas, il est vrai, avec les caractères chinois, dont la connoissance n'appartient qu'aux classes les plus distinguées, mais avec un alphabet particulier à leur pays, et composé de quarante-huit lettres.

A Schakodade, où nos Russes demeurèrent depuis le 8 août jusqu'au 27 septembre, à Matsmaï, capitale de l'île d'Yesso, où ils passèrent tout le reste de leur captivité, la curiosité, la manie interrogeante des Japonais leur devint encore plus à charge. C'étoit sur-tout une véritable torture que les interrogatoires qu'ils subirent chez les différens gouverneurs, et qui duroient des journées entières, par l'incapacité des interprètes. Il sembleroit que les questions n'auroient dû avoir pour but que d'éclairer le gouvernement japonais sur les véritables auteurs des déprédations commises par Chwostow, et sur les intentions de M. Golownin, en s'approchant des îles Curiles ; mais tout cela n'occupoit que la moindre partie des audiences. Chaque réponse à une question principale en suscitoit une foule d'accessoires qui occasionnoient une immense perte de temps. La seule mention de Pétersbourg produisoit un long interrogatoire sur la grandeur de cette capitale, sur ses édifices, sa population, les usages de ses habitans. Le nom d'un Russe portoit les Japonais à s'informer de celui de ses parens, de ses instituteurs, de l'école où il s'étoit formé, et de toutes les circonstances de sa vie. Après avoir demandé quelles étoient les forces militaires de la Russie, on vouloit savoir le nombre, les dimensions, la disposition des casernes ; enfin, pour donner une idée de cette manie japonaise, je dirai que M. Golownin, obligé de traduire un document russe où il étoit question du ruban de Saint-Wolodimir, se contenta de dire le ruban rayé, pour n'être pas forcé de faire l'histoire du patron, celle de la fondatrice, et peut être l'histoire entière de Russie, depuis Rurick jusqu'à nos jours. On sent qu'une telle

manière d'interroger des prisonniers dont on ignore la langue, jointe à la nécessité de rendre compte de tout à la cour, dont la résidence étoit fort éloignée, et d'attendre sa réponse pour prendre la moindre mesure, ne contribua pas peu à rendre la captivité de nos Russes aussi longue que nous l'avons dit plus haut.

Un autre trait du caractère japonais par lequel ils se rapprochent de l'une des nations les plus célèbres de l'Europe, y eut aussi beaucoup de part : on retrouve chez ces insulaires de l'extrémité de l'Asie cet attachement servile aux anciennes coutumes et à la lettre de la loi, que l'on remarque en Angleterre, et qui, fortifié du respect qu'ont les Asiatiques pour l'étiquette et le cérémonial, donne une durée étonnante aux moindres affaires. Mais nous devons dire aussi que les Japonais sont souvent très-habiles à éluder l'esprit de la loi, tout en restant fidèles à la lettre; et nous ajouterons en leur honneur, que le plus souvent ils l'éludent pour l'adoucir. Sans l'humanité avec laquelle le gouverneur de Matsmaï sut plus d'une fois faire exclure des procès-verbaux certaines réponses de M. Golownin et de ses compagnons d'infortune, ils auroient couru grand risque de passer dans l'esclavage le reste de leurs jours.

En général, on est frappé du sang-froid et de l'impartialité des magistrats du Japon dans tous leurs actes juridiques. Ainsi, nous avons parlé plus haut de la défection d'un officier russe, M. Moor, qui voulut gagner la faveur des Japonais, en accusant ses compatriotes : eh bien ! toutes ses révélations, toutes ses accusations furent rejetées, et sa mauvaise conduite ne servit qu'à rendre meilleure la cause de ceux qu'il dénonçoit. Mais voici ce que l'on trouvera plus étonnant encore. Nous avons aussi parlé de l'évasion tentée par M. Golownin, la seconde année de sa captivité (en avril 1812) ; il fut poursuivi sans doute avec la plus grande rigueur : l'extrême poltronnerie des Japonais se montra encore dans les précautions que l'on prit pour s'emparer de lui et de ses compagnons, bien qu'ils fussent désarmés ; mais une fois arrêté et conduit devant le gouverneur, et par conséquent aussitôt qu'il n'inspira plus de crainte, il n'éprouva ni rigueurs, ni colère de la part des magistrats ni de ses gardiens; et cependant il apprit que, dans le cas où il auroit pu consommer son évasion, le gouverneur, les magistrats et les gardiens auroient subi la peine capitale. C'est encore ici le cas de rappeler la singulière indulgence des lois japonaises envers les étrangers, qui ne peuvent être condamnés à une peine corporelle que dans le seul cas du prosélytisme religieux.

Toutefois, la position des prisonniers russes changea, au moins pour la forme, après leur tentative d'évasion. Lorsqu'ils l'avoient faite, on les avoit

déjà transférés de leur première prison dans une maison de la ville : on les traitoit plutôt en hôtes qu'en prisonniers. Après leur reprise, on ne les reconduisit même pas à leur ancienne prison ; mais on les renferma dans celle des criminels, et ils furent obligés de s'avouer coupables, pour qu'on pût seulement rendre compte de leur affaire à la cour. D'ailleurs, cet hommage aux lois japonaises parut suffire pour les remettre bientôt dans la même situation qu'auparavant. Leurs relations avec les Japonais recommencèrent avec la même bienveillance et la même familiarité ; ce fut même alors, et lorsque leur renvoi en Russie fut à-peu-près décidé, que le gouvernement voulut tirer parti de leurs talens et de leurs connoissances pendant le reste de leur séjour. Les Japonais ne sont point étrangers aux sciences ; ils ont une avidité d'instruction qui leur fait honneur. L'académie des sciences ou l'institut d'Yesso envoya donc à Matsmaï un de ses membres, qui chercha, ainsi qu'un géographe nommé Mamia Rinso, et un jeune secrétaire du gouverneur, nommé Teske, à s'instruire auprès de M. Golownin et de ses officiers, de la langue et des sciences de la Russie. Mamia Rinso vouloit qu'on lui enseignât la méthode des longitudes ; l'académicien se faisoit expliquer la physique de Libes ; un interprète hollandais fut chargé de traduire un petit traité russe de la vaccine : Teske et les autres obtinrent la rédaction d'une grammaire russe, de la complaisance de M. Golownin. Tous ces personnages et beaucoup d'autres sont peints à merveille par notre voyageur. Il y a de la diversité dans leurs caractères, et la plupart ont leurs défauts ; mais peu sont méchans. Je ne puis guère citer parmi ceux-ci que le commandant de Kounaschir, celui-là même qui avoit arrêté les Russes dans son île, et le géographe Mamia Rinso, dont l'orgueil fut humilié de voir ses grandes connoissances si peu au niveau de celles des Européens. De la part des autres, nos prisonniers ne reçurent en général que des marques d'intérêt et de bienveillance : Teske, leur disciple le plus intelligent et le plus zélé, poussa le dévouement jusqu'à se compromettre pour leur être utile ; et l'on ne peut refuser son estime à la conduite des trois gouverneurs dont ils dépendirent successivement à Matsmaï (1).

Nous donnerions volontiers plus de détails sur ces personnages, et

(1) Il peut être bon d'observer ici que toutes les provinces du Japon qui dépendent immédiatement de la couronne, ont toujours deux gouverneurs, dont l'un réside dans la province, tandis que l'autre habite la capitale, et qui se relèvent tous les ans. Celui qui est en province rend compte à l'autre de tout ce qui s'y passe ; celui-ci met les affaires sous les yeux de la cour, et s'occupe d'obtenir promptement une décision. On sent qu'il peut résulter de ce régime

nous en ferions connoître avec plaisir beaucoup d'autres sur le peuple auquel ils appartiennent, peuple poli, spirituel et qui réunit des qualités et des défauts presque incompatibles en apparence, si nous n'étions retenus et par la crainte de trop alonger cet article, et par la nécessité d'apprendre, en peu de mots, à nos lecteurs, comment M. Golownin recouvra la liberté. Il en fut principalement redevable à M. Ricord, son lieutenant. Cet officier, devenu capitaine de la corvette, par la captivité de M. Golownin, ne perdit pas un moment pour effectuer sa délivrance. Le jour même où ses compagnons furent arrêtés, il tenta, sur le fort de Kounaschir, une canonnade qui demeura sans effet, et il prit aussitôt le parti de faire voile pour Ochotzk, afin d'y réunir des forces plus considérables et de revenir l'année suivante, aussitôt que la saison le permettroit. *La Diane* reparut en effet à Kounaschir, vers la fin du mois d'août 1812, mais sans ordre du gouvernement russe de commencer les hostilités. Cependant le gouverneur de Kounaschir ayant fait dire faussement à M. Ricord que ses compatriotes avoient été tués, celui-ci enleva un bâteau du pays et prit à son bord une partie de l'équipage. Au reste il n'y eut aucun moyen de négocier avec le gouvernement japonais, qui ne s'étoit prêté à aucune ouverture, bien que M. Ricord se fût déjà muni d'un certificat du commandant d'Ochotzk, portant que la mission de *la Diane* étoit tout-à-fait pacifique, et que Chwostow n'avoit jamais été autorisé par la cour de Russie dans ses injustes agressions. C'étoit là le point en litige ; si l'on pouvoit les en convaincre, les Japonais ne refusoient point de relâcher leurs prisonniers : mais cela étoit d'autant plus difficile, que jusqu'alors ils avoient employé tous leurs moyens à se procurer des preuves du contraire, et n'avoient point encore voulu entrer en discussion avec M. Ricord.

Ce ne fut que l'année suivante que la conduite ferme et généreuse de cet officier les y décida. Il revint encore à Kounaschir au mois de juin 1813, ramenant avec lui les Japonais qu'il avoit enlevés l'année précédente, parmi lesquels se trouvoit un homme de marque nommé

---

d'assez grands avantages pour l'administration; mais les Japonais ont eu encore une autre raison de l'établir. Nul gouverneur ne peut emmener avec lui sa femme et ses enfans dans la province qui lui est confiée; ils demeurent comme otages à la cour. C'est encore là un trait de la défiance japonaise; mais on ne veut pas que ces gouverneurs soient éternellement séparés de leurs familles, et c'est une nouvelle preuve de leur humanité. Dans les provinces qui relèvent d'un prince vassal de l'empereur, ce prince est sujet à la même loi; il passe alternativement un an dans sa province et un an dans la capitale que sa famille ne peut quitter.

Tachatay-Kachi, envers qui M. Ricord avoit usé de tous les égards imaginables. Le gouvernement japonais, que les représentations des trois gouverneurs de Matsmaï avoient déjà prévenu en faveur de nos Russes, envoya des négociateurs pour traiter avec lui, et promit de relâcher M. Golownin et les autres, aussitôt qu'on leur fourniroit la preuve que la cour de Russie désavouoit la conduite de Chwostow. Cette preuve ne se fit pas attendre. *La Diane* se montra sur la côte d'Yesso le 13 septembre, et vint, d'accord avec les Japonais, mouiller à Schakodade, où déjà M. Golownin et les autres prisonniers avoient été reconduits; enfin, le 6 octobre, sur la présentation, par M. Ricord, d'une attestation du gouverneur général d'Irkutzk, tous les doutes furent levés, toutes les difficultés aplanies, et les captifs rendus à la liberté.

Ce fut dans ces derniers jours sur-tout que le caractère japonais se montra sous l'aspect le plus favorable. La joie la plus vive et la plus sincère éclata parmi les magistrats, comme dans le peuple, à la délivrance des prisonniers : on leur rendit minutieusement tous les effets dont on les avoit privés ; on leur fit des présens, et, ce qui paroîtra plus extraordinaire encore, le grand prêtre de Schakodade ordonna des prières pendant cinq jours pour leur obtenir un heureux voyage. Aussi M. Golownin ne peut-il s'empêcher, en les quittant, de leur donner des éloges; et sans être trop prévenu en leur faveur, on est au moins bien près de conclure, après la lecture de son ouvrage, que si les Japonais sont en tout temps le peuple le plus défiant de la terre, s'ils sont même l'un des plus cruels et des plus perfides lorsqu'ils ont peur, ils peuvent cependant prendre rang parmi les nations les plus humaines et les plus polies lorsque rien ne trouble leur sécurité.

C'est avec regret que nous quittons l'analyse de cet intéressant voyage; mais il ne faudra pas moins qu'une traduction complète pour en faire apprécier le mérite, ainsi que le talent de l'auteur. Il ne sauroit satisfaire trop tôt l'empressement du public en publiant son second volume, qui contiendra, comme nous l'avons dit, ses observations générales, et que nous nous empresserons de faire connoître aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Nous terminerons l'annonce de celui-ci en disant que *la Diane* mouilla dans la baie d'Awatscha le 3 novembre 1813, que M. Golownin arriva à Pétersbourg le 22 juillet suivant, et qu'il obtint de S. M. l'empereur Alexandre, pour lui-même, pour M. Ricord et pour les compagnons de sa captivité, des récompenses proportionnées à l'étendue de leurs services et à celle des maux qu'ils avoient soufferts.

VANDERBOURG.

Nouvelle traduction des Aphorismes d'Hippocrate, et Commentaires spécialement applicables à l'étude de la médecine pratique, dite clinique; *par* M. le chevalier de Mercy, &c. Un vol. Paris, 1817.

La nature de cet ouvrage d'Hippocrate nous dispense d'en donner une longue analyse, et la réputation dont il jouit semble rendre encore notre recommandation moins nécessaire. Le scepticisme qui, de nos jours sur-tout, s'est attaché à la personne et aux écrits d'Homère, a tenté aussi, sur le nom et les ouvrages d'Hippocrate, le même outrage, mais non avec le même succès; et la gloire du philosophe de Côs a résisté encore à l'indifférence dont son livre s'est vu l'objet dans les cours d'enseignement public. C'est pour combler cette affligeante lacune que M. de Mercy a consacré ses veilles à la traduction des œuvres d'Hippocrate, et qu'il publie aujourd'hui les *Aphorismes* de ce grand homme, avec des commentaires spécialement destinés aux gens de l'art, et dont le principal objet est d'éclaircir les sentences et de justifier les principes du philosophe grec, au moyen des découvertes et des procédés de la science actuelle. Nous ne pouvons qu'applaudir à une si louable entreprise, pour le succès de laquelle M. de Mercy avoit déjà donné de bonnes garanties en 1811, par une traduction des œuvres complètes d'Hippocrate. La version des *Aphorismes* a été revue avec soin, et nous pouvons confirmer de notre suffrage le témoignage que l'auteur se rend à lui-même, qu'il n'a rien négligé pour perfectionner son travail. Cette version nous a généralement paru fidèle et digne d'être mise avec confiance dans les mains de ceux des élèves et même des maîtres auxquels la lecture de l'ouvrage original ne sauroit être familière; et les uns et les autres trouveront, dans les commentaires dont chaque sentence est accompagnée, des lumières nouvelles sur le mérite desquelles nous n'osons toutefois prononcer, vu notre incompétence en ces matières, mais que nous croyons pouvoir recommander du moins à leur attention.

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. le comte Choiseul-Gouffier est mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, vers la fin du mois de juin dernier. Il étoit membre de l'académie des inscriptions et

belles-lettres depuis 1779, et de l'académie française depuis 1784 : il avoit succédé à d'Alembert dans cette seconde compagnie. Il étoit aussi l'un des dix académiciens libres élus en 1816 par l'académie des beaux-arts. Son principal ouvrage est le Voyage pittoresque de la Grèce, deux volumes *in-folio*, dont le premier a paru en 1782, et le second en 1812.

L'académie française vient de perdre son secrétaire perpétuel, M. Suard : il étoit âgé de 85 ans, et membre de cette académie depuis 1774.

L'académie des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique le 25 juillet. On y a proclamé les résultats de deux concours, conformément à l'annonce que nous en avons faite dans notre cahier de juillet (page 440). Des deux questions, l'une concernoit l'école d'Alexandrie, l'autre les traductions des ouvrages d'Aristote faites par les Arabes. Les auteurs des mémoires couronnés sont, sur la première question, M. Jacques MATTER, de Strasbourg; et sur la seconde, M. Amable JOURDAIN, secrétaire adjoint de l'école des langues orientales, à Paris.

Après avoir renouvelé l'annonce du sujet de prix proposé pour 1818 (*Annales des Lagides : voyez* Journal des Savans, septembre 1816, page 60), M. le secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres a lu le programme du prix qu'elle adjugera en 1819 : *Rechercher quelles étoient dans les diverses villes de la Grèce, et particulièrement à Athènes, les différentes fêtes de Bacchus ; fixer le nombre de ces fêtes, et indiquer les lieux situés, soit dans la ville, soit hors de la ville, où elles étoient célébrées, et les diverses époques de l'année auxquelles elles appartenoient ; distinguer les rites particuliers à chacune de ces fêtes, et déterminer spécialement ceux qui faisoient partie des cérémonies mystiques.* (Voyez les conditions du concours, Journal des Savans, septembre 1816, page 60.)

Ces annonces ont été suivies de plusieurs lectures; savoir: 1.° Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols, par M. Abel-Rémusat; 2.° Notice sur la vie et les ouvrages de M Larcher, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; 3.° *De la proportion entre l'or et l'argent, et de la valeur de ces métaux dans l'antiquité*, fragment extrait d'un mémoire sur l'*Évaluation des monnaies grecques et romaines*, par M. Letronne; 4.° *Examen des inculpations dirigées contre Phidias*, fragment d'un mémoire sur le *Classement chronologique des sculpteurs grecs*, par M. Émeric-David; 5.° Mémoire sur l'*Origine et la formation de la pairie en France et en Angleterre*, par M. Bernardi; 6.° Mémoire sur les *Médailles de Marinus*, par M. Tôchon d'Annecy.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Liste du prix des livres de la bibliothèque Mac-Carthy. Paris, Debure, frères, 1817, *in-8.°*, 2 feuilles et demie, 2 fr. — et avec le catalogue, 2 vol *in-8.°*, 14 fr. — Catalogue de livres rares, provenant de la vente de M. Mac-Carthy, à vendre aux prix marqués à chaque article. Paris, Debure, frères, 1817; 4 feuilles *in-8.°* Le produit total de la vente de cette bibliothèque a été de 404,746 fr. 55 centimes, non compris les articles retirés sans enchères.

Notice sur la vie et les écrits de René Binet, ancien recteur de l'Université, par A. M. H. Boulard. Paris, imprimerie de Couturier, chez Warée, 1817, 8 pag. *in-16.*

Notice sur la vie et les travaux de M. A. N. de Saint-Genis, auditeur des comptes, par *M. M****, avec des notes par M. Barbier. Paris, le Normant, 1817, *in-8.°*, 18 pag. — Article extrait des Annales encyclopédiques de M. Millin.

Inauguration des écoles d'enseignement mutuel dans la vallée de Montmorency. Paris, imprimerie de Fain, 7 pag. *in-8.°* (par M. D. G.).

Œuvres complètes de Cicéron, traduites en français avec le texte en regard. Tomes IX, X et XI. (Suite des Oraisons.) Paris, imprimerie de Panckoucke; chez Panckoucke et chez P. J. Fournier, 1817, 3 vol. *in-8.°*, 96 feuilles et demie. Prix de chaque vol., 7 fr. 50 cent. pour les non-souscripteurs. — Les tom. XII, XIV et XV viennent de paroître (15 juillet 1817): ils contiennent la suite des Oraisons, et les onze premiers livres des Lettres familières, traduction de Prevost. Le tome XIII, qui complétera les Oraisons, ne paroîtra que dans quelques mois: les fragmens récemment découverts y seront insérés.

Examen de quelques observations de M. de Rochefort sur un morceau du XIXe chant de l'Odyssée, par M. Dugas-Montbel. Paris, le Normant, 1817, *in-8.°*, 49 pag. (Extrait des Annales encyclopédiques de M. Millin). M. Dugas-Montbel soutient, contre M. de Rochefort, l'authenticité du morceau dont il s'agit, savoir, du récit de la blessure d'Ulysse.

Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine, par G. de la Rue, correspondant de l'Institut, &c.; 2.e édition, revue et augmentée. Caen, Poisson, 1817, *in-8.°*, 74 pag. Nous avons rendu compte de la 1.re édition (Journal des Savans, novembre 1816, pag. 179-184). La nouvelle édition contient des additions et des développemens qui ajoutent au mérite déjà reconnu de cet ouvrage.

Œuvres complètes de J. de la Fontaine, avec une nouvelle notice sur sa vie, des notes, &c. Paris, chez Pillet, 1817, 2 parties *in-8.°*, 73 feuilles 3/4, 17 planches, et un *fac simile*. Prix, 12 fr. pour les souscripteurs, et 15 pour les autres personnes; les prix des exemplaires sur papier vélin satiné, sont doubles.

Le Complot domestique ou *le Maniaque supposé*, comédie en trois actes et en vers, par M. Népom. Lemercier, membre de l'Institut, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 16 juin 1817. Paris, imprimerie de Fain, chez Barba, 1817, *in-8.°*, 4 feuilles 1/2.

La Harpe peint par lui-même, ouvrage contenant des détails inconnus, et une exposition impartiale de la philosophie du XVIIIe siècle, par un membre de l'Académie française. Paris, imprimerie de Mme veuve Perronneau; chez Plancher, 1817, *in-18*, 6 feuilles 1/2.

Mélanges d'histoire et de littérature orientales, par M. ***. Marseille, imprimerie de Guion. A Paris, chez Emery, 1817, *in-8.°*, 13 feuilles.

Leçons anglaises de littérature et de morale, sur le plan des leçons françaises et des leçons latines, par MM. Noël et Chapsal. Paris, le Normant, 1817, *in-8.°*, 32 feuilles 1/4 : 6 fr.

Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, par Barthélemy. Paris, Didot jeune, 1817, 8 vol. *in-32*, 56 feuilles 11/16, avec une carte et 8 planches.

Des Changemens opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire romain, sous les règnes de Dioclétien, de Constantin et de leurs successeurs jusqu'à Julien, par M. J. Naudet; ouvrage couronné en 1815 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Égron, et Treuttel et Würtz, 2 vol. *in-8.°*, viij, 386 et 348 pag. Nous avons annoncé la première partie de cet ouvrage, dans notre cahier

de Janvier, pag. 58 ; la seconde partie achève le premier volume et concerne le règne de Dioclétien ; la troisième, qui remplit le tome II, a pour objet le règne de Constantin.

Lettre à M. Michaud sur une singulière croisade d'enfans (en 1212), par Amable Jourdain. Paris, Michaud, 1817, *in-8.°*, 14 pages.

Jeanne d'Arc, ou *Coup d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et Charles VII*, par M. Berriat Saint-Prix ; avec un itinéraire exact des expéditions de la Pucelle d'Orléans, son portrait, 2 cartes, des pièces justificatives inédites, et des tables. Paris, Pillet, 1817, *in-8.°*, 23 feuilles et demie : 6 francs, et par la poste, 7 francs.

La France, par lady Morgan, ci-devant miss Owenson. Paris et Londres, Treuttel et Würtz, impr. de Crapelet, 1817, 2 vol *in-8.°*, XII, 326 et 464 pages.

Du Système colonial de la France, avec un tableau donnant la nomenclature de tous les établissemens coloniaux des Européens, par le comte de Hogendorp. Paris, Dentu, 1817, *in-8.°*, 14 feuilles et demie. Prix, 3 fr. 75 centimes.

Mémoires historiques de mon temps, contenant des particularités remarquables sur les souverains et les personnages les plus célèbres de l'Europe, pendant une grande partie du XVIII.e siècle ; le récit des principaux événemens du règne de Georges III, des notices sur les ministres anglais et les membres du parlement, tels que Pitt, Fox, Shéridan, Burke, &c., par sir Wil. Wraxall ; traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par J. Durdent. Paris, Dentu, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 46 feuilles 3/8, 10 francs.

Annales du règne de George III, depuis 1760 jusqu'en 1815, par John Aikin ; traduit de l'anglais par J. B. B. Eyriès. Paris, imprimerie de Gratiot, chez Gide fils, 1817, 3 vol. *in-8.°*, 76 feuilles. Prix, 16 francs.

Tableau descriptif, moral, philosophique et critique de Londres en 1816, par M. All ears and all eyes (M. M.***). Paris, imprimerie de la veuve Jeunehomme ; chez F. Scherff, 2 vol. *in-8.°*, 41 feuilles et demie : 10 francs.

Élémens d'Idéologie ; 1.re partie, *Idéologie proprement dite* ; par M. Destutt-Tracy, 3.e édition. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 26 feuilles et demie, 6 francs. (*Voyez* notre cahier de juillet, page 444.)

Petit Volume contenant quelques Aperçus des Hommes et de la Société, par J. B. Say, de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg. Paris, imprimerie de Didot ; chez Déterville, 1817, *in-18*, 5 feuilles, 1 franc 80 centimes.

Lettre à M. de la Métherie, par M. le marquis de Barbançois, contenant un *Essai sur le fluide électrique*. Paris, veuve Courcier et Grégoire, 1817, *in-8.°*, 80 pages : 1 fr. 25 centimes.

Atlas Botanique ou *Clef du Jardin de l'Univers d'après les principes de Tournefort et de Linné réunis*, par M. Lefebvre, ancien sous-préfet de Verdun, professeur à l'Athénée royal de Paris. Paris, imprimerie de Richomme, chez Treuttel et Würtz ; &c., 1817, 224 pages et une planche coloriée : 3 francs 50 centimes. Ce volume renferme, 1.° une instruction préliminaire en dialogue ; 2.° une suite de tableaux où sont rapprochés les systèmes de Tournefort et de Linné, avec des observations particulières ; 3.° des observations générales ; 4.° une lettre à M. de Jussieu, où l'auteur s'efforce de prouver qu'en abandonnant les traces de Tournefort et de Linné, on s'est écarté des routes véritablement naturelles. Ce volume ne comprend que les plantes connues avant 1784 : une seconde partie comprendra les genres découverts depuis cette époque.

Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture. Paris, M.[me] Huzard, 1817, *in-8.°*, 33 feuilles 3/4, tom. XIX de la collection.

Mémoires de la Société médicale d'émulation, pour l'année 1816. Paris, Migneret, 1817, *in-8.°*, 52 feuilles et 15 planches, 12 francs.

Code des Contributions directes, ou *Recueil méthodique des lois, ordonnances, réglemens, instructions et décisions sur cette matière*, par M. Belmondi. Paris, imprimerie de Belin, chez Delaunay, 1817, *in-8.°*, 35 feuilles.

De la propriété littéraire, des lois qui la règlent, et de l'application de ces lois à la réclamation du cessionnaire de MM. Anquetil et de V....., contre la réimpression de l'Histoire de France. Paris, imprimerie de Doublet, juillet 1817, *in-8.°*, 86 pages. C'est une consultation signée de M. le baron Locré, avocat, &c. La loi du 19 juillet 1793 avoit fixé à dix ans la propriété des héritiers et cessionnaires des auteurs décédés; le réglement du 5 février 1810 a étendu ce terme à vingt ans. On demande si les héritiers ou cessionnaires qui étoient encore, en 1810, dans le cours des dix ans fixés par la loi de 1793, n'ont eu à jouir de leurs droits que jusqu'à l'expiration de ces dix années, ou si leur propriété dure jusqu'à la vingtième année après la mort de l'auteur. Cette seconde opinion est établie, avec beaucoup de méthode et de clarté, dans les 65 premières pages de la consultation. M. Locré prouve ensuite « que la faculté de » réimprimer, accordée à tous après le terme pendant lequel elle est réservée » aux héritiers ou cessionnaires, est bornée aux volumes sortis de la plume de » l'auteur primitif, et ne s'étend point aux augmentations par lesquelles un tiers, » encore vivant, a complété l'ouvrage. »

La Revue (ci-devant Chronique parisienne), ou *Correspondance politique, morale, littéraire et théâtrale*. Paris, imprimerie de Patris. Journal qui se composera, chaque année, de 32 cahiers, dont chacun sera de 2 feuilles *in-8.°* On souscrit à Paris, rue Mauconseil, n.° 17: prix, 7 fr. pour 8 cahiers; 13 fr. pour 16 cahiers; et 25 pour l'année entière.

Annales des bâtimens et de l'industrie française; ouvrage périodique dont le 1.[er] numéro (3 feuilles et demie *in-8.°* et une planche) a paru le 1.[er] juin 1817. Paris, imprimerie de Lottin de Saint-Germain. Il paroîtra un numéro par mois. On s'abonne rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n.° 6. Prix 20 fr. pour l'année; 12 fr. pour 6 mois, et 8 fr. pour 3.

— Anne-Louise-Germaine Necker, veuve d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, est décédée à Paris, le 14 juillet 1817, âgée d'environ 52 ans. Elle avoit publié, en 1788, des Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau; en 1790, Jeanne Gray, tragédie en 5 actes et en vers; en 1796, l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations; en 1800, 2 vol. *in-8.°* intitulés *de la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*; en 1802, Delphine, 6 parties *in-12*; en 1807, Corinne ou l'Italie, 2 vol. *in-8.°* ou 3 *in-12*; en 1814, 3 vol. *in-8.°* (et *in-12*) ayant pour titre, *de l'Allemagne*.

ANGLETERRE.

Histories of the colleges, &c.; Histoires des colléges et des écoles publiques (de Westminster, Winchester, Charter-House, Saint-Paul, &c.), par Ackerman; Londres, 1817, *in-4.°*, 48 pl. 7 liv. st. 7 sh.

Le docteur Montucci annonce qu'il va publier un volume *in-4.°*, qui contiendra l'examen du Dictionnaire chinois de M. Morrison.

New latin Dictionnary, &c.; Nouveau Dictionaire latin-anglais et anglais-latin, par Entick; revu et augmenté par Williams Krakelt. Londres, Mawman, 1817, *in-12*, 10 sh. 6 d.

Traduction anglaise de l'Énéide de Virgile, par le docteur Symmonds : 1 volume *in-4.°*, sous presse, ou récemment publié.

Characters of Shakespeare's plays, &c.; Caractères des pièces de Shakespeare, par Williams Hazlitt. Londres, Hunter, 1817, *in-8.°*, 10 sh. 6 d. — *Macbeth and king Richard the third, an essai &c.; Essai de J.-P. Kemble sur les tragédies de Macbeth et de Richard III, de Shakespeare*. London, Murray, 1817, *in-8.°*, 8 sh. 6 d.

Lalla Rookh, an oriental Romance, &c., en vers et en prose, par Thomas Moore, avec des notes. Londres, Longman, 1817, *in-4.°*, 405 pag., seconde édition; la première a paru aussi en 1817 : prix, 1 liv. st. 5 sh.

The whole Works &c.; Œuvres complètes de Will. Cowper. Londres, Baldwin, 1816, 10 vol. *in-8.°* (3 vol. de poésies, 3 de lettres; traduction d'Homère, 4 vol.) : 3 liv. st. 11 sh.

The Works &c.; Œuvres philosophiques et bibliographiques de Ch. Butler (Horæ biblicæ, Horæ juridicæ, Histoire d'Allemagne, Vies d'hommes illustres, Essais divers, &c.). Londres, Clarke, 1817, 5 vol. gr. *in-8.°* : 3 liv. st. 10 sh.

A geological Map, &c.; Nouvelle carte géologique de l'Angleterre, du pays de Galles et d'une partie de l'Écosse, par Will. Smith. Londres, J. Cary, 1817, 15 feuilles gr. format (5 milles anglais par pouce) : prix 5 liv. st. 5 sh., avec un mémoire descriptif.

Historical Account &c.; Relation historique des voyages et découvertes en Afrique, par J. Leyden; continuée par Hugh Murray. Londres, Longman, 1817, 2 vol., gr. *in-8.°*, avec des cartes.

Travels in Brazil, &c.; Voyages dans le Bresil, par Henri Koster. Londres, Longman, 1816, gr. *in-4.°*, planches coloriées.

The History of the emperor Charles V, by Will. Robertson; XIV.th edition. London, Cadell, 1817, 4 vol. *in-8.°*

The History of England, &c.; Histoire d'Angleterre, par Sharon Turner, tom. II. (Règnes d'Édouard I, Édouard II, Édouard III, Richard II, Henri IV, Henri V). Londres, Longman, 1817, *in-4.°* : 2 liv. st. 2 sh.

Annual Biography and Obituary, &c.; Biographie et nécrologie annuelle, pour l'année 1816 (R. B. Shéridan, A. Ferguson, Herbert Croft, Mistriss Élizabeth Hamilton, S. Whitebread, &c. &c.). Londres, Longman, 1817, gr. *in-8.°* avec portraits.

The annual Register, or a Wiew of the history, politic and litterature for the year 1816. Londres, 1817, *in-8.°*, 644 pages.

The history of Westminster &c.; Histoire et antiquités de l'église de Saint-Pierre à Westminster. Londres, Longman, 1817, *in-4.°* fig. — Il y aura dix livraisons, dont chacune consistera en 5 planches et 40 pages de texte, et coûtera 16 sh.; le prix des exemplaires sur papier des Indes, premières épreuves, est de 2 liv. st. 12 sh. 6 d. par livraison.

Memoirs on the european and asiatic Turkey, &c.; Mémoires sur la Turquie européenne et asiatique, publiés par M. Rob. Walpole, d'après des relations manuscrites des voyageurs modernes. Londres, Longman, 1817, *in-4.°*, fig.

A Description of the people of India, &c.; Description du peuple des Indes,

d'après sa division en castes, &c., par J.-A. Dubois, missionnaire dans le Mysore. Londres, Longman, 1817, gr. *in-4.°*

Sketches of India, &c.; Essais sur l'Inde, ou Observations sur différentes contrées du Bengale, écrites en 1811-1814. Londres, Black, 1817, *in-8.°*: 7 sh.

A View of the history &c.; Aperçu de l'histoire, de la littérature et de la religion des Indous, par M. Ward (missionnaire à Serampore). Londres, Black, 1817, 3.ᵉ édition, 2 vol. gr. *in-8.°*: 18 sh.

Oriental commerce, &c., le Commerce oriental, ou Description géographique des principales places des Indes orientales, de la Chine et du Japon, &c.; par Will. Milburn. Londres, Black, 1816, 2 vol. *in-4.°*: 6 liv. st. 6 sh.

The sacred Edict, &c.; l'Édit sacré, contenant 16 maximes de l'empereur Kang-Hi, augmenté par son fils l'empereur Yoong-Ching, avec une paraphrase par un mandarin; traduit du chinois, par Will. Milke, missionnaire protestant à Malacca, avec des notes du traducteur. Londres, Black, 1817, *in-8.°*, sous presse.

Algebra, &c.; l'Algèbre avec l'arithmétique et la géométrie, traduit du sanscrit en anglais, par H. Th. Colebrooke. Londres, Murray, 1817, *in-4.°*, gr. pap., 378 pag.

The principles of population, &c.; Principes de la population et de la production; leurs rapports avec les progrès de la société, par J. Weylan. Londres, Baldwin, 1816, *in-8.°*: 14 sh.

An Essai on the principles of population, &c.; Essais sur les principes de la population et sur ses effets, &c.; par T. R. Malthus; 5.ᵉ édit. Londres, Murray, 1817, *in-8.°*

An Essai on the variations &c.; Essai sur les variations de la boussole, et le changement de direction des vaisseaux, par Will. Bain. Édimbourg, Blackwood, et Londres, Murray, 1817; *in-8.°*: 6 sh.

Outlines of geology, &c.; Élémens de géologie, par W. Th. Brande. Londres, Murray, 1817; *in-8.°*: 7 sh. 6 d.

The Edinburg Encyclopedia, &c.; Encyclopédie d'Édimbourg. Tom. XI, I.ʳᵉ partie (HER - HUT); publié par Dav. Brewster. Édimbourg, Blackwood, 1817, *in-4.°*, avec 20 pl., y compris une carte de la Chine: 1 liv. st. 1 sh.

Traduction anglaise des Provinciales de Pascal, avec un abrégé de l'histoire des Jésuites. Londres, 1817, *in-8.°*: 12 sh.

M. Bell entreprend de publier, chez Sherwood, à Londres, une collection des auteurs constitutionnels anglais. (Blackstone, 28 cahiers; Delolme, 5 cah.; Locke, gouvernement civil, 3 cah.; Lettres de Junius, 5 cah.; Edm. Burke, 4 cah.), 45 cahiers de 64 pages chacun, formant ensemble 7 vol. petit *in-8.°* Prix de chaque cahier, 1 sh. 6 d.

ALLEMAGNE.

Bibliothek der classiker &c.; Bibliothèque des auteurs classiques grecs et romains, ou Répertoire des éditions et traductions d'auteurs classiques publiées en Allemagne depuis 1700 jusqu'à la fin de 1816. Berlin, Enslin, 1816, gr. *in-8.°*

Th. C. Harlesii Supplementa ad breviorem notitiam litteraturæ romanæ; complevit C. F. H. Klüggling. Lipsiæ, Weidman, 1817, in-8.°, pars tertia.

Geschichte der künste, &c.; Histoire des sciences depuis leur renaissance jus-

qu'à la fin du XVIII.e siècle, par une société de gens de lettres. Goettingue, van den Hoek, 1817, 26.e section, gr. *in-8.°*

Leben &c.; Vie de Carsten Niebuhr, par (son fils) B. G. Niebuhr, conseiller d'état. Kiel, librairie académique, 1817, *in-8.°*

Mithridates &c.; Supplément aux trois premiers volumes du Mithridates d'Adelung, publié par le D.r J. S. Vater. Berlin, Voss, 1817, gr. *in-8.°* (un mémoire de M. Guill. de Humboldt sur la langue basque fait partie de ce volume.)

Lehrgebaeude &c.; Système grammatical et critique de la langue hébraïque et de ses différens dialectes, par le D.r G. Gesenius. Leipsick, Vogel, 1817, 2 vol. gr. *in-8.°*

Lexicon latino-græcum manuale, cum indice prosodico, auctore J. G. Beek. Lipsiæ, Hinrichs, 1817, *in-8.°*

Sprachwissenschafft, &c.; Manuel de la science des langues, et de la langue allemande en particulier, par le D.r G. Reinbeck. Duisbourg, Baedeker, 1817, gr. *in-8.°*, tome II, section 2.

Die sprachen &c.; Recherches sur les langues des Germains et leurs différens dialectes, par Radlof. Francfort, Broenner, 1817, gr. *in-8.°*

Stammworterbuch &c.; Dictionnaire étymologique et critique de la langue allemande, par Radlof. Francfort, Warrentrapp, 1817, 2 vol. gr. *in-8.°*

Chœrili Samii quæ supersunt collegit et illustravit, de auctoris ætate, vita et poesi disseruit, A. Ferd. Naeckius. Lipsiæ, Weidman, 1817, gr. *in-8.°*

Euripidis tragœdiæ et fragmenta, græcè et latinè, cum scholiis græcis, curâ Aug. Matthiæ. Lipsiæ, Weigel, 1817, gr. *in-8.°*, tomus IV, scholia græca complectens.

Erdbeschreibung &c.; Géographie du royaume de Saxe, par C. A. Engelhardt; tomes IX et X (Lusace). Leipsick, Barth, 1817, 2 vol. *in-8.°*

Atlas topographique et militaire de la province prussienne de Saxe. Weymar, 1817, *in-fol.*

Atlas historique de Russie, Suède, Pologne, Autriche, Turquie. Leipsick, Baumgaertner, 1816, 5 feuilles enluminées.

Geschichte von Syracus &c.; Histoire de Syracuse, depuis la fondation de cette ville jusqu'à la tyrannie de Denys l'Ancien, par M. Auguste Arnold. Gotha, Eslinger, 1816, *in-8.°*, viij et 136 pages. L'auteur annonce cet ouvrage comme son début dans la carrière historique, et réclame des jugemens équitables et sévères qui décideront de sa vocation. Il se montre studieux, instruit, exercé à puiser dans les sources. Il a consulté avec fruit les écrivains originaux et les auteurs de son pays qui ont parlé de l'ancienne Syracuse. Comme il ne discute qu'un seul des faits qu'il raconte, et que cette discussion est renfermée dans une note peu étendue, on ne peut pas encore répondre de son habileté dans la critique littéraire. Mais si son ouvrage n'offre pas de très-grandes vues, il ne présente du moins aucun de ces paradoxes qui le plus souvent n'annoncent que des études imparfaites. Quoiqu'il ait fait une chronique plutôt qu'une histoire, il n'a pas laissé de se livrer, en décrivant la Sicile, à cette exaltation poétique qui plaît tant à ses compatriotes: il voit même dans les malheurs de Sélinonte, colonie grecque détruite par les Carthaginois à la demande d'une colonie troyenne, l'effet des arrêts du destin, qui venge, après huit siècles et demi, la ruine de Troye. S'il nous étoit permis de parler du style d'un auteur qui n'écrit point en notre langue, nous dirions que celui de M. Arnold n'a peut-être pas toujours toute la clarté desirable; que ses phrases nous ont paru quelquefois em-

barrassées; que nous avons cru y remarquer des constructions et des expressions peu usitées.

Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'église orthodoxe, par Alexandre de Stourdza. Stuttgard, Cotta, 1816, *in-8.°*, 218 pages.

Commentationes societatis regiæ Goettingensis (ann. 1814 et 1815). Goettingæ, Dietrich, 1817, gr. *in-4.°*

Repertorium commentationum à societatibus litterariis editarum, curâ J. D. Reuss. Goettingæ, Dietrich, *in-4.°*, tomus XI.us (materia medica).

SUISSE. *Grammatica hebraïca cum notis masoreticis &c.*, autore Th. A. Dereser. Lucernæ, Anich, 1817, gr. *in-8.°*

HOLLANDE. L'Institut d'Amsterdam propose les questions suivantes : « Quelle est l'origine des peuples connus sous le nom de Slaves, et de la langue » esclavonne! Quels sont les rapports que les Slaves ont eus avec les peuples de » la race teutonique ou tudesque! Quelle est l'influence que ces rapports et la » langue esclavonne ont exercée sur les langues d'origine tudesque, et particu- » lièrement sur l'ancien idiome des Pays-Bas! » Les mémoires, écrits en latin, ou en hollandais, français, anglais ou allemand, seront envoyés avant le 31 décembre 1819. Le prix de 300 fl. sera décerné dans la séance publique de 1820.

RUSSIE. *Nonnos &c.; Mémoire sur Nonnus de Panopolis*, pour servir à l'histoire de la poésie grecque, par M. Ouvarow; avec des observations du professeur Graefe. Pétersbourg, 1817, *in-4.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^{c} par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1817.

AN ESSAI ON DEW AND SEVERAL APPEARENCES CONNECTED WITH IT, &c. — *Essai sur la rosée et sur divers phénomènes qui ont des rapports avec elle; par* William Charles Wells, *docteur en médecine, membre des Sociétés royales de Londres et d'Édimbourg; traduit de l'anglais sur la deuxième édition, par* Aug. J. Tordeux, *maître en pharmacie, membre correspondant de la Société d'amateurs des sciences et arts de Lille, et de la Société médicale de Douay.* A Paris, chez Crochard, libraire, rue de Sorbonne, n.° 3, 1817; un vol. *in-8.°*, 140 pages.

LORSQUE l'on considère la masse immense d'observations météorologiques recueillies depuis plus d'un siècle, on a lieu de s'étonner que

la théorie qui leur est relative soit encore si peu avancée, et que les perfectionnemens apportés dans les instrumens et les méthodes d'observation n'aient pas eu une influence plus marquée sur les progrès de cette partie de la physique, qui paroissoit avoir l'abord le plus facile.

Parmi les obstacles inhérens à ce sujet, celui qui oppose la plus grande résistance aux efforts des physiciens, est, sans contredit, l'extrême complication des causes qui président aux vicissitudes atmosphériques; complication d'où résultent l'irrégularité apparente des effets et la difficulté presque insurmontable de distinguer les lois particulières de chaque force, au milieu de tant d'élémens variables. Aussi paroît-il très-probable que les observations les plus exactes ne conduiront jamais, par leur simple rapprochement, à une théorie complète des modifications de l'atmosphère.

Mais si l'on parvenoit à entrevoir la nature d'une des causes principales, alors, en choisissant, pour observer ses effets, les circonstances les plus propres à les augmenter ou à les atténuer, et en évaluant approximativement l'intensité des causes accessoires dont l'influence est inévitable, on pourroit apprécier la probabilité de ce premier aperçu; enfin, si les conséquences rigoureuses du principe supposé s'accordoient avec les résultats réels jusque dans les moindres détails, on auroit acquis le plus grand degré de certitude que comportent les théories auxquelles le calcul n'est point applicable.

C'est en procédant de cette manière, avec une rare sagacité, que M. Wells est parvenu à dévoiler les véritables causes du phénomène de la rosée, et à déduire d'un même principe l'explication de plusieurs faits curieux restés dans l'oubli ou mal interprétés.

Nous ne nous astreindrons pas à conserver, dans notre analyse, l'ordre un peu fatigant du texte; mais nous essaierons de donner une idée claire et exacte des principales vérités qu'il renferme, en établissant entre elles une succession conforme à leur dépendance naturelle.

On a toujours admis jusqu'ici comme un fait indubitable que la formation de la rosée est due à la séparation d'une certaine quantité d'eau, sous la forme de pluie très-fine, des couches inférieures de l'atmosphère: toutefois, comme on avoit remarqué que les corps exposés en plein air à différentes hauteurs paroissent fréquemment mouillés du côté tourné vers la terre, et cela d'autant plus promptement qu'ils sont plus près du sol, quelques physiciens établirent une distinction entre le serein, provenant, selon eux, des vapeurs émanées de la terre vers le déclin du jour, et la rosée proprement dite, qui fut toujours attribuée au refroidissement général de l'atmosphère pendant la nuit.

Il est cependant bien facile de s'assurer qu'il n'y a point d'interruption dans le phénomène, et que, depuis sa première apparition jusqu'au lever du soleil, les gouttes liquides augmentent sans cesse de volume, à moins qu'il ne survienne quelque changement appréciable dans l'état du ciel ou dans la force du vent. La distinction du serein et de la rosée n'est donc pas fondée; c'est le même phénomène pris à deux époques différentes (1).

Il n'est pas moins surprenant que, dans toutes les opinions émises sur l'origine de la rosée, on ait toujours regardé comme cause immédiate de ce météore, le refroidissement général de l'atmosphère. On sait, en effet, depuis long-temps, que la vapeur d'eau, avant de prendre la forme liquide, se rassemble d'abord en petites vésicules creuses qui troublent la transparence de l'air; c'est ce qui constitue les nuages et le brouillard. La rosée, au contraire, n'est jamais plus abondante que dans les cas où l'air reste parfaitement transparent.

Si cette objection ne paroissoit pas suffisante, voici une expérience qui ne pourroit laisser aucun doute. M. Wells a exposé simultanément à l'influence de la rosée, sur l'herbe d'une prairie, deux flocons de laine semblables en tout : l'un étoit entouré d'un tuyau de terre cuite ouvert par les deux bouts; l'autre étoit libre de toutes parts. Comme le temps étoit d'ailleurs sensiblement calme, il est évident que tout ce qui seroit tombé suivant une direction verticale, auroit produit le même effet sur les deux corps. Cependant la touffe de laine placée dans le cylindre reçut cinq fois moins d'eau que celle qui étoit demeurée sans abri.

Ces diverses opinions ne peuvent donc se concilier, ni avec les propriétés bien connues des vapeurs, ni avec les expériences les plus décisives. Nous allons voir, au contraire, jusqu'à quel point la théorie de M. Wells satisfait à toutes ces conditions.

Plusieurs physiciens, et notamment MM. Six et Wilson, avoient déjà remarqué que les corps mouillés par la rosée se trouvent toujours à une température inférieure à celle de l'air. M. Wells, qui n'a eu connoissance de ces résultats qu'après avoir fait lui-même de nombreuses observations qui les confirment, considéra d'abord ce refroidissement comme un effet de l'évaporation; mais il ne tarda pas à s'apercevoir

---

(1) L'auteur pense qu'une petite quantité de vapeur d'eau émanée du sol, sur-tout quand il est humide, peut réellement se déposer vers la fin du jour sur les plantes basses, et augmenter le produit de la rosée; mais il regarde cet effet comme indépendant du phénomène principal, qui se manifeste à toutes les époques de la nuit.

qu'il y avoit une contradiction manifeste dans cette explication; car, quelle que soit la cause qui détermine la précipitation de la vapeur aqueuse, on ne peut raisonnablement admettre que la même masse d'air puisse en même temps déposer de l'humidité et en dissoudre une nouvelle quantité. Cette difficulté conduisit l'auteur à soupçonner que le froid qui accompagne la rosée pourroit bien être la cause du phénomène, au lieu d'en être le résultat. Il donna dès-lors à ses observations une direction nouvelle et propre à décider la question. Il plaça un thermomètre très-sensible sur un gazon situé au milieu d'un vaste jardin; il en suspendit un autre à quatre ou cinq pieds au-dessus du sol, et il compara leur marche à toutes les époques de la nuit dans les conditions les plus variées de l'atmosphère. Voici les principaux résultats auxquels il est parvenu. 1.° Quand le temps est calme et serein, le thermomètre inférieur indique, même avant le coucher du soleil, une température plus basse que le thermomètre isolé. La différence va toujours en augmentant pendant la nuit et quelque temps encore après le lever du soleil; puis elle diminue, devient nulle et reparoît, mais en sens contraire, pendant le jour. 2.° Il existe déjà une différence entre la température de l'herbe et celle de l'air, avant qu'on aperçoive la moindre trace de rosée, et il n'y a jamais d'humidité quand les deux thermomètres n'ont pas cessé de s'accorder. 3.° Lorsqu'il règne un vent assez fort, quelle que soit d'ailleurs sa direction, ou lorsque, l'air étant calme, le ciel est uniformément couvert de nuages épais, il n'y a point de différence sensible entre les indications des thermomètres. 4.° Enfin si, à une époque plus ou moins avancée d'une nuit favorable à la production de la rosée, le ciel, d'abord pur, vient à se couvrir de nuages, ou si le vent s'élève, les thermomètres s'accordent de nouveau, la rosée cesse de se produire; et même celle qui s'étoit déjà déposée, disparoît plus ou moins promptement.

Le simple exposé de ces résultats suffit pour mettre en évidence la cause immédiate du phénomène. Il existe une force qui abaisse la température des plantes ou de la surface du sol au-dessous de celle du milieu ambiant. Par son contact avec des corps plus froids que lui, ce milieu se refroidit, et la vapeur d'eau qu'il contient, perdant alors une partie de son élasticité, ne peut plus rester en totalité à l'état de gaz; l'excédant doit donc se déposer sur ces corps mêmes, comme cela arrive sur les murs des bâtimens, quand il survient un vent chaud après plusieurs jours très-froids.

Déjà nous pouvons prédire l'influence de plusieurs circonstances atmosphériques. Ainsi, le même refroidissement n'entraînera pas toujours

la production d'une même quantité de rosée, puisque la vapeur d'eau peut exister dans l'air en proportions très-variables. En effet, M. Wells a vu l'herbe d'une prairie plus froide que l'air de cinq degrés, sans qu'il y eût la plus foible apparence d'humidité, tandis que fréquemment l'eau ruisselle sur les plantes, quand la différence de température n'est que de deux ou trois degrés. Telle est aussi la cause pour laquelle certains vents paroissent plus favorables que d'autres à la précipitation de la rosée. En Égypte, par exemple, elle devient excessivement abondante à l'époque où règnent les vents du nord, les plus humides que cette contrée puisse recevoir.

La diversité des climats doit encore occasionner des variations semblables qui correspondront en général à celles des eaux pluviales, puisque ces différences dépendent de la même cause. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, la rosée sera d'autant plus abondante qu'on approchera plus de l'équateur ; ce qui est conforme à l'observation.

Au surplus, on pourroit négliger l'observation de toutes ces circonstances et de plusieurs autres analogues, en joignant aux indications des thermomètres, celles de l'hygromètre. Les progrès récens de la théorie des vapeurs permettroient, avec ces seules données, d'assigner, d'une manière plus exacte qu'on ne pourroit le faire par les considérations précédentes, tous les changemens qui dépendent de l'état hygrométrique de l'air.

Les modifications apportées par l'agitation de l'atmosphère ne sont pas plus difficiles à expliquer. Par la même raison que le vent accélère le refroidissement d'un corps chaud, il doit hâter le réchauffement d'un corps froid ; ainsi, lorsque la quantité de chaleur cédée par l'air sera assez augmentée par la rapidité du courant, pour contrebalancer la cause du refroidissement, et que l'uniformité de température sera par conséquent rétablie, il n'y aura plus de raison pour que la vapeur se précipite ; il y auroit même évaporation de l'eau qui auroit pu être préalablement déposée. Mais si un vent violent oppose un obstacle à la production de la rosée, une légère brise lui seroit au contraire favorable, en présentant successivement aux corps froids de nouvelles portions d'air qui n'ont encore rien perdu de leur humidité.

Cette vérité une fois bien établie, que le refroidissement des corps au-dessous de la température de l'air est la cause immédiate de la rosée, on peut, par la seule connoissance de ce fait, donner une explication satisfaisante de plusieurs circonstances dont l'observation a prouvé la liaison nécessaire avec l'apparition de ce météore. Mais comment peut-on rendre compte de l'influence non moins constante de l'état du ciel,

de la situation et de la nature des corps sur l'intensité du phénomène ? Ces questions ne peuvent être résolues qu'en remontant à un ordre de causes plus élevé, c'est-à-dire, à la cause du refroidissement.

Au premier aperçu, il paroît contraire aux lois fondamentales de la distribution de la chaleur, que des corps qui marquoient primitivement le même degré thermométrique, placés d'ailleurs dans des circonstances semblables, se trouvent, après un certain temps, à des températures inégales. Cependant M. Wells fait voir que ce résultat est une suite nécessaire des propriétés du calorique rayonnant découvertes par MM. Leslie et Rumford. Cette partie de l'ouvrage est la plus curieuse et la plus importante par les nombreuses applications qui en dérivent. Voici à-peu-près le raisonnement de l'auteur. C'est un fait très-facile à constater par l'expérience, et une conséquence rigoureuse de la théorie de la chaleur, que les corps situés dans un espace limité de tous côtés par une enveloppe d'une température constante et uniforme, finissent par y acquérir cette même température; c'est le cas qui se présente ordinairement dans les recherches des physiciens: mais les corps répandus à la surface de la terre se trouvent dans des circonstances bien différentes. Supposons qu'ils soient d'abord en équilibre avec l'air environnant, lorsque le soleil passe au-dessous de l'horizon, le temps étant calme et serein; ils continueront de lancer des rayons de calorique sur tous les points de l'espace: mais tous ceux de ces rayons qui seront dirigés vers le ciel, seront presque entièrement perdus pour les corps dont ils sont émanés; car l'espace vide qui est au-dessus de l'atmosphère ne peut rayonner, et l'effet total du rayonnement de l'atmosphère elle-même ne doit équivaloir qu'à une température très-basse, puisque les couches dont elle se compose deviennent de plus en plus froides, à mesure qu'elles sont plus élevées. De cet échange inégal, où les corps perdent plus qu'ils ne reçoivent, il doit résulter évidemment un abaissement de température; mais cet effet sera beaucoup plus prononcé dans les substances solides que dans l'air ambiant; car celui-ci, quoique soumis aux mêmes influences, ne peut cependant en éprouver les mêmes modifications, à cause de la propriété dont jouissent tous les fluides élastiques de rayonner incomparablement moins que tous les autres corps (1). Il y a même lieu de croire que cet abaissement de température pourroit devenir énorme dans l'espace d'une

---

(1) On n'a pas encore pu comparer le pouvoir émissif des gaz avec celui des autres corps; toutefois on peut conclure qu'il est excessivement foible, de ce que leur pouvoir absorbant est tout-à-fait insensible pour une épaisseur de plusieurs mètres.

longue nuit, si la partie inférieure de l'atmosphère ne venoit bientôt en arrêter les progrès, en cédant par contact immédiat une quantité de chaleur égale à celle qui est perdue par le rayonnement. Supposons maintenant que le ciel se couvre de nuages; toute communication sera dès-lors interceptée avec les parties les plus élevées ou les plus froides de l'atmosphère, et avec le vide de l'espace; une grande partie de la chaleur perdue pour la surface de la terre, lorsque le ciel étoit serein, sera arrêtée et renvoyée par les nuages vers cette surface; de sorte que l'influence du rayonnement deviendra presque nulle, et le refroidissement presque insensible.

Voyons dans le détail des phénomènes jusqu'à quel point l'expérience ou l'observation s'accorde avec ces principes. Si cette théorie est exacte, il faut qu'on trouve une différence entre la température des corps situés de la même manière à la surface du sol, selon que ces corps seront doués d'un pouvoir émissif plus ou moins énergique. M. Wells a comparé sous ce rapport un grand nombre de substances de diverses natures. En général toutes les matières organiques, et principalement celles qui sont filamenteuses, telles que le duvet de cygne, la soie, le coton, la laine, la paille, éprouvent le plus grand refroidissement : ce sont aussi celles qui rayonnent le plus abondamment; les substances métalliques au contraire, et sur-tout les métaux brillans et polis, comme l'argent, l'or, le cuivre, &c. sont de tous les corps ceux qui indiquent le moindre refroidissement; or ce sont précisément ceux qui perdent la plus petite quantité de calorique par voie de rayonnement.

C'est une autre conséquence de la même théorie, que tout ce qui masquera une partie du ciel devra diminuer l'intensité du refroidissement. L'auteur a vérifié cette conjecture par un grand nombre d'expériences variées. Ainsi deux corps semblables exposés en plein air dans une nuit calme et sereine, l'un sur une table et l'autre dessous, présentent fréquemment une différence de six degrés dans leur température. Le voisinage d'un mur, d'une maison ou de plusieurs arbres élevés, produit des effets analogues.

Il est facile de prévoir que la rapidité plus ou moins grande avec laquelle la chaleur pénètre les corps, selon leur nature, devient encore un nouvel élément de variation. L'influence de cette cause tend toujours à rendre plus saillantes les différences qui proviennent de l'inégalité des pouvoirs émissifs; car on peut regarder comme une règle jusqu'ici sans exception, que, dans une substance quelconque, la propriété de conduire la chaleur est toujours en raison inverse de l'énergie du rayonnement.

Par la même raison, la nature et l'étendue des corps en contact avec celui qui fait le sujet de l'expérience, apporteront aussi de nouvelles modifications qui pourront, suivant les cas, accroître, diminuer ou détruire complètement l'effet des autres causes.

Toutes ces inductions sont pleinement confirmées par les expériences de M. Wells, autant du moins qu'on a droit de l'espérer, quand il s'agit d'évaluations qui ne peuvent être assujetties à des mesures rigoureuses.

La plus grande différence que M. Wells ait observée entre la température des corps placés à la surface de la terre et celle de l'air ambiant, n'est que de huit degrés; mais en combinant les résultats de plusieurs autres physiciens, et en évaluant par approximation l'effet de toutes les causes accessoires réunies de la manière la plus favorable, il pense que cette différence pourroit aller à seize degrés. Il est à remarquer que les indications des thermomètres employés pour ces observations sont elles-mêmes affectées par la cause principale du phénomène, qui détermine un abaissement de température plus ou moins considérable dans la matière dont est formée l'enveloppe de ces instrumens. Par exemple, deux thermomètres suspendus en plein air, dans une nuit calme et sereine, la boule de l'un étant nue, celle de l'autre étant recouverte d'un papier doré, diffèrent souvent de plusieurs degrés.

Reportons maintenant notre attention sur les circonstances qui favorisent l'apparition de la rosée. Nous avons dit plus haut que la sérénité du ciel est une des plus importantes. Cette observation a été connue de tout temps; on la retrouve jusque dans les ouvrages d'Aristote: mais, ainsi qu'il arrive presque toujours à l'égard des faits dont on n'aperçoit pas la cause, les physiciens n'en ont tenu aucun compte pour l'établissement de leur théorie. En effet, à toutes les époques de la science, on auroit bien pu arriver à ce résultat, que le refroidissement des corps doit nécessairement précéder la formation de la rosée; mais, avant les découvertes de MM. Leslie et Rumford sur les propriétés de la chaleur rayonnante, comment auroit-on pu concevoir que ce refroidissement n'a lieu d'une manière notable que dans le cas où l'atmosphère conserve dans toute son étendue une transparence parfaite! Il sera présentement très-facile de rendre raison de toutes les singularités qui accompagnent la production de la rosée, et qui ont si fort embarrassé les premiers observateurs. Pour ne pas trop compliquer la discussion, nous n'avons d'abord parlé que des observations faites sur l'herbe d'une prairie; mais en plaçant sous les mêmes influences des corps de nature diverse, on remarque alors de grandes différences dans les quantités d'humidité déposées à leur surface. Les métaux, par exemple, et sur-tout lorsqu'ils

ont un beau poli, se recouvrent bien plus difficilement de rosée que toutes les autres substances. Muschembroeck et Dufay, qui les premiers ont signalé cette anomalie, ne pouvoient de leur temps remonter à sa véritable cause. On la voit très-clairement aujourd'hui dans la théorie que nous venons d'exposer, puisque celle-ci nous apprend que les substances métalliques, par la foiblesse de leur rayonnement, sont de tous les corps ceux qui se refroidissent le moins. En général, l'état hygrométrique de l'air restant le même, toutes les circonstances qui peuvent apporter quelque changement dans l'intensité du refroidissement nocturne, devront produire des variations correspondantes dans la précipitation de la vapeur aqueuse. C'est en effet ce que M. Wells a prouvé de la manière la plus convaincante par une suite nombreuse d'expériences conduites avec beaucoup d'art et de sagacité.

Cet accord soutenu entre les conséquences rigoureusement déduites de la théorie et les indications de l'expérience, donne une bien grande supériorité au travail de M. Wells sur les hypothèses vagues dont on s'étoit contenté jusqu'ici. Non-seulement aucune d'elles ne pouvoit faire prévoir les modifications qui dépendent de la nature des corps, de leur situation, de leur connexion; mais elles n'embrassoient même pas les circonstances principales, telles que la sérénité du ciel, le calme et la transparence de l'air.

L'auteur termine son ouvrage en appliquant la théorie du refroidissement nocturne à quelques phénomènes curieux, attribués jusqu'ici à des causes qui leur sont étrangères. Nous citerons seulement les plus importans.

La couche mince de glace dont les plantes se recouvrent pendant les nuits fraîches, et que l'on nomme vulgairement *gelée blanche*, a toujours été considérée comme de la rosée congelée par le refroidissement simultané de l'atmosphère et de la surface du sol. On savoit cependant que les gelées désastreuses du printemps peuvent se manifester, lors même que les thermomètres placés près des habitations indiquent une température supérieure à celle de la glace fondante. Mais on croyoit avoir trouvé la cause de cette anomalie dans l'évaporation d'une partie de l'humidité répandue sur les plantes. Pour prouver que cette explication n'est pas fondée, il suffira de dire que, loin de se dissiper à l'état de gaz, la quantité d'eau déjà déposée, quand la congélation commence, ne cesse au contraire, pendant toute sa durée, de recevoir de nouveaux accroissemens. Si nous ajoutons que, lorsque la gelée blanche commence à se former, la température de l'air environnant est toujours au-dessus du degré de la congélation; si nous remarquons qu'elle se montre

principalement dans les nuits calmes et sereines, il sera facile d'apercevoir que ce météore dépend des mêmes causes que la rosée elle-même, c'est-à-dire, du refroidissement que subissent les plantes, et en général tous les corps placés à la surface de la terre, par leur rayonnement vers le ciel. Enfin cette opinion est mise hors de doute, en observant que toutes les circonstances qui favorisent d'une manière quelconque le refroidissement nocturne, contribuent aussi à la production de la gelée blanche. On conçoit, d'après cela, la possibilité de faire solidifier une masse considérable d'eau qui seroit placée dans les mêmes circonstances que celles où la rosée se congèle. C'est ce que l'on pratique depuis long-temps aux environs de Benarez, où l'on se procure ainsi de grandes quantités de glace, lorsque la température de l'air est au-dessus de zéro. On possédoit plusieurs relations très-détaillées des procédés employés pour cet objet, et dont l'expérience avoit constaté l'efficacité. Quelques-unes des circonstances dont on faisoit mention paroissant propres à accélérer l'évaporation, on supposa que la formation de la glace étoit due au froid qui résulte du passage de l'eau à l'état de vapeur; mais on ne fit aucune attention à cette observation, dont on sent maintenant toute l'importance; savoir, que la glace n'est jamais plus abondante que dans le cas où l'air reste calme et serein pendant toute la nuit. Cette remarque seule rendroit très-vraisemblable que le rayonnement est la véritable cause de la congélation de l'eau; mais, pour acquérir plus de certitude, M. Wells a cherché à imiter en tous points le procédé suivi dans l'Inde, c'est-à-dire qu'il a exposé en plein air, dans une nuit calme et sereine, des vases larges et peu profonds remplis d'eau, en les préservant d'ailleurs, autant que possible, du réchauffement occasionné par les courans d'air et par la conductibilité des supports; et quoique les circonstances ne fussent pas les plus favorables, il a vu la glace se former lorsque la température de l'air, à quatre pieds du sol, étoit à plus de trois degrés au-dessus de zéro. L'évaporation a bien pu contribuer à abaisser la température de l'eau au commencement de l'expérience; mais on ne peut lui attribuer la congélation de ce liquide, puisque celui-ci avoit augmenté de poids par la rosée qui s'y étoit déposée.

Maintenant que nous savons que les fleurs et les jeunes pousses des végétaux peuvent être gelées dans une atmosphère dont la température seroit à plusieurs degrés au-dessus de la glace fondante, il sera facile de comprendre comment agissent les abris dont les jardiniers font usage pour préserver du froid les plantes les plus délicates. Lorsqu'on supposoit que ces abris mettoient seulement obstacle au renouvellement de l'air, il étoit difficile de croire à leur utilité; mais en les considérant, d'après

la théorie précédente, comme des écrans qui interceptent l'aspect du ciel, on voit qu'ils peuvent annuller presque entièrement l'effet frigorifique d'un ciel serein. Il n'est pas nécessaire que ces écrans soient aussi épais que ceux qui sont employés ordinairement. L'auteur s'est assuré qu'une seule toile fine et claire, étendue horizontalement à quatre pieds du sol, suffisoit pour établir une différence de température de cinq degrés entre l'herbe qu'elle cachoit et celle qui étoit à ciel découvert.

Les recherches dont nous venons de présenter un extrait sommaire, ont pour objet principal de prouver par l'expérience, 1.° que la surface de la terre et les corps qui la recouvrent, peuvent se maintenir pendant la nuit à une température inférieure à celle de l'air environnant, et qui en diffère plus ou moins, suivant quelques circonstances particulières; 2.° que cette inégalité de température est la cause immédiate de la rosée. Depuis long-temps on possédoit les élémens nécessaires pour arriver à ces résultats par des inductions rigoureuses. M. Pictet avoit reconnu l'influence des nuages sur le refroidissement du globe, et M. Prévôt l'avoit expliquée. On trouve aussi dans les mémoires du comte de Rumford quelques idées sur les effets des rayons frigorifiques émanés du ciel pendant les nuits sereines: mais aucun de ces physiciens n'avoit aperçu les conséquences de la théorie, relativement à l'inégalité de température qui doit s'établir entre la surface du globe et l'air ambiant. Ce sont ces conséquences que M. Wells a développées avec beaucoup de talent, et qu'il a vérifiées par des expériences décisives.

Il nous reste à dire deux mots de la traduction. Elle est en général très-fidèle, peut-être même l'est-elle trop. Il nous semble que le traducteur s'est astreint, sans nécessité, à rendre littéralement les expressions de l'auteur; ce qui amène souvent des tournures forcées et pénibles, à cause de la différence des idiomes. Nous pensons cependant que, malgré ces légères taches, cette traduction sera très-propre à donner une idée exacte de l'ouvrage original à ceux qui ne connoissent point la langue dans laquelle il est écrit.

DULONG.

A DICTIONARY HINDÛSTÂNÎ AND ENGLISH, by John Shakespear, *oriental professor at the honourable East-India Company's military seminary.* London: printed for the author, and sold by Black, Parbury and Allen, booksellers to the honourable East-India Company, Leadenhall street, 1817.

— *Dictionnaire hindoustany et anglais, par* J. Shakespear, *professeur de langues orientales à l'École militaire de la Compagnie des Indes.* Un vol. *in-4.°*, papier vélin, de viij et 834 pages: prix 5 liv. sterl. 15 sh. 6 deniers. Londres, 1817; se vend chez Black, Parbury et Allen, libraires de la Compagnie des Indes.

L'ÉTUDE et la comparaison des langues entre elles ont depuis long-temps été envisagées, par les hommes accoutumés à réfléchir, comme un des moyens les plus sûrs pour jeter du jour sur l'histoire et l'origine des peuples. Supposons, en effet, que tout monument historique vienne à manquer, si nous remarquons une analogie frappante entre telle et telle langue, fussent-elles parlées par des peuples placés à de très-grandes distances les uns des autres, séparés, soit par de vastes mers, soit par des déserts immenses, ne serons-nous pas forcés de convenir, ou que ces peuples ont une origine commune, ou que du moins il a dû exister entre eux des communications long-temps prolongées! Or, de toutes les langues du monde, il n'y en a peut-être pas de plus intéressante à étudier sous ce point de vue que la langue samskrite, dont les rapports avec la langue grecque et latine sont aussi extraordinaires qu'incontestables (1). Cependant, outre cette langue savante, les différens idiomes

(1) Déjà plusieurs philologues ont donné sur ce sujet des renseignemens précieux; mais la plupart se sont contentés de faire ces rapprochemens d'une manière partielle, et aucun d'eux n'avoit encore traité cette matière dans toute son étendue, et d'une manière aussi intéressante que l'a fait M. Bopp dans son ouvrage intitulé, *Über das conjugations system der sanscrit-sprache in vergleichung mit ienem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen sprache;* c'est-à-dire, « Sur le système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique. » Quand nous disons que personne n'avoit encore traité cette matière dans toute son étendue.... Ah ! s'il étoit permis de parler de soi; si le lecteur vouloit ajouter foi à un aveu qui, nous le craignons, lui sera parfaitement indifférent, et pour lequel nous prenons à témoin M. Bopp lui-même et M. Burnouf, qui de son côté avoit déjà fait à ce sujet les remarques les plus ingénieuses, nous lui dirions que nous achevions nous-mêmes un travail semblable et qui coïncidoit parfaitement, dans les points les plus essentiels, avec celui de M. Bopp, lorsqu'il eut la *cruauté,* bien innocente il est vrai, de nous faire don de son livre *imprimé.* Quoi qu'il en soit, ce jeune littérateur a eu l'avantage de la priorité dans la publication, et dans un des prochains numéros de ce journal nous rendrons compte de cet ouvrage ingénieux avec toute l'impartialité que l'honneur exige, et tout l'intérêt que nous ont inspiré la modestie et le rare talent de son auteur.

de l'Inde (et ils sont en très-grand nombre), peuvent encore offrir un champ inépuisable aux recherches des philologues. Par l'étude de ces divers idiomes et leur comparaison, soit entre eux, soit avec le sanskrit, on pourra parvenir à distinguer les mots originaux qui forment la base de chacun d'eux, des mots étrangers qui s'y sont introduits; conjecturer de ce mélange les vicissitudes auxquelles ont été soumises les différentes peuplades qui parlent ces langues mixtes; et, par la nature même des idées que ces mots représentent, déterminer en quelque sorte l'état plus ou moins avancé de civilisation où se trouvoient ces mêmes peuplades à l'époque où elles les ont reçus; découvrir ainsi quel a été le disciple et quel a été le maître, et remonter de cette manière au foyer primitif de l'instruction.

Cependant nous avouerons que tout autre idiome de l'Inde, tel que le bengali, le tamoul, le talinga, &c. &c., langues spécialement affectées à tel ou tel canton, nous paroîtroit plus favorable à cette sorte de recherches que l'hindoustany, qui ne forme pas, à proprement parler, une langue locale, mais qui est usité dans tous les lieux où habitent les musulmans de l'Inde, et sujet par conséquent à éprouver une grande variation. Ainsi, quoiqu'il paroisse, par l'analyse et d'après la structure grammaticale de ce langage, que sa base principale soit le *hindy,* langue des aborigènes de l'antique Kanyâ-koubjâ, aujourd'hui Kanouje, dans la province d'Agra, où il fut parlé dans toute sa pureté jusqu'à l'invasion des Mahométans, sous la conduite de Mahmoud, époque où cette langue commença à recevoir un nombre infini de mots arabes, persans, tartares, &c. &c.; cependant il est certain que, dans les environs de Mathoura, par exemple, ce sera le Bradj-Bhâkhâ qui dominera; et ainsi des autres lieux.

C'est ce que l'auteur du dictionnaire dont nous parlons, M. Shakespear, développe très-bien dans sa préface.

« L'hindoustany, dit-il, doit son origine à la communication qui s'établit entre les Mahométans, conquérans d'une partie de l'Inde, et » les peuples fixés dans les contrées où ils établirent leur autorité. Et » quoique la structure de ce dialecte soit en grande partie indienne, » cependant les matériaux qui entrent dans sa composition, sont pris en » grande abondance, et le plus souvent arbitrairement, soit du persan, » de l'arabe, du turc et autres langues étrangères, soit des différens dialectes usités parmi les Indiens. Ainsi l'hindoustany, susceptible, comme » l'on voit, par sa nature, d'une augmentation et d'une altération continuelles, doit être extrêmement abondant et offrir beaucoup d'indécision, soit dans le choix des mots qui doivent être employés, soit

» dans la détermination du sens à donner à un grand nombre d'entre » eux. »

Il est évident, d'après cela, que l'on sera d'autant mieux en état d'entendre ou de parler l'hindoustany, qu'on aura plus étudié le sanskrit, l'arabe, le persan, &c. &c., et que le meilleur dictionnaire de cette langue sera celui dans lequel se trouveront indiqués soigneusement les radicaux des différens idiomes dont elle est formée. C'est d'après ce principe que le capitaine Taylor a composé son dictionnaire hindoustany, revu, augmenté et publié à Calcutta, par le docteur W. Hunter, deux volumes grand *in-4.°*; et c'est ce bel ouvrage, devenu très-rare et d'un prix excessif, que M. Shakespear a pris pour base dans la composition du sien.

« Quoique nous ayons ajouté, dit-il, à la collection du capitaine » Taylor et du docteur Hunter quelques milliers de mots hindoustanis, » comme il nous a paru utile de négliger un grand nombre de citations » peu importantes, à notre avis, pour ceux qui commencent l'étude de » cette langue, d'abréger quelques parties, d'employer pour l'impression » un type plus petit et d'interligner d'une manière plus serrée, notre » édition est à-peu-près moindre de moitié de la précédente, tant pour » le volume que pour le prix. » Quant au choix d'un type plus fin, et à l'adoption d'un moindre interligne, nous ne doutons pas que M. Shakespear ne reçoive l'approbation de tous les gens de lettres; mais, quant à la suppression des citations, nous ne croyons pas qu'il en soit de même, et le prix de son ouvrage eût-il dû en être plus élevé, nous pensons qu'il auroit mieux fait de suivre en cela son modèle. Nous n'avons malheureusement que trop de vocabulaires pour les langues orientales; ce sont des dictionnaires qui nous manquent. Ce n'est pas, à beaucoup près, que cet ouvrage doive être mis au rang de ces vocabulaires secs et décharnés qui n'offrent qu'une liste de mots isolés dont le sens vague fatigue le lecteur; car si l'on n'y trouve qu'un petit nombre de citations, il est en revanche semé d'articles fort intéressans, relatifs tant aux mœurs et aux usages des Indiens, qu'à leur mythologie, leur croyance, leurs fêtes, &c. &c. Mais enfin, selon notre manière de voir, nous eussions mieux aimé que les divers exemples tirés des meilleurs poètes qui ont écrit dans les nombreux dialectes du hindy, eussent été conservés.

L'auteur, comme nous l'avons remarqué plus haut, a eu grand soin d'indiquer les différentes langues d'où dérive chacun des mots expliqués dans son dictionnaire, en faisant précéder ceux-ci de la lettre initiale majuscule du nom de la langue dont ils sont censés provenir.

Ainsi la lettre H, placée devant un mot, indique que ce mot est originairement *hindy*; S, qu'il appartient à une racine sanskrite; P, A, T, G, &c., qu'il dérive du persan, de l'arabe, du turc, du grec, &c. &c.; et ce qui ajoute un grand prix à cet ouvrage, c'est que tout mot hindoustany, tiré d'une langue étrangère, est suivi de ce même mot, le plus souvent ramené à un radical primitif, et tracé avec le caractère propre à l'idiome auquel il appartient.

L'utilité de ce travail se fait sur-tout remarquer dans la partie étymologique relative au sanskrit, et nous n'avons pu assez admirer avec quelle sagacité l'auteur, ou, pour mieux dire, les *auteurs* ont su ramener à telle ou telle racine sanskrite certains mots étrangement défigurés dans la langue hindoustanie. La cause de cette altération tient à l'adoption qu'ont faite les Indiens de l'alphabet persan pour écrire le hindy, qui, avant l'invasion des Mahométans, s'écrivoit en *nâgry*, caractère peu différent du déva-nâgary, et à la difficulté d'exprimer dans ce caractère étranger certaines articulations particulières aux Indiens, entre autres un ordre de dentales appelées *cérébrales*, à cause de leur prononciation sourde et emphatique. Pour remédier en partie à cet inconvénient, M. Shakespear a donné en tête de son ouvrage un alphabet comparé hindoustany (en caractères persans), et sanskrit (en caractères déva-nâgaris), où les articulations représentées par les différentes lettres sont aussi bien déterminées que possible. Cet alphabet sera sur-tout d'un très-grand secours pour faciliter la lecture des mots et noms propres indiens qui se rencontrent dans les nombreuses traductions faites du sanskrit en persan, particulièrement d'après les ordres d'Ackbar, et sous la direction de son célèbre vizir Aboulfazel.

On voit donc que l'origine d'un grand nombre de mots demeurera naturellement douteuse, et que ce doute tombera de préférence sur ceux qui paroîtroient devoir dériver du sanskrit : aussi l'auteur a-t-il eu grand soin de l'indiquer, en marquant d'une S majuscule les mots dont l'étymologie sanskrite est certaine, et d'une *S* italique accompagnée d'un trait horizontal en dessous, ceux dont, au contraire, l'étymologie lui a paru peu sûre.

Dans un travail aussi considérable et aussi minutieux, il seroit presque impossible que, soit inadvertance, soit fatigue, il ne fût pas échappé quelques fautes à l'auteur, si toutefois on peut appeler fautes ce qui n'est, à proprement parler, qu'un léger manque de perfection. Nous avons cru en reconnoître un petit nombre, et nous nous permettrons de lui indiquer ici les suivantes. Nous sommes étonnés, par exemple, qu'il ait placé au rang des mots d'une origine douteuse les mots:

پیا, *piyâ* (en sanskrit, *priya*), *aimé, chéri;* attendu que l'*r* des mots sanskrits s'évanouit fort souvent dans le *prâkrit* lui-même; témoin ces mots adressés par Pryamvadâ à Sakountalâ, dans le charmant drame de ce nom: *Piya-sahi Saountalé*, qui répondent aux mots sanskrits *Priya-sakhi Sakountalé*, c'est-à-dire, chère amie Sakountalâ.

پیم, *pem* (sanskrit *préma*), *amour, amitié*, de la même racine.

ترت, *turt* (sanskrit, *twarita*), adv. *subitement*, mot qui a encore un rapport plus direct avec *droutam*, autre adverbe sanskrit ayant la même signification.

ترپد, *tirpad* (sanskrit, *tripada*), *trépied.*

تکهار, *tukhar* (sanskrit, *touchara*), *glace, neige, rosée:* sur quoi nous observerons que la sifflante *cha*, ayant quelquefois en sanskrit le son du *kha* aspiré, sur-tout dans le dialecte *bradj-bhâkhâ*, qui, dans sa dénomination même, nous en offre un exemple, puisque régulièrement on devroit prononcer *vradja-bhâchâ;* nous observerons, disons-nous, que le mot *oupnekhat* pour *oupanichâda* n'est pas aussi barbare qu'on pourroit le croire. . . . &c. &c.

Nous avons aussi rencontré un grand nombre de mots marqués seulement de la lettre P, c'est-à-dire, comme étant persans. Ces mots appartiennent bien en effet à cette langue; mais, comme la plupart sont évidemment d'origine sanskrite, ou que du moins le même radical existe dans cet idiome, il nous semble qu'il eût été mieux de les désigner par les lettres réunies S P; ce qui, en en faisant connoître la filiation, eût été plus satisfaisant pour l'esprit. Tels sont les suivans:

داغ, *dâgh, marque faite avec un fer chaud, cautérisation*, dont le radical est évidemment le verbe sanscrit *dah*, brûler, qui fait *dagdha* au participe passé.

دوغ, *dough, lait;* (racine sanskrite, *douh*), *traire*, dont le participe passé est *dougdha.*

شب, *chab, nuit* (sanskrit, *kchapâ*).

زانو, *zânou, genou* (sanskrit, *djânou*).

آشفته, *âchoufta*, et آشوب, *âchoub, troublé* (sanskrit, *kchoubh*, précédé de la préposition *â*).

Il nous seroit très-facile de prolonger beaucoup cette liste; mais nous nous bornerons à ces remarques, préférant de passer à l'indication de quelques-uns des articles qui font de ce dictionnaire un ouvrage tout-à-fait instructif. Le premier qui nous tombe sous les yeux, dépend du mot چرخ, *tcharkh* (sanskrit, *tchakra*), *une roue, la fortune, tout mou-*

vement circulaire, à la suite duquel nous trouvons le mot composé چرخ پوجا, *tcharkh-poûdjâ*, nom d'une cérémonie observée dans le Bengale par les Hindous des classes inférieures, pour l'expiation de leurs péchés. « Le jour même où le soleil entre dans le signe du belier, ces » fanatiques, la peau du dos traversée par un crampon de fer attaché à » l'extrémité d'un levier, sont élevés avec lui au haut d'un grand mât, » et, ainsi suspendus, on leur imprime un mouvement de rotation ex- » trêmement rapide, au moyen d'une corde fixée à l'autre extrémité du » levier et qui pend jusqu'à terre. » Nous ajouterons à cela qu'un témoin oculaire nous a assuré que, loin de pousser aucun cri, ces malheureux conservent un visage serein et jettent d'en haut, au peuple qui les entoure, toute sorte de fleurs et de fruits, qui sont avidement recueillis comme autant d'objets sacrés. Après un certain temps, on cesse graduellement le mouvement, on les descend, on panse leurs blessures, et il est assez rare même qu'ils meurent de cette cruelle opération.

چکر, *tchakkar*, ou *tchakr*, autre mot qui tient au même radical; nom d'une espèce d'arme employée principalement par les Sikhs, un anneau de fer tranchant sur les bords, qu'ils lancent avec la plus grande adresse. « Ce fut avec un pareil instrument, qui nous rappelle le disque des » anciens, que Vichnou trancha la tête du mauvais génie *Râhou*, lors- » que, après avoir obtenu la production de l'Amrit [Ambroisie], les » Souras, ou dieux, et les Asouras, ou mauvais génies, combattirent » entre eux à qui en auroit la possession. » Cette fable, qui nous paroît être purement astronomique, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, est traitée fort au long dans le Mahâbhârata, et le savant Wilkins, à qui la littérature indienne a de si grandes obligations, en a donné la traduction à la suite du *Bhagavat-gîtâ*.

رام چندر, *Râma-tchandra*, nom du fils de Dasaratha. « Il fit la con- » quête de Lankâ [Ceylan]. Il est regardé par les Indiens comme le » septième avatâra ou descente de Vichnou sur la terre.... Râma » régna à Ayodyâ 1600 ans environ avant J. C. » Nous nous contentons d'indiquer au lecteur cet article, qui ne manque pas d'intérêt, non plus que le suivant.

رتي, *Rati*, nom de l'épouse de *Kâma* [Cupidon], lequel fut réduit en cendres par un regard foudroyant de Siva, qu'il avoit eu la témérité d'interrompre dans ses méditations; mais qui fut ensuite rendu à la vie par cette même divinité, touchée des larmes de *Rati*.

Une longue légende fondue dans cet article, et tirée, à ce que nous croyons, du Bhagavat-pourânam, au moins l'avons-nous lue dans cet ouvrage, instruira le lecteur de quelques autres particularités relatives à

Kâma et à son épouse; il y verra entre autres comment ce dieu, ayant été avalé par un poisson, fut retrouvé plein de vie à l'ouverture de ce monstre : ce qui nous explique pourquoi Kâma porte un poisson dans ses enseignes, et nous montre combien est faux le raisonnement de M. Moor, dans son *Panthéon indien,* quand il en cherche la cause dans la vertu prolifique attribuée à la chair de poisson.

تلسی, *Tulsî* (sanskrit, *Toulasî*); nom d'une plante, objet de l'adoration des Indiens (*Ocymum sanctum*). « Tulsî ou Toulasî fut une nymphe » chérie de Krichna et changée par lui en cette plante. »

Ceux qui croient reconnoître Apollon dans Krichna, pourront faire de plus le rapprochement de Toulasî avec Daphné. Les légendes indiennes renferment un grand nombre de métamorphoses de cette nature, et nous avons lu nous-mêmes, dans le Padma-Pourânam, l'histoire d'une nymphe changée en fontaine; et c'est probablement une pareille légende qui aura inspiré à M. Dudley l'idée de son charmant poème intitulé *the Metamorphosis of Sona.* Un pandit qui auroit du goût, pourroit, en faisant un choix parmi les diverses métamorphoses dont les pourânas et autres poèmes sanskrits abondent, et les classant dans un certain ordre, en composer, je ne dirai pas un ouvrage comparable au chef-d'œuvre d'Ovide, mais au moins une compilation fort agréable.

H. مكری, *moukrî,* s. f., espèce de petit poème très-fréquent dans le dialecte Bradj-Bhâkhâ, et tout-à-fait particulier. Il consiste en quatre vers de quatre trochées chacun. Dans les trois premiers, le poète met en scène une femme qui semble s'entretenir de son amant; puis tout-à-coup survient un interlocuteur qui la questionne sur le sujet de son discours, et sa réponse doit porter sur un tout autre objet. De là le nom de cette sorte de composition, qui dérive du verbe *moukarnâ* (1), angl. *to deny;* en voici un exemple :

« Comme je marchois le long du chemin, il me saisit par la robe ;
» Il n'entendit pas ce que je lui disois, et ne me fit aucune réponse ;
» en un mot, il ne s'éleva pas entre nous la plus légère dispute.
» — Qui étoit-ce donc, ma belle ! votre amant ! — Non, mon cher,
» un chardon. »

---

(1) Nous sommes étonnés que M. Shakespear ait fait de ce mot un mot *hindi;* car il nous paroît incontestable qu'il dérive de la racine arabe مَكَرَ, *makara [dolum struxit, fefellit]*, d'où مَكْرٌ, *makron [fallacia, captio, dolus]*, et le sens de *ruse, tromperie,* nous paroît même bien mieux applicable à cette sorte de composition, que celui que comporte le mot anglais *deny* [dénier, refuser].

Ceci nous rappelle une autre pièce de cette nature, tout-à-fait agréable que nous avons lue autrefois dans les *Asiatik Miscellanies*, et dont l'ambiguité porte sur une guirlande de fleurs. Il paroît en général que l'air qu'on respire dans la province d'Agra, et particulièrement aux alentours de Mathoura, est favorable au développement de l'esprit; car les peuples de ces cantons sont tous passionnés pour la poésie, ont beaucoup de grâces dans l'imagination, et on les croiroit inspirés par leur dieu Krichna, qui a choisi anciennement pour le théâtre de ses aventures galantes et pastorales, ces lieux enchanteurs très-bien nommés l'Arcadie de l'Inde.

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations: celles-ci, prises au hasard entre cent articles, donneront, nous l'espérons, une idée assez avantageuse du dictionnaire de M. Shakespear, dont, à la vérité, on ne sauroit dire assez de bien, et qui est également traité d'une manière supérieure en ce qui concerne la partie purement matérielle de l'impression : le caractère persan en est très-beau; et dire que le caractère devanâgari est celui même qui a été gravé par M. Wilkins, et qu'il a employé dans son excellente grammaire sanskrite, c'est assez en faire l'éloge.

Mais, objectera-t-on peut-être, la langue hindoustanie étoit-elle digne qu'on entreprît un pareil travail pour en faciliter l'intelligence! Nous savons que généralement on ne la considère que comme un jargon propre seulement à faciliter les transactions commerciales et sans aucun intérêt pour la littérature: mais c'est une erreur; et si l'on en porte ce jugement, c'est faute de connoître les importans travaux du savant et infatigable Gilchrist sur cette langue, et la masse de richesses littéraires que ce célèbre orientaliste a réunie sur cette partie, soit en faisant chercher de toutes parts les compositions hindoustanies les plus célèbres pour les livrer à l'impression, soit en faisant traduire dans cette même langue, par les pandits les plus habiles et sous son inspection, un choix d'excellens livres arabes, persans ou composés dans divers dialectes indiens.

Déjà l'existence de la plus grande partie de ces ouvrages nous étoit connue par différens catalogues que nous avons reçus d'Angleterre; mais, ayant eu depuis peu l'avantage de voir ici M. G. C. Haughton, orientaliste très-distingué et professeur d'hindoustany au collége d'Hertford, nous avons puisé dans sa conversation des renseignemens plus positifs sur cette branche de la littérature asiatique; et nous pensons que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici la liste des principaux ouvrages, soit originaux, soit traduits en langue hindoustanie, imprimés par les ordres et aux frais du collége de Fort-William. Parmi un très-

grand nombre d'écrivains dont les ouvrages ont plus ou moins de célébrité, M. Haughton nous a cité comme les plus estimables سودا, Saudâ, poète satirique, qui florissoit, il y a quelques siècles, à Dehli. Ses satires les plus remarquables ont été publiées à Calcutta aux frais du collége de Fort-William;

میر تقی, Mir Taky, autre poète qui a écrit sur divers sujets, et dont les œuvres complètes ont été aussi dernièrement publiées à Calcutta, en un fort volume *in-4.°*, sous le titre de کلیات میر تقی;

میر حسن, Mir Hassan, dont les ghazals ou poésies érotiques font les délices et la consolation des femmes indiennes, captives dans les *Zanânas*. (Ce mot aux Indes répond à celui de harem; il est dérivé du mot زن, *zan*, qui signifie *femme*.)

ولی, Wally, le poète par excellence. Ses compositions sont surtout en haute estime dans le Dekhan.

M. Haughton distingue aussi, parmi les ouvrages en prose traduits en hindoustany, les suivans:

خلاصت الهند, Histoire de l'Inde depuis les temps les plus reculés; ouvrage traduit du persan, mais malheureusement incomplet, le traducteur étant mort avant d'avoir pu achever son travail. Pour la partie ancienne, l'auteur a puisé les faits dans le Mahâbhârat. Cet ouvrage est considéré comme la composition la plus élégante en prose en langue hindoustanie.

چهار درویش, roman traduit du persan, sous le titre de باغ وبهار, par Mir Aman, de Dehly.

اخلاق هندی, traduction du مفرح القلوب, qui n'est lui-même qu'une traduction persane de l'Hitopadésa sanskrit, mais tout-à-fait défiguré.

خرد افروز, traduction du عیار دانش, ouvrage persan qui n'offre qu'une imitation ou plutôt une nouvelle rédaction du انوار سهیلی. (*Voy.* sur ces deux ouvrages notre notice du Kalila et Dimna, de M. de Sacy, insérée dans le numéro du mois de mai.)

اخوان الصفا, traduction faite d'après l'arabe, d'une portion du grand ouvrage qui porte ce titre. La même portion a été aussi imprimée en arabe à Calcutta.

نقلیات هندو et لطایف هندو; deux collections d'histoires pour l'usage des commençans: ouvrages originaux imprimés tous deux en caractères persans et déva-nâgaris.

Sakountalâ-Nâtak, traduction faite sur le Bradj-Bhâkhâ, d'une espèce de roman composé en cette langue, d'après le drame de ce nom, mais dans lequel la forme dramatique n'est pas conservée. Cette traduction

très-élégante est due à un nommé Afsous, mais elle est imprimée malheureusement en caractère latin.

Râdj-Nîtî; traduction en Bradj-Bhâkhâ de l'Hitopadésa, par Srî-Lalkab, natif du Guzarat, attaché au collége de Calcutta.

Dans la même langue, nous citerons encore les œuvres de Toulsî-Dâs, qui ont été publiées avec un certain luxe à Calcutta, en caractères déva-nâgaris, et un autre petit ouvrage intitulé *Sabha-bilâs*, &c. &c. &c.

On voit, par cette courte énumération de noms d'auteurs et d'ouvrages, que le champ que présente la littérature hindoustanie n'est pas à dédaigner. D'ailleurs la connoissance de cette langue, particulièrement pour ceux qui ont déjà une légère teinture de l'arabe, du persan ou de quelque dialecte de l'Inde, peut s'acquérir presque sans efforts. Mais ce n'est pas seulement à ceux qui voudroient en faire une étude spéciale, que le dictionnaire de M. Shakespear sera éminemment utile : vu le grand nombre de mots sanskrits qu'il renferme et l'extrême rareté de l'*Amaracocha*, seul glossaire de la langue sanskrite imprimé jusqu'à ce jour, il sera aussi d'un très-grand secours pour faciliter l'étude de ce bel idiome, en attendant le dictionnaire si desiré de Wilson.

Sous ce double rapport, nous ne doutons pas que le dictionnaire hindoustany de M. Shakespear ne soit avidement recherché par tous les amateurs des lettres asiatiques.

CHÉZY.

Lilawati, or a Treatise on arithmetic and geometry, by Bhascara Acharia, *translated from the original sanscrit by* John Taylor, M. D. Bombay, 1816, *in-4.°*

(Extrait lu à l'Académie royale des sciences par M. Delambre.)

On lit dans l'introduction que Bhascara Acharya, auteur de ce traité, étoit né à Bildur, ville du Décan, l'an 1036 de Salivahna, ce qui répond à l'an 1114 de notre ère. Il composa ce livre, et lui donna le nom de sa fille *Lilawati*, pour la consoler de ce qu'il n'avoit pu la marier. Il devoit donc être âgé d'environ 50 ans; ainsi la date du traité seroit l'an 1164, ou, si l'on veut, le milieu du XIIe siècle.

Bhascara est encore auteur de plusieurs ouvrages. Les plus célèbres sont le Bija Ganita et le Siromani. Le premier est un traité d'algèbre, dont M. Edward Strachey a donné une notice, qui est en partie une traduction littérale; le reste, un simple extrait avec des notes.

Le Siromani est un traité d'astronomie plus complet et plus lumineux que le Sourya Siddhanta. Il est en grande réputation parmi les astronomes du Décan, et c'est le seul dont ils fassent usage. Il est divisé en deux parties : le Gola Adya, qui traite de la terre et de ses différens cercles, et le Ganyta Adya, qui traite du calcul astronomique.

Le Lilawati, si l'on considère le temps où il a été écrit, présente un système d'arithmétique profond, régulier et bien lié ; il contient plusieurs propositions utiles de géométrie et de géodésie ; il est le premier livre qu'étudient les astronomes ou plutôt les astrologues de l'Inde : car, dans ce pays, les deux professions sont inséparables, et en général la première n'est considérée que comme accessoire.

Les règles sont écrites en vers, d'un style concis et elliptique, dans lequel on trouve au plus haut degré cette obscurité qui est le caractère dominant des livres sanscrits de science et de philosophie.

L'objet de M. Taylor, en donnant cette traduction, a été de fournir des documens authentiques sur les connoissances mathématiques des Indiens au XII.e siècle, et de montrer leurs principes et leurs manières d'opérer, qui pourroient bien rendre un peu douteuses leurs prétentions au titre d'inventeurs en matière de science.

Cette traduction a été long-temps desirée. M. Burrow ne put l'achever ; M. Taylor croit qu'il n'auroit pas été plus heureux, sans le secours de trois commentaires qu'il a su se procurer : il avoit en outre trois copies de l'original. La plus ancienne est de l'an 1673 ; c'est celle qui a servi à la traduction ; elle a depuis été portée en Angleterre et déposée à la bibliothèque de la Compagnie des Indes. Les règles et les exemples se trouvent en entier dans deux des trois commentaires ; en sorte que M. Taylor avoit cinq copies de l'ouvrage : il ajoute qu'elles se sont trouvées d'une conformité remarquable. Il a cru inutile de traduire les préceptes en algèbre européenne, parce que les notes tirées des commentaires sont assez claires, et que son objet principal étoit de montrer la marche et les pensées de l'auteur indien.

Les deux livres du Kutacha, ou des problèmes indéterminés et des permutations, sont plus obscurs encore que les précédens.

Les Indiens opèrent sur un tableau de 12 pouces de long sur 8 de large : un fond blanc est formé avec une poussière de pipe ; on le recouvre d'un sable rouge ; les chiffres sont tracés avec un style de bois qui, déplaçant le sable rouge, laisse voir le fond blanc. En passant le doigt sur le sable rouge, on efface ce qui est écrit, et l'on peut commencer une autre opération, ou terminer la première : en effet, comme l'espace est borné et les caractères nécessairement grands, on est obligé d'effacer à mesure qu'on avance, pour gagner de la place,

Les Indiens font l'addition en commençant, comme nous, par la droite; mais ils ont, pour commencer par la gauche, une manière qui n'est pas trop incommode. M. Taylor dit qu'ils ignorent la preuve de *neuf*, bien connue des Arabes, qui l'appellent *tarazu* ou *balance;* cependant Planude emploie cette preuve dans les quatre opérations de l'arithmétique; il la donne comme venant de l'Inde, ainsi que tout le reste. Les Arabes ne sont pas mentionnés une seule fois dans son ouvrage.

La soustraction se fait également des deux manières; nous les trouvons de même dans l'ouvrage de Planude.

A l'article de la multiplication, il remarque qu'on ne trouve point dans le Lilawati la table de multiplication, qu'on dit cependant avoir été apportée de l'Inde par Pythagore. Il explique cette apparente contradiction, en disant que le livre n'étant pas destiné aux enfans, on a cru la table inutile. Il ajoute qu'on se sert aujourd'hui de cette table dans les écoles, où même on en a de plus étendues. Mais, s'il est vrai que Pythagore ait apporté cette table de l'Inde, nous demanderons comment ce philosophe, qui a débité tant de rêveries sur les nombres, n'a pas remarqué l'excellence du système arithmétique des Indiens, ou comment il a négligé de la faire connoître aux Grecs. Cette acquisition eût été d'un tout autre intérêt que celle de la table. En faut-il conclure qu'au temps de Pythagore les Indiens n'étoient pas encore en possession de cette arithmétique!

Le texte donne cinq méthodes de multiplication; les commentaires en ajoutent deux autres; on en voit de même plusieurs dans Planude, qui les expose avec plus de détails.

On ne voit dans le Lilawati aucun signe, aucun symbole pour indiquer l'addition ou la multiplication. On remarquera la même chose en lisant Planude. Suivant M. Taylor, un zéro placé au-dessus d'un nombre signifie qu'il faut le retrancher. Planude ne dit rien de semblable.

Un zéro placé auprès d'une somme signifie qu'elle a été payée, et que la ligne est annullée. C'est la manière des marchands marattes.

Les Indiens ignorent la méthode des barres pour séparer la somme d'avec les parties additionnées, ou le reste d'avec la quantité soustraite; dans les fractions mêmes on se contente de placer le numérateur au-dessus du dénominateur, sans aucun trait qui les sépare.

Après cet exposé sommaire des méthodes indiennes, le traducteur passe à celles des Arabes. M. Strachey nous dit que les Arabes ont quelque chose qui ressemble aux logarithmes; mais ce qui a fait naître ce soupçon, n'est rien autre chose que la méthode des *fonds* substitués aux *analogues*, qui est une invention d'Apollonius, conservée par Pappus

et expliquée dans notre Arithmétique des Grecs. (*Voyez* l'Archimède de M. Peyrard, ou notre Histoire de l'astronomie ancienne, *t. II, p. 3.*)

Pour la multiplication, les Arabes forment une figure qu'ils appellent *shaback*, et dont l'usage ressemble à celui des bâtons de Néper. (Voyez *la Rhabdologie* de cet auteur, Édimbourg, 1617, ou les Récréations mathématiques de Montucla, *tome I, p. 14.*) Ils forment un rectangle qu'ils divisent verticalement en autant de tranches qu'il y a de chiffres dans le multiplicande, et horizontalement en autant de tranches qu'il y a de chiffres au multiplicateur. Ils tirent ensuite des diagonales qui partagent chacun des carrés en deux triangles égaux. Ils placent les chiffres du multiplicande en tête de leurs colonnes, et ceux du multiplicateur à gauche de leurs tranches. Ils font toutes les multiplications partielles en mettant les unités du produit dans le triangle inférieur, et les dixaines dans le triangle supérieur, en sorte que chaque produit partiel réponde aux deux facteurs qui l'ont donné, comme dans la table de Pythagore; ils additionnent ensuite les tranches obliques entre chaque couple de diagonales, reportant d'une tranche à la suivante les dixaines que la première a produites. Cette méthode est aujourd'hui connue dans l'Inde, et on l'enseigne dans les écoles. Planude n'en fait aucune mention. Il n'est pas impossible que Néper ait connu cette méthode arabe; mais il l'a du moins perfectionnée en rendant les carrés mobiles, de manière à servir à toutes les multiplications imaginables.

Les Arabes ont fait quelque chose de semblable pour la division, qu'ils encadrent dans une longue figure rectangulaire, divisée en colonnes verticales, mais l'opération n'en devient pas plus facile.

L'article qui concerne l'extraction de la racine carrée est fort obscur; il est clair, mais bien prolixe dans Planude. Ici le traducteur, réduit à deviner, ne trouve que le procédé détaillé par Théon, procédé qui avoit dû passer aux Arabes avec les écrits des Grecs. L'article de la racine cubique est encore plus long et plus obscur.

Les Arabes avoient une arithmétique dont les figures étoient celles des lettres de leur alphabet; en cela ils ont imité les Grecs et les Hébreux.

Les nombres arabes, quand ils sont écrits en lettres alphabétiques, sont écrits de droite à gauche; mais, quand ils sont exprimés en chiffres, ils vont, comme chez nous, de gauche à droite. C'est une présomption assez forte que la notation décimale où les chiffres ont une valeur de position, est étrangère chez les Arabes, et qu'elle a dû leur être communiquée par un autre peuple. Cette remarque a été faite plus d'une fois. Au reste, les Arabes en conviennent eux-mêmes; il ne reste

donc aucun doute sur ce point; car ils ont donné le nom de *hindasi*, c'est-à-dire *indienne*, à l'arithmétique où les chiffres ont une valeur de position.

Ici M. Taylor se demande si les Indiens sont en effet les auteurs de cette notation, ou s'ils l'ont reçue d'un peuple plus avancé dans la science du calcul. Nous penserions au contraire que l'idée est tellement simple, qu'elle a pu venir à des ignorans plus facilement encore qu'à des savans. Moins un peuple aura de figures pour exprimer ses idées, plus il sera porté à la notation indienne. Pour écrire cinq mille cinq cent cinquante (ou cinq dixaines) et cinq unités, n'est-il pas plus naturel de répéter quatre fois le chiffre cinq prononcé quatre fois, que de chercher, comme les Grecs, quatre caractères différens! N'est-il pas très-possible qu'on ait écrit d'abord 5 mille 5 cent 5 dixaines 5 unités, et puis pour abréger, $5.^{m}$ $5.^{c}$ $5.^{d}$ $5.^{u}$; ensuite, qu'ayant une fois omis les symboles m, c, d et u, on se soit aperçu qu'il n'en résultoit aucun embarras, aucune obscurité, et que cette notation abrégée soit devenue générale! Il nous paroît donc bien superflu de chercher un peuple plus savant qui ait pu instruire les Indiens. Archimède et Apollonius sont, sans contredit, des savans du premier ordre; tous deux ont senti les inconvéniens du système grec, et tous deux ont travaillé à le réformer. Le premier n'a rien imaginé de mieux que de prendre pour unité du second ordre, celle que nous ferions suivre de 8 zéros: pour le troisième ordre, celle qui seroit suivie de 16 zéros, et ainsi de suite. Apollonius trouvant incommodes ces tranches de 8 chiffres, les réduisit à quatre. Que ne faisoit-il pour la simple dixaine, ce qu'il pratiqua pour la myriade ou dixaine de mille! Il n'en sentit pas la nécessité, parce que l'arithmétique grecque savoit écrire tous les nombres jusqu'à 9999: il eût mieux fait probablement, s'il avoit trouvé tout à faire. M. Taylor pense qu'il faudroit considérer l'état de la science mathématique chez les peuples voisins, qui, par leur religion et leur philosophie, paroitroient avoir eu de grandes communications avec l'Inde; mais il remarque que si l'arithmétique de position n'est pas originaire de l'Inde, elle doit au moins y avoir existé de temps immémorial; car on ne trouve chez ce peuple aucune trace d'une notation alphabétique telle que celle des Hébreux, des Grecs, des Arabes. Plusieurs siècles se sont écoulés avant que la notation indienne ait pénétré chez les Arabes, et ait été par eux introduite en Europe. Mais, ni en Europe, ni en Arabie, elle n'a fait disparoître les traces de la notation littérale. Les Européens et les Arabes emploient encore occasionnellement les lettres; et, chez ces derniers, aussi bien que chez les orientaux, qui ont adopté leurs sciences, on considère comme une manière élégante de

marquer la date d'un événement, celle d'employer un mot dont les lettres, prises pour des chiffres, soient propres à composer la date demandée. On ne voit aucun Indien qui connoisse cet usage des lettres, à moins qu'il ne l'ait appris d'un Musulman. On ne trouve rien de ce genre dans aucun livre sanscrit, ni dans aucun livre écrit dans aucune des langues du pays. On y emploie les figures de différens objets, pour représenter des nombres; jamais les lettres n'y servent à cet usage.

En adoptant l'arithmétique des Indiens, les Arabes ont aussi adopté leurs caractères avec très-peu de changemens, excepté pour le 1, le 5 et peut-être le 4. Le traducteur ne donne pas ces chiffres; on les trouve dans Planude. Montucla les a rapportés tome I, planche XL, où il les compare à ceux de Boëce, d'Al Sephadi, de Sacrobosco, de Roger Bacon; enfin, avec nos chiffres et ceux des Indiens modernes.

Les auteurs arabes commencent leur géométrie par les définitions du point, de la ligne, de la surface, du solide, des angles droit, aigu et obtus; de la circonférence, du rayon et du secteur. Ils font usage des lettres de l'alphabet dans leurs démonstrations, pour désigner les lignes, ce qui montre une grande affinité entre la géométrie des Arabes et celle des Grecs, et ne ressemble en rien à celle du Lilawati, dans lequel on ne fait aucune attention aux angles. Toutes les opérations y sont faites d'après les relations entre les trois côtés du triangle rectangle.

Les extraits que M. Strachey a faits du Bija Ganita, et cette traduction du Lilawati, offrent sans contredit des renseignemens très-précieux sur l'état des mathématiques chez les Indiens. Ils ne donnent cependant qu'une idée encore incomplète du sujet. Au reste, on ne trouve rien de mieux dans aucun livre du pays.

On dit que les Chinois ont des traités d'arithmétique et de géométrie; mais comme on n'en a publié ni extraits, ni traductions, nous ignorons jusqu'où s'étendoit leur science. Toutes leurs opérations arithmétiques se font par le moyen mécanique du Swanpan. On ne trouve chez eux aucun vestige d'algèbre; et, quoiqu'ils prétendent être très-habiles en astronomie, il est reconnu par les meilleurs écrivains chinois, qu'ils sont incapables de calculer une éclipse avec quelque précision. Il en résulte que les Chinois, en mathématiques, sont encore bien moins avancés que les Indiens.

Quant à l'opinion mise en avant par des hommes d'un mérite éminent, que les premières découvertes en mathématiques sont sorties de la haute Asie, nous dirons seulement, ajoute M. Taylor, que dans tout ce qu'on a pu nous apprendre des vastes régions du Thibet, rien n'appuie le moins du monde cette conjecture; d'où il faut conclure que

jusqu'au moment où l'on aura découvert dans l'Orient des livres d'une antiquité plus grande que celle du. Lilawati et du Bija Ganita, et qui contiennent un système d'arithmétique ou d'algèbre aussi étendu et aussi complet, il faudra laisser aux Indiens l'honneur d'avoir découvert la notation arithmétique la plus simple et la plus commode qu'on pût imaginer, et confesser qu'à l'aide de cette invention merveilleuse, ils ont fait dans la science du calcul, au moins depuis sept cents ans, des progrès bien supérieurs à ceux d'aucun autre peuple de l'Asie.

Les savans d'Europe sont persuadés que les Indiens n'entendent plus rien aux démonstrations des règles qu'ils suivent dans leurs calculs; on en conclut qu'ils n'en sont pas les inventeurs, ou que les mathématiques ont dégénéré chez eux au point qu'ils n'ont plus aucune idée des principes fondamentaux de ces pratiques qu'ils ont reçues de leurs ancêtres.

Sans entrer dans la discussion de cette opinion (nous dirions de cette erreur), M. Taylor nous apprend qu'il a en sa possession un livre intitulé *Udaharna*, qui contient les démonstrations des règles du Lilawati. Ces démonstrations sont une assez bonne preuve de ce qui lui a été certifié d'ailleurs, que toute cette géométrie est fondée sur l'algèbre, et que les Indiens n'ont jamais rien connu des méthodes des Grecs.

Au reste, il paroît que depuis deux cents ans la science mathématique et astronomique a toujours été en déclinant chez les Indiens. Les astronomes de l'âge présent sont profondément ignorans en mathématiques; ils ne considèrent pas l'astronomie comme science; ils se consacrent entièrement à l'étude de l'astrologie, et n'ont d'autre ambition que celle de devenir capables de dresser un thème de naissance, de déterminer l'heure favorable pour un mariage, et de pouvoir pratiquer les cérémonies en usage dans le pays.

A Poona, qu'on peut regarder comme le principal établissement des Bramines, il y a tout au plus dix ou douze personnes qui entendent le Lilawati ou le Bija Ganita; et quoiqu'il y ait plusieurs astronomes de profession à Bombay, M. Taylor n'en a pas trouvé un seul qui entendît une page du Lilawati.

Chez les Brames, la dénomination de savant n'est guère donnée qu'aux grammairiens, aux métaphysiciens et aux théologiens; et tous ces prétendus savans s'occupent exclusivement de subtilités qui prouvent leur ignorance entière de toute autre chose. L'astronomie en particulier, par la raison qu'elle s'occupe d'objets trop grossiers et trop matériels, leur paroît indigne de leur attention, sinon en ce qui peut leur servir à pénétrer les desseins du ciel, c'est-à-dire, à faire des prédictions. Parmi

ceux mêmes qui se livrent à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, il n'y en a aucun qui soit informé de ce qu'en ont écrit les véritables savans; peu même ont lu le Lilawati: ils sont dans la persuasion que quiconque liroit ce livre jusqu'à la fin, seroit condamné à la perte de ses facultés mentales, ou tout au moins à une pauvreté perpétuelle.

Nous allons transcrire quelques passages du Siddhanta Siromani, qui sont curieux par eux-mêmes, et qui nous montreront combien l'opinion des savans diffère de l'absurde doctrine des pouranas.

« Ce globe, composé de terre, d'air, d'eau, d'espace et de feu, et qui est entouré de planètes, est ferme au milieu de l'espace, par sa propre puissance, et sans aucun support. Si le monde avoit besoin d'un support matériel, ce support en exigeroit un autre, et ainsi de suite. Il faudroit toujours finir par supposer une chose qui se soutient d'elle-même; et pourquoi cette chose ne seroit-elle pas la terre, qui est une des formes visibles de la Divinité!

» La terre a un pouvoir attractif qui dirige vers elle tout corps pesant qui se trouve dans l'air, et qui fait que ce corps paroît tomber. Mais, où pourroit tomber la terre, qui n'est environnée que de l'espace! »

Les Boudhistes supposent que la terre tombe continuellement, sans que nous puissions nous en apercevoir; ils imaginent qu'il y a deux soleils, deux lunes et deux zodiaques, qui se lèvent alternativement.

Si la terre paroît plane, c'est que la centième partie de la terre n'a pas une courbure bien sensible, et que la vue de l'homme ne s'étend qu'à une distance médiocre.

Tel est en abrégé le discours préliminaire de M. Taylor; il est tellement circonstancié qu'il nous reste peu de chose à extraire de l'ouvrage même.

Le Lilawati commence par des tables des monnoies, des poids, des mesures agraires, des mesures de grains, de celles du temps et des divisions du zodiaque.

On trouve ensuite ce principe fondamental: les nombres ont des valeurs croissant en proportion décuple, suivant la place qu'ils occupent. Après quoi l'auteur donne les noms indiens des 17 premières puissances du nombre 10.

Aux articles de l'addition et de la soustraction, on ne voit rien qui ne soit beaucoup plus détaillé dans le traité de Planude.

A ceux de la multiplication et de la division, sauf quelques pratiques peu importantes, on ne voit rien que les méthodes de Planude, qui sont aussi les nôtres.

L'extraction de la racine carrée se fait par le procédé de Théon. Pour la racine cubique, les Indiens ont une règle analogue. Tous les préceptes sont tellement concis, que l'on conçoit très-bien que peu de commençans puissent les entendre.

Au chapitre des fractions, rien qui ne soit dans Planude et par-tout.

Le mot *shunya* signifie cercle, vide ou zéro. Les Arabes ont traduit ce mot par celui de *sifr* qui signifie *vide* ou *rien*. (On voit dans Planude que zéro s'appelle plus ordinairement le *rien*. Ce mot se trouve aussi dans Théon ; et pour le désigner, les Grecs en ont pris la lettre initiale O [οὐδὲν]. Ainsi par des raisons toutes différentes, les Indiens et les Grecs ont été conduits au choix du même caractère pour exprimer la même idée et servir aux mêmes usages. Le petit cercle indiquoit un espace vide; l'initiale O montroit qu'à la place qu'elle occupoit on n'avoit eu *rien* à mettre. Dans l'arithmétique ordinaire des Grecs, O signifioit 70, nombre qui ne se rencontre jamais dans l'arithmétique sexagésimale, la seule dans laquelle les Grecs employassent le zéro, qui par-tout ailleurs leur étoit inutile, puisque la valeur étoit indépendante de la position.)

Plus loin, on trouve une règle qui, traduite en algèbre moderne, fourniroit une équation très-simple et une solution directe. Les Indiens ne la résolvent que par une *fausse position*, d'où l'on seroit tenté de conclure que les Indiens ont, à la vérité, des pratiques qui ressemblent à l'algèbre, mais qu'ils n'ont point de notation algébrique.

Le chapitre de l'*inversion* contient une indication fort obscure des procédés qui servent à dégager l'inconnue.

Dans le chapitre de la règle de *fausse position*, l'auteur distingue plusieurs cas et donne plusieurs pratiques qui servent, parmi nous, à la solution des petits problèmes qu'on propose aux commençans. On trouve bien la règle qui sert à trouver l'inconnue; mais on n'en voit pas l'expression algébrique.

Les Indiens connoissent la règle de *trois* directe et inverse; ils ont des règles de *cinq*, *sept*, *neuf* et *onze*. Ce sont autant de règles de proportion plus ou moins complexes.

Ils savent déterminer deux quantités dont ils connoissent la somme et le rapport qui existe entre elles. Ils savent résoudre des questions de change assez composées; ils jugent du degré de fin d'un métal à sa couleur; ils savent calculer les permutations et trouver la somme des nombres naturels et des nombres triangulaires.

Ils ont remarqué que la somme des cubes, en commençant par 1, est toujours un nombre carré dont la racine est la somme des racines des cubes. Cette règle du Lilawati n'a été connue en Europe que quatre

cents ans plus tard par l'algèbre de Pelletier. Toute leur géométrie paroît se borner au théorème du carré de l'hypoténuse, à la propriété des triangles semblables, telle qu'elle est démontrée par Euclide, au théorème des segmens de la base, tel qu'il est dans Ptolémée, à quelques propositions fondamentales qui servent à calculer un certain nombre de sinus et de sinus verses, et les côtés des polygones réguliers.

Ils savent trouver les relations entre l'aire, la diagonale et la perpendiculaire d'un rhombe et d'un carré. Ils ont d'une manière suffisamment approchée le rapport du diamètre à la circonférence qu'ils supposent $\frac{3927}{1250}$ ou $\frac{31416}{10000}$; ils en déduisent l'aire du cercle et la solidité de la sphère.

Ils ont quelques règles approximatives de cubature. On les trouve aux chapitres des *étangs*, des *briques et pierres d'un mur*, des *coupes des bois* et des *tas*. Ils supposent que, suivant la qualité du grain, la hauteur du tas est $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{10}$ ou $\frac{1}{11}$ de la circonférence.

Ils savent résoudre ce problème plus curieux qu'utile : étant donnée la différence de deux ombres d'un même gnomon, avec la différence des deux hypoténuses, trouver les deux ombres. Mais ils ne savent pas en conclure les heures indiquées par ces ombres. Le Lilawati du moins n'en dit rien.

A ce problème peu important, ils en ont attaché plusieurs autres qui, sans être plus intéressans, sont au moins plus faciles. Ils supposent que l'ombre du gnomon est produite par une lampe placée derrière, à une certaine distance. Ce sont des problèmes de triangles semblables dont les côtés inconnus se calculent par des règles de trois.

Ils résolvent, à-peu-près comme nous, les problèmes indéterminés du premier degré. Ils savent trouver en combien de manières on peut arranger un nombre donné de chiffres; et jusque-là on ne voit rien que de très-ordinaire. Mais ils demandent en outre quelle somme formeront toutes les sommes partielles que fourniront ces chiffres dans toutes leurs permutations. La solution qu'ils donnent de ce problème est d'une simplicité remarquable.

L'ouvrage est terminé par un appendice sur la manière dont on enseigne aujourd'hui l'arithmétique dans les écoles indiennes. Les élèves les plus instruits instruisent ceux qui le sont moins, et l'ordre qui règne en ces écoles paroît avoir donné l'idée des écoles modernes établies depuis peu en Angleterre et dans plusieurs états de l'Europe, et que l'on cherche à introduire en France, sous le nom d'écoles de Lancaster.

Le Lilawati, en ce qui concerne l'arithmétique, n'a que deux avantages sur le traité de Planude; c'est qu'il est d'un Indien et qu'il est plus

ancien de deux cents ans environ ; car, du reste, les opérations et les démonstrations sont plus détaillées dans l'ouvrage du moine grec.

L'algèbre de Bhascara-Acharya est plus étendue et plus riche en problèmes que le livre de Planude, qui n'a résolu que deux questions en tout. Mais celles qu'on trouve en plus grand nombre dans le Lilawati, sont du même degré, et ne supposent pas de connoissances plus relevées. Si la science des Indiens est toute entière dans le livre dont on vient de lire l'extrait, on ne concevra guère comment ils auroient pu avoir une astronomie véritable et qui leur appartînt. S'ils n'ont pas reçu des Arabes ou des Grecs les notions qu'on trouve dans le Sourya Siddhanta, on aura peine à concevoir comment leurs tables astronomiques ne sont pas purement décimales, et pourquoi toutes les opérations présentent un mélange continuel et très-incommode de l'arithmétique sexagésimale des Grecs avec leur arithmétique propre, dont ils auroient dû mieux sentir les avantages.

Nous avons paru douter que les Indiens aient une algèbre véritable, c'est-à-dire, littérale; nous avons cru voir que les quantités connues s'expriment par des chiffres, mais nous n'apercevons pas bien clairement de quelle manière s'exprimoient les inconnues. Il est juste d'ajouter que le Bija-Ganita semble lever ce doute par le passage suivant :

« Dans l'*Abekt*, ou lettres symboliques, c'est-à-dire, dans l'algèbre, » on trouve le calcul des *sourds*, c'est-à-dire, des radicaux. »

Les Indiens savoient que si l'on ne peut avoir exactement la racine exacte d'un nombre sourd, on pouvoit au moins l'assigner géométriquement.

Il resteroit une question à résoudre. A quelle époque ont-ils été en possession des connoissances exposées dans le Lilawati et dans le Bija-Ganita? C'est ce qu'on ignore. On peut supposer que c'est au plus tard dans le courant du XI.e siècle; car les traités de Bhascara avoient fait oublier des ouvrages plus anciens qu'on peut croire composés dans le siècle précédent.

DELAMBRE.

Histoire de la législation, par M. le Comte de Pastoret, *Pair de France, membre de l'Institut royal (Académie des belles-lettres), &c. &c.* Paris, de l'Imprimerie royale; chez P. Didot aîné, rue du Pont-de-Lodi, n.° *6*, 1817, 4 vol. *in-8.°*

Le nom de la plupart des conquérans éveille en nous, avec le sou-

venir de leurs exploits passagers, le souvenir des longues calamités publiques par lesquelles ils ont si souvent acheté leurs sanglans succès. Aussi le jugement que l'impartiale postérité porte sur ces héros guerriers, est presque toujours une accusation contre leur renommée. Le résultat le plus général que la sagesse puisse tirer de l'histoire de ces agressions heureuses, c'est une juste mais trop vaine indignation contre ces puissans de la terre, qui sacrifient aux folies d'une ambition coupable, les peuples et les générations dont la providence leur avoit confié le bonheur.

Mais le héros législateur est jugé bien différemment. S'il excite notre admiration et nos hommages par les conceptions de son génie et par les monumens de sa vertu, il obtient encore notre propre reconnoissance, à laquelle il a des droits incontestables. Le bien que, pendant sa vie, il a procuré aux hommes, ne se borne pas à un siècle, ou à un pays ; ses exemples sont des leçons éternelles de justice, et deviennent quelquefois l'instrument du bonheur des autres âges et des autres contrées. Aussi des divers ouvrages d'érudition qui peuvent intéresser la félicité des peuples, l'histoire de l'ancienne législation est l'un des plus recommandables et des plus utiles. Mais lorsque, remontant aux époques les plus reculées, il faut, à travers quelques débris épargnés par le temps, rechercher les proportions de ces grands et antiques monumens qui ont disparu, deviner une loi par un usage, reconnoître une cause dans un effet, et composer, de toutes ces pièces de rapport, un ouvrage qui permette de constater utilement ce qui exista jadis, quelle érudition variée, quelle sagacité laborieuse, quelle patience infatigable n'exige pas un pareil travail ! Il ne peut guère être entrepris que par un écrivain qui, à un véritable talent, joigne le desir d'être utile et à ses contemporains et aux générations futures; tels ont été le sujet, les difficutés, les moyens et le but de l'ouvrage que j'annonce.

Les quatre volumes que l'auteur publie concernent la législation des Assyriens, des Babyloniens, des Égyptiens, des Syriens et des Hébreux. Ce qu'il a rassemblé de l'histoire et de la législation de ces peuples, offre de leur état politique, civil et religieux, un tableau plus complet qu'il ne l'avoit été jusqu'à présent ; peut-être l'analyse comparée de plusieurs de leurs lois excitera la curiosité. Je traiterai en détail ce qui s'applique à la législation des Assyriens, des Babyloniens et des Égyptiens ; elle est peu connue, et sur-tout l'est beaucoup moins que la législation des Hébreux, que l'état de notre éducation religieuse ne permet guère d'ignorer.

Une introduction remarquable par la nature et le choix des pensées,

par l'élévation et par la précision du style, précède les recherches savantes de l'auteur. L'histoire de la législation est, dans tous les pays, liée d'une manière si intime à celle du gouvernement, qu'en exposant l'origine, l'établissement et l'influence des lois qui ont régi différentes nations, l'auteur ne pouvoit se dispenser de donner quelques détails sur la politique des princes qui les gouvernoient, et sur les succès ou les revers qu'avoient éprouvés ces princes et ces nations. Mais dans une analyse qui doit se borner à expliquer l'objet principal et essentiel de l'ouvrage, il faut nécessairement écarter ces brillans accessoires; et, dans le rapprochement des différentes lois qui composent l'ensemble de la législation, il n'est guère possible d'observer l'ordre des temps, sur-tout quand la fixation de l'époque de ces lois donne lieu à des discussions historiques, et quand, à défaut de monumens positifs, c'est des usages et des mœurs d'un peuple que l'auteur est obligé de conclure l'existence d'une loi. Cependant, la forme que j'adopte me paroît offrir peu d'inconvéniens, parce qu'en général la législation des anciens peuples n'a pas subi des modifications aussi remarquables, des changemens aussi essentiels que la plupart des législations modernes. Je citerai, à ce sujet, un passage de l'ouvrage, relativement aux Égyptiens: « La législa- » tion et les mœurs se fortifioient par leur durée même et leur immo- » bilité. C'étoit une merveille chez les Égyptiens, dit Platon, qu'un » usage nouveau ; ils labouroient, ils mangeoient, ils chantoient comme » l'avoient fait leurs pères. L'esprit public étoit de garder avec soin, » d'observer avec respect les coutumes antiques. »

LÉGISLATION DES ASSYRIENS, DES BABYLONIENS ET DES ÉGYPTIENS. *Lois politiques, lois relatives au gouvernement et à l'administration.* Dans les royaumes d'Assyrie, de Babylone et d'Égypte, le gouvernement fut monarchique. Des écrivains modernes, se fondant sur quelques circonstances particulières, ont avancé différens systèmes sur la nature du gouvernement des Assyriens et des Babyloniens. Le père Hardouin pensa qu'il étoit démocratique; Goguet et Biancini ont ensuite soutenu qu'il étoit tempéré: Goguet suppose l'existence de trois conseils; Biancini admet le concours des grands et du peuple. M. de Pastoret combat ces systèmes, et soutient que le pouvoir royal étoit illimité; que divers faits incontestables ne permettent pas d'en douter. Les rois, dit-il, avoient droit de vie et de mort sur leurs sujets; ils prononçoient eux-mêmes sur leur sort, sans l'intervention d'aucun ministre de la loi. La propriété des terres dépendoit de la couronne; ils étoient appelés *Rois des Rois*, exigeoient et obtenoient l'adoration. Il est à remarquer que les femmes n'étoient point exclues de la succession au trône.

Les mêmes doutes se sont élevés sur la nature du gouvernement de l'Égypte. Des écrivains, parmi lesquels l'autorité de Bossuet et celle de Montesquieu doivent être d'un grand poids, ont prétendu que le gouvernement étoit tempéré. M. de Pastoret soutient encore et cherche à prouver par le rapprochement de plusieurs faits, que le gouvernement de l'Égypte étoit absolu : il indique le deuil ordonné par le roi à la nation entière pendant plus de deux mois, à l'occasion de la mort de Jacob ; le titre qu'ils s'arrogeoient en se nommant *Rois des Rois, Seigneurs des Seigneurs ;* la forme arbitraire avec laquelle ils infligeoient eux-mêmes des peines et prononçoient la condamnation des personnes et la confiscation des biens, sans que les formalités judiciaires fussent observées ; le défaut absolu de garantie pour la liberté civile de leurs sujets ; le droit ou le fait par lequel ils disposoient à leur gré des possessions publiques ; la circonstance que le pouvoir judiciaire exercé dans le royaume, n'étoit pas indépendant du trône ; les opérations de Sésostris, qui changea entièrement la division et l'administration générale de l'Égypte, et l'ordre même des propriétés ; la charge imposée au peuple condamné à élever ces fameuses pyramides, desquelles on peut dire que le despotisme d'un roi, non content d'accabler ses sujets pour tout ce qu'exigeoient ses besoins ou ses caprices pendant sa vie, les accabloit encore pour assurer, après son trépas, un fastueux repos à ses dépouilles mortelles.

Je ne suivrai point l'auteur dans l'examen et dans la discussion des différentes causes qui modifièrent ce pouvoir absolu. Les principales furent la religion, l'autorité des prêtres, les jugemens des rois après leur mort. M. de Pastoret examine si la couronne étoit élective, et il pense qu'elle ne l'étoit pas, du moins depuis certaine époque, et que, s'il y a eu quelque élection, ce n'a été que dans des temps très-anciens. Soutenant que la couronne étoit héréditaire, il trouve, contre ce système du gouvernement électif, une raison particulière dans l'absence même des lois fondamentales qui, dans les monarchies tempérées, déterminent d'avance ce que les diverses situations politiques peuvent exiger. Aussi lorsqu'un Pharaon s'éloignoit de l'Égypte, il choisissoit lui seul un suppléant temporaire de son autorité. Ces rois disposoient arbitrairement de la tutelle de leurs enfans et de la régence du royaume. Enfin il réfute l'assertion de Montesquieu, qui avoit prétendu que les sœurs et les frères succédoient ensemble au trône. L'installation des rois se faisoit dans le temple de Memphis. « Les nations chrétiennes, dit l'auteur, » désignent souvent leurs princes par l'onction religieuse qu'ils reçoi- » vent. L'égyptianisme les désignoit par l'ornement qu'attachoit autour

» d'eux la main du grand prêtre. Les rois d'Égypte étoient les *ceints*, » comme les rois chrétiens sont les *oints* du seigneur. »

L'Assyrie fut divisée par Ninus en différentes provinces. On attribue au même monarque la classification des sujets en diverses tribus; les professions des pères devenoient celles des enfans. Les Chaldéens composoient une de ces tribus, et formoient une caste séparée et héréditairement consacrée au service des autels, ainsi que les prêtres d'Égypte et enfans de la tribu de Lévi. Le royaume étoit ouvert aux étrangers, qui recevoient même des encouragemens pour s'y établir. On consacroit des tombeaux publics aux guerriers morts dans les combats.

L'Égypte fut aussi divisée en provinces, que les Grecs appelèrent *nomes*, et qui se sous-divisoient en arrondissemens appelés *toparchies*, au-dessous desquels il y avoit d'autres sous-divisions. Le roi choisissoit les personnes qui devoient y exercer son autorité. Les citoyens étoient pareillement répartis en différentes classes, et les profesions étoient héréditaires. L'opinion la plus générale indique cinq classes: les guerriers, les prêtres, les laboureurs, les artisans, les pasteurs; ainsi chacun devoit nécessairement avoir un emploi, une occupation; et, comme l'a dit Bossuet, il n'étoit pas permis d'être inutile à l'État. Des colléges d'instruction étoient répandus dans toute l'Égypte: c'étoit une des maximes de l'Égypte, que quatre puissances présidoient à la vie des hommes; le génie, la fortune, l'amour et la nécessité. Une loi défendoit de brûler les morts.

Dès le règne de Psamméticus, des priviléges furent accordés aux étrangers qui s'établirent en Égypte. Sous Nécos, fut entreprise la construction du canal du Nil à la mer Rouge, pour unir l'Europe à l'Asie, la Méditerranée aux vastes mers de l'Inde. Amasis assura aux Grecs leurs établissemens de commerce, et leur permit d'avoir des juges particuliers, et l'exercice libre de leur culte.

Lois relatives à la propriété, aux impôts. Propriétaires de toutes les terres de leur royaume, les rois d'Assyrie et de Babylone les cédoient moyennant une redevance annuelle; et c'étoit un emploi très distingué que celui des inspecteurs généraux qui surveilloient les progrès de l'agriculture. Il y avoit des impôts indirects, qui étoient perçus sur les marchandises à l'entrée des villes. Condillac avoit avancé que l'impôt n'étoit pas réglé par la seule volonté des rois, et que des assemblées provinciales en déterminoient, dans les différentes parties de l'empire, la quotité pour tous et pour chacun; que c'étoit un don gratuit, et non une contribution ordinaire et forcée. M. de Pastoret, refusant cette assertion,

prétend que Condillac n'a cité aucune autorité précisément applicable à ce fait.

Quant à l'Égypte, il est certain que les terres payoient annuellement le cinquième du revenu, de telle manière que, quand les événemens rendoient ce revenu moindre, la redevance étoit proportionnellement diminuée, d'après les vérifications; cet impôt avoit les caractères de l'impôt territorial. « Les quatre autres parties, dit l'auteur, restoient aux Égyp» tiens pour eux, pour leur famille, pour les frais de culture, pour les » contributions indirectes, pour quelques autres impôts qu'il falloit payer » aux prêtres ou aux guerriers. »

Il paroît que le gouvernement avoit pour son compte la culture et la vente du papyrus, qui servoit notamment à faire des voiles, des nappes, des vêtemens, des cordages, et étoit employé à l'écriture. Dans les temps postérieurs, un roi d'Égypte ayant défendu d'exporter du papyrus pour le royaume de Pergame, les négocians de ce pays suppléèrent au papyrus, qu'ils ne pouvoient plus recevoir de l'Égypte, par l'usage du parchemin, adopté ensuite par différens peuples, et qui, dans son nom, conserve encore le souvenir de son origine. Les droits levés sur les marchandises qui étoient envoyées d'une ville à l'autre, sur la pêche, ainsi que les produits des mines d'or et d'argent; différentes contributions extraordinaires, soit en nature, soit en espèces, ajoutoient encore aux revenus publics. Quoique les domaines réunis des monarques et des prêtres formassent la moitié des terres de l'Égypte, on exigeoit encore des tributs qui étoient employés à la nourriture des animaux sacrés. Les gouverneurss des provinces étoient chargés de la levée des impôts; il paroît que les prêtres avoient eu quelque surveillance relativement aux impôts sur les marchandises.

Lois militaires. Chez les Assyriens, le roi avoit le droit de disposer de ses sujets pour la guerre; il déterminoit le nombre des soldats que chaque gouverneur devoit choisir parmi l'élite de la jeunesse. Les guerriers prêtoient au roi un serment de fidélité; et comme le despotisme s'alarmoit sur le pouvoir militaire, le roi avoit soin de changer chaque année les garnisons et les chefs de l'armée: nul Assyrien n'étoit admis à composer la garde du roi.

En Égypte, au contraire, les hommes nés dans la classe des guerriers étoient voués nécessairement à cette profession. La loi flétrissoit le soldat désobéissant, et le soldat, plus coupable, qui désertoit ses drapeaux. Ce châtiment d'opinion que le législateur avoit préféré à des peines capitales, donne une idée honorable du caractère des Égyptiens et de celui de leurs princes.

Un fait prouvera combien les guerriers égyptiens étoient sensibles à cet effet de l'opinion, que les modernes ont appelé le point d'honneur. Lorsque Psamméticus eut mis sa confiance en des troupes étrangères, les guerriers nationaux s'en irritèrent. « Deux cent mille, dit-on, abandonnèrent ses drapeaux. Des conciliateurs furent vainement envoyés ; » vainement aussi le roi, qui vint à leur poursuite, les conjura de ne » point quitter leur pays, leurs femmes, leurs enfans, leurs temples. » Tant que nous aurons ces armes, répondirent-ils en frappant de » leurs javelots sur leurs boucliers, il nous sera facile de trouver une » patrie. »

Sous le règne de Séthos, les soldats ayant refusé de marcher au secours de l'Égypte, le prince appela sous les drapeaux, par une sorte de réquisition générale, mais volontaire, les diverses classes de citoyens.

Il étoit défendu aux guerriers de s'absenter sans la permission de leurs chefs ; il leur étoit enjoint de vivre en commun, de se livrer aux exercices du corps, de diriger tous leurs soins, toutes leurs études, vers l'art et les travaux militaires : la loi assuroit leur subsistance. L'effet de ces institutions conserva pendant long-temps à l'Égypte l'avantage de ne point recourir aux secours mercenaires des soldats étrangers, et de préparer, par une éducation militaire, les enfans des guerriers à exercer noblement la profession de leurs pères. L'armée étoit dans une dépendance absolue du roi ; il convoquoit et licencioit les troupes à sa volonté.

Lois civiles et criminelles ; administration de la justice. Chez les Assyriens et les Babyloniens, il existoit une loi célèbre : chaque année, à un jour marqué, on rassembloit au milieu d'une place publique les filles en âge d'être mariées, et on les exposoit comme dans un marché : l'enchère étoit ouverte ; on proposoit d'abord celles que la nature avoit dotées d'assez d'attraits pour mériter qu'on payât l'avantage de les épouser ; l'argent provenu de ce trafic servoit à une enchère inverse, en faveur de celles que la nature n'avoit pas favorisées ; elles étoient acquises au rabais par ceux qui se contentoient de la somme moindre. Le divorce avoit lieu ; l'adoption étoit autorisée ; les frères et sœurs pouvoient s'épouser. Une loi défendoit aux époux de conduire leurs femmes hors de la ville de leur naissance ou de leur résidence. Les concubines étoient tolérées, mais les Assyriens n'avoient jamais qu'une épouse légitime. Les malades étoient exposés en public, de manière qu'on interrogeoit les passans sur les moyens de leur être utiles. Une loi attribuée à Sémiramis régla le vêtement que les femmes portèrent depuis ; une autre loi avoit interdit l'usage de toute canne qui n'étoit pas surmontée d'une pomme,

d'une rose, d'un lis, d'un aigle, enfin d'un ornement déterminé d'avance. J'adopte volontiers l'opinion de M. Pastoret, qui présume que cette loi se rapportoit à l'hérédité des professions, et que les signes qui étoient placés au sommet de la canne, établissoient des distinctions caractéristiques.

Quant aux lois criminelles, les peines capitales les plus communes consistoient à livrer les condamnés au feu ou aux bêtes féroces; quelquefois on poussoit la cruauté jusqu'à condamner en masse une classe entière de citoyens; dans quelques circonstances on détruisoit la maison des coupables, on punissoit les enfans de la faute des pères. Des faits historiques attestent l'existence de la loi du talion. Des Assyriens distingués par la naissance, l'âge et la conduite, exerçoient la magistrature criminelle; les uns étoient chargés de punir l'adultère, les autres de punir le vol, et les troisièmes toute espèce de violence. Des tribunaux particuliers punissoient les crimes commis à l'armée.

Voici ce que l'auteur a recueilli sur cette partie de la législation égyptienne. La puissance paternelle, dit l'auteur, est dans les habitudes ou les principes du gouvernement d'un seul. Elle exista en Égypte. Si l'on y trouvoit des esclaves, c'étoient des étrangers. « L'affranchissement » avoit lieu : il y avoit même, vers une des embouchures du Nil, un » temple mémorable; un esclave s'y réfugioit-il, y faisoit-il marquer son » corps par des stigmates sacrés, il appartenoit au dieu, et l'on n'avoit » plus le droit de poser sur lui une main mortelle. Il pouvoit, du fond » de ce temple, poursuivre son maître devant les tribunaux. »

Les prêtres seuls étoient soumis à la monogamie; les autres Égyptiens pouvoient avoir plusieurs femmes : la loi ne prohiboit pas le mariage du frère et de la sœur. On ne connoissoit point la réprobation attachée au titre de bâtard. Tous les enfans étoient légitimes; l'adoption avoit lieu comme un supplément nécessaire chez un peuple qui attachoit tant de prix à la fécondité. Les enfans étoient placés sous la protection d'une divinité; on leur en faisoit porter le nom. L'auteur, parlant du devoir que la nature impose aux pères de prendre soin de la jeunesse de leurs enfans, et à ceux-ci de la vieillesse de leurs pères, soutient avec raison que le pouvoir d'en dispenser n'est pas dans les attributions de la loi. S'il faut en croire Hérodote, les Égyptiens avoient admis, au sujet des devoirs des enfans envers leurs parens, une distinction contraire à la nature, aux mœurs, à la vertu. Si les enfans mâles ne vouloient pas nourrir leurs pères et leurs mères, on ne les y forçoit pas; mais si les filles le refusoient, elles y étoient contraintes. Le débiteur qui ne pouvoit satisfaire à ses engagemens, expioit dans les prisons son insolvabilité; la loi fut

abrogée par Bocchoris : les seuls biens restèrent soumis à la poursuite des créanciers. Une loi remarquable, rapportée par Hérodote et Diodore de Sicile, c'est celle qui défendit d'emprunter, à moins qu'on ne donnât pour gage le corps de son père. Un créancier pouvoit devenir maître de la sépulture du débiteur, qui perdoit ainsi l'avantage de reposer dans le tombeau de ses ancêtres, jusqu'à ce que, plus riches ou plus fidèles, les descendans, en acquittant la dette, eussent racheté le droit et l'honneur de la sépulture de la famille. Je n'insisterai pas sur la loi célèbre qui imposoit aux Égyptiens l'obligation de déclarer chaque année, au gouverneur de la province, leur nom, leur état, leurs biens, les profits de leur industrie; mais, remarquant avec l'auteur qu'on punissoit de mort ceux qui faisoient de fausses déclarations et ceux qui existoient par des moyens illicites, je dirai que c'étoit sans doute un moyen puissant de réprimer la mendicité, le vagabondage, la paresse et beaucoup d'autres vices; mais que, pour faire considérer ce moyen comme juste, il faut qu'un gouvernement offre et procure à tout citoyen la facilité de gagner, par son travail, ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille. Enfin les Égyptiens s'occupèrent, dans leur législation, de ce qui pouvoit concerner l'art de guérir, qui fut soumis à des limites. Ce n'étoit qu'en exposant sa propre vie sous le glaive de la loi, que le médecin pouvoit tenter de guérir un malade d'après un traitement nouveau.

Tous les assassins étoient punis de mort, quel que fût le coupable, et soit qu'il eût attenté à la vie d'un homme libre, soit qu'il eût attenté à celle d'un esclave. Le respect pour la vie des hommes étoit tel, qu'on punissoit comme complice celui qui avoit pu empêcher un assassinat et n'avoit pas rempli ce devoir : tout témoin d'un crime devoit le dénoncer sous des peines corporelles. « Un père assassinoit-il son fils; pendant trois jours et trois nuits on le lioit au cadavre de sa victime, de manière qu'il le tînt embrassé; des gardes placés autour de lui ne permettoient pas qu'il respirât un moment de cette horrible étreinte. Un fils assassinoit-il son père; on perçoit de pointes son corps sanglant et on le brûloit au milieu d'un amas d'épines sur lesquelles on l'avoit étendu. » On punissoit de mort ceux qui avoient tué un animal révéré. Il paroît que le suicide n'étoit pas regardé comme un crime; le parjure fut un des délits soumis à une peine capitale, ce qui provenoit du respect religieux pour les sermens : quelquefois l'auteur d'un mensonge avéré subissoit le même châtiment. La peine du talion étoit prononcée contre les accusateurs convaincus d'imposture. Celui qui avoit violé un femme, étoit rendu eunuque ; le supplice de la mutilation avoit lieu dans plusieurs cas. On condamnoit quelquefois les coupables à travailler aux mines; c'étoit la

plus sévère des peines afflictives non capitales. On prononçoit des amendes, des confiscations, selon la gravité des délits. L'histoire a conservé peu de renseignemens sur ces formes criminelles. La torture fut en usage. « L'humanité, dit l'auteur, présidoit à l'exécution des coupables. Pour éloigner d'eux toute idée d'une mort infame, on les enivroit avant d'aller au supplice. La femme enceinte ne pouvoit y être » conduite ; la loi respectoit déjà le fils dans le sein d'une mère criminelle : loi vigilante et sublime, dont tous les peuples éclairés ont fait » l'éloge en l'adoptant. »

M. de Pastoret observe que la législation de l'Égypte valoit mieux en général que son gouvernement, et qu'elle fut l'une des causes qui contribuèrent à le tempérer. Quant à l'administration de la justice, les prêtres étoient les juges ordinaires, lorsque le monarque n'exerçoit pas par lui-même cette partie de son autorité. Chaque ville avoit des magistrats particuliers, chaque nome avoit son tribunal : une cour suprême, composée de trente juges, étoit le dernier et suprême degré de juridiction dans la hiérarchie judiciaire. Memphis, Héliopolis et Thèbes fournissoient chacune dix de ces juges. Le chef du tribunal, qui étoit choisi par ses collègues, devoit avoir « une longue et imposante renommée » de justice et d'intégrité : il portoit une chaîne d'or enrichie de pierres » précieuses, au bas de laquelle étoit suspendue et gravée sur un beau » saphir une figure aux yeux fermés ; c'étoit l'image de la vérité. On » demandoit à tous les juges une sévère impartialité ; on les représentoit » sans mains et les yeux baissés, pour annoncer qu'ils ne devoient ni » recevoir des présens, ni se permettre aucune acception d'individus ou » d'objets. La justice étoit gratuite ; ceux qui la rendoient, obtenoient » de l'état un salaire annuel : le président obtenoit une indemnité plus » forte. » Faut-il en croire Plutarque, quand il rapporte que le monarque exigeoit d'eux un mémorable serment, celui de lui désobéir s'il leur commandoit une injustice ! Tous les procès se discutoient par écrit ; les faits devoient être exposés d'une manière précise. Chaque juge examinoit à part les mémoires ; ensuite tous se réunissoient pour former et publier le jugement, que le président annonçoit en touchant, avec la figure de la vérité, le plaideur qui obtenoit gain de cause. Chacun des divers tribunaux qui avoient à prononcer si les défunts seroient admis à l'honneur de la sépulture, étoit composé de quarante juges : tout homme avoit le droit d'accuser la mémoire du défunt. L'accusation étant prouvée, on le déclaroit indigne d'être enseveli. Le calomniateur qui avoit accusé injustement la mémoire d'un homme de bien, étoit lui-même sévèrement puni. S'il n'existoit contre la vie du défunt aucun

reproche légitime, on lui accordoit honorablement la sépulture. On sait que Diodore assure que les rois eux-mêmes étoient, après leur mort, soumis à subir l'épreuve de ce tribunal redoutable.

Lois religieuses. On fait aux Chaldéens et aux Mages l'honneur de croire que les premiers ils proclamèrent le dogme de l'immortalité de l'ame. « Les amis de la vertu, dit l'auteur à cette occasion, ne peuvent » trop bénir le peuple qui donna cette idée au monde; » et ailleurs il ajoute: « Quel service les Babyloniens n'ont-ils pas rendu à la morale » universelle, si on leur doit, comme il est permis de le croire, l'idée » de l'immortalité! »

Les principaux dogmes des Assyriens furent l'éternité de la matière, l'arrangement et l'organisation de l'univers par une force et une volonté suprême; ils adoptèrent le culte du soleil. Suivant Diodore, c'est dans le temple de ce dieu que se firent les plus grandes découvertes dont l'astronomie put jadis se glorifier. Aussi la description qu'Hérodote fait du séjour de la divinité qu'il appelle Jupiter Bélus, ressemble plutôt à celle d'un observatoire qu'à celle d'un temple. Huit tours d'une hauteur immense s'élevoient l'une sur l'autre: au sommet de l'édifice étoit la huitième, qu'on regardoit comme la demeure du dieu. Là les prêtres étudioient les astres et leur influence. « Les Babyloniennes dont les prêtres » avoient fait choix, pouvoient seules passer la nuit dans ce temple: on » leur promettoit la présence de la divinité; elles devoient s'abandonner » aux embrassemens de ses ministres; leur pudeur eût été un sacri» lége. »

Les Assyriens consultoient le vol des oiseaux, les entrailles des victimes et le mouvement des astres; l'astronomie sur-tout étoit devenue pour eux la science des présages. Ils se faisoient interpréter les songes. Autour des rois étoient des devins qui avoient un chef. Le prophète Daniel fut revêtu de cet emploi.

Je rapporterai ici les expressions de l'auteur. « Un peuple lâche et » superstitieux, un peuple intimidé et subjugué tour-à-tour par ses rois » et par ses prêtres, devoit croire aisément au sort, à la divination, aux » oracles, à la magie. Les malheureux sont altérés d'espérance; ils » souffrent volontiers qu'une erreur même les console du présent par la » prédiction de l'avenir. »

Les prêtres employèrent donc également l'hypocrisie et les prestiges pour séduire les peuples; l'auteur en convient; mais il justifie les Assyriens de l'accusation d'avoir jamais immolé des victimes humaines.

Il reconnoît l'existence de la loi qui obligeoit toutes les femmes nées dans le pays, à se rendre, une fois dans leur vie, au temple de Vénus,

pour s'y livrer à un étranger, et il observe que beaucoup d'autres peuples eurent des coutumes semblables.

Je passe aux lois religieuses des Égyptiens L'auteur met beaucoup de soin à les venger du reproche d'avoir rendu un culte d'adoration à des hommes, et d'avoir offert un hommage religieux aux ognons, aux poireaux nés dans leurs jardins. Une loi expresse déterminoit les marques auxquelles on devoit reconnoître le taureau, symbole d'Osiris. « Un veau naissant avoit-il les marques prescrites; on construisoit pour » lui une demeure tournée vers l'orient; on l'y nourrissoit de lait pen- » dant quatre mois: les prêtres venoient alors l'y chercher et le trans- » portoient à la capitale de l'empire. » Le belier recevoit à Thèbes les mêmes honneurs que le taureau à Memphis. Pour ce qui est du culte rendu à des animaux, l'idée que les Egyptiens en déifièrent est si générale, que l'auteur, avant de la combattre, avoue qu'on pourra l'accuser de paradoxe. Il entre, pour la justification des Égyptiens, dans des détails et des raisonnemens qu'il faut lire dans l'ouvrage même, parce qu'une simple indication n'en donneroit qu'une idée trop insuffisante. Dans l'Égypte, où le sacerdoce formoit une corporation distincte et héréditaire, il y avoit, parmi les prêtres, des classes, des fonctions différentes. L'ordre des prêtres se divisoit en plusieurs colléges; les femmes étoient exclues du sacerdoce, et les prêtres soumis à beaucoup de pratiques. L'auteur parle de la circoncision, qui fut de tout temps prescrite par la loi: quelques écrivains ont pensé que les Égyptiens la reçurent d'Abraham et des Israélites. « Il est plus vraisemblable, répond » l'auteur, que les Égyptiens la leur donnèrent. Hérodote, Diodore, » Strabon, l'affirment; et Josèphe, qu'on n'accusera pas d'oublier les » occasions de faire valoir les Hébreux, cite lui-même le passage d'Hé- » rodote, et l'adopte au lieu de le combattre; car il raisonne d'après le » texte de l'historien grec. Abraham étoit revenu d'Égypte, quand » Jéhova lui ordonna de se circoncire; preuve nouvelle que ce patriarche » n'avoit pas porté aux Egyptiens l'idée de la circoncision: il avoit alors » près d'un siècle » Sur la question de savoir si la circoncision étoit particulière aux prêtres, ou commune à tous les habitans de l'Égypte l'auteur adopte la dernière opinion.

LÉGISLATION DES SYRIENS. S'il est une partie dans laquelle on reconnoisse plus sensiblement la principale difficulté du sujet, c'est-à-dire le défaut de monumens suffisans qui puissent donner une idée complètement exacte et assez distincte des lois des divers pays ou des divers peuples compris sous une dénomination commune, et sur-tout à différentes époques, c'est la partie qui concerne la législation des Syriens

L'auteur n'a guère eu, pour remplir le vaste cadre indiqué par ce titre, que les passages épars des livres sacrés et profanes des Hébreux. Ces passages, qui ordinairement n'ont trait qu'à une seule ville, ou qu'à l'un des peuples compris sous l'appellation générale, ne fournissent souvent que des notions insuffisantes; quelquefois il semble que l'auteur est trop enclin à généraliser, qu'il s'autorise trop facilement d'un fait particulier pour en conclure un usage adopté, et d'un usage pour en conclure une loi. Ces observations essentielles portent plutôt sur la nature du sujet que sur la manière dont il est traité; car, l'auteur ayant eu soin d'indiquer sans cesse chaque autorité sur laquelle il se fonde, on ne peut être trompé par les conjectures ou les opinions qu'il expose, puisqu'il est facile de les vérifier, et d'en admettre ou d'en rejeter le fondement. Je pense même que la sorte de liberté que l'auteur s'est donnée à cet égard, liberté déjà autorisée par l'exemple de quelques-uns des auteurs qui avoient travaillé sur la même matière, ne peut pas nuire à la science, puisqu'elle appelle nécessairement l'attention et l'examen des érudits. L'auteur de l'histoire de la législation a cédé au desir bien pardonnable d'admettre toutes les indications qui pouvoient jeter quelque jour sur les temps anciens, et favoriser ses conjectures. Dans les doutes qui ont pu s'élever dans son esprit sur l'admission ou le rejet de plusieurs matériaux, je préfère qu'il ne les ait pas rejetés; on juge aisément le degré de croyance que méritent les témoignages qu'il admet: mais il eût été difficile aux personnes même les plus versées dans la matière, de découvrir quels matériaux auroient été rejetés. J'ajouterai que plusieurs des points qui paroissent douteux ont donné lieu à des développemens particuliers, placés en forme d'appendice à la fin de chaque volume, sous le titre d'*Éclaircissemens*. Au reste, il est vraisemblable que l'existence de quelques lois, qui ne paroît pas suffisamment prouvée, acquerra de nouveaux degrés de probabilité dans la suite de cet ouvrage important, quand on verra que ces mêmes lois, que l'auteur attribue à des peuples anciens, ont existé chez d'autres peuples qui avoient eu avec les premiers ces sortes de rapports et de communications qui transmettent d'un pays à l'autre les usages, les mœurs, les opinions, les lois et les arts. Au reste, l'auteur lui-même, à la fin de son introduction, parlant de la liberté qu'on peut se permettre à ce sujet, s'exprime en ces termes : « Je » ne l'ai jamais fait sans en avertir mes lecteurs, sans leur soumettre » comme une conjecture ou une probabilité ce qui avoit à mes yeux, je » l'avoue, un plus haut caractère de certitude. Jamais aussi je n'ai rap» pelé ou présenté une tradition, une coutume, une institution, une » loi, que je n'aie indiqué l'auteur ancien dont je pouvois invoquer le » témoignage. »

Les divers monumens recueillis par l'auteur touchant les lois de la Syrie, ne présentant pas de détails qui aient un caractère particulier, ou qui offrent des différences très-remarquables avec celles des autres peuples de la même époque, je crois inutile d'en faire l'analyse.

LÉGISLATION DES HÉBREUX. Quoique cette partie du travail de M. de Pastoret soit la plus considérable, et que son importance pût justifier les développemens qu'exigeroit un examen approfondi de la matière, je m'abstiendrai, ainsi que je l'ai annoncé au commencement de cet article, d'entrer dans cet examen; soit parce que la plupart des lois des Hébreux étant beaucoup plus connues que celles des autres peuples anciens, ce que j'en dirois ici ne pourroit ni satisfaire ni même exciter la curiosité des lecteurs, soit parce que M. de Pastoret lui-même avoit déjà fait connoître cette législation par son ouvrage publié en 1788, intitulé *Moyse considéré comme législateur et comme moraliste*. Aussi a-t-il inséré dans son nouvel ouvrage tout ce qui pouvoit y entrer de l'ancien. Dans son premier ouvrage, M. de Pastoret, en traçant le tableau des principales lois qui gouvernoient les Hébreux, n'avoit pas assez enseigné à distinguer celles qui appartenoient aux premiers temps et dont l'autorité reposoit sur les textes des livres saints, de celles qui avoient été indiquées et adoptées postérieurement, comme suite de la tradition ou comme interprétation et décision des magistrats et des auteurs religieux. Dans le nouvel ouvrage, cette distinction très-essentielle est beaucoup mieux marquée; et on peut facilement discerner ce qui est de la véritable législation des Hébreux, de ce qui a été ajouté par des interprètes, des rabbins, &c. Ainsi la législation des Hébreux est suffisamment séparée de leur jurisprudence; on ne peut pas confondre les commandemens de leur grand législateur avec les explications ou les conséquences qui, devenues des règles elles-mêmes, ont été ensuite, pour les Hébreux, comme le complément de sa doctrine. Plusieurs chapitres nouveaux ne sont pas ceux qui intéresseront le moins. On avoit beaucoup écrit sur les lois religieuses des Hébreux, et même sur leurs lois politiques; mais ce qui concerne plus particulièrement la police et l'administration générale de l'État, avoit été trop négligé. Les lois commerciales, le système de l'impôt et des revenus publics, les réglemens pour l'instruction publique et leurs résultats, l'organisation des différens tribunaux, leur caractère, leurs attributions, leurs pouvoirs, &c. &c., offrent maintenant des développemens utiles et peu connus sur cette partie si importante du gouvernement des peuples; et comme l'auteur indique exactement les sources où il a puisé, le lecteur connoît aussitôt si c'est sur les lois primitives ou sur les réglemens plus ou moins pos-

térieurs, que sont appuyées les différentes assertions. Les deux volumes qui concernent la législation des Hébreux, joignent au mérite des recherches savantes, celui d'une classification sagement combinée : le lecteur est conduit sans effort et avec un intérêt toujours croissant à la connoissance de cette législation si remarquable par elle-même, et par l'influence qu'elle a eue sur les opinions de tant de peuples.

Cet ouvrage, qui n'est que le commencement de l'histoire générale de la législation, réunit à une vaste érudition, à une heureuse disposition des matériaux, à une sage application des faits historiques, à un style approprié à la gravité du sujet, le mérite de présenter des maximes constamment dignes d'une politique qui a pour but la stabilité des empires et le bonheur des nations.

RAYNOUARD.

EMENDATIONES LIVIANÆ; scripsit Georg. Ludov. Walchius, *D., gymnasii Berolino-Coloniensis professor.* Berolini, apud G. C. Nauckium, 1815, *in-8.°* de 292 pages, outre l'inscription dédicatoire à M. Wolf, l'épître aux lecteurs, et le *fac simile* de quelques lignes d'un manuscrit.

M. WALCH, professeur au lycée de Berlin, s'est occupé des études préparatoires propres à porter à un certain degré de perfection le texte de Tite-Live, pour en donner une nouvelle édition. Comme l'exécution de ce projet pourroit se faire long-temps attendre, M. Walch a réuni dans l'opuscule que nous examinons plus de cent vingt passages de l'historien romain, qu'il corrige et qu'il explique à l'aide de discussions ingénieuses, dont la plupart pourront être utiles aux philologues et aux critiques qui entreprendront de publier de nouveau le texte de l'historien.

Les corrections et les explications de M. Walch sont presque toutes heureuses : il y en a même quelques-unes qu'on peut regarder comme certaines; d'autres semblent offrir beaucoup de probabilité : mais il n'y en a aucune qui ne prouve que l'auteur joint à une saine critique un grand nombre de connoissances philologiques.

La distribution des passages qui sont l'objet de son examen, ajoute à l'intérêt de l'ouvrage, et en rend la lecture moins épineuse. Il réunit dans le 1.er chapitre un certain nombre de passages de Tite-Live que des passages parallèles de Polybe semblent corriger ou expliquer d'une manière tout-à-fait facile et naturelle.

Dans le 2.ᵉ chapitre, ainsi que dans le 8.ᵉ et dans les deux derniers (12.ᵉ et 13.ᵉ), il propose des corrections qui ne sont, à la vérité, fondées que sur des conjectures ; mais qui sont pour la plupart ingénieuses et savantes.

Il s'attache, dans le 3.ᵉ, à expliquer des passages qui, s'ils présentent, au premier abord, quelques difficultés, n'ont cependant besoin, pour être bien compris, que d'une attention réfléchie sur le style et la manière de l'historien.

Dans le 4.ᵉ, ainsi que dans les 10.ᵉ et 11.ᵉ chapitres, M. Walch soumet à un examen raisonné plusieurs passages dont le sens n'est pas équivoque pour tout lecteur qui les aborde sans prévention, mais que les subtilités de quelques critiques et les fausses interprétations des commentateurs ont obscurcis.

Les corrections qu'il propose dans le chapitre 5.ᵉ ont toutes quelque fondement dans les traces de l'ancienne écriture que les variantes des manuscrits nous ont conservées.

La simple ponctuation mieux entendue rétablit le véritable sens d'un certain nombre de passages que l'auteur examine dans le chapitre 6.ᵉ

Dans le 7.ᵉ il réussit, au moyen de quelques légères transpositions de mots, à rendre toute la clarté desirable à plusieurs endroits qui, dans l'état actuel, sont obscurs et difficiles à entendre.

Enfin, quelques particules, ou quelques mots omis par les copistes et que M. Walch rétablit, dissipent entièrement l'obscurité de quelques autres passages qu'il a réunis dans le chapitre 9.ᵉ

Des tables très-soignées complètent l'ouvrage, auquel l'auteur a ajouté un *fac simile* gravé en taille douce de quelques lignes du célèbre manuscrit de Tite-Live qui, de la bibliothèque des moines de Laurisheim, a passé dans celle de l'empereur à Vienne. On sait que ce manuscrit est le seul qui nous ait conservé les cinq derniers des quarante-cinq livres qui nous restent de cette grande histoire.

Le style de M. Walch a beaucoup d'élégance, et il est fort concis, quelquefois même aux dépens de la clarté. Ce savant, pour rendre ses discussions plus intéressantes, y a répandu de la variété en y insérant plusieurs passages d'autres écrivains grecs et latins, qu'il restitue quelquefois très-heureusement, et qui viennent à l'appui de ses conjectures sur Tite-Live. Il a tiré ces passages de plus de vingt auteurs, la plupart latins. Cicéron, Tacite, Quinte-Curce, lui en ont fourni le plus grand nombre.

Pour donner aux lecteurs une idée des corrections de M. Walch, j'en choisis trois de trois différens genres, tirées des chapitres 1.ᵉʳ, 2.ᵉ et 5.ᵉ

La première regarde le passage suivant *(l. XLII, c. 47)* : *Majores indicere prius quam gerere solitos bella; denuntiare* ETIAM, INTERDUM *locum finire quo dimicaturi essent, &c.* M. Walch a bien vu que Tite-Live a eu sous les yeux ce passage parallèle de Polybe *(l. XIII, c. 3)* : Τοὺς ΠΟΛΕΜΟΥΣ ἀλλήλοις προὔλεγον, καὶ τὰς ΜΑΧΑΣ, ὅτε προθοῖντο διακινδυνεύειν, καὶ τοὺς ΤΟΠΟΥΣ εἰς οὓς μέλλοιεν ἐξιέναι παραταξάμενοι ; et peu après, ΠΡΟΦΑΝΩΣ : il substitue *denuntiare* ACIEM à la phrase insignifiante et suspecte, *denuntiare* ETIAM; et INTERDIU (προφανῶς) à INTERDUM.

Par la seconde, qui est une correction simplement conjecturale, l'auteur substitue l'adverbe PROPALAM au participe PROBATAM qui n'offre aucun sens raisonnable. Voici le passage *(l. XXIV, c. 1)* : *Pauci magis* TACITI *probarent constantem fidem, quam* PROPALAM *tueri auderent.* On s'aperçoit facilement que le *probarent* qui précède avoit donné occasion à la leçon erronée PROBATAM qui avoit pris la place de PROPALAM.

La troisième correction est déduite des vestiges d'une leçon ancienne que le manuscrit de Puteanus a conservés *(l. XXIII, c. 42)* : *Magni dictatores* (ce sont les Hirpins qui parlent) *cum magistris equitum, bini consules cum binis consularibus exercitibus ingrediebantur fines nostros. ... nunc* PROPE *unius et parvi ad tuendam Nolam præsidii præda sumus.* Le manuscrit a PROPRI à la place de PROPE, et M. Walch, qui sait que PROPR est l'abréviation usitée de *proprætor*, n'hésite pas à rétablir ce mot dans le texte; *nunc* PROPRÆTORIS *unius, et parvi ad tuendam Nolam præsidii præda sumus.* Qui ne sent pas que le *proprætor unus* est en opposition avec le *dictator cum magistro equitum*, et avec le *bini consules* du premier membre, ainsi que *parvum præsidium* contraste avec *bini exercitus consulares !*

Un examen plus détaillé de cet ouvrage nous entraîneroit trop loin : je ne crois pas cependant qu'il soit inutile de terminer cet extrait par une observation particulière et détachée.

M. Walch, à l'imitation de M. Godefroi Hermann, a essayé de rendre le mètre du vers saturnien à une inscription que Tite-Live rapporte *(l. XII, c. 33)*, et que Sempronius Gracchus, le vainqueur des Sardes, avoit consacrée dans le temple de la déesse *Matuta* ou de Leucothée. Il a pareillement essayé de rétablir la mesure et les vers dans une réponse de l'oracle de Delphes qu'on lit dans Tite-Live *(livre V, c. 16)*. On voit par la seconde édition que M. God. Hermann vient de donner de son ouvrage *de Metris* (1), que les efforts du professeur de Berlin n'ont pas obtenu son approbation. Mais n'est-il pas étonnant que, dans les longues

(1) Livre III, c. 9, 2.e édition.

et savantes recherches faites par M. Hermann sur les anciennes versifications du Latium, il ait pris pour sujet de son travail des passages altérés par une succession de copistes ignorans, au lieu de choisir des monumens intacts, tels que les inscriptions métriques que l'hypogée des Scipions nous a rendues, il y a déjà plus de trente ans, et qui, gravées sur la pierre et très-légèrement mutilées, conservoient en partie, en 1781, la couleur même (*rubrica*) dont on avoit enduit le creux des caractères ! Seroit-ce parce que ces inscriptions n'ont été publiées que dans des ouvrages écrits en italien (1) que la connoissance de ces monumens ne se seroit pas encore répandue en deçà des Alpes !

Parmi ces inscriptions, toutes plus ou moins précieuses, je place au-dessus des autres celles du fils et de l'aïeul de Scipion Africain l'ancien. Dans l'épitaphe de ce dernier, la fin de plusieurs vers qui ne coïncide pas avec celle de la ligne, est marquée par un trait transversal qui l'indique et la sépare du commencement du vers suivant.

On verra peut-être ici avec quelque intérêt la copie de ces deux épitaphes, d'autant plus qu'on la chercheroit en vain dans tout autre ouvrage imprimé en France, et que les sujets n'en sont pas étrangers à l'histoire de Tite-Live.

I. *Inscription sépulcrale de Lucius Scipion Barbatus, gravée sur son monument de pierre d'Albe* [marmor Albanum, *en italien,* peperino] *par les soins de quelqu'un de ses descendans :*

CORNELIVS. LVCIVS. SCIPIO. BARBATVS. GNAIVOD. (2) PATRE PROGNATVS. FORTIS. VIR. SAPIENSQVE. — QVOIVS. FORMA. VIRTUTEI. PARISUMA FVIT — CONSOL. CENSOR. AIDILIS. QVEI. FVIT. APVD. VOS. TAVRASIA. CISAVNA SAMNIO. CEPIT. — SVBIGIT. OMNE. LOVCANA. OPSIDESQVE ABDOVCIT.

II. *Inscription sépulcrale de P. Scipion Flamen, fils de Scipion Africain l'ancien, et père par adoption de Scipion Émilien, gravée sur une table de la même pierre.*

QVEI. APICE. INSIGNE. DIALIS. FLAMINIS. GESISTEI

---

(1) Fr. Piranesi, *Monumenti degli Scipioni, Roma,* 1785, gr. *in-fol.;* et Lanzi, *Saggio di lingua etrusca &c. Roma,* 1789, *in-8.°*, tom. I, p. 150 et 155. M. l'abbé Morcelli avoit cependant rapporté une de ces inscriptions dans son excellent ouvrage *de Stylo inscriptionum,* Rome, 1780, *in-4.°*, à la page 389 avec des remarques très-judicieuses.

(2) Pour *Gnaeo.*

MORS. PERFECIT. .(1). VA. VT. ESSENT. OMNIA
BREVIA. HO.(2). OS. FAMA. VIRTVSQVE
GLORIA. ATQV.(3). INGENIVM. QVIBVS SEI
IN. LONGA. LICV.(4). SET. TIBE VTIER. VITA
FACILE. FACTEIS. SVPERASES. GLORIAM
MAIORVM. QVA. RE. LVBENS. TE. INGREMIV
SCIPIO. RECIPIT. TERRA. PVBLI
PROGNATVM. PVBLIO. CORNELI.

E. Q. VISCONTI.

Éloge de Blaise Pascal, accompagné de notes historiques et critiques, discours qui a remporté le prix double d'éloquence décerné en 1816 par l'Académie des Jeux floraux; par M. Raymond, *&c.;* 2.e édition. Lyon, 1816, *in-8.°*

Il nous sera peut-être permis de remarquer que Pascal, qui fut le véritable créateur de l'éloquence française dont ses écrits sont restés l'un des plus parfaits modèles, et seront éternellement l'un des plus beaux monumens, ne fut point de l'Académie française. A la vérité, ce fut moins par un injuste dédain de la part de cette académie, que par une indifférence absolue de ce grand homme, aux yeux de qui les honneurs littéraires étoient la plus frivole de toutes ces vanités humaines qu'il a si éloquemment confondues. Oserons-nous remarquer encore que, parmi tant d'éloges d'hommes plus ou moins étrangers à ses travaux, tels que Duguai-Trouin et Marc-Aurèle, que l'Académie française a proposés et couronnés depuis sa fondation jusqu'à nos jours, le nom de Pascal s'est vu constamment oublié! Et ne seroit-ce point un sujet de reproche à faire à cette académie, qui auroit dû se montrer jalouse de réparer envers la mémoire de Pascal, le tort, même involontaire, qu'elle eut autrefois à l'égard de sa personne! Il a fallu qu'une académie de province donnât la première un si noble exemple, et acquittât enfin une dette si légitime. Mais il est encore résulté de là une injustice, dont il est bien vrai que la gloire de Pascal n'a pas plus souffert que des deux autres : car, dans la sublime région où s'est élevé son génie, il est au-dessus de nos injures

---

(1) *Tua* ou *sæva.*
(2) *Honos.*
(3) *Atque.*
(4) *Licuisset.*

comme de nos hommages. Tandis que la renommée sembloit n'avoir point assez de bouches pour répéter les éloges décernés à deux autres philosophes et partagés par leur éloquent panégyriste, tous nos journaux gardoient le plus profond silence sur l'éloge de Pascal, et la double églantine d'or a été la modeste et seule récompense du zèle et du talent de son auteur. Nous ne nous flattons pas qu'il soit bien dédommagé, par la simple mention qu'il obtient ici, d'une indifférence aussi générale; mais nous donnons du moins l'exemple de la réparer; et, qu'il soit suivi ou non, ce sera assez pour nous, si ce n'est point assez pour lui.

L'éloge de Pascal se divisoit naturellement en trois parties, quoique son génie fût nécessairement simple et un de sa nature. Mais ce génie, toujours également profond dans ses opérations diverses, s'étoit appliqué successivement aux sciences, à l'art d'écrire et à la philosophie; ainsi, l'ordre chronologique dans les faits, aussi bien que le genre des matières et la gradation de l'intérêt, traçoient à l'orateur un plan juste et méthodique, et lui offroient en même temps, pour le remplir, des détails d'une beauté et d'une richesse infinies. On eût pu faire une quatrième partie, pour considérer l'homme dans Pascal, après avoir tour-à-tour envisagé en lui le savant, l'écrivain, et le philosophe. Mais Pascal ne ressembloit point à la plupart des philosophes, chez lesquels il faut toujours soigneusement distinguer la théorie de la pratique, et les idées spéculatives de l'existence morale. Dans Pascal, l'homme et le philosophe ne faisoient qu'un; il agissoit comme il croyoit, et il croyoit comme il écrivoit; pour tout dire en un mot, c'étoit un sage et un chrétien; et voilà ce qui lui donne, à lui, une physionomie particulière entre beaucoup de philosophes, comme, à son éloge, une couleur différente de tous les éloges académiques.

La manière nette, élégante et rapide avec laquelle l'orateur analyse les travaux géométriques de Pascal, annonce un homme aussi familier avec la langue des sciences qu'avec celle de l'éloquence : cette première partie rappelle en quelques endroits, quoique avec beaucoup moins de profondeur dans la pensée et d'éclat dans la diction, la progression animée dans les idées, et l'heureux choix d'expressions qui distinguent le panégyriste de Descartes. Le ton et les formes du style s'élèvent dans la seconde partie, où Pascal est envisagé comme écrivain, et spécialement comme auteur des *Lettres provinciales;* car les *Pensées*, monument si imposant, dans son imperfection même, d'un des plus majestueux édifices que le génie humain ait jamais conçus, appartiennent plus particulièrement, dans l'ordre des travaux de Pascal, aussi bien que d'après leur propre caractère, à l'ensemble de ses idées philosophiques. Quant aux

autres productions échappées de la plume du solitaire de Port-Royal, ses *Lettres physiques et mathématiques*, et ses *Lettres familières*, quoiqu'elles portent toutes l'empreinte de son talent original, et qu'il soit encore plus vrai de lui que de tout autre, que la touche d'un grand maître se décèle dans les traits les plus fugitifs de son pinceau, c'est cependant à ses *Lettres provinciales* qu'il doit la partie de sa réputation littéraire la plus brillante et la plus généralement reconnue; c'est donc à l'examen de ce chef-d'œuvre que l'orateur a borné et consacré ses efforts. Il analyse avec beaucoup de sagacité tous les genres de mérite qui brillent dans cette production si éminemment originale; il introduit, en quelque sorte, ses lecteurs dans l'arsenal d'où le malin et spirituel Montalte tire tous les traits perçans de sa formidable éloquence. Il nous le montre aux prises avec son grave et risible docteur, tour-à-tour le frappant de l'arme légère du ridicule, et l'accablant sous le poids des plus imposantes autorités, arrachant le rire et commandant l'admiration, et à côté des images les plus plaisantes, crayonnées en apparence par la main de la folie même, plaçant des tableaux peints des couleurs de la plus forte et de la plus vigoureuse éloquence. C'est dans la troisième partie de ce discours, qui est la plus importante et la plus étendue, que l'auteur a déployé toute la finesse de ses aperçus et toute la force de ses expressions. Il s'agissoit de considérer dans Pascal le philosophe chrétien, de montrer de quel point étoit parti ce génie sublime pour arriver à la découverte ou à la démonstration des vérités les plus hautes; par quels degrés successifs, par quelle route, toujours méthodique et toujours sûre, il avoit conduit ses méditations et dirigé ses pensées. L'orateur avoit donc à reconstruire, au moyen des matériaux isolés et des fragmens épars d'un immense édifice, ce monument laissé imparfait et interrompu; il falloit en retrouver le plan et l'ordonnance primitive, afin de montrer l'accord et la place de toutes les parties qui en subsistent encore. Telle est la tâche importante et difficile que l'auteur s'étoit imposée, et qu'il nous semble avoir fort bien remplie. Le tableau qu'il nous trace de la philosophie de Pascal, est peint avec beaucoup de fermeté, et, en même temps, avec une couleur de vérité et de franchise qui prouve combien l'auteur étoit pénétré de son sujet et plein de son modèle. Là, point de ces faux brillans, de ces jolis traits, qu'on appelle des ornemens académiques. Toutes ces petites grâces de la rhétorique à la mode et de la moderne enluminure, si généralement déplacées dans le portrait d'un philosophe, seroient tout-à-fait inconvenantes dans celui de Pascal. Le style de son panégyriste est ce qu'il doit être, ferme, grave et soutenu. On sent que c'est sur-tout dans de pareils ouvrages que le style est tout, parce qu'on n'y peut séparer l'expression de

la pensée. Mais pour donner une idée de ce genre de mérite, il ne suffit pas de l'indiquer, et une seule citation le fera mieux connoître que tous les éloges. Voici donc un morceau que je choisis de préférence, parce qu'il annonce les intentions de l'auteur, en même temps qu'il peut faire juger de sa manière de penser et d'écrire.

C'est à Pascal que la religion s'adresse. « Prends, lui dit-elle, cette » plume heureuse et savante que je dirigerai dans tes mains, et que nul ne » maniera jamais avec la même habileté. Décris, d'un trait fidèle, l'image » de l'homme qui ne se connoît point lui-même ; ose la lui présenter » dans son effrayante vérité; réduis au juste la mesure de ses forces; fais- » lui toucher de toutes parts les bornes de ses facultés ; dépeins ses qua- » lités sublimes dans toute leur excellence, et mets à nu sa déplorable » misère; porte le poison de l'inquiétude au milieu de ses coupables » jouissances; jette l'effroi dans son ame trompée : un réveil affreux, » mais salutaire, agitera ses sens et dissipera sa funeste léthargie; alors, » peut-être, il cherchera la lumière, dont il éprouvera un pressant be- » soin; tu lui feras voir la main divine empreinte sur lui-même, prête à » le foudroyer pour jamais dans les abîmes creusés par la souveraine jus- » tice, ou à le soutenir dans ces combats de quelques jours dont une » éternité de gloire doit être la récompense; tu indiqueras la source de » l'erreur et du mensonge; tu dérouleras les annales d'une religion aussi » ancienne que le monde, qui vient éclairer l'homme dans ses ténèbres, » dissiper ses doutes et lui offrir le remède approprié à tous les maux de » sa condition ; tu lui exposeras l'histoire de sa chute, l'explication de » sa double nature, de ses viles passions, et de son amour du souverain » bien, sa haute destinée et les moyens de l'accomplir; tu multiplieras » les preuves puisées à-la-fois dans son être et dans les écritures ; tu résou- » dras toutes les difficultés et démasqueras tous les sophismes; tu con- » sommeras....: non, les voies de Dieu déconcertent notre esprit. La su- » prême sagesse n'a pas voulu qu'un homme achevât cette belle et grande » démonstration des vérités saintes. Le sort de la religion est d'être » combattue jusqu'à la fin des temps, et son triomphe contre une per- » pétuelle contradiction, fait sa gloire. Dieu veut aussi laisser quelque » mérite à la docilité de sa créature, à la soumission de sa foi. Son » dessein, dit Pascal, est moins de perfectionner l'esprit que la volonté: » mot profond, qui exprime à-la-fois l'essence et l'objet de la religion » chrétienne, et son admirable convenance aux vrais besoins de l'homme. »

RAOUL-ROCHETTE.

Abrégé des Mémoires ou Journal du marquis de Dangeau, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, &c.; avec des notes historiques et critiques, &c.; par M.[me] de Genlis. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet; chez Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg et à Londres, 1817, 4 vol. *in-8.*° Tome I, années 1684-1694, 449 pages; — t. II, ann. 1695-1706, 448 pages; — t. III, ann. 1707-1716, 420 pages; — t. IV, ann. 1717-1720, abrégé de l'histoire de la régence, table, 310 pages.

Les mémoires manuscrits du marquis de Dangeau forment, à la Bibliothèque du Roi, une collection volumineuse dont il paroît qu'il existe plusieurs copies. Quelques écrivains du dernier siècle ont puisé dans ce recueil; Voltaire, par exemple, Duclos, Marmontel, Anquetil, sans parler des éditeurs des Mémoires du maréchal de Richelieu. Le manuscrit original n'est encore décrit nulle part : il n'a été indiqué que fort succinctement par Fevret de Fontette dans la Bibliothèque historique de la France du P. le Long : ce qu'en ont dit d'autres bibliographes ne nous en apprend guère davantage; et la personne qui vient d'en publier un abrégé n'a point entrepris de le faire mieux connoître, soit qu'elle ait jugé à propos de se dispenser de ce soin, soit qu'elle n'ait réellement travaillé que sur la copie déposée dans la Bibliothèque de l'arsenal. Une description instructive de l'original entrera peut-être un jour dans la collection que l'académie des inscriptions et belles-lettres publie sous le titre de Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Du reste, en lisant l'abrégé qui vient d'être offert au public, on est tenté de penser que les divers écrivains qui, avant 1800, ont mis à contribution le Journal de Dangeau, ont à-peu-près épuisé tout ce qu'il contenoit de plus important. Selon toute apparence, il a fallu, pour ne pas réimprimer ce qui en avoit été déjà extrait, se borner à recueillir des dates, des formules, des détails de cérémonies et d'étiquette. Mais enfin, ces particularités tiennent à l'histoire d'un règne à jamais mémorable, où tout mérite d'être aperçu : pour se plaindre du travail de l'éditeur, il faudroit avoir parcouru le vaste recueil de Dangeau et pouvoir indiquer des articles essentiels omis à-la-fois et dans l'abrégé et dans les productions ou compilations précédemment publiées : jusque-là il con-

vient de jouir avec reconnoissance et de profiter autant qu'il est possible d'un travail que l'éditeur a dû trouver d'autant plus pénible, que les résultats n'en devoient pas être infiniment précieux, ni le succès bien éclatant.

Fontenelle, qui avoit été, à l'académie française et à l'académie des sciences, le confrère du marquis de Dangeau, a fait de lui un éloge qu'on s'attendroit à retrouver à la tête de l'abrégé de ses mémoires. Mais l'éditeur avoue que ces quatre volumes ne justifient point assez la haute idée qu'avoit Fontenelle de l'*esprit naturel* de Dangeau : ils ne contiennent qu'un simple journal, écrit avec si peu de prétention, que presque jamais l'auteur ne se laisse entraîner ni à penser, ni à sentir, ni à peindre, quel que soit l'éclat des personnages ou des faits dont il s'occupe. Son registre, sec et monotone, n'a pas cette naïveté piquante qui plaît souvent dans les journaux de l'Étoile, et dans laquelle consisteroit le principal mérite de ce genre d'écrits. Mais cette absence même de toute recherche, et, s'il faut le dire, de tout soin, est un gage de la fidélité des récits de Dangeau, et rassure pleinement ses lecteurs contre le péril d'être trompés ou séduits. *On est certain,* comme dit l'éditeur, *que rien n'est embelli.* Il nous sera donc permis de recommander cet abrégé comme un dépôt de matériaux historiques qui pourront être employés quelquefois utilement et toujours sans danger.

L'éditeur a joint aux extraits des mémoires de Dangeau, une notice sur ce marquis et sur l'abbé de Dangeau son frère; puis un discours préliminaire, ensuite des notes; de plus, un abrégé de l'histoire de la régence, et enfin une table. Cette table a 74 pages, c'est une des plus amples que nous remarquions à la suite des ouvrages publiés dans ces derniers temps. Le tableau de la régence ne remplit que 65 pages et ne consiste guère qu'en extraits des mémoires de Duclos et de Saint-Simon. La notice sur les deux frères Dangeau présente beaucoup plus de réflexions que de faits; elle embrasse d'ailleurs, quoiqu'elle n'ait que 18 pages, des notes relatives au marquis de l'Hôpital, à Fontenelle, à Mairan, à d'Alembert, aux abbés Longuerue, Dubos, Raguenet, Choisy et de Saint-Pierre. Une censure très-amère de ce dernier est ce qu'on pourroit trouver de plus neuf dans toutes ces notices; car ce n'est sans doute qu'à une erreur du copiste ou de l'imprimeur qu'il faut attribuer ce qui est dit (page 10) de Fontenelle et de Mairan; savoir, que « Mairan succéda, en 1741, à Fontenelle dans la place de secrétaire » *de l'Académie française ;* » il faut lire *académie des sciences.* Le discours préliminaire est trois fois plus étendu que la notice qui le précède; mais il n'y est guère question que du Télémaque de Fénélon, ouvrage dont

le marquis de Dangeau ne parle pas du tout, du moins dans ces quatre volumes, et dont par conséquent nous n'avons rien à dire ici nous-mêmes. L'éditeur avertit que cette partie de son travail est tirée de *petites brochures* jadis publiées pour sa propre défense. Les notes sont tantôt de très-courtes explications de certains mots du texte, tantôt des digressions qu'assurément il n'exigeoit point. Du reste, l'éditeur écrit avec une facilité depuis long-temps connue du public; sa diction est toujours pure, et son style a de lui-même bien assez de mouvement pour n'avoir aucun besoin d'être animé par des discussions polémiques qui n'ajoutent rien à ce qu'il a d'élégance et de grâce (1).

On a imprimé, depuis 1800, plusieurs ouvrages destinés, comme celui-ci, à faire connoître Louis XIV, son règne et sa cour. Tel est un très-utile recueil intitulé, *Œuvres de Louis XIV* (2). Il contient, 1.° les mémoires de ce prince pour l'instruction de son fils, qu'on croit rédigés par Pélisson et qui embrassent huit années, depuis 1661 jusqu'en 1668; 2.° des mémoires, lettres et pièces qui concernent les affaires militaires depuis 1667 jusqu'en 1694; 3.° les lettres particulières de Louis XIV depuis 1659 jusqu'en 1714; et de plus, son testament, sa traduction du premier livre des Commentaires de César, &c. Ce recueil tient beaucoup plus que les mémoires de Dangeau à l'histoire politique et militaire; mais Dangeau donne plus de détails sur l'intérieur de la cour. Ceux qui veulent étudier à fond ce grand règne, ne doivent négliger ni l'un ni l'autre ouvrage.

DAUNOU.

---

(1) Depuis que M.me de Genlis a publié ces quatre volumes *in-8.°*, on a fait paroître, sous le nom de M.me de Sartory, 2 vol. *in-12* de xvj, 253 et 231 pages (y compris les tables), intitulés *Extraits des mémoires de Dangeau*, contenant beaucoup d'anecdotes sur Louis XIV et sa cour, avec des notes historiques. On a cru qu'il étoit permis de s'emparer du travail de M.me de Genlis, et d'extraire de son extrait les articles les plus intéressans, ou du moins ceux qu'on a jugés tels. Il est sûr que la rédaction de ces deux volumes n'a pas exigé beaucoup de peine; il ne l'est pas autant que le choix des articles qu'on a transcrits soit toujours le plus heureux possible.

(2) A Paris, chez Treuttel et Würtz, 1806, 6 vol. *in-8.°*, avec figures et des *fac simile* des écritures de plusieurs hommes illustres du XVII.e siècle.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'Académie française a élu, le 7 août, M. Raynouard pour son secrétaire

perpétuel. — MM. Laya et Roger ont été nommés membres de la même académie, en remplacement de MM. Choiseul-Gouffier et Suard.

Le 25 août, la séance publique de l'Académie française a été présidée par M. le duc de Levis, qui y a prononcé un discours. On a entendu un rapport de M. Raynouard sur le concours pour le prix de poésie, et la lecture des deux pièces qui l'ont obtenu. *L'accessit* a été décerné au n.° 45, dont il a été lu des fragmens, ainsi que du n.° 39. Les auteurs des deux pièces couronnées sont M. le Brun (auteur de la tragédie d'*Ulysse*) et M. de Saintine. Les n.os 45 et 39 sont de MM. Loyson et de la Vigne. Le sujet du prix étoit : *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

« Conformément à l'annonce faite l'année dernière, l'Académie française » propose, pour sujet du prix d'éloquence qu'elle adjugera en 1818, *l'Éloge de* » *Rollin*. Les concurrens ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue » que n'en comporte une heure de lecture. Le prix sera une médaille d'or de » la valeur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus » que jusqu'au 15 mai 1818. Ce terme est de rigueur. Les ouvrages doivent » être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et » porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, » joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire con- » noître. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des » ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la li- » berté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

» L'Académie annonce que le sujet de poésie qu'elle proposera l'an prochain » pour 1819 sera : *l'Institution du Jury en France.* »

Le 22 août, M. Naudet a été élu, par l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour remplir la place restée vacante dans cette compagnie depuis le décès de M. Garran de Coulon. Le 29, elle a élu M. Choiseul d'Aillecourt [illegible] successeur de son oncle M. Choiseul-Gouffier.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Notice sur la vie et sur les écrits de René Binet, ancien recteur de l'Université, par A. M. H. Boulard. Paris, chez Warée, 1817, 8 pag. in-[illegible]

Dictionnaire des locutions vicieuses les plus répandues dans la bonne compagnie ou fautes que l'on commet journellement, soit en associant des mots qui ne peuvent se construire ensemble, soit en employant des tours et des expressions qui réprouvent à-la-fois la logique et la grammaire, et que le bon usage désavoue avec la correction de ces vices de langage à côté, accompagnée d'un [illegible] grammatical; par J. Munier. Metz, imprimerie de Lamort, 181[illegible], [illegible] [illegible] feuilles [illegible] cent.

[illegible] Epistolæ ad diversos, quas ex editis et ineditis codicibus [illegible] atque illustravit J. Franc. Boissonade; accessit editoris commentarius [illegible] inscriptiones græcæ. [illegible] 1817, in-8.°, 34 feuilles 5/8. [illegible] francs. — [illegible] compte de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers.

[illegible] de Miguel de Cervantes Saavedra, &c. Perpignan, [illegible] [illegible], 4 vol. in-12, 25 feuilles 4/9, figures.

La [illegible] de Miguel Cervantes, imitada, compendiada, &c. — *La [illegible] de M. Cervantes*, imitée et abrégée par Florian, et traduite du français en [illegible]

gnol, par D. Casiano Pellicer. Perpignan, imprimerie d'Alzine, 1817, *in-18*, 5 feuilles. Prix 1 fr. 25 cent.

Estela, pastoral en prosa y verso, &c. — *L'Estèle de Florian*, traduite en espagnol par D. V. Rodriguez de Arellano y el Arco. Perpignan, imprimerie d'Alzine, 1817, *in-18*, 16 feuilles.

Pablo y Virginia, &c. — *Paul et Virginie*, par Bernardin de Saint-Pierre, traduit en espagnol par D. Josef Miguel Alea. Perpignan, imprim. d'Alzine, 1816, *in-18*, 7 feuilles; prix 1 fr. 50 cent.

Metusco ou les Polonais, par M. Pigault-Lebrun. Paris, imprim. de Renaudière; chez Barba, *in-12*, 7 feuilles 1/6; ce volume qui porte la date de 1808, est le 3.e du recueil intitulé les Cent vingt jours.

Le Bal masqué, ou Édouard, roman d'Auguste Lafontaine, traduit de l'allemand par J. M. Dupesche. Paris, imprim. de Lefebvre, chez Lerouge, 1817, 4 vol. *in-12*, 49 feuilles 2/3. Prix 10 francs.

Deux Années de souffrances, ou Histoire de la famille de Blancoff, roman historique d'Auguste Lafontaine, traduit de l'allemand, par J. F. Langrosse de Plantàle. Paris, Laurens aîné, 1817, 4 vol. *in-12*, 38 feuilles. Prix 10 francs.

Œuvres complètes de Pindare, traduites en français par M. Tourlet, avec le texte grec et des notes du traducteur; 2 vol. *in-8.°*, qui paroîtront à la fin de janvier 1818, imprimés chez M. Patris. On souscrit chez M.me Agasse, rue des Poitevins, n.° 6, à raison de 27 fr. pour Paris, et 30 fr. 50 c. pour les départemens. Chaque souscripteur paie 10 fr. d'avance, et le surplus en recevant l'ouvrage. M. Tourlet, l'un des rédacteurs du *Moniteur*, a publié, en 1801, une traduction des quatorze chants de Quintus de Smyrne.

ΩΔΗ ΕΙΣ ΤΟ ΕΑΡ. *Ode sur le Printemps*, par M. Nicolo Poulo, de Smyrne; avec une traduction littérale en français, par l'auteur. L'Ode est précédée d'une Épître en vers grecs à M. le comte Capo d'Istria. Paris, Éberhart, 1817, *in-8.°*, une feuille un quart.

Obras completas de Filinto Elysio; segunda ediçao emendada, &c. Paris, Bobée, 1817, 3 vol. *in-8.°*, 95 feuilles et demie. — *Poésies portugaises*, entre lesquelles se trouve une traduction du *Vert-vert* de Gresset.

Arte poetica de Boileau, traducida en verso español, por el D. D. Pedro Bazan de Mendoza. Alais, Martin, *in-12*, 14 feuilles et demie.

Recueil de poésies, par M. de Lantier, auteur des Voyages d'Agenor. Paris, imprimerie d'Égron, chez Arthus Bertrand, 1817, *in-8.°*, 12 feuilles. Prix, 4 francs.

Porte-feuille des Troubadours, dédié aux Dames; par M Magalon. Valence, Marc Aurel, 1817, *in-8.°* de 6 feuilles. Il paroîtra un volume pareil en chaque saison de l'année. Les poésies qu'on voudra faire insérer dans ce recueil doivent être adressées, franches de port, à M. Melchion, libraire à Nîmes, chez lequel on peut aussi souscrire à raison de 10 fr. pour les quatre cahiers de l'année.

Venice preserved, &c. *Venise sauvée*, tragédie d'Otway, avec des remarques de M.me Inchbald. Paris, imprimerie de Smith, chez Théophile Barrois fils, 1817, *in-18*, 3 feuilles 4/9. Pr. 1 fr. 20 cent.

The Rivals; les Rivaux, comédie en cinq actes, de Shéridan, avec des remarques de M.me Inchbald. Paris, imprimerie de Smith, chez Théophile Barrois fils, 1817, *in-18*, 2 feuilles 4/9, 1 fr. 50 cent.

Die Ernte, &c. *La Récolte*, drame lyrique-religieux, par J. B. R. Eichenstamm,

uel. — MM. Laya et Roger ont été nommés membres de la même acadé-
n remplacement de MM. Choiseul-Gouffier et Suard.

25 août, la séance publique de l'Académie française a été présidée par
duc de Lévis, qui y a prononcé un discours. On a entendu un rapport de
ıynouard sur le concours pour le prix de poésie, et la lecture des deux
qui l'ont obtenu. *L'accessit* a été décerné au n.° 45, dont il a été lu des
ens, ainsi que du n.° 39. Les auteurs des deux pièces couronnées sont
Brun (auteur de la tragédie d'*Ulysse*) et M. de Saintine. Les n.os 45
iont de MM. Loyson et de la Vigne. Le sujet du prix étoit : *Le bonheur
ocure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

onformément à l'annonce faite l'année dernière, l'Académie française
ose, pour sujet du prix d'éloquence qu'elle adjugera en 1818, l'*Éloge de
in.* Les concurrens ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue
n'en comporte une heure de lecture. Le prix sera une médaille d'or de
ıleur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus
jusqu'au 15 mai 1818. Ce terme est de rigueur. Les ouvrages devront
adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et
er chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté,
à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire con-
re. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des
ages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la li-
é d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Académie annonce que le sujet de poésie qu'elle proposera l'an prochain
1819 sera : *l'Institution du Jury en France.* »

22 août, M. Naudet a été élu, par l'académie des inscriptions et belles-
, pour remplir la place restée vacante dans cette compagnie depuis le
de M. Garran de Coulon. Le 29, elle a élu M. Choiseul d'Aillecourt pour
seur de son oncle M. Choiseul-Gouffier.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

ice sur la vie et sur les écrits de René Binet, ancien recteur de l'Univer-
ar A. M. H. Boulard. Paris, chez Warée, 1817, 8. pag. *in-16.*

tionnaire des locutions vicieuses les plus répandues dans la bonne compagnie,
es que l'on commet journellement, soit en associant des mots qui ne peu-
construire ensemble, soit en employant des tours et des expressions que
vent à-la-fois la logique et la grammaire, et que le bon usage désavoue;
correction de ces vices de langage à côté, accompagnée d'un raison-
t grammatical; par F. Munier. Metz, imprimerie de Lamort, 1817, *in-8.°*,
les, 1 fr. 50 cent.

æ Holstenii Epistolæ ad diversos, quas ex editis et ineditis codicibus col-
tque illustravit J. Franc. Boissonade; accessit editoris commentatio in
tionem græcam. Parisiis, 1817, *in-8.°*, 34 feuilles 5/8, 8 francs. — Il
ndu compte de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers.

elas exemplares de Miguel de Cervantes Saavedra, &c. Perpi[illegible] impri-
d'Alzine, 1817, 4 vol. *in-18*, 25 feuilles 4/9, figures.

Galatea de Miguel Cervantes, imitada, compen-
Cervantes, imitée et abrégée par Florian, et

Strasbourg, imprimerie de Dannbach, chez Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°*, 3 feuilles.

Wehklage armseliger Poeten uber irhe traurigen schickale auf dieser welt, &c. Plaintes des pauvres Poètes sur leur triste destinée en ce monde. Strasbourg, imprimerie de Dannbach, 1817, *in-12*, 2 feuilles.

Meditacion sobre las Ruinas. (Traduction espagnole des *Ruines*, ouvrage de M. Volney.) Paris, v.e Courcier, 1817, *in-12*, 13 feuilles et demie, 5 fr.

Lettre critique de M. C. G. S. à un ami en Angleterre, sur la Zodiacomanie d'un journaliste anglais, avec la traduction de l'article de ce même journaliste, inséré dans le *British Review* de février 1817, sur la sphère caucasienne de C. G. S. Paris, Migneret, 1817, *in-8.°*, 36 pages.

Bibliothèque géographique; Recueil de Voyages dans les quatre parties du monde; par Campe, traduit de l'allemand et de l'anglais; tomes XLIX, L, LI et LII de la collection (qui doit avoir 72 volumes). Paris, imprimerie de Belin, chez Dufour, 1817, *in-18*, 24 feuilles et demie, avec une carte et 3 planches. Ces quatre volumes, dont le prix est de 15 fr., contiennent des extraits du 3.e voyage de Cook, du voyage de Shaw en Barbarie, des voyages de Steward, Pitts et Muller. — Huit autres tomes, plus récemment publiés, consistent en extraits des voyages de Forster, de Stedmann, de Symes, &c.

Bibliothèque portative des Voyages, traduite de l'anglais par MM. Henry et Breton; 49 vol. *in-18*, dont 8 de cartes. Paris, imprimerie de F. Didot. On souscrit jusqu'au 1.er juillet, chez la veuve le Petit, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs. Prix de chaque livraison, ou de 4 vol., 5 fr. sur papier d'Angoulême, nom de Jésus, 8 fr.; sur papier vélin, figures avant la lettre, 10 fr.; sur papier vélin satiné, 15 fr. Après le 1.er juillet 1817, ces prix seront de 8, 10, 12 et 20 fr. pour les non-souscripteurs. Les sept premiers tomes ont paru.

Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues à la ronde; par Ch. Oudiette, 2.e édition. Paris, imprimerie de Hacquart, 1817. 1.er cahier. 35 cartes, dont 5 sont coloriées. Prix, 7 fr. 50 cent.

Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de 144 dépositions de témoins oculaires, et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres; par M. le Brun de Charmettes, sous-préfet de Saint-Calais. Paris, imprimerie de Cellot, chez Arthus Bertrand, 1817. 4 vol. *in-8.°*, 115 feuilles et 8 planches. Prix 25 fr.

Histoire de Louis XII, par A. L. de la Roche. Paris, imprimerie d'Égron, chez Audot, 1817, *in-12*, 14 feuilles, 3 fr., et 6 fr. en papier vélin.

Vie complète de saint Vincent de Paul, par M. Collet, prêtre de la Mission; nouvelle édition, en 4 vol. *in-8.°*, conforme à celle de Nanci, en 2 vol. *in-4.°*: on souscrit jusqu'au 30 septembre 1817, chez M. Demonville, rue Christine, n.° 2, moyennant 14 fr., dont la moitié est à payer d'avance. Les exemplaires en papier fin satiné coûteront 24 fr. Passé le 30 septembre, les prix seront de 20 et 32 fr. Un portrait de saint Vincent de Paul ornera le 1.er volume.

Histoire critique de l'inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V jusqu'au règne de Ferdinand VII, tirée des pièces originales; par D. J. Ant. Llorente, ancien secrétaire de l'inquisition de la Cour. 3 vol. *in-8.°*, dont le 1.er paroîtra le 15 septembre; le 2.e, le 31 octobre; et le 3.e, le 15 décembre. Prix de chaque volume, 7 fr. 50, réduit à 5 pour ceux qui auront souscrit avant le 15 septembre, chez Treuttel et Würtz, ou chez

Delaunay, ou chez Mongie aîné. Le prospectus (une feuille *in-8.°*, imprimée chez Plassan) est terminé par un catalogue de 47 recueils manuscrits dans lesquels l'auteur a puisé. M. Llorente a joint à ce prospectus une lettre où il porte à 342,522 le nombre *des personnes qui, pendant trois siècles, ont eu à souffrir et à se plaindre de l'inquisition.*

Monographie de la famille des Anonacées, par M. F. Dunal. Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. 1 vol. *in-4.°*, avec 35 pl., 21 fr.

Philosophie de la Technie algorithmique, 2.ᵉ section, contenant les lois des séries, comme préparation à la réforme des mathématiques; par Stoëne Vzonski. Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz, 1 vol. *in-4.°*, 50 fr.

Essai historique sur le Problème des trois corps, par Alfred Gautier. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-4.°*, 37 feuilles.

Essai sur les Sourds-muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification des idées par leurs signes propres, par A. Brebian. Paris, Dentu, *in-8.°*, 10 feuilles et demie.

Histoire de la Peinture en Italie, par M. B. A. A. Paris, chez P. Didot l'aîné. 2 vol. *in-12*, 52 feuilles et demie. Prix, 12 fr.

Histoire médicale, générale et particulière des Maladies contagieuses et épizootiques qui ont régné en Europe depuis les temps les plus reculés, et notamment depuis le XIV.ᵉ siècle; par J. A. F. Ozannam. Lyon, imprimerie de Kindelem; à Paris, chez Méquignon-Marvis, 1817, tom. I.ᵉʳ; *in-8.°*, 31 feuilles.

Annales cliniques, publiées au nom de la Société de médecine pratique de Montpellier, par J. B. Th. Baumes. Montpellier, J. G. Tournel; janvier 1817, *in-8.°*, 7 feuilles un quart. C'est le n.° 169 et le commencement du tom. XLII de la collection.

Traité sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies vénériennes siphillitiques, par F. Swediaur. Paris, imprimerie de Cellot; chez Méquignon-Marvis, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 61 feuilles un quart. Prix, 13 fr., et par la poste, 16 francs.

On annonce deux nouvelles réimpressions de l'édition des Pandectes donnée par Pothier; l'une en 4 vol. *in-4.°*, dont le premier paroîtra en octobre 1817: Paris, imprimerie de le Begue; la souscription est ouverte jusqu'à la fin d'août, chez P. J. Fournier; le prix de chaque volume sera de 18 francs pour les souscripteurs, de 22 francs pour les autres personnes : l'autre réimpression est entreprise par M. Dondey-Dupré; elle comprendra une traduction française en regard du texte, format *in-8.°*

Le Légisconsulte français, ou *Répertoire consultatif des autorités constitutionnelles et des fonctionnaires publics civils, judiciaires, militaires et ecclésiastiques*, par L. Rondonneau; 1.ʳᵉ année, 1.ᵉʳ cahier, Mai 1817, *in-8.°* de 4 feuilles et demie. Paris, imprimerie de Hacquart. Il paroîtra un numéro par mois; on souscrit à Paris, chez M. Rondonneau, moyennant 12 fr. pour l'année, ou 7 fr. 50 cent. pour 6 mois. Les souscripteurs recevront gratis une introduction (7 feuilles et demie) intitulée *le Légisconsulte*, ou *Répertoire des Ordonnances du Roi depuis le 1.ᵉʳ avril 1814.*

Annales des Mines ou *Recueil de Mémoires sur l'Exploitation des mines et sur les Sciences qui s'y rapportent*, par le conseil général des mines. Paris, imprimerie de M.ᵐᵉ Huzard, chez Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°*, 33 feuilles et 5 planches. Ce volume est destiné à remplacer le Journal des mines pour

l'année 1816: il sera le tome I.er d'une collection périodique dont les cahiers suivans paroîtront par trimestre. Prix de la souscription pour les quatre cahiers de l'année, 12 francs, et 14 francs par la poste.

Bibliothèque du Magnétisme animal, par les Membres de la société du magnétisme animal; ouvrage périodique dont le premier cahier a paru en juillet. Il en paroîtra un (d'environ 100 pages *in-8.°*) au commencement de chaque mois. Paris, imprimerie de Poulet. On s'abonne chez Treuttel et Würtz, 8 fr. pour trois mois, 15 fr. pour six mois, 26 fr. pour l'année.

ITALIE.

ΣΙΒΥΛΛΗΣ ΛΟΓΟΣ ΙΔ. *Sibyllæ liber XIV;* editore et interprete Ang. Maio. Additur sextus liber et pars octavi cum multâ vocum varietate. Mediolani, typis regiis, 1817, *in-8.°*, 56 pages.

Elementi d' ideologia &c. Traduction italienne des élémens d'idéologie de M. Destutt-Tracy, avec une préface et des notes de M. Compagnoni, &c. 1.re partie. Milan, Stella, 1817, 2 vol, *in-8.°*, lij, 208 et 189 pages.

Cæsaris Baldinotti Tentaminum metaphysicorum libri III. Patavii, typis Seminarii, 1817, *in-8.°*, tomus primus, de Metaphysicâ generali.

On vient de publier à Milan les tomes XLIX et L des Économistes italiens. Ces 2 volumes complettent la collection commencée en 1803 par M. Pietro Custodi.

ANGLETERRE.

Urh-chih-tsze-teen-se-yin-pe-keaou, being a parallel drawn between the two intended Chinese dictionaries, by the Rev. Robert Morrison and Antonio Montucci, L. L. D. together with Morrison's Horæ sinicæ, a new edition, with the text to the popular Chinese primer, San-tsi-king. London, 1817, *in-4.°*, de viij et 174 pages.

M. Æmilii Porti Dictionarium Ionicum græco-latinun, quod indicem in omnes Herodoti libros continet, cum verborum et locutionum in his observatu dignarum accurata descriptione, quæ varias ionicæ linguæ proprietates regulasque diligentissimè notatas et Herodoteis exemplis illustratas demonstrat. Oxonii, Parker; et Londini, Rivington, 1817, *in-8.°*, 12 sh.

Select pieces of popular Poetry, &c. Morceaux choisis d'anciennes Poésies populaires, recueillis par E. V. Utterson. Londres, Longman, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 1 liv. st. 15 sh.

The House of mourning, &c. La Maison des larmes, poème, avec d'autres poésies, par John Scott. Londres, Taylor, 1817, *in-8.°*, 5 sh. 6 d.

ALLEMAGNE.

Homeri Ilias, ex recensione J. A. Wolfii; editio nova. Lipsiæ, Goeschen, 1817, 2 vol. *in-8.°*

Pindari carmina, cum lectionis varietate et notis G. G. Heyne. Nova editio ex schedis Heynianis aucta. Lipsiæ, Vogel, 1817, 3 vol. gr. *in-8.°* — Parisiis, Treuttel et Würtz, 52 fr.

Gnomici poetæ græci, ad optimorum exemplarium fidem emendavit R. F. P. Beunex. Lipsiæ, 1817, *in-8.°* — Parisiis, Treuttel et Würtz, 7 fr.

Albii Tibulli Carminum libri III, cum carminibus Sulpiciæ et aliorum; ex recensione G. G. Heynii; notas adjecit E. C. F. Wunderlich. Lipsiæ, 1817, gr. *in-8.°* — Parisiis, Treuttel et Würtz, 22 fr.

Narhgelassene Schriften, &c. Œuvres posthumes de G. G. Bredow (poésies, pièces de théâtre, notice sur Destouches, traductions de Denys le Périégète, des contes anglais de Goldsmith, &c.), publiées par J. G. Kunisch. Breslau, 1816, gr. *in-8.°*

J. von Muller Saemmtliche Werke. Œuvres complètes de J. Muller. Tubingue et Paris, Treuttel et Würtz, 1817. Tomes XXIV et XXV, *in-8.°*, 18 fr.

Vue générale de l'Histoire du genre humain, par J. Muller. Stuttgard; et Paris, chez Treuttel et Würtz, gr. *in-8.°*, tome I.er, 17 fr.

Lehrbuch der Geographie. Élémens de Géographie, d'après les derniers traités, par J. F. Cannabich. Sondershausen, Voigt, 1817, *in-8.°*, seconde édition.

Lehrbuch der Erdbeschreibung, &c. Manuel de Géographie, par A. C. Gaspari; nouv. édit., augmentée des changemens qui ont eu lieu jusqu'en février 1817. Weimar, 2 vol. *in-8.°*

Geographie &c.; Géographie du pays de Wurtemberg, par E. B. Elser. Ulm, 1817, *in-8.°*

P. von Pallhausen, Topographia Romano-Celtica; oder, Baiern wie es in den aeltesten geiten war. Munich, 1816, gr. *in-8.°*, 16 fr. — Paris, Treuttel et Würtz.

J. A. Demian, Statistiche Darstellung der prussischen Monarchie. Tableau statistique de la Monarchie prussienne. Berlin; et Paris, Treuttel et Würtz, 1817, gr. *in-8.°*, 12 fr.

K. D. Hüttmann, Urgeschichte der prussischen Staats. Histoire primitive des États prussiens. Kœnigsberg; et Paris, Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°*, 3 fr. 50 c.

Alterthümer, &c. Antiquités du peuple d'Israël, avec une carte de la Palestine. Berlin, Rucker, 1817, gr. *in-8.°*

Geist der Mythologie, &c. L'Esprit de la Mythologie du Nord. Leipsick, 1817, *in-8.°* fig.

Muscologiæ recentiorum supplementum, seu species muscorum, auctore S. E. Beidel. Gothæ; et Parisiis, Treuttel et Würtz, 1817. Pars tertia; *in-4.°*, 4 fr. 50 cent.

Anleitung, &c. Traité complet de Trigonométrie plane et sphérique, par P. Emmel. Francfort, Boselli, 1817, gr. *in-8.°*, pr. 3 fl. 36 kr.

Theorie, &c. Théorie de la Composition musicale, par Th. Weber. Mayence, Schott, 1817, gr. *in-8.°*, 3 fl. 40 kr. — pap. vél. 5 fl.

Schriften, &c. Mélanges d'Anatomie et de Physiologie, par le D.r G. R. Treviranus. Goettingue, Roewer, 1816, *in-4.°*, 187 pag. et 16 planches. Tome I.er

Institutiones pratico-medicæ rudimenta Nosologiæ et Therapiæ specialis complectentes. Tomus I, continens morborum divisiones, doctrinam de febribus in genere, auctore Valent. ab Hildebrand. Vindobonæ, Heubner, 1817, gr. *in-8.°*

Handbuch der Klinik, &c. Manuel de Clinique, par le D.r C. Harles. Tome I.er Leipsick, Weidman, 1816, *in-8.°*

D. Schreger Annalen des chirurgischen clinicum &c. Annales de l'établissem.t de clinique chirurgicale d'Erlang, par Schreger. Erlang, 1816, t. I.er, 2 fr. 50 c.

Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'église orthodoxe (grecque), par Alex. de Stourdza. Stuttgard, 1816, *in-8.°*, 5 fr.

D. M. Luthers deutsche Schriften, theils wollstaendig, theils in auszugen, von F. W. Lomler. *Écrits de Luther en allemand*, les uns complets, les autres par extraits. Gotha, 1816, 2 vol. *in-8.°* Paris, Treuttel et Würtz, 9 fr.

Denkmal der Reformation Luthers am dritten inbelfeste den 31 october 1817 aufgestellt. *Monument élevé à la réformation de Luther au 3.e jubilé.* Leipsig. 288 pag. *in-8.°*, sur pap. vél., avec figures emblématiques, portraits &c., 10 fr.

PAYS-BAS. *Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu*, suivi d'observations inédites de Condorcet. Liége, Desroer, 1817, *in-8.°*

SUISSE. *Les sept premiers livres de Télémaque,* mis en vers français par M. Gamon. Vevey, Loestscher, et Paris, Dentu, 1817, *in-16.*

Essais philosophiques ou nouveaux mélanges de littérature et de philosophie, par Fréd. Ancillon, de l'acad. de Berlin. Genève, Paschoud, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 47 feuilles 1/4, 11 fr.

Voyage en Italie dans l'année 1815, par Georges Mallet. Genève, Paschoud, 1817, *in-8.°*, 17 feuilles 3/4, 4 fr.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris: il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1817.

HISTOIRE DES CROISADES, troisième partie, contenant l'histoire des quatrième, cinquième et sixième croisades; par M. Michaud, *de l'Académie française; avec un plan de Constantinople et une carte des environs de Damiette,* III.me vol. Paris, 1817, *in-8.°*

PRÈS de quatre années s'étoient écoulées depuis que M. Michaud avoit publié le second volume de son Histoire des croisades; et les soins qu'exigeoit la composition de cet important ouvrage, justifioient suffisamment, sans toutefois la rendre moins fâcheuse, une interruption toujours trop longue au gré des lecteurs. Une partie des causes de ces délais, que l'auteur, dans une courte préface, a cru devoir expliquer au

public, n'existe plus aujourd'hui, et l'on peut se flatter que la promesse, placée à la fin de cette préface, que la publication du quatrième et dernier volume suivra de près celui-ci, sera fidèlement accomplie. Nous pouvons donc, en attendant l'effet de ces nouveaux engagemens, essayer de porter un jugement sur les trois premières parties de cette vaste composition, et spécialement sur le volume qui fait le sujet de cet article.

Il n'est point d'époques, dans l'histoire moderne, qui aient produit autant d'événemens variés et de relations différentes, que celle des croisades; il n'en est point non plus qui aient donné lieu à des jugemens plus divers et plus opposés de la part des contemporains et de la postérité. De là le grand mérite et la principale difficulté de cette histoire, qui consistent à faire un choix judicieux et sage entre tant de traditions qui se contrarient, entre tant d'opinions qui se combattent. La seule étude des documens originaux est déjà un travail aussi long qu'indispensable. Depuis que le premier recueil des historiens des croisades a été publié par Bongars, sous le titre assez singulier de *Gesta Dei per Francos*, une foule de relations ont été recueillies et mises successivement au jour dans les compilations historiques des Allemands, des Anglais, des Italiens, et sur-tout des Français, qui prirent aux expéditions d'outre-mer une part plus constante et plus active qu'aucune autre nation européenne. Aussi, quand les savans éditeurs du Recueil des historiens de France furent parvenus au siècle qui vit naître les croisades, et eurent jeté les yeux sur cette immense quantité de matériaux qui s'offroient de toute part à leur attention, ils sentirent d'abord la nécessité et formèrent aussitôt le plan d'une seconde collection, réservée exclusivement aux historiens originaux des croisades. Dans cette collection ne devoit pas seulement trouver place cette multitude d'auteurs de différentes nations, compris sous la même dénomination de *latins*, à cause de la langue qui leur est commune à tous; on se proposoit d'y réunir les historiens orientaux, qui, à ce qu'il semble, ne cèdent guère à ceux-ci en nombre et en volume; et quoique la fidélité de leurs écrits, en ce qui concerne les événemens des croisades, ait paru assez suspecte à de fort habiles critiques, notamment à notre savant abbé Renaudot, on ne pouvoit point se flatter d'arriver à la connoissance entière de la vérité, sans avoir comparé les témoignages de ces auteurs avec ceux de nos propres historiens, sans avoir cherché à les éclaircir et à les concilier les uns par les autres.

Tel étoit l'objet de la collection nouvelle projetée par les religieux Bénédictins; et, pour en commencer l'exécution, un d'entre eux, dom Berthereau, fut chargé d'extraire et de traduire, dans les écrivains orientaux, tout ce qui avoit rapport aux expéditions des Francs. Ce travail

étoit déjà fort avancé, lorsque la révolution vint en interrompre le cours et fit avorter dans son principe une entreprise qui devoit procurer un monument de plus à la gloire nationale. Heureusement le fruit des veilles de dom Berthereau n'a pas été entièrement perdu. Ses papiers ont été acquis et doivent être déposés à la Bibliothèque du Roi; et maintenant que, sous les auspices d'un Gouvernement réparateur, les compagnies savantes reprennent avec ardeur leurs anciennes études, il nous est permis de concevoir l'espérance et d'exprimer ici le vœu que l'académie des belles-lettres ne laisse pas plus long-temps interrompu et incomplet le travail entrepris par les savans Bénédictins, dont elle a recueilli et fécondé l'héritage.

Ce préliminaire étoit indispensable pour arriver à l'histoire de M. Michaud, qui a mis à profit les extraits de dom Berthereau; c'est déjà dire que, sous ce rapport, son ouvrage présente plus d'exactitude et d'intérêt que tout ce qui avoit été publié sur le même sujet: je dois toutefois excepter, pour être entièrement impartial, l'histoire de M. Wilken, en allemand, dont il n'a paru jusqu'à ce jour que les trois premiers volumes, et que je n'ai point lue (1). Si l'on ajoute à ces secours ceux que M. Michaud a pu emprunter des deux excellens ouvrages couronnés par la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, *sur l'esprit et l'influence des croisades,* où tant de vues nouvelles et philosophiques sont éclaircies et développées, on conviendra sans doute qu'il étoit difficile de réunir sur un même point historique une plus grande abondance de lumières et un plus grand nombre de moyens de succès que n'en a eu M. Michaud.

La publication des deux premiers volumes de son Histoire, contenant le récit des croisades de Godefroi de Bouillon, de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste, avoit déjà justifié et confirmé cette opinion. On y avoit trouvé des relations plus exactes, plus amples, de ces expéditions fameuses; des faits, jusqu'alors restés obscurs ou imparfaitement connus, avoient été éclaircis et rectifiés au moyen des documens fournis par les auteurs orientaux; et si quelque reproche avoit pu s'attacher à cette partie de son travail, c'eût été plutôt de charger sa narration de trop de circonstances minutieuses, de trop de détails indifférens qui en rompoient le cours et en affoiblissoient

(1) Quant à l'Histoire plus récente de M. Heller, également en allemand, *3 vol. in-12, Manheim, 1816,* non-seulement je ne l'excepte pas, mais je la trouve à peine digne d'être citée. C'est un abrégé extrêmement rapide et superficiel des principaux événemens des croisades, où rien n'est discuté ni approfondi, et qui, sous aucun rapport, ne peut entrer en comparaison avec l'ouvrage de M. Michaud.

l'intérêt. Ce défaut, s'il est permis de qualifier ainsi un excès de zèle et d'attention, étoit sur-tout sensible dans l'histoire des colonies chrétiennes fondées en Asie par la valeur des premiers croisés. Le peu d'éclat et d'importance qu'avoient eu ces établissemens lointains, même aux yeux de la génération contemporaine, ne sembloit point exiger l'abondance des détails auxquels s'étoit livré M. Michaud ; et cependant il est juste de dire que cette partie de son ouvrage, dont l'intérêt pour les lecteurs n'égaloit pas la peine qu'elle avoit dû coûter à l'auteur, remplissoit une lacune que la négligence de nos historiens avoit laissé jusque-là subsister dans nos annales. Un reproche plus fondé que nous pourrions faire à l'auteur, ce seroit de n'avoir point suffisamment exposé les relations des croisés avec l'empire grec, et, tandis qu'il donnoit trop d'extension peut-être à l'histoire des petits états chrétiens de Syrie, d'avoir presque absolument laissé dans l'ombre celle de ces vastes provinces de l'Asie mineure, soumises au glaive des Turcs et sans cesse traversées par les guerriers ou les pélerins de l'Occident, et d'avoir un peu trop négligé de rappeler à ses lecteurs l'état de cette monarchie Byzantine à laquelle les expéditions des Francs portèrent, à diverses reprises, des atteintes si profondes et si funestes.

Dans le volume que vient de publier M. Michaud on trouve, mais avec plus d'éclat, les mêmes qualités qui brilloient dans les deux premiers; et, par une autre amélioration non moins heureuse : les défauts, en plus petit nombre, y sont aussi moins sensibles; c'est toujours cette narration pleine et abondante, qui n'omet aucun fait essentiel, aucune circonstance intéressante, et la marche en est devenue plus ferme et plus rapide. Le récit des deux siéges et de la prise de Constantinople conduit naturellement l'auteur à donner sur les derniers momens de l'empire grec, des détails qui suppléent à la briéveté et à l'insuffisance de ses précédentes observations. Le théâtre des guerres saintes, qui s'étend jusqu'en Égypte, ajoute encore plus de variété et d'intérêt à son Histoire; enfin l'étroite relation qui s'établit, dès cette époque, entre les expéditions d'outre-mer et les événemens d'Europe, oblige l'auteur à entrer plus avant qu'il n'avoit fait encore dans la politique des papes et des souverains qui dirigeoient alors ces événemens. Plaçons ici sous les yeux de nos lecteurs une courte énumération des principaux faits retracés dans ce volume, pour les mettre à portée de juger par eux-mêmes et de l'importance du sujet et du mérite de l'ouvrage.

Après la retraite de Richard Cœur-de-lion, que suivit à peu de distance la mort de Saladin, les foibles colonies chrétiennes de l'Orient n'étoient plus protégées que par la terreur qu'inspiroit le nom du prince

anglais, et sur-tout que par les guerres intestines qui divisoient l'empire du sultan d'Égypte. L'Europe, récemment instruite, par l'exemple de ses trois plus puissans souverains, des difficultés attachées à la conquête de Jérusalem, sembloit peu disposée à prodiguer encore une fois ses trésors et ses armées dans cette sainte et périlleuse entreprise. C'est en de telles circonstances que l'empereur d'Allemagne Henri VI prit la croix, à la prière du pape Célestin III. Il est permis de croire, et la narration de M. Michaud montre assez clairement, que ce prince étoit plutôt animé par des vues politiques que par des intentions religieuses. Les trois armées qu'il envoya au secours de la Terre-Sainte, et qu'il dirigea de loin sans quitter l'Europe, lui servirent à-la-fois d'instrument et de prétexte pour l'accomplissement de ses projets ambitieux sur le royaume des Deux-Siciles. Les succès et les revers de ces trois armées, privées de la présence de leur chef, remplissent presque tout le récit de M. Michaud; et cependant l'importance des résultats de cette croisade ne répond point à l'étendue de ce récit. L'existence du royaume latin de Chypre y est à peine indiquée; et, dans l'histoire de la conquête de Naples par les Allemands, événement dont les suites furent si importantes, il me semble que M. Michaud s'est un peu trop borné à des idées générales qui ne font guère que reproduire les vagues déclamations de Falcandus. Des détails plus nombreux et plus précis sur ce point auroient mieux satisfait la juste curiosité des lecteurs, et ces détails n'auroient pas été déplacés dans une histoire des croisades, puisque la conquête des Deux-Siciles fut l'ouvrage d'une armée croisée, comme, à une époque voisine, la prise de Constantinople devint l'objet et le résultat d'une expédition du même genre.

Le récit de cette croisade, qui fut la cinquième dans l'ordre des temps, et la première, peut-être, par le nombre et par l'importance des résultats politiques qu'elle produisit, remplit deux livres entiers de l'ouvrage de M. Michaud, et fait, à lui seul, la moitié du volume dont nous rendons compte. Toutes les notions recueillies ici par l'auteur ont le double mérite d'être puisées aux meilleures sources, et d'inspirer un grand intérêt historique. L'alliance des Vénitiens et des Français, l'attaque et la prise de Zara, les deux siéges de la ville impériale, la chute de l'empire grec, et la fondation d'un nouvel empire qui, pendant près de soixante ans, fit fleurir la langue, les mœurs et les institutions des Latins dans les provinces enlevées à la dynastie des Comnènes; le courage et le génie du doge Henri Dandolo, le caractère et la puissance du pape Innocent III; les relations différentes de Nicétas et de Ville-Hardouin, qui nous découvrent, dans un même événement, les sentimens opposés

du sénateur de Byzance et du maréchal de Champagne; tout se réunit ici pour exercer le talent et la sagacité de l'historien, pour exciter l'attention et l'intérêt des lecteurs. Loin d'être tenté de reprocher ici à l'auteur d'étendre quelquefois ses récits dans un cadre trop considérable, on doit bien plutôt lui savoir gré de n'avoir négligé aucune des circonstances de ces grands et mémorables événemens. On s'aperçoit que le récit de Gibbon a servi de guide et de modèle à M. Michaud, qui, dans quelques endroits, développe les idées et emprunte jusqu'aux expressions de l'auteur anglais. Mais il est permis de s'approprier des richesses étrangères, lorsque, riche de son propre fonds, on a tout-à-la-fois, comme M. Michaud, et le talent de s'en servir et le moyen de s'en passer.

Sous le titre de *Sixième Croisade*, M. Michaud a compris l'espace de plus de trente années, qui s'étend depuis l'époque où la foible escorte du roi de Jérusalem, Jean de Brienne, vint tenter une conquête qu'elle n'exécuta point, jusqu'à l'époque où l'empereur Frédéric II abandonna la Palestine, qu'il avoit momentanément délivrée du joug et de la présence des infidèles. Cependant, pendant le cours de cette longue période, diverses entreprises furent formées par différens princes de la chrétienté; et ces entreprises, indépendantes les unes des autres, quoique dirigées toutes en apparence vers un même but, ne peuvent être considérées comme faisant partie d'un même ensemble d'opérations. Ainsi la croisade de Jean de Brienne, qui n'aboutit à aucun résultat; celle du roi de Hongrie, André II, qui ne produisit qu'une expédition également infructueuse sur le Mont-Tabor; celle des pélerins allemands, hollandais, frisons et autres nations germaniques qui reconnoissoient pour chef Guillaume comte de Hollande, et qui, après avoir combattu et vaincu les Maures en Portugal, unis ensuite aux chrétiens de Syrie, portèrent dans l'Égypte le théâtre de la guerre sainte, y signalèrent leur valeur par le siége et la prise de Damiette, et leur imprudence par une expédition en Égypte qui n'aboutit qu'à la perte de Damiette et à une honteuse retraite; la croisade ou plutôt le pélerinage de Frédéric II, qui ne fut qu'une longue suite de négociations mystérieuses, et pendant la durée duquel on mit, de part et d'autre, en campagne plus d'ambassadeurs que de soldats; enfin les impuissans efforts tentés successivement par des guerriers français, sous la conduite de Thibaut, roi de Navarre, et des ducs de Bretagne et de Bourgogne, et par des pélerins anglais que commandoit un frère de Henri III, Richard comte de Cornouailles; tous ces événemens, qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire, et dont le seul rapport est dans une issue également inutile ou funeste à la cause des chrétiens d'Orient, ne devoient point, ce me

semble, être réunis sous un titre commun, ni confondus sous une même époque. A cela près, les faits qui appartiennent à ces différentes expéditions sont bien racontés et suffisamment approfondis; nous y remarquerons sur-tout l'histoire des négociations entre Frédéric II et le sultan d'Égypte, Mélik-Kamel, qui étoit restée fort incomplète et fort obscure dans nos auteurs latins, et dont M. Michaud a fort heureusement éclairci les points les plus intéressans au moyen de notions fournies par les historiens orientaux. Je serois seulement tenté de reprocher à M. Michaud l'oubli presque total dans lequel il laisse les invasions des Mongols qui, précisément à cette époque, renouvelèrent la face de l'Asie orientale, et commencèrent dès-lors à entretenir avec les chrétiens de la Palestine des relations de guerre ou d'alliance qui influèrent puissamment sur la direction et sur l'issue des croisades. Des détails approfondis sur l'origine et les progrès de cette puissance, liée si intimement avec la destinée des états chrétiens, sembloient donc ici nécessaires; et c'est une des omissions les plus graves que nous osons engager l'auteur à réparer dans les éditions nouvelles qu'il ne manquera sans doute pas de donner d'un ouvrage si important et si utile.

Après cet aperçu général d'un livre qui contient tant de faits de toute espèce, des critiques particulières ne sauroient offrir beaucoup d'importance et d'intérêt. Nous en hasarderons cependant quelques-unes, uniquement produites par le sentiment d'estime que nous inspirent le talent et la fidélité de l'historien. S'il est impossible que, dans un travail d'une étendue aussi considérable, il n'échappe point à l'auteur, de ces légères méprises *quas aut incuria fudit, aut humana parùm cavit natura*, il ne l'est pas moins que de pareilles erreurs relevées avec égard, nous ajouterons même avec respect, puissent nuire à la confiance et à l'estime que mérite l'ouvrage entier. N'est-ce pas, par exemple, une inadvertance tout aussi facile à réparer qu'à commettre, qui a fait écrire à M. Michaud, *le trône fondé par des croisés normands*, en parlant de la monarchie sicilienne *fondée*, peu d'années avant les croisades, *par des pèlerins normands!* Je ne dois pas qualifier plus sévèrement les doutes exprimés par M. Michaud sur la sincérité de Richard Cœur-de-lion, dans l'ardeur qu'il manifestoit hautement pour une nouvelle croisade. Cette expédition entroit trop dans le caractère aventureux et chevaleresque du prince anglais, pour que nous devions imputer ses délais à toute autre cause qu'aux embarras, absolument indépendans de sa volonté, que lui suscita Philippe-Auguste. Mais l'auteur s'est trompé plus gravement, lorsqu'en exposant les résultats de la croisade de Constantinople, il s'exprime en ces termes: « Il faut » avouer cependant que, dans ces grands désastres, les muses n'eurent à

» pleurer la perte d'aucun des chefs-d'œuvre qu'elles avoient inspirés. Si » les vainqueurs ne surent point apprécier les trésors du génie, ce riche » dépôt ne devoit pas être perdu pour leurs descendans. Tous les livres » de l'antiquité qui existoient au temps d'Eustathe, et dont ce savant » philologue avoit fait la nomenclature deux siècles avant la cinquième » croisade, enrichirent la France et l'Italie à la renaissance des lettres. » Il est malheureusement trop vrai que les muses firent, dans les trois incendies qui consumèrent, à diverses reprises, les édifices et les bibliothèques de Constantinople, des pertes immenses et qui semblent irréparables. Il n'est pas moins certain, contre l'assertion de M. Michaud, que *tous* les livres qui existoient au temps d'Eustathe n'enrichirent point depuis la France et l'Italie; et, de ce que quelques-uns de ces livres auroient échappé à la destruction, malgré les efforts des croisés, ce ne seroit point encore là une excuse pour leur zèle barbare et leur fanatique ignorance. D'ailleurs, ce n'est point uniquement d'après les écrits d'Eustathe, qui n'a pas *fait de nomenclature des écrits de l'antiquité*, et qui ne vivoit pas *deux siècles avant la cinquième croisade* (1), comme le dit M. Michaud, que nous pouvons juger de l'étendue et de l'importance de nos pertes; c'est sur-tout d'après la Bibliothèque de Photius et les extraits de Constantin Porphyrogénète, qui constatent l'existence d'une foule d'ouvrages, principalement du genre oratoire et historique, qui n'avoient pu se perdre dans les paisibles écoles de la Grèce et sous l'administration éclairée des princes Comnènes, et qui, brûlés ou dispersés pendant les deux siéges de Constantinople, n'ont plus reparu depuis. Il y a donc, dans le passage que nous avons cité, plusieurs inexactitudes dans lesquelles s'est laissé entraîner M. Michaud par le desir de justifier ses héros, nos ancêtres; et, quelque louable que soit ce motif, il ne devoit pas prévaloir sur les droits beaucoup plus précieux de la vérité.

Lorsque, parlant des résultats salutaires produits au moyen âge par l'influence des papes, M. Michaud affirme que *la grande charte des forêts, le premier monument des libertés britanniques, fut l'heureux fruit des menaces et des foudres de Rome*, j'ai bien peur encore que cet écrivain n'ait donné une application trop étendue à une idée juste et raisonnable en elle-même. Il me semble d'abord qu'en faisant de *la grande charte des forêts* un seul et même *monument*, il a confondu *la grande charte* proprement dite, *magna charta*, et *la charte des forêts*, *charta de forestâ*, qui sont *deux lois* très-distinctes, quoiqu'également fondamentales, dans la cons-

(1) Puisqu'il vivoit encore en 1194, *neuf ans* seulement avant la prise de Constantinople par les croisés, et peut-être même quelques années plus tard.

titution de l'Angleterre. En second lieu, M. Michaud, assurant que *jamais cette charte* (il falloit dire *ces deux chartes*) *n'eût été accordée par le roi Jean sans l'influence redoutable et les conseils impérieux du souverain pontife*, est ici hautement contredit par tous les témoignages de l'histoire, qui nous montrent la concession de Jean-sans-terre comme ayant été arrachée par une ligue de ses sujets, laquelle ligue, bien loin d'être favorisée par la cour romaine, fut au contraire frappée à plusieurs reprises des anathèmes d'Innocent III. C'est un fait tellement prouvé, qu'il est superflu d'indiquer ici les témoignages allégués par les historiens anglais, Hume, Smollett, et par l'auteur français de la *Rivalité de la France et de l'Angleterre.* En général, il nous semble que M. Michaud est trop disposé à atténuer certains effets de l'influence pontificale, que les plus judicieux d'entre les écrivains catholiques ont regardés du même œil que les plus modérés des protestans. Ainsi, lorsque, parlant des premières démarches du pontificat de Grégoire IX, M. Michaud se contente de dire que *ce pape avoit les lumières, les vertus et l'ambition d'Innocent III*, j'ose croire qu'il y a ici excès d'indulgence ou de faveur, et qu'en traitant ainsi un pontife dont les vues étroites et la vaste ambition mirent l'Europe en feu, notre auteur n'est suffisamment juste ni envers Grégoire IX, ni envers Innocent III. Ailleurs, M. Michaud, parlant des missionnaires expédiés par le pape Innocent IV pour exhorter les fidèles à tourner leurs armes contre les Sarrasins, les qualifie *anges de la paix*, et c'est peut-être abuser un peu des termes et de la vérité. C'est par un contraire abus que, dans un autre endroit, M. Michaud dit : *Louis IX, plus saint que l'Église elle-même ;* et je crois qu'il falloit ici soigneusement distinguer l'*Église*, nécessairement *sainte* et divine de sa nature, d'avec ses chefs ou ses ministres, qui, dans le moyen âge, la firent souvent agir et parler au gré de leurs intérêts et de leurs passions tout humaines.

Je me suis assez occupé du fond de cet ouvrage : je serai moins long en ce qui concerne la forme, à laquelle je ne saurois donner que des éloges. La diction de M. Michaud, pleine, abondante, harmonieuse, est généralement d'une élégance et d'une pureté remarquables. On n'y aperçoit nulle part des traces de cette affectation, de ce néologisme, qui semblent composer le langage à la mode et l'éloquence du jour. Les précieuses qualités que nous venons de reconnoître, se faisoient également distinguer dans les deux premiers volumes de cet ouvrage ; mais elles brillent ici d'un éclat plus vif, et le style a pris en même temps plus de mouvement et de couleur. Ce dernier mérite nous a paru sur-tout sensible, et provient sans doute de ce que l'auteur, mieux

instruit de son sujet et plus familiarisé avec les sources par une étude plus longue et plus approfondie, a pu donner à ses récits la vérité locale qui les anime, et peut-être aussi de ce que, plus libre et plus décidé dans ses opinions, il a su en imprimer à son style une teinte plus fortement prononcée. Il semble que l'impression qui résultoit de la lecture de ses deux premiers volumes, étoit celle d'une sorte d'incertitude dans les opinions. On ne voyoit pas bien clairement dans quelle intention il écrivoit; et si l'esprit de système nuit quelquefois à l'historien, en lui faisant subordonner tous les faits à une idée unique, il est certain que l'absence de cet esprit nuit davantage à l'écrivain, dont elle rend la diction foible, languissante et décolorée. Mais, dans le nouveau volume que publie M. Michaud, ses intentions sont mieux marquées, son objet plus évident; il n'écrit pas l'histoire d'un siècle tout poétique et tout religieux avec les idées et les préjugés du nôtre; et cette manière plus décidée et plus franche d'envisager les faits donne au style de l'auteur plus de fermeté et de couleur.

RAOUL-ROCHETTE.

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, MM. Adelon, Alard, Alibert, Barbier, &c. (*voyez* Journal des Savans, mars 1817, pag. 190), tome XIX. Paris, C. L. F. Panckoucke, rue Serpente, n.° 16, 1817.

Les noms des hommes qui travaillent à la composition de ce dictionnaire, doivent inspirer de la confiance. Ils sont pour la plupart très-avantageusement connus des personnes livrées à l'étude et à la pratique de l'art de guérir, et de toutes celles qui, par goût, cultivent quelque genre de science. M. Panckoucke, dont le père entreprit l'Encyclopédie méthodique, que la mort ne lui permit pas de terminer, et qui cependant sera bientôt achevée par les soins de sa fille, a voulu enrichir le public et la librairie d'un ouvrage qui marquât parmi ceux que consulte le desir de s'instruire sur des objets d'une grande utilité, c'est-à-dire, sur tout ce qui concerne la santé.

Le 19.e tome vient de paroître; la publication du premier date de cinq ans. On voit à la tête de celui-ci un prospectus par M. Pariset, et ensuite un tableau de la distribution que les auteurs se sont faite des différentes parties qu'ils doivent traiter.

Une longue introduction précède les articles; elle est de M. Renauldin, un des rédacteurs. En la commençant, il en donne lui-même l'analyse en ces termes: « Tracer une esquisse rapide des principales destinées » de cet art, exposer les services importans des hommes qui l'ont illustré » en reculant ses bornes, dévoiler les erreurs qui ont retardé sa marche » et ses progrès, passer en revue les différens systèmes qui ont mo- » difié ses méthodes, signaler l'influence qu'ont eue les grandes dé- » couvertes sur sa réforme, parcourir la série des maladies nouvelles, » des médicamens exotiques qui ont agrandi son domaine, rappeler » les secours utiles que lui ont prêtés les sciences accessoires pour » concourir à son perfectionnement, suivre enfin ses pas jusqu'à l'époque » actuelle, en jetant un coup-d'œil sur ce que chacune de ses diffé- » rentes branches offre de plus remarquable: telle est la tâche que nous » nous sommes imposée dans cette introduction. » L'auteur, après avoir dit quelque chose de la manière dont l'homme, dans l'état de nature, a été déterminé à faire usage de remèdes, lorsqu'il en éprouvoit le besoin, expose les notions qu'on a acquises sur l'origine et la marche de la médecine chez les différens peuples, tant anciens que modernes. Il insiste davantage sur ses progrès dans les siècles les plus rapprochés du nôtre, parce que ces progrès sont mieux connus, plus étendus, et d'autant plus rapides, que toutes les sciences ont concouru à son perfectionnement.

N'ayant à parler que du 19.e tome, j'observerai seulement que parmi les articles qu'il renferme, il y en a de très-intéressans; entre autres, les mots *goût,* considéré physiquement, par MM. Chaussier et Adelon, et pathologiquement par M. Pinel; *goutte,* par M. Guilbert; *grossesse,* par M. Marc; *grasseyement,* par M. Fournier. Le mot *goutte* est le plus considérable; il contient 206 pages. C'est, eu égard aux développemens, un traité qu'on pourroit regarder comme complet d'une maladie malheureusement très-commune et qu'il est bien difficile de guérir.

A en juger par le petit nombre de mots qui forment ce tome, l'ouvrage sera extrêmement volumineux; ce qui n'est point étonnant, puisqu'il doit embrasser toutes les connoissances qui ont rapport à l'art de guérir.

On sent bien qu'on ne peut donner l'extrait d'un dictionnaire, et qu'il suffit d'indiquer ce qu'il est et son utilité. Celui dont il s'agit ici, est la réunion et l'abrégé des matières importantes que contiennent les différens livres de médecine, avec l'addition des expériences et observations nouvelles. Les élèves en médecine, chirurgie et pharmacie, les professeurs et ceux qui exercent une des branches de l'art de guérir,

y puiseront également, les uns pour apprendre ce qu'ils ne savent pas, les autres pour se rappeler ce qu'ils ont appris.

Je me bornerai à dire quelque chose, d'après le dictionnaire, sur *le grasseyement*, article qui me paroît neuf et bien traité.

On sait que c'est une manière défectueuse d'articuler la consonne *r*, d'où il résulte que la prononciation des mots dans lesquels entre cette lettre, est dépourvue de netteté, de nombre et d'harmonie. L'auteur en explique les causes, qui sont, ou un vice de conformation dans la langue, ou une sorte de paresse de cet organe, qui, éprouvant une grande difficulté, cherche comme par instinct à l'éluder; ou une imitation conçue dès l'enfance, pour avoir vécu avec des personnes qui grasseyent. Il en distingue cinq espèces, dont il expose les différences par des raisonnemens physiologiques; il examine ensuite l'influence de l'idiome des peuples sur la difficulté de prononcer la lettre *r*, et enfin il donne des moyens de faire cesser le grasseyement, moyens qui ont eu des succès : il n'en est point l'inventeur, mais il y a ajouté de l'amélioration.

TESSIER.

ATHENIENSIA, or Remarks on the topography and buildings of Athens, by William Wilkins. London, published by John Murray, 1816.—*Atheniensia, ou Remarques sur la topographie et les édifices d'Athènes, par* W. Wilkins. Londres, &c. 1816, 1 vol. *in-8.°* de 140 pages.

M. WILKINS, auteur de cet opuscule, est un architecte instruit, déjà connu par un fort bel ouvrage sur les antiquités de la grande Grèce (1), et par une traduction anglaise de Vitruve (Londres, 1813). Un séjour qu'il fit à Athènes en 1802, lui permit de recueillir quelques observations qui avoient échappé à Stuart : ce sont ces observations qu'il a publiées pour servir, dit-il, de supplément à la partie descriptive de l'ouvrage de cet estimable voyageur.

En tête de ces remarques, M. Wilkins a placé des considérations sur l'origine de l'architecture grecque. On y trouve quelques aperçus ingénieux. Telle est l'opinion de l'auteur sur l'origine de la colonne égyptienne : il conjecture, d'après la forme que cette colonne affecte ordinairement, que l'idée en a été fournie par les joncs du Nil, qui,

(1) *Antiquities of magna Græcia. Cambridge, 1807.*

liés en faisceaux, servirent d'abord pour soutenir les constructions, comme l'atteste Diodore de Sicile (1). La circonférence uniformément inégale de ces faisceaux a pu donner encore l'idée de la cannelure : il remarque à ce sujet que *la cannelure des colonnes* s'exprimoit en grec par ῥάβδωσις κιόνων (2), expression, dit-il, qui rappelle clairement cette origine. Il est toutefois juste d'observer que ces idées, auxquelles M. Wilkins paroît attacher quelque importance, se trouvent dans l'*Architecture égyptienne* de M. Quatremère de Quincy, mais présentées avec toutes les restrictions dont elles sont susceptibles (3).

Les remarques de M. Wilkins ont pour objet successivement la topographie d'Athènes, la description des édifices de l'Acropolis, de l'Asty, et l'inscription relative à l'ancien temple de Minerve Poliade.

Le premier chapitre n'est, à proprement parler, que l'explication du plan que l'auteur a joint à son ouvrage : ce plan diffère très-peu de celui de M. Fauvel, reproduit dans le Voyage d'Olivier (4) ; il ne comprend que la ville proprement dite, et ne donne aucun détail sur les environs ; aussi l'on ne doit pas s'attendre à trouver des discussions sur les longs murs qui joignoient la ville à la mer, sur la situation de la bourgade du Pirée, et en général sur la topographie des environs d'Athènes. L'auteur n'a nullement cherché à éclaircir les difficultés que présentent à cet égard les textes anciens : il seroit cependant utile de les dissiper en conciliant beaucoup de passages des poètes, des orateurs et des historiens ; c'est ce que j'ai tâché de faire dans un mémoire particulier, accompagné d'un plan que je donnerai quelque jour.

Quant à la topographie intérieure de la ville proprement dite, M. Wilkins met en avant une idée, ingénieuse à la verité, mais qui ne nous en paroît pas moins insoutenable. On sait qu'à-peu-près à moitié chemin entre l'Acropolis et les bords de l'Ilissus, il existe encore une espèce d'arc dont la frise de chaque côté porte une inscription. Sur la face qui regarde l'Acropolis on lit, ΑΙΔΕΙΣΑΘΗΝΑΙΠΡΙΝΗΘΗΣΕΩΣΠΟΛΙΣ (5) : c'est un vers ïambique qu'on ne peut lire que de cette manière : αἵδ' εἴσ' Ἀθῆναι πρὶν ἡ Θησέως πόλις, c'est-à-dire, *ceci est Athènes, jadis la ville de Thésée.* Chandler traduisoit *ce que vous voyez est Athènes &c.* (6) ; ce qui prouve qu'il lisoit ainsi : ἃ ἴδῃς Ἀθ. Mais cela n'est pas grec ; et d'ailleurs, si Chandler s'étoit aperçu que cette ligne est un vers ïambique, il

(1) Diod. Sic. *I, 43.* — (2) Aristot. *Ethic. ad Nicomach. X, 3, p. 174 D.* — (3) Quatremère de Quincy, *Arch. Égypt. p. 27 et 110.* — (4) *Atlas, pl. 49.* — (5) Gruter. *MLXXVIII, 1.* Stuart, *t. III, ch. XV, &c.* Muratori donne ΗΔΕΙΣ au lieu de ΑΙΔΕΙΣ, mais à tort. — (6) Chandler's *Travels, ch. XV.* — *Notæ ad Inscript. antiq. p. xxvj.*

auroit sans doute trouvé quelque inconvénient à la faire commencer par un *anapeste*. Sur la face opposée, on lit cet autre vers du même mètre: ΑΙΔΕΙΣΑΔΡΙΑΝΟΥΚΟΥΧΙΘΗΣΕΩΣΠΟΛΙΣ, en lettres courantes *αἵδ' εἰσ' Ἀδριανοῦ κ' οὐχὶ Θησέως πόλις*, c'est-à-dire, *ceci est* Athènes *la ville d'Adrien et non de Thésée;* Chandler fit de même *ἃ ἴδες ἄσ*. M. Wilkins, en adoptant la leçon de Chandler, s'est imaginé que le côté où se trouve le nom de *la ville d'Adrien*, est celui de la ville de Thésée, et réciproquement, parce que, dit-il, la phrase, *ce que vous voyez est la ville de Thésée*, ne sauroit désigner autre chose que la partie que le lecteur peut voir au moment où il lit l'inscription, c'est-à-dire, celle qu'il aperçoit à travers l'arceau et les jambages de la porte. De cette manière, M. Wilkins place la ville d'Adrien au nord, sur l'emplacement de la ville moderne, et celle de Thésée au midi de l'arc; mais, indépendamment du sens intolérable que l'auteur donne à l'inscription, je n'ai pas besoin de faire remarquer au lecteur instruit combien la situation qui résulte de son interprétation, pour l'emplacement de la ville de Thésée, est en opposition avec le témoignage des auteurs. Il est évident, au contraire, que le nom de *ville d'Adrien*, dans l'inscription, ne peut désigner que le nouveau quartier qu'Adrien avoit bâti entre cet arc et les bords de l'Ilissus. Dans le reste du chapitre, M. Wilkins s'attache à tracer la route qu'a suivie Pausanias (1) en parcourant Athènes : c'est un petit précis fort clair et méthodique, qu'on lit avec plaisir et avec fruit.

M. Wilkins passe ensuite à la description des édifices de l'Acropolis: à propos des Propylées, il fait cette remarque, qui nous a paru mériter d'être recueillie; c'est que, dans les temples anciens, la largeur de l'entre colonnement varie avec le nombre des colonnes; quand ce nombre augmente, l'entre-colonnement diminue dans la même proportion. Ainsi l'entre-colonnement du Parthénon, qui est octastyle, est d'un demi-diamètre environ plus petit que celui du temple de Thésée, qui est hexastyle : au portique tétrastyle de l'*Erechtheum*, l'entre-colonnement est égal à trois diamètres; mais, dans le portique hexastyle du même édifice, l'intervalle des colonnes n'est que de deux diamètres ; le rapport du diamètre à l'entre-colonnement est 1 : 1, 625 au temple de Thesee; 1 : 1, 155 au Parthénon. Telle étoit d'ailleurs l'attention que les architectes mettoient à conserver le même rapport entre la hauteur et les autres dimensions des édifices de même style, que si l'on prend, dit M. Wilkins, les quatre temples hexastyles de Pæstum, de Jupiter à Egine, de Thésée à Athènes, de la Concorde à Agrigente, on trouve, à très-peu près, la

(1) Pausan. *I*, *18*.

même proportion entre la largeur et la hauteur; en voici la preuve:

	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROPORTION.
Temple de Pæstum..............	$42^{p}\ 1^{p}\ {}^{47}$.(1)	$78^{p}\ 10^{p}$	:: 1 : 1. ^{870}.
———— Jupiter à Égine........	24. 2. ^{3}.	44. 10. ^{65}.	——— 1. ^{855}.
———— Thésée à Athènes......	25. 2. ^{27}.	45. 2. ^{95}.	——— 1. ^{793}.
———— la Concorde à Agrigente.	30. 8. ^{82}.	54. 10. ^{5}.	——— 1. ^{785}.

En examinant avec soin plusieurs fragmens des deux frontons des Propylées, on s'est aperçu, dit encore l'auteur, que la corniche avoit été dorée, et que d'autres parties avoient été recouvertes d'une couche d'ocre rougeâtre : la même observation s'applique à l'intérieur du temple de Thésée et aux sculptures du fronton du Parthénon. Les traces de cet usage de dorer ou de peindre les édifices se retrouvent encore dans une inscription relative au temple de Pomone à Salerne (2). C'est à recueillir les vestiges et les preuves de ce goût presque général dans l'antiquité, que s'est attaché l'auteur du *Jupiter Olympien*, ouvrage dont nous rendrons compte incessamment.

M. Wilkins émet une opinion nouvelle sur la construction intérieure du Parthénon : on s'accorde à le considérer comme étant du genre de ceux que Vitruve qualifie d'*hypèthres*, ou découverts (en partie). Stuart est le premier qui ait établi cette disposition, et son jugement a depuis été confirmé par celui de presque tous les architectes qui ont vu ce bel édifice. M. Wilkins rejette cette idée, et se fonde sur ce que les petites colonnes de l'intérieur de la *cella* ne sont point antiques, ainsi que Stuart l'avoit cru. Cette raison n'est point suffisante. M. Cockerell, architecte anglais fort habile, reconnoît également que les colonnes que Stuart a jugées antiques, sont d'une architecture moderne; mais il ne met pas en doute pour cela que le temple ne fût *hypèthre* (3). Je ne pense pas que l'opinion de M. Wilkins ait beaucoup de partisans : dans tous les cas, elle se rattache à une question plus générale, c'est de savoir de quelle manière les temples anciens étoient éclairés; et cette question a été approfondie par M. Quatremère de Quincy, dans un mémoire qui fait partie des deux nouveaux volumes des Mémoires de l'académie des inscriptions. Ils vont paroître bientôt.

---

(1) Ces mesures sont en pieds anglais; nous rappellerons ici que le rapport *exact* entre le pied anglais et le pied français est :: 72 : 76,^{7394} ou :: 1 : 1,^{06582} (*Base du système métrique*, t. III, p. 479).

(2) Gruter. *Corp. Inscript.* XCIV, *11.* — (3) Cockerell, *Lettre sur le Parthénen, dans les Annales encyclopédiques de M. Millin*, Mai 1817, p. 115.

L'opinion de notre auteur sur les sculptures du Parthénon mérite une attention particulière ; il est loin de partager l'enthousiasme que ces monumens qui attestent l'état de l'art dans le siècle de Périclès, ont généralement inspiré. Ces ouvrages, qu'au temps de Trajan on regardoit comme inimitables par leur grâce et leur beauté (1), lui paroissent beaucoup au-dessous de la réputation qu'ils ont acquise, même depuis leur transport en Europe. Il va même jusqu'à penser que ni Phidias ni ses élèves n'ont été pour rien dans leur exécution : il cherche à établir, d'après le témoignage de Plutarque, que la sculpture aussi-bien que l'architecture du Parthénon sont dues à Callicrates et à Ictinus (2) ; mais Plutarque est loin d'être aussi positif qu'il le pense. Tout ce qu'on peut conclure de son texte, comme l'a fait M. Visconti (3), c'est que les deux architectes Ictinus et Callicrates furent chargés de l'exécution de l'édifice ; tandis que Phidias, qui eut la haute main sur tous les travaux, exécuta ou plutôt fit exécuter par ses élèves, et sous ses yeux, les sculptures qui devoient répondre à la beauté de l'édifice et à la confiance que son nom inspiroit. Au soutien de son opinion, M. Wilkins est obligé de donner un sens peu admissible au passage où Aristote, en parlant de ceux qui se sont distingués dans leur art, cite Phidias et Polyclète : *οἷον Φειδίαν, λιθουργὸν σοφόν· καὶ Πολύκλειτον, ἀνδριαντοποιόν* (4). Il croit que *λιθουργός* ne signifie qu'*architecte*, par opposition à *ἀνδριαντοποιός*, qui veut dire simplement *sculpteur.* Je ne connois point d'exemple où *λιθουργός* soit pris dans le sens d'*architecte ;* cependant, comme ce mot signifie proprement *qui travaille la pierre,* et est employé souvent pour dire *tailleur de pierre* (5), on conçoit que, par extension, il a pu signifier *architecte.* Mais ne seroit-il pas tout-à-fait singulier qu'Aristote, voulant rapporter des exemples du talent extraordinaire que deux hommes avoient acquis dans leur art, eût imaginé de qualifier un statuaire aussi célèbre que Phidias par l'épithète d'*architecte!* Il est bien plus vraisemblable que *λιθουργός* et *ἀνδριαντοποιός* sont deux expressions à-peu-près synonymes qu'Aristote a employées pour varier son style, comme font très-souvent les Grecs. On n'a donc aucune raison de soutenir que

---

(1) Plutarch. *in Pericl. §. 13.*

(2) Plut. *in Pericl. ibid.* *Πάντα δὲ διεῖπε καὶ πάντων ἐπίσκοπος ἦν αὐτῷ Φειδίας, καίτοι μεγάλους ἀρχιτέκτονας ἐχόντων καὶ τεχνίτας τῶν ἔργων· τὸν μὲν γὰρ ἑκατόμπεδον Παρθενῶνα Καλλικράτης εἰργάζετο καὶ Ἴκτινος.*

(3) *Mém. sur les ouvrages de sculpture dans la collection de mylord Elgin, p. 3 et suiv.* — (4) Aristot. *Ethic. ad Nicom. VI, 7, p. 101 E.* — (5) Thucyd. *IV, 69 ; V, 82.* Aristoph. *Av. v. 1134, &c.*

les sculptures du Parthénon n'appartiennent point à l'école de Phidias; et quant à l'opinion de M. Wilkins sur le mérite intrinsèque de ces figures, on peut lui opposer des autorités imposantes, et entre autres celle de l'illustre Canova (1), qui, dans sa lettre au lord Elgin, exprime en termes positifs l'admiration que lui inspirent ces chefs-d'œuvre.

Au nord du Parthénon s'élèvent les ruines des temples d'Erechthée, de Minerve Poliade et de Pandrose, qui communiquent l'un avec l'autre et forment ensemble un seul édifice. Une inscription fort curieuse, trouvée à Athènes et publiée par Chandler (2), montre que la construction de cet édifice a été exécutée lors de la guerre du Péloponnèse, puisqu'en l'an 409, sous l'archontat de Dioclès, il ne restoit à finir que quelques parties (3). Le temple de Minerve Poliade, au témoignage de Xénophon, fut brûlé en 406 (4); ce qui a fait croire à quelques savans que le temple actuel de Minerve Poliade est postérieur: mais M. Visconti, et après lui M. Wilkins, remarquent fort à propos que, dans ces édifices tout de marbre, un incendie ne peut détruire que le toit.

M. Wilkins s'efforce, dans un chapitre à part, de faire concorder cette inscription avec les détails d'architecture que présentent ces trois temples; il en donne le texte, accompagné d'une traduction anglaise et d'un commentaire. Ce travail, pour lequel le savant helléniste M. Elmsley l'a aidé de ses lumières, est digne d'éloges, et annonce un homme doué de beaucoup de sagacité: il intéresse à-la-fois l'histoire de la langue grecque et celle de l'art. L'auteur annonce le dessein de publier un *fac simile* de cette inscription, avec des remarques sur la paléographie de ce curieux monument, dont M. Visconti a déjà éclairci plusieurs points avec la rare sagacité qui le distingue. Nous ajournerons donc les observations que nous aurions pu lui soumettre sur l'interprétation de quelques passages et sur plusieurs corrections trop hardies: peut-être a-t-il oublié trop souvent qu'une inscription doit être corrigée avec bien plus de réserve encore qu'un manuscrit, et que les fautes commises par les graveurs sont toujours rares et sur-tout fort légères.

Nous ne suivrons pas M. Wilkins dans ce qu'il dit de quelques autres

(1) *Ammiro in essa la verità della natura, congiunta alla scelta delle forme belle: tutto qui spira vita, con una evidenza, con un artifizio squisito, senza la minima affettazione e pompa dell' arte, velata con un magistero ammirabile. I nudi sono vera e bellissima carne.* (Lettre de M. Canova, insérée dans le mémoire de M. Visconti.)

(2) *Inscript. ant. p. II, n.° 1.* Cf.

(3) Visconti, *Mémoire &c. p. 113.*

(4) Xenoph. *Hellen. I, 6, 1. Schneider.*

édifices d'Athènes, et nous terminerons cet article en recommandant la lecture d'un ouvrage qui, sous un très-petit volume, renferme beaucoup de faits intéressans et d'aperçus curieux.

LETRONNE.

Recueil de monumens antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule; ouvrage enrichi de cartes et planches en taille-douce, qui peut faire suite aux recueils du comte de Caylus *et de* la Sauvagère; 2 vol. *in-4.°* avec un atlas de planches; *par M.* Grivaud de la Vincelle. A Paris, chez l'auteur, rue du Cherche-Midi, n.° 16, et chez Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg et à Londres, 1817.

La science de l'antiquité (considérée dans les monumens) est sans doute particulièrement attachée au sol de l'Italie, qui fut pendant long-temps le centre de l'univers civilisé, et où une multitude de causes avoient accumulé pendant des siècles tous les prodiges des arts. Quelque puissans qu'aient été dans ce pays les agens de destruction, ils n'ont pu parvenir à l'anéantissement d'ouvrages que leur nombre et leur solidité ont heureusement fait triompher des efforts réunis du temps et de la barbarie. Le génie qui les avoit produits est enfin sorti de la poussière et des ruines où on l'avoit cru enseveli; et depuis trois ou quatre siècles, le goût des modernes, veillant à la conservation de ces savans débris, s'est plu à en rassembler les élémens dispersés. Le sol de l'Italie est devenu comme une mine inépuisable, où la science de l'antiquité retrouve chaque jour de nouvelles richesses. C'est donc là que doivent se former et c'est là que se formeront toujours ceux qui aspireront ou à l'universalité des connoissances, ou à de nouvelles découvertes en ce genre.

Mais cette mine a aussi de précieux filons par-tout où l'Empire romain avoit pu porter sa domination; et nous pensons qu'après l'Italie, la France est le pays qui offre le plus d'occasions de faire naître et de cultiver le goût de l'antiquité, sinon en grand, du moins dans un assez bon nombre de parties, dont aucune n'est à dédaigner, puisque de leur réunion dépend l'ensemble des recherches qui peuvent donner un corps complet à la science. Nous ne pouvons donc que louer et encourager le zèle modeste de l'auteur de l'ouvrage que l'on annonce. Ses prétentions ne sont point, dit-il, de se placer au rang des savans renommés en

ce genre. M. Grivaud de la Vincelle n'a d'autre ambition que de marcher sur les traces du comte de Caylus et de la Sauvagère, dans l'explication des ouvrages de l'antiquité qui appartiennent à l'ancienne Gaule. Antiquaire vraiment patriote, il ne porte pas envie aux richesses étrangères. Il est persuadé, et nous croyons avec lui, que le sol de la Gaule, qui depuis des siècles ne cesse de restituer une multitude de monumens témoins de son ancienne splendeur, offrira long-temps encore de l'aliment aux recherches et à l'amour de l'antiquité. Mais malheureusement ces précieux restes sont le plus souvent détruits, oubliés et perdus. Il forme le vœu de l'établissement d'un point central où viendroient aboutir toutes les découvertes, et d'où pourroient partir les instructions propres à diriger les recherches et à en conserver les résultats.

Il y a long-temps que nous avions nous-même formé ce projet, et proposé qu'il fût institué, dans les quatre ou cinq départemens connus par les mines d'antiquités qu'ils possèdent, un surveillant des recherches et des découvertes, qui correspondroit avec l'académie des inscriptions et belles-lettres : celle-ci deviendroit, comme son institution l'appelle à l'être, le centre de tout ce que le hasard ou le zèle des particuliers feroit connoître, et elle recueilleroit tous les renseignemens que leur isolement ou leur dispersion rend souvent stériles. De là sortiroient également les jugemens qui mettroient le Gouvernement à portée d'acquérir les objets dignes du Muséum central, dont M. Grivaud de la Vincelle renouvelle le projet, et qu'il propose de nouveau, comme nous l'avions proposé jadis, de placer dans cette belle salle antique des thermes de Julien, à Paris; monument qui, dans son état actuel, semble être une accusation permanente de l'indifférence des Parisiens pour les antiquités de leur ville.

A défaut de l'institution dont on vient de parler, et en attendant qu'un établissement central puisse recueillir les débris instructifs d'antiquité que le sol des Gaules possède, et que tous les jours d'heureux hasards rendent à la lumière, il faut compter sur le zèle de quelques amateurs pour rassembler dans des collections particulières ces précieux matériaux de notre histoire primitive. M. Grivaud de la Vincelle doit être cité au premier rang parmi ceux qu'anime cette louable passion. Déjà son amour éclairé des arts et de l'antiquité a sauvé de la dispersion plusieurs cabinets, et des acquisitions successives ont enrichi sa collection, au point qu'entre ses mains elle a pu devenir (comme autrefois celle de M. de Caylus) l'objet principal de la description qu'il publie par la gravure, et qu'il accompagne de ses propres explications.

Si l'on doit encourager le goût des collections, lors même qu'il n'est

qu'une manie stérile dans celui qui en est atteint, ou un luxe d'ostentation, combien ne doit-on pas d'éloges à ceux qui joignent à l'amour de posséder les trésors des arts, les connoissances qui les font valoir, et l'ambition d'en faire jouir le public par des ouvrages aussi savans que dispendieux!

L'atlas qui termine l'ouvrage de M. Grivaud de la Vincelle se compose de quarante planches gravées avec soin, et chacune de ces planches contient cinq, six, sept et huit objets divers. Plusieurs de ces objets, tels que le groupe des deux Lutteurs en bronze, trouvé près d'Abbeville, et qui est connu par les moules qu'on en a faits, sont d'un mérite particulier pour le dessin, et sont gravés avec le soin convenable; mais l'auteur a voulu rester fidèle, dans chaque morceau, aux originaux qu'il fait connoître. La plupart étant, ou présumés gaulois, ou faits en Gaule dans les bas siècles de l'art, le graveur en a représenté l'image avec l'exactitude qui peut faire juger du mérite relatif de chacun.

On sent bien qu'il nous seroit impossible de rendre compte de ce recueil autrement qu'en indiquant la nature des objets qu'il renferme. Ils sont tous du genre de ceux qu'on trouve dans les collections de ce que les Italiens appellent *anticaglie*, et que l'on ne sauroit désigner convenablement par la traduction de ce mot en français, puisque l'usage en a fait un mot de mépris. Cependant il faudroit un terme spécial pour distinguer des grands monumens de l'art antique cette multitude infinie d'objets qui entrèrent dans les besoins du culte domestique, des usages de la vie civile, qui sont aussi souvent des parties détachées de grands ouvrages, et qui doivent servir à les expliquer. C'est ainsi que M. Grivaud de la Vincelle, en restituant à une enseigne militaire un médaillon en marbre sur ardoise (*voy.* pl. 6) de l'empereur Tite, se trouve conduit (*voy.* pl. 7) à appliquer au même usage une de ces nombreuses plaques de métal que la plupart des antiquaires ont jusqu'à présent expliquées comme étant des patères, quoique l'anneau qui est au centre, et qui servoit à l'attacher, au moyen d'une brochette, à la pique soutenant l'enseigne, indique suffisamment sa destination.

Le recueil de M. Grivaud de la Vincelle contient un choix fait avec goût de toute sorte de figurines en bronze, dont quelques-unes sont remarquables par l'art, et presque toutes par des particularités de costume ou de mythologie. On y trouve des anneaux de toute forme et de toute matière, des clefs, des agrafes, entre lesquelles on en voit de très-curieuses et d'un travail gaulois, des amulettes de tout genre, des lampes, des ceintures, des bracelets, des patères, des *ex-voto*, des mascarons détachés de l'objet dont ils firent l'ornement, des briques écrites, des repré-

sentations phalliques, des cuillers, des vases, des fragmens de poterie curieuse, des cippes funéraires, des aiguilles, des anses de vase en bronze, des autels, des chars, des monnoies celtibériennes, des tablettes en ivoire, des diptyques avec des sujets chrétiens, des pierres gravées, des médailles, des sceaux, quelques monumens d'architecture, et un monument mythologique de l'Indoustan qui termine le recueil, et qui n'avoit pas encore été publié.

Un volume *in-4.°*, et c'est le tome II de ce Recueil, est consacré à l'explication des planches et des divers dessins que chacune contient. On se doute bien, d'après le genre d'ouvrage dont on vient de faire l'énumération, que l'auteur n'a pas pu dire sur un assez grand nombre de ces objets, des choses nouvelles. Déjà beaucoup d'antiquaires ont épuisé les explications sur des morceaux à-peu-près semblables à ceux de cette nouvelle collection. Le devoir de celui qui marche après d'autres dans la même carrière, est de bien connoître ce qui a été dit et prouvé, pour épargner au lecteur une critique oiseuse, et est encore de n'ajouter aux discussions précédentes que les observations qui auront échappé à l'attention des prédécesseurs. Nous devons dire que M. Grivaud de la Vincelle s'est montré, dans tout son ouvrage, très-sobre d'explications parasites, très-exact à citer ceux qui l'ont devancé, très-modeste dans ses réfutations, et, en général, aussi peu diffus qu'il soit possible de l'être à un antiquaire. Rebattant fort souvent des sujets connus, il manque rarement d'y mêler quelques notions épisodiques qui en relèvent l'intérêt. Tantôt la ville et le lieu où l'objet a été trouvé, lui fournissent matière à éclaircir des points d'histoire ou de géographie; tantôt la mythologie, les usages antiques, les cérémonies religieuses, lui suggèrent des digressions instructives; et, toujours fidèle au titre de son ouvrage, il sait, autant que la matière le comporte, les ramener à l'histoire de l'ancienne Gaule.

On trouve, dans le tome dont nous rendons compte, plus d'une dissertation qui prouve des connoissances variées, et le goût d'une bonne et sage érudition. M. Grivaud de la Vincelle n'est pas étranger à la science numismatique. Outre la preuve qu'il vient d'en donner récemment par sa dissertation *sur une médaille inédite d'Arsace XV, Phraate IV, roi des Parthes, et sur quatre médailles d'Attambylus, roi de la Characène*, il a trouvé l'occasion de montrer, par l'interprétation des médailles inédites ou curieuses qu'il a rassemblées dans deux planches de son ouvrage, qu'il ne possède pas simplement ces curiosités en amateur, mais qu'il sait de quelle manière l'étude des médailles et des monnoies sert à éclairer l'histoire et à éclaircir les monumens.

L'explication de la planche 31 est une dissertation sur un édifice ruiné d'architecture romaine, et certainement des bas siècles, qui est situé à deux lieues du port de la Hougue, à deux de Valognes, à huit de Cherbourg, et qui n'a pas encore été publié, quoique plusieurs savans aient été à portée de le connoître et de l'examiner; on le nomme, dans le pays, *Cheminée de Quineville, Cheminée de Normandie*, sans doute parce qu'il est creux dans toute sa hauteur, sans qu'il y reste la moindre trace d'escalier, ni de planchers de séparation. L'édifice a 38 pieds d'élévation, et se compose d'un soubassement qui a de hauteur la moitié de la masse totale; sur ce soubassement s'élève par quatre degrés qui diminuent de largeur, un corps cylindrique de 11 pieds de haut, sur 6 à 7 de diamètre, lequel est orné de sept colonnes adossées, et d'une très-longue proportion, avec chapiteau et entablement d'un goût assez bâtard. Cette partie circulaire en supporte une autre beaucoup plus petite, composée de dix-huit colonnes isolées, au-dessus desquelles s'élevoit un *pyramidium* circulaire, aujourd'hui tronqué. Une partie du soubassement est démoli, et forme une sorte de grotte. M. Grivaud de la Vincelle examine et réfute avec beaucoup de raison les différentes explications qu'on a données jusqu'ici de ce monument, et sur-tout l'opinion qu'il avoit été autrefois un phare. Il se décide pour celle qui nous paroît aussi de beaucoup la plus vraisemblable; savoir, que ce fut un monument funéraire. Nous pensons même qu'il n'est point nécessaire de lui donner, comme il le fait, pour origine, la sépulture honorifique de guerriers morts dans une bataille. On n'a pas besoin d'une telle hypothèse pour expliquer une construction dont la dimension et le luxe n'offrent rien qui ait pu excéder les facultés de quelque riche Romain, mort en ce pays.

Il nous reste à parler du premier tome de l'ouvrage; et peut-être trouvera-t-on extraordinaire que nous ayons suivi l'ordre inverse de celui dans lequel cet ouvrage se présente au lecteur. Toutefois nous soupçonnons que l'auteur n'a pas été conduit lui-même, en composant ses volumes, autrement que nous ne l'avons été en les examinant; et son premier volume nous paroît avoir été fait le dernier. Il donne à entendre qu'il a voulu faire précéder le recueil des *monumens trouvés dans la Gaule*, par un exposé succinct de tout ce qui concerne ce pays et ses habitans. Mais il arrive que, de préliminaires en préliminaires, on est mené beaucoup plus loin qu'on ne pense. M. Grivaud de la Vincelle s'est vu conduit ainsi à passer rapidement en vue, comme il le dit, l'histoire presque générale du monde : cela même ne lui a pas encore suffi. Selon lui, il n'est guère possible de se livrer à des recherches sur l'origine des peuples,

sans essayer de remonter jusqu'à celle du globe. Pour nous, nous avouerons que c'est pousser un peu loin les obligations de l'historien et le goût de l'antiquité.

Quoi qu'il en soit, M. Grivaud a composé son premier volume de trois morceaux, dont le premier et le plus important est un discours préliminaire qui occupe 177 pages, et dans lequel il présente un examen des systèmes géologiques, et une analyse abrégée des migrations d'où sont sorties toutes les nations, au nombre desquelles paroissent enfin à leur rang les Celtes; le lecteur se trouve conduit aux premières notions que nous ayons des Gaulois, dont l'auteur raconte les célèbres expéditions dans l'Italie et dans la Grèce. Ici commence un récit intéressant, quoique peu nouveau, de leurs guerres, de leurs succès et de leurs défaites, jusqu'à l'époque de César, qui en acheva la conquête. Depuis cette conquête, qui eut lieu l'an 52 avant J. C., l'auteur poursuit son histoire jusqu'à l'an 418, où l'on fixe le règne de Pharamond, qui commence la monarchie française.

M. Grivaud, comme il se plaît à le dire lui-même, s'est fort aidé, dans son travail, de l'Histoire des Gaulois, par M. Picot de Genève; et c'est dans l'ordre adopté par le savant Genevois, qu'il a décrit les plus importans des événemens arrivés dans les Gaules. Le reste de ce discours préliminaire, qui pourroit passer pour un ouvrage, est occupé par un exposé rapide de tous les détails qui se rapportent à la religion, à l'art militaire, aux lois, aux usages, à la langue des Gaulois. Si ces détails n'offrent rien de nouveau, ils ont l'avantage d'avoir été puisés dans de bonnes sources, d'être exposés avec une saine critique, et de l'être avec précision et rapidité.

Le second morceau, qui, dans le volume dont on rend compte, occupe une trentaine de pages, est une notice historique sur la Bourgogne, depuis les premiers temps où l'histoire fait mention des Bourguignons, jusqu'à l'époque de la réunion du duché de Bourgogne à la couronne par Louis XI. Ce morceau a été rédigé d'après des notes de M. Pasumot, que M. Grivaud s'est plu à recueillir et à publier, comme un hommage rendu à la mémoire de leur auteur, enlevé par la mort avant qu'il eût pu mettre la dernière main à ses utiles recherches.

C'est au même savant, ingénieur et géographe, que M. Grivaud s'avoue redevable de la notice qui termine son premier volume, et *qui traite des voies romaines qui ont existé dans l'ancienne province de Bourgogne.* Cette dernière partie, qui contient 44 pages, et qui est accompagnée de plusieurs cartes géographiques, devoit être publiée à la suite de plusieurs autres dissertations de l'auteur, insérées dans les *Annales des*

voyages, de la géographie et de l'histoire; mais, cet ouvrage ayant été interrompu, il a jugé à propos de placer cette intéressante notice immédiatement avant la description des monumens trouvés dans les Gaules, et nous croyons qu'il ne pouvoit effectivement donner à cette description un préliminaire plus instructif et qui fût plus d'accord avec les objets qu'elle renferme.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

EINIGE ACADEMISCHE GELEGENHEITS-SCHRIFTEN, &c. — Quelques Écrits académiques, par M. Fréd. Ancillon, *Secrétaire de la classe de philosophie de l'Académie royale des sciences de Berlin;* brochure *in-8.°* de 69 pages. Berlin, Duncker et Humblot, 1815.

TROIS discours académiques, contenus dans une brochure de soixante-neuf pages, ne semblent pas, au premier coup-d'œil, pouvoir fournir la matière d'un article de ce journal; mais ces discours sont de M. Ancillon, à qui notre littérature doit déjà deux très-bons ouvrages, des *Mélanges de littérature et de philosophie,* imprimés à Paris en 1809, et un *Tableau des révolutions du système politique en Europe depuis la fin du quinzième siècle*, imprimé aussi ou du moins publié dans cette capitale, en 1806 et 1807. La profondeur et la justesse des vues qu'il y développe, la sagacité et la solidité de son esprit, nous sont garans que nous ne lirons pas sans quelque fruit ses moindres ouvrages, et qu'après avoir examiné les morceaux que nous avons sous les yeux, nous n'aurons à regretter qu'une seule chose; savoir, que M. Ancillon n'aît pas été cette fois encore fidèle à la langue de ses pères, et qu'il les ait écrits en allemand.

Le morceau qui ouvre cette brochure est un éloge de M. Klein, savant jurisconsulte et l'un des rédacteurs du Code Frédéric, né à Breslau en 1744 et mort à Berlin en 1810, membre de l'académie des sciences de cette ville. Sa vie, comme celle de la plupart des savans, offre peu d'événemens intéressans ou remarquables. Il fut successivement avocat à Breslau, conseiller d'assistance [*assistenz-rath*] à Berlin, professeur de droit à Halle, et revint enfin occuper une des premières places de la magistrature [*Geheimer ober-tribunals-rath*] dans la capitale de la monarchie prussienne, où il mourut âgé seulement de soixante-deux ans, épuisé par ses longs travaux. Il publia plusieurs ouvrages, tous relatifs à la jurisprudence; mais le plus important de tous fut le Code Frédéric,

dont nous avons déjà parlé, et à la rédaction duquel il travailla pendant douze années.

C'est aussi l'étude de la jurisprudence et de la législation qui ouvrit, en 1811, les portes de l'académie de Berlin à M. de Savigny, et c'est le discours prononcé pour sa réception par M. Ancillon, qui forme la seconde partie de sa brochure. Il étoit donc naturel que la jurisprudence et la législation entrassent pour beaucoup, et dans l'éloge de M. Klein, et dans le discours adressé à M. de Savigny. Un sujet aussi important, traité par le secrétaire de la classe de philosophie d'une académie aussi célèbre, devoit l'être philosophiquement: les deux discours devoient faire, en quelque sorte, suite l'un à l'autre; et c'est aussi dans l'un et dans l'autre indifféremment que nous choisirons les passages qui nous paroîtront les plus propres à faire connoître les opinions et la manière de l'auteur, aussi-bien qu'à justifier nos éloges.

Avant de philosopher sur les lois, M. Ancillon nous fait voir qu'il sait apprécier la philosophie. Ses systèmes n'ont rien de stable, nous dit-il *(page 10)*; ils ne peuvent que nous montrer successivement l'univers sous des faces différentes: mais leur destination est remplie lorsqu'ils ont réveillé, nourri, aiguisé l'esprit philosophique, qui finit tôt ou tard par les abattre et par en enfanter d'autres qui succombent à leur tour. Plus loin *(p. 39 et 40)*, il reconnoît qu'il n'est point donné à l'homme de parvenir à cette suprême science qui sembleroit être son but. Tous les efforts des plus profonds penseurs de tous les âges pour résoudre le grand problème de l'univers, n'ont été, dit-il, que des essais plus ou moins ingénieux: peut-être même, depuis les Grecs, n'ont-ils point avancé la métaphysique; mais ils ont donné à toutes les autres sciences plus de tenue et de solidité. En cherchant à s'élever à la science suprême qu'il ne pouvoit atteindre, l'esprit humain s'est du moins élevé très-haut; il a constaté et conservé la dignité de sa nature. Les systèmes de philosophie paroissent et disparoissent comme tout assemblage artificiel: mais la philosophie est immortelle comme la raison humaine; car elle n'est autre chose que les efforts continuels que fait cette raison pour embrasser et comprendre l'éternel, l'absolu et l'infini, et pour en déduire le temporel, le relatif et le fini.

C'est ainsi, selon notre auteur, que chaque science a sa philosophie; car, pour faire approcher de la perfection une science quelconque, il faut ramener sans cesse le composé au simple, le particulier au général, et parvenir ainsi, par l'ordre et la méthode, à en former un tout, à lui donner de l'unité.

Il est vrai cependant que les spéculations philosophiques peuvent

devenir dangereuses, lorsqu'on les applique à certaines sciences, telles que la législation. En pareille matière, il est difficile de se tromper innocemment. La législation, dit notre auteur *(p. 13)*, peut être envisagée sous deux différens points de vue; elle peut se déduire ou d'un but primitif de la société civile que l'on abstrait de son existence actuelle, ou d'un droit primitif de l'homme, antérieur à l'état de société : on peut en chercher l'esprit régulateur dans la réunion sociale prise comme un fait, et dans l'état particulier de chaque peuple, ou bien on le cherche dans la nature même de l'homme et dans un état idéal qui auroit précédé toute association. Le premier point de vue étoit celui des anciens; il a même continué, jusqu'au dernier siècle, d'être celui des modernes: mais alors le second a prévalu. On a dédaigné les droits des hommes en société pour en appeler aux droits primitifs de l'homme, et l'on a cherché à les établir, abstraction faite de toute société déjà existante et de tout peuple en particulier.

Voilà comment, selon M. Ancillon, une prétendue science du droit naturel a fait à la philosophie du droit de profondes blessures. Aussitôt, dit-il *(pag. 41)*, que l'on ne chercha plus la légitimité des lois dans leur conformité au but qu'elles se proposent, mais dans la nature de leur source et de leur origine; aussitôt que cette origine ne fut plus regardée comme légitime que là où la société se montroit sous certaines formes, et que l'on voulut déduire ces formes d'une transaction antérieure à la société; du moment où l'on établit des droits avant l'existence du droit, et des devoirs d'obligation sans puissance coactive; du moment où l'on crut trouver la source de la société hors d'elle-même, que l'on prétendit déduire et composer l'état, de la liberté des individus, et prendre le prétendu droit de nature pour la pierre de touche de tous les droits positifs, on ôta à la philosophie du droit son véritable point de vue, on la fit sortir de son domaine: non-seulement sa profondeur, ses richesses, sa stabilité, s'évanouirent; mais, par cela même qu'elle s'isola du présent et du passé, elle perdit son antique noblesse héréditaire, et n'eut plus le droit de se porter pour médiatrice entre le passé et l'avenir.

La vraie philosophie du droit, dit plus loin M. Ancillon, procède d'une autre manière; elle ne cherche point la source du droit au-delà de cette source; elle considère sur-tout la direction et le cours des lois qui déterminent le droit et le protégent. Ce n'est point dans des idées vides, dans des suppositions sans fondement, en un mot dans des abstractions qui ne sont, à le bien prendre, que des mutilations de la réalité, qu'elle puise la vie et la force; c'est dans les principes universels,

dans les idées solidement établies qui ont dirigé la législation de tous les peuples et de tous les temps.

Qu'on nous permette de citer ou plutôt d'analyser encore, dans une traduction libre, une page de notre auteur, qui montrera qu'il n'est pas moins éloigné de la servilité d'une pratique aveugle, que du délire des spéculations qui ne reposent sur rien de réel. Nous terminerons par-là l'examen des deux premiers morceaux de sa brochure. La société, dit-il, est l'ouvrage, ou plutôt elle est un effet de la nature, en tant qu'elle est la condition nécessaire, indispensable, de l'existence de l'homme et de son développement, en tant que c'est seulement dans l'état de société qu'il peut prolonger sa vie; que là seulement se manifestent ses besoins, ses sentimens, ses facultés. Mais la société est en même temps un ouvrage de l'art, et par conséquent de la raison libre et éclairée, en cela qu'aussitôt que l'homme réfléchit sur la société, il en découvre le but, le saisit et veut l'atteindre. De même que, dans tout ouvrage de l'art, la fin à laquelle on le destine, donne la clef et la règle de son ensemble, de même aussi le but de la société est la règle de son organisation, et doit déterminer tous les moyens qui peuvent la faire approcher de la perfection, autant que cela nous est permis. Ainsi, sous le rapport de son origine, la société est un fait de la nature; sous le rapport de la fin qu'elle doit toujours se proposer et dont elle se rapproche insensiblement, elle est un ouvrage de l'art. De ces deux manières de la considérer, la première est historique; la philosophie des lois part de ce qui existe : la seconde est spéculative; la philosophie des lois a toujours devant les yeux ce qui peut et ce qui doit être. La société doit toujours être envisagée à-la-fois sous ce double point de vue, pour que la législation puisse faire des progrès réels, et pour que les états, dans leur durée, puissent rester fidèles aux lois de la stabilité et à celles du perfectionnement.

Contentons-nous d'avoir fait connoître par ces extraits l'esprit qui règne dans deux discours tellement pleins de choses, qu'une analyse exacte en égaleroit presque la longueur. Nous nous arrêterons moins long-temps au troisième. M. Ancillon le prononça dans une séance publique de l'académie de Berlin, consacrée à célébrer la mémoire du grand Frédéric, le centième jour anniversaire de sa naissance. Il traite de la vraie grandeur. Elle consiste, selon M. Ancillon, dans une harmonie parfaite entre le caractère, l'esprit et le cœur; dans la réunion d'un génie étendu, d'une volonté ferme et persévérante et d'une profonde sensibilité. Notre auteur montre fort bien ce qui peut résulter de deux de ces qualités, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de la

troisième; et dans l'hypothèse où c'est la sensibilité morale qui manque à l'assemblage d'un caractère énergique et de grands pouvoirs intellectuels, il nous effraie de l'apparition d'un être froid et sans ame qui marche parmi les hommes comme un météore étranger et malfaisant, qui comprend tout, excepté ce qui fait que l'homme est homme; qui calcule tout, excepté ce qui échappe au calcul, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus noble dans l'homme; qui ne peut ni ne veut entendre le langage des cœurs, les réjouir, les consoler, ni en acquérir l'empire: être dont l'humanité a peu à espérer et tout à craindre, et qui restera éternellement sourd et inaccessible à sa voix. Pour rendre à ce passage toute la justice qu'il mérite, ajoutons que c'est en janvier 1812 que M. Ancillon l'écrivoit.

Nous ferons à présent la part de la critique, en disant que les deux premiers discours débutent par des généralités métaphysiques qui, du moins en France, effaroucheroient bien des lecteurs; que cette théorie des facultés de l'homme, que nous venons d'indiquer dans le troisième, est prise en entier d'Hemsterhuis, dans son dialogue intitulé *Simon*, et que M. Ancillon auroit pu en avertir; enfin, qu'en jugeant plusieurs grands hommes modernes à la fin de ce même discours, il s'est montré un peu partial envers l'Allemagne et la Prusse. Un membre de l'académie de Berlin a sans doute très-bonne grâce à relever les qualités éminentes du grand Frédéric; mais un Français desireroit avec justice qu'il eût marqué plus de respect pour les fautes de S. Louis, plus d'indulgence pour les foiblesses d'Henri IV, et qu'il n'eût pas attribué une partie aussi considérable de sa grandeur au caractère de Sully.

VANDERBOURG.

TRAITÉ DE LA LÉGISLATION CRIMINELLE EN FRANCE, dédié à sa grandeur M.gr Dambray, *chancelier de France, par* J. M. Le Graverend. Paris, Imprimerie royale; chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n.° 8, 2 vol. *in-4.°*

PAR-TOUT où les citoyens occupent, dans l'ordre politique, un rang honorable et assuré par la constitution du pays, un traité de législation criminelle doit être pour eux d'un grand intérêt, soit que l'on considère cet ouvrage sous le rapport de l'utilité générale, soit que l'on le considère sous celui de l'utilité privée. Montesquieu a dit avec autant de vérité que de précision : « La liberté de chaque citoyen est une » partie de la liberté publique. » (*Esprit des lois*, liv. XV, chap. II.)

Qu'il me soit permis d'appliquer spécialement cet axiome à tout ce qui concerne les formes et les moyens par lesquels les dépositaires de l'autorité peuvent menacer la liberté du citoyen, et au droit que la loi confie aux magistrats d'infliger les peines qu'elle prononce contre les crimes, les délits ou les contraventions ; ce sera donner une idée juste des avantages que peut offrir le Traité dont j'ai à parler.

Dans son introduction, l'auteur a rassemblé quelques détails curieux sur la législation criminelle des divers peuples, et il a ensuite tracé avec plus de développement le tableau progressif de la législation française.

La grandeur des Romains, qui, en général, n'est presque plus attestée que par des souvenirs, ou par des débris et des ruines, existe encore et doit exister à jamais dans leurs codes immortels. « Lorsque la faux du » temps, dit l'auteur, ne respecte ni les statues ni les temples, ni les » colonnes qui sembloient devoir resister aux siècles, les bonnes lois, » monumens indestructibles, portent à la postérité la plus reculée les » noms glorieux de ceux qui les conçurent, qui en enrichirent les na- » tions, qui en dotèrent l'espèce humaine. » En parlant de la législation anglaise, l'auteur nomme honorablement Alfred, et il remarque que c'est comme législateur qu'il a obtenu le nom de *Grand ;* mais je regrette qu'il ait passé sous silence les lois de Guillaume-le-Conquérant. Dans ces lois, imposées par un prince français, se trouvent des décisions et même des institutions qui sont restées dans la législation anglaise, et les unes et les autres ont mérité d'exercer la sagacité de plusieurs commentateurs. Le Code Frédéric, celui dont s'occupa Catherine II; le Code criminel et pénal de la Toscane, donné par le grand duc Léopold; le réglement publié en 1787 par l'empereur Joseph II, reçoivent de justes éloges de la part de l'auteur, qui en rassemble des passages remarquables; et, soit qu'il loue ce qui est estimable, soit qu'il désigne quelques articles qui exigeroient d'être réformés, il présente toujours des observations dignes d'être prises en considération.

Parmi les maximes qu'il cite des codes étrangers, on lit dans l'instruction de Catherine II : « C'est à la législation à suivre l'esprit de la » nation (*art. 57, chap. VI*). Avec les lois pénales entendues toujours » à la lettre, chacun peut calculer et connoître les inconvéniens d'une » mauvaise action, ce qui est utile pour l'en détourner; et les hommes » jouissent de la sûreté de leurs personnes et de leurs biens, ce qui est » juste, puisque c'est la fin sans laquelle la société se détruiroit (*art. 156,* » *chap. VII*). Les lois doivent être écrites en langue vulgaire ; et le » code qui les renferme toutes, doit devenir un livre familier (*art. 175,* » *chap. VII*). »

L'auteur, après avoir tracé de la législation criminelle étrangère un tableau qu'il ne doit pas négliger d'agrandir lorsqu'il donnera une nouvelle édition de son ouvrage, examine historiquement notre ancienne législation française, et il marque trois époques principales; ce sont les règnes de Charlemagne, de S. Louis et de Louis-le-Grand.

Parmi les premières lois faites au commencement de la monarchie française, je remarque une constitution générale de Clotaire, publiée en 560, « qui ordonne, entre autres choses, de ne pas condamner un » accusé sans l'entendre, et charge les évêques de châtier, pendant son » absence, le juge qui auroit condamné quelqu'un contre le vœu de la » loi. Une ordonnance de Childebert, publiée en 595, contenoit des » dispositions pénales contre divers crimes, et portoit qu'on ne pourroit » se soustraire à cette peine par aucune composition, et qu'un juge con» vaincu d'avoir relâché un voleur perdroit la vie. » En 630, Dagobert publia un capitulaire dans lequel est indiqué le nombre de témoins qui, avec l'accusé, devoient jurer qu'il n'étoit point coupable. C'est des expressions de cette loi que Du Cange dérive le nom de juré.

Pepin publia en 744, dit l'auteur, un capitulaire dans lequel il défendit la bigamie. Je n'adopte point cette opinion, et je soumets mes observations à l'auteur lui-même. Ce capitulaire de 744 fut le résultat d'une assemblée qui eut lieu à Soissons l'an deuxième du règne de Childeric. Pepin, en qualité de duc et prince des Francs, proclama ce capitulaire d'après le consentement des évêques, le conseil des prêtres et des serviteurs de Dieu, et des chefs et grands des Francs. L'article 9 porte : « Aucun laïc ne peut épouser ni une femme consacrée à Dieu, » ni sa parente, ni la femme dont le mari est encore vivant; et de » même aucune femme ne peut, du vivant de son époux, en prendre » un autre; parce qu'un mari ne doit renvoyer sa femme que pour cause » d'adultère. » Il est évident que cette loi n'est pas faite contre la bigamie. Ses expressions ne s'appliquent point à un mari qui auroit à-la-fois deux femmes, mais elles paroissent concerner seulement les mariages illicites; et ce qui achève de le démontrer, c'est que le capitulaire donne pour raison des prohibitions, que le mari ne doit point renvoyer sa femme, excepté pour cause d'adultère.

En parlant des autres lois de Pepin, l'auteur observe avec raison que « ce prince, qui, dans un capitulaire de 752, avoit ordonné le congrès » lorsqu'une femme accusoit son mari d'impuissance, ordonna, cinq ans » après, que, dans ce cas, lorsque l'objet de l'accusation seroit dénié par » le mari, on s'en rapporteroit à la dénégation de celui-ci, parce qu'il » est le chef de la femme; et quand on se rappelle que cet usage immoral

» du congrès, si justement proscrit dans le XVIII.ᵉ siècle, étoit encore » suivi et consacré au XVII.ᵉ par la législation ou la jurisprudence fran- » çaise, et que l'abolition n'en est due peut-être qu'à l'ironie du Juvénal » français, on ne peut s'empêcher de gémir sur la difficulté et la lenteur » avec laquelle la raison parvient à dissiper l'erreur, à détruire les pré- » jugés et les coutumes les plus absurdes. »

L'époque de Charlemagne est remarquable par les nombreux monumens législatifs qui parurent depuis 769 jusqu'en 814. L'auteur, qui en fait un éloge mérité, ajoute que ce prince, devançant de bien loin les progrès de l'esprit humain, avoit, dans ses réglemens, entrevu le besoin de l'unité des poids et des mesures. Cette remarque est exacte; mais je dois dire que les réglemens publiés par ce grand prince furent souvent le résultat des vœux exprimés par les conciles, et que des vœux relatifs à l'unité des poids et des mesures se trouvent consignés dans les actes de plusieurs conciles antérieurs. Il faut lire, dans l'introduction même, tout ce qui a rapport à la législation de Charlemagne.

En 1139, sous le règne de Louis VII, fut apporté en France le code Justinien, qui devint ensuite notre droit écrit.

La seconde époque offre le fameux code connu sous le nom des établissemens de S. Louis. Ce prince, le premier roi de France qui ait défendu le combat judiciaire, détermina la nature des preuves par le moyen desquelles la vérité pouvoit être constatée : dans son code, la graduation des peines est remarquable. La peine du suicide fut bornée à la confiscation des biens; peine sans doute bien sévère, puisqu'elle retomboit sur des enfans innocens et qui se trouvoient alors doublement malheureux. « Quoique cette peine fût injuste, observe l'auteur, on ne » peut nier que, comparée à celle qui, plus tard, avoit été introduite en » pareil cas, elle n'attestât l'esprit tolérant de S. Louis, dont on retrouve » aussi l'empreinte dans plusieurs autres articles de ses lois. »

L'exercice de la contrainte par corps n'étoit accordé qu'au roi, et elle ne pouvoit avoir lieu que pour le paiement des droits royaux reconnus et prouvés. « On se plaît à lire, dans ces établissemens de S. Louis, » que lorsque, dans une accusation, les preuves étoient égales de part » et d'autre, on devoit juger en faveur de l'accusé. On se plaît à recon- » noître dans cette législation la noble empreinte d'un esprit supérieur, » d'un ardent ami du bien public. »

François I.ᵉʳ s'occupa des formes de procéder en matière criminelle; mais il introduisit malheureusement la procédure secrète, et restreignit les moyens de défense des accusés. Son ordonnance de 1539 fut rédigée par le chancelier Poyet, que Dumoulin qualifie d'*impie* à cette occasion;

circonstance bien remarquable et qui devroit toujours être présente à ceux qui participent à la formation des lois; le chancelier Poyet périt victime de la rigueur des formes qu'il avoit lui-même fait adopter contre les prévenus.

L'époque de Louis XIV se distingue par la perfection qu'acquit en général la législation sous son règne. L'esprit de méthode, l'esprit de justice et de prévoyance, donnent à la plupart de ses ordonnances un caractère particulier. Pourquoi faut-il que cet éloge ne puisse pas s'appliquer à l'ordonnance de 1670 sur la procédure criminelle! Il faut, à ce sujet, entendre M. Le Graverend lui-même : « L'ordonnance sur la pro- » cédure criminelle en France est bien loin, il est vrai, de mériter les » mêmes éloges; mais, si l'on est pénétré de douleur en voyant que, » dans ce siècle de lumières, appelé *le grand siècle* à si bon droit sous » tant de rapports, une dangereuse et funeste routine soit parvenue à » étouffer les nobles réclamations de tant d'écrivains en faveur de l'hu- » manité; si l'on gémit de voir les précautions barbares accumulées dans » ce code de procédure criminelle pour priver l'innocence, injustement » accusée, de tout moyen de défense, de tout secours contre l'oppression, » contre l'impéritie, contre la passion des juges, on est consolé du » moins, lorsqu'en parcourant le procès-verbal des conférences sur cette » ordonnance, on voit les plus dignes et les plus vertueux magistrats de » cette glorieuse époque lutter contre le rapporteur de cette loi, et résister » avec courage, avec persévérance, mais le plus souvent sans aucun » succès, à l'admission de règles et de dispositions trop rigoureuses. »

Sous Louis XV parut l'ordonnance de 1737 sur le faux; elle fut rédigée par le chancelier d'Aguesseau avec le même soin et le même talent que l'ordonnance de 1731 sur les donations, celle de 1735 sur les testamens, et celle de 1747 sur les substitutions. Tous les ouvrages de ce célèbre magistrat se distinguent par une méthode heureuse, par une érudition profonde, par un style clair et élégant. Aussi ces diverses ordonnances réunissent-elles tous les genres de perfection que les talens et les soins de cet illustre magistrat et les lumières du siècle pouvoient comporter. L'ordonnance sur le faux est qualifiée, par M. Le Graverend, du titre de code complet sur le mode de procéder en matière de faux principal et de faux incident. Il atteste que la plupart des dispositions qu'elle contient ont été inscrites dans les codes actuels, ou servent encore de règle dans les tribunaux. On a dû à Louis XVI l'abolition de la torture, la publicité de l'instruction, le droit d'avoir un défenseur.

Je m'arrête à l'endroit de la partie historique qui donne les détails relatifs aux lois qui furent l'ouvrage de nos grandes assemblées politiques,

et dont les modifications ou recompositions successives ont amené la législation uniforme et générale qui nous régit, soit comme code pénal, soit comme code de procédure. J'ajouterai seulement que, depuis long-temps, nos rois avoient reconnu l'avantage, la justice, et, je dirai avec l'auteur, la nécessité de donner à la France cette législation uniforme. On peut nommer à ce sujet Charles VII et Louis XI : sous Henri III, le président Brisson s'en étoit occupé ; et le chancelier d'Aguesseau a dit du président Lamoignon : « Il méditoit le vaste et difficile dessein de réduire toutes les coutumes à une seule loi générale. »

Depuis le passage des lois criminelles qui régissoient la France avant 1791, à celles qui composent aujourd'hui le code pénal et le code de procédure criminelle, après tant d'essais qui ont amené des changemens nombreux, des modifications successives, il ne suffisoit pas que ces codes, sagement rédigés, fussent expliqués et commentés par quelques jurisconsultes éclairés ; il ne suffisoit pas que le tribunal régulateur suprême dans la hiérarchie judiciaire vengeât par ses arrêts les infractions faites à la loi : il étoit important et même indispensable qu'un jurisconsulte très-versé dans la matière, assez habile praticien pour tracer même les formules de chaque acte de procédure, assez bon légiste pour faire remarquer quelques lacunes ou quelques imperfections de la loi, prît le soin heureux de coordonner avec méthode, d'expliquer avec clarté, de discuter avec sagesse les principes de la législation et les règles de la procédure; et c'est ce qu'a tenté M. Le Graverend, déjà connu par d'autres ouvrages qui garantissoient d'avance le mérite et le succès de celui-ci. La protection dont M.gr le chancelier a honoré ce traité, qui est publié sous ses auspices, étoit un nouveau gage des avantages qu'en retireroit l'une des parties les plus importantes de nos institutions.

Ce traité a pour objet d'exposer, d'après un plan méthodique et dans les moindres détails qu'une matière aussi importante peut exiger, toutes les doctrines, toutes les règles fondées sur les codes, les lois, les réglemens en vigueur, sur la jurisprudence des cours souveraines, et notamment de la cour de cassation. Mais l'auteur ne se borne point à rassembler sous un point de vue facile à saisir, tout ce qui est positif et obligatoire ; à aplanir les difficultés que peut présenter l'instruction de la procédure, et à tracer sans cesse la route que l'on doit indispensablement suivre : il indique souvent à la méditation de ceux qui s'occupent de la théorie des lois, les diverses améliorations qui lui paroissent convenables pour perfectionner nos institutions criminelles. Il recueille de nombreux matériaux dans les lois romaines, dans les anciens monumens de la législation française, dans les codes des autres pays et dans les plus célèbres

ouvrages des publicistes et des criminalistes, tant nationaux qu'étrangers; et c'est en combinant avec ses propres observations tous ces différens secours, qu'il est parvenu à établir de saines théories sur les lois relatives, sur l'administration de la justice criminelle, et à proposer, sur nos institutions judiciaires, des opinions utiles et motivées. On n'exige pas, sans doute, que je rapporte à ce sujet des détails qu'il ne seroit guère possible de dépouiller des raisonnemens et des preuves qui entourent ces questions, et qu'il faut lire dans l'ouvrage même : je préfère de réunir sommairement quelques-uns des résultats de l'examen attentif que j'ai fait de l'ouvrage, quelques effets de l'impression que m'a laissée la comparaison inévitable de nos lois et de nos formes actuelles avec nos lois et nos formes anciennes; comparaison qui ne peut laisser aucun doute sur le véritable avantage du système actuel de notre législation criminelle.

Ainsi je dirai qu'à cette foule de tribunaux et de juges dont la seule nomenclature fatiguoit la mémoire, a succédé un ordre très-simple et très-limité de juridictions. Les querelles sur la compétence ont cessé; trois juges sont également compétens pour instruire et juger, celui du lieu du délit, celui de la résidence habituelle du prévenu, celui de sa résidence momentanée. La procédure et les débats sont publics, et cette publicité est la plus forte garantie et la plus sûre sauvegarde de l'innocence injustement poursuivie; le droit de défense et celui de produire des témoins à décharge sont assurés en tout état de cause. Toute espèce de torture est abolie; la peine de confiscation n'existe plus dans aucun cas. Au calcul dangereux des divers genres de preuves et de semi-preuves, à cette appréciation si souvent fautive de présomptions, d'indices, de probabilités qu'adoptoit l'ancienne jurisprudence, a succédé le jugement par les pairs, la procédure par les jurés, auxquels la loi ne demande aucun compte des motifs de leur conviction, et qui ne se décident que d'après le choc lumineux d'un débat oral. La loi, favorable aux accusés, fournit aux cours d'assises deux moyens de réparer l'erreur des jurés, dans le cas où ces accusés ont été déclarés coupables. L'arbitraire qui existoit dans l'application des peines, matière si féconde de discussions, et qui a long-temps exercé les commentateurs et les criminalistes, est remplacé par des décisions précises du code pénal. Il n'existe, dans les formes de prononcer, ni *hors de cour*, ni *plus amplement informé, &c.* La loi ne reconnoît plus qu'un coupable ou un non-coupable. La cour de cassation, régulatrice suprême et sauvegarde toujours active de l'uniformité de la jurisprudence, ramène tous les tribunaux à l'exécution et à l'application littérale de la loi. La discipline

judiciaire, placée dans les mains de M.gr le garde des sceaux, est assez forte pour retenir les magistrats sous la loi du devoir, sans pouvoir blesser leur indépendance. Tous ces divers objets et plusieurs autres moins importans ont successivement exercé les réflexions de l'auteur, qui a eu soin de rappeler avec énergie les devoirs généraux des magistrats, et de tracer avec une noble franchise les obligations particulières qui concernent les officiers du ministère public, les présidens des tribunaux et les défenseurs des accusés. Le chapitre sur les cours d'assises est l'un des plus complets et des plus remarquables; on y trouve la preuve de la sagacité et de la bonne méthode de l'auteur: en effet, il a fallu tout coordonner dans cette partie, qui méritoit d'être traitée avec un soin particulier. L'examen des caractères de la tentative et de la complicité, la discussion détaillée des peines applicables aux crimes, aux délits, aux contraventions, ont fourni à l'auteur de nombreuses observations qui paroissent le résultat et la combinaison d'une longue expérience et d'une heureuse manière de juger. En discutant le cas de l'extradition, l'auteur est remonté aux principes du droit des gens, et il a traité avec succès cette matière importante. Tout ce qu'il a dit sur la prescription de l'action et sur la prescription des peines, démontre que cette partie de la législation est aujourd'hui soumise à des règles invariables, et que les nombreux volumes écrits autrefois sur cette matière sont devenus heureusement inutiles. L'auteur s'est attaché à prouver combien les tribunaux d'exception sont dangereux, combien il importe du moins de les restreindre dans les bornes les plus étroites. La justice militaire lui a paru sur-tout exiger de prompts changemens. La procédure en matière de douane a donné lieu à quelques considérations sur la balance du commerce et sur le système de prohibition. En parlant de la banqueroute simple et de la banqueroute frauduleuse, l'auteur a indiqué ce que peut offrir de défectueux la législation sur les faillites; et quand il a traité du droit de grâce, il a eu soin d'en marquer les limites, et il a établi sur l'amnistie des doctrines générales qui méritent d'être pesées avec attention.

Ce traité me paroît contenir plusieurs questions qui n'ont encore été discutées ou du moins aussi heureusement développées par aucun autre jurisconsulte; et je doute que la sagacité la plus exercée en indiquât quelqu'une tant soit peu importante que l'auteur ait omise. C'est l'avantage que procurent l'esprit de méthode et l'esprit d'analyse qui brillent éminemment dans ce traité, ouvrage remarquable dont l'étude sera également utile et même nécessaire, soit à l'homme public, soit à l'homme privé. Je ne dirai point que M. Le Graverend occupera un rang distingué parmi les criminalistes; il faut désigner d'une manière

plus relevée le jurisconsulte éclairé qui, en expliquant des lois aussi importantes, emploie sans cesse un talent remarquable à en assurer l'exécution, et sur-tout à en préparer le perfectionnement. Cette dernière circonstance place l'auteur à côté de ces savans légistes qui, par leurs écrits, imprimant un heureux mouvement à l'opinion publique et à celle des gouvernemens, avoient fait sentir la nécessité d'une réforme et avoient préparé peu à peu les utiles changemens qui ont fait de la législation criminelle de la France celle qui, malgré les imperfections attachées à tout ce qui sort de la main des hommes, laisse le moins à desirer.

RAYNOUARD.

De Ratione et Argumento Apologetici Arnobiani, Dissertatio inauguralis, quam.... submittit Petr. Krog Meyer, *in universitate Hauniensi professor, respondente* N. Clausen. Hauniæ, Seïdelin, 1815, petit *in-8.°*, x et 342 pages.

Arnobii Afri adversus gentes libri VII : recognovit, notis priorum interpretum, aliorumque et suis illustravit J. Conr. Orellius, *pastor et canonicus Turicensis.* Lipsiæ, Vogel, 1816, 2 vol. *in-8.°*, lxiv, 366 et 537 pages.

Appendix editionis Lipsiensis Arnobii continens. . .supplementa... (quæ) adjecit J. C. Orellius. *Ibidem*, 1817, *in-8.°*, v et 80 pag.

En commençant sa dissertation sur Arnobe, M. Krog Meyer donne une idée de toutes les apologies du christianisme composées avant la fin du III.e siècle de l'ère vulgaire. Elles tendoient beaucoup moins à prouver directement la vérité des dogmes évangéliques, qu'à dévoiler l'absurdité des superstitions païennes et à réfuter les inculpations personnelles dirigées contre les chrétiens. Au fond, le traité d'Arnobe ne s'étend guère plus loin; et l'unique résultat de l'examen qu'en fait M. Meyer, est que cet ouvrage a des caractères et des formes qui lui sont propres et qui le distinguent de ceux qu'on avoit déjà composés sur le même sujet et presque sur le même plan. Quant à l'époque précise où écrivoit Arnobe, Tillemont (1), qui n'est point du nombre des auteurs dont les opinions sont ici discutées par M. Meyer, ne regardoit pas comme certain qu'elle fût postérieure à l'année 300. Arnobe (2)

---

(1) Mémoires pour l'hist. eccl. *tom. IV, pag. 573-575 et 767-768.*
(2) *Lib. II, c. 71.*

paroît la fixer lui-même à l'an de Rome 1050, qui correspondroit à l'an de J. C. 297, *annos quinquaginta et mille aut non multùm ab his minùs.* A la vérité, l'on a proposé de lire *sexaginta* au lieu de *quinquaginta ;* mais rien n'autorise cette altération, et c'est bien *quinquaginta* qui se lit fort distinctement dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, dont nous parlerons bientôt. Il est vrai aussi qu'Arnobe dit (1) que les chrétiens existent depuis 300 ans : *Trecenti sunt anni fermè, minùs vel plus aliquid, ex quo cœpimus esse christiani et in terrarum orbe censeri.* Mais ce nombre approximatif d'environ trois siècles s'accorde à merveille avec celui d'à-peu-près 297 ans depuis J. C., ou 1050 depuis la fondation de Rome. Enfin, si S. Jérôme (2) a placé la conversion d'Arnobe à l'an 20 du règne de Constantin, 326 de l'ère vulgaire, ce même S. Jérôme a dit ailleurs (3) qu'Arnobe vivoit sous Dioclétien, c'est-à-dire, entre 284 et 305.

Les autres circonstances de la vie d'Arnobe sont retracées dans la dissertation, telles qu'on les trouve exposées, d'après S. Jérôme, dans toutes les biographies ecclésiastiques et littéraires. Mais M. Meyer y ajoute des considérations importantes sur les connoissances d'Arnobe et sur les sources dans lesquelles il a puisé les matériaux de son ouvrage. Bien plus versé dans la littérature profane que dans les lettres sacrées, Arnobe paroît n'avoir commencé aucune étude, aucune lecture des livres de l'ancien Testament, et souvent même il donne lieu de douter qu'il ait lu les quatre évangiles authentiques (4), ou du moins qu'il ait su les distinguer des relations apocryphes que l'église en a séparées. Il ne cite aucun auteur ecclésiastique, pas même S. Justin et Tertullien, dont il emprunte néanmoins plusieurs idées, ni S. Clément d'Alexandrie, dont il suit les traces de trop près pour n'avoir pas eu sous les yeux ses écrits, particulièrement celui qui porte le titre de *Protrepticon.* La dissertation auroit pu contenir un peu plus de détails sur les écrivains profanes dont Arnobe a fait usage ; car il en cite environ soixante-dix dont la plupart ne nous sont connus que par les mentions qui ont été faites de leurs ouvrages.

Après ces préliminaires, la dissertation contient une excellente analyse du traité *Adversus gentes.* Mais, au lieu de cette exposition élégante

---

(1) *Lib. 1, c. 13.*
(2) *Chron. anno XX Constant.*
(3) *Catalog. viror. illustr. c. 19.*
(4) Les commentaires sur les psaumes et sur les évangélistes, imprimés sous le nom d'Arnobe, sont d'un autre auteur de ce même nom, qui écrivoit vers l'an 460.

et méthodique, où les idées, tant principales que secondaires, sont fidèlement indiquées et quelquefois mieux enchaînées que dans l'ouvrage même, nous n'offririons à nos lecteurs qu'un sommaire aride, si nous entreprenions de resserrer dans un cadre plus étroit le tableau tracé par M. Meyer. Il nous suffira de dire que les sept livres d'Arnobe sont ici distribués en trois parties, les deux premières, apologétiques et l'autre agressive; en sorte qu'après que les chrétiens d'abord, puis quelques points de leur doctrine, ont été défendus dans les deux premiers livres, les cinq derniers présentent la réfutation de la théologie païenne. La confusion que l'on a cru remarquer dans les derniers chapitres du septième livre, arrête quelque temps M. Meyer: il rend compte des transpositions qui avoient été projetées avant 1815, et sur lesquelles nous reviendrons en considérant le travail de M. Orell, qui a cru pouvoir les effectuer.

L'analyse dont nous venons de parler finit à la page 150, et le reste du volume est rempli par un examen, 1.° de ce que dit Arnobe en faveur des chrétiens, 2.° des preuves qu'il donne de la vérité de leur religion, 3.° des objections qu'il accumule contre le paganisme, 4.° de sa propre doctrine théologique. Nous avouerons que les trois premiers de ces articles ne font souvent que reproduire ce qu'a déjà indiqué l'analyse qui les précède, et dans laquelle, à notre avis, auroient pu se fondre les rapprochemens et les éclaircissemens qu'ils y ajoutent. Mais, lorsque nous hasardons cette observation critique, nous n'entendons aucunement l'étendre au quatrième article : il importoit d'examiner à part les opinions d'Arnobe. Chacun sait qu'elles ont été censurées par S. Jérôme, qui recommande (1) de le lire avec précaution, comme Novat et Apollinaire. Fleury (2) dit qu'il lui est échappé quelques erreurs, parce qu'il n'étoit pas assez instruit de la religion chrétienne, n'étant pas encore baptisé. Quelles sont ces erreurs! C'est ce qu'il n'est pas toujours très-facile de déterminer, à cause du désordre que S. Jérôme remarquoit en même temps dans le traité d'Arnobe (3), et des contradictions au moins apparentes qu'on y rencontre. Aussi les résultats de la dissertation ne sont-ils, sur ce point, ni très-nombreux, ni très-précis; et loin d'en faire un reproche à l'auteur, nous ne voyons au contraire, dans sa réserve circonspecte, qu'une preuve de l'attention et de l'impartialité qu'il a

(1) *Epist. 56.*

(2) Hist. ecclés. *l. VIII, n. 46.*

(3) *Arnobius inæqualis et nimius est et absque operis sui partitione confusus.* Hieron. ad Paulin. ep. 13.

portées dans cet examen. Cette partie de son ouvrage nous paroît la plus instructive, quoiqu'elle n'aboutisse souvent qu'à faire douter si Arnobe a eu ou n'a pas eu telle opinion. En y regardant de moins près, il eût été facile d'être plus décisif. Arnobe ne parle ni du Saint-Esprit, ni du péché originel, ni de l'efficacité des sacremens: il y a lieu de penser qu'il a ignoré ces dogmes, mais il ne les contredit pas. Sur d'autres matières, spécialement sur la nature de l'ame, sur l'origine des animaux, sur la puissance des démons, son langage se rapproche plus qu'on ne voudroit de celui de Marcion et des autres gnostiques. La dissertation le représente comme imbu de la philosophie de Platon; et quoique cela soit, en général, incontestable, il convient peut-être d'y mettre quelque restriction. Arnobe, par exemple, ne reconnoît dans aucune de nos idées le souvenir d'un état antérieur à notre naissance: il croit que nous n'apprenons rien qu'à mesure que nous vivons.

M. Krog Meyer ne s'est occupé ni du manuscrit des sept livres *Adversus gentes*, ni des éditions qui en ont été données: il ne parle qu'incidemment des commentaires; sa dissertation ne roule que sur le fond même de l'ouvrage, et, sous ce rapport, c'est la meilleure qui nous soit connue. Mais, quelle que soit l'utilité d'un travail de ce genre, le plus grand service à rendre aux écrits d'un ancien auteur, ou plutôt à ceux qui les lisent, est d'en publier correctement le texte, et d'y joindre, autant qu'il est nécessaire, de véritables éclaircissemens des textes réellement obscurs. C'est le but qu'a dû se proposer M. Orell, en donnant la nouvelle édition d'Arnobe, dont nous avons transcrit le titre.

Il rend compte, dans une courte préface, des motifs qui l'ont déterminé à cette entreprise. Il n'étoit satisfait d'aucune des éditions précédentes: les unes sont fautives et défectueuses, les autres surchargées d'observations et d'additions étrangères à l'ouvrage. Il a donc fait un choix parmi tant de notes, et y a joint les résultats de ses propres recherches. MM. Ochsner et Léonard Keller, professeurs à Zurich, lui ont communiqué des remarques et des extraits dont il a profité. Mais il regrette de n'avoir pu consulter le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, l'unique qui existe du traité d'Arnobe (1). M. Orell, si l'on encourage ses efforts, se propose de publier des éditions semblables de tous les anciens apologistes latins du christianisme; savoir, de Minutius Felix, Julius Firmicus, S. Cyprien et Tertullien, peut-être même aussi des principaux apologistes grecs, tels que S. Clément d'Alexandrie, S. Justin, Tatien, Athénagore et Hermias.

(1) *Cujus, in toto terrarum orbe, unus extat codex manuscriptus Bibliothecæ regiæ Parisiensis, ex quo omnes omnium editiones fluxerunt.*

Cette préface est suivie de la notice sur Arnobe qui fait partie de la bibliothèque historico-littéraire des Saints-Pères latins par M. Schoenemann ; notice qui peut sembler trop succincte, en ce qui concerne Arnobe lui-même et le fond de son ouvrage, mais qui contient une histoire critique des vingt éditions qui en ont été données depuis 1543 jusqu'en 1783. Elle se termine aussi par des regrets sur ce qu'on a négligé jusqu'à présent de faire assez bien connoître l'unique manuscrit d'Arnobe.

A cette notice succède une très-bonne table analytique de tous les chapitres des sept livres *Adversus gentes* : c'est celle qui se trouve au tome IV de la collection des anciens Pères de l'Église, publiée à Venise en 1765.

Après ces préliminaires, le texte d'Arnobe occupe 272 pages du tome I.er de M. Orell. Ce texte, que n'interrompt et n'accompagne encore aucune espèce de notes, est celui de l'édition de 1783, donnée par M. Oberthür (1), sauf un petit nombre de corrections dont la plupart sont de Saumaise et ont paru dans l'édition de Leyde en 1651. Nous croyons que ce travail de M. Orell est, en général, le meilleur qu'on pût espérer d'un éditeur qui n'avoit point à sa disposition le manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

Ce n'est point ici le lieu de décrire ce manuscrit : nous dirons seulement qu'il a été annoncé (2) et constamment considéré comme étant du IX.e siècle; que cet âge nous paroît lui avoir été assigné d'après un mûr examen de tous les indices et de tous les caractères qu'il présente; qu'il est d'ailleurs parfaitement conservé, à l'exception d'un très-petit nombre de lettres que des mains modernes ont corrigées, surchargées ou même fait disparoître fort mal-à-propos; qu'il a 191 feuillets, y compris les 29 qui, sous le titre de huitième livre, contiennent l'*Octavius* de Minutius Felix; que chaque page a 27 lignes; que l'écriture est uniforme d'un bout à l'autre, toujours très-nette et très-belle; que les abréviations ne sont pas trop nombreuses et n'ont presque jamais rien d'embarrassant. Si donc par ces paroles, *Scatebat* (Arnobius) *ferè tot mendis quot sunt litteræ*, le premier éditeur d'Arnobe, Faustus Sabæus, a voulu parler de ce manuscrit, comme il y a toute apparence, il en a donné une bien fausse idée, et induit en erreur ceux qui, depuis, l'ont représenté, sans l'avoir vu, comme presque illisible.

Il appartient à la Bibliothèque des Rois de France, au moins depuis l'an 1543. On a supposé qu'il avoit été envoyé par Faustus Sabæus à

(1) Tom. V de la collection des Œuvres des SS. PP. latins. *Wiceburgi, in-8.°*
(2) *Catal. Mss. Biblioth. reg. Paris.* t. III, p. 158, n.° 1661.

François Ier, quoique cela ne soit point dit dans l'épître dédicatoire que Sabæus adresse à ce prince à la tête de la première édition. Il ne parle vraisemblablement que de l'imprimé, quand il dit : *Qualem docti viri è manibus meis vix extorsere, sponte et lubens majestati tuæ dedico et dono.* A la vérité, il ajoute : *Jure enim belli meus est Arnobius, quem è media barbarie non sine dispendio et discrimine eripuerim ;* et cette phrase pourroit signifier sans doute qu'à travers les ravages de la guerre, Sabæus s'étoit rendu, à ses dépens et à ses risques et périls, possesseur du manuscrit d'Arnobe. Mais le style de cette dédicace est si figuré, qu'il seroit permis de n'entendre, par les mots *è media barbarie eripuerim*, que les efforts de Sabæus pour purger le texte d'Arnobe des fautes énormes et grossières, *à variis et enormibus vitiis atque erroribus*, dont il le disoit surchargé; pour le réparer et en quelque sorte le renouveler, *depositis novus exuviis nitidusque;* pour en donner enfin une édition prétendue correcte et pure, en courant les hasards d'une entreprise dispendieuse, *non sine dispendio et discrimine.* Quoi qu'il en soit, et quelle que puisse être l'histoire tout-à-fait inconnue de ce manuscrit avant 1543, précieux par lui-même et par son ancienneté, il l'est sur-tout, parce qu'il n'en existe aucun autre qui soit antérieur au XVIe siècle; car il a été bien reconnu que celui que possédoit Flaccus Illyricus n'en étoit qu'une copie alors toute moderne.

Toutefois, ce que nous avons dit de sa netteté parfaite ne tend point à faire croire qu'il offre par-tout des leçons claires et satisfaisantes. Nous disons seulement qu'elles sont matériellement fort positives et fort distinctes, et qu'il n'y a presque jamais lieu d'hésiter sur les lettres et les mots qu'il faut lire. Sans nul doute, on y rencontre, en ce qui concerne le sens des mots et des phrases, un grand nombre d'obscurités que les commentateurs ont dû s'efforcer d'éclaircir. Mais, avant de proposer de nouvelles leçons, n'auroit-il pas convenu de commencer par produire le texte original, tel qu'il est, en mettant au bas des pages, non pas des *variantes,* car, à proprement parler, il n'y en a point, puisqu'il ne subsiste qu'un seul manuscrit, mais les corrections qui auroient paru à-la-fois nécessaires et plausibles? Or c'est ce que le premier éditeur n'a point fait : il a, de toutes parts, corrigé, réformé, modifié, sans jamais en avertir; il dit même qu'il s'est fait aider dans ce travail par deux imprimeurs dont il loue, à ce propos, l'habileté et la perspicacité. Ils ont, tous trois, si bien fait, qu'encore aujourd'hui, quoique plusieurs des leçons qu'ils ont rejetées aient été insérées, comme *variantes,* dans quelques-unes des éditions postérieures, on est fort loin de connoître exactement et complètement

le texte que le manuscrit (1) présente, ainsi que nous le prouverons bientôt, quand nous parlerons des *variæ lectiones* rassemblées par M. Orell.

Que dans ces phrases (2), *Nigidius penates deos Neptunum esse atque Apollinem prodidit, qui quondam muris* immortalium *conditione adjunctâ cinxerunt — Varro.... dicit lares quasi quosdam genios* effunctorum *animas mortuorum*, on ait substitué *urbem Ilium* à IMMORTALIUM et *defunctorum* à EFFUNCTORUM, la première de ces corrections offre un sens plus naturel et plus complet, et la seconde une expression plus usitée, quoiqu'il soit pourtant possible qu'Arnobe ait écrit EFFUNCTORUM, en faisant entrer dans la composition de ce mot la préposition *è* ou *ex* au lieu de *de*. Mais lorsqu'en parlant aux païens de leurs idoles, il leur dit qu'ils savent bien et que néanmoins ils refusent opiniâtrément de convenir que ce sont là de vains simulacres: *Quæ intellegitis vos quoque, et recusatis et rennuitis confiteri.... esse.... figmenta puerilia* (3), étoit-il nécessaire de supprimer ET RECUSATIS, et d'écrire SED RENUITIS ! Est-on bien sûr que cette double expression *et recusatis et renuitis* ne doive être attribuée qu'au copiste ou à quelque ancien glossateur! Arnobe n'a-t-il pu la juger propre à mieux représenter l'obstination de ses adversaires? Faut-il absolument la conjonction *sed!* ET n'en sauroit-il tenir lieu et signifier *et cependant!* Mais le premier éditeur ayant retranché *et recusatis* et imprimé *et renuitis*, ses successeurs ont tour-à-tour employé les conjonctions *et*, *at* et *sed*; tantôt avec le seul verbe *renuitis*, tantôt avec *recusatis*, tantôt avec les deux ensemble; et comme s'il ne résultoit pas de là bien assez de variétés, un commentateur a proposé de lire *nec renuitis*, c'est-à-dire, tout le contraire de ce qui avoit été lu jusqu'alors. Un autre, au contraire, a prétendu que le manuscrit portoit SES, altération de SED, tandis qu'il est tout-à-fait impossible d'y apercevoir autre chose que les mots parfaitement bien tracés *et recusatis et rennuitis ;* leçon qui, à notre avis, n'auroit jamais dû être modifiée, sauf, si l'on veut, le retranchement de l'une des deux *n* du dernier mot.

Il nous seroit fort aisé de multiplier les observations de ce genre; elles

(1) Les commentateurs ont dit que ce manuscrit étoit intitulé *Arnobii disputationum adversùs* NATIONES *libri;* et en conséquence ils ont discouru sur les mots *nationes* et *gentes*. Nous ne trouvons aucun titre au commencement de ce manuscrit, et tout indique qu'il n'y en a jamais eu. La première page commence immédiatement par les premiers mots du livre I.er, *Quoniam comperi nonnullos*. Les livres sont séparés l'un de l'autre par la formule *Arnobii liber I explicit, incipit liber II feliciter*. La dernière page finit, sans conclusion, par les derniers mots du prétendu livre VIII, c'est-à-dire, de l'*Octavius* de Minutius Felix.

(2) *Lib. III, c. 40 et 41.*

(3) *Lib. III, c. 3.*

tendroient toutes à prouver que, sur l'ouvrage d'Arnobe, comme sur bien d'autres anciens livres, les éditeurs se sont donné une trop libre carrière; qu'à beaucoup de corrections heureuses ils en ont joint presque autant de superflues, d'arbitraires, d'erronées même; et qu'on leur devroit plus de reconnoissance, s'ils avoient toujours séparé soigneusement leurs propres conjectures des leçons manuscrites. Du reste, cette critique n'est point applicable au travail de M. Orell, qui, en donnant cette édition, n'a pu faire usage que des précédentes. L'une des circonstances qui distinguent le plus la sienne, c'est qu'il a jugé convenable d'opérer, dans le livre VII, une transposition dont M. Schoenemann avoit annoncé le projet, et qui consiste à ôter de leur place les chapitres ordinairement numérotés 35, 36 et 37, pour les rejeter à la fin de l'ouvrage et en faire les chapitres 49, 50 et 51 ou dernier. On suppose que ce déplacement établit plus d'ordre dans les idées d'Arnobe, et dissipe le soupçon d'une lacune après le trente-quatrième chapitre ou après le cinquante-unième. Il nous reste, à cet égard, des doutes dont nous ne saurions exposer tous les motifs sans entamer une longue discussion. Nous nous bornerons à comparer le morceau par lequel on veut aujourd'hui finir l'ouvrage à celui qui l'a terminé jusqu'ici. Après des réflexions sur la vanité des simulacres et des sacrifices, l'auteur ajoute que le plus digne hommage à rendre aux dieux, est de concevoir, de leur nature, des idées saines et sublimes. Voilà, dit-il, les meilleures offrandes, voilà les sacrifices les plus véritables : car des bouillies, de l'encens, des viandes, sont les alimens des flammes dévorantes, et rappellent trop les honneurs que l'on rend aux morts. *Nam pulticulæ, thura cum carnibus, rapacium alimenta sunt ignium et parentalibus conjunctissima mortuorum.* Telle seroit la nouvelle conclusion du traité : c'est sur ce détail d'offrandes diverses, de chairs, de parfums, de bouillies ou de purées, que l'auteur fixeroit les derniers regards de ses lecteurs. Il nous semble qu'il laissoit dans leur esprit une impression plus profonde et plus vive, lorsqu'ayant retracé les passions et les injustices des divinités mythologiques, leur goût pour la guerre et pour le carnage, il finissoit par ces paroles : « S'il est de la nature des dieux, de ceux du moins qu'il convient d'appeler d'un tel nom, si la perfection de la puissance divine est de ne » rien faire de méchant ni d'injuste, mais d'étendre sur tous les humains » les soins bienveillans de son impartiale providence, quelle équité, » quel caractère d'une divinité véritable pourrons-nous jamais reconnoître dans celle (1) qui, se mêlant aux discordes des hommes, auroit

(1) Il s'agit particulièrement de la grande déesse des Romains.

» écrasé les uns, protégé les autres par des faveurs immédiates, ravi aux » premiers la liberté, en élevant leurs oppresseurs au faîte de la domi- » nation, et, pour assurer l'éminent empire d'une seule cité née pour le » malheur de l'espèce humaine, subjugué l'innocent univers! » *Si deorum est proprium, si modò sunt veri et quos deceat nuncupari vi vocis istius, et potentia numinis nihil* facere *malitiosè, nihil injustè, hominibusque se cunctis unâ et parili gratiâ sine ulla inclinatione* præbere (1), *generis eam fuisse divini quisquamne hominum credat aut habuisse æquitatem Deo dignam, quæ, humanis sese discordiis inserens, aliorum opes fregit, aliis se præbuit exhibuitque fautricem; libertatem his abstulit, alios ad columen dominationis evexit; quæ, ut una civitas emineret, in humani generis perniciem nata, orbem subjugavit innoxium!* Outre que ces idées nous paroissent mieux achever un traité contre l'idolâtrie dont Rome étoit la métropole, l'harmonie de cette phrase et sa construction périodique nous l'indiqueroient encore, comme celle où Arnobe, rhéteur de profession, auroit fait les derniers efforts pour nous laisser, en nous quittant, une haute idée de son talent ou de son art, autant que de l'importance et de la grandeur de son sujet.

Ce n'est pas pourtant que l'ancienne disposition des dix-huit derniers chapitres établisse en effet entre les pensées une liaison toujours étroite, toujours facile à bien saisir. Mais, quand même la nouvelle hypothèse en rendroit quelquefois l'enchaînement un peu plus sensible, ce qui nous semble douteux, ce ne seroit peut-être pas une raison d'effectuer ce déplacement en réimprimant Arnobe : car il s'en faut que la méthode des anciens écrivains ecclésiastiques et même profanes soit toujours celle que nous adopterions aujourd'hui en traitant les mêmes sujets. Ils s'abandonnent plus que nous, sur-tout dans le genre polémique, à des émotions soudaines, et se tiennent sûrs d'être ramenés, par le cours et par l'élan même de leurs sentimens, au but et au plan de leurs ouvrages. Les conjonctions variées et quelquefois un peu vagues qui abondent dans leurs langues, leur permettent d'interrompre le fil de leurs raisonnemens, sans s'exposer à ne plus le retrouver. En général, nous sommes, plus qu'eux, didactiques et timides dans la disposition de nos écrits : nous y évitons davantage les mouvemens irréguliers et naturels de nos entretiens. En ce point, nous croyons mieux faire ; mais nous aurions tort d'en conclure que les anciens ont voulu s'asservir à nos déductions rigoureuses, et qu'il faut intervertir l'ordre de leurs ouvrages,

---

(1) *Facere*NT, *præbere*NT, dans le manuscrit : aucun éditeur n'a indiqué cette leçon.

jusqu'à ce qu'il devienne conforme à celui que nous établirions nous-mêmes.

Les notes sur le texte d'Arnobe commencent à la page 275 du tome I.er de M. Orell, et finissent à la page 459 du tome II, ou plutôt à la page 479, en comprenant les additions. Nous avons déjà dit que M. Orell a extrait tout ce qu'il a cru trouver d'exact et d'important dans les remarques de ses prédécesseurs, c'est-à dire, dans celles de Gelenius, de Théodore Canter, de Joseph Scaliger, de Stewechius, de Meursius, d'Elmenhorst, de Didier Hérauld, de Philippe le Prieur, du P. Le Nourry, et de quelques autres critiques. Il en résulte un commentaire qui, s'il faut l'avouer, nous semble un peu long, quoiqu'il ne renferme presque rien qui tende à faire mieux connoître les opinions théologiques et philosophiques d'Arnobe. Beaucoup de notes consistent dans l'exposition et l'examen des diverses leçons que l'éditeur a rejetées ou adoptées; d'autres sont purement grammaticales: les plus importantes seroient celles qui concernent la mythologie, si elles jetoient plus de lumières sur les points restés obscurs ou mal connus dans cette matière. Mais tous les passages des auteurs profanes qu'on peut rapprocher de ceux d'Arnobe, sont indiqués avec soin; et ce travail, extrêmement utile, a été fort augmenté, peut-être même complété par M. Orell. Il faut aussi lui savoir gré de s'être appliqué à rendre plus concises les observations de ses prédécesseurs, et d'avoir élagué les plus inutiles.

Les notes sont suivies de leçons diverses, mais seulement de celles dont il n'a pas été fait mention dans les notes mêmes. Peut-être seroit-il plus commode pour le lecteur d'avoir à-la-fois sous les yeux toutes les variantes d'un même passage. Du reste, c'est ici que l'on s'aperçoit, ainsi que nous l'avons annoncé, combien le manuscrit d'Arnobe est mal connu. En voici quatre exemples pris du seul livre I.er, qui en fourniroit un bien plus grand nombre. On croit qu'au chapitre 3 le manuscrit porte *genus nostrum* au lieu de *gens nostra;* il porte, *sed genus nostra felicitate &c.*, et non pas *nostrum* (1). Le mot *consumere* ne manque point, comme on le suppose, au chapitre 20. Vers la fin du chapitre 32, il y a, dans le manuscrit, *hoc tempore*, et Meursius se trompe quand il assure qu'on y lit *hoc temporis,* expression sans doute fort admissible en elle-même, mais dont la diction d'Arnobe n'offre aucun exemple. Il n'est pas vrai non plus qu'au chapitre 38 le nom de *Néoptolème* soit écrit au lieu de celui de *Triptolème:* le manuscrit porte, *si Æsculapium.... si Miner-*

(1) Ce n'est pas d'ailleurs sans raison qu'on a substitué, en 1543, *gens* à *genus*, et en 1651, *nec* à *sed.*

vam.... si TREPTOLEMUM ; seulement la première lettre de ce dernier mot est jointe au monosyllabe précédent *si*, en cette forme : *sit reptolemum*, ce qui ne peut causer aucun embarras. C'est Sabæus qui a imprimé *Neoptolemum*, comme tant d'autres mauvaises leçons que le manuscrit ne présentoit point; par exemple, le mot *istos* au lieu de *isti* dans ce pasage du chapitre 32 : *Nondum tempus est ut explicemus, omnes* isti *qui nos damnant, qui sint vel unde sint.*

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que M. Orell, qui sait qu'*isti* est la leçon originale, et qui reconnoît, avec Meursius, qu'elle est, à tous égards, la meilleure, imprime néanmoins *istos* dans le texte d'Arnobe; ce n'est pas le seul endroit où il altère ce texte par des *leçons d'éditeurs* qu'il réprouve lui-même dans ses notes et dans ses variantes; mais un plus long examen de ces différentes inexactitudes seroit ici d'autant plus déplacé, que M. Orell en est bien moins responsable que ne l'ont été ses prédécesseurs. Celles sur-tout qui concernent l'état du manuscrit, se retrouvent presque toutes dans un plus long recueil de leçons diverses, qui fait partie de l'édition de 1651, et que le nouvel éditeur a eu constamment sous les yeux en rédigeant le sien. Son second volume est terminé par trois tables; l'une des auteurs que cite Arnobe, l'autre des matières, la troisième des expressions les plus remarquables. Ces trois tables existoient aussi dans l'édition de 1651; mais M. Orell y a fait des additions utiles.

L'*Appendix* qu'il vient de publier complète ou rectifie quelques parties de son travail. Il y rapproche, plus qu'il ne l'avoit fait d'abord, les raisonnemens d'Arnobe de ceux des autres anciens apologistes du christianisme. Il extrait de l'Apparat de dom Le Nourry un plus grand nombre de remarques. En ce qui concerne la mythologie, il puise de nouveaux éclaircissemens dans quelques savans ouvrages qu'il n'avoit point eus jusqu'alors à sa disposition; particulièrement dans ceux de MM. Visconti, Zoéga, Schelling et Creutzer (1). Il profite aussi des observations qu'on a faites récemment, sur son édition d'Arnobe, dans les journaux de Leipsick et d'Iéna. Avec ces secours, il croit être parvenu à expliquer deux passages qu'en 1816 il avoit trouvés fort difficiles, et qui peut-être le paroîtront encore aujourd'hui : *Hos* (deos penates) *consentes et complices Etrusci aiunt et nominant, quòd unà oriantur et occidant unà, sex mares et totidem fœminas, nominibus ignotis et miserationis parcissimæ ;* l. III, c. 4. — *Et obserata pandentes remedorum obscuritate canacheni;*

(1) Visconti, *Museo Pio-Clementino. Mus. Chiaram.* — Zoéga, *Bassi-rilievi ant.* — Schelling, *Dissert. de diis Samothr.* — Creutzer, *Symbolick und Mythogie der alten Volker.*

l. VI, c. 23. M. Orell rétablit dans ce second passage le mot *remedorum* (pour *remediorum*) qu'il avoit changé en *tenebrarum*, et il pense qu'il s'agit ici de filous qui emploient des artifices secrets, et dont le nom *canacheni* ne seroit qu'une altération de celui des Sarasins, *Saraceni*. L'explication de l'autre passage est empruntée de M. Creutzer et sur-tout de M. Schelling, selon lequel il faudroit reconnoître les dieux *consentes et complices* dans les dieux Cabires des Samothraces, et, d'ailleurs, lire, au lieu de *miserationis*, *MEMORATIONIS parcissimæ*; divinités dont on a fort peu fait mention. Cette correction, depuis long-temps hasardée par Fulvius Ursinus, n'est assurément pas très-heureuse.

M. Orell, après avoir imprimé dans le texte d'Arnobe, l. 1, c. 2, *Nec madidata ex imbribus arva SUCCEDUNT*, semble adopter la leçon *SUCCRESCUNT* que le journal d'Iéna propose. On a imaginé sept ou huit manières de lire ce passage, et nous croyons encore que la meilleure est celle que présente immédiatement le manuscrit. Ici Arnobe, pour prouver que l'établissement du christianisme n'a point bouleversé la nature, comme les païens le prétendoient, entre dans plusieurs détails, tels que ceux-ci : Le soleil a-t-il cessé d'éclairer et de ranimer l'univers ! Les vents ont-ils perdu leurs souffles, et les champs ne *continuent*-ils pas d'être arrosés par les pluies ! *Numquid suas animas expiraverunt venti.... nec madidari* (et non pas *MADIDATA*) *ex imbribus arva SUCCEDUNT!* Il est bien vrai que *succedunt* ne se trouveroit point employé ainsi par des auteurs d'une latinité plus pure; mais tout annonce qu'Arnobe en fait ici cet usage : le cours de ses idées et la construction de la phrase l'amènent à vouloir dire, à dire en effet, *ne continuent-ils pas!*

Quelques citations insérées dans cet Appendix pourroient paroître étrangères au sujet; tel seroit un fragment d'Eusèbe, récemment publié par M. Mai, et qui ne concerne que la date de la fondation de Rome. Nous avons vu qu'Arnobe ne prétendoit point du tout fixer cette date avec précision. Il en parle d'une manière si fugitive et si vague, qu'il ne peut fournir l'occasion d'aucune recherche rigoureuse sur ce point.

La dernière page de l'*Appendix*, intitulée, *Corrigenda in textu Arnobii*, seroit fort précieuse, si l'éditeur y rétablissoit en effet toutes les leçons qu'il a paru regretter ou approuver lui-même dans le cours de ses notes: mais, à quelques articles près, il ne corrige guère ici que des fautes d'impression. Du reste, tout le travail de M. Orell est fort recommandable, et le seroit bien davantage, s'il eût été en son pouvoir de recourir au manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

DAUNOU.

Kœnig Yngurd, trauerspiel in fünf acten, von Adolph Müllner, *&c.* — *Le Roi Yngourd, tragédie en cinq actes*, *par* Adolphe Mullner. Leipzig, chez G. J. Goeschen, 1817; 1 vol. petit *in-8.°* (12 pages non chiffrées et 362 pages) orné de deux estampes.

Nous garderions volontiers le silence sur cette seconde tragédie de M. Adolphe Mullner, si nous n'avions rendu un compte détaillé de la première, intitulée *le Crime*, dans le premier cahier de ce Journal. Ces prémices d'un talent qui ne commençoit à produire qu'après être parvenu à sa maturité, nous avoient donné de grandes espérances. M. Mullner, en suivant la règle des unités dans un sujet qui, d'ailleurs, appartenoit entièrement aux temps et aux mœurs modernes, nous avoit permis de nous flatter qu'un rapprochement, une réconciliation même, alloient s'opérer entre la muse classique des anciens et la muse *romantique* de sa patrie; il nous paroissoit lui-même très-propre à en devenir le médiateur. *Le Roi Yngourd* vient de détruire au moins cette dernière espérance; et nous ne pouvons laisser plus long-temps nos lecteurs dans l'illusion. Nous tâcherons cependant d'abréger, autant qu'il se pourra, cette tâche vraiment pénible.

En rendant compte du *Crime*, nous avions remarqué que l'unité de temps et de lieu s'y trouvoit assez bien observée. Dans *Yngourd*, il est difficile d'apprécier la durée de l'action, et la scène change de lieu, non-seulement à chaque acte, mais deux fois au milieu d'un acte. Nous avions félicité l'auteur d'avoir su se passer de la pompe du spectacle et de ces jeux de théâtre qui remplacent quelquefois, même parmi nous, le développement des passions: dans *le Roi Yngourd*, aucune de ces ressources n'est négligée ; on y trouve un orage, une tempête, un naufrage, une bataille qui se termine par un pacte avec le diable, sans parler des reconnoissances et des travestissemens. Nous avions aussi loué M. Mullner de n'avoir guère employé que cinq personnages : dans la pièce nouvelle il y a tant de rôles, que lui-même doute si aucune troupe en Allemagne seroit assez nombreuse pour les remplir. Enfin, quoique l'avant-scène de sa première tragédie manque de vraisemblance et de simplicité, l'action du moins est d'une simplicité, d'une vérité admirable, et ne laisse aucun reproche à faire sous le rapport de l'unité : l'avant-scène du *Roi Yngourd* est d'une telle complication, qu'après une exposition de vingt-huit pages, on est à peine entré dans le sujet, et l'action qui

se passe sous vos yeux conviendroit beaucoup mieux au roman qu'à la tragédie.

Mais, si cette pièce diffère de la première en tout ce que celle-ci a de louable, en revanche elle en a tous les défauts. On retrouve dans *le Roi Yngourd* tous ceux que nous reprochons à la tragédie *romantique;* des événemens entassés les uns sur les autres, un mélange confus de personnages de tous les rangs et de tous les états, un vague sur l'époque de l'action qui laisse à choisir entre vingt siècles toutes les idées superstitieuses des âges les plus ignorans. Deux des principaux personnages, le roi Yngourd et le roi Alf, ont appris l'avenir par des prophéties auxquelles ils croient et qui s'accomplissent. Deux autres, le prince Oscar et la princesse Asla, ont en songe des révélations ; la reine Brunhilde devient folle et prophétise à son tour dans ses accès; il est question, tantôt d'Odin et de Wallhalla, tantôt de Satan et de l'Eglise *(Kirche).* Ce n'est plus cette morale tragique et profonde que nous avions remarquée dans le premier ouvrage de M. Mullner, où l'on voit un seul crime rendre malheureux non-seulement le coupable, mais tout ce qui l'entoure, où l'aveu de ce crime lui est arraché par la seule torture du remords : le roi Yngourd ne devient coupable qu'au quatrième acte, par suite du pacte fait avec le diable au troisième; et ce n'est pas lui, c'est l'assassin à ses ordres, qui révèle le crime que ce prince lui a commandé.

On auroit tort cependant si, de tous les reproches que je viens d'adresser à l'auteur du *Roi Yngourd*, on alloit conclure que cette pièce est tout-à-fait sans mérite; il eût été alors inutile d'en parler. Tous les caractères n'en sont pas propres à la tragédie d'après nos idées : mais la plupart ont de la vérité et sont très-bien soutenus; la plupart sont irréprochables dans le genre *romantique :* car il faut bien pardonner à un imitateur de Shakespeare deux jeunes amans chez qui la passion absorbe toutes les facultés de l'ame, et qu'elle prive même de l'usage de leurs sens; une reine, folle d'ambition et de jalousie, qui prophétise par les allusions les plus triviales; un assassin qui raisonne avec sa victime; des pêcheurs qui se font marchander pour aller au secours d'un vaisseau royal. Le style, en général, a de la force, de l'harmonie, de la poésie; et s'il n'étoit pas trop souvent obscurci par des tournures bizarres, et sur-tout par le mysticisme singulier qui domine dans les principaux rôles, l'intérêt de curiosité feroit lire la pièce, d'un bout à l'autre, sans fatigue et avec plaisir. L'ouvrage enfin offre plusieurs situations vraiment dramatiques, plusieurs scènes propres à produire le plus grand effet. Nous accorderions même ce mérite au plus haut degré à la scène

cinquième du troisième acte entre Yngourd et sa femme, scène où le repentir, l'amour, l'ambition, sont peints des couleurs les plus vives, si elle ne venoit se placer au milieu d'une bataille où elle occupe seize pages au moment le plus décisif. Mais, pour motiver nos éloges de cette scène et de quelques autres, il faudroit auparavant donner une analyse de la pièce, et cela excéderoit de beaucoup les bornes que je me suis prescrites; car la tragédie seule a 336 pages et de 3000 à 3500 vers.

Mais j'entends, à ce calcul, mes lecteurs qui se récrient sur la longueur démesurée de ce drame; ils la jugent propre à rebuter le courage des plus intrépides spectateurs. Je le crois comme eux, et cependant ce n'est pas encore là ce qui me fait renoncer aux espérances que M. Mullner nous avoit données. Il ne seroit pas le premier qui eût fait un faux pas après un succès, et qui, par la suite, auroit su s'en relever. Ce qui nous fait désespérer de sa muse tragique, c'est qu'il n'a point péché par inadvertance, mais par principes, et que de sa part c'est un parti pris. A la suite du *Roi Yngourd,* comme après *le Crime,* il a placé un supplément qui rappelle les examens de Corneille, et dans lequel il juge sa pièce, les acteurs et le public. Mais ce n'est plus cette modestie, cette défiance de son talent, que nous avions louée dans l'examen de sa première tragédie. Ici, au contraire, M. Mullner s'en prend à tout le monde, excepté à lui-même, du peu d'accueil que son *Roi Yngourd* a obtenu. De six théâtres auxquels il l'envoya en manuscrit, trois seulement l'acceptèrent, et deux seulement l'ont joué, Vienne et Brunswick. Il est vrai que, depuis, Dresde et Stuttgard lui ont demandé sa pièce et l'ont aussi représentée; mais, sur chacun de ces théâtres, elle a été plus ou moins mutilée ou défigurée, soit d'après ses avis, soit selon le caprice des directeurs. A Berlin, on a fait bien pis: *le Roi Yngourd* n'y a point encore paru, quoique M. Mullner ait passé un mois dans cette capitale pour l'expliquer aux comédiens. En effet, il n'est pas donné à tout le monde d'en saisir l'esprit et d'en comprendre la lettre, et M. Mullner s'en plaint sans soupçonner qu'il peut y avoir un peu de sa faute dans tout cela. Il n'est pas donné non plus à beaucoup de spectateurs de prêter quatre à cinq heures d'attention à la même pièce; et M. Mullner, au lieu d'en conclure qu'il faut faire ses pièces plus courtes, propose ou de partager celle-ci en deux représentations, ou d'y faire quelques coupures, ou de jouer de suite les deux premiers actes qui ne dureroient alors qu'environ une heure et demie, ou de faire tous les entr'actes fort courts. Je laisse à juger de la bonté de ces différens expédiens et de la préférence que chacun mérite. Mais ce qui est au moins bizarre, c'est la manière dont M. Mullner a jugé à propos de les motiver. Tantôt il veut bien

abréger la durée du spectacle, par une condescendance généreuse envers des spectateurs assez peu détachés de la matière pour ne pas vouloir rester dans la salle après l'heure du souper; tantôt il choisit les scènes et les passages qu'il sacrifie, en raison de leur ignorance ou de leur manque de goût. Il se moque du spectateur qui voudroit bien rapporter chez lui quelque partie de l'émotion qu'il a éprouvée; mais ailleurs il ne veut pas qu'après l'avoir fortement ému, on lui donne un entr'acte pour se remettre, et cela par la raison que « la terreur tragique est un moyen » violent qui doit rompre l'*asthénie* de la pitié et la changer dans cette » espèce de *sthénie* qui donne à l'homme la force de se rendre maître, » pour l'instant, de ses passions excitées, et par là de tirer du plaisir de » ses propres douleurs. » On voit que le système du médecin Brown menace d'envahir jusqu'à la tragédie *romantique*. Au reste, si cela n'est pas assez clair, M. Mullner nous renvoie à son *Almanach pour les théâtres de société*. Malheureusement nous ne l'avons pas sous les yeux; mais du moins ce qui précède suffira pour prouver à nos lecteurs que M. Mullner, comme nous l'avons déjà observé, ne s'égare pas par ignorance.

Nous allons donc abandonner cette partie de son *supplément* où il donne des avis sur la manière de représenter sa pièce, et cela avec d'autant plus de raison, que, malgré tout le plaisir qu'il auroit à la savoir bien jouée, il conseille cependant de ne pas la jouer. Bien plus, il se repent de n'en avoir pas rendu la représentation tout-à-fait impossible. En effet, M. Mullner, comme plusieurs de ses compatriotes, ne croit pas que la représentation soit essentielle à la tragédie : il cite même à cet égard l'autorité d'Aristote, qui dit que la puissance de la tragédie subsiste sans spectacle et sans acteurs. Nous ne chicanerons point M. Mullner sur l'interprétation de ce passage ainsi isolé du philosophe de Stagire. D'après ce qui précède et ce qui suit, il y est moins question de l'essence même de la tragédie que de la part qui appartient au poète dans sa composition. Il y est dit que c'est la mélopée qui lui donne le plus de charmes, et le spectacle qui en assure l'effet (*Arist. Poet. c. VI, 10 et 11*). Cette discussion nous meneroit trop loin: il n'en restera pas moins vrai que tous les grands poètes, soit classiques, soit *romantiques* (tels que Shakespeare et Calderone), jusque vers la fin du siècle dernier, n'ont fait des tragédies que pour être jouées, et qu'en effet, écrire des pièces de théâtre seulement pour être lues, semble impliquer contradiction. Nous accorderons même volontiers à M. Mullner et à tous les *romantiques* le droit de mettre des romans en dialogues, pour la commodité des lecteurs, dussent ces dialogues occuper plusieurs volumes, pourvu toutefois qu'ils ne donnent plus à leurs ouvrages ce

titre de *tragédie* qui ne sert qu'à les gêner. En effet, du moment que ces pièces ne doivent pas être jouées, pourquoi le poète n'y interviendroit-il pas en personne, n'y parleroit-il pas quelquefois en son propre nom ! Et, par exemple, au lieu de ces lignes de prose traînante qui indiquent ou décrivent si longuement et si imparfaitement le ton que l'acteur doit prendre, le jeu muet, le lieu de la scène, les changemens de décoration, pourquoi l'auteur lui-même n'indiqueroit-il pas, ne peindroit-il pas les uns et les autres en beaux vers, s'il est poète ; en bonne prose, s'il est romancier ! Cela seroit plus clair et meilleur, et mettroit tout le monde à son aise, sans nuire à la rapidité du dialogue, où le changement d'interlocuteurs ne seroit indiqué, lorsqu'on le voudroit, que par leur seul nom. On me dira que des ouvrages ainsi conçus rentreroient dans le domaine du roman ou de l'épopée. J'en conviens; mais quel mal y auroit-il ! Ces ouvrages n'en pourroient pas moins être fort intéressans et très-agréables à lire ; et l'on a déjà renoncé à les faire jouer. Nous croyons seulement, et probablement avec tous les classiques, qu'il ne sera jamais permis de reconnoître un théâtre dans un recueil de tragédies impossibles à représenter.

Il est temps de finir cet article : s'il tombe entre les mains de M. Mullner, il nous trouvera sans doute bien sévères ; mais s'il a lu celui où nous rendions compte de son premier ouvrage, il aura vu que nous l'avons loué avec plus de plaisir et autant d'impartialité. Zélés pour la gloire de la littérature allemande, nous nous étions réjouis de voir paroître un écrivain qui promettoit de lui donner un théâtre tragique, non sur le papier, mais en nature : la perte de nos espérances a dû nécessairement nous affecter.

VANDERBOURG.

ΙΣΟΚΡΑΤΟΥΣ ΠΑΝΗΓΥΡΙΚΟΣ. *Le Panégyrique ou Éloge d'Athènes par Isocrate ; texte grec, revu soigneusement sur les meilleures éditions, accompagné d'une analyse en forme de sommaires, de notes historiques, critiques et grammaticales, et suivi d'un index des mots et locutions les plus remarquables ; par* E. P. M. Longueville. Paris, de l'imprimerie d'Aug. Delalain, libraire, rue des Mathurins, n.° 5, 1817 ; 1 vol. *in-12* de 264 pages. Prix 3 francs 50 centimes.

QUOIQUE les ouvrages élémentaires ne soient point du ressort de

ce Journal, nous croyons devoir faire une exception en faveur de cette édition d'un discours d'Isocrate, parce qu'elle est digne à plus d'un titre de fixer l'attention des lecteurs instruits.

Le Panégyrique d'Athènes, l'ouvrage que l'antiquité regardoit comme le plus parfait de tous ceux d'Isocrate, méritoit de passer dans l'enseignement, et de partager, avec le discours de Démosthènes pour la couronne, l'avantage d'offrir aux jeunes gens déjà initiés dans les beautés de la langue grecque, un modèle d'élégance et de pureté, et une foule de notions relatives à l'histoire de la Grèce.

Les éditions complètes sont trop volumineuses et trop chères pour être mises entre leurs mains. A la vérité, on possède l'édition du Panégyrique par S. F. Nathanael Morus : mais, outre qu'elle est rare en France, les notes qui la rendent si recommandable se distinguent beaucoup plus par les renseignemens historiques que par les observations philologiques; et, sous ce rapport, elles offrent peu de secours aux personnes même avancées dans l'étude du grec.

M. E. P. M. Longueville, en donnant de ce précieux morceau une édition nouvelle, faite sur un autre plan, a donc rendu un service signalé; et il étoit difficile de mettre dans un travail de ce genre plus de soin, d'attention, et d'y déployer à-la-fois plus de jugement et de savoir, en un mot, d'atteindre plus sûrement un but très-utile.

Il a choisi le texte de l'édition de Morus (*3.e édition, Leipzig, 1804*), sans négliger les secours qu'il pouvoit tirer de l'excellente édition complète de M. le Dr Coray : c'est assez dire que son texte est d'une grande correction ; il est divisé en paragraphes, précédés chacun d'un court sommaire qui en indique le contenu et permet de suivre sans peine la liaison des faits et des idées.

Les notes que M. Longueville a jointes au texte, peuvent être rangées en deux classes : les unes sont les notes textuellement traduites ou extraites de Morus et de M. Coray; les autres lui appartiennent en propre : il y discute avec sagacité celles des observations de ses deux savans prédécesseurs qu'il croit ne devoir pas adopter; ou bien il donne les éclaircissemens historiques sur les points qu'ils lui paroissent avoir négligés, ou qu'ils n'ont pas développés suffisamment pour l'instruction des élèves. Mais les principales et les plus nombreuses ont rapport à l'intelligence du texte : à cet égard, sur-tout, il ne laisse rien à desirer; toutes les difficultés du texte sont aplanies, toutes les locutions remarquables éclaircies, les leçons douteuses discutées, au moyen d'une analyse grammaticale, presque toujours fine sans subtilité, et appuyée de textes parallèles, tirés d'Isocrate et des meilleurs écrivains. L'ouvrage est terminé

par un index complet et explicatif de tous les mots pris dans une acception particulière.

L'auteur, qui paroît avoir beaucoup et bien lu, a eu le soin d'appuyer toutes ses assertions de citations multipliées et très-exactes; et si, à cet égard, on lui trouvoit un peu de luxe, on ne devroit point s'en plaindre: ces citations montrent aux jeunes gens de quelles lumières il est nécessaire de s'entourer pour parvenir à l'interprétation des auteurs anciens; elles leur donnent le desir de remonter aux sources, et cette habitude de tout voir par soi-même, qu'on ne sauroit contracter de trop bonne heure, parce qu'elle est un élément indispensable dans la recherche de la vérité.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIES.

« L'ACADÉMIE royale de Bordeaux avoit, cette année, deux prix à décerner. » Le premier étoit consacré à l'*Éloge, en vers, de Jacques Delille*. Les ouvrages » envoyés au concours n'ont point répondu à l'attente de la compagnie, qui » n'a pu adjuger le prix; elle n'a pas cependant renoncé à l'espoir de voir ce » sujet traité d'une manière plus convenable, et elle le propose de nouveau pour » l'année prochaine, laissant aux auteurs la liberté de le traiter en vers ou en » prose. Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans » la séance publique du mois d'août 1818. Les pièces doivent être parvenues » au secrétariat de l'académie avant le 1.er juillet; ce terme est de rigueur.

» Pour sujet d'un second prix, l'académie avoit proposé la question suivante: » *Donner les signes auxquels on peut reconnoître les marnières; indiquer leurs » variétés dans le département de la Gironde, l'usage qu'on a déjà fait des diffé- » rentes espèces de marnes, et celui qu'on peut en faire dans cette partie du royaume, » selon la nature du sol et le genre de culture.* Aucun des concurrens n'ayant » résolu d'une manière satisfaisante cette question proposée pour la seconde » fois, elle a été retirée du concours. Parmi les mémoires qui lui ont été adressés, » l'académie a distingué celui qui porte pour épigraphe:

» *Neu segnes jaceant terræ, juvat Ismara baccho*
» *Conserere*................. (VIRG. *Georg. lib. II.*)

» et dont l'auteur est M. GERAND, fils aîné.

» L'académie aura, l'année prochaine, à décerner deux prix extraordinaires, » chacun de la valeur de 600 fr.; l'un pour la question suivante: *Indiquer les » moyens de dépurer l'eau de la Garonne dans toutes les saisons et dans toutes les » circonstances physiques que présente cette rivière; puis établir, par des procédés » sûrs et économiques, les moyens de conduire, sur le point le plus élevé de la ville, » et d'y renouveler périodiquement, la quantité de cette eau dépurée suffisante aux » besoins des habitans;* les concurrens devront indiquer les points sur lesquels

» ils établiront leurs appareils et les premiers réservoirs destinés à la dépuration, » et donner, par aperçu, le devis des dépenses qu'entraîneroit l'exécution du » projet qu'ils proposeront; — et l'autre sur celle-ci: *Quelle est, d'après une analyse » exacte, la nature des principales couches qui composent le sol des landes, dans » le département de la Gironde! Quel est l'emploi que peuvent avoir, dans les arts, » les différentes terres et les minéraux que renferment ces contrées!* »

« La société de médecine de Toulouse propose, pour le prix qui doit être » distribué en 1819, la question suivante: *Quels sont, en général, les progrès de » la chirurgie pratique depuis trente ans, et à qui sont-ils dus depuis que l'aca» démie de chirurgie a cessé d'exister!* Elle rappelle qu'elle a proposé pour le prix » de 1818 le sujet suivant: *Décrire les vers vésiculaires qui se développent dans » l'homme; indiquer leur influence dans les maladies, et les règles du traitement » qui peut leur être relatif.* Chacun de ces prix sera une médaille de 300 fr. Les » mémoires sur les progrès de la chirurgie doivent être remis avant le 1.er janvier » 1819; et ceux qui seront relatifs aux vers vésiculaires, devront être remis » avant le 1.er janvier 1818. Ils seront adressés, francs de port, à M. Duffourc, » secrétaire général de la société de médecine de Toulouse. La distribution » annuelle des quatre médailles d'émulation continuera d'avoir lieu en faveur » des auteurs qui auront envoyé les meilleurs mémoires sur des sujets à leur » choix. »

La classe d'histoire et de philologie de l'académie royale de Prusse a publié le programme suivant: « Après quelques tentatives faites avec plus ou moins de » succès dans le XVI.e et le XVII.e siècle, pour arriver à la connoissance du droit » attique, cette étude, intéressante en elle-même, et indispensable pour l'intel» ligence des auteurs grecs, a repris faveur de nos jours par les travaux de » quelques savans littérateurs. L'académie desire d'entretenir et de propager cet » intérêt, et se tient pour assurée que, dans cette matière épineuse, pour arriver » à un ensemble bien lié et aussi complet que le comporte la pénurie des » sources qui nous ont été conservées, il faut préalablement aborder les questions » de détail, et leur consacrer individuellement des traités dont jusqu'ici la série est » trop peu nombreuse. Ainsi il seroit important, avant toute chose, nonobstant le » mérite reconnu de quelques écrits déjà existans, de déterminer avec encore » plus de précision et de détails les formes judiciaires prescrites par le droit » attique, et la marche du procès selon la diversité de l'action intentée. En con» séquence, l'académie propose pour le concours la question suivante: *En com» binant les moyens de la critique et les principes généraux de la jurisprudence, » déterminer les formes de procédure des tribunaux attiques dans les causes tant » publiques que particulières, en distinguant, aussi nettement que possible, les » divers genres d'actions et de procès, et en établissant pour chacun les différences » qui les caractérisoient sous les trois rapports de la forme, de la matière et des » suites de l'action intentée.* Il ne sera pas inutile d'observer que les formes ob» servées par les diétètes ou arbitres tant publics que particuliers sont exclues » de ces recherches; mais il dépendra des concurrens de les étendre aux actions » d'homicide. Au reste, le sujet de la question étant très-vaste, l'académie desire » que les concurrens évitent les discussions polémiques trop prolixes, et que, » sur les points qu'ils jugeront avoir été épuisés par leurs devanciers, ils se re» cueillent en bref autant que le permettront l'ordre et la liaison des matières; » bien entendu que, par des citations précises, ils indiqueront les ouvrages des

» savans auxquels ils se réfèrent. Terme de rigueur pour la rentrée des mémoires, » 1.er avril 1819. Prix, 100 ducats. Adjudication, séance publique du 3 juillet » 1819. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Sur la protection accordée aux sciences, aux belles-lettres et aux arts, chez les Grecs; thèse de littérature soutenue par Jacq. Matter. Strasbourg, Levrault, 1817, *in-4.°*, 3 feuilles.

Commentatio philosophica de Memoria, quam... obtulit... Nic. Car. Soullié. Argentorati, Levrault, 1817, *in-4.°*, 2 feuilles 1/2.

Thèse de littérature ancienne et moderne sur l'étude de la langue grecque, soutenue par Nic. Ch. Soullié. Strasbourg, 1817, *in-4.°*, 2 feuilles 1/4.

Manière d'apprendre les langues, suivie de l'analyse et de l'examen des méthodes ou projets de méthode de Despautère, Comenius, Port-Royal, Locke, Rollin, du Marsais, Pluche, Radonvilliers, Lhomond, Maugard, Pestalozzi, &c. et d'un mot sur le procédé de Lancastre; par M. le Mare. Paris, imprimerie d'Éberhart; chez le Normant, &c., 1817, *in-8.°*, 80 pages. La *Méthode prénotionnelle* de l'auteur est appliquée à la langue française et à la langue latine, dans les *Cours pratiques et théoriques* qu'il a déjà publiés (3 vol. *in-8.°*). Le cours pratique de la langue latine consiste en 4000 phrases extraites d'auteurs classiques, et distribuées systématiquement sous les trois titres de *Lexigraphie*, *Syntaxe* et *Nomenclature*; le cours théorique de la même langue consiste en tableaux, observations et notes.

Petit Dictionnaire de l'académie française, ou Abrégé de la 5.e édition du Dictionnaire de l'académie; par J. R. Masson, précédé des Élémens de la grammaire française de Lhomond. Paris, Bossange et Masson, 1817, 2 vol. *in-16*, 29 feuilles. Prix, 6 francs.

Œuvres complètes de Mme Cottin, en 8 vol. *in-12* ou 5 *in-8.°* Souscription ouverte jusqu'au 30 novembre, chez Foucault, à raison de 18 fr. pour l'édition *in-12*, de 25 fr. pour l'*in-8.°*

L'Enfer, poëme du Dante, traduit en vers français par Henri Terrasson. Paris, Pillet, 1817, *in-8.°*, 30 feuilles 1/4. Prix, 6 francs.

Rapport sur le concours de poésie de 1817, par M. le secrétaire perpétuel de l'académie française (M. Raynouard). Paris, Firmin Didot, 1817, *in-4.°*, 30 pages. — Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie, par M. P. Le Brun, poëme couronné par l'académie française, *ibid. in-4.°*, 12 pages. — Le Bonheur &c., par X. Boniface de Saintine; poëme couronné par l'académie française, *ibid. in-4.°*, 11 pages. — De l'influence de l'étude sur le bonheur, &c., par M. Ch. Loyson; discours en vers, qui a obtenu l'*accessit*. Paris, Doublet, *in-8.°*, une feuille 1/2. — Le Bonheur &c., discours en vers, mentionné sous le n.° 36 à la séance publique de l'académie française. Paris, Michaud, *in-8.°*, une feuille 1/4. Prix, 75 centimes. — Discours en vers sur le bonheur &c., par A. d'Egvilly. Paris, Poulet, *in-8.°*, 12 pages. Prix, 1 fr. — Épître à MM. de l'académie française, sur cette question: L'étude fait-elle le

bonheur dans toutes les situations de la vie; par Casimir de la Vigne: pièce qui a obtenu une mention. Paris, Éverart, *in-8.°*, 14 pages. Prix, 1 fr.

Charlemagne, tragédie nationale; par Rigomer Bazin. Au Mans, imprimerie de Renaudin, 1817, *in-8.°*, 7 feuilles; 1 fr. 50 centimes.

Géographie de Strabon, texte revu par M. Coray. Paris, imprimerie d'Éberhart, librairie de Th. Barrois père, 1817, *in-8.°*, 30 feuilles, 13 fr.

Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, fait en 1800-1804, par Alex. de Humboldt et A. Bonpland. Paris, imprimerie de Smith, librairie grecque-latine-allemande, 1817, tomes III et IV, 2 vol. *in-8.°*, avec un atlas géographique et physique.

Le Voyage dans le Beloochistan (*voy.* Journal des Savans, novembre, 1816, page 190), traduit de l'anglais en français par M. Eyriès, paroîtra incessamment chez Gide fils, en 2 vol. *in-8.°*

Le Philologue, ou Recherches historiques, militaires, géographiques, &c., spécialement d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon; par M. Gail, membre de l'Institut; tome II. Paris, Sajou, 1817, *in-8.°*, 21 feuilles et 3 planches. Prix des tomes I et II, 15 francs. On peut joindre à ces deux volumes l'atlas composé de 54 cartes, qui accompagne les Œuvres complètes de Xénophon, publiées par M. Gail, en grec, en latin et en français; 10 vol. *in-4.°* Prix des 10 vol. et de l'atlas, 160 fr. en papier ordinaire, et 320 fr. en papier vélin satiné. Prix de l'atlas seul, 36 francs. = M. Gail, dans un mémoire lu, dès 1812, à l'Institut, et dont l'analyse fait partie d'un rapport imprimé en juillet 1813, s'est appliqué à prouver *qu'il n'a jamais existé de ville d'Olympie:* en conséquence, il desire que nos lecteurs soient avertis qu'il a soutenu cette opinion avant MM. Ciampi et de Haus.

Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Hénault. Paris, imprimerie d'Aubry, 3 vol. *in-8.°* qui paroîtront en novembre, et qui seront les premiers d'une collection de tous les abrégés chronologiques qui ont été composés sur le même plan. Prix des trois volumes, 18 fr., pour les personnes qui auront souscrit, avant le 15 octobre, chez Stahl, rue Galande, n.° 63.

Précis des événemens militaires ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814; par M. le comte Mathieu Dumas: tomes V et VI. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 54 feuilles 7/8, avec un atlas *in-fol.* obl. comprenant 14 cartes, dont 2 sont doubles. Prix, 24 fr., et en papier vélin, 48 francs.

La France, par lady Morgan, ci-devant miss Owenson; ouvrage traduit de l'anglais par A. J. B. D., 2.e édition, revue, corrigée et augmentée, avec des notes critiques par le traducteur. Paris, imprimerie de Crapelet; Paris et Londres, chez Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 53 feuilles, 11 fr. La 1.re édition, que nous avons annoncée (août, pag. 507), a eu un succès rapide, malgré les erreurs nombreuses que tous les lecteurs qui demeurent à Paris ont pu facilement y remarquer. L'ouvrage a d'ailleurs de l'intérêt, et les trois mémoires qui terminent le second volume sont instructifs. Ils concernent la législation criminelle, les finances, l'état de la médecine en France et en Angleterre: ils sont de M. Ch. Morgan, qui, en 1816, accompagnoit son épouse à Paris, et qui exerce la médecine à Londres.

Les Monumens de la France, classés chronologiquement, et considérés sous

Corneille, Copernic, Démosthène, Descartes, Edelink, Epaminondas, Eschyle, Euler, Euripide, Frédéric II, Franklin, Galien, Guillaume d'Orange, Gustave-Adolphe, Guttemberg, Harvey, Hayden, Henri IV, Hippocrate, Homère, Horace, Hume, Kant, Kepler, Klopstock, Las-Casas, Lavoisier, Leibnitz, Linné, Locke, Louis XIV, Marc-Aurèle, Marie-Thérèse, Marlborough, Milton, Miltiade, Molière, Montesquieu, Newton, Pascal, Périclès, Pierre-le-Grand, Platon, Poussin, Racine, Richelieu, Robertson, Romulus, J. J. Rousseau, Shakespeare, Sobieski, Socrate, Sophocle, Tite-Live, Trajan, Turenne, Virgile, Voltaire, Washington. Il manque vingt noms à cette liste, qui ne présente encore aucun des hommes célèbres de l'Italie moderne. Chaque vie doit être en cinq langues, latine, italienne, française, anglaise et allemande; et coûter, avec le portrait, 6, 10 ou 16 francs aux souscripteurs, selon les diverses conditions des exemplaires.

ANGLETERRE.

A Translation of the Æneis, &c.; Traduction de l'Énéide de Virgile, en vers anglais rimés, accompagnée d'une préface et de notes critiques, par Ch. Symmons. Londres, Hunter, 1817, gr. *in-4.°*, 2 liv. st. 12 sh. 6 d.

The Birth, Life and Acts, &c.; Ancien Poème anglais sur la naissance, la vie, les actions du roi Arthur, &c.; nouvelle édition donnée, d'après celle de W. Caxton, par Rob. Southey, qui y a joint une introduction et des notes. Londres, Longman, 1817, 2 vol. *in-4.°*, 8 liv. st. — et en papier royal, 12 liv. st. 12 sh.

Moderne Greece, &c.; la Grèce moderne et les marbres du lord Elgin, poème. Londres, Longman, 1817, *in-8.°*, 5 sh. 6 d.

Memoirs &c.; Mémoires sur la vie de John Philipp Kemble, avec une critique de son jeu théâtral; par John Ambr. William. Londres, Sherwood, 1817, *in-8.°*, 5 sh. 6 d.

The Works of Robertson, &c.; Œuvres complètes de Will. Robertson, précédées d'un essai sur sa vie et ses écrits; par M. Dugald-Stewart. Londres, Cadell, 1817, 12 vol. *in-8.°;* savoir : Histoire d'Écosse, 3 vol. — Histoire de Charles-Quint, 4 vol. — Histoire de l'Amérique, 4 vol. — Recherches historiques sur la connoissance que les anciens avoient de l'Inde, 1 vol.

Carte depuis l'Amérique septentrionale jusque dans le Canal britannique; par Garnett. Londres, une feuille, qui doit être la 1.re d'un atlas complet du globe. = 2 sh. 6 d.

Journal of a traveller, &c.; Journal d'un voyage en 1814, 1815 et 1816, ou Mémoires et Anecdotes de S. A. R. la princesse de Galles, avec des lettres de lord Liverpool, de M. Whitbread, &c. Londres, Colburn, 1817, *in-8.°*, 4 sh. 6 d. — Ce recueil n'est pas d'une authenticité reconnue.

Hieroglyphicorum origo et natura, prolusio in curiâ Cantabrigiensi recitata, autore J. Bailey. Cantabrigiæ, 1816, *in-8.°*

An Essay &c. Essai sur les principes de la population, &c.; par T. R. Malthus, 5.e édition, corrigée et augmentée. Londres, Murray, 1817, 3 vol. *in-8.°*, 1 liv. st. 16 sh.

Physiological Botany, &c.; Botanique physiologique (structure externe et

interne des plantes, leurs principes constituans, phénomènes de la vie et de la mort végétale); par R. P. Keith. Londres, Baldwin, 1817, 2 vol. *in-8.°*, fig. 1 liv. st. 6 sh.

The Transactions of the horticular Society, &c.; Mémoires de la Société horticulaire. Cet ouvrage paroît par cahiers *in-4.°*, dont 6 forment un vol.; le cahier qui complète le tome II, paroît en ce moment. Parmi les planches, il y en a de coloriées. Prix de chaque cahier, 15 sh.

A Treatise on the bees; Traité de la nature, de l'économie et de l'entretien des abeilles, ou Examen des différens systèmes adoptés en Angleterre sur cet objet; par Rob. Huish, 2.e édit. Londres, Baldwin, 1817, *in-8.°*, fig.

ALLEMAGNE.

Beschreibung &c. Description d'une nouvelle machine pour apprendre à lire, inventée par D. Z. Poehlmann. Erlang, Palm, 1817, grand *in-8.°*, 58 pag. et fig.; 10 gr.

Die komische Bühne &c.; Observations sur l'ancien théâtre comique d'Athènes; par P. F. Kannegiesser. Breslau, Korn, 1817, *in-8.°*, 520 pag. et 2 planches.

Immanuelis Bekkeri Anecdota græca, vol. II (continens Apollonii Alexandrini libros de conjunctionibus et adverbiis, Dionysii Thracis Grammaticam, et in eam scholia Chœrobosci, Diomedis, Melampodis, Porphyrii et Stephani). Berolini, Reimer, 1816, grand *in-8.°*, 800 pages; 2 rxd. 16 gr.

Saemmtliche Werke &c.; Œuvres complètes de J. Kalchberg. Vienne, Gerold, 1816 et 1817, *in-8.°* Ce recueil aura neuf volumes; savoir, trois de poésies lyriques, trois de tableaux historiques, et quatre de drames historiques, dont les sujets sont la mort d'Attila, les Templiers, Marie-Thérèse, &c.

Geographische Ephemeriden, &c.; Ephémérides géographiques, publiées par F. J. Bertuch. Weimar, *in-8.°* Le premier cahier de 1817 contient des observations sur la géographie d'Homère, par G. E. Grotefend.... la statistique actuelle de l'Autriche, &c.

Géographie de la Hongrie (en allemand), par Théodore Link. Vienne, Doll, 1817, *in-8.°*, 140 pages; 1 fl. 45 kr.

Reisen durch Baiern, &c.; Voyages dans le royaume de Bavière, par M. Jos. d'Obernberg, tom. III et IV. Munich, Lantner, 1817, 2 vol. *in-8.°*

Handbuch der Geschichte &c. Manuel de l'histoire du moyen âge, par Fr. Rühs. Berlin, 1816, grand *in-8.°*, 873 pages; 4 rxd.

Abhandlung &c.; Mémoire théorique et pratique sur un nouveau tachomètre (instrument pour mesurer la vîtesse), à l'usage des mécaniciens, &c.; par Dith. Uhlhorn. Francfort, Herman, 1817, grand *in-8.°*, avec une planche lithographique.

Untersuchungen &c.; Recherches sur l'économie animale des insectes, par J. Renger. Tubingue, Laupp, 1817, grand *in-8.°*

Naturgeschichte &c.; Histoire naturelle et anatomie des amphibies, par Tiedman, Oppel et Liboschitz. Heidelberg et Munich, 1817, *in-fol.*, fig. color. Les premières livraisons ont paru.

Anleitung zur Botanik, &c. Méthode d'étudier la botanique, par C. L. Wildenow, avec des additions et des notes par J. A. Schultes. Vienne, Doll, 1817, 2 vol. grand *in-12*, fig.

Zeitschrift für Astronomie, &c.; Journal d'astronomie et des sciences accessoires, publié par M. de Lindenau et F. Bohnenberger. Tubingue, Cotta, 1817, *in-8.°*, un cahier par mois; prix des douze cahiers, 9 fl.

Denkmale der Baukunst &c.; Monumens d'architecture du moyen âge de l'empire d'Autriche, dessinés sous la direction de Jos. Fischer; avec des explications en allemand et en français. Vienne, Strauss, 1817, grand *in-fol.* première livraison, 23 pag. et 6 planches.

Woerterbuch &c.; Dictionnaire médico-chirurgical, ou Explication de tous les termes techniques employés dans l'anatomie, &c.; par C. E. Knachstedt, publié par Fr. Lucas, 3.e édit. augm. Erfurt, Keyser, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 2 rxd. 4 gr.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33c par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

NOVEMBRE 1817.

Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro; by Henry Richard lord Holland. London, 2 vol. 1817. — *Notices sur la vie et les écrits de Lope de Vega et Guillen de Castro, &c.*

PREMIER EXTRAIT.

Lope de Vega eut, pendant sa vie, une réputation si grande et si étendue, qu'on ne peut, sous ce rapport, lui comparer aucun des auteurs modern s. Cependant, malgré les éloges infinis dont on l'honora encore après sa mort, les Espagnols, qui admiroient tant et sa personne et ses ouvrages, ne nous ont point transmis ces sortes de détails qui deviennent si précieux pour les générations nouvelles, lorsqu'en jouissant

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^{c} par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22*.



des travaux du grand écrivain, elles aiment à connoître sa vie privée et à juger son caractère et la moralité de ses actions. Peut-être pourroit-on attribuer cette négligence à l'extrême enthousiasme des contemporains de Lope : on l'admiroit trop pour croire qu'il fût nécessaire ou possible d'ajouter à l'estime publique par de semblables détails. La plus grande partie de ses ouvrages n'a pas été imprimée; et celle qui l'a été, n'a jamais été réunie en collection complète. Ce monument de la vénération des compatriotes de Lope de Vega manque à sa gloire ou plutôt à la leur. Ce n'est qu'en 1776 que les Espagnols ont proposé une souscription pour imprimer la collection des œuvres choisies de Lope ; et encore ce choix, en 21 volumes *in-4.°*, ne contient pas ses pièces de théâtre : l'éditeur avoit promis des mémoires biographiques et un catalogue historique et critique des ouvrages; mais il ne paroît pas qu'il ait rempli sa promesse.

Un illustre Anglais, qui tient un rang distingué et dans la politique et dans la littérature, a voulu payer une partie de cette dette de la nation espagnole. Lord Holland publia, il y a quelques années, sur la vie et sur les écrits de Lope de Vega, un ouvrage qui fut favorablement accueilli, comme il méritoit de l'être: dans la nouvelle édition dont je rends compte, il a inséré un travail semblable, relatif à la vie et aux écrits de Guillen de Castro. Si, dans cet article où je vais parler de Lope de Vega, le sujet intéresse par le nom de ce poète célèbre, l'article suivant aura pour nous un intérêt plus particulier, puisque Guillen de Castro est auteur de la pièce qui a fourni à Corneille la tragédie du Cid, et que lord Holland, en donnant une analyse complète et de longs extraits de la pièce espagnole, a très-souvent comparé et jugé les deux ouvrages.

Lope de Vega naquit à Madrid le 25 septembre 1568. Dès sa plus tendre enfance, il montra le plus vif penchant pour la poésie; il composoit des vers avant d'être en état de les écrire : lui-même assure qu'à peine âgé de douze ans, il avoit composé plusieurs pièces. Vers ce même temps, poussé par le seul desir de voir du pays, il s'échappa de l'école avec un de ses camarades; mais bientôt les moyens leur manquèrent : à Astorga, forcés de vendre quelques petits bijoux en argent, ils s'adressèrent à un orfévre, qui, présumant que ce pouvoit être des effets volés, conduisit les jeunes gens devant le magistrat; celui-ci les fit ramener à Madrid. Lope y trouva un protecteur dans le duc d'Albe, et, sur l'invitation de ce Mécène, il composa l'ARCADIA, pastorale héroïque écrite en prose et en vers, genre dont Montemayor avoit donné l'exemple dans sa DIANA. Lord Holland dit que l'Arcadie n'est qu'une idylle en cinq actes très-longs, dans laquelle les bergers parlent à leurs dulcinées

le langage d'Amadis, et discutent des questions de théologie, de grammaire, de rhétorique, d'arithmétique, de géométrie, de musique et de poésie; ils y mêlent même, ajoute lord Holland, des épitaphes de guerriers castillans. Quoique ce jugement puisse paroître sévère, je ne le contredirai pas; mais j'observerai que lord Holland auroit dû peut-être annoncer que ce premier ouvrage du poète espagnol prouvoit déjà une érudition très-variée et des connoissances très-étendues. Au reste, dans l'Arcadie on ne trouve pas des *Epitaphs on castilian generals*, mais des inscriptions placées au bas des statues des personnages illustres qui ornent une salle où se passe une partie de l'action : parmi ces statues sont celles de Romulus, de Lycurgue, d'Alexandre, de Charlemagne, de Tamerlan, d'André Doria, &c. &c., avec des inscriptions. Pour donner une idée de la manière et des opinions du poète, je transcrirai et je traduirai l'inscription consacrée à Fernand Cortès.

Cortes soy, el que venciera	Je suis Cortès, celui qui
Por tierra y por mar profundo	Par terre et par mer soumettroit encore
Con esta espada otro mondo,	Un autre monde avec cette épée,
Si otro mondo entonces viera;	Si un autre monde existoit encore;
Di a España triumphos y palmas	J'ai gagné à l'Espagne des triomphes et des lauriers
Con felicissimas guerras,	Par le succès de mes guerres,
Al Rey infinitas tierras	A mon roi des terres sans nombre
Y a Dios infinitas almas (1).	Et des ames sans nombre à Dieu.

Il est vrai que les pensées bizarres, les jeux de mots sont très-communs dans cet ouvrage de Lope, comme dans ses autres compositions. Ce fut l'un des auteurs qui donnèrent les exemples les plus dangereux de ce faux bel-esprit dont le goût se répandit dans presque toute l'Europe. Marini sur-tout l'introduisit en Italie, et il reconnoissoit, avec les plus vives expressions de son estime pour Lope, que celui-ci avoit été son modèle.

Après avoir publié son Arcadie, Lope se maria, et les devoirs de son nouvel état ne portèrent aucun préjudice à ses études et à ses compositions favorites : il semble même avoir cultivé la poésie avec un enthousiasme toujours croissant, jusqu'au malheureux événement qui l'obligea de quitter Madrid. Un gentilhomme d'un rang et d'un crédit considérables s'étant égayé aux dépens de Lope, le poète se vengea

(1) Coleccion de las obras sueltas assi en prosa como en verso de D. Frey Lope Felix de Vega de Carpio. *Madrid, 1777, tome VI, p. 207.*

du critique et l'exposa au ridicule de toute la ville. Son antagoniste le défia à un genre de combat dans lequel il espéroit l'emporter plus aisément que dans une escrime littéraire; mais Lope blessa dangereusement son adversaire: contraint de prendre la fuite, le poète choisit Valence pour le lieu de sa retraite, et s'y lia avec Vincent Mariner, auteur de beaucoup de vers, et sur-tout de vers latins. Étant enfin retourné à Madrid, et ayant perdu sa femme, le séjour de cette ville lui devint insupportable. Alors il s'embarqua, et il fit partie de la mémorable *armada* dont le désastre est si connu. Pendant cette expédition, il composa LA HERMOSURA D'ANGELICA, *la Beauté d'Angélique*, poème qui continue l'histoire de cette princesse depuis l'endroit où l'Arioste l'avoit laissée. Le motif qu'il donne de cette entreprise est assez singulier. Ayant trouvé dans Turpin que la plupart des aventures qui suivirent s'étoient passées en Espagne, il les raconta en vingt chants, croyant faire honneur à son pays. Outre le péril de lutter contre l'Arioste, la difficulté du succès augmenta encore par la publication d'un poème sur le même sujet, LAS LAGRIMAS DE ANGELICA, *les Larmes d'Angélique*, par Luis Borohona de Soto, ouvrage qui passe pour l'un des bons poèmes espagnols: il en est fait mention avec éloge par le curé, dans l'examen de la bibliothèque de don Quixote. De retour à Madrid, en 1590, Lope s'y remaria.

En 1598, un fameux concours fut ouvert aux poètes, au sujet de la canonisation de S. Isidore, natif de Madrid: des prix avoient été assignés pour les différens genres de poésie, mais chaque auteur ne pouvoit en remporter qu'un. Lope obtint le prix des hymnes; et, non content d'avoir composé un poème en dix chants et une quantité innombrable de sonnets, plusieurs autres pièces et deux comédies sur ce sujet pieux, il consacra encore un volume de vers à célébrer à-la-fois et le saint et le concours, et le fit paroître sous le nom de Tomé de Burguillos.

A cette époque, il avoit fait un très-grand nombre de pièces de théâtre; et depuis lors, les permissions qui furent accordées pour l'impression de ses ouvrages ne se bornèrent plus à la simple concession du privilége, mais elles renfermèrent toujours de longs éloges sur le mérite particulier de l'ouvrage et sur le caractère de l'auteur. Ce fut peut-être le temps le plus heureux de sa vie. A la vérité, il n'étoit pas encore parvenu au plus haut degré de sa gloire; mais sa réputation littéraire s'accroissoit sans cesse; sur-tout il jouissoit du bonheur domestique, qui dura trop peu. De trois personnes qui composoient sa famille, il perdit son fils, âgé de huit ans; son épouse ne survécut guère, et notre poète n'eut,

pour se consoler, que sa fille en bas âge. Accablé par ces pertes, il résolut de chercher des adoucissemens à ses chagrins dans les exercices de la religion; il devint secrétaire de l'inquisition et se fit prêtre: mais sa dévotion n'interrompit pas ses habitudes poétiques; il n'épargna même aucun soin, aucun effort, pour conserver sur le Parnasse espagnol le rang distingué qu'il y occupoit, et repousser les attaques de ses envieux et de ses rivaux. Le plus redoutable, peut-être, c'étoit don Luis de Gongora y Argote: cet écrivain a eu pendant longues années une influence si grande et si funeste sur la littérature espagnole, qu'il est convenable de le faire connoître. Né à Cordoue en 1561, il fut élevé à Salamanque: avec beaucoup d'esprit et d'imagination, il manquoit de jugement; il visa à l'originalité, et, négligeant la justesse dans les pensées, voulant toujours être neuf et piquant dans sa diction, il sembla s'attacher à rejeter de ses compositions toutes les idées et les expressions simples et naturelles. Avant que son goût fût entièrement corrompu, il avoit publié quelques petites pièces qui conservent encore de la réputation; mais, dans ses autres ouvrages, il adopta une diction très-vicieuse et très-affectée. Il fut chef d'une école à laquelle on dut le style appelé *cultissimo*. Les *Gongoristes* ne profitoient pas des avantages des communications littéraires pour montrer leurs idées, mais pour les voiler et les faire deviner. Leurs ouvrages avoient eu tant de partisans en Espagne, que, près d'un siècle après la mort de Gongora, l'on n'admiroit que très-peu les vers que l'on comprenoit aisément. Les vives censures que ce poète éprouva, l'irritèrent contre les autres auteurs. Lope, attaqué dans ses satires, et sur-tout alarmé des progrès du mauvais goût, se permit, dans ses pièces, de lancer les traits du ridicule contre les innovateurs. Dans AMISTAD Y OBLIGACION, un interlocuteur demande: *1.er int.* Êtes-vous vulgaire ou poli! *2.e int.* Je suis poli. *1.er int.* Arrêtez-vous dans la maison, et vous écrirez mes secrets. *2.e int.* Vos secrets! et pour quelle raison! *1.er int.* Afin que personne ne les comprenne.

Après avoir employé les armes du ridicule, Lope emprunta celles du raisonnement; et, dans une lettre qui servit de préface à une églogue, il attaqua le nouveau style avec beaucoup d'esprit, de jugement et surtout de modération; ensuite, lorsque, dans son poème du LAUREL DE APOLLO, il célébra les poètes espagnols, il eut la générosité d'honorer les talens incontestables de Gongora, sans se permettre même la moindre allusion aux défauts qui avoient été la cause de leurs débats littéraires. Cependant, quoique les bons esprits se fussent déclarés en faveur des anciens principes et des saines doctrines contre Gongora, l'impulsion donnée par celui-ci étoit telle, que le faux goût gagnoit même ses adversaires,

et l'on peut dire que les derniers ouvrages de Lope n'en furent pas tout-à-fait exempts.

Lope avoit un autre ennemi littéraire dont le talent et l'autorité étoient plus imposans encore; c'étoit Cervantes. Celui-ci, dans un sonnet, osa lui adresser publiquement l'avis de ne pas achever son poème épique de la JERUSALEM CONQUISTADA, dont il s'occupoit alors. Lope parodia le sonnet, et publia son poème. Ici lord Holland prononce que c'est le plus foible des ouvrages de Lope, et celui qui a eu le moins de succès. Ce poème important, qui a eu plusieurs éditions, exigeoit peut-être quelques détails de la part du judicieux écrivain qui consacre son talent à régler les droits de Lope à l'estime de la postérité : un examen du genre de mérite que ce poème peut offrir auroit été d'autant plus juste, qu'il existe la preuve que Lope, en le publiant, étoit intimidé lui-même par les préventions que le jugement anticipé de Cervantes avoit accréditées. Les inquiétudes de Lope furent manifestées par l'épigraphe qu'il plaça en tête de son poème : LEGANT PRIÙS ET POSTEA DESPICIANT, NE VIDEANTUR, NON EX JUDICIO, SED EX ODII PRÆSUMPTIONE, IGNORATA DAMNARE *(Jeron. in præf. Isag. ad Paul. et Eust.)*. L'auteur avoit accompagné son poème de beaucoup de notes qui ont été conservées dans la dernière édition de 1777. En comparant le poème espagnol de Lope et le poème latin de Bargæus, intitulé SYRIAS, avec la Jérusalem délivrée du Tasse, on feroit aisément reconnoître les causes qui ont assuré la supériorité et la célébrité du poème italien.

J'aime à remarquer encore, à l'occasion des débats entre Cervantes et Lope, que Cervantes, quoique découragé par son rival de gloire, eut assez de justice et de loyauté pour reconnoître le mérite de Lope, dont il dit :

> Poeta insigne, à cuyo verso o prosa
> Ninguno le avantaje ni aun li llega :

« Poète très-distingué, qu'en vers ni en prose aucun ne surpasse ni » même n'égale. »

Cervantes mourut peu de temps après, et laissa son rival en pleine possession de l'admiration du public. Combien le jugement de la postérité a été différent à l'égard des productions de ces deux écrivains! Cervantes, qui étoit mort de misère dans la même ville, dans la même rue où Lope vivoit dans la splendeur et l'abondance, fait depuis deux siècles les délices de tous les bons esprits de l'Europe, et Lope est négligé dans sa propre patrie! Avant la mort de Cervantes, arrivée en 1616, l'enthousiasme des Espagnols pour Lope étoit devenu une espèce de

culte. Il n'étoit point prudent de refuser l'encens à l'idole, et encore moins de se permettre des censures. L'intolérance étoit telle, que les admirateurs de Lope soutinrent sérieusement que l'auteur de LA SPONGIA, qui l'avoit critiqué avec sévérité, et qui l'avoit accusé de ne pas entendre le latin, étoit coupable d'une hérésie littéraire qui ne méritoit rien moins que la mort. Lord Holland avance que Lope étoit quelquefois très-altier envers ses critiques, et il cite en preuve de sa jactance le trait suivant. *Vega*, en espagnol, signifie une vallée cultivée. Au frontispice de son livre il avoit fait graver un escarbot expirant au-devant de quelques fleurs qu'il venoit attaquer; et afin qu'on ne se trompât point sur cet emblème, on lisoit le distique suivant:

Audax dum Vegæ irrumpit scarabæus in hortos,
Fragrantis periit victus odore rosæ.

Il me semble que lord Holland auroit dû avertir que ce distique ne se trouve, pour la première fois, qu'à la gravure qui orne l'édition de 1632, trois années seulement avant la mort du poète, et que ces vers peuvent être attribués à l'enthousiasme de l'admiration ou de l'amitié, plutôt qu'à l'amour-propre de l'auteur. Je rapporterai une autre inscription qu'offre la gravure: cette inscription est aussi relative à la rose.

Odore enecat suo.

Cependant, dans le prologue du PEREGRINO, Lope se plaignoit de ce qu'on n'avoit pas accordé à ses talens tous les égards, tous les encouragemens, toutes les récompenses, dont ils étoient dignes.

Le nombre des productions de Lope est très-extraordinaire. Il passoit rarement une année sans faire imprimer quelque poème, et à peine un mois, ou même une semaine, s'écouloit, sans qu'il fît représenter quelque pièce sur le théâtre. Sa pastorale de BELEN, écrite en prose et en vers, sur la nativité de Jésus-Christ, confirma sa supériorité dans ce genre; et des vers et des hymnes sur des sujets sacrés prouvèrent son zèle pour la nouvelle profession qu'il avoit embrassée.

Philippe IV, qui protégea si hautement le théâtre espagnol, étant monté sur le trône en 1621, trouva Lope en possession de la scène, et exerçant une autorité sans bornes sur les auteurs, sur les comédiens et sur le public. Aussitôt de nouveaux honneurs, de nouveaux bienfaits, furent prodigués au poète. Il publia vers cette époque LOS TRIUMPHOS DE LA FÉ, LAS FORTUNAS DE DIANA; des nouvelles en prose, imitations de celles de Cervantes, mais très-inférieures; CIRCÉ, poème épique, et PHILOMENA, allégorie dans laquelle il essaya de se venger, sous le nom du rossignol, des censures de quelques critiques, qu'il désigne sous le nom de la grive.

Sa réputation étoit telle, qu'il eut la sagesse de se méfier de l'enthousiasme qu'on lui témoignoit. Craignant qu'il n'y eût plus de mode que de véritable estime dans l'extravagance des applaudissemens dont il étoit l'objet, il fit une expérience très-hardie. Ce fut de publier pseudonyme un ouvrage intitulé : SOLILOQUIOS A DIOS. Cette épreuve lui réussit; l'ouvrage eut le plus grand succès. Sur cette assertion de lord Holland, je crois utile de faire deux observations : la première, que ce fut en 1626 que Lope publia cet ouvrage, sous le nom de *R. P. Gabriel de Padecopeo;* la seconde, que le dernier éditeur des œuvres choisies de Lope de Vega fait remarquer que ce titre pseudonyme n'étoit autre chose que l'anagramme de *Lope de Vega de Carpio.*

Il publia ensuite LA CORONA TRAGICA, poème sur les infortunes de Marie Stuart, reine d'Écosse. Il le dédia au pape Urbain VIII, qui lui-même avoit écrit quelques vers sur la mort de cette princesse. Le pontife répondit de sa propre main au poète, et l'honora du titre de docteur en théologie. Tout concouroit ainsi à maintenir l'enthousiasme des Espagnols pour ce *prodige* de littérature. Dans la conversation ordinaire, lorsqu'on vouloit désigner quelque chose de parfait en son genre, on disoit, un diamant *lope*, une femme *lope*, un jour *lope*, &c. Jusqu'en l'année 1635, il continua de publier des pièces et des poèmes; mais alors il ne s'occupa plus que de pensées religieuses, et il mourut le 26 août de la même année. Quoique souffrant et très-foible, il n'avoit pas voulu manger de la viande le vendredi, ni s'exempter de la discipline à laquelle il s'étoit soumis avec autant de résignation que de sévérité.

La sensation que produisit sa mort, fut encore plus grande que la considération qu'on lui avoit accordée pendant sa vie. La splendeur de ses funérailles, dont se chargea le plus libéral de ses Mécènes, le duc de Sesa, le grand nombre et le style des discours composés à cette occasion, le concours des poètes nationaux et étrangers pour déplorer sa mort et célébrer sa gloire, offrent un exemple unique dans l'histoire de la littérature. Comme auteur, il étonne par le nombre prodigieux de ses compositions. On prétend qu'il a été imprimé vingt-un millions trois cent mille lignes de ses compositions, que huit cents de ses pièces ont été représentées sur le théâtre. Il nous assure, dans l'un de ses derniers ouvrages, que la portion imprimée, quoique très-considérable, est moindre que celle qui attend encore les presses. Il est vrai que la langue castillane est très-riche, que les vers espagnols sont souvent très-courts, et que les règles de mesure et de rhythme ne sont pas sévères. Cependant il est permis d'examiner un instant ce qui s'est

dit sur le nombre des ouvrages de Lope. Pour y croire, il faudroit admettre qu'il a commencé à composer dès l'âge de treize ans, et qu'il a composé environ neuf cents vers par jour; ce qui nous paroîtra bien surprenant, si nous considérons les occupations ou les distractions qu'il a nécessairement eues comme guerrier, secrétaire, chef de famille, ou prêtre. Ce qui nous reste de ses ouvrages, ne s'élève qu'au quart environ de cette évaluation ; mais c'est encore assez pour être surpris de sa fécondité. Lui-même nous apprend qu'il lui étoit arrivé plus de cent fois de composer une pièce et de la faire paroître sur la scène dans l'espace de vingt-quatre heures. Perez de Montalvan déclare que Lope composoit en vers aussi rapidement qu'en prose, et il donne, à ce sujet, des détails que je regrette de ne pouvoir transcrire : il porte à dix-huit cents les pièces de théâtre écrites par Lope, et à quatre cents les *Actes sacramentaux.* Au reste, si quelque circonstance pouvoit faire ajouter foi à ces calculs, c'est que plusieurs autres poètes espagnols, et entre autres Calderon, ont produit un très-grand nombre d'ouvrages, qui, sans être aussi extraordinaire, doit nous faire regarder comme possible le nombre de ceux attribués à Lope.

Je ne suivrai point lord Holland dans l'examen du système de composition de Lope; il faudroit se livrer à trop de détails et de discussions. Je crois plus convenable et plus utile d'examiner l'extrait qu'il donne de la ESTRELLA DE SEVILLA, pièce qui, par sa contexture et son dialogue, peut donner une idée du talent dramatique de Lope.

Acte I.er Sanche, roi de Castille, arrive à Séville. Il est charmé de la beauté des dames : Estrella, sœur de Bustos-Tabera, a fait sur lui la plus vive impression. Une place considérable est vacante; le roi la propose à celui-ci, qui s'étonne de ce que le roi le préfère à deux concurrens, dont l'un est un illustre seigneur, et l'autre le fils du défunt. Le roi interroge Tabera sur sa famille, et offre de procurer à sa sœur un riche établissement. Tabera, en se retirant, exprime son inquiétude, et pense que cette faveur est plutôt un appât qu'une récompense. Bientôt le roi veut entrer dans la maison de Tabera, qui a l'adresse d'éluder cette visite. Alors le roi envoie un message à Estrella, mais elle répond avec une noble fierté. Arias, courtisan, qui sert les projets du prince, s'attache à gagner Mathilde, suivante d'Estrella, et il réussit : cette suivante promet d'introduire le roi dans l'appartement d'Estrella pendant la nuit suivante.

Acte II. Le roi arrive, et est reçu par Mathilde. Il fait nuit; Tabera survient et entend parler Mathilde et le roi. Inquiet pour l'honneur de sa sœur, il tire l'épée. Le roi, pour échapper au péril, est forcé de se

nommer : Tabera feint de ne pas l'en croire ; il reproche à l'inconnu son indigne conduite et le laisse sortir, mais il donne la mort à Mathilde. Le roi, doublement irrité contre Tabera, et n'osant toutefois faire éclater sa colère, consulte Arias, qui lui conseille d'exciter Sanche Ortiz de las Roélas, loyal et intrépide guerrier, surnommé le Cid de l'Andalousie, à punir Tabera. Il est à remarquer que Sanche est l'amant d'Estrella, et qu'il est payé de retour. Tabera lui annonce le plus vif desir que leur hymen soit bientôt conclu. Le roi appelle Sanche.

Sanche. Sire, permettez-moi de baiser les pieds de votre altesse (1). — *Le Roi.* Levez-vous ; ce seroit trop vous abaisser ; levez-vous. — *Sanche.* Sire ! — *Le Roi.* Vous êtes brave. — *Sanche.* Peu s'en faut, Sire, que je ne me trouble, n'ayant point le talent de la parole. — *Le Roi.* Eh bien ! dites, que voyez-vous en moi ! — *Sanche.* La majesté et la valeur, en un mot une image de Dieu, puisqu'un roi le représente ; oui, après Dieu, c'est en vous que je crois : illustre prince, je me dévoue à votre commandement royal. — *Le Roi.* Comment êtes-vous ! — *Sanche.* Jamais je n'ai été autant honoré que je le suis. — *Le Roi.* Oui, je vous affectionne à cause de votre prudence et de l'estime dont vous jouissez ; et comme vous serez empressé de connoître à quelle fin je vous ai appelé, je vais vous le dire, et m'assurer que je possède en vous un vrai brave. Il m'importe qu'on frappe un homme en secret, et je ne veux confier qu'à vous seul ce soin, à vous que je préfère à tous. — *Sanche.* Est-il coupable ! — *Le Roi.* Oui, il l'est. — *Sanche.* Eh ! comment donne-t-on en secret la mort à un coupable ! Votre justice pourra le punir publiquement, sans le frapper dans les ténèbres : punir ainsi un crime, c'est en commetre un vous-même ; c'est donner à entendre que vous avez prononcé injustement son trépas. Si quelqu'un de peu d'importance vous a offensé par quelque faute légère, Sire, je vous supplie de lui pardonner. — *Le Roi.* Sanche Ortiz, vous n'êtes point venu pour être l'avocat du coupable : sans me demander les raisons de cet ordre, donnez-lui la mort ; et certes, si je veux qu'on cache le bras qui la donnera, c'est qu'il importe à mon honneur de punir de la sorte. Mérite-t-il la mort, l'homme qui a commis un crime de lèse-majesté ! — *Sanche.* Qu'il périsse. — *Le Roi.* Et si celui dont je parlois a commis ce crime ! — *Sanche.* Qu'il meure donc, Sire, je vous en prie hautement. Oui, si cela est, je frapperois mon propre frère sans hésiter. — *Le Roi.* Donnez-moi votre parole et votre main. — *Sanche.* Et avec elles l'ame et la fidélité. — *Le Roi.* En le joignant, sans qu'il s'en doute, vous pouvez le tuer. — *Sanche.* Sire,

(1) Mot à mot : Que votre altesse accorde ses deux pieds à mes deux lèvres.

je m'appelle Roélas et je suis guerrier; et vous voulez faire de moi un traître! Moi, donner la mort de la sorte! je le tuerai en l'attaquant corps à corps, à l'aspect de Séville entière, sur une place, dans une rue; car rien ne peut disculper celui qui tue sans combat. L'homme qui perd la vie par une trahison, est plus heureux que celui qui l'a employée pour le tuer; et le vivant trouve sa déloyauté au milieu de tous ceux qu'il approche. — *Le Roi.* Frappez-le comme vous le voudrez. Prenez ce papier, signé de moi; c'est un titre qui vous assure votre pardon, quelque action que vous commettiez. Vous me le rapporterez. — *Sanche (après avoir pris et lu ce papier).* Je suis surpris de ce que votre altesse n'a pas une meilleure opinion de moi. Moi, une promesse! Moi, un écrit! C'est en vous plus qu'en un papier que je confie ma franchise. Vos paroles inspirent tellement la valeur, qu'elle devient le partage des moins braves; oui, vos paroles opèrent tout ce qu'elles ordonnent. En me donnant votre parole, Sire, un écrit est de reste. Déchirez-le, parce que sans papier la mort menace plus le coupable que si je tenois ce papier. Oui, cette promesse écrite décrédite en partie votre parole de roi. *(Il déchire l'écrit.)* Sans écrit, Sire, nous nous engageons tous les deux, et nous promettons, moi, de vous venger, et vous, de me délivrer. Si c'est ainsi, qu'ai-je à faire d'écrits qui ne seroient que des embarras! Je vais vous obéir sur-le-champ; et en récompense, je vous demande pour épouse la femme que je choisirai. — *Le Roi.* Fût-elle la plus riche femme de Castille, je vous l'accorde.

Le roi donne alors à Sanche un autre papier qui contient le nom de celui qu'il doit frapper. Dès que Sanche a quitté le roi, il apprend, par une lettre d'Estrella, que Tabera est très-empressé de faire célébrer leur mariage; Sanche est au comble de ses vœux: cependant il songe à l'ordre qu'il a reçu du roi; il ouvre l'écrit, et reconnoît que l'homme désigné à ses coups est Tabera lui-même; il tombe dans une douleur et un désespoir extrêmes, et il fait un long monologue. Cependant il cède enfin à la considération qu'un roi n'est responsable de ses actions qu'à Dieu, et que le seul devoir d'un sujet est d'obéir à son roi. L'idée de sacrifier son bonheur personnel à ce devoir l'exalte au point de lui cacher l'horreur de sa situation. Au même instant, Tabera survient. Il annonce à Sanche que tout est prêt : celui-ci répond qu'il méprise cette invitation, et qu'il rejette la main d'Estrella. — *Tabera.* Tu me connois, et tu me parles ainsi! — *Sanche.* Je sais à qui je parle, Tabera, et c'est pourquoi je parle de la sorte. — *Tabera.* Comment me parles-tu de la sorte, si tu reconnois que je suis Tabera? — *Sanche.* Je parle ainsi parce que je te connois. — *Tabera.* Me connois-tu sans honneur! — Le duel s'engage,

Sanche tue Tabera. Cette adresse d'amener un duel pour fournir à Sanche l'occasion d'exécuter en brave l'ordre du roi, est un trait de génie qui méritoit d'être spécialement remarqué par lord Holland. Je crois devoir réparer son silence, en disant que cette belle situation obtiendroit le plus grand succès sur tous les théâtres. Sanche désespéré veut se donner la mort. On survient, on l'en empêche. Mais le cadavre de Tabera dépose contre lui; Sanche est accusé comme assassin; et lui-même il demande le trépas. Dans ce même temps, Estrella est à sa toilette, elle se pare, elle est heureuse de l'espoir de son prochain mariage. Tout-à-coup elle apprend l'affeux événement; qu'on juge de sa situation.

Acte III. Le roi, informé de ce qui s'est passé, et de la noble conduite de Sanche, qui refuse d'avouer le motif de son crime, se trouve ou plutôt s'engage dans une fausse position, en ordonnant que Sanche déclare qu'il l'a poussé à tuer Tabera. Estrella se présente, et demande vengeance de la mort de son frère contre son amant; elle réclame le privilége accordé par les anciennes coutumes de l'Espagne, de prononcer elle-même, comme plus proche parente du mort, sur le sort de son assassin. Le roi n'a pas le courage de résister à cette demande. Sanche reçoit dans sa prison, par le courtisan Arias, le message du roi, qui veut que le motif du crime soit avoué; et il répond par ces paroles ambiguës, mais dignes du beau caractère qu'il a déjà montré : « Celui » dont le devoir est de parler, qu'il parle; mon devoir étoit d'agir, » j'ai agi. » Cependant Sanche est dans sa prison, livré au malheur de sa position. Enfin entre une dame voilée, à laquelle le prisonnier est remis en vertu des ordres du roi; la dame offre la liberté à Sanche, qui la refuse à moins que la dame ne se fasse connoître; elle se découvre, c'est Estrella. Sanche, exalté par des idées romanesques, refuse obstinément de quitter la prison; ils se séparent. Le roi, qui a des remords d'avoir engagé Sanche dans le malheur où il se trouve, voyant que ce guerrier généreux consentiroit à mourir ignominieusement plutôt que de parler de l'ordre royal, se propose d'exercer son influence sur les juges pour faire acquitter Sanche, ou obtenir du moins un arrêt moins sévère. L'admiration du roi augmente en apprenant ce qui s'est passé dans la prison entre Estrella et Sanche; il fait appeler celui-ci secrètement: mais les juges condamnent à mort le meurtrier. Le roi promet alors de faire épouser Estrella par un grand de Castille, à condition qu'elle pardonnera; elle y consent. Les juges réclament contre cette décision du roi, qui est enfin contraint d'avouer que le meurtre a été commis par son

ordre. Sanche recouvre la liberté ; mais Estrella refuse d'épouser le meurtrier de son frère.

Cette pièce peut, sous plusieurs rapports, donner une idée du talent de Lope. Je pense, comme lord Holland, qu'on trouve rarement un dialogue plus intéressant et plus animé que celui entre le roi et Sanche, au second acte. Je n'ai pu m'arrêter sur les scènes où Estrella croit voir arriver son futur époux, et sur les espérances de bonheur auxquelles cette amante s'abandonne ; elles forment un contraste frappant avec les idées des spectateurs qui ont été témoins du duel de Sanche et de Tabera, et avec les calamités qui attendent cette infortunée.

Je regrette que les développemens dans lesquels m'a entraîné l'intérêt qu'offre cette pièce, me réduisent à indiquer seulement ce que présente de plus remarquable le reste de cette partie de l'ouvrage de lord Holland.

Dans les pièces de Lope qui s'approchent du caractère de la tragédie, il y a ordinairement une intrigue assez étendue pour fournir au moins quatre pièces à un autre auteur. On trouve cette abondance sur-tout dans LA FUERZA LASTIMOZA, qui a eu l'honneur particulier d'être jouée dans les murs du sérail à Constantinople. En général, on a reproché à Lope l'emploi trop fréquent et trop uniforme des duels, des déguisemens ; il faut avouer cependant que ses pièces, sous le rapport des caractères, ont plus de perfection, ou plutôt moins d'imperfection, que celles des auteurs qui l'ont suivi immédiatement. Lord Holland assure que c'est à Lope que le théâtre espagnol a dû l'introduction du rôle de convention appelé *el Gracioso*, sorte de bouffon devenu un personnage presque obligé dans les pièces de ce théâtre. Ce personnage déplacé, non-seulement mêle aux scènes les plus intéressantes les plus grossières bouffonneries, mais s'arroge à-la-fois les rôles de spectateur et d'acteur ; il semble inventé pour sauver la conscience de l'auteur, qui, après une hyperbole extravagante, se tourne en ridicule par la bouche même du *Gracioso*, et cherche ainsi à désarmer la critique en la prévenant. Dans les pièces les plus irrégulières que Lope composa pour se conformer au goût populaire, il y a des phrases si ampoulées, des images si hyperboliques, qu'on est tenté de le soupçonner, comme on en a soupçonné l'Arioste, de se moquer de son sujet et de ses lecteurs. Le mérite des endroits les plus travaillés de ses tragédies consiste particulièrement en une riche abondance d'images, et, d'après l'opinion des critiques espagnols, dans la pureté du langage. Je ne parlerai pas de la violation des règles des unités dramatiques ; le jugement de Boileau est toujours présent à notre mémoire. Au sujet des drames sacrés, je dois exprimer ma surprise que le gouvernement espagnol ait autorisé

et favorisé la composition et la représentation des pièces qui offrent sur le théâtre, sous des couleurs indécentes et même irréligieuses, les actions des saints et la puissance de Dieu. Ainsi, dans L'ANIMAL PROFETA, Saint Julien, projetant le meurtre de sa femme, après avoir déjà exécuté celui de son père et de sa mère, entre avec le Diable dans une discussion sur la possibilité d'être sauvé; et, quand Jésus-Christ descend du ciel pour opérer ce miracle en faveur de Saint Julien, le Diable fait beaucoup de raisonnemens pour prouver qu'une telle miséricorde est une violation du contrat originel existant entre lui et le Tout-puissant. Ailleurs, la naissance, la passion, le crucifiement de Jésus-Christ, sont exposés sur le théâtre : la résurrection d'un mort est un événement assez ordinaire dans ces sortes de pièces.

C'est sans doute faire un grand éloge de Lope de Vega, que de rappeler que les écrivains étrangers à l'Espagne l'ont très-souvent imité dans des ouvrages qui ont dû leur principal succès aux emprunts faits à l'auteur original.

Je me suis borné à faire de cette première partie de l'ouvrage de lord Holland une analyse à laquelle je n'ai guère mêlé mes propres réflexions, qu'en mettant les lecteurs à même de les discerner. Le mérite de son travail sur Lope de Vega aura été facilement senti. Une sagacité ingénieuse, un goût sûr, des jugemens sagement motivés, une narration concise et animée, distinguent particulièrement cet ouvrage, qui remplit une lacune dans l'histoire littéraire de l'Espagne. Lord Holland a très-bien fait ce qu'il a eu dessein de faire : mais le sujet qu'il a traité est susceptible de beaucoup plus grands développemens ; et je crois que, soit lui-même, soit un écrivain de son talent, feroit un ouvrage encore plus utile et tout aussi intéressant, en remplissant la tâche que l'éditeur espagnol s'étoit imposée, de donner un catalogue raisonné de tous les ouvrages de Lope de Vega qui nous sont parvenus. L'analyse des différentes compositions classées et examinées dans un ordre systématique, les citations des plus beaux passages, l'indication des principales imitations, les jugemens distincts et motivés sur chaque genre de mérite de cet auteur célèbre, deviendroient à-la-fois un recueil très-utile aux littérateurs de tous les pays, et un vrai monument pour la gloire de l'auteur espagnol.

RAYNOUARD.

Le Jupiter olympien, ou de l'Art de la sculpture antique, considéré sous un nouveau point de vue; ouvrage qui comprend un essai sur le goût de la sculpture polychrôme, l'analyse explicative de la toreutique, et l'histoire de la statuaire en or et en ivoire chez les Grecs et chez les Romains, avec la restitution des principaux monumens de cet art, et la démonstration pratique ou le renouvellement de ses procédés mécaniques; dédié au Roi, par M. Quatremère de Quincy, *membre de l'Institut.* Paris, 1815; de l'imprimerie de Firmin Didot, chez Debure frères, rue Serpente, n.° 7. Un vol. *in-fol.* cartonné, de 500 pages, avec 32 planches, presque toutes coloriées. Prix, 200 fr.; et 400 fr. en papier vélin.

L'ALLIANCE de plusieurs couleurs et le mélange de plusieurs substances de couleur différente dans les ouvrages sculptés, ont été regardés jusqu'ici par les modernes comme étrangers au ressort et aux moyens naturels de la sculpture, et comme annonçant chez une nation un goût essentiellement vicieux, qui tient soit à l'enfance, soit à la décadence de l'art.

Cette opinion, érigée en principe incontestable, doit, sans aucun doute, son origine à l'état sous lequel le goût des anciens en sculpture s'est montré aux modernes. Tous les monumens de cet art composés de plusieurs substances jointes ensemble, ou de matières métalliques, ont dû céder les premiers à l'action du temps, et disparoître pour toujours, tandis que les ouvrages formés entièrement de marbre ont pu résister plus long-temps et arriver jusqu'à nous. A l'aspect de ces chefs-d'œuvre, on fut loin de soupçonner qu'ils n'étoient peut-être que les débris les moins périssables d'un art dont le secret étoit perdu. On crut que la sculpture monochrôme avoit été la seule en honneur chez les Grecs; on se persuada qu'elle étoit la seule que le goût pût avouer, et l'on fut conduit à regarder comme de simples exceptions, dues à des fantaisies individuelles, les exemples fournis par l'antiquité et qui contrarioient la théorie exclusivement autorisée par les faits qu'on avoit sous les yeux.

C'est à l'époque où la munificence de Pie VI multiplioit les fouilles et étoit récompensée chaque jour par la découverte d'un monument précieux, que l'auteur du Jupiter olympien se rendit à Rome. Après avoir épuisé son admiration sur les restes de l'antiquité, il voulut les comparer

avec les récits des anciens : la lecture attentive des historiens de l'art, sur-tout de Pausanias et de Pline, le fit passer bientôt de l'étonnement à une sorte d'indifférence. Le spectacle de Rome ne fit qu'augmenter ses regrets pour les ouvrages que le temps avoit détruits, et son admiration pour les artistes qui les avoient enfantés. En effet, il ne fut pas long-temps à s'apercevoir que presque aucun des originaux les plus fameux n'étoit arrivé jusqu'à nous ; qu'entre un si grand nombre de morceaux vantés par les anciens, à peine en trouvoit-on trois ou quatre qui s'étoient dérobés à la destruction sous la forme de copies plus ou moins ressemblantes ; enfin, qu'à fort peu d'exceptions près, ceux auxquels nous donnons le titre de chefs-d'œuvre, ne sont que des répétitions de quelques ouvrages en bronze peu vantés, ou la production d'un artiste inconnu.

Cette observation fut le premier pas qui le conduisit à considérer la sculpture antique sous un nouveau point de vue.

En lisant les auteurs anciens, il vit que presque tous les ouvrages les plus célèbres étoient composés de métal ou d'ivoire, de ces deux substances à-la-fois, de plusieurs métaux ensemble, ou enfin de marbres de différentes couleurs réunis dans une même statue. C'en fut assez pour lui expliquer la cause qui nous en avoit privés, et en même temps pour lui faire soupçonner que le mélange des couleurs avoit été bien plus général qu'on ne l'avoit cru jusqu'alors.

Une foule de monumens vinrent à l'appui des témoignages écrits. On trouva des Hermès composés de deux marbres de diverses couleurs ; des bustes en marbre, dont la draperie étoit d'albâtre ; des statues de marbre du plus haut mérite, ayant des accessoires en bronze : ainsi la plaque du Gladiateur a conservé les traces des crampons de fer qui servirent à attacher un bouclier de bronze ; la couronne de Laocoon a ses feuilles entremêlées de trous dans lesquels on avoit incrusté des baies de laurier en métal. Il est certain que la Minerve, dans le bas-relief du fronton du Parthénon, avoit un casque, un bouclier et une égide en bronze. Outre cette alliance de substances diverses, on remarque dans plusieurs morceaux des variétés dues à une couche de couleur appliquée sur les cheveux ou sur les draperies : on acquit la preuve que la sculpture du bas-relief du Parthénon avoit été teintée de différentes manières ; qu'il en étoit de même de celle du temple de Thésée à Athènes, et de quelques autres monumens des plus beaux temps de l'art ; enfin, que cette pratique s'étoit même étendue aux ouvrages d'architecture (1). C'est

(1) *V.* Journal des Savans, octobre 1817, p. 593.

ainsi que tous les genres de témoignages venoient attester que le goût pour les ouvrages de sculpture polychrôme avoit été général chez les Grecs; mais il s'agissoit de suivre toutes les traces de ce goût, si constamment taxé de barbarie, d'en reconnoître les modifications successives, de le montrer à-la-fois en pratique et en honneur chez le peuple qui s'étoit fait sur les principes constitutifs du beau en tout genre les idées les plus saines et les plus pures.

Tel est le but principal vers lequel s'est dirigé l'auteur du Jupiter olympien, et qu'il nous a paru nécessaire de faire ressortir, pour qu'on saisît mieux d'avance le point de vue qui l'a guidé dans ses belles et importantes recherches.

Son ouvrage, qui embrasse toute l'histoire de la sculpture polychrôme chez les anciens, comprend six parties, divisées chacune en un certain nombre de paragraphes ou chapitres: la première renferme les réflexions générales sur la sculpture polychrôme; la seconde a pour objet d'expliquer la nature de la toreutique, et de développer les diverses méthodes de cette branche de l'art; la troisième, la quatrième, la cinquième, contiennent l'histoire complète de la sculpture chryséléphantine, ou en or et ivoire, depuis son origine jusqu'au règne de Constantin; la sixième et dernière partie est consacrée à l'exposition des procédés mécaniques de la fabrication des statues et colosses en or et en ivoire.

Les recherches, les discussions approfondies que renferme cet ouvrage entièrement neuf et dans son ensemble et dans ses parties, les idées nouvelles que l'auteur en a fait sortir naturellement, sont si nombreuses et si variées, qu'il seroit difficile de le suivre dans tous les détails de sa route: nous nous bornerons donc, dans une analyse aussi courte que le permet l'obligation de donner une idée juste de son travail, à indiquer à nos lecteurs les principaux traits qui le caractérisent, et à diriger leur attention sur les faits nouveaux dont il enrichit l'histoire de l'art.

Le goût pour les ouvrages polychrômes une fois bien constaté chez les Grecs, il étoit naturel d'en chercher l'origine dans la destination primitive de la sculpture parmi eux.

Les Grecs, comme tous les peuples sauvages, eurent primitivement l'usage de colorier les simulacres informes de leurs dieux: une civilisation un peu plus perfectionnée y joignit le goût des statues drapées avec des étoffes réelles. La religion consacra ces usages; l'art, dans ses progrès successifs, fut toujours forcé de les respecter. Si, en reproduisant les anciennes statues, il lui fut permis peu à peu de rendre les contours et les traits avec plus de finesse et de correction, il dut toujours se

rapprocher, au moins par l'aspect général, des modèles qui, depuis tant de siècles, étoient l'objet de la vénération du peuple.

Cette sorte de lutte entre la religion, qui conserve les usages, et l'esprit de l'homme, qui, en se perfectionnant, tend toujours à les modifier, se manifeste à toutes les époques de l'histoire de l'art chez les Grecs, et explique comment le goût d'habiller et de colorier les statues des dieux se montre, aux époques les plus florissantes, en concurrence avec la statuaire en bronze, en or et ivoire, et en marbre, qui n'en est qu'une modification heureuse, et que des progrès successifs lui avoient presque par-tout substituée.

Il est presque certain que les premières statues des Grecs furent en bois, et en bois colorié; et l'on n'a pas besoin, pour en être convaincu, des textes qui ne nous montrent que des statues de bois parmi les plus anciennes. Les colonies égyptiennes avoient puissamment contribué à donner plus de force au goût dominant chez les Grecs, en apportant les simulacres peints et les statues des dieux coloriées à la manière des caisses de momies. Ces statues en bois, ou simplement coloriées, ou drapées comme des mannequins, devinrent extrêmement communes; et, selon une idée très-ingénieuse de l'auteur, fondée sur le principe de l'imitation servile commandée par la religion, elles donnèrent naissance à un goût particulier de sculpture qui caractérisoit l'école d'Égine : les ouvrages de ce goût, qui se distinguent par la roideur maniérée des poses, par un style de dessin délié et mignard, par des ajustemens apprêtés, compassés, et de l'exécution la plus recherchée dans les détails, avoient jusqu'ici été attribués aux Etrusques; M. Quatremère de Quincy montre qu'ils ont tous les caractères que l'antiquité donne aux ouvrages du style éginétique ; il attribue la sécheresse et la recherche infinie des draperies qui les couvrent, à l'usage d'imiter les anciennes statues en bois, originairement ajustées avec des étoffes dont les plis étoient fixés au moyen d'un enduit d'eau gommée. Cette conjecture est aussi ingénieuse que probable. Quant à son idée sur le style éginétique, qu'il avoit développée dès 1806, elle a reçu depuis (en 1811) une confirmation complète par la découverte faite dans l'île d'Égine, de quinze statues de marbre qui formoient une partie de la décoration des deux frontons d'un temple, et qui offrent précisément le style qu'avec une sagacité rare il avoit démontré être celui de l'école éginétique. Ce qu'il y a même de remarquable, c'est qu'une de ces figures s'est trouvée, pour la pose, pour tous les ajustemens, précisément identique avec une statue de bronze rapportée par Buonarotti, et que M. Quatremère avoit mise au nombre des ouvrages qui pouvoient donner une idée du style de cette école.

C'est après avoir trouvé dans la direction première de l'art en Grèce l'origine du goût qui devint par la suite général, que l'auteur jette un coup-d'œil sur les diverses substances que les anciens employèrent à faire des statues ; il recueille tous les exemples qui attestent que l'usage de colorer ou de diversifier par la couleur les ouvrages de sculpture fut pratiqué à différens degrés dans tous les siècles de l'antiquité : il démontre, par une multitude d'autres exemples, que l'emploi des marbres de diverses couleurs ne fut pas moins fréquent; que l'usage de mélanger les marbres avec le bronze, ou de varier le marbre par l'application d'un encaustique, fut généralement répandu. C'est en rapportant les faits nombreux qui le prouvent, qu'il explique une multitude de textes anciens qui n'avoient jamais été compris, ou dont on avoit donné de fausses interprétations : tels sont, par exemple, le passage de Platon (1) où Socrate parle de l'usage de peindre les statues; et celui de Pline (2) sur la *circumlitio*, qui, appliquée par Nicias aux statues de Praxitèles, en rehaussoit le prix aux yeux de ce célèbre sculpteur lui-même. Cette *circumlitio* étoit une sorte d'encaustique qui embellissoit le marbre de teintes et de couleurs variées.

Les recherches de l'auteur sur les alliages du bronze statuaire tendent au même but et offrent un résultat non moins curieux ; elles établissent, toujours par des faits incontestables, que, sensibles au rapport qui pouvoit exister entre certaines nuances du métal et l'impression de certaines figures, les Grecs surent quelquefois tirer de cette analogie un effet à-peu-près du genre de ceux que donnent les couleurs du peintre, et que l'art de celui-ci semble avoir seul le droit d'exprimer. Ils opérèrent des teintes locales par différens alliages dans une statue de bronze : ainsi le statuaire Aristonidas, pour représenter avec plus d'énergie l'expression du repentir mêlé de honte sur le visage d'Athamas, imagina de faire la tête avec un mélange de fer et de cuivre; ainsi la pâleur de la mort sur la tête de Jocaste, dans une statue de Silanion, fut exprimée

---

(1) *Ὥσπερ οὖν ἂν εἰ ἡμᾶς ἀνδριάντας γράφοντας προσελθών ἄν τις ἔψεγε, λέγων ὅτι οὐ τοῖς καλλίστοις τοῦ ζώου τὰ κάλλιστα φάρμακα προστίθεμεν· οἱ γὰρ ὀφθαλμοὶ κάλλιστον ἂν ὂν ὀστρείῳ ἐναληλιμμένοι εἶεν, ἀλλὰ μέλανι* (Plat. *Republ. lib. IV, in init.*) : c'est-à-dire, « De même, dit Socrate, que celui-là nous reprendroit à tort, qui, nous trou- » vant à *peindre* des statues, nous reprocheroit de ne pas mettre les plus belles » *couleurs* aux plus beaux endroits de la figure; de ne pas *colorer en pourpre* les » yeux, qui sont ce qu'il y a de plus beau dans le visage, mais bien en *noir.* »

(2) *Hic est Nicias de quo dicebat Praxiteles, interrogatus quæ maximè opera sua probaret in marmoribus : Quibus Nicias manum admovisset. Tantùm circumlitioni ejus tribuebat!* Plin. *XXXV, 11.*

au moyen d'une assez forte dose d'argent mêlée dans le métal qui forma le visage.

C'est par cet usage de modifier les nuances des objets d'art au moyen des alliages préparés avec soin, que l'auteur explique le bouclier d'Achille dans Homère; car, bien qu'il soit constant que ce bouclier n'eut jamais d'existence que dans l'imagination du poète, on ne sauroit s'empêcher d'en regarder la description comme une espèce de témoin qui dépose à-la-fois, et des usages du temps, et des pratiques de l'art, à l'époque où le poète l'a composée. On est donc autorisé à y voir le premier monument de l'histoire des arts en Grèce. L'auteur défend Homère à-la-fois contre ses censeurs, qui ont regardé comme impossible la réunion, sur un bouclier, de tous les sujets que le poète y a placés, et contre Boivin, qui le premier a entrepris de faire voir, par un dessin dans lequel il les a rassemblés tous, que la vue d'un ouvrage réel avoit pu inspirer ce poète. M. Quatremère de Quincy, après avoir relevé les nombreux défauts du dessin de Boivin, se livre à une discussion approfondie de la description d'Homère., et montre combien elle s'explique facilement dans l'hypothèse que le poète a eu l'intention de représenter un de ces ouvrages en sculpture sur métaux, qu'on devoit savoir déjà faire de son temps, comme il le prouve par la suite. Le dessin que l'auteur a joint à sa description, ne laisse aucun doute ni sur la possibilité, ni même sur le bon effet de l'exécution d'un semblable ouvrage.

Il se trouve ainsi conduit naturellement à rechercher tout ce qui concerne la *sculpture sur métaux* (bien distincte de la statuaire en bronze), à laquelle il consacre entièrement la seconde partie de son ouvrage.

Non-seulement les critiques modernes n'avoient jamais bien entendu les procédés de cet art, mais encore ils avoient détourné de son véritable sens le terme même par lequel les Grecs le désignoient.

Le premier soin de M. Quatremère de Quincy est donc de déterminer la signification du mot *toreutique* [τορευτική]; il fait voir que les modernes, tels que Saumaise, Hardouin, Caylus, Heyne, Ernesti, Winckelmann lui-même, se sont laissé égarer par les textes contradictoires de quelques auteurs anciens qui ont souvent employé ce mot abusivement; il prouve que les textes anciens, considérés uniquement sous le rapport grammatical et sans égard aux notions puisées dans la connoissance de l'art, sont insuffisans pour en donner une idée juste. Tout ce qu'il est possible de tirer des textes considérés ainsi abstractivement, c'est que le mot *toreutique* s'employoit sur-tout à désigner des travaux de sculpture en métal.

M. Quatremère a donc recours à une autre méthode pour en découvrir le sens: après avoir montré, par une multitude d'exemples, que

le mot *toreutique* doit avoir eu un sens plus général qu'on ne l'a pensé jusqu'ici, il recherche quelles sont les divisions de la sculpture chez les Grecs. Trois de ces divisions sont caractérisées chez Pline par des noms spéciaux : la *plastique*, ou l'art de faire toute sorte d'ouvrages de sculpture en terre cuite ou non cuite; la *statuaire* en bronze *[statuaria]*; la *sculpture* en marbre *[scalptura]*. Mais il y a une autre manière de faire des statues, qu'en argile, en métal fondu dans un moule à noyau, ou en pierre et en marbre : elle consiste à les faire de toute sorte de métal, d'or, d'argent, de bronze, et de beaucoup d'autres réunions de matières, par des morceaux rapportés, par compartimens, soit fondus séparément, soit battus, soit travaillés ou ciselés, soudés, rapprochés et formant un tout solide. Or ce genre de sculpture fut un des plus anciens; il a produit des ouvrages sans nombre; la Grèce lui dut ses plus grands, ses plus admirables monumens : il embrassa toutes les parties de l'imitation; il fut pratiqué par les plus célèbres artistes; enfin ce genre précéda la statuaire, et subsista depuis l'établissement de celle-ci, avec plus ou moins d'éclat, jusqu'à la disparition des arts. Il est de toute évidence que cette branche importante eut un nom, et un nom qui dut exprimer la sculpture sur métaux : on n'en trouve point d'autre que celui de *toreutique*, pour exprimer un art qui ne fut ni la *plastique*, ni la *statuaire*, ni la *sculpture*. D'ailleurs il est à remarquer que Pline lui-même a employé le mot *toreutique* en ce sens, lorsqu'il dit de Phidias, *Primùsque artem TOREUTICEN aperuisse atque demonstrasse meritò judicatur* (1); de Polyclète, *Hic consummasse hanc scientiam judicatur, et toreuticen sic erudisse, ut Phidias aperuisse* (2). L'opinion de M. Quatremère, si bien appuyée par ces deux passages de Pline, sert elle-même à les éclaircir et à faire cesser l'embarras que l'expression *toreutice*, employée par Pline, présente dans l'opinion contraire. C'est ainsi que, par une critique aussi fine que sûre et ingénieuse, l'auteur arrive à démontrer que les écrivains grecs cités par Pline, que Pline lui-même n'ont pu entendre le mot *toreutique* dans le sens restreint que les modernes lui ont attribué jusqu'ici; qu'ils l'ont entendu de l'art de sculpter, considéré dans une division technique que distinguoit un caractère particulier.

La sculpture en marbre, comme on l'a vu, exerça chez les modernes la principale influence, ou plutôt une influence unique, sur le goût. Chez les Grecs, elle n'eut la vogue que postérieurement; c'est un fait important qui tient au progrès de l'art, appliqué uniquement, dans l'origine,

(1) Plin. *XXXIV, 8.* — (2) Plin. *ibid.*

à la représentation des simulacres divins. Lorsqu'il lui fut permis de reproduire un peu moins grossièrement ces informes images, les moyens d'exécution de la sculpture en statues de marbre ou de bronze n'auroient pu se conformer entièrement à l'imitation presque servile à laquelle il étoit astreint: au contraire, le travail du bois, qui se prête à la décomposition des parties, et celui des métaux plaqués et battus, se substituèrent naturellement aux formes et aux matières qu'on vouloit remplacer. Ainsi la toreutique fut la première à s'emparer exclusivement du droit de fabriquer les statues des dieux; et cette priorité est confirmée par une multitude de faits ou de traditions historiques et par l'autorité des plus anciens écrivains.

Elle donna naissance à la statuaire en bronze, qui naquit long-temps après; en effet, l'usage de recouvrir un noyau, ou, pour parler d'une manière plus technique, une *ame* en bois, de portions, de lames de métal, dut conduire à l'idée de couler en bronze une statue. Ce fut donc à l'école de la toreutique que se formèrent tous les artistes célèbres, tels que Gitiadas, Rhæcus et Théodore, Léarque de Rhégium, Smilis d'Égine, Pérille d'Agrigente, Ménechme de Naupacte, &c., tous toreuticiens, qui composent la seconde période des arts en Grèce, et qui précédèrent Phidias.

Ce grand homme recueillit l'héritage des siècles qui l'avoient précédé: s'il passa pour avoir créé et ouvert la carrière, c'est que son vaste génie et sa riche imagination portèrent toutes les branches de la toreutique à un degré de perfection qu'elle n'avoit point encore connu; ce fut en effet par lui, et après lui, qu'elle acquit toute son étendue. A la pratique de travailler le métal avec le martelet, à l'art du placage et des compartimens, elle joignit les procédés de la fonte en parties séparées; elle réunit le travail des pierres précieuses à celui des bois rares et de la marqueterie; elle sut varier et colorer les métaux, soit par des préparations, soit par des mordans, soit par des alliages; y enchâsser des pierres dures et des émaux; enfin elle embrassa également cette partie si importante que les critiques modernes, même Winckelmann et Heyne, n'avoient pu placer nulle part, *la statuaire en ivoire.*

Ce dernier genre de sculpture, comme branche sortie de la *toreutique*, dut précéder la statuaire en marbre. Ici M. Quatremère s'attache à réfuter cette opinion plusieurs fois énoncée, « que très-probablement on n'a » point travaillé l'ivoire avant le marbre, d'abord parce qu'il dut être » plus rare, ensuite parce qu'il est plus dur, plus difficile à tailler. » L'autorité d'Homère, qui parle d'ouvrages en ivoire, en or, en argent, &c., mais qui ne dit pas un mot d'ouvrages en marbre, réfute suffisamment la première proposition: quant à la seconde, elle est

contredite par l'expérience, qui apprend que l'ivoire travaillé avec les instrumens et les procédés qui lui conviennent, offre réellement une dureté moindre et plus de facilité que le travail du marbre. D'ailleurs, la sculpture en bois, qui donna naissance à la sculpture sur métaux, en devint l'auxiliaire. D'après les recherches de l'auteur, le travail de l'ivoire est analogue à celui du bois : on est convaincu, en le lisant, que l'un dépendoit de l'autre, et que le statuaire en ivoire devoit posséder à un très-haut degré l'art de travailler le bois qui constituoit essentiellement le noyau ou l'ame des statues.

M. Quatremère termine ses recherches sur la toreutique par la notice d'un monument curieux dont Pausanias nous a laissé la description; le coffre de *Cypsélus*. Ce monument, dont le fond étoit de cèdre, et les bas-reliefs formés d'un mélange de bois, d'or et d'ivoire, appartient au goût de la sculpture polychrôme par la diversité des couleurs, au genre toreutique par le travail à compartimens. Ce qui le rend intéressant, c'est qu'on peut le regarder comme le premier de tous les ouvrages de ce genre qui soit du domaine de l'histoire; car, selon toute apparence, il étoit plus ancien que la famille de Cypsélus, et à-peu-près de l'époque où Gitiadas (vers le milieu du VIII.e siècle avant J. C.), fabriqua les bas-reliefs en métal qui ornoient le temple de Pallas à Sparte. Ce qui le prouve, ce sont les inscriptions en *boustrophédon* qui y étoient gravées; la ressemblance que Pausanias trouvoit entre le style des épigraphes et celui du poète Eumélus, qui florissoit vers le commencement des olympiades; enfin l'absence totale de faits relatifs à l'histoire de Cypsélus. L'auteur en a essayé la restitution dans deux dessins coloriés, dont toutes les parties sont calquées avec le plus grand soin sur la description de Pausanias; et, si l'on n'est pas sûr que le monument ait été précisément tel qu'ils nous le représentent, du moins servent-ils à nous le faire concevoir.

La description du coffre de Cypsélus, placée entre l'histoire de la toreutique et celle de la sculpture en ivoire, forme une transition naturelle à cette dernière, dont nous nous occuperons dans un second article.

LETRONNE.

L. Holstenii Epistolæ ad diversos, quas ex editis et ineditis codicibus collegit atque illustravit Jo. Fr. Boissonade. *Accedit editoris Commentatio in inscriptionem græcam*, Paris, 1817, *in-8.°*

Bien des gens, même parmi ceux qui se piquent d'érudition et de

goût, trouveront peut-être tardive cette publication des lettres de L. Holstenius. Une correspondance latine, où sont mêlées, par forme d'éclaircissement, une foule d'expressions grecques, ne sauroit guère intéresser des lecteurs pour qui le style d'une dissertation en français n'est pas toujours exempt d'obscurité; et les matières sur lesquelles écrivoit Holstenius, ne plairont pas davantage à ces esprits que l'ombre d'une citation effarouche. Mais il y a dans l'Europe beaucoup de personnes qui connoissent le nom d'Holstenius, qui entendent sa langue et savent apprécier ses écrits; et c'est probablement à de tels lecteurs que M. Boissonade a destiné son livre. Tant d'auteurs n'ont souvent en vue que l'intérêt du moment où ils écrivent, qu'on doit savoir gré à celui-ci de n'avoir pas uniquement songé à son siècle et à son pays, dont il a si bien mérité à d'autres titres; et les nations étrangères, en voyant cet hommage rendu par l'un de nos plus doctes écrivains à un savant mort il y a près de deux siècles, et qui n'appartenoit à la nôtre que par l'estime qu'il en faisoit, cesseront peut-être de croire à cette préférence exclusive qu'elles nous reprochent d'avoir pour les lumières de notre âge et les travaux de nos compatriotes. D'ailleurs nous sommes bien éloignés de penser, et sur-tout de convenir, qu'en France, au XIX.e siècle, il n'existe plus de lecteurs pour les lettres de cet Holstenius qui sut y trouver, au XVII.e, tant de juges éclairés et de dignes compagnons de ses études.

De tous ces savans du XVII.e siècle avec lesquels Holstenius se trouva en relation de travaux et d'amitié, il est presque celui qui a laissé le moins de monumens de ses veilles, et l'un de ceux cependant dont le zèle fut le plus actif et la vie la plus laborieuse. Fixé à Rome, au milieu de tous les trésors littéraires que le progrès des années et l'émulation des pontifes avoient accumulés dans cette capitale du monde; honoré de la protection et de l'amitié du cardinal Fr. Barberini, l'un des grands personnages de cette cour et de cet âge, qui fit d'une immense fortune et de vastes connoissances l'usage le plus favorable aux lumières; chargé d'abord par ce cardinal du soin de sa bibliothèque, et ensuite, sous le pontificat d'Innocent X, préposé à la garde de la bibliothèque du Vatican, ce dépôt alors si riche et rendu si long-temps inaccessible; lié, par des études communes et par des services mutuels, avec tout ce que l'Europe possédoit d'hommes livrés à la culture ou intéressés au progrès des lettres, et sur-tout avec ce docte et respectable Peiresc, dont la vie, écrite par le philosophe Gassendi, est un monument si précieux de ses rares lumières et de son zèle infatigable; entouré, enfin, de toutes les ressources que la fortune peut ajouter à beaucoup d'avantages natu-

rels, rien ne manqua à Holstenius pour obtenir, vivant, une grande renommée, et laisser de lui un long souvenir dans ses ouvrages. Aussi le vit-on réunir et suivre à-la-fois une foule de travaux qui, par la disposition différente d'esprit qu'ils exigent de la part de ceux qui s'y livrent, semblent s'exclure réciproquement, ou du moins paroissent difficiles à concilier. Presque tout le champ de la littérature sacrée et profane lui fut ouvert. Mais trois études principales, celle de la géographie ancienne et moderne, de la philosophie platonicienne et des sectes qui s'y rapportent et qui en dérivent, des antiquités et de l'histoire ecclésiastiques, exercèrent sur-tout ses méditations et ses recherches. Helléniste habile, latiniste élégant et pur, profond théologien, versé dans la connoissance des monumens de l'art, il eût mérité, à tant de titres divers, une réputation également brillante. Cependant le nombre de ses productions ne répond pas à cette prodigieuse étendue de savoir: la qualité même de ses ouvrages paroît peu proportionnée à l'idée du mérite qu'on attribue à leur auteur; et la postérité, qui n'établit ses jugemens que sur des titres réels, n'a point conservé, ce me semble, au nom d'Holstenius le même degré d'estime et de célébrité dont il jouit parmi ses contemporains. A l'exception de son *Commentaire sur Étienne de Byzance*, et de ses *Notes sur l'Italie* de Cluvier, productions les plus importantes et les plus étendues qui soient sorties de sa plume, on n'a guère de lui que des morceaux détachés, des dissertations éparses sur divers sujets de littérature et d'antiquité, où l'on reconnoît toujours l'excellent esprit et le profond savoir de l'auteur, mais qui ne peuvent être considérés que comme des jeux de cette plume laborieuse et savante : encore les deux principaux ouvrages que j'ai cités, n'ont-ils été laissés par Holstenius que dans un état éloigné de la perfection, et publiés qu'après sa mort par des mains étrangères. On peut voir, dans les *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle (1), combien de temps et de soins employa Rickius, célèbre professeur d'histoire à Leyde, pour mettre en ordre et éclaircir les Notes sur Étienne de Byzance, qu'il avoit reçues manuscrites des mains du cardinal Barberini, ce bienfaiteur d'Holstenius, que celui-ci avoit institué son légataire, et qui sut justifier, à tous égards, la noble confiance de son ami (2).

(1) *Voyez* les Nouvelles de *Juillet* 1684, art. IV, p. 482-499.

(2) C'est ce cardinal qui fit construire à ses frais, dans l'église de Sainte-Marie *dell' anima*, de la nation allemande, un tombeau de marbre où reposent les restes d'Holstenius. L'inscription latine qui décore ce monument n'est pas moins honorable pour le bienfaiteur que pour le protégé, si toutefois ces expressions peuvent être employées pour désigner les relations du cardinal et du

Ce défaut de rapport, si j'ose m'exprimer ainsi, entre la multitude de connoissances et le petit nombre d'ouvrages d'Holstenius, défaut qui paroît plus sensible encore dans une vie toujours occupée de travaux littéraires et suffisamment remplie d'années (1), forme une espèce de problème, que la lecture de ses lettres peut servir à résoudre. On le voit, dans tout le cours de sa correspondance, rapportant généralement ses études aux trois principaux sujets que j'ai indiqués, mais laissant errer sans cesse ses pensées sur des foules d'objets étrangers à ceux-là ; entraîné à chaque instant, par la mobilité de son imagination et de son esprit, d'un travail à peine ébauché vers un travail d'un autre genre, et forcé enfin, par la variété presque infinie de ses connoissances et par l'inépuisable complaisance de son caractère, de s'appliquer en même temps à des recherches différentes, pour satisfaire sa propre curiosité ou celle de ses amis. Parmi ces distractions innombrables qui se succédoient sans cesse pour lui, celle qui dut lui faire perdre le plus de temps, fut la recherche et la collation des manuscrits, tant de ceux qui lui étoient nécessaires pour son propre compte, que de ceux où il croyoit découvrir des documens utiles aux travaux de ses amis, et pour l'intelligence desquels il n'épargnoit ni soins, ni temps, ni dépenses. Remarquons ici, en passant, que cette noble générosité d'Holstenius, sacrifiant tout pour la recherche de la vérité, et négligeant le soin de sa propre réputation pour servir celle de ses amis; que cette vertu si rare, osons le dire, parmi les gens de lettres, formoit le caractère distinctif des savans de cette époque, et que c'est au zèle pur et désintéressé qui les animoit pour l'accroissement des lumières, que nous devons peut-être les plus utiles progrès qu'elles aient faits jusqu'à nos jours.

Si la publication des lettres d'Holstenius nous fait partager aujourd'hui ce vif sentiment de reconnoissance dont durent être pénétrés ceux auxquels elles étoient adressées, en l'y trouvant sans cesse occupé, pour leur intérêt, de soins si pénibles et de recherches si ingrates, en revanche on y éprouve fréquemment un autre sentiment moins doux; c'est le regret de voir tant d'utiles travaux, entrepris et suivis par Holstenius avec tant d'application et de capacité, perdus aujourd'hui pour l'avantage des lettres et pour l'honneur de sa mémoire. En lisant la X.ᵉ lettre de ce recueil adressée à Peiresc, et qui comprend une esquisse du plan qu'il avoit formé pour la *Collection des Géographes grecs*, le détail des auteurs

---

savant. L'édition des *Notes sur Cluvier* fut également faite sous les yeux et par les soins du cardinal Barberini, en 1666.

(1) Il mourut en 1661, âgé de soixante-cinq ans.

qu'il devoit y faire entrer, un aperçu des notes et des éclaircissemens de tout genre qu'il se proposoit d'y joindre, on admire la profonde science de l'auteur; et, en voyant, dans la suite de sa correspondance adressée au même Peiresc, avec quelle assiduité, je dirai même, quelle obstination, il s'occupoit toujours de ce grand travail, recherchoit de toutes parts des matériaux, étendoit par-tout ses regards pour découvrir des cartes, des manuscrits, des inscriptions propres à y porter la lumière, on regrette à la fin qu'un projet si utile et si dignement entrepris n'ait jamais reçu d'exécution. Le dessein d'Holstenius fut dans la suite en partie réalisé par Hudson, qui publia les *Petits Géographes grecs*, mais sur un plan moins vaste et avec un savoir moins sûr et moins varié que ceux dont le premier auteur de ce projet avoit donné la preuve; et, presque de nos jours, un savant Allemand, M. Bredow, reprenant le travail d'Holstenius, dont il publia la lettre, entreprit de suppléer les lacunes et de corriger les erreurs qu'Hudson avoit laissé subsister dans son recueil. Mais, comme si ce travail devoit être fatal à tous ceux qui s'y livrent, la mort interrompit M. Bredow dans les recherches qu'il avoit commencées; et il est encore douteux que les fruits de ses veilles puissent être livrés au public.

On éprouve les mêmes sentimens d'estime et de regret, en voyant se succéder, dans les diverses parties de la correspondance d'Holstenius avec Peiresc, cette foule d'objets différens sur lesquels se reportoient ses études. Les recherches qui avoient pour but l'intelligence de la philosophie platonicienne, y tiennent toujours un des premiers rangs, et l'on aperçoit, aux fréquentes mentions qu'en fait l'auteur, que c'étoit là un des sujets favoris de ses veilles. La XXXVIIIe lettre, adressée à Peiresc, donne sur ce point beaucoup de renseignemens curieux. Elle se termine par un *index* des philosophes platoniciens copiés éclaircis et corrigés de sa main, dont il comptoit donner une édition ample et soignée : c'est là une des plus grandes pertes que la littérature ait faites à sa mort. Il n'est point douteux que la connoissance de cette école philosophique, si sublime à certains égards, et si obscure à beaucoup d'autres, n'eût été fort avancée par les travaux d'Holstenius, qui joignoit à une intelligence parfaite de la langue de ces auteurs, des lumières non moins profondes sur les doctrines et les écrits des Pères des premiers siècles de l'église. D'ailleurs, il ne s'étoit point livré à cette étude avec le simple zèle d'un savant qui cherche à s'instruire, et dans le seul but de satisfaire une curiosité vulgaire : il y avoit vu, dès le principe, un moyen d'arriver à la connoissance de vérités plus importantes et plus hautes que toutes celles de la philosophie humaine. En un mot, la lecture des ouvrages platoniciens, en lui offrant une con-

formité frappante avec les principes des Pères de l'église, l'avoit conduit par degrés à abjurer les erreurs du luthéranisme pour embrasser la foi orthodoxe. Le passage où il rend compte lui-même des motifs et de la marche de sa conversion, est assez curieux pour mériter l'attention des lecteurs. Le savant éditeur observe, dans une note, que cet aveu d'Holstenius, sur la sincérité duquel il est impossible d'élever des doutes, réfute l'opinion avancée par M. Bredow sur les motifs de sa conversion; savoir, qu'Holstenius n'avoit fait abjuration du luthéranisme qu'afin de se procurer l'accès des bibliothèques d'Italie. Je ne sais si une pareille opinion méritoit bien d'être réfutée. Mais l'éditeur pouvoit ajouter que ce passage d'Holstenius détruit également le sentiment du P. Niceron (1), sentiment plus honorable au reste pour Holstenius et moins dépourvu de fondement, qui est que ce savant changea de religion d'après les vives instances et les fréquentes exhortations du P. Sirmond, son ami. Nulle part, dans ses lettres, Holstenius n'indique qu'il eût eu cette rare obligation au P. Sirmond, pour lequel on y trouve souvent des témoignages d'estime et de reconnoissance qui sembloient devoir naturellement amener ce souvenir.

On vient de voir que l'étude des philosophes platoniciens se lioit, dans l'enchaînement des travaux et des pensées d'Holstenius, avec celle des Pères et des écrivains ecclésiastiques. Le séjour de ce savant au milieu de la cour de Rome dut encore le confirmer dans cette direction; et, plus tard, l'inspection qui lui fut confiée de la bibliothèque du Vatican, en faisant tomber dans ses mains une foule de monumens ou négligés ou inconnus de ses prédécesseurs, fortifia chez lui le desir et lui procura les moyens de rédiger un corps d'annales ecclésiastiques, infiniment plus exact et plus complet que ceux qu'on avoit publiés précédemment, et tout entier composé d'écrivains originaux. Tel est le dessein dont il rend compte en plusieurs endroits de ses lettres, et notamment dans la lettre CVIII, adressée à Peiresc. Après avoir indiqué les nombreuses lacunes des collections de Ciacconius, de Panvinius, de Platina, il continue en ces termes : *Hinc mihi novi laboris consilium subnatum de emendando et illustrando Anastasio; inde mox aliud subortum de conquirendis omnibus antiquis monumentis quæ ad hanc ecclesiasticæ historiæ partem spectant. Atque adeò, vix firmato consilio, ubi inquirere cæpi, obtulit se ingens rerum copia, acta scilicet omnium fermè primorum pontificum et martyria, quæ in Mss. hinc inde latent, tum etiam nonnullorum vitæ satis prolixæ ab antiquis auctoribus scriptæ. Itaque, ut manum operi admovere cæpi,*

(1) Mémoires des hommes illustres, *tom. XXXI, p. 236.*

vix trium mensium spatio ingentem coacervavi novi operis materiem. Suppeditarunt etiam ultrò amici exemplaria Mss. sanè luculenta..., præter ea quæ in immenso illo penu Vaticano latent. Sanè mirari satis non possum voluisse hactenus βιογράφους illos recentiores sua potiùs obtrudere, quàm tot egregia monumenta in lucem protrahere. On ne peut guère douter qu'Holstenius n'ait poursuivi une entreprise pour laquelle il avoit à-la-fois tant de goût et de ressources, et qui, à cette époque (1636), étoit d'autant plus utile et plus neuve, que la collection des *Actes des Saints*, publiée par les Jésuites d'Anvers, n'étoit encore qu'ébauchée ou même projetée, puisque les premiers volumes de ce recueil ne parurent qu'en 1643. On voit, d'ailleurs, par d'autres lettres d'Holstenius, et spécialement par une qui est datée de 1648, que son zèle pour la recherche des monumens ecclésiastiques, loin de se ralentir avec le temps, avoit acquis une ferveur nouvelle à mesure qu'il s'enrichissoit de nouvelles lumières. La perte de tant de matériaux laborieusement amassés est donc encore une des plus graves que la littérature ait faites à la mort d'Holstenius; et l'on ne peut guère regarder que comme un foible dédommagement pour une perte si considérable, la publication tardive de quelques dissertations relatives à l'histoire ecclésiastique, ou même celle de la *Collectio bipartita*, le plus étendu des écrits qui soient restés d'Holstenius dans ce genre de critique et d'érudition.

A défaut des ouvrages que tout le monde savant attendoit d'Holstenius, et dont sa mort a laissé pour jamais la composition imparfaite ou les matériaux inutiles, ses lettres, où l'on en retrouve du moins quelques foibles débris et le dessein indiqué, serviront à honorer sa mémoire, et à guider dans la même carrière ceux qui auront le goût et la constance de l'y suivre. Quelques-unes de ces lettres avoient déjà vu le jour, et notamment celles qui sont adressées au célèbre antiquaire Doni, écrites la plupart en italien, à Nicolas Heinsius, à Lambecius, neveu de l'auteur, à Meursius, au P. Sirmond. Mais la partie de cette correspondance la plus importante et qui est entièrement neuve, est celle qui porte le nom de Peiresc, et dans laquelle Holstenius, honoré de l'amitié et comblé des bienfaits de ce promoteur éclairé des lettres, semble se complaire aux détails les plus familiers et les plus étendus sur son caractère, sur ses travaux et sur ses projets de toute espèce. Il y jette en même temps, toutes les fois que l'occasion s'en présente, des notions propres à éclaircir quelques faits de l'histoire littéraire, politique et ecclésiastique de ce temps-là; et ces notions sont accompagnées, dans les notes du savant éditeur, de tous les renseignemens qui peuvent en rendre l'intelligence pleine et facile.

Je n'ai que l'embarras du choix dans la foule des traits agréables ou instructifs que présente cette correspondance ; et si nos lecteurs sont mécontens de ceux auxquels je m'arrête, je les prie de n'en accuser que moi, et de recourir au livre, pour se dédommager par eux-mêmes.

L'ignorance de la cour de Rome arrache souvent à Holstenius des plaintes douloureuses et des invectives véhémentes. Voici, entre autres exemples, ce qu'il en dit dans une lettre à Peiresc, qu'on peut appeler confidentielle : *Sanè dolendum est optima studia ita penitùs extincta jacere in ea regione ubi animam et vitam primùm accepêre. Non desunt hìc eruditi aliquot homines qui multa præstare possent, si hisce studiis suum honorem pretiumque esse viderent. Sed hìc omnia alia nunc probantur, neque facilè hæc studia caput attollent in tanta imperitorum censorum erga bonas litteras conjuratione. Non ita pridem cardinalium quidam præcipuus, et qui haud vulgariter sapere sibi aliisque multis videtur, cùm in* congregatione expurgandorum librorum, *ut vocant, de Gesneri Bibliotheca expurganda tractaretur, offensus ille tot scriptorum nominibus, me aliisque præsentibus, fatebatur, si res libraria in sua esset potestate, se maximam librorum partem igne aboliturum, et præcipuè quidem ad unum omnes qui de litteris humanioribus et liberali eruditione agunt, neque relicturum nisi paucos theologos.* C'étoit le malheur de Galilée qui dictoit à Holstenius ces plaintes déposées dans le sein d'un ami. Les détails qu'il nous donne sur la condamnation de ce grand homme et sur les motifs de la persécution dont il étoit alors la victime, s'accordent parfaitement avec ceux que nous a transmis Galilée lui-même dans une lettre dont M. Biot a fait usage (1) : *Nam Galilæum*, dit Holstenius, *livor et invidia opprimit eorum qui solum illum sibi obstare existimant, quominus summi mathematici habeantur. Omnis hæc tempestas ex odio particulari unius monachi orta creditur, quem Galilæus pro mathematicorum principe agnoscere noluit.* Ce moine, que Galilée, plusieurs années après, appeloit le P. Lancy, Holstenius, qui écrivoit sur les lieux et dans le temps de l'affaire, n'ose point le nommer; mais il le désigne suffisamment par son titre de *commissaire du saint office.* J'observerai de plus, que M. Biot, qui a réfuté l'opinion vulgaire touchant la captivité de Galilée dans les cachots de l'inquisition, paroît contredit sur ce point par le témoignage contemporain de Holstenius : *Auctor Florentiâ evocatus, mediâ hieme, ad Urbem venit, ut S. inquisitionis officio se sisteret,* UBI NUNC IN VINCULIS DETINETUR. Notre auteur parle, en plusieurs endroits, de l'état des écoles publiques d'Allemagne; et ce tableau, qui doit être exact, ne semble point flatté.

(1) *Voyez* son article *Galilée* dans la *Biographie univ.* tom. XVI, p. 318 et suiv.

C'est à Lambecius, son neveu et le digne héritier de ses talens, qu'il écrit: *Ego verò indolem tuam exosculor, et animum bonæ mentis amantem non solùm laudo, sed etiam stimulo, et quàm possum maximè cohortor, ut, spretis germanicarum academiarum* GANEIS *et* POPINIS, *quibus ingenium pariter et pudor deteritur, ad celebriores Belgii, Galliæ et Italiæ scholas te conferas, et clarissimis Europæ luminibus te adjungens, iis virtutis et sapientiæ magistris utare.* A ces traits, qu'il nous soit permis d'opposer ceux sous lesquels, écrivant au même Lambecius, il lui dépeint le caractère et le génie de la nation française: *Ea præcipua est causa, quòd studia tua, non in umbra et ignavo otio, sed in luce usuque eruditorum hominum formari velim, quorum nuspiam terrarum major quàm in Galliis est copia. Humanitatem verò, quæ studiorum anima et vitæ condimentum est, ita propriam ei nationi natura esse voluit, ut omnium mortalium testimonio et consensu constet eam nonnisi à Gallis parari posse.... Neque verò est quòd Romam Lutetiæ hoc tempore compares, ubi imperitorum hominum morositas aditum fermè omnem ad istius modi thesauros præcludit.*

La diction de ces lettres est, en général, pure et correcte; elle est plus soignée et plus élégante dans celles que l'auteur écrivit à Lambecius, au nombre de vingt-deux. Les conseils qu'il y donne à ce jeune homme, pour lui inspirer le goût de l'étude et diriger de ce côté son inclination naissante, exigeoient qu'il prît un ton conforme au sujet. Son style s'élève et devient éloquent, lorsqu'il retrace à Meursius les malheurs de la famille de Cluvier, laquelle, privée de toute ressource à la mort de son chef, attendoit, en Angleterre, dans les horreurs de la plus profonde détresse et d'une longue agonie, quelques foibles secours de la pitié des anciens amis de Cluvier, et de la justice des Elzevirs, qui s'étoient enrichis par ses ouvrages, et qui, possesseurs de ses papiers et de ses livres, laissoient périr de faim sa veuve et ses deux enfans. On trouvera, dans toute cette partie de la correspondance d'Holstenius, des traits nouveaux à ajouter au tableau déjà si riche des infortunes des gens de lettres. J'ai remarqué encore une lettre adressée à Peiresc (la XXVIII.[e]), laquelle contient une description fort agréable d'un voyage de l'auteur à Varsovie, fait en l'an 1630. Il n'y épargne pas les épigrammes et les traits malins dans la peinture des mœurs et des habitations polonaises; et cependant on s'aperçoit qu'à un peu d'humeur près, la vérité a dû guider ses pinceaux. J'aimerois à transcrire ici ce morceau, si je ne craignois d'abuser de l'attention des lecteurs, et je me borne à le leur indiquer.

Parmi cette foule d'ouvrages manuscrits des anciens dont Holstenius

annonce à ses amis la découverte, et dont l'édition devoit être l'objet de ses soins, on distingue sur-tout les *Extraits* de Constantin Porphyrogénète, acquis par Peiresc, et publiés par Valois en 1634. Au nombre de ces extraits étoient ceux de Denys d'Halicarnasse, alors inédits, et dont M. Mai a récemment découvert, dans un manuscrit de la bibliothèque ambroisienne, de nouveaux et précieux fragmens (1). On distingue encore la découverte de l'ouvrage bizarre et singulier de *Cosmas Indopleuses*, moine du VI.ᵉ siècle, dont Holstenius ignoroit le nom et la qualité, mais dans les récits duquel, à travers les méprises les plus grossières et les absurdités les plus fortes, il avoit su reconnoître des notions précieuses et dignes d'entrer dans sa collection géographique. L'inscription d'Adulis, rapportée par ce moine, étoit au nombre de ces monumens qui excitoient au plus haut point l'attention et la critique d'Holstenius; et, d'après le cas qu'il en faisoit, il est évident qu'il n'avoit pas sur son authenticité les doutes qu'a élevés de nos jours M. Gossellin (2). Enfin je citerai l'opuscule de Philon de Byzance sur les *Merveilles du monde*, dont Holstenius fit une traduction latine qu'il envoya à Peiresc et qui n'a point été publiée. Dans une lettre (la CIII.ᵉ de ce recueil), où Holstenius se félicite, auprès du même Peiresc, de l'estime que celui-ci accorde à l'écrit original et à sa propre traduction, il avance sur l'âge de Philon une opinion qui me paroît mériter d'être examinée; voici comment il s'exprime : *Sed de Philonis ætate quod quæris, id certò affirmare possum, Athenæi, Eutocii et Heronis testimoniis, vetustissimum esse auctorem et Aristotelis γνώριμον, quod vel* discipulum *vel* familiarem *interpretari licet ; et, nisi planè ἄστοχος sim in conjectando, affirmaverim hoc opusculum scriptum ante conflagrationem templi Ephesini, quod incendium contigit anno 1 olympiadis CVI,*

(1) *Voyez* le Journ. des Savans, juin 1818, *pag. 161-170*. Je saisis cette occasion d'annoncer à nos lecteurs la publication d'une lettre critique de M. Pietro Giordani sur la question examinée par M. le professeur Ciampi et par M. Visconti, relativement à l'authenticité de ces fragmens de Denys d'Halicarnasse, et à la nature de l'ouvrage auquel ils appartenoient. L'auteur, adoptant l'opinion de M. Mai, à l'appui de laquelle il produit de nouveaux argumens, soutient, contre le sentiment de M. Visconti, que ces extraits faisoient partie de l'*abrégé* et non de la *grande histoire* de Denys d'Halicarnasse. Nous ne voulons prendre aucun parti dans cette discussion, dont il semble que l'autorité de M. Visconti a désormais fixé les termes et posé les bornes : mais il est juste de remarquer qu'il y a beaucoup de politesse, d'élégance, et même de savoir, dans la lettre de M. Giordani (*Lettera di P. Giordani al ch. abb. Canova, sopra il Dionigi &c.* Milano, 1817, 144 pages).

(2) Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, *t. II, p. 227-232.*

eodem anno ac die quo Alexander Macedo natus fuit. Le savant éditeur renvoie, pour tout renseignement, aux doctes recherches de M. Letronne sur Dicuil; et j'y trouve effectivement, pag. 106, Philon de Byzance qualifié *Alexandrin;* plus loin, pag. 107, je trouve encore que *Philon a employé le stade d'Ératosthène* dans la mesure de la grande pyramide : d'où il résulte que M. Letronne adopte l'opinion commune touchant l'âge supposé de Philon, que Saxius (*Onomastic.* part. 1, pag. 131), et, d'après lui, Harles (*Biblioth. Græc.* tom. IV, pag. 231 et sqq.), placent vers l'époque de la magistrature de Démétrius de Phalère. Mais cette opinion me semble fondée sur une méprise de noms, qu'il est utile de faire connoître. Harles confond Philon de Byzance, auteur de l'opuscule sur les *Merveilles du monde,* avec un autre Philon dont parle Vitruve dans la *préface* de son VII.ᵉ livre, comme ayant écrit *de Machinationibus.* Or il est évident, d'après les paroles mêmes de Vitruve (1), que ce Philon étoit un architecte de profession, et le même qui construisit à Athènes cet arsenal fameux qui valut à son auteur les éloges de Cicéron (2), de Strabon (3), de Valère-Maxime (4), de Pline (5), et spécialement de Vitruve (6). Ce Philon étoit d'Athènes, ainsi que l'atteste l'épithète de *Cecropius* dans des vers d'Ausone cités par Harles lui-même, ce qui rend sa méprise encore plus sensible. Je n'ai pas le loisir de vérifier les témoignages sur lesquels se fondoit Holstenius pour placer Philon de Byzance à une époque plus ancienne; mais, comme dans l'écrit qui porte son nom il est parlé du colosse de Rhodes, dont la construction est certainement postérieure à la date de la naissance d'Alexandre, il est évident que l'opinion d'Holstenius lui-même n'est pas plus fondée que celle que nous venons de réfuter.

Je ne dois point terminer cet article sans rendre hommage à la vaste érudition et à l'esprit judicieux que l'éditeur, M. Boissonade, a déployés dans les notes dont il a accompagné les lettres d'Holstenius. Aucune notion propre à éclaircir le texte de son auteur n'a été omise, aucun renseignement négligé; et cependant tel est le goût exquis et la rare sobriété de savoir qui a présidé à cette partie de son travail, que les seuls éclaircissemens utiles lui ont paru nécessaires, et que ses notes, pleines de faits et toujours concises, n'ajoutent que très-peu

---

(1) *Eam (cellam Cereris et Proserpinæ) autem, cùm Demetrius Phalereus Athenis rerum potiretur, Philon, ante templum in fronte columnis constitutis, prostylon fecit.* Præfat. lib. VII. — (2) Cicero, *de Orator. I, 14.* — (3) Strabo, *Geograph. IX, p. 395.* — (4) Valer. Maxim. *VIII, 12.* — (5) Plin. *VII, 37.* — (6) Vitruv. *ibid.*

au volume de cette édition. J'en ferai suffisamment apprécier le mérite, en disant que sur aucun point je n'ai trouvé l'exactitude de M. Boissonade en défaut, et que sur aucun point aussi je ne me suis vu arrêté dans la lecture d'Holstenius, du moins par la faute de son éditeur. C'est un avantage qui distinguera ce livre entre tous les autres recueils du même genre, et particulièrement de la collection de Burmann, où l'absence totale des notes diminue de beaucoup l'intérêt de l'ouvrage, et rend l'intelligence des faits presque toujours obscure et difficile.

M. Boissonade a joint à ce volume une dissertation latine de sa composition sur une inscription grecque trouvée à Actium par M. Poucqueville, et communiquée à l'académie des belles-lettres. Cette inscription est peu importante par elle-même, en ce qu'elle ne fait que confirmer des notions déjà fournies par d'autres monumens du même genre, et qu'elle n'y ajoute aucune lumière nouvelle, à l'exception des termes de *promnémon* et de *sympromnémon*, qui y paroissent pour la première fois, et qui désignent une dignité locale, jusqu'à ce jour inconnue. Mais les nombreuses observations que l'auteur a semées dans ce mémoire, les heureuses corrections de texte, les ingénieux rapprochemens de toute espèce dont il l'a enrichi, rendront sans doute ce morceau infiniment précieux aux amateurs de la langue et des antiquités grecques; et j'ose affirmer qu'aucun de ses lecteurs, s'il est un peu versé dans cette double connoissance, ne voudra souscrire au jugement trop modeste qu'en porte l'auteur : *Si nihil via obtulerit quod sit notabile, per diverticula fortè oberravisse proderit.* La seule remarque que je me permette de faire, est relative à une note communiquée à M. Boissonade par un académicien, son ami, et dans laquelle on propose, sur un passage d'Isidore de Charax, une correction qui me semble à présent superflue. Il est bien vrai que, dans la première édition de cet auteur, celle d'Hœschelius, 1600, le texte d'Isidore porte κτῆμα au lieu de κτίσμα que l'on veut y introduire, et que Holstenius, citant ce passage dans ses notes sur Étienne de Byzance, au mot Ἴχναι, lisoit encore κτῆμα : mais cette faute avoit été reconnue et corrigée par Berkelius, un autre commentateur d'Étienne; et après cela, il nous sera permis d'ajouter que, rapportant ce même passage en entier (1), nous y avions nous-mêmes rétabli la leçon de Berkelius.

RAOUL-ROCHETTE.

(1) Histoire critique de l'établissement des colon. grecq. *tom. IV, p. 226.*

حكاية ماية ليلة من الف ليلة وليلة

Or, THE ARABIAN NIGHTS ENTERTAINMENTS, &c. — *Les Mille et une Nuits en arabe, publiées, sous les auspices du collége de Fort-William, par le* Scheïkh Ahmed ben-Mohammed Schirwani Yéméni, *attaché à ce collége pour la langue arabe, et auteur du* Nafhat alyémen, *du* Adjab alodjab, *du* Hadikat alafrah, *et de divers autres ouvrages arabes.* Tome I, contenant cent Nuits. Calcutta, 1814, gr. *in-8.°* de 430 pages.

Les personnes qui, en France, cultivent la langue arabe, n'ont que trop souvent occasion de regretter que les livres écrits en cette langue qui sortent journellement des presses de Calcutta, soient comme perdus pour l'Europe, soit parce qu'il n'y en passe qu'un très-petit nombre d'exemplaires, soit parce qu'ils y sont d'un prix exorbitant, le plus souvent supérieur à celui même des manuscrits. Le titre seul du volume que nous annonçons, nous fait connoître trois ouvrages arabes dont la publication date déjà de quelques années, et que cependant, malgré des demandes réitérées, nous n'avons pu jusqu'ici nous procurer, si l'on en excepte le *Nafhat alyémen.* Nous n'osons pas dire qu'aucun exemplaire de ces ouvrages ne soit parvenu en Europe; mais, en supposant que les cabinets de quelques amateurs en recèlent un ou deux exemplaires, ils y sont également perdus pour le public et pour le propriétaire, et ne contribuent en rien à multiplier les moyens d'instruction. Pour remédier, autant que possible, à cet inconvénient, et exciter les libraires de Londres et de Paris à établir des relations commerciales entre l'Inde et l'Europe, nous croyons devoir faire connoître tous les ouvrages originaux, arabes ou persans, publiés dans les possessions anglaises de l'Inde, que nous pourrons nous procurer; et c'est ce qui nous engage à rendre compte, dans ce Journal, du premier volume des Mille et une Nuits, quoique sa publication remonte à une époque déjà un peu ancienne.

Le but que l'on se propose au collége de Calcutta en étudiant la langue arabe, étant d'acquérir en même temps la connoissance du langage littéral et celle de l'idiome usuel, il étoit naturel qu'on ne se contentât pas de livrer à l'impression des livres écrits d'un style pur et élégant, où la langue est constamment assujettie aux règles les plus rigoureuses de la grammaire, et dans lesquels on n'admet aucun terme

qui ne soit autorisé par l'usage des savans; on devoit aussi mettre entre les mains des étudians des écrits dont le style se rapproche davantage des formes et de l'usage de l'arabe vulgaire : tel est le recueil de contes connu sous le nom de *Mille et une Nuits*.

L'éditeur du premier volume de ce recueil a eu soin d'en prévenir ses lecteurs, dans un très-court avertissement écrit en persan, qu'il a placé à la tête du volume, de peur qu'on ne prît pour des fautes tout ce qui paroîtroit s'écarter des lois prescrites par les grammairiens. Dans cet avertissement, il affirme que les Mille et une Nuits ont pour auteur un Arabe de Syrie, qui a composé ce recueil exprès pour l'usage des personnes qui voudroient apprendre l'arabe, afin que, par la lecture de ce livre, elles acquissent l'habitude de parler facilement cet idiome.

L'éditeur, en s'exprimant ainsi, n'a pas entendu, sans doute, avancer une opinion déterminée sur l'origine primitive des contes dont se compose le recueil des Mille et une Nuits : il est vraisemblable qu'il n'a voulu parler que de leur rédaction en langue arabe. Encore y a-t-il beaucoup de raisons de douter que le recueil entier des Mille et une Nuits soit l'ouvrage d'un seul et même écrivain. L'extrême variété que l'on observe entre les divers manuscrits de cet ouvrage, soit pour le nombre des contes et nouvelles dont ils se composent, soit pour la division de chaque conte en un plus ou moins grand nombre de nuits, autorise à penser que ce recueil, beaucoup moins considérable dans l'origine, a été successivement grossi par l'addition de contes qui précédemment n'en faisoient point partie ; et c'est aussi l'opinion qu'a manifestée M. Jonathan Scott, dans la préface qu'il a placée à la tête de son édition anglaise des Mille et une Nuits, augmentée de plusieurs contes qui n'avoient point été publiés par Galland. Quelques caractères ont paru indiquer que ces contes avoient passé des Persans aux Arabes ; et, si l'on en croit Masoudi, c'est dans l'Inde qu'il faut en chercher la première origine. Si l'on admettoit cette opinion, il faudroit convenir du moins que beaucoup de contes ont été ajoutés par les Arabes, ou que le traducteur arabe a substitué à tout ce qui auroit pu trahir une origine étrangère, les localités, les usages, les mœurs de la cour et de l'empire de Bagdad ; mais peut-être seroit-il permis de conjecturer que le passage cité de Masoudi est une interpolation d'une main étrangère, les contes des Mille et une Nuits n'offrant en général aucune trace d'une origine indienne.

Au surplus, ne pouvant entrer ici dans de longues discussions sur l'origine de ce recueil, sur les différentes parties qui le composoient primitivement, et sur celles qui y ont été ajoutées à des époques plus récentes, telles que l'histoire de Sindbad le marin, celle du Roi, de son fils,

de sa marâtre et des sept vizirs, qui n'est autre que le roman de Dolopathos et le type primitif du roman turc des Quarante Vizirs, et plusieurs autres aventures, nous nous bornerons à renvoyer les lecteurs à ce qu'ont écrit, à ce sujet, M. Jonathan Scott, tant dans les *Oriental Collections* de M. William Ouseley *(tom. I, n.° 3, pag. 245 et suiv.; tom. II, n.° 1, pag. 25 et suiv.)*, que dans l'édition anglaise des Mille et une Nuits qu'il a donnée à Londres en 1811, et M. Caussin de Perceval dans la préface qu'il a placée à la tête du tome VIII de l'édition française de Paris, 1806. Nous devons dire aussi que M. de Hammer, si avantageusement connu par une multitude d'ouvrages dont il a enrichi la littérature orientale, et par les services qu'il lui rend encore tous les jours, a traduit en français tous ceux des contes des Mille et une Nuits qui ne se trouvent point dans la traduction de Galland; cette traduction manuscrite est entre nos mains. M. de Hammer a le premier indiqué le passage de Masoudi d'après lequel M. Langlès, dans sa préface des Voyages de Sindbad le marin, a cru pouvoir affirmer l'origine indienne des Mille et une Nuits.

Quoi qu'il en soit, la publication du texte des Mille et une Nuits doit être regardée comme un important service rendu à la littérature arabe. M. White, mort, il y a quelques années, professeur d'hébreu à l'université d'Oxford, et à qui la littérature orientale doit la publication de la version syriaque du Nouveau Testament par Philoxène, des Instituts politiques et militaires de Tamerlan, de la Relation de l'Égypte par Abd-allatif, une nouvelle édition du *Specimen Historiæ Arabum* de Pococke, et d'autres savans ouvrages, possédoit un manuscrit des Mille et une Nuits en sept volumes, qui avoit été apporté du Levant par mylady Montague : il avoit entrepris une édition d'une portion de ce manuscrit; mais il n'en a donné que quatre feuilles ou vingt pages, qui contiennent les Nuits 162, 163, et 57 et suivantes, jusqu'à la 65.ᵉ

La 162.ᵉ Nuit a aussi été donnée, d'après le même manuscrit, par J. Richardson, à la fin de sa Grammaire arabe, imprimée à Londres en 1776.

M. Jonathan Scott a publié dans les *Oriental Collections* de M. William Ouseley le texte du récit qui sert d'introduction aux Mille et une Nuits, d'après le manuscrit de mylady Montague *(tom. II, n.° 2, pag. 160 et suiv.; et n.° 3, pag. 228 et suiv.)*; il a aussi donné quelques contes détachés, en arabe et en anglais, dans le même recueil *(tom. I, n.° 3, pag. 245 et suiv.; et tom. II, n.° 4, pag. 348 et suiv.)*. Le premier de ces contes, intitulé *Cinquième Nuit*, appartient au roman du Roi, de son fils, de la marâtre et des sept vizirs; il s'ensuit que ce roman a été introduit

dans quelques exemplaires des Mille et une Nuits, à moins que l'éditeur n'ait mal-à-propos considéré le manuscrit duquel il l'a tiré, comme une portion de ce recueil. Cette cinquième Nuit a été réimprimée en arabe par M. Ol. G. Tychsen, à la suite de son édition du Traité de Makrizi, des Poids et des Mesures des Musulmans, Rostock, 1800.

Récemment M. Bernstein, professeur de langue arabe à Berlin, en donnant une troisième édition de la Grammaire arabe, écrite en allemand, de Michaëlis, a fait imprimer, d'après un manuscrit de la collection de M. de Diez, qui n'est, dit-on, qu'une copie d'un des manuscrits de la Bibliothèque du Roi de France, les Nuits 160, 161 et 162.e; elles répondent en partie aux 162 et 163.e Nuits du manuscrit de mylady Montague, données par M. White. Le texte du manuscrit de M. de Diez ne diffère pas essentiellement de celui de mylady Montague.

Les Voyages de Sindbad le marin, réunis quelquefois aux Mille et une Nuits, quoique, selon toute apparence, ils n'appartiennent point primitivement à ce recueil, ont été publiés par M. Langlès, à la suite de la Grammaire arabe de M. Savary; il en a aussi donné une petite édition à part: j'ignore s'ils doivent faire partie de l'édition des Mille et une Nuits de Calcutta.

J'en dis autant des Aventures du prince Azadbakht, ou des Dix vizirs, dont le texte arabe a été publié à Gottingue, par M. Gustave Knœs, en 1807. Ce roman fait partie de la continuation des Mille et une Nuits traduite et publiée par M. Caussin de Perceval: il pourroit bien se trouver dans quelque manuscrit arabe de cet ouvrage.

Je dois ajouter à ces détails que, quand je parlerai dans cette notice du manuscrit de Galland, j'entends par-là les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi, mis sous les n.os 1506, 1507 et 1508.

Les cent Nuits contenues dans le volume publié à Calcutta, en 1814, offrent le récit des aventures suivantes, outre la première introduction, qui est conforme à celle qu'on lit dans la traduction de Galland:

1.° L'histoire du Génie et du Marchand: Nuits 1-7, comme dans Galland;

2.° L'histoire du Pêcheur et du Génie: Nuits 8-27, comme dans Galland;

3.° L'histoire du Porteur, qui renferme celle des trois Calenders, Nuits 28-67; dans Galland, Nuits 28-69; en observant toutefois qu'on ne lit point dans l'arabe le récit des aventures d'Amine, qui occupe dans Galland les Nuits 67, 68 et 69;

4.° L'histoire des trois Pommes, qui contient les aventures de Bedreddin Hasan; Nuits, 68-93 (Dans Galland, les aventures de Sindbad le

marin occupent les Nuits 70-90 : l'histoire des trois Pommes commence à la Nuit 90, et finit avec la 122.ᵉ Nuit);

5.° L'histoire d'Ishak fils d'Ibrahim, et de Bouran fille de Hasan ben-Sahel : Nuits 94-100. Cette aventure ne se trouve ni dans la traduction de Galland, ni dans les continuations de MM. Caussin et J. Scott, ni dans la traduction manuscrite de M. de Hammer.

Tel est, en général, le rapport qu'offre le texte arabe imprimé, avec la traduction de Galland; mais il y a, entre ce texte et la traduction, beaucoup de variété relativement à la division des Nuits. La traduction de Galland est, en général, chargée de beaucoup plus de détails que le texte imprimé; quelquefois aussi ce dernier offre des descriptions ou des récits omis par Galland, soit à dessein, soit parce qu'ils ne se trouvoient pas dans le texte arabe qu'il suivoit. M. Caussin a fait voir, au surplus, que Galland avoit enrichi sa traduction de beaucoup de détails étrangers au texte qu'il traduisoit, sans sortir toutefois des convenances et du style des Orientaux. Dans l'histoire du Porteur, les Nuits 32 et 33 du texte arabe imprimé, qui sont les 31.ᵉ et 32.ᵉ du manuscrit de Galland, ont été omises par lui, parce qu'elles contiennent des obscénités dignes de Pétrone ou d'Apulée, et que la pudeur ne permettoit pas de traduire : ce traducteur y a suppléé par des détails qui sans doute sont de son invention. L'histoire de Bedr-eddin Hasan se termine, dans le texte imprimé, par plusieurs Nuits employées à faire connoître les talens variés de Bedr-eddin, qui, interrogé par le sultan d'Égypte sur divers objets de littérature, répond toujours à la satisfaction du prince, et gagne par-là ses bonnes grâces. Tout cela manqué dans Galland, dont le manuscrit avoit une lacune de trois Nuits ou environ.

Galland avertit les lecteurs qu'il n'a point traduit deux Nuits (la 101.ᵉ et la 102.ᵉ suivant l'ordre et la division par lui adoptés, mais les Nuits 80.ᵉ et 81.ᵉ de son manuscrit), parce qu'elles sont employées à la description de sept robes et de sept parures différentes dont la fille du vizir Schems-eddin Mohammed changea, au son des instrumens, le jour de ses noces. Aucune description de ce genre ne se lit dans le texte imprimé, à la Nuit 77.ᵉ (p. 340), qui est l'endroit correspondant aux Nuits 101 et 102 indiquées par Galland.

Il n'est pas besoin d'ajouter que Galland a constamment omis tous les vers dont est orné le récit des aventures dans l'original.

Il seroit aussi inutile que pénible de pousser plus loin le parallèle du texte imprimé avec la traduction de Galland. Nous nous contenterons de donner une idée des aventures d'Ishak fils d'Ibrahim de Mossul et

du khalife Mamoun, qui remplissent les sept dernières Nuits du texte arabe imprimé.

Ibrahim, surnommé *Mousali*, ou de Mossul, non qu'il fût natif de cette ville, mais parce qu'il y avoit passé une partie de sa vie, étoit, comme l'on sait, le plus célèbre musicien de son temps; et ses talens lui valurent la faveur de plusieurs khalifes, dont il partageoit les plaisirs et les parties de débauche. On le surnomma par cette raison *alnédim almousali*, c'est-à-dire, le compagnon de table de Mossul. Son fils Ishak hérita de ses talens, de sa faveur et de son surnom.

Un jour donc que Mamoun avoit passé une partie de la nuit à boire et à se divertir avec Ishak, il lui prit fantaisie de se retirer dans son harem, mais à condition qu'Ishak attendroit son retour pour recommencer à boire avec lui au lever de l'aurore. Mamoun oublia qu'il avoit promis à Ishak d'être promptement de retour; et celui-ci, se lassant de l'attendre, profita de la grande liberté dont il jouissoit dans le palais, pour persuader aux huissiers et aux serviteurs du khalife de le laisser sortir. Il ne voulut point souffrir que personne l'accompagnât. Comme il se rendoit chez lui, un besoin naturel l'obligea à se retirer dans une rue détournée. Après avoir satisfait à ce besoin, il remarqua qu'un grand panier garni de quatre anses étoit suspendu par des cordes le long d'une muraille. L'espoir de quelque aventure singulière ayant frappé son imagination, il se plaça dans le panier, qui fut aussitôt enlevé et hissé au haut de la muraille. Là, Ishak fut reçu par quatre jeunes filles qui lui demandèrent s'il étoit un ami, ou un nouveau venu. Sur sa réponse qu'il étoit un nouveau venu, on le conduit, à la lueur d'un flambeau, dans un appartement décoré des meubles les plus riches, et on l'invite à s'y asseoir. Au bout de quelques instans, une portière se lève, et Ishak voit entrer une femme extrêmement belle, précédée d'un grand nombre de serviteurs portant, les uns des flambeaux, les autres des cassolettes où brûloient l'ambre et le bois d'aloès. Cette dame salue Ishak, le fait asseoir à la place d'honneur, et s'informe de lui quelle circonstance l'a amené en ce lieu. Ishak, sans se faire connoître, et sans faire aucune mention du khalife, raconte son aventure. Répondant ensuite à quelques autres questions, il se donne pour un marchand d'étoffes de Bagdad, né dans une classe médiocre. La dame met après cela la conversation sur des matières de belles-lettres et de poésie, et montre dans tous les genres de littérature une étendue de connoissances dont Ishak n'est pas moins ravi que de sa beauté. Provoqué à son tour par sa belle hôtesse, il lui récite les vers les plus spirituels de différens poètes anciens et modernes, et lui raconte des anecdotes piquantes. La dame, étonnée de trouver tant de talens dans un commerçant, et enchantée

de sa conversation, fait apporter une table richement servie; le vin succède aux mets; et la conversation s'animant de plus en plus, Ishak, que les prévenances de la dame avoient enhardi, déploie encore plus d'érudition et de talent qu'il n'avoit fait auparavant. La dame, de son côté, ne reste point en arrière; mais, la nuit s'avançant déjà, elle s'informe si son hôte sait jouer de quelque instrument. Ishak s'en excuse, et dit que, quelques efforts qu'il ait faits pour acquérir ce genre de talent, il n'a pu y réussir; mais il invite la dame à ajouter elle-même le plaisir de l'entendre à ceux qu'elle lui a déjà procurés. Elle y consent, se fait apporter un luth et chante des vers propres à flatter son hôte. Mais bientôt l'aurore paroît, et la dame s'empresse de congédier Ishak, après lui avoir recommandé le secret. Il est reconduit par une vieille femme à une porte de derrière, et se rend chez lui pour prendre quelque repos.

A peine étoit-il endormi, que des gens envoyés par Mamoun viennent le chercher; Ishak se rend au palais, et prétexte une excuse pour se justifier de n'avoir pas attendu le prince comme il l'avoit promis. Le khalife, satisfait de son excuse, se met de nouveau à boire et à se divertir avec lui, comme la veille. Cette journée et la nuit suivante se passent comme les précédentes. Le khalife entre dans son harem, et Ishak promet de ne point quitter le palais; mais à peine le khalife est-il sorti, qu'Ishak se fait ouvrir les portes et retourne tenter la même aventure qui lui avoit si bien réussi. Il n'est pas moins heureux cette nuit que la précédente. Entre autres divertissemens, son hôtesse lui chante diverses chansons, et lui demande s'il en connoît l'auteur; sur sa réponse négative, elle lui apprend qu'elles sont de la composition d'Ishak. Que seroit-ce, ajoute-t-elle, si vous les lui entendiez chanter à lui-même! Le matin étant venu, Ishak rentre chez lui, et il est de nouveau mandé par le khalife. Cette fois, Mamoun se montre un peu plus difficile à recevoir ses excuses; cependant il lui pardonne encore son étourderie, et cette troisième journée voit se renouveler tous les événemens des deux précédentes. La nuit se passe pareillement avec toutes les mêmes circonstances : mais, pour cette fois, Ishak, sentant bien qu'il a tout à craindre du mécontentement de Mamoun, dit à la dame, avant de la quitter, qu'il a un cousin plus instruit que lui, et qui joint à toute sorte d'agrémens naturels un talent très-distingué pour la musique. Il demande et obtient aisément la permission de l'amener avec lui la nuit suivante.

Le lendemain matin, Mamoun se montrant très-offensé de la conduite d'Ishak, celui-ci lui raconte son aventure : le prince aussitôt lui témoigne le desir de la partager la nuit prochaine, et apprend avec plaisir qu'Ishak a prévenu ses vœux. A peine la nuit étoit survenue, que Mamoun

et Ishak se trouvent au rendez-vous : il est convenu entre eux que le khalife oubliera pour quelques heures sa dignité, et se présentera comme le camarade et le protégé d'Ishak. Ils sont donc conduits à l'appartement où la dame se rend : après les premiers complimens, elle reproche à Ishak, qui est déjà l'ami de la maison, de n'avoir point cédé la première place à son cousin, qui y avoit droit comme nouvellement introduit dans sa société : elle fait asseoir Mamoun à la place d'honneur, et s'informe quelle est sa profession ; Ishak s'empresse de lui répondre que son cousin est commerçant comme lui, et qu'ils sont l'un et l'autre étrangers. Alors tous les plaisirs dont Ishak avoit joui les nuits précédentes, se renouvellent : on converse, on récite des vers, on mange, le vin est présenté à la ronde ; enfin la dame, après avoir encore invité Ishak à chanter, chante elle-même en s'accompagnant de son luth. Le khalife, hors de lui, s'adresse alors à Ishak, les yeux enflammés de colère, et, avec un regard terrible, lui ordonne de chanter. Le musicien obéit, et chante quelques vers à la louange de Mamoun ; le khalife, l'appelant toujours par son nom, l'oblige à prendre le luth et à chanter, en s'accompagnant de cet instrument, une chanson amoureuse.

La dame, reconnoissant alors que les étrangers qu'elle avoit reçus étoient le khalife et Ishak de Mossul, se retire précipitamment, et s'enferme dans un appartement reculé. Alors, par ordre du khalife, Ishak interroge la vieille femme qui avoit coutume de le reconduire, et apprend d'elle que la jeune dame est Bouran, fille du vizir Hasan ben-Sahel, à qui ce palais appartient. Mamoun fait venir Hasan, demande et obtient la main de Bouran. Ainsi se termine cette aventure, qui est parfaitement bien contée : les vers qu'elle renferme sont très-agréables.

Le texte arabe des Mille et une Nuits est, comme nous l'avons déjà dit, écrit en arabe vulgaire, c'est-à-dire, dans un style qui n'est point assujetti à la rigueur des règles grammaticales ; cependant il ne s'en éloigne que sur très-peu de points, et il ne peut offrir aucune difficulté aux personnes qui possèdent bien l'arabe littéral. Quant aux mots qui y sont employés, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui ne se trouvent pas dans nos dictionnaires. Il s'y rencontre aussi quelques locutions que je n'ai jamais observées dans les ouvrages écrits en arabe littéral. Je n'en ferai observer qu'une seule ; c'est celle-ci : وما تصدّق متى يلقوا لك العلف *et non credis quotiescumque afferunt tibi pabulum* (p. 30). Elle se retrouve encore dans ce passage : فلما سمعت يا سيدى كلامها وبان عندى صدقها ما صدّقت متى لاح الصباح حتى ان اتيت اليك *ubi audivi sermonem ipsius, et vera illam locutam esse cognovi, non credidi quotiescumque illuxit aurora, donec venirem ad te* (p. 61). Il résulte évidemment de ces passages que le sens des

mots ما سبق مني est *attendre impatiemment, montrer de l'impatience dans l'attente d'une chose.* Cette expression a quelque analogie avec cette locution française et italienne, *ne pas voir une personne où elle est,* dont le sens est *aimer quelqu'un avec une affection si vive, que, lors même qu'on l'a sous les yeux, on éprouve encore à son sujet les mêmes inquiétudes que s'il étoit fort éloigné.* Une autre locution qui mérite d'être remarquée, c'est celle-ci, اخذ وجهها, employée dans le sens de *deflorare virginem.*

J'ai comparé le texte de notre imprimé avec les portions du texte du manuscrit de mylady Montague qui ont été publiées par M. Ouseley et par M. White, et qui correspondent à quelques-unes des parties de l'imprimé, c'est-à-dire, avec le récit qui sert d'introduction, et les huit Nuits tirées des aventures du troisième Calender. Dans ces Nuits, publiées par M. White, il y a une très-grande ressemblance entre le manuscrit et l'imprimé. Quant à l'introduction publiée par M. Ouseley, la rédaction du manuscrit diffère totalement de celle de l'imprimé, et la différence est tout à l'avantage de la dernière. Je dois ajouter que le texte dont Galland s'est servi, est conforme, en général, à celui du manuscrit de mylady Montague. Je ne parle pas au surplus des fautes sans nombre qui défigurent le texte publié par M. Ouseley et le rendent souvent inintelligible : ces fautes ne doivent pas, je pense, être mises sur le compte du manuscrit.

Parmi les mots étrangers à l'arabe littéral que j'ai observés dans ce volume, il en est quelques-uns qui indiquent un ouvrage moderne ; tel est le mot ريال pour *piastre* (p. 339) ; طواشي pour *eunuque* (p. 362) ; شمعدان, mot composé de l'arabe et du persan, pour *chandelier* (p. 402) ; طرش pour *asperger* (p. 148).

En deux endroits de ce volume, il est fait mention de canons que l'on tire en signe de réjouissance (p. 152 et 325) ; il y est également parlé des *buveurs de haschisch,* ou liqueur faite avec le chanvre, et l'auteur emploie les mots شرب حشيشا (p. 348) et حشاش (p. 349).

L'auteur de cet ouvrage, ou du moins le rédacteur du texte imprimé, est tombé parfois dans un défaut très-commun aux Orientaux, et qui consiste à faire citer par les personnages d'un roman ou d'une fable, des faits ou des écrivains très-postérieurs à l'époque à laquelle l'aventure que l'on raconte est censée s'être passée. C'est ainsi que le troisième Calender, dont l'aventure se passe sous le khalifat de Haroun alraschid, vers l'an 160 de l'hégire, cite Motanabbi, qui ne florissoit que dans le IVe siècle de la même ère (p. 250). Ce défaut est très-fréquent dans le roman intitulé تحفة اخوان الصفا, publié à Calcutta en 1812, et dont les personnages citent fréquemment l'Alcoran et les traditions musulmanes,

quoique la scène soit placée dans des temps d'une antiquité très-reculée.

J'ai dit, en commençant cet article, que certains caractères ont paru indiquer que les contes des Mille et une Nuits avoient une origine persane. Cette observation, que j'ai répétée d'après plusieurs des écrivains qui ont traité ce sujet, n'est guère fondée que sur les noms des personnages qui figurent dans le récit qui sert d'introduction aux Mille et une Nuits. Les noms des deux rois *Schehriar* et *Schah-zénan*, et ceux des deux filles du vizir, *Schehrazad* et *Dinarzad*, paroissent en effet appartenir à la langue persane. Toutefois ces noms varient beaucoup dans les manuscrits. Dans le texte imprimé à Calcutta, on lit *Schah-zéman* au lieu de *Schah-zénan*, et *Donyazad* au lieu de *Dinarzad*. Je pense qu'on lit de même dans le manuscrit de mylady Montague, et que c'est par une méprise très-facile à commettre, que M. White a imprimé دينازاد *Dinazad* pour دنيازاد *Donyazad*. Je ne m'arrêterai pas à rechercher l'étymologie de ces noms; je me borne à observer que, dans le nom des deux sœurs, c'est certainement, comme le pense M. Caussin, le mot persan زاد, c'est-à-dire, *né*, qui entre en composition, et non *azad* آزاد *libre*, comme l'a cru M. Langlès : mais ce qui est plus essentiel à remarquer, c'est que l'emploi de ces noms persans ne prouve rien du tout par rapport au pays où ce recueil a pris naissance. Il suffisoit que l'auteur plaçât la scène du roman dans les contrées orientales de l'Asie, pour qu'il donnât aux principaux personnages des noms persans, ou, pour parler plus exactement, des noms formés à la manière persane. L'argument qu'on a tiré de ces noms, me paroît donc n'être d'aucun poids. Les contes des Mille et une Nuits, ceux du moins qui appartiennent incontestablement à ce recueil dans sa forme primitive, respirent par-tout le mahométisme et les mœurs des Arabes sous les khalifes Abbassides.

Nous finirons cet article en observant qu'il est permis de conjecturer que l'auteur primitif du recueil des Mille et une Nuits a laissé son ouvrage imparfait, et que, dans la suite, le cadre qu'il avoit imaginé a été diversement rempli par divers compilateurs. Alors l'édition complète et originale des Mille et une Nuits ne seroit qu'un être de raison, dont il faudroit dire ce que les Orientaux disent du *roch* et du عنقا ou griffon, *qu'il n'a point d'existence sensible*, در خارج وجود ندارد, expression qui, par une méprise assez bizarre, a été traduite ainsi dans les notes jointes au Voyage de Sindbad le Marin : *il n'a pas la porte de la sortie de l'existence*, c'est-à-dire, *il est immortel*. (Voyages de Sindbad le marin, p. 149.)

SILVESTRE DE SACY.

Jeanne d'Arc, ou Coup-d'œil sur les révolutions de France, au temps de Charles VI et de Charles VII, et sur-tout de la Pucelle d'Orléans; par M. Berriat-Saint-Prix. Paris, Pillet, 1817, *in-8.°*, 368 pag. avec un portrait et deux cartes.

Histoire de Jeanne d'Arc, tirée de ses propres déclarations, de cent quarante-quatre dépositions de témoins oculaires et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres; par M. Le Brun de Charmettes, *sous-préfet de Saint-Calais.* Paris, imprimerie de Cellot, chez Arthus Bertrand, 1817, 4 vol. *in-8.°*, xvj et 451, 430, 455 et 468 pages, avec un portrait et sept autres figures.

Les matériaux de l'histoire de Jeanne d'Arc existent dans quelques relations contemporaines, dont la plupart sont imprimées, et dans trente manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Parmi les écrivains du XVII.e et du XVIII.e siècle qui ont puisé dans ces sources, nous ne rappellerons ici qu'Edmond Richer, Lenglet du Fresnoy, Villaret et M. de l'Averdy. L'ouvrage de Richer est resté manuscrit : c'est un *in-folio* dont on feroit aisément 4 volumes *in-12.* Composé en 1628 sur les pièces authentiques alors connues, il doit être envisagé comme le premier travail considérable sur ce sujet, comme le germe déjà très-développé de tout ce qu'on a publié depuis Il avoit été, durant trois ou quatre mois, entre les mains de Lenglet du Fresnoy, lorsque celui-ci mit au jour, en 1753 et 1754, une Histoire de la Pucelle d'Orléans, qu'on réimprima en 1755. Selon l'usage, Lenglet ne manqua point de déprécier l'ouvrage de Richer, qui, ainsi qu'on le remarquoit dès 1753 dans le Journal des Savans (1), lui avoit été *d'un très-grand secours.* Toutefois il est certain que Lenglet publioit pour la première fois beaucoup de pièces importantes, dont quelques-unes n'avoient point été connues de Richer. Ces pièces, d'autres citations, des notices bibliographiques, des notes et additions diverses, composent les trois parties de ce recueil de Lenglet, à l'exception des cent quarante-quatre premières pages, où il donne un précis de la vie de la Pucelle, et qui se ressentent quelquefois de la précipitation avec laquelle il les a écrites.

Villaret (2) a mis en œuvre, avec beaucoup plus de soin, les maté-

(1) Novembre 1753, pag. 740-747.

(2) Hist. de France, *p. 372-486 du tome XIV,* et *p. 1-82 du tome XV,* in-12.

riaux publiés ou indiqués par Lenglet du Fresnoy; et, sauf un très-petit nombre d'erreurs légères de noms et de dates, on ne sauroit lui contester le mérite d'avoir mûrement étudié et fidèlement retracé tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'histoire de l'héroïne du XV.ᵉ siècle, d'avoir sur-tout fait briller du plus vif éclat son innocence, ses vertus, son courage et les services éminens qu'elle a rendus à la France. De plus nombreux détails, de plus longs extraits de pièces, ne pouvoient entrer qu'en des ouvrages particulièrement consacrés à Jeanne d'Arc. Tel est celui qui fut imprimé en 1790, et qui remplit six cent quatre pages *in-4.ᵉ* dans le tome III des Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Sans doute on a pu penser qu'un travail si considérable excédoit la mesure d'un article à insérer dans ce recueil; sans doute aussi ces six cent quatre pages présentent bien moins une histoire proprement dite qu'un amas de matériaux, accompagné d'observations et même de dissertations critiques : mais, considéré sous ce point de vue, ce volume, dont M. de l'Averdy fut le rédacteur, étoit, sans contredit, le plus savant qui eût encore paru sur cette époque de notre histoire.

Aucun genre de détails et de renseignemens n'auroit été omis par M. de l'Averdy, s'il étoit entré dans son plan d'indiquer les livres imprimés relatifs à Jeanne d'Arc; mais cette bibliographie, déjà donnée par Lenglet du Fresnoy, et mieux encore par Fevret de Fontette (1), a été complétée en 1806 dans un volume intitulé, *Jeanne d'Arc*, ou *Recueil historique &c.* (2); volume qui contient, de plus, une notice des portraits de la Pucelle d'Orléans, ainsi que des gravures et des monumens qui la concernent; une analyse du travail de M. de l'Averdy, et vingt-quatre pages, moins utiles, qui ont pour titre, *Coup-d'œil sur le siècle de Charles VII.*

M. Berriat-Saint-Prix cite ce volume, mais en avertissant qu'il ne l'a connu qu'après l'impression de son propre ouvrage. Un tableau historique en quatre-vingt-seize pages, des notes bibliographiques et critiques, une topographie du siége d'Orléans, un itinéraire des voyages ou expéditions de la Pucelle, des pièces justificatives, une table chronologique, et une table alphabétique, tels sont les articles qui composent le volume publié au mois de juillet dernier par M. Berriat-Saint-Prix. Le tableau historique remonte à l'année 1380, et s'étend au delà de 1432; Jeanne d'Arc, ses exploits et ses malheurs en 1429, 1430 et 1431, y occupent à peine trente pages: l'auteur avoit composé ce tableau, ou ce discours, pour

(1) Biblioth. hist. de la France, par le P. Le Long, *2.ᵉ edition, tom. II, pages 180-189, n.ᵒˢ 17172-17242.*

(2) Par M. Chaussard. Orléans, 1816; 2 vol. *in-8.ᵉ*, fig.

un concours académique; ce qui l'a forcé, dit-il, d'en resserrer le texte et de multiplier les notes. En retranchant de celles-ci ce qui ne consiste qu'en citations, qu'en simples extraits de livres imprimés, il reste encore beaucoup d'observations qui appartiennent en propre à M. Berriat-Saint-Prix, et qui tendent sur-tout à établir avec précision la chronologie de tous les faits relatifs à la Pucelle. L'auteur rectifie particulièrement les erreurs où l'on est tombé en ne faisant point assez d'attention à la mobilité de la fête de Pâques, par laquelle commençoient alors les années. L'itinéraire de Jeanne d'Arc est tracé mois par mois, et quelquefois jour par jour, avec une exactitude scrupuleuse. Parmi les pièces justificatives, la plus importante est la lettre que Jeanne écrivit, le 26 juillet 1429, au duc de Bourgogne : M. Berriat-Saint-Prix est le premier qui ait imprimé cette pièce, qui étoit restée ensevelie dans les archives de Lille, et dont l'authenticité paroît incontestable. Le duc de Bourgogne y est *requis* de *faire bonne paix ferme* avec Charles VII, et de ne plus *guerroyer ou* [au] *saint royaume de France;* Jeanne y dit qu'*aujourd'hui,* dimanche 26 juillet, *le sacre du Roi ce* [se] *fait en la cité de Reims.* C'est l'unique monument authentique que nous ayons encore de l'époque précise de ce couronnement, qu'on plaçoit au 7 juillet, au 8, au 18, au 28 : cette dernière date, donnée par Villaret, étoit celle qui approchoit le plus de la véritable.

M. Le Brun de Charmettes, dont l'ouvrage a paru au mois d'août dernier, est réellement le premier auteur français qui ait entrepris une histoire suivie, détaillée et complète de la Pucelle d'Orléans. Il ne se borne point à recueillir des matériaux; il les dispose, il les met en œuvre, sans être obligé, comme Villaret, de resserrer l'espace qu'ils peuvent remplir. En tirant un si heureux parti des travaux de ses prédécesseurs, en remplaçant leurs essais par un ouvrage plus vaste et plus méthodique, M. Le Brun de Charmettes avoit pleinement acquis le droit d'exprimer tout ce qu'il peut leur devoir de reconnoissance ; mais il a usé fort peu de ce droit : au contraire, il les a jugés avec une rigueur qu'apparemment il ne redoute point ; il s'est appliqué à relever leurs omissions, leurs inexactitudes, leurs méprises, et nous ne savons trop si ce zèle ne l'a pas entraîné quelquefois à trouver des erreurs où il n'y en a point, et peut-être à en commettre lui-même. Par exemple, nous pensons, avec M. de l'Averdy, que, dans la lettre où la Pucelle dit au roi d'Angleterre et au duc de Bedford qu'ils ne *tiendront pas le royaume,* il s'agit du royaume de France, et non pas du *royaume de Dieu :* cette dernière leçon, fournie par une seule copie, s'accorde trop mal avec ce qui suit : *ains le tendra le roi Charles, vrai héritier.* M. Le Brun nous paroît encore peu exact quand il reproche à Villaret d'avoir placé le siége de La Charité avant celui de

Saint-Pierre-le-Moutier ; car voici ce que dit cet historien : « La trève » n'empêcha pas qu'on ne formât le projet d'employer le reste de la » campagne à la réduction de La Charité, dont depuis long-temps on » desiroit la conquête, et de Saint-Pierre-le-Moutier, ville située dans » le Nivernais, entre la Loire et l'Allier. On commença par investir la » seconde de ces deux villes, comme la plus facile à soumettre. » Est-ce donc là dire qu'on commença par assiéger La Charité ! Tout au plus Villaret laisse entrevoir qu'on avoit d'abord songé à s'emparer de cette place ; et, en ce point, il est parfaitement d'accord avec Jean d'Aulon, qui, dans le procès de la Pucelle, dépose de ce fait en ces termes : « Fut » advisé... qu'il étoit très-nécessaire recouvrer la ville de La Charité, que » tenoient les ennemis, mais qu'il falloit avant prendre la ville de Saint-» Pierre le-Moustier, que pareillement tenoient iceulx ennemis. »

Les lettres de noblesse accordées par Charles VII aux parens de la Pucelle commencent par ces mots : *Carolus, &c., ad perpetuam rei memoriam.* M. Le Brun traduit *en mémoire perpétuelle d'un événement...* et remplace par des points le mot *supernaturalis,* qu'il croit *omis dans le texte original :* il trouve incomplète la phrase *AD PERPETUAM REI MEMORIAM*, qui n'est pourtant qu'une très-ancienne formule, toujours conçue dans ces mêmes termes, ni plus ni moins. Cette autre ligne de la même pièce, *certisque aliis causis ad hoc animum nostrum inducentibus* [à ces causes et autres à ce nous mouvans], est encore une formule si commune, que M. Le Brun de Charmettes nous surprend beaucoup quand il songe à y attacher un sens mystérieux, à y découvrir l'indice d'une *révélation miraculeuse* faite au Roi par Jeanne d'Arc. Ailleurs, celle-ci dit à ses juges : « Et verrez que les François gagneront bien-» tost une grande besoigne, que Dieu envoyera aux François, et tant » que brannera presque tout le royaume de France » ; et M. Le Brun ajoute au mot *brannera* l'explication *ébranlera, entraînera*, en citant la grosse latine : *Et quod in hoc mitabit totum regnum Franciæ. Mitabit* est apparemment ici une faute d'impression, pour *nutabit :* or ce verbe ne sauroit être interprété par les mots *entraînera, ébranlera ; Dieu* n'en seroit point le nominatif; il faudroit traduire : « tout le royaume *de France* » *branlera*, chancellera. » Il en seroit de même quand on devroit lire *mitabit :* car *mitare*, que du Cange n'a point connu, que Dom Carpentier n'a trouvé employé qu'une seule fois, et qui n'a peut-être jamais été qu'une faute de copiste, auroit une signification pareille à celle de *nutare* ou *ambigere*, et seroit aussi un verbe intransitif.

M. Le Brun de Charmettes nous dit que « *quelques factieux* restés à » Bâle en 1438, après la dissolution du concile, avoient voulu rejeter

» Eugène IV du saint-siége, et y placer l'antipape Félix. » Bossuet a parlé aussi de ces démêlés de 1438, et voici en quels termes : « Le seul » nom de concile œcuménique imprimoit alors tant de respect, qu'Eugène, » malgré toutes les bonnes raisons qui justifioient sa conduite, ne » put persuader qu'à un petit nombre de prélats de se rendre à Ferrare. Les évêques, les rois et princes catholiques, n'y vinrent point; » le duc de Bourgogne, seul, y envoya des députés. Eugène ne parvint à » y rassembler que soixante évêques italiens, quarante abbés italiens, » cinq ou six prélats provençaux, et deux espagnols ; pas un seul ni de » l'Allemagne ni de l'Angleterre, ni de tout le septentrion, contrées qui, » ainsi que la France et l'Espagne, adhéroient au concile de Bâle » (1). Ce n'est pas que Bossuet n'improuve la déposition d'Eugène ; il avoue que la plupart des églises continuèrent à reconnoître ce pontife: mais il prouve qu'elles s'accordèrent aussi à croire qu'il n'avoit pu, de son autorité, dissoudre le concile de Bâle. Cette assemblée se dépeupla, se décomposa peu après 1438 ; mais, à cette époque, elle étoit nombreuse et presque entière : elle avoit pour président le cardinal d'Arles, révéré dans toute l'Europe, et pour secrétaire, Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II ; elle étoit particulièrement reconnue en France, où, précisement en cette année 1438, se rédigeoit, conformément aux principes du concile, une loi restée célèbre et nationale, depuis même qu'elle a cessé d'être en vigueur.

Mais laissons ces observations particulières : quelques inexactitudes, inévitables dans un si grand nombre de détails, nuisent d'autant moins à l'ouvrage de M. Le Brun de Charmettes, qu'elles ne se sont guère glissées qu'en des notes rejetées au bas des pages. Au fond, ses prédécesseurs lui avoient laissé peu de faits à découvrir ou à éclaircir; il lui étoit réservé de les rassembler, de les raconter, de les peindre. Toutefois le titre de ses quatre volumes annonce des recherches dans *les manuscrits de la tour de Londres*. Soit que l'auteur ait négligé de faire apercevoir les résultats particuliers de ces recherches, soit que nous n'ayons pas su les distinguer, nous sommes hors d'état d'en citer un seul exemple, à moins qu'il ne s'agisse de pièces depuis long-temps publiées dans le recueil de Rymer, et qui se reproduisent ici sans aucun changement essentiel. Mais M. Le Brun a tiré immédiatement des archives de Lille, en même temps que M. Berriat-Saint-Prix, la lettre de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne : il a puisé certaines particularités, soit dans une enquête de 1458, soit dans les extraits que M. d'Esnans fit, en 1747, de quelques parties des archives

(1) *Defensio Declar. cl. gallic.* l. VI, c. 12.

de Bruxelles. Enfin il a pris la peine de recourir aux manuscrits analysés par M. de l'Averdy; il en donne quelquefois de plus longs extraits, et, au lieu des textes latins transcrits par cet académicien, il cite beaucoup de textes français, dont quelques-uns n'avoient point été publiés par Lenglet du Fresnoy.

En général, le travail de M. Le Brun a consisté à disposer chronologiquement, depuis l'an 1420 jusqu'en 1431 ou même jusqu'en 1456, tous les faits énoncés tant par Jeanne d'Arc elle-même dans les interrogatoires qu'elle a subis en 1431, que par les cent quarante-quatre témoins entendus, vingt-cinq ans plus tard, durant le procès de révision. Mais ce récit est précédé d'une excellente introduction qui occupe deux cent vingt pages, et où l'auteur expose l'origine et les progrès de la querelle qui divisoit l'Angleterre et la France. Il remonte jusqu'à l'an 450 ; mais il arrive rapidement à 1380, c'est-à-dire, au commencement du règne de Charles VI; et, à partir de là, cette exposition prend à-la-fois plus de développement et plus d'intérêt, à mesure que l'on approche de l'époque où Jeanne d'Arc va paroître et briller sur la scène du monde.

L'histoire de cette héroïne, depuis sa naissance en 1410, 1411 ou 1412, jusqu'à sa mort, est distribuée en XIII livres; un XIVe traite de ce qui s'est passé depuis 1431 jusqu'au procès de révision. Une notice de ce procès, extraite du volume de M. de l'Averdy, tient lieu ici du XVe livre; le XVIe et dernier contient l'examen des *divers systèmes par lesquels on a voulu expliquer l'avénement de la Pucelle.*

L'auteur prend pour autant de faits positifs et historiques tous les détails articulés, et par la Pucelle, dans le premier procès, et par les cent quarante-quatre témoins, dans le second : il ne rejette de ces témoignages que les particularités qu'il ne parvient pas à concilier entre elles. Il raconte donc formellement que Jeanne d'Arc vit et entendit S. Michel et d'autres anges, Ste Marguerite et Ste Catherine; que des voix surnaturelles frappoient son oreille, dirigeoient ses démarches, lui révéloient l'avenir, préparoient le succès de ses exploits militaires. Il l'appelle ordinairement *la jeune prophétesse*, *la jeune sainte*, *la guerrière inspirée.* Cette persuasion dont M. Le Brun de Charmettes est pénétré, anime et colore ses narrations, et n'a réellement aucun inconvénient ni aucun danger; car l'auteur ne manque jamais de citer, au bas des pages, le témoin dont il recueille la déposition, et le lecteur n'est jamais trompé sur l'origine et la valeur de ces récits. On sent combien M. Le Brun ralentiroit le mouvement de son style, s'il s'astreignoit à commencer toutes ses phrases par le nom de la personne qui lui fournit chaque détail; s'il disoit sans cesse, *Jeanne d'Arc assure, Il est attesté*

par l'une de ses marraines, par son page, par son confesseur, &c. Débarrassé de ces formules superflues, le récit attache, il entraîne, et ne cesse d'intéresser que lorsqu'il est interrompu, comme nous l'avons dit, par des observations critiques sur les travaux de Lenglet du Fresnoy, de Villaret, et de M. de l'Averdy.

Nous croyons que beaucoup de lecteurs sauront gré à M. Le Brun d'avoir inséré dans le corps de son ouvrage un certain nombre de textes français du XV.e siècle. Le choix et l'effet nous en ont paru fort heureux jusqu'à la fin du second volume : peut-être les a-t-il trop multipliés dans les deux suivans. Par exemple, ils remplissent bien près de la moitié du livre VII : or la rédaction propre de l'auteur est, en général, si pure et si élégante, qu'on regrette qu'il s'en épargne ainsi le travail, et qu'il se borne si souvent à enchaîner les discours d'autrui par des liaisons ou transitions. Quand sur-tout il entremêle à ces anciens textes et au sien propre des passages de Villaret, de Gaillard, de M. de l'Averdy, des vers de Martial d'Auvergne, des strophes de J. B. Rousseau, des traductions du *Veni Creator* et du *Te Deum*, on craint que ces rapprochemens, quelqu'utiles qu'ils puissent être, ne nuisent tant soit peu à l'unité et à la consistance de son ouvrage.

Le procès de la Pucelle est la matière des livres X, XI, XII et XIII. On y voit aux prises avec le malheur, en proie à la plus atroce iniquité, une victime innocente, que la pureté de ses mœurs, la noblesse de son caractère, la franchise de son enthousiasme, et le courage le plus héroïque dans un sexe si foible et dans un si jeune âge, ont élevée d'une condition obscure au rang des plus illustres personnages de son siècle. L'auteur, qui a mêlé beaucoup de réflexions à l'exposé de cette horrible procédure, n'a peut-être pas eu assez de confiance dans l'intérêt naturel et profond d'un tel sujet. Ici les faits parlent et frappent d'eux-mêmes, et Jeanne d'Arc assurément n'a besoin d'aucune autre apologie, ni ses juges d'aucun autre opprobre. Qu'ajouter à l'ignominie où ils se plongent à mesure qu'ils l'interrogent, qu'ils la trompent et l'injurient et la tourmentent ! Comment la rendre plus auguste et plus sublime qu'elle ne l'est, au milieu de leurs astuces, par la naïveté de ses réponses ! quand, par exemple, interrogée si elle n'a pas fait entendre aux soldats que sa bannière leur porteroit bonheur, elle s'écrie : « Non ; mais je leur » disois, *Entrez hardiment parmi les Anglais*, et j'y entrois moi-même. »

Il est difficile de n'être pas affligé de l'apathie, de l'inaction de Charles VII durant tout le cours de ce procès ; il ne tente rien, absolument rien, pour sauver sa libératrice. M. de l'Averdy s'est efforcé de prouver qu'il ne pouvoit ni la racheter, ni menacer les Anglais de repré-

sailles, ni la délivrer par la force des armes. M. Le Brun de Charmettes, qui adopte ces opinions, croit seulement que le monarque auroit dû prier le pape ou *le concile d'évoquer l'affaire à leur tribunal.* Il n'y avoit aucune affaire; Jeanne n'étoit que prisonnière de guerre, et toutes les lois naturelles et positives, divines et humaines, publiques, ecclésiastiques et civiles, ont été violées à son égard. Comme M. Berriat-Saint-Prix, nous rougissons de n'avoir rien à répondre pour Charles VII. Sans doute, il n'eût pas fallu exposer pour Jeanne d'Arc le salut de tout l'État; elle ne l'auroit pas voulu : mais Charles n'étoit pas réduit au malheur extrême de ne pouvoir former, pour l'arracher au supplice, aucune entreprise politique ou militaire; lui dont l'infortunée Jeanne osoit encore, jusque sur l'échafaud, proclamer les droits et la gloire : « Parlez de moi », disoit-elle à ses juges et à ses bourreaux, « Parlez de moi, mais ne parlez pas » du Roi: il n'est point tel que vous dictes; par ma foi, c'est le plus noble » de tous les crestiens. »

Nous n'entamerons point les discussions que provoqueroit le dernier livre de M. Le Brun de Charmettes : nous observerons seulement que le jugement de révision rendu en 1456, en proclamant l'innocence de Jeanne d'Arc, ne la déclare point prophétesse. Ainsi, même au XV.ᵉ siècle, il étoit possible de ne la regarder ni comme sorcière, ni comme inspirée. Nous ne croyons pas non plus qu'elle ait voulu tromper les peuples par un feint enthousiasme. En vain, pour appuyer ce système, a-t-on imaginé qu'elle étoit fille d'Isabeau de Bavière et du duc d'Orléans, demi-sœur à-la-fois de Charles VII et de Dunois, et d'accord avec l'un et l'autre pour jouer le rôle d'une guerrière miraculeuse : cette hypothèse, ingénieusement présentée en 1805 (1), ne repose sur aucun fondement historique. L'enthousiasme de Jeanne ne fut si puissant que parce qu'il étoit réel et sincère; il a dû, en un tel siècle, se communiquer à la multitude; et ceux qui n'en partageoient point l'illusion, ont pu, dans un péril extrême, saisir ce moyen presque unique d'arracher la couronne de France aux mains usurpatrices des Anglais. L'ouvrage de M. Le Brun de Charmettes met dans le plus grand jour les immortels services de Jeanne d'Arc : il se recommande par son sujet à tous les Français; par ses formes, aux littérateurs; et par les détails qu'il embrasse, à quiconque s'intéresse aux progrès des connoissances historiques.

DAUNOU.

---

(1) Par M. Caze sous-préfet de Bergerac, dans les observations historiques imprimées à la suite de sa tragédie de *la Mort de Jeanne d'Arc*, in-8.°

JUNII ANTONII COMITIS DE RESTIIS, PATRICII RAGUSINI, CARMINA. — *Poésies de M. le comte* de Resty, *patricien de Raguse*; un vol. *in-8.°*, orné du portrait de l'auteur, xxxij pages de préliminaires et 264 de texte. Padoue, de l'imprimerie du séminaire.

L'AUTEUR du recueil de poésies (1) que nous avons sous les yeux, ne les avoit pas publiées de son vivant. Ce recueil est un monument que sa veuve, née baronne de Zamagna, a voulu consacrer à sa mémoire; elle nous l'apprend elle-même dans une épître dédicatoire à M. le comte de Sorgo. M. de Resty, né en 1755, après avoir fait de bonnes études chez les Jésuites, s'étoit voué à la carrière politique, vocation ordinaire des citoyens distingués dans les républiques. A la mort de son père, il voyagea en Italie; à son retour, il étudia la géométrie et la physique. Il cultiva toute sa vie l'histoire, la littérature et sur-tout la poésie latine; mais le barreau fut sa principale occupation pendant sa jeunesse: il entra au sénat de Raguse à trente-sept ans, et cinq ans après (en 1797), il fut mis à la tête de la république. Les lettres ne furent donc point la principale affaire de sa vie; elles en charmèrent seulement les loisirs, et c'est sous ce point de vue qu'il convient de considérer des ouvrages qu'il n'a point publiés lui-même, si l'on veut les juger équitablement.

En effet, il paroîtroit assez singulier, au premier coup-d'œil, que M. le comte de Resty, qui possédoit parfaitement, dit-on, la langue italienne, eût prétendu, dans notre siècle, arriver à la renommée littéraire par des poésies et sur-tout par des satires écrites en latin. Ce genre, dans lequel il s'est le plus souvent et le plus heureusement exercé, est le plus difficile et le plus inutile de tous à cultiver dans une langue morte. La satire vit de la peinture des mœurs, et elle les peint pour les corriger: or, rien de plus ingrat qu'une langue ancienne pour décrire des mœurs modernes, et rien de moins utile que de prêcher dans une langue inconnue à la plupart des auditeurs. Mais, nous l'avons dit, ce n'est point comme un auteur parlant au public que nous pouvons juger M. de Resty; nous ne devons voir en lui qu'un homme instruit et aimable qui égaye ses amis, non moins amateurs que lui de la poésie latine, en tournant en ridicule dans la langue d'Horace les travers et les folies du vulgaire de ses concitoyens. Sous ce rapport, les satires de M. de Resty ne nous

(1) Voyez le détail des pièces qu'il renferme, dans le numéro de Juillet, page 446.



paroîtront point sans mérite. Nous apprécierons celui de vaincue dans l'adresse avec laquelle il sait faire exprimer latine des détails de mœurs qui lui semblent entièremen Nous rirons quelquefois de ses plaisanteries et de ses portrait de ses caricatures, et sur-tout nous comprendrons à merveil ses satires ont pu faire l'amusement de ses amis. Pour met teurs à portée de juger par eux-mêmes de la justice de nous leur indiquerons de préférence la troisième satire, *Ang lomani*, où ils trouveront un récit fort plaisant d'une querel politiques de café.

Nous ne dirons que quelques mots du style de ces satires e qui y règne. Le style est imité d'Horace, et souvent même lambeaux de cet auteur. C'est la ressource ordinaire des p modernes; ils s'assurent de leur latinité en mettant en pièces anciens. Peut-être aimeroit-on mieux les voir hasarder des lo ginales, au risque de blesser un peu la langue de Virgile et car si l'on reconnoît avec plaisir les imitations des ancie poésies en langues modernes, il semble, au contraire, que ce dans leur propre langue, aient un air servile, si même elle le plagiat. Quoi qu'il en soit, on ne sauroit se fâcher de ret au auteur ce que l'on a pardonné à tant d'autres.

Quant à l'esprit de ces satires, il n'a rien que de louabl s'est interdit toute personnalité; il a même plutôt attaqué l et les erreurs que les vices. Il s'est déclaré l'ennemi des er philosophie du dernier siècle, et les a combattues avec chale seulement à desirer que son zèle se fût renfermé dans de juste tourne en ridicule la chimie moderne; il attribue au diable de l'imprimerie ; sa haine pour les découvertes nouvelles va crire l'innocente pomme de terre sur ses tables de proscription. même que tout cela ne soit que de la plaisanterie, c'est la peu trop loin.

Après les vingt-cinq satires qui forment plus de la moiti cueil, sont placées des élégies où l'auteur, nous dit-on, a juste milieu entre Catulle et Tibulle. Elles sont au nomb Une seule nous a paru digne d'être recommandée à nos le la quatrième, où il peint la douleur d'une maîtresse au dé amant. Nous inclinerions cependant à croire, avec M. Fr. auteur d'une vie de notre poète, placée à la tête de ce volum la satire, l'élégie est le genre où il réussissoit le mieux. M. nous apprend, en effet, que, dans sa jeunesse, M. de l

composé beaucoup d'autres élégies amoureuses, qu'il supprima dans l'âge mûr; et si l'on peut en juger par celle que nous venons de citer, la seule qui nous soit restée, la perte des autres n'est pas indigne de nos regrets.

Le reste du volume renferme des épîtres, quelques odes, des poésies mêlées, dont nous n'avons rien à dire. Elles doivent avoir beaucoup d'intérêt à Raguse, parce qu'elles concernent des personnages, des mœurs, des particularités qui appartiennent à cette ville; mais elles n'ont point assez de mérite pour plaire encore, dépouillées de leur intérêt local. Elles nous apprennent seulement que la patrie des Banduri et des Boscowich se montre toujours digne d'avoir produit ces savans célèbres, qu'elle compte toujours parmi ses citoyens des hommes versés dans les sciences, comme dans les littératures grecque et latine, et d'autres qui cultivent la langue même de leur pays et s'occupent à l'enrichir des chefs-d'œuvre des autres langues.

Revenons à notre auteur; il continua à servir sa patrie jusqu'à l'époque où les désordres qu'introduisoit par-tout la révolution française, y pénétrèrent et ne lui permirent plus de prendre part au gouvernement. Il se retira alors à la campagne, où les lettres firent encore sa consolation. Il revint à Raguse en 1814, après l'expulsion des Français; mais un accident imprévu qui lui survint au milieu d'une maladie qui, par elle-même ne sembloit point très-dangereuse, l'enleva presque subitement à son épouse et à ses amis, le 31 mars de la même année. En lui s'est éteinte l'ancienne famille patricienne de Resty.

VANDERBOURG.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a tenu sa séance publique le 4 octobre. M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, y a lu des notices historiques sur la vie et les ouvrages de M. Vincent et de M. Paésiello; et M. Dupaty, un rapport sur les ouvrages envoyés par MM. les pensionnaires du Roi à l'académie de France à Rome.

La distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en pierre fine, de paysage historique et de composition musicale, a eu lieu comme il suit :

« GRAND PRIX DE PEINTURE. Le sujet donné par l'académie est *Castor et* » *Pollux* enlevant Hélène. Hélène avoit été enlevée par Thésée et confiée à la » garde d'Éthra, mère de Thésée, dans Amphidna, ville de l'Attique. Castor » et Pollux, frères d'Hélène, après avoir assiégé et pris la ville, arrachent leur

» sœur du palais de Thésée et emmènent Éthra captive, qu'ils donnent pour » esclave à Hélène. Le premier grand prix a été remporté par M. Léon COGNIET, » de Paris, âgé de 22 ans, élève de M. Guérin; le second, par M. François » DUBOIS, de Paris, âgé de 25 ans et demi, élève de M. Regnault.

» GRAND PRIX DE SCULPTURE. L'académie a donné pour sujet du con» cours, *Agis mourant*. Agis, roi de Lacédémone, ayant été blessé dans une » bataille contre Antipater, et son armée ayant été défaite, il fut emporté par » quelques-uns de ses soldats. Il se fit mettre à terre, pour essayer si ses forces » répondroient encore à son courage. Dans cet état, se soutenant encore sur » ses genoux, personne n'eut la hardiesse de l'attaquer de près. Il continuoit de » renvoyer à l'ennemi les traits qu'on lui lançoit; enfin un dard lui perça la » poitrine. *Il retira ce trait de la plaie, pencha la tête de défaillance, l'appuya » sur son bouclier; à la fin, perdant la vie avec son sang, il tomba mort sur » ses armes* (sujet de ronde-bosse). Le premier grand prix a été remporté par » M. Charles-François LE BŒUF, dit *Nanteuil*, de Paris, âgé de 24 ans et » demi, élève de M. Cartelier; le second grand prix, par M. George JACQUOT, » natif de Nancy, âgé de 23 ans, élève de M. Bosio. L'académie, générale» ment satisfaite des ouvrages des concurrens, a arrêté qu'il leur seroit donné » à tous, dans cette séance, un témoignage public de son approbation.

» GRAND PRIX D'ARCHITECTURE. Le sujet du concours est un projet de » Conservatoire ou École de musique et de déclamation, dans lequel l'État » entretiendroit et formeroit, sous la direction d'habiles maîtres, cinquante » élèves des deux sexes. Cet établissement, isolé de toutes parts, seroit formé » au centre de la capitale d'un grand État, sur un terrain de 180 mètres de » large sur 260 mètres de profondeur, ouvert d'un côté sur une grande place » publique, ornée de fontaines jaillissantes; par derrière, sur une rue; et borné » sur les côtés par des maisons particulières. Le premier grand prix a été rem» porté par M. Antoine-Martin GARNAUD, natif de Paris, âgé de 20 ans et » demi, élève de M. Vaudoyer; le second, par M. Guillaume-Abel BLOUET, » natif de Passy, près Paris, âgé de 21 ans et demi, élève de M. Delespine.

» GRAND PRIX DE GRAVURE EN PIERRE FINE. Le sujet du concours est » *Androclès reconnu par le lion*. Androclès, esclave condamné à combattre dans » l'amphithéâtre contre les bêtes féroces, fut reconnu par le lion dont il avoit » jadis guéri la blessure dans les déserts de l'Afrique. Androclès peut et doit » être représenté à la manière des gladiateurs, nu avec une épée courte. Le » moment du sujet est celui où le lion reconnoît son ancien bienfaiteur. Le » premier grand prix a été remporté par M. Joseph-Silvestre BRUN, de Paris, » âgé de 24 ans, élève de MM. Lemot et Jeuffroy. (Les autres concurrens » ayant remporté des seconds prix les années précédentes, il n'y a pas eu lieu » d'en accorder cette année.)

» GRAND PRIX DE PAYSAGE HISTORIQUE (fondé par le Roi en 1817). » L'académie a donné pour sujet du concours *Démocrite et les Abdéritains*. » Démocrite s'étoit retiré près d'Abdère (ville maritime de la Thrace) dans » une solitude agreste, où il se livroit à des études anatomiques, dans l'espoir » de découvrir le siége de l'intelligence humaine. Les Abdéritains crurent qu'il » étoit devenu fou, et invitèrent Hippocrate à venir rétablir la raison de celui » qu'ils croyoient malade. Hippocrate, conduit par quelques Abdéritains, » arrive et surprend son ami livré aux études dont on vient de parler. Le pre» mier grand prix a été remporté par M. Achille-Etna MICHALLON âgé de

» 20 ans, élève de M. Bertin; le second, par M. Antoine-Félix BOISSELIER, » âgé de 27 ans, élève de M. Bertin. L'académie a adjugé une mention honorable au tableau n.° 7, qui a partagé les voix pour le second prix au premier » tour de scrutin. L'auteur est M. Achille POUPART, âgé de 29 ans, élève de » M. Bertin.

» GRAND PRIX DE COMPOSITION MUSICALE. Le sujet du concours a » été, conformément aux réglemens de l'académie royale des beaux-arts, 1.° un » contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties; 2.° un contre-point » quadruple à l'octave; 3.° une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4.° une » cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, » et terminé par un air de mouvement. Les paroles de la cantate *(la Mort » d'Adonis)* sont de M. Vinaty. Le premier grand prix a été remporté par » M. Desiré-Alexandre BATTON, de Paris, âgé de 19 ans, élève de M. Chérubini; le second, par M. Jacques-Fromental HALEVY, de Paris, âgé de » 18 ans, élève de M. Chérubini. » — La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le premier grand prix de composition musicale, précédée d'une symphonie composée par M. le comte de la Cépède.

L'académie des beaux-arts a élu pour académicien libre M. le C.te Chabrol de Volvic, préfet de la Seine. — Cette compagnie vient de perdre, dans la section de composition musicale, M. Méhul, décédé dans la nuit du 17 au 18 octobre. Ses funérailles ont eu lieu le 20, et M. Quatremère de Quincy y a prononcé un discours dont est extrait ce qui suit: « Le talent de M. Méhul, vous le savez, » Messieurs, avoit une certaine fermeté et ce degré d'énergie qui semble en augmenter les ressorts, en multiplier les ressources, et qui permet d'espérer une » longue durée, une continuité d'efforts soutenus et redoublés. Ce talent avoit » pour base de solides études, une profonde connoissance de l'harmonie, et cette » science raisonnée que l'on a trop souvent le tort d'accuser de nuire au génie, » comme si le génie pouvoit se séparer de la science. C'est à vous à dire, Messieurs, avec quel rare talent M. Méhul sut allier aux richesses d'une manière » étudiée l'élégance d'une diction à-la-fois pure et naturelle, toute l'originalité » de la pensée à toute la grâce de l'exécution. C'est à ceux qui ont pu apprécier » le beau quatuor de *Stratonice*, le duo de la jalousie dans *Euphrosine*, l'ouverture du *Jeune Henri*, à nous faire remarquer dans ces compositions le rare » accord des dons brillans du génie instrumental avec le charme et l'esprit du » chant, la finesse du sentiment et la verve de l'imagination, et cette vivacité » de couleur, dont l'effet n'exclut pas la naïveté d'un dessin sage et gracieux. » Pour nous, Messieurs, ce n'est pas en ce moment que nous vous ferons l'énumération de tous les titres de gloire que M. Méhul s'est acquis: nous attendrons » que des mains plus exercées nous aient transmis les traits fidèles dont se composera l'image que nous placerons à la suite des portraits de ses célèbres prédécesseurs. Mais nous n'avons besoin d'aucune inspiration étrangère, pour » vous entretenir ici des qualités morales qui distinguèrent notre confrère dans » toutes les positions sociales où nous eûmes l'avantage de l'apprécier: justesse » d'esprit, finesse de goût, urbanité de mœurs, délicatesse de procédés, il réunissoit tout ce qui fait l'homme aimable dans le monde, l'ami sûr dans les rapports de la société. »

La Société d'émulation de la ville de Cambrai a tenu, le 15 octobre, sa séance publique. M. La Tour de Saint-Igest, président, y a lu un discours

d'ouverture, et des observations recueillies dans un voyage en Italie; M. Le Glay, un rapport sur les travaux de la Société, et sur les ouvrages envoyés au concours; M. Delcroix, la Mort du Cid, imitation d'une ancienne romance espagnole, et une ode à un jeune poëte; M. Fouqueau de Pussy, Aglaure, épisode du poëme de Praxitèle; M. Duhot, une notice sur les membres que la Société a perdus depuis sa dernière séance; M. Le Roi, un exposé des motifs qui ont déterminé le choix des questions mises au concours pour 1818; savoir, 1.° *Agriculture;* « Donner le détail des moyens employés chez différens peuples, et principalement dans les diverses parties de la France, pour faire, le plus avantageusement possible, la récolte des céréales par un temps pluvieux, et indiquer l'application au département du Nord de celui de ces moyens dont l'emploi y seroit le plus facile et le plus convenable: » 2.° *Histoire;* un précis historique sur la ville de Cambrai: 3.° *Poésie;* l'éloge de la clémence. Chaque prix sera une médaille d'or de la valeur de 150 fr. Les ouvrages, accompagnés d'un billet cacheté indiquant le nom et la résidence de l'auteur, seront adressés, francs de port, avant le 1.er janvier 1818, à M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société. — Aucun prix n'a été décerné en 1817; mais M. A. F. Hurez fils, de Cambrai, a obtenu, à titre d'encouragement, une médaille d'or, pour un précis historique sur Jean de Montluc-Balagny, prince de Cambrai, et sur ses deux épouses, Renée de Clermont et Diane d'Estrées.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Cours analytique de littérature générale, tel qu'il a été professé à l'Athénée de Paris, par N. L. Lemercier. Paris, imprimerie de Firmin Didot; chez Nepveu, tom. I.er, *in-8.°*, 6 fr. Il y aura trois autres volumes qui paroîtront avant la fin de l'année 1817.

Ondine, conte traduit de l'allemand, de M. le baron Lamotte-Fouqué, par madame la baronne de Montolieu. Paris, imprimerie de Cellot, chez Arth. Bertrand, 1817, *in-12*, xxxij et 294 pag. avec une fig. Prix, 3 fr. M. Lamotte-Fouqué, qui n'est âgé que de quarante ans, a déjà publié un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose: le Héros du nord, poëme dramatique en trois parties; Corona, poëme romantique en trente-six chants et en octaves; la Naissance et la Jeunesse de Charlemagne, autre poëme; des tragédies, savoir, Alboin, Emma et Eginard, le Pélerinage, &c.; plusieurs romans, Alwin, l'Anneau magique, l'Amour d'un Troubadour; des ouvrages périodiques; un recueil intitulé les Saisons, et dont la première partie consiste dans le conte intitulé *Ondine*, qui vient d'être traduit dans notre langue. Madame de Montolieu, à qui l'on doit cette traduction, est connue par plusieurs ouvrages généralement estimés: Caroline de Lichtfield a eu sur-tout un grand succès; il s'en est fait plusieurs éditions, dont la plus récente a 3 vol. *in-12*, avec fig. Prix, 7 fr. 50 c., chez Arthus Bertrand.

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΠΛΟΥΤΟΣ. Plutus, comédie d'Aristophane, texte grec d'après l'édition de Brunck, avec un choix de scholies grecques d'après l'édition de Hemsterhuis, 1811, et des notes françaises, grammaticales, historiques, littéraires, par M. Ducassau, professeur de seconde à Poitiers; ouvrage adopté par la commission d'instruction publique, et particulièrement destiné aux étudians dans

les classes d'humanités et de rhétorique. Paris, imprimerie de Fain, chez Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n.° 33, 1817, *in-12*, 200 pag. Prix, 3 fr.

Commentaires des Œuvres de Voltaire, extraits des meilleurs critiques, précédés d'une nouvelle vie de Voltaire, et suivis de tables, par une société de gens de lettres, 8 vol. *in-8.°* ou *in-12*, pour lesquels on souscrit, jusqu'au premier décembre, chez M. Robert, rue Saint-Honoré, n.° 108. Prix de chaque vol. *in-8.°*, 6 fr. 50 c., et par la poste 8 fr.; *in-12*, 3 fr., et 4 fr. par la poste. On ne paye rien d'avance.

Histoire des révolutions et des guerres de la Grèce, depuis Cyrus jusqu'aux successeurs d'Alexandre, par M. de la Grave. Paris, imprimerie de Fain, 3 ou 4 vol. *in-8.°*, pour lesquels une souscription est ouverte chez Mongie aîné, moyennant 15 fr., payables par tiers, en recevant chaque livraison en février, mars et avril 1818.

Voyage d'un Français en Angleterre, en 1810 et 1811, avec des observations sur l'état politique et moral, les arts et la littérature de ce pays, &c., par L. Simond; 2.ᵉ édit., revue, corrigée et augmentée. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 62 feuilles 1/4 et 15 planch., 21 fr. La première édition, publiée en 1816, étoit sans nom d'auteur.

Preuve de la fidélité des Français à leur Roi légitime, lors du passage de la première à la seconde dynastie, résultant de l'examen de cette question encore indécise: Est-il vrai que Pepin ait été autorisé par le pape Zacharie à s'emparer de la couronne des Mérovingiens ? (question résolue négativement par l'auteur, M. Aimé Guillon.) Paris, chez Michaud et Nicolle, 1817, *in-8.°*, 144 pag., y compris 22 pag. de table.

Histoire de P. de Bérulle, cardinal, fondateur de l'Oratoire, par M. Tabaraud. Paris, Egron, 1812, 2 vol. *in-8.°*, 51 feuilles 1/2, 12 fr.

Esquisse de la révolution de l'Amérique espagnole, ou Récit de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la guerre entre l'Espagne et l'Amérique espagnole, par un citoyen de l'Amérique méridionale; trad. de l'anglais. Paris, imprimerie de Fain, chez Mongie aîné, 1817, *in-8.°*, vj et 359 pag. 5 fr. Le même libraire a mis sous presse un Voyage au Brésil et à Fernambuco, par Koster, trad. de l'anglais par M. Jay, 2 vol. *in-8.°* avec cartes et fig. color.

Recherches d'antiquités romaines dans les départemens du Rhône, de la Loire et de la Haute-Loire, par M. de Penhouet; 2 vol. *in-8.°* avec 8 ou 12 pl., pour lesquels on souscrit, jusqu'au 30 décembre, à Besançon chez la veuve Métoyer; à Paris, chez Le Normant, Bossange, Brunot-Labbe, moyennant 9 fr. Le prix sera de 12 fr. pour les non-souscripteurs.

Observations sur le système métrique des peuples anciens les plus connus, appliqué aux distances itinéraires, lues à l'académie des inscriptions et belles-lettres, le 13 août 1817, par P. A. La Treille, membre de l'académie des sciences. Paris, impr. de Lanoë, chez Verdière, *in-8.°*, 3 feuilles et demie, 1 fr.

Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Abeilles solitaires qui composent le genre halicte; par L. A. Walckenaer, membre de l'Institut royal de France. Paris, Firmin Didot, 1817, *in-8.°*, 95 pages, contenant une introduction et six mémoires, avec une planche. Prix, 5 francs, et 10 sur papier vélin avec la planche coloriée. Se trouve à Paris, à Strasbourg, et à Londres, chez Treuttel et Würtz.

Mélanges historiques et politiques, par M. A. H. L. Heeren ; l'allemand, par J. V. L. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie et Würtz, 1817, *in-8.°*, 17 feuilles et demie. Prix, 4 francs.

Emilio, ò de la Educacion, por J. J. Rousseau, traducido por J. Bordeaux, Beaume, 1817, 3 vol. *in-12*, 43 feuilles et demie.

Dictionnaire des Sciences naturelles, suivi d'une biographie des p naturalistes, tome VIII (CER-CHI). Paris, Le Normant, 18 38 feuilles et 20 planches, 11 francs.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tomes XIII, XIV et X HYV). Paris, chez Déterville, 1817, 3 vol. *in-8.°*, 111 feuilles et I

Complément des Élémens d'algèbre, par S. F. Lacroix, membre d quatrième édition. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 21 feuill

Élémens d'algèbre, par M. Bourdon, professeur au Collége royal d Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 39 feuilles et demie, 7 fran

Élémens de géométrie, avec des notes ; par M. Le Gendre, mem titut : onzième édition. Paris, Firmin Didot, 1817, *in-8.°*, 27 feuill

Tables écliptiques des satellites de Jupiter, d'après la théorie de M de la Place, et la totalité des observations faites depuis 1662 jus par M. Delambre. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-4.°*, 16 feuill 9 francs.

Mémoire sur les causes des maladies des marins, et sur les moyens leur santé dans les ports et à la mer ; par P. F. Keraudren ; imprir du ministre de la marine. Paris, imprimerie royale, 1817, *in-8.°*,

Lois sur les lois, ou *Recueil des dispositions législatives* qui conce elles-mêmes, leur date, intitulé, préambule, sanction, publicatio tation, abrogation, &c. ; par M. Dupin, avocat. Paris, imprimeri chez Guillaume, 1817, *in-12*, 13 feuilles, 3 francs.

Code rural de Provence ; par M. L. J. J. P. Cappeau. Marsei et Aix, Pontier, 1817, *in-8.°*, 32 feuilles, 6 francs.

Recherches sur Buddou ou *Bouddou, instituteur religieux de l'A* précédées de considérations générales sur les premiers hommage Créateur, sur la corruption de la religion, l'établissement des cult de la lune, des planètes, du ciel, de la terre, des montagnes, d forêts, des hommes et des animaux ; par Mich. J. Fr. Ozeray. F merie de Feugueray, chez Brunot-Labbe, 1817, *in-8.°*, xxxvj et 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste. Buddou est moins connu que le asiatiques qui sont venus après lui, Zoroastre, Confucius et Maho trine s'est néanmoins répandue dans des régions vastes et popul l'Indus et la mer de Tartarie. Quoiqu'entachée de polythéisme, ell M. Ozeray, à réduire le nombre des dieux, et se rapproche, autant de l'unité. L'auteur considère les institutions de Buddou en elles-mê compare à celles des plus anciens peuples.

L'Almanach des Muses pour 1818 (54.e année de la collection 15 novembre 1817. 1 vol. *in-12*, avec deux vignettes et titres g 2 fr. 50 cent.

GENÈVE. *Histoire universelle, divisée en 24 livres*, ouvrage Jean de Muller ; traduit de l'allemand, par J. G. Hees, tomes I dernier). Genève et Paris, Paschoud, 1817, 2 vol. *in-8.°*, 53 feuilles Prix, 12 fr. Les tomes I et II ont paru en 1815. Prix des 4 volumes

ITALIE.

De Editionibus Mediolanensibus fragmentorum Ciceronis atque operum Frontonis Commentationes Angeli Maii. Mediolani, 1817, aug. 39 pag. *in-8.°* Depuis que M. Mai a publié les Œuvres de Fronton, il en a été donné à Berlin une édition intitulée : *M. Corn. Frontonis Reliquiæ, ab Angelo Maio primùm editæ :* meliorem in ordinem digestas, *suisque et Ph. Buttmanni, L. F. Heindorfii*, ac selectis Maii *animadversionibus instructas, iterùm edidit B. G. Niebuhr. Accedunt liber de differentiis vocabulorum et ab eodem Maio edita Q. Aur. Symmachi 8 orationum Fragmenta. Berolini, Reimer, 1816*, in-8.°, *xxxviij, 295 et 64 pag.* M. Niebuhr, dans sa préface et dans ses notes, a critiqué avec beaucoup de sévérité le travail de M. Mai : il lui reproche, 1.° de n'avoir pas reconnu le véritable ordre des écrits et des fragmens de Fronton; 2.° d'avoir mal lu, mal transcrit, mal entendu certains passages. S'il nous étoit possible d'entrer dans les détails qu'entraîneroit la discussion des remarques du second genre, nous aurions occasion de rendre souvent hommage à la sagacité de M. Mai, fort souvent aussi à celle de ses adversaires; mais il nous semble que dans les *Commentationes* qu'il vient de publier, et de dédier à M. Visconti, il a victorieusement réfuté les critiques les plus importantes, savoir, celles qui concernent l'ordre qu'il a donné aux écrits de Fronton. Cet ordre est celui qu'indiquoit, qu'exigeoit même l'état du manuscrit d'après lequel il a travaillé, et que M. Niebuhr ni ses deux collaborateurs n'ont jamais vu, ni fait examiner par qui que ce soit. A notre avis, M. Mai a conçu peut-être une idée un peu trop haute du talent de Fronton, et du mérite de ses ouvrages; nous avons osé mettre quelque restriction aux éloges prodigués à cet auteur par ses contemporains et par plusieurs écrivains des IIIe, IVe et Ve siècles de l'ère vulgaire : mais ce qui nous paroît incontestable, c'est l'utilité des travaux de M. Mai lui-même, et, quelles qu'aient pu être à son égard la rigueur et l'injustice de la critique, nous sommes persuadés qu'il n'y répondra qu'en continuant de rendre à la littérature ancienne des services pareils à ceux dont elle lui est déjà redevable, et que nous avons fait connoître en partie à nos lecteurs. (Journal des Savans, septemb. 1816, p. 27-35, article sur *Fronton;* — avril 1817, p. 227-239, et juillet, p. 446, *Philon et Porphyre;*—juin, p. 361-370, *Denis d'Halicarnasse.*)—M. Mai a publié de plus des fragmens de Cicéron, de Symmaque, &c. Sa découverte la plus récente est celle de la traduction mœso-gothique de treize épîtres de S. Paul, faite par Ulphilas, au IVe siècle.

Le libraire Porcellini a fait paroître à Naples les sept premiers tomes d'une nouvelle édition complète des œuvres de Métastase; cette édition aura 19 vol. *in-8.°*, et comprendra les commentaires de Mattei, Calsabigi, Algarotti, &c. Prix de chaque vol. 4 carl., et 7 en papier royal.

ALLEMAGNE.

Martini Lipenii Bibliothecæ realis juridicæ supplementorum ac emendationum volumen tertium, auctore D. Lud. Ged. Madihn. Uratislaviæ, sumtibus auctoris et in commissis apud Joh. Frid. Korn. *in-fol.* iv et 391 pages. Lipenius a publié, en 1679, la 1.re édition de sa Bibliothèque de jurisprudence, où les livres de droit sont disposés par ordre alphabétique des matières. Bruckner en a donné une 2.e édition en 1720, et Ienich une 3.e en 1730. Ces éditions (en un

seul volume *in-fol.*) ont été remplacées, en 1757, par celle qui est intitulée : *Bibl. realis jurid. post Struvii et Ienichii curas, emendata et aucta, &c. Lipsiæ, Wendler,* deux vol. *in-fol.* Mais depuis on y a joint deux volumes de supplémens et de corrections, dont le 1.er a paru en 1775 par les soins d'Aug. Fréd. Schott; et le 2.e en 1789, composé par R. K. L. C. de Senckenberg. M. Madihn en publie aujourd'hui un 3.e, ou plutôt le commencement d'un 3.e; car ces 400 pages *in-fol.* s'arrêtent au mot *Conjugium.* Dans sa préface, datée de Breslaw, du 10 octobre 1816, il annonce l'intention de continuer ce long travail, si le public l'y encourage. Ce catalogue, rédigé avec beaucoup de soin, sera utile aux jurisconsultes et aux bibliographes. M. de Senckenberg, mort en 1800, et, après lui, M. Boettcher, avoient conçu le projet de fondre en un seul corps le catalogue de Lipenius, et tous les supplémens qu'on y a faits. La seule tâche, déjà bien assez pénible, que M. Madihn s'impose, est de faire un supplément nouveau, qui contienne tous les livres et opuscules concernant la jurisprudence, qui ont paru depuis 1789 jusqu'en 1817, avec ceux qui, publiés antérieurement, ont échappé à ses prédécesseurs.

Ausführliches grammatisch-critisches lehrgebæude der hebraischen Sprache, mit vergleichung der verwandten Dialecte, ausgearbeitet von Wilhelm Gesenius, der Theologie Doctor und ordentlichem Professor zu Halle. Grammaire systématique et critique de la langue hébraïque, exposée en détail, et comparée avec celle des dialectes qui ont de l'affinité avec cette langue; rédigée par M. W. Gesenius, docteur et professeur ordinaire de théologie à Halle. Leipzig, Vogel, 1817, *in-8.°* xx et 908 pages.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1817.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 fr. 33^{c} par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Il y a plusieurs abonnemens dans lesquels on n'a pu comprendre le cahier de septembre 1816, dont l'édition étoit épuisée. On prévient ceux de MM. les souscripteurs à qui ce cahier manque, qu'il vient d'être réimprimé.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, *à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.*



JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1817.

NARRATIVE OF A JOURNEY IN EGYPT and the country beyond the Cataracts, by Th. Legh, *Esq. M. P. — Relation d'un Voyage en Égypte et dans la contrée qui est au-delà des Cataractes, par* Th. Legh. Londres, 1816; 157 pag. *in-4.°*

IL est peu de voyageurs qui, après avoir parcouru pour leur instruction, ou seulement pour leur plaisir, des contrées fameuses, soit par les monumens de l'antiquité qu'elles renferment, soit par le caractère des habitans, leur religion, leurs lois, leurs préjugés, leurs usages, ne cèdent au desir de communiquer au public les sensations qu'ils ont éprouvées, ou les aventures extraordinaires dont ils ont été les témoins, ou même

les héros. De là vient que, l'Égypte ayant été depuis un grand nombre de siècles l'objet de la curiosité de toutes les nations de l'Europe, cette contrée a été tant de fois décrite, qu'il n'est point aujourd'hui de lecteur qui, sans sortir de son cabinet, ne puisse se faire une idée juste de ce pays célèbre, le parcourir en quelque sorte dans toute son étendue, et se le représenter non-seulement dans son état actuel, mais même aux différentes époques de sa civilisation. Aussi, si la publication d'un nouveau Voyage en Égypte pique encore aujourd'hui la curiosité, c'est moins par l'espoir d'y puiser de nouvelles connoissances sur l'état ancien ou moderne de ce pays, que par l'attrait qu'inspirent toujours les lectures qui nous transportent dans des contrées étrangères, et nous font partager les dangers et les plaisirs qui accompagnent ces excursions lointaines. Quel que soit, au surplus, le motif qui engage les lecteurs à suivre le nouveau voyageur, M. Legh, dans sa course rapide à travers l'Égypte, ils ne quitteront point le livre sans y avoir trouvé quelque instruction et quelque amusement; et sur-tout ils ne pourront point reprocher à l'auteur d'avoir inutilement grossi sa relation d'une multitude de détails que cent autres voyageurs avoient consignés avant lui dans les leurs.

M. Legh passe très-rapidement sur les motifs qui le déterminèrent, ainsi que M. Smelt, son compagnon, à quitter les côtes de l'Asie mineure et les îles de l'Archipel, où régnoit la peste, pour visiter l'Égypte, vers la fin de 1812. Leur arrivée à Alexandrie, et de là à Rosette et au Caire, puis leur route en remontant le Nil depuis cette capitale jusqu'aux Cataractes, occupent le premier chapitre de cette relation. L'auteur s'arrête principalement sur les changemens occasionnés dans le lac Maréotis et dans les environs d'Alexandrie par suite des opérations militaires des Anglais, et sur quelques événemens de cette expédition fameuse que rappelle à sa mémoire la vue des lieux où ils se sont passés. En remontant le Nil pour se rendre de Rosette à Boulak, notre voyageur observe qu'à l'époque à laquelle il se trouvoit sur ce fleuve, c'est-à-dire, au mois de décembre, ses eaux étoient encore bourbeuses, quoiqu'elles fussent tout-à-fait rentrées dans leur lit; et « véritablement, ajoute-t-il, elles ne » sont jamais parfaitement claires, conservant toujours, même dans les » mois d'avril et de mai, époque à laquelle elles sont moins troubles » qu'en toute autre saison de l'année, une teinte obscure. Durant l'inon- » dation, la couleur des eaux du Nil est un rouge sale. »

Parmi les observations faites par M. Legh durant son séjour au Caire, on remarquera ce qui concerne le pacha actuel de l'Égypte, Mohammed Ali, sa politique, ses expéditions contre les Wahhabites, et

le crédit qu'elles lui ont assuré à la cour de Constantinople. M. Legh rapporte à cette occasion le jugement défavorable qu'un autre voyageur a porté de ce pacha, peu après qu'il fut en possession du gouvernement. Ce voyageur est Ali-bey; et, à cette occasion, M. Legh apprend à ses lecteurs que le prétendu Ali-bey est un Espagnol nommé *Badia*, qui fut employé comme espion par Buonaparte, d'abord à Maroc, et ensuite en Égypte et dans le Levant. Nous pensons que M. Legh est mal informé relativement à cette dernière assertion. Nous avons peine à croire aussi, malgré le témoignage de M. Legh et d'Ali-bey, que le pacha d'Égypte se nomme *Mohammed Ali.* La réunion de deux noms est une chose tellement insolite parmi les Musulmans, que nous nous persuadons que le vrai nom de ce pacha est *Mohammed fils d'Ali.*

La seule chose que nous extrairons des détails relatifs à ce pacha, c'est ce qui regarde l'influence de son gouvernement sur la police de la capitale. « La police de la ville du Caire, dit M. Legh, doit infiniment » à la vigueur de son gouvernement; et il a si bien réprimé les désordres » de ses troupes, que peu s'en faut qu'il n'ait réalisé la promesse qu'il » avoit faite lorsqu'il fut investi du pachalic d'Égypte, que dans peu » d'années on pourroit marcher dans les rues de la ville les deux mains » pleines d'or. »

Notre voyageur nous apprend comment Mohammed Ali a fourni aux dépenses énormes de son expédition contre les Wahhabites : ce sont les profits immenses qu'il a retirés de son commerce en grains avec l'Angleterre, qui lui ont procuré les sommes nécessaires pour cette entreprise. A l'époque où MM. Legh et Smelt se trouvoient en Égypte, un agent du Gouvernement anglais, envoyé de Gibraltar, venoit de conclure avec le pacha du Caire un traité en vertu duquel le pacha s'obligeoit à fournir au Gouvernement anglais 40,000 ardebs de froment, au prix de 80 piastres l'ardeb, pour subvenir aux besoins de l'armée britannique en Espagne. Le froment devoit être livré au mois d'avril suivant, au port d'Alexandrie. Le pacha, pour assurer l'exécution de ses engagemens, mit un embargo rigoureux sur toutes les barques qui remontent et descendent le Nil, et qui durent dès-lors être employées exclusivement au transport du blé. Les grains chargés dans la haute Égypte provenoient des contributions en nature, ou furent achetés des *fellahs* ou Arabes cultivateurs, au prix de 8 piastres l'ardeb, taux fixé sans doute par le pacha lui-même, qui jouit seul de tout l'avantage de ce commerce, à l'exclusion des cultivateurs. Soit ignorance de la part de l'agent britannique, soit insouciance de la part de ceux qui devoient transporter ces grains à leur destination, ce marché, fait à des conditions très-désavan-

tageuses, devint encore plus à charge à l'Angleterre, par les lenteurs qu'on apporta à l'extraction des grains. Rendus à Alexandrie au mois d'avril, une partie seulement fut enlevée en mai et en juillet; au départ de nos voyageurs, le reste germoit au milieu des ordures dont il étoit mêlé, et l'on voyoit fumer celui que l'on transportoit à bord des bâtimens sur lesquels il devoit être chargé. Si, au lieu de stipuler avec le pacha la livraison des blés à Alexandrie pour le mois d'avril, on eût pris pour termes les mois de mai et de juin, la moisson étant faite, les blés eussent été moins chers et d'une meilleure qualité.

L'activité et l'esprit entreprenant du pacha d'Égypte se font voir dans les moyens qu'il mit en usage pour se procurer sur la mer Rouge une flottille qui pût seconder ses opérations contre les Wahhabites. Dès l'année 1811, il avoit envoyé en Angleterre un de ses officiers pour obtenir l'agrément du Gouvernement, à l'effet de faire faire à ses vaisseaux le tour de l'Afrique et doubler le cap de Bonne-Espérance. N'ayant pu obtenir ce qu'il souhaitoit, à cause de l'opposition qu'y mit la compagnie des Indes, il se procura des bois de la Caramanie et de l'île de Chypre, fit construire à Alexandrie deux barques canonnières, deux bricks et une petite corvette. Lorsque ces bâtimens furent achevés, on en démonta toutes les pièces, que l'on transporta par eau jusqu'au Caire : de là elles furent portées à dos de chameau à Suès.

Au Caire, nos voyageurs, MM. Legh et Smelt, s'associèrent un troisième compagnon, M. Barthow, Américain, qui avoit déjà résidé plusieurs années en Égypte, y avoit fait le commerce de la mer Rouge, et parloit très-bien l'arabe : il devoit leur servir d'interprète. Le 13 janvier, ils quittèrent le Caire pour traverser la haute Égypte, en remontant le Nil.

Arrivés à Syène, le 11 février 1813, ils firent connoître au scheikh arabe qui commandoit dans cette place, le desir qu'ils avoient de visiter le pays des Barabras, situé au-delà des Cataractes. Les informations qu'ils reçurent de ce scheikh, loin de les détourner de cette entreprise, ne pouvoient que les confirmer dans leur projet. Ils jugèrent que les obstacles que tant de voyageurs avant eux avoient éprouvés, n'existoient plus, et que l'éloignement des Mameloucks, réfugiés alors à Dongola, et la bonne intelligence qui régnoit entre les Barabras et le Gouvernement égyptien, étoient des motifs suffisans pour leur inspirer une parfaite sécurité. Le scheikh d'Esouan ou Syène leur promit qu'il les accompagneroit, ce qui cependant ne se réalisa point, et qu'il leur procureroit un *candja*, sorte de barque propre à remonter la partie du Nil qu'ils devoient parcourir; le bâtiment qui les avoit amenés du Caire à Syène n'étant pas convenable pour la suite de leur voyage. M. Legh et ses

compagnons, ainsi confirmés dans leur projet, passèrent quelques jours à Syène, et les employèrent à visiter l'île d'Éléphantine, Philæ et les Cataractes.

Ici commence le second chapitre, qui contient le récit de la route des voyageurs de Syène à Ibrim, et de leur retour de ce dernier lieu à Syène.

Après avoir passé Débodé (دبوت de Norden), lieu situé sur la rive occidentale, ils arrivèrent à Siala, village qui est à 18 milles au-dessus de Syène, sur la rive orientale, et dont Norden ne fait point mention; ils allèrent offrir leurs respects au chef des Barabras qui occupent ce territoire, et lui présentèrent une lettre de recommandation que leur avoit donnée le scheikh d'Ésouan. Douab-caschef, c'étoit le nom de ce chef, leur fit un accueil gracieux, et, instruit du but de leur voyage, il leur promit de donner avis de leur prochaine arrivée à Hassan-caschef, souverain des Barabras, dont le chef-lieu est Dehr, ville par laquelle ils devoient passer. Encouragés par cette bonne réception, nos voyageurs retournèrent à leur barque et continuèrent à remonter le fleuve. Je ne m'arrêterai point à donner les noms de tous les villages situés sur l'une et l'autre rive qu'ils visitèrent, ou devant lesquels ils passèrent. Les personnes qui voudront prendre la peine de comparer les noms donnés par M. Legh avec ceux de la carte de Norden, remarqueront souvent de grandes différences entre les dénominations des mêmes lieux données par les deux voyageurs : il est difficile, en général, de décider auquel des deux on doit accorder la préférence. Quoi qu'il en soit, je me contente de remarquer que le pays parut en général peu peuplé à nos voyageurs; et qu'il renferme un assez grand nombre de ruines peu différentes de celles que l'on voit en Égypte.

Le vent étant contraire durant quelques jours, les voyageurs se déterminèrent, le 21 février, à quitter leur barque et à louer des ânes et des chameaux pour se rendre à Dehr, ville que Norden appelle *Derri* ou *Dir*, دِرّ, et qui est la résidence de Hassan-caschef, le plus puissant entre les chefs des Barabras. Arrivés à cette capitale, qui consistoit en des huttes de terre éparses entre des palmiers dattiers, les voyageurs furent un objet de curiosité pour la population de ce pays, que des fêtes données à l'occasion du mariage du caschef avoient réunie en ce lieu. Malgré cette affluence de gens, dont plusieurs étoient ivres, ils n'éprouvèrent aucune insulte. Le caschef lui-même étoit à demi ivre lorsqu'il reçut les voyageurs. Il leur demanda avec une sorte de hauteur quel motif les avoit amenés à Dehr. Informé que l'objet de leur voyage étoit de visiter les monumens de l'antiquité, il leur répondit qu'il n'y avoit rien qui fût digne d'exciter la curiosité. « Je supposois, ajouta-t-il, que vous

» étiez venus pour visiter les tombeaux de vos ancêtres. » Sur la demande qu'ils lui firent de leur permettre d'aller à Ibrim, il le leur refusa absolument sous divers prétextes, et ses manières commencèrent à inspirer aux voyageurs quelque regret de s'être hasardés ainsi, et mis volontairement au pouvoir d'un barbare, entouré de trois cents esclaves nègres armés, prêts à exécuter ses ordres, quels qu'ils pussent être. Toutefois, le caschef leur ayant assigné un logement, et leur ayant envoyé à souper de sa maison, ils commencèrent à se regarder comme ses hôtes et à concevoir une meilleure espérance de l'issue de leur affaire. En effet, appelés le lendemain à paroître devant lui, ils eurent bientôt vaincu sa résistance par l'offre d'une de leurs épées, dont la lame, de fabrique de Damas, valoit plus de 500 piastres. De ce moment toutes les difficultés furent aplanies ; il fut permis aux voyageurs d'aller à Ibrim, et le caschef promit de leur fournir les moyens de faire ce voyage. Norden n'avoit pu pénétrer au-delà de Dehr, qui n'est éloignée d'Ibrim que de cinq heures de marche. Parvenus à Ibrim, les voyageurs trouvèrent cette ville totalement déserte : les Mameloucks, en se retirant à Dongola deux ans auparavant, l'avoient ruinée ; et toute la population qu'ils n'avoient point emmenée avec eux, s'étoit retirée à Dehr.

Ibrim fut le terme où s'arrêtèrent M. Legh et ses compagnons. « Nous restâmes, dit M. Legh, peu d'heures à Ibrim ; et, abandon- » nant l'idée de pousser jusqu'à la seconde ou grande cataracte, que » l'on nous disoit être encore éloignée de trois journées de marche vers » le sud, nous nous déterminâmes finalement à revenir sur nos pas. » Rien ne nous encourageoit à pénétrer dans une contrée où l'argent » commençoit à n'être plus d'aucun usage, et où l'on trouvoit peu de » provisions. A Dehr, les habitans ne nous vendoient pas volontiers, » pour de l'argent, des poules, des œufs, &c., nous demandant tou- » jours du grain en échange de ce que nous leur achetions; mais nous » n'avions pris avec nous en Égypte que la quantité de farine stricte- » ment nécessaire pour notre subsistance, et nous n'en avions point » dont nous pussions disposer en la troquant contre d'autres denrées. Il » étoit fort douteux que nous dussions faire de nouvelles découvertes, » et très-difficile de s'assurer jusqu'où nous pourrions avancer dans ce » pays, sans risquer de tomber entre les mains des Mameloucks. Depuis » mon retour en Égypte, j'ai appris, par une lettre du colonel Misselt, » que notre ami, le scheikh Ibrahim, avoit trouvé le moyen de pénétrer » jusqu'à Moscho, place où Poncet traversa le Nil pour se rendre à » Dongola et à Sennar. Le capitaine d'artillerie Light, dont j'eus le

» plaisir de faire la connoissance à Malte, a aussi visité, depuis nous,
» Ibrim, et j'ai ouï dire que M. Bankes est allé plus loin. »

En lisant ce passage, on à peine à se défendre de l'idée que nos voyageurs n'avoient pas à un haut degré les qualités nécessaires au succès des entreprises hardies, et que leurs mesures pour un voyage de la nature de celui qu'ils avoient projeté, avoient été prises avec une extrême légèreté.

Le colonel Misselt, dont il est question dans le passage que je viens d'extraire, étoit le résident anglais à Alexandrie, de qui nos voyageurs avoient reçu des lettres de recommandation pour différentes personnes du Caire, et particulièrement pour le scheikh Ibrahim. Quant à celui-ci, c'est un Européen, nommé, comme je l'ai appris d'ailleurs, *Burkhardt*, qui voyageoit, sous les auspices de la société anglaise d'Afrique, particulièrement, dit M. Legh, pour acquérir des renseignemens sur les diverses tribus arabes. Fait prisonnier par des Bédouins en Syrie, après être resté six mois en captivité, et avoir été dépouillé de tous ses effets, il avoit réussi à s'échapper, et étoit arrivé, sous le déguisement d'un berger arabe, au Caire, où il avoit été reçu par l'agent britannique. Ce voyageur s'est soumis, dit-on, à toutes les conditions requises pour devenir musulman ; il a fait le pélerinage de la Mecque, et bu de l'eau du puits de Zemzem.

M. Legh et ses compagnons trouvèrent le scheikh Ibrahim à Siyout. Parti du Caire à peu-près en même temps qu'eux, il avoit préféré traverser la haute Égypte par terre, en se servant d'ânes pour monture, et attendoit à Siyout un guide pour se rendre à la grande Oasis, où s'étoit établie récemment une tribu d'Arabes Bédouins qui étoient en guerre avec le pacha d'Égypte. A leur retour, le 28 février, nos voyageurs rencontrèrent de nouveau le scheikh Ibrahim, au-dessous de Dehr. M. Legh ne nous apprend point s'il persistoit dans son projet de visiter la grande Oasis, ou par quels motifs il en avoit été détourné. Le retour de nos voyageurs jusqu'à Ésouan n'offre aucune particularité remarquable, si ce n'est l'observation de quelques monumens antiques et de quelques inscriptions. Nous réservons ce que nous avons à en dire, pour la fin de cet article.

Le second chapitre, dont nous venons de donner l'analyse, est terminé par le portrait suivant des Barabras, habitans du pays situé entre Syène et Ibrim :

« Durant tout cet intéressant voyage, dit M. Legh, nous avions
» trouvé les habitans en général très-civils ; ils nous conduisoient aux
» ruines des anciens monumens, sans témoigner le moindre soupçon,

» et nous fournissoient tout ce dont nous avions besoin, autant que le
» leur permettoient leurs foibles moyens : ils nous regardoient, il est vrai,
» avec curiosité, et sembloient étonnés que nous nous fussions hasardés à
» venir parmi eux. A Kalaptchi, ils demandèrent à notre guide : Comment
» ces gens-là osent-ils venir ici ! Ne savent-ils pas que nous avons dans
» notre village cinq cents mousquets, et que Douab-caschef n'a pas le
» courage de venir y lever des contributions ! Notre guide se contenta
» de répondre que nous ignorions tout cela, mais que, ne faisant de
» mal à personne, nous espérions n'en éprouver aussi de qui que ce
» fût. Ils se montrèrent satisfaits de cette réponse, et nous offrirent
» toute l'assistance qu'il étoit en leur pouvoir de nous donner.

» Dans une autre occasion, pendant que nous visitions les ruines
» de Dakki, une personne de notre compagnie qui avoit pris les devants
» et étoit armée d'un fusil à deux coups, tira sur un pigeon qui fuyoit
» hors de l'édifice et l'abattit : le coup réveilla quelques habitans qui
» dormoient aux environs des ruines du temple. Cet homme ayant tiré
» sur-le-champ son second coup avec le même succès, les Barabras s'ap-
» prochèrent de lui avec un air de surprise et de curiosité, ne concevant
» pas comment, sans recharger son arme, il avoit pu tirer un second
» coup. Il ne fut pas difficile de leur persuader que, dans les mains des
» Francs, un fusil avoit un pouvoir magique : aussi rendirent-ils le
» fusil avec toute sorte de marques de respect et d'admiration, après
» l'avoir soigneusement examiné. Au lieu cependant de donner aucun
» signe de crainte, ou de montrer la moindre envie de prendre avantage
» de l'isolement d'un étranger, ils lui offrirent de partager leur repas,
» consistant en lentilles et lait aigre, et s'empressèrent de lui aller
» chercher de l'eau du fleuve.

» Quant à la personne des Barabras, les hommes ont les traits du
» visage vifs, la peau lisse et fine, les dents d'une blancheur admirable;
» la couleur de leur peau, quoique noirâtre, est pleine de vie et de
» sang. Ils sont d'une taille efflanquée ; ce qui peut-être doit s'attribuer
» à leurs foibles moyens de subsistance et à la chaleur de leur climat :
» ils paroissent en général d'une bonne santé, ont l'intelligence très-
» prompte, et sont très-avides d'argent. Les cheveux des hommes sont
» quelquefois frisés à leur extrémité, et empesés avec de la graisse; ce
» qui leur donne une parfaite ressemblance avec la projection de la tête
» du sphinx.

» Pour les femmes, elles sont en général excessivement sales ; jamais
» elles n'ont un air de jeunesse : il semble qu'elles passent immédiate-
» ment de l'enfance à la décrépitude.

» Les enfans vont entièrement nus : les garçons n'ont qu'une petite » corde autour des reins ; les filles portent une sorte de frange, formée » de minces bandes de cuir, qui sont comme collées ensemble avec de la » graisse. Cette frange s'appelle dans leur langue *rahat*, et ressemble » beaucoup à cet ornement qui pend sur le devant de la bride ou sur » le poitrail d'un cheval de charge anglais.

» Hommes et femmes ont en général le même costume que les » Égyptiens leurs voisins, à l'exception du turban, que l'on ne voit que » très-rarement chez les Barabras. »

Dans le troisième et dernier chapitre, l'auteur raconte le retour de nos voyageurs de Syène au Caire ; les inquiétudes et les désagrémens qu'ils éprouvèrent à cause de la peste qui régnoit en Égypte ; leur arrivée à Rosette ; enfin leur voyage, par mer, de Rosette à Alexandrie, et leur retour de cette ville en Angleterre.

Les voyageurs quittèrent Syène le 6 mars, arrivèrent à Siyout le 20, séjournèrent jusqu'au 1.er mai à Minyet, parce qu'ils y avoient reçu la nouvelle des ravages que la peste faisoit au Caire, et se déterminèrent enfin à continuer leur route, quoique les nouvelles qu'ils recevoient de la capitale, fussent toujours aussi alarmantes.

La curiosité des voyageurs pensa leur coûter la vie, dans une circonstance que nous croyons devoir faire connoître avec quelque détail ; ce sera le seul événement de leur retour de Syène au Caire sur lequel nous nous arrêterons.

Les voyageurs avoient appris d'un Grec, nommé *Démétrius*, qui étoit attaché au service de Soliman, caschef de Manfalout, que dans les environs d'un village nommé *Amabdi* (العابدي de Norden), situé sur la rive orientale, et à deux lieues environ du fleuve, sur la lisière du désert, il y avoit un puits de momies, où l'on trouvoit des fragmens épars de momies de crocodiles. Son récit donnoit lieu de penser qu'à ce puits aboutissoient des galeries latérales qui, selon toutes les apparences, renfermoient des momies de crocodiles, et d'où avoient été tirées celles dont les fragmens avoient été vus à l'entrée du souterrain. Résolus de poursuivre ces premiers indices, nos voyageurs firent halte à Manfalout, lieu situé sur la rive gauche du Nil ; là, ils firent toutes leurs dispositions pour l'exécution de leur projet. La compagnie consistoit en sept personnes, MM. Legh, Smelt et Barthow, un marchand abyssin, nommé Fadhl-allah, et trois Barabras faisant partie de l'équipage. Après s'être munis d'ânes et de flambeaux, ils traversèrent le fleuve au bac de Manfalout, le 30 mars, de bon matin, et s'avancèrent vers le village d'Amabdi, près duquel ils trouvèrent quatre Arabes, occupés à couper

du bois. Sur la proposition qu'ils firent à ces Arabes de leur servir de guides dans leurs recherches, ceux-ci parurent peu disposés à se prêter à leurs desirs; les voyageurs crurent même entendre l'un de ces Arabes dire: *S'il faut que l'un meure, tous mourront.* Toutefois les Arabes acceptèrent la proposition, moyennant 25 piastres. Arrivés avec leurs guides au puits des momies, les voyageurs y descendirent tous sans difficulté: ce puits n'étoit profond que de dix-huit pieds, et large de huit. Le marchand abyssin et les trois hommes de l'équipage n'étant pas d'humeur d'aller plus loin, il fut résolu que les trois voyageurs, avec trois Arabes seulement, pénétreroient dans le souterrain, et que le quatrième Arabe demeureroit à l'entrée et garderoit les habits; car les Arabes s'étoient entièrement dépouillés, et avoient engagé les voyageurs à suivre leur exemple et à quitter leurs vêtemens; ce que ceux-ci avoient fait, à l'exception pourtant de leurs hauts-de-chausse et de leurs chemises.

Ils pénétrèrent d'abord à une distance de sept ou huit verges dans une ouverture qui aboutissoit au fond du puits, et étoit presque obstruée par le sable du désert, et ils se trouvèrent dans une grande salle d'environ quinze pieds de haut. C'étoit là sans doute qu'avoit pénétré le grec Démétrius. Les voyageurs y observèrent en effet des fragmens de momies de crocodiles. Un grand nombre de chauve-souris voloient autour d'eux, ou étoient suspendues aux voûtes de cette salle. En examinant la voûte, M. Legh eut le malheur de griller les ailes d'un de ces animaux; circonstance qui, tout indifférente qu'elle paroisse, faillit, par la suite, avoir des conséquences très-graves pour les voyageurs. Avant de pénétrer plus loin, les Arabes exigèrent que toute la compagnie, composée de six personnes, fût disposée de manière que chacun des trois étrangers eût un Arabe devant lui. On avança dans cet ordre; et, après une heure d'une marche très-pénible, on se retrouva dans la même salle de laquelle on étoit parti. Les Arabes reconnurent leur erreur, et, sur leur promesse de mieux diriger leur marche, les voyageurs, quoique déjà fatigués, consentirent à faire une nouvelle épreuve de la sincérité de leurs guides. Pour cette fois, l'ouverture par laquelle les Arabes les conduisirent, étoit fermée par une tranchée ou crevasse d'une profondeur inconnue, et qu'on ne pouvoit franchir que par un saut très-périlleux. L'Arabe qui marchoit le premier sauta la tranchée, et tous les autres firent de même. Une galerie étroite, si basse que souvent il falloit s'y traîner sur les pieds et les mains, et dont les détours ressembloient à ceux d'un labyrinthe, les conduisit dans une salle plus petite que la première, et où ils ne trouvèrent aucune trace des momies qui étoient l'objet de leurs recherches. Les Arabes

cependant assuroient que les momies n'étoient pas loin, et qu'il ne falloit plus qu'un léger effort pour y parvenir. On se décida à faire ce dernier effort, et on entra dans une nouvelle galerie, où bientôt nos voyageurs éprouvèrent une chaleur excessive, une extrême difficulté à respirer, et un malaise insupportable.

En cet instant, le flambeau du premier guide s'éteint; M. Legh, qui le suivoit immédiatement, le voit tomber sur le côté : après quelques soupirs, quelques violentes convulsions, un râle qui s'échappe sourdement de sa poitrine, il reste mort sur la place. Le second Arabe, qui suivoit M. Legh, voyant le flambeau du premier guide éteint, et ne doutant point qu'il n'eût fait un faux pas, se hâte d'aller à son secours, dépasse M. Legh, et à l'instant même il perd connoissance, chancelle et tombe mort à côté de son camarade. Le troisième Arabe s'avance pour secourir ses compatriotes, et s'arrête subitement. A cette vue, nos voyageurs, dont les flambeaux continuoient à peine à donner une foible lumière, à qui la respiration manquoit, et dont les genoux trembloient sous eux, se regardoient les uns les autres avec un silence d'horreur. Il n'y avoit pas un instant à perdre. L'Américain Barthow leur crie de prendre courage, et tous trois ils retournent sur leurs pas le plus vîte qu'il leur est possible, insensibles aux cris et aux malédictions de l'Arabe qu'ils abandonnoient aux prises avec la mort. Ce ne fut pas sans peine et sans une fatigue extrême, et sur-tout sans crainte de se perdre dans les détours sinueux de ce labyrinthe souterrain, que les voyageurs arrivèrent à l'ouverture par laquelle ils y étoient entrés. Ils se hâtèrent de reprendre leurs habits, de remonter sur leurs ânes, et de regagner le fleuve, qu'ils passèrent de nouveau pour arriver à Manfalout. Ils avoient eu soin auparavant de persuader à l'Arabe qui étoit resté à l'entrée du souterrain, que ses camarades ne tardoient à paroître que parce qu'ils étoient occupés à transporter les momies qu'ils avoient trouvées. Arrivés à Manfalout, les voyageurs, qui prévoyoient bien les soupçons dont ils devoient être l'objet, et les dangers auxquels alloit les exposer la vengeance des Arabes d'Amabdi, n'eurent rien de plus pressé que de se rembarquer dans leur *candja*, qui étoit stationné proche de la ville, bien résolus de faire voile au milieu de la nuit pour Minyet, première ville où ils trouveroient une garnison turque. Mais, par la nonchalance de leur *reïs* ou pilote, ils ne purent lever l'ancre qu'à cinq heures du matin; et, comme il faisoit peu de vent, ils furent bientôt atteints par quatre Turcs à cheval, suivis de deux Arabes à pied, qui leur ordonnèrent d'amener, avec menace de faire feu sur eux s'ils n'obéissoient. Il fallut s'arrêter; et nos voyageurs, ayant appris des Turcs qu'ils avoient ordre de

les conduire devant le caschef de Manfalout pour y répondre sur l'accusation intentée contre eux à cause de la mort des Arabes qu'ils avoient assassinés, et rassurés par la parole que les Turcs leur donnèrent qu'il ne leur seroit fait aucun mal sur la route, ainsi que par la permission qu'ils obtinrent de prendre avec eux leurs épées, leurs pistolets et leurs fusils à deux coups, descendirent à terre, et furent conduits, sous l'escorte des Turcs, à la maison du caschef de Manfalout, où ils arrivèrent au milieu des cris menaçans des Arabes. Lorsqu'ils furent en présence du caschef, ils racontèrent ce qui leur étoit arrivé, et présentèrent le firman du pacha du Caire, par lequel il étoit enjoint à tous les gouverneurs et commandans de leur accorder protection et assistance. Le caschef reçut très-mal leur défense, les accabla d'injures, à la grande satisfaction des Arabes, et se retira dans une cour intérieure. Bientôt il fit appeler les voyageurs, et leur témoigna qu'il étoit convaincu de leur innocence et se sentoit obligé de leur accorder sa protection, mais qu'il lui seroit impossible avec sa garnison, qui ne consistoit qu'en cinquante soldats, de les défendre contre les Arabes du village, où il y avoit sept cents hommes armés de mousquets: il leur conseilla, en conséquence, de fuir par une porte de derrière, et de s'éloigner le plus vîte qu'ils pourroient, pendant qu'il feroit ses efforts pour amuser les Arabes. On pense bien que les voyageurs firent toute la diligence possible pour échapper aux Arabes; mais à peine étoient-ils rembarqués, que, se voyant de nouveau poursuivis par une multitude de gens furieux qui menaçoient de faire feu sur eux, ils se déterminèrent à retourner encore une fois à Manfalout. Comme ils étoient bien armés, ils arrivèrent sains et saufs chez le caschef, où ils se trouvèrent entourés par plus de quatre cents Arabes armés, entre lesquels étoit le scheikh du village d'Amabdi, et par les femmes et les enfans de ceux qui leur avoient servi de guides. Tandis qu'ils se faisoient jour à travers cette troupe, ils reconnurent leur troisième guide, qu'ils avoient laissé mourant dans le souterrain: il avoit réussi à se tirer de ce funeste lieu; mais à peine pouvoit-il se soutenir à l'aide de deux personnes. Le drogman des voyageurs raconta de nouveau toute leur aventure, et en appela au témoignage de cet Arabe. Celui-ci, au lieu de prendre leur parti, soutint que les voyageurs avoient employé la violence pour forcer les Arabes à leur servir de guides. Tout invraisemblable qu'étoit cette accusation, les voyageurs la combattoient sans succès, lorsqu'enfin le caschef, qui affectoit de les traiter avec rudesse, demanda à cet Arabe d'expliquer par quels moyens ces infidèles, qui, de son aveu, n'avoient alors aucune arme, avoient tué ses camarades. Il répondit que c'étoit par des moyens magiques, et qu'en effet il avoit vu M. Legh brûler quelque

chose à son entrée dans la première grande salle. Il vouloit parler de la chauve-souris que le voyageur avoit brûlée. L'affaire, à ce mot de *moyens magiques*, changea tout d'un coup de face; les uns, dit M. Legh, se moquant de cette prétendue magie, et les autres craignant le pouvoir imaginaire que les voyageurs possédoient. Enhardi par ce changement de dispositions dans les assistans, le drogman demanda le renvoi des accusés, des accusateurs et du scheikh d'Amabdi à Siyout, devant le gouverneur de la haute Égypte, Ibrahim-bey, fils du pacha du Caire. La réputation de cruauté d'Ibrahim-bey intimida les Arabes; et le caschef ayant proposé d'arranger cette affaire pour de l'argent, on fut bientôt d'accord, au moyen de douze piastres pour chacune des deux veuves, et de la même somme offerte à titre de présent au scheikh d'Amabdi.

Tel est en substance le récit de M. Legh. J'ai peine, je l'avoue, à me persuader que des Arabes de la haute Égypte aient repoussé l'idée d'un pouvoir magique, comme une chose ridicule; tout au plus le caschef auroit-il pu s'élever à ce haut degré de philosophie. M. Legh et son compagnon, M. Smelt, n'entendant point l'arabe, peuvent fort bien s'être mépris sur la cause de ce changement de dispositions dans cette troupe ignorante : en tout cas, je l'attribuerois plus volontiers à la crainte qu'inspira le pouvoir surnaturel de ces étrangers, qu'à une force d'esprit si rare parmi les nations les plus civilisées du Levant.

Il ne me resteroit plus, pour compléter le compte que j'avois à rendre de la relation de M. Legh, qu'à faire connoître les anciens monumens, tels que temples, et chapelles monolithes, qu'il a décrits, particulièrement dans le pays des Barabras, entre Ésouan et Ibrim : mais ce détail m'entraîneroit trop loin, et seroit de peu d'utilité, les personnes qui s'occupent des antiquités de l'Égypte ne pouvant se dispenser de puiser dans l'ouvrage même de M. Legh tous les renseignemens qui avoient échappé à l'attention des voyageurs précédens, ou qu'ils n'avoient pas été à portée d'observer. Les temples de Dakki, de Gherfèh-Hassan et Kalaptchi, méritent sur-tout l'attention des antiquaires. Dans Norden, *Dakki* est écrit دكة, et *Kalaptchi* الكلابشى : quant à *Gherfèh-Hassan*, Norden n'en fait point mention; mais ces ruines se trouvant sur la rive occidentale, en face d'un lieu que M. Legh appelle *Guerchèh*, elles doivent répondre à-peu-près au lieu nommé dans Norden غرب غيرشة, c'est-à-dire *Ghirschèh du couchant*. A Dakki et à Kalaptchi, les voyageurs observèrent plusieurs inscriptions grecques. M. Legh en rapporte trois qui n'ont rien de remarquable. Dans une de ces inscriptions se trouve le mot *φαωφι*, que M. Legh n'a point reconnu pour le nom d'un mois égyptien. Le temple de Gherfèh-Hassan est orné d'un grand nombre de statues, toutes taillées

dans le roc, comme l'édifice lui-même. M. Legh trouve une très-grande ressemblance entre cet édifice et les monumens d'Eléphanta, voisins de Bombay. Notre voyageur met ces restes de l'antiquité fort au-dessus de tout ce qu'on voit avant Syène ou au-delà de cette ville.

Je ne finirai point cet extrait sans faire mention de quelques fragmens écrits en dialecte copte de la Thébaïde, dont M. Legh a donné des *specimen* et des traductions à la fin de sa relation. Ces fragmens, écrits sur des peaux de mouton ou de veau, appartiennent à des actes de vente ou de donation. Un ami du voyageur, qui a essayé de les traduire, croit qu'ils ont été écrits dans le XIV.ᵉ ou le XV.ᵉ siècle. M. Legh n'a pas jugé à propos d'en faire imprimer le texte, qui seul pourroit offrir quelque intérêt aux savans qui s'occupent de la langue et de la littérature égyptienne.

M. Legh a joint à sa relation une carte du cours du Nil, depuis Syène ou Ésouan jusqu'à Ibrim; mais cette carte ne paroît dressée que par estime, et non en conséquence d'aucune observation.

SILVESTRE DE SACY.

TOPOGRAPHY ILLUSTRATIVE OF THE BATTLE OF PLATÆA, &c. c'est-à-dire, *Topographie servant à éclaircir la bataille de Platées, comprenant des plans de la plaine et de la ville de Platées, d'Éleuthères, de Phylé, d'Œnoé, et une vue d'Éleuthères, avec des mémoires explicatifs, par* John Spencer Stanhope, *correspondant de l'académie royale des belles-lettres.* Un vol. *in-8.°*, de 198 pages. Londres, 1817. Les cartes et plans forment un atlas *in-fol.* Prix, 18 sh.

M. JOHN SPENCER STANHOPE, auteur de cet opuscule, étoit parti de Londres en 1810, pour visiter l'Espagne, la Sicile et la Grèce. Après avoir parcouru une partie du Portugal et du midi de la péninsule, il s'embarqua à bord d'un corsaire de Gibraltar, qui, au lieu de le conduire à Majorque, d'où il se proposoit de se rendre en Sicile, le mena droit à Barcelone, où il fut fait prisonnier par les Français. Après avoir passé deux ans à Verdun, il obtint, par l'entremise de l'Institut, non-seulement la permission de continuer ses voyages, mais une liberté entière. Plein de reconnoissance pour le corps savant qui avoit pris tant d'intérêt à sa situation, M. Stanhope s'est empressé, à son retour, de détacher un fragment curieux de ses recherches en Grèce, et d'en faire hommage à l'académie des inscriptions, comme une preuve du

soin qu'il a mis à rendre fructueuse pour les sciences la liberté qui lui fut rendue.

Ce fragment d'un voyage de M. Stanhope remplit une lacune depuis long-temps aperçue, puisqu'il sert à expliquer complètement la bataille de Platées, qui mit le sceau à l'affranchissement de la Grèce, et dont jusqu'ici l'on n'avoit pu comprendre les détails.

Lorsqu'en 1788 M. Barbié du Bocage donna son Atlas du Voyage du jeune Anacharsis, il eut le bon esprit d'y insérer des plans des trois combats, des Thermopyles, de Salamine et de Platées, auxquels il joignit, dans l'édition de M. Didot, celui de la bataille de Marathon.

Entre ces plans, dont toutes les parties furent disposées avec beaucoup de sagacité, il n'y en avoit que deux, savoir, les plans des Thermopyles et de Salamine, qui eussent pour base des relevés géométriques; celui de Marathon, qui a été depuis exécuté par MM. Fauvel et Gell, étoit dressé d'après quelques renseignemens qui manquoient de précision. Quant à celui de Platées, M. Barbié avoit dû se guider uniquement sur les textes des auteurs anciens, et sur l'indication vague que la plaine de Platées devoit former une vallée parallèle au Cithéron, dirigée de l'est à l'ouest, et arrosée par l'Asopus. Or les opérations militaires des armées grecque et persane avant la bataille furent si multipliées dans toute l'étendue de la plaine, que, bien loin que le récit des auteurs pût donner la moindre idée juste du local, il étoit indispensable de connoître le local pour entendre les textes anciens.

Ce fut à la sollicitation de M. Barbié du Bocage que M. Spencer Stanhope, à son arrivée dans l'Attique, prit toutes les mesures nécessaires pour lever en détail la plaine de Platées; il se transporta sur le revers septentrional du Cithéron, et, avant de rien entreprendre, il s'assura que la plaine qui s'étendoit à ses pieds étoit bien celle où s'étoit donnée la bataille. La certitude à cet égard ne peut manquer de paroître complète, quand on considère que cette plaine, conformément à la description que les anciens ont faite de celle de Platées, est située transversalement au nord du Cithéron; qu'elle est arrosée par l'Asopus, en suivant à peu près la direction de l'est à l'ouest; qu'elle est située entre le Cithéron et Thèbes, sur la route qui mène de cette ville à Athènes, à Mégare (1), à Eleusis (2); enfin, qu'elle renferme les restes d'une grande ville, qui, d'après sa position, ne peut être que Platées.

(1) Πλαταιαὶ δὲ ὑπὸ τῷ Κιθαιρῶνί εἰσι, μεταξὺ αὐτοῦ καὶ Θηβῶν, κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν εἰς Ἀθήνας καὶ Μέγαρα — εἴρηται δ' ὅτι παραῤῥεῖ τὰς Πλαταιὰς ὁ Ἀσωπός. Strab. *IX*, *p. 631*, *C.*

(2) Ἐκ δὲ Ἐλευσῖνος τραπομένοις ἐπὶ Βοιωτῶν, ἔστιν ὅμορος Ἀθηναίοις ἡ Πλαταιΐς. Pausan. *I*, *38.*

Certain de cette identité, et aidé de M. Allason (1), architecte instruit, qui l'accompagnoit dans ses voyages, M. Stanhope leva toute la plaine, au moyen d'une boussole azimuthale, d'un sextant et d'un cordeau gradué.

Une fièvre violente, contractée dans ces lieux, dont l'insalubrité ordinaire étoit augmentée encore par la chaleur de la saison, le força, ainsi que son architecte, d'abandonner l'opération; mais il y revint une seconde fois, et parvint à la terminer.

D'après l'échelle de ce plan, exprimée en *yards* (=0m,965), on voit qu'il est à la proportion de 1 à 29640, ou de 1 ligne pour 32 toises: l'échelle en est donc suffisamment grande. M. Stanhope a la bonne foi de convenir qu'avec d'autres instrumens il eût été possible de donner plus d'exactitude à cette opération. Cela est vrai; mais toujours sera-t-il certain que les procédés employés par M. Allason et par lui sont de nature à fournir toute l'exactitude desirable pour l'objet auquel le plan est destiné.

Ce plan change entièrement les idées qu'on s'étoit faites et de la disposition des lieux et des opérations des deux armées. Il est juste de convenir qu'on n'en avoit qu'une idée fausse. C'est sans doute par cette raison qu'un savant helléniste, à la vue du dessin de M. Stanhope, s'étoit un peu trop hâté de conclure que la plaine levée par ce voyageur n'étoit pas celle de Platées. M. Stanhope réfute cette opinion, qui réellement ne sauroit se soutenir.

Si nos lecteurs veulent nous suivre, avec le plan de M. Barbié sous les yeux, ils sentiront, d'après les observations suivantes, quelle lumière nouvelle le plan de M. Stanhope répand sur l'histoire de la bataille de Platées. 1.° La vallée n'est point parcourue, dans toute sa longueur, par l'Asopus; cette rivière commence au contraire au nord-est et seulement à environ 1300 toises de Platées. 2.° Entre les sources de l'Asopus et cette ville, descendent des hauteurs du Cithéron deux courans qui prennent leur source très-près l'un de l'autre, s'écartent ensuite, et, après avoir formé une espèce d'île, se réunissent un peu au-dessous de Platées en une seule rivière, qui se dirige à l'ouest vers le golfe de Lépante; tandis que l'Asopus tourne à l'est, pour se

(1) C'est à M. Allason qu'on doit de savoir que les colonnes du Parthénon ont un léger renflement ou *entasis*. Il avoit reconnu ce renflement sur toutes les colonnes qu'il avoit mesurées dans le Péloponnèse; il soutenoit, contre le sentiment de M. Fauvel, de M. Cockerell et d'autres personnes instruites, que le renflement devoit exister aux colonnes du Parthénon. M Cockerell se chargea lui-même de décider la question par des mesures prises avec soin; elles confirmèrent les conjectures de M. Allason.

rendre dans le golfe de Négrepont. 3.° L'île renfermée entre les deux courans peut avoir 2400 toises de long et 600 toises dans sa plus grande largeur. 4.° Ainsi Platées est située près de la seconde rivière, et non pas près de l'Asopus.

Cette disposition s'accorde avec le texte d'Hérodote, interprété comme il doit l'être. M. Larcher, en cet endroit, se laissant guider, contre son ordinaire, par la version de Laurent Valla, avoit transporté le nom d'Œroé à l'île dans laquelle les Grecs se retirèrent; et son autorité avoit, à cet égard, induit M. Barbié en erreur. Beloe, dont la traduction anglaise d'Hérodote est estimée, fait la même faute; mais M. Schweighæuser, dans son excellente version latine, ne s'y est point trompé. Je crois donc utile de donner ici la traduction littérale de ce passage, sur l'intelligence duquel repose celle de toute la bataille. M. Stanhope lui-même n'en a pas bien saisi le sens en plusieurs endroits.

Traduction de M. Larcher.	*Traduction nouvelle* (1).
Les généraux furent d'avis d'aller dans l'île, si les Perses différoient encore ce jour-là le combat. Cette île est vis-à-vis de Platées, à dix stades de l'Asope et de la fontaine Gargaphie, auprès de laquelle ils campoient alors. On pourroit la regarder comme une île dans le continent. La rivière descend du Cithéron dans la plaine, se partage en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ trois stades, et réunit ensuite ses eaux dans un même lit: *cette île se nomme Œroé.* Les habitans du Cithéron disent qu'Œroé est fille d'Asope.	Les généraux, après avoir délibéré [sur ce sujet], résolurent, si les Perses laissoient passer ce jour-là sans combattre, de se rendre dans l'*île* qui est située en avant de Platées, à dix stades de l'Asope et de la fontaine Gargaphie, auprès de laquelle ils campoient alors. On pourroit en effet regarder [ce lieu] comme une île, à cause de sa disposition; car le fleuve, séparé en deux bras dès sa sortie du Cithéron, descend dans la plaine, laissant entre ses deux courans un intervalle d'environ trois stades: il réunit ensuite ses eaux dans un même lit: il porte le nom d'*Œroé*, que les gens du pays disent fille d'Asope. — Les Grecs convinrent qu'arrivés dans ce lieu, qu'*Œroé*, fille d'Asope, entoure de ses bras, ils enverroient &c.

On voit que l'erreur principale des traducteurs a consisté, comme

(1) Βουλευομένοισι δὲ τοῖσι στρατηγοῖσι ἔδοξε, ἢν ὑπερβάλωνται κείνην τὴν ἡμέρην οἱ Πέρσαι συμβολὴν ποιεύμενοι, ἐς τὴν νῆσον ἰέναι· ἡ δὲ ἐστὶ ἀπὸ τοῦ Ἀσωποῦ καὶ τῆς κρήνης τῆς Γαργαφίης, ἐς τὴν ἐστρατοπεδεύοντο τότε, δέκα σταδίους ἀπέχουσα, πρὸ τῆς Πλαταιέων πόλιος. Νῆσος δὲ οὕτω ἂν εἴη ἐν ἠπείρῳ· σχιζόμενος ὁ ποταμὸς ἄνωθεν ἐκ τοῦ Κιθαιρῶνος ῥέει κάτω ἐς τὸ πεδίον, διέχων ἀπ' ἀλλήλων τὰ ῥέεθρα ὅσον περ τρία στάδια· καὶ ἔπειτα συμμίσγει ἐς τὠυτό; οὔνομα δέ οἱ Ὠερόη· θυγατέρα δὲ ταύτην λέγουσι εἶναι Ἀσωποῦ οἱ ἐπιχώριοι. — Ἀπικομένων δὲ ἐς τὸν χῶρον τοῦτον, τὸν δὴ ἡ Ἀσωπὶς Ὠερόη περισχίζεται, ῥέουσα ἐκ τοῦ Κιθαιρῶνος, κ. τ. λ. Herod. IX, 51.

l'observe M. Stanhope, à donner le nom d'*Œroé* à l'île, tandis que c'est celui d'une rivière; à imaginer que cette île étoit formée par l'Asope, tandis qu'elle l'est réellement par les deux courans qui descendent du Cithéron; enfin, à rapporter le mot ποταμὸς à l'*Asope*, tandis qu'il désigne la rivière *Œroé*. D'après la traduction qui précède, tout s'explique, et l'on demeure convaincu, avec M. Stanhope, que la rivière qui coule en avant de Platées est l'*Œroé* d'Hérodote : cette rivière se trouve ainsi sur la route de Platées à Thèbes; ce qui explique parfaitement le passage où Pausanias dit qu'*en allant de Platées à Thèbes, on trouve la rivière Péroé* (lisez *Œroé*), *qu'on dit fille d'Asope* (1).

Si je ne craignois de dépasser les bornes d'un article de journal, et d'entrer dans des détails qui nécessiteroient, pour être entendus, qu'on eût sous les yeux le plan de M. Stanhope, je montrerois que, sur presque tous les points, le texte d'Hérodote convient parfaitement aux localités, et que toutes les circonstances de la bataille s'y appliquent avec facilité. Il est à regretter que M. Stanhope, au lieu de s'attacher à prouver que son plan représente bien réellement la plaine de Platées, ce qui ne peut être douteux, n'ait pas entrepris sur la bataille un travail complet, qui désormais sera très-facile à faire.

Le plan de la ville de Platées, levé avec grand soin par M. Allason, ne sera point sans utilité pour l'intelligence du siége de cette ville, décrit par Thucydide. Cette ville, située à mi-côte du Cithéron, est défendue presque de tous les côtés par de profonds ravins : ses murs, qui ont à peu près 2200 toises de tour, sont en construction horizontale, et défendus de distance en distance par des tours.

A ces deux plans M. Stanhope a joint une vue très-pittoresque et très-bien exécutée du fort d'Eleuthères en Béotie, avec un plan de ce fort, et de deux autres châteaux situés dans l'Attique, sur le revers méridional du Cithéron. M. Barbié du Bocage croit devoir les rapporter aux forteresses d'*Œnoé* et de *Phylé*, dont il est souvent question dans l'histoire d'Athènes. Les trois dissertations que ce savant académicien a composées, contiennent tout ce qu'il est possible de trouver dans les auteurs anciens sur ces trois bourgades : M. Stanhope les a jointes à son opuscule.

Tels sont les objets que M. Stanhope a mis dès à présent sous les yeux du public; mais, si l'on en juge par l'analyse que M. Barbié du Bocage a faite de ce voyage et qui est insérée dans ce volume, le porte-feuille et le journal de ce voyageur sont loin d'être épuisés. Cette analyse nous apprend que M. Stanhope a rapporté des vues d'Ithaque, de Zacynthe,

(1) Ἐκ Πλαταιᾶς δὲ ἰοῦσιν ἐς Θήβας ποταμός ἐστι Ὠερόη. Pausan. *IX*, 4.

d'Élis, de Phigalie, de Cyparissia, de Pylos, de Sphactérie, de Messène, de la plaine de Sparte, de Mantinée, de la plaine d'Argos, de Tirynthe, du temple de Némée et de Minerve au cap Sunium, de l'Euripe, de Thèbes ; des plans des ruines d'Olympie, de *Pharæ*, du temple d'Apollon Cotylius près de Phigalie, de Leuctres, de Mégalopolis, de Delium en Béotie, d'Érétrie en Eubée. Faisons des vœux pour que M. Stanhope puisse promptement publier tous les fruits d'un voyage qui nous eût fourni sans doute un bien plus grand nombre de renseignemens nouveaux et précieux, si, en mettant le pied sur le sol de la Grèce, l'auteur n'eût été malheureusement forcé, par une fièvre opiniâtre, d'abandonner trop tôt cette terre classique, qu'il se proposoit de parcourir dans presque toute son étendue et d'examiner en détail.

LETRONNE.

SOME ACCOUNT of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro; by Henry Richard lord Holland. London, 2 vol. 1817. — *Notices sur la vie et les écrits de Lope de Vega et de Guillen de Castro, &c.*

DEUXIÈME EXTRAIT.

J'AI annoncé que les recherches de lord Holland sur la vie et les divers écrits de Guillen de Castro n'offriroient pas cet intérêt général qu'excitent les détails sur la vie et sur les compositions de Lope de Vega, mais que l'examen de la pièce espagnole qui a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie du Cid, auroit sans doute pour notre littérature un intérêt particulier. Ce sera donc à cette pièce de Guillen de Castro que je m'attacherai spécialement. Lord Holland n'a pu rassembler beaucoup de détails relatifs à la vie et au caractère de ce poète. Lope de Vega en parle, et semble le considérer comme natif de Valence. Cervantes le cite, dans le prologue de ses comédies, comme un des meilleurs auteurs de son temps. Deux des pièces de Guillen de Castro sont tirées de Don Quixote : il est donc évident qu'il écrivoit après 1605, époque de la publication de cet ouvrage inimitable ; et il est permis de conjecturer qu'il avoit publié la plupart de ses pièces avant 1615, année où parut le prologue de Cervantes, qui déclare que la tendresse pathétique et la douceur du style sont le caractère distinctif des compositions de Guillen de Castro. Nicolas Antonio, dans sa Bibliothèque espagnole, cite deux éditions des ouvrages de

cet auteur, toutes les deux en deux volumes, faites à Valence, l'une en 1621 et l'autre en 1625; lord Holland avoue qu'il n'a pu se les procurer. Dans les pièces de Guillen de Castro, on trouve trop souvent des intrigues sans liaison et des situations extravagantes; il suffira d'en rapporter un seul exemple. LAS MARAVILIAS DE BABILONIA représentent l'histoire de Nabuchodonosor; le poète n'épargne aucune des circonstances de la punition de ce prince, et il ne les confie pas au simple récit des personnages: Nabuchodonosor paroît avec les cornes, avec les pieds fendus; il paît, il rumine sur le théâtre. Je m'abstiendrai de faire l'analyse ni même l'indication d'autres ouvrages de Guillen de Castro; elles n'offriroient rien d'utile. Je passe donc à l'ouvrage qui a fourni à Corneille le sujet d'une de ses plus belles tragédies. Des écrivains français, et entre autres M. de la Harpe, ont cru que Guillen de Castro avoit puisé l'idée de son ouvrage dans une pièce antérieure de Diamante. Lord Holland soutient avec raison que Diamante a vécu plusieurs années après Guillen de Castro, et j'ajouterai, à l'appui de cette assertion, qu'il est évident, par la lecture de la pièce de Diamante, que celui-ci l'a composée après la publication de la tragédie de Corneille, dont il a traduit plusieurs passages. Ce point de critique littéraire exigeroit des preuves et des développemens dont je ne chargerai point cet article, mais qui sont d'autant plus nécessaires, que Voltaire lui-même, dans son commentaire, donne à penser que le beau passage, *Rodrigue, as-tu du cœur*, &c. a été emprunté par Corneille à Diamante.

Guillen de Castro, en composant sa pièce LAS MOCEDADES DEL CID, PRIMERA PARTE [*les Exploits de la jeunesse du Cid, première partie*], n'a presque fait que mettre en action et en dialogues les récits conservés par les traditions poétiques; il a même employé des passages considérables des anciennes romances espagnoles. Je ne dis rien du poème du Cid, que l'on croit avoir été composé à une époque très-reculée, et qui ouvre le recueil intitulé COLECCION DE POESIAS CASTELLANAS ANTERIORES AL SIGLO XV (1); poème très-remarquable sous le rapport du style, dont la rudesse prouve l'antiquité. Dans ce poème il n'est pas question des amours de Rodrigue et de Chimène.

S'il ne s'agissoit que de régler le degré de mérite de l'ouvrage de Guillen de Castro, je devrois donner de ces anciennes romances une idée assez exacte pour mettre le lecteur en état de juger comment l'auteur espagnol a profité des traditions; mais je me bornerai à analyser

(1) En Madrid, 1779, 4 vol. *in-8.°*

sa pièce, afin que l'on puisse reconnoître ce que Corneille a emprunté ou réformé en traitant le même sujet. Je crois cependant convenable d'avertir que ces romances espagnoles, sur lesquelles on trouve des détails très-curieux dans l'ouvrage de lord Holland, avoient déjà été, soit analysées, soit traduites ou imitées dans la Bibliothèque des Romans (juillet 1783, II.ᵉ volume), dans l'ouvrage de M. Sismondi sur la littérature des peuples du midi de l'Europe, et dans un recueil intitulé *le Cid, romances espagnoles*, par M. Creuzé de Lesser, dont l'ouvrage offre souvent la grâce et la facilité que ce genre exige (1).

Lorsque l'académie française prononça son jugement sur la tragédie de Corneille, elle ne le fit point précéder de l'analyse de la pièce espagnole ; ce travail auroit fait apprécier le talent et le goût que Corneille avoit mis à rejeter des situations et des sentimens qu'il trouvoit dans l'original, à en corriger et adoucir plusieurs, et sur-tout à substituer des situations et des sentimens qui n'appartenoient qu'à lui : mais, comme l'académie croyoit que sa mission étoit bornée à juger la critique de Scudéri, qui n'avoit offert aucun détail à ce sujet, elle se persuada sans doute que l'analyse de la pièce de Guillen de Castro et sa comparaison avec la marche de la pièce française n'étoient pas nécessaires, ou du moins n'étoient pas indispensables.

Voltaire, dans son commentaire sur le Cid, n'a pas offert cette analyse de la pièce espagnole; et, puisque l'occasion se présente d'en exposer les détails, on me permettra de ne pas les négliger, d'autant que j'ai lieu de croire que la connoissance de la pièce espagnole peut servir également à la gloire de Guillen de Castro et à la gloire de Corneille.

Acte I.ᵉʳ A l'ouverture de la scène, le vieux don Diego Lainez remercie le roi de l'honneur qu'il daigne faire à Rodrigue en le créant chevalier et en l'armant de ses propres mains. La cérémonie a lieu avec toute la pompe que l'on pouvoit espérer. Parmi les personnes présentes, l'Infante et Chimène font quelques observations qui permettent de juger de l'amour qu'elles ressentent pour Rodrigue; le caractère hautain du prince Sanche, fils du roi, est annoncé heureusement. Rodrigue laisse aussi pressentir son caractère superbe. En effet, le roi, lui présentant l'épée de chevalier, lui dit qu'il l'a portée dans cinq batailles rangées, et le Cid répond qu'il ne la remettra point dans le fourreau jusqu'à ce que, dans ses mains, elle ait acquis un semblable honneur. La foule se retire. Le roi retient ses quatre conseillers, Diego Lainez, Arias, Peran-

(1) Le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises, par M. Creuzé de Lesser. Paris, chez Delaunay, libraire, au Palais royal, 1814, 1 vol. *in-12*.

zulès et Lozano. Il leur expose que Bernandez, le précepteur de son fils Sanche, est mort; il fait sentir combien le choix d'un digne successeur est nécessaire, à cause du caractère emporté et violent du jeune prince; et il propose don Diego, en demandant leur avis : Arias et Peranzulès trouvent que Diego mérite cet honneur; mais Lozano s'emporte, et une rixe s'élève entre lui et don Diego. Le roi veut en vain calmer cette dispute; il impose silence au comte de Lozano, qui répond: « Alors cette main exprimera ce que ma langue est obligée de taire. » *(En prononçant ces mots, il a frappé don Diego.)* Le roi veut faire arrêter Lozano; mais celui-ci sort, et bientôt sort également don Diego, après avoir exprimé combien il est outré de cet affront et sensible au déshonneur qu'il lui imprime. Le roi, embarrassé, exige qu'on garde le secret: il envoie à l'un et à l'autre l'ordre de ne pas en parler, espérant sans doute pacifier cette affaire.

Pendant ce triste événement, Rodrigue est avec ses deux frères. Il leur parle de l'honneur qu'il a reçu du roi, et de son desir d'illustrer, par le gain de cinq batailles, l'épée qu'il en a reçue. Tout-à-coup arrive don Diego : son bâton est rompu ; il voit Rodrigue désarmé, et lui demande aigrement si c'est le moment de quitter l'épée. Il congédie ses fils, et, resté seul, il prend l'épée de Mudarra (1) ; il trouve sa force impuissante à la manier encore. Dans un monologue très-animé, il exprime son désespoir, se plaint de ne pouvoir venger l'affront qu'il a reçu, et, voulant confier sa vengeance à ses fils, il appelle d'abord le plus jeune. Conformément à l'ancienne tradition conservée par les romances, il serre la main du jeune homme, qui se plaint et est soudain chassé de sa présence. Même épreuve et même résultat avec un autre plus âgé. Vient le tour de Rodrigue: le vieillard lui serre la main, et va jusqu'à la mordre vivement. Rodrigue s'écrie que si ce n'étoit pas son père, il se vengeroit de cette offense, en le frappant sur-le-champ. Alors le vieillard s'écrie : « O fils de mon cœur, j'adore ce noble sentiment ; ta colère me plaît, je bénis cette bravoure, &c. » Il l'instruit de l'offense qu'il a reçue, l'invite à la venger, et sort en disant : « Je vais pleurer mes affronts jusqu'à ce que tu en aies pris vengeance. » Rodrigue, resté seul, exprime vivement le combat qu'il éprouve entre l'amour et l'honneur, ayant à venger son père contre celui de Chimène.

La scène change et représente une place : on voit sur un balcon

---

(1) Mudarra, né à Cordoue, d'origine more, mais ensuite adopté par la famille Lara, et très-célébré dans les chants nationaux pour ses exploits héroïques, vivoit vers l'an 990.

l'Infante et Chimène; bientôt arrivent Lozano et Peranzulès. Celui-ci conseille, mais vainement, à Lozano de faire quelque réparation à don Diego. Ils s'écartent. A l'instant paroît Rodrigue, qui salue gracieusement l'Infante et Chimène, et s'abandonne encore aux hésitations que lui causent l'honneur et l'amour : mais don Diego survient; sa présence décide son fils. Lozano se rapproche; il s'établit entre lui et Rodrigue un dialogue vif et animé, qui a presque entièrement passé dans la tragédie française. Ils tirent leurs épées et sortent en combattant, tandis que les cris de l'Infante et de Chimène expriment l'horreur qu'elles éprouvent. On entend la voix du comte, qui, derrière la scène, s'écrie, Je suis mort! et Rodrigue rentre, en se défendant contre les partisans de Lozano, jusqu'à ce que la voix et l'ordre de l'Infante les empêchent de continuer leur poursuite.

Acte II. Le roi apprend le duel et son résultat. Chimène et don Diego arrivent en même temps devant lui; Chimène montrant un mouchoir ensanglanté et réclamant justice contre le meurtrier de son père, et Diego ayant sa joue teinte du sang de Lozano, à l'endroit où elle avoit été frappée. Tous deux plaident leur cause: Chimène dit que son devoir est écrit sur la poussière en caractère de sang; Diego avoue qu'il est arrivé au moment où expiroit Lozano, et qu'avec le sang de celui-ci il a lavé sur sa propre joue l'affront qui y avoit été imprimé. L'Infante et le prince Sanche surviennent. Le roi tâche de consoler Chimène, et ordonne d'arrêter don Diego; le prince Sanche intercède pour celui qui avoit été nommé son gouverneur, et fait paroître ce caractère hautain et indomptable que lui donne l'histoire; le roi confie don Diego à la garde amicale du prince; Chimène a laissé échapper quelques expressions qui prouvent que son devoir est en contradiction avec son amour. Tous se retirent; cependant Rodrigue va à la maison de Chimène, parle à Elvire, et se retire à l'écart dès qu'il voit arriver Chimène, qui, se croyant seule, entretient Elvire de son amour; Rodrigue tout-à-coup se précipite aux pieds de Chimène, lui présente un poignard afin qu'elle lui ravisse la vie; il lui raconte avec simplicité et chaleur la cause de sa querelle avec Lozano son père, lui parle de ses longues hésitations, et la supplie de venger son père sur lui, ainsi qu'il a vengé le sien sur Lozano. Chimène lui répond, avec beaucoup d'émotion, qu'il a obéi à l'honneur; mais elle lui reproche de manquer de délicatesse, lorsqu'il entre chez elle les mains encore teintes du sang de son père : elle lui déclare que l'honneur l'excitera à faire tout ce qui dépendra d'elle pour livrer à la justice le meurtrier de son père; mais elle ne cache pas son espoir de n'y pas réussir : ils se quittent avec un désespoir mutuel. Don

Diego cherche son fils, et se plaint et s'irrite de ne pas le retrouver. Rodrigue paroît enfin. — *D. Diego.* « Tu as fait preuve de bravoure, tu as bien agi, tu as imité ma première valeur, tu m'as bien payé l'existence dont tu m'étois redevable ; touche-les, ces cheveux blancs que tu as honorés, et presse tes lèvres sur cette joue d'où tu as enlevé la tache de mon déshonneur : l'orgueil de mon ame s'incline devant ta prouesse, devant le conservateur d'une noblesse qui a servi glorieusement tant de rois de Castille. » Alors il propose à son fils d'exercer son courage, en marchant, avec cinq cents gentilshommes, contre les Mores qui ravagent les champs fertiles de Burgos. — *D. Diego.* « Va éprouver ta lance comme tu as éprouvé ton épée : ainsi le roi, ni les nobles, ni le peuple, ne pourront dire que ta main n'a servi qu'à venger des offenses privées. — *Rodrigue.* Donnez-moi votre bénédiction. — *D. Diego.* Je le desire autant que toi. — *Rodrigue.* J'attends à vos pieds cette bénédiction. — *D. Diego.* Reçois-la de ma main et de mon cœur. » La scène change encore. L'Infante est à la campagne : placée sur un balcon, elle se plaît à décrire les beautés de la nature champêtre ; elle compare les plaisirs qu'elle éprouve, avec les agitations de la cour. Ses pensées reviennent insensiblement à la querelle de don Diego et de Lozano, et à la poursuite de Chimène contre Rodrigue. Tout-à-coup celui-ci se montre à la tête d'un corps de cavalerie, salue l'Infante, et, avec autant de respect que d'adresse, lui demande sa bénédiction contre les Mores qu'il va combattre. On a aussitôt le spectacle de l'approche des ennemis : un roi more paroît avec sa troupe ; un berger annonce les Chrétiens, le combat général, et la défaite des Mores. Rodrigue reparoît ; le roi more se rend à lui : mais Rodrigue annonce qu'il veut encore faire prisonniers deux autres rois avant la fin du jour, et s'éloigne. La scène retourne au palais : on voit don Sanche accompagné d'un maître d'armes et de don Diego. Le prince s'abandonne à son caractère emporté et superstitieux. Le roi Fernand survient, et bientôt entre le roi more prisonnier. Fernand félicite don Diego sur la victoire de son fils, et le roi more en raconte les détails merveilleux, lorsque Rodrigue arrive lui-même : le prisonnier lui prend la main et le nomme CID. Sanche demande la signification de ce mot ; et comme en arabe il signifie *seigneur*, le roi le confère à Rodrigue comme un titre honorable. Chimène survient ; elle est en grand deuil, de même que quatre chevaliers qui l'accompagnent. Elle plaide contre le Cid. Son discours rappelle beaucoup d'expressions de la 9.e romance, dont Guillen de Castro a conservé quelquefois des lignes entières, en faisant toutefois des changemens très-judicieux dans le reste. Le roi, après quelques mots am-

bigus qui annoncent son embarras, consent à bannir le Cid, parce qu'il a tué Lozano; mais il l'embrasse à cause de sa victoire contre les ennemis de l'Etat. L'Infante remarque un échange de regards affectueux entre Chimène et le Cid, et sort en exprimant sa jalousie, tandis que le roi et la cour expriment leur admiration pour le Cid.

Acte III. Le roi, qui a des droits sur la ville de Calahorra, déclare que son intention est d'en remettre la décision à un combat singulier, et il choisit le Cid pour son champion. On annonce Chimène. Le roi dit qu'elle a la fierté et l'impatience de son père, et qu'elle ne cesse de le tourmenter; c'est alors qu'Arias fait connoître au roi l'amour dont Chimène paye celui du Cid, et il suggère l'idée de leur mariage; on imagine un moyen de découvrir l'amour de Chimène. Elle entre; aussitôt un messager, d'après les instructions secrètes d'Arias, vient annoncer la mort du Cid; don Diego, qui est dans le secret, affecte la plus grande douleur, et Chimène, frappée de cette nouvelle, pâlit et s'évanouit. Le roi la rassure, en avouant le stratagème et le dessein qu'il a eu quand il s'en est servi : Chimène nie la conséquence qu'on tire de son affliction, et propose d'accorder ses biens et sa personne au seigneur qui lui apportera la tête de Rodrigue. Le roi, connoissant la bravoure du Cid, offre de proclamer ces conditions.

Le Cid est à la campagne ; il entend les gémissemens d'un mendiant lépreux : ses serviteurs et ses soldats, craignant la contagion, et rebutés par le spectacle du lépreux, refusent de l'aider à se tirer d'une fondrière dans laquelle il est tombé ; mais le Cid lui tend un bras secourable, baise sa main, le couvre de ses propres vêtemens, lave ses blessures et le fait asseoir pour dîner avec lui. Le Cid commence à soupçonner quelque mystère, quand le lépreux le nomme par son nom, et, paroissant tout-à-coup ce qu'il est, c'est-à-dire, S. Lazare, lui prédit sa gloire future et lui annonce l'approche du roi. En effet, il paroît; il s'agit du combat singulier qui doit décider du sort de Calahorra, et le Cid accepte le défi du géant d'Aragon don Martin, et va le combattre. Tandis que Chimène est dans la plus grande inquiétude des suites de ce combat singulier, elle reçoit une lettre de don Martin, qui réclame sa personne et ses biens, en lui annonçant sa prochaine arrivée avec la tête du meurtrier de son père. Elle est accablée de douleur, et se reproche d'avoir causé la mort du Cid; mais elle paroît devant le roi, feignant de se réjouir de cette mort : on lui confirme la nouvelle; alors elle prie le roi qu'il veuille lui permettre de livrer ses biens, mais de refuser sa main à don Martin. A peine a-t-elle prononcé ces paroles, que le Cid paroît, raconte sa victoire et sollicite la main de Chimène. Le roi approuve cette

demande, et Chimène, avec une résistance affectée, donne son consentement, en faisant observer qu'elle obéit à la volonté du ciel.

Telle est l'analyse de la pièce de Guillen de Castro. La tragédie du Cid est trop connue pour que je croie nécessaire d'en offrir aussi l'analyse. Le lecteur peut aisément faire la comparaison des deux ouvrages, et sans doute il répétera ce qu'a dit La Harpe : « Corneille ne fit point » un larcin, comme on le lui reprocha ; mais il fit une de ces conquêtes » qui n'appartiennent qu'au génie ; il embellit beaucoup ce qu'il prenoit, » en ôta beaucoup de défauts, et réduisit le tout aux règles principales » du théâtre (1). »

Si l'on veut comparer la diction des deux auteurs, on verra que, dans le petit nombre de vers empruntés par Corneille à la pièce espagnole, il a imprimé le sceau de son talent, de manière à embellir, par la précision et la vivacité du style, plusieurs passages qui, dans l'original, sont peu remarquables.

Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage,

étoit donné par l'auteur espagnol.

Lava la	Lave-la
Con sangre, que sangre sola	Avec le sang, vu que le sang seul
Quita semejantes manchas.	Ote semblables taches.

Mais Corneille ajoute aussitôt : *meurs ou tue.*

Les vers de l'original,

Y, aunque me vi sin honor,	Et, quoique je me visse sans honneur,
Se malogrò mi esperança	Se détruisit mon espérance
En tal mudança,	En telle variation,
Con tal fuerça, que tu amor	Avec telle force, que ton amour
Puso en duda mi vengança.	Mit en doute ma vengeance.

ne sont-ils pas plus énergiques dans Corneille !

Ce n'est pas qu'en effet, contre mon père et moi,
Ma flamme assez long-temps n'ait combattu pour toi :
Juge de son pouvoir ; dans une telle offense,
J'ai pu douter encor si j'en prendrois vengeance.

Cet hémistiche pris de l'original,

Il a tué mon père ; —

donne lieu à une belle réponse qui est toute à Corneille, et qui a été répétée par Diamante,

— Il a vengé le sien.

(1) Cours de litt. *tom. IV, p. 222.*

Dans Corneille,

Le poursuivre, le perdre et mourir après lui,

a bien plus d'énergie et de rapidité que :

Seguirele hasta vengar me,	Je le poursuivrai jusqu'à me venger,
Y havre de matar moriendo.	Et le tuerai en mourant.

Pour donner un exemple de quelques-uns des vers dans l'imitation desquels Corneille a été moins heureux, je citerai celui-ci :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

L'original porte :

La mitad de mi vida	La moitié de ma vie
Ha muerto la otra mitad.	A tué l'autre moitié.

Quoique cette manière d'exprimer une telle idée soit défectueuse et dans l'original et dans l'imitation, on peut dire qu'elle choque davantage dans Corneille, parce qu'il a traduit par l'image physique *mis au tombeau* l'idée morale de tuer, qui, ne présentant pas l'objet materiel, permettoit à l'esprit de se prêter plus facilement à ce jeu de mots.

En général, si l'on examine la plupart des imitations de Corneille, on jugera qu'il est peut-être difficile de trouver des imitations aussi fidèles et aussi perfectionnées : ce secret de l'art, qui est un des caractères distinctifs de Racine, n'avoit pas été inconnu de Corneille ; et ce talent d'améliorer ce qu'il imite ne se borne pas aux expressions, aux idées, aux images ; il s'applique sur-tout aux situations.

En effet, il est facile de remarquer que, dans celles qui ont été conservées de l'espagnol, Corneille est presque toujours resté supérieur à son modèle ; et il est juste de ne pas oublier qu'il n'a dû qu'à son seul génie quelques-unes des plus intéressantes. Il a eu l'art d'élaguer beaucoup d'incidens étrangers au sujet, et il avoit pour cela un double motif, voulant respecter les règles de l'unité et celles du goût. Sans doute la nécessité de se soumettre aux règles de l'unité, autant que le sujet pouvoit s'y prêter, a causé quelque invraisemblance dans la rapidité avec laquelle les événemens et les incidens se succèdent : toutefois le spectateur, entraîné par l'intérêt du sujet, cède plus aisément à l'illusion sur ce point que sur les sentimens passionnés de Chimène, dont l'expression et le développement sont plus aisément tolérés dans la pièce espagnole, qui dure trois ans. Mais comme, dans le plan de Corneille, ces sortes de fautes ont amené des beautés du premier ordre, et que l'on ne reconnoît point comment Corneille auroit pu arranger son plan autrement pour produire de semblables beautés, on pardonne ces fautes d'autant plus volontiers, qu'il les a lui-même indiquées. Je crois qu'il

suffit de renvoyer au commentaire de Voltaire, et à l'examen que Corneille, presque aussi admirable par sa candeur que par son génie, a fait lui-même de sa pièce.

Lord Holland ne pardonne pas facilement à Corneille de s'être écarté de l'original en changeant le lieu de la scène. Il est vrai que, dans la pièce espagnole, la scène est à Burgos et dans la vieille Castille, où les actions qu'elle représente se passèrent réellement : Corneille, dit lord Holland, sans motif apparent a transporté à Séville et l'action et la cour de Castille, tandis que Séville ne fut délivrée des Mores que plus d'un siècle après la mort du héros de cette tragédie. Lord Holland ajoute qu'il est étonnant que ce défaut de la tragédie du Cid ait échappé aux nombreux commentateurs de cette pièce, jusqu'à ce qu'il ait été relevé par M. de Sismondi dans son excellent ouvrage sur la littérature du midi de l'Europe. Je réponds qu'il n'est pas étonnant que les écrivains français n'aient pas relevé cette prétendue faute; Corneille s'en étoit justifié en disant, dans l'examen du Cid : « Passons à celle de l'unité de » lieu, qui ne m'a pas moins donné de gêne en cette pièce : je l'ai placé » dans Séville, *bien que don Fernand n'en ait jamais été le maître;* et » j'ai été obligé à cette falsification, *pour former quelque vraisemblance à* » *la descente des Mores, dont l'armée ne pouvoit venir si vîte par terre* » *que par eau.* »

Si Corneille n'a pas rejeté de sa pièce le rôle froid et inutile de l'Infante, qu'on a depuis supprimé dans les représentations, il a eu du moins le bon esprit de ne pas admettre celui du prince don Sanche, et peut-être a-t-il cru faire assez. L'omission de divers incidens qui ne s'accordoient pas avec la convenance théâtrale, ou qui n'étoient pas nécessaires au développement de l'action principale, constitue un véritable mérite dans la pièce de Corneille. S'il me falloit citer un exemple à ce sujet, je dirois que Corneille a sagement évité la scène de la délibération entre le roi et ses conseillers pour choisir le gouverneur du prince Sanche, parce que, dans l'original, cette scène amène, en présence du roi, l'injure du soufflet, qui, n'étant pas punie sur-le-champ par le roi, le montre au-dessous de sa dignité.

Lord Holland indique quelques endroits dans lesquels Corneille n'a pas égalé l'auteur espagnol. Il croit que les sentimens de don Diego, quand il apprend que son fils l'a vengé, sont plus vifs dans Guillen de Castro; il trouve que celui-ci a mis plus d'épanchement dans l'entrevue du père et du fils après cette vengeance. Le caractère insolent du comte Lozano paroît à lord Holland mieux peint dans l'original. Mais, en faisant ces concessions, qui portent seulement sur des points très-secon-

daires, et qui pourroient donner lieu à plusieurs restrictions, que ne doit-on pas accorder à Corneille pour avoir su créer et sur-tout maintenir l'intérêt qu'excitent la situation et l'amour du Cid et de Chimène ! Il a donné dans cette pièce le modèle précieux du pathétique le plus attendrissant, lorsqu'il a peint la situation attachante de deux amans qui méritent tout l'intérêt du spectateur par le sacrifie qu'ils font de l'amour le plus vif et le plus tendre à un devoir sévère dont l'accomplissement tient à la noblesse et à la générosité des sentimens ; pathétique le plus heureux , le plus fécond peut-être : il fait le mérite et le charme de la tragédie de Zaïre, qui offre, à certains égards, une grande ressemblance avec celle du Cid, puisque Zaïre immole son amour à sa religion, comme le Cid l'immole à son honneur.

Je ne répéterai point les justes éloges que j'ai déjà donnés à l'ouvrage de lord Holland; mais j'ajouterai que la littérature française lui devra de la reconnoissance pour le travail étendu qu'il a fait sur Guillen de Castro et sur Corneille, et dans lequel il s'est montré digne de juger le père de notre tragédie.

RAYNOUARD.



MÉDAILLE DE LA REINE THERMUSE, épouse de Phraate IV, et mère de Phraatacès, roi des Parthes.

LA science numismatique a été souvent employée avec succès à remplir des lacunes de l'histoire ancienne, à éclaircir des faits obscurs, à confirmer la vérité de quelques autres, à fixer l'ordre des successions et des temps. Ces secours doivent paroître encore plus précieux, lorsque la perte des documens écrits de l'histoire en épaissit les ténèbres. C'est ce qui est arrivé à celle des Parthes, pour laquelle nous avons à regretter

plusieurs ouvrages historiques, et principalement ceux d'Apollodore d'Artemita et d'Arrien de Nicomédie.

J'ai tâché, dans l'Iconographie grecque, de suppléer jusqu'à un certain point à leur défaut, en mettant à contribution les nombreuses médailles des Arsacides, dont les découvertes journalières multiplient le nombre, et augmentent l'intérêt en excitant de plus en plus la curiosité. C'est à l'aide de ces monumens numismatiques que j'ai pu répandre quelques lumières sur la suite des rois parthes, sur les époques de leurs règnes, sur l'ordre de plusieurs événemens de leur histoire ; et c'est au moyen d'une nouvelle découverte du même genre que je vais constater la vérité d'un fait important, dont la connoissance ne nous avoit été conservée que par l'historien des antiquités judaïques.

Parmi les princes qui ont occupé le trône de Cyrus depuis l'établissement de la monarchie romaine, un des plus célèbres fut sans doute Phraate IV (1). Son caractère ambitieux et cruel, les succès qu'il obtint en se défendant contre Marc-Antoine, et ses revers dans les autres guerres qu'il eut à soutenir contre les Romains ; les vicissitudes qu'il éprouva dans les troubles civils de son pays, qui le chassèrent du trône et le lui firent ensuite recouvrer ; son règne de trente-six ans, ses malheurs et ses crimes dans l'intérieur de son palais, figurent dans l'histoire romaine, aussi bien que dans celle de l'Orient.

Le fait que raconte Josèphe, a rapport à la dernière période de la vie de Phraate (2). Il avoit, dit l'historien, des enfans légitimes, lorsqu'il fit sa maîtresse d'une jeune esclave italienne, appelée Thermuse, qu'Auguste lui avoit envoyée avec d'autres présens. Mais dans la suite il devint tellement épris de la beauté extraordinaire de cette femme, qu'en ayant eu un enfant, qui fut Phraatacès, il la déclara son épouse et lui déféra tous les honneurs de ce rang (*γαμετὴν καὶ τιμίαν*). Josèphe, continuant son récit, ajoute que la nouvelle reine s'empara totalement de l'esprit de Phraate, et qu'ayant conçu le projet de faire passer la couronne sur la tête de Phraatacès, elle sut le délivrer de la concurrence des fils légitimes du roi, en les envoyant pour otages à Rome ; qu'enfin cet enfant bien aimé, impatient d'attendre la mort de son père, résolut de la hâter, et que sa mère et lui ne tardèrent pas à le faire périr.

La drachme d'argent dont mylord Northwich m'a fait passer des empreintes, et qui est gravée à la tête de cet article, seroit difficile à

---

(1) Horace, *l. II, ode 2. Redditum Cyri solio Phraatem.*
(2) *Ant. Jud.* l. XVIII, c. 2, §. 4, p. 874.

expliquer sans ce passage unique de l'historien des Juifs, dont elle confirme la véracité.

On voit, d'un côté, l'effigie de Phraate IV, très-reconnoissable (1) : deux victoires voltigent autour de sa tête, ainsi que sur d'autres monnoies de ce même prince. Le buste d'une reine forme le type du revers. On distingue sa couronne ou plutôt sa tiare non recourbée *[tiara recta]*, attribut de la royauté. La légende nous avertit que ce buste est celui ΘΕΑΣ ΟΥΡΑΝΙΑΣ....... ΟΥΣΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣης, *de la déesse céleste, la reine... use [Thermuse]*. C'est ainsi que, sur l'autorité de Josèphe, je restitue le nom de cette princesse.

Le monogramme qu'on voit dans le champ, est formé de trois caractères A P T. Il indique probablement que la médaille a été frappée à Artémita, ville grecque célèbre de l'Assyrie.

Deux médailles inédites, parfaitement semblables, se trouvent dans la collection de M. Rousseau, consul à Bagdad : mais ni l'une ni l'autre n'offrent la légende plus entière ; les premières lettres du côté gauche sont, ainsi que sur la médaille de mylord Northwich, emportées par le bord.

Cet exemple unique de l'effigie et du nom d'une reine, empreints sur la monnoie des Arsacides, témoigne assez jusqu'à quel point cette femme ambitieuse disposoit du cœur et de l'autorité de son époux, qui, comme on l'a déjà dit, fut dans la suite victime de sa propre foiblesse.

Cette reine est nommée Θεσμοῦσα dans la plupart des manuscrits de Josèphe, et Θερμοῦσα dans quelques autres ; et cette dernière leçon est appuyée par l'ancienne version latine. Si le choix entre ces deux leçons pouvoit offrir quelque difficulté, les médailles, n'ayant point conservé le nom entier de la princesse, ne pourroient servir à la lever : mais l'étymologie et la grammaire ne laissent aucun doute sur la justesse de la seconde leçon. Θερμοῦσα est un nom propre tiré d'un participe, comme un grand nombre d'autres (2).

Une autre médaille de Thermuse étoit dans le cabinet de M. Allier de Haute-Roche ; mais elle y étoit méconnue. Les caractères de la légende, mal frappés et doublement empreints par la faute du monnoyeur, y avoient apporté un tel désordre, qu'ils l'avoient rendue presque impossible à déchiffrer ; d'autant plus que les *omicron* figurés par un carré entier, et les *sigma*, par un carré ouvert du côté droit, se confondoient ensemble, ainsi qu'avec les N, les K et les H, qui n'y étoient

---

(1) Iconographie grecque, *pl. XLIX, n.° 21 à 26, et pl. LVII, n.° 22.*

(2) Voyez *Commentatio epigraphica* de M. Boissonade, p. 434 et sqq. de *Lucæ Holstenii Epistolæ ad diversos.* Paris, 1817, *in-8.°*

presque marqués que par les quatre points de leurs extrémités. Je cherchai à donner un sens à ce débris de légende : mes efforts furent vains ainsi que mes conjectures (1). La découverte de trois médailles du même type et mieux frappées m'a mis en état de rectifier cette erreur, et de rendre à la reine Thermuse la médaille que j'avois pensé pouvoir attribuer à un prince parthe dont le nom étoit *Mnaskyrès.*

E. Q. VISCONTI.

De la division de l'Équateur et du Jour chez les Chaldéens, d'après Achilles Tatius ; et de celle du Cercle en 360 degrés.

Il est maintenant bien difficile de savoir jusqu'à quel point les Chaldéens avoient poussé la science de l'astronomie ; les ouvrages qui auroient pu nous en instruire sont perdus ; et il ne nous reste plus que quelques notions, souvent contradictoires, éparses dans les anciens auteurs. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que l'école d'Alexandrie, depuis Timocharis jusqu'à Ptolémée, n'a fait en grande partie que répandre les observations des Chaldéens ; et cette sorte d'hommage rendu à l'importance et à l'exactitude de leurs travaux donne déjà une assez bonne idée de l'habileté à laquelle ils étoient parvenus : on conclut encore des témoignages combinés de Ptolémée et de Géminus, qu'ils possédoient une période luni-solaire qui, selon M. de la Place, fait honneur à leur sagacité (2).

Voilà ce qui subsiste de l'astronomie chaldéenne ; le reste n'est que conjecture : mais ces faits, quoique peu nombreux, sont de nature à prouver l'existence d'un corps d'astronomie fondé sur l'observation suffisamment exacte des mouvemens apparens. Dans l'ignorance où nous sommes encore sur l'ordonnance et sur la grandeur de cet édifice scientifique, nous ne saurions mettre trop de soin à en recueillir les débris. C'est ce qui m'a engagé à donner une attention particulière à un passage d'Achilles Tatius (3), qui m'a paru se lier avec des faits dont le rapprochement n'est pas sans intérêt. Il renferme une de ces notions curieuses et anciennes que nous a conservées ce judicieux commentateur, qui florissoit dans le IIIe siècle de notre ère.

---

(1) Iconographie grecque, *partie, II, ch. XX, 5, 10.*
(2) Exposition du système du monde, *not. 2, p. 400, 3.e édition.*
(3) Achill. Tat. *Isagog. in Aratum, §. 18.*

Voici le texte et la traduction littérale du passage :

Χαλδαῖοι δὲ, περιεργότατοι γενόμενοι, ἐτόλμησαν τοῦ ἡλίου δρόμον καὶ τὰς ὥρας διορίσασθαι.

« Les Chaldéens, qui recherchent une » exactitude minutieuse, ont osé déter- » miner la course et les heures du soleil.

Τὴν γὰρ ἐν ταῖς ἰσημερίαις ὥραν αὐτοῦ, καθ' ἣν ἴσως διέρχεσθαι τὸν πόλον, εἰς τριάκοντα ὅρους μερίζουσιν.

» Car ils divisent en trente limites » l'heure du soleil au jour de l'équinoxe, » pendant lequel cet astre parcourt d'une » marche uniforme l'étendue du ciel.

Ὥστε τὸ λ'' μέρος τῆς ὥρας τῆς ἐν τῇ ἰσημερινῇ ἡμέρᾳ, ὅρον λέγεσθαι τοῦ δρόμου τοῦ ἡλίου (1).

» En sorte que la trentième partie de » l'heure, au jour de l'équinoxe, est ap- » pelée une limite de la course du soleil. »

Il est d'abord certain que, par la *course du soleil*, on entend ici, non la route annuelle du soleil dans l'écliptique, mais celle que cet astre parcourt dans le ciel le jour de l'équinoxe. La ligne tracée alors par le soleil est l'équateur.

La division de cette ligne est faite de deux manières, en heures et en parties d'heure.

Chaque heure comprenoit 30 parties : ainsi la circonférence de l'équateur contenoit $24 \times 30 = 720$ de ces parties, appelées *limites*, ou bien *limites du cours du soleil.*

Achilles Tatius ne dit point quel étoit l'usage de cette division ; c'est ce que nous apprenons du poète Manilius, qui, très-érudit, mais nullement astronome (2), a pris à des sources très-variées les notions astrologiques dont il a composé son poème et qu'il a très-souvent confondues sans les comprendre. Cet auteur, dans son troisième livre (3), estime la durée du lever et du coucher des constellations zodiacales à-la-fois en heures et en stades. Scaliger, et, après lui, le P. Pingré, ont remarqué qu'il compte 30 stades pour une heure, et conséquemment 720 stades pour la circonférence entière. Le *stadium astronomicum* de Manilius, comme la limite [ὅρος] des Chaldéens, est donc un arc céleste qui emploie $2'$ à monter sur l'horizon, et qui est égal à $30'$ de degré.

---

(1) Πόλος a souvent le sens de οὐρανός (*Schol. Aristoph. ad Av.*, *v. 179.* Casaub. *in Athen. p. 125*). C'est, à proprement parler, le *cercle* décrit dans le ciel par un astre : tel est ce passage de l'Epinomide : Τοῖς δὲ μήτε τινὰ μοῖραν τεθεαμένοις, μήτε τινὰ χρόνον, ἐν ᾧ διεξέρχεται τὸν αὑτοῦ πόλον (*t. II*, *p. 986*, *C. inter Platon. Opp.*). Quelquefois l'adjectif οὐράνιος s'ajoute avec πόλος : exemple, διηνεκεῖ τοῦ οὐρανίου πόλου φερομένου κ. τ. λ. (Theodor. Tars. *apud Photium*, *p. 668*, *l. 30.*)

(2) Scaliger *ad Manilium*, *p. 370.* — (3) Manil. *Astron. III*, *v. 274-280.*

On ne peut guère douter que ce *stadium* ne soit la même chose que la *limite*, sous une autre dénomination : l'identité des deux données atteste suffisamment qu'elles ont la même origine.

Or, on a vu, d'après Manilius, que le temps employé par les constellations zodiacales à se lever et à se coucher s'estimoit indifféremment en heures et en *stades* ou *limites solaires :* il en résulte que cette division servoit à marquer les ascensions droites; et, quoique Manilius ne parle que des astres du zodiaque, on doit croire qu'il en étoit de même des constellations extrazodiacales ou paranatellons, dont le mouvement diurne se fait également autour des pôles de l'équateur. Ce cercle, divisé en 24 parties par autant de cercles horaires ou de déclinaison, étoit donc celui auquel les Chaldéens, de même qu'Eudoxe et Archimède (1), rapportoient la position de tous les astres, parce que c'est la méthode naturelle.

L'emploi de la division de l'équateur en 720 parties une fois expliqué, il reste à en rechercher l'origine.

Il me semble que cette origine se découvre naturellement dans la dénomination dont se servoient les Chaldéens pour désigner chacune de ces 720 parties : ils l'appeloient une *limite*, ou bien une *limite de la course du soleil* (2). Cette expression, analogue à celle de *heure du soleil*, employée par le même Achilles Tatius pour dire *heure déterminée par le cours du soleil*, ne doit-elle pas signifier *espace limité par le soleil, espace dans lequel le soleil est limité!* C'est assez dire que cette limite n'est autre chose que la grandeur apparente du diamètre du soleil.

Ce diamètre étant, selon les Chaldéens, contenu 720 fois dans la

---

(1) Petav. *Dissertat. lib. II, c. 2, in Uranologio.*

(2) Je ne dois point négliger de remarquer, comme une preuve en faveur de cette interprétation, qu'un savant astronome y a été conduit également de son côté. Dans son importante Histoire de l'astronomie ancienne, qui paroît depuis un mois, M. Delambre traduit ainsi le passage d'Achilles Tatius: « Les » Chaldéens, les plus curieux des hommes, ont osé marquer la course et les » heures du soleil. Ils partagent l'heure équinoxiale en trente parties, et disent » que *c'est la course du soleil.* » Puis il ajoute: « Ce passage n'offre aucun sens; » il faut peut-être lire *diamètre du soleil* (p. 214, t. I). » Le texte qu'on lit ci-dessus, contient l'expression ὅρος, négligée dans cette traduction. Il falloit traduire, non pas *ils disent que c'est la course du soleil*, mais, *ils appellent* (chaque 30.e partie) *une limite de la course du soleil.* La conjecture proposée par M. Delambre donne précisément le sens que le texte, comme il est, m'avoit paru offrir: elle sert à montrer combien est naturelle l'interprétation que j'avois donnée au passage d'Achilles Tatius.

circonférence de l'équateur, étoit de 30′ : il formoit donc une division aussi naturelle que commode de ce cercle, dont chaque 720.ᵉ partie fut appelée une *limite* ou un *stade ;* elle étoit fondée sur un résultat qui, sans être fort précis, est renfermé dans les limites dont une observation de ce genre est susceptible, quand on n'a ni lunettes, ni micromètres, ni pendules à secondes : il revient précisément à l'opinion d'Aristarque de Samos, qui croyoit le diamètre du soleil contenu 720 fois dans le cercle qu'il décrit (1) ; à la moyenne des deux termes entre lesquels se trouve, dit Archimède (2), la grandeur apparente de ce diamètre ($= \frac{90°}{164} + \frac{90°}{200} = \frac{59' 55''}{2} = 29' 57''$) ; enfin on retrouve la même mesure du diamètre dans l'astronomie indienne (3).

Il résulte de ces divers rapprochemens, 1.° que le diamètre du soleil, appelé *stadium* ou *limite,* servoit chez les Chaldéens à diviser à-la-fois l'équateur et le jour ; en sorte que l'un et l'autre contenoient 720 parties, dont chacune étoit déterminée par la grandeur de ce diamètre. Ainsi la division de la sphère et du jour étoit la même : on l'appliquoit également au temps et aux arcs de la révolution diurne ; elle convenoit à ces arcs considérés par rapport, soit aux angles qu'ils forment dans l'œil de l'observateur, soit à la durée de leur passage.

Avant d'aller plus loin, et de rassembler d'autres vestiges de cette division, arrêtons-nous un moment pour faire sentir combien l'idée en est simple et naturelle.

En effet, remarquer le mouvement diurne de la sphère étoilée autour d'un point qui semble demeurer fixe ; distribuer dans un certain nombre de groupes les astres qui y sont parsemés ; reconnoître que le soleil et la lune ont un mouvement propre qui les entraîne dans une direction inverse de celle du mouvement diurne ; compter, au moyen d'une succession plus ou moins longue de leurs révolutions, le temps nécessaire pour le retour des mêmes phénomènes : tels sont les premiers pas de l'astronomie.

Mais on n'a pas tardé à sentir le besoin de déterminer avec quelque précision la position respective des astres, et d'estimer l'étendue de l'intervalle qui les sépare. Cet intervalle peut se mesurer de deux manières : par la différence des levers ou du passage au méridien, s'ils sont sur le même parallèle ; ou en parties de la circonférence, s'ils sont sur le même méridien. Un pas aussi facile que nécessaire à franchir a été

---

(1) Aristarch. Sam. *ap. Archimed. in Arenar. l. 92 et sq. in Wallis Opp. t. III.*
(2) Archimed. *in Arenar. l. 178.*
(3) Bailly, *Astronomie ind. Disc. prélim. p. clxvj.*

de prendre une mesure commune pour tous les intervalles, quelle qu'en fût la direction. Or, quel est le moyen approximatif qui s'est présenté le premier! c'est l'un des deux astres, le soleil ou la lune, qui occupent chacun, dans le ciel, un espace facilement appréciable et susceptible de servir de module. On a dit d'abord, par une évaluation grossière: Tel astre est à *tant* de lunes ou de soleils de tel autre. C'est sans doute par suite de cet usage, qu'Aristylle, Timocharis (1) et l'astronome Denys (2) comptoient encore les intervalles des étoiles par *lunes* et *parties de lune.* La science, en se perfectionnant, a procuré les moyens de mesurer avec un peu plus d'exactitude le diamètre de l'un et de l'autre : une fois arrivé à une approximation suffisante qui donnoit un nombre commode, on s'y est arrêté. Il est donc encore ici remarquable que le résultat immédiat du passage d'Achilles Tatius, en nous montrant que la sphère des Chaldéens étoit dressée sur les pôles de l'équateur, nous montre aussi, dans la manière dont ils divisèrent la sphère céleste, une de ces méthodes simples qu'ont dû suivre les premiers observateurs, et dont les vestiges subsistent presque toujours à travers les perfectionnemens successifs introduits dans les sciences.

Si la division de l'équateur et du jour n'eût été estimée qu'en *diamètres du soleil,* elle eût été trop grossière : aussi les Chaldéens partageoient-ils ce diamètre en parties plus petites. On voit, en effet, qu'ils se servoient de *doigts* pour exprimer les petites distances angulaires des astres (3); et Cassini a remarqué déjà que ce doigt équivaloit à $\frac{1}{24}$ de degré, ou à 2' 30" (4). Comme le diamètre du soleil étoit, selon eux, d'un demi-degré, il contenoit 12 de ces doigts : et voilà sans doute l'origine de la division en 12 doigts dont nous nous servons, d'après eux (5), pour le soleil et la lune. En multipliant donc 720 par 12, on a, pour la quantité de doigts contenus dans la circonférence entière, le nombre 8640, qui, divisé par 24, donne 360 doigts pour une heure : ainsi le doigt étoit un intervalle de 2' 30" en degrés, et de 10" en temps.

Le doigt se subdivisoit encore : on en a la preuve dans un usage qui s'est conservé fort tard en Orient.

Un Juif anonyme d'Orient, dans un petit traité *De Æris, sive de intervallis regnorum*, publié à Nuremberg par Jacob Heller, en 1549,

---

(1) Bailly, *Hist. de l'astron. moderne, Éclairc. liv. I, §. 3.*
(2) Dionys. *ap. Ptolem. in Almag. IX, 7, t. II, p. 168 et 169, ed. Halma.*
(3) Ptolem. *Almag. XI, 7, t. II, p. 288.*
(4) Cassini, *Élémens d'astronomie, IV, 9, p. 398.*
(5) Ptolem. *Almag. IV, 5, p. 245; 8, p. 267.*

divise l'heure en 1080 parties (1). Selon Scaliger, cette division est commune aux Perses, aux Juifs, aux Samaritains et à d'autres nations de l'Orient (2). Bailly, qui en fait la remarque, ne sait comment l'expliquer; après plusieurs tentatives, il finit par la regarder tout-à-fait comme arbitraire, et par dire : « Puisque nous n'avons point trouvé de rapprochemens pour nous éclairer sur cette singularité, nous nous contenterons » de l'avoir remarquée (3). »

Or, il est évident que cette subdivision n'est autre chose que le tiers du doigt solaire, le 36.e du diamètre, et conséquemment la 1080.e partie de l'heure; elle vaut 3″ 20‴ de temps, et 50″ ou un peu moins de 1′ de degré. J'observerai, à ce sujet, que G. Beveridge, savant orientaliste anglois, qui en parle, l'appelle *scrupulum Chaldaïcum*, et ajoute : *Scrupulum hoc Chaldaïcum idcircò nominatur quòd à Chaldæis institutum fuit, ab aliis autem Orientalibus usurpatum* (4). Or, bien certainement il n'a eu aucune idée des faits auxquels je viens de rattacher cette division : ainsi, tandis que ce sont les ouvrages des Orientaux qui l'ont conduit à en attribuer aux Chaldéens l'invention, c'est par l'examen du texte d'Achilles Tatius que je suis entraîné vers la même conséquence.

DIVISION de l'Équateur et du Jour chez les Chaldéens, d'après Achilles Tatius.

		SCRUPULE.	DOIGT.	STADE, limite, diamètre du soleil.	COUDÉE.	HEURE.	ÉQUATEUR, jour.
RAPPORTS.....		1.					
		3.	1.				
		36.	12.*	1.			
		144.	48.	4.*	1.		
		1080.*	360.	30.*	7½.	1.	
		29520.	8640.	720.	180.	24.*	1.
VALEUR en	temps..	3″ 20‴	10″	2′	8′	1h	24h
	degrés.	50″	2′ 30″	30′	2°	15°	360°

N. B. Les astérisques indiquent les nombres *donnés* ; les autres en sont déduits.

La division de l'équateur et du jour se faisoit donc, chez les Chaldéens,

(1) *Et est sciendum quòd minutum unum est millesima octuagesimaque pars unius horæ, quæ est vigesima quarta diei pars.*
(2) Scaliger *de Emendat. temp.* p. 5 et 6.
(3) Bailly, *Hist. de l'astronomie moderne, Éclairc. liv. I, §. 36.*
(4) G. Beveridge, *Institutiones chronologicæ, I, VIII, p. 8.*

On n'en trouve aucun vestige dans les auteurs antérieurs à Autolycus et à Aristote. Ces deux auteurs eux-mêmes n'en disent jamais un mot; on n'estimoit alors les angles que par le rapport de l'arc intercepté entre leurs côtés avec la circonférence. C'est ainsi qu'Eudemus, disciple d'Aristote, dans un fragment de son Histoire de l'astronomie, cité par Anatolius, dit que la distance du tropique à l'équateur est égale au côté d'un polygone à quinze faces; ce qu'Anatolius explique par 24 degrés (1).

Il en est de même d'Aristarque de Samos; cet astronome, selon Archimède, disoit que le diamètre du soleil est compris 720 fois dans le cercle décrit par cet astre : ailleurs il dit que la lune soustend la 15.ᵉ partie d'un signe (2); et dans tout le cours de son Traité *des grandeurs* du soleil et de la lune, il ne suit pas d'autre méthode (3).

La même observation s'applique à Archimède, qui ne fait nulle part mention de la division en 360 parties, quoique, dans le Traité sur la mesure du cercle, et dans l'Arénaire, il y ait vingt endroits où il n'auroit pas manqué d'en dire un mot, si elle avoit été en usage. Par-tout c'est le côté du polygone inscrit qui lui sert à déterminer la mesure des angles.

Dans tout ce qui nous est resté d'Eratosthènes, on ne trouve aucune trace de cette division. Sa détermination de la double obliquité (s'il est vrai qu'elle soit de lui, ce que je ne crois pas) n'est estimée que par une fraction de cercle ($\frac{11}{83}$) (4). Quant à la distribution qu'il a faite des stades pour fixer les latitudes et longitudes géographiques, elle n'a rien de commun avec une division quelconque du cercle (5). Il comptoit 252,000 stades pour la circonférence de la terre; mais nulle part on ne voit qu'il ait mis 700 stades dans un degré.

Il semble que ce soit entre Ératosthènes et Hipparque que cette division a commencé à s'introduire. Hipparque l'emploie dans le Commentaire sur Aratus, qu'on lui attribue, et dans tout ce que Ptolémée nous a conservé de ce grand observateur. Il adopte la mesure de 252,000 stades, et compte 700 stades pour un degré, nous dit Strabon (6); c'est, sans doute, en se servant de la division en 360 parties, qu'il avoit exprimé la diminution de l'intervalle

---

(1) Anatol. *Fragment. ap. Fabric. in Bibl. græc.* t. III, p. 462, ed. Harles.

(2) Arist. Sam. *de Magnitud. solis et lunæ, prop. 5, p. 22 de l'éd. de M. le comte de Fortia.* — (3) Id. *Propos. 5, 8, 12, 13, p. 25, 35, 48, 52, 56, &c.*

(4) Ptolem. *Almag. 1, 11, p. 49.*

(5) Gossellin, *Géogr. des Grecs analysée, p. 7-19.* — (6) Strab. *11, p. 194, D.*

des méridiens sur la carte qu'il soumit à la projectio
phique (1).

C'est ainsi que l'histoire de la science concourt avec
ment à montrer que l'astronomie seule rend indispensable l
d'une division constante du cercle ; et que la géométrie p
perfectionnée, sans qu'on éprouve le besoin de cette d
résulteroit une nouvelle preuve que les Grecs, avant Hippa
fait très-peu d'observations (2).

Quoique la division en 360 degrés ait dû se répandre
il est prouvé par des faits postérieurs qu'elle fut tou
d'usage. Posidonius, un siècle après, exprimoit encore les
nière d'Aristarque : il estime l'arc intercepté entre Rhod
drie en parties de la circonférence, et non pas en degré
fait mention de deux manières de partager le cercle :
parties (4), dont parlent Géminus (5) et Achilles Tatiu
en 360 parties. A propos de cette dernière, il dit : « S
» diviser le cercle en 360 parties, le degré contiendroit 700
ce qui n'annonce nullement une division généralement a

Ptolémée partage le cercle, comme il l'annonce, en 36
mais ce qui démontre que l'usage de cette division n'étoit
c'est qu'il s'exprime presque toujours ainsi : *Tel angle e*
parties de celles dont 360 sont contenues dans la circonférenc
sions de son commentateur Théon sont même dans un e
quables : « Ptolémée, dit-il, *suppose* le cercle divisé en 360

---

(1) Gossellin, *Recherches sur la géogr. systém. t. I, p. 5 et 48.*

(2) On pourroit objecter qu'Aristylle et Timocharis, cinqu
Ératosthènes, ont employé la graduation en 360 parties, du r
juge d'après la position de quelques étoiles fixes qu'Hipparque
qu'elles avoient de son temps. Je répondrai qu'Hipparque, qui n
ces observations, a pu fort bien les réduire à sa graduation pou
comparaison avec les siennes plus facile et plus claire. Qu'Aris
charis aient employé une division quelconque du cercle pour in
de ces étoiles, cela est certain. Mais quelle étoit cette division
Dans tous les cas, on voit que leurs indications manquoient de
certitude (*καὶ ταύταις ὑπ' ἀδιστάκτοις ὑτ' ἐπεξειργασμέναις.* Ptolem.
p. 2), et même qu'elles étoient grossières (*πάνυ ὁλοσχερῶς εἰλημμένα*

(3) Posidon. *ap. Cleomed. 1, 10, p. 51.* — (4) Strab. *11, p. 174*

(5) Gemin. *ad Arat. §. 30.* — (6) Achill. Tat. *in Arat. §. 26,*

(7) Strab. *11, p. 194, C. Εἰ δή τις εἰς τριακόσια ἑξήκοντα τμήματα*
κύκλον, ἔσται ἑπτακοσίων σταδίων ἕκαστον τῶν τμημάτων.

(8) Ptolem. *Almag. 1, 9, p. 26, t. I.*

» appelle *parties*; puis, pour la facilité du calcul, il veut que nous par» tagions les parties en 60 autres (1). » Ainsi Théon semble avoir regardé Ptolémée comme l'inventeur de cette division, ou tout au moins comme celui qui a le plus contribué à l'introduire; et l'on s'en étonnera d'autant moins, que, dans un autre endroit, Théon s'exprime de manière à nous faire voir qu'il croyoit qu'Hipparque se servoit d'une division en 83 parties (2); parce qu'il prenoit le dénominateur 83 de la fraction $\frac{11}{83}$, par laquelle Ératosthènes et Hipparque estimèrent la double obliquité, pour une division du cercle, tandis que ce n'est qu'une expression fractionnaire, réduite aux moindres termes. Cette méprise montre du moins que ce commentateur regardoit comme très-récente la division du cercle en 360 parties. C'est encore ce qui résulte de ce passage d'Achilles Tatius : « Quelques-uns partagent le cercle en 360 parties (3). »

Mais, outre la division en 360 parties, Ptolémée en emploie encore une autre en 720 parties, principalement dans les livres III, IV, V et VI qui traitent de la théorie du soleil et de la lune : il y compare les deux modes de division en ces termes : *Tel angle est* (par exemple) *de 4° 40' de ceux dont 360 font deux angles droits, et de 2° 20' de ceux dont 360 font 4 angles droits.* Cette manière de s'exprimer, qui revient une quarantaine de fois dans les livres que j'ai cités, et plusieurs fois dans la même page (4), prouve sans réplique qu'on s'est servi fréquemment de la division du cercle en 720 parties, qui a son fondement dans un objet naturel; autrement, Ptolémée auroit-il pris tant de soin de la comparer avec celle qu'il adoptoit de préférence!

Il n'est pas possible de douter que les deux divisions en 360 et en 720 parties n'aient une origine commune, puisqu'elles ne sont évidemment que le doublement ou le dédoublement l'une de l'autre. J'ai prouvé que leur usage fut tout-à-fait inconnu aux Grecs avant l'établissement de l'école d'Alexandrie, peut-être même avant Hipparque, qui fit, des observations chaldéennes, un usage bien plus général qu'aucun de ses prédécesseurs; d'où l'on se trouve naturellement conduit, par la seule analogie, à conclure que les Alexandrins en auront puisé la

(1) Theon. *Comment. in Ptolem. p. 39 med.* Ὑποτίθεται τὸν μὲν κύκλον διαιρεῖσθαι εἰς ἴσα τμήματα τξ, καὶ καλεῖ ἕκαστον διάστημα μοιριαῖον — ἐνταῦθα πάλιν τῷ εὐμεταχειρίστῳ προσχρώμενος, βούλεται ἡμᾶς τὰ μέρη τῶν μοιρῶν εἰς ἑξηκοστὰ λαμβάνειν.

(2) Οὐ γὰρ αὐτοῖς ἀριθμοῖς ὅ, τι Ἵππαρχος ἐχρήσατο καὶ ὁ Πτολεμαῖος· ἀλλ' ὁ μὲν Ἵππαρχος εἰς πγ μοίρας τὸν μέγιστον κύκλον διεῖλεν· ὁ δὲ Πτολεμαῖος εἰς τξ καὶ φησί. *Comment. in Ptolem. p. 167, l. 30.*

(3) Ach. Tatius, *Isagog. §. 26.*

(4) Ptolem. *Almag. t. I, p. 187-301, 355, 348 et passim.*

connoissance chez les Chaldéens; et quand on vient à considérer qu'en effet les Chaldéens partageoient la circonférence en 720 parties, dont chacune étoit déterminée par la grandeur du diamètre du soleil, on ne sauroit refuser une grande probabilité historique à cette proposition: *La mesure du diamètre du soleil, contenu 720 fois dans l'équateur, est le principe de la division du cercle en 360 parties.*

J'attribue la préférence qu'Hipparque et d'autres mathématiciens ont donnée au dédoublement de cette division primitive, à ce qu'il leur fournissoit un nombre plus simple pour le rayon, ou le côté de l'hexagone ($\frac{360}{6} = 60$); et c'est sans doute pour avoir une division décimale du rayon, que les anciens ont quelquefois appliqué au cercle entier la division en 60 parties. On voit donc qu'en plaçant, d'après notre hypothèse, chacune de ces divisions dans l'ordre où elles ont été employées successivement, il faut les ranger ainsi, 720, 360, 60 : d'où il résulte que cette dernière est la plus récente, contre l'opinion du P. Pétau (1), qui la croyoit la plus ancienne de toutes; et, en effet, le premier auteur où nous la rencontrons, est Géminus, qui florissoit 70 ans avant J. C.

LETRONNE (2).

De l'origine et des progrès de la Législation française, ou Histoire du Droit public et privé de la France, depuis la fondation de la monarchie jusques et compris la révolution; par M. Bernardi, *de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres.* A Paris, chez Bechet, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 11 : 1816, *in-8.°*

Plus les empires acquièrent de durée, plus les effets inévitables du temps y amènent de changemens, et plus il devient non-seulement curieux, mais utile de se reporter vers les siècles passés, pour y rechercher les causes des révolutions qui se sont opérées, et, ce qui est encore plus précieux, les raisons de ce qui est, dans ce qui a cessé d'être. Après sur-tout que de grands bouleversemens ont eu lieu chez un peuple et y ont presque tout déplacé, et lorsque se fait sentir impérieusement le besoin de recombiner les élémens de l'ordre social, c'est-à-dire le besoin

---

(1) Petav. *Dissert. lib. II, §. 1, ad calcem Uranol.*

(2) Cet article fait partie d'un mémoire lu à l'académie des inscriptions et belles-lettres par M. Letronne, le 6 septembre 1816.

d'une législation une et cohérente, c'est servir les intérêts de ce peuple que de remettre sous ses yeux l'histoire de son droit public et privé ; que de lui montrer, dans l'origine et le progrès de ses institutions passées, une chaîne à laquelle puissent se rattacher les institutions nouvelles.

Tel a, sans doute, été le but de M. Bernardi dans l'ouvrage qu'on annonce ; du moins tel est l'effet qui résulte de la lecture de son ouvrage.

Nous avions déjà plusieurs histoires du droit français ; mais ce ne sont pour la plupart que des abrégés secs et incomplets, et qui, vu l'époque où ils furent composés, n'ont plus pour nous un grand intérêt, parce qu'ils ne nous présentent ni la progression ni les améliorations successives de notre législation. Les recueils des historiens de France et des ordonnances de nos rois, dont l'académie des belles-lettres poursuit la confection, offrent aujourd'hui de nouvelles lumières, qui ne purent éclairer les premiers historiens en ce genre.

M. Bernardi s'est proposé, moins de faire l'histoire de la législation française dans tous ses détails, que de présenter, dans un cadre assez étroit, le tableau des principales époques, des principaux faits auxquels se rattachent les institutions fondamentales de la monarchie et les améliorations qu'elles ont éprouvées. Il parcourt, dans un récit rapide, ce qui regarde la législation des Gaulois, l'état des Gaules sous les Romains, la conquête des Francs, les grands changemens qui résultèrent de cette conquête, les résultats du mélange des lois des peuples barbares avec le droit romain, l'origine du droit ecclésiastique, et les causes qui contribuèrent à l'extension de la juridiction ecclésiastique jusqu'à la fin de la première race.

En procédant chronologiquement, M. Bernardi présente au lecteur les changemens progressifs de la législation sous chacune des races de nos rois. C'est sous la seconde race qu'on voit se former les lois de Charlemagne, rangées par chapitres, ce qui leur fit donner le nom de *capitulaires ;* l'établissement des écoles dans les églises cathédrales ; l'influence des institutions monastiques : c'est de cette époque aussi que date l'extension du pouvoir des papes, fondé, d'une part, sur des concessions imprudentes, et, de l'autre, sur les fausses décrétales.

L'auteur fait observer qu'il se trouve une grande lacune dans la législation française, sur la fin de la seconde race et durant les premiers règnes de la troisième. On sembloit être retombé dans la confusion qui suivit la conquête des peuples barbares ; cependant on aperçoit dès-lors les avant-coureurs d'un meilleur avenir. L'établissement des communes donna naissance à des chartes particulières qui fixoient les droits respectifs des seigneurs et des bourgeois. A cette époque se rapportent les

premières institutions des jugemens par *pairs* ou par *jurés*, et
nement municipal. L'introduction des jugemens par pairs da
féodales, et des jugemens par jurés dans les communes,
donné de la stabilité aux propriétés, et une grande sécur
qui regarde la liberté des personnes; enfin la constitutio
avoit pris, sous Hugues Capet, une forme régulière. Sou
Auguste, S. Louis et ses successeurs, tout ce qui a rapp
des personnes reçut de grandes améliorations.

L'auteur arrive par degrés à l'époque de la renaissanc
romain, qui, bien que connu en France avant le XII.ᵉ siè
moit toutefois ni un corps de doctrine qui embrassât tous le
la société, ni cet ensemble de règles et de préceptes qui co
une véritable science. Cette étude fit une vraie révolutic
esprits; elle y jeta une foule d'idées que la réflexion n'auroi
duire que lentement et d'une manière insensible. Le droit can
se forma alors, vint encore leur donner une impulsion no
deux sortes d'étude partagèrent l'empire de la législation
on ne fut réputé jurisconsulte que quand on put prendre la
docteur dans l'un et l'autre droit.

C'est véritablement de cette époque que date, selon M
la législation française. Depuis la fondation de la monarchie
elle avoit été plus ou moins stationnaire. Vainement on a
d'abolir les usages et les pratiques barbares que les peuples
avoient introduits; les règles du droit romain et du droit canc
S. Louis y substitua, parvinrent à les déraciner. Telle est la
l'esprit humain, quand on le met sur la bonne route, que
qui lui fut donnée par ce grand roi, quoique souvent contra
désordres qui suivirent son règne, ne put cependant jamais

Il faut suivre, avec l'auteur, les effets de ce mouveme
montre comment il arriva que le clergé catholique, pour
l'anarchie qui avoit désolé la France et l'Europe depuis l'ir
peuples barbares, s'étoit fait un état à part et presque in
dont le pape étoit devenu le chef; comment la hiérarchie d
s'y étoit réglée; comment la juridiction des tribunaux eccl
où l'on suivoit la pratique des lois romaines, rectifiées su
points, s'étoit agrandie aux dépens de l'autorité civile, le p
férant de plaider là où la raison étoit écoutée, au lieu de s
aux épreuves des combats judiciaires.

L'habileté de S. Louis et de ses successeurs fut de fair
rétablissement de l'autorité royale les moyens qu'on avoit em




la restreindre. Les clercs qu'ils introduisirent dans les cours royales, y portèrent les lois et les formes de jurisprudence des cours ecclésiastiques. Peu à peu s'effacèrent jusqu'aux moindres vestiges de la barbarie : là prirent naissance ces grands corps de magistrature, organes et dépositaires des lois, qu'on vit abattre insensiblement, par une succession d'efforts soutenus, tous les pouvoirs rivaux de l'autorité royale, et donner au trône cette splendeur dont il a joui jusqu'à nos jours.

C'est en parcourant cette suite des efforts et des actes de la magistrature, d'une part, pour soutenir les droits du trône contre toutes les attaques étrangères et intérieures, et d'autre part, pour modifier et améliorer les lois d'où dépendent la sûreté et la propriété, que M. Bernardi se trouve conduit au siècle de Louis XIV, où furent opérés d'assez grands changemens dans l'administration de la justice, et au XVIIIe siècle, qui vit anéantir par une révolution générale l'ouvrage des siècles précédens.

On ne sauroit se dissimuler que M. Bernardi montre une prédilection très-marquée pour notre ancienne législation. Il est, en effet, très-difficile que, dans une histoire de ce genre, où il s'agit moins de faits que d'opinions, moins des personnes que des institutions, l'historien garde ce caractère impassible qui semble le rendre étranger aux intérêts et aux passions dont il présente le tableau. Toutefois, l'auteur est loin de prétendre cacher les vices qui s'étoient introduits dans le régime même dont il paroîtroit prendre la défense.

Il fait voir, par exemple, que cette procédure secrète au criminel, contre laquelle les bons esprits se sont élevés avec tant de raison, n'étoit pas notre vraie procédure nationale, et que c'est une innovation qui ne remonte pas au-delà du XVIe siècle. M. Bernardi s'étoit déjà élevé contre cet abus avec beaucoup de force, dans des écrits publiés sur la législation avant la révolution ; c'est même dans un de ces écrits qu'avoient été puisées les premières restrictions apportées au secret de la procédure par une loi du mois d'octobre 1789.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

JOHANN DAVID MICHAELIS ARABISCHE GRAMMATIK und Chrestomathie u. s. f. — Grammaire et Chrestomathie arabes de J. D. Michaelis ; troisième édition, corrigée et publiée, avec quelques augmentations, par M. George-Henri Bernstein. Seconde partie, contenant la Chrestomathie arabe. Got-

tingue, chez Vandenhoek et Rupruht, 1817, xvj et 191 pages *in-8.°*

M. BERNSTEIN, professeur de langue arabe à Berlin, s'étant chargé de donner une nouvelle édition de la Grammaire arabe du célèbre Michaelis, écrite en allemand, et de la Chrestomathie qui y fait suite, a cru devoir commencer par cette seconde partie, devenue plus rare en Allemagne que la Grammaire. Aux morceaux tirés des diverses éditions de la Grammaire d'Erpenius, dont Michaelis avoit composé sa Chrestomathie, et qui consistent dans les fables de Lokman et des poésies extraites du recueil intitulé *Hammasa* et accompagnées de gloses, M. Bernstein a joint quelques extraits de l'Alcoran et un fragment des Mille et une Nuits. En annonçant cette nouvelle édition d'un ouvrage apprécié depuis long-temps, nous n'examinerons point si le choix de tous les morceaux dont se compose cette Chrestomathie, répond bien aux besoins des commençans, et s'il n'y a pas beaucoup trop loin des fables de Lokman aux extraits du *Hammasa;* nous voulons seulement faire connoître les améliorations par lesquelles cette édition se distingue des précédentes, et ce qu'elle laisse à desirer.

M. Bernstein ne s'est pas dissimulé que les fables de Lokman, qui forment la première partie de cette Chrestomathie, malgré leur style extrêmement simple, renfermoient un assez grand nombre de difficultés. Il a mis à profit, pour corriger le texte, les observations d'Erpenius, de Golius, Ed. Pococke, Schultens, Scheidius et autres orientalistes : mais, nonobstant ces corrections, plusieurs de ces fables présentent encore des passages obscurs, des incohérences, des sens ridicules; et l'on devroit, je pense, renoncer à en multiplier les éditions, jusqu'à ce que l'on en ait trouvé quelque bon manuscrit. Je ne m'étends pas davantage sur cet article, ayant eu l'occasion, il y a déjà long-temps, de porter un jugement sur ces apologues, leur origine étrangère aux Arabes, leur style, et les nombreux défauts qu'offre leur rédaction, telle que nous la possédons.

La seconde partie de cette Chrestomathie, si elle n'est pas la plus utile aux commençans, est celle qui offre le plus grand intérêt. Les poésies dont elle se compose, sont presque toutes remarquables par l'élévation des pensées, la grandeur des sentimens, la noblesse du style, la pureté du langage, la hardiesse et la variété des figures. Elles appartiennent à l'âge d'or de la littérature arabe; et le seul regret qu'on éprouve en les lisant, c'est que les fragmens publiés par Schultens ne soient pas en plus grand nombre.

Ce savant, en publiant ces morceaux choisis, y a joint une traduction latine et des notes extraites de divers commentateurs arabes. Michaelis a transporté dans son édition les gloses arabes; mais il a supprimé la traduction et les notes latines. Il y a suppléé, jusqu'à un certain point, par la traduction allemande d'une grande partie de ces morceaux de poésie, traduction qu'il a insérée dans la préface de sa Grammaire. Le volume publié par M. Bernstein n'offre aucune traduction : l'éditeur promet de donner un dictionnaire pour cette Chrestomathie ; mais ce secours est-il suffisant pour des étudians qui voudront exercer leurs forces sur des poésies d'un style aussi relevé ! Il est permis d'en douter.

M. Bernstein a indiqué la mesure des vers de chacun de ces fragmens de poésie, et c'est un service réel qu'il a rendu aux étudians. Cela l'a conduit à réformer souvent de mauvaises coupures des hémistiches, et à faire disparoître diverses autres incorrections que la mesure des vers lui a fait reconnoître ; mais, au milieu de ces corrections, dont quelques-unes n'ont pas été faites à temps pendant l'impression du texte, et doivent être cherchées dans la préface, ce qui les rend d'un usage peu commode, il s'est glissé un assez grand nombre d'erreurs qu'il est essentiel de corriger. De ces erreurs, les unes affectent le sens, les autres sont seulement contraires à la régularité du langage. Les détails dans lesquels nous allons entrer en donnant quelques exemples de ce que nous venons de dire, paroîtront peut-être minutieux ; mais ils sont importans, parce qu'en adoptant quelques principes faux de l'éditeur, on risqueroit de corrompre le texte des poètes arabes, au lieu de le corriger.

Je dois d'abord remarquer que M. Bernstein, par le secours de la mesure, a reconnu en deux endroits des omissions d'un ou deux mots, qu'il n'a pu remplir, faute de manuscrits ; ces lacunes doivent être remplies, ainsi que je vais le dire.

La première se trouve dans le dernier vers du dix-huitième fragment de poésie, qui a pour auteur Tirmah, fils de Hakim. Ce vers doit être lu ainsi :

وما مُنِعَت دارٌ ولا عَزَّ اهلُها
مِنَ الناسِ إلّا بالقَنا والقَنابِلِ

« Ce n'est que par les lances et les escadrons de guerriers qu'une » maison est à l'abri des injures, et que ceux qui l'habitent inspirent du » respect aux humains. »

La seconde lacune est au premier vers du vingt-huitième fragment, dont l'auteur est Motéwakkel Laïthi. Voici le vers entier tel qu'il doit être :

إنّي اذا ما الخليلُ أحدَثَ لي
صَرْمًا وملَّ الصَفاء او قَطَعا

La restitution du mot إنّي au commencement du vers ne change rien au sens, qui est toujours : « Quand mon ami s'éloigne de moi, qu'il » dédaigne mon sincère attachement, ou rompt violemment les liens qui » nous unissoient, &c. » Cette restitution donne à l'expression la forme convenable, et lie le premier vers avec le suivant.

M. Bernstein a cru pouvoir conclure de deux exemples, que la particule préfixe بِ étoit longue ou brève à volonté (préface, *p. viij*) ; c'est une erreur : cette particule est toujours brève. Dans l'un des deux exemples cités par l'éditeur, lequel appartient au vingt-deuxième fragment, il y a une faute. Au lieu de وقد حَزَّ بهِ نصل حرّان ثايـر il faut lire وقد حَزَّ فيه, comme portent les manuscrits, et comme le veut d'ailleurs le verbe حزّ, qui ne prend point son régime avec le secours de la préposition ب. Le sens du vers entier est : « Je ressemble à un homme » privé de la lame de son épée, parce que le glaive d'un adversaire vio- » lent, animé par la vengeance, y a fait de profondes brèches. » Schultens, en traduisant *quum conscindat ipsum cuspis ultionem sitientis vindicis*, paroît avoir rapporté le pronom affixe de بـه à المغلوب, tandis qu'il doit être rapporté, je pense, à سيف. Je passe maintenant aux exemples que j'ai promis de donner de quelques erreurs commises par le nouvel éditeur.

Dans le premier, qui est tiré du premier fragment,

فلَيْتَ لي بـهم قوما اذا ركبوا
شدوا الإغارة فرسانا وركبانـا

il n'y a point de faute ; mais, au lieu de بِهِمْ, il faut prononcer بِهِمُ ; la dernière syllabe est longue, et donne la mesure convenable.

J'ai cité ce vers en entier, pour corriger une autre erreur de l'éditeur, qui, faute d'avoir bien compris la glose, a cru qu'il falloit écrire شدّوا لإغارة. Le contraire est bien établi par Tabrizi, qui dit : « Quant » à la leçon شدّوا الإغارة, on ne doit pas y considérer le mot الاغارة » comme le régime direct du verbe, et ce n'est pas comme régime du verbe » que ce mot est à l'accusatif : il est à ce cas comme terme circonstan- » ciel, destiné à indiquer le motif de l'action, c'est-à-dire, شدّوا للاغارة, » comme on dit حملوا للاغارة. » Tabrizi cite d'autres exemples de cette manière de s'exprimer, dans laquelle, ajoute-t-il, « le verbe شدّ est in- » transitif. Si on veut le rendre transitif, on le fait au moyen de la » préposition على. » Cet exemple fait voir combien il faut être réservé

dans ces sortes de corrections conjecturales, à moins qu'on n'ait une profonde connoissance de la langue.

Dans ce même fragment, au vers 7.e, notre éditeur change سِوَاهُمْ en سَوَاءهُمْ, à cause de la mesure. Ce changement, contraire aux manuscrits, est inutile : il ne faut, pour trouver la mesure, que lire سِواهُمُ.

Je ne m'arrêterai point ici à relever quelques fautes contraires à la grammaire, comme تستبيحِ *(p. 47, l. IV)*, pour تستبيحْ, et كانّ ربُّك *(p. 51, l. I)*, pour كانّ ربَّك &c.; mais je ne puis m'empêcher de rétablir deux passages où, en croyant corriger des fautes des précédentes éditions, M. Bernstein a substitué une mauvaise leçon, peu intelligible, à celle que le sens exigeoit.

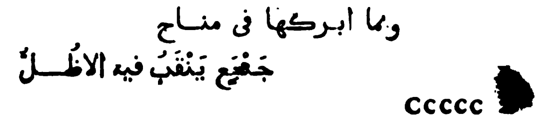
Le poète Taabbata-scharran, déplorant la perte d'un homme aussi recommandable par sa générosité que par sa bravoure, dit de lui, entre autres éloges :

ظاعِنٌ بالحَزْمِ حتّى إذا ما
حَلَّ حلَّ الحَزْمُ حيث يَحُلّ

Schultens a imprimé طاعِن; mais il a traduit *pergens*, ce qui prouve qu'il avoit lu ظاعن, et il a reconnu ailleurs que c'étoit là la vraie leçon. Je ne sais pourquoi M. Bernstein a hésité à l'admettre.

Dans le second hémistiche, Schultens a imprimé حلُّ, et dans sa seconde édition حلِّ. La seconde leçon est rejetée par la mesure et par le sens; la première est également dépourvue de sens, et ne peut se concilier avec aucune analyse grammaticale. Schultens a en vain cherché à défendre sa traduction contre la critique de Reiske. Il faut lire, avec les manuscrits, حلَّ au lieu de حلُّ, et alors la construction est naturelle, et le sens très-clair. Le vers signifie à la lettre : « Il poursuit sa marche, » accompagné d'une sage prudence, en sorte que, lorsqu'il campe, elle » campe avec lui, en quelque lieu qu'il s'arrête. » Il est à remarquer que Schultens, en général très-prolixe dans ses notes, n'en a fait aucune sur ce vers, dont il ne se rendoit pas bien compte. Dans la première lettre à Menckenius, il cite une glose de Merzouki, qui, loin de le justifier, démontre la justesse du sens adopté par Reiske, et de la critique de ce savant.

Ma seconde observation a pour objet le 19.e vers du même fragment de poésie. Schultens a imprimé :



et il a traduit, *et postquam procumbere fecerat eam in cubitori cavum foratur ungulæ;* rendant le mot يَنْقَبُ, peu proprem passif *foratur.* M. Bernstein a d'abord imprimé *(p. 87)* بُ qu'il a trouvé dans les lexiques que le verbe نقب *perforai* nonçoit à l'aoriste يِنقب ; mais ensuite *(préf. p. 19)*, pens verbe étoit au passif, il a corrigé cela, et y a substitué نُقِبَ est qu'il falloit conserver la leçon de Schultens ; car le ve نَقِبَ, aor. يَنْقَبُ, se dit de la corne des pieds du chameau, est *amincie, usée et entamée* par le frottement des pierres et c durs et raboteux.

La troisième partie que M. Bernstein a ajoutée à la Chr de Michaelis, se compose, comme je l'ai déjà dit, de fragm coran et d'un morceau des Mille et une Nuits. L'étude de l'Al le fondement de toute la littérature arabe, on ne sauroit tr aux jeunes gens qui entrent dans cette carrière, les moyens liariser avec ce livre. On peut dire que la grammaire arabe problème difficile pour quiconque a étudié une partie un pe rable de l'Alcoran avec le secours d'un commentaire, tel q Beïdhawi. Malheureusement personne n'a encore songé à e un chapitre ou deux avec ce commentaire. Je ne dis pas cep ces gloses devroient être mises entre les mains des commen regarde, au contraire, comme le complément d'un cours de la

Quant au fragment des Mille et une Nuits, quoique le s ouvrage offre en plusieurs choses les formes de l'arabe v s'éloigne si peu de l'arabe littéral, qu'il faut déjà être assez f plication des règles de la grammaire, pour s'apercevoir des lesquels il s'en écarte. Je crois qu'il y a peu d'avantage à faire front l'étude de l'idiome vulgaire et celle de la langue savante il y a dans l'arabe vulgaire, comme dans le grec moderne nuances qu'il y a de pays où ce langage est parlé, et de div de la société. Ce fragment des Mille et une Nuits a, au surp tage d'être, du moins en partie, inédit, et ne peut qu'ajout de ce recueil.

Nous finissons en rappelant une observation essentielle, avons déjà indiquée ; c'est que les personnes qui voudront fai cette Chrestomathie, devront faire attention aux correction dans la préface, et qui auroient pu être présentées d'une m commode pour les lecteurs.

SILVESTRE DE SAC

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a publié les discours, rapports et programmes lus dans sa séance publique du 4 octobre dernier, présidée par M. du Fourny; savoir: Notices historiques sur la vie et les ouvrages de M. Vincent — et de Paisiello; par M. *Quatremère de Quincy*, secrétaire perpétuel. — Rapport de M. *du Paty* sur les ouvrages envoyés au concours par MM. les pensionnaires du Roi à l'académie de France à Rome. — Résultats des concours ouverts en 1817, avec la cantate sur la mort d'Adonis, sujet du prix de composition musicale, paroles de M. *Vinaty*. Paris, Firmin Didot, 56 pages *in-4.°*

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Suard, dont la vente se fera le 7 janvier 1818, et les 26 jours suivans, rue Royale, n.° 13. Paris, imprimerie de M.me Agasse, chez Tilliard frères, *in-8.°*, 11 feuilles.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Ginguené. Paris, imprimerie de Fain, chez Merlin, et rue du Cherche-Midi, n.° 19; 1817, *in-8.°*, xxiv et 352 pages. Prix, 4 fr. Ce catalogue est divisé en deux parties: 1.° livres grecs, latins, français, anglais, &c., 2694 articles; 2.° livres italiens, 1677 articles. On traitera avec les personnes qui voudroient acquérir la bibliothèque entière ou toute la partie italienne. La vente publique, s'il y a lieu, commencera au mois de février 1818. Les xxiv pages préliminaires contiennent une notice sur la vie et les ouvrages de M. Ginguené, le discours prononcé à ses funérailles par M. Daunou, et un avertissement.

Le tome II du cours de littérature générale de M. N. L. Le Mercier vient de paroître, *in-8.°*, 29 feuilles. Il traite de la comédie: le tome I.er comprend une introduction, un examen des rhéteurs, et un traité de la tragédie. — Il sera rendu compte de cet ouvrage dans l'un des prochains cahiers du Journal des Savans.

Le Garçon sans souci, par Pigault-Lebrun. Paris, imprimerie d'Égron, chez Barba, 1817, 3 vol. *in-12*, 21 feuilles, 5 fr.

Traduction complète des Comédies de Plaute, avec le texte, des notes et un examen de chaque pièce; par J. B. Levée. Paris, imprimerie de Fain, 8 vol. *in-8.°* On souscrit jusqu'au 21 décembre, chez Plancher, à raison de 6 fr. 50 c. par vol. et 13 fr. en papier vélin.

Satires de Juvénal, traduites en vers français par M. le baron Méchin, avec le texte et des notes. Paris, F. Didot, 1817, *in-8.°*, 2 vol. 28 feuilles 3/4. 6 fr.

Œuvres de Boufflers, 2.e édit. complète. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Briand, 1817, 4 vol. *in-18*, 27 feuilles 4/9, 9 fr.

Les Tropes ou les Figures de mots, poëme en quatre chants, avec des notes, un extrait de Denys d'Halicarnasse sur les tropes d'Homère, et des recherches sur les sources et l'influence du langage métaphorique; par M. François de Neufchâteau. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Delaunay, 1817, *in-12*, xiv et 188 pages.

Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe; par Alf. Mahul. Paris, imprimerie de Le Normant, 1817, *in-8.°*, 58 pag. (extr. des Annales encyclopédiques de M. Millin). M. Mahul, après

avoir exposé tout ce qu'on sait sur la personne et la vie de Macrobe, donne une idée des trois ouvrages qui nous restent de cet auteur; savoir, du Commentaire sur le Songe de Scipion, des Saturnales, et du Traité de la différence et des associations des mots grecs et latins. Le catalogue des éditions de Macrobe, publiées depuis 1468 jusqu'en 1774, est ici emprunté de celle de Deux-Ponts, qui a paru en 1788. Nous ignorons si M. Mahul s'est assuré de l'existence (jusqu'ici fort douteuse) de l'édition qu'on suppose donnée à Rome en 1468 ou avant 1472. Du reste, cette notice, qui est terminée par l'indication des manuscrits de Macrobe, est rédigée avec beaucoup de soin.

Des Celtes, antérieurement aux temps historiques; par M. Le Deist de Botidoux. (Étymologies celtiques, rapprochées de la géographie et de la fable ou l'histoire.) Paris, M.me Perronneau et Nicolle, 1817, *in-8.°*, 16 f. 3/8, 4 fr.

Rome, Naples et Florence en 1814, par M. de Stendhal. Paris, imprimerie d'Égron, chez Delaunay et Pélicier, *in-8.°*, vj et 368 pag. On croit que *Stendhal* est un nom supposé, et que cet ouvrage est de l'auteur de l'Histoire de la peinture en Italie, 2 vol. *in-8.°*, annoncés dans notre cahier de septembre, pag. 573.

Description générale de la Chine, rédigée d'après les mémoires de la mission de Pékin; 3.e édition, revue et augmentée par M. Grosier, conservateur de la bibliothèque de Monsieur, à l'Arsenal. M. Grosier a donné la première édition de cet ouvrage en 1785, 1 vol. *in-4.°*; la deuxième a paru en 1787, en 2 vol. *in-8.°*, et a été suivie d'une traduction anglaise en 2 vol. du même format; la troisième édition qui vient d'être entreprise, aura 7 vol. *in-8.°*, avec des cartes. On souscrit à Paris chez Pillet, à raison de 5 fr. par vol., et 10 fr. en pap. vél. Le prix de l'ouvrage entier sera, pour les non-souscripteurs, de 42 fr. en papier fin, et de 84 en pap. vél. satiné. = Pinkerton, Guthrie et Grimm ont loué l'exactitude de cet ouvrage; ils l'ont même tenu pour complet. Cependant M. Grosier y fait aujourd'hui des additions considérables; il l'enrichit de toutes les connoissances acquises depuis 30 ans sur la Chine et ses habitans. L'ouvrage est distribué en 13 livres: I, Étendue de la Chine, ses provinces; II, Tartarie chinoise; III, Autres peuples sujets de l'empire chinois, Sifans, Lo-los, montagnards Miao-ssé, &c.; IV, États tributaires de la Chine, Corée, Ton-Kin, Cochinchine, Thibet, &c. V, VI, VII, VIII, Histoire naturelle de la Chine, climat, fleuves, &c., minéraux, végétaux, animaux; IX, Religion; X, Gouvernement; XI, Vie privée, caractères, mœurs et usages; XII, Littérature et sciences; XIII, arts et métiers.

Abrégé de l'histoire de l'Église chrétienne depuis sa naissance jusqu'à l'époque de la réformation. Strasbourg, Paris et Londres, Treuttel et Würtz, 1817, *in-8.°* Prix, 40 c. — *Confession d'Augsbourg,* présentée en 1530 à Charles-Quint, précédée d'un précis historique sur cette présentation, ouvrage posthume de Ch. Villers. *Ibid.* 1817, viij et 154 pages *in-12.* Prix, 1 fr. 25 c. ou 2 fr. relié. On replace ici sous les yeux des protestans l'un des monumens de l'histoire de leur église. Mais cette traduction de la Confession d'Augsbourg, le précis qui la précède, et les notes qui la suivent, ont un intérêt historique, indépendant des différentes croyances religieuses. Ch. Villers est connu par plusieurs ouvrages, particulièrement par son Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, couronné par l'Institut, 1 vol. *in-8.°*, chez les mêmes libraires, 5 fr.

Exposition de la doctrine de l'Église gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome; par Du Marsais. — *Libertés de l'Église gallicane,* par P. Pithou;

avec un discours préliminaire de l'éditeur, M. Clavier. Paris, imprimerie de Bobée; chez Du Poncet et Delaunay, 1817, lxxiv et 257 pages *in-8.°* — M. Clavier, membre de l'Institut (acad. des Inscr. et B. L.), est mort dans la nuit du 18 au 19 novembre.

Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme, par M. le baron de Sainte-Croix; seconde édition, revue et corrigée par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de MM. Debure, 1817, 2 vol. *in-8.°*, lxviij, 472, 350 et 111 pages, avec deux planches. Prix, 15 fr. et 30 fr. en pap. vélin. Dans l'un de nos prochains cahiers, il sera rendu compte de cet ouvrage, ainsi que du suivant.

Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique; par M. Letronne. Paris, F. Didot, octobre 1817, *in-4.°*, viij et 144 pages.

Essai sur l'instruction des aveugles, par le D.r Guillé. Paris, volume imprimé par les aveugles et qui se vend à leur bénéfice, rue Saint-Victor, n.° 68, 1817, *in-8.°*, 224 pages, avec 22 gravures.

Traité des caractères physiques des pierres précieuses; par M. Haüy. Paris, veuve Courcier, 1817, *in-8.°*, 18 feuilles 1/4 et 3 planches. Prix, 6 fr.

Regni vegetabilis Systema naturale, sive ordines, genera et species plantarum, secundùm methodi naturalis normas digestarum et descriptarum, auctore Aug. Pyramo de Candolle, vol. 1.um, sistens (bibliothecam botanicam selectam) prolegomena et ordines quinque, nempe ranunculaceas, dilleniaceas, magnoliaceas, anonaceas et menispermeas. Parisiis, Argentorati, et Londini, Treuttel et Würtz, typ. Crapelet, 1817, *in-8.°*, 584 pag. 12 fr.

Abrégé de pathologie, précédé d'un coup-d'œil sur les généralités de l'art; par J. A. Troccon. Paris, imprimerie de Bobée, chez Méquignon-Marvis, et chez l'auteur, vieille rue du Temple, n.° 49, 1817, *in-8.°*, 39 feuilles, avec tableaux et 2 planches.

Essai sur les maladies héréditaires; par A. Petit. Paris, imprimerie de Lefebvre; chez Gabon, 1817, *in-8.°*, 5 feuilles et demie.

Sous presse. *Observations sur la folie*, par M. J. G. Spurzheim, D. M. Paris, Treuttel et Würtz, *in-8.°*

PAYS-BAS. *Considérations sur l'histoire des principaux conciles, depuis les Apôtres jusqu'au grand schisme d'Occident* (sic) *sous l'empire de Charlemagne*; par de Potter. Bruxelles, imprimerie de P. J. de Mat, Grand'place, 1816, 2 vol. *in-8.°*, xxxv, 426 et 438 pages.

ITALIE.

Raccolta di Greci inediti, &c.; *Recueil d'auteurs grecs inédits*, choisis par MM. Schinas et Mustoxidi; cahiers I-IV. Venise, 1817, *in-8.°*

Idilj, &c.; *Idylles de Théocrite*, traduites en vers italiens par Bern. Bollini. Crémone, Manini, 1817, *in-8.°* — *Inni di Callimaco*; *Hymnes de Callimaque*, trad. par le même. *Ibid.* 1817, *in-8.°*

Saggio di osservazioni, &c.; *Observations critiques, géographiques, archéologiques, sur Pausanias*; par A. Nibbi. Rome, de Romanis, 1817, *in-8.°*

Itinerarium Alexandri ad Constantium Augustum, Constantini magni filium; cum tribus libris Julii Valerii de rebus Alexandri ex Æsopo Græco translatis; edidit Ang. Maius. Mediolani, 1817, *in-8.°*, 380 pages.

ANGLETERRE.

Harrington, a tale; and Ormond, a tale. Harrington, Ormond, contes, par Maria Edgeworth. Londres, Hunter, 1817, 3 vol. *in-12.* — Harrington vient d'être traduit en français par M. Ch. Aug. Def. Paris, imprimerie de Clo; chez Gide fils, 1817, 2 vol. *in-12*, 20 feuilles 1/2, 5 fr.

Lalla Roockh, an oriental romance, by Th. Moore, third edition. London, Longman, 1817, *in-8.°*, 397 pages.

Historical Account of discoveries, &c. Relation historique des découvertes et voyages en Afrique, par feu J. Leyden, augmentée et continuée par Hugh Murray. Londres, Longman, et Edimbourg, Constable, 1817, 2 vol. *in-8.°*, avec cartes et gravures, 1 liv. st. 7 sh.

Narrative of a voyage, &c.; Relation d'un voyage à la baie d'Hudson, par le lieutenant Edward Chapple. Londres, Mawman, 1817, grand *in-8.°*, 280 pag.

Loss of the american Brig-Commerce, wrecked on the western coast of Africa in the month of august 1815, with an account of Tombuctoo, and the hitherto undiscovered great city of Wassanoch; by James Riley. London, J. Murray, 1817, xvj et 618 pages *in-4.°*

The History of England from the accession of king George the Third, by J. Adolphus. *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de George III*, par J. Adolphus, 4.° édit. Londres, Cadell, 1817, 3 vol. *in-8.°*

Letters, &c.; Lettres écrites du nord de la haute Écosse pendant l'été de 1816, par Miss. E. Spence. Londres, Longman, 1817, *in-8.°*, 10 sh. 6 d.

Memoirs on Turkey, &c.; Mémoires sur la Turquie asiatique et européenne, recueillis, d'après les journaux manuscrits, par Rob. Walpoole. Londres, Longman, 1817, *in-8.°*

On the principles of political economy, &c. Sur les principes de l'économie politique, par David Ricardo. Londres, Murray, J. *in-8.°* viij et 600 pages.

Conversations on the political economy &c.; (Vingt-deux) *Conversations sur l'économie politique*, 2.° édition. Londres, Longman, 1817, *in-12*, xij et 486 pages.

An Inquiry into colonisation, &c.; Recherches sur la colonisation progressive et sur l'origine des nations, par Th. Heming. Oxford, 1817, *in-8.°*, avec une carte.

A Treatise, &c.; Traité sur la physiologie et les maladies de l'oreille, avec un aperçu de sa structure, &c., par J. H. Curtis. Londres, Sherwood, 1817, *in-8.°*

The thirteenth report of the British and foreign Bible-Society; 1817, with an appendix, containing extracts of correspondence, &c. London, 1817, *in-8.°*

CALCUTTA. *Les Psaumes de David,* traduits de l'hébreu en persan par M. Hon. Martyn, revus et corrigés par M. Th. Thomson et Mirza Seïd Ali de Schiraz. Calcutta, 1816, *in-8.°*

NOTA. MM. Treuttel et Würtz viennent de distribuer un catalogue des principaux livres en tout genre publiés en Angleterre depuis le 1.er janvier 1817, et qu'on peut se procurer dans leurs maisons de Londres, de Paris et de Strasbourg. Ils y indiquent 180 articles avec les prix. Ils se proposent de publier de temps en temps de pareilles notices.

ALLEMAGNE.

Ciceronis opera omnia. Recognovit, &c. C. G. Schütz; tomus XVI, cujus

pars prima continet libros de Legibus, de Officiis, de Senectute, de Amicitia; pars verò secunda, fragmenta operum deperditorum. Lipsiæ, Fleischer, 1817, *in-8.°*

Carte géographique et hydrographique de toute l'Europe; quatre feuilles gravées par Jos. List. Vienne, 1817, 18 flor. Cette carte avoit été annoncée comme devant être de 30 feuilles.

Stutgard und Ludwisburg, &c. Description des villes de Stutgard et de Louisbourg, et de leurs environs, par J. D. C. Memminger. Tubingue, Cotta, 1817, *in-8.°*, 528 pag. avec cartes et plans.

Geschichte von Schwaben, &c.; Histoire de la Souabe, par J. C. P. Fister. Heilbronn, Class, 1817, *in-8.°*, 443 pag., seconde partie du tome II.

Versuch eines topographischen Handbuschs, &c.; Manuel topographique et minéralogique de la Hongrie, par C. A. Zipser. Œdenbourg, Wigand; et Leipsick, Kummer, 1817, gr. *in-12.*

M. G. A. Lampadius, dont on a des Élémens d'atmosphérologie, vient de publier, pour faire suite à cet ouvrage, des Mémoires d'atmosphérologie (en allemand). Freiberg, Craz. 1817, *in-8.°*, 253 pages.

Lehrbuch, &c.; Élémens de mathématiques, par Th. Bugge; tome III, 2.ᵉ et 3.ᵉ sections (astronomie et géographie mathématique). Altona, Hammerich, 1817, 2 vol. gr. *in-8.°*, avec 12 planches; 3 rxd.

Commentatio de pathologia lienis, observationibus per anatomen indagata, ad illustrandam physiologiam ænigmaticam hujus visceris, auctore C. H. Schmidt. Gottingæ, Dietrich, 1817, *in-4.°*

Nonnulla de quibusdam remediis ad animi morbos curandos summo cum fructu adhibendis, auctore J. Sandman. Berolini, Maurer, 1817, *in-8.°*

Das Europaeische Voelkerrecht, &c. Le droit public de l'Europe, exposé en huit livres, par M. Schmass, conseiller privé. Berlin, Dunker, 1817, *in-8.°*, 506 pag. 1 rxd. 12 gr.

DANEMARCK. *Historia præcipuorum Arabum regnorum:* è codicibus Mss. biblioth. reg. Hauniensis, collegit, vertit, illustravit D. J. Lassen Rasmussen, professor linguar. orient. in universitate Hauniensi. Hauniæ, Schultz, 1817, *in-4.°*, vj et 146 pag. Il sera rendu compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

RUSSIE. *Cours d'économie politique*, ou Exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations; par H. Storch. Pétersbourg, Pluchart; et Paris, Treuttel et Würtz, 6 vol. gr. *in-8.°*: ouvrage composé d'après ceux d'Adam Smith, de Steuart, Hume, Turgot, de MM. G. Garnier et Say. L'auteur annonce une suite, qui traitera de la législation économique et financière.

TABLE

DES ARTICLES contenus dans les seize cahiers du Journal des Savans, publiés depuis le rétablissement de ce journal en septembre 1816 jusqu'en décembre 1817. (On n'a point compris dans cette table les simples annonces bibliographiques qui ne sont accompagnées d'aucune notice.)

tyno in persicam linguam translatum. Petropoli, *in-4.°*, 1815 : article de M. *Silvestre de Sacy*; septembre 1816, pag. 45-50.

Le Nouveau Testament en arabe. Calcutta, 1816, *in-8.°*: article de M. *Silvestre de Sacy*; mai 1817, 284-289.

Antaræ poema arabicum Moallakah. Lugd. Batav. 1816, *in-4.°* : article de M. *Silvestre de Sacy*; mars 1817, 176-187.

Szaffieddini hellensis carmen arabicum. Lipsiæ, 1816, *in-fol.*: article de M. *Silvestre de Sacy*; juin 1817, 356-361.

Calila et Dimna, ou Fables de Bidpai en arabe; avec un mémoire de M. Silvestre de Sacy. Paris, 1816, *in-4.°*: art. de M. *Chézy*; mai 1817, 259-273.

Les Mille et une Nuits, en arabe. Calcutta, 1814, *in-4.°* : article de M. *Silvestre de Sacy*; novembre 1817, 677-688.

Grammaire arabe et Chrestomathie de Michaelis. Gottingue, 1817, *in-8.°*: article de M. *Silvestre de Sacy*; décembre 1817, 753-758.

Dictionnaire indoustani et anglais, par J. Shakespear. Londres, 1817, *in-8.°*: article de M. *Chézy*; septembre 1817, 525-535.

The Megha doûta; le Nuage messager, poème sanscrit de Kalidasi, trad. en angl. par M. Wilson. Calcutta, 1813, *in-4.°*: art. de M. *Chézy*; févr. 1817, 67-76.

Lilawati; Traité d'arithmétique et de géométrie, de Bhascara Acharia; trad. du sanscrit en angl. par J. Taylor. Bombay, 1816 *in-4.°*; art. de M. *Delambre*; septembre 1817, 535-545.

Édition de l'ouvrage intitulé Desâtir; avril 1817, 255, 256.

Clavis sinica; Elémens de grammaire chinoise, par J. Marshman. Serampore, 1814, *in-4.°*: deux art. de M. *A. Rémusat*; février 1817, 83-89; mars, 160-166.

A Dictionary of the chinese language, by Th. Morrison. Macao, 1815, *in-4.°*: deux art. de M. *A. Rémusat*; juin 1817, 370-377; août, 463-469.

Le Livre des récompenses et des peines, trad. du chinois par M. A. Rémusat. Paris, 1816, *in-8.°*: article de M. *Chézy*; octobre 1816, 88-93.

Recherches sur Buddou, par M. Ozeray. Paris, 1817, *in-8.°*; nov. 1817, 702.

Mines de l'Orient. Vienne, 1814, t. IV, *in-fol.*: deux articles de M. *Silvestre de Sacy*; novembre 1816, 171-179; décembre, 235-247.

II. LITTÉRATURE GRECQUE. Commentatio de extrema Odysseæ parte (Homero abjudicandâ), auctore F. A. G. Spohn. Lipsiæ, 1816, *in-8.°*; février 1817, 127.

Herodoti editio nova, curâ J. Schweighæuseri. Argentorati et P., 1816, 6 tom. 12 vol. *in-8.°*: trois articles de M. *Letronne*; nov. 1816, 163-171; janv. 1817, 37-52; février, 89-103.

Nouvelle traduction des Aphorismes d'Hippocrate, par M. de Mercy. Paris, 1817, *in-12*: juillet 445; article de M. *Raoul-Rochette*; août, 504.

Édition du Panégyrique d'Athènes par Isocrate, donnée par M. Longueville. Paris, 1817, *in-8.°*: article de M. *Letronne*; oct. 1817, 630-632.

Édition de Xénophon, donnée par M. Gail. — Recherches historiques &c. de M. Gail; octobre 1817, 635.

Fragmens de Denys d'Halicarnasse, découverts et publiés par M. Mai. Milan, *in-4.°*: article de M. *Visconti*; juin 1817, 361-370.

Édition de Strabon, donnée par M. Coray, *in-8.°*; mai 1817, 314.

Babrii fabulæ; ed. Berger. Monachii, 1816, *in-8.°*: article de M. *Raoul-Rochette*; février 1817, 102-115.

Philonis et Porphyrii Opuscula, ab Angelo Maio edita. Mediolani, 1816, *in-8.°*: art. de M. *Raoul-Rochette*; avril 1817, 227-238; *v.* aussi juillet, 446-44 .

III. ANCIENNE LITTÉRATURE LATINE. Lud. Walchii Emendationes Livianæ. Berolini, 1815, *in-8.°*: article de M. *Visconti*; sept. 1817, 559-563.

M. C. Frontonis Opera ab Ang. Maio primùm edita. Mediolani, 1815, 2 vol. *in-8.°* : article de M. *Daunou*; sept. 1816, 27-33. — Frontonis Opera iterùm edita. Lipsiæ, 1816, *in-8.°* — Ang. Maii Commentationes de editionibus Mediolanensibus Frontonis et fragmentorum Ciceronis, &c. Mediolani, 1817, *in-8.°*; nov. 1817, 703.

Dissertation sur Macrobe, par M. Mahul. Paris, 1817, *in-8.°*; déc. 1817, 757.

De ratione et argumento Apologetici Arnobiani, dissertatio Petri Krog-Meyer. Hauniæ, 1815, *in-8.°* — Arnobii editio nova, curâ J. Conr. Orellii. Lipsiæ, 1816, 2 vol. *in-8.°*; cum appendice, *ibid.* 1817, *in-8.°*: article de M. *Daunou*; octobre 1817, 614-625.

IV. LITTÉRATURE MODERNE. 1.° *Belles-lettres*: Grammaire; — Éloquence; — Poésie; — Mélanges.

(Furlanetti) Appendix ad totius latinitatis Lexicon Ægid. Forcellini. Patavii, 1816, *in-fol.*: article de M. *Daunou*; mai 1817, 300-304.

Élémens de la grammaire de la langue romane, par M. Raynouard. Paris, 1816, *in-8.°*: article de M. *Daunou*; nov. 1816, 148-152. — Grammaire romane de M. Raynouard. Paris, 1817, *in-8.°*: art. de M. *Daunou*; juillet 1817, 400-405.

— Éloge de Pascal, par M. Raymond. Lyon, 1816, *in-8.°* : article de M. *Raoul-Rochette*; sept. 1817, 563-566.

Discours académiques de M. Ancillon (en allemand). Berlin, *in-8.°*: article de M. *Vanderbourg*; oct. 1817, 602-606.

Jun. Ant. de Restiis carmina. Patavii, *in-8.°*: article de M. *Vanderbourg*; nov. 1817, 695-697.

Il Camillo, o Vejo conquistata, poema di Carlo Botta. Paris, 1816, *in-12*: article de M. *Raynouard*; juillet 1817, 424-433.

Traduction italienne de l'Iphigénie de Racine, par M. Buttura. Paris, 1816, *in-8.°*: article de M. *Raynouard*; déc. 1816, 247-252.

Notice (en anglais) sur la vie et les ouvrages de Lopez de Vega et de Guillen de Castro, par H. lord Holland. Londres, 1817, 2 vol. *in-8.°*: deux articles de M. *Raynouard*; nov. 1817, 643-656; déc. 725-735.

Recherches sur les ouvrages des Bardes de la prov. armoricaine, par M. de la Rue. Caen, *in-8.°*: article de M. *Raynouard*; nov. 1816, 179-184.

Le Roman de la Rose, nouvelle édition donnée par M. Méon. Paris, 1814, 4 vol. *in-8.°*: article de M. *Raynouard*; oct. 1816, 67-88.

Poëmes élégiaques de M. de Treneuil. Paris, 1817, *in-8.°*, juin 1817, 378: article de M. *Raoul-Rochette*; août, 451-463.

Annibal, trag. de M. F. Didot. Paris, 1817, *in-8.°*; juillet, 441 : article de M. *Daunou*; août, 476-484.

Le Crime, trag. de M. Mullner (en allemand). Leipzig, 1816, *in-8.°*: article de M. *Vanderbourg*; sept. 1816, 51-59. — Le Roi Ingourd, trag. de M. Mullner (en allemand). Leipzig, 1817, *in-8.°*: art. de M. *Vanderbourg*; oct. 1817, 627-630.

Ondine, conte traduit de l'allemand de M. Lamotte-Fouqué, par M.me de Montolieu. Paris, 1817, *in-12*; nov. 1817, 700.

— Quatre éditions complètes des Œuvres de Voltaire; mai 1817, 313. —

Lettres de quelques Juifs à Voltaire, par Guénée. P. 1817, *in-*

Lucæ Holstenii Epistolæ editæ à Fr. Boissonade. Paris, 1817, 570 : article de M. *Raoul-Rochette;* nov. 1817, 665-67

Deux lettres inédites de Fénélon, publiées par M. Champoll 1817, *in-8.°;* juin, 378.

Lettres de Franklin (en anglais). Londres, 1816, *in-4.° :* de Paris, 1817, *in-8.°;* mars 1817, 192 : article de M. *Daunou*

Lettres choisies de Wieland (en allemand). Zurich, 4 vol M. *Vanderbourg;* déc. 1816, 207-216.

2.° *Histoire :* Géographie et Voyages ; — Histoire anc. et mo médailles, inscriptions ; — Histoire littéraire ; Bibliographie.

Voyage autour du monde, par Arch. Campbell (en angl *in-8.° :* article de M. *Biot;* juin 1817, 323-328.

Description de l'Égypte, 1.re section de la 3.e livraison ; jui

Voyage en Égypte, par M. Legh (en anglais). Londres, 18 de M. *Silvestre de Sacy;* déc. 1817, 707-720.

Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure. P. article de M. *Letronne;* avril, 1817, 239-250.

Voyage pittoresque de la Grèce et des rives du Bosphore, p *in-fol.;* déc. 1816, 254.

Voy. pittor. dans le bocage de la Vendée, vue du château d histor. sur ce château. Paris, 1817, *in-fol. :* article de M. *Qua* juillet 1817, 418-423.

Voy. en Allemagne et en Italie, par M.me de Recke (en 3 vol. *in-8.° :* article de M. *Vanderbourg;* février 1817, 115-1

Voy. en Norvége et en Laponie, trad. de l'anglais de M. de riès. Paris, 2 vol. *in-8.° :* article de M. *Biot;* nov. 1816, 131-1

Voy. de MM. Chwostow et Davidow (trad. du russe en a 1816, *in-8.° :* article de M. *Vanderbourg;* mai 1817, 277-284.

Aventures du capitaine Golownin chez les Japonais (en all *in-8.° :* article de M. *Vanderbourg;* août 1817, 493-509.

Description d'un groupe d'îles peu connu entre le Japon et article de M. *A. Rémusat;* juillet 1817, 387-396, avec une c

— Des changemens opérés dans l'administration de l'empir Constantin, &c. ; par M. Naudet. Paris, 1817, 3.e partie, *in-8.* août, 506, 507.

Histoire de Syracuse (en allemand), par M. Aug. Arnol *in-8.°;* août 1817, 511, 512.

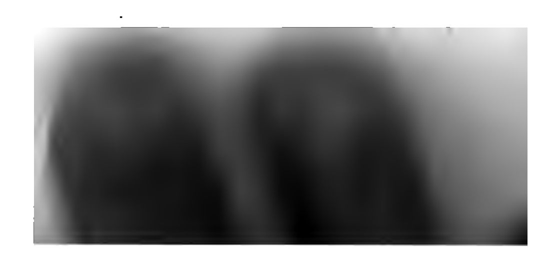
Hist. des républ. italiennes, par M. de Sismondi ; tom. I article de M. *Daunou;* mars 1817, 131-143.

Histoire critique de l'inquisition d'Espagne, par M. Llore 3 vol. *in-8.°;* sept. 1817, 572, 573.

Hist. des croisades, par M. Michaud ; 3 vol. *in-8.° :* art. de M oct. 1817, 579-588.

Hist. de Jeanne d'Arc, par M. Berryat-Saint-Prix. Paris, 1 M. Le Brun de Charmettes. Paris, 1817, 4 vol. *in-8.°;* mai 572 : article de M. *Daunou;* nov., 687-694.

Abrégé des Mémoires de Dangeau, par M.me de Genlis. P



in-8.° — Extraits des Mémoires de Dangeau, par Mme de Sartory. Paris, 1817, 2 vol. *in-12* : article de M. *Daunou* ; sept. 1817, 567-569.

La France, par lady Morgan ; 2 vol. *in-8.°* ; oct. 1817, 635.

Prospectus d'un recueil des historiens de Suède ; oct. 1816.

Complot d'Arnold contre les Etats-Unis d'Amérique (par M. B. de M.). Paris, 1816, *in-8.°* : article de M. *Daunou* ; déc. 1816, 228-235.

Abrégé de l'hist. de l'Eglise chrét. jusqu'à la réformation de Luther. Strasbourg, Paris et Londres, Treuttel et W., 1817, *in-8.°* — Précis historiq. sur la Confession d'Augsbourg, par Ch. Villers, *ibid. in-12* ; déc. 1817, 758.

Vite e Ritratti d' uomini illustri. Padova, *in-4.°* ; oct. 1817, 637-638.

— Mémoires de la classe d'histoire et de littér. ancienne de l'Institut ; t. I et II, *in-4.°* : trois articles de M. *Raoul-Rochette* ; sept. 1816, 13-21 ; oct., 97-108 ; nov., 152-163.

The Antiquities of Athens, by J. Stuart and N. Revett ; t. IV. Lond. 1816, *in-fol.* : deux articles de M. *Visconti* ; déc. 1816, 196-207 ; janv. 1817, 27-37.

Atheniensia, topographie et bâtimens d'Athènes, par J. Murray (en anglais). Lond. 1816, *in-8.°* : article de M. *Letronne* ; oct. 1817, 590-596.

Topographie de la bataille de Platées, &c., par M. Spencer Stanhope (en anglais). Lond. 1817, *in-8.°* : article de M. *Letronne* ; déc. 1817, 720-725.

Essai sur les mystères d'Eleusis, par M. Ouvaroff. Paris, 1816, *in-8.°* : article de M. *Daunou* ; oct. 1816, 108-112.

(Trois) Dissertations de M. Tôchon. Paris, 1816 et 1817, *in-4.°* : article de M. *Visconti* ; mars 1817, 166-176.

Médaille inédite de Thermuse, reine des Parthes : article de M. *Visconti* ; déc. 1817, 735-738, avec une gravure.

Pierres gravées inédites, publiées et expliquées par M. Millin ; oct. 1817, 636.

Recueil de monumens antiques, par M. Grivaud de la Vincelle, 2 vol. *in-4.°* : article de M. *Quatremère de Quincy* ; oct. 1817, 596-602.

Lettre de M. Akerblad sur une inscription phénicienne. Rome, 1817, *in-4.°* : article de M. *Silvestre de Sacy* ; juillet 1817, 433-440.

Inscription de Cyréties : article de M. *Visconti* ; sept. 1816, 21-27.

Inscriptiones sex gentilitiæ ad Ludovicum XVIII ; auctore P. Vinc. Belloc ; *in-fol.* oct. 1816, 125.

— Hist. littéraire de la France, t. XIII et XIV, par MM. de Pastoret, Brial, Ginguené et Daunou. Paris, 1815 et 1817, 2 vol. *in-4.°* : deux articles de M. *Raynouard* ; avril, 1817, 210-221 ; mai, 289-299.

Dissertation de M. Koning sur l'origine de l'imprimerie, couronnée par la société hollandaise des sciences à Harlem ; janv. 1817, 63, 64.

Ad Bibliothecam Lipenii realem juridicam, supplementorum tomus III ; auctore D. L. G. Madihn, *in-fol.* ; nov. 1817, 703, 704.

Vente des livres de M. Mac-Carthy ; janv. 1817, 60 ; mars, 191, 192 ; juin, 381 ; août, 505.

Vente de livres précieux, chez le libraire Sotheby, à Londres ; juillet, 447.

Catalogue des livres de M. Ginguené. Paris, 1817, *in-8.°* ; déc. 1817, 757.

Catalogue des principaux livres anglais publiés en 1817 ; déc., 760.

3.° *Philosophie* : Sciences morales et politiques... Législation. — Sciences mathématiques et physiques... Agriculture... Médecine.

Esquisse de philosophie morale, par M. Dugald Stuart : quatre articles de

Saxe, par A. H. de Bonnard. P. *in-8.°* : art. de M. *Tessier*; oct. 1816, 93-97.
Principes d'agriculture, traduits de l'allemand de M. Thaer, par M. Crud. Paris, 4 vol. in-4.° : article de M. *Tessier*; juin 1817, 330-334.
Dictionnaire de médecine, par M. P. Ch. Marchant. Paris, 1817, *in-8.°*: article de M. *Tessier*; juin 1817, 329, 330.
Dictionnaire des sciences médicales, t. XIX, *in-8.°*: article de M. *Tessier*; octobre 1817, 588-590.
Traité des maladies nerveuses, par M. Louyer Villermet, 2 vol. *in-8.°*: art. de M. *Tessier*; mars 1817, 156-160.

4.° *Arts du Dessin.*

Dernière livraison de l'Histoire de l'art par les monumens, ouvrage de M. Séroux d'Agincourt. Novembre, 1816, 89, 90.
Histoire de la sculpture depuis sa renaissance en Italie, par M. Cicognara (en italien. Venise), 1813-1816, 2 vol. *in-fol.* : quatre art. de M. *Quatremère de Quincy*; sept. 1816, 33-44; oct. 112-120; déc. 217-227; avril 1817, 195-202.
Le Jupiter Olympien, ou l'art de la sculpture antique, par M. Quatremère de Quincy, *in-fol.* : article de M. *Letronne*; nov. 1817, 957-665.
Essai sur le temple et la statue de Jupiter à Olympie. — Réflexions sur la Galatée de Raphaël; par M. le marq. de Haus, *in-8.°* janv. 1817, 61 : article de M. *Quatremère de Quincy*; août, 469-476.
Lettres de MM. Mustoxidi et Schlegel sur les chevaux de Venise : article de M. *Quatremère de Quincy*; juin 1817, 343-348.
De la Lithographie, ou Rapport sur les dessins lithographiés par M. Engelmann : art. de M. *Quatremère de Quincy*; janv. 1817, 21-26, avec une planche.

Institut royal de France : Académies, et Sociétés littéraires. — Séance générale des quatre académies qui composent l'Institut; mai 1817, 311.
Académie française; séances publiques, du 25 août 1816 (*V.* sept. 1816, 50, 51); du 25 août 1817 (sept. 1817, 569, 570). Rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel, sur les pièces de poésie couronnées en 1817 (*ibid.* et oct. 634, 635). Mort de MM. de Choiseul-Gouffier et Suard (août 1817, 504, 505). Élection de MM. Laya et Roger (sept. 1817, 570).
Académie des inscriptions et belles-lettres; séances publiques du 19 juillet 1816 (*V.* sept. 1816, 59, 60), du 25 juillet 1817 (août, 505). Mort de MM. Ginguené, Garran de Coulon, d'Alberg, de Choiseul-Gouffier, Clavier (*V.* déc. 1816, 253; janv. 1817, 57; mars, 187; août, 504, 505; déc. 759). Election des dix académiciens-libres; et de MM. Raynouard, Tôchon, Naudet, Choiseul-d'Aillecourt (sept. 1816, 60; nov. 184; janv. 1817, 57; sept. 570). Adjudication de deux prix, juillet 1817, 440, 441, et août, 505.
Académie des sciences; séance publique du 17 mars 1817; rapports sur ses travaux depuis mars 1816 (avril 1817, 250-254). Mort de M. Klaproth; note sur ses travaux, par M. Dulong, fevr. 1817, 122. Mort de MM. Rochon et Messier; discours prononcés à leurs funérailles par MM. *Girard* et *Delambre*, mai 1817, 311-313. Élection de MM. Fourier et Mathieu, juin 1817, 377.
Académie des beaux-arts; séance publique du 5 oct. 1816 (*V.* oct. 1816, 120, 122), du 4 oct. 1817 (*V.* nov. 1817, 697 et déc. 757). Mort de MM. Vincent, Ménageot, Dejoux, Monsigny, le Comte et Méhul. Discours prononcés à leurs funerailles par M. *Quatremère de Quincy*, (sept. 1816, 61, 62; oct. 120, nov. 185; févr. 1817, 122, 123; mars, 187, 188; nov., 699).

Election de MM. Prudhon, le Thierre, Garnier, le Sueur, C
(oct. 1816, 120; déc. 253; févr. 1817, 122; avril, 250; mai,
gramme des concours pour la chaire de maréchallerie à l'école ro
mai 1817, 311, 312.

Société de médecine de Toulouse, oct. 1817, 633. Académie
oct. 1817, 632, 633. Soc. d'émulation de Cambrai, nov. 1817, 6
faut lire, ligne 16, JUIN *1818, au lieu de* janvier.

Hist. de la société royale de Londres, par M. Th. Thomson, n
Académie de Munich, juillet, 448. Institut d'Amsterdam, aoû
démie de Berlin, oct. 633, 634.

Journaux littéraires. Prospectus du Journal des savans, avec
septembre 1816. — Journal général de la littérature de France et
littérature étrangère, P. Treuttel et Würtz, *in-8.°* déc. 1816, 255
chives des découvertes faites en 1816, févr. 1817, 125. — Annal
diques de M. Millin, mai 1817, 316, 317. — Journal de la libra
bibliographiques, par M. Beuchot; juin, 377, 378. — Archives pl
politiques et littéraires, juin, 380. — Bibliothèque physico-écon
380, 381. — The litterary gazette, London. juillet, 447. — L'Isra
juillet, 446; oct. 637. — La Revue, ou Chronique parisienne, c
dance, &c. août, 508, &c.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* W
rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à L
Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans
Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrag

---

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

